

DE GRUYTER

REFERENCE

*Otto Winkelmann,
Christina Ossenkop (Eds.)*

MANUEL DES FRONTIÈRES LINGUISTIQUES DANS LA ROMANIA

MANUALS OF
ROMANCE LINGUISTICS

EB Publishing : eBook Collection (EBSCOhost) - printed on 2/9/2023 11:24 PM
v1
AN 8704 ; Christina Ossenkop, Otto Winkelmann.; Manuel des frontieres
linguistiques dans la Romania
Ac : ns335141

Copyright 2018. De Gruyter. All rights reserved. May not be reproduced in any form without permission from the publisher, except fair uses permitted under U.S. or applicable copyright law.

Manuel des frontières linguistiques dans la Romania
MRL 11

Manuals of Romance Linguistics

**Manuels de linguistique romane
Manuali di linguistica romanza
Manuales de lingüística románica**

Edited by
Günter Holtus and Fernando Sánchez-Miret

Volume 11

Manuel des frontières linguistiques dans la Romania



Édité par
Christina Ossenkop et Otto Winkelmann

DE GRUYTER

ISBN 978-3-11-031315-4
e-ISBN (PDF) 978-3-11-031339-0
e-ISBN (EPUB) 978-3-11-039485-6

Library of Congress Cataloging-in-Publication Data:

Names: Ossenkop, Christina, editor. | Winkelmann, Otto, editor.

Title: Manuel des frontières linguistiques dans la Romania / édité par
Christina Ossenkop et Otto Winkelmann.

Description: Boston : De Gruyter, 2018. | Series: Manuals of romance
linguistics ; 11 | Includes bibliographical references.

Identifiers: LCCN 2018009051 | ISBN 9783110313154 (hardback)

Subjects: LCSH: Romance languages. | Linguistic geography. | BISAC: LANGUAGE
ARTS & DISCIPLINES / Linguistics / General.

Classification: LCC PC43 .M35 2018 | DDC 440–dc23 LC record available at <https://lcn.loc.gov/2018009051>

Bibliographic information published by the Deutsche Nationalbibliothek

The Deutsche Nationalbibliothek lists this publication in the Deutsche Nationalbibliografie; detailed bibliographic data are available on the Internet at: <http://dnb.dnb.de>.

©2018 Walter de Gruyter GmbH, Berlin/Boston
Typesetting: jürgen ullrich typosatz, Nördlingen
Printing and binding: CPI books GmbH, Leck

www.degruyter.com

Manuals of Romance Linguistics

Les *Manuals of Romance Linguistics*, nouvelle collection internationale de manuels de linguistique romane (en abrégé *MRL*), présentent un panorama encyclopédique, à la fois synthétique et systématique, de la linguistique des langues romanes tenant compte des derniers acquis de la recherche.

Prenant le relais des deux grands ouvrages de référence disponibles jusqu'alors aux éditions De Gruyter, le *Dictionnaire de linguistique romane* en huit volumes (*Lexikon der Romanistischen Linguistik, LRL*, 1988–2005) et l'*Histoire des langues romanes* en trois volumes (*Romanische Sprachgeschichte, RSG*, 2003–2008), qu'il aurait été impensable de réviser dans des délais raisonnables, les *MRL* se sont donnés comme objectif d'offrir une présentation actualisée et approfondie de ces vues d'ensemble, et de les compléter en y intégrant des domaines et des courants de recherche nouveaux et importants ainsi que des thèmes qui, jusqu'à présent, n'avaient encore jamais fait l'objet d'un traitement systématique.

La collection des *MRL* a par ailleurs une structure par modules nettement plus souple que celle des anciens ouvrages de référence. 60 volumes sont prévus, qui comprennent chacun entre 15 et 30 articles environ, soit un total de 400 à 600 pages. Chacun d'entre eux présente les aspects essentiels d'un thème donné, de façon à la fois synthétique et clairement structurée. La réalisation de chaque volume séparé exigeant moins de temps que celle d'une grande encyclopédie, les *MRL* peuvent prendre plus aisément en considération les développements récents de la recherche. Les volumes sont conçus de manière à pouvoir être consultés indépendamment les uns des autres tout en offrant, pris ensemble, un aperçu général de tout l'éventail de la linguistique actuelle des langues romanes.

Les volumes sont rédigés en différentes langues – français, italien, espagnol, anglais, voire, exceptionnellement, portugais –, chacun d'entre eux étant intégralement rédigé dans une seule langue dont le choix dépend du thème concerné. L'anglais permet de donner une dimension internationale et interdisciplinaire aux thèmes qui sont d'un intérêt plus général, dépassant le cercle des études romanes *stricto sensu*.

La collection des *MRL* est divisée en deux grandes parties thématiques : 1) langues et 2) domaines. Dans la première sont présentées toutes les langues romanes (y compris les créoles), chacune d'entre elles faisant l'objet d'un volume à part entière. Les *MRL* accordent une attention particulière aux petites langues, aux *linguae minores*, qui jusqu'alors n'avaient pas été traitées de manière systématique dans le cadre de panoramas d'ensemble : on y trouvera des volumes portant sur le frioulan, le corse, le galicien ou encore le latin vulgaire, mais aussi un *Manual of Judaeo-Romance Linguistics and Philology*.

La seconde partie comprend des présentations systématiques de toutes les sous-disciplines, traditionnelles ou nouvelles, de la linguistique romane, avec un volume séparé réservé aux questions de méthode. L'accent est mis en particulier sur des

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-202>

domaines et des courants nouveaux et dynamiques qui prennent de plus en plus d'importance dans la recherche comme dans l'enseignement mais qui n'avaient pas encore été suffisamment pris en compte dans les précédents ouvrages d'ensemble – comme par exemple les *Grammatical Interfaces*, les recherches sur le langage des jeunes ou le langage urbain, la linguistique informatique et la neurolinguistique, les *Sign Languages* ou la linguistique judiciaire. Chaque volume offre un aperçu clairement structuré sur l'histoire de la recherche et ses plus récents développements dans chacun de ces domaines.

Les directeurs de la collection sont fiers d'avoir pu confier l'édition des différents volumes des *MRL* à des spécialistes de renom international en provenance de tous les pays de langues romanes, et d'autres encore. Les éditeurs sont responsables aussi bien de la conception des volumes dont ils ont bien voulu se charger que du choix des contributeurs. On peut ainsi être assuré d'y trouver, en plus d'une présentation systématique de l'état actuel des théories et des connaissances, un grand nombre de réflexions et d'aspects novateurs.

Pris dans leur ensemble, ces volumes indépendants constituent un panorama général aussi vaste qu'actuel de notre discipline, destiné aussi bien à ceux qui souhaitent s'informer seulement sur un thème particulier qu'à ceux qui cherchent à embrasser les études romanes actuelles sous tous leurs aspects. Les *MRL* offrent ainsi un accès nouveau et novateur à la linguistique des langues romanes, dont elles accompagnent de manière adéquate et représentative le développement continu.

Günter Holtus (Lohra/Göttingen)

Fernando Sánchez-Miret (Salamanca)

Juin 2018

Table de matières

Otto Winkelmann et Christina Ossenkop

0 Introduction — 1

Otto Winkelmann

1 Théories et méthodes de recherche — 10

La Galloromania

Otto Winkelmann

2 Les frontières linguistiques de la Galloromania : vue d'ensemble — 41

Eugeen Roegiest

3 La frontière linguistique franco-néerlandaise — 47

Antje Lobin

4 La frontière linguistique franco-allemande — 73

Heike Jauch

5 Les frontières linguistiques extérieures du francoprovençal — 93

Otto Winkelmann et Rabea Fröhlich

6 Les frontières linguistiques extérieures de l'occitan — 114

L'Ibéroromania

Christina Ossenkop

7 Les frontières linguistiques de l'Ibéroromania : vue d'ensemble — 141

Carsten Sinner et Elia Hernández Socas

8 Les frontières linguistiques dans l'est de la Péninsule ibérique — 151

Christina Ossenkop

9 Les frontières linguistiques dans l'ouest de la Péninsule ibérique — 177

L'Italoromania et la Rhétoromania

Otto Winkelmann

- 10 Les frontières linguistiques de la Rhétoromania et de l'Italoromania :
vue d'ensemble — 223**

Clau Solèr

- 11 Les frontières linguistiques du romanche — 238**

Sylvia Thiele

- 12 Les frontières linguistiques du ladin dolomitique — 260**

Sabine Heinemann

- 13 Les frontières linguistiques du frioulan — 280**

Gerald Bernhard

- 14 Les frontières linguistiques italo-germaniques — 302**

La Romania du Sud-Est

Otto Winkelmann

- 15 Les frontières linguistiques de la Romania du Sud-Est : vue d'ensemble — 325**

Wolfgang Dahmen

- 16 Les frontières linguistiques extérieures du dacoroumain — 338**

Elton Prifti

- 17 Les frontières linguistiques de l'aroumain — 358**

Elton Prifti

- 18 Les frontières linguistiques du méglénoroumain — 398**

La Nouvelle Romania

Otto Winkelmann

- 19 Les frontières linguistiques de la Nouvelle Romania : vue d'ensemble — 417**

Ursula Reutner

- 20 Les frontières linguistiques franco-anglaises en Amérique du Nord — 440**

Klaus Zimmermann

- 21 La frontière linguistique hispano-anglaise entre le Mexique et les États-Unis d'Amérique — 476**

Silke Jansen

- 22 La frontière linguistique entre l'espagnol dominicain et le créole haïtien — 502**

Carolin Patzelt

- 23 La frontière linguistique franco-portugaise entre la Guyane française et le Brésil — 518**

Adolfo Elizaincín

- 24 La frontière linguistique hispano-portugaise entre l'Uruguay et le Brésil — 538**

Wolf Dietrich

- 25 La frontière linguistique hispano-portugaise entre le Paraguay et le Brésil — 556**

Joachim Born

- 26 La frontière linguistique hispano-portugaise entre l'Argentine et le Brésil — 571**

Index — 583

Otto Winkelmann et Christina Ossenkop

0 Introduction

Quand des publications géolinguistiques s'intéressent aux frontières linguistiques, il s'agit généralement de frontières dialectales au sein d'une langue (cf. le titre de l'ouvrage de Mathussek 2014). Dans ce genre de publications tout comme dans les ouvrages d'introduction ou de synthèse, les frontières entre les différentes langues ne sont la plupart du temps évoquées qu'en marge. Souvent, on part du principe que les frontières linguistiques coïncident avec les frontières politiques ou administratives, ce qui est pourtant rarement vrai. Dans la réalité, la délimitation géographique de chaque langue constitue un problème complexe.

L'objectif du présent manuel est de présenter le tracé actuel des frontières entre les différentes langues romanes, ainsi qu'entre les langues romanes et les autres. Nous avons procédé dans ce but à un recensement des travaux de recherche consacrés aux questions géolinguistiques, sociolinguistiques, psycholinguistiques et de politique linguistique. En ce qui concerne la délimitation des aires linguistiques, nous reprenons la définition des langues par distance et des langues par élaboration introduite par Heinz Kloss (cf. Kloss 1978, 25 ; 1 Théories et méthodes de recherche). C'est pourquoi nous n'avons pas thématiqué les frontières dialectales intralinguistiques. Les frontières linguistiques disparues au sein de l'espace romanophone n'ont pas non plus été traitées.

Pour commencer, on peut constater qu'il y a une frontière linguistique partout où, pour une raison ou une autre, une langue cesse d'être employée. En géolinguistique, on représente les frontières linguistiques sous forme de lignes dont le tracé résulte de la rencontre d'au moins deux aires linguistiques. Et ces frontières linguistiques coïncident le plus souvent avec des frontières de peuplement. Cependant, comme l'être humain éprouve le besoin de communiquer au-delà des frontières de peuplement, des zones transitoires de bi- ou multilinguisme se forment fréquemment de chaque côté des frontières linguistiques. En outre, les zones de peuplement (et avec elles les frontières linguistiques) peuvent se déplacer, suite à des conflits armés, de migrations, de l'évolution des voies de circulation ou encore des redécoupages administratifs.

Pour garantir la clarté du présent manuel, nous avons choisi de découper l'aire romanophone en cinq grands espaces, à savoir les aires galloromane, ibéroromane, italo- et rhétoromane, la Romania du Sud-Est et la Nouvelle Romania. Comme Harri Meier le soulignait déjà en 1941, il s'agit là d'une classification « pédagogique » (Meier 1941, 100), qui ne tient que partiellement compte des critères historiques et typologiques. Conformément à cette subdivision, le manuel est composé de cinq parties commençant chacune par une introduction générale, dans laquelle sont présentées toutes les frontières linguistiques de l'aire concernée, y compris celles des langues autochtones minoritaires et des îlots linguistiques. Chaque partie comporte ensuite

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-001>

une série d'études de cas analysant de façon approfondie certaines des frontières citées, montrant ainsi la grande diversité des problématiques liées aux frontières linguistiques. Par souci de concision, les langues allochtones dont la présence résulte d'une immigration récente n'ont pas été prises en compte.

Les frontières linguistiques résultant de l'interaction de nombreux facteurs, ce manuel revêt un certain nombre de points communs avec (voire recoupe partiellement) d'autres ouvrages de la collection *Manuals of Romance Linguistics*, qui traitent des diverses langues romanes du point de vue sociolinguistique, géolinguistique, de la linguistique de contact ou de la politique linguistique. Dans le présent manuel, ces différentes approches sont conjuguées pour expliquer la constitution et l'évolution des frontières linguistiques.

Dans ce qui suit, nous présentons de manière succincte le contenu du manuel. L'article 1 (71 Théories et méthodes de recherche), rédigé par Otto Winkelmann, traite en détail du concept de frontière linguistique. L'auteur opère une distinction entre deux types principaux de frontières linguistiques, à savoir celles de nature géographique et celles de nature sociale. Les premières sont subdivisées en frontières liées au peuplement, aux espaces naturels et à la politique. Les secondes peuvent être subdivisées en frontières de groupe, de domaine d'usage et de mentalité. L'origine, le déplacement et la disparition de ces frontières, ainsi que les causes de ces évolutions, sont également abordés. Enfin, l'auteur présente les méthodes permettant de saisir, décrire et visualiser les frontières linguistiques.

L'aire galloromane comprend les zones d'extension du français européen, de l'occitan et du francoprovençal. Elle englobe la France continentale, la Wallonie, la Suisse romande, la Vallée d'Aoste, l'extrémité occidentale du Piémont et le Val d'Aran. La Corse, qui fait historiquement partie de l'aire italo-romane, en est exclue. La description des frontières linguistiques au sein de l'aire galloromane est l'objet des articles 2 à 6. Tout d'abord, Otto Winkelmann résume le tracé des frontières du français, de l'occitan et du francoprovençal en Europe occidentale (72 Les frontières linguistiques de la Galloromania : vue d'ensemble). Il présente par ailleurs la frontière linguistique entre les dialectes occidentaux de la langue d'oïl et le breton, laquelle n'est pas thématifiée dans les articles suivants.

Ensuite, Eugene Roegiest décrit la genèse et le déplacement du tracé de la frontière entre le français et le néerlandais, tant en Belgique que dans la région de Dunkerque (Département Nord ; 73 La frontière linguistique franco-néerlandaise). Ce faisant, il remonte jusqu'à l'époque de la conquête de la Gaule par les Romains et décrit les déplacements de la frontière germano-romane depuis l'époque des grandes migrations jusqu'à nos jours, en passant par le Moyen-Âge. Il montre comment, dans le nord-ouest de la France, le flamand a été progressivement repoussé par le français, et comment la frontière politique s'est muée en frontière linguistique. Inversement, en Belgique, la frontière linguistique entre la partie de la population parlant le flamand et celle parlant le wallon est devenue une frontière politique. Eugene Roegiest est convaincu que les frontières sociolinguistiques précèdent les frontières géolinguisti-

ques. Ce sont les migrations, l'adoption d'une autre langue par une couche sociale supérieure, l'influence de l'usage d'une langue dans les villes sur les campagnes environnantes, les facteurs économiques ainsi que les mesures politiques (avec leurs effets sur le système scolaire en particulier) qui entraînent la mutation des frontières linguistiques.

Antje Lobin (↗4 La frontière linguistique franco-allemande) retrace le parcours de la frontière linguistique franco-allemande dans l'est de la Belgique, au Luxembourg, en Alsace-Lorraine et en Suisse. Elle décrit en détail la situation linguistique actuelle dans chacun de ces espaces frontaliers. Là où cela apparaît nécessaire pour comprendre le tracé d'une frontière, l'auteure se livre à un rappel historique. Antje Lobin montre ce qui peut arriver dans les espaces proches des frontières linguistiques : il existe des zones linguistiques mixtes, des régions à interférences linguistiques, des enclaves linguistiques, des couloirs frontaliers multilingues ou des zones de repli linguistique. Les frontières linguistiques asymétriques telles que celle d'Herbesthal en Belgique orientale, perméable uniquement du français vers l'allemand, constituent un cas particulier.

Dans l'article 5, Heike Jauch s'intéresse aux frontières extérieures du francoprovençal, lequel s'est plus ou moins fortement maintenu dans le sud-est de la France, en Suisse romande, dans la Vallée d'Aoste ainsi que dans le nord-ouest du Piémont (↗5 Les frontières linguistiques extérieures du francoprovençal). Ce faisant, elle revient sur l'origine du francoprovençal et l'histoire de son aire d'extension. Elle accorde un soin particulier à la description des frontières géographiques entre le francoprovençal et la langue d'oïl ainsi que l'occitan, mettant en parallèle l'évolution phonétique d'étymons latins spécifiques.

Dans le dernier article consacré à l'aire galloromane, Otto Winkelmann et Rabea Fröhlich décrivent les frontières linguistiques extérieures de l'occitan. Étant donné que l'occitan a pour langue-toit le français dans le sud de la France, l'espagnol et le catalan dans le Val d'Aran et l'italien dans le Piémont occidental, son domaine ne possède pas de frontières géographiques communes avec ceux des langues standard citées. Dans ces cas-là, ce sont des frontières linguistiques de nature sociale, psychologique ou liées à des domaines spécifiques qui se dessinent. L'article met l'accent sur la frontière géographique entre l'occitan et les dialectes de la langue d'oïl, le francoprovençal, le piémontais, le ligurien, le catalan et l'aragonais ainsi que le basque. Sont en outre abordées les questions du statut et de la vitalité de l'occitan en France, en Espagne et en Italie (↗6 Les frontières linguistiques extérieures de l'occitan).

Les articles 7 à 9 sont consacrés à la description des frontières linguistiques au sein de l'aire ibéroromane. Pour commencer, Christina Ossenkop fournit une vue d'ensemble des frontières linguistiques du portugais, du galicien, du castillan, de l'asturo-léonais, de l'aragonais, du catalan et de l'aranais (↗7 Les frontières linguistiques de l'Ibéroromania : vue d'ensemble). Les frontières entre le castillan et le basque, ainsi que celles qui existent entre le castillan et l'anglais à Gibraltar, toutes deux non approfondies dans les deux articles qui suivent, sont également thématiques.

Carsten Sinner et Elia Hernández Socas s'intéressent aux frontières linguistiques dans l'est de la Péninsule ibérique. Ils décrivent la genèse et le tracé des frontières catalano-aranaise, castillano-aragonaise, catalano-aragonaise et catalano-castillane, en accordant une attention particulière aux zones de transition linguistique qui existent de part et d'autre de ces frontières linguistiques. Dans les zones bilingues de la partie orientale de la péninsule, les frontières géolinguistiques sont recouvertes et partiellement effacées par des frontières sociolinguistiques et liées à des domaines linguistiques spécifiques (↗8 Les frontières linguistiques dans l'est de la Péninsule ibérique).

Les frontières linguistiques dans l'ouest de la Péninsule ibérique sont l'objet de la contribution de Christina Ossenkop. Elle s'intéresse en particulier au tracé de la frontière entre le castillan et le portugais, essentiellement dans les régions de l'ouest et du sud-ouest de l'Espagne dans lesquelles le portugais empiète sur le territoire espagnol. Elle traite en outre en détail de la frontière linguistique entre le galicien et l'asturo-léonais : à proximité de Miranda do Douro, ce dernier empiète sur le territoire portugais (↗9 Les frontières linguistiques dans l'ouest de la Péninsule ibérique).

Les articles 10 à 14 sont consacrés aux frontières linguistiques internes et externes aux aires rhétoromane et italomane. La première comprend les zones d'extension du romanche des Grisons, du ladin dolomitique et du frioulan. La seconde inclut l'italien et ses nombreux dialectes, le corse et le sarde. Étant donné que l'italien est parlé dans certaines vallées du sud des Grisons et dans le Tessin, et que le ladin dolomitique comme le frioulan sont entièrement localisés en territoire italien, les frontières linguistiques des aires rhétoromane et italomane sont traitées ensemble. Dans un article général (↗10 Les frontières linguistiques de la Rhétoromania et de l'Italomania : vue d'ensemble), Otto Winkelmann présente d'abord les frontières linguistiques du romanche des Grisons, du ladin dolomitique et du frioulan. Ensuite, il décrit les frontières linguistiques de l'italien, en accordant une attention particulière aux langues parlées dans les pays voisins de l'Italie et dont les zones d'expansion respectives empiètent sur la zone italianophone. Il s'agit du slovène, de l'allemand, du francoprovençal et de l'occitan. Outre les zones frontalières multilingues de l'Italie, on trouve de nombreux îlots alloglottes au sein du territoire italien, dans lesquels se sont maintenus l'allemand, le croate, l'albanais, l'occitan, le francoprovençal, le grec et le catalan. Ces îlots linguistiques sont présentés du nord au sud. Pour finir, ce sont les frontières linguistiques du sarde et du corse, lesquelles ne font pas l'objet d'articles propres, qui sont décrites.

Clau Solèr explore la situation linguistique des Grisons (↗11 Les frontières linguistiques du romanche). Il montre qu'aujourd'hui le romanche ne dispose plus dans les Grisons d'une aire de diffusion exclusive clairement délimitée, celle-ci ayant été progressivement « grignotée » par l'allemand. Dans l'ensemble des Grisons, le romanche se trouve en situation de diglossie et de bilinguisme avec l'allemand ou l'italien, lequel est parlé dans les quatre vallées méridionales du canton. C'est pourquoi les

frontières linguistiques du romanche des Grisons ne sont plus aujourd'hui de nature purement géographique mais davantage liées à des domaines d'emploi spécialisés et, selon la langue de l'interlocuteur, de nature psychologique.

Sylvia Thiele s'intéresse, quant à elle, aux frontières géolinguistiques du ladin dolomitique face aux dialectes allemands et italiens qui l'entourent (↗12 Les frontières linguistiques du ladin dolomitique). Après un rappel détaillé de la genèse de cette langue, elle en décrit la zone centrale autour du massif du Sella, en incluant la vallée de Cortina d'Ampezzo. Elle décrit ensuite les zones de transition avec le cadorin ainsi qu'avec les variétés de la commune d'Agordo et du Val di Fiemme. Son argumentation s'appuie sur les évolutions phonologiques congruentes ou divergentes ainsi que sur la désignation de termes isolés, empruntées à l'*Atlas linguistique du ladin dolomitique* (ALD).

La contribution suivante est de Sabine Heinemann et se consacre aux frontières linguistiques du frioulan. L'auteure y expose la situation linguistique dans la région du Frioul-Vénétie Julienne, en s'intéressant à la diffusion ainsi qu'aux statuts respectifs du frioulan, de l'italien, du vénitien, du slovène et de l'allemand. Elle distingue non seulement entre frontières horizontales et verticales, mais fait également apparaître les frontières linguistiques séparant milieu urbain et milieu rural, régions montagneuses et plaines. Selon elle, la persistance comme la disparition de frontières linguistiques dépendent également du prestige de la langue standard et des tendances à la mode (↗13 Les frontières linguistiques du frioulan).

La contribution de Gerald Bernhard traite de la frontière linguistique entre l'italien et l'allemand. L'auteur distingue les frontières linguistiques italo-germaniques primaires des frontières linguistiques secondaires. Les frontières primaires marquent la rencontre directe des deux langues ; elles résultent de la germanisation médiévale des régions alpines. Les frontières secondaires, quant à elles, se sont constituées à l'époque moderne, lorsque dans le Tyrol du Sud l'italien est devenu langue-toit de l'allemand, et qu'inversement dans les Grisons l'allemand est devenu langue-toit du romanche. Par ailleurs, l'auteur mentionne 15 îlots linguistiques germanophones en Italie du nord. Le groupe occidental de ces îlots est le reliquat des colonies Walser, alors que le groupe oriental est le résultat d'une colonisation austro-bavaroise (↗14 Les frontières linguistiques italo-germaniques).

La Romania du Sud-Est englobe le dacoroumain, communément appelé roumain, l'aroumain, le méglénoroumain et l'istroroumain. En introduction, Otto Winkelmann livre une vue d'ensemble de la situation linguistique complexe de cette région (↗15 Les frontières linguistiques de la Romania du Sud-Est : vue d'ensemble). Il y décrit tout d'abord les frontières extérieures du roumain. Suit une représentation des minorités alloglottes en territoire roumain, parmi lesquels les Hongrois sont les plus nombreux. Un paragraphe particulier est consacré à la situation linguistique en République de Moldavie, où le roumain a des frontières communes avec le russe, l'ukrainien, le bulgare et le gagaouze. Les paragraphes suivants abordent respectivement les frontières géographiques et sociales de l'aroumain, du méglénoroumain et

de l'istroroumain. Ces deux dernières langues n'ayant plus qu'un nombre restreint de locuteurs, elles risquent de disparaître.

La contribution de Wolfgang Dahmen a pour thème les frontières extérieures du dacoroumain dans les pays voisins de la Roumanie. L'auteur décrit dans un premier temps l'aire d'extension du roumain en Ukraine, en particulier en Transcarpatie, en Bucovine et dans le Boudjak. Il présente ensuite la situation du roumain en République de Moldavie et en Transnistrie, avant de finir par les îlots roumains en Bulgarie, Serbie et Hongrie. Il pointe le fait qu'en raison de frontières politiques instables, de la présence de nombreuses minorités ethniques et de siècles de transhumance, il est impossible de tracer en Europe du Sud-Est des frontières géolinguistiques précises sous forme de faisceaux d'isoglosses. On est au contraire en présence de multiples zones de contact linguistiques, de transition et de multilinguisme (↗16 Les frontières linguistiques extérieures du dacoroumain).

L'aroumain, qui s'est sans doute séparé du proroumain entre les VIII^e et X^e siècles, s'est répandu dans la région du sud du Danube par la transhumance. Il est aujourd'hui encore parlé dans six États d'Europe du Sud-Est, à savoir la Grèce, l'Albanie, la Bulgarie, la Serbie, la Roumanie et la République de Macédoine. L'élément central de la contribution d'Elton Prifti (↗17 Les frontières linguistiques de l'aroumain) est un tableau rassemblant environ 500 localités aroumaines en Europe du Sud-Est. L'auteur mentionne pour chacune d'entre elles les langues de contact, la proportion d'habitants aroumains, et indique si les frontières linguistiques de l'aroumain qui y est parlé sont temporellement et géographiquement stables ou instables. L'article se clôt sur la description, à titre d'exemple, des frontières verticales de l'aroumain en Albanie.

Dans l'article suivant, Elton Prifti décrit l'extension actuelle du méglénoroumain qui, à la fin du XIX^e siècle, était parlé dans une douzaine de villages dans la zone frontalière serbo-grecque. Aujourd'hui, le dernier millier de locuteurs du méglénoroumain sont répartis sur quatre États. La majorité d'entre eux vit directement au nord et au sud de la frontière séparant la République de Macédoine de la Grèce. Des groupes relativement importants de Méglénoroumains vivent dans la Dobroudja et dans la partie européenne de la Turquie, où ils ont migré ou été déplacés. Un petit nombre de Méglénoroumains vit en Bulgarie (↗18 Les frontières linguistiques du méglénoroumain).

La dernière partie du manuel est consacrée aux frontières linguistiques de la Nouvelle Romanie. Cette appellation désigne l'ensemble des pays extra-européens où, suite à la colonisation, des langues romanes sont devenues les langues maternelles des autochtones. Otto Winkelmann commence par livrer une vue d'ensemble de l'extension des langues française, espagnole et portugaise en Amérique, en Afrique, en Asie et en Océanie (↗19 Les frontières linguistiques de la Nouvelle Romanie : vue d'ensemble). Les articles 20 à 26 traitent des frontières linguistiques en Amérique du Nord, dans les Caraïbes et en Amérique du Sud.

Ursula Reutner se consacre à la description des frontières linguistiques en Amérique du Nord. L'article traite essentiellement de la relation du français et de l'anglais

au Canada et du bilinguisme franco-anglais. L'extension du français dans les États de la Nouvelle-Angleterre est également abordée. L'auteure opère une distinction entre frontières linguistiques géographiques, juridiques, mentales, quantitatives et qualitatives (↗20 Les frontières linguistiques franco-anglaises en Amérique du Nord).

La genèse et le tracé actuel de la frontière linguistique hispano-anglaise entre le Mexique et les États-Unis d'Amérique sont exposés de manière détaillée dans l'article de Klaus Zimmermann. Suite à l'annexion d'une grande partie du nord du Mexique par les États-Unis au milieu du XIX^e siècle, une vaste zone hispanophone est passée sous influence anglophone. Ce n'est qu'après cette annexion qu'une frontière linguistique hispano-anglaise s'est formée. Du fait d'une immigration constante de Mexicains dans le sud-ouest des États-Unis, cette frontière linguistique devient perméable en direction du nord. Cela signifie que l'espagnol pénètre de plus en plus profondément cette partie des États-Unis. Dans le courant de cette évolution, la population hispanophone devient progressivement bilingue ou se sert d'une langue hybride appelée *spanGLISH* (↗21 La frontière linguistique hispano-anglaise entre le Mexique et les États-Unis d'Amérique).

Silke Jansen décrit ensuite la frontière linguistique entre le franco-créole haïtien et l'espagnol de la République dominicaine. Elle axe sa contribution sur la description de la situation linguistique dans la zone frontalière entre la République dominicaine et Haïti. Cette zone est caractérisée par une forte immigration haïtienne et présente un bilinguisme prononcé. Tandis que les langues officielles, le français et l'espagnol, s'arrêtent à la frontière entre les deux États, le franco-créole haïtien, également pourvu du statut de langue officielle, s'étend jusque dans l'ouest de la République dominicaine, où il a l'espagnol pour langue-toit (↗22 La frontière linguistique entre l'espagnol dominicain et le créole haïtien).

Carolin Patzelt thématise, elle, la frontière linguistique franco-portugaise entre la Guyane française et le nord-est du Brésil (↗23 La frontière linguistique franco-portugaise entre la Guyane française et le Brésil). À l'exemple de deux localités situées de part et d'autre de la frontière, elle décrit la situation linguistique complexe qui y règne. Il s'agit de Saint-Georges-de-l'Oyapock côté franco-guyanais et d'Oiapoque côté brésilien, respectivement situés sur la rive gauche et droite du fleuve frontalier Oyapock. En dépit de la frontière, relativement ouverte, des contacts linguistiques intensifs et un bilinguisme marqué se sont développés. Le portugais est largement présent à Saint-Georges, alors qu'inversement le franco-créole s'est répandu à Oiapoque.

La frontière hispano-portugaise entre l'Uruguay et le Brésil est le thème traité par Adolfo Elizaincín. Une large bande frontalière du côté uruguayen de la frontière était à l'origine peuplé de lusophones, avant qu'au milieu du XIX^e siècle l'Uruguay ne décide d'y imposer également l'espagnol comme langue officielle. Dans cette bande frontalière sont aujourd'hui parlés divers dialectes de transition hispano-portugais, qui sont vus comme variétés basses de l'espagnol officiel considéré, lui, comme variété haute. Cette situation a mené à la formation de frontières linguistiques entre

groupes sociaux et domaines d'usage dans le nord et le nord-est de l'Uruguay (↗24 La frontière linguistique hispano-portugaise entre l'Uruguay et le Brésil).

Dans l'article suivant, Wolf Dietrich décrit le tracé de la frontière linguistique entre le Paraguay et le Brésil. La frontière entre les deux pays suit pour l'essentiel le cours des fleuves Paraguay, Apa et Paraná. Sur leurs deux rives sont situées plusieurs villes jumelles très commerçantes où les contacts linguistiques sont intensifs. Dans le cadre de ses recherches de terrain, Wolf Dietrich a constaté que, le long des fleuves, la frontière entre les deux langues officielles espagnol et portugais est unilatéralement perméable. Tandis que du côté brésilien de la frontière on parle exclusivement portugais, celui-ci empiète, en tant que langue commerciale, sur le territoire paraguayen, où il rencontre l'espagnol et le guarani (↗25 La frontière linguistique hispano-portugaise entre le Paraguay et le Brésil).

Pour finir, Joachim Born présente la situation linguistique dans le nord-est argentin où les provinces de Misiones et Corrientes jouxtent les États fédéraux brésiliens du Paraná, de Santa Catarina et du Rio Grande do Sul (↗26 La frontière linguistique hispano-portugaise entre l'Argentine et le Brésil). Le long de cette frontière, en particulier dans les villes jumelles situées entre Puerto Iguazú et Monte Caseros, les situations de contacts entre l'espagnol et le portugais, que l'auteur décrit de manière détaillée, sont nombreuses. La frontière linguistique y apparaît perméable, car des variétés portugaises du sud brésilien empiètent sur le territoire argentin, et des mots espagnols se sont implantés dans l'État fédéral du Rio Grande do Sul. Par ailleurs, dans la région frontalière entre l'Argentine et le Brésil, une langue hybride relativement stable baptisée *portuñol* et servant de langue-pont entre l'espagnol et le portugais s'est établie, parallèlement au bilinguisme individuel et collectif.

L'élaboration de ce manuel n'aurait pas été possible sans la collaboration précieuse de nos auteurs, envers lesquels nous exprimons notre sincère gratitude. Nous remercions également Anna Ewig et Katharina Dziuk qui, aidées par Julia Hölscher, Alexandra Degenhardt, Christine Rubbert, Friederike Endemann et Franziska Schepers, se sont occupées de la mise en page et de la correction rédactionnelle des articles.

Nous tenons à remercier Rabea Fröhlich et avant tout Christophe Schaumburg et Alain Deligne pour la traduction en français de certains articles ainsi que pour de précieuses corrections linguistiques. Nous exprimons également notre gratitude aux éditeurs de la collection *Manuals of Romance Linguistics* Günter Holtus et Fernando Sánchez-Miret pour leurs judicieux conseils. Hans Goebel, Michael Metzeltin et Wolfgang Reumuth, avec leurs commentaires pertinents sur différents articles, ont accompagné la progression de notre volume avec une critique sagace et bienveillante. Enfin, nous remercions les membres de la maison d'édition De Gruyter Ulrike Krauß, Christine Henschel et Gabrielle Cornefert pour leur collaboration constructive.

Bibliographie

- Goebel, Hans (ed.) (1998), *ALD-I: Atlant linguistisch dl ladin dolomitich y di dialec vejins, 1a pert/Atlante linguistico del ladino dolomitico e dei dialetti limitrofi, 1a parte/Sprachatlas des Dolomitenladinischen und angrenzender Dialekte*, 1. Teil, Wiesbaden, Reichert.
- Kloss, Heinz (²1978), *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen seit 1800*, Düsseldorf, Schwann.
- Mathussek, Andrea (2014), *Sprachräume und Sprachgrenzen im Untersuchungsgebiet des Sprachatlas von Mittelfranken. Traditionelle Dialektgeographie – Wahrnehmungsdialektologie – Dialektometrie*, Heidelberg, Winter.
- Meier, Harri (1941), *Die Entstehung der romanischen Sprachen und Nationen*, Frankfurt am Main, Klostermann.

Otto Winkelmann

1 Théories et méthodes de recherche

Abstract : Après une définition des termes « langue » et « frontière », nous précisons ce qu'il faut entendre par « frontière linguistique » au sens large. Suit un passage en revue des différents types de frontières linguistiques. Nous distinguons tout d'abord deux types principaux, à savoir les frontières géolinguistiques et les frontières sociolinguistiques. Les premières peuvent ensuite être subdivisées en frontières linguistiques de peuplement, naturelles et politiques. Les secondes comprennent les frontières linguistiques de groupe, de domaine et de mentalité. Nous nous intéressons ensuite aux caractéristiques de ces frontières : elles peuvent être stables ou instables, contrastées ou non, et plus ou moins perméables. Nous présentons aussi les origines possibles de la naissance, du déplacement et de la disparition des frontières linguistiques. Nous exposons ensuite les méthodes permettant d'identifier des frontières linguistiques : consultations de textes de lois, décrets et ordonnances (frontières politicolinguistiques) ; enquêtes de terrain (frontières linguistiques de peuplement et frontières géolinguistiques) ; questionnaires et observation participante (frontières sociolinguistiques). Pour terminer, sont abordés différents types de représentation graphique des frontières linguistiques.

Keywords : frontière linguistique, frontières géolinguistiques, frontières sociolinguistiques, détermination de frontières linguistiques, représentation graphique de frontières linguistiques

1 Définitions : langue – frontière – frontière linguistique

Avant de pouvoir définir le terme de frontière linguistique, il convient de préciser ce que l'on entend par le terme de langue. Comme c'est bien souvent le cas, les linguistes peinent à définir l'objet de leurs recherches et ses concepts fondamentaux, et on ne s'étonnera donc qu'il y ait plusieurs définitions du mot « langue ». Une langue n'est pas un objet concret directement observable et descriptible, tel qu'une planète, un morceau de sucre ou un papillon par exemple. Une langue est quelque chose d'abstrait qu'il faut au préalable reconstruire à partir de l'analyse d'échantillons d'expression orale et écrite, et qui est ancré dans la conscience d'une communauté humaine utilisant des moyens d'expression identiques ou similaires. Tout individu parlant sait intuitivement qu'il parle une certaine langue, et il est en règle générale en mesure de décider si quelque chose qu'il a entendu dire ou lu appartient ou non à sa langue.

Certes, une langue naturelle n'est pas un ensemble homogène. Les membres d'une communauté linguistique utilisent une multitude de variantes phonologiques,

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-002>

morphologiques, syntaxiques et lexicales, qui ne gênent que peu ou pas la compréhension mutuelle. Les variantes co-occurentes qui, accompagnées de nombreuses caractéristiques invariantes, sont ancrées dans la conscience linguistique d'une communauté, constituent les variétés d'une langue (cf. Winkelmann 1989, 54). Parmi les principales variétés, qui peuvent par ailleurs faire l'objet d'une évaluation sociale de la part des locuteurs, on trouve les variétés diatopiques (ou dialectes), les variétés diastratiques (ou sociolectes) et les variétés diaphasiques (ou registres). Il existe aussi des variétés liées à l'âge ou au sexe.

La question de savoir s'il faut accorder le statut de langue à la totalité des moyens d'expression d'une communauté humaine fait l'objet d'un débat parmi les linguistes. Ainsi, la délimitation entre un dialecte et une langue peut parfois poser problème. Vu que, lorsqu'ils s'expriment en dialecte, les habitants de la localité de Wincheringen, située sur la rive droite de la Moselle, peuvent aisément s'entretenir avec les habitants de la commune de Wormeldingen, située sur la rive gauche, en territoire luxembourgeois, il faut se demander si le lëtzebuergesch est une langue à part entière ou simplement un dialecte francique mosellan de l'allemand. La réponse diffère selon que l'on opte pour une approche dialectologique ou sociolinguistique. Gyula Décsy considère le sarde, l'occitan et le catalan non pas comme des langues mais comme des dialectes de l'italien, du français et de l'espagnol parce que selon lui, ils ne constituent pas des communautés de locuteurs correspondant à une réalité sociale (cf. Décsy 1973, 2). Pour Hans Goebel, le francoprovençal n'est pas une langue au sens social et historique, mais un géotype, c'est-à-dire le résultat d'une réflexion de classification linguistique sans existence sociopsychologique réelle dans les têtes des locuteurs.¹ À l'inverse, personne ne conteste au basque son statut de langue.

Heinz Kloss propose une issue à ce dilemme définitoire, grâce à sa distinction entre langues par distance et langues par élaboration dans son ouvrage *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen seit 1800*. Selon lui, les langues par distance ne sont considérées comme des langues propres qu'en raison de leur écart linguistique par rapport à toutes les autres langues vivantes, même en l'absence de toute trace écrite (cf. Kloss 1978, 25). Les langues par élaboration sont des formes linguistiques devenues des « outils spécialisés » (cf. loc. cit.) au moyen d'une politique linguistique ciblée et systématique. Ainsi, les langues par distance sont caractérisées par leur statut linguistique particulier, alors que les langues par élaboration le sont par leur émancipation sociologique. Cette distinction a été fondamentale pour la conception du présent manuel.

Une frontière est une ligne visible ou imaginée séparant deux surfaces. En règle générale, son tracé est précisément défini, et, dans le cas de frontières nationales, cantonales ou foncières, signalé par des barrières, bornes, poteaux, grilles ou murs. Les frontières expriment la volonté de faire valoir des droits sur des territoires (cf.

¹ Lettre du 18.11.2015.

Hörandner 1993, 32). Une frontière politique constitue une fin marquée de la souveraineté fiscale et juridique (cf. Hörandner 1993, 32). Souvent, mais sans que cela soit systématique, une frontière politique marque aussi la fin de la zone de « validité » d'une langue officielle. Les frontières peuvent prendre des formes très diverses : ainsi, la frontière entre la Lorraine et la Sarre est-elle une frontière ouverte ou « molle », aisément franchissable, tandis que le Mur de Berlin était une frontière dure, presque infranchissable. Ainsi, les frontières peuvent-elles être plus ou moins perméables. En ethnologie, on appelle l'extension géographique d'un phénomène extension horizontale ; dans le cas d'une extension de nature sociale, on parle d'extension verticale. Selon cette distinction, en ce qui concerne la délimitation des différents phénomènes, nous nous trouvons alternativement confrontés à des frontières horizontales ou verticales (cf. Hörandner 1993, 28s.). Cette distinction va être utile en ce qui concerne la propagation des langues.

On ne saurait appliquer le terme de frontière à une langue qu'au sens figuré, vu que les langues, à proprement parler, ne sont pas des surfaces physiques délimitables. Ce que la géographie humaine peut cependant identifier, ce sont les frontières des zones d'habitation d'une communauté employant une langue donnée. Que l'on consulte à ce sujet la thèse sociogéographique de Frauke Kraas (1992), qui décrit de manière exemplaire l'évolution territoriale de la population romanche dans le canton des Grisons. Les frontières linguistiques se constituent partout où les zones d'habitation de communautés humaines de langue différente entrent en contact. Gyula Décsy emploie une formulation analogue, qualifiant les frontières linguistiques de lignes de contact séparant deux langues voisines (Décsy 1973, 154). La réalité linguistique est cependant plus complexe. Premièrement, de chaque côté de nombreuses frontières linguistiques, il existe des zones de transition plus ou moins larges qui font qu'il est difficile d'en fixer le tracé. Deuxièmement, dans les territoires à population multiethnique et multilingue, il est généralement impossible de tracer des frontières géographiques précises. Troisièmement, il y a nombre de communautés linguistiques présentant un bi- ou multilinguisme individuel ou collectif. Si l'on veut que la notion de frontière linguistique puisse malgré tout conserver tout son sens dans les cas cités, il faut l'élargir au-delà de la seule perspective géographique à la dimension sociale. C'est pourquoi nous proposons la définition provisoire que voici : il y a frontière linguistique partout où, pour diverses raisons, l'emploi d'une langue cesse et celui d'une autre commence.

Dans le chapitre qui suit, nous donnerons une vue d'ensemble des principaux types de frontières linguistiques conformément à cette définition, avant d'énoncer les raisons de la naissance, du déplacement et de la disparition de ces frontières. Les deux derniers chapitres de cet article sont consacrés aux méthodes d'identification de frontières linguistiques ainsi qu'à la question de leur représentation graphique.

2 Types de frontières linguistiques

En parcourant les ouvrages spécialisés, on est confronté à différentes classifications des frontières linguistiques. La plus courante est celle qui opère une distinction entre frontières linguistiques géographiques et frontières linguistiques sociales. Les premières circonscrivent la zone d'emploi d'une langue. Elles délimitent un territoire et sont généralement identiques aux contours de la zone d'habitation de la communauté qui emploie la langue en question. Les limites de la zone d'emploi d'une langue peuvent être constituées par les zones d'habitation de communautés parlant une autre langue, des barrières géographiques ou des déterminations politiques. Étant donné que ces dernières sont particulièrement importantes, il convient de les traiter séparément. Les frontières sociolinguistiques délimitent quant à elles l'emploi d'une langue par des groupes sociaux, et circonscrivent donc des espaces sociaux.

Par ailleurs, on distingue souvent les frontières linguistiques extérieures et intérieures. Les frontières linguistiques extérieures² marquent la zone d'extension territoriale maximale continue d'une langue. Elles correspondent le plus souvent aux frontières géolinguistiques. Lorsqu'à l'intérieur de la zone d'extension d'une langue d'autres langues sont utilisées, on peut parler de frontières linguistiques intérieures (cf. Winkelmann 2017, 199s.). Celles-ci peuvent être déterminées géographiquement – auquel cas il s'agit d'îlots linguistiques –, ou bien se référer à des espaces sociaux.

Dans les zones bilingues se produisent fréquemment des situations de diglossie, c'est-à-dire qu'au sein d'une communauté, deux langues remplissent des fonctions différentes. L'emploi d'une langue peut être limité à un ou plusieurs domaines. Il existe de nombreuses régions où une langue L1 est pratiquée en famille, dans le voisinage ou entre amis, tandis qu'une langue L2 est employée à l'écrit, dans les contacts avec l'administration ou lors des achats dans les grandes villes. On parle alors de frontières linguistiques de domaines. On peut parler de frontières psycholinguistiques lorsque quelqu'un passe de sa langue maternelle à la langue de ses interlocuteurs par politesse ou par égard. Dans ce qui suit, nous passons en revue les principaux types de frontières géo- et sociolinguistiques, dont certaines ne sont pas très nettes et peuvent se recouper.

2.1 Les frontières géolinguistiques

Les frontières géolinguistiques sont horizontales. Elles entourent une zone géographiquement délimitable dont l'étendue est en premier lieu déterminée par des critères de

² Nous parlons ici des frontières extérieures de l'occitan et du francoprovençal. Pour des raisons de place, les îlots linguistiques hors de la zone linguistique principale – par exemple les occitanophones à Paris – ne sont pas prises en compte.

peuplement. Les frontières linguistiques de peuplement peuvent être causées ou renforcées par le cadre naturel. Elles peuvent également être d'origine politique. Ces deux facteurs sont possibles mais non nécessaires.

2.1.1 Les frontières linguistiques de peuplement

Les frontières linguistiques sont étroitement liées aux zones d'implantation des communautés parlant une langue donnée. Lorsqu'une communauté linguistique jouxte un territoire inhabité, désert, jungle ou plateau montagneux difficilement accessible, la limite de sa zone d'habitation, en même temps frontière linguistique, est sans importance du point de vue géolinguistique. Selon Gyula Décsy, les communautés linguistiques préhistoriques étaient séparées non pas par des frontières linguistiques mais par de vastes espaces inhabités, de sorte qu'il ne pouvait y avoir de contacts linguistiques entre elles. C'est pourquoi il pense que les langues européennes originelles se sont développées durant des dizaines de milliers d'années dans un total isolement (Décsy 1973, 154).

La recherche en matière de frontières linguistiques devient pertinente dès lors qu'il y a contact entre deux communautés linguistiques distinctes, par exemple suite à un accroissement de population ou une migration. Peter Cichon (2005, 189) dresse le constat suivant : « Ohne den Kontakt mit anderen Sprachen kann es also keine Sprachgrenzen geben, ohne sie können wir uns nicht in unserer sprachlichen Spezifik wahrnehmen » ('Sans contact avec d'autres langues, il ne peut y avoir de frontières linguistiques, sans elles nous ne pouvons prendre conscience de notre spécificité linguistique'). Ainsi, une frontière linguistique naît de la rencontre au niveau de l'habitat avec quelqu'un parlant une autre langue (Décsy 1973, 154). Le long de cette frontière ou dans la zone frontalière, on peut observer des processus linguistiques, lesquels deviennent des objets de la recherche linguistique sur le terrain. Le tracé de la frontière linguistique franco-allemande dans l'est de la Lorraine montre clairement que ce sont en premier lieu les zones d'habitation de communautés linguistiques qui sont responsables des frontières linguistiques. Maurice Toussaint, qui a décrit minutieusement le tracé de cette frontière dans son ouvrage intitulé *La frontière linguistique en Lorraine*, paru en 1955, en arrive à la conclusion suivante (Toussaint 1955, 14) : « Tandis qu'à l'est des Vosges, la province d'Alsace forme une entité géographique nettement circonscrite, en Lorraine, au contraire, la délimitation linguistique n'est marquée ni par des accidents de terrain, ni par des cours d'eau, ni par des nappes forestières ».

Selon Gaston May (1919, 38), la « frange irrégulière » de la frontière linguistique franco-allemande en Lorraine ne peut s'expliquer que par « les points d'arrêt de l'invasion franque dans la région gallo-romaine entre Vosges et Moselle » (cité dans Toussaint 1955, 14, note 3).

Particulièrement intéressants sont les processus que l'on peut observer le long de frontières linguistiques lorsqu'une des deux communautés linguistiques impliquées

est mobile, et étend son habitat et en même temps sa langue sur le territoire de l'autre par des moyens pacifiques ou belliqueux. Alors, soit de nouvelles frontières linguistiques peuvent voir le jour, soit des frontières existantes peuvent se déplacer ou disparaître totalement. Les communautés nomades ou semi-nomades emportent leurs frontières linguistiques avec elles. C'est par exemple le cas des Aroumains, dispersés dans toute l'Europe du Sud-Est, qui, des siècles durant, ont mené une existence de bergers itinérants (↗17 Les frontières linguistiques de l'aroumain). Cela vaut également pour les migrations du haut Moyen Âge ainsi que pour l'actuelle vague migratoire à destination de l'Europe, qui, dans certains États, a mené à la formation de sociétés parallèles disposant d'infrastructures linguistiques, religieuses, économiques et parfois même juridiques propres.

2.1.2 Les frontières linguistiques naturelles

Les barrières géographiques telles que des massifs montagneux élevés, de profondes vallées, de larges fleuves, des zones marécageuses inaccessibles, d'épaisses forêts ou la mer peuvent limiter la zone d'habitation d'une communauté, et du même coup la zone d'extension d'une langue. De tous temps, un relatif isolement géographique a contribué à la naissance de nouvelles langues et à leur survie. Le gascon du Val d'Aran n'aurait pu résister à la poussée du catalan, du castillan et du français si, jusque dans un passé récent, il n'avait été enclavé par les Pyrénées vers le sud et par les gorges du Puente del Rey/Pont du Roi vers le nord. Si l'aranais est menacé aujourd'hui, c'est en partie dû au fait que la vallée est devenue aisément accessible par la route, grâce au tunnel routier de Vielha et à l'excellente route menant à Lérida/Lleida.

Il convient toutefois de relativiser l'influence des barrières géographiques sur le plan linguistique. D'une part, la Tisza et le Danube ont longtemps constitué des frontières linguistiques naturelles entre la Roumanie et l'Ukraine et entre la Roumanie et la Bulgarie, vu qu'il n'y avait pas de ponts traversant ces deux fleuves (↗16 Les frontières linguistiques extérieures du dacoroumain). D'autre part, les fleuves sont d'importantes voies de circulation et de commerce, pouvant ainsi servir de trait d'union entre des communautés linguistiques voisines. C'est le cas jusqu'à aujourd'hui dans les territoires recouverts de jungles, comme par exemple dans le bassin de l'Amazone ou le long du cours inférieur de l'Oyapock, entre le Brésil et la Guyane française (↗23 La frontière linguistique franco-portugaise entre la Guyane française et le Brésil).

Tandis que le romanche ne dépasse pas le col de la Maloja en direction du sud, les Walser parlant l'alémanique supérieur ne se laissèrent pas décourager par la haute montagne lors de l'établissement de leurs lieux d'habitation dans les Alpes occidentales (↗14 Les frontières linguistiques italo-germaniques), et on sait que le roumain est parlé des deux côtés des Carpates du Sud-Est. Alors que l'usage du français est limité au sud par les Pyrénées, le catalan franchit les Pyrénées orientales en direction du

nord, jusque dans le Roussillon/Rosselló, et le francoprovençal, dont le cœur historique est situé à Lyon et ses environs, s'est également maintenu à l'est des Alpes occidentales, dans la Vallée d'Aoste (→5 Les frontières linguistiques extérieures du francoprovençal).

Ainsi, la réponse à la question de savoir si les frontières géographiques génèrent effectivement des frontières linguistiques dépend du peuplement de la zone concernée et de l'intensité de la communication par-delà ces frontières géographiques. Reinhard Schneider va jusqu'à affirmer qu'à proprement parler il n'existe pas de frontières naturelles, tout au plus des frontières « favorisées par la nature », car les frontières naturelles, elles aussi, doivent être qualifiées de telles (cf. Schneider 1993, 54). Avec ce constat, on s'engage sur le terrain des frontières politicolinguistiques.

2.1.3 Les frontières politicolinguistiques

Lorsque l'emploi d'une langue s'arrête à la frontière d'un État, d'une région ou d'une circonscription administrative, on est en présence d'une frontière linguistique politiquement motivée ou décrétée par une autorité administrative. C'est ainsi par exemple que dans l'est de la France, la zone d'extension du français s'arrête à la frontière franco-allemande. En Belgique, il existe une frontière linguistique politiquement fixée qui traverse le pays d'est en ouest et sépare la région néerlandophone des Flandres de la Wallonie francophone. Dans certains cantons suisses, la frontière linguistique coïncide avec la frontière cantonale : la frontière des langues officielles allemand et italien est identique à la frontière entre les cantons d'Uri et du Tessin/Ticino. Les trois cantons de Berne/Bern, Fribourg/Freiburg, et du Valais/Wallis sont coupés en deux par la frontière linguistique franco-allemande. Un certain nombre de communes suisses ont fait usage de la possibilité qu'elles ont de déterminer sur leur territoire une langue officielle autre que celle des communes environnantes, comme c'est le cas d'Ederswiler, la seule commune germanophone dans le canton suisse francophone du Jura.

Il faut avoir conscience du fait que les frontières politiques sont souvent le fruit du hasard, découlant d'étapes historiques antérieures, résultant de guerres ou œuvre de diplomates. Comme le constatent à juste titre, Guichonnet/Raffestin (1974, 84), elles sont en règle générale « un compromis entre les exigences rivales et souvent contradictoires de l'histoire, de l'ethnographie, de la géographie et de l'économie ». C'est ainsi que le tracé des frontières suisses par exemple est la résultante de nombre de hasards historiques, ce qui apparaît aussi bien autour de Schaffhouse/Schaffhausen qu'au sud du Tessin, au bord du lac Majeur/Lago Maggiore et du lac de Lugano, tous deux partagés par la frontière entre la Suisse et l'Italie. Il est rare que les frontières politiques tiennent compte des réalités linguistiques et ethnolinguistiques. Les exemples les plus brutaux en sont les frontières de nombreux États africains arbitrairement fixées à la fin du XIX^e siècle par les puissances coloniales. Il s'agit là le plus souvent de ce que l'on appelle des frontières géodesiques, c'est-à-dire cheveu-

chant ou suivant le tracé d'un parallèle ou d'un méridien. C'est une ligne de ce type, tracée à la règle, qui sépare le sud-ouest des États-Unis du nord-ouest du Mexique entre Tijuana et El Paso, faisant office de frontière politique entre les langues officielles, l'anglais et l'espagnol (↗21 La frontière linguistique hispano-anglaise entre le Mexique et les États-Unis d'Amérique).

2.2 Les frontières sociolinguistiques

On est en présence de frontières sociolinguistiques lorsque des groupes sociaux emploient des langues différentes en une seule et même région. Ces frontières sociolinguistiques peuvent être spécifiques à un groupe, à un domaine ou encore psychologiques. Les différents types de frontières sociolinguistiques peuvent se manifester séparément ou en même temps.

2.2.1 Les frontières linguistiques de groupe

Lorsque des couches sociales ou groupes d'une communauté linguistique changent consciemment de langue, des frontières sociolinguistiques apparaissent. Cela s'est produit dans l'espace occitanophone durant le XVII^e siècle quand la noblesse puis la haute bourgeoisie ont opté pour l'emploi du français, tandis que les autres couches sociales continuèrent de parler l'occitan (↗6 Les frontières linguistiques extérieures de l'occitan). Une évolution similaire se produit dans les Flandres, où les couches sociales privilégiées adoptèrent le français (↗3 La frontière linguistique franco-néerlandaise), pendant que le reste de la population continua de parler le flamand. Une frontière linguistique de groupe peut aussi se former quand un groupe social donné s'isole du reste de la société. Dans ce cas, la langue sert à se démarquer de son environnement et à renforcer l'identité au sein du groupe. C'est le phénomène que l'on observe chez les groupes de migrants et les minorités religieuses.

Les groupes sociaux qui se démarquent linguistiquement d'autres groupes peuvent être de tailles diverses. Ils peuvent comprendre une couche sociale clairement identifiée telle que l'aristocratie, le clergé, la haute bourgeoisie, les artisans ou les agriculteurs. Ils peuvent également être localisés géographiquement, comme par exemple les citadins et les ruraux. Ainsi, Sabine Heinemann a par exemple constaté que dans le Frioul, le frioulan était bien ancré parmi les ruraux, alors que les citadins y préfèrent le vénitien ou sont passés à l'italien standard (↗13 Les frontières linguistiques du frioulan).

Une frontière linguistique peut même passer à travers une famille, par exemple lorsqu'entre eux les parents emploient uniquement la langue L1, les enfants uniquement la langue L2, et que parents et enfants communiquent en L2. Ici, la frontière linguistique sépare les générations. On peut ainsi parler de frontière linguistique

générationnelle, qui constitue un cas particulier de frontière sociolinguistique. C'est par exemple celle que l'on observe au sein des familles aroumaines vivant en Albanie, dans lesquelles les parents communiquent exclusivement en aroumain entre eux, tandis que leurs enfants préfèrent se parler en albanais (717 Les frontières linguistiques de l'aroumain).

2.2.2 Les frontières linguistiques de domaine

L'emploi d'une langue peut se limiter également à des domaines précis. Les Alsaciens et Lorrains ayant grandi dans un environnement germanophone parlent généralement l'allemand dialectal en famille, entre amis, entre voisins ou quand ils vont faire leurs achats au marché ou au magasin du village. En présence d'inconnus, à la poste, à la banque ou pour les démarches administratives, ils passent en revanche au français. On est là en présence d'une frontière linguistique de domaine. Bufe (1991, 93) cite un exemple curieux de « conversation double » d'un Lorrain devant un guichet de banque :

« Avec les gens du pays, on parle dialecte. Hm, mais, comme tout ce qui est service public, on a *des gens de l'intérieur*. Et en ce moment, par exemple ..., ils ont l'accent de Marseille [...]. Il ne reste qu'à s'exprimer en français, ils ne comprennent pas (oui). Ce qui n'empêche pas qu'il y ait des *conversations doubles* (ah). Vous avez au guichet le Marseillais, vous réglez votre affaire et puis derrière quelqu'un que vous connaissez (hm, hm) : *Salut, wie geht's ?* (rire) Und dann kommen die ..., les nouvelles du, euh, canton, du village, on les échange en dialecte tout en parlant français avec celui qui est au guichet » (en italiques dans l'original).

Le même phénomène s'observe chez les Aranais, lesquels s'expriment exclusivement en aranais avec leur famille et leurs voisins proches, mais passent au castillan ou au catalan au supermarché, à la banque ou à la poste. On trouve un cas extrême de frontière linguistique de domaine au Luxembourg. Au tribunal, les plaidoyers sont généralement tenus en français, les jugements et comptes-rendus rédigés en allemand et les auditions/interrogatoires d'autochtones ont lieu en luxembourgeois (cf. Décisy 1973, 139). Dans les Grisons, au XVIII^e siècle, l'allemand s'est répandu comme langue de culture. Là aussi, on peut, en se référant au secteur de la culture, parler d'une frontière linguistique de domaine entre le romanche et l'allemand.

2.2.3 Les frontières psycholinguistiques

Il peut aussi y avoir une frontière linguistique entre autochtones et étrangers. Ceux qui ont l'aranais pour langue maternelle s'entretiennent toujours en aranais. Cependant, dès lors qu'un étranger non aranophone se joint à la conversation, les Aranais présents passent généralement à la langue de ce dernier, pour autant qu'il parle le

castillan, le catalan ou le français. En présence de germanophones, les locuteurs ayant le romanche comme langue maternelle passent par politesse à l'allemand (↗11 Les frontières linguistiques du romanche). Frauke Kraas constate elle aussi une adaptation du comportement des locuteurs du romanche en fonction de leur interlocuteur (Kraas 1992, 278, note 41) :³ « Ist dieser dem Sprecher bekannt oder nicht ? In letzterem Fall spricht man von vornherein zumeist Deutsch. Ist ein Deutschsprachiger anwesend ? Auch dann wird Deutsch gesprochen, denn in einer kleinen Gemeinschaft wie der familiären oder dörflichen ist es nicht möglich, die romanisch-unkundigen Anderssprachigen auszuschließen ».

Lorsqu'un locuteur choisit la langue de son interlocuteur, laquelle n'est pas sa langue maternelle, on peut parler de frontière psycholinguistique.

Quand il est question de frontières psycholinguistiques, les différences de prestige des différentes langues jouent également un rôle. Les langues standard jouissent généralement d'un plus grand prestige que les langues régionales ou minoritaires. Sabine Heinemann voit dans le Frioul une hiérarchisation linguistique plaçant au sommet de l'échelle de prestige l'italien, suivi du vénitien, du frioulan et enfin de l'allemand ou du slovène. Il convient également de ne pas sous-estimer les phénomènes de mode. Ainsi, l'auteure indique dans sa contribution qu'à contre-courant de la tendance générale à adopter l'italien standard, le frioulan est récemment redevenu très à la mode à Udine (↗13 Les frontières linguistiques du frioulan).

2.3 Les caractéristiques des frontières linguistiques

Selon l'ampleur des différences entre les langues qui se rencontrent aux frontières linguistiques, on peut parler de frontières linguistiques à faible contraste et de frontières linguistiques à fort contraste. Chaque frontière linguistique pouvant être franchie grâce aux traducteurs et interprètes, il n'existe pas de frontière linguistique infranchissable. Il n'en est pas moins pertinent de les différencier selon leur degré de perméabilité. Les frontières linguistiques peuvent être spatialement stables ou instables. Elles sont stables dans le cas où des populations sédentaires résident des deux côtés, et instables si elles sont parlées par des populations transhumantes ou nomades. Les frontières linguistiques peuvent également être stables ou instables sur le plan temporel (↗17 Les frontières linguistiques de l'aroumain). Cela ne peut être déterminé qu'au moyen d'une analyse diachronique, qui dépasserait le cadre de ce manuel.

En ce qui concerne la compréhension au-delà des frontières linguistiques, Décsy (1973, 155) distingue les frontières linguistiques très peu contrastées, peu contrastées

3 'Est-il connu du locuteur ou pas ? Dans ce dernier cas, on parle dès le début allemand. Un germanophone est-il présent ? Dans ce cas, on parle également allemand, vu que dans une petite communauté familiale ou de village, il n'est pas possible d'exclure ceux qui ne maîtrisent pas le romanche' (traduction O.W.).

et très contrastées. Dans le cas de frontières linguistiques très peu contrastées, il y a une grande intercompréhension entre les langues concernées, comme par exemple entre le russe et le biélorusse, ou le bulgare et le macédonien. Du fait que les langues romanes se sont différenciées plus tôt que les langues slaves, il n'existe plus de frontières linguistiques très peu contrastées entre les premières. Le russe et le polonais, l'allemand et le néerlandais, le catalan et l'espagnol ou le portugais et l'espagnol sont séparés par des frontières linguistiques peu contrastées. À l'opposé, l'italien et le slovène ou l'espagnol et le basque sont des langues séparées par des frontières linguistiques très contrastées, sans intercompréhension.

On peut, par ailleurs, classer les frontières linguistiques selon leur perméabilité. Décsy (1973, 155) les classe en trois catégories, selon qu'elles sont faiblement, moyennement ou hautement perméables. Les frontières linguistiques faiblement perméables sont relativement stables, alors que celles qui sont hautement perméables tendent à s'effacer. Les frontières linguistiques peuvent être perméables dans les deux sens ou seulement à sens unique. Lorsque dans une aire linguistique on parle les langues L1 et L2, tandis que dans l'aire linguistique voisine seule L2 est employée, alors la frontière linguistique est perméable à sens unique.

Prenons deux exemples : selon la situation communicative, les Aranais passent souvent au castillan, alors que les locuteurs hispanophones n'utilisent pratiquement jamais l'aranais. Ainsi, la frontière linguistique entre le castillan et l'aranais est perméable à sens unique, en direction de l'aranais. On trouve aussi une telle frontière linguistique unidirectionnelle à Herbesthal, village situé dans l'est de la Belgique et appartenant à la communauté germanophone de Belgique. À Herbesthal, on parle majoritairement l'allemand ; à côté, il existe une minorité francophone. La commune de Welkenraedt n'est séparée d'Herbesthal que par une rue, la Rue Mitoyenne. Welkenraedt fait partie de la communauté francophone de Belgique. Le français pénètre dans Herbesthal, mais l'allemand n'est généralement pas utilisé à Welkenraedt (↗4 La frontière linguistique franco-allemande).

Il existe une frontière linguistique perméable dans les deux sens entre les communes de Saint-Georges-de-l'Oyapock en Guyane et Oiapoque dans le nord-est du Brésil (↗23 La frontière linguistique franco-portugaise entre la Guyane française et le Brésil). Les deux communes sont situées respectivement sur les rives gauche et droite du fleuve Oyapock. Le portugais brésilien est également parlé à Saint-Georges, et inversement, le français ou créole français est aussi utilisé à Oiapoque. L'espagnol et le portugais s'interpénètrent dans certaines localités frontalières boliviennes, paraguayennes, argentines et uruguayennes et leurs localités « jumelles » situées du côté brésilien (↗25 La frontière linguistique hispano-portugaise entre le Paraguay et le Brésil, ↗26 La frontière linguistique hispano-portugaise entre l'Argentine et le Brésil).

Les aires linguistiques et ainsi les frontières linguistiques, elles aussi, peuvent se recouper, comme l'illustrent les exemples de l'Alsace et du Tyrol du Sud. En Alsace, ce sont les aires linguistiques de l'allemand et du français qui se recouper. Dans le Tyrol du Sud, ce sont les aires linguistiques de l'italien et de l'allemand qui empiètent

l'une sur l'autre. Dans les deux cas, une langue pénètre dans l'aire d'une autre, qui est alors sa langue-toit. Étant donné qu'en Alsace et dans le Tyrol du Sud l'allemand est en contact avec l'aire germanophone, Décsy (1973, 30), parle dans ces cas de « Grenzgebieten-Minoritäten » ('minorités frontalières'). À l'opposé, lorsqu'une langue est coupée de son aire principale, il parle de « Inselminoritäten » ('minorités insulaires'). C'est par exemple le cas pour les îlots germanophones dans le nord de l'Italie, au Brésil et en Europe de l'Est.

Les frontières linguistiques sont de largeurs différentes. Elles peuvent être très étroites et constituer une nette délimitation, comme par exemple la frontière séparant l'allemand du polonais ; mais elles peuvent aussi avoir la forme d'une bande frontalière plus ou moins large dans laquelle sont parlées des variétés intermédiaires constituées par le mélange de caractéristiques des deux langues en contact. Des exemples de ce genre de zones frontalières et de transition sont l'occitan et la langue d'oïl dans ce qu'on appelle le Croissant, le catalan et l'aragonais dans la Ribagorce, le galicien et l'asturo-léonais entre les fleuves Eo et Navia ou le portugais et l'espagnol dans le nord-est de l'Uruguay.

La description de frontières linguistiques peut se faire aussi bien à partir d'une macroperspective que d'une microperspective. La première s'intéresse à l'ensemble de la communauté linguistique, tandis que la seconde observe le comportement linguistique des individus au sein de la communauté linguistique concernée. Si l'on compare les types de frontières linguistiques différenciées ci-dessus en les évaluant sur le plan de leurs effets respectifs, on en arrive à la conclusion que les frontières linguistiques forment une sorte de millefeuille. Au-delà des frontières politicolinguistiques déterminant la zone d'emploi d'une langue officielle, il peut y avoir continuité de peuplement, migration ou relations communicatives de toute sorte. Au-dessous de ces frontières politicolinguistiques, on trouve les frontières sociolinguistiques, comme l'exemplifient le français et l'allemand en Alsace. L'Alsace entière est située sur le territoire français, où le français est langue officielle et forme une frontière politicolinguistique. Une partie des membres de la population alsacienne parle l'alsacien entre eux ; il s'agit là d'une frontière linguistique de groupe. En dessous se trouvent des frontières linguistiques de domaine, qui se manifestent par exemple lorsque des locuteurs de l'alsacien font une démarche administrative et sont alors forcés de parler français.

3 Naissance, déplacement et disparition des frontières linguistiques

Étant liées à la mobilité des populations, les frontières linguistiques sont fondamentalement des phénomènes dynamiques. Le plus souvent, les variations de frontières linguistiques n'apparaissent qu'après un temps assez long, environ après une à deux

générations. Les principales causes de la naissance, le déplacement ou la disparition de frontières linguistiques sont la migration, la colonisation et l'assimilation.

3.1 La naissance de frontières linguistiques

Les frontières géolinguistiques peuvent naître suite à la scission d'une communauté linguistique originelle relativement homogène. L'interruption de la continuité de peuplement peut être causée par la constitution de frontières politiques et/ou religieuses et renforcée par des données géographiques. Ces facteurs font qu'au sein des parties de la communauté linguistique séparées l'une de l'autre, les variations linguistiques, qui existent dans toute communauté linguistique, ne sont plus compensées mais continuent à se développer de manière autonome. Ainsi se forment au fil du temps différentes variétés de la langue originelle, lesquelles, à partir du moment où l'écart entre les variétés est devenu suffisamment grand et si les communautés linguistiques le souhaitent, évoluent jusqu'à devenir des langues par distance ou par élaboration. Après la chute de l'Empire romain, l'unité relative du latin s'est fracturée. Dans les nouvelles entités géopolitiques qui ont alors émergé, les variations linguistiques se sont renforcées, menant à une évolution hétérogène qui a finalement débouché sur la formation des différentes langues romanes au cours du Moyen Âge. Ainsi sont nés dans le nord de la Péninsule ibérique les cinq idiomes ibéroromans que sont le galicien, l'asturo-léonais, le castillan, l'aragonais et le catalan. Leur naissance a été favorisée par la Cordillère Cantabrique et les Pyrénées, deux massifs montagneux restés difficilement accessibles jusqu'au début de l'ère moderne (→ Les frontières linguistiques dans l'ouest de la Péninsule ibérique).

La migration de communautés linguistiques peut avoir lieu pacifiquement ou sous la contrainte. Dans les territoires par eux conquis, les Romains fondèrent des colonies qui furent d'abord des corps étrangers et créèrent de nouvelles frontières linguistiques, mais celles-ci disparurent au cours du temps par assimilation des populations locales. À partir du XIII^e siècle, des groupes isolés de Walser quittèrent le Haut-Valais et s'implantèrent dans les Alpes occidentales, en particulier dans les Grisons, le Tessin, le nord-ouest de l'Italie et la Vallée d'Aoste. Ceci mena à la constitution d'îlots linguistiques allemands, ou plus exactement alémaniques supérieurs, au sein des aires linguistiques romanche, italienne et francoprovençale (cf. Kraas 1992, 136–141).

Plusieurs vagues migratoires successives menèrent à la naissance de la frontière linguistique germano-danoise. La continuité linguistique et de peuplement originelle entre l'aire bas-allemande et le Jutland a été rompue suite à la migration des Angles et des Jutes en direction de la Grande-Bretagne. Les espaces qui se sont ainsi libérés ont ensuite été occupés par des Danois venus du sud de la Scandinavie (cf. Euler 2002, 27). C'est de façon similaire que se sont constituées les actuelles frontières entre le portugais, l'espagnol et le catalan : après que des armées chrétiennes eurent repris la

Péninsule ibérique aux Maures, les territoires dévastés par la guerre firent l'objet d'un nouveau partage entre colons galiciens, castillans et catalans (78 Les frontières linguistiques dans l'est de la Péninsule ibérique ; 79 Les frontières linguistiques dans l'ouest de la Péninsule ibérique).

Lorsque des populations alloglottes voisines immigrent dans une zone linguistique relativement homogène, dans un premier temps, deux aires linguistiques se chevauchent, et les frontières géolinguistiques, ou plus exactement les frontières linguistiques de peuplement s'effacent. Elles sont remplacées par des frontières sociolinguistiques. La population autochtone et la population immigrée vont d'abord conserver leurs propres langues, de sorte qu'apparaissent des frontières linguistiques de groupe. Au fil du temps, une partie des locuteurs autochtones et/ou immigrés devient bilingue, et le choix de la langue employée se fait en fonction des situations et des interlocuteurs. Ainsi se constituent des frontières linguistiques de domaine et/ou psycholinguistiques. Cela s'observe encore aujourd'hui dans le Val d'Aran, qui a connu une immigration massive de travailleurs castillanophones accompagnés de leurs familles au début des années 1950 (cf. Winkelmann 1989, 91s.).

3.2 Le déplacement des frontières linguistiques

Un déplacement de frontières linguistiques de peuplement peut se produire quand l'immigration de locuteurs d'une autre communauté linguistique finit par repousser une communauté linguistique autochtone. Ainsi, l'immigration d'Alamans dans la région alpine par exemple a massivement repoussé le romanche, qui s'étendait à l'origine jusqu'au sud-est du lac de Constance et sur une partie des cantons suisses de Saint-Gall et Glaris. À partir du sud, c'est l'italien qui s'est répandu dans les vallées du sud des Grisons. Aujourd'hui, le romanche est repoussé encore davantage par l'installation de Suisses germanophones en particulier dans la vallée du Rhin Postérieur et dans la Haute-Engadine (cf. Kraas 1992).

À côté de ce type de déplacement de frontières linguistiques de peuplement sur un large front, il existe une autre cause possible pour le déplacement de frontières linguistiques. Les frontières géolinguistiques peuvent également être franchies ponctuellement lorsqu'une langue étrangère s'installe au sein d'une couche sociale de la langue autochtone, à partir de laquelle elle se répand ensuite. C'est ainsi que naissent des frontières sociolinguistiques. Auguste Brun a décrit avec précision de quelle manière le français a pénétré ponctuellement dans la zone linguistique occitane, d'abord parmi l'aristocratie puis dans la haute bourgeoisie, et finalement dans les villes (cf. Brun 1923).

Les États essaient souvent d'étendre leurs frontières politiques et de les faire correspondre aux frontières géographiques afin de les légitimer ainsi (cf. Metzeltin 2005, 178). Un exemple particulièrement marquant en est la politique de Louis XIV, qui s'efforça avec succès d'atteindre le Rhin à l'est de la France et les Pyrénées au sud.

Pour l'Italie, atteindre le col du Brenner et intégrer le Tyrol du Sud furent des objectifs importants lors de la Première Guerre mondiale. Grâce au traité de Saint-Germain-en-Laye, la Roumanie put quasiment doubler sa superficie avec l'annexion de la Transylvanie, de la Bucovine, du Banat et de la Bessarabie. Le déplacement de frontières politiques mène généralement aussi au déplacement de frontières linguistiques. Cela concerne en premier lieu les frontières des langues officielles respectives, qui entrent en vigueur dans les territoires nouvellement acquis.

3.3 La disparition des frontières linguistiques

D'après Décsy (1973, 165), les frontières linguistiques peuvent disparaître par assimilation, éviction ou modification de tracé. La modification de tracé serait la solution la plus simple pour faire correspondre les frontières linguistiques à celles des États. Cette possibilité est cependant généralement exclue, parce que les États concernés accordent beaucoup d'importance à leur intégrité territoriale, et ne sont pas disposés à y renoncer. L'éviction consiste dans le délogement contraint de populations autochtones de leur territoire sous forme d'expulsion, de déportation, de déplacement, d'échange de populations ou de destruction physique. L'histoire récente des cinq continents est riche d'exemples de déplacements de communautés linguistiques autochtones de leur habitat traditionnel et de la disparition concomitante de frontières géolinguistiques. Par assimilation, on entend finalement la dissolution d'une minorité linguistique dans une communauté linguistique majoritaire. La disparition de frontières linguistiques ainsi causée et l'homogénéisation des populations qui s'ensuit peuvent se produire volontairement ou sous la contrainte. Décsy (1973, 164) constate : « Es war und ist eine natürliche Bestrebung des staatstragenden Volkes wie auch seiner Staatsorgane, die Staatssprache auch den Gruppen im Lande aufzuzwingen, die sie noch nicht beherrschen » ('Le peuple et les organes des États ont toujours éprouvé le besoin naturel d'imposer sur leur territoire la langue nationale aux groupes qui ne la maîtrisent pas encore', traduction O.W.).

Les exemples de la France et de l'Italie illustrent à merveille ce besoin de faire coïncider les frontières linguistiques et politiques. Du fait de la politique linguistique de la France, la frontière franco-flamande a été progressivement repoussée vers le nord-est au cours des siècles et s'est ainsi rapprochée de la frontière politique entre la France et la Belgique (↗3 La frontière linguistique franco-néerlandaise, figure 1). Dans les années 1920, le gouvernement italien a mis en œuvre une italianisation massive du Tyrol du Sud qui fut accompagnée par le changement de tous les noms de localités et le déplacement d'Italophones dans le Val d'Adige supérieur et la vallée de l'Isarco, germanophones avant la Première Guerre mondiale.

Le processus d'assimilation linguistique qui aboutit à la disparition de frontières linguistiques est décrit par Eugene Roegiest (↗3 La frontière linguistique franco-néerlandaise, § 2) comme suit :

« D'une part, le processus d'assimilation linguistique passe de la communication verticale (assimilation de l'élite) vers la communication horizontale (assimilation de la population entière). D'autre part, le déplacement d'une frontière linguistique ne se réalise pas en un mouvement linéaire, mais plutôt de façon nucléaire, à partir d'enclaves, de centres de rayonnement linguistiques, d'où les classes supérieures imposent leur langue ».

Les frontières géographiques ou linguistiques extérieures sont ainsi remplacées par des frontières sociolinguistiques ou linguistiques intérieures, lesquelles peuvent se dissoudre totalement lorsqu'après une phase plus ou moins longue de bilinguisme, les locuteurs de la langue autochtone abandonnent leur langue et passent avec un décalage générationnel à la langue nouvellement importée. Ce genre de processus d'assimilation s'observe aujourd'hui dans la majorité des langues romanes minoritaires ou régionales. Sont actuellement sérieusement menacés par le risque de disparition totale des frontières linguistiques et par là même d'abandon l'aragonais (78 Les frontières linguistiques dans l'est de la Péninsule ibérique), l'occitan (76 Les frontières linguistiques extérieures de l'occitan), le francoprovençal (75 Les frontières linguistiques extérieures du francoprovençal), l'istroroumain (715 Les frontières linguistiques de la Romania du Sud-Est : vue d'ensemble) et le méglénoroumain (718 Les frontières linguistiques du méglénoroumain).

4 Méthodes de détermination des frontières linguistiques

La géolinguistique traditionnelle telle qu'elle a été fondée par Gilliéron se prête certes à la mise en évidence des frontières dialectales, mais ne fait guère apparaître les frontières entre langues différentes. En effet, elle procède de manière unidimensionnelle, en n'explorant que ce qu'on appelle la variété de base. Cette variété de base n'est rien d'autre que la variété parlée en famille, entre amis et dans le voisinage généralement villageois. La géolinguistique n'a pas pour but ni les moyens d'étudier le multilinguisme ainsi que les changements de langue selon les groupes ou les domaines. De plus, elle laisse généralement de côté les villes avec leur population souvent hétérogène sur les plans linguistique et ethnique. Pour mettre en évidence les frontières linguistiques, il faut procéder de manière à la fois pluridimensionnelle et pluriméthodique. Le travail commence sur le plan juridique, avec la détermination des langues officielles reconnues dans un pays, de leur statut et de leurs limites territoriales de validité. Ensuite, il convient de déterminer la structure de peuplement du territoire étudié. Dans ce cas, c'est la géographie humaine, considérée par Roland Breton comme une science supérieure à la géographie linguistique, qui est utilisée (cf. Breton ³1995, 19). Dans le cadre d'une enquête sociolinguistique aussi représentative que possible, il faut finalement demander aux habitants quand ils emploient quelle

langue. Cette enquête doit être étayée par l'observation participante. Ainsi, on peut mettre en évidence les aires linguistiques de groupes et de domaines.

Le plus simple est la détermination des frontières politiques, puisque celles-ci doivent être spécifiées dans des lois, décrets et règlements. Quand un État comme par exemple la France fixe dans sa constitution une certaine langue comme langue officielle, celle-ci vaut pour l'ensemble du territoire, et la frontière nationale correspond en principe à la frontière linguistique. En Espagne, les limites de validité du catalan, du basque et du galicien sont fixées dans les statuts d'autonomie des régions concernées. En Suisse, la question de la langue à utiliser et ainsi, indirectement le tracé des frontières linguistiques, est fixée dans les constitutions cantonales ou les règlements communaux. Par exemple dans l'article 1, alinéa 1 de la constitution cantonale du Tessin, il est stipulé que « Der Kanton Tessin ist eine demokratische Republik italienischer Kultur und Sprache » ('Le canton du Tessin est une république démocratique de culture et de langue italiennes', traduction O.W.) (cf. Constitution cantonale du Tessin). En 1963, la Belgique a été divisée par voie législative en quatre zones linguistiques : la zone néerlandophone en Flandres, la zone francophone en Wallonie, la zone germanophone en Belgique orientale et la zone bilingue de la ville de Bruxelles. Pour un certain nombre de communes des deux côtés de la frontière linguistique franco-néerlandaise, des règlements spéciaux appelés facilités linguistiques (↗ La frontière linguistique franco-néerlandaise) ont été édictés.

Pour mettre en évidence les frontières linguistiques de peuplement, on a recours aux enquêtes de terrain, en ciblant tout particulièrement les zones de peuplement limitrophes. Auparavant, les zones limitrophes doivent être déterminées au moyen de travaux de géographie humaine ou par des études de terrains exploratoires. Il faut pour cela se rendre dans les localités situées en zone limitrophe et parcourir les frontières linguistiques supposées ou éventuelles. C'est ainsi que Maurice Toussaint par exemple, a analysé de manière exemplaire, commune après commune, les usages linguistiques le long de la frontière franco-allemande en Lorraine et les a cartographiés avec une admirable précision (cf. Toussaint 1955, annexe).

Lorsqu'en bordure de la zone linguistique à étudier il y a des barrières géographiques, telles que des massifs montagneux, gorges, fleuves, marécages ou forêts étendues, il convient de vérifier si elles font office de frontières linguistiques naturelles, ou si l'on parle la même langue des deux côtés. C'est alors la méthode des relevés linguistiques à l'aide d'un questionnaire qui s'impose. Dans le cadre de son travail de recherche sur le gascon dans le Val d'Aran (Winkelmann 1989), l'auteur s'est rendu dans les six localités les plus proches à l'extérieur de la vallée et y a repris les relevés effectués dans le Val d'Aran. Il est alors apparu que les points de contrôle situés sur le flanc nord des Pyrénées, en territoire français, Bagnères-de-Luchon, Fos et Sentein, ne présentaient que de faibles différences par rapport à l'aranais, de sorte que pour le gascon, on ne pouvait pas parler de frontière linguistique mais tout au plus de frontière subdialectale. À l'opposé, les relevés effectués dans les localités de Benasque, Bono et Alos de Isil, dans les provinces de Huesca et de Lérida/Lleida présentaient des différen-

ces linguistiques très importantes par rapport aux localités aranaises voisines, indiquant l'existence de frontières linguistiques entre l'aranais et le bénasquais d'une part, et entre l'aranais et le catalan d'autre part. Par ailleurs, les points de contrôle situés en montagne permettent également de répondre à la question de savoir si les barrières naturelles font office de frontières linguistiques ou pas. Pour les Pyrénées centrales c'est le cas, pour les Alpes c'est partiellement le cas, mais pour les Pyrénées orientales et occidentales ainsi que pour les Carpates, ce n'est pas du tout le cas.

S'agissant de zones de transition linguistique connues, telles que celles entre l'occitan et la langue d'oïl dans le Croissant, entre l'asturien et le galicien dans le bassin des fleuves Eo et Navia, ou entre l'espagnol et le portugais dans le nord-est de l'Uruguay, on a intérêt à utiliser la dialectométrie, mise au point par Hans Goebel (cf. Goebel 1984). Une évaluation quantitative des données collectées par la géolinguistique montre en effet dans quels lieux les caractéristiques respectives des langues en contact prédominent, et où l'on peut donc tracer les frontières linguistiques de peuplement.

Les méthodes utilisées pour faire apparaître les frontières géolinguistiques montrent que les frontières linguistiques de peuplement, naturelles et politiques sont rarement identiques. On en trouvera de nombreux exemples dans les articles spécialisés de ce manuel : en Alsace et dans l'est de la Lorraine, l'allemand est présent en territoire français (74 La frontière linguistique franco-allemande), et dans le Tyrol du Sud, l'allemand est parlé en territoire italien (714 Les frontières linguistiques italo-germaniques). Le français est également parlé en tant que langue maternelle de la population locale en Wallonie (73 La frontière linguistique franco-néerlandaise) et dans l'ouest de la Suisse (74 La frontière linguistique franco-allemande). Dans le sud-ouest de l'Espagne, le portugais s'est infiltré dans l'ouest de l'Estrémadure (79 Les frontières linguistiques dans l'ouest de la Péninsule ibérique), et dans le nord-est de l'Uruguay, le portugais brésilien a pénétré profondément la zone hispanophone (724 La frontière linguistique hispano-portugaise entre l'Uruguay et le Brésil). Il apparaît que les frontières linguistiques de peuplement sont plus importantes que les frontières politicolinguistiques, et ces dernières plus importantes que les frontières géolinguistiques. En raison de la grande importance des frontières linguistiques de peuplement, la recherche en matière de frontières linguistiques devrait se baser sur les résultats de la géographie humaine urbaine et rurale. Et il convient, ce faisant, d'étudier les relations communicatives à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur des agglomérations.

Même si le présent manuel a pour sujet le tracé actuel des frontières linguistiques au sein de la Roumanie, il importe de rappeler tout de même que la toponymie, plus exactement la microtoponymie, est d'un grand secours pour la détermination d'anciennes frontières linguistiques (73 La frontière linguistique franco-néerlandaise). Grâce à la comparaison des noms de lieux anciens et actuels, on peut repérer les déplacements de frontières linguistiques (cf. Sonderegger 1991). L'analyse diachronique peut contribuer à rendre plus compréhensible le tracé souvent très complexe des frontières linguistiques actuelles.

Comme nous l'avons déjà dit, les frontières sociolinguistiques ne peuvent être mises en évidence qu'au moyen d'enquêtes basées sur un questionnaire sociolinguistique classique accompagné d'une observation participante. En ce qui concerne les éventuelles frontières linguistiques de groupe, il convient d'interroger un panel d'informateurs sélectionnés sur leur sexe, leur âge, leur profession, leur niveau de revenus et leur niveau de formation. Quand les diplômés de l'université s'expriment habituellement dans une autre langue que les agriculteurs, on peut tracer entre ces deux groupes sociaux une frontière sociolinguistique. On a souvent observé que dans le cas des langues romanes de minorités, les frontières linguistiques séparent les membres d'une même famille. C'est pourquoi il faut également demander, dans le cadre de l'enquête, dans quelle langue les époux, les frères et sœurs, les parents et les enfants, les parents et les grands-parents communiquent entre eux.

Pour faire apparaître les frontières linguistiques de domaine, il faut demander aux informateurs sélectionnés quelle langue ils emploient en famille, avec leurs voisins, leurs amis, l'épicier du village ou au supermarché, à la banque ou à la poste. Il peut ainsi apparaître que chez l'épicier du village on emploie une autre langue qu'au supermarché, ou encore qu'entre voisins on s'exprime différemment que lors d'une démarche administrative. Les frontières psycholinguistiques peuvent, quant à elles, être déterminées en demandant aux informateurs quelle langue ils emploient face à des étrangers ou des inconnus, et en observant leurs choix dans ces situations. Si les informateurs passent de leur langue maternelle à la langue de leur interlocuteur, on a identifié une frontière psycholinguistique. La condition préalable à l'observation participante est que le chercheur jouisse de la confiance de l'informateur et ne soit plus considéré comme un étranger.

Si l'on interroge une seule personne par lieu d'enquête en ce qui concerne les frontières linguistiques de domaines, on obtient des frontières sociolinguistiques nettes. Si en revanche on interroge plusieurs personnes dans un même lieu, des variations plus ou moins prononcées apparaissent, en fonction de l'âge, du sexe ou de la classe sociale des informateurs. Karl Riedel a demandé à 44 personnes bilingues à Nyons, dans le département de la Drôme, si elles parlaient occitan ou français en faisant leurs courses. Il est apparu que personne ne parlait exclusivement occitan durant ses achats. Quatre personnes employaient souvent l'occitan, quatre autres l'employaient de temps en temps, et dix personnes ne l'employaient que rarement, tandis que 26 informateurs ont déclaré qu'ils ne parlaient que français en faisant leurs courses (cf. Riedel 2013, 129). Ces chiffres montrent que la langue du domaine « achats » est majoritairement le français. Pour le domaine « famille », c'est différent : quatre cinquièmes des personnes occitanophones interrogées emploient toujours, souvent, parfois ou occasionnellement l'occitan en famille, tandis qu'un cinquième parle le français aussi en famille (cf. Riedel 2013, 140). Dans le cas des occitanophones de la ville de Nyons, l'analyse quantitative permet de tracer une frontière relativement nette entre les domaines « famille » et « achats ».

Il existe également une frontière psycholinguistique très nette entre l'occitan et le français. Concernant Nyons, Karl Riedel (2013, 153) dresse le constat suivant :

« Erwartungsgemäß sprechen alle vierundvierzig Okzitanischsprecher unbekannte Personen auf Französisch an. Selbstverständlich stellt dies (auch) eine soziale Konvention dar. Einerseits soll sie Höflichkeit und Respekt der unbekanntenen Person gegenüber zum Ausdruck bringen, andererseits möchte man als Okzitanischsprecher nicht als möglicherweise ungebildeter Hinterwäldler gelten ».⁴

5 Possibilités de représentation graphique des frontières linguistiques

Les frontières linguistiques sont des structures impliquant des simplifications plus ou moins poussées. Pour s'en faire une idée, on peut contempler un tableau impressionniste. De loin, on y discerne les contours de personnes et d'objets. Plus on se rapproche du tableau, plus ces contours deviennent flous, jusqu'à disparaître presque complètement lorsqu'on est juste devant. De la même manière qu'un tableau impressionniste est composé de points et de traits, une zone linguistique frontalière est faite d'individus, qui de surcroît se déplacent. Norbert Reiter (2007, 17) a très justement constaté : « Linguistische Erhebungen sind also immer auf Menschen bezogen und nicht auf Sprachen » ('Les relevés linguistiques sont donc toujours focalisés sur des individus, et non pas sur des langues', traduction O.W.). Si l'on souhaite malgré tout obtenir des informations sur les langues et les frontières linguistiques, il est nécessaire de procéder à des réductions de données plus ou moins poussées.

La visualisation de frontières géo- et sociolinguistiques se sert d'outils différents. Dans le cas de frontières géolinguistiques, on peut utiliser des cartes thématiques.⁵ La représentation graphique de frontières sociolinguistiques requiert des graphiques ou des tableaux qui, lorsqu'ils ne sont pas trop complexes, peuvent être reportés sur des cartes. Les frontières politicolinguistiques correspondent aux frontières nationales, régionales, cantonales ou provinciales, fixées par des lois ou des règlements. Il est plus difficile de représenter graphiquement les aires de peuplement de communautés linguistiques ne correspondant pas aux frontières politiques. Ici, différentes méthodes de la géolinguistique peuvent être utilisées.

⁴ Comme on pouvait s'y attendre, tous les quarante-quatre occitanophones interrogés s'adressent à des étrangers en français. Naturellement, il s'agit là (aussi) d'une convention sociale. D'une part, elle est censée exprimer la politesse et le respect face à la personne étrangère, d'autre part, on ne veut pas risquer de passer pour un paysan inculte en tant qu'occitanophone' (traduction O.W.).

⁵ La thèse de doctorat d'Andrea Mathussek (2014) contient une présentation détaillée des diverses méthodes de représentation de la dialectographie traditionnelle et des méthodes de visualisation de statistiques dialectométriques.

Il est depuis longtemps d'usage en dialectologie de séparer par des isoglosses des traits linguistiques différents observés en au moins deux points voisins. Étant donné que pour délimiter des langues beaucoup de traits linguistiques et donc beaucoup d'isoglosses sont nécessaires, on peut supposer l'existence d'une frontière linguistique là où les faisceaux d'isoglosses sont particulièrement larges. Voir à ce sujet la carte dessinée en 1919 par Rosenqvist (réimprimée dans Berschin/Felixberger/Goebel 2008, 261), sur laquelle sont représentées les frontières de la langue d'oïl, de l'occitan et du francoprovençal au tournant du XX^e siècle.

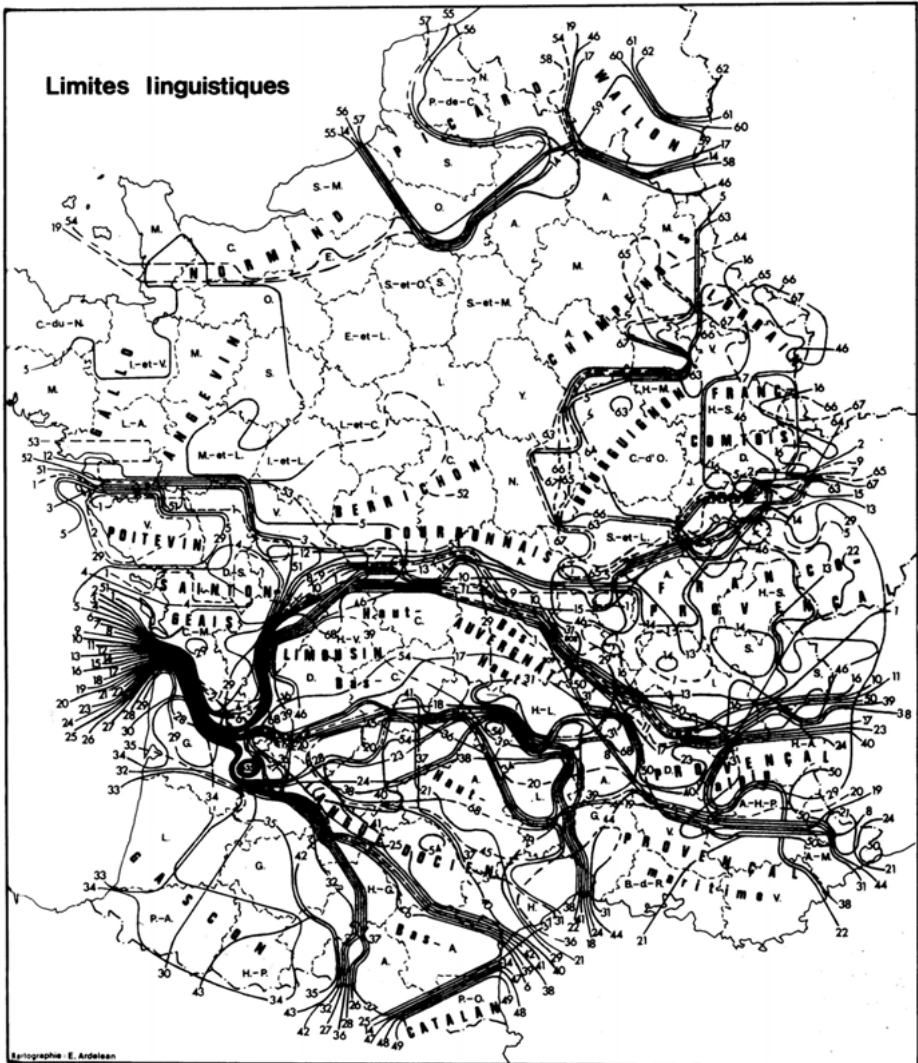


Figure 1 : Profil géolinguistique de la France (Rosenqvist 1919, carte II, in : Berschin, Helmut/Felixberger, Josef/Goebel, Hans, 2008, *Französische Sprachgeschichte*, Hildesheim/Zürich/New York, Olms, 261)

Dans le cadre d'une réduction de données plus poussée, on peut additionner les tracés des isoglosses pour arriver à une synthèse d'isoglosses permettant de tracer une frontière linguistique plus précise sur le plan cartographique, tout en étant plus abstraite (cf. la carte établie par Pottier en 1968, réimprimée dans Berschin/Felixberger/Goebel/Goebel²2008, 267).

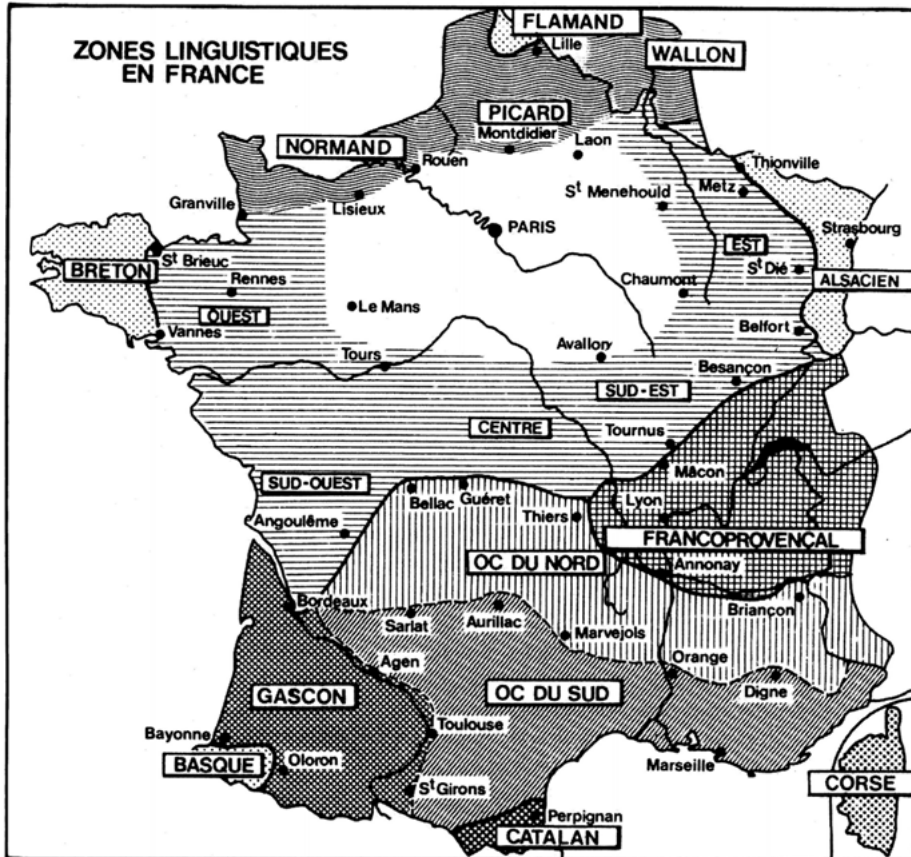


Figure 2 : Zones linguistiques en France (Pottier 1968, in : Berschin, Helmut/Felixberger, Josef/Goebel, Hans, 2008, *Französische Sprachgeschichte*, Hildesheim/Zürich/New York, Olms, 267)

La synthèse des isoglosses permet en général d'obtenir une ligne continue entourant la zone d'extension d'une langue, et constituant ainsi une frontière dialectale ou linguistique plus ou moins abstraite. En géolinguistique traditionnelle, les zones linguistiques ainsi délimitées sont en général uniformément colorées, même quand elles englobent des espaces inhabités étendus. Dans les Grisons par exemple, du fait que sont englobés des espaces montagneux inhabités, il en résulte l'impression que la zone linguistique du romanche est beaucoup plus étendue qu'elle ne l'est en réalité.

Pour la représentation graphique de zones de transition linguistique et multilingues, la synthèse des isoglosses est inadéquate. On peut certes délimiter la zone de transition par une ligne dérivée de la synthèse des isoglosses, mais la répartition des langues au sein de la zone de transition ou multilingue n'est que schématiquement visualisable par ce moyen. Le plus souvent, on utilise alors une ligne en zigzag, comme dans le Croissant (cf. LRL V, 1, carte dépliant p. XXIII) ou dans la zone d'interférences entre le galicien et l'asturo-leonais le long du cours inférieur de la Navia ainsi que dans la zone de transition entre le catalan et l'aragonais en Ribagorce (cf. LRL VI, 1, carte dépliant, p. XLI)

On se rapproche davantage de la réalité linguistique avec une carte comportant des dégradés de couleurs, permettant la représentation du « taux de mélange » des langues en contact, telle que celle utilisée par Carsten Sinner et Elia Hernández Socas (↗8 Les frontières linguistiques dans l'est de la Péninsule ibérique, figure 5), sur laquelle les zones de transition entre l'aragonais et le catalan ou le castillan sont représentées en trois tons de gris, marquant respectivement un emploi très répandu, moyen et rare de chacune des trois langues. Dans la Romania du Sud-Est, caractérisée par un très fort mélange de groupes ethniques et de communautés linguistiques, la représentation des frontières linguistiques au moyen d'isoglosses ou de dégradés de couleurs n'est cependant pas possible.

La dialectométrie mise au point par Hans Goebel (1984) permet la détermination quantitative et la représentation graphique du tracé des frontières linguistiques. Citons en exemple sa carte de similarités de l'*Atlas linguistique de la France* (cf. Berschin/Felixberger/Goebel 2008, 304). Les 640 points d'enquête de l'ALF sont entourés de polygones, et sur la carte en nid d'abeille qui en résulte, un point de référence artificiel a été fixé en Île-de-France. Ensuite, les formes du français standard, lequel est symbolisé par ce point de référence, ont été comparées avec toutes les expressions relevées aux autres points d'enquête afin de déceler d'éventuelles similarités. Cette carte de similarités fait clairement apparaître par six nuances de couleurs une gradation des différences par rapport au français standard. On trouve les similarités les plus faibles en Roussillon, où le catalan s'est maintenu, et dans l'est du département des Alpes-Maritimes, où des dialectes italiens subsistent. L'espace linguistique occitan lui aussi se démarque clairement du français standard. Quand on passe sous un indice relatif d'identité donné, ce qui signifie que l'écart linguistique a dépassé un certain niveau (bleu foncé et bleu clair sur la carte), on est en présence d'une frontière linguistique et non plus dialectale. Par ailleurs, les cartes de similarités permettent aussi de visualiser les zones de transition linguistique (vert et jaune), comme on peut clairement le voir pour le Croissant et la vallée du Rhône.

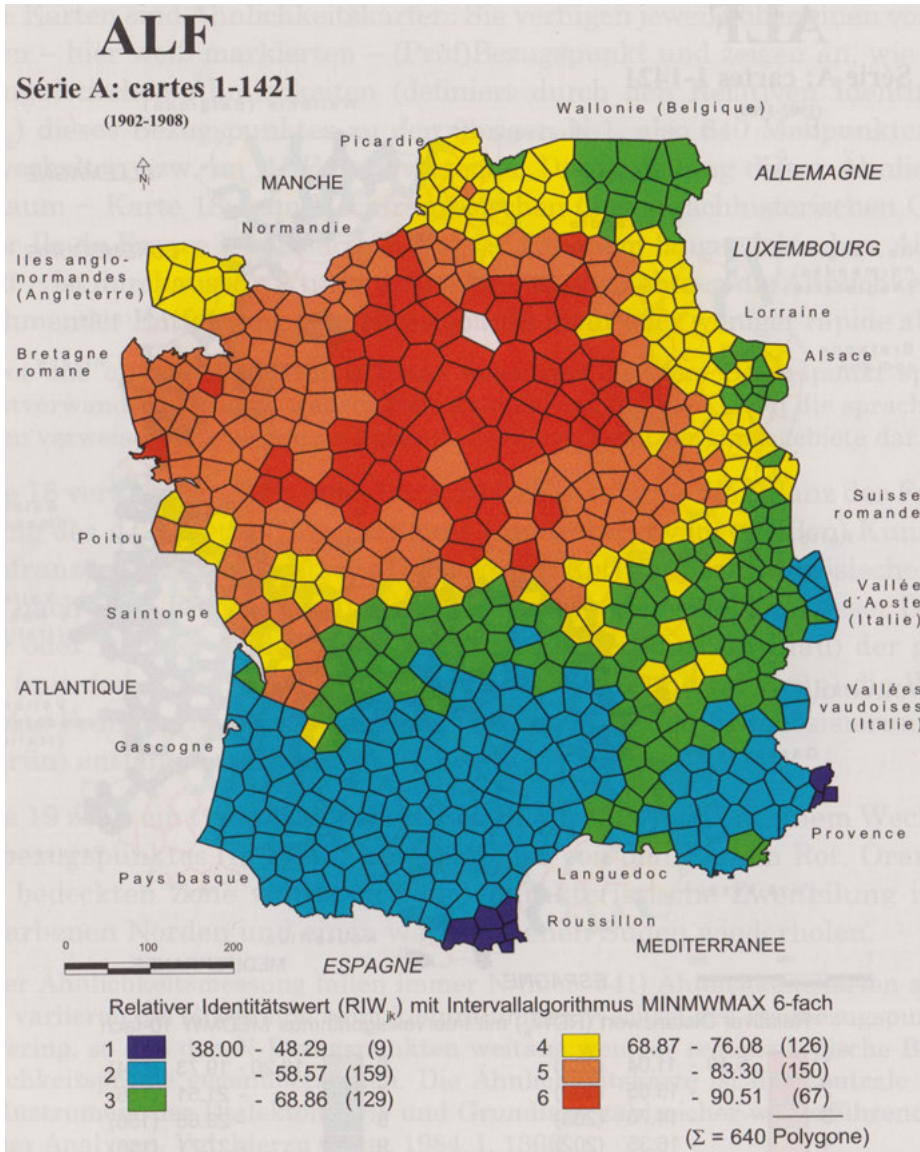


Figure 3 : Carte de similarités (Berschin, Helmut/Felixberger, Josef/Goebel, Hans, 2008, *Französische Sprachgeschichte*, Hildesheim/Zürich/New York, Olms, 304)

Contrairement aux cartes basées sur les traits linguistiques, les cartes sociolinguistiques visualisent les proportions de la population qui parle une langue donnée. Les zones multilingues dans le nord-est de l'Italie, dans lesquelles outre l'italien standard, on parle aussi le frioulan et le cadorin, le vénitien et le frioulan, le frioulan et le slovène ou le frioulan, l'allemand et le slovène, sont visualisées par des hachures

colorées (↗13 Les frontières linguistiques du frioulan, figure 1). Toutefois, dans le cas du Val Canale quadrilingue, avec son agglomération principale de Tarvisio, le système des hachures colorées arrive à ses limites et devient confus. On peut certes comprendre les contours des zones hachurées comme correspondant aux frontières de la zone linguistique mixte, mais la zone d'emploi effective des langues concernées et les frontières entre elles ne peuvent pas être visualisées avec précision par des hachures colorées.

La carte utilisée par Eugene Roegiest (↗13 La frontière linguistique franco-néerlandaise, figure 3) visualise l'extension de la zone francophone et ainsi indirectement celle de la zone flamande dans l'agglomération bruxelloise et les communes environnantes au moyen de cinq tons différents. La carte de répartition du romanche, de l'italien et de l'allemand établie par l'Office fédéral de la statistique helvétique en 2007 recourt même à 7 nuances différentes (cf. figure 4).⁶

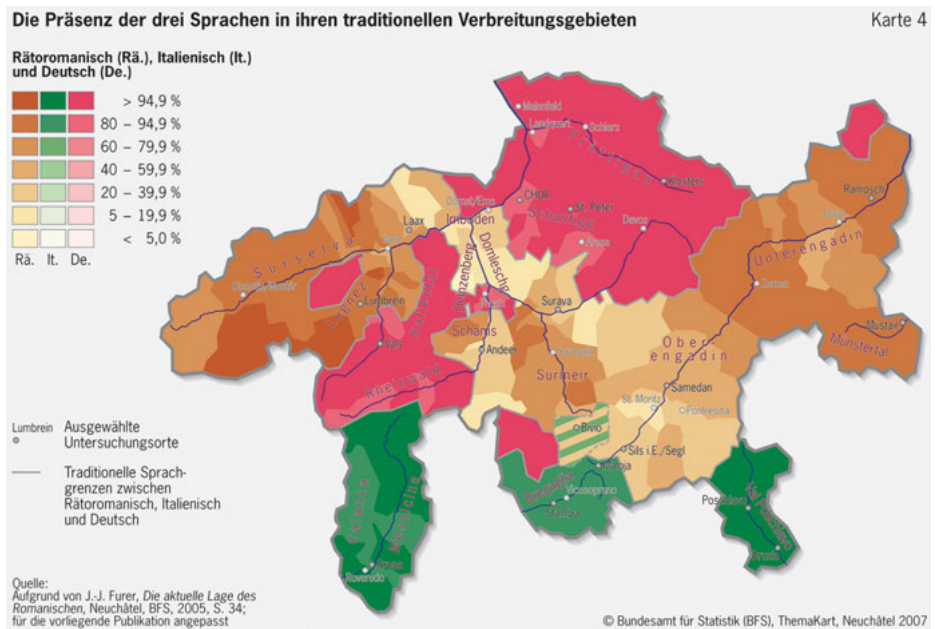


Figure 4 : La répartition du romanche, de l'italien et de l'allemand dans les Grisons

On trouve aussi des dégradés de couleurs quantitatifs dans la contribution d'Ursula Reutner (↗20 Les frontières linguistiques franco-anglaises en Amérique du Nord, figures 2–6). Les cinq cartes montrent la répartition des francophones dans l'ensemble du Canada ainsi que les zones habitées par les anglophones dans la province du

⁶ Je tiens à remercier Clau Solèr pour m'avoir indiqué cette carte.

Québec (figure 2), dans la ville de Montréal (figure 3) ainsi que dans ses alentours (figure 4). Les deux cartes suivantes montrent la proportion de francophones dans les provinces du Nouveau Brunswick (figure 5) et de l'Ontario (figure 6). Pour ces deux cartes, on a utilisé une palette de cinq nuances d'une même couleur permettant de représenter le passage linguistique spatialement échelonné entre le français et l'anglais au Canada.

Comme alternative aux cartes géographiques avec des dégradés de couleurs existent les segments de cercles de dimension proportionnelle à la population (↗11 Les frontières linguistiques du romanche, figure 2). Grâce à la segmentation des cercles, les proportions de locuteurs de chaque langue parlée en un lieu – sur la carte citée, il s'agit des parts respectives du romanche et de l'allemand – peuvent être visualisées, et on évite ainsi la coloration des surfaces géographiques, source d'interprétations erronées. C'est aussi avec des segments de cercles colorés d'une taille proportionnelle au nombre de locuteurs qu'a été réalisée la carte représentant la répartition des langues en République de Moldavie et dans les territoires roumains et ukrainiens limitrophes (↗16 Les frontières linguistiques extérieures du dacoroumain). Une autre possibilité de visualisation est le « schéma-bloc spatiotemporel » conçu par Frauke Kraas (1992, 310), qui montre la répartition territoriale du romanche de l'an 700 jusqu'en 1980 ainsi que l'amenuisement territorial croissant de cette langue (↗11 Les frontières linguistiques du romanche, figure 3). Ce graphique à l'approfondissement diachronique très original montre en même temps les frontières linguistiques du romanche, qui coïncident avec les limites des hauts-plateaux.

Les frontières linguistiques de nature sociale ou verticale sont difficiles à représenter cartographiquement. On peut cependant les visualiser au moyen d'un encadré ou d'un diagramme en bâtons positionné sur une carte. Les plus simples à représenter sont les frontières linguistiques de groupe. Le fait que dans certaines régions du Frioul la population urbaine parle l'italien ou le vénitien, tandis que la population rurale s'exprime en frioulan peut être représenté par un encadré. Le trait horizontal y symbolise la frontière linguistique.

Population urbaine (italien/vénitien)

Population rurale (frioulan)

Des schémas similaires peuvent être réalisés pour la représentation de différents niveaux de formation et de générations. Ce faisant, il faut avoir conscience que les frontières linguistiques ainsi définies ne sont pas absolues et donc arbitraires dans une certaine mesure. Par exemple, Elton Prifti décrit une frontière linguistique séparant une famille aroumaine vivant en Albanie en une génération de parents parlant essentiellement l'aroumain et une génération d'enfants parlant essentiellement l'al-

banais, frontière qu'il illustre par un graphique (↗17 Les frontières linguistiques de l'aroumain, § 6, figure 5).

Plus difficile est la représentation de frontières linguistiques de domaines et de mentalité, lesquelles n'existent à proprement parler que dans les têtes des locuteurs. On peut néanmoins dresser une liste des domaines, puis marquer le lieu où s'arrête l'emploi d'une langue et où commence celui d'une autre par une ligne horizontale faisant office de frontière linguistique, comme par exemple dans le graphique suivant :

Famille	
Amis	(occitan)
Voisins	
Magasin de village	
Supermarché	
Banque/poste	(français)
Mairie	

Pour conclure, on peut constater que les représentations graphiques ne sont que rarement le reflet fidèle des frontières linguistiques dans toute leur complexité, vu qu'elles se basent généralement sur une perspective de recherche spécifique. La représentation graphique combinée des frontières géo- et sociolinguistiques reste ainsi un souhait inexaucé des chercheurs en matière de frontières linguistiques.

6 Conclusion

Au début de notre contribution, nous avons défini les frontières linguistiques comme suit : partout où pour diverses raisons l'emploi d'une langue s'arrête et celui d'une autre commence, il y a une frontière linguistique. Il est clairement apparu que les facteurs géographiques et sociaux jouent un rôle combiné dans la constitution de frontières linguistiques, et qu'il se produit ainsi des recouvrements de frontières linguistiques de différentes natures, rendant parfois impossible un tracé net. En résumé, on peut dire que les frontières linguistiques reposent sur des réseaux communicatifs résultant de l'installation de groupes de population en un lieu (cf. Ossenkop/Winkelmann 2003, 658). Elles délimitent des territoires qui se distinguent par une activité communicative intérieure intense et une communication extérieure moins intense, voire modeste. Les frontières géographiques ou politiques peuvent influencer le tracé des frontières linguistiques. Ces influences ne sont cependant pas forcément obligatoires. On peut donc approuver Eugene Roegiest quand il conclut que : « la frontière sociale précède la frontière géographique » (↗3 La frontière linguistique franco-néerlandaise). Il en résulte la nécessité d'une approche pluridimensionnelle et

pluridisciplinaire de la question des frontières linguistiques, à laquelle nous voulons inviter par le présent ouvrage.

7 Bibliographie

- ALF = Gilliéron, Jules/Edmont, Edmond (1902–1910), *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion.
- Berschin, Helmut/Felixberger, Josef/Goebel, Hans (2008), *Französische Sprachgeschichte*, Hildesheim/Zürich/New York, Olms.
- Breton, Roland (1976, 31995), *Géographie des langues*, Paris, Presses universitaires de France.
- Brun, Auguste (1923), *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du midi*, Paris, Champion (Réimpression Genève, Slatkine, 1973).
- Bufe, Wolfgang (1991), *Bilinguïsmus an der Grenze oder die Lothringer und ihre « Sprache »*, Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik 83, 89–107.
- Cichon, Peter (2005), *Die Entstehung und Entwicklung von Sprachräumen und Sprachgrenzen im Bewusstsein der Sprecher*, in : Peter Cichon et al. (edd.), *Entgrenzungen. Für eine Soziologie der Kommunikation. Festschrift für Georg Kremnitz zum 60. Geburtstag*, Wien, Edition Praesens, 189–200.
- Décsy, Gyula (1973), *Die linguistische Struktur Europas*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- Euler, Wolfram (2002), *Die Herausbildung von Übergangsdialekten und Sprachgrenzen. Überlegungen am Beispiel des Westgermanischen und Nordischen*, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft.
- Goebel, Hans (1984), *Dialektometrische Studien*, 3 vol., Tübingen, Niemeyer.
- Guichonnet, Paul/Raffestin, Claude (1974), *Géographie des frontières*, Paris, Presses universitaires de France.
- Hörandner, Edith (1993), *Kultur – Raum – Grenze*, in : Heinrich Leonhard Cox (ed.), *Kulturgrenzen und nationale Identität (= Rheinisches Jahrbuch für Volkskunde, vol. 30)*, Bonn, Dümmler, 27–38.
- Kantonsverfassung Tessins, <https://www.admin.ch/opc/de/classified-compilation/20012210/index.html> (11.08.2017).
- Kloss, Heinz (21978), *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen seit 1800*, Düsseldorf, Schwann.
- Kraas, Frauke (1992), *Die Rätoromanen Graubündens. Peripherisierung einer Minorität*, Stuttgart, Steiner.
- LRL = Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (edd.) (1988–2005), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, 8 vol., Tübingen, Niemeyer.
- Mathussek, Andrea (2014), *Sprachräume und Sprachgrenzen im Untersuchungsgebiet des Sprachatlas von Mittelfranken. Traditionelle Dialektgeographie – Wahrnehmungsdialektologie – Dialektometrie*, Heidelberg, Winter
- May, Gaston (1919), *La lutte pour le français en Lorraine avant 1870*, Nancy, Berger-Levrault.
- Metzeltin, Michael (2005), *Grenzzustellungen*, in : Peter Cichon et al. (edd.), *Entgrenzungen. Für eine Soziologie der Kommunikation. Festschrift für Georg Kremnitz zum 60. Geburtstag*, Wien, Edition Praesens, 168–188.
- Ossenkop, Christina/Winkelmann, Otto (2003), *Entwicklung der romanischen Sprachgrenzen : Iberoromania*, in : Gerhard Ernst et al. (edd.), *Romanische Sprachgeschichte. Ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen*, vol. 1, Berlin/New York, De Gruyter, 658–667.
- Pottier, Bernard (1968), *La situation linguistique en France*, in : André Martinet (ed.), *Le Langage*, Paris, Gallimard, 1146–1161.
- Reiter, Norbert (2007), *Eurolinguistik kognitiv. Die Zählreihensemantik*, Wiesbaden, Harrassowitz.

- Riedel, Karl (2013), *Die Vitalität des Okzitanischen an der französisch-okzitanischen Sprachgrenze am Beispiel von Nyons*, Wilhelmsfeld, Egert.
- Rosenqvist, Arvid (1919), *Limites administratives et division dialectale de la France*, Neuphilologische Mitteilungen 20, 87–118.
- Schneider, Reinhard (1993), *Lineare Grenzen. Vom frühen bis zum späten Mittelalter*, in : Wolfgang Haubrichs/Reinhard Schneider (edd.), *Grenzen und Grenzregionen. Frontières et régions frontalières. Borders and Border Regions*, Saarbrücken, SDV, 51–68.
- Sonderegger, Stefan (1991), *Die Schweiz als Sprachgrenzland. Eine historisch-typologische Standortbestimmung*, Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik 83, 13–39
- Tacke, Felix (2015), *Sprache und Raum in der Romania. Fallstudien zu Belgien, Frankreich, der Schweiz und Spanien*, Berlin/Boston, De Gruyter.
- Toussaint, Maurice (1955), *La frontière linguistique en Lorraine. Les fluctuations et la délimitation actuelle des langues française et germanique dans la Moselle*, Paris, Picard.
- Wartburg, Walther von (1950), *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume*, Bern, Francke.
- Winkelmann, Otto (1989), *Untersuchungen zur Sprachvariation des Gaskognischen im Val d'Aran (Zentralpyrenäen)*, Tübingen, Niemeyer.
- Winkelmann, Otto (2017), *Äußere und innere Sprachgrenzen im Val d'Aran*, in : Annette Gerstenberg et al. (edd.), *Romanice loqui. Festschrift für Gerald Bernhard zu seinem 60. Geburtstag*, Tübingen, Stauffenburg, 193–202.

La Galloromania

Otto Winkelmann

2 Les frontières linguistiques de la Galloromania : vue d'ensemble

Abstract : Galloromania est le nom donné par les linguistes à l'aire de diffusion du français, de l'occitan et du francoprovençal en Europe occidentale. Selon cette définition, la Galloromania ne recouvre qu'en partie la zone d'implantation historique des Gaulois ou Celtes continentaux. Excluant la Corse et les territoires d'outre-mer, elle englobe par contre la Wallonie belge, les cantons suisses francophones, la Vallée d'Aoste, le Piémont occidental et le Val d'Aran.

Le français est langue officielle en France, en Wallonie et en Suisse romande. Il est langue coofficielle dans la Vallée d'Aoste. Dans le Val d'Aran, le français est partiellement employé comme langue commerciale. L'aire de diffusion de l'occitan comprend la majeure partie du sud de la France. Il est par ailleurs parlé dans le Piémont occidental et le Val d'Aran. Alors qu'en France il ne jouit d'aucun statut légal, il bénéficie d'une certaine protection en tant que langue de minorité dans de nombreuses communes du Piémont occidental. Dans le Val d'Aran et la région autonome de Catalogne, l'occitan est langue coofficielle à côté du catalan et de l'espagnol. Le francoprovençal est parlé en Suisse romande, le canton du Jura et dans le sud de la Franche-Comté, dans le département du Jura, ainsi que dans le Lyonnais, en Savoie et dans la Vallée d'Aoste. Il n'a aucun statut juridique.

Au sein de l'aire de diffusion des langues galloromanes, on trouve des frontières séparant d'une part le français, l'occitan et le francoprovençal, et de l'autre ces trois langues romanes de plusieurs langues non romanes. Étant donné que l'occitan et le francoprovençal n'ont plus d'aire de diffusion continue et sont essentiellement parlés – ponctuellement qui plus est – par des locuteurs d'un âge avancé, les frontières extérieures de ces deux langues sont plutôt de nature virtuelle.

Dans ce qui suit, nous dessinerons une vue d'ensemble des principales frontières linguistiques de la Galloromania, avec un renvoi aux articles spécifiques du manuel. Seront laissées de côté les langues non territoriales des nombreux groupes ethniques originaires d'Europe de l'Est et du Sud, d'Afrique du Nord et centrale ainsi que d'Indochine, qui se sont installés surtout dans les agglomérations majeures de la Belgique et en France depuis le milieu du XIX^e siècle (cf. entre autres Marcellesi/Laroussi 1997, 1178–1183).

Keywords : français, occitan, francoprovençal, frontières linguistiques, aires de diffusion

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-003>

1 Les frontières du français

Dans le sud de la Belgique, le français avoisine le néerlandais. La frontière linguistique franco-néerlandaise traverse la Belgique d'est en ouest. Elle a été fixée juridiquement en 1963 et sépare le nord néerlandophone ou de langue flamande du sud francophone ou de langue wallonne. Le long de cette frontière, il y a plusieurs zones de transition bilingues, les communes « à facilités ». Il s'agit de communes à minorité francophone situées en territoire flamand. L'agglomération bruxelloise, appelée Région Bruxelles-Capitale, constitue une zone bilingue propre. Bien que Bruxelles se trouve en zone flamande, le noyau urbain est essentiellement francophone, tandis que sa périphérie est majoritairement néerlandophone (concernant les origines et le tracé exact de la frontière linguistique franco-néerlandaise, cf. ↗3 La frontière linguistique franco-néerlandaise).

La frontière linguistique franco-allemande prend son départ dans l'extrême est de la province de Liège/Luik, dans laquelle sont situées neuf communes formant la communauté germanophone de Belgique et dans lesquelles l'allemand est langue officielle. Ces communes font partie de la région de Wallonie, dans laquelle la langue officielle est le français. À l'ouest de la frontière linguistique franco-allemande, on trouve quelques autres communes germanophones, mais l'allemand n'y jouit d'aucun statut juridique.

En ce qui concerne la question des frontières linguistiques, le Luxembourg constitue un cas à part. Historiquement parlant, l'actuel grand-duché est situé à l'est de la frontière linguistique franco-germanique, puisque la moitié occidentale francophone du territoire originel du grand-duché fut cédée à la Belgique en 1839. Ses trois langues officielles sont le *lëtzebuergesch*, une variante du francique mosellan et langue maternelle de la population autochtone, l'allemand et le français, ce dernier étant de fait la langue officielle privilégiée. Étant donné que la population autochtone est trilingue, il est impossible de tracer des frontières linguistiques. Les frontières entre ces trois langues sont plutôt de nature sociale ou liées à des domaines particuliers, avec une nette tendance au mélange.

De la pointe sud-est du Luxembourg, vers Schengen, jusqu'à Weil-am-Rhein, la frontière entre le français et l'allemand coïncide avec la frontière entre la France et l'Allemagne. De Bâle jusqu'à Roggenburg dans l'ouest du canton de Bâle-Campagne, la frontière entre le français et l'allemand est identique à la frontière entre la France et la Suisse. Ensuite, cette frontière entre le français et l'allemand traverse du nord au sud les trois cantons bilingues de Berne/Bern, de Fribourg/Freiburg et du Valais/Wallis. L'arrondissement du Jura bernois situé dans le nord-ouest du canton de Berne qui s'étend de La Scheulte jusqu'à La Neuveville au bord du lac de Biel est francophone. Le canton de Fribourg/Freiburg est majoritairement francophone à l'exception d'une bande territoriale dans l'est du canton. Malgré cela, la frontière linguistique franco-allemande coïncide avec la frontière entre les cantons de Vaud/Waadt et Berne. Dans le sud-ouest de la Suisse, la frontière linguistique sépare le Bas-Valais

francophone du Haut-Valais germanophone entre Sierre/Siders et Salquenen/Salgesch. À l'intérieur des cantons bilingues, on trouve au niveau communal de nombreux règlements concernant l'emploi respectif du français et de l'allemand (pour ce qui est des origines et du tracé de la frontière linguistique en Belgique, au Luxembourg et en Suisse, cf. ↗4 La frontière linguistique franco-allemande).

Dans la Vallée d'Aoste, dans le prolongement sud du canton de Vaud/Waadt et qui fait partie de l'aire francoprovençale (↗5 Les frontières linguistiques extérieures du francoprovençal), le français est langue coofficielle avec l'italien, ce qui exclut la possibilité d'y tracer une frontière linguistique. De la pointe sud-ouest de la Vallée d'Aoste jusqu'à la Méditerranée, que l'on atteint entre Menton et Vintimille, la frontière linguistique franco-italienne correspond à la frontière nationale.

De Banyuls-sur-Mer dans l'ouest du département des Pyrénées-Orientales jusqu'à l'Atlantique vers Hendaye on trouve la frontière linguistique entre le français et le catalan d'une part et le français et l'espagnol de l'autre. Elle suit pour l'essentiel la crête centrale des Pyrénées et correspond à la frontière entre la France et l'Espagne ou l'Andorre.

Les anciennes frontières linguistiques entre le français et le flamand, le lorrain, l'alsacien, le francoprovençal, l'occitan, le catalan, le basque et le breton qui existaient au Moyen Âge, jusqu'au début de l'ère moderne, ont disparu, le premier étant aujourd'hui devenu langue-toit pour les autres.

Cependant, sous le niveau de la langue officielle, des frontières subsistent entre les dialectes de la langue d'oïl et certaines des langues régionales citées.

Dans l'arrondissement de Dunkerque, appelé Westhoek, le flamand a ponctuellement survécu. Depuis que la France de Louis XIV l'a annexé, le néerlandais alors parlé dans le futur département du Nord a progressivement été supplanté par le français. Ainsi, le flamand, que parlent encore une partie des seniors autour des villes de Bergues, Hondschoote, Wormhout, Cassel, Hazebrouck et Bailleul n'a plus de frontières avec le français mais avec le picard (concernant l'origine et le déplacement de la frontière franco-néerlandaise en Flandre française cf. ↗3 La frontière linguistique franco-néerlandaise).

Dans l'est de la France, les dialectes parlés dans l'ouest de la Lorraine occidentale et le nord de la Franche-Comté avoisinent les dialectes allemands de l'est de la Lorraine et de l'Alsace. La frontière linguistique prend son départ au nord-ouest de Thionville, descend vers le sud-est à travers le département de la Moselle, jusqu'à atteindre le Bas-Rhin près de Lutzelhouse. Ensuite, elle suit *grosso modo* la limite occidentale du Haut-Rhin jusqu'à Lucelle/Lützel à la frontière franco-suisse (en ce qui concerne l'origine et le tracé exact de cette frontière linguistique, cf. ↗4 La frontière linguistique franco-allemande).

Sur une bande de territoire s'étendant du nord-est au sud-ouest, commençant près de la ville suisse de Delémont, incluant Bienne/Biel et Neuchâtel/Neuenburg, traversant le nord du département du Jura et suivant la limite sud-est du département de la Saône et Loire avant de s'arrêter dans le nord des monts du Forez entre Roanne

et Thiers, les dialectes de la Franche-Comté, de la Bourgogne et du Bourbonnais délimitent l'aire de diffusion du francoprovençal (↗5 Les frontières linguistiques extérieures du francoprovençal).

Dans le nord-est du département de la Gironde, le long de la limite orientale du département de la Charente ainsi que dans la moitié nord de la Haute-Vienne, de la Creuse et du Puy-de-Dôme, les dialectes de la langue d'oïl – à savoir le saintongeais, le poitevin, le berrichon et le bourbonnais – rencontrent l'occitan du nord, ce qui mène à une large zone de transition entre langue d'oïl et occitan (concernant les frontières de l'occitan cf. ↗6 Les frontières linguistiques extérieures de l'occitan).

Jusqu'au milieu du XV^e siècle, la Bretagne était un duché jouissant d'une grande indépendance. En 1532, elle fut intégrée au domaine royal. Bien qu'étant dès lors administrée par des représentants du royaume de France, elle put conserver une partie de cette autonomie jusqu'à la Révolution (cf. Le Berrel/Le Dù 1997, 1254). Au XIX^e siècle encore, la majorité de la population de Basse-Bretagne, également appelée « Bretagne bretonnante », employait le breton pour la communication de la vie quotidienne. Suite à l'introduction de la scolarisation obligatoire initiée par Jules Ferry en 1880 et à l'interdiction concomitante de l'usage du breton à l'école, le français s'est également imposé en Basse-Bretagne, et les locuteurs bretons devinrent progressivement bilingues. Le breton demeura – surtout à la campagne – la langue parlée en famille et entre amis, tandis qu'en public on parlait français. Après la Deuxième Guerre mondiale, l'Église catholique abandonna elle aussi le breton comme langue de culte au profit du français (cf. Blanchard 2008, 64).

Aujourd'hui, l'aire de diffusion du breton se limite à la Basse-Bretagne, c'est-à-dire au département du Finistère et à la majeure partie des Côtes-d'Armor et du Morbihan. Les estimations du nombre de locuteurs varient. Selon un sondage de l'INSEE effectué en 1999, ils étaient alors 680.000, dont 280.000 le parlaient régulièrement (cf. Ministère de la Culture et de la Communication 2013, 10). Les chiffres du sondage TMO-Régions datant de 1997, qui comptabilise 370.000 habitants de Basse-Bretagne comprenant le breton, environ 240.000 qui savent le parler et quelque 110.000 qui le parlent quotidiennement ou très souvent, paraissent plus réalistes (cf. Broudic 1999 ; Bock 2002, 16 ; Blanchard 2008, 63). Vu que le breton ne jouit pas d'un statut officiel et que son aire de diffusion est entièrement recouverte par celle du français, il n'y a plus de frontière linguistique entre le français et le breton depuis le début du XX^e siècle. Le breton a par contre une frontière à l'est avec le gallo, dialecte parlé en Bretagne orientale ou Haute-Bretagne, et qui a progressivement repoussé le breton vers l'ouest depuis la fin du Moyen Âge. La frontière actuelle entre le breton et le gallo commence au nord-ouest de Saint-Brieuc près de Plouha et descend vers le sud entre Plouagat et Châteaulaudren, Corlay et La Harmoye, Laniscat et Mûr-de-Bretagne, Noyal-Pontivy et Rohan, Saint-Jean-Brévelay et Plumelec, Plumergat et Elven, Ambon et Muzillac, Bétahon et Billiers, avant d'atteindre la côte sud de la Bretagne vers Penn Lann (cf. Blanchard 2008, 63 ; Le Berrel/Le Dù 1997, 1253, carte 149.1).

2 Les frontières de l'occitan

La frontière linguistique entre le français et l'occitan qui existait jusqu'au milieu du XV^e siècle a aujourd'hui disparu. Elle fut abolie à l'écrit vers le milieu du XVI^e siècle, avant de l'être également à l'oral, au profit du français standard, dans le courant du XIX^e siècle. Le français est devenu la langue-toit de toute l'aire de diffusion de l'occitan dans le sud de la France. Mais la frontière entre les variétés de l'occitan et les dialectes de la langue d'oïl subsiste : elle va de l'embouchure de la Gironde en direction du sud-est, remonte vers le nord à l'est de Bordeaux, englobe le Périgord, le sud du Limousin et l'Auvergne. À la frontière nord de l'occitan on trouve une large zone de transition vers les dialectes de langue d'oïl, à savoir le poitevin, le berrichon du sud et le bourbonnais. Les aires de diffusion de l'occitan et du francoprovençal se rencontrent à la frontière entre les départements Puy-de-Dôme et de la Loire. La frontière entre occitan et francoprovençal descend ensuite en direction du sud-est, traverse le Rhône au nord de Valence, traverse le Dauphiné, suit la frontière entre les Hautes-Alpes et la Savoie avant de se poursuivre dans l'ouest du Piémont jusqu'aux environs de Susa. Au sud de Susa, l'occitan est parlé dans les zones montagneuses d'une douzaine de vallées des Alpes cottiennes, où il rencontre le piémontais et a l'italien comme langue-toit. Le long de la frontière nord du département des Pyrénées-Orientales l'occitan avoisine le catalan. À la limite sud-est, sud et sud-ouest du Val d'Aran, en territoire espagnol, où l'occitan est langue administrative au même titre que l'espagnol et le catalan, l'occitan est voisin de variétés du catalan occidental et de l'aragonais. Au sud-ouest du département des Pyrénées-Atlantiques se trouve la frontière entre l'occitan et le basque (en ce qui concerne le parcours exact des frontières extérieures de l'occitan, cf. ↗6 Les frontières linguistiques extérieures de l'occitan).

3 Les frontières du francoprovençal

L'aire de diffusion du francoprovençal couvre trois États. En France, elle comprend la moitié sud du département du Doubs, la majeure partie du département du Jura, le bord oriental de la Saône-et-Loire, l'essentiel du département de la Loire, les départements de l'Ain, du Rhône, de Haute-Savoie, de Savoie, la limite nord des départements de l'Ardèche et de la Drôme ainsi que le département de l'Isère à l'exception du sud de ce dernier. En Suisse, l'aire francoprovençale englobe les cantons de Neuchâtel, Vaud, Genève ainsi que les zones francophones des cantons de Fribourg et du Valais. Seuls le canton du Jura et le district de Moutier au nord du canton de Berne n'en font pas partie. En Italie, le francoprovençal est parlé dans la Vallée d'Aoste, où il est encore très employé. Par ailleurs, il s'est maintenu dans certaines vallées alpines dans le nord-ouest du Piémont. Au sud, il est délimité par la Doire Ripaire. Les communes de Faeto et Celle di San Vito dans la province de Foggia constituent un îlot

linguistique dans les Pouilles (en ce qui concerne les frontières extérieures du franco-provençal, cf. ↗5 Les frontières linguistiques extérieures du francoprovençal).

4 Bibliographie

- Blanchard, Nelly (2008), *Bretonisch (Breton)*, in : Ulrich Ammon/Harald Haarmann (edd.), *Wieser Enzyklopädie. Sprachen des europäischen Westens. Western European Languages*, vol. I, Klagenfurt/Wien/Ljubljana, Wieser, 63–71.
- Bock, Albert (2002), *Bretonisch*, in : Nina Janich/Albrecht Greule (edd.), *Sprachkulturen in Europa. Ein internationales Handbuch*, Tübingen, Narr, 15–19.
- Broudic, Fañch (1999), *Qui parle breton aujourd'hui ? Qui le parlera demain ?*, Brest, Brud Nevez.
- Le Berrel, Yves/Le Dû, Jean (1997), *Français – breton*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1252–1260.
- Marcellesi, Jean-Baptiste/Laroussi, Foued (1997), *France*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1172–1187.
- Ministère de la Culture et de la Communication. Délégation à la langue française et aux langues de France (ed.) (2013), *Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne. Rapport présenté à la ministre de la culture et de la communication par le Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne*, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000439/> (24.08.2015).

Eugeen Roegiest

3 La frontière linguistique franco-néerlandaise

Abstract : Afin d’appréhender la complexité de la frontière linguistique franco-néerlandaise, cette contribution traite successivement (a) la problématique des origines de la frontière germano-romane, (b) l’évolution particulière de cette frontière dans le nord de la France, en contraste avec la situation en Belgique, (c) la progression du français en Flandre depuis le Moyen-Âge jusqu’au XX^e siècle au niveau des classes sociales privilégiées, (d) l’établissement de la frontière linguistique administrative en Belgique, (e) la position particulière de Bruxelles et son agglomération. On estime la fixation de la frontière vers le IX^e siècle. Après cette date, le français a encore progressé légèrement jusqu’à ce que la politique linguistique belge décide de délimiter définitivement une ligne de démarcation qui sépare la Flandre de la Wallonie comme deux régions unilingues, tout en faisant de l’agglomération de Bruxelles une troisième région bilingue dans la Belgique fédéralisée.

Keywords : frontière linguistique, Belgique, sociolinguistique, flamand, wallon

1 Introduction : une frontière unique

Aucune frontière linguistique n’a été autant commentée, étudiée, controversée que la frontière germano-romane qui traverse principalement l’État belge et divise son territoire d’est en ouest en deux régions presque égales en superficie. La problématique a donné lieu à des approches pluridisciplinaires, à partir de l’histoire, l’archéologie, la toponymie, la sociolinguistique. Plusieurs aspects expliquent cet intérêt particulier. (a) Le prestige du français standard a donné lieu, pendant plusieurs siècles, à une position nettement dominante de cette langue dans la zone néerlandophone, bien au-delà de la frontière linguistique. Cette domination sociopolitique a même éliminé presque entièrement l’usage du néerlandais dans l’extrême nord de la France. (b) Il s’ensuit que la frontière horizontale, géographique, a été doublée d’une frontière verticale, sociolinguistique, une frontière qui sépare les élites des classes sociales inférieures. (c) Cet état de fait a politiquement déformé et subjectivisé la question linguistique et conduit au développement d’un mouvement anti-français et à une lutte linguistique qui marque l’histoire politique de la Belgique, peu après sa fondation en 1830. (d) Il en résulte une frontière linguistique qui est devenue en même temps une frontière administrative et politique, une frontière d’État à l’intérieur d’une Belgique fédérée. Son statut a donc changé considérablement depuis la création de la Belgique. Parmi les frontières linguistiques, celle de Belgique est unique en ce sens que, à la suite de la politique linguistique, toutes les circonscriptions administratives sont devenues unilingues ou devraient l’être. La frontière linguistique en Belgique est

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-004>

conçue comme une ligne de démarcation immuable. Elle nie l'existence de zones de transition, malgré la présence de communes à « facilités » des deux côtés de la frontière linguistique. (e) Dans cet ensemble, Bruxelles qui représente un dixième de la population belge, occupe par-dessus le marché une situation unique et particulière. En moins de deux siècles, cette ville d'origine flamande est devenue une ville à dominance francophone. Le français y est une langue d'importation. Cette situation ambiguë au centre du pays a donné lieu à une législation linguistique d'une extrême complexité. Malgré la volonté de diviser le pays en des régions unilingues, il résulte de la politique linguistique qu'un Belge sur six vit dans une situation bilingue.

Cette complexité nous amène à traiter les questions suivantes : (a) les origines et la stabilisation de la frontière linguistique, (b) le sort du néerlandais dans le nord de la France, (c) le rôle du français en Flandre, (d) l'établissement de la frontière linguistique administrative en Belgique, (e) la position particulière de Bruxelles.

2 Une origine incertaine

La région des Pays-Bas¹ a toujours été une zone de transition linguistique, dès avant l'arrivée des Romains. Les textes anciens, comme les *Commentarii de Bello Gallico* de J. César ou le *De Germania* de Tacite, suggèrent la présence de Celtes et de Germains dans le nord de la Gallia Belgica. Les sources littéraires de l'Antiquité posent l'origine germanique de certaines tribus belges. La germanisation du nord à la fin de l'âge du fer pourrait être confirmée par la toponymie, mais les sources archéologiques en revanche ne démontrent guère d'éléments germaniques (De Mulder/Van Durme 1996, 47). La culture matérielle témoigne donc d'influences celtiques, ce qui fait supposer que le nord de la Gallia Belgica était une zone culturelle de transition celtique et germanique, avec la présence de tribus germaniques celtisées confinées surtout au nord de la frontière belge actuelle (Gysseling 1981, 103). La conquête de Jules César entre 58 et 51 avant J.C. a mis fin à ce processus culturel, en romanisant toute la région jusqu'à la rive du Rhin, qui constituait la frontière militaire de l'Empire romain. La domination romaine conduisit effectivement à une latinisation systématique. La palatalisation romane de $k + e/i > ts > s$ dans les toponymes préhistoriques et galloromains dans le nord de la Belgique actuelle et qui se situe au IV^e siècle, démontre que la latinisation y est restée, même après la disparition partielle de la civilisation romaine à la fin du III^e siècle (Van Durme 1996a, 57). La survie d'un substrat germanique dans ces régions est donc improbable.

La frontière linguistique telle que nous la connaissons actuellement est le résultat d'invasions germaniques qui ont débuté sous l'Empire romain. Une première marée

¹ Dans cet article, nous entendons les Pays-Bas dans leur sens historique : ce sont les Dix-Sept Provinces qui plus tard deviendront la Hollande et la Belgique.

germanique dévastatrice a eu lieu vers 275 après J.C. Ces incursions ont accéléré le dépeuplement de la région entre les grands fleuves au nord et la route Bavay – Tongres, à l'exception de la région de Cambrai, et y ont ouvert la voie à une germanisation potentielle (Lamarcq/Rogge 1996, 68–98). Aux IV^e et V^e siècles, les Germains sont présents dans toute la partie septentrionale de la Gaule, soit comme *laeti*,² soit comme fédérés.

Afin d'expliquer l'origine et l'établissement définitif de cette frontière, plusieurs thèses ont été formulées depuis les disciplines les plus diverses. Les unes se renforcent, d'autres se contredisent. Toutes ont leur valeur et peuvent jeter une nouvelle lumière sur la problématique. Plusieurs auteurs proposent une classification de ces théories (Draye 1942 ; 1956 ; Baetens Beardsmore 1971, 26s. ; Lamarcq/Rogge 1996 ; Van Durme 2002).

La problématique de la frontière linguistique a fait l'objet de recherches dès le début du XIX^e siècle. Ces études se basent exclusivement sur l'interprétation des textes latins, mais leurs conclusions sont peu fiables. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle qu'une méthodologie scientifique apparaît. Si l'on n'envisage que la nature du facteur responsable du positionnement de la frontière, les auteurs entrevoient soit la forêt Charbonnière, soit le *limes Belgicus*, une ligne de défense établie par les Romains au nord de la route militaire Boulogne – Cologne, soit le déséquilibre démographique entre le nord et le sud de la Belgique actuelle.

Il est plus intéressant toutefois de classer les théories en fonction des vues sur la genèse de la frontière linguistique. Lamarcq/Rogge (1996, 12) et Van Durme (2002, 9ss.) distinguent *grosso modo* quatre théories différentes : la théorie statique, la théorie dynamique, la théorie historique, la théorie linguistique.

Selon la théorie statique, la frontière linguistique n'a guère changé depuis les invasions germaniques du IV^e siècle. Le principal représentant de cette thèse est l'historien liégeois G. Kurth (1896–1898) qui recourt pour la première fois à la recherche toponymique. Les Germains auraient été arrêtés par la forêt Charbonnière (*silva Carbonaria*) et par les lignes de fortifications que les Romains avaient construites le long du *limes Belgicus*, qui correspond à la route militaire de Bavay à Cologne et aux routes secondaires marquées par des toponymes en *castra* et *castellum*. D'autres auteurs, comme Des Marez (1926), ont cru corroborer la thèse statique par des recherches archéologiques.³

On a pu démontrer par la suite que la forêt Charbonnière n'était pas un massif compact au bas Moyen-Âge et qu'en plus elle était orientée du nord au sud, plutôt que d'est en ouest, et qu'elle ne pouvait donc avoir contribué à fixer la frontière entre les

² Pour une définition des *laeti* cf. *infra*.

³ Il est vrai que l'existence d'une frontière stable depuis les origines était en faveur de la politique belge de l'époque.

deux populations. Ceci a incité des auteurs comme J. Vannérus (1943) à exagérer l'impact du *limes*.

Les défenseurs de la théorie dynamique, notamment les Allemands Steinbach (1926) et Petri (1954), posent que les tribus franques auraient pénétré beaucoup plus vers le sud et se seraient établis beaucoup plus nombreux entre la Somme et la Loire. Comme ils constituaient démographiquement une minorité par rapport à la population romane, il y aurait eu une *Rückromanisierung* à tel point que la frontière linguistique belge doit être considérée comme une *Ausgleichslinie*, c'est-à-dire une limite où la culture germanique et la culture romane se sont contrebalancées. De nouveau, l'approche pluridisciplinaire de Petri accordait un rôle prépondérant à la toponymie, malheureusement en déduisant trop vite d'un toponyme contenant un nom propre germanique un établissement germanique (cf. Van Durme 2002, 10). Parmi les linguistes, M. Valkhoff (1944) est un représentant de la théorie dynamique : l'auteur montre au moyen des toponymes contenant une forme du germanique *baki* ('ruisseau') que la présence germanique s'est étendue vers le sud, au-delà de la Somme jusqu'à la Loire. D'une part, les toponymes sont des éléments dynamiques à traiter avec prudence, d'autre part, ils ne nous informent pas nécessairement sur la densité de l'occupation germanique. L'extension de la présence germanique correspond également à l'esprit de l'interbellum.

La théorie historique, développée après la Deuxième Guerre mondiale et représentée surtout par les historiens belges, notamment C. Verlinden (1955), est celle de la *Herrensiedlung*, l'établissement d'une élite militaire. Ces auteurs ne se fient qu'aux textes historiques, tout en rejetant les arguments archéologiques et toponymiques. Les textes confirment que les Francs Saliens s'étaient établis vers 350 en Toxandrie comme *dediticii*, avec l'accord de l'empereur romain. Mais pour Verlinden (1955, 33), cette tribu ne s'est installée que dans le Brabant hollandais, de sorte que leur présence au IV^e siècle ne peut avoir eu d'influence sur l'établissement de la frontière linguistique. Ces Francs Saliens, peu nombreux et déjà préromanisés, auraient abandonné cette région peut-être au milieu du V^e siècle pour s'emparer de la région de Cambrai et de Tournai, où ils auraient été absorbés par la population romane, nettement plus dense. Verlinden rejette donc la thèse de la *Rückromanisierung* de Petri. La route militaire, plutôt que d'être une ligne de fortifications, aurait servi de voie de pénétration aux Francs (Verlinden 1955, 42). Ainsi ils auraient traversé la région flamande sans s'y fixer, faute d'activités agricoles suffisantes dans cette zone peu fertile où par conséquent la présence romaine a toujours été plus clairsemée. La Flandre serait devenue une région quasi inhabitée, après le départ des Francs Saliens. Pour Verlinden (1955, 89) ni l'archéologie ni la toponymie ne permettent de contredire sa thèse. Ce n'est qu'à l'époque mérovingienne, aux VII^e et VIII^e siècles, suite à un accroissement général de la population, qu'une immigration germanique aurait eu lieu dans le nord de la Belgique. Le peuplement et partant la germanisation de la Flandre est donc un processus très lent qui ne s'achève qu'entre le IX^e et le XI^e siècle (Verlinden 1955, 125). C'est à partir du moment où le peuplement du nord du pays a été suffisamment

dense qu'une frontière linguistique a pu s'établir par le contact entre un bloc roman et un bloc germanique et que l'équilibre démographique entre les deux zones est atteint. La zone mixte de transition a été relativement étroite. La théorie historique rejette donc à la fois la thèse statique de Kurth qui propose une frontière fixée d'emblée par l'arrêt de l'invasion franque devant le système de défense romain, et la thèse dynamique de Petri (1954) qui aurait exagéré l'intensité et l'extension du peuplement franc.

La théorie historique recourt donc principalement à l'argument de la densité démographique différente entre le nord et le sud, déterminée par l'état physique du sol. Elle a été soutenue notamment par E. Legros (1948) et H. Draye (1942) et plus récemment par R. Doehaerd (1983). La recherche archéologique et linguistique montrera toutefois que la thèse historique sous-estimait l'impact romain dans l'extrême nord de la Gaule. D'autre part, l'argument du déterminisme physique n'est valable que pour une partie de la Flandre, notamment la Campine, la région au nord de l'Escaut et la région côtière qui a subi la deuxième transgression de Dunkerque au bas Moyen-Âge.

La théorie linguistique a été initiée par le germaniste M. Gysseling (1960 ; 1964 ; 1981). Ses études embrassent une zone géographique plus vaste que la recherche antérieure et se fondent sur des toponymes provenant de sources originales solides. Il parvient en plus à établir une chronologie absolue grâce à la combinaison d'une typologie des toponymes avec leur évolution phonétique (Gysseling/Verhulst 1969). C'est ainsi que Gysseling démontre au moyen de la première mutation consonantique, ou loi de Grimm, en germanique ($p > f$, $k > h$, $t > th$) et de l'évolution de [o] vers [a] (p. ex. *Mosa* > *Maso*) qu'il y a eu dans nos régions au II^e siècle avant J.C. une première germanisation qui, à partir du nord, entre en contact avec un mouvement de celtisation venant du sud. La toponymie révèle que la germanisation n'a pas été très forte, bien que réelle dans le nord de la Belgique. On suppose que l'élite avait été celtisée (De Mulder/Van Durme 1996, 44–45). La même méthode toponymique montre que cette germanisation a été bloquée dans nos contrées par la conquête romaine entre 58 et 51 avant J.C. La palatalisation romane de la vélaire devant voyelle antérieure ($k + e/i > tʃ$) dans les toponymes du nord de la Gaule confirme l'expansion de la romanisation dans toutes les couches sociales. Celle-ci atteint tout le nord, sauf la Hollande actuelle et le nord de la Campine (Gysseling 1981, 103). Même si les incursions germaniques dès la fin du III^e siècle après J.C. provoquent un dépeuplement partiel dans le nord de la Belgique actuelle, notamment sur les terres moins fertiles, c'est toujours avec le latin qu'est confrontée la vague germanique qui arrive dans nos régions au V^e siècle. Ceux-ci – sous la direction du roi franc Chlodio – s'établissent dans la région de Cambrai jusqu'à la Somme. À cette colonisation franque de la première moitié du V^e siècle correspondent des toponymes hybrides germano-romans composés d'un anthroponyme germanique suivi du suffixe *-iacas* (cf. Gysseling 1981, 107 : **Aldiniacas*, **Hludiniacum*, *Bermeriacas*, *Trasiniacas*, etc.). Ces formes témoignent de la symbiose germano-romane dans la Romania septentrionale mérovingienne. Le grand nombre

de doublets (forme germanique et forme romane, p.ex. *Soignies/Zinnik*, *Gelmen/Jamine*, *Gutschoven/Gossoncourt*, etc.), surtout dans la région centrale de la Belgique actuelle, suggère une zone mixte qui déborde des deux côtés de la frontière linguistique actuelle. Ce n'est qu'après le IX^e siècle qu'une vraie frontière linguistique commence à s'esquisser. Seul l'ouest se caractérise par une frontière plus nette : la région autour de Boulogne (Pas-de-Calais) avait déjà été germanisée par des Saxons au IV^e siècle, mais sera vite réromanisée (cf. *infra*, § 3).

La thèse de Gysseling résiste jusqu'aujourd'hui, à part quelques nuances. C'est ainsi que des réflexions sociolinguistiques (cf. Milis 1975) que Gysseling entrevoit aussi, permettent de distinguer entre une frontière linguistique géographique et une frontière sociale, qui sépare dans la même zone deux classes sociales. D'une part, on sait que la frontière sociale précède la frontière géographique (cf. Banniard 1996). Le processus d'assimilation linguistique passe de la communication verticale (assimilation de l'élite) vers la communication horizontale (assimilation de la population entière). D'autre part, le déplacement d'une frontière linguistique ne se réalise pas en un mouvement linéaire, mais plutôt de façon nucléaire, à partir d'enclaves, de centres de rayonnement linguistique, d'où les classes sociales supérieures imposent leur langue.

L. Van Durme, disciple de M. Gysseling, tente de concilier différentes thèses, en retenant ce qu'elles ont de valable. C'est ainsi qu'il reconnaît la dynamique de la frontière linguistique, tout en acceptant que la pénétration massive des tribus germaniques au V^e siècle a été bloquée par une zone romane pleine d'axes stratégiques, comme la route militaire secondaire qui relie Cassel, Courtrai (*Kortrijk*), Velzeke, Asse et Tongres (*Tongeren*), où même les groupes d'origine germanique qui s'y sont établis avaient été latinisés. Plus que Gysseling, Van Durme se concentre sur la genèse de la frontière linguistique, en recourant à une méthode microtoponymique. Cette méthode lui permet de mieux préciser la frontière linguistique et de découvrir dans la zone de contraste germano-romane des îlots romans ou germaniques. Il y reconnaît une surprenante irrégularité qui relativise l'existence d'une large zone bilingue (cf. *infra*). Il propose dans cette optique une typologie qui distingue les îlots linguistiques vestiges des enclaves linguistiques de formation plus récente (Van Durme 1996c, 191).

Van Durme (1983) entend préciser l'évolution linguistique de la région germano-romane entre le V^e et le VIII^e siècle, en partant de la recherche de Gysseling sur les toponymes en *-(in)iacas* (cf. *supra*). Van Durme relève une corrélation entre l'extension de ce suffixe et la frontière linguistique. En effet, là où plus tard la frontière linguistique s'est stabilisée, on trouve des doublets romans et germaniques des toponymes en *-(in)iacas*. Toutefois, le suffixe germanique *-(in)iacas* reste cantonné principalement dans la partie de la zone bilingue qui deviendra plus tard un bloc roman compact, de sorte que la limite nord de *-(in)iacas* correspondra à la frontière linguistique qui ne se réalisera qu'après le VIII^e siècle. Van Durme (1983, 204–224) explique ce paradoxe par le caractère graduel et échelonné de l'établissement des

colons germaniques. Les textes font mention d'une population appelée *laeti* qui a joué un rôle important dans le nord de la Gaule comme paysans guerriers. La plupart étaient des prisonniers de guerre germaniques, que les Romains avaient capturés durant les nombreuses incursions germaniques en Gaule dès la fin du III^e siècle. À ceux-ci se sont ajoutés des Germains libres (*gentiles*). Tous étaient probablement déjà fortement romanisés lorsqu'au début du V^e siècle Chlodio se déplace de la Toxandrie vers la région de Cambrai avec ses Francs Saliens et laisse un vide dans le nord. Vu leur minorité numérique, ils ont été absorbés par la population romanisée. Le vide que la zone tampon du nord de la Belgique actuelle a laissé entre le III^e et le V^e siècle, a ouvert la voie à une colonisation germanique massive qui débute vers le milieu du VI^e et au VII^e siècle. À cette époque, le sud de la Belgique et le nord de la France étaient déjà devenus des zones romanes compactes qui résistent à la pression de ces migrations germaniques.

C'est ici qu'intervient la théorie du *limes Belgicus* ou *limes Nervicanus* (cf. Larmarcq/Rogge 1996, 93) que Van Durme (1983, 229) revalorise. Les toponymes en *castra* témoignent de ce *limes* qui correspond à la route Bavay – Tongres et surtout à un axe secondaire plus au nord : Cassel – Courtrai – Velzeke – Asse – Elewijt – Tirlemont (*Tienen*) – Tongres. Ces lignes délimitent également la région des *laeti*.⁴

En même temps, la répartition géographique des toponymes germaniques en *-inga* (*haima*) et des toponymes « romans » en *-(in)iacas* ne dessinent pas de frontière linguistique nette. Après le VIII^e siècle, la Moyenne Belgique constitue une zone bilingue, où les fluctuations successives de la frontière linguistique se déduisent des quelques toponymes en *-(in)iacas* avec une phonétique germanique (p.ex. *Lanaken* < **Hludiniacum*, *Rozenaken*) et des toponymes en **baki* avec une phonétique romane (p.ex. *Roubaix* < **Rausabaki*, *Tubize*, *Wambaix*). Il n'y a pas de frontière linguistique linéaire clairement définie avant le XI^e siècle.

Au bas Moyen-Âge, on constate une progression considérable de la Romania dans le segment occidental (de la Flandre française jusqu'à la province belge du Hainaut). Le rayonnement culturel et économique de la région picarde du IX^e au XII^e siècle et l'influence de Tournai, ville romaine, ont été le facteur principal de cette romanisation : certains villages le long de l'Escaut, aujourd'hui en Flandre, ont des toponymes romans (*Kwaremont* < *Quadrum Montem* ; *Ruien* < *Rugam* ; *Outryve* < *Alta ripa*) qui trahissent la présence du roman jusqu'à 1100 (Van Durme 1996b, 181 ; Van Durme 2002, 16) ; la campagne autour de Ronse/Renaix abonde en toponymes romans. Le nord du Hainaut ne se romanise qu'après le XI^e siècle. Dans la province du Brabant et du Limbourg par contre, la zone romane ne s'est guère déplacée vers le nord. La présence d'importantes villes flamandes comme Louvain, Anvers et Bruxelles après le X^e siècle a peut-être contribué à l'équilibre avec la région romane. Le sud du Limbourg hollandais formait avec la région d'Outre-Meuse une aire bilingue (cf. les doublets

4 Là où il n'y a pas de noms en *-(in)iacas*, il n'y avait pas de *laeti*.

toponymiques, p.ex. *Maastricht/Treit*) composée de deux noyaux : la région de Vaals (< *vallis*) et celle de Moresnet-Kettenis. Entre ces deux noyaux se situe une bande germanique unilingue qui correspond grossièrement à la région des Fourons (*Voeren*) sur laquelle nous reviendrons *infra* § 4.2. D'une part, la présence de deux villes romaines, Maastricht et Aix-la-Chapelle a favorisé le maintien du roman à l'époque mérovingienne jusqu'au IX^e siècle. D'autre part, la géographie physique de la région favorise l'isolement d'enclaves linguistiques, telle la région autour de Saint-Trond (*Sint-Truiden*) qui connaît beaucoup de noms romans, vite assimilés par le germanique (Van Durme 1996c, 190). D'autres régions par contre, comme l'enclave romane dans la région d'Alost (*Aalst*), apparaissent comme des colonisations tardives au courant du XI^e siècle.⁵ Ce sont surtout les études sur la microtoponymie qui pourront préciser encore davantage les mouvements de la zone bilingue initiale dans tous ses détails.

3 La Flandre française : une frontière politique devient frontière linguistique

La frontière linguistique qui sépare le français du néerlandais a subi un tout autre sort dans la Flandre française⁶ qu'en Belgique. L'équilibre qui caractérise les deux langues en Belgique ne s'est jamais réalisé en France. Le français, de même que le picard au Moyen-Âge, a toujours dominé le néerlandais régional dont les sujets parlants, par l'appartenance à la France depuis plus de trois siècles, ont intensifié le contact avec le français et perdu le contact avec l'aire linguistique du néerlandais, à tel point qu'à partir du XIX^e siècle, ils n'ont pas participé à la standardisation du néerlandais aux Pays-Bas et en Flandre. L'aire du néerlandais – sous sa forme ancienne appelé francique ou thiois – s'est donc rétrécie continuellement en faveur du picard et du français.

D'après Gysseling (1981, 108), dans la zone côtière du département du Pas-de-Calais, les premiers établissements germaniques – de Saxons – ont eu lieu au V^e siècle, et une frontière linguistique s'y établit très vite. Une immigration saxonne intense continue jusqu'au VIII^e siècle à Boulogne, mais cette fois-ci depuis l'Angleterre. Les toponymes en *-tun* (cf. angl. *town* et les toponymes en *-ton* en Angleterre) dans le Boulonnais (*Baincthun, Fréthun*) en témoignent (Vanneufville 1979). Gysseling reconstruit la frontière linguistique du IX^e siècle au moyen des toponymes anciens des chartes et de leur évolution phonétique. Les toponymes germaniques se trouvent au

⁵ Gysseling (1964, 36) y voyait encore « une zone de survivance romane ».

⁶ Nous entendons par « Flandre française » la région en France où le néerlandais est ou a été la langue véhiculaire, et non la partie méridionale francophone du comté de Flandre médiéval.

nord d'une ligne qui va de l'embouchure de la Canche par Étaples, Montreuil, Fruges, Béthune et au nord de Lille jusqu'à Mouscron en Belgique (cf. figure 1). Il y a toutefois des zones romanes dans la région germanique au nord de cette ligne (p.ex. Merville, Sailly, Armentières, région connue comme le *pagus letica*, la région des *laeti* cf. *supra*).

Très tôt, dès le IX^e siècle, on retrouve des enclaves romanes au milieu de la région germanique du Pas-de-Calais (*Coulogne, Le Wast*). Aux XI^e et XII^e siècles a lieu un important mouvement de romanisation entre Boulogne et Saint-Omer, auquel le néerlandais résiste à partir de la région de Marquise et Lumbres. Au XII^e siècle, Boulogne est bilingue, mais la campagne est encore germanique à la fin du XIII^e siècle. Vers 1300, la frontière linguistique atteint la ligne Guînes – Ardres – Saint-Omer – Aires (cf. Van Durme 1996b, 176–179).

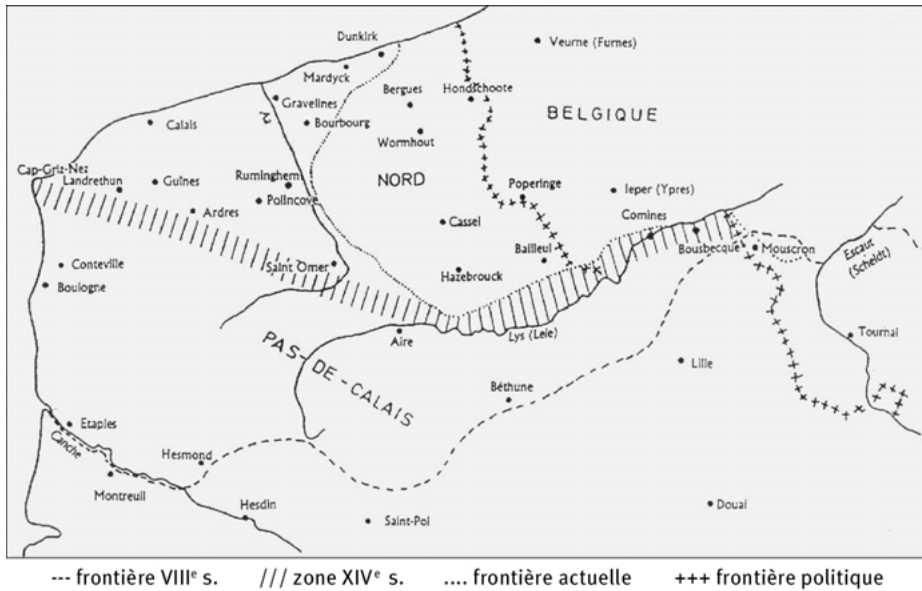


Figure 1: Évolution de la frontière linguistique en Flandre française (Ryckboer, Hugo, 2002, *Dutch/Flemish in the North of France*, *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 23(1–2), Taylor & Francis Group Ltd, 23 ; <http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01434630208666452>)

La progression du français se fait de manière nucléaire à partir des centres urbains qui deviennent bilingues. Dans des villes comme Calais et Saint-Omer s'installe une frontière verticale : le français est la langue de la haute bourgeoisie, la langue écrite officielle à partir du XIII^e siècle, alors que la classe moyenne et les classes inférieures parlent le dialecte néerlandais jusqu'au XVI^e siècle. À la campagne au nord de Saint-Omer et entre Calais et Gravelines, le flamand est usité jusqu'au XVIII^e siècle, p.ex. à Audruicq et Éperleques, mais le français y est partout la langue écrite. Leur francisa-

tion est inévitable par l'orientation économique et culturelle de la campagne vers les villes picardes (Ryckeboer 2004, 23–26).

Le français s'est imposé définitivement dans le département du Nord lorsque Cassel, Bourbourg, Bergues et Bailleul ont été conquis sous Louis XIV au XVII^e siècle et annexés par la France par la paix d'Utrecht (1713). Le néerlandais gardait encore sa fonction culturelle au XVIII^e siècle (cf. le rôle des chambres de rhétoriciens, la publication de manuels, etc. Ryckeboer 2004, 27). La substitution linguistique est due surtout à des facteurs économiques et démographiques. Une énorme immigration française et la création d'écoles francophones pour les immigrants ont francisé les villes à la fin du XIX^e siècle. La frontière linguistique ne s'est plus déplacée, mais la région est devenue entièrement bilingue. La francisation s'est généralisée à la suite de la Révolution française dont la nouvelle idéologie favorisait le français comme langue nationale aux dépens des langues minoritaires considérées comme représentantes de l'Ancien Régime. La loi de Montalivet (1853) impose le français comme seule langue d'enseignement à tous les niveaux.

Depuis la fin du XIX^e siècle, la francisation s'est donc réalisée de l'intérieur, et non à partir de la frontière linguistique, qui ne s'est plus déplacée. Après la Première Guerre mondiale, les jeunes générations sont élevées en français. W. Pée (1957) constate que même à la campagne, le néerlandais n'est plus transmis aux enfants. Une enquête réalisée en 1984 à Hondschoote, petite ville frontalière (Ryckeboer/Maeckelberghe 1987), montre une conversion linguistique presque totale en trois générations : si seulement 36 % des grands-parents parlent exclusivement le français, 75 % des parents (nés entre 1932 et 1952) n'emploient que le français, et les élèves ont presque tous abandonné l'usage du néerlandais. Aujourd'hui, la frontière politique est pratiquement devenue frontière linguistique.

4 La situation en Belgique

4.1 Le français langue de prestige

La frontière linguistique germano-romane dans les Pays-Bas méridionaux a toujours donné lieu à une position sociolinguistique prépondérante du français depuis le haut Moyen-Âge. Certains phénomènes anciens comme la vocalisation de [l] dans la séquence *a/o + l + dentale* ou la palatalisation de [u] s'expliqueraient par une influence romane du dialecte picard sur le germanique (Gysseling 1960).

Les causes de l'intensification des contacts avec le français sont multiples et complexes (Willemyns 1997, 1123 ; Lamarcq/Rogge 1996, 198–203). Au niveau européen, le français remplace le latin, langue du clergé qui perd son rôle dominant avec l'avènement des villes et du commerce. Le français était la langue administrative à la fois de l'Angleterre et du royaume de France. Au niveau local, le comté de Flandre était un fief du roi de France et en même temps un partenaire économique de

l'Angleterre. De plus, le comté comprenait une partie méridionale de langue française. On constate que dès le XIII^e siècle, le français était la langue administrative de la cour des comtes. Dans les villes, l'élite était sans aucun doute bilingue. La frontière linguistique sociale se situe dès la deuxième moitié du XIV^e siècle entre la haute noblesse et les corporations. Dans le duché du Brabant, qui appartient à l'empire germanique, mais qui est également linguistiquement hétérogène, le rôle du français est moins prépondérant (cf. *infra*, § 4.3) : les souverains pratiquent le « bilinguisme administratif » (Blampain et al. 1997, 240).

À la période bourguignonne le français sera la langue officielle de la cour et de l'administration centrale des Pays-Bas. Il s'ensuit que le bilinguisme des classes supérieures se généralise, mais en termes quantitatifs, la francisation demeure superficielle (Blampain et al. 1997, 241 ; Lamarcq/Rogge 1996, 200s.). Celle-ci progresse toutefois pendant le règne des Habsbourg : Charles Quint, né à Gand et éduqué à Malines à la cour de Marguerite d'Autriche, se servait du français comme première langue (Baetens Beardsmore 1971, 30). Sous la domination espagnole, il devient de plus en plus difficile de ne pas recourir au français dans les contacts avec la cour.

À la suite de la séparation du nord devenu indépendant, le flamand⁷ dans les Pays-Bas méridionaux, restés sous la domination espagnole, perd le contact avec le néerlandais des Provinces Unies. Il ne développe pas de langue standard et subit une dépréciation sociale comme langue du peuple. Le néerlandais n'avait pas de fonctions officielles, sauf au niveau local. Cette situation consolide le français comme la langue de culture de la noblesse et adoptée également par la haute bourgeoisie (Geerts 1997, 563 ; Van de Craen/Willemyns 1988, 47). Paradoxalement, le passage du règne espagnol au régime autrichien ne fait qu'augmenter l'usage du français parmi les classes privilégiées. Il se crée une frontière sociale que l'on ne franchit que quand on sait parler français. Le milieu du XVIII^e siècle coïncide avec un engouement général pour la culture française, sa vie mondaine et raffinée et pour les idées des « philosophes » du Siècle des lumières (Deneckere 1951 ; 1954). La frontière linguistique sociale s'était déplacée : non seulement la noblesse et la haute bourgeoisie, mais aussi les commerçants orientés vers l'exportation, les magistrats, les juristes, le monde scientifique et artistique se servaient du français, qui avait remplacé le latin comme langue des sciences et des arts. Les intellectuels et les éléments progressistes de la bourgeoisie trouvaient chez les philosophes français les arguments pour leurs aspirations politiques contre la noblesse et le clergé. La francisation opposait les milieux urbains à la campagne et aux petites villes où l'élite francisée était trop isolée et sporadique (Deneckere 1951, 3–8 ; 1954 ; Lamarcq/Rogge 1996, 202).

Pourtant, le régime autrichien n'a jamais mené une politique linguistique consciente. En revanche, l'occupation française entre 1794 et 1814 entraîne un changement radical. L'ancien régime disparaît et la noblesse perd ses privilèges. On tente de

7 Le terme « flamand » renvoie à l'ensemble des dialectes parlés dans les Pays-Bas méridionaux.

franciser systématiquement la bourgeoisie, devenue la couche sociale dominante. L'uniformité linguistique que la France poursuit dans tout son territoire est un instrument important de centralisation du pouvoir. À partir de 1796, toute l'administration, même au niveau local, et toutes les cours de justice, les actes notariaux, etc. seront francisés. Toutes les annonces, les enseignes des magasins, les noms de rue s'écrivent en français (Geerts 1997, 566). Après 1800, le flamand ne se maintient que dans de rares administrations communales. L'enseignement contribue à cette francisation. Les autorités françaises créent des écoles centrales où des Français enseignent en français. Le néerlandais en est éliminé, car conformément aux instructions d'Henri Grégoire,⁸ dans le cadre de la réorganisation de l'instruction publique, le néerlandais est défini comme un patois. Dans les écoles secondaires et dans les pensionnats privés, le français occupe toujours la place la plus importante au programme.⁹ La francisation demeure quand même un phénomène primordialement urbain. C'est surtout dans les villes que les classes supérieures et moyennes se distinguent de la masse par l'usage du français (Deneckere 1951, 9–14), même si le français progresse également à la campagne. La politique linguistique française correspond aux aspirations de la bourgeoisie, mais la faible scolarisation des classes inférieures empêche la francisation massive de la Flandre (De Vriendt 1984, 107).

Tandis que le régime français a tout mis en œuvre pour promouvoir le français et éliminer le néerlandais, la politique linguistique sera renversée entièrement en 1815 quand le sud se réunit avec le nord pour former le Royaume-Uni des Pays-Bas : le néerlandais devient langue officielle et remplace le français. L'insuccès de cette politique est frappant. À la demande des parents, dans les villes, on est obligé d'accorder une place importante au français qui continue à progresser. Les fonctionnaires, les avocats, les enseignants ont du mal à s'exprimer en néerlandais et insistent sur l'usage du français qu'ils considèrent comme une langue moins étrangère que le néerlandais du nord. Alors que dans le nord, le néerlandais était devenu une langue de culture standardisée, le flamand s'était morcelé en dialectes locaux.¹⁰ En outre, le clergé catholique en Flandre craignait qu'avec la généralisation du « hollandais » se diffuse en même temps le calvinisme. Sous la pression des élites du sud, beaucoup de mesures en faveur du néerlandais ont été affaiblies ou révoquées. Paradoxalement, l'union avec la Hollande, épisode trop court pour avoir des effets durables, n'a pu

8 L'abbé Grégoire, député après la Révolution française, s'est occupé de la réorganisation de l'enseignement et a plaidé pour l'éradication des patois et langues régionales en France.

9 Quelquefois même, c'est la langue de l'enseignement. C'est p.ex. le cas des trois lycées de Bruges, Gand et Bruxelles (Baetens Beardsmore 1971, 36).

10 C'est ainsi qu'un professeur de mathématiques enseignait en français à l'athénée de Bruges, parce que les élèves ne comprenaient pas son dialecte brabançon. À l'université de Gand, le cours libre de littérature française avait beaucoup plus de succès que le cours de littérature néerlandaise (Deneckere 1951, 15s.).

empêcher que le français soit bien enraciné à l'aube de la fondation de la Belgique indépendante en 1830.

Le nouvel État, dans sa révolte contre le régime néerlandais de Guillaume I^{er} et faute de langue standard flamande, restaure la primauté du français qui redevient la seule langue officielle du pays, bien que la constitution stipule la liberté linguistique de l'individu. Ceci n'a rien d'étonnant, vu la composition de la population belge : francophone en Wallonie, et une élite largement francisée en Flandre. La langue de la classe sociale dominante est aussi la langue de l'État. En effet, au milieu du XIX^e siècle, la population en Flandre se compose *grosso modo* des groupes que voici (cf. De Vriendt 1984, 106) : (a) les classes sociales supérieures qui se servent du français comme langue de culture et d'un dialecte flamand comme moyen de communication avec les classes inférieures ; le rapport entre les deux langues est donc de nature diglossique ; (b) une minorité néerlandophone, qui sait également le français, et qui hésite entre l'adoption d'une langue standard propre ou d'une langue empruntée aux Pays-Bas ; (c) une majorité non scolarisée qui s'exprime en un dialecte local, et qui n'a aucun pouvoir.

L'État belge est donc francophone, conformément à la langue de la classe sociale dominante qui a seule droit de vote (Blampain et al. 1997, 434). Le recensement de la population en 1846, qui montre qu'une majorité parle le flamand et une minorité le français, n'a eu aucun effet sur la politique linguistique du nouveau royaume. Les recensements montreront qu'au XIX^e siècle, le français a encore gagné du terrain dans les villes flamandes. La lente standardisation de la langue en Flandre contribue au maintien du français comme seule langue de culture. En plus, ce n'est qu'au début du XX^e siècle que les Flamands commencent à s'orienter vers l'acceptation d'une standardisation basée sur le néerlandais de la Hollande (Geerts 1997, 582). En effet, au XX^e siècle, la situation change radicalement : la néerlandisation des classes moyennes progresse, le français devient moins nécessaire, une fois qu'une élite néerlandophone se forme dans les universités néerlandisées. Les statistiques des derniers recensements de 1930 et de 1947 confirment le recul du français en Flandre.¹¹ En un siècle, la Flandre est passée d'une situation diglossique « français – dialecte flamand » à une situation diglossique « néerlandais standard – dialecte flamand » (De Vriendt 1984, 109).

11 Voici les résultats de quelques villes flamandes (De Vriendt 1984, 106) :

ville	% de francophones en 1930	% de francophones en 1947
Bruges	7,72	5,87
Gand	11,76	9,60
Ypres	8,52	5,23
Malines	5,13	3,30

Le mouvement flamand, participant à ses débuts du romantisme européen, se manifeste à partir de 1850. Ses premiers objectifs étaient d'obtenir la reconnaissance du flamand à côté du français en Flandre, bref une situation de bilinguisme (Lamarcq/Rogge 1996, 210). L'action flamande obtiendra entre 1870 et 1890 que le néerlandais s'utilise dans l'administration et dans l'enseignement et qu'en 1898 sera votée la « loi d'égalité » qui établit le principe d'équivalence entre le néerlandais et le français, mais qui, dans la pratique, ne vaut que pour la partie flamande du pays (Blampain et al. 1997, 435s.). Enfin, en 1930, l'université de Gand sera la première université où l'on enseigne en néerlandais. Dès 1932, on abandonne le bilinguisme du pays en posant le principe de deux régions unilingues, la Wallonie et la Flandre, et une région bilingue, Bruxelles. Ce principe résulte de la coïncidence du refus flamand d'une francisation généralisée et du refus wallon¹² d'un bilinguisme généralisé (Blampain et al. 1997, 439). En prévoyant des lois linguistiques, la Belgique offre un bel exemple d'une politique linguistique explicite et officielle (Gilles 2011, 562). Encore s'agit-il de fixer avec exactitude la frontière linguistique entre ces différentes régions.

4.2 Une frontière linguistique devient frontière politique

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les souverains ne se préoccupaient guère des langues parlées par leurs sujets. Ils ne menaient donc pas de politique linguistique active. La plupart des entités politiques des Pays-Bas méridionaux étaient d'ailleurs bilingues. Ce n'est qu'après la Révolution française que l'homogénéité linguistique devient un critère important pour l'unité du pays et la centralisation du pouvoir et que le maintien de dialectes ou de langues régionales est considéré comme une manifestation de l'ancien régime. C'est le même réflexe politique qu'exprimera le premier ministre belge en 1857, lorsque l'action flamande demande le bilinguisme en Flandre : la reconnaissance de deux langues officielles est un danger pour l'État.

Comme toute l'administration devait se dérouler en français, le gouvernement de la France se rendit vite compte des problèmes linguistiques en Flandre. C'est à l'époque napoléonienne que le mathématicien Coquebert de Montbret, directeur du Bureau de Statistique français, rédigea les premières cartes de la frontière linguistique. Il se basait sur des données fournies par les fonctionnaires locaux. Malgré la méthode peu scientifique, les données offrent une base intéressante, bien que non tout à fait fiable : les résultats sont plus corrects pour la partie occidentale que pour la partie orientale (il n'y a pas de données de Tongres jusqu'à la frontière allemande, cf. Draye 1942, 9). On déduit de ces premières cartes que le français avait pénétré

¹² Dans cette contribution, le terme « wallon » se réfère aux francophones de la région wallonne, même s'ils ne parlent pas le dialecte wallon *stricto sensu*.

davantage en Flandre occidentale qu'aujourd'hui. Le gouvernement français s'est basé sur ces cartes afin de fixer les frontières départementales qui deviendront plus tard les neuf provinces belges. Mais cette délimitation n'a pas été réalisée dans tous les détails, à tel point qu'elle donnera lieu 150 ans plus tard à bien des corrections des frontières administratives : certaines communes francophones étaient intégrées dans un département flamand et vice-versa (Deleu et al. 1973, 1552b).

Dans le Royaume-Uni des Pays-Bas, Guillaume I^{er} mène une politique linguistique active dont le principe est la monopolisation du néerlandais comme langue du royaume (Lamarcq/Rogge 1996, 207). L'enseignement primaire devient l'instrument principal de la néerlandisation, dans le but de regagner du terrain sur le français qui au cours des XVIII^e et XIX^e siècles progresse fortement dans les communes le long de la frontière linguistique. Pourtant, aucune des deux initiatives ne permet de mieux délimiter la frontière linguistique (De Schryver et al. 1998, 2950b).

Cette politique prend fin avec l'indépendance de la Belgique, où le français sera la seule langue officielle. Sous l'instigation d'A. Quételet, fondateur de la statistique scientifique, la commission centrale de la statistique conçoit très vite l'idée d'organiser un recensement démographique qui comporte également un volet linguistique. La première enquête a eu lieu en 1846. Les habitants étaient censés indiquer « la langue parlée habituellement ». Même si cette question laisse encore une marge d'erreur – surtout pour les personnes bilingues – on considère ce recensement comme l'un des plus fiables, à d'autant plus forte raison qu'à cette époque, il ne provoquait pas encore de manipulation politique. Ce ne sera plus le cas des recensements suivants qui avaient lieu tous les dix ans (1866, 1880, 1890, 1900). On n'informait plus sur la langue parlée habituellement, mais sur les trois langues que les habitants savaient parler.¹³ Les tensions politiques faussaient l'objectivité des résultats et donnaient aux questions posées un caractère interprétatif controversé par la polémique linguistique que le mouvement flamand avait lancée entre-temps (De Schryver et al. 1998, 2951b ; Lamarcq/Rogge 1996, 209).

Afin de définir le domaine d'application des différentes lois linguistiques votées depuis 1873 et qui menaient vers la loi d'égalité de 1898 (cf. *supra*), une délimitation claire de la frontière linguistique s'imposait. Malgré l'impression générale d'une frontière bien démarquée, dans la pratique il n'était pas aisé de la fixer objectivement pour plusieurs raisons : (a) sur bien des trajets, la frontière constituait une zone mixte de plusieurs kilomètres de large, (b) certaines communes appartenaient (depuis les départements napoléoniens) à des circonscriptions allophones, (c) et comme certaines communes comportaient des quartiers de langue différente, la délimitation territoriale basée sur la commune comme plus petite entité statistique n'était pas adéquate, (d) l'immigration changeait parfois la majorité linguistique dans une

13 Pour une synthèse des statistiques et des questions posées, cf. Prévost/Beaud (2002).

commune, (e) la présence d'une population bilingue donnait lieu à des controverses : le bilinguisme était souvent interprété par le mouvement flamand comme une étape de transition vers l'unilinguisme francophone (Draye 1942, 38), les bilingues étant beaucoup plus nombreux en Flandre qu'en Wallonie. Ces incertitudes affaiblissent la valeur scientifique de ces recensements (Draye 1942, 27s.).

Il est vrai que la comparaison des statistiques de 1880 avec celles de 1846 démontre dans les grandes communes l'augmentation du nombre de francophones unilingues et la diminution du nombre de Flamands unilingues. Ces données s'expliquent probablement par la prospérité économique de la Wallonie, ce qui donne lieu à un taux de natalité plus élevé qu'en Flandre et à l'immigration en Wallonie de Flamands qui adoptent très vite le français. En même temps, la connaissance du français progresse en Flandre au XIX^e siècle (cf. *infra*).

À partir du recensement de 1910, la commission centrale réintroduit la question sur la langue la plus usitée afin de mieux distinguer les bilingues. Les résultats démontrent la progression du français que le gouvernement allemand essaie de contrecarrer pendant la Première Guerre mondiale, en transférant quelques communes à majorité française vers la Flandre (Draye 1942, 39s.).

Après la Première Guerre mondiale, le mouvement flamand a milité de plus en plus pour la suppression des recensements linguistiques décennaux et revendiqué la fixation définitive de la frontière linguistique pour plusieurs raisons : (a) la progression du français continuait le long de la frontière linguistique ; (b) bien des communes étaient mixtes à tel point qu'une frontière nette prêtait à discussion ; (c) l'enseignement ne tenait pas compte des modifications dans la composition de la population dans les communes wallonnes, de sorte que les immigrés flamands en Wallonie se francisaient très vite (p.ex. dans les communes de la Flandre occidentale, cf. Draye 1942, 72s.) ; (d) l'immigration flamande donnait parfois lieu à une frontière vague et instable, de sorte que certaines communes changeaient de statut linguistique de recensement en recensement.

Sous la pression flamande, plusieurs lois linguistiques ont vu le jour pendant les années 1930. Ces lois règlent l'usage linguistique dans l'administration, dans l'enseignement et en matière judiciaire. Comme ces lois se basent sur le principe de territorialité, l'expansion du français en Flandre a été arrêtée, mais à Bruxelles (cf. *infra*) et dans les communes situées sur la frontière linguistique, le principe de personnalité qui donne au père de famille le droit de choisir son régime linguistique, a été maintenu. La question dans les recensements sur la langue parlée habituellement a eu un impact considérable sur l'adaptation éventuelle des limites de la frontière linguistique : selon la loi de 1932, si dans une commune la minorité atteignait plus de 30 %, il fallait y introduire un régime bilingue ; si une majorité optait pour une autre langue, la commune devait changer de statut linguistique (Lamarcq/Rogge 1996, 214).

Le dernier recensement a eu lieu en 1947. Dans l'atmosphère anti-flamande de l'après-guerre, le français a fait officiellement de nouveau un bond en avant. Dans

non moins de 16 communes frontalières, le français progressait fortement : dans 13 communes il était devenu la langue majoritaire, ce qui signifiait que ces communes passaient au régime francophone et dans trois communes, le français dépassait le cap des 30 %, ce qui les transformait de néerlandophones en bilingues (Lamarcq/Rogge 1996, 214s.). Vu les réactions qu'un tel bouleversement aurait provoqué, le gouvernement s'est gardé de publier les résultats.

Entre-temps le monde politique avait créé un centre de recherche appelé Centre Harmel,¹⁴ qui s'occuperait notamment des questions linguistiques et allait jouer un rôle primordial dans la fixation définitive de la frontière linguistique. Après de nombreuses discussions, le principe de la territorialité a été accepté par les deux communautés, et le recensement de 1960 n'a jamais été effectué. En revanche, en se basant sur le rapport final du centre Harmel, le ministre des affaires intérieures a introduit une proposition de loi afin de fixer définitivement la frontière linguistique en 1961.

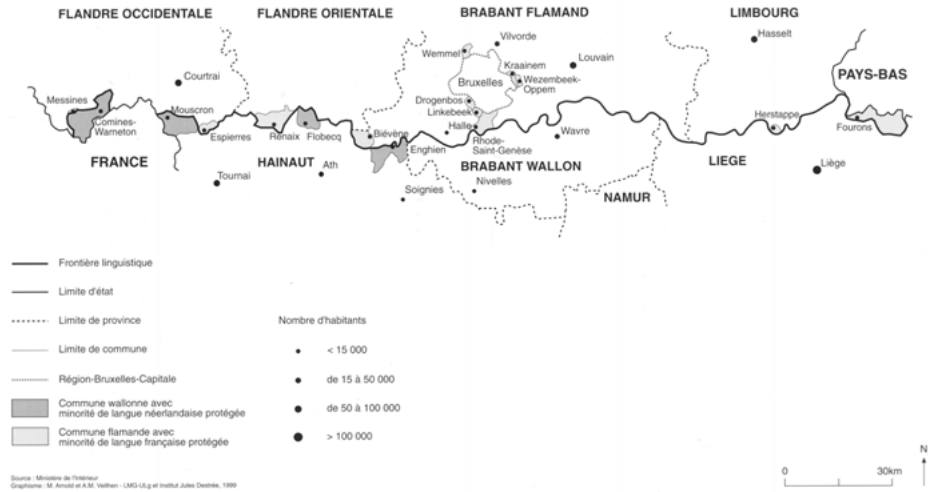


Figure 2 : La frontière linguistique de 1963 (Delforge 2008 ; 1998)

Cette loi, promulguée en 1962 et entrée en vigueur le 1^{er} septembre 1963 (cf. figure 2), a modifié les frontières de certaines provinces et communes, de sorte que 24 communes ont été transférées à des circonscriptions administratives flamandes et 25 à des circonscriptions wallonnes (Lamarcq/Rogge 1996, 218s.). En plus, elle reconnaît 25 communes « à facilités ». ¹⁵ La notion de facilités n'existe pas comme telle dans la

14 Pierre Harmel était un homme politique originaire de Liège. Il a été plusieurs fois ministre entre 1950 et 1973 et avait pris l'initiative de créer ce centre qui était censé résoudre les problèmes régionaux.

15 Nous verrons *infra* § 5 qu'il y a aussi six communes « à facilités » dans la périphérie de Bruxelles, les communes appelées périphériques.

législation.¹⁶ Dans la pratique, ces communes ont une administration unilingue, mais se caractérisent par un bilinguisme externe dans leurs relations avec le public : soit les francophones, soit les néerlandophones y ont des droits minoritaires. L'enseignement se déroule dans la langue de la région, mais avec un enseignement renforcé de la langue de la minorité.¹⁷

Dans une étude fort détaillée, Legros (1948) montre qu'au cours des siècles, malgré une remarquable fixité, la frontière romane a encore progressé vers le nord (surtout au Limbourg, le Brabant oriental, la région d'Enghien et de Ronse/Renaix, le sud de la Flandre occidentale). Certaines communes étaient flamandes au Moyen Âge et deviennent wallonnes ou françaises dès l'époque moderne (p.ex. Crisnée, Waremme, Corswarem, Beauvechain) ou au XVIII^e siècle (p.ex. Houtain-l'Évêque, Hélécine, Zétrud-Lumay). Ces villages se trouvent dans la section orientale de la frontière. Dans la partie occidentale, on observe un va-et-vient entre les deux communautés linguistiques, soit par la francisation de la bourgeoisie, soit par une forte immigration flamande, qui s'assimile en général si elle est ouvrière, mais moins souvent quand elle est paysanne. Par conséquent, certaines communes restent wallonnes sans facilités (Russeignies, Amougies, Orroir), d'autres bilingues avec une minorité néerlandophone (Flobecq, Mouscron, Espierre), d'autres encore sont historiquement germaniques, francisées à l'époque moderne, mais ont subi une forte immigration flamande, surtout après la Première Guerre mondiale, et sont aujourd'hui bilingues (Comines en Wallonie). Dans quelques rares cas, la commune est rentrée dans la communauté flamande (avec facilités : Helchin, Herstappe ou sans : Reckem, Zandvoorde).

Surtout les communes de Comines-Mouscron et la région d'Outre-Meuse des Fourons ont connu de longues années de controverses politiques. Les deux régions ont appartenu à une province d'un autre statut linguistique : Mouscron et Comines-Warneton – aujourd'hui dans la même circonscription wallonne – faisaient partie de la Flandre Occidentale, les Fourons de Liège. Les communes des Fourons ont été transférées vers la province flamande du Limbourg, par analogie avec Mouscron et Comines qui ont été transférés vers la province wallonne du Hainaut.

Mouscron est un exemple d'une commune romane industrialisée limitrophe du bassin industriel du nord de la France, mais avec « une certaine pratique du flamand [...] jusqu'au milieu du XVIII^e siècle » (Blampain et al. 1997, 129). Comines et Warneton, par contre, étaient germaniques au XVII^e siècle, ont été francisés pour une bonne part au milieu du XVIII^e siècle (Blampain et al. 1997, 128) et étaient majoritairement francophones en 1810 (Draye 1942, 5). Mouscron et Comines ont subi une

16 Pour la loi, ce sont des communes « à statut spécial ». Dans les deux communautés, flamande et wallonne, les facilités ont été interprétées politiquement de façon différente : pour les Flamands, les facilités sont une mesure temporaire destinée à faire intégrer la minorité, pour les francophones par contre, elles sont un droit permanent des minorités.

17 Le lecteur retrouvera toutes les communes à facilités énumérées sur la figure 2.

immigration importante de main-d'œuvre flamande, surtout après la Grande Guerre (Legros 1948, 37s.). Les recensements montrent effectivement une augmentation considérable de Flamands dès 1910 (Legros 1948, 95). Attirés par l'industrie textile et métallurgique en France, les ouvriers flamands s'assimilent toutefois dès la deuxième génération.

Les Fourons font partie de l'Outre-Meuse, région linguistiquement extrêmement complexe, située entre la frontière belgo-hollandaise, la Meuse, la frontière linguistique germano-romane et la frontière belgo-allemande. Cette région fait la transition entre le limbourgeois et le francique ripuaire, mais l'importance accrue de l'enseignement après l'ancien régime a fait que la langue de culture s'est substituée au dialecte local. Dans l'Outre-Meuse, le néerlandais était la langue de l'administration et de l'école pendant l'ancien régime, mais dès le début du XIX^e siècle, il y a eu une « allemandisation ». Celle-ci a été profonde dans la région qui a été intégrée à la Prusse en 1814 (Eupen et environs), mais elle a atteint aussi l'ouest au-delà de la frontière,¹⁸ comme le confirment les recensements de 1846 et de 1890. La frontière entre le néerlandais standard et l'allemand standard s'est stabilisée entre Remersdaal et Aubel (les Fourons) d'une part et Blieberg/Plombières (région plat-thioise) d'autre part. Mais déjà du XVII^e au XIX^e siècle, on observe un processus de francisation de la région plat-thioise, de Dalhem et d'Aubel, évinçant peu à peu l'allemand comme langue de culture, surtout par la réaction antiallemande après la Grande Guerre (Legros 1948, 35). Le résultat est que aujourd'hui Aubel et la région plat-thioise sont entièrement francisés (De Schryver et al. 1998, vol. 2, 2367s.). Les six communes des Fourons sont dialectalement flamandes, mais « la frontière politique a réduit les rapports anciens avec Maastricht » (Legros 1948, 34) et renforcé les contacts économiques avec les centres wallons. Il s'ensuit un état de polyglossie : les habitants se servaient de leur dialecte originel flamand dans les communications locales, du néerlandais comme langue standard et d'alphabétisation par l'intermédiaire de l'Église, du wallon et du français comme second standard, tous deux pour des raisons économiques (Blampain et al. 1997, 273s.). Avec le passage des Fourons à la communauté flamande, la polyglossie a été remplacée par une seule variété standard, malgré le fait que le recensement de 1947 avait changé totalement la majorité linguistique en faveur du français. Jusqu'en 2000, les Fouronnais ont contesté le statut linguistique en montrant électoralement que les Fourons étaient nettement plus français que flamands (Willemys 2002, 40s.).

La frontière linguistique a établi les bases d'un État fédéral qui a été créé en 1993. Ainsi, la frontière linguistique s'est transformée effectivement en une frontière politique. Il est clair que l'établissement définitif de la frontière linguistique a réduit l'impact du français dans les communes de cette zone de transition. Si la Belgique

18 La proximité d'Aix-la-Chapelle y a joué un rôle.

comporte actuellement deux grandes régions unilingues, Bruxelles et son agglomération constituent une exception importante.

4.3 L'agglomération de Bruxelles : région bilingue

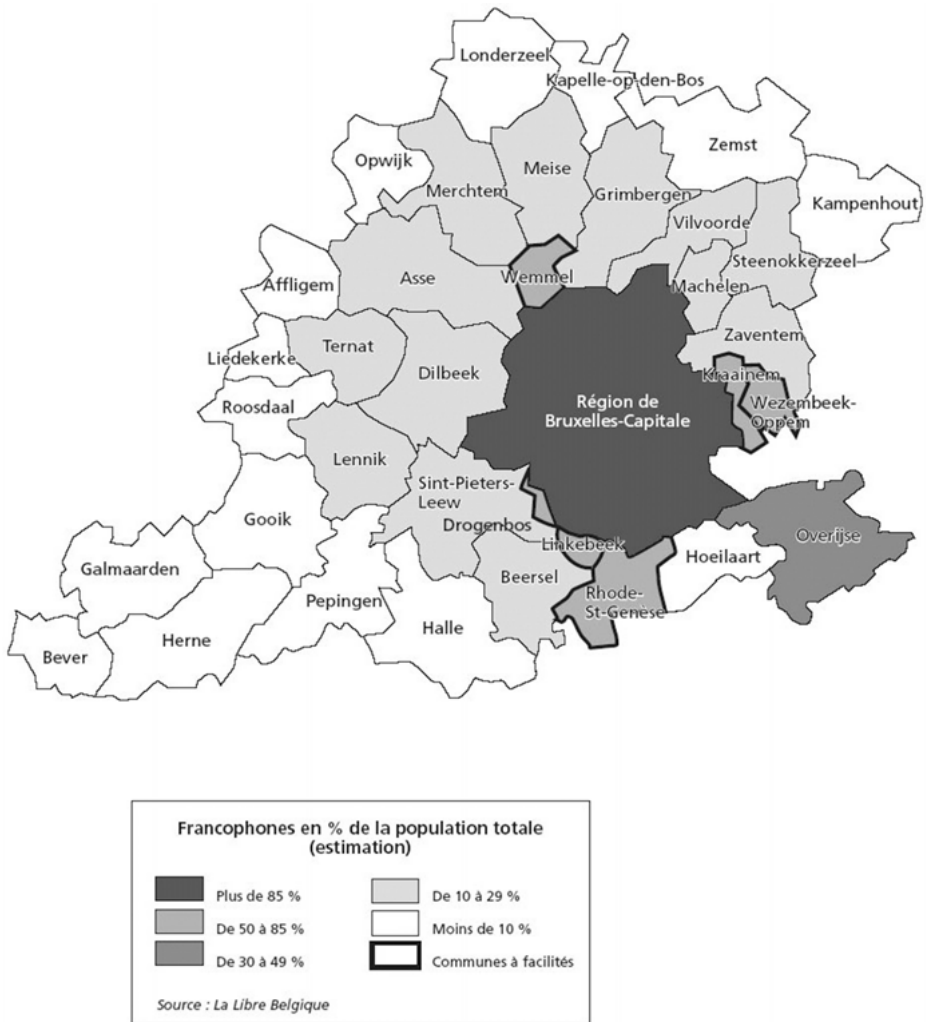


Figure 3 : Agglomération de Bruxelles et communes environnantes (Coorebyter 2011, 6)

L'agglomération bruxelloise comporte 19 communes, qui depuis la loi de 1963 constituent la troisième région autonome, Bruxelles-capitale (cf. figure 3), officiellement bilingue en contraste avec les deux autres régions. La frontière dialectale entre

les parlers flamands et wallons se trouve une quinzaine de kilomètres plus au sud. L'agglomération est donc entourée de communes qui font partie de la région flamande et dont six sont des communes à facilités, marquées en gris foncé avec des contours noirs sur la figure 3. De cette façon, l'une de ces communes, Rhode-Saint-Genèse, constitue un corridor bilingue qui s'est établi naturellement entre Bruxelles et la région wallonne.

En effet, Bruxelles est historiquement une ville flamande, où le français est une langue d'importation et n'a donc aucun rapport historique avec les dialectes wallons parlés dans la partie méridionale du pays.¹⁹ Comme Bruxelles a été la capitale du duché de Brabant au XIII^e siècle, des éléments romans ont fait leur entrée dans la ville depuis le haut Moyen Âge par l'intermédiaire de la noblesse et l'entourage des ducs de Brabant, qui avaient l'habitude de se servir du français. Cependant quand le latin est supplanté par les langues « vulgaires », le duché connaît un bilinguisme administratif : les souverains s'adressaient aux communes dans leur propre langue. À Bruxelles, l'administration emploie le germanique (à côté du latin encore usité jusqu'au XVI^e siècle). Le premier acte en germanique date de 1277 (Blampain et al. 1997, 239). Aux XIV^e et XV^e siècles, les actes en français dépassent à peine 1 %, alors que paradoxalement la proportion d'actes en français se situe entre 30 % et 60 % dans les villes du comté de Flandre (Blampain et al. 1997, 240s.).

Même si la période bourguignonne déclenche une francisation de la cour, de son administration et de son personnel, la cour continue à communiquer dans les deux langues avec la population (Baetens Beardsmore 1971, 30). Sous le régime espagnol, l'usage du français avec une cour qui réside à Bruxelles et où l'on ne parle que des langues romanes, devient la règle.²⁰ La séparation du nord des Pays-Bas contribue également à la progression du français et au déclin culturel du néerlandais en Flandre, restée sous domination espagnole. Il est vrai que l'administration communale de Bruxelles se sert du germanique dans la communication interne, mais un bilinguisme utilitaire, souvent nécessaire dans le contexte socio-économique, s'installe dans la vie culturelle de Bruxelles : premières écoles françaises sous Charles-Quint,²¹ prédications françaises par l'Église, journal francophone, etc. Le régime autrichien (1714–1794) confirme cette tendance, en continuant l'usage du français comme langue administrative et culturelle. Dans une étude quantitative, Hasquin (1979) démontre que le nombre d'actes rédigés en français à Bruxelles passe de 19,5 % à 27 % entre 1760 et 1780. Il n'en demeure pas moins que le français, langue de

19 Le wallon n'est entré à Bruxelles que dans un quartier restreint, les Marolles, où il s'est mêlé au dialecte germanique et y a créé une langue métissée, le marollien (Baetens Beardsmore 1971, 28).

20 Toute l'élite, même les opposants au régime espagnol, communique avec la cour en français. C'est ainsi que les documents politiques les plus importants comme le *Compromis des nobles* et la *Pacification de Gand* sont rédigés en français (Blampain et al. 1997, 242).

21 Bien qu'il passe sa jeunesse en Flandre, notamment à Gand et à Malines, Charles-Quint a été élevé en français à la cour francisée de Marguerite d'Autriche.

prestige au Siècle des lumières, reste cantonné dans les classes privilégiées. Même si le néerlandais se réduit ainsi à un usage exclusivement dialectal et inférieur, il est parlé par 85 % à 90 % de la population.

Dès la fondation de Bruxelles, les seigneurs et l'élite dirigeante s'installèrent dans la partie haute, alors que les classes ouvrières se sont concentrées dans le bas de la ville. La différence géographique a donné lieu à une opposition sociale, qui est devenue plus tard une opposition linguistique. Coquebert de Montbret avait constaté ce contraste géographique dans son enquête sous Napoléon (Blampain et al. 1997, 143) et la répartition linguistique dans les communes de l'agglomération le montre encore aujourd'hui (Baetens Beardsmore 1971, 20s. ; De Vriendt/Willemys 1987, 201).

Comme à Bruxelles une bonne partie de la population était déjà francisée, le français progresse facilement sous l'occupation française (1794–1815), qui ne reconnaît que le français comme langue officielle. Même la domination hollandaise qui imposait le néerlandais à Bruxelles à partir de 1822, n'a pu arrêter l'expansion du français, faute de cadres disponibles capables de se servir du néerlandais standard, que d'ailleurs beaucoup de Flamands avaient du mal à comprendre. La présence des classes dirigeantes à Bruxelles faisait de la ville même le centre de la résistance contre la politique linguistique de Guillaume I^{er} (Baetens Beardsmore 1971, 36ss.).

La francisation de Bruxelles s'est encore intensifiée après l'indépendance de la Belgique en 1830. Plusieurs facteurs y ont contribué (Treffers-Daller 2002, 50s.) : (a) le français était la seule langue officielle du nouveau royaume jusqu'en 1898 (cf. *supra*, § 4.2 : la loi d'égalité) ; (b) le français avec son prestige de langue internationale s'imposait grâce à une pression socio-économique, alors que le flamand était la langue d'une population appauvrie qui ne pouvait accéder à la vie économique qu'en apprenant le français ; (c) les dialectes flamands n'avaient pas participé au processus de standardisation du néerlandais, confiné dans la Hollande, de sorte que le français fonctionnait comme langue standard en Belgique au XIX^e siècle ; (d) l'enseignement se déroulait entièrement en français.

Il est vrai qu'en 1830 « le flamand restait encore majoritaire » dans les 19 communes, mais les francophones appartenaient aux classes supérieures, le groupe de référence linguistique (Baetens Beardsmore 1971, 39). Un premier recensement provisoire organisé par Quételet à Bruxelles en 1842²² donne une majorité de 60,8 % de néerlandophones et 37,6 % de francophones. Le centre de la ville est légèrement plus francisé (environ 40 %). Le nombre d'unilingues francophones varie entre 20 % et 27 % entre 1880 et 1910, mais c'est le nombre de bilingues qui augmente considérablement dans la même période, tandis que l'apport des unilingues néerlandophones baisse graduellement de 36,4 % à 16,4 % dans la capitale et de 42 % à 23,2 % dans l'agglomération, ce qui confirme la francisation des Flamands (Blampain et al. 1997, 247s. ; Treffers-Daller 2002, 52). Les conséquences sont claires : en 1947, le dernier

22 C'était un premier test pour le recensement national de 1846 (cf. *supra*, § 4.2).

recensement donne une majorité francophone dans toutes les communes (Baetens Beardsmore 1971, 44). Le nombre d'unilingues francophones devient même plus important dans l'agglomération (37 %) que dans la ville (35,3 %). L'usage du français comme seule ou première langue a augmenté même dans les six communes à facilités et oscille entre 25 % et 46 %, selon la commune (Blampain et al. 1997, 248). Comme il n'y a plus eu de recensements après 1947, la recherche s'est basée par la suite sur les registres scolaires, les mariages, les passeports, etc. afin d'évaluer l'évolution sociolinguistique à Bruxelles. Les résultats varient considérablement (Treffers-Daller 2002, 52), surtout si les chercheurs se basent sur la fréquentation scolaire.²³ L'on estime que vers la fin du XX^e siècle, entre 85 % et 90 % de Bruxellois utilisaient le français exclusivement ou de façon prépondérante (Blampain et al. 1997, 248). Les communes à facilités autour de l'agglomération bruxelloise montrent un glissement électoral continu vers les partis francophones ou mixtes (De Schryver et al. 1998, vol. 3, 2546a).²⁴ D'autre part, l'évolution récente montre que l'influence française diminue dans la périphérie, qui a été coupée davantage de la région bilingue de Bruxelles par la scission de la province du Brabant en deux provinces unilingues (Willemyns 2002, 41) et que le prestige social du français diminue par le nombre croissant d'immigrants étrangers.

Il est remarquable que contrairement aux autres villes flamandes, qui pourtant comprenaient tout autant une élite francophone, seule Bruxelles se soit francisée à ce point. Selon Witte et al. (1984, 13–22) et De Vriendt/Willemyns (1987, 200ss.), le rôle de capitale du nouveau royaume a été décisif : l'élite francophone de Bruxelles, qui exerçait le pouvoir dans la nouvelle nation, déclencha un mécanisme d'intégration sociale parmi les classes moyennes qui se francisaient en conséquence. De plus, la capitale était devenue un pôle d'attraction pour un nombre très élevé d'immigrés qui recherchaient la promotion sociale. Alors que les Wallons provenaient des classes moyennes et accroissaient la population francophone, les immigrés flamands appartenaient généralement aux classes inférieures dont la langue était un dialecte sans aucun prestige social.

Cette situation a créé un nombre plus important de variétés sociolinguistiques qu'ailleurs dans le pays. Si nous nous limitons au français, la population de Bruxelles qui se sert du français peut être subdivisée schématiquement en quatre catégories qui se distinguent d'après la proportion de traits flamands dans leur langue : les unilin-

23 Dans les années 1980, les écoles néerlandophones comprenaient un peu plus de 10 % du total de la population scolaire, 90 % fréquentaient des écoles francophones. En 2000, cependant, les statistiques offrent une image tout à fait différente : près de 30 % des élèves dans l'enseignement néerlandophone viennent de familles francophones unilingues, alors qu'en 1980, cette population atteignait à peine 2,4 %. Cette évolution pourrait s'expliquer par l'importance croissante du bilinguisme dans la société bruxelloise, mais elle tient probablement aussi au fait que peu d'enfants d'immigrants étrangers fréquentent l'enseignement néerlandophone (Treffers-Daller 2002, 59s.).

24 Cf. la figure 3 pour les statistiques de la situation en 2010.

gues des classes supérieures, les unilingues des classes inférieures, les bilingues autochtones, les bilingues immigrés (Baetens Beardsmore 1971, 46s.).²⁵ Les bilingues autochtones utilisent les deux langues en général dans un contexte diglossique, le français étant le code pour le registre formel et écrit.

5 Conclusion

La question des origines de la frontière linguistique entre le néerlandais et le français a déclenché un nombre considérable d'études qui ont généré plusieurs thèses formulées d'après des perspectives disciplinaires différentes, sans réponse définitive. La frontière s'est stabilisée vers le XI^e siècle, malgré un léger progrès continu du français en territoire germanique. Ce n'est qu'après la Révolution française qu'elle a été sujette à une véritable politique linguistique. En Belgique, elle est même devenue une frontière politique qui sépare deux entités administratives dans une Belgique fédéralisée. En même temps, le français, beaucoup plus prestigieux que le néerlandais dans la partie méridionale des Pays-Bas, a été pendant longtemps la langue de culture parmi les classes supérieures dans les villes en Flandre. À Bruxelles, ville historiquement flamande, la francisation s'est généralisée par son rôle de capitale. Autant pour Bruxelles que son agglomération, des études sur la situation sociolinguistique actuelle manquent. De la même façon, la situation des deux langues dans les communes de la frontière linguistique et dans les communes à facilités mérite d'être actualisée, de même que le sort du français dans les villes en Flandre.

6 Bibliographie

- Baetens Beardsmore, Hugo (1971), *Le français régional de Bruxelles*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles.
- Banniard, Michel (1996), *Die Franken zwischen Spätlatein und Altfranzösisch*, in : Karin von Welck et al. (edd.), *Die Franken – Wegbereiter Europas. Vor 1500 Jahren : König Chlodwig und seine Erben*, Mainz, von Zabern, 574–578.
- Blampain, Daniel, et al. (edd.) (1997), *Le français en Belgique*, Louvain, Duculot.
- Coorebyter, Vincent de (2011), *Principaux partis et dernières élections en Belgique*, Pouvoirs 136, 5–8 ; DOI 10.3917/pouv.136.0005 ; <http://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2011-1-page-5.htm> (09.10.2015).
- Delforge, Paul (4^e2008 ; 1^{ère}1998), *C.22 La frontière linguistique : frontière politique [1995]*, in : id., *Wallonie, toutes les cartes en main. Dossier pédagogique*, cédérom, 50 cartes, 4^e édition revue, corrigée et mise à jour, mai 2008, Charleroi, Institut Destrée – à l'initiative de la présidence du gouvernement wallon.

²⁵ L'auteur relativise cette classification, en admettant l'existence d'un continuum entre ces variétés (Baetens Beardsmore 1971, 45).

- Deleu, Jozef, et al. (edd.) (1973), *Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, Tielt, Lannoo.
- De Mulder, Guy/Van Durme, Luc (1996), *De taal van de Oude Belgen*, in : Danny Lamarq/Marc Rogge (edd.), *De taalgrens. Van de oude tot de nieuwe Belgen*, Leuven, Davidsfonds, 21–48.
- Deneckere, Marcel (1951), *Het vooruitschrijden van het Frans in Vlaanderen*, Gand, Oost-Vlaams verbond van de kringen voor geschiedenis.
- Deneckere, Marcel (1954), *Histoire de la langue française dans les Flandres (1770–1823)*, Gand, Romanica Gandensia.
- De Schryver, Reginald, et al. (edd.) (1998), *Nieuwe encyclopedie van de Vlaamse beweging*, 3 vol., Tielt, Lannoo.
- Des Marez, Guillaume (1926), *Le problème de la colonisation franque et du régime agraire en Belgique*, Bruxelles, Académie royale de Belgique.
- De Vriendt, Sera (1984), *Le bilinguisme en Flandre et à Bruxelles et l'enseignement des langues vivantes*, in : Els Witte et al. (edd.), *Le bilinguisme en Belgique. Le cas de Bruxelles*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 105–120.
- De Vriendt, Sera/Willemys, Roland (1987), *Sociolinguistic aspects : linguistic research on Brussels*, in : Els Witte/Hugo Baetens Beardsmore (edd.), *The interdisciplinary study of urban bilingualism in Brussels*, Clevedon, Multilingual Matters, 195–232.
- Doehaerd, Renée (1983), *Het ontstaan van een gewest. De Vlaamse ruimte tijdens de middeleeuwen*, in : Renée Doehaerd et al. (edd.), *Geschiedenis van Vlaanderen van de oorsprong tot heden*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 15–41.
- Draye, Henri (1942), *De studie van de Vlaamsch-Waalsche taalgrenslin in België*, Brussel, Standaard.
- Draye, Henri (1956), *Ortsnamen und Sprachgrenzforschung in Belgien*, Rheinische Vierteljahrsblätter 21, 97–109.
- Geerts, Guido (1997), *Nederlands in België*, in : Maarten Van den Toorn et al. (edd.), *Geschiedenis van de Nederlandse taal*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 563–595.
- Gilles, Peter (2011), *Language policies at the Germanic-Romance language border : the case of Belgium, Luxembourg and Lorraine*, in : Bernd Kortmann/Johan Van der Auwera (edd.), *The languages and linguistics of Europe : a comprehensive guide*, Berlin et al., De Gruyter Mouton, 561–574.
- Gyseling, Maurits (1960), *Schets van het ontstaan van de Frans-Nederlandse taalgrens*, Wetenschappelijke tijdingen 20, 433–438.
- Gyseling, Maurits (1964), *La genèse de la frontière linguistique dans le nord de la Gaule*, Revue du Nord 44, 5–37.
- Gyseling, Maurits (1972), *De verfransing in Noord-Frankrijk*, Naamkunde 4, 53–70.
- Gyseling, Maurits (1981), *Germanisering en taalgrens*, in : Dirk Blok/Adriaan Verhulst (edd.), *Algemene geschiedenis der Nederlanden*, vol. 1 : *Middeleeuwen*, Haarlem, Fibula-Van Dishoeck 1, 10–115.
- Gyseling, Maurits/Verhulst, Adriaan (1969), *Nederzettingnamen en nederzettingsgeschiedenis in de Nederlanden, Noord-Frankrijk en Noord-West-Duitsland*, Amsterdam, Noord-Hollandsche Uitgeversmaatschappij.
- Hasquin, Hervé (1979), *Le français à Bruxelles entre 1740 et 1780 : premier essai de quantification*, Études sur le XVIIIe siècle 6, 193–200.
- Kurth, Godefroid (1896–1898), *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*, I–II, Bruxelles, Société belge de Librairie.
- Lamarq, Danny/Rogge, Marc (edd.) (1996), *De taalgrens. Van de oude tot de nieuwe Belgen*, Leuven, Davidsfonds.
- Legros, Élisée (1948), *La frontière des dialectes romans en Belgique*, Liège, Mémoires de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, Imprimerie de l'Académie.
- Milis, Ludo (1975), *Taalkonflikt en taalgrens als onderwerp van historisch onderzoek*, Tijdschrift voor Geschiedenis 88, 301–312.

- Pée, Willem (1957), *Anderhalve eeuw taalgrensverschuiving en taaltoestand in Frans-Vlaanderen*, Amsterdam, Noord-Hollandische Uitgeversmaatschappij.
- Petri, Franz (1954), *Zum Stand der Diskussion über die Fränkische Landnahme und die Entstehung der Germanisch-Romanischen Sprachgrenze*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- Prévost, Jean-Guy/Beaud, Jean-Pierre (2002), *Statistical Inquiry and the Management of linguistic Plurality in Canada, Belgium and Switzerland*, *Revue d'Études canadiennes* 36, 88–117.
- Ryckeboer, Hugo (1997), *Het Nederlands in Noord-Frankrijk*, Gent, Vakgroep Nederlandse Taalkunde.
- Ryckeboer, Hugo (2002), *Dutch/Flemish in the North of France*, *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 23(1–2), Taylor & Francis Group Ltd, 22–35 ; publication en ligne (29.03.2010) : <http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01434630208666452>, DOI <https://doi.org/10.1080/01434630208666452> (17.01.2018).
- Ryckeboer, Hugo (2004), *Frans-Vlaams*, Tielt, Lannoo.
- Ryckeboer, Hugo/Maeckelberghe, Frank (1987), *Dialect en standaardtaal aan weerszijden van de taalgrens*, *Les Pays-Bas français* 12, 129–151.
- Steinbach, Franz (1926), *Studien zur westdeutschen Stammes- und Volksgeschichte*, Jena, Fischer.
- Treffers-Daller, Jeanine (2002), *Language Use and Language Contact in Brussels*, *Journal of multilingual and multicultural development* 23, 50–65.
- Valkhoff, Marius (1944), *L'expansion du néerlandais*, Bruxelles, Lumière.
- Van de Craen, Pete/Willems, Roland (1988), *The Standardization of Dutch in Flanders*, *The International Journal of the Sociology of Language* 73, 45–64.
- Van Durme, Luc (1983), *De vroege Germaans-Romaanse taalgrens in België en Noord-Frankrijk*, *Handelingen van de Koninklijke Commissie voor Toponymie en Dialectologie* 57, 189–247.
- Van Durme, Luc (1996a), *De erfenis van Rome*, in : Danny Lamarcq/Marc Rogge (edd.), *De taalgrens. Van de oude tot de nieuwe Belgen*, Leuven, Davidsfonds, 49–58.
- Van Durme, Luc (1996b), *Van taalgrenszone naar taalgrens*, in : Danny Lamarcq/Marc Rogge (edd.), *De taalgrens. Van de oude tot de nieuwe Belgen*, Leuven, Davidsfonds, 173–186.
- Van Durme, Luc (1996c), *Taaleilanden en-enclaves*, in : Danny Lamarcq/Marc Rogge (edd.), *De taalgrens. Van de oude tot de nieuwe Belgen*, Leuven, Davidsfonds, 187–195.
- Van Durme, Luc (2002), *Genesis and Evolution of the Romance-Germanic Language Border in Europe*, *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 23, 9–21.
- Vannérus, Jules (1943), *Le limes et les fortifications gallo-romaines de Belgique. Enquête toponymique*, Bruxelles, Académie royale de Belgique.
- Vanneufville, Eric (1979), *De l'Elbe à la Somme. L'espace saxo-frison des origines au Xe siècle*, Amiens, Lévêque.
- Verlinden, Charles (1955), *Les origines de la frontière linguistique en Belgique et la colonisation franque*, Bruxelles, La Renaissance du livre.
- Willems, Roland (1997), *Interferenz Niederländisch-Französisch*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, Berlin/New York, De Gruyter, 1123–1130.
- Willems, Roland (2002), *The Dutch-French Language Border in Belgium*, *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 23, 36–50.
- Witte, Els/Baetens Beardsmore, Hugo (edd.) (1987), *The interdisciplinary study of urban bilingualism in Brussels*, Clevedon, Multilingual Matters.
- Witte, Els, et al. (edd.) (1984), *Le bilinguisme en Belgique. Le cas de Bruxelles*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles.

Antje Lobin

4 La frontière linguistique franco-allemande

Abstract : La frontière linguistique franco-allemande traverse du nord au sud la Belgique, la France et la Suisse. Ses origines remontent aux invasions germaniques qui ont eu lieu dès le III^e siècle sur le territoire qui faisait alors partie de l'Empire romain. Contrairement à la France, où le français est la seule langue officielle, dans les États fédéraux de la Belgique et de la Suisse, la frontière linguistique délimite des aires qui divergent au niveau de la langue officielle (principe de territorialité). Dans le présent article, nous donnons d'abord un bref aperçu de l'état de la recherche avant de nous pencher sur une description du tracé de la frontière dans chacun des pays concernés ainsi que des aspects historiques. Nous aborderons également des questions relatives à la synchronie, telles que la politique linguistique dans les cantons bilingues de la Suisse, la variation diatopique du français en Alsace-Lorraine ou encore l'impact de la frontière linguistique dans la vie quotidienne des habitants de deux communes belges.

Keywords : Suisse, France, Belgique, variation diatopique, politique linguistique

1 Introduction

La frontière linguistique franco-allemande traverse du nord au sud la Belgique, la France et la Suisse. Elle parcourt des pays qui divergent au niveau des situations linguistiques officielles et des dispositions juridiques, ainsi que relativement aux conditions politiques, historiques et sociales (Gramß 2008, 18). Dans le présent article, nous donnons d'abord un bref aperçu de l'état de la recherche concernant la frontière linguistique franco-allemande dans les pays nommés ci-dessus. Suite à ceci, nous nous pencherons sur une description couvrant le parcours de la frontière dans les pays respectifs ainsi que des aspects historiques. Les frontières linguistiques étant le reflet d'une communauté déterminée et donc aussi de son histoire, elles fluctuent en fonction de celle-ci (Melis 1996, 178). Nous aborderons ensuite des aspects relatifs à la synchronie. Pour la Belgique, nous présentons une étude de cas ayant pour objet l'impact de la frontière linguistique dans deux communes, pour la France, nous nous concentrerons sur la variation diatopique et pour la Suisse, sur des aspects relatifs à la politique linguistique dans les cantons bilingues.

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-005>

2 État de la recherche

La Belgique germanophone se compose de deux ensembles géographiques qui ont connu un destin historique et linguistique fort différent. L’Ancienne Belgique englobe les territoires germanophones qui appartenaient à la Belgique lors de sa création en 1830. La Nouvelle Belgique (« Cantons de l’Est ») désigne une zone autrefois prussienne qui a été rattachée à la Belgique par le traité de Versailles en 1919 (Klinkenberg 1999, 275s.).¹ D’un point de vue sociolinguistique, l’Ancienne Belgique a été moins étudiée que la Nouvelle Belgique (Kern 1997, 1135). Pour une description de la situation du français en région germanophone nous renvoyons à Klinkenberg (1999), pour un aperçu de la relation entre le français et l’allemand en Belgique à Kern (1997). Concernant le contact entre le français et l’allemand en situation frontalière, nous mettons en avant l’étude sociolinguistique de Gramß (2008). Alors que la majorité des études relatives aux contacts linguistiques en Belgique est consacrée aux relations entre la Communauté flamande et la Communauté francophone, Gramß se penche sur la situation entre les Communautés francophone et germanophone. À l’aide de 16 informateurs/-trices, Gramß étudie le rôle de la frontière linguistique franco-allemande dans la vie quotidienne des habitants de Welkenraedt, situé sur le territoire de la Communauté francophone, et de la bourgade d’Herbesthal, quant à elle située dans la région officiellement germanophone, mais possédant pourtant une forte présence francophone. Nous citons finalement Dahmen et al. (1992) qui ont consacré le sixième volume du *Romanistisches Kolloquium* aux langues romanes et germaniques en Belgique et au Luxembourg.

La frontière entre la Belgique et le Luxembourg correspond à trois quarts à la frontière linguistique romano-germanique et à un quart à la frontière entre le pays d’Arlon, qui jadis faisait partie du Luxembourg (Fröhlich/Hoffmann 1997, 1158) et où le luxembourgeois est la langue vernaculaire traditionnelle. Sur le territoire de la Belgique, le pays d’Arlon côtoie la Gaume, où l’on parle un dialecte lorrain roman, le gaumais. Celui-ci a connu la publication de son premier dictionnaire en 2009 (*Dictionnaire encyclopédique des patois de Gaume*).

En ce qui concerne le Luxembourg, en 1979, Hoffmann s’est voué à une description détaillée de la situation linguistique. En 1992, le même auteur présente une étude historique se concentrant sur l’espace de temps entre 1839 et 1989. Les particularités phonétiques et lexicales du français au Luxembourg sont traitées par Kramer (1992). Pour une analyse des phénomènes du *code-switching* au Luxembourg nous renvoyons à Knowles (1980). Christophory (1992) présente un aperçu se rapportant au monde du travail et décrit le fonctionnement de la Bibliothèque Nationale de Luxembourg. Également en 1992, Fröhlich présente une analyse d’attitudes qui comporte les résul-

1 Voir également Kramer (1984, 128–154) qui lui aussi traite séparément la situation linguistique de l’Ancienne Belgique et celle de la Nouvelle Belgique.

tats de 40 interviews et qui éclaire la répartition fonctionnelle des différentes langues parlées au Luxembourg.

Pour ce qui est du territoire de la France, en 1887, This s'est voué à la description de la frontière franco-allemande en Lorraine. En ce qui concerne la Lorraine, nous citons également les travaux sociolinguistiques de Hoffmeister (1977) et de Stroh, qui étudie la situation de contact dans le département de la Moselle à l'exemple de la commune de Petite-Rosselle (1991) et de Saint-Avold, Freyming-Merlebach et Guessling-Hémering (1993). Cadiot (1980) se consacre également à la situation linguistique de la Moselle germanophone. Hartweg (1983b) étudie les domaines d'utilisation du dialecte et du français en Alsace. Pour une vue d'ensemble des contacts entre le français et l'allemand nous renvoyons à Petit (1997).

Pour la Suisse, la première description de la frontière linguistique franco-allemande date de 1895 et a été effectuée par Zimmerli. Dans les années 1980, Kolde se penche sur les contacts linguistiques dans les villes bilingues de Bienne et de Fribourg (1981). Dans ce contexte, il s'intéresse à la maîtrise du français ou de l'allemand langue seconde de la part d'élèves de différents niveaux scolaires, à l'usage que les élèves font de ces langues ainsi qu'aux attitudes envers les langues coexistantes et les groupes linguistiques correspondants. Dans une étude très détaillée, Windisch (en collaboration avec Froidevaux, 1992) enquête sur les relations entre les germanophones et les francophones dans les cantons bilingues de Fribourg et du Valais. Les cantons de Fribourg et du Valais, ainsi que le canton bilingue de Berne, font également l'objet de l'étude de Weibel (1986). L'approche de Lüdi/Py (1993), finalement, consiste à étudier le bilinguisme des personnes qui franchissent la frontière entre la Suisse romande et la Suisse alémanique.

3 La frontière linguistique franco-allemande en Belgique

3.1 Aspects historiques et parcours de la frontière

Le Royaume de Belgique constitue un État fédéral qui a acquis sa souveraineté en 1830. La Belgique comporte quatre zones linguistiques : la région de langue néerlandaise, la région de Bruxelles-Capitale (bilingue français-néerlandais), la région de langue française et la région de langue allemande. Ces zones ont été établies en fonction du principe de territorialité et délimitent les territoires où la langue respective est la langue officielle (Nelde/Weber 1995, 88).

Ces frontières linguistiques ont été définitivement fixées le 1^{er} septembre 1963, sur la base des résultats du dernier recensement linguistique de 1947. Ces recensements furent effectués en Belgique depuis 1846 ; l'on y mit pourtant fin en raison de fortes protestations (Gramß 2008, 20).

La Communauté germanophone de Belgique est située à l'est du pays dans la province de Liège. Le territoire où l'allemand est langue officielle englobe neuf communes qui prévoient des facilités pour les francophones. Ces dernières comprennent des facilités linguistiques dans les rapports administratifs avec les particuliers et pour l'organisation d'un enseignement primaire dans la langue minoritaire (Verdoodt 1997, 1116). Du nord au sud, la frontière entre la communauté francophone et la communauté de langue allemande longe les communes germanophones suivantes : La Calamine, Lontzen, Eupen, Butgenbach, Amblève, Saint-Vith et Burg-Reuland. La ville d'Eupen constitue la capitale de la Communauté germanophone. Le français y possède pourtant une présence significative (Klinkenberg 1999, 276). Klinkenberg (1999, 286) constate à son propos : « Même adossée à l'Allemagne, la région d'Eupen vit dans un orbe largement francophone ». C'est à Eupen que se trouve la maison d'édition du *Grenz-Echo*, le seul quotidien germanophone de Belgique.

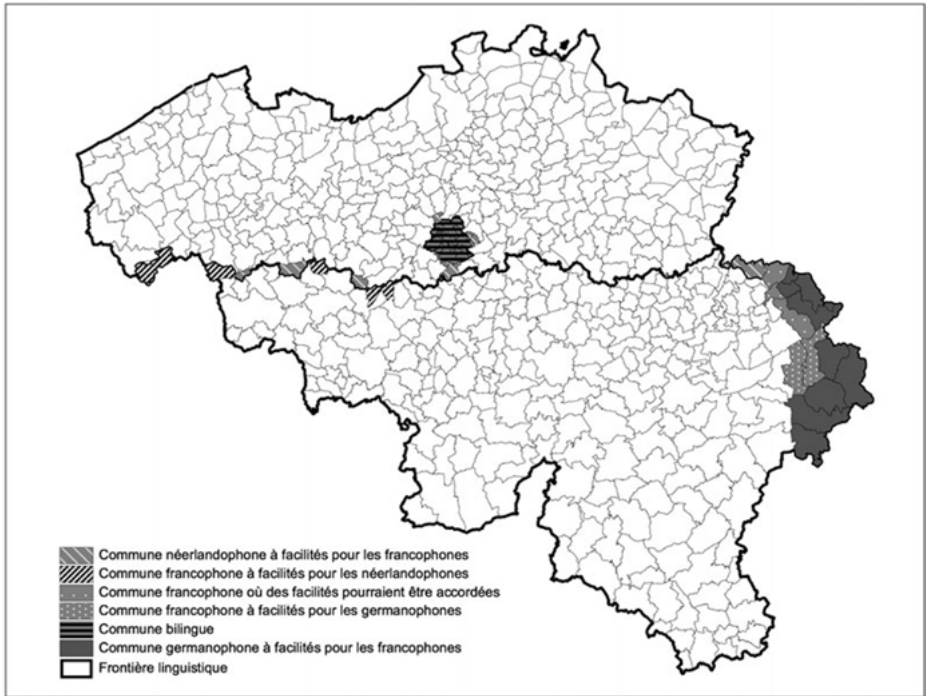


Figure 1 : La frontière linguistique franco-allemande en Belgique (Vandermotten 2007)

Le tracé de la délimitation entre la communauté francophone et la communauté germanophone suit dans une large mesure l'ancienne frontière qui séparait la Belgique de la Prusse. Les communes germanophones du territoire qui appartenait à la Belgique en 1830 (Ancienne Belgique) font désormais partie de l'aire de la Communauté francophone. Dans la zone germanophone située à l'ouest de la frontière

linguistique politique, la langue allemande n'a pas été officiellement reconnue. De plus, l'on n'y a pas instauré de régime de facilités linguistiques concernant les relations de la population germanophone avec l'administration francophone (Gramß 2008, 31s.).

Cette frontière linguistique politique divise donc l'entière région germanophone de la Belgique en une partie protégée par la loi et une partie non-officielle. Dans cette dernière, où l'allemand ne jouit pas de la protection de l'État, la langue allemande est présente sous forme de dialectes germaniques. Au sein du groupe germanophone de la Belgique, se développe ainsi une minorité germanophone non protégée (Gramß 2008, 20).

La figure 1 présente les communes officiellement germanophones à facilités pour les francophones, les communes francophones à facilités pour les germanophones (Malmedy et Waimes) et les communes francophones où les facilités en matière administrative pourraient en théorie être demandées par le conseil communal avant d'être approuvées par un arrêté royal et ensuite par une loi (Baelen, Plombières, Welkenraedt).

3.2 Aspects synchroniques

Le français pratiqué en Belgique orientale est caractérisé par un certain nombre de traits originaux qui proviennent de deux sources. D'un côté, nous avons le dialecte et l'allemand régional qui influent sur le français, de l'autre, nous avons les traits propres dont dispose la variété de français apprise. C'est ainsi que l'on trouve dans le français des germanophones de Belgique nombre de traits caractérisant le français de l'est de la province de Liège, par ex. la dénasalisation des voyelles nasales finales (Klinkenberg 1999, 286).

En Belgique, la plupart des citoyens font preuve de comportements diglossiques. À un parler réservé au foyer (le wallon, le néerlandais méridional, le bas-allemand ou le francique mosellan) s'ajoute l'utilisation d'une langue standard (langues de culture : français, néerlandais, allemand). Celle-ci ne correspond pourtant pas dans tous les cas à la forme standard du parler réservé au foyer (Nelde/Weber 1995, 90). C'est ainsi que les parlers germaniques du territoire de la Nouvelle Belgique se rattachent au haut-allemand qui y exerce la fonction de langue-toit. En revanche, sur le territoire de l'Ancienne Belgique, c'est le français qui joue le rôle de langue de culture. Il n'y a pourtant pas de parenté linguistique entre la langue romane standard et les dialectes germaniques. Ces derniers constituent donc des parlers sans toit (Gramß 2008, 36 ; Kramer 1984, 134). Nous citons à titre d'exemple le cas d'Arlon, situé dans la Vieille-Belgique-Sud (province de Luxembourg), où la totalité du système d'éducation destiné aux dialectophones allemands est unilingue français. De part et d'autre de la frontière linguistique, bien que les gens partagent le même parler germanique, ils se servent donc de langues de culture différentes (Nelde/Weber 1995, 90).

À titre d'exemple de l'impact de la frontière linguistique dans deux communes situées l'une sur le territoire de la Communauté germanophone, l'autre dans la zone de la Communauté francophone, nous présentons quelques résultats de l'enquête entreprise par Gramß (2008, 107ss.). Ses informateurs/-trices proviennent du village d'Herbesthal (commune de Lontzen, Communauté germanophone) et de la localité de Welkenraedt (commune homonyme, Communauté francophone). Gramß (2008) met l'accent sur le rôle que joue la frontière linguistique dans la vie quotidienne et sociale des habitants des deux communes.

Pour les personnes monolingues et celles qui ne maîtrisent pas parfaitement les deux langues, la recherche d'un emploi dans la région linguistique soi-disant étrangère constitue un problème. Dans ce contexte, la frontière linguistique est bien présente. En revanche, dans le domaine des transports publics, la frontière linguistique n'a pas d'importance. Herbesthal et Welkenraedt sont toutes deux intégrées dans le réseau du même transport en commun wallon. En règle générale, les informations publiques et le personnel y sont bilingues. Dans une perspective culturelle, il existe de nombreux projets et associations qui collaborent au-delà de la frontière linguistique et communale, notamment le Comité du Carnaval Herbesthal-Welkenraedt. Dans une certaine mesure, l'église possède également des vertus fédératrices : c'est ainsi qu'à Herbesthal les messes sont bilingues et les chœurs chantent dans les deux langues. D'un point de vue langagier, la frontière linguistique officielle n'a pas d'influence décisive sur les différences dialectales entre les deux communes. Des deux côtés de la Rue Mitoyenne (*Neutralstraße*), l'on parle le patois Welkenraedtois. Au niveau des enseignes publiques, les deux communes divergent nettement l'une de l'autre. Alors qu'à Welkenraedt la signalétique est presque exclusivement française, dans la commune d'Herbesthal elle est bilingue. Ceci se reflète dans le comportement linguistique de la population locale : tandis qu'à Herbesthal les personnes s'adaptent à la langue de leur interlocuteur, à Welkenraedt la salutation s'effectue presque exclusivement en français. Les situations dans lesquelles l'une ou l'autre langue est victime de discrimination ne sont pas rares. Dans le même ordre d'idée, nous mentionnons les situations dans lesquelles une interprétation exagérée des dispositions légales est exigée. Dans ce contexte, l'allemand est plus souvent attaqué que le français. Dans l'ensemble, la frontière linguistique semble être plus perméable en direction d'Herbesthal que vers Welkenraedt. Un habitant monolingue français de Welkenraedt rencontrera moins de difficultés linguistiques à Herbesthal qu'un habitant monolingue allemand d'Herbesthal à Welkenraedt. Ainsi, dans la zone de la Rue Mitoyenne, la frontière linguistique franco-allemande est marquée par un caractère asymétrique.

4 Le français et l'allemand au Luxembourg

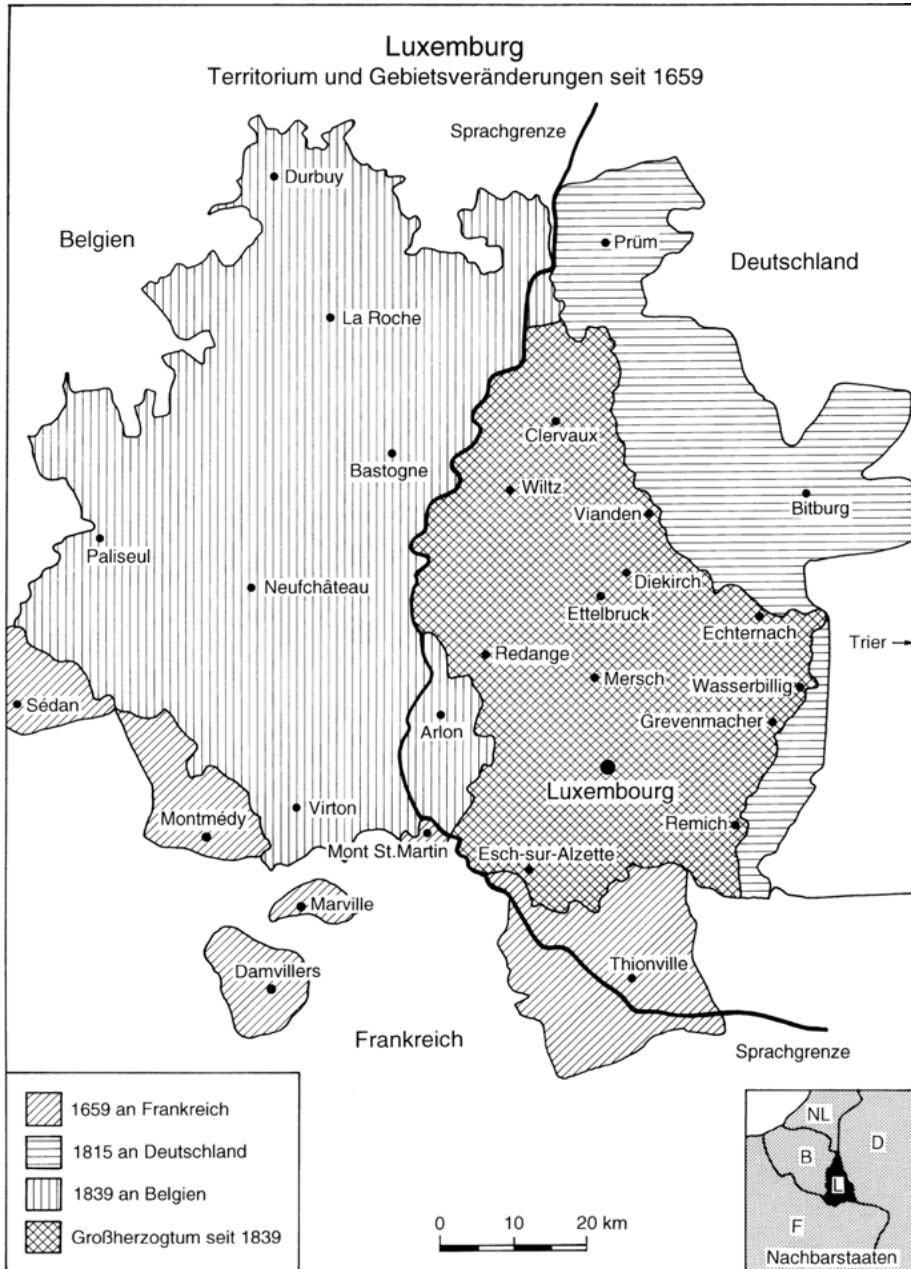


Figure 2 : Les frontières du Luxembourg (Fröhlich/Hoffmann, *Contacts linguistiques en Europe de l'Ouest : Luxembourg*, Berlin/New York, De Gruyter, 1997, 1160, figure 141.1.)

La fondation du Luxembourg remonte à l'an 963, date de la première mention documentaire d'un ancien fort romain nommé *Lucilinburhuc* ('petite forteresse'). Sur le plan administratif, le Luxembourg est aujourd'hui divisé en trois districts, douze cantons et 126 communes. À l'ouest, le Grand-Duché de Luxembourg confine au Royaume de Belgique (provinces de Liège et de Luxembourg), à l'est, il côtoie la République fédérale d'Allemagne et au sud la France (Fröhlich/Hoffmann 1997, 1158).

Initialement, le Luxembourg était situé des deux côtés de la frontière entre les deux aires linguistiques et culturelles romane et germanique (Fröhlich/Hoffmann 1997, 1159). Les frontières actuelles du Luxembourg ont été fixées par le Traité de Londres en 1839, après la fin de la Révolution belge (cf. figure 2). La partie occidentale du pays, principalement romane, a été cédée à la Belgique, et dorénavant le Luxembourg ne comportait plus que la partie orientale, germanique (Fröhlich/Hoffmann 1997, 1161).

Depuis le Moyen Âge, outre le latin, l'on utilise le français et l'allemand dans les documents officiels. Bien qu'après la division de 1839 le Luxembourg soit devenu un espace dialectal entièrement germanophone, l'on poursuit la tradition bilingue (Schmitt 1990a, 724). La première loi linguistique a été promulguée en 1984 (*Loi du 24 février 1984 sur le régime des langues*). D'après celle-ci, la langue nationale est le luxembourgeois, parler germanique basé sur le francique mosellan. Le français est la langue de la législation, alors que sont langues administratives et judiciaires du pays le français, l'allemand et le luxembourgeois (Hansen-Pauly 2003, 85). Cette loi constitue une officialisation de l'un des piliers de la nationalité luxembourgeoise, dont l'existence avait été ratifiée en 1839 (Hoffmann 1992, 153).

Le luxembourgeois (*Lëtzebuergesch*) est la langue maternelle de la quasi-totalité des Luxembourgeois, dans laquelle s'effectue l'école élémentaire. L'allemand et le français sont enseignés dès l'école primaire. Les Luxembourgeois disposent donc d'une compétence trilingue qui fait partie intégrante de leur identité collective (Fröhlich/Hoffmann 1997, 1162). Étant donné le fait que la majorité des immigrants sont de provenance romane, le français est plus fortement utilisé en tant que *lingua franca* que l'allemand (Fröhlich/Hoffmann 1997, 1162).

Le luxembourgeois a fortement subi l'influence d'un superstrat roman. D'un autre côté, le français du Luxembourg est lui aussi marqué par le contact linguistique. Nous citons à titre d'exemple les lexèmes suivants : *la carte vue* (fr. standard : *la carte postale illustrée*, allemand standard : *die Ansichtskarte*), *la chambre d'étrangers* (fr. standard : *la chambre à louer*, allemand standard : *das Fremdenzimmer*), *le compositiste* (fr. standard : *le compositeur*, allemand standard : *der Komponist*), *avoir libre* (fr. standard : *avoir congé*, allemand standard : *frei haben*) (Fröhlich/Hoffmann 1997, 1170).

5 La frontière linguistique franco-allemande en France

5.1 Le parcours de la frontière



Figure 3 : La frontière linguistique franco-allemande en France (Cercle René Schickele 1968)

Sur le territoire français, l'aire qui abrite la minorité de langue allemande la plus importante d'Europe s'étend sur la presque totalité de l'Alsace et sur la partie de la Lorraine que l'on nomme Lorraine germanophone ou Lorraine thioise (Petit 1997, 1223s.). L'Alsace est divisée dans les deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, la Lorraine englobe les départements de la Moselle, de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges. La Lorraine germanophone occupe la moitié est du département de la Moselle. Contrairement à l'Alsace, où divers facteurs ont contribué à ce que l'alsacien s'établisse comme langue régionale légitime, la Moselle germanophone ne constitue pas une unité linguistique (Cadiot 1980, 326).²

En Lorraine, du nord au sud, la frontière linguistique franco-allemande suit approximativement une ligne alliant les villages de Volmerange-les-Mines (arrondissement de Thionville-Est) et de Walscheid (arrondissement de Sarrebourg), en passant par Hayange, Aboncourt, Bionville, Landroff, Bénestroff et Albestroff. Elle se prolonge ensuite jusqu'au sud de l'Alsace. Dans le département du Bas-Rhin elle longe Lutzelhouse, Rothau et Steige, dans le département du Haut-Rhin son tracé passe par Lièpvre, Sainte-Marie-aux-Mines, Aubure et Orbey (cf. figure 3).

5.2 Aspects historiques

Entre le III^e et le V^e siècle, les Germains s'installent dans la région qui alors fait partie de l'Empire romain (Stroh 1993, 41). Nous datons à l'époque entre le VII^e et le XI^e siècle la période où la frontière linguistique se fige (Stroh 1993, 43). En 842, les héritiers de Charlemagne, Louis le Germanique et Charles le Chauve, scellent leur alliance contre leur frère Lothaire par les *Serments de Strasbourg* (Petit 1997, 1224). Ils divisent l'Empire carolingien, donnant ainsi naissance au Royaume de France à l'ouest et au Saint-Empire romain germanique à l'est. Les *Serments de Strasbourg* ne sont plus rédigés en latin, sinon en *roman* par et pour les représentants de Charles le Chauve et en *tudesque* par et pour les représentants de Louis le Germanique. Ceci marque non seulement le déclin du latin et l'accession des langues populaires à l'écriture, mais officialise l'existence de deux cultures d'expression différente (Petit 1997, 1229). C'est à partir du *Traité de Ribemont* (880), qui rattache la Lotharingie à la Germanie, divisée par le *Traité de Meerssen* en 870, que s'établit une frontière linguistique entre les parlers romans et les parlers germaniques, dont la stabilité est

² Cependant, Hartweg (1980, 75) constate : « Le français n'a pas seulement évincé l'alsacien d'un grand nombre de domaines de la vie quotidienne, ce qui a provoqué l'atrophie de nombreux champs sémantiques ; ses progrès ont également contribué à modifier la structure interne du dialecte ». À cet égard, Hartweg (1983a, 1330) utilise le terme de « bilinguisme soustrayant », qui se caractérise non pas par une relation de complémentarité, mais de concurrence entre les langues en question. Pour une présentation détaillée des domaines d'utilisation de l'alsacien nous renvoyons à Hartweg (1983b).

remarquable et qui témoigne de l'équivalence des cultures et langues impliquées (Petit 1997, 1229). Dans la période de 1870 à 1945, l'Alsace-Lorraine change quatre fois d'appartenance politique (Petit 1997, 1226). Étant donné le fait que la France n'a pas ratifié la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, l'alsacien qui constitue une importante langue autochtone n'est pas protégé. Dans le contexte des différentes langues qui se sont introduites en France aux cours de l'histoire Marcellesi/Laroussi (1997, 1174) soulignent : « Il est à noter ici que les nommer c'est déjà prendre parti. Dire *allemand* ou *germanique* ou *alsacien* pour la langue autochtone d'Alsace et de Lorraine thioise [...], c'est prendre une certaine position ».

5.3 Aspects synchroniques

Les contacts prolongés entre les dialectes germaniques d'Alsace-Lorraine et le français ont provoqué des interférences que nous présentons selon le niveau d'analyse linguistique (Petit 1997, 1235ss.). La prosodie du français parlé est de type germanophone. Outre cela, il est possible de distinguer différents transferts phonématiques. Dû à la variabilité dialectale, il est cependant difficile de les décrire en termes généraux. Petit (1997, 1236) établit les caractéristiques phonétiques qui sont présentées dans le tableau 1.

Tableau 1 : Les caractéristiques phonétiques du français en Alsace-Lorraine (Petit 1997, 1236)

français en Alsace-Lorraine	français standard
Dans les bi- et trisyllabiques déplacement de l'accent de mot vers l'initiale accompagné d'une élongation de la voyelle accentuée si celle-ci est suivie d'une consonne sonore. (broder → [ˈproːde])	
L'accent de mot est très marqué et réalisé par une élévation du fondamental, celle-ci s'accompagnant d'une forte élévation d'intensité.	L'accent de mot est peu marqué et réalisé par un abaissement du fondamental laryngé, ceci s'accompagnant d'une légère élongation des segments subtoniques.
français en Alsace-Lorraine	
En position initiale [b d g] – [p t k] sont réalisés comme [p t k] – [p ^h t ^h k ^h] devant voyelle. Cette opposition, qui évite l'homophonie, est neutralisée devant consonne.	
En position finale [b d g v] sont assourdis en [p t k f]. Pour éviter l'homophonie ceci s'accompagne d'un allongement compensatoire de la voyelle qui précède l'occlusive. vide → [vi:t] / vite → [vit]	
Les oppositions [z] – [s] et [ʒ] – [ʃ] sont neutralisées en [s] et [ʃ] avec maintien de la disphonie. rose → [ro:s] / rosse → [ros]	

Tableau 1 : (suite)

français en Alsace-Lorraine
En règle générale, l'opposition [ɔ] – [ø] est neutralisée au profit de [ɔ] en toutes positions (en français standard ceci a lieu uniquement en position finale).
Les voyelles nasales sont dénasalisées ou rendues par la succession <i>voyelle pure</i> + [ŋ].
Les voyelles en position finale absolue sont généralement allongées.

Cependant, depuis 1945, suite à la forte immigration de ressortissants francophones et à la dominance croissante du français dans la vie publique, nous pouvons observer un transfert phonologique en sens inverse. Celui-ci se traduit par un glissement de l'accent de mot vers la finale ainsi que par une atténuation de son caractère dynamique. Nous pouvons également noter un affaiblissement du souffle des occlusives sourdes, du coup de glotte et du *Hauchlaut* (Petit 1997, 1235ss.).

Dès l'époque napoléonienne, les dialectes alsaciens et lorrains ont adopté une multitude de termes français dans les domaines les plus variés, tels que la politesse, les imprécations, la nourriture, l'habillement, l'habitation, les transports ou encore la santé. Il s'agit surtout de substantifs qui ont pour la plupart été assimilés phonologiquement. Nous citons à titre d'exemple l'expression *num de die* (< *nom de Dieu*). À l'inverse, les termes empruntés par le français à l'alsacien sont rares. Ils proviennent du domaine culinaire et sont assimilés phonologiquement (par ex. *Kouglof* < *Kugelhupf*) (Petit 1997, 1236).

Sur le plan syntaxique, nous mentionnons un phénomène concernant l'ordre des mots. C'est ainsi que, sous l'influence germanique, le complément d'objet indirect change de place avec le complément d'objet direct. Ceci donne lieu à l'exemple suivant : *Je donne aux vaches du foin* (= *Ich gebe den Kühen Heu*). À l'intersection de la syntaxe et de la sémantique, nous trouvons des régimes déviants du type *s'intéresser pour qc* (= *sich für etwas interessieren*). Au niveau sémantique, nous notons des calques de lexèmes ou de locutions, tels que *donner du gaz* (= *Gas geben*) 'accélérer' ou encore des (ré)interprétations germaniques de vocables ou de mots-outils, par ex. *C'est lui qui cuit* (= *Er kocht*) 'C'est lui qui fait la cuisine' (Petit 1997, 1237). Depuis 1945, les transferts sémantiques et syntaxiques en sens inverse se sont multipliés. Nous citons à titre d'exemple *Er hat zehn Jahr* (= *Il a dix ans*), que Petit (ibid.) a observé dans le département de la Moselle.

Le *code-switching* alsacien-lorrain consiste à insérer des éléments français dans une conversation menée en dialecte, ceci allant jusqu'à alterner des séquences en français et des séquences en dialecte dans une même conversation (par ex. *Am lundisch Ecole = Lundi, il y a école*) (Petit 1997, 1237). Petit (ibid.) constate que le *code-switching* est un phénomène principalement urbain et beaucoup plus féminin que masculin. Il lui attribue les fonctions de marque identitaire ou de démonstration d'adresse en vue d'un bilinguisme accompli. Le *code-switching* favorise le rapproche-

ment phonologique des deux langues et engendre de nouveaux emprunts lexicaux (ibid.).

6 La frontière linguistique franco-allemande en Suisse

6.1 Le parcours de la frontière

En Suisse, l'espace francophone n'a de contiguïté qu'avec le territoire germanophone, au détriment de voisinages avec les autres langues romanes de Suisse (Knecht/Py 1997, 1862). Ces derniers temps, nous assistons à une augmentation des débats politiques relatifs aux différences entre la Communauté germanophone et la Communauté francophone (Niederhauser 1997, 1838).³ Les frontières linguistiques constituent cependant une réalité importante de la vie quotidienne des Romands, comme le soulignent Knecht/Py (1997, 1865) : « [...] à l'échelle géographique de la fin du XX^e siècle, le territoire de la Suisse romande est si petit qu'il est difficile d'y vivre et d'y travailler sans traverser plus ou moins régulièrement des frontières linguistiques ».

Le segment le plus septentrional de la frontière linguistique entre la région francophone et la région germanophone est constitué par la frontière qui sépare la commune de Roggenburg dans le canton de Bâle-Campagne et celle de Pleigne dans le canton du Jura. Cette frontière se poursuit au sud en suivant la ligne des frontières politiques des cantons de Soleure et du Jura. Dans la région du canton de Berne, elle s'en écarte jusqu'à la pointe sud du Lac de Bienna. Dans ce lieu, les deux parcours se rejoignent sur un court tronçon qui sépare le canton de Berne de celui de Neuchâtel. Ils se séparent ensuite sur le territoire du canton de Fribourg. La frontière linguistique se poursuit en suivant la frontière cantonale qui sépare le canton de Berne du canton de Vaud ainsi que la frontière cantonale entre Berne et le Valais. Elle divise le canton du Valais en une région francophone et une région germanophone avant d'atteindre son point le plus méridional dans la région frontière constituée par les communes d'Evolène et de Zermatt (Furer/Werlen/Wymann 1997, 61).

La frontière linguistique entre l'espace de langue française et celui de langue allemande (cf. figure 4) suit donc pour l'essentiel le tracé des frontières séparant, des deux côtés, les districts et les cantons (Furer/Werlen/Wymann 1997, 59). Des sept cantons que comprend la Suisse romande, les trois cantons de Berne, de Fribourg et du Valais comportent une partie francophone à côté d'une partie germanophone. Alors que dans les cantons de Fribourg et du Valais les deux tiers de la population sont francophones, dans le canton de Berne cette partie de la population ne repré-

³ Büchi (2001, 285s.) considère ce fait comme étant en partie un phénomène médiatique.

sente que 6–7% (Knecht/Py 1997, 1862). Les trois villes bilingues de Bienne/Biel, Fribourg/Freiburg et de Sierre/Siders représentent un cas spécial, le français et l'allemand y cohabitent dans la vie quotidienne (Knecht/Py 1997, 1866).

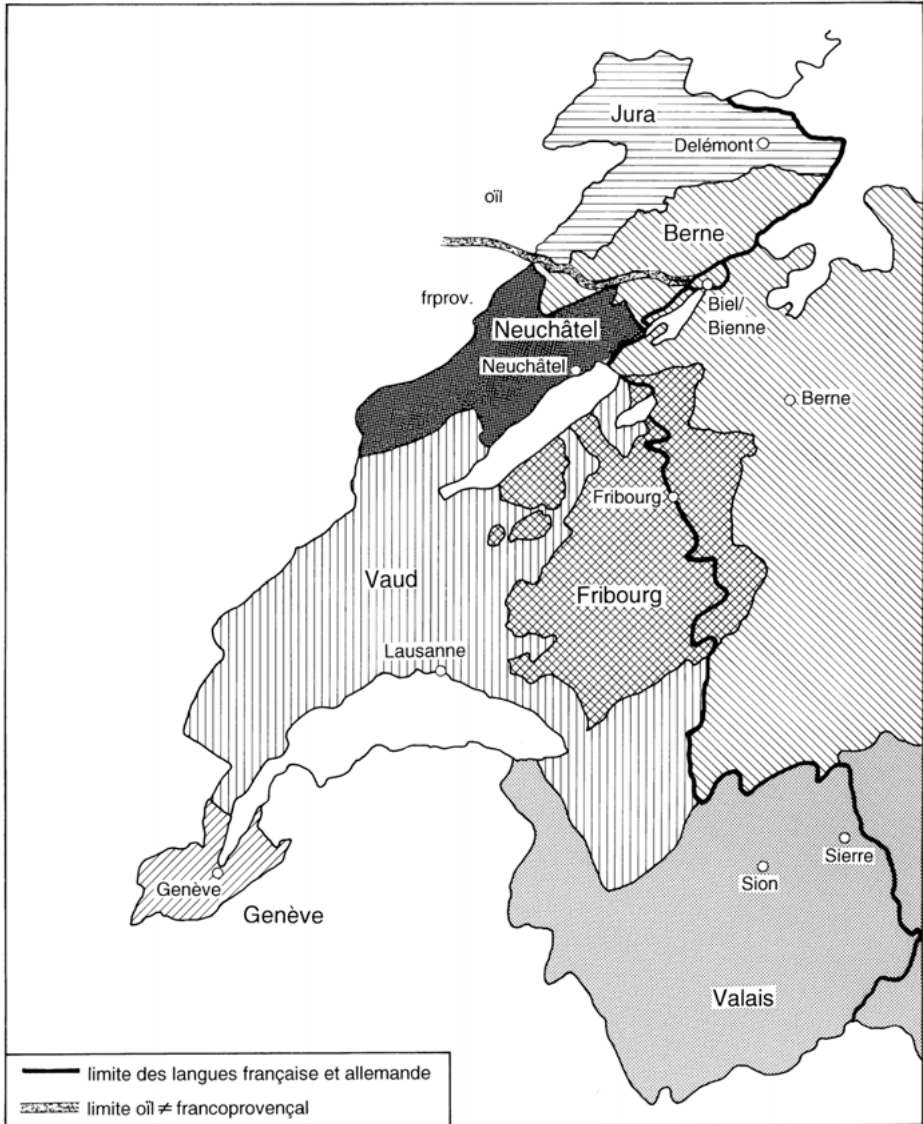


Figure 4 : La frontière linguistique franco-allemande en Suisse (Knecht/Py, *Contacts linguistiques en Europe Centrale : Suisse : Suisse romande*, Berlin/New York, De Gruyter, 1997, 1863, figure 228.1.)

6.2 Aspects historiques

La distribution géographique du français en Suisse est la conséquence lointaine de la coupure du territoire latinophone par l'arrivée des Alamans à la fin de l'Empire romain (Knecht/Py 1997, 1862s.).⁴ Pour la situation linguistique de la Suisse dans son ensemble, Haas (1985, 55s.) constate : « Les bases du multilinguisme de la Suisse moderne sont posées dès le haut moyen âge, avec la germanisation d'une partie des Alpes : les quatre régions linguistiques sont fixées dans leurs grandes lignes, et les langues romanes se sont différenciées en groupes dialectaux ayant chacun ses particularités ».

Depuis sa fondation en 1291 jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la Confédération helvétique formait une entité pratiquement monolingue alémanique (Knecht/Py 1997, 1863s.). Des sept cantons qui sont aujourd'hui entièrement ou partiellement francophones, seul Fribourg en faisait partie. Le canton s'était allié aux Suisses lors des Guerres de Bourgogne (1474–1477) et avait rejoint la Confédération en tant que premier canton romand en 1481 (Knecht/Py 1997, 1864).

Au cours de l'histoire, le canton de Fribourg a oscillé entre le français et l'allemand. C'est ainsi que l'allemand fut la langue du gouvernement entre 1483 et 1798. De 1798 à 1856, un bilinguisme de fait avait cours. Durant cette période, et le français (1798–1814, 1831–1856), et l'allemand (1814–1830) ont alternativement été la langue du gouvernement. Les textes officiels étaient traduits dans l'autre langue. Pendant les années de 1857 à 1990, le français et l'allemand étaient langues officielles, mais seule la version française faisait foi. Ce n'est que depuis 1991 que le français et l'allemand ont un statut égal et que les textes dans les deux langues sont originaux. Ainsi, chaque texte est traduit dans les deux langues partenaires (Dorand 2015).

Le canton du Valais s'intégra à la Confédération en 1815 (Knecht/Py 1997, 1864) pour devenir le premier canton suisse officiellement bilingue en 1844 (Weibel 1986, 239). Ce fut également en 1815 que le Congrès de Vienne attribua la plus grande partie de l'Évêché de Bâle au canton de Berne. Celui-ci englobait alors l'actuel Jura bernois et l'actuel canton du Jura (Knecht/Py 1997, 1864).

Dans le canton de Berne, dès les années 1950 nous assistons à la montée en puissance d'un mouvement séparatiste, qui aboutit à la création du canton du Jura par la séparation de Berne. Le canton du Jura entre en souveraineté le 1^{er} janvier 1979. Lors d'une votation populaire le 24 novembre 2013, les citoyens des trois districts francophones du canton de Berne réaffirment à une nette majorité leur attachement au canton de Berne. Les Jurassiens, au contraire, se prononcent largement en faveur de la mise en place d'une Assemblée constituante visant à la conception d'un nouvel

⁴ Pour ce qui est de l'évolution historique de la frontière linguistique v. aussi Schmitt (1990b, 726ss.) qui soulève l'importance des invasions germaniques aux V^e/VI^e siècles pour les frontières linguistiques telles qu'elles se présentent de nos jours.

État commun aux deux régions (Jaberg 2013). Malgré ces aspects conflictuels, Camartin (1985, 268) souligne que la question jurassienne a provoqué une sensibilisation aux différences d'attitudes et de modes de vie entre la Suisse alémanique et la Suisse romande.

6.3 Aspects synchroniques

Les cantons bilingues de Berne, de Fribourg et du Valais constituent des zones de transition entre la communauté alémanique et la communauté romande. Dans ces cantons, qui ont chacun leur propre physionomie historico-politique, le règlement des rapports entre Alémaniques et Romands ne s'effectue pas de façon identique (Weibel 1986, 231). Concernant les contacts entre les différents groupes linguistiques, Windisch/Froidevaux (1993, 43) déplore : « [...] nous manquons largement de connaissances empiriques sur les situations réelles et le fonctionnement quotidien, en acte, des communautés linguistiques, en particulier dans les zones de contact ».

Bien qu'officiellement bilingue, le canton de Berne est un canton à forte majorité germanophone. Pourtant, la partie francophone de Berne possède de nombreuses garanties constitutionnelles. Nous mentionnons à titre d'exemple que le Jura bernois dispose d'un siège garanti au sein du gouvernement bernois (Weibel 1986, 232).

Le canton bilingue de Fribourg se trouve à cheval sur la frontière linguistique. Il se compose de sept districts, dont cinq francophones, un germanophone et un bilingue. Selon le recensement de l'an 2000, le canton de Fribourg compte 63 % de francophones et 29 % de germanophones (Chancellerie d'État CHA 2015). Au niveau de l'enseignement, la Loi scolaire (*Loi du 23 mai 1985 sur l'école enfantine, l'école primaire et l'école du cycle d'orientation*) prévoit dans l'art. 7 que « [l]'enseignement est donné en français dans les cercles scolaires où la langue officielle est le français, et en allemand dans les cercles scolaires où la langue officielle est l'allemand » et que « [l]orsqu'un cercle scolaire comprend une commune de langue officielle française et une commune de langue officielle allemande, ou une commune bilingue, les communes du cercle scolaire assurent la fréquentation gratuite de l'école publique dans les deux langues ». L'art. 64 de la Constitution stipule que « [l]a première langue étrangère enseignée est l'autre langue officielle ». À travers cette réglementation, le canton de Fribourg est le seul canton en Suisse ayant imposé par la voie constitutionnelle l'enseignement d'une langue nationale comme première langue étrangère. L'Université de Fribourg est la seule université européenne à employer de façon conséquente deux langues, tant dans le cadre de l'enseignement comme au sein de l'administration (Chancellerie d'État CHA 2015).

Le Valais a su régler d'une manière relativement équilibrée les relations entre la majorité romande, qui peuple le Valais central et le Bas-Valais, et la minorité alémanique du Haut-Valais (Weibel 1986, 238). D'après le recensement de l'an 2000, le

Valais compte 62,8 % de francophones et 28,4 de germanophones (Lüdi/Werlen 2005, 89). Selon Weibel (1986, 238s.), les facteurs suivants paraissent avoir encouragé l'établissement d'un bilinguisme solide : l'unité géographique et confessionnelle du canton, le degré relativement élevé d'homogénéité économique, une frontière linguistique stable, une longue tradition de vie intercommunautaire ainsi qu'un patriotisme cantonal très développé.

Les projets d'enseignement bilingue le long de la frontière linguistique doivent affronter de fortes résistances de la part des francophones. Knecht/Py (1997, 1865) en donnent l'explication suivante : « Toute officialisation d'une autre langue – même nationale comme l'allemand – est perçue par beaucoup de gens comme une atteinte au moins virtuelle d'une part à la position du français en Suisse (on craint un rétrécissement du territoire francophone), d'autre part à l'identité culturelle de la Suisse romande [...] ».

D'un point de vue pragmatique, la Suisse alémanique cultive ses dialectes, alors que la Suisse romande est attachée au culte du « bon français » (Knecht/Py 1997, 1865). L'usage de dialectes alémaniques se manifeste de plus en plus souvent dans les domaines traditionnellement réservés à l'allemand standard (par ex. la radio et la télévision). La frontière qui résulte de ce contraste pèse plus lourd que la limite des langues elle-même (ibid.).

7 Conclusion

Là où se rencontrent des langues différentes, nous observons les espaces les plus variés : nous trouvons des aires linguistiques mixtes, des régions d'interférence linguistique, des enclaves linguistiques plus ou moins intactes, des bandes frontalières plurilingues ou encore des zones de survivances linguistiques. Dans un tel contexte, il paraît étonnant que la frontière linguistique entre l'espace germanophone et l'espace roman se présente sous forme de zone étroite (Gramß 2008, 15).

Sonderegger (1966, 229) affirme que ce n'est que sur le fond d'une recherche onomastique, qui intègre l'étude des noms de lieux, de personnes et les épigraphes, que l'on peut répondre à la question de la formation des frontières linguistiques telles qu'elles se présentent aujourd'hui.⁵

Selon le statut que chaque pays attribue à ses langues et frontières linguistiques, ces dernières exercent des fonctions différentes. En France, l'organisation centraliste de la culture entraîne la négation presque complète des frontières linguistiques qui pourtant existent sur le territoire national. De ce fait, elles ne sont liées à aucune

⁵ Le rôle important que joue la toponymie quand il s'agit de retracer la variation des frontières linguistiques à travers l'histoire, dans le sens qu'elle fournit des traces proprement linguistiques, est confirmé par Melis (1996, 179).

fonction publique. En revanche, dans les pays fédéraux comme en Belgique ou en Suisse, les frontières linguistiques officielles servent de délimitation géographique de territoires qui possèdent une législation linguistique différente (Gramß 2008, 18s.).

8 Bibliographie

- Büchi, Christophe (2001), « Röstigraben ». *Das Verhältnis zwischen deutscher und französischer Schweiz. Geschichte und Perspektiven*, Zürich, NZZ Verlag.
- Cadiot, Pierre (1980), *Situation linguistique de la Moselle germanophone : un triangle glossique*, in : Peter H. Nelde (ed.), *Sprachkontakt und Sprachkonflikt*, Wiesbaden, Steiner, 325–335.
- Camartin, Iso (1985), *Les relations entre les quatre régions linguistiques*, in : Robert Schläpfer (ed.), *La Suisse aux quatre langues*, Genève, Éditions Zoé, 251–292.
- Cercle René Schickele (1968), *Notre avenir est bilingue. Zweisprachig : unsere Zukunft*, Straßburg, Selbstverlag.
- Chancellerie d'État CHA (2015), *État de Fribourg – Staat Freiburg. État de droit : Bilinguisme*, https://www.fr.ch/ww/fr/pub/autres_liens/bilinguisme.cfm (02.06.2015).
- Christophory, Jul (1992), *Angewandte Linguistik in einem Luxemburger Kulturinstitut*, in : Wolfgang Dahmen et al. (edd.), *Germanisch und Romanisch in Belgien und Luxemburg. Romanistisches Kolloquium VI*, Tübingen, Narr, 165–187.
- Dahmen, Wolfgang, et al. (edd.) (1992), *Germanisch und Romanisch in Belgien und Luxemburg. Romanistisches Kolloquium VI*, Tübingen, Narr.
- Dorand, Jean-Pierre (2015), *Fribourg (canton)*, in : *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, Version du 15.01.2015, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F7379.php> (02.06.2015).
- Fröhlich, Harald (1992), *Hierarchisierung und Kategorisierung im sprachrelevanten Alltagswissen (SRA). Anmerkungen zur soziolinguistischen Situation Luxemburgs*, in : Wolfgang Dahmen et al. (edd.), *Germanisch und Romanisch in Belgien und Luxemburg. Romanistisches Kolloquium VI*, Tübingen, Narr, 188–202.
- Fröhlich, Harald/Hoffmann, Fernand (1997), *Contacts linguistiques en Europe de l'Ouest : Luxembourg : Luxembourg*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1158–1172.
- Furer, Jean-Jacques/Werlen, Iwar/Wymann, Adrian (1997), *Les frontières linguistiques*, in : Office fédéral de la statistique (ed.), *Le paysage linguistique de la Suisse*, Berne, Office fédéral de la statistique, 56–107.
- Gramß, Annette (2008), *Die deutsch-französische Sprachgrenze in Belgien. Eine soziolinguistische Studie links und rechts der Neutralstraße*, Saarbrücken, Dr. Müller.
- Haas, Walter (1985), *Histoire linguistique de la Suisse*, in : Robert Schläpfer (ed.), *La Suisse aux quatre langues*, Genève, Éditions Zoé, 21–64.
- Hansen-Pauly, Marie-Anne (2003), *Der Sprachgebrauch im Alltag der Luxemburger*, in : Manfred Schmelting/Sandra Duhem (edd.), *Sprache und Identität in frankophonen Kulturen / Langues, identité et francophonie*, Opladen, Leske + Budrich, 83–99.
- Hartweg, Frédéric (1980), *Le dialecte alsacien : domaines d'utilisation*, in : Peter H. Nelde (ed.), *Sprachkontakt und Sprachkonflikt*, Wiesbaden, Steiner, 75–82.
- Hartweg, Frédéric (1983a), *Typen lexikalischer Entwicklungen. Eine Fallstudie am Beispiel des elsässischen Dialekts*, in : Werner Besch et al. (edd.), *Dialektologie. Ein Handbuch zur deutschen und allgemeinen Dialektforschung*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1325–1331.
- Hartweg, Frédéric (1983b), *Tendenzen in der Domänenverteilung zwischen Dialekt und nicht deutscher Standardsprache am Beispiel des Elsaß*, in : Werner Besch et al. (edd.), *Dialektologie. Ein*

- Handbuch zur deutschen und allgemeinen Dialektforschung*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1428–1443.
- Hoffmann, Fernand (1979), *Sprachen in Luxemburg. Sprachwissenschaftliche und literarhistorische Beschreibung einer Triglössiesituation*, Wiesbaden, Steiner.
- Hoffmann, Fernand (1992), *1839–1989 : Fast 150 Jahre amtlicher Zwei- und privater Einsprachigkeit in Luxemburg. Mit einem nationalsozialistischen Zwischenspiel*, in : Wolfgang Dahmen et al. (edd.), *Germanisch und Romanisch in Belgien und Luxemburg. Romanistisches Kolloquium VI*, Tübingen, Narr, 149–164.
- Hoffmeister, Walter (1977), *Sprachwechsel in Ostlothringen. Soziolinguistische Untersuchung über die Sprachwahl von Schülern in bestimmten Sprechsituationen*, Wiesbaden, Steiner.
- Jaberg, Samuel (2013), *La réunification du Jura passe à la trappe*, SWI swissinfo.ch, http://www.swissinfo.ch/democratiedirecte/votations-cantionales_la-r%C3%A9unification-du-jura-passe-%C3%A0-la-trappe/37365254 (02.06.2015).
- Kern, Rudolf (1997), *Contacts linguistiques en Europe de l'Ouest : Belgique : Français-Deutsch*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1130–1136.
- Klinkenberg, Jean-Marie (1999), *Le français en région germanophone*, in : Daniel Blampain et al. (edd.), *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*, Louvain, Duculot, 275–287.
- Knecht, Pierre/Py, Bernard (1997), *Contacts linguistiques en Europe Centrale : Suisse : Suisse romande*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1862–1870.
- Knowles, Jane (1980), *Multilingualism in Luxemburg*, in : Peter H. Nelde (ed.), *Sprachkontakt und Sprachkonflikt*, Wiesbaden, Steiner, 355–361.
- Kolde, Gottfried (1981), *Sprachkontakte in gemischtsprachigen Städten. Vergleichende Untersuchungen über Voraussetzungen und Formen sprachlicher Interaktion verschiedensprachiger Jugendlicher in den Schweizer Städten Biel/Bienne und Fribourg/Freiburg i. Ue.*, Wiesbaden, Steiner.
- Kramer, Johannes (1984), *Zweisprachigkeit in den Benelux-Ländern*, Hamburg, Buske.
- Kramer, Johannes (1992), *Einige Bemerkungen zum Französischen in Luxemburg*, in : Wolfgang Dahmen et al. (edd.), *Germanisch und Romanisch in Belgien und Luxemburg. Romanistisches Kolloquium VI*, Tübingen, Narr, 203–223.
- Lüdi, Georges/Py, Bernard (1993), *Changement de langage, langage du changement. Aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*, Lausanne, L'Âge d'Homme.
- Lüdi, Georges/Werlen, Iwar (2005), *Le paysage linguistique en Suisse*, Neuchâtel, Office Fédéral de la Statistique.
- Marcellesi, Jean-Baptiste/Laroussi, Foued (1997), *Contacts linguistiques en Europe de l'Ouest : France : France*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1172–1187.
- Melis, Ludo (1996), *Frontières linguistiques*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, vol. 1, Berlin/New York, De Gruyter, 175–180.
- Moreaux, Roger (2009), *Dictionnaire encyclopédique des patois de Gaume*, Virton, Michel Frères.
- Nelde, Peter H./Weber, Peter J. (1995), *Les trois identités linguistiques en Belgique – des particularismes culturels ?*, *Sociolinguistica* 9, 88–95.
- Niederhauser, Jürg (1997), *Contacts linguistiques en Europe Centrale : Suisse : Schweiz*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1836–1854.
- Petit, Jean (1997), *Contacts linguistiques en Europe de l'Ouest : France : Français-allemand*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1222–1240.

- Schmitt, Christian (1990a), *Frankophonie III. Regionale Varianten des Französischen in Europa II. b) Luxemburg*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V,1, Tübingen, Niemeyer, 723–726.
- Schmitt, Christian (1990b), *Frankophonie III. Regionale Varianten des Französischen in Europa II. c) Schweiz*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V,1, Tübingen, Niemeyer, 726–732.
- Sonderegger, Stefan (1966), *Die Ausbildung der deutsch-romanischen Sprachgrenze in der Schweiz im Mittelalter*, *Rheinische Vierteljahresblätter* 31, 223–290.
- Stroh, Conny (1991), *Die Untersuchung der Sprachkontaktsituation an der deutsch-französischen Grenze (am Beispiel von Petite-Rosselle/Ost-Lothringen)*, in : Eberhard Klein/Françoise Pouradier Duteil/Karl-Heinz Wagner (edd.), *Betriebslinguistik und Linguistikbetrieb. Akten des 24. Linguistischen Kolloquiums, Universität Bremen, 4.-6. September 1989*, vol. 2, Tübingen, Niemeyer, 355–362.
- Stroh, Cornelia (1993), *Sprachkontakt und Sprachbewusstsein. Eine soziolinguistische Studie am Beispiel Ostlothringens*, Tübingen, Narr.
- This, Constant (1887), *Die deutsch-französische Sprachgrenze in Lothringen*, Straßburg, Heitz.
- Vandermotten, Christian (2007), *La crise de l'État belge*, *EchoGéo* [En ligne]. Sur le Vif, mis en ligne le 22 novembre 2007, <http://echogeo.revues.org/2049> ; DOI: 10.4000/echogeo.2049 (02.06.2015).
- Verdoodyt, Albert (1997), *Contacts linguistiques en Europe de l'Ouest : Belgique : Belgique*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1107–1123.
- Weibel, Ernest (1986), *Les rapports entre les groupes linguistiques*, in : Raimund E. Germann/Ernest Weibel (edd.), *Handbuch Politisches System der Schweiz*, vol. 3 : *Föderalismus*, Bern/Stuttgart, Haupt, 221–263.
- Windisch, Uli (en collaboration avec Didier Froidevaux) (1992), *Les relations quotidiennes entre Romands et Suisses allemands. Les cantons bilingues de Fribourg et du Valais*, 2 vol., Lausanne, Éditions Payot.
- Windisch, Uli/Froidevaux, Didier (1993), *Approche anthropologique et sociolinguistique de la question des langues en Suisse*, in : Iwar Werlen (ed.), *Schweizer Soziolinguistik – Soziolinguistik der Schweiz*, Neuchâtel, Institut de linguistique de l'Université de Neuchâtel, 43–67.
- Zimmerli, Jakob (1895), *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz*, vol. 2: *Die Sprachgrenze im Mittellande, in den Freiburger-, Waadtländer- und Berner-Alpen*, Basel, Georg.

Heike Jauch

5 Les frontières linguistiques extérieures du francoprovençal

Abstract : Le domaine francoprovençal se compose de plusieurs régions des trois pays frontaliers, France, Italie et Suisse, qui ont non seulement une histoire commune, mais aussi une langue minoritaire qui semble plus ou moins oubliée de nos jours. Le francoprovençal fait partie des langues romanes et n'a été reconnu qu'à la fin du XIX^e siècle. En 1873, G. I. Ascoli proposa de regrouper les parlers galloromans du Centre Est en une famille qu'il appela *franco-provençal*. Le francoprovençal représente donc un groupe de variétés marquées localement qui n'appartiennent qu'à la langue parlée, sans une longue tradition littéraire, sans une graphie homogène et sans *koinè*. Il est évident qu'il n'y a pas de correspondance entre les frontières linguistiques et les frontières politiques ou administratives actuelles. Les quatre domaines linguistiques qui entourent l'aire francoprovençale sont l'alémanique de Suisse et de la vallée du Lys en Vallée d'Aoste, le piémontais, l'occitan et les parlers d'oïl.

Keywords : francoprovençal, Italie, contact linguistique, bilinguisme, Suisse romande

1 État de la recherche concernant la délimitation du domaine francoprovençal

À côté de G. I. Ascoli, C. Grassi peut être considéré comme pionnier dans l'étude des contacts de langues et du plurilinguisme, et par conséquent de la dynamique du langage qui touche par ex. en Vallée d'Aoste non seulement le francoprovençal, mais encore l'italien et le français. En ce qui concerne la délimitation du domaine linguistique et la caractérisation du francoprovençal, les ouvrages de P. Gardette et de G. Tuaille sont déterminants. Leurs travaux traitent le domaine francoprovençal dans son ensemble : la France, la Suisse et l'Italie. Les travaux de B. Hasselrot sont déterminants pour la délimitation des frontières du domaine francoprovençal : en raison de particularités linguistiques du francoprovençal qui le distinguent de la langue d'oïl et de la langue d'oc – en référence à la théorie ascolienne –, il définit le domaine francoprovençal dans ses articles *Sur l'origine des adjectifs possessifs « nostron, vostron » en franco-provençal* (1938/1939), *Les limites du francoprovençal et l'aire de « nostron »* (1966) et *Adieu au francoprovençal* (1974).

En ce qui concerne les premières délimitations, on se contentait d'indications approximatives fondées sur les limites départementales au lieu de délimiter le domaine linguistique selon le tracé d'un faisceau d'isoglosses (cf. Tuaille 2007, 25). André Devaux est le premier dialectologue ayant tracé une bonne limite : il l'a placée

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-006>

entre le provençal alpin et le francoprovençal dauphinois et il suivit Paul Meyer sur deux points en indiquant « sur quel espace règne chaque fait » et en n'utilisant pas le terme mal vu de « francoprovençal ». Au lieu de cela, il a employé l'expression « dauphinois septentrional », synonyme de « francoprovençal ». La carte publiée dans sa thèse *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au Moyen Âge* (1892) représente la première partie de la limite du domaine francoprovençal qui ait été tracée de manière précise en utilisant l'opposition créée par l'évolution du *a* accentué après consonne palatale pour dresser l'isophone qui sépare le nord et le sud du Dauphiné.

Louis Gauchat a publié dans le *Dictionnaire géographique de la Suisse* (Attinger/Borel/Knapp 1908, vol. 5) le tracé de la limite entre le francoprovençal et la langue d'oïl en Suisse romande (cf. Attinger/Borel/Knapp 1908, 263). En 1941, Pierre Gardette a montré dans la *Géographie phonétique du Forez* que la limite occidentale du francoprovençal est basée sur un faisceau d'isophones d'une densité convaincante : il a établi la limite entre les parlers occitans du Puy-de-Dôme et les parlers francoprovençaux du Forez jusqu'à Saint-Etienne. Grâce à ces travaux, on peut bien voir que les Monts du Forez représentent une vraie barrière sur le plan linguistique entre l'Auvergne et le Forez, la plupart des isoglosses qui séparent l'occitan et le francoprovençal correspondant à la ligne de crêtes des Monts du Forez (cf. Bert/Costa 2009, 16).

Puis, dans *Die französisch-frankoprovenzalische Dialektgenze zwischen Jura und Saône* (1945), Konrad Lobeck s'est occupé de la description de la limite entre les parlers francoprovençaux et d'oïl. En 1967, Gaston Tuaillon lui a consacré l'article *Principes pour distinguer français et francoprovençal*.

Dans *Les parlers beaujolais* (1993), Claude Michel a précisé cette limite, c'est-à-dire la limite entre la langue française et le francoprovençal, pour le nord des départements du Rhône et de la Loire, où l'on peut constater la perte de la plupart des voyelles atones finales à cause de l'influence du français sur les parlers locaux.

En 1958, la rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal dans la région de Roanne a fait l'objet de l'étude de Simone Escoffier (*La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier, limites phonétiques et morphologiques*).

Dans l'article *Limite nord du provençal à l'est du Rhône* (1964), Gaston Tuaillon a tracé la limite entre les parlers francoprovençaux et occitans à l'est du Rhône jusqu'à Suse en Italie. Jean-Claude Bouvier a précisé cette limite pour le nord de la Drôme (*Les parlers provençaux de la Drôme. Étude de géographie phonétique*) en 1976.

En 1971, Michel Burger a tracé la limite linguistique entre le Jura nord et le Jura sud (Jura bernois) dans son article *À propos de la limite nord du francoprovençal*. Le Jura bernois représente selon lui une zone de transition entre le franc-comtois et le francoprovençal.

En 1974, dans l'article *Adieu au francoprovençal*, Bengt Hasselrot exprime son désaccord par rapport à la limite nord du francoprovençal et à la thèse de Michel Burger :

« La communication de M. Burger [...] a jeté des lumières partiellement nouvelles sur les dialectes du Jura bernois, qui ont été jusqu'ici quelque peu négligés [...]. Cependant je tiens à marquer mon désaccord avec la thèse principale qu'il soutient et qui tend à prouver que le Jura bernois jusques et y compris l'Ajoie fait ou a fait partie du francoprovençal. [...] Il transforme le Jura bernois au grand complet en territoire actuellement ou anciennement francoprovençal » (Hasselrot 1974, 267s.).

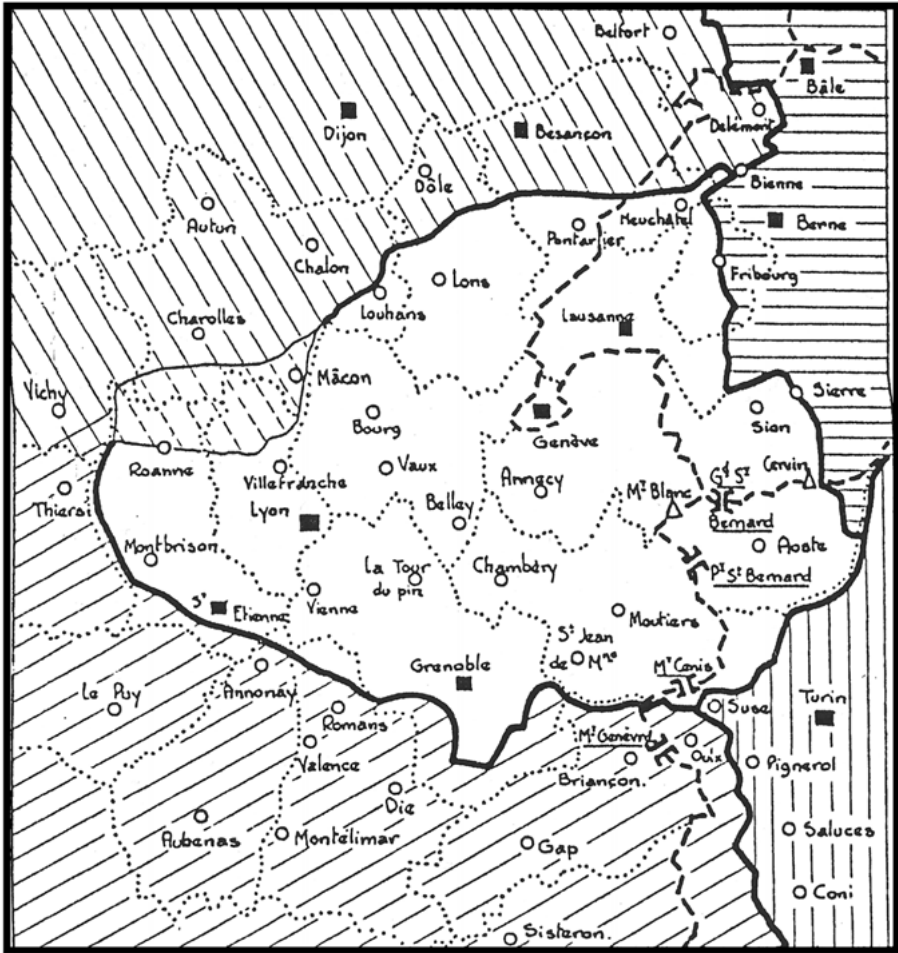
L'étude de Jean-Baptiste Martin, *La limite entre l'occitan et le francoprovençal dans le Pilat* (1979), a été complétée en 2001 par Michel Bert dans sa thèse *Rencontre des langues et francisation : l'exemple du Pilat*.

En conclusion, il est encore important de renvoyer aux différents atlas linguistiques qui font autorité en ce qui concerne les frontières extérieures du francoprovençal :

- *L'Atlas linguistique de la France* (ALF) de Jules Gilliéron et Edmond Edmont ;
- *L'Atlas linguistique et ethnographique de Bourgogne* (ALB) de Gérard Taverdet ;
- *L'Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté* (ALFC) de Colette et Lucien Dondaine ;
- *L'Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais* (ALLy) de Pierre Gardette ;
- *L'Atlas linguistique et ethnographique de la Provence* (ALP) de Jean-Claude Bouvier et Claude Martel ;
- *L'Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord (francoprovençal central)* (ALJA) de Jean-Baptiste Martin et Gaston Tuaille.

2 Classement géolinguistique

G. Tuailon



LEGENDE

- | | | | |
|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
| ----- | Frontières d'Etat | | Grands cols alpins |
| | Limites administratives | [diagonal hatching] | Domaine d'Oc |
| ———— | Limites linguistiques | [horizontal hatching] | Domaine d'Oï |
| [horizontal hatching] | Parlers germaniques | [vertical hatching] | Francoprovençal dégradé |
| [vertical hatching] | Piémontais | | |

Figure 1 : L'aire francoprovençale (Tuailon, Gaston, 1993, *Avant-propos*, in : *Études francoprovençales. Actes du colloque réunis dans le cadre du 116^e Congrès national des Sociétés savantes, Chambéry – Annecy, 29 avril – 4 mai 1991*, ed. Ministère de l'éducation nationale et de la culture, Paris, C.T.H.S., 6)

Le domaine francoprovençal en France, qui s'étend des Monts du Forez à l'ouest jusqu'aux frontières de l'Italie et de la Suisse à l'est, comprend la totalité des départements de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Ain, du Rhône, la majeure partie des départements de la Loire (à l'exception d'une frange occitane constituée par la région de Saint-Bonnet-le-Château et la région de Bourg-Argental) et de l'Isère (sauf l'extrémité sud occitane constituée notamment du Royans, du Trièves et d'une partie du Vercors qui est occitane), l'extrémité nord des départements de la Drôme (nord de Saint-Vallier) et de l'Ardèche (nord d'Annonay) (cf. Bert 2001, 28).

Même si la plus grande partie de l'aire francoprovençale se situe en Rhône-Alpes, cette région n'en constitue pas la totalité. On parle aussi le francoprovençal dans deux régions françaises voisines : la Franche-Comté puisque les deux tiers sud du département du Jura et l'extrémité sud du département du Doubs (région de Pontarlier) sont francoprovençaux et la Bourgogne puisque les parlers de l'extrémité sud-est de la Saône-et-Loire (Bresse louhannaise) se rattachent également au francoprovençal (cf. Bert/Costa 2009, 16). D'après la Société internationale de linguistique, le francoprovençal est parlé en France par environ 60.000 locuteurs. Le francoprovençal est également parlé en Suisse et en Italie.

En Suisse romande, le domaine francoprovençal comprend les cantons de Neuchâtel, Genève, Vaud et la partie romande des cantons de Fribourg et du Valais, à l'exception du Jura bernois qui se rattache à la langue d'oïl (cf. Bert 2001, 27). D'après la Société internationale de linguistique, on trouve environ 7.000 locuteurs en Suisse romande. En Italie, il est parlé en Vallée d'Aoste (excepté les trois communes de Gressoney-La-Trinité, Gressoney-Saint-Jean et Issime dans la vallée du Lys), dans les vallées situées au sud du Massif de Grand Paradis, dans quatre communes de la vallée de Cenise (entre le Mont Cenis et Suse en Piémont) et dans les deux communes de Faeto et de Celle di San Vito dans la province de Foggia (région des Pouilles) (cf. Grassi 1970, 107). D'après l'enquête menée par la Fondation Émile Chanoux (2003), 81,8% de la population valdôtaine – en 2013 environ 128.000 personnes – comprennent le francoprovençal, 67,4% déclarent le connaître et 45,8% le parlent (cf. Fondation Émile Chanoux 2003, 123). La communauté alloglotte francoprovençale en Italie comprend donc environ 200.000 personnes (cf. Favre 2010). L'article de Michele Melillo *Intorno alle probabili sedi originarie francoprovenzali di Celle e Faeto* (1956) décrit parfaitement ce cas de colonisation francoprovençale en dehors du domaine originel. En ce qui concerne l'origine des ancêtres des actuels habitants, Melillo tend à privilégier une région qui comprend le nord du département de l'Isère et une grande partie de l'Ain, dont le Bugey.

Il est évident qu'il n'y a pas de correspondance entre les frontières linguistiques et les frontières politiques ou administratives actuelles. Le francoprovençal est parlé en trois pays et quatre domaines linguistiques entourent le domaine francoprovençal : à l'est, l'alémanique de Suisse et de la vallée du Lys en Vallée d'Aoste ; au sud-est le piémontais ; au sud et à l'ouest, depuis la vallée du Sangone en Piémont jusqu'à la région de Thiers en Auvergne, l'occitan et les dialectes de la langue d'oïl au nord. La limite linguistique entre le francoprovençal et l'occitan va du nord du département de

la Loire jusqu'en Piémont, où elle traverse la vallée de la Doire Ripaire à Chiomonte et continue vers l'est en suivant la crête de l'Orsiera, jusqu'au mont Freidour, à 35 kilomètres de Turin (cf. Tuailon 2007, 63). Dans sa partie occidentale, le long de l'occitan d'Auvergne, la limite suit une direction nord-sud, puis, au sud des Monts du Forez, elle prend la direction de l'est et traverse la Loire et le Rhône, puis tout le massif alpin français et continue sur près de 70 kilomètres en Piémont (cf. *ibid.*).

La frontière linguistique francoprovençal/occitan en Piémont se détache de la ligne de partage des fleuves Rhône/Pô au mont Niblè : elle descend vers le sud-ouest et traverse la Doire Ripaire en aval de Chiomonte, laissant à l'est les communes francoprovençales de Gravere et de Jaillon ainsi que le bassin de Suse ; sur l'autre versant de la vallée, la limite remonte jusqu'au mont Freidour (1445 m), où se rencontrent les trois domaines de l'occitan, du piémontais et du francoprovençal (cf. Tuailon 2007, 103). Le Chisone, dont la haute vallée est occitane jusqu'à Perosa Argentina, coule au sud-ouest et au nord-est de l'Orsiera se trouvent les deux communes francoprovençales de Giaveno et de Coazze (cf. Tuailon 2007, 103).

En résumé, on peut dire que par rapport à la délimitation du francoprovençal face à l'occitan du Piémont, les domaines du francoprovençal, de l'occitan et du piémontais se rencontrent sur le mont Freidour (1445 m), dont le versant nord appartient à la commune francoprovençale de Giaveno, le versant sud à la commune occitane de Perosa Argentina et le versant est à celle de Cumiana, qui est piémontaise.

Concernant la limite avec le piémontais, on peut constater qu'à partir du mont Freidour, la limite du francoprovençal prend une direction sud-nord jusqu'à Ayas en Vallée d'Aoste.

Le domaine francoprovençal actuel à l'est des Alpes comprend donc les quatre secteurs suivants :

1. La moyenne vallée de la Doire Ripaire en aval de Chiomonte jusque dans la région d'Avigliana, avec la vallée de son affluent de rive gauche, la Cenischia, ainsi que le haut bassin du Sangone ; la ville de Suse et de Giaveno ainsi que les agglomérations du fond de la vallée de la Doire ont abandonné le francoprovençal, mais les villages ruraux situés sur les versants de la vallée et au-dessus de Giaveno l'ont conservé ;
2. Les vallées des trois torrents montagnards qui forment la Stura di Lanzo : le Val di Viù, le Val d'Ala et le Val Grande ;
3. Le bassin de l'Orco jusqu'à Pont Canavese, avec la vallée de son affluent de rive gauche, le Val Soana ;
4. La partie la plus importante, la Vallée d'Aoste en amont de Pont-Saint-Martin, moins trois communes de la vallée du Lys, où se sont installés depuis le XIV^e siècle des germanophones venus du Valais : Issime, Gressoney-Saint-Jean et Gressoney-La-Trinité, dont les habitants parlent walser (Tuailon 2007, 106).

À Issime – entourée par le francoprovençal à l'ouest, au sud et au nord et par le walser à l'est – les personnes âgées parlent encore le *töitschu* et dans les deux Gressoney, les

habitants parlent le *titsch*, qui s'est assez bien conservé surtout à cause de la continuité des rapports économiques et culturels avec leur patrie (cf. Favre 1996, 16).

Le point de rencontre des trois domaines linguistiques (francoprovençal, alémanique et piémontais) se situe au sommet du Corno Rosso, dont le versant sud-ouest appartient à la commune francoprovençale de Gaby, le versant nord-ouest à la commune walser de Gressoney-La-Trinité et le versant oriental à la commune piémontaise d'Alagna Valsesia (walser) (cf. Tuailon 2007, 106). À partir du Corno Rosso, situé au nord-est de la commune de Gaby, la limite du francoprovençal remonte vers le nord et sert de limite entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, jusqu'à la pointe sud du lac de Biemme (cf. *ibid.*).

En conclusion, les voisins du francoprovençal lui opposent quatre sortes de limites :

1. Une frontière étanche avec une langue étrangère, l'alémanique de Suisse.
2. Une limite avec le piémontais qui ne permet pas une intercompréhension suffisante, mais qui est facile à apprendre, pour un locuteur francoprovençal ; face à cette langue, le francoprovençal a reculé dans les quatre derniers siècles et a accepté une certaine mixité linguistique.
3. Une limite qui permet l'intercompréhension avec une autre langue romane de Gaule, l'occitan ; cette limite est restée stable.
4. Une limite avec une langue issue de la même latinisation, la langue d'oïl, avec laquelle la limite est bordée de bandes d'hésitation (Tuailon 2007, 129).

3 L'origine du domaine linguistique

Pendant les V^e et VI^e siècles, les Allobroges – une tribu celtique – occupent le terrain entre le Rhône et l'Isère, c'est-à-dire qu'ils occupent la zone où se trouve aujourd'hui la Savoie. Entre 121 et 120 av. J.-C., Jules César soumet les terres des Allobroges et les unit avec la Gaule, de laquelle font aussi partie la Provence et le territoire allant jusqu'au lac Léman (cf. Menabrea ³⁷2009, 17). Entre 8 et 6 av. J.-C., les Romains prennent possession du Valais et l'incorporent à la *Rhétie-Vindélicie*. En 47 apr. J.-C., l'empereur Claudius établit au pied septentrional du col du Grand St.-Bernard le *Forum Claudii Augusti* 'Martigny', qui se trouve directement à côté du *Vicus Octodurus* et qui deviendra plus tard le *Forum Claudii Vallensium* (cf. Fibicher ²2004, 76).

Claudius sépare le Valais de la *Rhétie-Vindélicie* et le rattache à la région située à l'ouest du Petit St.-Bernard pour former la province des *Alpes Graiae et Vallis Poenina* avec *Forum Claudii Ceutronum* 'Aime-en-Tarentaise' et *Forum Claudii Valensium* comme villes principales (cf. *ibid.*). Les Romains donnent le nom de *Vallis* 'val' au Valais et appellent les habitants *Vallenses*.

En 354, le territoire des Allobroges reçoit le nom de *Sapaudia* 'pays des sapins'. Suite aux invasions alémaniques dans la Rhétie et dans l'Helvétie, dont le nombre augmente constamment à partir du II^e siècle, les Romains deviennent de plus en plus

impuissants et, aux alentours de l'an 401, ils sont forcés de se retirer par les Alpes (cf. Haas 1982, 43). Mais il faudra encore attendre environ 50 ans jusqu'à ce que les Alamans s'installent dans cette région.

C'est en 443 que le généralissime Aétius installe les Burgondes, un peuple germanique originaire de la région de l'Oder et installé depuis 411 à Worms, dans la *Sapaudia* pour qu'ils défendent la frontière au nord-ouest de l'Italie contre les Alamans. C'est dès 435 que le roi Gondicaire et ses Burgondes veulent élargir leur territoire – le royaume de Worms (411–436). Atteignant la *Gallia belgica* 'Gaule Belgique', plus précisément la région de Toul et de Metz, ils sont arrêtés et puis vaincus par Aétius (cf. Menabrea ³⁷2009, 25). En 436, le royaume de Worms est complètement détruit par les Huns dirigés par Aétius. Le généralissime consent aux survivants un nouveau *foedus* 'traité d'alliance' et les Burgondes se réfugient et s'installent en *Sapaudia*.

Au début, les Burgondes s'installent au sud de Genève et dans la région qui se trouve sur la rive gauche du Rhône avant d'étendre leur aire de peuplement sur la vallée du Rhône et de la Saône ainsi qu'à la Suisse romande : au moment de la plus grande expansion sous Gondebaud – roi des Burgondes et roi de Lyon jusqu'en 516 –, le royaume comprend non seulement la Suisse romande et le territoire que l'on appelle aujourd'hui la Bourgogne, mais encore la Suisse alémanique jusqu'à Bâle et Soleure, le Valais, la Savoie, le Dauphiné, le long de la vallée du Rhône jusqu'à Avignon et Aoste (cf. Fibicher ²2004, 123).

À partir de l'an 838, la *Sapaudia* fait partie de la Haute-Bourgogne et puis, à partir de l'an 934, elle appartient au premier royaume de Bourgogne qui comprend la vallée du Rhône et de la Saône ainsi que le comté de Vienne.

Avec le déclin du second royaume de Bourgogne en 1032, plusieurs évêchés deviennent propriété de la maison de Savoie et, pendant neuf siècles, celle-ci jouera un rôle très important dans l'histoire du sud-est de la France, de la Suisse romande et de l'Italie. L'histoire de la maison de Savoie commence avec le comte Humbert aux Blanches Mains qui, en 1032, prend possession de la Vallée d'Aoste, de Sion, de Belley et de Lyon. Par la suite, la maison de Savoie peut étendre son pouvoir jusqu'au Val de Suse et Turin (Piémont) grâce au mariage d'Odin, fils d'Humbert, avec Adelheid de Suse :

« Von der Mitte des 11. bis ins 12. Jh. zielte die savoy. Politik systematisch auf die Beherrschung der beiden wichtigsten Übergänge über die Westalpen, des Mont Cenis und des Gr. St. Bernhard. Diese Passpolitik widerspiegelt sich in den vielfältigen Titeln, mit denen die Savoyer in Erscheinung traten, ihrer vermehrten Erwähnung in den kirchl. Quellen der Diözesen im Alpenraum und der Kontrolle über die Abtei Saint-Maurice, der sie bis 1128 als Laienäbte vorstanden und deren Schirmherren sie in der Nachfolge der Burgunderkönige wurden » (Andenmatten 2012, chap. 1).¹

¹ 'À partir du milieu du XI^e et jusqu'au XII^e siècle, la Maison de Savoie mena une politique systématique de contrôle des deux itinéraires les plus importants qui traversent les Alpes occidentales, ceux du Mont Cenis et du Grand St.-Bernard. Cette politique se reflète dans les titres variés qu'arboraient les membres de la Maison de Savoie, dans leur mention accrue dans les sources ecclésiastiques des

C'est sous Thomas I^{er} que la maison de Savoie étend, à partir du XIII^e siècle (à partir de 1240), progressivement son territoire, par la suite subdivisé en bailliages qui comprennent entre autres la Savoie (avec Chambéry comme capitale), le Vaud, le Chablais et Suse. La première moitié du XV^e siècle peut être considérée comme l'âge d'or de la maison de Savoie parce que le territoire s'étend de la Méditerranée jusqu'à Berne et de la Bourgogne jusqu'à la Lombardie (cf. Andenmatten 2012, chap. 2).

Chambéry devient, dans le cadre de la centralisation bureaucratique, la capitale administrative du duché (à partir de 1416). La seconde moitié du XV^e siècle marque un changement : en 1475, sous la duchesse Yolande, commencent les guerres de Bourgogne et la maison de Savoie doit céder plusieurs bailliages à la Suisse : le pays de Vaud passe aux mains de la Convention de Berne et le Valais s'approprie le bailliage de Chablais et Saint-Maurice (cf. Menabrea ³⁷2009, 197s.).

En 1536, sous François I^{er}, le territoire de la maison de Savoie est incorporé au royaume de France et la maison de Savoie doit céder presque entièrement la région. C'est seulement en 1559 que le duc Emmanuel-Philibert peut récupérer une partie de son territoire à la suite du traité de Cateau-Cambrésis – notamment le Chablais en 1559, sauf Monthey qui reste entre les mains des Valaisans : le pays de Vaud et le Bas-Valais restent aux mains des Bernois, des Fribourgeois et des Valaisans, et la Confédération obtient Genève (cf. Andenmatten 2012, chap. 4). Le duché de Savoie est déplacé maintenant vers une zone située au-delà des Alpes, suite à quoi, en 1563, Turin remplace Chambéry comme nouvelle résidence.

Avec le traité de Lyon du 17 Janvier 1601, signé sous le règne d'Henri IV, le Bugey et la Bresse deviennent français. En 1713, à la suite du traité d'Utrecht, le duc Victor-Amédée est couronné roi de Sicile qui appartient à la Savoie. Cependant, c'est seulement quatre ans plus tard que les Bourbons espagnols s'approprient de nouveau la Sicile, de sorte que la nouvelle maison royale de Savoie reçoit la Sardaigne et Victor-Amédée devient le roi de Sardaigne. À partir de maintenant et jusqu'à 1860, la Savoie, Nice et le Piémont font partie du royaume de Sardaigne.

Dans la nuit du 21 au 22 septembre 1792, la France envahit le territoire : la Savoie est donc rattachée à la France, jusqu'à ce que, en 1815, à la suite du deuxième traité de Paris, la Savoie redevienne propriété de Victor-Emmanuel I^{er} (cf. Menabrea ³⁷2009, 438). Elle fait ainsi de nouveau partie du royaume de Sardaigne.

Dans le cadre de l'unification de l'Italie dans les années 1860/1861, la maison royale de Sardaigne, c'est-à-dire la maison de Savoie, devient la maison royale d'Italie et la famille royale cède le territoire de la Savoie et du comté de Nice à la France, en remerciement pour son soutien dans la guerre contre l'Autriche (cf. Menabrea ³⁷2009, 609). La Vallée d'Aoste est rattachée à l'État italien nouvellement créé.

diocèses alpins et le contrôle de l'abbaye de Saint-Maurice dont ils furent les abbés laïques jusqu'en 1128 et les protecteurs, s'inscrivant ainsi dans la continuité des rois de Bourgogne' (traduction de H.J.).

3.1 L'origine du francoprovençal

La fondation de Lugdunum en 43 av. J.-C. et la romanisation de cette région jouent un rôle important concernant l'origine du francoprovençal (cf. Gardette 1971b, 2). C'est à partir de Lugdunum, qui devint rapidement la capitale des Gaules, et le long des deux routes alpines qui reliaient Lugdunum à Augusta (Aoste) et puis à Rome par le Grand et le Petit St.-Bernard que s'est faite la latinisation du domaine francoprovençal. La romanisation d'une partie de l'est du domaine francoprovençal, c'est-à-dire du Valais et de la Suisse romande, s'est déroulée au même moment que celle de Lugdunum et elle s'est faite à partir de Martigny, suite à l'installation des Romains dans la *Vallis Poenina* (cf. Gardette 1971b, 3). La latinisation se fit en deux phases successives : d'abord, il y eut une latinisation avec un latin très pur, comme dans la Narbonnaise voisine qui remontait jusqu'à Vienne et qui connut une latinisation précoce et rapide. C'est-à-dire que dans un premier temps, le francoprovençal était plus proche de la langue occitane que du français et c'est ce qui explique certains mots qui sont communs au francoprovençal et à l'occitan : le francoprovençal *féya/fya* 'brebis' et l'occitan *fedo* 'brebis' remontent à l'étymon latin *FETA*, tandis que *brebis* (langue d'oïl) remonte à *VERVEX* (cf. Gardette 1971b, 6). Il y eut ensuite la latinisation de la Gaule du Nord avec un latin tardif et populaire, qui a rayonné à partir de Lugdunum.

À partir du III^e siècle, il y eut une orientation du domaine francoprovençal de plus en plus forte vers le nord, et il se produisit en conséquence une coupure avec le sud et un ancrage principal dans ce que l'on appelle le galloroman du nord (cf. Martin 1990, 678). La naissance du francoprovençal correspond à la séparation du galloroman du nord (langue d'oïl) de la langue néo-latine qui avait rayonné de Lugdunum, parce que la langue d'oïl avait adopté des innovations septentrionales que la langue conservatrice de la région lyonnaise avait refusées (cf. § 5) : « La séparation entre langue d'oïl et francoprovençal aurait donc commencé à la fin de l'époque mérovingienne ou au début de la carolingienne : à partir de ce moment, le francoprovençal est demeuré conservateur, tandis que le français a continué une évolution très forte du fait même des modifications démographiques très importantes en Gaule du Nord » (Favre 1996, 5s.).

D'après Gaston Tuailon, les innovations du francoprovençal, resté conservateur,

« tiennent à trois tendances, palatalisation des consonnes et des voyelles, mobilité de l'accent tonique, double articulation des diphtongues. Le français élimine les diphtongues, fixe l'accent tonique sur la dernière syllabe et donne des articulations simples aux consonnes produites par la palatalisation. Le français semble avoir éliminé des tendances qui ont travaillé le proto-français ; le francoprovençal semble leur avoir donné libre cours. Ces différences importantes [...] font du francoprovençal l'image assez bien conservée de ce que devait être le proto-français [...] » (Tuailon 1994, 64).

C'est la raison pour laquelle le francoprovençal est aujourd'hui plus proche du latin que le français :

« La genèse du patois est celle de tous les parlers romans : un substrat celtique avec des résidus des langues pré indoeuropéennes [sic !] parlées avant l'invasion des Celtes dans notre cas, le latin, un superstrat germanique dû aux contributions des différents peuples qui ont occupé successivement notre Pays, et un adstrat varié, fruit des contributions des parlers voisins ou particulièrement influents à une époque donnée » (Bétemps 1980, 20).

4 Caractéristiques linguistiques du francoprovençal : la théorie de G. I. Ascoli

La spécificité de la langue francoprovençale n'a été reconnue qu'à la fin du XIX^e siècle. Le linguiste G. I. Ascoli proposa en 1873 de regrouper les parlers galloromans du Centre Est en une famille qu'il appela *franco-provençal* :

« Chiamo *franco-provenzale* un tipo idiomatico, il quale insieme riunisce, con alcuni suoi caratteri specifici, più altri caratteri, che parte son comuni al francese, parte lo sono al provenzale, e non proviene già da una tarda confluenza di elementi diversi, ma bensì attesta la sua propria indipendenza storica, non guari dissimile da quella per cui fra di loro si distinguono gli altri principali neo-latini » (Ascoli 1878, 61).

Pour distinguer les parlers d'oïl des parlers francoprovençaux, Ascoli utilisa comme critère principal l'évolution du *a* tonique libre latin après consonne non palatale qui est resté *a* ou *â* en francoprovençal, alors qu'il est devenu *é* en langue d'oïl. Pour distinguer les parlers francoprovençaux de l'occitan, il utilisa l'évolution du *a* après consonne palatale qui est devenu *i* ou *é* – selon les régions du domaine francoprovençal – en francoprovençal, tandis qu'il est resté *a* en occitan :

Tableau 1 : L'évolution du *a* tonique libre latin (cf. Stich 1998, 27–31 ; Tuailon 1967, 292–295)

Latin	Occitan	Français	Francoprovençal
PRATU (m)	<i>pra</i>	<i>pré</i>	<i>prâ</i>
CAPRA (m)	<i>cabro, ciabro</i>	<i>chèvre</i>	<i>tsevra, tch-</i>
CANE (m)	<i>can</i>	<i>chien</i>	<i>tseun, tch-</i>
PORTARE	<i>portâ(r)</i>	<i>porter</i>	<i>purtâ</i>
MANDUCARE	<i>mangiâ(r)</i>	<i>manger</i>	<i>mingé</i>

4.1 La notion de francoprovençal

« En attirant l'attention sur l'originalité de ce groupe linguistique, Ascoli lança le terme *franco-provençal*. La dénomination est mauvaise, parce qu'elle fait penser immédiatement à une langue mixte, faite en partie de français et en partie de

provençal, ou alors à une langue d'abord provençale qui s'est par la suite francisée, ou vice versa » (Tuailon 1994, 5). On a donc créé d'autres désignations : Hermann Suchier propose dans le *Grundriss der romanischen Philologie* (1888) le terme *Mittel-rhönisch* 'moyen-rhodanien'. En 1887, dans la *Revue des patois*, on peut lire dans l'article *Le dialecte bressan aux XIII^e et XIV^e siècles* d'Édouard Philipon qu'il accepte le nouveau groupe dialectal et sa notion proposés par Ascoli : « L'idiome de Bresse rentre donc bien dans ce groupe dialectal auquel M. Ascoli a donné le nom de franco-provençal, parce que, participant à la fois des caractères de la langue d'oc et de ceux de la langue d'oïl, il sert, pour ainsi parler, de transition entre l'une et l'autre » (Philipon 1887a, 11). Mais dans l'article *L'a accentué précédé d'une palatale dans les dialectes du Lyonnais, de la Bresse et du Bugey*, que Philipon publia dans la même année, il explique quand et pourquoi il utilise la dénomination *franco-provençal* :

« Dans ce dernier article, M. Ascoli s'efforce de répondre aux objections de principe que soulève son système et que notre savant maître, M. P. Meyer, a résumées, avec une grande force logique, dans la *Romania* (IV, 294, et V, 504). Bien que ces objections me semblent de nature à faire rejeter le nouveau groupement linguistique imaginé par M. Ascoli, je ne m'en servirai pas moins, pour éviter des périphrases, de l'expression de dialectes franco-provençaux, mais sans lui attacher d'autre signification que celle de dialectes offrant tous cette particularité phonétique de traiter l'a latin de façon différente, suivant qu'il est ou non précédé d'une palatale » (Philipon 1887b, 263, note 2).

En 1911, dans l'article *L'u long latin dans le domaine rhodanien*, Philipon atteste l'indépendance linguistique à la moyenne vallée du Rhône : « C'est même là (non palatalisation du u long) un des traits linguistiques étrangers à la fois au français et au provençal, qui caractérisent ce groupe de parlers et qui permettent de lui assigner une place distincte dans la famille des langues romanes » (Philipon 1911, 5).

Mais toutes ces désignations ne sont pas pertinentes parce qu'elles écartent du domaine francoprovençal des régions qui en font nettement partie, comme par exemple les cantons de Fribourg et de Neuchâtel, comme la Vallée d'Aoste et les vallées italiennes de l'Orco, de la Stura et de la Cenise et comme le Forez.

Wilhelm Meyer-Lübke propose dans son ouvrage *Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft* 'Introduction à l'étude de la linguistique romane' (3^e1920 ; 2^e1909 ; 1^e1901) la dénomination *Südostfranzösisch* 'français du Sud-Est' pour ne plus séparer le Valais du domaine linguistique comme Suchier l'a fait avec sa dénomination.

En ce qui concerne la position d'André Devaux, elle ressemble à celle de Philipon. Dans son *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au Moyen Âge* (1892), il étudie les parlers dauphinois septentrionaux qui ne font partie ni du français ni du provençal et leur assigne une place particulière dans le domaine en question :

« [...] s'il existe en réalité un vaste territoire à l'Est, entre le domaine français et le domaine provençal, où les parlers présentent, en des proportions diverses, un mélange de formes françaises et de formes provençales, ces parlers n'ont pas le caractère de dialecte un, distinct et

délimité ; s'il y a des parlers franco-provençaux, il n'existe pas un dialecte franco-provençal » (Devaux 1892, 440).

Léon Clédat accepte la théorie et l'appellation d'Ascoli : « Le patois lyonnais est d'autant plus intéressant à étudier qu'il confine à la langue d'oc et à la langue d'oïl, et qu'il appartient à un groupe de patois originaux, récemment classés par un savant italien, M. Ascoli, qui leur a donné le nom franco-provençaux » (Clédat 1885, 149).² Deux ans plus tard, en 1887, Clédat fonde la *Revue des Patois* et annonce son projet d'étude *Les Patois de la région lyonnaise* en s'appuyant sur la dénomination et sur la théorie d'Ascoli :

« Sous le titre qu'on vient de lire, je me propose d'étudier les patois de France que M. Ascoli a rangés dans la classe des patois franco-provençaux, et ceux de quelques départements voisins de cette région. Ce sont les patois des départements de l'Ain, des Hautes-Alpes, de l'Ardèche, du Doubs, de la Drôme, de l'Isère, du Jura, de la Loire, de la Haute-Loire, du Rhône, de la Haute-Saône, de Saône-et-Loire, de la Savoie, de la Haute-Savoie, des Vosges et du territoire de Belfort » (Clédat 1887, 5).

Suivant la description de Meyer-Lübke « [...] daß die fragliche Dialektgruppe sich ziemlich genau mit dem altburgundischen Reiche, wie es sich unter Boso I. ausbildete, genauer, mit der Burgundia superior und der Burgundia cisjurana des 9. Jahrhunderts deckt » (Meyer-Lübke 1909, 22),³ Eugen Herzog proposa donc en 1906 la dénomination *Burgundo-Französisch* :

« [...] Was diese Bezeichnungen selbst betrifft, so stützen sie sich auf die Ausführungen von Meyer-Lübke [...]. Franko-Provenzalisch möchte ich Dialekte nicht nennen, die in allen wesentlichen Punkten mit dem Französischen übereinstimmen, Mittelhöhnisch paßt wenig für ein Idiom, das auch auf einem ziemlich großen Teil des Rheingebietes gesprochen wird. Südostfranzösisch könnte leicht zur Verwechslung mit dem südöstlichen Teil des franko-französischen Gebietes (also Franche-Comté, Bourgogne, Nivernais usw.) führen. Wer auch gegen meine Bezeichnung Bedenken hat, setze doch einfach für Franko-Französisch Niederfranzösisch, für Burgundo-Französisch Oberfranzösisch » (Herzog 1906, IX).⁴

² La théorie et l'appellation d'Ascoli sont aussi acceptées, en 1964, par Pierre Gardette dans son article *En marge des atlas linguistiques du Lyonnais, du Massif Central, du francoprovençal du centre. Les influences des parlers provençaux sur les parlers francoprovençaux* : « Le francoprovençal a des caractéristiques phonétiques, un vocabulaire propre, qui permettent de le mettre à part des dialectes d'oïl comme des dialectes d'oc, en sorte qu'on peut parler d'une langue francoprovençale et dire que trois langues se partagent le domaine gallo-roman : la langue d'oïl, la langue d'oc et le francoprovençal » (Gardette 1964, 69).

³ '... que ce groupe dialectal en question coïncide assez exactement avec l'ancien royaume de Bourgogne tel qu'il s'est constitué sous Boso I^{er}, plus précisément avec la Bourgogne supérieure et la Bourgogne ci-jurane du IX^e siècle' (traduction de H.J.).

⁴ 'Pour ce qui est de ces dénominations, elles se basent sur les explications de Meyer-Lübke [...]. Les dialectes qui sont essentiellement conformes au français, je ne voudrais pas les appeler franco-

Meyer-Lübke préluda avec sa formulation à la théorie des Burgondes qui fut soutenue, entre autres, par Walther von Wartburg dans son ouvrage *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume* (1950).

Compte tenu de l'histoire, on peut considérer le francoprovençal comme le *proto-français* (cf. § 3.1.), c'est-à-dire, c'est du français dans une phase très primitive qui a refusé certaines innovations venant du nord. Le francoprovençal représente un groupe de variétés marquées localement qui n'appartiennent qu'à la langue parlée, sans une longue tradition littéraire et sans koinè : « Il s'agit donc d'une langue qui se présente sous la forme d'une myriade de parlers, qui est [...] à l'état dialectal parfait. En d'autres termes, c'est une langue qui n'existe que dans la grande variété de ses patois » (Favre 1996, 6).

4.2 Avec ou sans trait d'union ?

Franco-provençal ou *francoprovençal* ? Tout au début, c'est-à-dire à partir du moment où Ascoli introduisit cette appellation par ses *Schizzi franco-provenzali* (1873), on écrivait *franco-provençal* avec trait d'union. L'orthographe que l'on utilise aujourd'hui – sans trait d'union – indique clairement qu'il ne s'agit pas d'un mélange de français et de provençal mais d'un ensemble distinct, d'un groupe dialectal autonome.

5 Délimitation du francoprovençal par rapport à la langue d'oc et aux dialectes de la langue d'oïl

5.1 La délimitation face aux dialectes de la langue d'oïl

En ce qui concerne la distinction entre le francoprovençal et l'occitan, elle se réalise à partir de la double évolution du *a* pour les parlers francoprovençaux (cf. § 4) : c'est d'après ce critère qu'on trace la limite entre ces deux langues galloromanes depuis Roanne jusqu'à Suse. Par contre, la délimitation entre le francoprovençal et les parlers d'oïl n'est plus faite à partir de ce critère : elle se fait à partir d'une caractéristique plus appropriée – qui a été proposée par Bengt Hasselrot –, à savoir le maintien des voyelles atones finales du latin pour le francoprovençal :

provençaux. La dénomination *moyen-rhodanien* convient mal à un idiome qui est aussi parlé dans une assez grande partie du bassin du Rhin. La dénomination *français du Sud-Est* risque de prêter à confusion avec la partie sud-est du territoire franco-français (c'est-à-dire la Franche-Comté, la Bourgogne, le Nivernais, etc.). Toute personne qui est sceptique quant à ma dénomination, pourrait utiliser tout simplement *bas-français* au lieu de *franco-français* et *haut-français* au lieu de *français-bourguignon*' (traduction de H.J.).

« Tout en acceptant les critères ascoliens pour la délimitation du francoprovençal je continue à appliquer, dans tous les cas douteux, un critère à mon avis bien plus sûr, à savoir le traitement des voyelles finales atones. Est francoprovençal tout parler où -as, -at > e, -a > a, palatale + -a > i et où -o est conservé (c.-à-d. dans les mots paroxytons et après certains groupes de consonnes). On obtient ainsi un faisceau d'isophones qui se recouvrent en général parfaitement et ne se séparent jamais que d'une dizaine de kilomètres au plus. Je crois que, dans la Romania, aucun domaine linguistique de cette importance ne se laisse délimiter avec pareille précision et à l'aide d'oppositions phonématiques d'un tel rendement. Il convient d'accorder une importance particulière à -i < palatale + a, propre au seul francoprovençal » (Hasselrot 1966, 257s.).

En conservant les voyelles atones finales, le francoprovençal connaît l'accentuation paroxytonique du latin. En français, comme dans tous les parlers d'oïl, la perte des voyelles atones finales a causé l'oxytonisme généralisé. Les toponymes et noms de famille en -az et en -oz datant du XI^e siècle de l'aire francoprovençale, comme par ex. la commune de *Bionaz* ['bjona] en Vallée d'Aoste ou la commune de *Nendaz* ['nêda] en Valais, sont les témoins de cette caractéristique. On avait ajouté le z pour indiquer que la voyelle précédente était atone et qu'elle devait être prononcée plus faiblement (cf. Tuailon 2008, 37).

L'accentuation paroxytonique des parlers francoprovençaux repose sur une large gamme de timbres vocaliques inaccentués et la plupart des patois francoprovençaux connaissent en général cinq timbres vocaliques atones en syllabe finale :

1. La voyelle finale non palatalisée des féminins, le plus souvent [a] : ['fɛna] 'femme', ['tsjevra] 'chèvre'. Cette voyelle s'observe aussi à la fin des impératifs au singulier des verbes du 1^{er} groupe, dont le radical n'est pas palatalisant : ['pɔrta] 'porte' (impératif), ['tsâta] 'chante'.
2. La voyelle féminine palatalisée ainsi que la finale des impératifs au singulier des verbes à radical palatalisant, souvent [i] : ['fiɫi] 'fille', ['vatsi] 'vache'; ['seji] 'fauche', ['viri] 'tourne'.
3. La voyelle du pluriel des féminins issus de la première déclinaison, celle des continuateurs de mots latins de la 3^e déclinaison dont le radical se termine par [r], ainsi qu'aux 2^e et 3^e personnes du singulier de formes verbales, [e] : ['fɛnɛ] 'femmes', ['vatse] 'vaches'; ['pare] 'père', ['mare] 'mère'; [tə 'pɔrte] 'tu portes', [tə pɔr'tave] 'tu portais'.
4. La voyelle inaccentuée finale dans les noms masculins et à 1^{ère} personne du singulier des formes verbales, [o] : ['kɔdo] 'coude', ['rodzo] 'rouge' (au masculin); [də 'pɔrto] 'je porte', [də pɔr'tavo] 'je portais'.
5. Une voyelle nasale à la 6^e personne des verbes, [õ] : [i 'tsâtõ] 'ils chantent', [i tsã'tavõ] 'ils chantaient' (Tuailon 2007, 16).

Depuis le XVI^e siècle, les parlers d'oïl ne connaissent que l'accentuation oxytonique, et toutes les voyelles atones finales des dialectes de la langue d'oïl ne disposent que d'un timbre [ə], qui est muet. La différence est donc grande entre les parlers d'oïl et le francoprovençal et elle porte sur un trait phonétique fondamental, la place de l'accent

de mot. Voilà la première différence et le premier trait linguistique qui empêchent de confondre le francoprovençal avec les dialectes de la langue d'oïl.

La place de l'accent de mot joue un rôle très important parce qu'elle peut avoir une valeur distinctive : de nombreux patois francoprovençaux opposent ['mõta] 'monte' à [mõ'ta] 'montez' et [la 'ruza] 'la rose' à [la ru'za] 'la rosée' (cf. Tuailon 2007, 18).

Deux autres critères pour ne pas confondre le francoprovençal avec le français sont la palatalisation de *c + a* et la palatalisation du *u* long latin. La palatalisation de *c + a* a évolué en langue d'oïl vers [tʃ] et puis vers [ʃ], alors qu'en francoprovençal cette palatalisation a donné plusieurs résultats (selon les régions du domaine francoprovençal) : [ts], [s], [st] et [θ] (cf. Tuailon 1987, 9).

La palatalisation du *u* long latin a évolué en langue d'oïl vers [y]. Cette évolution s'est produite très tard dans l'aire francoprovençale et le contexte latin *u* long + consonne nasale (n) n'a pas été palatalisé du tout, tandis qu'il y a des patoisants venant du Bugey et de l'est du Valais qui ne prononcent jamais [y] : fr. [kɛlkœ] 'quelqu'un' > frprov. [karkõ/karkun] 'carcon/carcoun', fr. [mõrdy] 'mordu' > frprov. [mõrdu] 'mordou' (cf. ibid.).

En résumé, pour la délimitation avec les dialectes de la langue d'oïl, les oppositions portent sur le *a* latin accentué, sur l'accentuation du mot, sur le *u* long latin et sur *c + a*.

5.2 La délimitation face à l'occitan

En ce qui concerne la délimitation du francoprovençal par rapport à l'occitan, la diphtongaison spontanée des voyelles toniques en syllabe ouverte sert de trait distinctif. Comme tout l'italoroman, le piémontais connaît la diphtongaison des timbres ouverts [ɛ] ancien *ĕ* bref du latin classique et [ɔ] ancien *ō* bref, les parlers d'oïl et le francoprovençal ont diphtongué quatre timbres toniques – outre les deux diphtongaisons communes à l'italoroman, ils diphtonguent aussi le [e] issu du *ē* long et du *ī* bref du latin, ainsi que le [o] issu du *ō* long et du *ū* bref du latin classique –, mais l'occitan ne connaît aucune diphtongaison spontanée des voyelles toniques (cf. Tuailon 1987, 7s.) :

Tableau 2 : La diphtongaison des voyelles toniques (cf. Tuailon 1987, 8 ; 2007, 18)

Latin	Occitan	Francoprovençal	Français
PĒDEM	<i>pe</i>	<i>pia</i>	<i>piéd</i>
BŌVEM	<i>bo</i>	<i>bouo, boué, bou</i>	<i>bœuf</i>
STĒL(L)A	<i>estela</i>	<i>étèyla</i>	<i>étoile</i>
NEPŌTEM	<i>nebot</i>	<i>névou</i>	<i>neveu</i>

Cette diphtongaison de quatre voyelles toniques empêche de confondre le francoprovençal avec l'occitan qui ne diphtongue aucune voyelle tonique ainsi que la combinaison de ces deux traits linguistiques empêche de le rattacher aux dialectes de la langue d'oïl et à la langue d'oc.

Le trait le plus distinctif pour tracer la limite entre le francoprovençal et la langue d'oc est celui de la palatalisation vocalique du *a* après contexte palatalisant, grâce surtout à la double série des noms féminins et à la double série des verbes du premier groupe que cette évolution phonétique a créés.

Il y a encore d'autres caractéristiques qui renforcent la netteté de l'opposition entre l'occitan et le francoprovençal :

1. La voyelle inaccentuée finale des féminins pluriels est *-é* en francoprovençal et *-a* en occitan, parfois [a] dans les Alpes dauphinoises et piémontaises ; cette opposition de l'article féminin pluriel (*lé* en francoprovençal et *la* en occitan) a une très forte occurrence dans le discours.
2. Le traitement du groupe *-TR-*, qui en francoprovençal aboutit à *r* comme en français, alors que l'occitan, même dans ses patois les plus septentrionaux, vocalise en *i* le *τ* latin : occitan *pairé* ['pajre] face à *paré* ['pare] du francoprovençal et *père* [pɛr] du français.
3. La vocalisation en [u] d'un *-l* ou d'un *-v* devenus finals est un traitement qu'on observe dans les patois occitans même septentrionaux : face aux formes [mje], [mi] 'miel' du francoprovençal, on observe des [mj'eu] en occitan ; face à [ne] 'neige' (< NIVEM), on observe en occitan des formes [nju], assez souvent immédiatement sur l'autre rive de l'isophone.
4. Le traitement occitan des intervocaliques. Exemples opposant *b/v* :

Tableau 3 : L'opposition des intervocaliques *b/v* (cf. Tuailon 2007, 67)

Latin	Francoprovençal	Occitan
APICULA	[a'viʎi]	[a'bejɔ]
RAPA	['rava]	['rabɔ]
COOPERTUM	[ku'ver]	[ky'bɛr]

Cette opposition se superpose à l'isophone des doubles séries entre Forez et Auvergne ; mais dès que la limite s'incurve vers l'est, ces particularités occitanes, surtout pour les dentales et les médio-palatales, s'écartent vers le sud.

5. Face aux voyelles nasales du francoprovençal, on observe parfois, en domaine occitan, même près de la limite, des timbres dénasalisés ou imparfaitement nasalisés, avec parfois, en position finale, l'amuïssement total de la consonne nasale (Tuailon 2007, 67).

Le détail de la carte ci-après sert à démontrer les limites linguistiques concernant l'aire francoprovençale et les domaines linguistiques limitrophes :

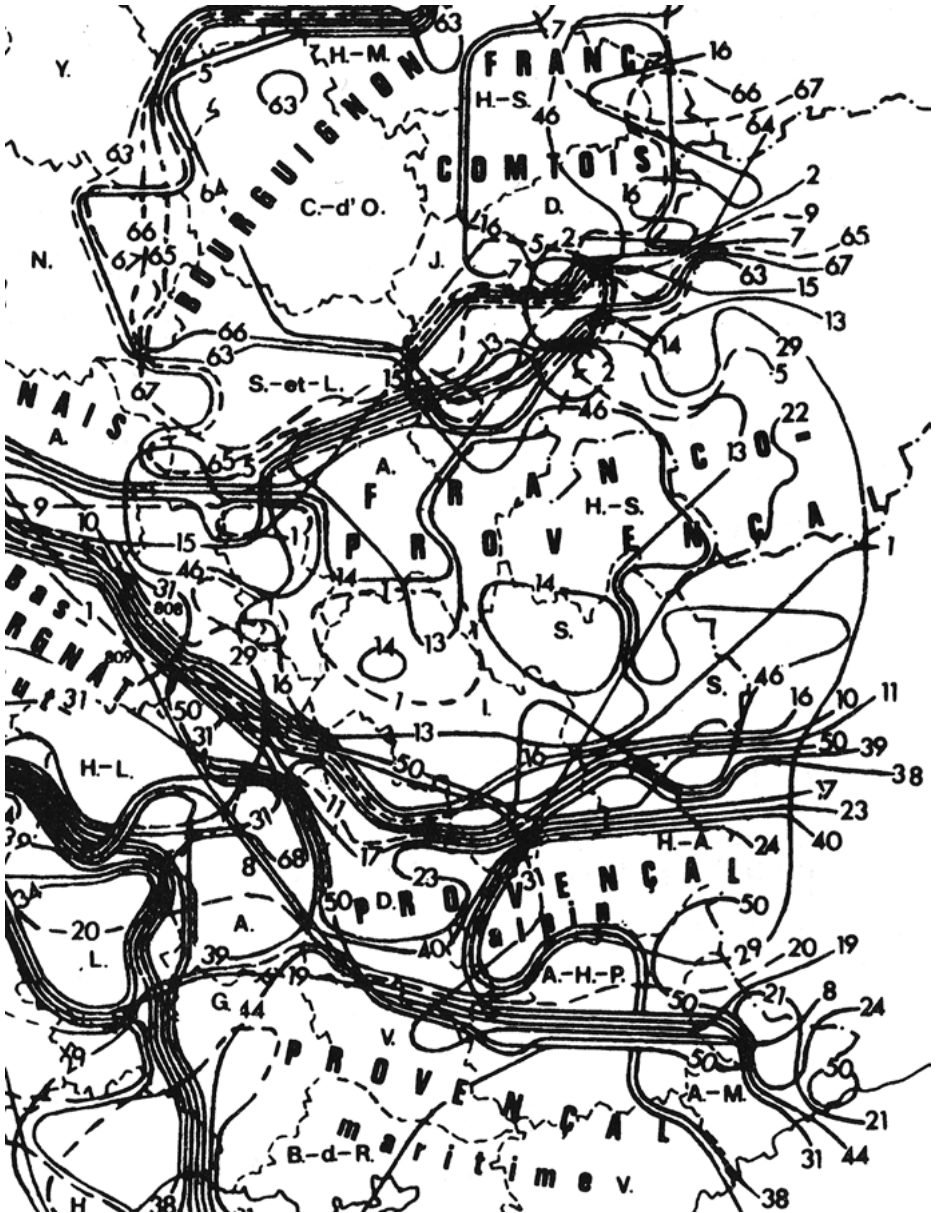


Figure 2 : Les limites linguistiques de l'aire francoprovençale (Berschlin, Helmut/Felixberger, Josef/Goebel, Hans, 2008, *Französische Sprachgeschichte*, Hildesheim/Zürich/New York, Olms, 261)

6 Conclusion

L'opposition entre le francoprovençal et l'occitan est, d'après ce que nous avons vu, beaucoup plus nette qu'entre le francoprovençal et les dialectes de la langue d'oïl, car la séparation entre francoprovençal et occitan a ses racines dans la latinisation elle-même. Plus anciennement différentes, ces deux langues ont été séparées par une distinction moins fragile que celle qui résulte du refus par l'une des deux langues voisines des innovations de l'autre, comme c'est le cas entre le francoprovençal et les dialectes de la langue d'oïl. La délimitation entre l'occitan et le francoprovençal peut se faire avec précision et même commune par commune.

« On peut dire que le francoprovençal est une langue différente de la langue d'oïl et de la langue d'oc, formée en système à la suite d'acceptations et de refus. Et ses frontières au nord et au sud se révèlent être, la première celle du refus, la seconde celle des acceptations. Elles représentent les limites sur lesquelles s'est arrêtée la force d'unification que possédèrent en commun Lyon et l'axe ouest-est constitué par la route » (Gardette 1971a, 86).

7 Bibliographie

- Andenmatten, Bernard (2012), *Savoyen, von*, in : *Historisches Lexikon der Schweiz (HLS)*, version du 20.06.2012, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/d/D19505.php> (12.03.2015).
- Ascoli, Graziadio Isaia (1878), *Schizzi franco-provenzali*, Archivio glottologico italiano 3, 61–120.
- Attinger, Victor/Borel, Maurice/Knapp, Charles (1902–1910), *Dictionnaire géographique de la Suisse*, vol. 5, Neuchâtel, Attinger Frères.
- Berruto, Gaetano (1983), *Aspetti e problemi del plurilinguismo in Valle d'Aosta*, in : Francesca di Iorio (ed.), *L'educazione plurilingue in Italia*, Frascati, CEDE, 71–101.
- Berschlin, Helmut/Felixberger, Josef/Goebel, Hans (2008), *Französische Sprachgeschichte*, Heidelberg/Zürich/New York, Olms.
- Bert, Michel (2001), *Rencontre de langues et francisation : l'exemple du Pilat* (thèse de doctorat), Sciences du langage et des arts, Université Lumière Lyon 2.
- Bert, Michel/Costa, James (2009), *Étude FORA. Francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes*, Université de Lyon, Institut Pierre Gardette.
- Bétemps, Alexis (1979), *Les Valdôtains et leur langue*, Aoste, Duc.
- Bétemps, Alexis (1980), *Le français, l'italien et le patois comme moyens de culture européenne dans le Val d'Aoste*, Le Flambeau 3, 19–26.
- Bouvier, Jean-Claude (1976), *Les parlers provençaux de la Drôme. Étude de géographie phonétique*, Paris, Klincksieck.
- Bouvier, Jean-Claude/Martel, Claude (1975–1986), *Atlas linguistique et ethnographique de la Provence (ALP)*, 3 vol., Paris, CNRS.
- Burger, Michel (1971), *À propos de la limite nord du francoprovençal*, in : Zygmunt Marzys (ed.), *Actes du colloque de dialectologie francoprovençale. Neuchâtel 23–27 septembre 1969*, Neuchâtel/Genève, Faculté de Lettres/Droz, 56–69.
- Clédât, Léon (1885), *Très humble Essai de phonétique lyonnaise, par Nizier du Puitspelu*. Lyon, Henri Georg, 1885, *Revue des Langues Romanes* 28, 149–154.
- Clédât, Léon (1887), *Les patois de la région lyonnaise*, *Revue des patois* 1, 5–10.

- Devaux, André (1892), *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au Moyen Âge*, Paris/Lyon, Welter/Coste.
- Dondaine, Colette/Dondaine, Lucien (1972–1991), *Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté (ALFC)*, 4 vol., Paris, CNRS.
- Escoffier, Simone (1958), *La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier, limites phonétiques et morphologiques*, Paris, Les Belles Lettres.
- Favre, Saverio (1987), *La minoranza linguistica francoprovenzale*, (inédit, communication présentée au Congrès de Santiago de Compostelle sur les cultures minoritaires européennes).
- Favre, Saverio (1996), *Histoire linguistique de la Vallée d'Aoste*, in : *Espace, temps, culture en Vallée d'Aoste*, Aoste, Imprimerie Valdôtaine, 1–23.
- Favre, Saverio (2002), *La Valle d'Aosta*, in : Manlio Cortelazzo (ed.), *I dialetti italiani*, Torino, UTET, 139–148.
- Favre, Saverio (2010), *La comunità francoprovenzale*, [http://www.treccani.it/enciclopedia/comunita-francoprovenzale_\(Enciclopedia-dell'Italiano\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/comunita-francoprovenzale_(Enciclopedia-dell'Italiano)/) (12.03.2015).
- Fibicher, Arthur (?2004), *Walliser Geschichte*, vol. 1 : *Vor- und Frühgeschichte*, Visp, Rotten.
- Fondation Émile Chanoux (2003), *Une Vallée d'Aoste bilingue dans une Europe plurilingue – Una Valle d'Aosta bilingue in un'Europa plurilingue*, Aosta, Fondation Émile Chanoux.
- Gardette, Pierre (1941), *Géographie phonétique du Forez*, Mâcon, Protat.
- Gardette, Pierre (1950–1976), *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais (ALLY)*, 5 vol., Paris, CNRS.
- Gardette, Pierre (1964), *En marge des atlas linguistiques du Lyonnais, du Massif Central, du francoprovençal du centre. Les influences des parlers provençaux sur les parlers francoprovençaux*, *Revue de Linguistique Romane* 28, 69–81.
- Gardette, Pierre (1971a), *Brève présentation du francoprovençal*, *Travaux de Linguistique et de Littérature* 9(1), 85–90.
- Gardette, Pierre (1971b), *La romanisation du domaine francoprovençal*, in : Zygmunt Marzys (ed.), *Actes du colloque de dialectologie francoprovençale. Neuchâtel 23–27 septembre 1969*, Neuchâtel/Genève, Faculté de Lettres/Droz, 1–22.
- Gilliéron, Jules/Edmont, Edmond (1902–1920), *Atlas linguistique de la France (ALF)*, 20 vol., Paris, Champion.
- Grassi, Corrado (1970), *Elementi di dialettologia italiana*, Torino, Giappichelli.
- Haas, Walter (1982), *Sprachgeschichtliche Grundlagen*, in : Robert Schläpfer (ed.), *Die viersprachige Schweiz*, Zürich/Köln, Benziger, 21–70.
- Hasselrot, Bengt (1938/1939), *Sur l'origine des adjectifs possessifs « nostron, vostron » en francoprovençal*, *Studia neophilologica* 11, 62–84.
- Hasselrot, Bengt (1966), *Les limites du francoprovençal et l'aire de « nostron »*, *Revue de Linguistique Romane* 30, 257–266.
- Hasselrot, Bengt (1974), *Adieu au francoprovençal*, *Revue de Linguistique Romane* 38, 265–275.
- Herzog, Eugen (1906), *Neufranzösische Dialekttexte*, Leipzig, Reisland.
- Keller, Hans-Erich (1970), *Le franco-provençal dans le cadre des parlers gallo-romans*, *Noutro dzen patoué* 6, 100–114.
- Lobeck, Konrad (1945), *Die französisch-frankoprovenzalische Dialektgrenze zwischen Jura und Saône*, Genf, Droz.
- Marazzini, Claudio (1992), *Il Piemonte e la Valle d'Aosta*, in : Francesco Bruni (ed.), *L'italiano nelle regioni. Lingua nazionale e identità regionali*, Torino, UTET, 1–40.
- Martin, Jean-Baptiste (1979), *La limite entre l'occitan et le francoprovençal dans le Pilat*, *Études Foréziennes* 10, 75–88.
- Martin, Jean-Baptiste (1990), *Frankoprovenzalisch/Francoprovençal*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V,1, Tübingen, Niemeyer, 671–685.

- Martin, Jean-Baptiste/Tuaillon, Gaston (1971–1981), *Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord (francoprovençal central) (ALJA)*, 3 vol., Paris, CNRS.
- Melillo, Michele (1956), *Intorno alle probabili sedi originarie francoprovenzali di Celle e Faeto*, *Revue de Linguistique Romane* 13, 1–34.
- Menabrea, Henri (³⁷2009), *Histoire de la Savoie*, Montmélian, La Fontaine de Siloé.
- Meyer-Lübke, Wilhelm (³1920 ; ²1909 ; ¹1901), *Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft*, Heidelberg, Winter.
- Michel, Claude (1993), *Les parlers beaujolais*, Dijon, Association bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique.
- Philipon, Édouard (1887a), *Le dialecte bressan aux XIII^e et XIV^e siècles*, *Revue des patois* 1, 11–57.
- Philipon, Édouard (1887b), *L'A accentué précédé d'une palatale dans les dialectes du Lyonnais, de la Bresse et du Bugey*, *Romania* 16, 263–277.
- Philipon, Édouard (1911), *L'U long latin dans le domaine rhodanien*, *Romania* 40, 1–16.
- Schüle, Ernest (1971), *Le problème burgonde vu par un romaniste*, in : Zygmunt Marzys (ed.), *Actes du colloque de dialectologie francoprovençale. Neuchâtel 23–27 septembre 1969*, Neuchâtel/Genève, Faculté de Lettres/Droz, 27–47.
- Stich, Dominique (1998), *Parlons francoprovençal. Une langue méconnue*, Paris, L'Harmattan.
- Suchier, Hermann (1888), *Die französische und provenzalische Sprache und ihre Mundarten*, in : Gustav Gröber (ed.), *Grundriss der romanischen Philologie*, vol. 1, Straßburg, Trübner, 561–668.
- Tagliavini, Carlo (²1998), *Einführung in die romanische Philologie*, Tübingen/Basel, Francke.
- Taverdet, Gérard (1975–1980), *Atlas linguistique et ethnographique de Bourgogne (ALB)*, 3 vol., Paris, CNRS.
- Tuaillon, Gaston (1964), *Limite nord du francoprovençal à l'est du Rhône*, *Revue de linguistique romane* 28, 127–142.
- Tuaillon, Gaston (1967), *Principes pour distinguer français et francoprovençal*, *Revue de Linguistique Romane* 31, 292–296.
- Tuaillon, Gaston (1987), *Le francoprovençal*, *Nouvelles du Centre d'Études Francoprovençales René Willien* 15, 5–20.
- Tuaillon, Gaston (1988), *Le francoprovençal. Langue oubliée*, in : Geneviève Vermes (ed.), *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, 188–207.
- Tuaillon, Gaston (1993), *Avant-propos*, in : Ministère de l'éducation nationale et de la culture (ed.), *Études francoprovençales. Actes du colloque réunis dans le cadre du 116^e Congrès national des Sociétés savantes (Chambéry – Annecy, 29 avril – 4 mai 1991)*, Paris, C.T.H.S., 5–8.
- Tuaillon, Gaston (1994), *Le Francoprovençal. Progrès d'une définition*, Aoste, Duc.
- Tuaillon, Gaston (2007), *Le Francoprovençal. Définition et délimitation. Phénomènes remarquables*, Tome 1, Quart (Vallée d'Aoste), Musumeci.
- Tuaillon, Gaston (2008), *Nicolas Martin. Les Noëls et Chansons en français et patois savoyard publiés à Lyon en 1555*, Édition critique avec traduction par Gaston Tuaillon, Montmélian Cedex, La Fontaine de Siloé.
- Wartburg, Walther von (1950), *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume*, Bern, Francke.

Otto Winkelmann et Rabea Fröhlich

6 Les frontières linguistiques extérieures de l'occitan

Abstract : L'occitan comprend six dialectes, différant parfois considérablement les uns des autres, et parlés principalement dans le sud de la France, mais aussi dans le Val d'Aran sur le territoire espagnol ainsi que dans quelques vallées des Alpes piémontaises en Italie. Font partie de l'occitan le gascon, le languedocien et le provençal, qui forment le groupe dialectal méridional, ainsi que le limousin, l'auvergnat et le vivaro-alpin, qui font partie du groupe septentrional. L'occitan ne dispose pas d'une norme linguistique communément acceptée, il souffre d'une fragmentation dialectale et ne représente plus un territoire linguistique homogène. En France, le domaine de l'occitan est entièrement recouvert par le français. En Val d'Aran, ce sont l'espagnol et le catalan et, dans l'ouest du Piémont, l'italien, qui servent de langues-toit. En conséquence, l'occitan ne dispose pas non plus de frontières linguistiques avec ces langues standard. Il est plutôt limitrophe d'autres langues ethniques ou bien de dialectes : il côtoie le basque dans le sud-ouest, des dialectes français dans le nord, le francoprovençal dans le nord-est, et des dialectes piémontais et liguriens dans le sud-est. Dans le département des Pyrénées-Orientales enfin, l'occitan avoisine le nord-catalan, tandis que sur le territoire espagnol, le gascon du Val d'Aran se distingue des dialectes catalans du Pallars Sobirà/Alto Pallars et des dialectes de transition aragonais de la Haute-Ribagorce/Alta Ribagorza.

Keywords : occitan, langue ethnique, langue dominée, bilinguisme

1 Situation actuelle de la recherche sur les frontières extérieures de l'occitan

Tandis que la recherche sur l'occitan¹ est bien avancée d'un point de vue dialectologique et sociolinguistique, il n'y a guère d'études sur les frontières extérieures de l'occitan. Le premier ouvrage thématissant la frontière linguistique entre les dialectes de la langue d'oc et de la langue d'oïl est l'œuvre de Charles de Tourtoulon et d'Octavien Bringuier parue en 1876. La carte qui y est incluse montre avec une exactitude remarquable le tracé de la frontière linguistique entre la langue d'oc et la

¹ La désignation d'occitan est une notion de la typologie linguistique, ancrée depuis longtemps dans la linguistique romane, même si de nombreux locuteurs et locutrices de cette langue romane la rejettent et préfèrent nommer leur forme de parler « provençal », « gascon » etc. ou simplement « patois » (sur ce point cf. entre autre Riedel 2013, 185–187).

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-007>

langue d'oïl, en prenant aussi en considération les zones de transition langagières. Partant de l'*Atlas linguistique de la France* (ALF) et des atlas régionaux couvrant le territoire linguistique occitan (voir ci-dessous), on peut faire des déductions quant à la diffusion des dialectes occitans en France. Pour cela, on s'appuie sur l'existence de certaines caractéristiques phonétiques et phonologiques typiques de l'occitan. Les isoglosses et faisceaux d'isoglosses découlant de cette méthode peuvent être considérés comme frontière linguistique. En 1919, Arvid Rosenqvist a publié une carte² du profil linguistique de la France représentant le tracé de 68 isoglosses et basée sur l'évaluation de l'ALF. Comme on le sait, les données langagières de l'ALF avaient été rassemblées par Edmond Edmont entre 1897 et 1901. Sur la base du premier volume de la grammaire écrite par Jules Ronjat (1930–1941), Pierre Bec (1963, 10–14) réalise une délimitation exacte du territoire linguistique occitan (cf. § 2 ci-dessous).

Plusieurs autres représentations cartographiques de la zone de diffusion de l'occitan reposent sur la carte des isoglosses de Rosenqvist et se basent donc, en fin de compte, sur les données de l'ALF. C'est le cas des cartes élaborées par Pierre Bec (1963, 9) et par Bernard Pottier (1968, 1156s.), de la carte colorée dans le LRL V,2 basée sur une ébauche d'Otto Winkelmann, de celle de Claudia Polzin-Haumann (2002, appendice, carte 4) ainsi que plusieurs cartes polygones qui ont été élaborées par Hans Goebel, grâce à des procédés dialectométriques (cf. entre autre Goebel 2011, appendice, tableaux 14–16).

Les faisceaux d'isoglosses indiqués sur la carte de Rosenqvist donnent une vue d'ensemble des frontières linguistiques qui séparent l'occitan des dialectes de la langue d'oïl, du francoprovençal ainsi que du catalan, et ils permettent une subdivision géolinguistique de l'occitan en ses variétés principales. Comme les localités de l'ALF sont indiquées sur la carte, il est possible de déterminer géographiquement les frontières. Sur la carte de Bec (cf. Bec 1963, 9), la zone de diffusion de l'occitan ne peut qu'être saisie de manière approximative, car la carte ne contient pas d'indications de lieux. Il en va de même pour les cartes polygones de Goebel. Sur la carte du LRL V,2, on peut distinguer les départements qui font partiellement ou entièrement partie de la zone de diffusion de l'occitan. La carte de Pottier (1968, 1150–1151) est plus précise et contient des indications de lieux qui permettent de suivre relativement bien le tracé des frontières. On peut en déduire qu'il y avait – en tout cas il y a 50 ans – une large bande territoriale dans le contrefort septentrional des Pyrénées où prévalait un bilinguisme occitano-français intensif.

Une détermination encore plus précise des frontières extérieures de la zone d'expansion de l'occitan sur le territoire français pourrait être effectuée grâce à une évaluation systématique des sept atlas régionaux, consacrés au tiers sud de la France : l'*Atlas linguistique et ethnographique de l'Auvergne et du Limousin* (ALAL) par

² La carte de Rosenqvist a été imprimée en version adaptée dans Berschin/Felixberger/Goebel (1978, 261).

Jean-Claude Potte et l'*Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central* (ALMC) de la part de Pierre Nauton comprennent le bord septentrional du territoire linguistique occitan. L'*Atlas linguistique et ethnographique de la Provence* (ALP), publié par Jean-Claude Bouvier et Claude Martel, explore le provençal. Les frontières du gascon se déduisent de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne* (ALG) élaboré par Jean Séguy et ses collaborateurs. Il existe deux atlas régionaux qui couvrent la partie est et ouest du Languedoc, à savoir l'*Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental* (ALLoc) par Xavier Ravier et l'*Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc oriental* (ALLor) par Jacques Boisgontier. Le tracé de la frontière linguistique occitano-catalane entre le Narbonnais et le Roussillon a été étudié dans le cadre des travaux autour de l'*Atlas linguistique des Pyrénées orientales* (ALPO), publié par Henry Guiter (cf. aussi Guiter 1994).

À part les atlas régionaux de la France, il y a quelques études spécifiques – plus anciennes et d'autres plus récentes – qui examinent des segments concrets des frontières extérieures de l'occitan. Par ordre chronologique, il faut nommer, entre autres, les travaux d'Auguste Brun parus en 1923, 1935 et 1936, de Simone Escoffier (1958), de Charles Camproux (1962), de Pierre Nauton (1974), de Marcel Coq (1977), de Dany Hadjadj (1983), d'Otto Winkelmann (1989), de Jean Roux (1993), de Stephan Mietzke (2000), d'Anthony Lodge (2013) et de Jean-Michel Monnet-Quelet (2013).

Le gascon du Val d'Aran est représenté par deux lieux d'échantillonnage dans l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*. En outre, il existe l'*Atlas linguistique de la Vall d'Aran* d'Antoni Griera, publié en un volume en 1973. Ce micro-atlas est intéressant quant aux frontières linguistiques car – outre les dix lieux d'échantillonnage en Val d'Aran – il inclut quatre lieux supplémentaires dans le territoire catalan limitrophe (sur ce point cf. Winkelmann/Lausberg 2001, 1037). Les frontières du gascon en Val d'Aran ainsi que l'influence des langues voisines et des langues-toit sur celui-ci ont été décrites par Otto Winkelmann en 1989. Dans cet ouvrage, l'auteur décrit la diffusion de caractéristiques phonétiques, phonologiques, morphologiques et syntaxiques sélectionnées, non seulement dans les 33 localités de la vallée, mais encore dans six localités extérieures, dont trois sont situées au nord et trois au sud de la crête principale des Pyrénées.

Les monographies et les articles de Luisa Pla-Lang (2008), Lotte Zörner (2009) et Jean Sibille (2010) informent, entre autres, sur la diffusion de l'occitan dans les vallées des Alpes de la partie occidentale du Piémont. Le tracé de la frontière linguistique entre le francoprovençal et l'occitan au Piémont a été décrit par Jean-Claude Bouvier (1985, carte 1, 67). La *Carta dei dialetti d'Italia* dans l'appendice de l'ouvrage de Francesco Bruni paru en 1987 et l'*Atlante linguistico ed etnografico del Piemonte occidentale* (ALEPO), publié par Sabina Canobbio et Tullio Telmon, donnent des renseignements précis sur le tracé de la frontière linguistique occitano-piémontaise.

2 La zone de diffusion de l'occitan

La zone de diffusion de l'occitan est située majoritairement dans le sud de la France, où – avec ses 36 départements – il occupe virtuellement un tiers du territoire français. Il s'agit des départements suivants, indiqués en ordre alphabétique et faisant partiellement ou entièrement partie du domaine linguistique occitan : Allier (seulement l'extrême sud-ouest), Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Aude, Ardèche (excepté l'extrême nord), Ariège, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente (seulement une bande dans l'est), Corrèze, Creuse (uniquement la partie méridionale), Dordogne, Drôme (excepté l'extrême nord), Gard, Gers, Gironde (sans la Petite et la Grande Gavacherie), Haute-Garonne, Haute-Loire, Haute-Vienne (seulement la partie méridionale), Hautes-Alpes, Hautes-Pyrénées, Hérault, Isère (seulement la partie sud-est), Landes, Loire (une fine bande de territoire dans l'extrême est et sud), Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Puy-de-Dôme (excepté la partie septentrionale), Pyrénées-Atlantiques (sans le Pays basque), Pyrénées-Orientales (seulement l'extrême nord-ouest), Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse. Ceci ne signifie pas que l'occitan couvre intégralement ces départements. Aujourd'hui, on ne l'y emploie que de manière ponctuelle et son usage est en forte baisse. En France, l'occitan est complètement recouvert par le français standard.

Sur le territoire espagnol, on parle occitan dans la haute vallée de la Garonne, le dit Val d'Aran. L'espagnol et le catalan s'y emploient comme langues-toit. Au-delà, l'occitan est pratiqué dans quelques vallées alpines du Piémont occidental. La commune de Guardia Piemontese, située dans la province de Cosenza, représente un îlot linguistique en Calabre/Calabria. Dans les hautes vallées des Alpes occidentales situées en territoire italien et dans l'îlot linguistique mentionné ci-dessus, l'occitan est recouvert par l'italien standard.

De nos jours, l'occitan n'a plus de frontière commune avec les langues nationales mentionnées. Il est plutôt limitrophe d'autres langues ethniques ou bien de dialectes, notamment du basque au sud-ouest, des dialectes français de la langue d'oïl au nord, du francoprovençal au nord-est et du nord-catalan au sud-est. À l'est, l'occitan avoisine les dialectes piémontais ou bien liguriens et, sur le territoire espagnol, l'aranais côtoie les dialectes ouest-catalans du Pallars Sobirà/Alto Pallars ou bien les dialectes de transition de la Haute-Ribagorce/Alta Ribagorza. La description ci-dessous des frontières linguistiques extérieures de l'occitan suit le sens des aiguilles d'une montre (cf. figure 1).



Figure 1: Les frontières linguistiques extérieures de l'occitan

2.1 La frontière linguistique entre l'occitan et les dialectes de la langue d'oïl

La frontière septentrionale du territoire occitanophone débute à l'embouchure de la Garonne, suit le parcours du fleuve vers le sud-est, tourne vers le nord à Libourne³ et entoure, suivant une large courbe, le Limousin et l'Auvergne avec le Massif Central. À l'endroit où l'occitan atteint son point le plus septentrional, on trouve une zone linguistique de transition avec les dialectes voisins de la langue d'oïl qui porte le nom de Croissant, du fait que cette zone ressemble à un croissant de lune. Selon Bec (1963, 10), la frontière entre l'occitan et les dialectes de la langue d'oïl passe, d'ouest en est, entre⁴ Blaye et Bourg-sur-Gironde, Guitres et Libourne, Coutras et Montpont, Chalais et Ribérac, Angoulême et Montbron, Civray et Confolens, Le Dorat et Bellac, La Souterraine et Bénévent, Guéret et Pontarion, Châtelus-Malvaleix et Jarnages, Chambon-sur-Voueize et Evaux, Escurolles et Gannat, Cusset et Châteldon. Une délimitation exacte n'est pas possible, car entre les localités énumérées se trouve une zone de transition plus ou moins large traversée par des faisceaux d'isoglosses.

³ Au sud-est de Libourne se trouve la Petite Gavacherie ou Gavacherie de Montségur. Il s'agit d'un îlot linguistique de la langue d'oïl sur le territoire occitan qui a été peuplé au XV^e siècle par des personnes venant de la Saintonge limitrophe.

⁴ Le lieu mentionné en premier fait partie de la zone dialectale de la langue d'oïl et celui nommé en second forme une partie du territoire linguistique occitan.

Pour délimiter l'occitan par rapport aux dialectes de la langue d'oïl, on se sert, entre autres, des critères phonétiques suivants (cf. Berschin/Felixberger/Goebel 1978, 280ss.) :

1. Le A long accentué et en syllabe ouverte en latin classique se maintient comme *a* en occitan, tandis qu'il s'est transformé en *e* en français : lat. PRATU(M) > oc. *prat* vs. fr. *pré*.
2. Le I court accentué en latin classique et le E long en syllabe ouverte se transforment en *e* en occitan, tandis qu'ils forment la diphtongue *oi* en français : lat. PIRA(M) > oc. *pera* vs. fr. *poire* ; lat. HABERE > oc. *ave* vs. fr. *avoir*.
3. Le A latin en position finale se maintient en occitan comme *a* ou se vélarise en *o*, tandis qu'en français il se transforme en *e*, qui s'amuït plus tard : lat. PORTA(M) > oc. *porta/porto* vs. fr. *porte*.
4. Le s devant une consonne en latin classique se maintient en occitan, tandis qu'il s'amuït en français : lat. CASTELLU(M) > oc. *castel/castet* vs. fr. *château*.

La frontière linguistique extérieure entre les variétés de l'occitan et les dialectes de la langue d'oïl n'a guère changé après le XVI^e siècle. Cependant, le territoire linguistique occitan a été grignoté peu à peu par le français, de telle sorte que des frontières linguistiques internes se sont développées, et ce entre la ville et la campagne, entre les montagnes et les plaines, entre la famille et les domaines publics ainsi qu'entre l'ancienne et la nouvelle génération (sur ce point cf. § 4).

2.2 La frontière linguistique occitano-francoprovençale

Au sud de Châteldon, la frontière linguistique qui sépare le territoire linguistique occitan de celui du francoprovençal descend en pente raide vers le sud-est avant de traverser le Rhône au nord de Valence. Ensuite, elle passe par le Dauphiné vers l'est et atteint le territoire italien à l'est de Briançon. Selon Escoffier (1958, 173), le long de la ligne de sommets des monts de la Madeleine, à l'ouest de Roanne, un faisceau d'isoglosses prononcé sépare les dialectes francoprovençaux des dialectes auvergnats. Ensuite, la frontière occitano-francoprovençale passe, selon Bec (1963, 11), entre Saint-Thurin⁵ et Celles-sur-Durolle, Montbrison et Saint-Anthème, Saint-Just-Saint-Rambert et Saint-Bonnet-le Château, Le Chambon-Feugerolles et Saint-Didier-en-Velay, Bourg-Argental et Saint-Genest-Malifaux, Serrières et Annonay, Saint-Vallier et Tain-l'Hermitage, Bourg-de-Péage et Chabeuil, Pont-en-Royans et Saint-Jean-en-Royans, Vif et Le Monestier-de-Clermont, Laffrey et La Mure, Bourg-d'Oisans et

⁵ Le plateau de Noirétable forme une zone de transition d'une largeur de 30 kilomètres entre Saint-Thurin et Celles-sur-Durolle. La première communauté fait partie du territoire linguistique francoprovençal et la seconde appartient au territoire occitan.

Valbonnais. La frontière occitano-francoprovençale continue dans l'ouest du Piémont (cf. Bouvier 1985, 67, carte 1). Elle traverse la frontière nationale franco-italienne au nord de Bardonnèche/Bardonecchia, passe entre Jaillons/Giaglione et Chaumont/Chiomonte, puis au sud de Suse/Susa et Mattie avant de quitter la partie montagneuse du Piémont occidental entre Coazze et Pramollo, et se prolonge par la plaine (quant aux critères phonétiques qui séparent le francoprovençal et l'occitan, cf. ↗ Les frontières linguistiques extérieures du francoprovençal, § 5.2).

2.3 La frontière linguistique occitano-piémontaise/ligurienne

Le territoire linguistique occitan en Italie comprend une douzaine de vallées alpines avec environ 80 agglomérations à l'ouest des provinces de Turin et Coni/Cuneo. Il s'étend – dans un rapprochement approximatif – de Fenestrelle au nord jusqu'au col de Tende/Colle di Tenda au sud (cf. la carte détaillée dans Pla-Lang 2008, 40). Sont concernées (du nord au sud) les parties montagneuses des torrents et fleuves Doire Ripaire/Dora Riparia, Germanasca, Cluson/Chisone, Pellice, Pô/Po, Varaita, Maira, Grana, Mellea, Stura di Demonte et Gesso. Sur la base des cartes du *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz* (AIS), réalisé par Karl Jaberg et Jakob Jud, Gerhard Rohlfs a déterminé un faisceau d'isoglosses pour délimiter l'occitan par rapport aux dialectes piémontais (cf. la carte correspondante⁶ dans Rohlfs 1937, réimpression dans Rohlfs 1972). Cette frontière linguistique a été précisée et dans la plupart des cas confirmée par les enregistrements pour l'*Atlante linguistico ed etnografico del Piemonte occidentale* (ALEPO), publié par Sabina Canobbio et Tullio Telmon. Il en ressort que la frontière linguistique occitano-piémontaise passe – du nord au sud – tout d'abord à l'ouest de Giaveno, ensuite entre Pramollo et Pignerol/Pinerolo, Torre Pellice et Bibiana ainsi qu'entre Ostana et Paesana. Elle s'étend à l'est de Sampeyre et Cartignano, passe entre Monterosso Grana et Coni/Cuneo et à l'est de Valdieri et Entracque, avant de rejoindre – juste après Limone – la frontière franco-italienne. À l'ouest du Piémont, la frontière linguistique occitano-piémontaise est instable, car le territoire linguistique occitan est, depuis quelques décennies, de plus en plus repoussé par le piémontais.

Dans l'extrême sud-ouest du Piémont, des dialectes occitans et liguriens sont en train de se mélanger, ainsi, par exemple à Chiusa di Pesio, Frabosa Soprana et Briga Alta (cf. Canobbio/Telmon 2003, 342, 348, 354). Entre le col de Tende/Colle di Tenda et la Méditerranée, des dialectes alpino-liguriens gagnent le territoire français et ont abouti à des variétés hybrides dans les localités de Tende, Saorge, Breil-sur-Roya et Sospel (cf. Former 2014, 44, carte 1).

⁶ Dans la partie septentrionale de cette carte est indiquée aussi la frontière linguistique entre le francoprovençal et le piémontais.

2.4 La frontière linguistique occitano-catalane/aragonaise

Dans le traité des Pyrénées de 1659, l'Espagne cède le comté nord-catalan de Rosselló à la France. Le comté entre sous le nom de province du Roussillon dans les frontières de la France de l'Ancien Régime ; cette province donnera naissance, sous la Révolution française, au département des Pyrénées-Orientales. La frontière linguistique occitano-catalane, qui depuis le milieu du XVII^e siècle n'a guère subi de modifications et qui, sur la carte de Rosenqvist, est représentée par un important faisceau d'isoglosses, coïncide essentiellement avec la frontière nord du département Pyrénées-Orientales. Au nord, elle commence sur la côte méditerranéenne entre Leucate et Saint-Laurent-du-Var et elle passe ensuite vers l'est entre Fitou et Salses-le-Château, Feuilla et Opoul-Périllos, Embres-et-Castelmaure et Vingrau. Ensuite, la frontière linguistique occitano-catalane tourne vers le sud-ouest et entoure les localités catalanophones d'Estagel, de Montner, Néfiach, d'Ille-sur-Têt, de Rodès, Vinça, Eus, Mosset et Formigères, jusqu'à ce qu'elle rejoigne la frontière nationale entre la France et Andorre près du col de Puymorens/Coll del Pimorent (1.920 m) (cf. Guiter 1973 ; 1994 ; Bec 1963, 12). Le Fenouillet, qui avant la Révolution française appartenait à la province du Languedoc, et le Capcir forment une zone d'interférence linguistique, dans laquelle se mélangent des caractéristiques languedociennes et nord-catalanes (cf. Bec 1963, 12).

Du col de Puymorens jusqu'au port d'Aula (2.260 m), dans la partie supérieure de l'Ariège, la frontière linguistique occitano-catalane correspond à la frontière nationale franco-andorrienne ou bien franco-espagnole. Ensuite, elle passe en demi-cercle au sud du Val d'Aran, suit la ligne de sommets des Hautes-Pyrénées du Port de la Bonaigua (2.072 m), passant par le Port de Vielha (2.470 m) jusqu'au Port de la Picade (2.470 m), où, au nord-est de la province de Huesca, elle rejoint la frontière nationale franco-espagnole. Si, aux alentours du Val d'Aran, la frontière linguistique entre l'occitan et les dialectes nord-catalans n'est pas imperméable, elle est pourtant assez stable, car l'aranais est non seulement très vivant dans le Val d'Aran, mais sert aussi de langue officielle égale en droits avec le castillan et le catalan.

La principale caractéristique phonétique permettant de distinguer l'occitan du catalan est la palatalisation du *u* long du latin classique vers *u/œ* français, qui a eu lieu en occitan mais qui ne s'est pas produite en catalan, comme par exemple lat. cl. *LUNA*(M) > oc. [lyna/lyɑ/løno] vs. cat. *lluna* (cf. Guiter 1994, 272). Cet exemple indique aussi que la palatalisation du *l* en position initiale, qui est typique du catalan, n'a pas eu lieu en occitan. Le *d* ou le *c* du latin classique, qui, dû à la suppression du *e* en position finale, sont devenus implosifs, ont été vélarisés vers *u* en catalan, tandis qu'en occitan le *d* implosif s'est amuï et le *c* implosif a formé la consonne affriquée [ts], comme en lat. cl. *PEDE*(M) > oc. *pè* vs. cat. *peu* et cat. *PACE*(M) > oc. *patz* vs. cat. *pau* (cf. Guiter 1994, 274).

La frontière linguistique occitano-aragonaise commence à l'ouest du pic d'Aneto (3.404 m) à Benasque/Benasc, lieu qui se trouve sur le cours supérieur de l'Èsera/Riu Èssera. Elle s'étend jusqu'au pic d'Anie (2.504 m) dans le département des Pyrénées-

Atlantiques et correspond à la frontière nationale franco-espagnole (quant à la diffusion de l'aragonais cf. ↗8 Les frontières linguistiques dans l'est de la Péninsule ibérique).

2.5 La frontière linguistique occitano-basque

Pendant la Révolution française, les trois provinces basques Labourd/Lapurdi, Basse-Navarre/Nafarroa Beherea et Soule/Zuberoa, qui se trouvent en territoire français, ont été regroupées avec la province gasconophone du Béarn dans le département Basses-Pyrénées, qui plus tard a été rebaptisé Pyrénées-Atlantiques. La partie occidentale de ce département fait partie du territoire linguistique basque. La frontière occitano-basque passe (selon Bec 1963, 12s.) du pic d'Anie jusqu'au pic d'Igountze (1.387 m) et s'étend ensuite de manière fortement sinueuse vers le nord-ouest entre⁷ Montory et Tardets-Sorholus, Féas et Barcus, Moumour et Esquiule, Préchacq-Navarrenx et l'Hôpital-Saint-Blaise et Angous, Charre et Charritte-de-Bas, Rivehaute et Etcharry, Osse-rain-Rivareyte et Arbouet-Sussaute, Ilharre et Viellenave-sur-Bidouze. Entre Bidache et Bardos, la frontière linguistique tourne vers l'ouest, passe au sud des communes de Guiche et d'Urt et atteint le fleuve Adour près de la commune d'Urcuit, qui fait partie du territoire linguistique basque. Devant la ville de Bayonne, la frontière linguistique occitano-basque bifurque vers le sud-ouest et atteint la côte atlantique entre Biarritz et Bidart. À mi-chemin entre Bardos et Hasparren se trouve l'îlot linguistique occitanophone de La Bastide-Clairence, qui, au XIV^e siècle, a été fondée comme comptoir gascon (cf. Haase 1992, 20). Le long de la frontière linguistique occitano-basque, qui est stable depuis le Moyen Âge, il existe, du côté basque, plusieurs localités dont les habitants sont plurilingues et qui – en plus du français standard – utilisent tant des dialectes basques que des dialectes gascons dans leur communication quotidienne (quant à la zone de contact basco-gasconne cf. Haase 1992, 24–27 et 182–184).

3 Genèse et déplacement des frontières linguistiques extérieures de l'occitan

La genèse et le déplacement des frontières linguistiques extérieures de l'occitan se sont déroulés de manière très différente sur les territoires français, italien et espagnol.

⁷ Le lieu nommé en premier se trouve dans le territoire linguistique occitan et celui nommé en second est situé dans le territoire linguistique basque.

3.1 L'occitan en territoire français

La première mise en évidence de la bipartition linguistique de l'actuel territoire français en une partie septentrionale et une partie méridionale se trouve au début du XIV^e siècle, dans l'œuvre *De vulgari eloquentia* (I, VIII), écrite par Dante. Dans cet ouvrage, Dante effectue, entre autres, une tripartition de la Romania en une *lingua d'oc*, une *lingua d'oïl* et une *lingua del sì*. Sur la « population d'oc » il écrit : « Istorum vero proferentes Oc, meridionalis Europæ tenent partem occidentalem, a Januensium finibus incipientes » (cité dans Ravier 1991, 80). Sur les locuteurs de la *lingua d'oïl* Dante constate la chose suivante : « Sed loquentes Oïl, quodammodo septentrionales sunt respectu istorum ; [...] » (cité dans Ravier 1991, 80). La population d'oïl se trouve donc au nord de la population nommée en premier. Si la représentation de Dante comprend quelques imprécisions, elle est pourtant d'une grande importance pour la conception d'un galloroman septentrional et d'un galloroman méridional qui en diffère. Sa distinction entre une langue d'oïl dans le nord et une langue d'oc dans le sud de la France soulève immédiatement la question de l'origine de cette frontière linguistique.

Plusieurs œuvres historico-linguistiques ont discuté des différents facteurs qui ont mené à la séparation géographique des langues romanes. En ce qui concerne la Galloromania et sa bipartition linguistique, c'est le peuplement préromain de la Gaule qui joue un rôle clé. Ce peuplement comprenait non seulement des Celtes et des Belges, mais aussi des Aquitains, des Ibères, des Ligures, ainsi que des Grecs qui vivaient dans le sud du pays. La chronologie de la romanisation, son intensité et ses différents modes constituent autant d'autres facteurs importants. Dans la première phase de la romanisation, à partir de 125 av. J.-C., les Romains ont conquis le territoire entre les Alpes occidentales et la Garonne qui, par la suite, a été intégré sous le nom de *Provincia Narbonensis* dans l'Empire romain. Entre les années 58 et 50 av. J.-C. César conquiert le reste de la Gaule. Dans la Gaule méridionale, la romanisation se fait beaucoup plus vite que dans la Gaule septentrionale. Les habitants des villes de la *Narbonensis*, en particulier, assimilent rapidement la culture romaine et adoptent le latin. Au nord de la Loire, la romanisation commence plus tard et progresse moins vite qu'au sud du fleuve. Par ailleurs, la frontière de la province romaine Aquitaine passe près de la Loire, et la réforme administrative effectuée sous Dioclétien à la fin du troisième siècle, qui réunit les territoires au sud de la Loire dans le diocèse *Viennensis*, souligne l'importance de la Loire comme frontière.

À la fin du V^e siècle, sous Clovis, les Francs consolident leur pouvoir dans le nord de la France. Les Francs, qui ont influencé le galloroman non seulement au niveau lexical mais aussi fortement au niveau phonétique, ne peuplaient alors les territoires au sud de la Loire que de manière très peu dense, si bien que leur influence sur la langue s'est exercée essentiellement sur les dialectes dans le nord, surtout sur le dialecte du Bassin parisien. Sous les Carolingiens, les régions au sud de la Loire disposent d'une large autonomie (cf. Mietzke 2000, 84), non seulement au niveau

politique, mais aussi au niveau religieux, car les frontières féodales et épiscopales fonctionnent comme des limites pour la circulation, empêchant une communication à grande échelle. Il existe en outre des facteurs topographiques, qui empêchent l'échange linguistique entre la partie septentrionale et la partie méridionale de la Galloromania : dans ce contexte, Escoffier (1958, 176) parle de la « grande ceinture forestière qui partageait en deux la France et [...] couvrait encore les confins septentrionaux de l'Auvergne, en partie le Bourbonnais, la Sologne et le Nivernais ». Dans cette dense ceinture forestière, elle suppose « une des raisons qui ont fait que deux langues distinctes se sont formées isolément ».

Si la ligne de séparation initiale entre la Gaule septentrionale et la Gaule méridionale passait de l'embouchure de la Loire jusqu'à Orléans et ensuite jusqu'au plateau de Langres (cf. Müller 1974, 21), il faut se poser la question de savoir quand et pour quelles raisons cette frontière septentrionale initiale de l'occitan s'est déplacée vers le sud. Mietzke (2000, 82) attire l'attention sur le fait que les régions riches en forêts et buissons et en partie marécageuses au sud de la Loire ont été défrichées à partir du XI^e siècle (cf. aussi Escoffier 1958, 176) et peuplées par des hommes venant du nord et parlant des dialectes français (cf. aussi Wüest 1979, 355).

La croisade des Albigeois, au début du XIII^e siècle, a conduit à un démantèlement de beaucoup de territoires féodaux dans le sud de la France, ainsi qu'à une expansion du domaine royal sur le territoire initialement occitan. Dès la fin du XIV^e siècle, le français influence la Marche, la Basse-Auvergne, le Forez, le Lyonnais et la partie septentrionale de la Dauphiné (cf. Brun 1935, 153). Au milieu du XV^e siècle, à la fin de la guerre de Cent Ans, les régions ravagées dans le sud-ouest de la région sont repeuplées. En conséquence, les dialectes de la langue d'oïl en Saintonge avancent loin vers le sud. La *Petite Gavacherie* ou *Gavacherie de Montségur*, une enclave de la langue d'oïl dans la région gasconne entre la Garonne et la Dordogne, se repeuple à partir de 1456 avec des gens qui parlaient des dialectes français (cf. Kremnitz 1991a, 69). Néanmoins, le territoire linguistique occitanophone reste intact jusqu'au milieu du XV^e siècle. Au sujet des années 1450, Auguste Brun (1935, 149) constate que « [l'on] peut définir la situation linguistique du Midi, à la fin du Moyen-Âge, par une formule simple : les provinces de langue d'oc ne connaissent que leur idiome local, le français y est une langue étrangère ». Tous les dossiers, depuis les actes notariés et les contrats de vente jusqu'aux inventaires et aux testaments sont rédigés ou en langue latine ou en occitan. Or, vers 1550, il n'y a plus aucune pièce officielle en occitan dans les provinces du sud de la France faisant partie du domaine royal : « Cent années ont suffi pour que, sur ce vaste domaine, le français se soit substitué aux parlers locaux : il s'y établit à titre définitif » (Brun 1935, 150).

La raison de ce changement de langue relativement rapide réside dans la politique de Louis XI (1461–1483) et ses successeurs. Ils intègrent le sud de la France au domaine royal en le recouvrant progressivement d'un réseau d'instances administratives et juridiques, dans lesquelles on engageait des fonctionnaires francophones. C'est ainsi que des parlements, c'est-à-dire des cours royales de justice, sont instaurés

à Toulouse en 1444, à Grenoble en 1455, à Bordeaux en 1462 et en Aix-en-Provence en 1501 (cf. Kremnitz 1991a, 69). Les arrêts et documents y sont rédigés en français. La politique linguistique de François 1^{er}, avec les ordonnances de Villers-Cotterêts de l'année 1539, impose finalement le français à grande échelle comme langue juridique. Brun (1935, 156) fait remarquer le rôle important des notaires dans la diffusion de la langue française : comme les notaires rédigeaient aussi les contrats entre particuliers en langue française, même ces derniers sont entrés en contact avec le français. La typographie a également contribué de manière décisive à la diffusion de la langue française.

Au cours du XVI^e siècle, le français utilisé dans le Bassin parisien franchit l'ancienne frontière linguistique entre l'occitan et les dialectes de la langue d'oïl, pour se propager inexorablement, d'abord comme langue écrite, le long des grandes voies de communication (cf. Brun 1935, 153) vers le territoire occitanophone, et ce partant de grandes villes avec leurs sièges administratifs jusqu'aux petites villes et leurs périphéries. Au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, les habitants du Midi deviennent bilingues. Le français est la langue des correspondances écrites, tandis que l'occitan sert encore de langue parlée. Cette situation persiste encore dans la première partie du XVIII^e siècle : « Le dialecte [i.e. les variétés de l'occitan] reste donc, pour toutes les classes, la langue journalière, celle du foyer, des affaires courantes, des amitiés » (Brun 1935, 158). Lors d'occasions particulières seulement (conversations avec des inconnus, grandes occasions), on passe du dialecte au français. Brun (1935, 159) cite un contemporain cultivé du Languedoc, qui constate en 1785 : « Nous *pensons en languedocien* avant de nous exprimer en français ».

Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, la situation linguistique change. L'offre culturelle en langue française s'amplifie, des journaux en cette langue apparaissent et le commerce ainsi que l'industrie prennent leur essor. Surtout dans les grandes villes, le français s'impose de plus en plus, à l'oral aussi. Le français devient alors la langue parlée de la bourgeoisie, tandis que les régions rurales conservent l'occitan comme langue parlée. Cette évolution s'accompagne d'une dévalorisation sociale des variétés occitanes qui sont assimilés à des patois. La Révolution française, en déclarant le français langue nationale et en rendant son emploi obligatoire sur tout le territoire, a contribué à la diffusion de la langue française et à la dévalorisation des patois. L'amélioration de l'enseignement dans les écoles primaires au cours du XIX^e siècle, ainsi que l'introduction de la scolarité obligatoire en 1881 par Jules Ferry, ont fait en sorte que tous les enfants français apprennent le français standard. À l'école, il est interdit sous peine de sanction de parler des dialectes ou des langues régionales comme l'occitan. Le service militaire a aussi contribué à une diffusion du français standard. Après la Grande Guerre, nombreux sont ceux qui quittent les régions rurales, jusque-là considérées comme des bastions de l'occitan, et s'installent dans les villes, où domine le français (cf. Lafont 1991, 3). Le fait de parler français est considéré comme chic. Brun observe ainsi au milieu des années 1930 que même la population rurale de la Provence abandonne peu à peu le parler autochtone : « les

jeunes paysannes ne parlent plus provençal ; elles laissent cela aux vieux ... Devenues mères, elles ne parlent plus provençal à leurs enfants » (Brun 1935, 161). De cette façon, le procès de transmission de la langue des parents aux enfants a été interrompu.

Au cours du XX^e siècle, l'occitan se voit remplacé comme langue primaire par le français, dans un mouvement partant des domaines urbains et des couches sociales plus élevées et s'étendant aux domaines ruraux et aux couches sociales plus basses. On note aussi une acceptation plus rapide du français standard de la part des femmes (cf. Kremnitz 1991b, 37). Ni la renaissance littéraire du provençal introduite par le Félibrige, fondé en 1854, ni l'activité de l'*Institut d'Estudis Occitans*, fondé à Toulouse en 1945, n'ont pu arrêter le remplacement de l'occitan par le français qui s'effectuait sur un large front dans les nouvelles générations. Le léger accroissement de locuteurs secondaires est loin de compenser la perte de locuteurs primaires. Au plus tard depuis la Seconde Guerre mondiale, il n'y a plus d'occitanophones monolingues en France. Du XVI^e au XX^e siècle, le français, étant la langue-toit, s'est étendu sur tout le territoire occitanophone dans le midi de la France, si bien que la frontière linguistique entre occitan et français existant auparavant s'est complètement dissoute. La frontière décrite ci-dessus n'existe qu'entre les variétés occitanes et les dialectes de la langue d'oïl avoisinants.

3.2 L'occitan en territoire italien

Sous l'empereur Auguste, tant le côté ouest que le côté est des Alpes cottiennes fait partie de la province *Alpes Maritimae*. Ce fait laisse supposer qu'il existait une continuité de colonies celtes des deux côtés du sud des Alpes occidentales, qui – après la romanisation des populations autochtones – a engendré au début du Moyen Âge la naissance d'une variété occitane également sur la partie des Alpes cottiennes aujourd'hui italienne (sur ce point cf. la carte 58.1 dans Goebel 2003, 636). L'occitan du versant est des Alpes cottiennes est renforcé par l'arrivée des Vaudois, une communauté religieuse pré-réformatrice dont les membres ont dû fuir, dès la fin du XII^e siècle, leur patrie du sud de la France (la Provence et le Languedoc) devant l'Inquisition, et se sont installés dans les vallées difficilement accessibles de l'ouest du Piémont. Le centre de leurs colonies est formé par ce que l'on appelle les vallées vaudoises : Val Cluson/Val Chisone, vallée de la Germanasca/Val Germanasca et Val Pellis/Val Pellice. Torre Pellice en est encore aujourd'hui le chef-lieu. Grâce à leurs fortes activités missionnaires, les Vaudois gagnent de nombreux partisans. Sous les ducs de la Savoie, ils jouissent d'une sécurité temporaire. En 1532, les Vaudois de la partie ouest du Piémont se joignent à la Réforme et traduisent la Bible en français. « Nel 1532 i valdesi avevano tradotto la Bibbia in francese, ma la predicazione e il culto si tennero in lingua occitana sino al 1601 » (Ballone 1980, 46). Par la suite, les Vaudois sont plusieurs fois expulsés. En 1689, ils parviennent à retourner dans leurs

régions de colonisation des Alpes cottiennes et à se maintenir en place. En 1848, le royaume Sardaigne-Piémont leur accorde la liberté de culte et l'égalité avec les autres sujets. Ces droits, les Vaudois les préservent aussi dans le royaume d'Italie, fondé en 1861.

Fuyant l'Inquisition, qui n'épargne pas non plus le Piémont, des groupes de Vaudois piémontais occitanophones rejoignent au XIV^e siècle le sud de l'Italie et s'installent dans plusieurs localités au nord de la ville de Cosenza. Le lieu principal de leur aire de colonisation, Guardia Piemontese, qui se trouve près de la côte sur une arête de montagne, a pris leur nom. Bien que de nombreux habitants vaudois de cette commune aient été assassinés au milieu du XVI^e siècle à cause de leur foi, leur variété occitane, qui porte le nom de « *guardiolo* », a survécu jusqu'à aujourd'hui.

3.3 L'occitan en territoire espagnol

Le Val d'Aran, qui est situé en territoire espagnol, a été romanisé depuis le nord, suivant la Garonne vers le haut. C'est pour cela que l'aranais, au moins dans la partie inférieure du Val d'Aran, ressemble fortement aux dialectes gascons du département de Haute-Garonne, limitrophe au nord (sur ce point cf. Winkelmann 1989). Au début du XII^e siècle, le Val d'Aran tombe dans la sphère d'influence des rois d'Aragon, qui dotent ses habitants de privilèges étendus. En 1313, c'est Jaques II d'Aragon qui confirme aux Aranais que leur vallée ne serait jamais séparée de la couronne d'Aragon. À la fin du XIV^e siècle, le Val d'Aran est rattaché au comté de Barcelone. Même après l'unification des royaumes de Castille et d'Aragon, la vallée reste attachée à la Catalogne. Depuis le Moyen Âge, la frontière linguistique occitano-catalane ou bien occitano-aragonaise est stable, car le Val d'Aran est situé dans une cuvette qui, jusqu'à l'ouverture du tunnel de Vielha en 1948, était ouverte seulement vers le nord, tandis que les cols de haute montagne vers la Catalogne et l'Aragon étaient impraticables de l'automne au printemps. Entre 1390 et 1814, le Val d'Aran est occupé plusieurs fois brièvement par des troupes françaises (cf. Winkelmann 1989, 93–97). Ceci ne change rien au fait que la vallée est politiquement orientée vers le sud, tandis qu'économiquement, ecclésiastiquement et linguistiquement, elle demeure pendant plusieurs siècles attachée à la Gascogne. Comme la politique linguistique pratiquée par l'État français dans le Val d'Aran au profit du monolinguisme n'a jamais eu de répercussions, la variété occitane a pu se maintenir sur place jusqu'à nos jours comme langue courante.

4 Statut et vitalité de l'occitan à l'intérieur de ses frontières linguistiques

Outre les frontières linguistiques extérieures de l'occitan, décrites dans la deuxième section, il existe aussi, à l'intérieur du domaine de diffusion de cette langue, des frontières linguistiques internes, qui limitent l'emploi de l'occitan. Pour trouver ces limites internes, il faut analyser le statut juridique et la vitalité de l'occitan – c'est-à-dire les modalités de son emploi et la compétence linguistique de ses locuteurs – dans le sud de la France, dans l'ouest du Piémont et en Val d'Aran.

4.1 Statut et vitalité de l'occitan dans le sud de la France

Du point de vue juridique, l'occitan ne jouit d'aucune protection en France, puisque l'article 2 de la constitution française affirme de manière lapidaire : « La langue de la République est le français ». Depuis l'entrée en vigueur de la loi Deixonne en 1951, l'occitan (comme d'ailleurs le breton, le basque et le catalan) peut tout de même être enseigné de manière facultative dans les collèges et lycées (cf. article 6) et peut être choisi comme matière au baccalauréat (article 9). Conformément à l'article 12 de la loi Haby de l'année 1975, les langues régionales et leur culture peuvent être enseignées pendant toute la scolarité. Au cours de l'année scolaire 2011/2012, 62.000 élèves apprenaient l'occitan à l'école publique. Au-delà du système scolaire national, l'occitan est aussi enseigné dans des écoles privées, les *Calandretas*. En plus des progrès effectués dans le système scolaire, on peut constater aussi dernièrement un changement dans la politique linguistique de l'État français. C'est ainsi que la *Délégation générale à la langue française* fondée en 1989 a été rebaptisée en 2001 *Délégation générale à la langue française et aux langues de France*. Si, grâce au rajout de l'article 75-1 (« Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ») à la Constitution française, les langues régionales ne disposent pas encore des mêmes droits que la langue française, elles sont en tout cas constitutionnalisées. En juillet 2013, le *Comité consultatif pour la promotion des langues régionales de la pluralité linguistique interne* présente un rapport à la ministre de la Culture et de la Communication dont la première partie donne une vue d'ensemble réaliste des langues parlées en France et dresse le bilan de la politique réalisée en faveur des langues régionales. Au sujet de l'occitan (de même que pour le breton et le corse) l'alinéa 3.2.1 précise de manière prometteuse : « La République est dès lors particulièrement responsable de leur préservation, de leur vitalité, et de leur développement, et notamment de leur transmission aux jeunes générations ».

En ce qui concerne le nombre des locuteurs de l'occitan en France, les estimations diffèrent fortement les unes des autres. Pierre Bec (1963, 14) estime que leur nombre atteint « une douzaine de millions de gens qui, s'ils ne parlent pas coutumièrement la

langue d'oc, en sont du moins assez imprégnés pour la comprendre aisément et la réapprendre dans un minimum de temps ». Georg Kremnitz (1997, 1188) s'exprime de manière plus prudente et suppose qu'environ trois millions savent parler l'occitan et qu'environ un million l'emploie de manière régulière. Depuis le recensement de l'INSEE (enquête Famille de l'INED), on dispose enfin d'informations plus exactes : selon cette enquête, l'occitan recense 1.670.000 locuteurs, « dont 610.000 locuteurs réguliers » (cf. Ministère de la culture et de la communication 2013, 10). De la simple compréhension de l'occitan à une production orale active on note une forte baisse des chiffres. Seulement un petit pourcentage des occitanophones est capable de lire l'occitan et une partie encore moindre sait l'écrire. Par ailleurs, les locuteurs de l'occitan, qui ont été recensés dans le cadre de l'enquête, sont distribués de manière très faible et assez irrégulière sur le territoire linguistique occitan traditionnel. Au plus tard à partir du XIX^e siècle, il n'y a plus de territoire linguistique occitanophone clos dans le sud de la France. En réalité, le territoire linguistique occitan initial est troué comme un gruyère : tant les grandes que les petites villes des départements concernés sont pratiquement entièrement « désoccitanisées » (Kremnitz 1997, 1188) et l'occitan n'est essentiellement parlé que dans les zones excentrées de la France qui sont agricoles ou montagnaises et disposent d'une mauvaise infrastructure.

En se fondant sur les résultats d'une enquête sociolinguistique réalisée en 2007 par Karl Riedel dans la ville de Nyons, dans le département de la Drôme, on peut montrer de manière exemplaire comment les compétences de l'occitan se distribuent dans beaucoup de régions dans le sud de la France et dans quels domaines l'occitan est encore utilisé de nos jours. En même temps, les frontières linguistiques internes de l'occitan deviennent visibles. D'une part, elles sont socialement déterminées, c'est-à-dire qu'elles sont en rapport avec certaines tranches d'âge et catégories professionnelles ; d'autre part, elles sont motivées psychologiquement, puisque l'occitan n'est utilisé que dans certains domaines. Un tiers des 100 personnes interviewées à Nyons ne comprennent pas du tout l'occitan, 28 % le comprennent un peu, 22 % comprennent presque tout et seulement 17 % comprennent tout (Riedel 2013, 107). La moitié des personnes qui comprennent tout ont plus de 60 ans. Un tiers de ce groupe se trouve dans la tranche d'âge entre 41 et 60 ans. Seulement neuf personnes sur 100 personnes interviewées indiquent qu'elles parlent couramment l'occitan (Riedel 2013, 114). Parmi elles, aucune n'a moins de 40 ans. Seulement 26 % des interviewés indiquent savoir lire l'occitan et seulement 14 % sont capables de l'écrire plus ou moins bien (Riedel 2013, 120, 122). En ce qui concerne son emploi à Nyons, l'occitan est le plus fréquemment utilisé en famille, comme on peut s'y attendre. Pendant les achats quotidiens ou au travail, l'occitan est seulement parlé occasionnellement et généralement par des personnes âgées. Dans les services administratifs, dans des instances officielles ou à la banque, l'occitan ne s'emploie presque jamais. Les résultats de Riedel permettent d'entrevoir que l'emploi réel de l'occitan au quotidien est assez restreint. Quand Otto Winkelmann a interviewé, au début des années 1980, un habitant de Bagnères-de-Luchon (département de Haute-Garonne), qui parlait le

gascon couramment, sur son emploi de la langue, il s'est rendu compte des domaines extrêmement réduits dans lesquels l'occitan est utilisé dans le sud de la France. L'interviewé a répondu qu'il ne parlait le gascon que quand il jouait aux cartes avec ses anciens camarades de classe. La vitalité de l'occitan en France est donc limitée de manière inquiétante.

4.2 Statut et vitalité de l'occitan au Piémont et en Calabre

Si l'occitan parlé dans l'ouest du Piémont n'a pas le même statut juridique que l'italien, la langue officielle, il dispose malgré tout de certains droits. Dans l'article 6 de la Constitution italienne de l'année 1948, il est dit : « La Repubblica tutela con apposite norme le minoranze linguistiche ». Avec la loi numéro 482 du 15 décembre 1999, intitulée *Norme in materia di tutela delle minoranze linguistiche storiche*, l'obligation indiquée dans la Constitution de protéger les langues minoritaires parlées sur le territoire italien est réalisée. L'occitan y est explicitement reconnu comme « minoranza linguistica storica ». Dans un arrêt du conseil municipal à ce sujet, les communes de l'ouest du Piémont ont déclaré faire partie de cette minorité occitane et peuvent donc bénéficier des droits mentionnés dans la loi numéro 482. D'après cette loi, la langue minoritaire peut être utilisée à l'école primaire et au collège comme « strumento di insegnamento » (article 4) en plus de l'italien. Au conseil municipal et dans le cadre des services administratifs, l'emploi de la langue minoritaire est autorisé (article 7). Par décret du conseil municipal, des panneaux d'agglomération bilingues peuvent être installés, indiquant en plus de la dénomination italienne officielle les toponymes traditionnels (article 10).

En ce qui concerne le nombre des locuteurs de l'occitan dans l'ouest du Piémont, il n'existe que des estimations. D'après l'étude *Euromosaic*, commandée par l'Union Européenne en 1992, le nombre de locuteurs occitans au Piémont s'élevait à 50.000 (cf. Pla-Lang 2008, 38). Face à la forte baisse des connaissances de l'occitan chez les jeunes, le nombre d'environ 35.000 personnes paraît plus réaliste. Dans le cadre des enregistrements linguistiques de l'ALEPO, les enquêteurs ont visité environ 20 localités occitanophones des provinces de Turin et Coni/Cuneo, et ont décrit leur usage linguistique (cf. les « Cenni linguistico-culturali » correspondants dans Canobbio/Telmon 2003). Il en résulte un tableau nuancé et très contrasté. Tandis que dans quelques localités, comme par exemple à Villar Pellice, l'occitan (« il patois ») est très vital et utilisé par toutes les tranches d'âge dans la communication de tous les jours, la continuité de l'occitan est fortement menacée par le piémontais qui avance dans des localités comme Sampeyre. La majorité des personnes occitanophones dans l'ouest du Piémont sont trilingues : en plus de l'occitan, elles utilisent aussi le piémontais et l'italien standard au quotidien, selon la situation et la configuration de conversation. Dans les vallées vaudoises, des connaissances du français sont aussi largement répandues.

Il n'existe guère d'études sociolinguistiques pertinentes portant sur la compétence et l'usage linguistique réel au Piémont. En 2003, Luisa Pla-Lang a interviewé 33 personnes ayant participé à des cours d'occitan organisés par l'association culturelle *Chambra d'Oc* à Roccabruna (prov. Coni/Cuneo). Si les réponses données (cf. Pla-Lang 2008, 105) ne peuvent pas être généralisées sans problèmes, elles laissent entrevoir une tendance tout à fait plausible. D'après cette étude, 60,6 % des interviewés indiquent bien comprendre l'occitan, et un tiers le comprend plus ou moins bien. 27,3 % le parlent bien, 21,7 % le maîtrisent relativement bien, et 45,5 % indiquent le parler un peu. Comme on peut s'y attendre, les résultats se détériorent quand on aborde la compétence des informateurs en lecture et en écriture : Luisa Pla-Lang constate que deux tiers des personnes interviewées utilisent l'italien dans leurs correspondances privées et professionnelles.

La commune de Guardia Piemontese, située dans la province de Cosenza dans le sud de l'Italie, s'emploie à conserver sa tradition occitane. Dans l'article 1 des statuts communaux, il est dit : « Il Comune di Guardia Piemontese è di origine occitana. Ha lingua, costumi e tradizioni propri e costituisce una minoranza etnico-linguistica ». Et suit :

« Il Comune si fa promotore di iniziative, in accordo con l'Università della Calabria, a favore di attività culturali e formative tese ad un ulteriore sviluppo e divulgazione della lingua e dei costumi della comunità occitana. Il Comune assegna annualmente somme a favore di progetti e programmi per lo sviluppo e la divulgazione della cultura occitana nel mondo. Il Comune favorisce Corsi di formazione per l'individuazione di personale esperto nella traduzione di atti ufficiali del Comune in lingua occitana ».

La commune, qui compte environ 1.900 habitants en 2013, dispose d'un *Sportello linguistico*, qui a été mis en place grâce à la loi numéro 482 de 1999 et se consacre à la « salvaguardia della lingua occitana » (cf. Comune di Guardia Piemontese 2005–2014). Une des principales tâches de l'institution consiste à traduire les textes et avis officiels de la commune de l'italien en occitan. Il n'y pas d'indications actuelles concernant le nombre de locuteurs occitans à Guardia Piemontese. En 1992, Arturo Genre a calculé que 76 % des 449 habitants de cette localité utilisaient l'occitan activement et que 24 % le maîtrisaient de manière passive (cf. Cornagliotti 1997, 1345).

4.3 Statut et vitalité de l'occitan en Val d'Aran

Des trois régions occitanophones présentées dans cet article, c'est l'aranais, ou plus précisément le gascon-pyrénéen du Val d'Aran, qui jouit de la meilleure situation juridique. D'après l'article 3, paragraphe 4 du statut de la région autonome de Catalogne, entré en vigueur en 1979, il jouissait déjà d'une protection particulière. Dans l'article 28 de la loi linguistique catalane de l'année 1983, l'aranais a été reconnu comme langue autochtone du Val d'Aran. La même année, l'occitan du Val d'Aran a

été codifié en se fondant sur l'orthographe de l'*Institut d'Estudis Occitans*. Dans la loi sur la position privilégiée du Val d'Aran de l'année 1990, l'aranais a été déclaré langue officielle de la vallée, en plus du castillan et du catalan, et égale en droits. Depuis 2006, l'occitan du Val d'Aran est même langue officielle dans toute la Catalogne. Les lois promulguées par la *Generalitat de Catalunya* sont publiées en aranais dans le journal officiel de la région autonome de la Catalogne. En 1992, l'aranais est devenu matière obligatoire dans les écoles de la vallée et il est même langue d'enseignement dans quelques matières non linguistiques (cf. Winkelmann 2008, 29).

Le Val d'Aran compte 10.090 habitants (données de 2013). D'après les données de l'*Institut d'Estadística de Catalunya* de 2013, 80,74 % de la population de la vallée comprennent l'aranais, 55,61 % le parlent, 59,33 % peuvent le lire, mais seulement 34,87 % sont capables de l'écrire. Du fait de sa situation frontalière des siècles durant, la population aranaise est depuis longtemps multilingue. La plupart des habitants utilisent couramment le catalan et l'espagnol en plus de l'aranais dans la communication de tous les jours. En dehors de cela, dans la partie basse de la vallée, il est courant d'avoir des connaissances en français. L'aranais est solidement enraciné dans les nombreuses petites localités à économie agricole surplombant la route principale. Il y prévaut surtout dans les domaines de la famille, du voisinage, du cercle d'amis, des achats quotidiens et du contact avec l'administration locale. En revanche, sur le lieu de travail à l'extérieur du domicile et dans la ville de Vielha, l'espagnol est en nette progression. Dans le Val d'Aran, l'occitan est omniprésent. Il se trouve partout sur des panneaux d'agglomération et routiers ainsi que sur des affiches. Même les rues portent des noms aranais.

Bien que l'occitan jouisse dans le Val d'Aran de conditions optimales en ce qui concerne la planification et la consolidation de la langue, et quoique l'on y finance l'enseignement et l'emploi de la langue avec d'énormes moyens publics, son emploi est en diminution progressive : au début des années 1980, environ 6.000 habitants vivaient dans la vallée, dont à peu près 50 % avaient appris l'aranais comme langue maternelle. D'après le *Cens lingüístic de l'aranès de 2001*, en fin de siècle, cette part des locuteurs natifs a déjà baissé à 34,19 %. D'après les données les plus récentes de l'*Institut d'Estadística de Catalunya*, la part des locuteurs natifs de l'aranais a baissé en 2013 à 20,85 %, du fait du fort accroissement de la population totale de la vallée. L'emploi du castillan comme langue maternelle, à l'inverse, a augmenté ces dernières années, de 38,78 % en 2001 à 44,10 % en 2013, à cause de l'immigration venue de l'arrière-pays hispanophone. À l'intérieur de la population de la vallée, qui jusqu'au début du XX^e siècle était relativement homogène et qui travaillait presque exclusivement dans l'agriculture, on note la formation de frontières linguistiques internes entre la nouvelle génération d'un côté, et les générations médiane et âgée de l'autre, au travail et dans le tourisme. Le nombre d'enfants qui apprennent l'aranais comme langue maternelle dans le milieu familial est en forte régression. Si les enfants apprennent l'aranais à l'école, pendant leurs loisirs ils préfèrent souvent les offres des

médias hispanophones. Au travail, en dehors de l'agriculture, c'est l'espagnol qui domine nettement. Du fait de la forte hausse du tourisme d'hiver et d'été pénétrant jusque dans les moindres recoins de la vallée, l'emploi de l'occitan continue à diminuer : plurilingues, les Aranais occitanophones changent de langue lorsqu'ils communiquent avec des étrangers et passent à l'espagnol, au catalan ou, dans la partie inférieure de la vallée, au français.

5 Perspectives

L'occitan, qui a une histoire longue d'environ 1200 ans, est gravement menacé. Peu après son apogée littéraire et géographique au Moyen Âge, l'extension territoriale comme l'emploi de l'occitan commencent à régresser : d'abord, à l'issue de la croisade des Albigeois au début du XIII^e siècle, et plus tard avec la fin de la guerre de Cent Ans au milieu du XV^e siècle. Au milieu du XVI^e siècle, la politique linguistique de François I^{er} porte un coup sévère à l'occitan écrit. Suite à la Révolution française, puis aux lois sur la scolarité du XIX^e siècle, le français se répand dans toute la France. Les frontières linguistiques qui, jusqu'au bas Moyen Âge, séparaient l'occitan du français, de l'italien et de l'espagnol, n'existent plus, car dans toutes les régions où l'on parle l'occitan aujourd'hui, il est complètement recouvert par une des trois langues nationales. L'occitan n'a aujourd'hui de frontières linguistiques externes qu'avec d'autres dialectes ou langues régionales. Le recul de l'occitan semble inexorable. Malgré quelques mesures isolées et souvent désordonnées de défense de cette langue, on ne trouve en France presque plus de locuteurs primaires qui utilisent l'occitan en dehors de leurs quatre murs. Le processus naturel de transmission linguistique, de la génération des parents à celle de leurs enfants, est irrévocablement interrompu. Au Piémont, l'occitan se voit repoussé par l'italien et le piémontais vers les vallées montagneuses des Alpes cottiennes de plus en plus reculées. Tous les locuteurs de l'occitan sont bilingues ou plurilingues. Du fait de la concurrence de langues nationales jouissant d'un plus grand prestige, l'occitan est peu à peu chassé de ses domaines traditionnels. Même dans le Val d'Aran, où l'occitan est encore le plus vivant et le mieux protégé, l'emploi de cette langue est en baisse, à la suite de l'immigration de personnes hispanophones et de l'émigration des jeunes Aranais, qui abandonnent petit à petit leur langue maternelle dans les grandes villes en dehors de la vallée.

L'exemple de l'occitan illustre de manière très claire la naissance, le déplacement et la disparition des frontières linguistiques. Il démontre que les langues et les frontières linguistiques ne peuvent naître et persister que si des communautés vivent dans un (relatif) isolement géographique. Si les facteurs conditionnant cet isolement n'existent plus, et si la langue (relativement) isolée auparavant tombe dans le champ gravitationnel d'une langue plus prestigieuse, les frontières linguistiques s'effacent et la langue dominée se perd, à moins qu'elle ne soit protégée par des mesures politico-ou juridico-linguistiques particulières. Ces dernières ne sont efficaces que si la langue

dominée est capable, aux yeux de ses locuteurs et locutrices, de satisfaire sur le long terme à un minimum de fonctions communicatives.

6 Bibliographie

- AIS= Jaberg, Karl/Jud, Jakob/Scheuermeier, Paul (1928–1940).
 ALAL= Potte, Jean-Claude (1975–1992).
 ALEPO= Canobbio, Sabina/Telmon, Tullio (edd.) (2005–2013).
 ALF= Gilliéron, Jules/Edmont, Edmond (1902–1910).
 ALG= Séguy, Jean (1954–1973).
 ALLoc= Ravier, Xavier (1978–1993).
 ALLor= Boisgontier, Jacques (1981–1986).
 ALMC= Nauton, Pierre (1957–1963).
 ALP= Bouvier, Jean-Claude/Martel, Claude (1975–1986).
 ALPO= Guiter, Henri (1966).
 Ballone, Edoardo (1980), *L'altro Piemonte – Le minoranze etnico-linguistiche nella regione*, Torino, Eda.
 Bec, Pierre (⁶1995 ; ⁵1986 ; 1963), *La langue occitane*, Paris, Presses Universitaires de France.
 Berschin, Helmut/Felixberger, Josef/Goebel, Hans (1978), *Französische Sprachgeschichte*, München, Hueber.
 Boisgontier, Jacques (1981–1986), *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc oriental*, 3 vol., Paris, CNRS.
 Bouvier, Jean-Claude (1979), *L'occitan en provence : Le dialecte provençal, ses limites et ses variétés*, Revue de linguistique romane 43, 46–62.
 Bouvier, Jean-Claude (1985), *Le ruisseau alpin – Essai d'analyse sémiolinguistique des dénominations du ruisseau dans les parlers de « L'atlante linguistico e etnografico del Piemonte occidentale »*, in : Tullio Telmon (ed.), *Atlante linguistico ed etnografico del Piemonte occidentale (Alepo). Materiali e saggi*, Torino, Priuli & Verlucca, 53–70.
 Bouvier, Jean-Claude/Martel, Claude (1975–1986), *Atlas linguistique et ethnographique de la Provence*, 3 vol., Paris, CNRS.
 Brun, Auguste (1923), *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du midi*, Paris, Champion (Réimpression Genève, Slatkine, 1973).
 Brun, Auguste (1935), *La pénétration du français dans les provinces du Midi du XVe au XIXe siècle*, *Le français moderne* 3, 149–161.
 Brun, Auguste (1936), *Linguistique et peuplement. Essai sur la limite entre les parlers d'oïl et les parlers d'oc*, Paris, Droz.
 Bruni, Francesco (1987), *L'italiano. Elementi di storia della lingua e della cultura*, Torino, Utet.
 Camproux, Charles (1962), *Essai de géographie linguistique du Gévaudan*, Paris, PUF.
 Canobbio, Sabina/Telmon, Tullio (edd.) (2003), *Atlante linguistico ed etnografico del Piemonte occidentale – ALEPO. Presentazione e guida alla lettura*, Torino, Priuli & Verlucca.
 Canobbio, Sabina/Telmon, Tullio (edd.) (2005–2013), *Atlante linguistico ed etnografico del Piemonte occidentale*, 3 vol., Alessandria, Edizioni dell'Orso.
 Comune di Guardia Piemontese (2005–2014), *Lo Sportello*, http://www.comune.guardiapiemontese.cs.it/?page_id=172 (18.07.2015).
 Coq, Marcel (1977), *À propos de la limite linguistique du limousin en Charente*, Tulle, Lemouzi.
 Cornagliotti, Anna (1997), *Italien – occitan*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1344–1349.

- Escoffier, Simone (1958), *La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du franco-provençal entre Loire et Allier. Limites phonétiques et morphologiques*, Paris, Les Belles Lettres.
- Förner, Werner (2014), *Zum Stand der Lexikographie im Ligurischen*, in : Wolfgang Dahmen et al. (edd.), *Zur Lexikographie der romanischen Sprachen. Romanistisches Kolloquium XXVIII*, Tübingen, Narr, 41–85.
- Generalitat de Catalunya (2001), *Cens lingüístic de l'aranès de 2001*, http://llengua.gencat.cat/web/content/documents/altres/arxiu/aran_cens.pdf (18.07.2015).
- Gilliéron, Jules/Edmont, Edmond (1902–1910), *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion.
- Goebl, Hans (2003), *Entwicklung der romanischen Sprachgrenzen : Italo-romania und Ostalpenraum*, in : Gerhard Ernst et al. (edd.), *Romanische Sprachgeschichte*, vol. 1, Berlin/New York, De Gruyter, 631–645.
- Goebl, Hans (2011), *Áreas, fronteras, similitudes y distancias : lección breve de geolingüística cuantitativa*, in : Ramón de Andrés Díaz (ed.), *Lengua, ciencia y fronteras*, Uviéu, Trabe, 11–33.
- Griera, Antoni (1973), *Atlas lingüístic de la Vall d'Aran*, Barcelona, La Polígrafa.
- Guitier, Henri (1966), *Atlas linguistique des Pyrénées orientales*, Paris, CNRS.
- Guitier, Henri (1973), *Atlas et frontières linguistiques*, in : Centre national de la recherche scientifique (ed.), *Les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux*, Paris, Éditions du CNRS, 61–109.
- Guitier, Henri (1994), *De Perpignan à Narbonne*, in : Wolfgang Viereck (ed.), *Verhandlungen des Internationalen Dialektologenkongresses, Bamberg 29.7.–4.8.1990*, vol. 3 : *Regionalsprachliche Variation, Umgangs- und Standardsprachen*, Stuttgart, Steiner, 269–282.
- Haase, Martin (1992), *Sprachkontakt und Sprachwandel im Baskenland. Die Einflüsse des Gaskognischen und Französischen auf das Baskische*, Hamburg, Buske.
- Hadjadj, Dany (1983), *Parlers en contact aux confins de l'Auvergne et du Forez*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal.
- Institut d'Estadística de Catalunya (2013), *Banc d'estadístiques de municipis i comarques. Val d'Aran*, <http://www.idescat.cat/territ/BasicTerr?TC=6&VO=2&CTX=B&ALLINFO=TRUE&V1=39&VOK=Confirmar> (30.11.2014) ; page actualisée : *Enquesta d'usos lingüístics de la població. Població segons llengua inicial. Val d'Aran. 2013*, <http://www.idescat.cat/pub/?id=eulp&n=3164&geo=com:39#Plegable=geo> (06.08.2015).
- Jaberg, Karl/Jud, Jakob (1928–1940), *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz (AIS)*, 8 vol., Zofingen, Ringier & Co.
- Kremnitz, Georg (1991a), *Okzitanisch : Externe Sprachgeschichte*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V,2, Tübingen, Niemeyer, 69–80.
- Kremnitz, Georg (1991b), *Okzitanisch : Soziolinguistik*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V,2, Tübingen, Niemeyer, 33–45.
- Kremnitz, Georg (1997), *Français – occitan*, in : Hans Goebl et al. (edd.), *Kontaktlinguistik*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1188–1195.
- Lafont, Robert (1991), *Okzitanisch : Interne Sprachgeschichte I. Grammatik*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V,2, Tübingen, Niemeyer, 1–18.
- Lodge, Anthony (2013), *La frontière oc/oïl en Auvergne au Moyen-Âge. Fiction idéologique ?*, in : Anne-Marie Chabrolle-Cerretini (ed.), *Romania : réalité(s) et concepts. Actes du colloque international des 6 et 7 octobre 2011, Université de Nancy 2, Limoges*, Lambert-Lucas, 21–35.
- LRL V,2 = Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.) (1991), *Lexikon der Romanistischen Linguistik. Okzitanisch, Katalanisch*, Tübingen, Niemeyer.

- Mietzke, Stephan (2000), *Isoglossenverschiebungen im Croissant. Von der monodimensionalen Sprachgeographie zur pluraldimensionalen Mikrodialektologie*, Kiel, Westensee.
- Ministère de la culture et de la communication. Délégation à la langue française et aux langues de France (ed.) (2013), *Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne. Rapport présenté à la ministre de la culture et de la communication par le Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne*, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000439-rede-finir-une-politique-publique-en-faveur-des-langues-regionales-et-de-la-pluralite> (18.07.2015).
- Monnet-Quelet, Jean-Michel (2013), *Entre oïl et oc, le croissant marchois : Charente, Vienne, Indre, Haute-Vienne, Creuse, Cher, Allier, Puy-de-Dôme*, Cressé, Éditions des régionalismes.
- Müller, Bodo (1974), *La structure linguistique de la France et la romanisation*, Travaux de linguistique et de littérature 12, 7–29.
- Nauton, Pierre (1957–1963), *Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central*, Paris, CNRS.
- Nauton, Pierre (1974), *Géographie phonétique de la Haute-Loire*, Paris, Les Belles Lettres.
- Pla-Lang, Luisa (2008), *Occitano in Piemonte : riscoperta di un'identità culturale e linguistica ?*, Frankfurt am Main, Lang.
- Polzín-Haumann, Claudia (2002), *Okzitanisch*, in : Nina Janich/Albrecht Greule (edd.), *Sprachkulturen in Europa. Ein internationales Handbuch*, Tübingen, Narr, 186–191.
- Potte, Jean-Claude (1975–1992), *Atlas linguistique et ethnographique de l'Auvergne et du Limousin*, 3 vol., Paris, CNRS.
- Pottier, Bernard (1968), *La situation linguistique en France*, in : André Martinet (ed.), *Le langage*, Paris, Gallimard, 1146–1161.
- Ravier, Xavier (1978–1993), *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental*, 4 vol., Paris, CNRS.
- Ravier, Xavier (1991), *Okzitanisch : Areallinguistik*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V,2, Tübingen, Niemeyer, 80–105.
- Riedel, Karl (2013), *Die Vitalität des Okzitanischen an der französisch-okzitanischen Sprachgrenze am Beispiel von Nyons*, Wilhelmsfeld, Egert.
- Rivoira, Matteo (2007), *L'occitano dell'Alta Val Pellice, Bricherasio, Servizi Grafici*.
- Rohlf, Gerhard (1937), *La struttura linguistica dell'Italia*, Leipzig, Keller.
- Rohlf, Gerhard (1972), *Studi e ricerche su lingua e dialetti d'Italia*, Firenze, Sansoni.
- Ronjat, Jules (1930–1941), *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, 4 vol., Montpellier, Société des Langues Romanes.
- Rosenqvist, Arvid (1919), *Limites administratives et division dialectale de la France*, Neuphilologische Mitteilungen 20, 87–118.
- Roux, Jean (1993), *Éléments de géographie linguistique du Périgord. La limite entre langue d'oc et langue d'oïl, la ligne de partage entre nord-occitan et sud-occitan, les principales particularités. Les noms de lieux et de personnes. Marques de l'identité occitane du Périgord, témoins de l'histoire et conservatoire de la langue*, Périgueux, Novelum.
- Séguy, Jean (1954–1973), *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, 6 vol., Paris, CNRS.
- Sibille, Jean (2010), *Contacts occitan-piémontais-français-italien-francoprovençal dans la Haute Vallée de Suse (Italie)*, Langues et cité 16, 6–7.
- Tourtoulon, Charles de/Bringuier, Octavien (1876), *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et la langue d'oïl. Premier rapport à M. le Ministre de l'Instruction Publique, des Cultes et des Beaux-Arts*, Paris, Imprimerie Nationale (Réimpression 2004 Masseret-Meuzac, Institut d'Etudis Occitans dau Lemosin).
- Winkelmann, Otto (1989), *Untersuchungen zur Sprachvariation des Gaskognischen im Val d'Aran (Zentralpyrenäen)*, Tübingen, Niemeyer.

- Winkelmann, Otto (2008), *Aranesisch (Aranesian)*, in : Ulrich Ammon/Harald Haarmann (edd.), *Wieser Enzyklopädie. Sprachen des europäischen Westens. Western European Languages*, vol. 1, Klagenfurt/Wien/Ljubljana, Wieser, 19–30.
- Winkelmann, Otto/Lausberg, Uta (2001), *Romanische Sprachatlanten*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, I,2, 1004–1068.
- Wüest, Jakob (1979), *La dialectalisation de la Gallo-Romania. Problèmes phonologiques*, Bern, Francke.
- Wüest, Jakob (2003), *Évolution des frontières des langues romanes : la Galloromania*, in : Gerhard Ernst et al. (edd.), *Romanische Sprachgeschichte*, vol. 1, Berlin/New York, De Gruyter, 646–657.
- Zörner, Lotte (2009), *L'occitano parlato nel Piemonte occidentale*, *Rivista Italiana di Dialettologia*, 33, 43–51.

L'ibéroromania

Christina Ossenkop

7 Les frontières linguistiques de l'Ibéroromania : vue d'ensemble

Abstract : Dans cet article, nous donnons un aperçu des domaines linguistiques de la Péninsule ibérique et de leurs frontières. Ce faisant, nous tenons compte des différents statuts des variétés linguistiques en question, c'est-à-dire de leur extension régionale ou nationale ainsi que de leur situation juridique, fixée, entre autres, par la Constitution espagnole de 1978 et par les statuts des différentes Communautés autonomes. Étant donné que notre objectif est de décrire les frontières des langues ibéroromanes, nous nous concentrons sur les variétés autochtones territoriales ; les langues des minorités ethniques sans territoire hérité, comme celles des Tsiganes, ainsi que les langues des immigrés ne sont pas prises en considération.

Keywords : aranais, basque, catalan, gallaïco-portugais, Gibraltar

1 Introduction

Par le terme d'Ibéroromania, les linguistes renvoient aux domaines des langues romanes qui sont parlées dans la Péninsule ibérique.¹ Le territoire comprend trois États : le Portugal, comptant 10.309.573 habitants en 2016 (cf. INE Portugal s.a.), où le portugais est la langue officielle nationale ; l'Espagne, avec 46.557.008 habitants en 2016 (y compris les Villes autonomes de Ceuta et Melilla sur la côte nord de l'Afrique ; cf. INE España 2017) et avec l'espagnol comme langue officielle nationale ; et, finalement, l'Andorre, principauté de 78.264 habitants en 2016 (cf. Govern d'Andorra s.a.), qui a le catalan comme seule langue officielle. S'y ajoute, dans le sud de la Péninsule ibérique, le territoire britannique d'outre-mer de Gibraltar où l'anglais est la langue officielle, bien que la majorité de la population parle l'espagnol ou une variété mixte appelée *yanito* (cf. Berschin/Fernández-Sevilla/Felixberger 2012, 18s. ; Neidig 2008).

Outre les langues officielles nationales, existent au Portugal et en Espagne des langues régionales jouissant de différents statuts juridiques. En 1999, le Portugal a reconnu le mirandais, une variété léonaise parlée dans la Terre de Miranda, comme langue coofficielle (↗9 Les frontières linguistiques dans l'ouest de la Péninsule ibérique). En Espagne, la Constitution de 1978 a fixé, d'une part, l'espagnol comme seule

¹ Dans un sens plus large, le terme inclut les régions hispanophones et lusophones en Amérique, Afrique et Asie qui seront traitées ailleurs (↗19 Les frontières linguistiques de la Nouvelle Romania : vue d'ensemble).

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-008>

langue officielle nationale, mais a également permis, d'autre part, aux Communautés autonomes de déclarer coofficielles les variétés régionales autochtones dans les régions où elles sont traditionnellement parlées. Actuellement, quatre variétés linguistiques ont le statut de langues coofficielles dans leurs régions respectives : le galicien en Galice, le basque dans le Pays Basque et dans le nord de Navarre, le catalan en Catalogne, sur les Îles Baléares et – sous le nom de *valencià* – dans la Communauté Valencienne ; s'y ajoute, depuis 2006, l'aranais en Catalogne. Par contre, l'asturo-léonais et l'aragonais n'ont pas de statut juridique particulier, mais sont reconnus comme variétés propres par les Communautés autonomes des Asturies, de Castille-León et d'Aragon, qui s'obligent à s'occuper de leur protection, diffusion et promotion (cf. Ossenkop 2012, 56s. ; ↗8 Les frontières linguistiques dans l'est de la Péninsule ibérique ; ↗9 Les frontières linguistiques dans l'ouest de la Péninsule ibérique).

Le Portugal est généralement considéré comme État monolingue puisque le nombre des locuteurs allochtones y est très faible. Parmi les langues minoritaires territoriales qui sont encore parlées aujourd'hui figurent le *barranquenho*, pratiqué dans la commune de Barrancos (1834 habitants), quelques dialectes galiciens dans la zone frontalière septentrionale et le mirandais dans le district de Miranda do Douro (7482 habitants) – excepté les 121 habitants de la localité d'Atenor – et dans les communes d'Angueira (116 habitants) et Vilar Seco (181 habitants) qui appartiennent au district voisin de Vimioso (tous les chiffres sont pris du recensement de 2011, cf. INE Portugal 2011). À part quelques cas isolés, les locuteurs des langues minoritaires territoriales sont bilingues et parlent aussi la langue portugaise (cf. Ossenkop 2014, 629).

En Espagne, l'espagnol est la première langue de la majorité de la population. Du fait des changements démographiques et des efforts faits pour promouvoir l'usage des langues régionales, il est néanmoins difficile de déterminer avec exactitude le nombre des locuteurs qui ont acquis l'espagnol comme première langue, étant donné que l'*Instituto Nacional de Estadística* ne relève que des données précises sur l'acquisition et l'usage des langues régionales (cf. aussi Ossenkop 2012, 56). Si l'on suit l'avis de Berschin/Fernández-Sevilla/Felixberger (⁴2012, 18) qui estiment le nombre de la population originellement hispanophone à 75–80 % de la population totale, on arriverait à 35–37 millions de locuteurs natifs de l'espagnol et environ 9,5–11,5 millions de locuteurs natifs allochtones pour lesquels l'espagnol, langue officielle de l'État, serait en général la seconde langue. Selon les résultats du dernier recensement de 2011 (et, le cas échéant, de quelques enquêtes postérieures), les connaissances des langues régionales coofficielles varient toujours d'une Communauté autonome à l'autre (cf. tableau 1) : en général, la pratique orale est plus faible que la compréhension, et les connaissances du galicien sont les plus répandues dans la Communauté en question, suivies par les connaissances du catalan, de l'aranais et du basque (pour plus de détails, cf. aussi §§ 2.2 ; 3.2 ; 4) :

Tableau 1 : La connaissance des langues autochtones coofficielles dans leurs régions traditionnelles. Résultats du recensement de 2011 et de quelques enquêtes postérieures (cf. Generalitat Valenciana 2016 : Población de 3 o más años en viviendas familiares según el conocimiento del valenciano, grandes grupos de edad y el sexo ; Gobierno Vasco 2013, 16 ; IBESTAT s.a. ; Idescat 2011 ; 2013 ; IGE 2014b ; 2014c)

	Locuteurs à partir de	Compréhension	Pratique orale	Non-compréhension
Catalogne (2011)	2 ans	95,1 %	73,2 %	4,9 %
Communauté Valencienne (2016)	16 ans	84,8 %	51,2 %	15,2 %
Îles Baléares (2011)	6 ans	78,3 %	56 %	10,2 %
Galice (2013)	5 ans	99,5 %	97,1 %	–
Pays Basque (2011)	16 ans	49,4 %	32 %	50,6 %
Navarre (2011)	16 ans	19,2 %	11,7 %	80,7 %
Val d'Aran (2013)	15 ans	80,7 %	55,6 %	–

Enfin, en ce qui concerne l'Andorre, selon l'Institut d'Estudis Andorrans (2004), le catalan était en 2005 la langue primaire de 38,8 % et l'espagnol de 35,4 % de la population, ces langues étant suivies par le portugais (15 %), le français (5,4 %) et d'autres langues primaires (5,5 %) des résidents immigrés. Néanmoins, 58,3 % des personnes interrogées déclaraient parler au quotidien le catalan, tandis que 37,3 % parlaient au quotidien l'espagnol, c'est-à-dire que plus d'un tiers de la population utilisait l'espagnol dans la vie quotidienne et presque 60 % la langue officielle catalane.

2 L'extension des domaines linguistiques sur la Péninsule ibérique et le tracé des frontières linguistiques

Dans ce qui suit, nous allons donner un bref aperçu de l'extension des domaines linguistiques sur la Péninsule ibérique, et des différents types de frontières linguistiques qui y existent. Nous traiterons les frontières géolinguistiques et, à titre d'exemple, quelques frontières sociolinguistiques. Pour une présentation plus détaillée et pour l'évolution des frontières sur la Péninsule ibérique, nous renvoyons aux articles suivants (↗8 Les frontières linguistiques dans l'est de la Péninsule ibérique ; ↗9 Les frontières linguistiques dans l'ouest de la Péninsule ibérique).

2.1 Les frontières horizontales ou géolinguistiques sur la Péninsule ibérique

Si l'on considère l'extension des domaines linguistiques sur la Péninsule ibérique, on se trouve face à des frontières linguistiques clairement établies au sud, et au nord, en revanche, à un continuum linguistique qui passe, d'ouest en est, du domaine gallaïco-portugais par les domaines de l'asturo-léonais, du castillan et de l'aragonais jusqu'aux domaines du catalan et de l'aranais (cf. Ossenkop/Winkelmann 2003, 658s.).

2.1.1 Les frontières horizontales dans l'est de la Péninsule ibérique

L'aranais, une variété de l'occitan, plus précisément du gascon des Pyrénées centrales, est la variété autochtone parlée dans le Val d'Aran. D'un point de vue géolinguistique, son domaine linguistique est délimité au nord et au nord-ouest par d'autres variétés du gascon et par les dialectes languedociens parlés sur le territoire français, au sud-ouest et au sud par des dialectes de transition aragonais de la Haute-Ribagorce, et à l'est par le catalan occidental du Pallars Sobirà/Alto Pallars. D'un point de vue administratif et sociolinguistique, l'aranais cohabite néanmoins avec le catalan et l'espagnol, les trois langues étant coofficielles en Catalogne (↗6 Les frontières linguistiques extérieures de l'occitan).

Le domaine du catalan occupe un territoire limité, à l'est, par la Mer Méditerranée (en incluant néanmoins les Îles Baléares) ; au nord, il traverse la frontière politique et s'étend jusqu'à la frontière septentrionale du département français des Pyrénées-Orientales. À l'est, du Val de Benasque jusqu'à Binéfar et Tamarite de Litera (province de Huesca), le catalan avoisine le (haut) aragonais, ayant surgi entre les fleuves Noguera Ribagorzana, Isábena et Ésera une zone de transition entre les deux langues qui est connue sous le nom de *Franja de Ponent* ou *Franja Oriental de Aragón*. En revanche, de Binéfar et Tamarite de Litera jusqu'à Guardamar de Segura (province d'Alicante), s'est établie une frontière nette entre le domaine catalan et le domaine voisin castillan, plus précisément entre les variétés dialectales appartenant à ces deux domaines (cf. Gargallo Gil 2011, 43ss., 58ss. ; Ossenkop/Winkelmann 2003, 662). Quant au domaine linguistique de l'aragonais, il se limite aujourd'hui à quelques vallées des Pyrénées centro-occidentales (Hecho, Aragüés, Aisa, Borao, Canfranc) et leurs contreforts dans le nord de la province de Huesca ; à l'ouest et au sud, il est circonscrit par le castillan, une zone de transition s'étant établie entre les deux. En outre, le castillan influence l'aragonais comme langue-toit (cf. Ossenkop/Winkelmann 2003, 659, 662 ; ↗8 Les frontières linguistiques dans l'est de la Péninsule ibérique).

2.1.2 Les frontières horizontales dans l'ouest de la Péninsule ibérique

Dans l'ouest de la Péninsule ibérique, le castillan côtoie l'asturo-léonais et le recouvre en même temps comme langue-toit. Pour cette raison, la délimitation exacte entre les deux domaines linguistiques est assez difficile et demeure une question controversée parmi les dialectologues. De surcroît, le castillan a fait reculer l'asturo-léonais pendant des siècles, processus ayant eu pour résultat la formation d'une zone de transition entre l'asturo-léonais et le castillan qui s'étend, grosso modo, entre les fleuves Cea et Esla/Valderaduey. Une zone de transition existe également à l'ouest entre les domaines asturo-léonais et galicien. Elle commence dans le nord entre les fleuves Eo et Navia et s'étend en direction du sud vers le nord-ouest de la province de Zamora où elle rejoint la frontière portugaise, en traversant les régions des Ancares, de Bierzo, Cabreira et Sanabria. Le domaine de l'asturo-léonais n'est donc pas délimité par des frontières nettes des domaines voisins du castillan à l'est et du galicien à l'ouest, mais fait partie du continuum linguistique qui s'étend, d'ouest en est, dans le nord de la Péninsule ibérique jusqu'au domaine catalan (cf. supra).

L'asturo-léonais avoisine également le portugais – qui le recouvre en même temps comme langue-toit – dans la province portugaise de Trás-os-Montes : tandis que les parlers locaux de Riodonor, Guadramil, Petisqueira et Deilão peuvent être classés comme des variétés de transition entre les domaines gallaïco-portugais et asturo-léonais, les parlers de la Terre de Miranda appartiennent au domaine léonais proprement dit, bien que l'influence du portugais soit notable. En ce qui concerne la délimitation du portugais et du galicien, si l'on appuie la distinction sur des critères phonétiques et phonologiques comme le fait traditionnellement la dialectologie portugaise, le tracé de la frontière linguistique suit plus ou moins la frontière politique entre l'Espagne et le Portugal depuis l'embouchure du fleuve Minho jusqu'à rejoindre la frontière linguistique entre les dialectes galiciens et léonais au nord de Trás-os-Montes. La frontière politique marque également la limite entre les langues nationales espagnole et portugaise ; au niveau des parlers locaux, la frontière politique coïncide, du fleuve Douro jusqu'à la côte méridionale, avec la limite entre les dialectes portugais et castillans, exceptées quelques localités frontalières dans l'Estrémadure espagnole et dans le district portugais de Beja (→ Les frontières linguistiques dans l'ouest de la Péninsule ibérique).

2.2 Les frontières verticales ou sociolinguistiques entre l'espagnol et les langues régionales

En Espagne, les langues régionales coexistent avec la langue nationale espagnole. Il est à supposer qu'aujourd'hui les locuteurs monolingues des langues régionales font exception, puisque durant la dictature de Franco (1939–1975) ces langues étaient exclues de l'usage officiel et restreintes dans l'usage public, l'espagnol étant la langue

de l'alphabétisation et de l'enseignement (cf. Moreno Fernández 2005, 147s. ; Bersch/Fernández-Sevilla/Felixberger 2012, 43ss.). D'un point de vue sociolinguistique, la situation pouvait donc être considérée comme diglossique, caractérisée par des frontières linguistiques verticales qui séparaient différents domaines d'usage : l'espagnol était utilisé comme *high variety* dans les situations formelles, publiques et officielles, et les langues régionales comme *low varieties* dans les situations informelles ainsi que dans la vie privée. Parfois, des frontières verticales se sont établies également entre différents groupes sociaux, par ex. les habitants de la ville et de la campagne, les jeunes et les personnes âgées, la population immigrée et autochtone, etc., étant donné que l'usage de l'espagnol était associé au progrès et à la vie moderne, et celui de la langue régionale, à la vie traditionnelle.

Ces frontières verticales ont encore des répercussions sur la situation linguistique actuelle, bien que, dans la majorité des cas, on ne puisse plus parler de situations strictement diglossiques. Malgré la reconnaissance des langues régionales comme langues coofficielles ou du moins comme langues qui font partie du patrimoine culturel et linguistique des Communautés autonomes (cf. § 1) et malgré la mise en vigueur de lois de normalisation linguistique qui visent à la protection, promotion et diffusion des langues régionales, persistent encore des frontières à l'intérieur des communautés linguistiques – celles-ci évoluant souvent au détriment des langues régionales. Prenons comme exemple le Val d'Aran, où il y a de moins en moins de personnes qui apprennent l'aranais comme langue primaire à la maison, tandis que le nombre de locuteurs natifs hispanophones a augmenté, ce qui est dû à une forte immigration dans le val. S'est donc créée une frontière linguistique verticale entre la population autochtone et la population immigrée, et entre le secteur agricole, où domine toujours l'aranais, et celui des services (surtout en relation avec le tourisme) dominé par l'espagnol (cf. Winkelmann 2008 ; 76 Les frontières linguistiques extérieures de l'occitan). Une évolution similaire est observable sur les Îles Baléares, marquées par des frontières verticales entre centres urbanisés hispanophones et campagne catalanophone, entre le secteur économique du tourisme, dominé par l'espagnol, et les secteurs d'économie locale ainsi qu'entre la communication à l'intérieur de la communauté linguistique autochtone – catalanophone – et la communication avec la population immigrée (cf. Herling 2008, 327s., 382s.).

Une frontière importante traverse également les compétences linguistiques : au Val d'Aran, par ex., seulement 34,9 % de la population aranais sont capables de parler, lire et écrire en aranais, bien que 55,6 % le parlent et 80,7 % le comprennent (cf. Idescat 2013). Pour toutes les langues régionales mentionnées, on peut observer des différences semblables : les locuteurs maîtrisent la compréhension mieux que l'expression orale, et l'expression orale mieux que l'écriture (pour le catalan et le galicien, cf. Idescat 2011 ; IBESTAT s.a. ; Generalitat Valenciana 2016 ; IGE 2014a ; cf. également § 1, tableau 1 ; pour le basque, cf. § 3). Quant à l'usage des langues régionales et quant à leur acquisition comme langue première, il existe aussi des différences entre les générations, plus ou moins prononcées selon les communautés

linguistiques. Mentionnons, à titre d'exemple, le galicien : 13,20 % des enfants entre 5 et 14 ans déclarent employer toujours le galicien et 47,09 % toujours l'espagnol, tandis que dans la génération la plus âgée (à partir de 65 ans), 52,74 % pratiquent toujours le galicien et 13,80 % toujours l'espagnol, c'est-à-dire que l'usage des langues s'est inversé (cf. IGE 2014a). En général, les domaines d'usage de l'espagnol se sont donc étendus : l'emploi de la langue nationale n'est plus limité aux situations de communication formelle et à l'usage officiel et public, mais s'est élargi de plus en plus aux situations informelles et à la communication privée, auparavant réservées à l'usage des langues régionales (cela vaut de manière semblable pour le mirandais au Portugal, cf. Merlan 2012, 361ss.). Les langues régionales ont donc perdu du terrain, perte qu'elles n'ont pas pu compenser par leur extension aux domaines officiel et public dans la suite de la coofficialisation.

3 D'autres frontières linguistiques

Dans le nord de la Péninsule ibérique, d'un point de vue géolinguistique, le castillan avoisine la langue basque, parlée dans la Communauté autonome du Pays Basque (toute la province de Guipúzcoa, l'est et le centre de la province de Vizcaya et le nord de la province d'Álava) et dans le nord de Navarre (pour la délimitation exacte, cf. Aurrekoetxea 1997, 1304 ; Schlaak 2014, 29). Selon Berschin/Fernández-Sevilla/Felixberger (2012, 51ss.), la langue basque est depuis longtemps en recul devant la langue nationale espagnole et les locuteurs du basque sont en minorité dans leur Communautés autonomes. Selon la dernière enquête sociolinguistique du gouvernement régional basque, 50,6 % de la population basque sont hispanophones sans connaissances de la langue basque, tandis que 32 % sont bilingues et 17,4 % ont des connaissances passives de la langue autochtone. En Navarre, qui est subdivisée du point de vue linguistique et législatif en une zone bascophone, une zone mixte et une zone non bascophone (cf. Aurrekoetxea 1997, 1304), le pourcentage de locuteurs bilingues s'élève à seulement 11,7 %, celui des bilingues passifs à 7,5 %. Le basque est donc fortement concurrencé par la langue nationale espagnole, bien que le nombre de bascophones ait augmenté depuis 1991 grâce aux résultats du processus de normalisation (cf. Gobierno Vasco 2013, 16ss.). Cela se voit surtout dans le fait que, à la différence des autres langues régionales (cf. supra § 2.2), les compétences du basque évoluent inversement à l'âge, le nombre de locuteurs bilingues étant plus élevé dans la jeune génération entre 16 et 24 ans et plus faible parmi les tranches d'âge entre 50 et 64 et à partir de 65 ans (cf. *ibid.*, 22s.). C'est aussi dans la jeune génération que l'usage du basque a le plus augmenté depuis 1991 (cf. *ibid.*, 43ss.).²

² Néanmoins, à l'intérieur du groupe des locuteurs bilingues, ce sont les locuteurs à partir de 65 ans qui dominent mieux le basque que l'espagnol, à l'inverse de toutes les autres tranches d'âge (cf. *ibid.*, 28).

À Gibraltar, l'espagnol est en contact avec l'anglais, langue officielle du territoire britannique d'outre-mer et employée dans la majorité des domaines d'usage formel, par ex. dans l'enseignement, les médias, l'administration et la politique (cf. Neidig 2008, 108). Selon Neidig (ibid.), le choix des langues dans la communication publique dépend de la situation, du contexte et du statut social des allocutaires : on utiliserait, par ex., l'anglais – la langue au prestige le plus élevé – pour s'adresser à des personnes de statut social supérieur. L'espagnol serait réservé à la communication informelle et familiale, bien que concurrencé de plus en plus par l'anglais dans ces domaines. Du contact entre la langue espagnole (de caractère andalou) – influencée par des substrats génois, italien, arabe et hébraïque – et la langue anglaise a également surgi une variété mixte appelée *yanito* (ou *llanito*), caractérisée par l'alternance de codes. Elle servirait à la population gibraltarienne pour se distinguer tant des Anglais que des Espagnols et pour exprimer une identité culturelle gibraltarienne propre (ibid., 109s. ; l'alternance de codes est étudiée de façon détaillée par Weston 2012, 17). En fin de compte, l'auteure décrit la situation linguistique à Gibraltar comme un continuum vertical entre les deux pôles de l'anglais et de l'espagnol standard au milieu duquel se trouverait le *yanito*, en passant par l'anglais et l'espagnol gibraltariens (cf. Neidig 2008, 49s.).

Finalement, dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, l'espagnol standard et les variétés occidentale et orientale de l'andalou sont en contact avec l'arabe marocain et, dans le cas de Melilla, également avec la langue berbère tarifit (cf. Knoerrich Aldabo 2011, 104). L'espagnol est la langue officielle utilisée dans l'administration, dans l'enseignement et dans l'espace public, y compris sur les panneaux, les plaques de rues et dans les annonces publicitaires (cf. ibid., 113). Selon Knoerrich Aldabo (ibid., 109), la population d'origine espagnole est normalement monolingue, tandis que la population d'origine marocaine est bilingue ou trilingue et utilise l'arabe marocain et le tarifit dans la communication quotidienne, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un bi- ou trilinguisme unidirectionnel. L'auteure révèle également que les différences ethniques et linguistiques se reflètent au niveau des zones résidentielles : « The population of Spanish origin is concentrated in the city centres, whereas the zones close to the Moroccan border are populated by people of Moroccan origin, with mixed areas in between » (ibid., 112). Ces frontières linguistiques entre quartiers résidentiels sont néanmoins en train de se dissoudre ; dans la mesure où la jeune génération, généralement bilingue, s'établit dans les centres-villes, l'arabe et le tarifit y deviennent de plus en plus fréquents à côté de l'espagnol (cf. ibid.).

4 Conclusion

Comme nous l'avons exposé ci-dessus, les domaines linguistiques de la Péninsule ibérique sont, d'un point de vue géolinguistique, bien délimités dans le sud du territoire, tandis que dans le nord, ils forment un continuum linguistique dans lequel

il est difficile de distinguer des frontières nettes. D'un point de vue sociolinguistique, les variétés linguistiques primaires – régionales – sont en contact avec les langues nationales officielles. Le rapport actuel entre langues régionales et nationales ne peut plus être décrit comme strictement diglossique puisque l'espagnol (ou aussi le portugais du Portugal) s'est développé, au cours du XX^e siècle, dans tous les domaines de la communication formelle et informelle et a fait reculer les langues régionales de leurs domaines d'usage traditionnels. Néanmoins, des langues régionales comme le catalan, le basque, le galicien et l'aranais ont également progressé dans des domaines formels auparavant réservés à l'espagnol, de sorte que les caractéristiques du contact linguistique sur la Péninsule ibérique sont aujourd'hui assez diversifiées.

5 Bibliographie

- Aurrekoetxea, Gotzon (1997), *Espagnol – basque*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1303–1309.
- Bersch, Helmut/Fernández-Sevilla, Julio/Felixberger, Josef (⁴2012), *Die spanische Sprache. Verbreitung, Geschichte, Struktur*, Hildesheim et al., Olms.
- Gargallo Gil, José Enrique (2011), *Fronteras romances en la Península Ibérica*, in : Ramón de Andrés Díaz (ed.), *Lengua, ciencia y fronteras*, Uviéu, Trabe, 35–67.
- Generalitat Valenciana (2016), *Portal Estadístico de la Generalitat Valenciana. Banco de Datos Territorial. Censos de Población y Viviendas 2011. Resultados para la Comunitat Valenciana*, <http://www.pegv.gva.es/censos-de-poblacion-y-viviendas-2011.-resultados-para-la-comunitat-valenciana> (24.11.2017).
- Gobierno Vasco (2013) = Comunidad Autónoma del País Vasco, Departamento de Educación, Política Lingüística y Cultura (2013), *V Encuesta Sociolingüística 2011*, Vitoria-Gasteiz, Servicio Central de Publicaciones del Gobierno Vasco.
- Govern d'Andorra (s.a.), *Departament d'Estadística, Demografia i població, Població total*, http://www.estadistica.ad/serveiestudis/web/banc_dades4.asp?lang=1&codi_tema=2&codi_divisio=8&codi_subtemes=8 (15.11.2017).
- Herling, Sandra (2008), *Katalanisch und Kastilisch auf den Balearen*, Heidelberg, Winter.
- IBESTAT (s.a.) = Institut d'Estadística de les Illes Balears (s.a.), *Censos de població. Censo 2011*, <https://ibestat.caib.es/ibestat/estadistiques/poblacio/censos-poblacio/cens-2011/9cc677ad-ced2-475a-9e57-e0193466a532> (25.11.2017).
- Idescat (2011) = Generalitat de Catalunya (2011), *Institut d'Estadística de Catalunya. Coneixement del català. 2011. Per nivells de coneixement. Comarques, àmbits i províncies*, <https://www.idescat.cat/pub/?id=aec&n=800&lang=es> (15.11.2017).
- Idescat (2013) = Institut d'Estadística de Catalunya (2013), *Usos lingüístics de la població. 2013 Población de 15 años y más. Por identificación lingüística y lenguas más frecuentes*, <https://www.idescat.cat/pub/?id=aec&n=1013&lang=es> (15.11.2017).
- IGE (2014a) = Xunta de Galicia, Instituto Galego de Estatística (2014), *Enquisa de condicións de vida das familias. Coñecemento e uso do galego. Ano 2013. Resumo de resultados*, https://www.ige.eu/estatico/estat.jsp?ruta=html/gl/ecv/ECV_ResumoResultados_galego.html (27.11.2017).
- IGE (2014b) = Xunta de Galicia, Instituto Galego de Estatística (2014), *Persoas que entenden o galego falado pero non o saben falar. Galicia e provincias*, <http://www.ige.eu/igebdt/esqv.jsp?ruta=>

- verTabla.jsp?OP=1&B=1&M=&COD=3164&R=9912[12]&C=1[0];2[2013]&F=&S=0:0&SCF=(27.11.2017).
- IGE (2014c) = Xunta de Galicia, Instituto Galego de Estatística (2014), *Persoas que saben falar en galego. Galicia e provincias*, [http://www.ige.eu/igebdt/esqv.jsp?ruta=verTabla.jsp?OP=1&B=1&M=&COD=2938&R=9912\[12\];0\[0:1:2\]&C=1\[0\];2\[2013\]&F=&S=&SCF=\(27.11.2017\)](http://www.ige.eu/igebdt/esqv.jsp?ruta=verTabla.jsp?OP=1&B=1&M=&COD=2938&R=9912[12];0[0:1:2]&C=1[0];2[2013]&F=&S=&SCF=(27.11.2017)).
- INE España (2017) = Instituto Nacional de Estadística (2017), *Cifras oficiales de población resultantes de la revisión del Padrón municipal a 1 de enero. Resumen por comunidades autónomas. Población por comunidades y ciudades autónomas y sexo*, <http://www.ine.es/jaxiT3/Datos.htm?t=2853> (15.11.2017).
- INE Portugal (2011) = Instituto Nacional de Estatística/Statistics Portugal (2011), *Censos-2011, Resultados definitivos*, <http://mapas.ine.pt/map.phtml> (20.11.2017).
- INE Portugal (s.a.) = Instituto Nacional de Estatística/Statistics Portugal (s.a.), *População residente (N.º) por Local de residência (NUTS – 2013), Sexo e Grupo etário ; Anual, período de referência dos dados : 2016 ; última atualização destes dados : 15 de junho de 2017*, https://www.ine.pt/xportal/xmain?xpid=INE&xpgid=ine_indicadores&contecto=pi&indOcorrCod=0008273&selTab=tab0 (15.11.2017).
- Institut d'Estudis Andorrans (2004), *Llengua catalana*, <https://web.archive.org/web/20071130092648/http://www.iea.ad/cres/observatori/temes/llengua3trimestre2005.htm> (23.11.2017).
- Knoerrich Aldabo, Isabel A. (2011), *When Spain meets Morocco : discourses, language choices and linguistic policy in Ceuta and Melilla*, *Dialectologia et Geolinguística* 19, 103–118 ; DOI 10.1515/DIG.2011.005. (09.12.2017).
- Merlan, Aurelia (2012), *Sprachkontakt und Sprachenwechsel im portugiesisch-spanischen Grenzgebiet. Das Mirandésische*, Frankfurt a. M. et al., Lang.
- Moreno Fernández, Francisco (2005), *Historia social de las lenguas de España*, Barcelona, Ariel.
- Neidig, Andrea (2008), *Englisch und Spanisch im Kontakt. Das Yanito in Gibraltar. Eine soziolinguistische Untersuchung*, Gießen, Herrmann.
- Ossenkop, Christina (2012), *Die Verbreitung des Spanischen in der Welt*, in : Joachim Born et al. (edd.), *Handbuch Spanisch. Sprache, Literatur, Geschichte in Spanien und Hispanoamerika. Für Studium, Lehre, Praxis*, Berlin, Schmidt, 55–62.
- Ossenkop, Christina (2014), *Le portugais en Europe*, in : Andre Klump/Johannes Kramer/Aline Willems (edd.), *Manuel des langues romanes*, Berlin/Boston, De Gruyter, 629–648.
- Ossenkop, Christina/Winkelmann, Otto (2003), *Entwicklung der romanischen Sprachgrenzen : Ibero-romania*, in : Gerhard Ernst et al. (edd.), *HSK – Romanische Sprachgeschichte*, vol. 1, Berlin/New York, De Gruyter, 658–667.
- Schlaak, Claudia (2014), *Das zweigeteilte Baskenland. Sprachkontakt, Sprachvariation und regionale Identität in Frankreich und Spanien*, Berlin/Boston, De Gruyter.
- Weston, Daniel A. (2012), *Code-switching variation in Gibraltar*, *International Journal of Bilingualism* 17(1), 3–22 ; DOI: 10.1177/1367006911429526 (09.12.2017).
- Winkelmann, Otto (2008), *Aranésisch (Aranésian)*, in : Ulrich Ammon/Harald Haarmann (edd.), *Wieser Enzyklopädie. Sprachen des europäischen Westens. Western European Languages*, vol. 1, Klagenfurt/Wien/Ljubljana, Wieser, 19–30.

Carsten Sinner et Elia Hernández Socas

8 Les frontières linguistiques dans l'est de la Péninsule ibérique

Abstract : L'article traite des frontières linguistiques dans l'est de la Péninsule ibérique, entre les langues aranaise et catalane, castillane et aragonaise, aragonaise et catalane ainsi que castillane et catalane. Après un bref aperçu sur les débuts de la recherche en la matière, les frontières linguistiques entre ces différentes langues seront présentées individuellement, en même temps que l'évolution historique qui a abouti à la situation actuelle et les principaux résultats de la recherche.

Keywords : frontières linguistiques, aragonais, castillan, catalan, aranais

1 État de la recherche

Dans la partie orientale de la Péninsule ibérique, quatre zones linguistiques frontalières peuvent être délimitées ; du nord au sud, on compte : 1) la frontière catalano-aranaise (cf. § 2.1), 2) la frontière castillano-aragonaise (cf. § 2.2), 3) la frontière catalano-aragonaise (cf. § 2.3) et 4) la frontière catalano-castillane (cf. § 2.4) (cf. figure 1). Au départ, la frontière naturelle formée par les Pyrénées au nord de la Péninsule ibérique ne constituait pas en soi une frontière linguistique (le territoire linguistique catalan, par exemple, franchit cette frontière naturelle). Elle servait en fait de colonne vertébrale dans les relations culturelles, économiques et linguistiques entre les territoires situés des deux côtés de la cordillère, à travers laquelle plusieurs routes commerciales et de pâturage s'établirent et où l'influence française parvint à pénétrer dans le royaume d'Aragon (cf. Vidos 1969, 304 ; Saralegui 1992, 41). C'est uniquement à cause de l'histoire externe que le français s'est imposé dans la zone qui se nomme en catalan *Rosselló* ou *Catalunya Nord*, annexée par la France au XVII^e siècle et faisant partie de l'actuel département des Pyrénées-Orientales. Dans la littérature spécialisée consacrée à ces frontières, les modalités linguistiques parlées dans la Communauté d'Aragon, notamment dans sa partie orientale, ont été abordées de façon particulière. Cette approche est due à la grande complexité et à la richesse linguistique de la région, au contact linguistique caractéristique des zones frontalières, et à l'interaction sur un même territoire de variétés linguistiques considérées, selon la définition de Kloss (1967), comme langues *Ausbau* (*langues par élaboration*) d'une part et comme langues *Abstand* (*langues par distance*) d'autre part. Une bonne partie de la recherche consacrée à cette frange de la Péninsule a essayé de déterminer les frontières entre les unes et les autres, ainsi que d'identifier l'appartenance des variétés linguistiques de la région à l'une des langues limitrophes, l'espagnol, le catalan ou le dénommé aragonais (cf. § 2.1).

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-009>

Depuis les études sur le terrain réalisées par Saroïhandy sur les modalités linguistiques de la région de Ribagorce (au nord-est de la province de Huesca) (cf. en premier Saroïhandy 1898), un grand nombre de descriptions surtout contrastives de l'aragonais ou des langues de l'Aragon ont été réalisées, qui consistent notamment en des énumérations qualitatives de déviations par rapport au castillan (cf. Postlep 2010, 16 : aperçu des nombreuses études sur le sujet). Les romanistes, surtout les romanistes allemands, ont très tôt et à maintes reprises traité la région de la Haute-Ribagorce et la frontière ou zone de passage catalano-aragonaise d'un point de vue souvent lexicographique (cf. par ex. Kuhn 1935 ; 1936a ; 1936b ; 1952 ; Rohlf 1933 ; 1938 ; Krüger 1935 ; 1936a ; 1936b ; 1936c ; 1939a ; 1939b). L'espace géographique pyrénéen dans son ensemble a fait l'objet de recherches répétées, ce qui a permis à partir des années trente d'augmenter considérablement la connaissance des modalités pyrénéennes, très développées par la suite par les grands philologues aragonais (cf. Echenique Elizondo/Sánchez Méndez 2005, 139). Le thème de la zone de passage était déjà considéré en 1953 comme très ancien (« muy antiguo ») par Alvar (1953, 135) qui fait référence aux articles publiés en 1908 par Menéndez Pidal, Navarro, Saroïhandy et Oliva lors du *Primer congrès internacional de la Llengua catalana* (1906). Pour Menéndez Pidal, les zones de contact catalanes et aragonaises de l'espagnol jouent déjà un grand rôle, ce qu'on peut observer dans son ouvrage *Orígenes del español* (1926 ; 2^e1929). Une contribution indispensable a été fournie par les membres du groupe de recherche ARALEX de l'Université de Saragosse, parmi lesquels il convient de citer les chercheurs Enguita Utrilla, à la tête du groupe depuis 2005, Arnal Purroy ou Lagüéns Gracia, entre autres, qui préparent actuellement un dictionnaire différentiel de l'espagnol d'Aragon et qui se distinguent par le grand nombre de publications consacrées aussi bien à l'espagnol d'Aragon qu'aux modalités linguistiques aragonaises et aux langues de transition que l'on trouve à la frontière catalano-aragonaise (cf. l'hommage à Enguita Utrilla pour un panorama des publications consacrées à différents aspects des modalités linguistiques aragonaises et de l'espagnol parlé dans ces zones, dans Castañer Martín/Lagüéns Gracia 2010). Au regard de l'état des recherches, Postlep (2010, 11) est d'avis que seule une évolution des modèles traditionnels des aires linguistiques peut servir de point de départ pour de futures recherches concernant l'aragonais et ses différentes zones de transition. Selon lui (2010, 11), on peut trouver de nombreuses observations monodimensionnelles au sujet du continuum diatopique nord-aragonais, se basant le plus souvent sur les atlas linguistiques évoqués plus bas, ALEANR et ALC. Toujours selon Postlep (2010, 15), une observation plus poussée révèle qu'au vu des différentes divisions synchroniques et diatopiques proposées pour la province de Huesca, la coexistence de trois « complexes » linguistiques voisins fait consensus : les complexes (navarrais-) aragonais, catalan et castillan. Les zones de contact entre catalan et espagnol ont été analysées surtout à partir de travaux sur le valencien et d'études réalisées dans le cadre d'atlas linguistiques. D'importantes études sur le murcien et l'influence catalano-aragonaise (ou le substrat catalano-aragonais) ainsi que des glossaires – comme ceux de García Soriano (1920 ; 1927 ;

1932), Lemus y Rubio (1933), Ramírez Xarrià (1927) et Sevilla (1919) – se rejoignent déjà au cours du premier tiers du XX^e siècle, même si le murcien ne fait l'objet de recherches plus approfondies que depuis les années 1970 (consulter Colomina i Castanyer 2000 pour en avoir un aperçu). Les projets d'atlas linguistiques – comme l'*Atlas lingüístico y etnográfico de Aragón, Navarra y Rioja* (ALEANR) sous la direction de Manuel Alvar, l'*Atlas lingüístic de Catalunya* (ALC) sous la direction d'Antoni Griera et l'*Atles Lingüístic del Domini Català* (ALDC) de l'Institut d'Estudis Catalans sous la direction de Joan Veny – sont des contributions importantes à la connaissance des régions et frontières linguistiques observées ici.

À partir des années 1970 et 1980 et depuis quelques études descriptives importantes datant du milieu du siècle dernier (cf. Haensch 1960 ; 1954) ainsi que des travaux dialectologiques – en particulier des dictionnaires comme celui de Rohlf's (1985) –, c'est la perspective sociolinguistique qui prédomine dans les études concernant les variétés frontalières et notamment celles de l'aire valencienne ; plus récemment l'aragonais a été étudié aussi du point de vue des perceptions linguistiques (cf. Postlep 2010).



Figure 1 : Frontières linguistiques dans l'est de la Péninsule ibérique (Wikipedia, 2010, *Zona catalanoparlante aragonesa en relación con el resto de regiones de habla catalana*, File:Localització franja ponent països catalans.svg, ©Mutxamel, public domain)

2 Naissance et évolution des frontières linguistiques

Pour pouvoir comprendre le développement particulier et la conformation des quatre zones ou frontières linguistiques que nous avons évoquées, il faut tenir compte de la situation historique avant, pendant et après la reconquête chrétienne de la Péninsule ibérique (*Reconquista*). Après que les Arabes, appelés en renfort par les Wisigoths régnant dans la Péninsule, ont pris le contrôle de la majeure partie de la Péninsule en peu de temps – de 711 à 719 –, plusieurs royaumes chrétiens se créent dans le nord de la Péninsule. Dans le nord-ouest, où naissent les premiers mouvements importants de résistance aux Arabes, apparaît en 718 le royaume des Asturies ; au nord-centre et nord-est naît le royaume de Navarre, qui occupe d’abord une position hégémonique parmi les provinces chrétiennes, mais qui ensuite, au cours de la *Reconquista*, se trouve rapidement empêché de s’étendre vers le sud par les royaumes voisins. À l’est, Charlemagne crée en 795 la Marche hispanique (*Marca hispánica*) comme bastion contre les Arabes, à partir duquel émergent plusieurs comtés (*condados*) dont le comté de Barcelone. Dans ces régions du nord apparaissent des variétés romanes : le vieux galicien (souvent appelé gallaïco-portugais en littérature) à l’ouest de la Péninsule, le catalan à l’est, et entre eux les variétés asturo-léonaise, castillane et navarro-aragonaise, qui sont considérées par Coseriu (1980) comme *dialectes primaires*. L’expansion vers le sud de l’asturo-léonais et du navarro-aragonais est stoppée par la propagation des autres variétés linguistiques.¹ La *Reconquista* contribue à étendre les régions linguistiques vers le sud et, pour l’essentiel, à faire naître les frontières linguistiques actuelles entre les variétés ibéroromanes (cf. figure 2a–c).

¹ Comme Postlep (2010, 15) l’écrit à juste titre, cette classification plausible d’un point de vue diachronique est plus problématique d’un point de vue synchronique, car seuls le catalan et le castillan sont reconnus comme langues par leurs locuteurs et constituent ainsi des langues historiques (au sens de Coseriu) qui se sont développées comme des langues proprement dites, alors que cela est mis en doute pour l’aragonais. Il convient toutefois de remarquer que tous les locuteurs du catalan ne sont pas convaincus du statut de leur langue en tant que telle (même dans la Frange d’Aragon, les avis divergent...) ; en outre, Postlep ne tient pas compte de la coexistence de langues standard concurrentes au vu du *Ausbau* et de la normalisation du catalan.



Figure 2a : La Reconquista autour de l'an 814 (Wikimedia Commons, 2009, *Mapa de la península ibérica en 814*, File:Península ibérica 814.svg, ©Crates/User:Kordas ; cette carte est sous licence GFDL)



Figure 2b : La Reconquista autour de l'an 1037 (Colmenero s.a. ; cette carte est sous licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International)



Figure 2c : La Reconquista autour de l'an 1150 (Colmenero s.a. ; cette carte est sous licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International)

Bien que le contact linguistique qui a eu lieu pour des raisons historiques dans la frange orientale de la Péninsule entre différentes variétés et langues ait été la cause principale des particularités linguistiques² de cette frange, on emploie actuellement sur tous ces territoires la langue espagnole – à plus ou moins grande échelle – comme véhicule de communication aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Cela est dû à des causes diverses, parmi lesquelles il faut mentionner les courants migratoires tout au long du XX^e siècle et la politique linguistique qui a régné dans l'État espagnol depuis le XVIII^e siècle. Étant donné la situation linguistique actuelle, nous nous concentrerons sur les zones frontalières entre les territoires monolingues castillans et les territoires bi- ou plurilingues où l'espagnol est en contact avec les autres langues.

² Comme l'indiquait déjà Griera i Gaja (1914, 14) : « La raó intrínseca que explica per què un conjunt de línies [...] o criteris distintius segueix una ratlla determinada és l'explicació de l'existència de les fronteres dialectals : ha d'haver-hi un factor històric o topogràfic o de relacions econòmiques [...] que les condiona » ('La raison intrinsèque expliquant pourquoi un ensemble de lignes ou de critères distinctifs suit une certaine ligne est l'explication de l'existence des frontières dialectales : il doit y avoir un facteur historique ou topographique ou des relations économiques qui la détermine', notre traduction).

2.1 La frontière catalano-aranaise

Dans le Val d'Aran, au nord-ouest de la province de Lleida dans la Communauté autonome catalane, au niveau de la frontière française, on parle une variété romane du gascon³ appelée aranais, que Carrera (2009, 65) définit comme un groupe de parlers locaux faisant partie d'une unité administrative différente de celle des parlers gascons voisins et devant être inclus dans le gascon des Pyrénées orientales. Le nom d'Aran vient du mot basque *aran* qui signifie 'vallée'. Cette zone est délimitée au nord par la cordillère pyrénéenne, à l'ouest par la province de Huesca en Aragon et à l'est et au sud par les comarques de la Haute-Ribagorce et du Pallars Sobirà dans la province de Lleida (cf. figure 3). Jusqu'à un point bien avancé du XX^e siècle, le Val d'Aran reste difficile d'accès à cause de son relief escarpé et montagneux. De fait, la route la plus facile d'accès est alors celle qui traverse la France. En conséquence, la vallée demeure isolée du territoire espagnol et est soumise à l'influence française (cf. Echenique Elizondo/Sánchez Méndez 2005, 185). Bien que le Val d'Aran soit intégré au Royaume d'Aragon depuis le XI^e siècle, la France et l'Espagne se disputent ce territoire pendant plusieurs siècles jusqu'à ce qu'il devienne définitivement espagnol en 1815 (cf. Echenique Elizondo/Sánchez Méndez 2005, 184–185).

L'aranais a été étudié d'un point de vue linguistique par Carrera, surtout par rapport à d'autres variétés gasconnes, et dispose d'une grammaire descriptive propre écrite par le même auteur en 2007, qui inclut toute une série de propositions de caractère prescriptif pour la fixation et l'élaboration d'un aranais standardisé, selon le modèle de « l'occitan référentiel » (cf. Carrera 2007 ; 2009, 12). L'aranais dispose depuis 1982 d'une codification graphique coïncidant avec l'occitan et a été reconnu par le Statut d'Autonomie de la Catalogne de 2006 (art. 6.5) comme langue propre de ce territoire et officielle en Catalogne (Carrera 2009, 12). L'aranais cohabite aujourd'hui avec l'espagnol et le catalan ; les trois langues ont le statut de langues coofficielles, faisant du Val d'Aran le seul territoire officiellement trilingue de la Péninsule ibérique (cf. Fernández Rei 2007, 490). Selon des données de l'Institut d'Estadística de Catalunya (Idescat 2013), 20,85 % de la population du Val d'Aran parle l'aranais comme langue primaire, 44,1 % l'espagnol, 16,04 % le catalan, 5,48 le roumain, et 8,87 % une autre langue (↗6 Les frontières linguistiques extérieures de l'occitan).

³ Haensch (1997, 195) définit le gascon comme un ensemble de langues à mi-chemin entre le galloroman et l'ibéroroman.

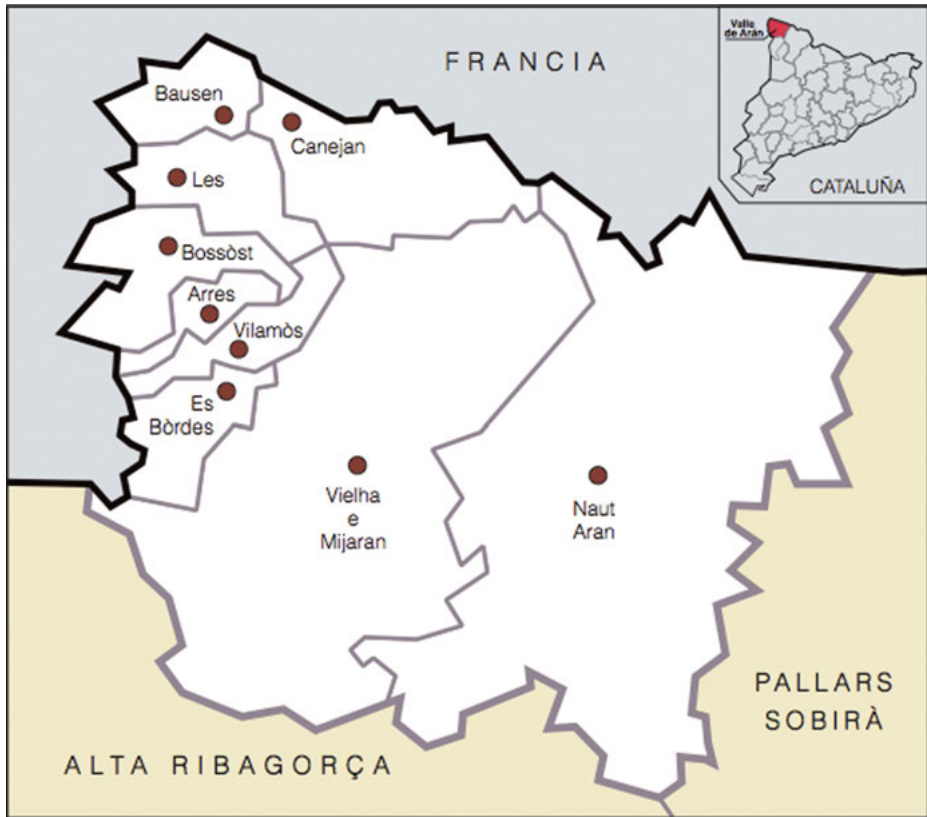


Figure 3 : Carte administrative du Val d'Aran (CAIB s.a., 27 ; cette carte est sous license Creative Commons Attribution-ShareAlike 3.0 Unported)

2.2 La frontière castillano-aronaise

Dans la Communauté autonome d'Aragon, l'aragonais entre en contact avec le castillan au sud, le catalan au nord et à l'est et avec d'autres modalités linguistiques romanes dans une frange étroite au nord-est, ce qui conforte la principale frontière linguistique à l'est de la Péninsule entre le catalan et le castillan. Nous consacrerons la section suivante à l'aragonais et aux zones de contact entre l'aragonais et le castillan dans un premier temps, puis aux zones de contact entre l'aragonais et le catalan. L'aragonais a été défini par Saralegui (1992, 37) – en prenant en compte les frontières linguistiques établies historiquement qui favorisèrent son apparition et son développement – comme une modalité linguistique romane dérivée de façon directe du latin, qui « [...] podría enmarcarse entre los Pirineos al norte, Cataluña al este, Castilla al oeste y al sur con límite variable a medida que se desarrolla la Reconquista, es decir, en las actuales Navarra y Aragón, [...] que ofrece una serie de

rasgos propios que la caracterizan frente al castellano y al catalán » (Saralegui 1992, 37).

Selon cette définition, l'aragonais est directement dérivé du latin, comme les autres langues romanes, ce qui amène certains auteurs à le considérer comme une langue romane constitutive par opposition aux frontières consécutives, fruit de la *Reconquista* et des repopulations chrétiennes venues du nord (cf. Gargallo Gil 1995 ; cf. également Veny 1982, 19–20). Cependant, le terme *aragonais* a eu d'autres sens dans la littérature spécialisée, que nous pouvons résumer en quatre points :

1. Correspondant à la définition de Saralegui comme dialecte primaire directement issu du latin vulgaire, comme il apparaît dans les documents du Moyen-Âge, il est aussi désigné par certains auteurs comme *dialecto navarroaragonés* en lien avec le *navarro*, et n'est alors que partiellement mentionné sous le vocable *aragonés* (cf. Postlep 2010 ; Sinner 2014).⁴ Quelques auteurs voient cependant des différences significatives entre ces deux variétés (cf. Saralegui 1992, 38).
2. Les formes modernes de ce dialecte primaire sont fortement influencées par le castillan et sont toujours en usage dans le nord de l'Aragon. Elles sont également désignées par Lapesa comme *hablas altoaragonesas*, *alto aragonés* ou *altoaragonés* et *pirenaico*, ou encore *verdadero dialecto aragonés*, c'est-à-dire, « como el conjunto de variedades lingüísticas autóctonas, parcialmente semejantes y parcialmente diferentes, herederas del romance medieval que, transmitidas de generación en generación, perviven hoy en zonas discontinuas del Alto Aragón » (Arnal Purroy 2010, 74 ; cf. Lapesa 1981, 492–494 ; Echenique Elizondo/Sánchez Méndez 2005, 136 ; Haensch 1960).
3. La forme standard de la *lengua aragonesa* ou *fabla aragonesa*, peu affermie, n'est pratiquement pas reconnue institutionnellement et elle est peu acceptée par la population en raison des variétés en usage (cf. Enguita Utrilla 2008 ; Arnal Purroy 2010, 75).⁵ Il faut savoir qu'il y a eu trois propositions d'orthographe – la première, éditée en 1987, appelée *Grafía de Huesca*, une autre de la *Sociedad de Lingüística Aragonesa* présentée en 2004, et l'*Ortografía de la Academia Aragonesa*, parue en 2010 – et qu'actuellement il y en a encore deux qui concourent à l'élaboration des standards.
4. L'espagnol d'Aragon, à nouveau influencé par un substrat aragonais et catalan (ou encore adstrat), est aussi appelé *castellano-aragonés* et *castellano aragonizante* (cf. Lapesa 1981, 472–474). Il appartient aux variétés classées dans la catégorie d'*español norteño* et correspond vraisemblablement à l'espagnol pratiqué au centre du nord de l'Espagne. D'après la classification de Lapesa (1982,

4 Postlep (2010, 15) préfère ne parler exclusivement que d'aragonais, le navarrais ayant disparu, d'après un avis communément admis de longue date, au XVI^e siècle ; sur la disparition du navarrais, comparer le propos de González Ollé (1996, 308) d'après lequel « [d]el navarro no queda ni el recuerdo ».

5 Cf. Arnal Purroy (2010, 76) sur les causes de la faible acceptation sociale de la *lengua aragonesa*.

29–31), il ferait partie des *variedades procedentes de substrato*, toutefois la variété du castillan employée dans les régions énumérées dans le déjà mentionné *verdadero dialecto aragonés* (cf. 2) serait à considérer comme *variedad de adstrato*. En dernier lieu, il s'agirait, d'après Echenique Elizondo/Sánchez Méndez (2005, 329) d'une des *hablas de contacto con otra modalidad peninsular*.

Les différentes dénominations révèlent un certain manque de cohérence ou d'harmonie dans la dialectologie hispanique. L'inconsistance terminologique dans l'utilisation du terme *aragonais* dans la dialectologie hispanique a motivé le fait, selon Arnal Purroy (2010, 75), qu'il devienne nécessaire de le rendre plus précis au moyen d'un adjectif comme *patrimonial, vernaculaire, autochtone, commun, unifié, normalisé*.

En accord avec la situation linguistique actuelle décrite par Saralegui (1992), Alvar (1953) et Arnal Purroy (2010), nous faisons dans ce travail référence, par le terme d'*aragonais*, à l'ensemble des variétés linguistiques qui, venant directement du latin vulgaire, sont actuellement employées dans certaines zones du Haut-Aragon. Comme l'indique Saralegui (1992, 39), il faut par conséquent considérer que cet ensemble de variétés ne constitue pas un tout unitaire et homogène : comme le signalent Alvar (1953, 7) et également Fernández Rei (2007, 492), nous sommes là en présence d'un diasystème de modalités linguistiques aragonaises, défini par Arnal Purroy comme un « diasistema de carácter pluricéntrico, en el que las variedades lingüísticas que lo integran ostentan la misma jerarquía » (2010, 80).

L'aragonais est entré en contact avec le basque à l'ouest, dans la zone contigüe à la Navarre, avec l'occitan à travers les Pyrénées, avec le castillan au sud et à l'ouest et avec le catalan à l'est et au nord-est de l'Aragon. Saralegui (1992, 38–39) résume en trois points les différentes influences linguistiques subies par l'aragonais : d'un côté, l'influence occitane et, de l'autre, celle venant du catalan et du castillan, toutes en étroite relation avec l'histoire de la région. Les raisons historiques qui expliquent la conformation de cette frontière linguistique remontent au début du Royaume d'Aragon dont la formation primitive commence au IX^e siècle et se prolonge jusqu'à 1035. Le comté primitif d'Aragon, réduit à ses origines aux vallées d'Ansó, d'Hecho et d'Aragon, annexe en 1035 celui de Sobrarbe, situé à l'est de la vieille région d'Aragon aux environs du bassin de la rivière Cinca et de la Ribagorce, qui rejoint au nord la France, à l'ouest la rivière Ésera, à l'est la Noguera Ribagorzana et au sud les localités de Benabarre et de Graus. À partir de ce point, le Royaume d'Aragon récemment constitué continue de s'étendre avec la prise de Huesca, de La Litera et de la Cinca. Un des moments clé de sa conformation fut la prise de la ville de Saragosse en 1118, qui devint rapidement la capitale du royaume (cf. Alvar 1953, 8 ; 1996, 264, 266). C'est tout au long de la *Reconquista* des zones qui forment actuellement le territoire aragonais que se configure selon Alvar (1953, 13) la physionomie linguistique particulière de la région, due à l'arrivée de population occitane et andalouse, aux renforts castillans pour servir pendant la guerre et à l'influence exercée par la population déjà présente.

Parmi cette population, il faut compter les mozarabes, les juifs et les musulmans et ceux qui arrivèrent plus tard dans les zones conquises (cf. Alvar 1953, 13). Toujours selon Alvar (1976, 29–30), le processus de castillanisation en Aragon a commencé au XIII^e siècle et trouve ses racines historiques dans plusieurs facteurs ayant trait à l'histoire de la *Reconquista* menée par le premier Royaume d'Aragon et à sa postérieure conformation. D'une part, Alvar mentionne l'influence que le Royaume de Castille a probablement exercé sur le Royaume d'Aragon en prêtant à celui-ci la réglementation militaire du corps de cavaliers. Les premiers indices de cette influence remonteraient donc au temps où le roi Alphonse I^{er} d'Aragon (1073–1134) réalisa la conquête de Saragosse (cf. Alvar 1996, 271). À cela s'ajoute l'arrivée de contingents de population castillane sur les terres conquises, ce qui eut pour effet de promouvoir l'extension de la variété romane castillane en terres aragonaises et de provoquer le recul de l'aragonais vers le nord. À la fin de la *Reconquista*, l'aragonais commence lentement à disparaître des textes littéraires et notariaux au profit du castillan. À force d'adopter de nouveaux modèles linguistiques dans les textes officiels, le castillan finit par s'imposer au XV^e siècle à cause, entre autres, de la consolidation de l'unité linguistique castillane du centre péninsulaire et du prestige que celle-ci a peu à peu acquis en relation étroite avec la prise de la couronne d'Aragon par la dynastie castillane des Trastamares en 1412, et avec l'union politique qui s'ensuit entre la couronne de Castille et celle d'Aragon à partir du mariage des Rois catholiques (cf. Echenique Elizondo/Sánchez Méndez 2005, 158, 179). En analysant la documentation existante datant de la fin du XV^e siècle, Arnal Purroy/Enguita Utrilla (1993, 82) ont pu déterminer de quelle façon s'est lentement produite la substitution linguistique en constatant, d'une part, les cas de maintien de traits aragonais, d'autre part, l'introduction de toute une série de traits morphologiques, syntaxiques et lexicaux castillans au détriment des traits aragonais et, enfin, les voies d'accès par lesquelles la substitution linguistique s'est réalisée. Cette substitution commence dans les couches sociales cultivées des centres urbains et passe progressivement aux plus populaires dans les zones rurales de l'Aragon bas et médian. À la fin de la *Reconquista* aragonaise du XIII^e siècle, l'Aragon n'est plus un royaume pyrénéen et adopte de nouveaux modèles linguistiques dans l'élaboration, par exemple, de documents royaux, changeant ainsi sa physionomie originelle : « los dialectos montañeses se relacionan con el reino pirenaico ; la escritura áulica ofrece un aragonés totalmente cambiado ; por las influencias francesas del siglo XII, por las catalanas del XIII y posteriores por las castellanas – abundantísimas ya en el siglo XIII – » (Alvar 1953, 17). Pour les raisons historiques évoquées, l'espagnol, langue propre de la majorité de l'actuel Aragon, commence à gagner du terrain, surtout depuis la fin du XV^e siècle, jusqu'à devenir la langue de prestige habituelle de la zone, ce qui provoque le lent recul de l'aragonais : « el español no es considerado como lengua ajena o extraña en las zonas altoaragonesas en las que existe una situación de bilingüismo social ; no se puede negar que, desde hace décadas, y sin duda en el siglo XXI, es también la lengua propia de las comunidades implicadas » (Arnal Purroy 2010, 79). Le recul de l'aragonais en faveur

du castillan se vérifie, comme l'ont démontré Arnal Purroy (2010, 79) et Martín Zorraquino/Fort Cañellas (1996, 302), dans une situation de diglossie fonctionnelle que l'on trouve au nord de la Communauté aragonaise où s'emploient les variétés vernaculaires dans des domaines en relation avec la vie quotidienne comme véhicule de communication orale et le castillan dans l'expression écrite et dans les domaines spécifiques comme l'église et l'assistance sanitaire (cf. également l'opinion de Fernández Rei 2007, 488). Dans le même ordre d'idées, dans le document préparé par l'Académie de l'aragonais (Academia de l'Aragónés s.a., 2) on finit par constater le destin d'absorption que lui prédisait Alvar (1976, 37), en accord avec lequel l'usage de l'aragonais s'est trouvé réduit au Haut-Aragon.⁶ Face à cet état de faits, il faudrait ajouter la valorisation positive qu'ont recouvrée les variétés locales selon Martín Zorraquino/Fort Cañellas (1996, 303), qui se sont basés sur une étude de terrain. Selon López García-Molins (2010, 380), actuellement, sur l'ensemble des parlers aragonais, le bénaquais conserve une certaine vitalité, le *cheso* en conserve un peu et les autres variétés extrêmement peu. Malgré cela, il faut prendre en compte le fait que, selon des données d'Enguita Utrilla (2000, 98), 95 % de la population aragonaise actuelle ne sert que de l'espagnol, alors que les variétés pyrénéennes, de transition et de la partie orientale restent minoritaires dans l'ensemble territorial et démographique de l'Aragon.

Du fait de la situation décrite, caractéristique de la cohabitation de l'aragonais et du castillan au nord de l'Aragon, il est problématique de prétendre tracer une ligne de clivage qui délimiterait où commence et où se termine la frontière linguistique. En Aragon, tout comme dans les zones catalanophones, le castillan ne présente pas une continuité du dialecte primaire castillan, mais a trouvé une entrée comme langue commune espagnole dans la province de Huesca et se présente aussi, selon certains auteurs, comme un dialecte tertiaire (cf. Postlep 2010, 16 – à comparer Sinner 2001 – comme la présentation de Postlep 2010, 27–31, que nous suivons ici). Selon Postlep (2010, 27), il ne faudrait pas partir d'une continuité, mais plutôt d'une transition vers le castillan dans de nombreux endroits non reliés entre eux. Celle-ci ne correspondrait donc pas à une région de transition compacte, mais à une mosaïque de petites zones très différentes présentant un degré de transition plus ou moins élevé vers le castillan. En même temps, il est très difficile de déterminer le degré de transition de l'aragonais vers le castillan dans ces petites zones, d'autant plus que le degré d'interférence individuelle chez chaque locuteur brouille l'image diatopique. Globalement, on peut constater, selon Postlep (2010, 28–29), les phénomènes suivants :

- a. La transition vers le castillan est omniprésente ; même dans les petites zones dans lesquelles on remarque d'importantes caractéristiques aragonaises. Des localités comme Ansó, Hecho, Benasque et Campo font partie de ces zones.

⁶ Voir sur la castillanisation des zones du Haut-Aragon Arnal Purroy/Enguita Utrilla (1993), Enguita Utrilla (2004) et Enguita Utrilla/Arnal Purroy (1995).

- b. Pour le village de Bielsa et la Basse-Ribagorce occidentale (surtout Fonz et Estadilla), un plus haut degré de transition au castillan est fixé pour le modelage géolinguistique de départ, même si en règle générale ces localités sont intégrées dans cette zone. Dans le cas de la Basse-Ribagorce occidentale, ce procédé se justifie par sa localisation, parce que, entre autres, dans cette zone le degré de transition au castillan diminue du sud au nord.
- c. Un degré de transition encore plus élevé peut être adopté pour le cas de Somontanos. D'une part, parce qu'il s'agit de régions situées dans l'extrême sud (cf. subdivision b), d'autre part, parce qu'elles ne font pas partie des petites zones mentionnées en a). Au lieu de cela, elles sont décrites comme des petites zones qui se caractérisent par une part minime de particularités aragonaises ou même par une prépondérance du castillan sur l'aragonais (cf. Martín Zorraquino/Enguita Utrilla 2000, 71–72). À ces petites zones s'ajoute la vallée de Bió (Fanlo).
- d. Les vallées de Canfranc, Tena (à l'exception de Panticosa) et Broto, tout comme le Canal de Berdún et le Campo de Jaca peuvent être considérées, d'après une opinion établie de longue date, comme des petites zones purement castillanophones sans influence de l'aragonais.
- e. On peut partir du principe qu'au sud de la province la transition du castillan à l'aragonais ne commence qu'au nord d'une ligne Almudévar-Huesca-Angüés-Pueyo. Ces mêmes localités peuvent être rattachées au castillan.
- f. La localité de Panticosa et la vallée de la Fueva sont des cas particuliers, car non recensées par l'ALEANR (sur lequel se fondent la plupart des recherches actuelles), mais qui s'éloignent de manière évidente des points de son environnement dans la manifestation de la diatopie.

2.3 La frontière catalano-aragonaise

D'autre part, dans la bande nord-orientale d'Aragon, l'aragonais entre en contact avec le catalan.

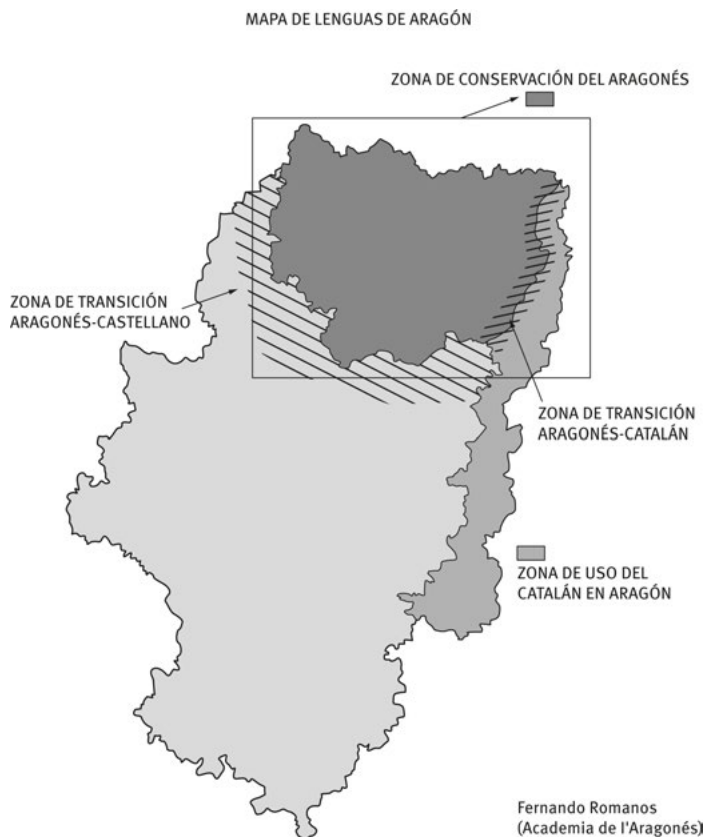


Figure 4 : Localisation des zones frontalières linguistiques d'Aragon (Romanos/Estudio de Filología Aragonesa s.a., 6)

La frange entre l'aragonais et le catalan s'étend du nord au sud tout au long de trois provinces, Huesca, Saragosse et Teruel : elle commence dans la vallée pyrénéenne de Benasque, dans le Haut-Aragon au nord de la province de Huesca (cf. figure 4), passe par la comarque aragonaise de Ribagorce et se termine dans la comarque également aragonaise de Peñarroya de Tastavins, à la frontière de Castelló. Cette frange est circonscrite à l'est par les bassins des rivières Ésera au nord de la province de Huesca, Isábena, affluent oriental de cette même rivière, et Cinca, affluent de l'Ebre qui jaillit des rivières précédemment évoquées. La frontière constitutive entre catalan et arago-

nais court donc du nord au sud sur terre entre deux rivières : à l'est du Cinca et à l'ouest (et, en fait, relativement plus loin) du Sègre (cf. Gargallo Gil 1995, 33). C'est pourquoi elle s'étend du nord au sud par les comarques aragonaises de la Ribagorce, La Litera, le Bajo Cinca, la comarque du Bas-Aragon autour de Saragosse et Teruel (cf. Martín Zorraquino/Fort Cañellas 1996, 293). Au nord-est de cette frange confluent l'aragonais, le catalan et différents parlers qui sont souvent désignés comme des *hablas de transición* (cf. Saralegui 1992, 42 ; cf. figure 4).

Au nord se trouve la zone de langue aragonaise ; dans la frange orientale d'Aragon – dans la dénommée *Frangue d'Aragon* ou *Frangue du Ponant* du côté catalan – nous trouvons deux zones de langue catalane : la première s'étend depuis les Pyrénées jusqu'à Tamarite de Litera, à l'est de la province de Huesca, et la deuxième depuis cette même province jusqu'au nord-est de Teruel (cf. Martín Zorraquino/Fort Cañellas 1996, 300 ; Enguita Utrilla 2000, 100). Selon Enguita Utrilla (2000, 102) et Arnal Purroy (2010, 73), les variétés catalanes de cette frange jouissent, contrairement à l'aragonais, d'une vitalité remarquable : elles sont usitées dans un territoire bien défini et font partie de la vie quotidienne, situation à laquelle a contribué leur assise dans la langue catalane, langue d'usage aussi bien oral qu'écrit, qui n'est pas soumise aux restrictions de l'aragonais. Dans le même temps, au nord-est, entre la partie aragonaise et la partie catalane, nous nous trouvons en présence d'une frange étroite, qui s'étend depuis Benasque au nord dans la comarque de la Ribagorce jusqu'à San Esteban de Litera où différentes modalités d'origine latine sont à observer, dont l'assignation au catalan ou à l'aragonais peut être problématique, tout comme l'a prouvé Gargallo Gil (1995, 32) en ébauchant un bref état de la question de la situation linguistique dans cette limite et particulièrement sur la variété parlée dans la région de Benasque, qui est, selon lui, une des langues les plus difficiles à catégoriser de toute la frontière catalano-aragonaise (cf. Rafel Fontanals 1980, 594, chez Gargallo Gil 1995, 33 ; cf. aussi Enguita Utrilla 2000, 109). Cette zone a été qualifiée par Coromines (1970, 48, 50) de « mixte » – et c'est ainsi qu'elle continue d'être décrite actuellement (cf. Arnal Purroy 2010, 77) – et par Gargallo Gil (1995, 34) comme une frontière de transition entre catalan et aragonais ; une frontière constitutive, avec des zones mixtes, des langues à la filiation romane problématique (catalane ou aragonaise). Comme l'indique Saralegui (1992, 42), cette frontière est celle qui, de par sa complication, a généré le plus d'études depuis le début du siècle dernier, lorsque Griera i Gaja a commencé à analyser la question (cf. Saralegui 1992, 42). Haensch (1960, 57) soutient que les parlers de la Haute-Ribagorce ont des caractéristiques catalanes à l'est et une physionomie plutôt haute-aragonaise à l'ouest de la zone étudiée. De par la fonction de pont entre les modalités linguistiques qui se parlent dans cette frange, qui partagent des traits avec l'aragonais et le catalan, Echenique Elizondo/Sánchez Méndez concluent que « en la frontera catalano-aragonesa las isoglosas se entrecruzan de tal manera que, como afirmó Coromina, pretender adscribir estas hablas a uno u otro dominio lingüístico entraña una clara dosis de subjetividad, ya que se encontrarían fácilmente razones para argumen-

tar tanto a favor de su filiación lingüística catalana como de la aragonesa » (Echenique Elizondo/Sánchez Méndez 2005, 139).

Étant données les grandes différences méthodologiques constatées dans les travaux consacrés à cette frange et les résultats obtenus jusqu'ici quant à la délimitation de la zone considérée aragonaise et catalanophone, Postlep (2010, 27), tout comme Haensch (1960 ; 1982), considère comme douteuse l'existence d'une véritable frontière linguistique entre catalan et aragonais et plaide pour l'existence d'une zone de transition graduelle entre le catalan oriental et occidental et l'aragonais qui se définit et se délimite comme suit :

- a. La zone de transition commence au fleuve Cinca, comme l'esquissent Saroihandy (2005–2006 ; 1901), Griera i Gaja (1914), Scholz (1991) et Quintana i Font (1991). Les idiomes parlés à Fonz, Graus, ou Campo sont, d'après une opinion clairement établie de longue date, marqués par l'aragonais ; malgré tout, on ne doit pas nier qu'ils se démarquent des dialectes situés à l'ouest du Cinca, par l'utilisation d'une petite partie des caractéristiques linguistiques « catalanes ».
- b. La partie nord de la vallée de l'Ésera (Castejón de Sos/Benasque) présente à ce propos une particularité, car la part de « catalanismes » augmente significativement. Pour cette raison, l'assimilation des idiomes locaux à l'un des complexes dialectaux supérieurs – comme décrits par Martín Zorraquino/Fort Cañellas (1996), Quintana i Font (1991), Saroihandy (2005–2006 ; 1901) et Saura Rami (2001 ; 2003 ; 2004) – est difficile, si ce n'est impossible (ou bien inutile).
- c. Vers l'est, dans la vallée de l'Isábena, et au sud de celle-ci jusqu'à Azanuy, une assignation claire aux aires linguistiques n'est toujours pas possible, même si les idiomes de transition présentent de nombreux caractéristiques pouvant être attribuées au catalan. C'est ainsi que par exemple, dans le cas de l'*azanuyese*, on arrive à des catégorisations contradictoires ; Alvar (1953 ; 1976) ou Conte et al. (1982) plaident pour une assignation à l'aragonais, tandis que Menéndez Pidal (1916) ou Nagore Laín (2003) se prononcent pour une assignation au catalan.
- d. Le terrain indubitablement catalanophone ne commence ainsi qu'au-delà d'une ligne allant du Coll de Espina jusqu'à Benabarre (bien que le *benabarrense* lui-même soit encore considéré comme parler de transition par Griera i Gaja (1914) et Zamora Vicente (1967)).

Les parlars de transition ne s'étendent pas le long de toute la frontière catalano-aragonaise. Ils se réduisent à la zone nord-orientale de la frange et disparaissent au sud de celle-ci, à partir de San Esteban de la Litera, où les frontières linguistiques s'établissent entre le castillan historique et le catalan (cf. Echenique Elizondo/Sánchez Méndez 2005, 140 ; cf. § 2.4).

La conformation linguistique de cette frontière est étroitement reliée à des facteurs historiques, comme l'ont souligné tous les chercheurs. Reprenons, dans le même ordre d'idées, les mots d'Alvar qui mettent l'accent sur le fait que

« [l]os pueblos de la frontera catalano-aragonesa no son bilingües por la coexistencia en cada comunidad de hablantes de las dos lenguas, sino que en ellos se da un contacto lingüístico producido por muchos siglos de continuidad geográfica y de historia común, antes [...] de que se fraguara con sentido particularista la identificación de geografía con lengua o de lengua con geografía » (Alvar 1976, 24).

Parmi les facteurs historiques qui provoquèrent cette situation, Alvar (1976, 37) – en suivant l'hypothèse défendue par Menéndez Pidal (1916, 85–86) à l'occasion des résultats obtenus par Griera i Gaja (1914) dans sa thèse de doctorat sur la frontière catalano-aragonaise, hypothèse qui, selon Martín Zorraquino/Fort Cañellas (1996, 295), jouit depuis les années 1950 de l'acceptation de la part de la linguistique hispanique – mentionne des facteurs historiques qui sont apparentés à la brève révision historique faite antérieurement sur le Royaume d'Aragon et les différentes phases de la *Reconquista* : d'un côté, la conservation du dialecte primitif sur les terres conquises jusqu'au XII^e siècle autour du noyau originel formé par les vieux comtés d'Aragon, de la Ribagorce et de Sobrarbe, ce qui expliquerait la survivance des parlers aragonais dans la zone pyrénéenne (cf. Alvar 1996, 289), de l'autre côté, l'influence des nouveaux habitants catalans qui viennent occuper les territoires reconquis après cette date, ce qui explique la présence clairement catalane à l'est de cette frange. En résumé,

« en contraposición con el área septentrional [qui se caractérise par les parlers de transition mentionnés], la nitidez de la línea fronteriza, al sur de Tamarite de Litera (*Tamarit*) (reconquistada h. 1145), es consecuencia de la reconquista llevada a cabo desde mediados del siglo XII : las localidades repobladas por catalanes hablan catalán, mientras que pertenecen al dominio lingüístico aragonés las repobladas por aragoneses » (Martín Zorraquino/Fort Cañellas 1996, 294).

Postlep (2010) résume la situation en Aragon en pointant du doigt le fait que, lorsqu'on tente de réaliser une modélisation synchronique de la province de Huesca, il en résulte le problème – dans le sens de la Romania Continua – du discernement des langues locales. Délimiter l'aragonais des langues voisines et donc déterminer le territoire qui peut se considérer comme aragonophone est un problème qui n'est pas sans avoir causé de nombreuses polémiques. De fait, le territoire assigné à la langue aragonaise varie en taille selon les critères qui sont sous-jacents à sa détermination (cf. Postlep 2010, 17–30). Alors que ni le fait que les Pyrénées constituent la frontière linguistique entre l'occitan (et aujourd'hui, aussi le français) et l'aragonais, ni la distance linguistique de l'aragonais par rapport au basque, ne sont mises en doute, la délimitation de la frontière avec le castillan au sud (due à la castillanisation de l'aragonais déjà mentionnée) et le catalan à l'est (due à l'existence d'une transition de l'aragonais vers le catalan) reste très problématique et hétérogène. Entre l'aragonais et le catalan, on ne peut pas déterminer des faisceaux d'isoglosses (accumulation d'isoglosses à des points déterminés), mais des isoglosses isolés (cf. Veny 1982 ; 1991 au sujet de la terminologie), ce qui appuie l'hypothèse d'un continuum linguistique entre les deux langues. Prétendre tracer une ligne de division entre l'une et l'autre des deux langues est par conséquent impossible,

c'est pour cela que l'on parle de franges ou de zones frontalières et non pas de lignes (cf. Enguita Utrilla 1982, 124). Comme le montre Postlep (2010, 17–19), le problème réside dans la considération de critères différents pris comme point de départ pour l'attribution de variétés à l'une ou l'autre des deux langues. C'est ainsi que se confirme un modelage centre-périphérie qui renonce, d'après Postlep (2010, 29), à décrire une « zone aragonaise », car il y a beaucoup de petits espaces dans lesquels, vu de manière diatopique, seul le castillan est présent ; ceci concerne en particulier les villes et les centres semi-urbains (Jaca, Sabiñánigo, Boltaña, Aínsa, Ayerbe, Huesca, Barbastro, Monzón, Graus). Postlep essaie de réaliser, par une représentation graphique, une synthèse des essais de structures diatopiques de la province de Huesca en précisant qu'une représentation cartographique amène toujours des généralisations et que les zones géographiques doivent toujours être définies, même si elles ne sont pas totalement homogènes (cf. figure 5).

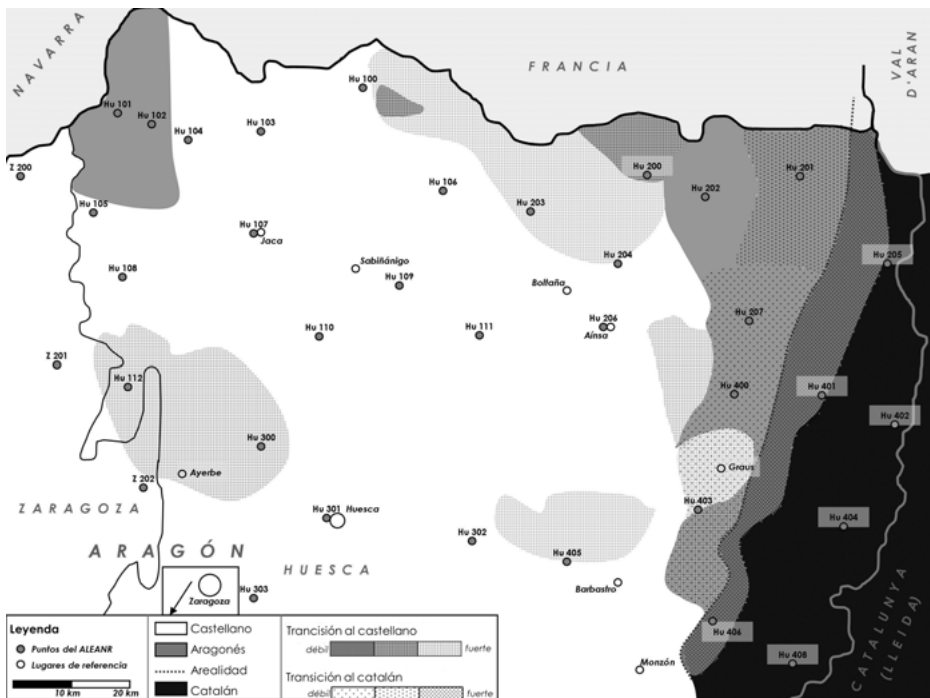


Figure 5 : Zones linguistiques de Huesca (Postlep 2012, 82)

2.4 La frontière catalano-castillane

La frange catalano-castillane parcourt les Communautés d'Aragon et de Valence, passe par Murcie et se termine à la localité côtière de Guadamar del Segura dans la

province d'Alicante (cf. Gargallo Gil 1995, 27–28). La province catalane de Lleida jouxte la province aragonaise de Huesca et, dans une petite frange tout au sud, la province aragonaise de Saragosse. Au-dessous se situe la province catalane de Tarragone, qui touche la Saragosse ainsi que la province de Teruel appartenant à l'Aragon. En dessous, on trouve la province de Castelló appartenant à la Communauté autonome de Valence, frontalière avec Teruel ; c'est-à-dire que la région de Valence est en contact avec Teruel au nord et les provinces de Cuenca et d'Albacete, qui appartiennent à la Communauté autonome de Castille-La Manche, à l'ouest ; et on trouve encore en dessous la province valencienne d'Alicante qui jouxte Albacete au nord avec la Communauté autonome de Murcie à l'ouest. Aux frontières linguistiques se rencontrent l'aragonais ou l'espagnol et le catalan occidental (*català nord-occidental*, *català meridional/valencià septentrional* et *valencià*), le catalan oriental ne croise l'espagnol qu'en raison de l'immigration et de la politique éducative, mais n'a pas de frontière linguistique avec l'espagnol ou l'aragonais (cf. figure 6). La frontière politique entre la Catalogne et la Communauté valencienne ne correspond pas à une frontière linguistique. La vision du valencien en tant que langue propre – avec un standard propre bien établi – est motivée idéologiquement.

Toute la région parlant le catalan au sud d'une ligne allant de l'embouchure du fleuve Llobregat près de Barcelone à Tamarite de Litera est, du point de vue de l'histoire des langues, une région de colonisation : les variétés catalanes que l'on y parle remontent à la *Reconquista* (cf. Lüdtke 1990, 25) que l'on explique de la manière suivante :

« Por el tratado de Almisra (1244), Jaime I de Aragón y su yerno Alfonso el Sabio de Castilla pactaban la frontera entre las tierras conquistadas por las coronas de Aragón y de Castilla en su expansión meridional : es la conocida línea de demarcación histórica Biar-Busot. En virtud de este tratado, las actualmente comarcas valencianas meridionales del Vinalopó, del Campo de Alicante y del Bajo Segura quedaban bajo la soberanía castellana dentro del Reino de Murcia. [...] Según la crónica de Jaime I, la repoblación con contingentes catalanes, aragoneses y neovalencianos fue considerable : « poblam-hi bé X milia hòmens de armes, entre de nostra terra e de altres » (« poblamos allí diez mil hombres de armas, entre de nuestra tierra y otros ») » (Colomina i Castanyer 2000, 154).

En raison de la provenance des colonisateurs, les comarques situées près de l'Aragon – Rincón de Ademuz, Alto Mijares, Alto Palancia et Serrans – ainsi que les régions de Valence repeuplées par des habitants originaires de Castille – Hoya de Buñol, Canal de Navarrés, Valle de Cofrentes et quelques communautés de Vinalopó – sont devenues castillanophones ; dans la comarque Vega Baja del Segura, le catalan valencien, utilisé en premier, a été progressivement évincé (cf. Guinot Rodríguez 1999, carte 7) et a définitivement disparu en raison de l'épidémie de peste de 1648 et de l'extinction subséquente de la population utilisant encore le valencien. L'histoire explique donc la différenciation actuelle entre les zones de langue catalane et les zones de langue espagnole de la Communauté valencienne. Dès le XVI^e siècle, les zones de langue catalane de la région de Valence ont été lentement castillanisées,

principalement à partir des classes supérieures, et sont devenues progressivement bilingues. La *Reconquista* explique pourquoi – à la différence de la Ribargorce où, en raison de la continuité de l’occupation depuis l’Antiquité, le catalan et l’aragonais se mélangent de façon presque imperceptible – il existe une frontière nettement identifiable entre catalan, aragonais et castillan dans une zone de Tamarite à Orihuela (cat. *Oriola*) ou Guardamar (cf. Lüdtké 1990, 25 ; Menéndez Pidal 1916, 85–86). D’un point de vue historique, cette frontière nettement distincte est un phénomène secondaire, si on admet qu’avant la conquête islamique de ces régions, il existait de nombreux parlars de transition entre catalan et castillan, qui ont disparu plus tard (cf. Lüdtké 1990, 25).



Figure 6 : Variétés de catalan (Wikipedia, s.a./2005, *Mapa dialectal del català-valencià*, File:Mapa dialectal del català-valencià.png, ©Montxo Vicente i Sempere/User:Martorell ; cette carte est sous licence GFDL)

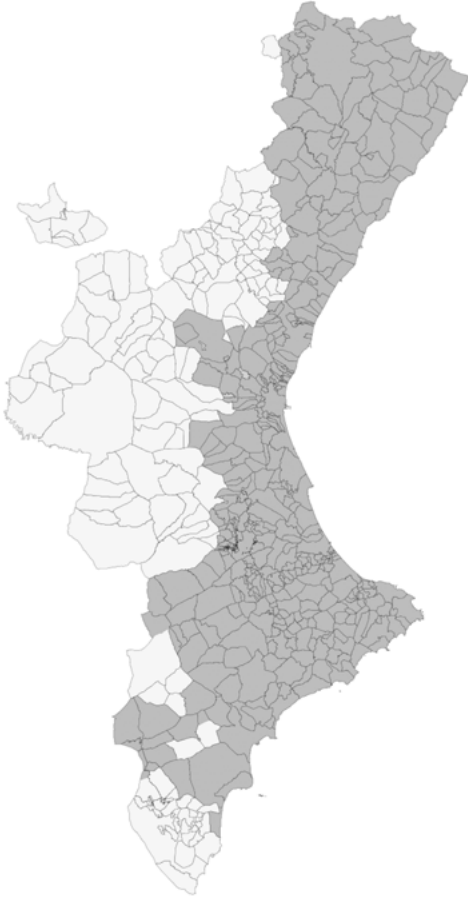


Figure 7 : Catalan (gris foncé) et castillan (gris clair) dans la Communauté valencienne (Wikipedia, 2007, *Extensió del valencià al País Valencià*, Fitxer:Extensió del valencià al País Valencià.svg, ©Joan M. Borràs (ebrenc) ; cette carte est sous licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 2.5 Generic)

La situation de Murcie est paradigmatique, car au long de l'évolution historique, Aragonais, Castellans et Catalans se sont côtoyés sur ce territoire. Ceci a eu pour conséquence de jeter les bases pour que se forme une modalité singulière du castillan, considérée comme langue de transition entre le castillan, l'aragonais, différentes variétés catalanes et le castillan oriental d'Andalousie (cf. Zamora Vicente ²1967, 339 ; Lapesa ⁹1981, 495–496 ; García Mouton 1994, 34 ; Echenique Elizondo/Sánchez Méndez 2005, 323) ; de temps en temps, on rencontre aussi l'expression *dialecto de transición*. Lapesa (1982, 29–31) considère le murcien comme *variedad de expansión*. Les raisons historiques de la naissance de cette variété sont à attribuer à la *Reconquista*, ou plus exactement à l'époque du roi Jacques I^{er} le Conquérant et le roi de Castille Alphonse X le Sage. Selon Colomina i Castanyer, des contingents de population aragonaise, castillane et tout particulièrement catalane arrivèrent sur les territoi-

res conquis de Murcie, ce qui explique les différentes influences linguistiques dans la région :

« En resumen, según su estudio [Gual Camarena 1964] los catalanes eran el elemento mayoritario – con 1.108 repobladores, el 39 % del total –, seguido por los castellanos – 504 repobladores, el 18 % – y los aragoneses – 105 repobladores, el 3 %. Los resultados varían un poco según el estudio de Rubio (1989) : un 50 % de catalanes, un 17 % de aragoneses y un 13 % de castellanos » (Colomina i Castanyer 2000, 154).

Cela explique que le murcien se caractérise par la présence d'aragonismes, de catalanismes et de valencienismes dans son lexique, d'archaïsmes issus du castillan et de vocables provenant du mozarabe et l'arabe.

3 Bibliographie

- Alvar, Manuel (1953), *El dialecto aragonés*, Madrid, Gredos.
- Alvar, Manuel (1976), *Un problema de lenguas en contacto : la frontera catalano-aragonesa*, Archivo de Filología Aragonesa 18–19, 23–37.
- Alvar, Manuel (1996), *El aragonés*, in : Manuel Alvar (ed.), *Manual de dialectología hispánica*, vol. 1 : *El español de España*, Barcelona, Ariel, 263–292.
- Arnal Purroy, María Luisa (2010), *El aragonés patrimonial y el aragonés común. Examen a la luz de la reciente ley de lenguas de Aragón*, in : Rosa María Castañer Martín/Vicente Lagüéns Gracia (edd.), *De moneda nunca usada. Estudios filológicos dedicados a José María Enguita Utrilla*, Zaragoza, Institución « Fernando el Católico »/CSIC, 71–84.
- Arnal Purroy, María Luisa/Enguita Utrilla, José María (1993), *Aragonés y castellano en el ocaso de la Edad Media*, Aragón en la Edad Media 10–11, 51–83.
- CAIB (s.a.) = Conselleria d'Educació, Cultura i Universitats del Govern de les Illes Balears (s.a.), *El aranès, lengua del Valle de Arán*, in : *El catalán, lengua de Europa*, Palma, Govern de les Illes Balears, 26–27, <http://www.caib.es/conselleries/educacio/dgpoling/user/catalaeuropa/castella/castella9.pdf> (15.03.2015).
- Carrera, Aitor (2007), *Gramatica aranesa*, Lleida, Pagès Editors.
- Carrera, Aitor (2009), *L'occità. Gramàtica i diccionari bàsics. Occità referencial i aranès*, Lleida, Pagès Editors.
- Castañer Martín, Rosa María/Lagüéns Gracia, Vicente (edd.) (2010), *De moneda nunca usada. Estudios filológicos dedicados a José María Enguita Utrilla*, Zaragoza, Institución « Fernando el Católico »/CSIC.
- Colmenero Vicente, Pedro (s.a.), *Web de Recursos de Ciencias Sociales*, cartes publiées sous licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International, CC BY-NC-SA 4.0, www.pedrocolmenero.es (08.01.2018).
- Colomina i Castanyer, Jordi (2000), *El dialecto murciano como resultado del contacto lingüístico medieval castellano-catalán*, Estudios de Sociolingüística 1(1), 153–172.
- Conte, Ànchel, et al. (1982), *El Aragonés. Identidad y problemática de una lengua*, Zaragoza, Librería General.
- Coromines, Joan (1970), *Els noms dels municipis de la Catalunya aragonesa*, in : Joan Coromines, *Estudis de toponímia catalana*, vol. 2, Barcelona, Barcino, 43–141.
- Coseriu, Eugenio (1980), « *Historische Sprache* » und « *Dialekt* », in : Joachim Göschel/Pavle Ivić/Kurt Kehr (edd.), *Dialekt und Dialektologie. Ergebnisse des Internationalen Symposions « Zur*

- Theorie des Dialekts* », Marburg/Lahn, 5.–10. September 1977, Wiesbaden, Steiner, 106–122.
- Echenique Elizondo, María Teresa/Sánchez Méndez, Juan (2005), *Las lenguas de un reino. Historia lingüística hispánica*, Madrid, Gredos.
- Enguita Utrilla, José María (1982), *Sobre fronteras lingüísticas castellano-aragonesas*, Archivo de Filología Aragonesa 30–31, 113–141.
- Enguita Utrilla, José María (2000), *Aragón : panorama lingüístico*, in : J. Jesús de Bustos et al. (edd.), *El español y sus variedades*, Málaga, Excmo. Ayuntamiento de Málaga, 95–123.
- Enguita Utrilla, José María (2004), *La castellanización de Aragón a través de un documento zaragozano de finales del siglo XV*, in : José María Enguita Utrilla (ed.), *Jornadas sobre la variación lingüística en Aragón a través de los textos*, Zaragoza, Institución « Fernando el Católico », 71–98.
- Enguita Utrilla, José María (2008), *Las hablas altoaragonesas*, El Ribagorzano (Órgano de la Liga Ribagorzana) 41, 12–15.
- Enguita Utrilla, José María/Arnal Purroy, María Luisa (1995), *La castellanización de Aragón a través de los textos de los siglos XV, XVI y XVII*, Archivo de Filología Aragonesa 51, 151–195.
- Fernández Rei, Francisco (2007), *Plurilingüismo y contacto de lenguas en la Romania europea*, in : José Enrique Gargallo Gil/María Reina Bastardas i Rufat (edd.), *Manual de lingüística románica*, Barcelona, Ariel, 477–516.
- García Mouton, Pilar (1994), *Lenguas y dialectos de España*, Madrid, Arco Libros.
- García Soriano, Justo (1920), *Estudio acerca del habla vulgar y de la literatura de la región murciana*, Murcia, Tipografía Sánchez.
- García Soriano, Justo (1927), *Influencia del catalán-valenciano en el habla dialectal del Reino de Murcia*, Cultura Valenciana 2(1), 29–37.
- García Soriano, Justo (1932), *Vocabulario del dialecto murciano (con un estudio preliminar y un apéndice de documentos regionales)*, Madrid, Bermejo.
- Gargallo Gil, José Enrique (1995), *De fronteras lingüísticas peninsulares : paralelismos, afinidades, peculiaridades*, Lletres Asturianas 57, 23–40.
- Gómez Seibane, Sara/Sinner, Carsten (2012), *Introducción*, in : Sara Gómez Seibane/Carsten Sinner (edd.), *Estudios sobre tiempo y espacio en el español norteño*, San Millán de la Cogolla, Cilengua, 9–22.
- González Ollé, Fernando (1996), *Navarro*, in : Manuel Alvar (ed.), *Manual de dialectología hispánica*, vol. 1 : *El español de España*, Barcelona, Ariel, 305–316.
- Griera i Gaja, Antoni (1914), *La frontera catalano-aragonesa. Estudi geogràfic-lingüístic*, Barcelona, Institut d'Estudis Catalans.
- Gual Camarena, Miguel (1964), *La Corona de Aragón en la repoblación murciana*, in : Comissió permanent dels Congressos d'Història de la Corona d'Aragó (ed.), *VII Congrés d'Història de la Corona d'Aragó (Barcelona 1962)*, vol. 2, Barcelona, Arxiu de la Corona d'Aragó, 303–310.
- Guinot Rodríguez, Enric (1999), *Els Fundadors del regne de València*, València, Eliseu Climent.
- Haensch, Günther (1960 ; 1954), *Las hablas de la Alta Ribagorza (Pirineo Aragonés)*, Zaragoza, Institución « Fernando el Católico ».
- Haensch, Günther (1982), *Fronteras político-administrativas y fronteras lingüísticas : el caso de la Ribagorza catalanohablante*, Archivo de Filología Aragonesa 30–31, 7–22.
- Haensch, Günther (1997), *Los Pirineos, encrucijada de lenguas y dialectos*, in : María Luisa Arnal Purroy/Javier Giralt (edd.), *Actas del I Encuentro « Villa de Benasque » sobre lenguas y culturas pirenaicas*, Zaragoza, Diputación General de Aragón, 185–209.
- Idescat (2013) = Institut d'Estadística de Catalunya (2013), *Població segons llengua inicial. Val d'Aran. Any 2013*, www.idescat.cat/territ/BasicTerr?TC=5&V0=2&V1=39&V3=3162&V4=3164&ALLINFO=TRUE&PARENT=25&CTX=B (15.03.2015).

- Kloss, Heinz (1967), « *Abstand Languages* » and « *Ausbau Languages* », *Anthropological Linguistics* 9(7), 29–41.
- Krüger, Fritz (1935), *Die Hochpyrenäen*, B : *Die Hirtenkultur*, Hamburg, Seminar für romanische Sprachen und Kultur.
- Krüger, Fritz (1936a), *Die Hochpyrenäen*, A : *Landschaften, Haus und Hof*, vol. 1, Hamburg, Friedrichsen/De Gruyter.
- Krüger, Fritz (1936b), *Die Hochpyrenäen*, D : *Hausindustrie, Tracht, Gewerbe*, Hamburg, Seminar für romanische Sprachen und Kultur.
- Krüger, Fritz (1936c), *Die Hochpyrenäen*, C : *Ländliche Arbeit*, vol. 1 : *Transport und Transportgeräte*, Hamburg, Hansischer Gildenverlag.
- Krüger, Fritz (1939a), *Die Hochpyrenäen*, A : *Landschaften, Haus und Hof*, vol. 2, Hamburg, Friedrichsen/De Gruyter.
- Krüger, Fritz (1939b), *Die Hochpyrenäen*, C : *Ländliche Arbeit*, vol. 2 : *Getreide, Heuernte, Bienenwohnung, Wein- und Ölbereitung*, Hamburg, Hansischer Gildenverlag.
- Kuhn, Alwin (1935), *Studien zum Wortschatz von Hocharagon*, *Zeitschrift für romanische Philologie* 55, 561–634.
- Kuhn, Alwin (1936a), *Der hocharagonesische Dialekt*, Paris, Champion.
- Kuhn, Alwin (1936b), *Der lateinische Wortschatz zwischen Garonne und Ebro*, *Zeitschrift für romanische Philologie* 7, 326–365.
- Kuhn, Alwin (1952), *El aragonés, idioma Pirenaico*, in : *Actas del Primer Congreso Internacional de Estudios Pirenaicos (San Sebastián 1950)*, vol. 7 : *Filología*, Zaragoza, CSIC/Instituto de Estudios Pirenaicos (separata sans pagination).
- Lapesa, Rafael (1981), *Historia de la lengua española*, Madrid, Gredos.
- Lapesa, Rafael (1982), *Unidad y variedad de la lengua española*, *Cuenta y razón* 8, 21–34.
- Lemus y Rubio, Pedro (1933), *Aportaciones para la formación del vocabulario panocho o del dialecto de la huerta de Murcia*, Murcia, Imprenta Provincial.
- López García-Molins, Ángel (2010), *El aragonés como lengua antisocéntrica*, in : Rosa María Castañer Martín/Vicente Lagüéns Gracia (edd.), *De moneda nunca usada. Estudios filológicos dedicados a José M.^a Enguita Utrilla*, Zaragoza, Institución « Fernando el Católico »/CSIC, 373–384.
- Lüdtke, Helmut (1990), *Vom Lateinischen zum Katalanischen*, *Zeitschrift für Katalanistik* 3, 21–32.
- Martín Zorraquino, María Antonia/Enguita Utrilla, José María (2000), *Las lenguas de Aragón*, Zaragoza, Caja de Ahorros de la Inmaculada de Aragón.
- Martín Zorraquino, María Antonia/Fort Cañellas, María Rosa (1996), *La frontera catalano-aragonesa*, in : Manuel Alvar (ed.), *Manual de dialectología hispánica*, vol. 1 : *El español de España*, Barcelona, Ariel, 293–304.
- Menéndez Pidal, Ramón (1908), *Sobre los límites del valenciano*, in : Antoni M.^a Alcover et al. (edd.), *Primer Congrès internacional de la llengua catalana, Barcelona, octubre de 1906*, Barcelona, Estampa d'En J. Horta, 340–344.
- Menéndez Pidal, Ramón (1916), *Nota bibliográfica a Griera i Gaja, A. (1914) : La frontera catalano-aragonesa. Estudi geogràfico-lingüístic. Barcelona : Institut d'Estudis Catalans*, *Revista de Filología Española* 3, 73–88.
- Menéndez Pidal, Ramón (1926), *Orígenes del español, estado lingüístico de la Península Ibérica hasta el siglo XI*, Madrid, Hernando.
- Menéndez Pidal, Ramón (1929), *Orígenes del español. Estado lingüístico de la Península Ibérica hasta el siglo XI*, Segunda edición, corregida y adicionada, Madrid, Hernando.
- Nagore Laín, Francho (2003), *O territorio propio de l'aragones segundes quinze mapas de l'ALEANR*, in : Francho Nagore Laín (ed.), *Estudios e rechiras arredol d'a Luenga Aragonesa e a suya literatura. Autas d'a III Trobada (17–20 d'otubre de 2001)*, Uesca/Alqueza, Instituto d'Estudios Altoaragoneses/Publicacions d'o Consello d'a Fabla Aragonesa, 339–369.

- Navarro, Antoni (1908), *El català a-n el Ribagorça*, in : Antoni M.^a Alcover et al. (edd.), *Primer Congrés internacional de la llengua catalana, Barcelona, octubre de 1906*, Barcelona, Estampa d'En J. Horta, 222–231.
- Oliva, Victor (1908), *Documents sobre'l català parlat a Sopeira (Aragó)*, in : Antoni M.^a Alcover et al. (edd.), *Primer Congrés internacional de la llengua catalana, Barcelona, octubre de 1906*, Barcelona, Estampa d'En J. Horta, 421–435.
- Penny, Ralph (2004), *Variación y cambio en español*, Madrid, Gredos.
- Postlep, Sebastian (2010), *Zwischen Huesca und Lérida. Perzeptive Profilierung eines diatopischen Kontinuums*, Frankfurt am Main, Lang.
- Postlep, Sebastian (2012), « *Este per no ye d'a mía tierra* » – *Percepción « científica » y percepción « profana » del continuum dialectal altoaragonés*, *Alazet. Revista de Filología* 24, Huesca : Instituto de Estudios Altoaragoneses (Diputación de Huesca), 77–116.
- Quintana i Font, Artur (1991), *Die Kodifizierung der neuaragonesischen Schriftsprache*, in : Wolfgang Dahmen et al. (edd.), *Zum Stand der Kodifizierung romanischer Kleinsprachen. Romanistisches Kolloquium V*, Tübingen, Narr, 199–215.
- Rafel Fontanals, Joaquim (1980), *Sobre el benasqués*, in : Jordi Bruguera/Josep Massot i Muntaner (edd.), *Actes del cinquè Col.loqui internacional de llengua i literatura catalanes*, Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 587–618.
- Ramírez Xarrià, Jerónimo (1927), *El panocho. Vocabulario popular murciano y otros apuntes de interés*, Murcia, Tipografía de Carlos García Martínez.
- Rohlf, Gerhard (1933), *Beiträge zur Kenntnis der Pyrenäenmundarten (Die Suffixbildung)*, *Revue de Linguistique Romane* 7, 120–169.
- Rohlf, Gerhard (1938), *Zum Aragonesischen*, *Zeitschrift für romanische Philologie* 58, 552–559.
- Rohlf, Gerhard (1985), *Diccionario dialectal del Pirineo Aragonés*, Zaragoza, Institución « Fernando el Católico ».
- Romanos, Fernando/Estudio de Filología Aragonesa (s.a.), *Mapa de lenguas de Aragón*, in : Academia de l'Aragonés, *El aragonés : una lengua que quiere vivir*, <http://www.academiadelaragones.org/biblio/vivir.pdf> (15.03.2015).
- Rubio García, Luis (1989), *La Corona de Aragón en la Reconquista de Murcia*, Murcia, Universidad.
- Saralegui, Carmen (1992), *Aragonesisch/Navarresisch. Aragonés/Navarro*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, VI,1 : *Okzitanisch, Katalanisch*, Tübingen, Niemeyer, 37–54.
- Saroihandy, Jean Joseph (1898), *Mission de M. Saroihandy en Espagne (« Le dialecte de Graus »)*, *Annuaire de l'École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques* (Paris), s.n., 85–95.
- Saroihandy, Jean Joseph (1908), *El català del Pirineu a la ralla d'Aragó*, in : Antoni M.^a Alcover et al. (edd.), *Primer Congrés internacional de la llengua catalana, Barcelona, octubre de 1906*, Barcelona, Estampa d'En J. Horta, 331–314.
- Saroihandy, Jean Joseph (2005–2006 ; 1901), *Dialectos aragoneses. Prólogo de Joaquín Costa*, *Archivo de Filología Aragonesa* 61–62, 363–375.
- Saura Rami, José Antonio (2001), *La transición lingüística en el Pirineo central (II)*, *Revue de Linguistique Romane* 65, 321–340.
- Saura Rami, José Antonio (2003), *La transición lingüística en el Pirineo central (III)*, *Revue de Linguistique Romane* 67, 431–443.
- Saura Rami, Jose Antonio (2004), *La transición lingüística en el Pirineo central (I)*, *Vox Románica* 63, 229–248.
- Scholz, Arno (1991), *El léxico aragonés (según el ALEANR)*, *Archivo de Filología Aragonesa* 46–47, 141–183.

- Sevilla, Alberto (1919), *Vocabulario murciano*, Murcia, Imp. Sucesores de Nogués.
- Sinner, Carsten (2001), *Zur Terminologie in der Sprachkontaktforschung : Bilinguismus und Diglossie, Interferenz und Integration sowie tertiärer Dialekt*, in : Gerda Haßler (ed.), *Sprachkontakt und Sprachvergleich*, Münster, Nodus, 125–152.
- Sinner, Carsten (2012), *Artikel 8 : Varietäten des Spanischen : Europa*, in : Joachim Born et al. (edd.), *Handbuch Spanisch. Sprache, Literatur, Geschichte in Spanien und Hispanoamerika. Für Studium, Lehre, Praxis*, Berlin, Schmidt, 62–72.
- Sinner, Carsten (2014), *Varietätenlinguistik. Eine Einführung*, Tübingen, Narr.
- Veny, Joan (1982), *Els parlars catalans. Síntesi de dialectologia*, Mallorca, Moll.
- Veny, Joan (1991), *Fronteras y áreas dialectales*, Iker 7, 197–245.
- Vidos, Benedek E. (1969), *Manual de lingüística románica*, Madrid, Aguilar.
- Wikimedia Commons (2009), *Mapa de la península ibérica en 814*, File:Península ibérica 814.svg, ©Crates/User:Kordas, carte publiée sous licence GFDL : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Pen%C3%ADnsula_ib%C3%A9rica_814.svg (08.01.2018).
- Wikipedia (s.a./2005), *Mapa dialectal del català-valencià*, File:Mapa dialectal del català-valencià.png, ©Montxo Vicente i Sempere/User:Martorell, carte publiée sous licence GFDL : http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Mapa_dialectal_del_català-valencià.png (15.03.2015).
- Wikipedia (2007), *Extensió del valencià al País Valencià*, Fitxer:Extensió del valencià al País Valencià.svg, ©Joan M. Borràs (ebrenc), carte publiée sous licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 2.5 Generic, CC BY-SA 2.5 : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Extensió%C3%B3_del_valenci%C3%A0_al_Pa%C3%ADs_Valenci%C3%A0.svg (15.05.2018).
- Wikipedia (2010), *Zona catalanoparlante aragonesa en relación con el resto de regiones de habla catalana/Localització de la franja de ponent als Països Catalans*, File:Localització franja ponent països catalans.svg, ©Mutxamel, public domain : http://es.wikipedia.org/wiki/Lengua_catalana_en_Arag%C3%B3n#mediaviewer/File:Localitzaci%C3%B3_franja_ponent_pa%C3%AFsos_catalans.svg (15.03.2015).
- Zamora Vicente, Alfonso (1967), *Dialectología española*, Madrid, Gredos.

Christina Ossenkop

9 Les frontières linguistiques dans l'ouest de la Péninsule ibérique

Abstract : L'article traite des frontières linguistiques dans l'ouest de la Péninsule ibérique, à savoir entre les domaines linguistiques gallaïco-portugais, asturo-léonais et castillan. Après une brève introduction et une présentation de l'état actuel des recherches, nous exposons les facteurs historiques qui ont conduit à la division linguistique actuelle. Ensuite, nous présentons les frontières entre les différentes langues, séparément et de manière détaillée, tout en discutant la question de savoir si les concepts de *frontière* et de *continuum linguistiques* sont contradictoires ou compatibles pour la zone en question.

Keywords : asturo-léonais, castillan, continuum linguistique, galicien, portugais

1 Introduction

La zone occidentale de la Péninsule ibérique consiste en trois domaines linguistiques qui sont issus du latin dit « vulgaire », c'est-à-dire du latin parlé dans ces régions à l'époque impériale (cf. Ossenkop/Winkelmann 2003, 659s. ; Teyssier 1980, 8ss.) : le domaine gallaïco-portugais, subdivisé en dialectes galiciens, dialectes portugais septentrionaux et dialectes portugais centraux-méridionaux ; le domaine asturo-léonais, subdivisé en dialectes asturiens, dialectes léonais et les dialectes de Trás-os-Montes (mirandais, sendinçais, guadramilais, riodonorais) ; et le domaine castillan,¹ dont les variétés principales sont les dialectes septentrionaux (par ex. le castillan proprement dit) et les dialectes méridionaux (par. ex. l'andalou, le canarien, le murcien, l'estrémègne) (cf. Berschin/Fernández-Sevilla/Felixberger 2012, 54ss. ; Cintra 1983, 139ss.).

Du point de vue dialectologique, ces domaines linguistiques font partie du continuum de dialectes primaires apparus dans le nord de la Péninsule ibérique. La distance linguistique entre les variétés voisines – ou l'*Abstand* selon Kloss (1976) – n'est donc pas très grande. Néanmoins, tout au long de la *Reconquista* (cf. § 3), le castillan et le portugais ont réussi à s'établir comme langues de la chancellerie royale et ont connu de cette façon une élaboration précoce – ou *Ausbau* selon Kloss (ibid.) – comme langues « nationales », tandis que le galicien, issu au même degré que le

¹ Nous utilisons le terme de *castillan* pour nous référer au dialecte primaire, issu du latin ; pour renvoyer à la langue standard élaborée à partir du dialecte castillan, nous employons le terme d'*espagnol*.

portugais de la langue littéraire médiévale gallaïco-portugaise, a été pratiquement réduit, jusqu'au *Rexurdimento* du XIX^e siècle, à l'usage oral, et « recouvert » par le castillan comme langue-toit. Ce n'est qu'en 1981 que le galicien a été reconnu comme langue coofficielle dans la Communauté autonome de la Galice ; l'asturo-léonais, néanmoins, n'a aucun statut officiel en Espagne, bien que les Communautés autonomes des Asturies (cf. Ley Orgánica 7/1981) et de la Castille-León (cf. Ley Orgánica 14/2007) se compromettent à protéger cette variété et à promouvoir son usage. Au Portugal, le mirandais (y compris le sendinai) est reconnu comme langue coofficielle dans la Terre de Miranda (province de Trás-os-Montes) depuis 1999 (cf. Assembleia da República 1999).

2 Les recherches : état des lieux

Les domaines linguistiques de l'ouest de la Péninsule ibérique ont assez tôt suscité l'intérêt des chercheurs. Dès la fin du XIX^e siècle sont publiées de nombreuses études sur les aires linguistiques et leurs limites respectives, ainsi que sur les variétés à l'ouest et à l'est de la frontière politique luso-espagnole. D'abord, ce sont les approches de dialectologie et de géographie linguistique qui dominent la recherche, auxquelles s'ajoutent, surtout à partir des années 1980, des travaux qui incluent des méthodes sociolinguistiques et de linguistique de contact.

2.1 Études générales

Les études sur le domaine linguistique gallaïco-portugais et sur sa délimitation d'avec les domaines asturo-léonais et castillan commencent avec José Leite de Vasconcelos qui propose, dans son *Mappa Dialectológico do Continente Português* publié en 1897 avec Aniceto dos Reis Gonçalves Vianna, une première classification des dialectes et « codialectes » portugais. Cette classification est reprise et révisée dans *l'Esquisse d'une dialectologie portugaise* (cf. Vasconcelos ²1970 ; ¹1901), dans laquelle l'auteur distingue les dialectes portugais proprement dits (dialectes continentaux, dialectes insulaires, dialectes d'outremer et le portugais des Juifs) et leurs « codialectes », parmi lesquels il regroupe le galicien (cf. §§ 4.2 et 4.3) et les variétés léonaises de Trás-os-Montes (mirandais, sendinai, riodonorais, quadramilais ; cf. Vasconcelos ²1970, 27ss. ; voir aussi § 4.3). Parmi les variétés portugaises parlées sur le territoire espagnol, Vasconcelos mentionne celles d'Hermisende, d'Alamedilla et d'Olivenza (cf. Vasconcelos ²1970, 17s. ; voir aussi §§ 4.4 et 4.5).

Plus de 60 ans après, Manuel de Paiva Boléo et Maria Helena dos Santos Silva publient une nouvelle description des variétés parlées sur le territoire portugais, qui inclut les variétés léonaises de Trás-os-Montes (cf. supra) et le dialecte parlé à Barrancos, nommé *barranquenho* (Boléo/Silva 1962 ; cf. § 4.5). Cette description, qui est

accompagnée d'une carte des aires linguistiques, s'appuie sur les données linguistiques recueillies par correspondance pour l'élaboration de l'*Atlas Lingüístico-Etnográfico de Portugal* (ALEP), un ouvrage qui n'a jamais paru (cf. Kröll 1994, 545 ; Winkelmann/Lausberg 2001, 1043). Ce destin a été partagé par d'autres projets de géographie linguistique, notamment par l'*Atlas lingüístico de España y Portugal*, dont seul le questionnaire a été publié (cf. Alvar 1974 ; Winkelmann/Lausberg 2001, 1038), et par l'*Atlas Lingüístico-Etnográfico de Portugal et da Galiza* (ALEPG), initié en 1970 par Luís Filipe Lindley Cintra et actuellement poursuivi sous la direction de João Saramago du Centre linguistique de l'Université de Lisbonne (cf. Saramago 2006 ; CLUL_site 2017a). Contrairement à ce que le titre de cet ouvrage suggère, le réseau des localités explorées pour l'ALEPG s'étend, dans sa grande majorité, sur le territoire continental portugais (176 localités). S'y ajoutent 24 localités situées sur les archipels des Açores et de Madère et 12 localités de la zone frontalière espagnole, dont seulement quatre se trouvent en Galice, les autres se répartissant entre la Castille-León (3 localités), l'Estrémadure (4 localités) et l'Andalousie (1 localité ; cf. Saramago 2006, 283, 291ss.). Ayant terminé leur enquête en 2004, les chercheurs sont actuellement en train de transcrire les enregistrements, d'assurer leur archivage numérique et de les introduire dans une base de données, de sorte que nous ne disposons pas encore de résultats concrets quant à la délimitation et la classification des variétés explorées (cf. Saramago 2006, 284). Les données relevées pour l'ALEPG, complétées par celles de l'*Atlas Lingüístico Galego* (ALGa, cf. § 2.2), ont également été exploitées par une équipe de recherche composée de différents membres du Centre linguistique de l'Université de Lisbonne et de l'*Instituto da Lingua Galega*. L'objectif de ce projet intitulé *Cartografia Lingüística da Galiza e Portugal*, dirigé par Xosé Afonso Álvarez Pérez et terminé, selon les informations que l'on trouve sur le site Internet du Centre linguistique, en 2013 (cf. CLUL_site 2017b), a été l'« [e]laboração de um atlas, acompanhado de comentários, que estude a realidade lingüística de Norte a Sul da franja ocidental da Península Ibérica através da representação num mesmo mapa dos resultados galegos e portuguesas, o que torna possível estudos contrastivos que analisem a (des-)continuidade a um e outro lado da linha de fronteira » (ibid.). À travers leurs recherches, les membres de l'équipe ont visé avant tout à actualiser les classifications du domaine gallaïco-portugais déjà existantes (cf. Álvarez Pérez 2013a ; 2014c ; 2015 ; Álvarez Pérez/Saramago 2012), notamment la classification proposée par Cintra (cf. infra).

L'*Atlas lingüístico de la Península Ibérica* (ALPI) est jusqu'à aujourd'hui le seul atlas linguistique partiellement publié qui comprend les domaines linguistiques du gallaïco-portugais, de l'asturo-léonais et du castillan (cf. ALPI).² Dans le cadre de ce projet, les données concernant le domaine gallaïco-portugais ont été recueillies par Cintra entre 1953 et 1956. C'est sur ces mêmes données, entre autres, qu'il s'est appuyé

² Actuellement, une équipe composée de membres de plusieurs universités et centres de recherche s'occupe de l'informatisation des données encore inédites de l'ALPI (cf. García Mouton et al. 2016).

pour élaborer, en 1971, une nouvelle classification des dialectes gallaïco-portugais, basée principalement sur des critères phonétiques et phonologiques (*Nova proposta de classificação dos dialectos galego-portugueses*, cf. Cintra 1983, 117–163). Cintra divise le domaine linguistique gallaïco-portugais en trois groupes dialectaux, à savoir les dialectes galiciens, les dialectes septentrionaux et les dialectes centraux-méridionaux (cf. Cintra 1983, 139ss.). Pour délimiter le domaine gallaïco-portugais de l'asturo-léonais et du castillan, il prend comme critère principal la diphtongaison ou non-diphtongaison des voyelles brèves latines *ĕ* et *ō*, qui aboutit à /*ɛ*/ et /*ɔ*/ dans le domaine gallaïco-portugais, à /*je*/ et /*we*/ en asturo-léonais et en castillan. À l'intérieur du domaine gallaïco-portugais, il différencie les dialectes portugais des dialectes galiciens par l'inexistence, dans ces derniers, des phonèmes sifflants et chuintants sonores et par une moindre fermeture et réduction des voyelles atones dans les dialectes galiciens par rapport aux dialectes portugais (cf. Cintra 1983, 143s.).

Parmi les études générales qui ont pris en compte les aires linguistiques dans l'ouest de la Péninsule ibérique, il faut encore mentionner la *Dialectología española* d'Alonso Zamora Vicente (²1967 ; ¹1960). Bien que cet auteur exclue de son ouvrage les variétés gallaïco-portugaises, il discute la délimitation du domaine asturo-léonais des domaines voisins (Zamora Vicente ²1967, 84ss., 106, 133, y compris les cartes X, XI et XIV) et expose en détail les traits linguistiques qui caractérisent l'asturo-léonais et ses différents sous-dialectes, surtout en comparaison avec le castillan (ibid., 89–210). Adolfo Elizaincín, de son côté, nous offre une vue d'ensemble sur les études qui traitent des aires linguistiques dans l'ouest de la Péninsule ibérique (cf. Elizaincín 1992, 157–228 ; Elizaincín 2006), et Jürgen Schmidt-Radefeldt présente les zones de contact linguistique au long de la frontière luso-espagnole (Schmidt-Radefeldt 1996 ; 1997). L'évolution des frontières et des aires linguistiques dans la Péninsule ibérique est exposée en détail par Metzeltin/Winkelmann (1992b) et Ossenkop/Winkelmann (2003), l'état actuel des recherches par Gargallo Gil (2011).

Le recul massif des variétés dialectales frontalières a motivé l'initiation du projet FRONTESPO (s.a.), dirigé par Álvarez Pérez et financé par le *Ministerio de Economía y Competitividad* ('Ministère de l'Économie et de la Concurrence'). L'objectif de ce projet est la documentation linguistique exhaustive des variétés dialectales le long de la frontière politique luso-espagnole et, à terme, leur révilisation, étant donné que leur existence est menacée par le processus de transformation socioculturelle et économique de la région :

« La zona fronteriza está inmersa en un proceso evolutivo que está transformando de modo acelerado su identidad cultural y lingüística. [...] Se hace urgente, por tanto, recoger información sobre el territorio fronterizo, para documentar la situación más tradicional y estudiar el proceso de cambio, así como para poner en valor su inmenso patrimonio cultural, con el fin último de contribuir a su revitalización » (FRONTESPO s.a.; cf. aussi Álvarez Pérez 2016).

2.2 Études ponctuelles

L'un des premiers chercheurs qui, dès le début du XX^e siècle, a étudié le domaine asturo-léonais, sa frontière avec les domaines gallaïco-portugais ainsi que castillan a été Ramón Menéndez Pidal. Dans ses *Orígenes del español* de 1926 (cf. Menéndez Pidal 1968), il traite de l'évolution et de la délimitation de l'aire linguistique asturo-léonaise d'un point de vue surtout historique, tandis que dans son ouvrage *El dialecto leonés* de 1906, il propose une classification dialectologique du domaine asturo-léonais et décrit les traits linguistiques qui différencient celui-ci du gallaïco-portugais et du castillan (cf. Menéndez Pidal 1962, chap. I ; pour le tracé des isoglosses principales, voir p. 29 et la carte rajoutée entre pp. 152 et 153). Jürgen Lang (1982), pour sa part, met l'accent sur les traits linguistiques que les trois domaines linguistiques en question, ou deux d'entre eux, ont en commun, pour faire ainsi ressortir le continuum dialectal qui existe dans le nord de la Péninsule ibérique.

Parmi les linguistes qui se sont penchés sur la délimitation entre les aires linguistiques asturo-léonaise, plus spécifiquement asturienne, et castillane (cf. § 4.1), il faut mentionner Francisco García González (1981–1982 ; 1982 ; 1983) et, tout récemment, un groupe de chercheurs des universités de León (José Ramón Morala Rodríguez) et d'Oviedo (María Cueto Fernández, Taresa Fernández Lorences, Xulio Viejo Fernández) qui ont abordé le sujet des frontières entre les domaines linguistiques sous différentes perspectives, tenant compte, entre autres, de la variation diatopique proprement dite, du contact linguistique entre l'asturien et l'espagnol comme langue-toit et des frontières mentales établies par les locuteurs pour constituer leur propre identité linguistique (cf. les contributions correspondantes dans Andrés Díaz 2011a).

Plus d'attention a été portée à la frontière entre les domaines asturo-léonais et gallaïco-portugais, tout d'abord par José Leite de Vasconcelos, qui a consacré plusieurs études au contact entre les dialectes galiciens, portugais et asturo-léonais dans la zone limitrophe entre la province historique portugaise de Trás-os-Montes et les régions espagnoles de Galice et de Castille-León (cf. § 4.3 ; cf., entre autres, Vasconcelos 1890–1892b/1895 ; 1900–1901 ; 1902 ; 1929). Cette même zone a été l'objet des études de Fritz Krüger (1923 ; 1925a ; 1925b), qui a exploré la variation diatopique et la culture traditionnelle populaire (suivant la méthode de l'école de Hambourg : « Wörter und Sachen » 'Les mots et les choses') dans la région de Sanabria au nord-ouest de la province espagnole de Zamora. De son point de vue, la variation diatopique dans les cinq villages d'Hermisende, La Tejera, Calabor, Santa Cruz de Abranes et Rionor de Castilla peut être qualifiée de « mélange de dialectes » (cf. Krüger 1925a). Le troisième à se pencher sur la délimitation des aires linguistiques dans la zone frontalière sus-citée a été Fred Boller. Dans son atlas linguistique (cf. Boller 1995), il analyse la variation diatopique et le tracé des isoglosses dans deux zones de contact linguistique : la première correspond en partie aux zones auparavant explorées par Vasconcelos et Krüger, elle inclut le nord de Trás-os-Montes (Portugal) ainsi que plusieurs villages des deux côtés de la frontière provinciale entre Ourense (Galice) et

Zamora (Castille-León) ; la deuxième se trouve à l'est de Trás-os-Montes, est également contiguë à Zamora et inclut les villages de Guadramil, Petisqueira et Deilão. Les dialectes parlés dans ces trois villages ont fait également l'objet d'études, entre autres, de Vasconcelos (cf. 1890–1892b/1895 ; 1900–1901), Santos (1967) et Maia (1996).

Plusieurs chercheurs ont consacré des études à l'origine des variétés léonaises – ou influencées par le léonais – dans la province de Trás-os-Montes (par ex. Carvalho 1952 ; ²1973 ; voir aussi Menéndez Pidal ²1962, 20), à leur subdivision dialectale (par. ex. Cruz/Saramago/Vitorino 1994 ; Ferreira 1994 ; 2001) et à leur délimitation par rapport au portugais et au galicien (par ex. Seco Orosa 2001). En 1994 s'est constituée une équipe de recherche au Centre linguistique de l'Université de Lisbonne, sous la direction de Manuela Barros Ferreira, qui vise à la planification du corpus du mirandais, étape nécessaire pour la coofficialisation obtenue en 1999 (cf. Maia 1996, 166, note 40). Dans une perspective sociolinguistique, le mirandais a été étudié par Aurelia Merlan, qui a consacré plusieurs articles et une monographie à la politique linguistique, au contact linguistique, au bilinguisme ainsi qu'au changement de langue dans la Terre de Miranda (à titre d'exemple et pour la bibliographie détaillée, cf. Merlan 2012).

Quant à la délimitation entre le domaine asturo-léonais et le domaine galicien proprement dit (cf. § 4.2), nous disposons, entre autres, des données présentées par l'*Atlas Lingüístico Galego* (cf. ALGa), sur lesquelles s'appuient quelques publications de Francisco Fernández Rei, qui avait fait partie de l'équipe de recherche (cf. Fernández Rei 1994a ; 1994b ; 1996 ; cf. également González González 2007, 110s., 116ss.). D'autres publications qui traitent de la délimitation – ou du continuum – des frontières linguistiques sont, par ex., celles de Xosé Lluís García Arias (1997), de Francisco Xavier Frías Conde (1998 ; 1999 ; et surtout 2001) ainsi que d'Ana Seco Orosa (2001). En ce qui concerne la zone du Bierzo, deux volumes d'un atlas linguistique, consacrés au lexique dialectal, ont été publiés sous la direction de Manuel Gutiérrez Tuñón/Alicia Fonteboa López (1996 ; 2002). Tout récemment ont paru quelques articles dans le cadre du projet de recherche ETLEN (« Estudio de la Transición Lingüística en la zona Eo-Navia, Asturias »), dirigé par Ramón de Andrés Díaz à l'université d'Oviedo et financé par le *Ministerio de Ciencia e Innovación* ('Ministère de Science et Innovation'). L'objectif principal de ce projet est l'étude de la frontière linguistique entre le gallaïco-portugais et l'asturo-léonais au moyen de la méthode dialectométrique (cf. Andrés Díaz/Álvarez-Balbuena García 2011, 219 ; voir aussi Andrés Díaz 2011b ; Dubert García 2011 ; Barcia López 2011).

Finalement, il faut encore mentionner des études sur la frontière entre le galicien et le portugais (cf. § 4.4), par ex. Mota (2001). Le sujet est également traité dans les publications de Boller (1995) et surtout d'Álvarez Pérez (2010 ; 2011 ; 2013b ; 2014b) dans le cadre du projet sur la cartographie du Portugal et de la Galice (cf. CLUL_site 2017b ; voir supra § 2.1).

En ce qui concerne la frontière entre le portugais et le castillan (cf. § 4.5), nous pouvons distinguer différentes zones le long de la frontière politique entre l'Espagne et le Portugal dont quelques-unes ont suscité assez tôt l'intérêt des chercheurs, tandis

que d'autres sont restées presque inconnues jusqu'au dernier quart du XX^e siècle. La zone la mieux étudiée est, sans aucun doute, la Sierra de Gata, plus précisément le Valle de Jálama où l'on parle traditionnellement une variété appelée *fala*. L'origine de la *fala*, qui peut être subdivisée en trois dialectes (*mañegu*, *valverdeiru*, *lagarteiru*), et sa classification parmi les variétés ibéroromanes sont largement discutées et la bibliographie sur la *fala* est abondante (cf. par ex. le résumé et la bibliographie dans Haßler 2006, 639ss., 653ss.). Les premiers à s'y intéresser ont été des dialectologues de l'école de Hambourg (cf. Krüger 1914 ; Fink 1929) ainsi que Vasconcelos (1927 ; 1933). Clarinda de Azevedo Maia consacre une monographie exhaustive aux parlars du Valle de Jálama, de la commune voisine d'Alamedilla (province de Salamanque) et du district portugais frontalier de Sabugal (cf. Maia 1977 ; pour la *fala*, cf. également Maia 2000). D'autres auteurs qui ont discuté de façon controversée l'origine, les caractéristiques et la classification de la *fala* parmi les variétés ibéroromanes sont, à titre d'exemples, Antonio Viudas Camarasa (1982), José Enrique Gargallo Gil (1999 ; 2000), Xosé Henrique Costas González (1996 ; 2001 ; 2013), José Luis Martín Galindo (1999), José Martín Durán (1999), Juan M. Carrasco González (2000), Francisco Fernández Rei (2000), Francisco Xavier Frías Conde (1998 ; 1999), Eduardo Sanches Maragoto (2011) ou Xosé Afonso Álvarez Pérez (2014a).³

Carrasco González, qui a publié une dizaine d'articles sur les variétés gallaïco-portugaises parlées en Estrémadure (cf. 1996a–b ; 1997 ; 2001 ; 2006), est le premier à avoir classifié ces variétés d'un point de vue dialectologique (cf. Carrasco González 1996b ; 1997), un courant de recherche qui est suivi par José Antonio González Salgado (2010) ainsi que par Álvarez/Saramago (2010) qui, dans le cadre de leurs projets de géographie linguistique (cf. supra § 2.1), discutent les aires lexicales du portugais en Estrémadure. Parmi les publications sur les sous-variétés particulières, il faut mentionner une étude dialectologique et ethnographique réalisée par Maria da Conceição Vilhena en 1965 sur les parlars locaux de Cedillo et Herrera de Alcántara (cf. Vilhena 2000 ; pour Herrera de Alcántara, voir aussi Vilhena 1996). S'y ajoutent les travaux de Maria de Fátima Rezende Matias sur le portugais d'Olivenza, qui combinent des approches dialectologiques et sociolinguistiques (cf. Matias 1984 ; 2001) et continuent en quelque sorte, après un intervalle de plus de 80 ans, les recherches initiées par Vasconcelos à la fin du XIX^e siècle (cf. Vasconcelos 1890–1892a). Le portugais d'Olivenza a également fait l'objet d'études de Carrasco González, qui a été aussi le premier à avoir révélé l'existence de variétés portugaises parlées dans les communes de Valencia de Alcántara et La Codosera (cf. Carrasco González 1996a ; 2001). Ces dernières, de même que le portugais de Cedillo, ont été récemment explorées par moi-même avec des travaux centrés sur les langues en contact ; j'ai mis l'accent et sur les attitudes linguisti-

3 Plusieurs contributions sont réunies dans le recueil publié à l'occasion du premier congrès sur la *fala*, célébré du 20 au 21 mai 1999 (cf. Salvador Plans/Carrasco González/García Oliva 2000), d'autres dans Carrasco González/Viudas Camarasa (1996), un recueil qui contient des articles sur la langue, la littérature et la culture le long de la frontière luso-espagnole.

ques des locuteurs et sur les phénomènes linguistiques de contact qui se révèlent dans leurs parlars (cf. Ossenkop 2006 ; 2007 ; 2010 ; 2013).

La dernière zone de contact entre des dialectes portugais et castillans qui se trouve dans la partie sud de la frontière entre l'Espagne et le Portugal est la commune portugaise de Barrancos (district de Beja), située à environ 10 km de la frontière politique. Le contact entre le dialecte portugais bas-alentejano et les dialectes andalou et estrémègne y a produit une variété « mixte » appelée *barranquenho*. Le premier à étudier cette variété a été, comme dans d'autres cas, Vasconcelos (1939 ; 1955 ; 1970). Depuis les années 1990, c'est surtout María Victoria Navas Sánchez-Élez qui s'y intéresse dans une dizaine d'articles discutant des traits linguistiques et de la délimitation du *barranquenho* par rapport aux dialectes voisins et à la langue-toit portugaise, ainsi que de la situation sociolinguistique dans la commune. Un recueil complet et actualisé de ces articles de recherche est présenté par Navas Sánchez-Élez (2011).

3 La naissance et l'évolution des frontières linguistiques sur la Péninsule ibérique

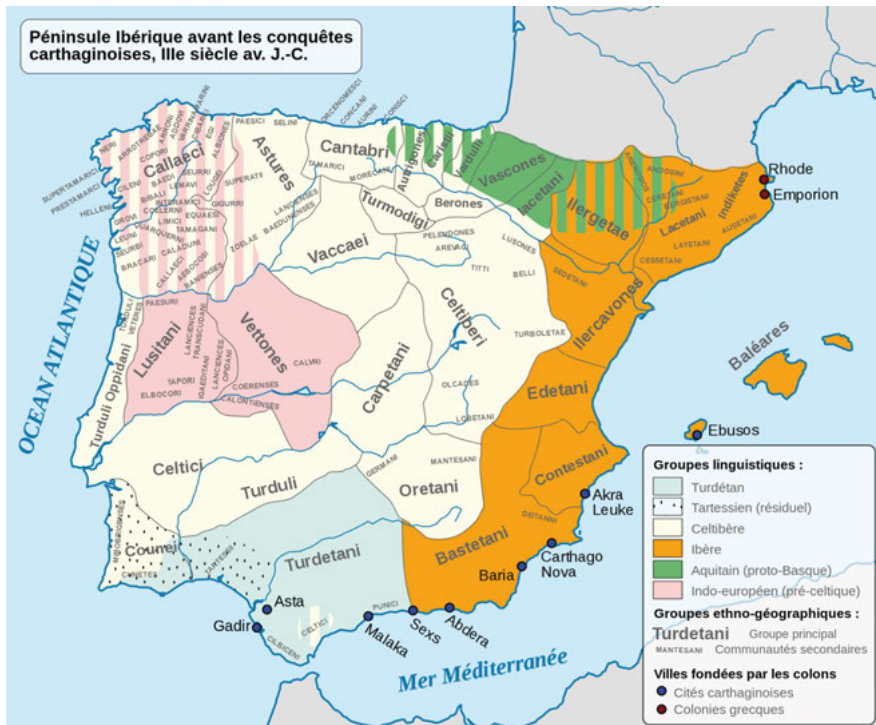


Figure 1 : Wikipedia (s.a.), *Péninsule Ibérique avant les conquêtes carthagoises, IIIe siècle av. J.-C.* (©Alcides Pinto/User:Flappiefh ; cette carte est sous licence GFDL)

La naissance et l'évolution des frontières linguistiques dans la zone occidentale de la Péninsule ibérique sont le résultat de plusieurs co-facteurs. D'un point de vue chronologique, il faut d'abord mentionner les frontières territoriales entre les peuples pré-romains qui habitaient le territoire : des peuples celtiques comme, au nord-ouest, les Gallaeci (ou Callaeci) et, entre les fleuves Douro et Tage, les Lusitaniens occupaient la zone occidentale jusqu'au fleuve Tage, des peuples non celtiques – surtout celtibériques – habitaient la Cordillère Cantabrique (les Astures et Cantabres), le centre et la zone occidentale méridionale (par ex. les Tartessiens et Turdétans, cf. figure 1 ; voir également Moreno Fernández 2005, 33ss.).

Pendant la conquête de la Péninsule ibérique par les Romains, qui a duré de la deuxième guerre punique (218–201 av. J.-C.) jusqu'à 19 av. J.-C., la zone occidentale est romanisée du sud au nord. Par conséquent, les langues préromaines sont peu à peu remplacées par le latin vulgaire⁴ et réduites à des langues substrats qui, si elles n'ont laissé que peu de traces, ont néanmoins contribué à la naissance de frontières linguistiques dans l'ouest de la Péninsule ibérique : une certaine influence peut être attribuée au substrat celtique qui se manifeste, par ex., dans la métaphonie – plus précisément la fermeture – de la voyelle tonique suivie par /i/ et /u/ finaux, un phénomène linguistique qui apparaît surtout dans les territoires habités par les Lusitaniens et les Gallaeci au nord-ouest et à l'ouest de la Péninsule ibérique et qui existe encore en portugais moderne ; en outre, dans les régions contigües aux territoires peuplés par les Cantabres et les Basques, surgissent des traits linguistiques qui seront constitutifs, dans une large mesure, de la naissance du castillan, par. ex. la palatalisation des groupes latins initiaux *PL-*, *CL-*, *FL-*, l'aspiration ou la perte du *F*-initial et la disparition de l'opposition phonologique entre /b/ et /v/ (cf. Ossenkop/Winkelmann 2003, 660 ; Lleal 1990, 41ss.).

La contribution des peuples germaniques à l'évolution des frontières linguistiques dans la Péninsule ibérique est de moindre importance, bien que quelques chercheurs leur attribuent un rôle certain dans la consolidation de l'indépendance politique et linguistique par rapport à l'Empire romain occidental, et dans la naissance de différentes variétés romanes dans les régions montagneuses du nord (cf. Teyssier 1980, 5 ; Lleal 1990, 46, 48). Ce sont, d'un côté, les Suèves, qui se sont installés, à partir de 409 ap. J.-C., dans le territoire de la future Galice et du nord du Portugal et qui ont, jusqu'à leur rattachement au royaume wisigoth en 585, exercé une

4 Le latin vulgaire, comme d'ailleurs toute autre langue, était loin d'être homogène, mais variait selon des facteurs diatopiques (dus à l'origine des soldats et des colons), diastratiques (dus à leur couche sociale, leur niveau culturel etc.) et des facteurs diaphasiques (dus à différentes situations de communication). En outre, à cause du grand espace temporel entre le début et la fin de la romanisation, le latin qui s'établit au sud de la Péninsule ibérique occidentale était plus archaïque que la variété qui s'établit au centre et au nord, romanisés à des époques plus tardives (cf. Ossenkop/Winkelmann 2003, 659s. ; Lleal 1990, 36ss.).

certaine influence sur la naissance et délimitation de l'aire linguistique gallaïco-portugaise (cf. Moreno Fernández 2005, 61ss. ; Ossenkop/Winkelmann 2003, 660) ; et, de l'autre, les Wisigoths, qui, à partir de 476, établissent leur royaume dans la Péninsule ibérique en instaurant, sur la base des divisions administratives des provinces romaines, « una especie de prefeudalismo, con relaciones de dependencia muy estrechas entre un señor y sus vasallos » (Moreno Fernández 2005, 63). De cette manière, bien que l'influence du superstrat wisigoth sur le latin de l'époque se réduise à quelques toponymes et éléments lexicaux qui restent sans conséquences sur l'évolution des frontières linguistiques, la division administrative préféodale favorise la fragmentation du latin en différentes aires linguistiques et la conservation de la langue basque (cf. Ossenkop/Winkelmann 2003, 660 ; cf. aussi Moreno Fernández 2005, 64).

Comme nous l'avons détaillé ailleurs (cf. Ossenkop/Winkelmann 2003, 659ss.), le tracé actuel des frontières linguistiques dans la Péninsule ibérique est, de prime abord, le résultat de la *Reconquista*, la reconquête par étapes du territoire occupé par les Maures et, parallèlement, l'extension progressive des royaumes chrétiens du nord vers le sud (cf. figure 2). À partir de 711, la Péninsule ibérique est presque entièrement conquise par des peuples arabes et berbères du Maghreb appelés communément *Maures*. Autour de 722, les nobles chrétiens hispaniques, qui s'étaient réfugiés dans les zones montagneuses des Asturies, lancent la première offensive contre l'invasion et engagent de cette manière la reconquête du territoire. Naissent ainsi, dans le nord, différents royaumes et comtés qui s'étendent avec la *Reconquista* vers le sud. Le royaume des Asturies, fondé autour de 722, s'agrandit encore au VIII^e siècle de la Galice et du haut bassin de l'Èbre, atteint le Douro autour de 900 et incorpore le domaine de León, qui deviendra la capitale du royaume au X^e siècle. Au VIII^e siècle naît également le comté de Castille qui, après avoir étendu son territoire de la Cordillère Cantabrique jusqu'au Douro, est érigé en royaume par Ferdinand I^{er} de León en 1035 et gouverné à partir de cette date par le roi d'Asturies-León, jusqu'à l'unification définitive des deux royaumes en 1230. Le royaume de Castille-León gagne la suprématie sur l'ouest et le centre de la Péninsule ibérique grâce à ses réussites militaires dans la *Reconquista*. Néanmoins, le comté de Portucale, donné en fief au gendre du roi léonais Alphonse VI, Henri de Bourgogne, devient un royaume indépendant à partir de 1143 sous Alphonse-Henri, le fils de ce dernier. Le Portugal lancera sa propre *Reconquista* jusqu'à la prise de Faro en 1249, mettant de cette manière fin à la domination musulmane sur le territoire portugais ; et ensuite, le Portugal et la Castille fixeront, par le traité d'Alcañices de 1297, les frontières politiques entre leurs territoires (cf. Teyssier 1980, 6ss. ; Ribeiro 1987, 54). Sur le territoire de la future Espagne, ce n'est qu'après l'union dynastique de leurs royaumes en 1479 que les Roi et Reine catholiques Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille réussissent, avec la chute de Grenade (1492), à repousser définitivement les Maures hors de la Péninsule ibérique.

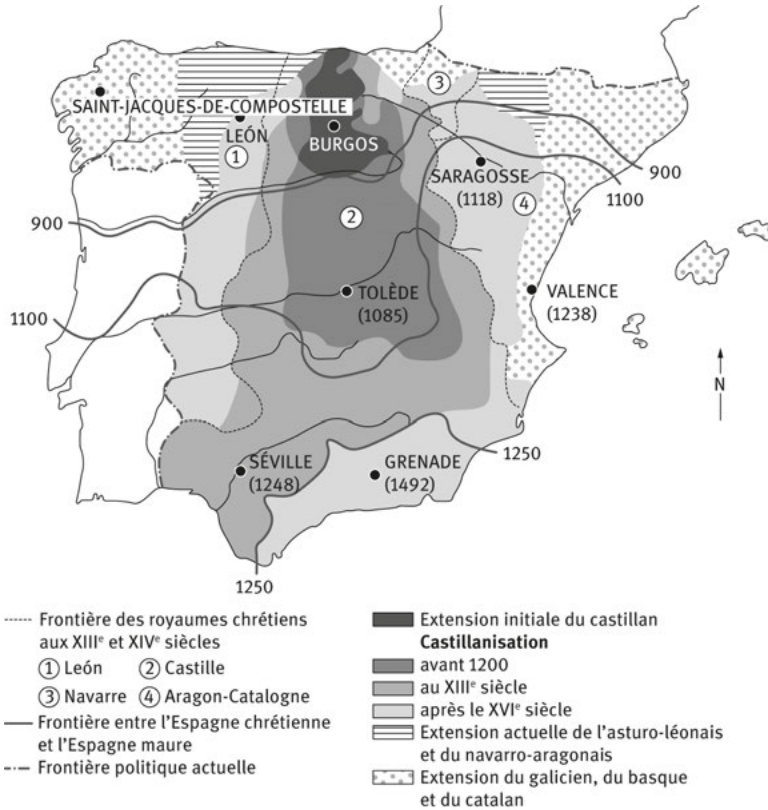


Figure 2 : L'évolution de la *Reconquista* et l'extension du castillan (version française adaptée d'après Berschin, Helmut/Fernández-Sevilla, Julio/Felixberger, Josef, 2012, *Die spanische Sprache. Verbreitung, Geschichte, Struktur*, Hildesheim/Zürich/New York, Olms, 89, carte 8)

Quelle est donc la répercussion de la *Reconquista* sur l'évolution des frontières linguistiques dans la Péninsule ibérique ? Tout d'abord, il est à supposer que la naissance de différents royaumes dans le nord a également favorisé la fragmentation en aires linguistiques (cf. supra), bien que les variétés romanes issues du latin vulgaire forment un continuum linguistique qui ne permette pas de délimitation nette entre elles (cf. Sánchez Méndez 2009, 174). En outre, pendant la *Reconquista*, les territoires reconquis sont repeuplés par des colons du nord qui se déplacent donc vers le sud de la Péninsule ibérique et répandent de cette manière leurs variétés linguistiques. Ils entrent en contact avec des chrétiens du sud qui avaient fui la domination arabe et qui parlaient des dialectes mozarabes, c'est-à-dire des variétés romanes avec une forte influence d'adstrat arabe. Ce contact linguistique aboutit, d'un côté, à un nivellement linguistique dans le sud de la Péninsule ibérique et à la naissance de dialectes méridionaux comme l'andalou ; de l'autre, à l'établissement de frontières nettes entre les variétés portugaises, castillanes et catalanes, puisque la délimitation

linguistique entre elles coïncidait avec la frontière politique entre les différents royaumes (cf. *ibid.*, 175). Finalement, à cause de la suprématie politique de la Castille, le castillan se répand au détriment des autres langues et commence à repousser, par ex., l'asturo-léonais, qui s'était étendu au XIII^e siècle jusqu'à l'Estrémadure, à son territoire d'origine en Asturies-León (pour la même évolution de la situation du navarro-aragonais, ↗ Les frontières linguistiques dans l'est de la Péninsule ibérique). Au cours de la constitution de l'État national espagnol, le castillan gagnera de plus en plus d'importance et s'étendra sur tout le territoire espagnol comme adstrat des variétés autochtones, ce qui contribuera, à différents degrés, à promouvoir la convergence entre les variétés en contact.

4 Les frontières linguistiques actuelles



Figure 3 : Les frontières linguistiques sur la Péninsule ibérique (Ossenkop/Winkelmann 2003, 666, Fig. 60.1)

L'évolution historique du tracé des frontières linguistiques sur la Péninsule ibérique a été décrite par Ossenkop/Winkelmann (2003) à partir des données de l'*Atlas lingüístico de la Península Ibérica* (cf. ALPI). La figure 3 montre le tracé des isoglosses principales qui délimitent les quatre aires linguistiques dans l'ouest de la Péninsule

ibérique, c'est-à-dire, d'est en ouest : les aires castillane, asturo-léonaise, galicienne et portugaise. Dans ce qui suit seront présentées, sous différentes perspectives, les frontières linguistiques qui s'en dégagent.

4.1 La frontière entre le castillan et l'asturo-léonais

Le premier à souligner l'existence d'une aire linguistique relativement unie nommée léonaise ou, si l'on tient compte de son extension historique et actuelle, asturo-léonaise, a été Menéndez Pidal. Dans son étude pionnière de 1906, il parle de

« la relativa unidad del leonés moderno, especialmente del occidental, desde Miranda a Luarca. Los asturianos suelen mirar su bable [= dénomination autochtone de la variété des Asturies] como cosa muy peculiar, casi exclusiva de ellos ; por el contrario un zamorano o un salmantino creerá que el habla vulgar de su tierra es castellano, a veces mal hablado, sin pensar que en ella haya restos de un dialecto de origen y desarrollo diversos del castellano, y, en fin, el lenguaje de Miranda ha sido considerado como dialecto portugués. Todo esto se explica por faltar un cuadro de conjunto del dialecto leonés » (Menéndez Pidal 1962, 13s.).

En ce qui concerne la délimitation de l'aire linguistique asturo-léonaise, Menéndez Pidal appuie ses observations essentiellement sur l'analyse de textes historiques et de documents écrits (cf. *ibid.*, 21–37). En outre, il prend en compte deux facteurs historico-politiques, à savoir, d'un côté, l'extension historique maximale du royaume de León au XIII^e siècle jusqu'à l'Estrémadure,⁵ de l'autre, le tracé médiéval de la frontière entre les royaumes de León et de Castille (cf. *ibid.*, 20s.). Néanmoins, la frontière entre les deux royaumes était loin d'être stable, et l'incorporation définitive du royaume de León dans celui de Castille à partir de 1230 (cf. *supra*, § 3) a pour effet la castillanisation progressive du territoire et le recul des variétés asturo-léonaises (cf. Sánchez Méndez 2009, 182 ; voir aussi Ferrero Campos 1998, 93ss.). À cause de la *Reconquista*, les isoglosses qui séparent l'aire asturo-léonaise de l'aire castillane se déplacent donc en direction du nord-ouest ; pourtant, selon Menéndez Pidal (1968, 491ss.), l'union des deux royaumes contribue également à l'extension de quelques traits asturo-léonais sur des régions qui n'ont jamais fait partie de son aire linguistique, mais qui relèvent de l'aire castillane, par ex. la région orientale de la province de Santander (cf. aussi Zamora Vicente 1967, 84ss. ; Ossenkop/Winkelmann 2003, 663s.).

Depuis les travaux de Menéndez Pidal, plusieurs chercheurs ont abordé le sujet de l'asturo-léonais et ont essayé d'apporter de nouvelles données pour délimiter son

5 L'appartenance historique de l'Estrémadure à l'aire linguistique léonaise est justifiée par l'existence de quelques traits linguistiques dans la toponymie, par ex. la palatalisation du *l*-initial (*Llera, Llerena*, cf. Menéndez Pidal 1962, 67), et dans le dialecte estrémègne (par ex. la conservation du groupe consonantique intervocalique *-mb-* ou l'aspiration du *f*-initial, cf. *ibid.*, 30, 64, 79s. ; cf. aussi Ossenkop/Winkelmann 2003, 664).

aire linguistique. Cueto Fernández (2011, 158ss.), par ex., analyse les observations de Menéndez Pidal sur la limite orientale de l'asturo-léonais, et elle critique que l'auteur se soit surtout appuyé sur les limites administratives du royaume de León et sur l'apparition de traits asturo-léonais dans des documents historiques et dans la toponymie. En outre, le seul trait linguistique décrit comme pertinent pour la différenciation du castillan serait la palatalisation du L- latin initial (l'auteure fait ici référence à Menéndez Pidal 1906, 138, qui correspond à Menéndez Pidal 1962, 29), et Menéndez Pidal négligerait d'autres traits phonétiques tout aussi pertinents, comme l'épenthèse de -i- dans les désinences (*murio* au lieu de *muro* 'mur'), la conservation du groupe consonantique intervocalique -mb- (*palombo* au lieu de *palomo* 'pigeon mâle'), et d'autres (cf. Cueto Fernández 2011, 159, surtout note 5). En somme, Cueto Fernández (ibid., 160s.) conclut que, dans la description de Menéndez Pidal, le critère historique prime sur la description des données linguistiques actuelles, et elle émet l'hypothèse que l'évolution du F- latin initial, avec des résultats aspirés dans les zones contigües dans l'est des Asturies et dans la Cantabrie, est un des phénomènes qui montre que les frontières linguistiques décrites par Menéndez Pidal ne correspondent plus à la réalité actuelle.

Morala Rodríguez (2011, 90) critique, lui aussi, l'identification de l'aire linguistique asturo-léonaise avec l'extension du royaume médiéval de León. Il souligne d'abord que la frontière entre les royaumes des Asturies et de Castille s'est déplacée progressivement vers l'ouest, du fleuve Pisuerga au fleuve Cea (ibid., 91). En outre, la documentation de traits linguistiques asturo-léonais dans des *scriptae* médiévales, utilisées par ex. dans les documents notariaux des zones orientales du royaume de León et, à cause de leur prestige, même au-delà de ses frontières, ne correspondrait pas nécessairement à l'usage oral des variétés linguistiques dans ce territoire (ibid., 99ss.). Selon l'auteur, au lieu des frontières administratives du royaume de León, les limites ecclésiastiques ont joué un rôle beaucoup plus important pour la délimitation orientale de l'aire linguistique asturo-léonaise puisque le diocèse historique de León, qui comprenait, jusqu'en 1954, le tiers oriental de la province actuelle de León (les bassins des fleuves Torío, Porma, Esla et Cea) ainsi que le sud-ouest de la Cantabrie, l'ouest de Palencia, le nord-ouest de Valladolid et le nord-est de Zamora (ibid., 105ss.), aurait été plus fortement castillanisé que les diocèses d'Astorga et d'Oviedo, qui occupaient l'ouest et le centre de la province actuelle.⁶ L'auteur suppose donc que l'évêché de León a eu un rôle décisif quant à la diffusion du castillan, étant donné que les documents médiévaux de l'évêché sont rédigés dans une langue écrite peu marquée par des traits asturo-léonais (ibid., 110). Par ailleurs, l'auteur attribue une certaine importance aux frontières préromaines et romaines, puisque le fleuve Esla, limite orientale du territoire des Astures et, à l'époque des Romains, du *Conventus*

⁶ Le diocèse d'Astorga comprenait historiquement Miranda do Douro et l'ouest de León, tandis que les Asturies et le centre de León appartenaient au diocèse d'Oviedo (Morala Rodríguez 2011, 105).

Asturum (ibid., 110s.), joue un rôle important quant à la délimitation orientale de l'aire linguistique asturo-léonaise : la zone entre l'Esla et les fleuves Cea et Valderaduey est considérée comme zone de transition entre l'asturo-léonais et le castillan (ibid., 114ss.).⁷ L'auteur corrobore son hypothèse avec le tracé de trois isoglosses, à savoir l'évolution des pronoms personnels atones de la 3^e personne du singulier (utilisation étymologique des *le*, *la* et *lo* à l'ouest vs. restructuration du système selon le genre – *leísmo*, *laísmo*, *loísmo* – à l'est du fleuve), le résultat de l'évolution des groupes latins PL-, CL-, FL- (/ʃ/) à l'ouest vs. /k/ à l'est du fleuve) ainsi que la préférence, à l'ouest du fleuve, pour les suffixes diminutifs *-in* et *-ino*, tandis qu'à l'est, la forme la plus utilisée est *-ico*. Quant à la conservation de certains lexèmes latins, la zone entre l'Esla et le Cea présenterait, dans quelques cas comme *IUNGERE* OU *DIARIA*, des solutions différentes et de l'asturo-léonais proprement dit et du castillan, à savoir *uñir* (ast.-l. *xuncir*, cast. *uncir*) et *yera* (ast.-l. *xera*, non présent en castillan, cf. ibid., 114s.). En fin de compte, Morala Rodríguez (ibid., 113) arrive à la conclusion que « quizá haya que plantearse la posibilidad de que algunas de esas isoglosas que hoy corren al occidente del río Esla no hayan cambiado en exceso su ubicación desde la época de los orígenes del romance y, por tanto, que haya que redefinir también los términos en los que se produjo la castellanización ».⁸

En fait, selon Morala Rodríguez, le territoire entre l'Esla et la frontière orientale du royaume de León a été castillanisé si tôt qu'il n'a gardé que des vestiges de l'asturo-léonais dans la toponymie et dans quelques champs lexicaux conservateurs (ibid., 94s.). L'auteur remet donc en question la délimitation traditionnelle des aires linguistiques asturo-léonaise et castillane, proposée par Menéndez Pidal (1962) et corroborée en partie par Zamora Vicente (1967) et par des données de l'ALPI, délimitation qui s'appuie principalement sur le tracé de quelques isoglosses phonétiques et phonologiques commençant au nord du fleuve Tormes et continuant en direction de Benavente et León jusqu'à Riaño où elles se diversifient en forme d'éventail. Les isoglosses les plus orientales ont un tracé plus ou moins parallèle au fleuve Miera (cf. aussi Menéndez Pidal 1962, 14ss., 29s., 33), par ex. celles de l'aspiration du F- latin initial (ast.-l. oriental *jornu* ['χɔrnu] vs. cast. *horno* ['ɔrno] 'four'), de la conservation du groupe consonantique intervocalique -MB- (ast.-l. *llamber*, cast. *lamer* 'lécher') ou de la diphtongaison du *o* latin bref devant yod (ast.-l. *nueche*, (*gu*)*eyu*, cast. *noche*, *ojo* 'nuit, œil' ; cf. Menéndez Pidal 1962, 39ss., 61ss., 79s. ; Zamora Vicente 1967, carte X,

⁷ Une opinion différente est défendue par Ralph Penny (1978) selon lequel l'influence des frontières préromaines sur le tracé des isoglosses serait assez faible parce que la concentration d'isoglosses dans les zones en question serait mineure en comparaison à d'autres zones (voir le résumé dans Cueto Fernández 2011, 166s.).

⁸ Morala Rodríguez (2011, 93s. et note 4) appuie son hypothèse sur des études actuelles de Borrego Nieto (1996) et González Ferrero (2009) qui mettent en évidence, contrairement à Menéndez Pidal (1962) ou Zamora Vicente (1967), un déplacement vers l'ouest, jusqu'au fleuve Órbigo, des isoglosses de la palatalisation du L- et de la conservation du F- latins initiaux.

89ss., 117ss., 149s. ; Ossenkop/Winkelmann 2003, 663s.). À l'ouest du Miera, le tracé de l'isoglosse de la palatalisation du L- latin initial (ast.-l. *llobu* vs. cast. *lobo* 'loup') est en grande partie parallèle aux cours des fleuves Saja et Pisuerga, qui formaient la frontière orientale du royaume des Asturies au VIII^e siècle (Menéndez Pidal ⁶1968, 64–67 ; Zamora Vicente ²1967, 122ss.). Encore plus à l'ouest, deux isoglosses suivent partiellement le cours du fleuve Sella, qui séparait au XI^e siècle les Asturies de la Castille, et plus au sud, poursuivent leur cours à l'ouest du fleuve Esla : il s'agit, d'une part, de l'isoglosse qui marque la conservation du F- latin initial en asturo-léonais occidental et central en comparaison de la débilitation (aspiration ou perte) de la consonne en asturo-léonais oriental et en castillan (lt. *FOLIA*, ast.-l. *fuella/fueya*, cast. *hoja* 'feuille', cf. ALPI, carte 13 : *ahogarse* < lt. *OFFOCARE* 's'étouffer, se noyer' ; Menéndez Pidal ²1962, 61–64 ; Zamora Vicente ²1967, 117ss.). D'autre part, le tracé de l'isoglosse de la palatalisation (en [j], [ʎ] ou [j]) des groupes consonantiques intervocaliques -c'L-, -ps- et de la consonne intervocalique -x- en comparaison de réalisations castillanes ([x] ou [h]) suit également en grande partie le cours du Sella et traverse une zone à l'ouest de l'Esla, bien que l'on trouve des cas isolés de palatalisation à l'est du Sella (cf. ALPI, carte 6 : *abeja* < vlt. **apic'la* 'abeille' ; carte 32 : *caja* < lt. *CAPSA* 'boîte, caisse' ; carte 75 : *eje* < lt. *AXIS* 'axe' ; Menéndez Pidal ²1962, 74s., 77–79 ; Zamora Vicente ²1967, 146ss.).

À part le manque d'appui sur des données actuelles, Morala Rodríguez (2011, 97s.) critique cette prise en considération presque exclusive de traits phonétiques et phonologiques : il s'agirait de traits plus perceptibles pour les locuteurs, et pour cette raison plus soumis à des changements, tandis que des traits morphologiques comme le traitement des pronoms personnels atones (cf. supra) seraient plus stables et pour cette raison des indicateurs plus fiables de la délimitation des aires linguistiques. Nous voyons néanmoins que, même dans des études plus récentes, ce sont les traits phonétiques et phonologiques qui dominent dans la délimitation des domaines de l'asturo-léonais et du castillan. La question de la frontière entre les deux aires linguistiques reste donc l'objet de controverses entre les dialectologues, le résultat dépendant dans une large mesure du choix des traits linguistiques pris en considération (cf. la vue d'ensemble dans Cueto Fernández 2011, surtout 186ss.).⁹

D'un point de vue sociolinguistique, le castillan – plus précisément la langue nationale espagnole issue du dialecte castillan – est devenu dès le Moyen Âge un adstrat et ensuite la langue-toit de l'asturo-léonais. Ce dernier peut être considéré comme *low variety*, utilisée traditionnellement dans les domaines informels et dans la communication orale, tandis que l'espagnol est employé comme *high variety* dans les

⁹ Cf., à titre d'exemple, García Arias (2009) qui, dans une analyse basée principalement sur les données de l'ALPI et de l'*Atlas lingüístico y etnográfico de Cantabria* (cf. ALECant), à savoir 21 traits phonétiques ou phonologiques, 10 traits morphologiques (ibid., 14–24) et quelques traits lexicaux (ibid., 27–32), place la frontière entre les domaines linguistiques asturo-léonaise et castillane beaucoup plus à l'est que, par ex., Morala Rodríguez (cf. supra).

domaines formels et dans la communication écrite ; néanmoins, surtout grâce aux efforts de l'Academia de la Llingua Asturiana fondée en 1980, la situation diglossique n'est aujourd'hui plus aussi stricte : l'asturien a réussi à s'introduire du moins partiellement dans quelques domaines auparavant réservés au castillan (par ex. l'enseignement scolaire et universitaire, le discours universitaire, les médias, et autres).¹⁰ Le contact entre les deux variétés et la proximité linguistique entre elles ont aussi donné lieu à la naissance de variétés de transition et, surtout dans les villes, de variétés hybrides, appelées populairement *amestáu*. Ces dernières sont l'objet d'étude de Taresa Fernández Lorences qui analyse une conversation d'environ 4 heures, enregistrée secrètement, entre 3 hommes et 3 femmes originaires des Asturies occidentales et centrales. Elle discute le problème de la délimitation entre l'asturo-léonais et le castillan (Fernández Lorences 2011, 192s.) et notamment l'opinion d'Andrés Diaz, selon lequel l'*amestáu* est une variété hybride de l'asturo-léonais qui se distingue du castillan avant tout par des traits linguistiques morphosyntaxiques (ibid., 196) : selon Fernández Lorences, la question est de savoir s'il y a des traits linguistiques plus pertinents que d'autres qui permettraient une classification incontestable comme variété asturo-léonaise ou castillane. Elle-même classe l'*amestáu* comme mélange de codes et constate, après avoir discuté leur délimitation, l'existence de mélanges (*code-mixing*) et d'alternances de codes (*code-switching*) dans le corpus analysé (ibid., 209s.).

En résumé, nous voyons que le choix des traits linguistiques pertinents est d'une importance primordiale tant pour la délimitation géolinguistique entre l'asturo-léonais et le castillan que pour la délimitation sociolinguistique des strats verticaux issus du contact entre les deux variétés.¹¹ Ces questions sont loin d'être résolues.

4.2 La frontière entre le galicien et l'asturo-léonais

La délimitation linguistique entre le galicien et l'asturo-léonais a été décrite par Menéndez Pidal de la manière suivante :

10 Pour plus de détails, cf. Academia de la Llingua Asturiana (2002a ; 2002b ; 2015). Pourtant, selon García Arias (2016), la situation sociolinguistique de l'asturien est loin d'être satisfaisante. L'auteur revendique, par ex., la reconnaissance d'un domaine linguistique « Ástur » qui réunirait les différentes variétés des Asturies et de Miranda do Douro et qui pourrait donner lieu à l'élaboration d'un standard linguistique commun (cf. ibid., 178s.). Actuellement, il y a une variété standard asturienne, élaborée par l'Academia de la Llingua Asturiana (cf. Academia de la Llingua Asturiana 2015), et des conventions orthographiques spécifiques pour les variétés mirandaise et sendinaise (cf. Ferreira/Raposo 1999 ; Ferreira/Marquilhas 2000 ; cf. aussi § 4.3).

11 Viejo Fernández (2011) discute les concepts de continuum ou de frontière à propos des différentes identités linguistiques observées parmi les locuteurs habitant les Asturies.

« A pesar de que la frontera del dialecto leonés con el gallego-portugués es bien precisa (a diferencia de la frontera oriental), está poco estudiada y mal conocida : es preciso ir marcando una línea que pase por entre pueblos vecinos, de los cuales los de Occidente no diptonguen la *õ* y *ẽ* latinas, diciendo *corpo, terra*, y los de Oriente las diptonguen [sic !], diciendo *cuervo, tierra* [...]. Esta línea está muy lejos de ser conocida » (Menéndez Pidal ²1962, 16s.).

Pour Menéndez Pidal, la délimitation entre le domaine gallaïco-portugais et le domaine asturo-léonais se base sur un seul critère décisif, à savoir la diptongaison des voyelles *õ* et *ẽ* latines brèves,¹² auquel s'ajoutent d'autres traits linguistiques secondaires comme la perte du *-n-* intervocalique en gallaïco-portugais et sa conservation en asturo-léonais, ou la conservation du *l-* initial ainsi que la dégémination du *-ll-* intervocalique en gallaïco-portugais à la différence de leur palatalisation en asturo-léonais (cf. *ibid.*, 17, note 6). En s'appuyant sur la toponymie, l'auteur affirme que le galicien s'étend sur une bande de terrain d'environ huit km à l'est du fleuve Navia qui, à l'époque préromaine, séparait le territoire des Gallaeci et des Astures et, à l'époque romaine, les districts juridiques des Asturies et de Lugo qui appartenaient tous les deux à la province de Gallaecia (*ibid.*, 18). Comme nous l'avons exposé en détail ailleurs (cf. Ossenkop/Winkelmann 2003, 664), la description que Menéndez Pidal fait de la limite entre les deux domaines linguistiques correspond assez exactement aux données de l'ALPI,¹³ selon lesquelles l'isoglosse de la diptongaison se situe à l'est du fleuve Navia et passe du nord au sud, en croisant la région de Bierzo entre les bassins des fleuves Cua et Sil, vers le nord-ouest de la province de Zamora où elle rejoint la frontière portugaise (cf. ALPI, carte 40 : cast. *cazuela* 'casserole, cocotte' ; carte 69 : cast. *diente* 'dent' ; cf. également Zamora Vicente ²1967, carte X ; Menéndez Pidal ²1962, 37–44). Le tracé de l'isoglosse qui sépare l'aire de la conservation du *l-* latin initial, trait caractéristique du gallaïco-portugais, de l'aire de la palatalisation, typique du domaine asturo-léonais, est différent : du nord au sud, cette isoglosse commence entre les deux fleuves Eo et Navia, à l'ouest de Coaña et de Boal, croise le Navia au nord d'Illano et est ensuite parallèle au fleuve jusqu'à Villarpedre où elle quitte le fleuve en direction de l'est pour rejoindre l'isoglosse de la diptongaison (cf. ALGa I, 1, carte 120 : gal. *lendo* 'en train de lire', avec palatalisation du *l-* à Coaña et

12 L'auteur le dit explicitement quand il parle du mirandais : « el mirandés diptonga la *ẽ* y *õ* latinas, carácter que tomaremos como fundamental en la clasificación de un dialecto como leonés y no como gallego-portugués [...] » (Menéndez Pidal ²1962, 20).

13 Frías Conde (2001, 54) souligne que la description de la frontière linguistique faite par Menéndez Pidal était tellement exacte que les études postérieures n'en ont modifié que peu de détails. Cela n'avait pourtant rien de surprenant, car, selon le résumé fait par l'auteur des travaux de Dámaso Alonso (1972), Manuel Menéndez García (1950 ; 1951 ; 1963) et Diego Catalán (1989) sur les variétés de transition parlées entre les fleuves Eo et Navia (cf. *ibid.*, 54ss.), les trois chercheurs mentionnés se sont penchés sur les mêmes traits linguistiques que Menéndez Pidal, c'est-à-dire la diptongaison des voyelles latines *ẽ*, *õ*, la conservation du *-n-* et la palatalisation du *l-*/*-ll-* (pour *-ll-*, Diego Catalán distingue entre les résultats affriqués [ts] et non affriqués [tʃ]/[tʃ] ; en outre, il ajoute comme trait délimitatif le développement des morphèmes pronominaux).

Boal ; cf. également Zamora Vicente 21967, cartes X et XIII ; Menéndez Pidal 21962, 64–67 ; Ossenkop/Winkelmann 2003, 664).¹⁴

Comme nous l'avons détaillé dans le chapitre précédent (cf. § 4.1), les résultats des recherches de Menéndez Pidal s'appuyaient sur l'étude de la toponymie et des documents écrits, et les données de l'ALPI, mis à part qu'elles sont incomplètes, datent de la première moitié du XX^e siècle (cf. § 2.1). Dans leur aperçu des travaux de recherche consacrés à la frontière linguistique entre les domaines gallaïco-portugais et asturo-léonais, Andrés Díaz/Álvarez-Balbuena García (2011, 212s.) soulignent, en outre, l'importance que les chercheurs ont donnée à l'isoglosse de la diphtongaison qui fut considérée, surtout dans la première moitié du XX^e siècle, ou comme le seul critère de délimitation ou comme le critère le plus important parmi un nombre assez réduit de traits linguistiques. Dans les projets de recherche publiés depuis les années 1990, entre autres des études basées sur les données de l'ALGa,¹⁵ le nombre de traits linguistiques pris en considération serait un peu plus élevé, variant entre 9 et 37 ; les auteurs critiquent néanmoins la pratique fréquente de la pondération des traits, faite selon eux sur la base de critères intuitifs et non objectifs, et le problème que représente le choix de paramètres adéquats pour mesurer les traits linguistiques avec exactitude (cf. *ibid.*, 213s.). Frías Conde (2001, 56ss.), par ex., ajoute aux quatre traits linguistiques analysés par Catalán (1989, cf. *supra*, note 13) sept traits morphosyntaxiques (entre autres, en partant du galicien, l'existence d'un infinitif conjugué, la non-existence d'un article neutre, les formes galiciennes du pluriel et des désinences verbales, etc.) et décrit le tracé d'une frontière linguistique qui commencerait, dans le nord, à l'est du fleuve Navia et qui, dans son cours vers le sud, laisserait les localités de Frejulfe, Freal, Villaoril, Las Murias, Villartorei, Villayón et celles à l'ouest des montagnes entre Villayón et Sisterna dans le domaine linguistique galicien (cf. *ibid.*, 58s. ; ce tracé est également mentionné par Andrés Díaz 2011b, 122). Bien que l'auteur reconnaisse l'existence d'une zone de transition entre les fleuves Eo et Navia, il défend la thèse d'une frontière nette entre le galicien et l'asturien dans les Asturies du

14 Comme l'ALPI ne dispose pas de cartes pour le *l-* initial, nous illustrons le tracé de l'isoglosse en nous référant à l'ALGa et à la bibliographie indiquée. Le tracé de l'isoglosse peut néanmoins être comparé à celui de l'isoglosse qui marque la dégémination du *-ll-* intervocalique dans le domaine gallaïco-portugais par rapport à la palatalisation du groupe consonantique en asturo-léonais et castillan (cf. ALPI, carte 29 : cast. *caballo* 'cheval').

15 L'ALGa a été un projet qui a posé les jalons du progrès de la recherche sur la délimitation précise du galicien, de l'asturo-léonais et du portugais car, en plus d'explorer en détail le paysage dialectologique de la Galice, il inclut des points d'enquête dans les provinces des Asturies, de León et de Zamora, et le réseau des points d'enquête est arrangé de telle manière qu'il soit plus dense dans la zone de transition entre le galicien et l'asturo-léonais et puisse servir de base pour des études approfondies sur la délimitation des deux langues (cf. González González 2007, 108, 110s.). Il faut néanmoins préciser que les tracés de la plupart des isoglosses phonologiques discutées dans ce chapitre passent hors des points d'enquête représentés dans l'ALGa. Ajoutons que les résultats de l'ALGa ont également contribué à élaborer les normes orthographiques et morphologiques du galicien standard (cf. *ibid.*, 118).

fait de la coïncidence de plusieurs isoglosses (cf. Frías Conde 2001, 52). García Arias (1997, 50) soutient la position contraire : selon lui, la zone entre l'Eo et le Navia forme un continuum qui ne contient pas de limites entre domaines linguistiques, mais uniquement entre traits particuliers. Il fonde son argumentation sur le grand nombre de traits linguistiques partagés par le galicien et l'asturien et sur le fait que dans les systèmes phonologiques et morphosyntaxiques des variétés parlées dans la zone de transition existent des traits typiquement galiciens (comme la non-diphthongaison des voyelles latines brèves *ĕ* et *ō*, la perte du -*n*- intervocalique ou l'emploi de l'infinitif conjugué) ainsi que des traits typiquement asturiens (par ex. la palatalisation du *l*- initial ou du *-ll-* intervocalique, la conservation du *-l-* intervocalique ou l'existence d'un article neutre ; cf. *ibid.*, 44s., 48s.). En outre, il n'y aurait pas de problèmes sérieux d'intercompréhension, ce qui corroborerait l'hypothèse du continuum linguistique gallaïco-asturien et renverrait le concept de *frontière* au domaine administratif (*ibid.*, 50).

Cette position est critiquée par Andrés Díaz/Álvarez-Balbuena García (2011, 209, surtout note 6, et explicitement 211s.) qui soutiennent que l'existence de domaines linguistiques contigus implique forcément l'existence d'une frontière entre eux, quoique cette frontière ne soit pas nécessairement nette, mais bien souvent diffuse.¹⁶ Pour eux, les concepts de *frontière linguistique* et de *continuum linguistique* ne sont donc pas incompatibles (cf. *ibid.*, 212), Andrés Díaz (2011b, 143s.) utilise même le terme de « continuums fronterizos » et souligne qu'il n'y a pas de différences qualitatives, mais uniquement quantitatives entre le continuum frontalier de l'Eo-Navia et l'intérieur de chaque domaine linguistique en question (cf. *ibid.*, 144). Par conséquent, parmi les différentes propositions sur la classification des parlers gallaïco-asturiens, les auteurs acceptent celles qui sont défendables d'un point de vue strictement dialectologique ou « glottologique »,¹⁷ à savoir la thèse de la filiation gallaïco-portugaise et la thèse de la transition ou du continuum, tandis qu'ils réfutent les thèses de la filiation asturo-léonaise et celle d'un nouveau domaine gallaïco-asturien parce que celles-ci ne correspondraient pas à la réalité linguistique, mais à

¹⁶ Cf. également Andrés Díaz (2011b, 124ss., 137ss.) qui souligne la différence entre l'isoglosse et l'aire linguistique, qui se trouvent à un premier degré d'abstraction et sont associées à un trait linguistique individuel, et le géotype ou domaine linguistique qui, à un deuxième degré d'abstraction, se réfère à une accumulation d'isoglosses et d'aires linguistiques : « los geotipos son entidades surgidas de un mayor o menor grado de concentración estadística » (*ibid.*, 138), c'est-à-dire que la question du classement d'une variété sous l'un ou l'autre géotype est d'abord une question mathématico-statistique.

¹⁷ Les auteurs utilisent le terme de *glottologique* pour faire référence exclusivement au système ou au diasystème de la langue sans tenir compte de facteurs sociologiques ou psychologiques, c'est-à-dire qu'ils renvoient les représentations mentales et les perceptions des locuteurs de la dialectologie à la sociologie du langage (cf. Andrés Díaz/Álvarez-Balbuena García 2011, 208ss. ; cf. aussi Andrés Díaz 2011b, 124).

des points de vue plutôt idéologiques (cf. Andrés Díaz/Álvarez-Balbuena García 2011, 215ss.).¹⁸

Dans leur propre projet de recherche, intitulé ETLEN (Estudio de la Transición Lingüística en la Zona Eo-Navia, Asturias ‘Étude de la transition linguistique dans la zone de l’Eo-Navia, Asturias’), les auteurs ont choisi une approche strictement « glottologique », plus précisément dialectométrique et « horiométrique » (cf. *ibid.*, 206s. ; pour plus de détails sur la méthode dialectométrique, ↗1 Théories et méthodes de recherche).¹⁹ Le projet, subventionné successivement par l’Université d’Oviedo, le gouvernement régional de la Principauté des Asturies et le Ministère des Sciences et de l’Innovation du gouvernement d’Espagne, est élaboré sur la base d’une enquête menée dans 40 lieux, eux-mêmes distribués sur le terrain de manière plus ou moins homogène (avec un seul informant pour chaque lieu d’enquête). Le questionnaire utilisé contient 532 « énoncés » (= traits linguistiques différentiels, chaque énoncé correspondant à un nombre variable de questions), dont 150 qui se réfèrent à la phonétique et phonologie, 241 à la morphosyntaxe nominale et 141 à la morphosyntaxe verbale (cf. *ibid.*, 219ss.). Les chercheurs se proposent de mesurer quantitativement la distance entre les différents traits linguistiques – qui ne sont pas pondérés – dans la zone en question pour déterminer la frontière linguistique entre les domaines gallaïco-portugais et asturo-léonais.²⁰ L’objectif est l’élaboration de deux atlas lin-

18 Les auteurs font explicitement référence à l’Academia de la Llingua Asturiana (2006, 31) qui prétend que la classification de la « fala del Navia-Eo » comme galicienne est scientifiquement arbitraire et un acte de volontarisme politique. Les locuteurs considéreraient leur variété comme langue apte à être reconnue en Espagne comme les autres langues régionales et la sentiraient comme une variété spécifique et propre de leur territoire (*ibid.*). Ces arguments, selon les auteurs, ne sont pas défendables d’un point de vue « glottologique » parce qu’ils s’appuient sur les représentations mentales et le facteur d’identité linguistique. En ce qui concerne la discussion des différentes propositions sur la classification des variétés, cf. également Andrés Díaz (2011b, 127ss.) ; par rapport à la terminologie utilisée pour faire référence aux parlers gallaïco-asturiens, cf. Barcia López (2011). Il faut néanmoins tenir compte de ce que la terminologie ne révèle pas toujours le concept sur lequel elle est fondée. Citons, à titre d’exemple, Barcia López (2011, 444), qui utilise le terme de *gallego-asturiano* bien qu’il considère la variété comme fondamentalement galicienne : « Por tanto, cuando hablo de *gallego-asturiano* hablo del dialecto gallego hablado en el extremo occidental de Asturias con algunos rasgos, pocos, propios del asturleonés ».

19 Le terme d’« horiométrie » a été créé par l’équipe de recherche et se réfère à la mesure mathématique-statistique d’une frontière linguistique (cf. Andrés Díaz/Álvarez-Balbuena García 2011, 223, note 15).

20 Dubert García (2011) fait quelques observations critiques en ce qui concerne l’objectif et la méthode du projet ETLEN et conclut : « Polo tanto, o resultado final de cómputo de similitudes e diferenzas pode depender do número e tipo de mapas que se introduzan » (‘Pour cette raison, le résultat final du calcul des similitudes et des différences peut dépendre du nombre et du type des cartes qui s’introduisent’ ; Dubert García 2011, 439). Selon cet auteur, la base de données utilisée permettra de voir des frontières entre traits linguistiques déterminés, mais non pas entre domaines, qui ne seraient que des constructions faites par les linguistes (*ibid.*, 441). Il défend donc la thèse d’un continuum linguistique dans la zone en question.

guistiques (cf. *ibid.*, 223ss.),²¹ à savoir un atlas dialectométrique et un atlas horiométrique qui aura pour but la « taxinomisation » des traits linguistiques selon leur appartenance à la zone occidentale (= gallaïco-portugaise), orientale (= asturo-léonaise) ou axiale (= propre de la zone Eo-Navia). Le projet est encore en cours, quelques cartes ont déjà été publiées dans Andrés Díaz et al. (2013, 103s., 106, 108s., 111).

En ce qui concerne les régions du sud de la zone Eo-Navia, Seco Orosa, après avoir discuté les traits pertinents de la délimitation entre les variétés gallaïco-portugaises et asturo-léonaises (Seco Orosa 2001, 74ss.),²² propose une classification des variétés basée sur sept isoglosses (*ibid.*, 78) :

1. les résultats de l'évolution des voyelles et de la diphtongue brèves Ę, AE, ō (non-diphtongaison ou diphtongaison)
2. les résultats du *-L-* initial et du *-LL-* intervocalique (non-palatalisation ou palatalisation)
3. les résultats du *-L-* intervocalique (disparition ou conservation)
4. les résultats du *-NN-* intervocalique (dégémination ou palatalisation)
5. les résultats du *-N-* intervocalique (disparition ou conservation)
6. les résultats du groupe intervocalique *-SI-* (*-/ij/-* ou *-/is/-*)
7. les résultats des formes verbales *TĚNEO*, *-AM*, *VĚNEO*, *-AM* (présents étymologiques ou analogiques)

Il en résulte une aire linguistique de transition entre les deux pôles du galicien (G) et du léonais (L) qui consiste en cinq modalités différentes (cf. figure 4), se différenciant entre elles par le nombre de traits galiciens, traits hybrides ou « de compromis »²³ et traits léonais (les isoglosses n°. 2 et 3 ainsi que n°. 4 et 5 sont prises ensemble) : d'ouest en est, l'auteure distingue le galicien de transition (GT : 4 traits galiciens, 1 trait « de compromis »), des parlers de transition proprement dits (TR : 1–2 traits galiciens, 1 trait « de compromis », 2–3 traits léonais), le parler de transition de Pombriego (2 traits « de compromis », 3 traits léonais), le léonais de transition I (LT I : 1 trait galicien, 4 traits léonais) et le léonais de transition II (LT II : 1 trait « de compromis », 4 traits léonais ; cf. *ibid.*, 83ss.).

21 Selon les informations que l'on trouve sur le site Internet du projet (cf. ETLEN s.a.), une troisième version de l'atlas linguistique sera dialectographique.

22 Par opposition à Andrés Díaz et l'équipe du projet ETLEN, l'auteure part du principe qu'il y a un nombre déterminé de traits linguistiques qui sont pertinents pour fixer le tracé de la frontière linguistique (Seco Orosa 2001, 74).

23 Par traits « de compromis », l'auteure fait référence au fait que l'évolution phonologique aboutit, dans quelques cas, à la collision de phonèmes et donc à la déphonologisation d'une opposition pertinente en latin, mais aussi en galicien et léonais : les *-L-* et *-LL-* latins intervocaliques aboutissent, en galicien de transition ainsi que dans les parlers de transition proprement dits et celui de Pombriego, à un phonème unique /l/ ; les *-N-* et *-NN-* latins intervocaliques évoluent, quant à eux, dans le léonais de transition II, vers un phonème unique /n/ (cf. Seco Orosa 2001, 86).

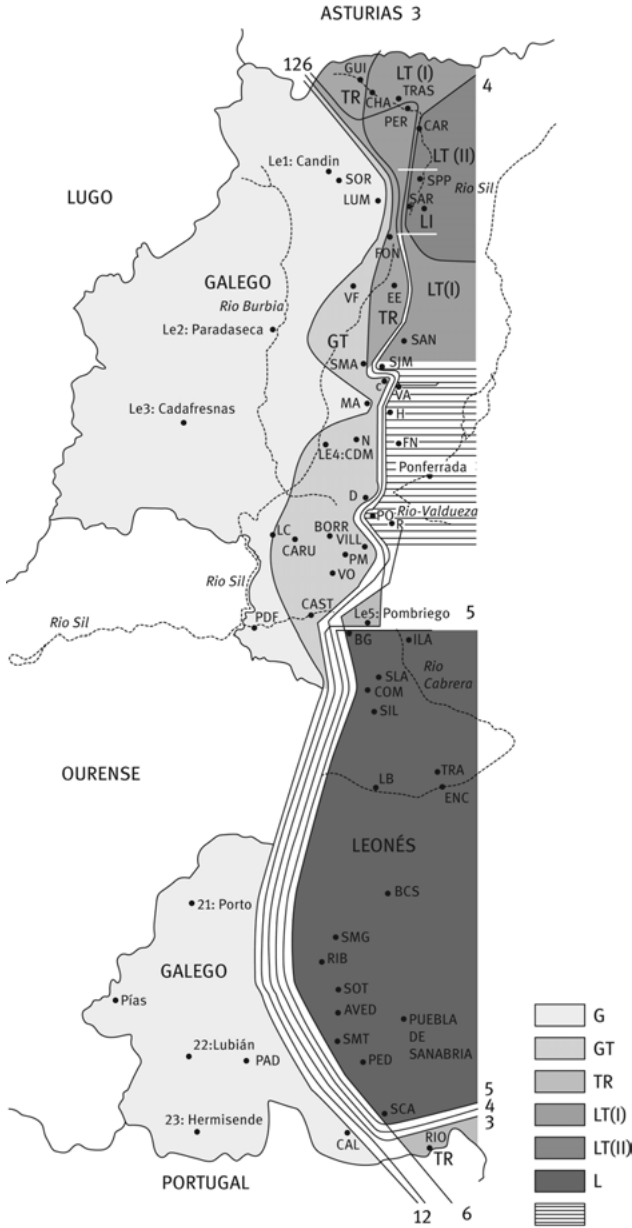


Figure 4 : Traits pertinents pour la délimitation de la frontière. Les parlers dans la zone de transition (Seco Orosa 2001, 96, carte 3)²⁴

24 Les 6 isoglosses montrent les résultats des évolutions suivantes : 1. -L- ; 2. Ě, AE, ō, -SI- ; 3. L-, -LL- ; 4. -N- ; 5. -NN- ; 6. TĒNEO (cf. Seco Orosa 2001, 94, carte 1).

L'auteure ne se limite pourtant pas à décrire cette aire de transition, mais elle propose une frontière linguistique entre le galicien et le léonais qui traverse les parlers de transition proprement dits, en laissant dans le domaine du galicien ou galicien de transition, du nord au sud, les localités de Sorbeira et Lumeras (région des Ancares), San Miguel de Arganza, Narayola, Val de Finollo, Dehesas, Magaz de Arriba, Villavieja, Carucedo et Borrenes (région de Bierzo), Ponte de Domingo Flórez et Castroquilame (région de Cabreira), Pías, Padornelo et Calabor (région de Sanabria) et en croisant les localités de Guímara, Fontoria, El Espino dans la région de Bierzo ainsi que Pombriego dans la région de Cabreira jusqu'à rejoindre la frontière du Portugal à Rionor de Castilla (ibid., 93, 99 ; cf. figure 4).²⁵

La région de Sanabria est également explorée par Fred Boller, qui observe dans son atlas linguistique régional sur la zone de contact entre le galicien, le portugais et le léonais, entre autres, que le *ẽ* latin bref se maintient dans tous les mots comme monophthongue dans la région entre Porto au nord, San Martín de Castañeda à l'est et la frontière portugaise au sud (Boller 1995, carte GPS 013 : gal. *vello*/pg. *velho*/cast. *viejo* 'vieux') ; en revanche, dans le cas du *õ* bref, la diphtongaison varierait de mot à mot, n'apparaissant dans gal. *porta* qu'à Lubián et Padornelo (cf. ibid., carte GPS 056 : gal. *porta*/pg. *porta*/cast. *puerta* 'porte'), tandis que dans gal. *forte* (cf. ibid., carte GPS 007 : gal. *forte*/pg. *forte*/cast. *fuerte* 'fort') la voyelle se diphtonguerait au nord-est d'une isoglosse qui passe de Vilavella à travers Villanueva de la Sierra, San Ciprián et Hermisende jusqu'à La Tejera. Dans son analyse du vocalisme, du consonantisme et de la morphologie verbale, Boller constate un échelonnement spatial d'isoglosses qui se distinguerait d'un faisceau compact et représenterait une phase antérieure à la possible formation d'une frontière nette (Boller 1997, 8, 17s.). Son analyse se distingue donc de celle de Seco Orosa (2001, 92) qui, comme nous l'avons déjà dit, suppose l'existence d'une frontière nette entre Rionor de Castilla et Benuza. Elle souligne néanmoins l'existence d'isoglosses primaires et secondaires, dont les premières seraient fondamentales pour fixer le tracé de la frontière linguistique, tandis que les dernières, dans le cas où elles ne coïncideraient pas avec les premières, marqueraient des fluctuations dues à la superposition du castillan,²⁶ aux interférences provoquées par le contact entre les parlers voisins et aux emprunts d'une variété à l'autre (ibid., 79s., 82, 88ss.). Les deux auteurs soulignent donc que pour délimiter les aires linguistiques du galicien et du léonais dans les provinces de León et de Zamora,

25 Dans la région de Sanabria, entre Rionor de Castilla et Benuza, le tracé des isoglosses coïncide, si bien qu'il s'agit d'une frontière nette, tandis que dans les régions des Ancares, de Cabreira et de Bierzo, les isoglosses forment la zone de transition décrite plus haut.

26 Dès le début de la *Reconquista*, la Galice fait partie du royaume de León et le galicien y est utilisé comme langue parlée et écrite, également dans les documents administratifs jusqu'à la fin du Moyen Âge (fin du XIV^e siècle). Après l'indépendance du comté de Portucale, la Galice est géographiquement isolée de l'évolution linguistique au Portugal. L'incorporation du royaume de León à celui de Castille contribue à une augmentation de l'influence castillane (cf. Sánchez Méndez 2009, 180s.).

les concepts de frontière et de continuum ne sont pas contradictoires, mais complémentaires.

4.3 La frontière entre le portugais et l'asturo-léonais

Au XIII^e siècle, les aires linguistiques portugaise et asturo-léonaise étaient limitrophes depuis la frontière septentrionale du royaume de Portugal jusqu'à la frontière méridionale de l'actuelle région espagnole de l'Estrémadure. En comparaison, la frontière linguistique actuelle se réduit à l'extrême nord-est du Portugal, séparant les variétés léonaises dans l'est et le sud de Trás-os-Montes – qui sont recouvertes par la langue standard portugaise – du domaine linguistique portugais proprement dit (cf. Ossenkop/Winkelmann 2003, 664s.). Il s'agit de deux zones qui se distinguent par leur classification dialectale : les variétés de l'est de Trás-os-Montes, parlées dans les villages de Riodonor, Guadramil, Petisqueira et Deilão et en recul net devant la langue portugaise, sont considérées par Maria José de Moura Santos (cf. Santos 1967, 424ss.) et Clarinda de Azevedo Maia (cf. 1996, 163, 167ss.) comme des variétés de transition entre le domaine gallaïco-portugais et le domaine léonais, ou comme des dialectes mixtes, ce que confirment les résultats de Boller (cf. 1995, vol. 1, 119s.). Par contre, le mirandais et le sendinai, qui sont parlés plus au sud dans la Terre de Miranda, sont classifiés comme variétés propres du léonais (cf. Santos 1967, 424ss. ; Maia 1996, 159).

Selon Menéndez Pidal, l'existence de variétés léonaises dans la Terre de Miranda est due au fait que cette région appartenait au district romain d'Asturica Augusta et, dans le haut Moyen Âge, au diocèse d'Astorga ; Herculano de Carvalho, quant à lui, voit l'origine de ces variétés dans le repeuplement du territoire par des colons léonais entre les XIII^e et XV^e siècles (cf. Menéndez Pidal ¹1962, 20 ; Carvalho ²1973, 82, 84 ; cf. également Ossenkop/Winkelmann 2003, 665).

Selon Ferreira (2001, 119ss.), le mirandais, bien qu'il appartienne historiquement au domaine linguistique asturo-léonais, doit être considéré aujourd'hui comme langue indépendante qui a développé des traits linguistiques différents des autres variétés léonaises. Cela a d'ailleurs motivé l'élaboration de conventions orthographiques mirandaises propres, au lieu d'une adhésion au standard établi par l'*Academia de la Llingua Asturiana* (cf. supra § 4.1, note 10). Par conséquent, l'auteure décrit les limites du domaine linguistique mirandais non seulement par rapport au portugais, mais aussi par rapport aux autres variétés léonaises et à l'espagnol, langue officielle de l'État voisin. Au nord et à l'est du domaine mirandais, la frontière linguistique serait une frontière nette qui coïnciderait donc avec la frontière politique entre l'Espagne et le Portugal, tandis qu'à l'ouest son tracé serait plus « indécis ». Pourtant, elle s'abstient de décrire exactement le tracé de la frontière occidentale, mais se limite à énumérer les localités qui appartiendraient aux parties occidentale et méridionale du domaine mirandais :

« A oeste deste arco, encontram-se Angueira (no concelho de Vimioso), Speciosa, Pruoba e Infainç; Zenízio, Malhadas e Peinha Branca; Bilasseco (novamente no concelho de Vimioso); San Pedro de la Silba, Palancar, Bal de Mira; Fuonte Lhadron, Palaçuolo, Augas Bibas, Dues Eigrejias, Cérceno; Prado Gaton, Fuonte Aldé, Bila Chana de Barçiosa; e finalmente, a sul, Sendin » (ibid., 118).

Par une analyse de la toponymie actuelle, l'auteure montre néanmoins que la frontière entre le mirandais et le portugais se trouvait auparavant plus à l'ouest du territoire actuel (cf. ibid., 123ss., 134, carte 2). En dernier lieu, se penchant sur les résultats des enquêtes réalisées pour l'ALPEG dans neuf localités du district de Bragança (entre autres, Riodonor, Guadramil et Sendim), quatre du district de Vila Real et une du district de Guarda, elle montre, sur la base de 16 concepts lexicaux traditionnels (plantes sylvestres et petits animaux), que les limites lexicales sont beaucoup plus irrégulières que les limites entre traits phonétiques (ibid., 130s.) et que les similarités entre les parlers diminuent de manière graduelle – en éventail – en relation avec leur distance linguistique et culturelle par rapport à la Terre de Miranda. C'étaient en effet les parlers de Riodonor et Guadramil qui partageaient le plus grand nombre – 11 au total – de dénominations avec le mirandais, tandis qu'Escalhão dans le district de Guarda et Pitões das Júnias dans le district de Vila Real n'en partageaient que deux :

« Estes resultados, para além de ilustrarem a pertença dos falares leoneses de Bragança à mesma área linguística, mostram, em domínios de comunicação restrita, um fundo cultural que não se confina ao território mirandês mas que se vai diluindo em leque através do nordeste transmontano » (ibid., 132).

En ce qui concerne les traits linguistiques qui séparent les variétés léonaises de Trás-os-Montes du domaine portugais, il faut mentionner tout d'abord la diphtongaison du *ē* latin bref qui, selon Maia (1996, 167s.), est réalisée à Riodonor, Guadramil, Petisqueira, Deilão et dans le district de Miranda avec une grande variabilité dans le timbre de la deuxième voyelle de la diphtongue ([je], [jɛ], [ja], [jø]); excepté la variété sendinaise dans laquelle le *ē* a abouti, dans la plupart des cas, à des résultats monophthongués en [i]. Boller, qui inclut les localités de Guadramil, Petisqueira et Deilão dans son atlas linguistique, constate pourtant une prédominance de formes portugaises à Petisqueira et Deilão, tandis qu'à Guadramil se maintiennent plus de formes léonaises (cf. Boller 1995, cartes LA 015 : pg. *velho*/cast. *viejo* 'vieux'; LA 019 : pg. *dez*/cast. *diez* 'dix'; LA 017 : pg. *sete*/cast. *siete* 'sept', dans ce cas-ci, avec diphtongaison à Guadramil et à Deilão). Dans le cas de l'évolution du *ō* latin bref, les résultats varient entre des réalisations monophthonguées et diphtonguées; la diphtongaison prédomine en guadramilais et riodonorais, et la monophthongaison l'emporte en mirandais et sendinais (cf. Maia 1996, 168). Boller a observé néanmoins que la réalisation concrète dépend du mot en question; il a constaté, par ex., l'utilisation généralisée du mot portugais *forte* au lieu de variantes diphtonguées (cf. Boller 1995, carte LA 009 : pg. *forte*/cast. *fuerte* 'fort').

Quant à l'évolution des consonnes et groupes consonantiques latins, Maia (1996, 166s.) souligne que le *n*- initial est conservé, comme en portugais, dans toutes les variétés en question, tandis que le *l*- initial est palatalisé en mirandais, mais pas en sendinai, quadramilais, riodonorais et les parlers de Petisqueira et Deilão. On y voit donc une forte influence du système consonantique portugais, tout comme pour les *-ll-* et *-nn-* intervocaliques qui sont palatalisés uniquement en mirandais et sendinai, mais dégeminés en *-l-* et *-n-* en quadramilais et riodonorais (cf. *ibid.*, 169). Par contre, l'influence léonaise est plus pertinente dans le cas des *-l-* et *-n-* intervocaliques qui subsistent à Quadramil et Miranda do Douro, bien que le *-n-* se perde fréquemment à Riodonor (cf. *ibid.* ; cf., à titre d'exemple, Boller 1995, carte LA 042 : pg. *irmão/cast. hermano* 'frère', avec le *-n-* intervocalique conservé à Quadramil et la diphtongue nasale portugaise à Petisqueira et Deilão ; cf. *ibid.*, cartes LA 084 : pg. *saís/cast. salís* 'vous sortez' et LA 057 : pg. *voais/cast. voláis* 'vous volez', avec le *-l-* intervocalique conservé à Quadramil, tandis qu'à Petisqueira et Deilão, on utilise les formes portugaises sans *-l-*). Finalement, le mirandais et le sendinai ont en commun avec les dialectes portugais de Trás-os-Montes six phonèmes fricatifs sifflants (trois phonèmes sourds et trois sonores), tandis qu'en quadramilais et riodonorais n'existent que des fricatives sifflantes sourdes (cf. Maia 1996, 170).

En fin de compte, l'analyse de ces traits linguistiques corrobore l'hypothèse de Maia (*ibid.*, 162 ; cf. aussi supra) voulant que les variétés de la Terre de Miranda, qui incluent 27 villages du district de Miranda et 3 du district de Vimioso (*ibid.*, 164, note 27), appartiennent au domaine linguistique léonais tout en montrant quelques similarités avec les dialectes portugais voisins (par. ex., le système des sifflantes) et une certaine influence de la langue standard portugaise. Par contre, les variétés du nord-est de Trás-os-Montes ont une vitalité beaucoup plus réduite et partagent plus de traits avec le portugais, de sorte qu'il s'agit plutôt de variétés de transition que de variétés léonaises proprement dites.

La Terre de Miranda a été également l'objet de plusieurs études sociolinguistiques. Maia (1996, 164ss.) met l'accent sur la coexistence du mirandais avec la languetite portugaise, qui aurait toujours eu plus de prestige socioculturel que la langue autochtone. Cette situation de « bilingüismo social » (*ibid.*, 165) ou diglossie, dans laquelle « el idioma autóctono es utilizado en las situaciones de interacción cotidiana informal con hablantes de la región, mientras que el portugués se usa sobre todo en situaciones marcadas por un elevado grado de institucionalización y de formalidad, [...] » (*ibid.*, 166), a initié un processus de substitution linguistique dans ce territoire, et c'est la raison pour laquelle ont été adoptées des mesures politiques destinées à protéger le mirandais : son introduction dans le système scolaire comme matière facultative à partir de l'année scolaire 1986/87 (*ibid.*), l'élaboration des conventions orthographiques mirandaises mentionnées ci-dessus (cf. *ibid.* ; Ferreira/Raposo 1999 ; Ferreira/Marquilhas 2000) et surtout la reconnaissance comme langue officielle en 1999 (Ferreira 2001, 118s.). Néanmoins, Aurelia Merlan a révélé dans ses études sur l'évolution du contact linguistique que, malgré les mesures de protection, le proces-

sus de substitution linguistique est toujours en cours. Son enquête auprès de 611 personnes interrogées sur place fait ressortir l'existence d'une frontière linguistique qui sépare les générations : dans la tranche d'âge des plus jeunes (< 18 ans), ce ne sont que 2,83 % qui ont acquis le mirandais comme langue première, tandis que dans les tranches d'âge moyennes, le pourcentage augmente à 37,14 % (18 à 25 ans) et 37,98 % (26 à 40), et dans les tranches d'âge supérieures, à 64,79 % (41 à 60 ans) et 88,18 % (61 à 83 ans ; cf. Merlan 2012, 217, 222). En plus, la situation diglossique est en train de se dissoudre puisque, exception faite de la génération la plus âgée et de la communication dans quelques domaines informels (par ex. dans la famille, les travaux domestiques et agricoles), il n'y a plus de domaines d'usage où le mirandais l'emporte sur le portugais (cf. *ibid.*, 158ss., 196ss.). Parmi les principaux facteurs ayant donné naissance à des attitudes linguistiques négatives envers le mirandais et donc contribué à ce processus de substitution linguistique, l'auteure mentionne l'industrialisation et l'urbanisation du territoire, l'émigration de la population autochtone et, en contrepartie, l'immigration de travailleurs de langue maternelle portugaise et espagnole, la scolarisation en portugais, dans laquelle la place du mirandais est assez réduite, et l'influence des médias dans lesquelles la présence du mirandais est très réduite (cf. *ibid.*, 362ss.).

4.4 La frontière entre le portugais et le galicien

« La frontera que separa el gallego del portugués es confusa » (Sánchez Méndez 2009, 175). Par cette affirmation, Sánchez Méndez fait allusion à l'unité territoriale du nord du Portugal et de la Galice qui, après la *Reconquista* et le repeuplement du territoire par des colons de différentes origines (*ibid.*), a donné naissance à la langue médiévale gallaïco-portugaise, une des *scriptae* les plus importantes sur la Péninsule ibérique jusqu'à la moitié du XIV^e siècle (cf. également Ossenkop 2014, 632s.). L'indépendance du Portugal en 1143 ne marque pas encore de rupture linguistique stricte entre les variétés galicienne et portugaise, qui évolueront dorénavant dans leurs territoires respectifs : selon Sánchez Méndez (2009, 180), au début, la langue romane utilisée des deux côtés du fleuve Minho est essentiellement la même. Pourtant, avec la fin de la *Reconquista* sur le territoire portugais en 1249, la cour et le pouvoir politique se déplacent vers le sud du pays et la variété portugaise septentrionale s'étend également vers le sud où elle évolue sous l'influence du contact avec les langues du repeuplement ainsi que les variétés mozarabes. La nouvelle variété méridionale devient peu à peu la norme prestigieuse qui, de son côté, exerce une influence sur le portugais septentrional (cf. Sánchez Méndez 2009, 181s. ; Ossenkop/Winkelmann 2003, 665 ; Lleal 1990, 211s.) ; par contre, en Galice, c'est le castillan qui s'impose comme langue de la chancellerie et langue prestigieuse de l'écrit et qui influence linguistiquement le galicien qui, lui, est réduit à l'usage oral (cf. Ossenkop/Winkelmann 2003, 665 ; cf. également Ferrero Campos 1998, 97ss.).

Par la géolinguistique et la dialectologie portugaises, le galicien a été traité traditionnellement comme un dialecte du portugais. Dans son *Esquisse d'une dialectologie portugaise*, Vasconcelos (1970, 17, 29) classe le galicien, de même que le riodonorais, guadamalais, mirandais et sendinai, comme codialecte du portugais (cf. § 2.1). Parmi les traits communs du galicien et du portugais, il mentionne la conservation des voyelles latines brèves *ē* et *ō* comme monophthongues, la chute du *-l-* intervocalique et l'évolution du groupe *cl* à */j/* (ibid., 163). Le trait distinctif le plus important est, selon lui, l'assourdissement des phonèmes sifflants et chuintants en galicien (« ces différences sont fondamentales », ibid., 164) ; en outre, il signale la non-existence de certaines diphtongues portugaises, surtout des diphtongues nasales, en galicien (par ex. lt. *MANU* > pg. *mão*, gal. *man*, *mao* ; lt. *VISIONES* > pg. *visões*, gal. *visions*, *visiões*) ainsi que des différences au niveau des pronoms personnels, de la morphologie verbale et du lexique (ibid., 164). Ces observations sont précisées un an plus tard dans l'analyse de trois variétés frontalières (Vasconcelos 1902, 133s.) : dans le dialecte portugais de Parada do Monte (district de Viana do Castelo), l'auteur constate l'existence de quelques traits linguistiques galiciens, à savoir la conservation du *-n-* latin intervocalique dans les désinences nominales plurielles, qui coexistent néanmoins avec des formes à voyelle ou diphtongue nasale sans *-n-* intervocalique (*cans* à côté de *cās* 'chiens', *pans* à côté de *pās* 'pains', *irmans* à côté de *irmās* 'frères, sœurs', *carbons* 'charbons') et, surtout dans l'usage des personnes âgées et en coexistence avec les formes standard, des désinences verbales du prétérit parfait simple qui se terminent en *-o* au lieu du *-e* pour la 3^e personne du singulier (par. ex *disso* au lieu de pg. *disse* 'il dit (passé simple)', en *-che/chi* au lieu de *-ste* pour la 2^e personne du singulier (*fochi* au lieu de pg. *foste* 'tu allas', ibid., 136). En revanche, dans la localité galicienne de Lobios (province d'Ourense), l'auteur constate l'existence de sifflantes et chuintantes sonores comme en portugais (ibid., 138). Dans la localité d'Hermisende (province de Zamora, cf. § 4.2) enfin, on parlerait une variété du portugais de Trás-os-Montes avec des influences espagnoles dans le lexique et la phonétique (ibid., 145).

En 1971, Cintra propose une approche pour classifier les dialectes gallaïco-portugais qui s'appuie uniquement sur des critères phonologiques et phonétiques. L'auteur signale la proximité linguistique des dialectes portugais septentrionaux et galiciens, qui ne se différencieraient que par deux traits distinctifs :²⁷ en galicien n'existeraient pas de phonèmes fricatifs palataux et alvéolaires – c'est-à-dire chuintants et sifflants – sonores²⁸ et les voyelles atones auraient un moindre degré de fermeture, ce

²⁷ Parmi les traits que le galicien partage avec les dialectes portugais du nord, par opposition aux dialectes du centre et du sud, il y a, par ex. la déphonologisation de l'opposition */b/ : /v/*, l'existence de sifflantes apico-alvéolaires, la prononciation du graphème <ch> comme affriquée */tʃ/* et l'existence de diphtongues descendantes (cf. Cintra 1983, 143).

²⁸ L'assourdissement des phonèmes sonores a également donné lieu, dans une partie du domaine linguistique galicien, à la naissance d'un phonème interdental */θ/* (cf. Cintra 1983, 144), probablement par influence de la langue-toit espagnole.

dernier étant un trait linguistique néanmoins peu étudié jusqu'alors (cf. Cintra 1983, 143s.). Pour décrire le tracé de la frontière entre les domaines galicien et portugais, l'auteur se base sur l'isoglosse de l'assourdissement du phonème chuintant de la manière suivante : le tracé, toujours parallèle à la frontière politique entre l'Espagne et le Portugal, suit le cours du fleuve Minho depuis l'embouchure jusqu'au nord-est de Melgaço où il s'infléchit en direction du sud jusqu'à Lindoso et Portela do Homem ; à partir de là, il passe en direction de l'est, toujours parallèle à la frontière politique, jusqu'à rejoindre la frontière linguistique entre les dialectes galiciens et léonais au nord de Trás-os-Montes (cf. *ibid.*, 149, 160). Cette description coïncide en grande partie avec les données de l'ALPI (cf. ALPI, carte 18 : cast. *asa* 'anse' ; carte 38 : cast. *causa* 'cause'), bien que pour cast. *causa* on trouve des réalisations avec [z] sonore au nord de l'embouchure du Minho (dans les localités d'O Rosal et de Tui), à Entrimo dans l'extrême sud-ouest de la province d'Ourense et dans les villages gallaïcophones de la province de Zamora (Lubián et Hermisende). Boller, qui a analysé plus profondément la zone de contact entre les variétés galiciennes, portugaises, castillanes et léonaises dans le sud-ouest de la province de Zamora, ne constate néanmoins que des sifflantes et chuintantes sourdes à Lubián et Hermisende (cf. Boller 1995, carte GPS 190 : gal. *quixeches*/pg. *quiseste*/cast. *quisiste* 'tu voulus', avec [z] au sud de la frontière politique, [ʃ] au nord, excepté Manzalvos, dans la province galicienne d'Ourense, où l'auteur a documenté la sifflante sonore [z]).²⁹ Quant aux données de l'ALGa, des cartes sur la morphologie verbale relèvent l'existence de formes galiciennes, par ex. pour le prétérit parfait simple *dicir* 'dire' (*dixen* 'je dis', *dixeches* 'tu dis', *dixo* 'il dit', *dixemos* 'nous dîmes'), avec la prononciation sonore du graphème <x> ([ʒ]) à San Roque, Terrachán et Bubaces dans le sud-ouest de la province d'Ourense (cf. ALGa I, 2, carte 237 : *Dixen*, ... 'je dis' ...). Finalement, l'existence du phonème interdental /θ/ est uniquement documentée au nord de la frontière politique, y compris Hermisende (cf. ALPI, carte 39 : cast. *cazador* 'chasseur') et, selon Boller, La Tejera (cf. Boller 1995, carte GPS 071 : gal. *quézome*/pg. *aqueço-me*/cast. *me caliente* 'je me chauffe' ; carte GPS 077 : gal. *esquézome*/pg. *esqueço-me*/cast. *me olvido* 'j'oublie').

Tandis que la majorité des dialectologues fondent la délimitation du galicien et du portugais sur des traits phonético-phonologiques, Maria Antónia Coelho da Mota (cf. Mota 2001), dans le cadre du projet « Estudo das variantes flexionais do verbo em português continental falado » ('Étude des variantes flexionnelles du verbe en portugais continental parlé'), établit une comparaison entre le portugais septentrional et le galicien en analysant « la ligature phonologique entre verbe et pronom accusatif

²⁹ Boller utilise le signe [z] pour symboliser la sifflante sonore apico-alvéolaire. En ce qui concerne le phonème chuintant, Boller (1995, carte GPS 025 : gal. *xaneiro*/pg. *Janeiro*/cast. *enero* 'janvier') documente, sans exception, des occurrences sourdes ([ʃ]) au nord et des occurrences sonores ([ʒ]) au sud de la frontière politique.

enclitique au verbe (*queremo-lo*, par exemple) et entre verbe et article défini, déterminant du nom objet direct du verbe (*quero o pão*, par exemple) » (ibid., 103). Pour ce faire, elle s'appuie sur un corpus de données du portugais septentrional, recueillies dans 10 localités proches de la frontière politique (il s'agit de Vila Praia de Âncora, Moledo, Bade, Castro Laboreiro, Brufe, São João do Campo, Pitões das Júnias, Santo André, Travanca et Sonim, points d'enquête qui ont été explorés pour plusieurs projets en géographie linguistique comme, par ex., pour l'ALEPG, cf. § 2.1), et sur les données de l'ALGa recueillies dans une zone frontalière limitée au nord par les localités de Cela, Lourido, A Graña, San Cristovo, Allariz, Soutelo et Viana do Bolo, à l'est par une ligne qui passe de Viana do Bolo à travers Soutelo et A Gudiña à A Mezquita (cf. ibid., 105, note 3). Cependant, bien que l'auteure utilise des données relevées dans des travaux de dialectologie et de géographie linguistique, son objectif ne consiste pas à établir le tracé des isoglosses qui limiteraient les différentes réalisations des ligatures phonologiques, mais à analyser les systèmes des variétés étudiées et à les comparer avec les langues standard respectives. Elle constate ainsi l'existence d'« uma gramática que coexiste com outras gramáticas, no espaço geográfico português, e que, com elas, forma un *continuum* geográfico » ('une grammaire qui coexiste avec d'autres grammaires dans l'espace géographique portugais et qui, avec elles, forme un continuum géographique' ; ibid., 106). Quant aux résultats de son analyse, l'auteure conclut que les variantes de la ligature phonologique qui caractérisent véritablement le portugais septentrional analysé, c'est-à-dire celles que cette variété ne partage ni avec les variétés méridionales ni avec le portugais standard, n'ont pas d'équivalences dans le système des dialectes galiciens, tandis que les variantes communes au portugais septentrional et au portugais standard se trouvent en partie également en galicien. Pour cette raison, elle suppose que le portugais standard est une variété de nivellement qui réunit les traits communs aux différentes variétés régionales (ibid., 113s.).

4.5 La frontière entre le portugais et le castillan

La frontière politique entre l'Espagne et le Portugal est souvent décrite comme l'une des frontières les plus stables d'Europe, n'ayant guère changé depuis sa fixation par le traité d'Alcañices en 1297 (cf. Ribeiro 1987, 14, 54 ; Ossenkop 2013, 69s.). Comme nous l'avons mentionné ci-dessus (cf. § 3), la *Reconquista* et le repeuplement des territoires reconquis par des colons du nord ont abouti, dans le sud de la Péninsule ibérique, à l'établissement d'une frontière nette entre les variétés portugaises et castillanes, si bien que du fleuve Douro jusqu'à la côte méridionale, le tracé de la frontière linguistique correspond, à quelques exceptions près, à la frontière politique entre le Portugal et l'Espagne. La coïncidence des deux frontières peut être corroborée à l'aide d'un faisceau d'isoglosses pertinentes, basées sur les données de l'ALPI (cf. figure 3 ; cf. également Ossenkop/Winkelmann 2003, 666s. ; Zamora Vicente 1967,

carte X) : il s'agit des traits de la conservation des *ō* et *ē* latins brefs en portugais et de leur diphtongaison en castillan (cf. ALPI, carte 40 : cast. *cazuela* 'casserole, cocotte' ; carte 69 : cast. *diente* 'dent') ; de la dégémiation du -LL- latin intervocalique en portugais et de sa palatalisation en castillan (cf. ALPI, carte 29 : cast. *caballo* 'cheval') ; de la conservation du F- latin initial en portugais à la différence de sa débilitation (aspiration ou perte) en castillan (lt. FOLIA, pg. *folha*, cast. *hoja* 'feuille', cf. ALPI, carte 13 : *ahogarse* < lt. OFFOCARE 's'étouffer, se noyer') ; de la palatalisation des groupes consonantiques initiaux PL-, FL-, CL- avec les résultats [ʃ] ou [tʃ] en portugais, [ʎ] ou [j] en castillan (lt. CLAMARE, pg. *chamar*, cast. *llamar*, trait non documenté dans l'ALPI) ; et finalement, de la palatalisation en [ʎ] du groupe consonantique intervocalique -c'L- en portugais, tandis qu'en castillan, ce groupe évolue postérieurement vers des réalisations vélares ou glottales ([x], [h] ou [h] ; cf. ALPI, carte 6 : cast. *abeja* < vlt. **apic'la* 'abeille').

Quant aux exceptions documentées dans l'ALPI et complétées par Zamora Vicente (1967, carte X), on peut constater par ex. la conservation des voyelles latines brèves *ō* et *ē*, la dégémiation du -LL- intervocalique, la conservation de la F- initiale ainsi que la réalisation palatalisée du groupe consonantique intervocalique -c'L- dans quelques villages des provinces espagnoles de Salamanque (La Alamedilla), Cáceres (Valverde del Fresno, Eljas, San Martín de Trevejo, Herrera de Alcántara, Cedillo) et Badajoz (Olivenza, Tálaga), auxquels il faudrait ajouter des hameaux appartenant aux communes de Valencia de Alcántara et La Codosera (cf. Ossenkop/Winkelmann 2003, 667). Ces variétés appartiennent donc au domaine linguistique portugais ou gallaïco-portugais (cf. infra), bien qu'elles puissent révéler des traits linguistiques castillans considérés comme moins pertinents, par ex. – à Valverde del Fresno, Eljas et Herrera de Alcántara – l'inexistence de voyelles ou diphtongues nasales (cf. ALPI, carte 15 : cast. *andar* 'aller') ou l'utilisation de certains lexèmes castillans (par ex. *cuchara* 'cuillère' au lieu du pg. *colher*, cf. ALPI, carte 57). L'existence de ces variétés est due à différentes origines : dans le cas de Valverde del Fresno, Eljas et San Martín de Trevejo, elle remonte au repeuplement du territoire par des colons galiciens aux XII^e et XIII^e siècles, tandis qu'Herrera de Alcántara fut probablement cédé à l'Espagne par le traité d'Alcañices, et Olivenza, originellement portugais, annexé par l'Espagne dans la « Guerre des Oranges » en 1801 (cf. Ossenkop 2013, 31, 36s. ; Vilhena 2000, 37s. ; Matias 1984, 58ss.). S'y ajoutent des flux migratoires du Portugal vers l'Espagne (par ex. dans le cas de Cedillo, Valencia de Alcántara et La Codosera, cf. Ossenkop 2013, 70ss.) et dans l'autre sens, à savoir des provinces espagnoles de Badajoz et Huelva à la localité portugaise de Barrancos (cf. ibid., 41 ; Navas Sánchez-Élez 2011, 41ss.) où les dialectes espagnols méridionaux ont servi de substrat à la formation du *barranquenho*, classifié par Navas Sánchez-Élez (2011, 180) comme « interdialeto [...] incomprendible tanto para los españoles (que piensan que oyen portugueses) como para los portuguesas, para quienes es extraño este discurso ». Si nous nous appuyons uniquement sur les isoglosses pertinentes élaborées à partir des données de l'ALPI (cf. supra), le *barranquenho* doit être classé comme variété portugaise puisqu'il conserve

les *õ* et *ẽ* latins brefs et le *F-* initial, il dégémine le groupe intervocalique *-LL-*, il palatalise les groupes consonantiques initiaux *PL-*, *FL-*, *CL-* en [ʃ] et le groupe intervocalique *-c'L-* en [ʎ] (cf. aussi Vasconcelos 1955, 18ss.). Ce qui le distingue – du point de vue phononétique et phonologique – du portugais et le rapproche des dialectes méridionaux espagnols, ce sont surtout l'aspiration ou la perte du *-s* en position implosive, la perte ou la neutralisation des consonnes liquides *-r/-l* en position implosive, la perte du *-d-* en position intervocalique et la déphonologisation de l'opposition */v/ : /b/* (cf. Navas Sánchez-Élez 2011, 77ss., 184ss.). En outre, le *barranquenho* et l'espagnol ont en commun quelques traits morphologiques et morphosyntaxiques, par ex. l'utilisation de la forme verbale impersonnelle *hai* 'il y a' (pg. standard *há*, esp. *hay*), la construction pronominale de verbes non pronominaux en portugais standard (par ex. *cair-se* au lieu de *cair* 'tomber', cf. esp. *caerse*, cf. *ibid.*, 57ss., 126ss.) ainsi que des éléments lexicaux (cf. *ibid.*, 69ss., 148ss.). Navas Sánchez-Élez, qui compare cette variété frontalière avec les dialectes portugais de l'Uruguay (↗24 La frontière linguistique hispano-portugaise entre l'Uruguay et le Brésil) et la classifie comme code linguistique particulier, résume le caractère mixte du *barranquenho* de la manière suivante :³⁰

« Las características actuales de esta variedad manifiestan restos del pasado de la lengua portuguesa y de la española [...]. Del contacto se habría pasado a un bilingüismo, después debido a la convergencia [...], a la acomodación de la lengua de los españoles a la lengua de los « recién » llegados portugueses a la zona y – pasado un tiempo para la fijación de formas –, habría surgido este nuevo código lingüístico [...] que se ha mantenido a lo largo de los siglos porque Barrancos ha permanecido aislado del resto de la comunidad portuguesa, aunque ha estado próximo física, económica, social y, tal vez, afectivamente de la comunidad española » (*ibid.*, 180).

Parmi les variétés gallaïco-portugaises de l'Estrémadure espagnole, les parlars du Valle de Jálama, connus sous le nom de *fala*, sont à ce jour les mieux étudiés. De nombreuses études sont consacrées à leur origine et à leur classification dialectale et géolinguistique. Ce sont surtout les dialectologues galiciens qui considèrent la *fala* comme une variété du galicien extérieur, par ex. Costas González (2001) qui essaie de démontrer cette hypothèse par une analyse dialectométrique de 20 traits phonologiques, morphologiques et lexicaux (cet avis est partagé par Fernández Rei 2000 ; Frías Conde 1998 ; 1999). Certains dialectologues extrémègnes défendent plutôt l'hypothèse de la filiation léonaise de la *fala* (cf. Martín Durán 1999) ou la voient comme un dialecte de transition (cf. Viudas Camarasa 1982, 71), tandis que la dialectologie portugaise la considère comme une variété d'origine portugaise (cf. Vasconcelos

30 À Barrancos, il y a des locuteurs bilingues et trilingues, c'est-à-dire que le *barranquenho* n'est pas seulement le produit du contact linguistique entre l'espagnol et le portugais, mais encore de nos jours en contact avec ces deux langues (cf. Navas Sánchez-Élez 2015, qui se consacre à l'étude des attitudes linguistiques envers les trois variétés en contact).

1927) ou gallaïco-portugaise (cf. Maia 1977). Cette thèse de l'origine gallaïco-portugaise est partagée par Gargallo Gil (2000, 60s.) et Carrasco González (1996b, 136), qui classifient la *fala* comme troisième « branche » née du « tronc » gallaïco-portugais, bien que Carrasco González modifie ultérieurement son opinion et en vient à considérer la *fala* comme variété surgie à partir de l'ancien galicien (cf. Carrasco González 2000, 151).

Outre l'origine et les caractéristiques linguistiques de la *fala*, ce sont les situations sociolinguistiques des trois parlers (*mañegu*, *lagarteiru* et *valverdeiru*) et les efforts faits pour leur conservation qui ont éveillé l'intérêt linguistique. Le long de la frontière politique luso-espagnole, les variétés frontalières souffrent de la pression des langues-toit, respectivement de l'espagnol ou du portugais standard, de manière que l'on peut observer une régression nette de ces dialectes (cf. Carrasco González 2006, 627ss.). Or, le Valle de Jálama est la seule région où les parlers locaux jouissent toujours d'une grande vitalité dans la vie quotidienne, où ils sont transmis d'une génération à l'autre et où les habitants ont créé des associations culturelles pour leur défense et standardisation – obtenant de cette manière que la *fala*, qui est parlée par environ 5.000 locuteurs, soit déclarée en 2001 « bien de intérêt cultural » par le gouvernement de l'Estrémadure. Le bilinguisme dans le Valle de Jálama peut donc être considéré comme stable (cf. *ibid.*, 630s. ; cf. aussi Ossenkop 2013, 32s.).

De toutes les variétés frontalières gallaïco-portugaises parlées sur le territoire espagnol, le dialecte d'Herrera de Alcántara est sans doute le plus menacé, à cause du nombre réduit de ses locuteurs (des environ 300 habitants en 2002, seules les personnes de plus de 70 ans parlaient encore le dialecte, et tous les locuteurs de l'*herrereño* parlaient également l'espagnol, cf. Carrasco González 2006, 627, 633). Classé par Vilhena (2000, 489s.) comme portugais archaïque avec une forte influence de l'espagnol (qui se manifeste par ex. au niveau phonétique et phonologique par des phénomènes comme le bétacisme, le yéisme et le *ceceo* – c'est-à-dire le remplacement des phonèmes /v/ par /b/, /ʎ/ par /j/ et /s/ par /θ/ –, l'assourdissement des sifflantes, l'aspiration ou l'élision de l'-s en position finale, etc.), l'*herrereño* se distingue par ses traits linguistiques de toutes les variétés portugaises voisines. Vilhena (*ibid.*) attribue cette différence à l'origine médiévale du dialecte et au fait que la frontière entre Herrera et les villages portugais voisins a été fermée à partir du XVII^e siècle, de sorte que la communication entre les villages a été interrompue et que le dialecte local n'a plus participé aux évolutions postérieures du portugais, mais a subi en revanche l'influence de l'espagnol (cf. également Ossenkop 2013, 22ss., 35s.).

La variété de Cedillo, bien que voisine à celle d'Herrera de Alcántara, est d'origine plus tardive et fait partie d'un continuum linguistique qui s'étend de Cedillo à travers Valencia de Alcántara jusqu'à La Codosera. Selon la classification dialectale de Cintra (1983, 155s.), ces variétés appartiennent au sous-dialecte de Castelo Branco et Portalegre, exception faite de quelques parlers locaux de La Codosera qui font partie, de même que le portugais d'Olivenza, du groupe dialectal haut-alentejano (cf. Carrasco González 1997, 70ss. ; 2001, 151 ; Ossenkop 2013, 24ss.). Dans les trois communes, il

n'y a plus de locuteurs lusophones monolingues ; le portugais est en recul et son usage n'obéit plus à une répartition diglossique entre une variété informelle – le portugais – et une variété formelle – l'espagnol – puisque ce dernier a empiété sur les domaines traditionnels du portugais, à savoir la communication en famille et à l'intérieur du village (cf. Ossenkop 2010, 13). En outre, les parlers locaux portugais se caractérisent par de nombreuses interférences espagnoles, surtout au niveau lexical mais aussi, à un moindre degré, aux niveaux morphosyntaxique et phonético-phonologique. Le type et le nombre d'interférences dépendent de la situation géographique du village et de l'âge du locuteur (en général, l'usage du portugais et la compétence linguistique augmentent avec l'âge des locuteurs et avec la proximité de la localité des villages portugais voisins, cf. *ibid.*, 12). À Cedillo, où l'accès au Portugal a été rendu difficile à partir de 1972 par la construction d'une centrale hydroélectrique, et où des attitudes négatives envers le portugais ont dominé jusqu'à la fin du XX^e siècle, le portugais a beaucoup reculé, tandis qu'à La Codosera, plus proche de la frontière et où les habitants manifestaient des attitudes plutôt positives envers le portugais, le dialecte est resté plus vivant (cf. *ibid.* ; Ossenkop 2013, 59ss., 566ss.). Il faut néanmoins constater que la transmission intergénérationnelle du portugais a largement cessé dans les trois communes en question, de sorte que le pourcentage de population bilingue diminuera très probablement les prochaines années en faveur d'une population hispanophone monolingue. Un changement de langue est donc prévisible, et l'enseignement du portugais standard dans les établissements scolaires peut difficilement contribuer à maintenir la vitalité du portugais local (cf. Ossenkop 2013, 589ss.).

La situation linguistique est similaire à Olivenza, où Matias (1984, 94ss.) a constaté déjà dans les années 1970 une forte baisse de prestige du parler local, raison pour laquelle la transmission intergénérationnelle du portugais a été remplacée par celle de l'espagnol. Trente ans plus tard, l'auteure considère le dialecte alentejano d'Olivenza comme sérieusement menacé puisque son usage se réduit à la génération de plus de 60 ans et à la communication familiale, caractérisée par de nombreuses interférences espagnoles et de fréquentes alternances entre le portugais et l'espagnol dans un même discours (cf. Matias 2001, 165). Pour Carrasco González (2006, 628ss.), la baisse du prestige du portugais et le changement de langue qui est en cours dans la zone frontalière extrémègne – excepté le Valle de Jálama (cf. *supra*) – sont dus en premier lieu à des facteurs économiques et sociaux, à savoir la scolarisation obligatoire en espagnol, le contact avec la langue administrative, l'amélioration des infrastructures communicatives (voies de communication et médias) et surtout l'industrialisation des grands centres urbains en Espagne et en Europe. Cette dernière a déclenché une émigration massive de la population des localités frontalières, traditionnellement agricoles, vers des régions où une bonne maîtrise de l'espagnol était tenue pour indispensable, facteur décisif qui a marqué le début du changement de langue dans la zone frontalière extrémègne (cf. *ibid.*, 631ss.).

5 Conclusion

L'aperçu que nous avons donné des études dialectologiques, géolinguistiques et sociolinguistiques consacrées aux frontières linguistiques de l'ouest de la Péninsule ibérique a révélé que la situation linguistique frontalière y est en plein changement. Dans les régions situées au sud du fleuve Douro notamment, les variétés dialectales traditionnelles sont en train de disparaître à cause des transformations socioculturelles et économiques de la vie quotidienne. Ce phénomène se traduit par l'avancée des langues standard qui influent sur les variétés dialectales ou les remplacent peu à peu. Dans ce contexte, un projet comme FRONTESPO (cf. § 2.1), visant à documenter l'état actuel des parlars frontaliers, livre un témoignage précieux sur toute une partie du patrimoine linguistique et culturel de l'ouest de la Péninsule ibérique. Dans le meilleur des cas, cette entreprise pourra contribuer à freiner le processus de substitution linguistique et à revitaliser ces parlars.

6 Bibliographie

- Academia de la Llingua Asturiana (2002a), *Informe sobre la llingua asturiana*, Uviéu, Academia de la Llingua Asturiana, http://www.academiadelalingua.com/pdf/Informe_sobre_la_llingua_asturiana.pdf (01.09.2017).
- Academia de la Llingua Asturiana (2002b), *Informe sobre la represión y non reconocencia de los derechos llingüísticos n'Asturies*, Uviéu, Academia de la Llingua Asturiana, http://www.academiadelalingua.com/pdf/informe_represion.pdf (01.09.2017).
- Academia de la Llingua Asturiana (2006), *Informe sobre la « fala » o gallego-asturianu. Una perspectiva hestórica, social y llingüística*, Uviéu, Academia de la Llingua Asturiana, http://www.academiadelalingua.com/pdf/Informe_sobre_la_fala_o_gallego_asturianu.pdf (01.09.2017).
- Academia de la Llingua Asturiana (2015), <http://www.academiadelalingua.com> (26.06.2017).
- ALECan = Alvar, Manuel (1995), *Atlas lingüístico y etnográfico de Cantabria*, 2 vol., Madrid, Arco/Libros.
- ALGa = García, Constantino, et al. (1990–2005), *Atlas lingüístico galego (ALGa)*, 5 vol., A Coruña, Fundación Pedro Barrié de la Maza.
- Alonso, Dámaso (1972), vol. 1 : *Del Occidente Peninsular*, in : id., *Obras Completas*, vol. 1, Madrid, Gredos, 291–533.
- ALPI = CSIC (ed.) (1962), *Atlas lingüístico de la Península Ibérica*, vol. I,1 : *Fonética*, Madrid, CSIC.
- Alvar, Manuel (1974), *Atlas lingüístico de España y Portugal. Cuestionario*, Madrid, Departamento de Geografía Lingüística.
- Álvarez, Xosé-Afonso/Saramago, João (2010), *Áreas lexicais em zona de fronteira : um olhar de síntese para a/da raia luso-espanhola na zona da Extremadura*, in : María Jesús Fernández García/Silvia Amador Moreno (edd.), *AL LÍMITE. I Congreso de la SEEPLU (Facultad de Filosofía y Letras, Cáceres, 5 y 6 de noviembre de 2009)*, Cáceres, Avuelapluma, 15–39.
- Álvarez Pérez, Xosé Afonso (2010), *E os da banda d'alá son máis estranxeiros ca os de Madrí ? Estudo contrastivo de designacións galegas e portuguesas no campo semántico da gandaría*, Verba. Anuario galego de Filoloxía 37, 57–88.
- Álvarez Pérez, Xosé Afonso (2011), *Sprachliches und sprachwissenschaftliches Material zur Untersuchung an der Grenze zwischen Galicien und Portugal*, in : Annette Endruschat/Vera Ferreira

- (edd.), *Sprachdokumentation und Korpuslinguistik – Forschungsstand und Anwendung. Akten des 8. Deutschen Lusitanistentags*, München, Meidenbauer, 189–220.
- Álvarez Pérez, Xosé Afonso (2013a), *Cartografía lingüística de Galicia e Portugal: presentación dun proxecto e estudo de dous casos*, in : Emili Casanova Herrero/Cesáreo Calvo Rigual (edd.), *Actas del XXVI Congreso Internacional de Lingüística y de Filología Románicas (Valencia 2010)*, vol. 6, Berlin, De Gruyter, 29–39.
- Álvarez Pérez, Xosé Afonso (2013b), *A fronteira entre galego e portugués. A perspectiva portuguesa*, in : Eva Gugenberger/Henrique Monteagudo/Gabriel Rei-Doval (edd.), *Contacto de linguas, hibridade, cambio: contextos, procesos e consecuencias*, Santiago de Compostela, Consello da Cultura Galega/Instituto da Lingua Galega, 97–136.
- Álvarez Pérez, Xosé Afonso (2014a), *Correspondencias léxicas entre a fala de Cáceres e o portugués*, *Estudos de lingüística galega* 6, 5–27 ; <http://dx.doi.org/10.15304/elg.6.1840> (18.08.2015).
- Álvarez Pérez, Xosé Afonso (2014b), *(Des-)continuidade de léxico dialectal na fronteira galego-portuguesa*, in : Xulio Sousa/Marta Negro Romero/Rosario Álvarez (edd.), *Lingua e identidade na fronteira galego-portuguesa*, Santiago de Compostela, Consello da Cultura Galega, 171–200.
- Álvarez Pérez, Xosé Afonso (2014c), *European Portuguese dialectal features: a comparison with Cintra's proposal*, *Journal of Portuguese Linguistics* 13(1), 29–62.
- Álvarez Pérez, Xosé Afonso (2015), *Isoglossas portuguesas nos materiais do « Atlas Lingüístico de la Península Ibérica ». Análise crítica da « Nova Proposta » de Lindley Cintra*, *Zeitschrift für romanische Philologie* 131(1), 185–223 ; DOI : 10.1515/zrp-2015-0008 (17.08.2015).
- Álvarez Pérez, Xosé Afonso (2016), *Presentación del proyecto Frontera hispano-portuguesa: documentación lingüística y bibliográfica (FRONTESPO)*, in : M^a Jesús González/Juan M. Carrasco (edd.), *Actas IV Congreso da SEEPLU. Cartografías do portugués: literatura, lingua, cultura e didáctica nos espazos lusófonos*, Cáceres, Sociedad Extremeña de Estudios Portugueses y de la Lusofonía, 59–73.
- Álvarez Pérez, Xosé Afonso/Saramago, João (2012), *Áreas lexicais galegas e portuguesas: um novo olhar para a proposta de Cintra*, *Estudis Romànics* 34, 55–97 ; <http://www.raco.cat/index.php/Estudis/article/view/255594/342523> (17.08.2015).
- Andrés Díaz, Ramón de (ed.) (2011a), *Lengua, ciencia y fronteras*, Uviéu, Trabe.
- Andrés Díaz, Ramón de (2011b), *Fronteras lingüísticas y geotipos, con atención a la zona Eo-Navia (Asturias)*, in : Ramón de Andrés Díaz (ed.), *Lengua, ciencia y fronteras*, Uviéu, Trabe, 121–151.
- Andrés Díaz, Ramón de/Álvarez-Balbuena García, Fernando (2011), *Projecte ETLEN de mesurament de la frontera entre els dominis asturleonès i galaicoportuguès*, in : Germà Colón Domènech/Lluís Gimeno Betí (edd.), *Noves tendències en la dialectologia contemporània*, Castelló de la Plana, Universitat Jaume I, 205–232.
- Andrés Díaz, Ramón de, et al. (2013), *About the Concept of « Geodifferential Feature » between Linguistic Varieties in Contact*, in : Ernestina Carrilho/Catarina Magro/Xosé Álvarez (edd.), *Current Approaches to Limits and Areas in Dialectology*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, 85–122.
- Assembleia da República (1999), *Lei n.º 7/99 de 29 de Janeiro. Reconhecimento oficial de direitos lingüísticos da comunidade mirandesa*, *Diário da República – I Série-A-N.º 24 – 29-1-1999*, 574, [https://dre.pt/application/file/182897\(07.11.2017\)](https://dre.pt/application/file/182897(07.11.2017)).
- Barcia López, Ramiro Javier (2011), *La frontera lingüística entre el gallego y el asturiano*, in : Ramón de Andrés Díaz (ed.), *Lengua, ciencia y fronteras*, Uviéu, Trabe, 443–457.
- Berschlin, Helmut/Fernández-Sevilla, Julio/Felixberger, Josef (*2012), *Die spanische Sprache. Verbreitung, Geschichte, Struktur*, Hildesheim/Zürich/New York, Olms.
- Boléo, Manuel de Paiva/Silva, Maria Helena Santos (1962), *O « Mapa dos dialectos e falares de Portugal continental »*, Lisboa, Centro de Estudos Filológicos.

- Boller, Fred (1995), *Die Isoglossenstaffelung in der galicisch-portugiesisch-spanischen Kontaktzone und im Lombada-Aliste-Grenzgebiet*, 2 vol., Kiel, Westensee.
- Boller, Fred (1997), *Contacto lingüístico entre el gallego-portugués y el asturianoleonés en la provincia de Zamora. ¿ Frontera nítida o zona de transición ?*, *Lletres Asturianas* 65, 7–31.
- Borrego Nieto, Julio (1996), *Leonés*, in : Manuel Alvar (ed.), *Manual de dialectología española*, vol. 1 : *El español de España*, Barcelona, Ariel, 139–158.
- Carrasco González, Juan M. (1996a), *A língua portuguesa na Extremadura espanhola : o caso de Valência de Alcántara*, in : Inês Duarte/Isabel Leiria (edd.), *Congresso Internacional sobre o Português*. *Actas*, vol. 3, Lisboa, Associação Portuguesa de Linguística/Edições Colibri, 57–73.
- Carrasco González, Juan M. (1996b), *Hablas y dialectos portugueses o galaico-portugueses en Extremadura (Parte I : Grupos dialectales. Clasificación de las hablas de Jálama)*, *Anuario de Estudios Filológicos* 19, 135–148.
- Carrasco González, Juan M. (1997), *Hablas y dialectos portugueses o galaico-portugueses en Extremadura (Parte II y última : Otras hablas fronterizas. Conclusiones)*, *Anuario de Estudios Filológicos* 20, 61–79.
- Carrasco González, Juan M. (2000), *Las hablas de Jálama entre los dialectos fronterizos extremeños*, in : Antonio Salvador Plans/Juan Carrasco González/María Dolores García Oliva (edd.), *Actas del I Congreso sobre « A Fala » (20 y 21 de mayo de 1999, Eljas – San Martín de Trevejo – Valverde del Fresno)*, Mérida, Gabinete de Iniciativas Transfronterizas/Editora regional de Extremadura, 143–156.
- Carrasco González, Juan M. (2001), *La frontera lingüística hispano-portuguesa en la provincia de Badajoz*, *Revista de Filología Románica* 18, 139–158.
- Carrasco González, Juan M. (2006), *Evolución de las hablas fronterizas luso-extremeñas desde mediados del siglo XX : Uso y pervivencia del dialecto*, *Revista de Estudios Extremeños* 62(2), 623–635.
- Carrasco González, Juan M./Viudas Camarasa, Antonio (edd.) (1996), *Actas del Congreso Internacional Luso-Español de Lengua y Cultura en la Frontera (Cáceres, 1 al 3 de diciembre de 1994)*, 2 vol., Cáceres, Universidad de Extremadura.
- Carvalho, José G. Herculano de (1952), *Porqué se falam dialectos leoneses em terras de Miranda ?*, *Revista portuguesa de filologia* 5, 265–280, 508.
- Carvalho, José G. Herculano de (1973), *Porqué se fala dialecto leonês em Terra de Miranda ?*, in : José G. Herculano de Carvalho, *Estudos linguísticos*, vol. 1, Coimbra, Atlântida, 71–92.
- Catalán, Diego (1989), *Las lenguas circunvecinas al castellano*, Madrid, Paraninfo.
- Cintra, Luís F. Lindley (1983), *Estudos de dialectologia portuguesa*, Lisboa, Sá da Costa.
- CLUL_site (2017a) = Centro de Linguística da Universidade de Lisboa (2017a), *Atlas Linguístico-Etnográfico de Portugal e da Galiza (ALEPG)*, <http://www.clul.ulisboa.pt/pt/23-investigacao/681-alepg-atlas-linguistico-etnografico-de-portugal-e-da-galiza> (03.10.2017).
- CLUL_site (2017b) = Centro de Linguística da Universidade de Lisboa (2017b), *Cartografia Linguística da Galiza e Portugal*, <http://www.clul.ulisboa.pt/pt/23-investigacao/665-cartografia-linguistica-da-galiza-e-portugal> (03.10.2017).
- Costas González, Xosé Henrique (1996), *O galego de Extremadura : As falas do Val do Río Ellas*, in : Juan M. Carrasco González/Antonio Viudas Camarasa (edd.), *Actas del Congreso Internacional Luso-Español de Lengua y Cultura en la Frontera (Cáceres, 1 al 3 de diciembre de 1994)*, vol. I, Cáceres, Universidad de Extremadura, 357–376.
- Costas González, Xosé Henrique (2001), *Fronteiras lingüísticas no Val do Río Ellas (Cáceres)*, *Revista de Filología Románica* 18, 35–50.
- Costas González, Xosé Henrique (2013), *O valego. As falas de orixe galega do Val do Ellas (Cáceres – Extremadura)*, Vigo, Xerais.

- Cruz, Luísa Segura da/Saramago, João/Vitorino, Gabriela (1994), *Os dialectos leoneses em território português : coesão e diversidade*, in : Associação Portuguesa de Linguística (ed.) (1994), *Varição linguística no espaço, no tempo e na sociedade. Actas do encontro regional da Associação Portuguesa de Linguística (Miranda do Douro, Setembro de 1993)*, Lisboa, Associação Portuguesa de Linguística/Ed. Colibri, 281–293.
- Cueto Fernández, María (2011), *Una aproximación crítica a la delimitación nororiental del asturleonés*, in : Ramón de Andrés Díaz (ed.), *Lengua, ciencia y fronteras*, Uviéu, Trabe, 153–190.
- Dubert García, Francisco (2011), *Sobre linguas e fronteiras no noroeste da Península*, in : Ramón de Andrés Díaz (ed.), *Lengua, ciencia y fronteras*, Uviéu, Trabe, 427–441.
- Elizaincín, Adolfo (1992), *Dialectos en contacto. Español y portugués en España y América*, Montevideo, Arca.
- Elizaincín, Adolfo (2006), *Los estudios sobre la frontera España/Portugal. Enfoque histórico*, Revista de Estudios Extremeños 62(2), 607–621.
- ETLEN (s.a.), *Estudio de la Transición Lingüística en la Zona Eo-Navia, Asturias*, https://www.unioviado.es/etlen/introduccion_es.html (26.06.2017).
- Fernández Lorences, Taresa (2011), *Alternancia y mestura de código asturiano/español. Problemas nel determin de les fronteras llingüísticas*, in : Ramón de Andrés Díaz (ed.), *Lengua, ciencia y fronteras*, Uviéu, Trabe, 191–211.
- Fernández Rei, Francisco (1994a), *Galegisch : Areallinguistik (Áreas lingüísticas)*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, VI,2, Tübingen, Niemeyer, 98–110.
- Fernández Rei, Francisco (1994b), *Linguas fronteirizas : o galego da franxa occidental de Asturias e de Castela-León*, in : Associação Portuguesa de Linguística (ed.) (1994), *Varição linguística no espaço, no tempo e na sociedade. Actas do encontro regional da Associação Portuguesa de Linguística (Miranda do Douro, Setembro de 1993)*, Lisboa, Associação Portuguesa de Linguística/Ed. Colibri, 227–246.
- Fernández Rei, Francisco (1996), *O galego de Asturias, León e Zamora. Situación sociolingüística*, in : Juan M. Carrasco González/Antonio Viudas Camarasa (edd.), *Actas del Congreso Internacional Luso-Español de Lengua y Cultura en la Frontera (Cáceres, 1 al 3 de diciembre de 1994)*, vol. I, Cáceres, Universidad de Extremadura, 277–308.
- Fernández Rei, Francisco (2000), *As falas de Xálima e a súa relación coa lingua galega. Notas sobre o « descubrimento » do « galego » de Cáceres*, in : Antonio Salvador Plans/Juan Carrasco González/María Dolores García Oliva (edd.), *Actas del I Congreso sobre « A Fala » (20 y 21 de mayo de 1999, Eljas – San Martín de Trevejo – Valverde del Fresno)*, Mérida, Gabinete de Iniciativas Transfronterizas/Editora regional de Extremadura, 109–140.
- Ferreira, Manuela Barros (1994), *A limitrofia do sendinês*, in : Associação Portuguesa de Linguística (ed.), *Varição linguística no espaço, no tempo e na sociedade. Actas do encontro regional da Associação Portuguesa de Linguística (Miranda do Douro, Setembro de 1993)*, Lisboa, Associação Portuguesa de Linguística/Ed. Colibri, 35–42.
- Ferreira, Manuela Barros (2001), *A situação actual da língua mirandesa e o problema da delimitação histórica dos dialectos asturo-leoneses em Portugal*, Revista de Filología Románica 18, 117–136.
- Ferreira, Manuela Barros/Marquilhas, Rita (edd.) (2000), *Adendas à Convenção*, Lisboa, Centro de Linguística da Universidade de Lisboa, <http://miradadodouro.jfreguesia.com/v2/images/stories/PDF/primeira%20adenda%20convencao.pdf> (29.05.2017).
- Ferreira, Manuela Barros/Raposo, Domingos (1999) (edd.), *Convenção ortográfica da língua mirandesa*, Miranda do Douro/Lisboa, Câmara Municipal de Miranda do Douro/Centro de Linguística da Universidade de Lisboa, <http://miradadodouro.jfreguesia.com/v2/images/stories/PDF/convencaomirandes.pdf> (29.05.2017).

- Ferrero Campos, Francisco (1998), *Spanisch und Romanisch*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, VII, Tübingen, Niemeyer, 92–109.
- Fink, Oskar (1929), *Studien über die Mundarten der Sierra de Gata*, Hamburg, Friedrichsen.
- Frías Conde, Francisco Xavier (1998), *O galego exterior ás fronteiras administrativas*, Gijón, VIP.
- Frías Conde, (Francisco) Xavier (1999), *Aproximación ao galego exterior*, Vieiros 99, <http://vello.vieiros.com/galegoexterior/frias0.html> (20.02.2013).
- Frías Conde, (Francisco) Xavier (2001), *Os límites entre galego e asturleonés en Asturias*, Revista de Filología Románica 18, 51–71.
- FRONTESPO (s.a.), *Frontera hispano-portuguesa (FRONTESPO). Español*, Web financiada por el Ministerio de Economía y Competitividad en el marco del proyecto Frontera hispano-portuguesa : documentación lingüística y bibliográfica, <http://www.frontespo.org/es> (04.11.2017).
- García Arias, Xosé Lluís (1997), *El continuum llingüístico ente'l gallegu y l'asturianu*, Lletres Asturianas 62, 43–50.
- García Arias, Xosé Lluís (2009), *Llectura dialeutal de Cantabria*, Lletres Asturianas 102, 7–33.
- García Arias, Xosé Lluís (2016), *Falemos del Dominiu Llingüísticu Ástur/Speaking about the «Ástur» Linguistic Domain*, Lletres Asturianas 115, 175–182.
- García González, Francisco (1981–1982), *La frontera oriental del asturiano : razones históricas de su fijación*, Archivum 31–32, 337–355.
- García González, Francisco (1982), *La frontera oriental del asturiano*, Boletín de la Real Academia Española 62, 173–191.
- García González, Francisco (1983), *El asturiano oriental*, Lletres Asturianas 7, 44–56.
- García Mouton, Pilar, et al. (edd.) (2016), *ALPI-CSIC*. Edición digital de Tomás Navarro Tomás (ed.), *Atlas Lingüístico de la Península Ibérica*, Madrid, CSIC, www.alpi.csic.es (03.10.2017).
- Gargallo Gil, José Enrique (1999), *Las hablas de San Martín de Trevejo, Eljas y Valverde del Fresno. Trilogía de los tres lugares*, Mérida, Editora Regional de Extremadura y Gabinete de Iniciativas Transfronterizas de la Junta de Extremadura.
- Gargallo Gil, José Enrique (2000), *¿ Se habla gallego en Extremadura ?*, in : Antonio Salvador Plans/Juan Carrasco González/María Dolores García Oliva (edd.), *Actas del I Congreso sobre « A Fala » (20 y 21 de mayo de 1999, Eljas – San Martín de Trevejo – Valverde del Fresno)*, Mérida, Gabinete de Iniciativas Transfronterizas/Editora regional de Extremadura, 53–73.
- Gargallo Gil, José Enrique (2011), *Fronteras romances en la Península Ibérica*, in : Ramón de Andrés Díaz (ed.), *Lengua, ciencia y fronteras*, Uviéu, Trabe, 35–67.
- González Ferrero, Juan Carlos (2009), *El leonés en Zamora : del siglo XX al XXI*, in : José Ramón Morala Rodríguez (ed.), *El leonés en el siglo XXI. Un romance milenario ante el reto de su normalización*, Burgos, Instituto Castellano y Leonés de la Lengua, 163–186.
- González González, Manuel (2007), *El « Atlas lingüístico Galego », un hito en la historia de la dialectología gallega*, in : Josefa Dorta (ed.), *Temas de dialectología*, La Laguna, Instituto de Estudios Canarios, 95–121.
- González Salgado, José Antonio (2010), *Tesoro léxico de la frontera hispano-portuguesa. Presentación del proyecto*, in : María Jesús Fernández García/Silvia Amador Moreno (edd.), *AL LÍMITE. I Congreso de la SEEPLU (Facultad de Filosofía y Letras, Cáceres, 5 y 6 de noviembre de 2009)*, Cáceres, Avuelapluma, 49–55.
- Gutiérrez Tuñón, Manuel/Fonleboa López, Alicia (edd.) (1996, 2002), *Atlas lingüístico de El Bierzo (ALBI)*, 2 vol., Ponferrada, Instituto de Estudios Bercianos.
- Haßler, Gerda (2006), *A Fala : normalización tardía e identidad cultural*, Revista de Estudios Extremeños 62(2), 637–659.
- Kloss, Heinz (1976), *Abstandsprachen und Ausbausprachen*, in : Joachim Göschel/Norbert Nail/Gaston van der Elst (edd.), *Zur Theorie des Dialekts. Aufsätze aus 100 Jahren Forschung mit biographischen Anmerkungen zu den Autoren*, Wiesbaden, Steiner, 301–322.

- Kröll, Heinz (1994), *Portugiesisch : Dialektale und regionale Varianten in Portugal*, in : Günter Holtus/ Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, VI,2, Tübingen, Niemeyer, 545–559.
- Krüger, Fritz (1914), *Studien zur Lautgeschichte westspanischer Mundarten*, Hamburg, Seminar für romanische Sprachen und Kultur.
- Krüger, Fritz (1923), *El dialecto de San Ciprián de Sanabria. Monografía leonesa*, Madrid, Sucesores de Hernando.
- Krüger, Fritz (1925a), *Mezcla de dialectos*, in : *Homenaje ofrecido a Menéndez Pidal. Miscelánea de Estudios lingüísticos, literarios e históricos*, vol. II, Madrid, Ed. Hernando, 121–166.
- Krüger, Fritz (1925b), *Die Gegenstandskultur Sanabrias und seiner Nachbargebiete. Beiträge zur spanischen und portugiesischen Volkskunde*, Hamburg, Friedrichsen.
- Lang, Jürgen (1982), *Sprache im Raum*, Tübingen, Niemeyer.
- Ley Orgánica 7/1981, de 30 de diciembre, de Estatuto de Autonomía del Principado de Asturias*, BOE nº. 9, de 11 de enero de 1982 (texto integrado con las modificaciones operadas por : *Ley Orgánica 1/1994, de 24 de marzo*, BOE nº. 72, de 25 de marzo ; corrección de errores en BOE nº. 90, de 15 de abril ; *Ley Orgánica 1/1999, de 5 de enero*, BOE nº. 7, de 8 de enero ; *Ley 20/2002, de 1 de julio*, BOE nº. 157, de 2 de julio), http://travesia.mcu.es/portaln/jspui/bitstream/10421/992/1/estatutoAsturias_consolidado.pdf (05.08.2015).
- Ley Orgánica 14/2007, de 30 de noviembre, de reforma del Estatuto de Autonomía de Castilla y León*, BOE nº. 288, de 1 de diciembre de 2007, Referencia : BOE-A-2007-20635 (texto consolidado, última modificación : 11 de abril de 2011), <https://www.boe.es/buscar/pdf/2007/BOE-A-2007-20635-consolidado.pdf> (04.08.2015).
- Lleal, Coloma (1990), *La formación de las lenguas romances peninsulares*, Barcelona, Barcanova.
- Maia, Clarinda de Azevedo (1977), *Os falares fronteiriços do concelho do Sabugal e da vizinha região de Xalma e Alamedilha*, Coimbra, Suplemento IV da Revista Portuguesa de Filologia.
- Maia, Clarinda de Azevedo (1996), *Mirandés*, in : Manuel Alvar (ed.), *Manual de dialectología hispánica*, vol. 1 : *El español de España*, Barcelona, Ariel, 159–170.
- Maia, Clarinda de Azevedo (2000), *Os dialectos de Xalma : Problemática e perspectivas de pesquisa*, in : Antonio Salvador Plans/Juan Carrasco González/María Dolores García Oliva (edd.), *Actas del I Congreso sobre « A Fala » (20 y 21 de mayo de 1999, Eljas – San Martín de Trevejo – Valverde del Fresno)*, Mérida, Gabinete de Iniciativas Transfronterizas/Editora regional de Extremadura, 75–91.
- Martín Durán, José (1999), *A fala. Un subdialecto leonés en tierras de Extremadura*, Mérida, Junta de Extremadura, Consejería de Cultura y Patrimonio, Gabinete de Iniciativas Transfronterizas.
- Martín Galindo, José Luis (1999), *A fala de Xálima. O falar fronterizo de Eljas, San Martín de Trevejo y Valverde*, Mérida, Junta de Extremadura, Consejería de Cultura y Patrimonio, Gabinete de Iniciativas Transfronterizas.
- Matias, Maria de Fátima de Rezende F. (1984), *Bilingüismo e níveis sociolinguísticos numa região luso-espanhola (Concelhos de Alandroal, Campo Maior, Elvas e Olivença)*, Coimbra, Separata da Revista Portuguesa de Filologia (vol. XVIII et XIX).
- Matias, Maria de Fátima de Rezende F. (2001), *A agonia do português em Olivença*, Revista de Filología Románica 18, 159–170.
- Menéndez García, Manuel (1950), *Cruce de dialectos en el habla de Sisterna (Asturias)*, Revista de Dialectología y Tradiciones Populares 6, 355–402.
- Menéndez García, Manuel (1951), *Algunos límites dialectales en el occidente de Asturias*, Boletín del Real Instituto de Estudios Asturianos 14, 277–299.
- Menéndez García, Manuel (1963), *El Cuarto de los Valles (Un habla del Occidente Asturiano)*, 2 vol., Oviedo, Real Instituto de Estudios Asturianos.

- Menéndez Pidal, Ramón (²1962), *El dialecto leonés*, Oviedo, Instituto de Estudios Asturianos/La Cruz (première édition de 1906 : Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos, 3.^a época, 2–3, 128–172 ; 4–5, 294–311).
- Menéndez Pidal, Ramón (⁶1968), *Orígenes del español. Estado lingüístico de la Península Ibérica hasta el siglo XI*, 3. ed., muy corregida y adicionada, Madrid, Espasa-Calpe (première édition de 1926 : Madrid, Hernando).
- Merlan, Aurelia (2012), *Sprachkontakt und Sprachenwechsel im portugiesisch-spanischen Grenzgebiet. Das Mirandésische*, Frankfurt am Main et al., Lang.
- Metzeltin, Michael/Winkelmann, Otto (1992a), *Die Sprachgebiete auf der Iberischen Halbinsel*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, VI,1, Tübingen, Niemeyer, XXXIX–XLI.
- Metzeltin, Michael/Winkelmann, Otto (1992b), *Die Sprachen der Iberischen Halbinsel und ihre Verbreitung*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, VI,1, Tübingen, Niemeyer, 1–36.
- Morala Rodríguez, José Ramón (2011), *La frontera entre el asturleonés y el castellano*, in : Ramón de Andrés Díaz (ed.), *Lengua, ciencia y fronteras*, Uviéu, Trabe, 89–119.
- Moreno Fernández, Francisco (2005), *Historia social de las lenguas de España*, Barcelona, Ariel.
- Mota, Maria Antónia Coelho da (2001), *O português na fronteira com o galego*, Revista de Filología Románica 18, 103–115.
- Navas Sánchez-Élez, María Victoria (2011), *El barranqueño. Un modelo de lenguas en contacto*, Madrid, Editorial Complutense.
- Navas Sánchez-Élez, María Victoria (2015), *Actitudes lingüísticas en una situación de contacto de lenguas*, Revista de Filología Románica 32, 11–20.
- Ossenkop, Christina (2006), *La situación lingüística actual de las variedades portuguesas en la franja fronteriza de Valencia de Alcántara*, Revista de Estudios Extremeños 62(2), 661–681.
- Ossenkop, Christina (2007), « ... me dizem que somos espanholes mas na fala não ». *Beobachtungen zu Spracheinstellungen im spanisch-portugiesischen Grenzgebiet*, in : Martin Döring/Dietmar Osthus/Claudia Polzin-Haumann (edd.), *Sprachliche Diversität : Praktiken – Repräsentationen – Identitäten. Akten der Sektion « Potentiale sprachlicher Diversität in den romanischen Sprachen » des XXIX. Deutschen Romanistentages Saarbrücken (25.–29.9.2005)*, Bonn, Romanistischer Verlag, 79–98.
- Ossenkop, Christina (2010), *Contacto de lenguas en la frontera luso-extremeña : La situación del español y del portugués en la franja fronteriza de Cedillo, Valencia de Alcántara y La Codosera*, in : María Jesús Fernández García/Silvia Amador Moreno (edd.), *AL LÍMITE. I Congreso de la SEEPLU (Facultad de Filosofía y Letras, Cáceres, 5 y 6 de noviembre de 2009)*, Cáceres, Avuelapluma, 5–14.
- Ossenkop, Christina (2013), *Spanisch-portugiesischer Sprachkontakt in der Extremadura am Beispiel der Gemeinden Cedillo, Valencia de Alcántara und La Codosera*, Wilhelmsfeld, Egert.
- Ossenkop, Christina (2014), *Le portugais en Europe*, in : Andre Klump/Johannes Kramer/Aline Willems (edd.), *Manuel des langues romanes*, Berlin/Boston, De Gruyter, 629–648.
- Ossenkop, Christina/Winkelmann, Otto (2003), *Entwicklung der romanischen Sprachgrenzen : Ibero-romania*, in : Gerhard Ernst et al. (edd.), *HSK – Romanische Sprachgeschichte*, vol. 1, Berlin/New York, De Gruyter, 658–667.
- Penny, Ralph (1978), *The Northern Transition Area between Leonese and Castilian*, Revue de Linguistique Romane 42(165–166), 44–52.
- Ribeiro, Orlando (1987), *A Formação de Portugal*, Lisboa, Ministerio da Educação e Cultura/Instituto de Cultura e Língua Portuguesa, <http://cvc.instituto-camoes.pt/hlp/biblioteca/formportugal.pdf> (04.10.2017).

- Salvador Plans, Antonio/Carrasco González, Juan/García Oliva, María Dolores (edd.) (2000), *Actas del I Congreso sobre « A Fala » (20 y 21 de mayo de 1999, Eljas – San Martín de Trevejo – Valverde del Fresno)*, Mérida, Gabinete de Iniciativas Transfronterizas/Editora regional de Extremadura.
- Sanches Maragoto, Eduardo (2011), *As falas das Elhas, Valverde e S. Martinho (Cáceres) : origem galega ou portuguesa ?*, in : Ramón de Andrés Díaz (ed.), *Lengua, ciencia y fronteras*, Uviéu, Trabe, 385–425.
- Sánchez Méndez, Juan (2009), *Comunidades políticas e identidades lingüísticas en la Edad Media*, in : José Jesús de Bustos Tovar/Silvia Iglesias Recuero (edd.), *Identidades sociales e identidades lingüísticas*, Madrid, Editorial Complutense, 159–189.
- Santos, Maria José de Moura (1967), *Os falares fronteiriços de Trás-os-Montes*, Coimbra, Separata da Revista Portuguesa de Filologia, vol. XII (tomo II), XIII, XIV.
- Saramago, João (2006), *O Atlas Linguístico-Etnográfico de Portugal e da Galiza (ALEPG)*, *Estudis Romànics* 28, 281–298.
- Schmidt-Radefeldt, Jürgen (1996), *Sprachkontakte und Sprachkonflikte des Spanischen und Portugiesischen auf der Iberischen Halbinsel. Ein Überblick*, *Rostocker Beiträge zur Sprachwissenschaft* 2, 155–175.
- Schmidt-Radefeldt, Jürgen (1997), *Portugal*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1310–1317.
- Seco Orosa, Ana (2001), *Determinación da fronteira lingüística entre o galego e o leonés nas provincias de León e Zamora*, *Revista de Filología Románica* 18, 73–102.
- Teyssier, Paul (1980), *Histoire de la langue portugaise*, Paris, PUF (traduction portugaise : *História da língua portuguesa*, Lisboa, Livraria Sá da Costa, ¹1982, ⁸2001).
- Vasconcelos, José Leite de (1890–1892a), *Notas filológicas. I. – O português de Olivença*, *Revista Lusitana* 2, 347–349.
- Vasconcelos, José Leite de (1890–1892b/1895), *Dialectos transmontanos*, *Revista Lusitana* 2, 97–120 ; 3, 57–74.
- Vasconcelos, José Leite de (1900–1901), *Estudos de philologia mirandesa*, 2 vol., Lisboa, Imprensa Nacional.
- Vasconcelos, José Leite de (1902), *Linguagens fronteiriças de Hespanha e Portugal*, *Revista Lusitana* 7, 133–145.
- Vasconcelos, José Leite de (1927), *Linguagem de San Martín de Trevejo (Cáceres : Hespanha)*, *Revista Lusitana* 26, 247–259.
- Vasconcelos, José Leite de (1929), *Breve estudo dos falares de Riodonor e Guadramil*, in : José Leite de Vasconcelos, *Opúsculos*, vol. 4, Coimbra, Imprensa da Universidade, 739–790.
- Vasconcelos, José Leite de (1933), *Português dialectal da região de Xalma (Hespanha)*, *Revista Lusitana* 31, 164–275.
- Vasconcelos, José Leite de (1939), *Da fala de Barrancos*, Lisboa, Imprensa Nacional, Separata do Boletim de Filologia VI, 159–177. Version révisée imprimée dans Vasconcelos 1955, 3–32.
- Vasconcelos, José Leite de (1955), *Filologia barranquenha. Apontamentos para o seu estudo*, Lisboa, Imprensa Nacional.
- Vasconcelos, José Leite de (²1970 ; ¹1901), *Esquisse d'une dialectologie portugaise. Thèse pour le Doctorat de l'Université de Paris*, Lisboa, Centro de Estudos Filológicos.
- Vasconcelos, José Leite de/Vianna, Aniceto dos Reis Gonçalves (1897), *Mappa dialectologica do continente português*, Lisboa/Paris, Aillaud.
- Viejo Fernández, Xulio (2011), *Identidad lingüística : apuntes para su conceptualización y definición*, in : Ramón de Andrés Díaz (ed.), *Lengua, ciencia y fronteras*, Uviéu, Trabe, 449–383.

- Vilhena, Maria da Conceição (1996), *Herrera de Alcântara : Um falar em vias de extinção*, in : Juan M. Carrasco González/Antonio Viudas Camarasa (edd.), *Actas del Congreso Internacional Luso-Español de Lengua y Cultura en la Frontera (Cáceres, 1 al 3 de diciembre de 1994)*, vol. I, Cáceres, Universidad de Extremadura, 309–331.
- Vilhena, Maria da Conceição (2000), *Falares de Herrera e Cedillo*, Tese de licenciatura 1965, Mérida, Junta de Extremadura.
- Viudas Camarasa, Antonio (1982), *Un habla de transición : El dialecto de San Martín de Trevejo*, *Lletres Asturianas* 4, 55–71.
- Wikipedia (s.a.), *Péninsule Ibérique avant les conquêtes carthaginoises, IIIe siècle av. J.-C.*, File: Iberia_300BC-fr.svg.png (PNG-Grafik, 2000 × 1649 Pixel) – Skaliert (41 %), ©Alcides Pinto/User: Flappiefh, carte publiée sous licence GFDL : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/3/3a/Iberia_300BC-fr.svg/langfr-2000px-Iberia_300BC-fr.svg.png?uselang=fr (11.03.2017).
- Winkelmann, Otto/Lausberg, Uta (2001), *Romanische Sprachatlanten*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, I,2, Tübingen, Niemeyer, 1004–1068.
- Zamora Vicente, Alonso (²1967 ; ¹1960), *Dialectología española*, Madrid, Gredos.

L'italoromania et la Rhétoromania

Otto Winkelmann

10 Les frontières linguistiques de la Rhétoromania et de l'Italoromania : vue d'ensemble

Abstract : Par Rhétoromania nous entendons, selon la définition de Theodor Gartner de 1883, les aires d'extension du romanche, du ladin dolomitique et du frioulan. Définie ainsi, elle dépasse de loin le territoire jadis habité par les Rhètes et ne correspond qu'en partie à la province romaine de Rhétie créée sous l'empereur Tibère. En raison de leur proximité géographique et linguistique, il nous semble cependant légitime de réunir le romanche des Grisons, le ladin dolomitique et le frioulan sous l'appellation de Rhétoromania. Le romanche est l'une des trois langues officielles du canton des Grisons. Le centre de l'aire ladine dolomitique est constitué par quatre vallées rayonnant autour du massif du Sella. Le frioulan est quant à lui parlé dans la région autonome de Frioul-Vénétie où il jouit du statut de langue officielle régionale à côté de l'italien.

L'aire italoromane ou Italoromania englobe les aires linguistiques de l'italien, du sarde et du corse. L'italien n'est pas seulement la langue officielle de l'Italie, il est également langue officielle dans le canton suisse du Tessin, et langue coofficielle dans celui des Grisons. Le sarde et le corse sont reconnus comme langues régionales, sans pour autant avoir un statut officiel. Tandis que le sarde est considéré comme une langue par distance par rapport à l'italien, le corse est considéré comme langue par élaboration.

La Rhétoromania et l'Italoromania seront présentées ensemble dans cet article étant donné qu'elles présentent des zones de recoupement et de transition : il n'y a pas que les quatre vallées du sud des Grisons, à savoir Mesocco, Calanca, Bregaglia et Poschiavo qui soient italophones ; le romanche parlé dans les Grisons présente de nombreuses similitudes avec les dialectes italiens voisins. Les aires de diffusion du ladin dolomitique et du frioulan sont entièrement situées en territoire italien et ont l'italien pour langue-toit. Nous ne traiterons pas dans ce qui suit ni l'italien parlé sur Malte, ni les îlots italophones en Argentine, au Brésil et aux États-Unis, pas plus que nous n'aborderons les langues des immigrants maghrébins, albanais, roumains, d'Asie du Sud-Est ou d'Amérique du Sud qui se sont installés sur le territoire italien, essentiellement dans les agglomérations, plus ou moins récemment (cf. l'étude détaillée de Gerald Bernhard 2008).

Keywords : romanche, ladin dolomitique, frioulan, italien, sarde, corse

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-011>

1 Les frontières linguistiques du romanche

À côté de l'allemand et de l'italien, le romanche est l'une des trois langues officielles du canton des Grisons. Il compte cinq idiomes écrits, à savoir le sursilvan, le sutsilvan, le surmiran, le puter et le vallader. Ces variétés sont parlées voire écrites respectivement dans les vallées du Rhin antérieur, du Rhin postérieur, celles de l'Albula et de la Julia, en Haute-Engadine et en Basse-Engadine, ainsi que dans le Val Müstair, et sont aussi utilisées comme langues officielles et d'enseignement dans certaines communes. Il existe par ailleurs un romanche standard mis au point par Heinrich Schmid en 1982, le *rumantsch grischun* ou romanche grison, employé depuis 2001 comme langue officielle cantonale et parfois dans les médias, tout en restant très contesté au sein de la population.

Le canton des Grisons étant officiellement trilingue depuis 1880 (cf. Bauer 2002, 233), les frontières linguistiques entre le romanche d'un côté et l'allemand et l'italien de l'autre sont difficiles à tracer. Au nord, les Grisons ont des frontières communes avec trois cantons germanophones à savoir Uri, Glaris et Saint Gall, le Liechtenstein ainsi que le Vorarlberg et le Tyrol. Au sud, les Grisons jouxtent le canton italoophone du Tessin, les provinces italiennes de Sondrio (Lombardie) et de Bolzano (Trentin-Haut-Adige). Tandis que les vallées méridionales des Grisons, celles de Poschiavo, Bregaglia, Mesocco et Calanca, dans lesquelles on parle des dialectes « lombard alpins » (cf. Bauer 2002, 232) sont clairement séparées du reste du canton par une chaîne montagneuse et la ligne de partage des eaux entre la mer du Nord et la Méditerranée, l'allemand ou plus précisément le suisse alémanique est omniprésent dans l'aire romanche. Depuis le VI^e siècle, la germanisation a progressivement repoussé le romanche vers le sud, jusqu'à atteindre la ville de Coire au milieu du XV^e siècle, le privant ainsi de son centre culturel. À peu près en même temps sont apparues de nombreuses colonies walser au sein de l'aire romanche.

Aujourd'hui, le romanche ne possède plus une aire d'extension continue, car l'allemand a depuis longtemps investi une partie du territoire entre la vallée du Rhin antérieur et l'Engadine. En plein milieu de l'aire romanche se trouvent les enclaves allemandes d'Obersaxen (vallée du Rhin antérieur) et de Samnaun (Basse-Engadine). Ainsi, l'aire d'extension du romanche ressemble plutôt à de la dentelle, avec des règles différentes d'une commune à l'autre concernant son usage. La plupart des quelque 30.000 habitants des Grisons qui disent que le romanche est la langue qu'ils maîtrisent le mieux sont bilingues et utilisent selon les cas soit leur langue maternelle, soit l'allemand. De ce fait, les frontières linguistiques du romanche sont davantage de nature sociale et psychologique que géographiques (concernant les détails sur l'aire d'extension et l'emploi du romanche, ↗11 Les frontières linguistiques du romanche).

2 Les frontières linguistiques du ladin dolomitique

Le ladin dolomitique est parlé dans quatre vallées autour du massif du Sella dans le nord de l'Italie. Ces quatre vallées sont réparties sur trois provinces dans deux régions : le Val Badia, orienté vers le nord, ainsi que le Val Gardena qui va d'est en ouest font partie de la province autonome de Bolzano. Le Val di Fassa, orienté vers le sud-ouest fait partie de la province autonome de Trente, laquelle constitue la région autonome du Trentin-Haut-Adige. Le Val de Fodom, qui bifurque vers le sud-est à partir du massif du Sella, appartient à la province de Belluno, elle-même partie de la région de Vénétie.

Étant donné que le ladin dolomitique est parlé dans quatre vallées, son aire d'extension est assez facile à délimiter (cf. Kramer 2008, 75s.). Le ladin du Val Badia est parlé de San Cassiano jusqu'au sud d'Onies, un hameau rattaché à San Lorenzo di Sebato, dans le Val Pusteria. Le ladin du Val Gardena est répandu de Selva di Val Gardena jusqu'à Pontives en aval. Les villages situés sur le cours supérieur de l'Avisio jusqu'à la commune de Moena comprise constituent l'aire d'extension du ladin du Val di Fassa. Le ladin du Val de Fodom est quant à lui pratiqué le long du cours supérieur du Cordevole aux alentours de Pieve di Livinallongo, dans la vallée d'Andraz et au sud-est de celle-ci à Colle Santa Lucia (cf. Craffonara 1997, 1383). Le *ladin dolomitan* élaboré par Heinrich Schmid, n'a pas encore réussi à s'imposer. Johannes Kramer (2008, 76) estime le nombre des locuteurs du ladin dolomitique à quelque 27.000.

Les quatre variétés du ladin central jouissent d'un statut juridique différent. Dans la province de Bolzano, le ladin a été déclaré troisième langue officielle à côté de l'allemand et de l'italien en 1989. Les bénéficiaires de cette mesure sont les habitants ladinophones du Val Badia et du Val Gardena supérieur, lesquels sont généralement trilingues. Dans la partie supérieure du Val di Fassa, le district *Comun General de Fascia*, le ladin a été promu langue administrative régionale en 2008 par une loi de la province autonome de Trente : l'article 4 stipule entre autres que « [...] tutti i cittadini hanno diritto di conoscere la lingua propria della rispettiva comunità e di utilizzarla sia oralmente che per iscritto in tutti i rapporti e le occasioni della vita sociale, economica ed amministrativa [...] » (Comun General de Fascia s.a.). Le ladin parlé dans le Val de Fodom, dans la province de Belluno, ne jouit d'aucun droit statutaire, mais il bénéficie lui aussi des dispositions de la loi n° 482 datant de 1999, selon laquelle la minorité ladine qui y vit doit être protégée.

Au nord et à l'ouest, le ladin dolomitique est clairement délimité par les dialectes du Val Pusteria et de la vallée de l'Isarco dans le Tyrol du Sud. Au sud du massif du Sella cependant, on trouve une large zone de transition où le ladin se mêle plus ou moins avec les dialectes de Vénétie et du Trentin (cf. Heilmann/Plangg 1989, 721). Parmi ceux-ci, nous mentionnerons en premier lieu le cadorin. Il s'agit de variétés très proches du ladin parlées à Cadore, une région au sein des Dolomites qui s'étend du cours supérieur du Piave entre Campolongo jusqu'à Ospitale di Cadore, et dans

laquelle il faut inclure le Val Comelico dans l'extrême nord de la province de Belluno ainsi que la vallée du Boite de Cortina d'Ampezzo à Valle di Cadore. Dans la vallée du Boite, on parle l'ampezzan, étroitement lié au ladin dolomitique, mais fortement menacé par l'italien à Cortina d'Ampezzo. Une trentaine de communes cadorines sont reconnues comme appartenant à la minorité ladine. Le Val di Non au nord-ouest de la province de Trente ainsi que la commune d'Erto dans le nord-ouest de la province de Pordenone dans la région Frioul-Vénétie Julienne sont considérés comme des îlots linguistiques ladins (pour plus de détails, ↗12 Les frontières linguistiques du ladin dolomitique ; concernant le ladin cadorin, aussi ↗13 Les frontières linguistiques du frioulan).

3 Les frontières linguistiques du frioulan

L'aire d'extension du frioulan correspond largement aux provinces italiennes d'Udine, Pordenone et Gorizia, lesquelles constituent avec la province de Trieste la région autonome Frioul-Vénétie Julienne, fondée en 1963. À l'est, le frioulan a une frontière commune avec le slovène. Le long de la frontière entre l'Italie et la Slovénie, il existe sur le territoire italien une zone de transition multilingue de largeur variable, dans laquelle, outre l'italien et le frioulan, on parle aussi le slovène. Au nord, la frontière austro-italienne sépare le frioulan de l'allemand en Carinthie, exception faite du Val Canale entre Fusine et Pontebba, dans lequel, en plus du frioulan, de l'italien et du slovène, on parle aussi l'allemand dans certaines localités.

Au nord-ouest de la région Frioul-Vénétie Julienne, la frontière linguistique entre le frioulan et le cadorin ou le vénitien correspond grosso modo à la frontière entre les provinces d'Udine et de Belluno. La commune d'Erto constitue un îlot linguistique cadorin dans le nord-ouest du Frioul. Dans le sud-ouest de cette région, on trouve une large zone de transition entre le frioulan et le vénitien. La frontière ouest de cette zone de transition longe la rive est du fleuve Livenza jusqu'à son embouchure dans la mer Adriatique. Au nord de Portogruaro, la frontière orientale de la zone de transition correspond à la frontière entre les provinces de Pordenone et Venise, pour ensuite longer le cours inférieur du fleuve Tagliamento. À Marano Lagunare et Grado, sur la côte adriatique de la région Frioul-Vénétie Julienne, on parle le « vénitien lagunaire ». À Trieste, le vénitien a évincé le frioulan. Sur la rive orientale du cours inférieur de l'Isonzo, à proximité de Monfalcone, on parle le *bisiacco*, mélange de frioulan et de vénitien.

Nombre de villes de la région Frioul-Vénétie Julienne, telles que Udine, Spilimbergo ou Pordenone sont trilingues, c'est-à-dire que l'on y parle italien, vénitien et frioulan. Dans les villes, le frioulan se maintient moins bien qu'en milieu rural. À côté des frontières linguistiques horizontales, il existe aussi des frontières linguistiques verticales entre les différentes classes sociales : le vénitien, auréolé de davantage de prestige, est plutôt utilisé par les classes sociales supérieures, alors que le

frioulan est privilégié par les classes inférieures (concernant le tracé exact des limites de l'aire d'extension du frioulan et son usage, ↗13 Les frontières linguistiques du frioulan).

Le nombre des locuteurs du frioulan est estimé à environ un demi-million. 174 communes de la région Frioul-Vénétie Julienne se sont déclarées frioulanophones et jouissent ainsi de la protection des langues minoritaires et des subsides afférents prévus par la loi nationale n°482 de 1999. De surcroît, la loi régionale n°29 de 2007 autorise entre autres l'emploi du frioulan dans les échanges avec l'administration locale (article 6), la mise en place de panneaux de signalisation bilingues (article 11) ainsi que l'introduction de l'enseignement du frioulan à l'école (article 12). C'est la graphie unifiée mise au point par le linguiste catalan Xavier Lamuela en 1987 qui sert de référence officielle.

4 Les frontières linguistiques de l'italien

L'italien est langue officielle sur tout le territoire italien et dans le canton du Tessin. Dans le nord-est de l'Italie, la langue italienne a une frontière commune avec le slovène, frontière qui correspond à celle qui sépare l'Italie de la Slovénie. Du postefrontière de Thörl dans la vallée de la Gail inférieure jusqu'au col de Resia en passant par le col du Brenner, le long de la frontière entre l'Italie et l'Autriche, l'italien jouxte l'allemand. À l'est et au sud de la Basse-Engadine, du Val Müstair et de la Haute-Engadine, l'italien avoisine le romanche et l'allemand. Les quatre vallées du canton des Grisons, situées sur le flanc sud des Alpes, sont italo-phones. Dans le nord-est du Tessin, l'italien jouxte le romanche de la vallée du Rhin, et dans le nord-ouest du Tessin, il a une frontière commune avec l'allemand, langue parlée dans les cantons d'Uri et du Valais supérieur. Du Cervin (4.478 m) jusqu'au mont Dolent (3.820 m), l'italien avoisine le français de la Suisse romande, et du mont Dolent jusqu'à la côte méditerranéenne, la frontière entre l'italien et le français correspond à la frontière entre les deux États, à l'exception de la Vallée d'Aoste, où le français et l'italien sont tous deux langues officielles.

Aux frontières de l'Italie, on trouve des zones où d'autres langues romanes et non romanes empiètent sur le territoire italien. D'est en ouest, il s'agit du slovène dans l'extrême est de la région Frioul-Vénétie Julienne, de l'allemand dans le Val Canale et le Tyrol du Sud, le francoprovençal dans la Vallée d'Aoste et le nord-ouest du Piémont, et de l'occitan dans le sud-ouest du Piémont. En outre, il existe de nombreux îlots alloglottes sur le territoire italien. Il s'agit de lieux où, à côté de l'italien on parle des langues étrangères isolées de leur base géographique propre, et qui sont totalement encerclées par des dialectes italiens. Il existe des îlots linguistiques allemands, croates, albanais, grecs, catalans, francoprovençaux et occitans. Toutes les langues mentionnées ici – plus le frioulan, le ladin, le français et le sarde – sont considérées selon la loi n°482 du 15 décembre 1999, comme *minoranze linguistiche storiche* à

protéger. Sous certaines conditions, la langue minoritaire peut être enseignée et être langue d'enseignement dans les écoles primaires et les collèges à côté de l'italien (article 4). Dans les conseils municipaux et l'administration locale, l'emploi de la langue minoritaire est autorisé (article 7).

4.1 Langues d'autres États dont l'aire d'extension empiète sur le territoire italien

Les aires d'extension de quatre langues parlées dans des États voisins de l'Italie vont au-delà des frontières communes. D'est en ouest, il s'agit du slovène, de l'allemand, du francoprovençal et de l'occitan.

4.1.1 Le slovène

Le slovène est parlé dans l'est de la région Frioul-Vénétie Julienne, près de la frontière italo-slovène, plus précisément dans les provinces d'Udine, Gorizia et Trieste. Dans certaines communes du Val Canale, lequel s'étend de Fusine Laghi à l'est jusqu'à Pontebba à l'ouest et sépare les Alpes Carniques des Alpes Juliennes, le slovène reste utilisé à côté de l'allemand et du frioulan. À Tarvisio, principale ville de la vallée, l'italien prédomine. Dans la vallée de Resia et le long du cours supérieur du Natisone alternent les communes majoritairement slovénophones et majoritairement frioulanophones. D'autres zones dans lesquelles on parle également le slovène sont la région de Collio et la ville de Gorizia avec ses alentours. On trouve aussi des communes où on parle le slovène dans la province de Trieste (↗13 Les frontières linguistiques du frioulan). Les variétés parlées dans les différentes vallées se distinguent en partie nettement les unes des autres. Environ 30 communes de cette région ont une minorité slovène jouissant d'une protection juridique. La minorité slovénophone de la région Frioul-Vénétie Julienne dispose d'un système scolaire propre, dans lequel le slovène est langue d'enseignement (cf. Skubic 1997, 1359).

4.1.2 L'allemand

Dans le Val Canale, vallée quadrilingue dans le nord-est de la province d'Udine, on parle, outre l'italien, le frioulan, le slovène ainsi que l'allemand. Avant la Première Guerre mondiale, le Val Canale faisait partie de la Carinthie et était habité par des populations parlant soit le slovène, soit l'allemand. En 1919, il fut cédé à l'Italie. L'allemand n'y est plus guère utilisé qu'en famille et entre amis, alors que le frioulan et, parmi les jeunes, l'italien, progressent (↗13 Les frontières linguistiques du frioulan ; ↗14 Les frontières linguistiques italo-germaniques).

Dans le cadre du traité de paix de 1919, l'Autriche dut céder le Tyrol du Sud à l'Italie. Ainsi, une région entièrement germanophone plus quelques vallées des Dolomites où l'on parlait le ladin furent incorporées à l'aire italianophone. L'actuel Tyrol du Sud correspond à la province de Bolzano, autonome depuis 1948, dans laquelle vivent trois groupes linguistiques officiellement reconnus. La communauté germanophone, qui représente 69,4 % de la population, est majoritaire. 26 % des habitants du Tyrol du Sud sont italianophones, et 4,5 % se sont déclarés ladinophones lors de la dernière enquête d'appartenance linguistique en 2011. L'administration officielle de la province de Bolzano utilise deux de ces langues, et elle est même trilingue dans le Val Badia et le Val Gardena. La population italianophone vit principalement dans les villes bordant le Val d'Adige et constitue la majorité dans des localités comme Bolzano, Bronzolo, Laives et Salorno, cette dernière étant la ville la plus au sud de la province de Bolzano. L'aire germanophone s'arrête à la *Chiusa di Salorno*, un resserrement de la vallée de l'Adige (pour plus de détails, ↗14 Les frontières linguistiques italo-germaniques).

4.1.3 Le francoprovençal

Dans la Vallée d'Aoste et le nord-ouest du Piémont, le francoprovençal s'étend de la Savoie jusque sur le territoire italien. La Vallée d'Aoste, avec ses quelque 130.000 habitants, jouit d'un statut d'autonomie particulier selon lequel l'italien et le français sont les deux langues officielles. Le francoprovençal, langue pratiquée par la population autochtone, n'a pas de statut officiel, mais bénéficie cependant de la protection accordée aux minorités. À l'inverse de ce qui se passe dans le reste de son aire de diffusion, le francoprovençal demeure vivace dans la Vallée d'Aoste. Selon les estimations, environ la moitié des habitants de la vallée le maîtrisent (cf. Telmon 1997, 1333). Dans la partie inférieure de la vallée, le piémontais progresse. La majorité des habitants de la Vallée d'Aoste est bi- ou trilingue.

Du bord sud de la Vallée d'Aoste jusqu'au Val de Suse, traversé par la Doire Ripaire, il y a plusieurs vallées de montagne orientées d'ouest en est et appartenant à la province de Turin. Dans les quelque 50 communes de cette zone, une partie des habitants parlent encore le francoprovençal. Telmon (1997, 1332) estime à environ 22.000 le nombre de ses locuteurs. Entre le Val de Suse et le Val Sangone plus au sud, on constate un mélange de dialectes francoprovençaux et occitans (concernant les limites extérieures du francoprovençal, ↗5 Les frontières linguistiques extérieures du francoprovençal).

4.1.4 L'occitan

Du cours supérieur de la Doire Ripaire dans les Alpes Cottiennes jusqu'au col de Tende/Colle di Tenda à la frontière franco-italienne, on parle encore l'occitan, outre l'italien et le piémontais, dans environ une douzaine de vallées du sud-ouest du Piémont appartenant aux provinces de Turin et Coni. C'est dans ce qu'on nomme les vallées Vaudoises, le Val Cluson et le Val Pellice, que le francoprovençal est le plus solidement ancré. Ailleurs, le piémontais et, parmi la jeune génération, l'italien, sont en forte progression (concernant les frontières extérieures de l'occitan dans le Piémont occidental, ↗6 Les frontières linguistiques extérieures de l'occitan).

4.2 Îlots linguistiques alloglottes en Italie

Sur le territoire italien existent de nombreux îlots linguistiques où l'on utilise, outre l'italien, d'autres langues romanes et non romanes. La plupart de ces îlots linguistiques, où l'on parle l'allemand, le croate, l'albanais, l'occitan, le francoprovençal, le grec ou le catalan, sont nés au cours de diverses migrations durant le Moyen Âge. Dans ce qui suit seront présentés les principaux îlots linguistiques alloglottes de l'Italie, du nord au sud.

4.2.1 Les îlots linguistiques germanophones

À travers toute l'Italie du Nord, on trouve des îlots linguistiques germanophones qui se distinguent par l'histoire de leur colonisation et leur appartenance dialectale. Dans le nord-est sont situés des îlots linguistiques où l'on parle des dialectes austro-bavarois. Les îlots linguistiques germanophones de l'Italie du Nord-Ouest sont des colonies walser où l'on parle des dialectes alémaniques supérieurs.

Dans le nord de la province d'Udine se trouvent les deux îlots germanophones de Timau/Tischelwang et Sauris/Zahre. Dans la province voisine de Belluno se trouve Sappada/Pladen sur le cours supérieur du Piave. Dans ces trois îlots linguistiques, le dialecte austro-bavarois est en forte régression. Il n'y est plus utilisé qu'en famille et entre amis. Les jeunes ne le parlent pratiquement plus.

Sur le haut-plateau d'Asiago dans le nord de la province de Vicence sont situées les *Sette comuni*, sept communes qui appellent leur dialecte le cimbre. Aujourd'hui, ce dialecte ne se rencontre plus qu'à Roana. Le dialecte en voie de disparition des *Tredici Comuni* dans le nord-est de la province de Vérone est également rattaché au cimbre, et n'est plus pratiqué qu'à Giazza et Selva di Progno par les anciens. À Luserna/Lusern par contre, au sud-est de Trente, le cimbre est encore très vivace. Dans plusieurs communes de la vallée des Mochènes au nord-est de Trente, surtout à Roveda/Eichleit, Palù/Palai et Fierozzo/Florutz, on parle majoritairement le mochène.

À partir du Valais, les Walser ont fondé au Moyen Âge central de nombreuses colonies dans la Vallée d'Aoste et le Piémont. Dans les communes de Gressoney-La-Trinité, Gressoney-Saint-Jean et Issime, situées dans la vallée du Lys, une vallée latérale du nord de la Vallée d'Aoste, on parle le *titsch*, une variété de l'alémanique supérieur. D'autres colonies walsers sont Alagna Valsesia, Rima, Rimella et Riva Valdobbia dans la province de Verceil. Les villages de montagne Macugnaga et Formazza, dans la province de Verbano-Cusio-Ossola, ont également été fondés par des Walser. Dans le Piémont, l'utilisation du haut-valaisan est en très forte régression (pour plus de détails concernant les îlots linguistiques dans le nord de l'Italie, ↗14 Les frontières linguistiques italo-germaniques).

4.2.2 Les îlots linguistiques croates

Dans trois communes voisines de la province de Campobasso dans la région du Molise, on parle le croate. Il s'agit des communes autonomes d'Acquaviva Collecroce, San Felice del Molise et Montemitro. Ces communes sont situées à une trentaine de kilomètres de la côte adriatique et comptent ensemble environ 2.300 habitants. Elles furent fondées au début du XVI^e siècle par des Croates ayant pris la fuite par la mer suite à la conquête de leur patrie par les Turcs. Le croate, parlé par la majorité des habitants de ces trois communes jouit du statut de langue minoritaire protégée en vertu de la loi n° 482 promulguée en 1999 (pour plus de détails, voir Breu 1997).

4.2.3 Les îlots linguistiques albanais

À la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e, suite à la conquête des Balkans par les Turcs, il y eut plusieurs vagues d'émigration albanaise à destination de l'Italie à travers l'Adriatique. Aujourd'hui encore, on recense dans le sud de l'Italie et en Sicile quelque 50 communes à la population albanophone. L'épicentre de ces îlots albanophones se situe en Calabre, en particulier dans la province de Cosenza, avec 25 communes. D'autres groupes albanophones vivent dans la province de Catanzaro, ainsi qu'en Basilicate, dans le Molise, les Pouilles et en Sicile. Nombre de toponymes rappellent l'origine géographique des habitants, tels que Santa Caterina Albanese, San Giorgio Albanese ou Piana degli Albanesi. La langue parlée par une population italo-albanaise de 80.000 à 100.000 personnes, appelée *Arbëresh*, est une variante du toscan. Il est essentiellement utilisé en famille et entre amis. La scolarité obligatoire pour tous et la mobilité croissante de la population ont mené au bilinguisme de la minorité d'origine albanaise (pour plus de détails concernant les colonies albanaises dans le sud de l'Italie, voir Birken-Silverman 1997).

4.2.4 Un îlot linguistique occitan

Dans la province de Cosenza, en Calabre, est située la commune de Guardia Piemontese, dans laquelle on parle, outre l'italien et le calabrais, aussi l'occitan. La commune fut fondée au XIV^e siècle par des Vaudois occitanophones. Conformément à la loi n° 482, les autorités communales s'efforcent de préserver et d'encourager la pratique de l'occitan, qui y semble encore assez vivace (↗6 Les frontières linguistiques extérieures de l'occitan).

4.2.5 Les îlots linguistiques francoprovençaux

Dans la province de Foggia, dans les Pouilles, le francoprovençal s'est maintenu dans les deux communes voisines de Faeto et Celle di San Vito. Le *Sportello linguistico* fondé à Faeto en 2003 s'emploie à pérenniser l'usage du francoprovençal dans ces deux localités (concernant les frontières du francoprovençal, cf. aussi ↗5 Les frontières linguistiques extérieures du francoprovençal).

4.2.6 Les îlots linguistiques grecs

Dans le sud de la Calabre et des Pouilles, sont situés deux îlots grécophones indépendants l'un de l'autre. Sur le flanc méridional du massif de l'Aspromonte dans la province de Reggio de Calabre, on trouve cinq villages de montagne isolés dans lesquels on parle le *grecanico*, une variété gréco-calabraise. Il s'agit des communes suivantes : Roghudi, dans le hameau de Chorio di Roghudi, Roccaforte del Greco, Bova, Condofuri dans les hameaux de Gallicianò et Amendolea. La commune de Condofuri se qualifie fièrement elle-même de « Cuore dell'area Greca » (Comune di Condofuri s.a.) et Gallicianò est connu pour être « il paese più greco d'Italia » (Blog Edelweiss CAI 2010). Dans ces communes, il n'y a plus guère que les anciens qui s'entretiennent en grec.

Dans cinq communes de la province de Lecce, on pratique un dialecte grec appelé *griko*. Il y est encore relativement vivace à Sternatia, Calimera et Zollino. Dans les communes de Castrignano dei Greci et Corigliano d'Otranto, le *griko* n'est plus pratiqué que par la génération médiane et les anciens, et surtout dans le cercle familial. Les communes grikanophones de la province de Lecce se sont rassemblées au sein de l'*Unione dei Comuni della Grecia Salentina*. Bien que plusieurs associations se soient fixé pour objectif la préservation du *griko*, celui-ci n'est plus transmis aux enfants, de telle sorte qu'il est progressivement supplanté par le salentin et l'italien (concernant les îlots linguistiques grecs en Italie méridionale, voir Colotti 1997).

4.2.7 Les îlots linguistiques catalans

La ville portuaire d'Alghero dans le nord-ouest de la province de Sassari, en Sardaigne, fut conquise et colonisée par des Catalans en 1354. Le dialecte catalan oriental s'est maintenu dans la vieille ville, mais il n'est cependant, pour l'essentiel, plus parlé qu'en famille et entre amis. La commune a décidé la reconnaissance parallèle des noms de rues et des toponymes italiens et catalans. En outre, le catalan doit être introduit comme matière enseignée à l'école. Au cours des dernières décennies cependant, l'emploi du catalan a fortement régressé. Selon les chiffres de l'Unesco, seulement 22 % des quelque 40.000 habitants de la ville parlent encore le catalan, et seuls 12 % des jeunes emploient cette langue. La socialisation primaire des enfants d'Alghero se fait de plus en plus souvent en italien (cf. Rindler-Schjerve 1997, 1380). De facto, trois langues sont employées en parallèle à Alghero : l'italien, le sarde et le catalan. La majorité des habitants est bilingue, avec l'italien comme langue de prestige.

5 Le sarde

Le sarde est la langue autochtone de Sardaigne. En raison de son caractère conservateur et de son écart structurel par rapport à l'italien, le sarde est considéré comme une langue romane à part entière. On peut le subdiviser en deux groupes dialectaux principaux, à savoir le logoudorien dans le nord de l'île et le campidanien dans le sud. Vu les grandes différences phonétiques, morphologiques et lexicales entre le logoudorien et le campidanien, la mise au point d'une langue sarde standard à statut officiel n'a pour l'instant pas abouti.

La Sardaigne compte environ 1,6 million d'habitants et possède le statut de région autonome depuis 1948. La proportion de locuteurs du sarde est difficile à évaluer, faute d'enquêtes suffisantes. Elle varie fortement en fonction de l'âge et du lieu. Blasco Ferrer (2002, 248s.) estime le pourcentage des sardophones à 80 % chez les plus de soixante ans en milieu rural. Chez les enfants et adolescents vivant en milieu urbain, le pourcentage des locuteurs du sarde n'est que de 23 %. Étant donné que la Sardaigne fait partie de l'Italie depuis 1861, l'italien y est langue officielle, et le sarde, comme toutes les autres langues parlées en Sardaigne, a l'italien pour langue-toit. Ainsi, la majorité des habitants de la Sardaigne est bilingue.

Bien qu'officiellement reconnu comme langue minoritaire et protégé par l'État italien par la loi n° 482 de 1999, le sarde ne jouit pas du même statut que l'italien. Et à cause de l'absence de standardisation, il n'y a pas eu le développement linguistique nécessaire à la survie d'une langue minoritaire dans le monde moderne (cf. Blasco Ferrer 2008, 409). Pour cette raison, il n'y a eu que des tentatives sporadiques pour introduire le sarde à l'école ou mettre en place des panneaux indiquant le nom des rues en sarde.

L'industrialisation de l'île depuis le milieu des années 1960 a déclenché un exode rural et l'urbanisation, avec pour effet qu'un nombre croissant de Sardes a renoncé à employer le sarde au profit de l'italien, langue de l'ascension sociale. Sous la pression de l'école, où l'italien est seule langue d'enseignement, depuis les années 1970, de plus en plus de parents se sont mis à parler italien avec leurs enfants. Selon Rindler-Schjerve (1997, 1379), le sarde et l'italien se trouvent en situation de diglossie instable depuis la fin du XX^e siècle. L'italien est la langue de l'administration et de la vie publique, tandis que le sarde est surtout employé en milieu privé. Dans les villages isolés de l'intérieur de l'île, Blasco Ferrer (2008, 401) indique certes que le sarde reste employé dans toutes les situations de la vie, mais là aussi, le changement est en marche, car dans les villages comme en ville, l'italien pénètre de plus en plus dans les divers domaines de la vie familiale. Les frontières linguistiques entre le sarde et l'italien ne sont pas rigides mais graduées. Elles sont influencées par des facteurs géographiques, sociaux, générationnels et les domaines d'emploi. Elles forment un contraste entre villes et campagne, l'intérieur des terres et la côte, les jeunes et les plus âgés, la sphère publique et la sphère privée. Mais en dépit d'un recul marqué, le sarde reste vivace en Sardaigne.

Outre le sarde et l'italien, quatre autres langues ou variétés dialectales sont parlées en Sardaigne (voir la carte de Viridis 1988, 905). Dans le nord-ouest de l'île, dans la province de Sassari, on utilise encore le sassarais, variété mixte toscano-sarde avec des influences pisanes. La limite de l'aire d'extension du sassarais va du nord-ouest d'Alghero jusqu'à la côte nord de la Sardaigne à l'ouest de Castelsardo, en incluant en un vaste arc de cercle les villes de Sassari et Sorso. Dans le nord-est de la Sardaigne, dans la Gallura et la commune de San Teodoro, on parle le gallurais, une variété du corse, dont la présence s'explique par une colonisation corse à partir du XVIII^e siècle (cf. Goebel 2003, 644). Les frontières du gallurais vont de Castelsardo jusqu'à la côte nord-est de la Sardaigne, où elles atteignent la mer Tyrrhénienne au nord d'Olbia. La ville de Luras constitue un îlot linguistique logoudorien au sein de la Gallura (cf. Viridis 1988, 898). Au centre-ville de la ville portuaire d'Alghero, sur la côte nord-ouest de la Sardaigne, on parle le catalan (concernant les frontières linguistiques entre le catalan, le sarde et l'italien, voir ci-dessus § 4.2.7 Les îlots linguistiques catalans). Sur l'île de San Pietro, au sud-ouest de la Sardaigne, dans la ville de Carloforte ainsi qu'à Calasetta, commune située à la pointe nord de l'île voisine de Sant'Antioco, on parle un dialecte génois, le tabarquain (*tabarchino*). La présence de cette variété est due au retour de colons génois qui s'étaient établis sur l'île de Tabarka, aujourd'hui tunisienne, au milieu du XVI^e siècle, et furent déplacés en 1770 sur les deux îles de San Pietro und Sant'Antioco (cf. Forner 2014, 64).

6 Le corse

Bien que la Corse soit française depuis 1768 – Louis XV avait acheté l'île à la République de Gênes dans le cadre du traité de Versailles – le corse, fait linguistiquement parlant, partie des variétés italo-romanes. Malgré ses nombreux traits communs avec le toscan et de nombreux emprunts au génois, et, plus récemment, au français, le corse occupe une place à part au sein de l'Italoromania. Il est considéré comme langue romane à part entière, puisqu'en tant que langue par élaboration selon la définition de Heinz Kloss, le corse constitue un élément identitaire important pour la population autochtone et sert à la différenciation par rapport au français et à l'italien. Le corse est subdivisé en de nombreux dialectes. Il n'existe pas de corse standard. D'après une enquête de l'INSEE en 1999, le nombre des locuteurs du corse s'élève à environ 170.000. Il est régulièrement employé par quelque 70.000 personnes.

Durant la domination pisane et génoise, le corse se trouvait en situation de diglossie avec l'italien. Depuis le début XIX^e siècle, l'italien a été remplacé par le français comme langue administrative. Ce dernier est aujourd'hui la langue officielle des 315.000 habitants de l'île. Néanmoins, l'italien reste présent à l'arrière-plan de la conscience linguistique corse, de sorte qu'on peut, comme Thiers (1997, 1205), parler d'une « triglossie corse » latente.

Dans la vie publique de l'île toutefois, le corse n'apparaît que sporadiquement, par exemple sur les plaques et panneaux bilingues de la signalisation routière. Dans l'administration communale, on emploie parfois le corse à l'oral, mais tous les textes administratifs sont rédigés en français. Il y a çà et là des prêtres qui disent la messe en corse, et la liturgie a été traduite (cf. Thiers 1997, 1207), mais pour l'Église catholique en Corse également, la langue officielle est le français. Dans la presse quotidienne de l'île, des articles en corse sont occasionnellement publiés. Depuis 1983, il y a une station de radio bilingue, *Radio Corsa Frequenza Mora* (RCFM). En outre, la chaîne de télévision publique France 3 Corse, dont le siège se trouve à Ajaccio, diffuse un bulletin d'information biquotidien en corse.

Dans la Loi Deixonne de 1951, le corse n'est pas mentionné. Ce n'est qu'en 1974 qu'il a été reconnu comme « langue de France ». Depuis, on peut choisir l'option *Langue et culture corses* à l'école. Aujourd'hui, les écoles sur l'île peuvent proposer jusqu'à trois heures d'apprentissage du corse. À l'Université de Corse à Corte, inaugurée en 1981, le corse est matière obligatoire dans tous les cursus. De plus, un cursus complet consacré à l'étude de la langue et de la culture corses est proposé. Depuis la fin des années 1980, le corse est soutenu financièrement par l'État français en tant que langue minoritaire, et depuis 1996, le corse jouit du statut de patrimoine culturel de la France. Depuis 1992, la collectivité territoriale de Corse jouit d'une autonomie élargie par rapport aux autres régions françaises. L'établissement du corse comme langue officielle n'est pour l'instant pas envisagé, étant incompatible avec l'article 2 de la constitution française.

Le corse ayant le français comme langue-toit, et tous les corsophones étant bilingues, il n'y a pas de frontière géographique entre ces deux langues. Les frontières existent plutôt au niveau social et selon le domaine d'emploi. Elles séparent la population autochtone des Français du continent, qui, généralement n'apprennent ni n'emploient guère le corse. En ce qui concerne les domaines d'emploi, le corse est surtout utilisé comme langue de proximité, en famille et entre amis, tandis que le français fait office de langue écrite et de distance, et est employé dans la vie publique ou avec les étrangers. Pour être complet, il faut mentionner aussi qu'à la pointe sud de la Corse, dans la ville de Bonifacio, quelques familles dont les ancêtres sont originaires de Gênes parlent encore le bonifacien, une variété du ligurien (cf. Forner 2014, 69).

7 Bibliographie

- Bauer, Roland (2002), *Rumantsch, romontsch*, in : Nina Janich/Albrecht Greule (edd.), *Sprachkulturen in Europa. Ein internationales Handbuch*, Tübingen, Narr, 231–236.
- Bernhard, Gerald (2008), *Immigrantensprachen in Italien*, in : Ulrich Ammon/Harald Haarmann (edd.), *Wieser Enzyklopädie. Sprachen des europäischen Westens. Western European Languages*, vol. 1, Klagenfurt/Wien/Ljubljana, Wieser, 533–553.
- Birken-Silverman, Gabriele (1997), *Italienisch – Albanisch*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1371–1376.
- Blasco Ferrer, Eduardo (2002), *Sardisch*, in : Nina Janich/Albrecht Greule (edd.), *Sprachkulturen in Europa. Ein internationales Handbuch*, Tübingen, Narr, 248–251.
- Blasco Ferrer, Eduardo (2008), *Sardisch*, in : Ulrich Ammon/Harald Haarmann (edd.), *Wieser Enzyklopädie. Sprachen des europäischen Westens. Western European Languages*, vol. 2, Klagenfurt/Wien/Ljubljana, Wieser, 399–411.
- Blog Edelweiss CAI (2010), *Gallicianò : il paese più greco d'Italia*, <https://edelweisscai.wordpress.com/2010/12/09/galliciano-aspromonte-greco/> (08.10.2015).
- Breu, Walter (1997), *Italienisch – Kroatisch*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1362–1366.
- Colotti, Mariateresa (1997), *Italien – grec*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1366–1371.
- Comun General de Fascia (s.a.), *Legge provinciale 19 giugno 2008, n. 6*, <http://www.comungeneraldefascia.tn.it/lad/Aree-tematiche/La-Comunanza-Ladina/Documenti-de-interess/Lege-provinzie-la-n.-8-dai-19-de-jugn-del-2006> (07.10.2015).
- Comune di Condofuri (s.a.), *Notizie dalla sede municipale*, <http://www.comunedicondofuri.it/nuovo/> (07.10.2015).
- Craffonara, Lois (1997), *Ladinien*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1383–1398.
- Fabellini, Simona (2002), *Korsisch*, in : Nina Janich/Albrecht Greule (edd.), *Sprachkulturen in Europa. Ein internationales Handbuch*, Tübingen, Narr, 129–134.
- Forner, Werner (2014), *Zum Stand der Lexikographie im Ligurischen*, in : Wolfgang Dahmen et al. (edd.), *Zur Lexikographie der romanischen Sprachen. Romanistisches Kolloquium XXVIII*, Tübingen, Narr, 41–85.
- Gartner, Theodor (1883), *Raetoromanische Grammatik*, Heilbronn, Henninger.

- Goebel, Hans (2003), *Entwicklung der romanischen Sprachgrenzen : Italo-romania und Ostalpenraum*, in : Gerhard Ernst et al. (edd.), *Romanische Sprachgeschichte*, vol. 1, Berlin/New York, De Gruyter, 631–645.
- Heilmann, Luigi/Plangg, Guntram (1989), *Ladinisch : Externe Sprachgeschichte*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, III, Tübingen, Niemeyer, 720–733.
- Kattenbusch, Dieter (1997), *Italien*, in : Hans Goebel (edd.), *Kontaktlinguistik*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1318–1330.
- Kramer, Johannes (2008), *Ladinisch*, in : Ulrich Ammon/Harald Haarmann (edd.), *Wieser Enzyklopädie. Sprachen des europäischen Westens. Western European Languages*, vol. 2, Klagenfurt/ Wien/ Ljubljana, Wieser, 75–97.
- Marcato, Carla (1997), *Italien – frioulan*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik*, vol. 2, Berlin/ New York, De Gruyter, 1337–1347.
- Rindler-Schjerve, Rosita (1997), *Sardaigne*, in : Ulrich Ammon/Harald Haarmann (edd.), *Wieser Enzyklopädie. Sprachen des europäischen Westens. Western European Languages*, vol. 2, Klagenfurt/Wien/Ljubljana, Wieser, 1376–1383.
- Skubic, Mitja (1997), *Italien – slovène*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik*, vol. 2, Berlin/ New York, De Gruyter, 1357–1362.
- Telmon, Tullio (1997), *Italien – français (francoprovençal)*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1330–1337.
- Thiers, Jacques (1997), *Français – corse*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik*, vol. 2, Berlin/ New York, De Gruyter, 1201–1213.
- Viridis, Maurizio (1988), *Sardisch : Areallinguistik*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, IV, Tübingen, Niemeyer, 897–913.

Clau Solèr

11 Les frontières linguistiques du romanche

Abstract : Dans le canton des Grisons (Suisse), officiellement trilingue, la langue romanche ou rhétoromane fonctionne comme l'italien, c'est-à-dire de façon complémentaire avec l'allemand dominant qui sert aux deux langues minoritaires dans les domaines de l'administration, de l'enseignement supérieur et des médias. Le rhétoroman dispose depuis 1982 du standard commun *rumantsch grischun*, qui est utilisé partiellement à l'écrit mais guère parlé. Les romanchophones eux-mêmes parlent les nombreuses variétés locales qui ont été regroupées en cinq standards traditionnels constituant les idiomes identificatoires pour la population romanche. Tous les romanchophones, au contraire des germanophones, sont bilingues à un haut degré et utilisent le cas échéant l'allemand diglossique standard et l'alémanique. Le rhétoroman ne dispose pas d'un territoire continu, mais est troué comme un gruyère par des montagnes et des territoires germanophones. En réalité, peu de montagnes séparent vraiment les territoires ; la plupart des frontières se trouvent dans les têtes des locuteurs.

Keywords : bilinguisme déséquilibré, territoire fragmenté, diglossie, symbiose mentale

1 Note préliminaire

Une condition pour pouvoir tracer des frontières est la perception des différences, dans notre cas des différences linguistiques reconnaissables, et l'utilisation systématique des langues sur un territoire défini.

Le canton des Grisons en Suisse, considéré comme trilingue, est le résultat final d'une longue évolution historique, administrative, religieuse, culturelle, régionale et politique, où la langue jouait un rôle très faible voire nul. Ce que l'on postule aujourd'hui comme une unité et appelle « Rumantschia » est resté une fiction, comme le constate Weinreich (2011, 333) déjà en 1951 : « The Raetoromans are by definition a language community rather than an ethnic group ». Même la cohésion identificatoire n'opère qu'à distance et pas à l'interne, le rhétoroman restant atomisé en cinq idiomes, les standards écrits régionaux, et de nombreux parlers régionaux distincts – qui constituent finalement les atouts du rhétoroman.¹

¹ Les termes *romanche* et *rhétoroman* sont utilisés de façon synonyme pour les idiomes et parlers rhétoromans dans les Grisons, même si le terme *rhétoromanche* se trouve souvent dans la littérature scientifique et politique. Le terme traditionnel *idiome* désigne les cinq variétés écrites, nommées

2 État de la recherche

La langue n'a jamais été un critère géopolitique : ce sont les alliances politiques, ainsi que la religion, et plus tard les partis politiques, qui ont séparé la population. Ainsi, la langue n'a jamais été liée à un territoire précis. Il faut attendre l'époque moderne pour que les géographes, historiens et l'administration établissent des zones linguistiques, cette fois à travers les locuteurs formant des communautés linguistiques majoritaires et minoritaires.

À aucune époque, on n'a tenté sérieusement de séparer la population grisonne selon les langues et encore moins à former une ethnie romanche ; dans le territoire des Grisons, la distribution linguistique est restée largement inaperçue : on ne la constate qu'en observant l'application concrète de chaque langue. Au contraire des aires monolingues germanophones exclusives, ni des lois, ni une présence publique manifeste – sauf dans les aires italophones du sud – ne témoignent de zones clairement délimitées pour le romanche : sa présence dépend des domaines les plus différents et des codes parlé et écrit, et elle change continuellement.

En 1995 par exemple, Zuoz a officiellement défini le romanche comme « langue officielle pour l'école, l'administration communale et les contacts avec la population » (Frese 2002, 13) et, en 2008, le canton introduit pour la première fois une loi linguistique qui définit l'utilisation des langues cantonales (cf. § 5 ci-dessous). Certaines communes bi- ou plurilingues géraient déjà depuis longtemps la question des langues d'une façon pragmatique et leurs écoles ont anticipé les solutions bilingues actuelles il y a déjà des décennies (Trin, Domat/Ems et notamment certaines communes de la Haute-Engadine).

L'historiographie énumère les langues grisonnes sans thématiser ni les frontières ni le comportement sophistiqué des locuteurs plurilingues : on ne dépasse pas l'inventarisation et quelques remarques (cf. Tschärner 2000, 195–210). Ainsi l'historien Egidius Tschudi nie en 1560 qu'on puisse écrire la « Rhetijsch spraach », se basant sur le fait que tous les textes étaient autrefois en latin et actuellement en allemand (d'après Collenberg 2003, 170). Hans Ardüser enseigne très probablement en allemand en 1581 à Savognin et à Scharans, deux communes romanches, sans que la langue ne mérite d'être mentionnée. Le chroniqueur Niculin Sererhard est très sensible aux faits linguistiques dans le manuscrit *Einvalte Delineation* datant de 1742, et indique la langue de chaque commune. Il constate la parenté entre « Ladin » et latin. De plus, il relève certains traits spécifiques de l'allemand des Walser qu'il appelle « Lepontisch teutsch ».

L'absence de discours langagier est visible sur les cartes topographiques de l'époque, qui indiquent fleuves, montagnes et vallées en latin, italien ou allemand,

sursilvan, sutsilvan, surmiran, puter et vallader, utilisés dans la forme rhétoromane comme les régions *Surselva, Sutselva, Surmeir*.

mais pas en romanche, et qui tracent uniquement les frontières externes et celles entre les Trois Liges, donc des frontières politico-administratives.

Bien qu'il ne manque pas de chronologies de chaque langue séparée, l'évolution interdépendante du romanche entre l'allemand et l'italien commence tard (cf. Planatscher 1972) mais continue ensuite soit par préférence linguistique, soit par rapport au choix plurilingue à cause d'une focalisation des langues en contact (cf. Diekmann 1981).

3 La géographie

Les trois zones linguistiques diffèrent presque complètement dans la mesure où l'italien est séparé des autres zones par des frontières topographiques claires, tant du rhétoroman par la chaîne des montagnes en Engadine (col de la Bernina), que de l'allemand par celle de l'Adula (col du San Bernardino). Moins claire est la frontière entre la variété romanche parlée en Haute-Engadine (puter) et la variété lombarde parlée dans le Val Bregaglia (bregagliot), avec une amphizone due à une espèce de transhumance des habitants italophones (par le col de la Maloja/Malögia). La communauté trilingue de Bivio résulte elle aussi de l'économie alpestre. Le déplacement frontalier du puter comme code écrit à Bravuogn, voire Filisur, germanisé depuis le début du XX^e siècle, au-delà de la frontière hydrologique résulte de la même cause. La décision d'utiliser le sursilvan catholique comme langue écrite dans les trois communes du Plaun, Domat/Ems, Panaduz et Razén au lieu du sutsilvan ou du sursilvan réformé comme à Trin est dû à la même confession catholique.

Actuellement, presque aucune frontière claire et effective n'existe entre le rhétoroman et l'allemand, sauf là où elle coïncide avec des montagnes, une frontière naturelle topographique et hydrologique. La Surselva se sépare très nettement au nord de l'allemand par une barrière de hautes montagnes, et c'est en général aussi le cas pour la région de Tujetsch vers l'ouest. Mais plus les montagnes sont basses et moins elles séparent les langues, comme en témoignent les liens entre Obersaxen et Lumnezia, et aujourd'hui entre Lumnezia et Vals, grâce à la route cantonale qui facilite dès 1878 l'accès au fond de la vallée en évitant les cols difficiles à franchir. Malgré la différence de langue, ces deux dernières communautés walser s'attachent au territoire romanche parce qu'elles sont catholiques, contrairement aux autres Walser. Même au-delà d'une zone frontalière bilingue, où l'une ou l'autre langue forme une majorité numérique et fonctionnelle dans plusieurs domaines, le bilinguisme continue notamment dans les têtes des romanchophones bilingues (cf. von Planta 1922, 134 ; Solèr 2002, 263).

4 Le rhétoroman, cet inconnu

4.1 Rapports

La transition des suppositions fantaisistes à la recherche s'effectue avec Planta (1776), suivi partiellement par Placi a Spescha, inédit à l'époque, qui postule avec le rhétoroman une nation rhétorique de valeur politique. La territorialité linguistique n'est pas pertinente dans ce discours linguistique, où les langues elles-mêmes sont fonctionnelles. Au XIX^e siècle, les romanistes (Diefenbach, Diez, Fuchs) s'intéressent davantage à cette langue et Rausch (1870, 27) sépare le « Neu-Rhätisch » des deux « Haupt-Dialekte Romonsch » et « Ladinisch » et attribue à ce dernier outre le « West-Ladinisch » ou « Ladinisch, Engadinisch » aussi le « Neben-Dialekt » des Dolomites.

4.2 Glottonymes

Chaque dénomination identifie une entité tout comme elle la sépare des autres à l'aide de critères très différents, pas toujours adéquats et transparents (cf. Kattenbusch 1988), et avec des buts stratégiques, si l'on pense par exemple à la « questione ladina », mouvement luttant au début du XX^e siècle contre l'irrédentisme italien (cf. Liver 2010, 15–28). À l'intérieur des Grisons, les autodénominations ont longtemps dépendu de la conception de chaque aire linguistique et se contredisaient, puisque le terme *rumantsch* désignait d'un côté tous les parlers rhétoromans des Grisons, et de l'autre côté uniquement ses variétés rhénanes, aussi nommées *tschilover*, au contraire de *ladin*, un terme créé artificiellement pour désigner le rhétoroman en Engadine, divisé en *puter* et *vallader*, et qui désigne également les parlers rhétoromans des Dolomites. Entre-temps la terminologie s'est clarifiée, y compris les dénominations qui reflètent une certaine (auto-)valorisation (cf. Decurtins 1993b).

5 Saisie numérique

L'absence de tout détail statistique concernant la langue dans Röder/Tscharner (1838) confirme que l'appartenance linguistique n'était considérée pertinente ni pour la communauté économique, ni pour la communauté politique, religieuse ou même territoriale. Il faut donc poser la question de savoir si l'on peut recenser correctement les locuteurs de chaque langue en raison de leur plurilinguisme, question thématisée par Elle (2011), et ensuite se demander s'il s'agit d'une classe de Romanches ou de personnes appelées romanchophones (cf. Solèr 2011, 411) disposant de différentes langues sans former une ethnie.

C'est le recensement de 1990 qui remplace le critère de « langue maternelle » par celui de « meilleure langue » et de « langue régulièrement parlée en famille et/ou à

l'école ou au travail, selon le cas » (F&F 2004, 26) et qui considère ainsi au moins partiellement le plurilinguisme fonctionnel des locuteurs. On est pourtant loin des recensements plus souples dans des sociétés effectivement plurilingues (Mackey 1976, 142–145, 375–395) ; par ailleurs, il s'agit d'une autodéclaration sommaire. Les résultats officiels permettent les interprétations les plus hasardeuses et sophistiquées (cf. Furer 1996 *passim*), mais ne reflètent pas le comportement effectif des locuteurs dans des situations concrètes aussi spontanées.

Ainsi est-il difficile de cartographier précisément les aires linguistiques en se basant sur différents critères comme la majorité apparente, les textes officiels et finalement la langue de l'école populaire. Afin d'atténuer – ou d'instrumentaliser – le recul du rhétoroman, les statisticiens et les hommes politiques créent un « territoire traditionnel » (Furer 1981, utilisant les résultats du recensement de 1880, qui fut le premier à considérer les locuteurs et non pas les ménages). À côté de ce territoire historique, plutôt fictif, Furer (1996, 318) opère avec la définition suivante :

« Région romanche 1 ou RR1 : Ensemble des 72 communes du TR [i.e. aire traditionnelle du romanche] où la majorité au moins relative de la population a indiqué le romanche comme langue principale en 1990. La RR1 correspond dans les ouvrages courants de l'OFS [i.e. Office fédéral de la statistique] à la région de langue romanche. Région romanche 2 ou RR2 : Ensemble des 32 communes du TR où le romanche n'est plus indiqué par la majorité de la population comme langue principale, mais où au moins 20 % le mentionnent comme langue principale ou parlée ».

Toutes les communes romanches actuelles se trouvent dans le territoire historique, « traditionnel » romanche, faute d'une réromanisation. Aussi la première loi linguistique du canton de 2008 définit-elle une commune romanche ou italoophone comme monolingue à partir du moment où 40 % des locuteurs parlent une langue ou l'autre et comme bilingue si le pourcentage des locuteurs varie entre 20 % et 40 %.² La langue est attribuée au sol et est valable uniquement au niveau légal et administratif, et partiellement pour l'école populaire. Il faut relativiser cette frontière par le comportement langagier individuel, plus exactement le choix linguistique, selon lequel les personnes plurilingues choisissent la langue convenant à l'interlocuteur et à la situation.

Lorsque le canton des Grisons adhère en 1803 à la Confédération suisse, on suppose que 36.600 personnes (sur 73.000 habitants) étaient rhétoromanes (cf. Furer 2005, 13). Un manuel scolaire précise en 1840 :

« Suenten il *lungaitg* ei la partiziun bia pli difficila ; tonaton vi jeu buca fallir bia, sch'jeu diel, che circa 30'000 habitons auden tier las vischneuncas *tudestgas*, 54'000 tier las *romonschas* et 11'000 tier las *talianas* ; denton saveis vus sezzi, ch'ils lungaitgs rom. e tud. ein en bia vischneuncas schi

2 Cf. Kanton Graubünden (2008). La décision d'abaisser le taux de 50 % à 40 % a changé la situation dans 7 communes et augmenté le taux de romanchophones pour 3200 locuteurs environ.

mischedai, u ch'il lungaitg tudestg ha fatg aschi grons progress, ch'ins sa strusch dir, schebein ils habitons dueien vegnir quintai tier ils Tudestgs u tier ils Romonschs »³ (AA.VV. 1840, 221).

Ce commentaire souligne la complexité linguistique et le dynamisme plurilingue qui s'opposent fortement aux données actuelles, pourtant stables, malgré le progrès méthodologique effectué (de la langue au foyer au début, en passant par la « langue maternelle » jusqu'à la langue dominante d'aujourd'hui, c'est-à-dire utilisée dans différents domaines).

Se basant sur le dernier recensement détaillé de 2000, F&F (2004, 31) indique actuellement, pour la Suisse, 35.095 locuteurs du rhétoroman (meilleure langue, ML) et 60.561 locuteurs (meilleure langue et/ou langue parlée, ML/LP) ; pour les Grisons, 27.038 locuteurs (ML) et 40.168 (ML/LP).

L'attribution d'une seule langue spécifique à chaque personne a permis de saisir statistiquement les communautés linguistiques. Selon les données du premier recensement personnel de 1888, Sartorius von Waltershausen a prévu au centre des Grisons et en Haute-Engadine la disparition du rhétoroman autour de 1920. Bien que fortement contestée à l'époque, sa prévision s'est réalisée – avec un siècle de retard.

Ces mêmes données, qui considèrent uniquement une langue par locuteur, ont servi à définir le territoire comme « Aire traditionnelle du romanche (TR) : ensemble des 120 communes des Grisons où le romanche était majoritaire selon les premiers recensements fédéraux, plus Fürstenau (26,6 % en 1888) » (Furer 1996, 112). Le TR illustre le recul territorial du rhétoroman en relation avec des données actuelles qui considèrent deux compétences ou domaines d'application linguistique : « Langue parlée régulièrement dans au moins un des domaines relevés lors du recensement (famille, travail, école) ; plusieurs indications possibles » (Furer 1996, 317). Le territoire très restreint du le romanche en général, la vigueur des idiomes et l'absence d'un centre économique et social propre au rhétoroman se manifestent dans l'usage du rhétoroman, tel qu'il est défini par la loi et la géographie, à Coire, capitale du canton. Parmi ses 32.989 habitants en 2000, les 1765 ou 5,3 % romanchophones et les 1692 ou 5,1 % italophones profitent d'une scolarité bilingue optionnelle jusqu'à la 6^e année scolaire, bien que le chiffre n'atteigne pas le quota cantonal de 20 % à 40 % pour avoir légalement droit à une telle école. Dispersées dans toute la ville, les deux minorités n'utilisent cependant leur propre langue qu'avec des connaissances ou dans le cadre de rencontres culturelles spécifiques.⁴

L'attribution territoriale et donc des frontières linguistiques s'avèrent illusoire et cachent les valeurs et fonctions primaires réelles des langues. À cause de l'extension

3 'Selon la langue, la distribution est plus difficile ; pourtant je ne me trompe pas fortement si je dis qu'environ 30.000 habitants appartiennent aux communes allemandes, 54.000 aux romanches et 11.000 aux italiennes ; pourtant vous savez vous-même que les langues allemande et romanche sont dans beaucoup de communes tellement mêlées, ou que l'allemand a tellement progressé, qu'on ne sait guère si les habitants doivent être considérés comme des Allemands ou des Romanches'.

4 Les italophones grisons et suisses ne s'identifient que rarement avec ceux de l'Italie.

territoriale et de la primauté fonctionnelle de l'allemand, les germanophones continuent à l'utiliser dans des régions romanches et contribuent ainsi au monolinguisme allemand.

En bref, il existe dans les Grisons une situation linguistique asymétrique, dans le sens où il y a des territoires monolingues allemands et italiens qui se distinguent des territoires romanches, où l'on peut choisir d'utiliser aussi l'allemand (ou l'italien dans la Haute-Engadine).

Contrairement aux vastes territoires qui n'ont qu'une seule langue opérationnelle et une situation stable, la migration interne d'ouvriers allophones et même des mariages peuvent créer un comportement bilingue partiel dans des communautés plus petites. Ainsi, les ouvriers agricoles italophones travaillant temporairement dans la vallée germanophone du Rheinwald ont contribué à ce que l'italien y soit au moins compris, tandis que pendant les grands chantiers hydrotechniques des années 1960, des cadres germanophones et des maçons italophones ont envahi des villages entiers : Innerferrera/Calantgil est passé de 67 habitants en 1950 à 286 en 1960 avant de retomber à 81 en 1970 ; Tujetsch passe de 1122 habitants en 1950 à 1855 en 1960 retombant à 1273, dix ans plus tard. Et une partie des allophones est restée sur place, ce qui a œuvré au détriment du rhétoroman.

6 Définition opérationnelle

Bien que le rhétoroman soit pour ses locuteurs la langue parlée par excellence, ce sont d'abord la langue d'alphabétisation écrite dans les écoles depuis les années 1850, puis celle de l'administration, qui ont formé des standards régionaux effectifs. Diekmann (1996, 340–344) établit les aires du romanche, dans le cadre de ses recherches sociolinguistiques, selon les critères opérationnels suivants :

« Angaben zur Wohnbevölkerung, Angaben zur Alters- und Geschlechtszugehörigkeit, Angaben zur alltäglichen Sprachverwendung, Angaben zur amtssprachlichen Sprachverwendung, Angaben zur schulsprachlichen Sprachverwendung, Angaben zur kirchensprachlichen Sprachverwendung, Angaben zur Erwerbstätigkeit der Wohnbevölkerung und sonstige Hinweise ».⁵

Les enquêtes ont été menées en 1981/1982 auprès des communes elles-mêmes, et le résultat confirme logiquement la pratique langagière déjà connue.

Vers la fin du XIX^e siècle, sous l'influence du changement structurel d'un paysage agraire vers une économie touristique et industrielle, certaines communes romanches ont introduit l'école allemande pour suffire à de supposés besoins économiques :

⁵ 'Indications concernant la population locale, indications de l'âge et du sexe, indications sur l'utilisation quotidienne de la langue, sur ses emplois officiels, à l'école et à l'église, indications quant à l'activité professionnelle des habitants, et autres'.

ainsi Glion/Ilanz avec 60,8% de romanche en 1880, 50,2% en 1941 et 29,9% ML/51,6% LP en 2000 (cf. LIR 2010, 424) et St. Murezzan avec 50,2% en 1880 et 4,7% ML/12,8% LP en 2000 (cf. LIR 2012, 305). Depuis la fusion avec des communes romanches voisines en 2014, Ilanz/Glion offre une école partiellement bilingue, tandis que San Murezzan se contente avec deux leçons par semaine.

7 Présentation topographique

7.1 Cartes en noir et blanc = clarté ?

Les frontières linguistiques nettes ne coïncident avec aucune frontière pertinente comme celles liées à la religion, à l'ethnie ou même à la délimitation administrative, et elles ne figurent pas sur les cartes géographiques, à l'exception des territoires italophones : Poschiavo, Bregaglia, Mesocco et Calanca sont séparés par des cols, coïncident donc avec la frontière hydrologique. Sartorius von Waltershausen (1900) prévoit la germanisation prochaine du centre des Grisons et en Haute-Engadine et est le premier à l'illustrer sur un plan assez précis et dynamique. Le combat national-politique, dès le début du XX^e siècle, du romanche contre la germanisation et l'irrégentisme exigent d'identifier des aires linguistiques claires et visibles sur le territoire traditionnel romanche, indépendamment de sa densité de population (cf. Weilenmann 1925 ; Linsel 1937). Ces présentations très schématiques visent le public et continuent à être appliquées par la Lia Rumantscha presque jusqu'à nos jours. Quant aux cartes modernes, elles n'indiquent ni la distribution des langues ni la concentration de la population (cf. figure 1 ; cf. Heckerott s.a.). On remarque que la carte scolaire grisonne et l'*Atlas Historique* de 1969 (cf. Putzger et al. ⁸1969) renoncent complètement aux indications de la langue, tandis que le *Schweizer Atlas* (cf. Spiess 1993, 24) ajoute les minorités aux régions linguistiques compactes dans la diaspora allophone. Les cartes visant l'intégration totale des Grisons, du Tessin et du Valais dans la zone italoophone irrégentiste, incluant leurs territoires alémaniques avec des toponymes italianisés (cf. *Handbuch der Bündner Geschichte* 2000, vol. 4, 193), n'ont aucune valeur scientifique mais manifestent une priorité politico-idéologique qui nie complètement la clarté de la frontière linguistique.

Sprachen im Kanton Graubünden im Jahr 2000

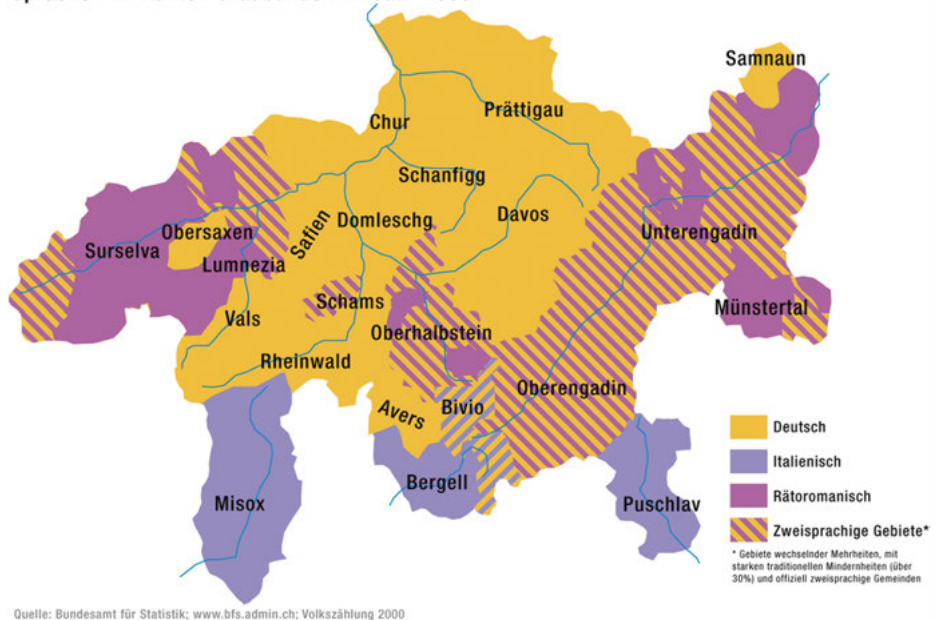


Figure 1 : Distribution des trois langues dans les Grisons 2000 (Wikipedia 2006/2010, *Verbreitung der vier Landessprachen der Schweiz im Kanton Graubünden im Jahr 2000*, ©Marco Zanoli/User: DcoetzeeBot ; cette carte est sous licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 2.5 Generic ; cf. aussi Heckerott s.a.)

7.2 Choroplèthes dans la profondeur

Furer (1981) propose la première distribution quantitative par communes, unités officielles du recensement, qui met en relation la population totale avec sa répartition langagière dans chaque localité (cf. figure 2). Kraas (1992) approfondit l'analyse statistique et présente de façon sophistiquée les rapports et les changements linguistiques, en renonçant à formuler des conclusions comme celles de Sartorius von Waltershausen (cf. figure 3). Les recherches actuelles renoncent aux choroplèthes et utilisent des cartes multicolores avec les combinaisons langagières (cf. Grünert et al. 2008, s.p., cartes 4, 5), pourtant sans indiquer la concentration territoriale de la population.

carta 6 PRINCIPALS CENTERS ECONOMICS E CULTURALS ROMONTSCHS – PRINCIPAUX CENTRES ECONOMIQUES ET CULTURELS ROMANCHES
 PRINCIPALI CENTRI ECONOMICI E CULTURALI ROMANCI – WICHTIGSTE WIRTSCHAFTLICHE UND KULTURELLE ROMANISCHE ZENTREN

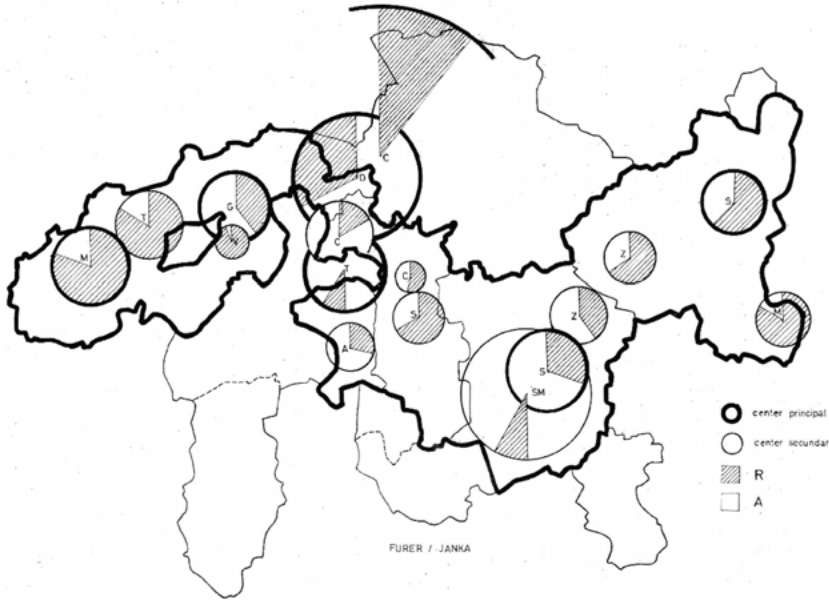


Figure 2 : Distribution de l'allemand et du rhétoroman dans des communes importantes (Furer 1981, s.p.)

Abb. 69: Raumverlust und -konstanz des rätoromanischen Sprachgebietes
 (1880 und 1980: 50%-Gebiet)

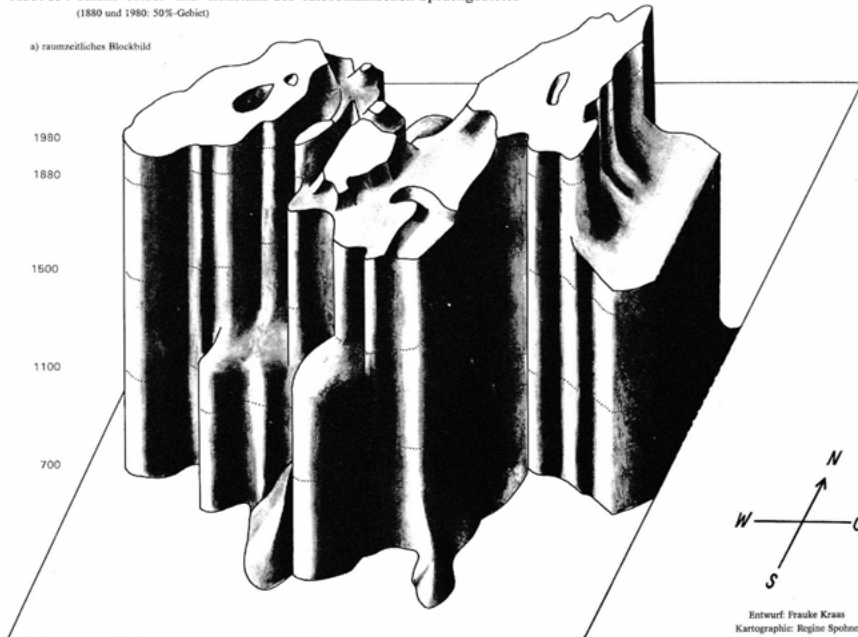


Figure 3 : Évolution dynamique du territoire rhétoroman (Kraas 1992, 310)

7.3 Frontières perceptibles

Aux cinq idiomes rhétoromans écrits correspondent oralement les variétés orales locales que les romanchophones utilisent, reconnaissent effectivement, et en fonction desquelles ils s'adressent en romanche aux interlocuteurs inconnus, ou bien changent de langue et choisissent l'allemand, voire l'alémanique. La concentration de spécificités diatopiques, reconnues par les auditeurs et même utilisées pour se distinguer ou se moquer de l'interlocuteur, crée tant des aires typiques identificatoires que des frontières.

Ces variétés locales se regroupent régionalement (cf. DRG, sigles E1 à S7), mais ne se réalisent pas systématiquement dans les cinq variétés écrites qui, résultant d'une évolution historique ou créées par séparation, sont reconnues comme idiomes officiels scolaires et possèdent un glottonyme.

Scientifiquement, ce sont les parlers de la localité, voire du hameau, que le *Dicziunari rumantsch grischun* (DRG) relève, présente et regroupe réciproquement selon différents critères (phonétique, morphologique, syntaxique et lexical) se basant partiellement sur l'ordre établi par Gartner (1883). Cartographié, l'AIS (1928–1940) fournit du matériel linguistique rhétoroman pour 19 points considérés comme typiques sans les attribuer à des aires précises. Ce sont les méthodes scientifiques comme le structuralisme ou la dialectométrie de Goebel (1984) qui établissent systématiquement des aires et frontières linguistiques pertinentes. Des monographies comme celle d'Ebneter (1989) ont confirmé certaines aires et d'autres ont documenté des traits communs à travers les aires établies, comme le fait par exemple Schmid (1985).

8 Le début : plusieurs langues sans frontières !

8.1 L'allemand et l'italien contre le reste

Sur le versant sud de la chaîne alpine, le romanche est confronté à l'italien, tous deux résultant de l'évolution du latin vulgaire et ainsi difficiles à séparer à cause de leur parenté linguistique ; un phénomène de contamination est évident. Au nord, dans la vallée du Rhin, le romanche recule face à l'avancée de l'allemand pendant l'invasion germanique dès le VII^e siècle, et des colons germanophones, les Walser, occupent des îlots linguistiques dès le XIV^e siècle (cf. Zinsli 1991). À côté de cette pénétration physique intense, l'allemand a remplacé le latin comme langue administrative et écrite pour l'ensemble des trois Ligues et atteint une fonction et un prestige dominants. Tandis que l'italien était la langue unique dans ses propres aires, le rhétoroman a cohabité avec d'autres langues sur ses territoires, en revêtant des fonctions limitées, et en gardant des caractéristiques diffuses et des dénominations hétérogènes.

La population du territoire considéré parlait alors différentes langues, sans que des frontières linguistiques nettes entre les locuteurs ne s'établissent. Des fonction-

naires polyglottes ou des interprètes garantissaient la compréhension intralinguistique, et les langues ne formaient ni ne soutenaient aucun groupe exclusif. Au contraire, il s'agissait de « quella < symbiosa >, [a] quella veta intimamein unida dil lungatg romontsch e tudestg en nies cantun, entras la quala ein seformadas relaziuns de vicendeivel encomi er'en fatgs de lungatg »⁶ (von Planta 1922, 134). La langue n'a jamais visé une autonomie séparatiste – à l'exception de quelques tentatives puristes en Sutselva après 1940 et en Surselva aux années 1960, et les locuteurs minoritaires ont pratiqué très tôt la diglossie complémentaire : « L'importance de la langue est sacrifiée sur l'autel de l'efficacité par les populations elles-mêmes » (Knüsel 1994, 191, cité d'après Tscherner 2000, 197).

Au début du XIX^e siècle, un militantisme naissant tente de former une nation selon la langue d'un côté, et de reconnaître et d'appliquer quatre langues aux Grisons de l'autre côté, sans mentionner explicitement de quelles variétés concrètes du romanche il s'agissait (cf. Müller 1974, 63). Parallèlement, des romanchophones (Bansi, von Moor et Conradi – celui-ci de manière très différenciée) revendiquent pour des raisons économiques et étatiques la primauté de l'allemand et l'éradication du romanche : « Was mir besonders am Herzen liegt, ist die Ausrottung der romanischen Sprache »⁷ (Müller 1974, 62). Le discours qui se construit en réaction à cette posture renforce chacune des langues distinctes des Grisons à la fois sur les plans politique, administratif, scolaire, social et identificatoire, et conduit à une renaissance rhétorique dès la moitié du XIX^e siècle.

8.2 Frontières internes – formation des idiomes

Le territoire rhétoroman fragmenté, décentralisé, biconfessionnel et troué de zones germanophones, devait inéluctablement produire des formes écrites appropriées à chaque région, se basant d'un côté sur la langue orale régionale et de l'autre sur les orthographes des langues connues (cf. Darms 1989). Le premier texte, imprimé en puter *Ūna cuorta et christiauna fuorma da intraguider la giuventüna*⁸ de Jachen Bifrun en 1552 est suivi dès 1562 du *Cudesch da psalms* de Durich Chiampel en vallader pour s'adresser le mieux possible à la population de Basse-Engadine et du Val Müstair, parlant la sous-variété *jauer*. Les deux formes, assez proches et intercompréhensibles sans difficulté,⁹ souvent regroupées sous l'appellation « ladin », ont continué à être

6 'Cette symbiose, cette vie intimement unie des langues romanche et allemande dans notre canton, à travers laquelle se sont formées des relations d'échange aussi dans les faits linguistiques'.

7 'Ce qui me tient particulièrement à cœur, c'est l'éradication de la langue romanche'.

8 'Une forme courte et chrétienne pour l'instruction de la jeunesse'.

9 Sererhard (1994, 95) défend le contraire avec une comparaison intéressante – « daß zwischen dem Dialect der Ober- und Unter-Engadiner Welsch ein ziemlicher Unterschied ist, beynache wie zwischen der Hochdeutsch und Schweizer Teutsch » 'qu'il existe une remarquable différence entre le patois de la

utilisées, et aboutissent finalement au XIX^e siècle à des manuels scolaires parallèles pour chacune des régions.

La Ligue romanche, organisation faïtière rhétoromane fondée en 1919, a orienté son action vers l'unité et a en conséquence décidé d'éditer un seul dictionnaire allemand – vallader et puter (cf. Bezzola/Tönjachen 1944) et son pendant (cf. Peer 1963 ladin – tudais-ch) prenant le vallader comme langue de départ. Les deux lexiques successifs, *Dicziunari vallader – tudais-ch* de 2003 ainsi que le *Dicziunari puter – tudais-ch*, 3^e édition 2007, restent quant à eux fidèles à une approche différenciée.

Contrairement à cette évolution presque parallèle, mais autonome, le sutsilvan actuel est finalement séparé en 1944 du sursilvan réformé, diffusé aussi en Sutselva depuis 1718 par l'Ancien et le Nouveau Testament. D'un côté, le sursilvan a reculé et s'est recentré davantage sur la Surselva ; de l'autre la compétence romanche s'est affaiblie en Sutselva, menacée par l'allemand partout présent dans ce territoire déchiré.

Reflétant une opposition religieuse, qui équivalait à l'époque à une opposition politique, deux orthographes ont évolué en Surselva dès le début de l'écriture, l'une catholique et l'autre réformée, pourtant complètement intercompréhensibles, mais qui ont exigé jusqu'au début du XX^e siècle des manuels scolaires parallèles (cf. Caviezel 1993, 167).

Dans le Surmeir aussi, le besoin de manuels religieux catholiques comme *Duttrigna christiana curta (...). Messa or eint igl linguatg rumantg da Sursees* de 1703 (Darms 1989, 828) et de manuels scolaires est à l'origine du surmiran actuel, caractérisé par une forte variation diatopique. Une autonomie relative par rapport au sursilvan est attestée par le premier *Vocabulari da Surmeir* de 1970, qui renonce à recenser les formes communes aux autres idiomes – « Wortbildungen, die in den übrigen rätoromanischen Idiomen in völlig identischer Form anzutreffen sind, mussten unberücksichtigt bleiben »¹⁰ (Sonder/Grisch 1970, XI) – et franchit ainsi une frontière définitive vers le sursilvan.

Sans centre culturel propre et sans utilité générale, le rhétoroman est resté complémentaire et n'a pas formé de standard commun unique avec des variétés diatopiques en diglossie, que les locuteurs eux-mêmes considèrent et utilisent souvent comme langues propres. Cette fragmentation, atomisation du rhétoroman, est qualifiée par Decurtins (1985, 26) de « *balcanisaziun idiomatica* ».

Haute- et de la Basse-Engadine, presque comme entre l'allemand standard et le Schwizertütsch' – pour ensuite valoriser les deux variétés.

10 'Des formations de mots complètement identiques dans les autres langues rhétoromanes n'ont pas pu être prises en compte'.

8.3 Les frontières physiques : un inventaire descriptif

Des frontières physiques effectives au fil des montagnes séparent le rhétoroman de l'allemand ; à l'ouest et au nord vers le canton d'Uri, suivi des cantons de Glaris et de Saint-Gall jusqu'à Trin en bas de la Surselva. Au sud, la Surselva est séparée du Tessin (Blenio) ainsi que de Vals germanophone par des montagnes. À l'ouest, le sutsilvan est séparé de l'alémanique walser le long de la vallée par des montagnes, mais contient de son côté des îlots germanophones (Thusis, Sils et le Heinzenberg intérieur avec Tschappina, Urmein et Flerden) et touche vers le sud-ouest le Rheinwald germanophone.

Le Surmeir est séparé à droite et à gauche par des montagnes, mais s'ouvre au nord vers Muttén, Sils et Thusis. La vallée de l'Alvra et Lenzerheide dans la même région touchent à l'est des aires germanophones dispersées (Wiesen, Filisur) et Parpan et Churwalden au nord. La Surselva vers Felsberg et Coire et la vallée de l'Alvra vers Thusis touchent directement l'allemand. Domat/Ems et Razén/Rhazüns sont isolés dans un territoire allemand.

Samignun, Samnaun, l'enclave germanophone bavoise, isolée de la Basse-Engadine, à laquelle elle appartient, est en contact avec l'allemand tyrolien du Vinschgau. Également ouvert vers cette région est le Val Müstair avec le *jauer*, une variété du vallader, mais à l'écart de l'Engadine au nord et séparé de l'italien au sud par des montagnes (cf. F&F 2004, 26).

L'italien est séparé nettement du territoire romanche de l'Engadine par le col de la Bernina vers la vallée de Poschiavo, mais relativement faible vers le Val Bregaglia par le col de la Maloja/Malögia, dont le versant engadinois était cultivé par les Bregagliots. La variété locale, le rhéto-lombard, occupe une position singulière entre l'italien et le puter de la Haute-Engadine (cf. Rinaldi 1985), où l'alémanique s'y ajoute davantage (cf. Bianconi 1998). Lieu de transhumance à l'origine, grâce au col du Septimer, et plus tard lieu d'immigration germanique, Beiva/Bivio, situé au nord du Val Bregaglia dans le territoire rhétoroman, est trilingue ou compte sept langues en considérant les variétés diglossiques (cf. Kristol 1984).

Au sud-ouest du canton, des contreforts montagneux séparent nettement le haut allemand du Rheinwald ainsi que le rhétoroman de Schons, de Vrin et de Medel de l'italien de la vallée de Mesocco, de celui de la vallée de Blenio de même que de l'Italie du Nord.

8.4 La germanisation ponctuelle trouble le territoire

La germanisation par le nord s'est avancée pas à pas, dès le VI^e siècle, et a conduit à la formation d'une amphizone bilingue, avec d'un côté le recul du rhétoroman et de l'autre le progrès de l'allemand, qui s'exprime à travers des toponymes (cf. Stricker 1989). Pour la germanisation, l'incendie de Coire en 1464 est considéré comme

important sans que le rhétoroman n'y disparaisse complètement. La frontière au nord est restée plus ou moins stable, bien qu'en avant-garde certains lieux importants, comme Thusis autour de 1550, se soient germanisés.

À la frontière nord, l'allemand s'est substitué au rhétoroman avant tout en raison de sa prédominance dans le commerce, la politique et l'offre culturelle – le rhétoroman commençait alors seulement à s'écrire – et moins du fait de l'immigration, même si le prestige d'une classe supérieure a soutenu la position de l'allemand et minorisé celle du rhétoroman.

Dès le XIII^e siècle, de nombreux colons walser sont arrivés dans les Grisons par vagues successives et se sont établis ponctuellement, comme en parachutage, dans des régions alpines arides et peu peuplées. Ils ont occupé progressivement de vastes territoires sur le versant nord des Grisons, et le contact des colons walser avec les rhétoromans autochtones a pu favoriser l'une ou l'autre langue (cf. Bundi 2013). Ce procédé, retardé par des interdictions (cf. Zinsli 1991, 374) a pourtant duré plusieurs siècles pour atteindre le statut du *territori tradiziunal rumantsch* (cf. Furer 1996, 318 et § 5 ci-dessus).

Actuellement, le rhétoroman ne possède aucun territoire exclusif de fait, mais uniquement celui que la loi fixe et qui demeure plutôt virtuel : jusque dans les communautés les plus reculées, il y a des germanophones. Du fait que tous les romanchophones sont plurilingues, l'alémanique sert le cas échéant de langue commune.

9 Le territoire abstrait des langues : les domaines

Pour les romancho- et italophones des Grisons, les vies privée, scolaire et professionnelle se déroulent dans leurs différentes phases et intensités dans deux langues : la langue minoritaire d'abord, comme langue traditionnelle, la majoritaire ensuite comme langue dominante et d'extension. Il ne s'agit pas de deux systèmes entièrement symétriques, mais d'une situation complémentaire, où les acteurs agissent avec des compétences spécifiques. À côté de la diglossie alémanique parlée et du standard écrit et peu parlé, des personnes de la diaspora ou immigrées utilisent le romanche de façon compétente à l'oral, mais sans l'écrire.

Les frontières linguistiques dans les Grisons impliquent, outre des frontières topographiques et physiques, une frontière plus abstraite qui prend la forme d'un bilinguisme fonctionnel voire d'une frontière mentale chez la plupart des romanchophones.

10 Le territoire effectif des langues : la communauté

Jusqu'au début du XIX^e siècle, la population était en majorité monolingue et le plurilinguisme individuel ne fut perçu que lentement, soit en contact allophone direct comme par exemple dans le contexte de l'émigration saisonnière des « Schwabengänger » (Seglias 2004), soit par l'école populaire obligatoire dès 1851. Beaucoup plus substantielle et influente pour les parlars de l'Engadine a été l'émigration parallèle des *Randulins* 'hirondelles' – à cause de leur retour estival – vers le sud italoophone du XV^e siècle jusqu'autour de 1900 (cf. Collenberg 2003, 267). À son apogée, l'italien était tellement dominant que le gouvernement cantonal prend pour l'administration en 1854 la disposition suivante : « Den italienischen Gemeinden, sowie denjenigen des Ober- und Unterengadins, des Münstertals, und an Bergün, Bivio und Marmels werden Exemplare in italienischer Übersetzung, den oberländer-romanischen solche in ihrer eigenen Mundart übermacht »¹¹ (Weilenmann 1925, 220).

Le romanchophone utilise et « consomme » aussi dans sa propre région généralement l'allemand dans des domaines en extension, hors de la communauté étroite, comme le commerce, les loisirs et les études secondaires (cf. Solèr 2004, 17). Dans des communautés paritaires, un Rhétoroman choisit avec un homologue l'alémanique à cause de l'habitude de la première rencontre, par crainte de parler un romanche défectueux et à cause du prestige inférieur de ce dernier. Cette stratégie profite aussi du fait que l'allemand est plus présent, car il n'y a que très peu de romanchophones complètement monolingues, ce qui vaut aussi pour des adultes immigrés récemment de pays romans comme l'Italie, le Portugal ou l'Espagne.

11 Frontière mentale – les personnes bilingues

Selon le type de communauté linguistique, le bilinguisme des romanchophones se définit différemment. Dans la diaspora répartie hors des territoires romanches, il s'agit d'un bilinguisme avec deux langues coordonnées selon les domaines, alors que dans les communes bilingues des Grisons (20–40 %), on parle d'un bilinguisme mental symbiotique (cf. Solèr 2002, 261).¹² Les locuteurs des communautés romanches, enfin, pratiquent un monolinguisme à l'interne et un bilinguisme plutôt passif vers l'extérieur (média, rapports externes et domaines spécifiques). Par conséquent, un changement de langue, « Sprachwechsel » proprement dit, doit être écarté, car il s'agit au

¹¹ 'On distribue des exemplaires en italien aux communes italophones et à celles de la Haute- et Basse-Engadine, du Val Müstair, de Bravuogn, Beiva et Murmarera et aux communes de la Surselva des exemplaires dans leur propre parler romanche'.

¹² Camartin (1985, 85) généralise cette conception par la notion culturelle : « Rätoromanisch gibt es überhaupt nur in Symbiose mit einer anderen Kultursprache ». 'Le rhétoroman existe uniquement en symbiose avec une autre langue culturelle'.

fond du choix des locuteurs entre deux codes disponibles. Cette conception met en cause les critères purement linguistiques définissant langues et codes ou registres, selon le schéma suivant :

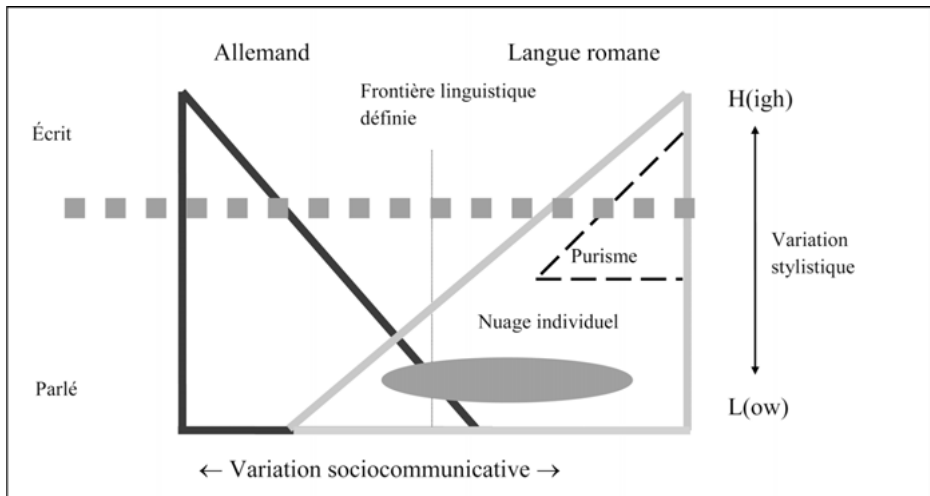


Figure 4 : Variation linguistique chez les personnes bilingues (Solèr 2002, 262)

Cette conception langagière n'implique pas de choisir la langue selon la territorialité, l'idéologie ou l'identification, mais uniquement en réaction aux questions classiques de Fishman (1965) « Who Speaks What Language To Whom and When », et se vérifie dans une première phase par le recours aux critères suivants – « Teilnehmer, Situation, Thema und Funktion » ('Participants, situation, thème et fonction') dans Solèr (1983, 187) pour Lumbrein et Preaz ainsi que dans Frese (2002) pour Zuoz. Selon Solèr (2008, 151) s'y ajoutent des critères individuels souples comme patois villageois, langue habituelle ou langue de la première rencontre et finalement comme l'âge, mais aussi toujours plus l'identification locale et émotive, voire traditionnelle, comme réaction à la perte d'utilité du rhétoroman et à la mondialisation.

12 Bilinguisme mental – évolution des variétés

Il suffit d'un faible contact de langues pour provoquer une influence mutuelle : la première phase d'instruction de l'allemand, qui s'est intensifiée au XIX^e siècle grâce à différents manuels, a sensiblement contaminé le romanche et éveillé des tendances puristes, relevées du côté germaniste par Genelin (1900) et Brandstetter (1905). Le combat qui a suivi contre les éléments transcodiques d'une langue à l'autre a promu l'option d'une nation romanche, intellectuelle et idéelle moins que politique – pour-

tant toujours en admettant implicitement l'usage de l'allemand utilitaire d'extension. Dans cette situation, la question de savoir s'il faut distinguer deux systèmes mentaux coordonnés ou uniquement un seul système complexe avec deux réalisations – « coordinative bilingualism » vs. « subordinative bilingualism » (Weinreich 1951, 59) – n'influence pas le choix de la langue lui-même.

Si l'évolution interne de la langue a largement monopolisé l'attention des chercheurs, il n'y a eu que peu de travaux sur les influences mutuelles résultant du contact entre les langues. Le structuraliste Weinreich (1951) et ses études contrastives des deux langues en contact, demeurent longtemps méconnues, à tel point que Cavigelli (1969) considère le contact des langues comme une destruction linguistique appauvrissant les capacités mentales et confond même les codes parlé et écrit (cf. Vincenz 1977, 253). La recherche sociolinguistique se consacre davantage aux domaines d'application et au choix des langues ; le transcodisme dû au contact des langues se limite à peu d'études, où Willi/Solèr (1990) présentent les deux langues de manière contrastive, tandis que d'autres se limitent au romanche contaminé. L'influence de l'italien, assez difficile à saisir à cause de la parenté des deux langues, est thématifiée par Pult (1941) et Grünert (2013), alors qu'elle avait déjà été « corrigée » par l'action puriste *S-chet rumantsch* 'véritable romanche' depuis 1919. La recherche linguistique contrastive sur les deux langues en contact se consacre aujourd'hui aux nouveaux registres des médias : qu'il s'agisse du sursilvan et vallader à la *Radiotelevisiun Rumantscha* (cf. Mazzetta 1991), de la revue de jeunesse *PUNTS*, dans toutes les formes écrites (cf. Cavelti 1997 et Cathomas 2011), ou encore des SMS (cf. Grünert 2011).

13 Desiderata

Bien que la recherche sur le rhétoroman soit très avancée philologiquement – avec une encyclopédie linguistique historique, le DRG, de nombreuses monographies, ainsi que de vastes collections de documents et d'œuvres littéraires –, il existe toujours de considérables lacunes et des conceptions inadéquates à l'égard du bilinguisme et du contact linguistique. Sensibilisés depuis plus d'un siècle à leur trésor unique, leur langue, et influencés par un aménagement linguistique romantique-nationaliste puriste (et actuellement fort légaliste), les romanchophones fournissent des informations conditionnées sur leur comportement linguistique qui confirment le courant actuel établi, et contredisent le comportement linguistique observé par exemple chez 8 personnes dans le Domleschg en 1985 (cf. Solèr 1999, 298). Malgré beaucoup d'enquêtes menées aux niveaux individuel et institutionnel, et un riche matériel statistique, l'analyse de Grünert et al. (2008) n'éclaire pas entièrement le comportement langagier – c'est-à-dire la durée, la fonction, l'intention et l'effet spécifique de l'usage de chaque langue –, et ne parvient pas à saisir les attitudes spontanées des locuteurs par rapport à leurs langues – la valeur intrinsèque, l'utilité effective ou encore la valeur d'identification de chacune d'elles. Solèr (1986) et Frese (2002)

montrent que l'on peut obtenir des informations sur ces aspects grâce à des méthodes ethnographiques ouvertes comme celle de l'observation sans préjugés de longue durée. Les entretiens biographiques *Sprachwelten/Munds da linguas* de Coray/Strebel (2011) documentent ainsi, par des récits spontanés, le comportement et les attitudes linguistiques des interviewés.

14 Bibliographie

- AA.VV. (1840), *Cudisch instructiv per las scolas ruralas catholicas*, Cuera, Benedict.
- AIS = Karl Jaberg/Jakob Jud (1928–1940), *Sprachatlas Italiens und der Südschweiz*, 8 vol., Zofingen, Ringier.
- Bezzola, Reto R./Tönjachen, Rudolf O. (1944), *Dicziunari tudais-ch – rumantsch ladin*, Cuera, Lia Rumantscha.
- Bianconi, Sandro (1998), *Plurilinguismo in Val Bregaglia*, Locarno, Daddò.
- Brandstetter, Renward (1905), *Das schweizerdeutsche Lehngut im Romontschen*, Luzern, Eisenring.
- Bundi, Martin (2013), *Zur frühen Besiedlungsgeschichte des Valsertales, Welsch und Deutsch am Alpenkamm im Mittelalter*, Bündner Monatsblatt 4, 407–427.
- Camartin, Iso (1985), *Nichts als Worte ? Ein Plädoyer für Kleinsprachen*, Zürich, Artemis.
- Cathomas, Marietta (2011), « *Mirar vinavon sch'ella dat la natelhumra, ni aschia* ». *L'influenza dal tudestg sin il sursilvan dals giuvenils*, Fribourg, Mémoire de Master.
- Cavelti, Daniela (1997), *Tendenzen in der surselvischen Jugendsprache der Gegenwart. Eine Untersuchung anhand von Texten aus der bündnerromanischen Jugendzeitschrift « Punts »*, Bern, Mémoire de Licence.
- Caviezel, Eva (1993), *Geschichte von Verschriftung, Normierung und Standardisierung des Surselvischen*, Bern, Società Retorumantscha.
- Cavigelli, Pieder (1969), *Die Germanisierung von Bonaduz in geschichtlicher und sprachlicher Schau*, Frauenfeld, Huber.
- Collenberg, Adolf (2003), *Istorgia Grischuna*, Cuera, Lia rumantscha e Societad per la perscrutaziun da la cultura grischuna.
- Coray, Renata/Strebel, Barbara (2011), *Sprachwelten, Munds da linguas*, Baden, hier + jetzt.
- Darms, Georges (1989), *Bündnerromanisch : Sprachnormierung und Standardsprache*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, III, 827–853.
- Decurtins, Alexi (1985), *In semperviva : Las emprovas d'unificaziun dils idioms romontschs*, Annalas da la Societad Retorumantscha 98, 9–30.
- Decurtins, Alexi (1993a), *Das Rätoromanische und die Sprachforschung*, in : Alexi Decurtins, *Rätoromanisch. Aufsätze zur Sprach-, Kulturgeschichte und zur Kulturpolitik*, vol. 1, Cuera, Societad Retorumantscha, 27–86.
- Decurtins, Alexi (1993b), *Namen und Übernamen der Bündner Oberländer*, in : Alexi Decurtins, *Rätoromanisch. Aufsätze zur Sprach-, Kulturgeschichte und zur Kulturpolitik*, vol. 1, Cuera, Societad Retorumantscha, 291–321.
- Diekmann, Erwin (1981), *Zum Italienischen Einfluss im Engadinischen*, in : Christoph Schwarze (ed.), *Italienische Sprachwissenschaft, Beiträge zu der Tagung « Romanistik interdisziplinär » Saarbrücken 1979*, Tübingen, Narr, 9–26.
- Diekmann, Erwin (1996), *Das Rätoromanische in der Schweiz*, in : Robert Hinderling/Ludwig M. Eichinger (edd.), *Handbuch der mitteleuropäischen Sprachminderheiten*, Tübingen, Narr, 335–384.

- DRG = Società Retorumantscha (ed.) (1938ss.), *Dicziunari rumantsch grischun*, Cuoira, Bischofberger/Winterthur, Stamparia/Cuoira, Inst. dal Dicziunari Rumantsch Grischun.
- Ebnetter, Theodor (1989), *Bündnerromanisch : Areallinguistik*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, III, Tübingen, Niemeyer, 871–885.
- Elle, Ludwig (2011), *Wie viele Sorben gibt es – noch ? Oder : Kann und soll man Minderheiten zählen ?*, in : Elka Tschernokoshewa/Ines Keller (edd.), *Dialogische Begegnungen, Minderheiten – Mehrheiten aus hybridologischer Sicht*, Münster, Waxmann, 209–222.
- F&F (2004) = Manfred Gross et al. (edd.) (2004), *Romanche. Facts & Figures*, Coire, Lia Rumantscha.
- Fishman, Joshua A. (1965), *Who Speaks What Language to Whom and When ?*, *La Linguistique* 1(2), 67–88.
- Frese, Anne Marie (2002), *La lingua da minchadi. Alltagssprache im Rätoromanischen Graubündens am Beispiel des Dorfes Zuoz*, Zuoz, Verl. Expositium.
- Furer, Jean-Jacques (1981), *La mort dil romontsch. L'entschatta della fin per la Svizra*, Cuera, Revista retoromantscha.
- Furer, Jean-Jacques (1996), *Le romanche en péril. Évolution et perspective*, Recensement fédéral de la population 1990, Berne, Bundesamt für Statistik.
- Furer, Jean-Jacques (2005), *La situaziun actuala dal rumantsch. Dumbraziun dal pievel 2000*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique.
- Gartner, Theodor (1883), *Rätoromanische Grammatik*, Heilbronn, Henninger.
- Gaudenz, Notaporta (1919–1971), *S-chet Rumantsch*, Schlarigna, Uniun dals Grischs.
- Genelin, Placi (1900), *Germanische Bestandtheile des rätoromanischen (surselvischen) Wortschatzes. Programm der k.k. Oberrealschule in Innsbruck 1899–1900*, Innsbruck, Wagner.
- Goebel, Hans (1984), *Dialektometrische Studien. Anhand italo-romanischer, rätoromanischer und gallo-romanischer Sprachmaterialien aus AIS und ALF*, Tübingen, Niemeyer.
- Grünert, Matthias (2011), *Varietäten und Sprachkontakt in rätoromanischen SMS*, *Linguistik online* 48, http://www.linguistik-online.de/48_11/gruenert.html (18.08.2015).
- Grünert, Matthias (2012), *Does the territoriality principle work in practice ? The principle's applicability to the Romansh area in the Swiss Canton of Grisons*, in : Andrea Ender/Adrian Leemann/Bernhard Wälchli (edd.), *Methods in Contemporary Linguistics, Trends in Linguistics*, Berlin/Boston, De Gruyter, 463–486.
- Grünert, Matthias (2013), *Italienischer Einfluss in Lexemverbänden und Wortformparadigmen des Bündnerromanischen*, in : Georges Darms et al. (edd.), *Akten des V. Rätoromanistischen Kolloquiums, Lavin 2011*, Tübingen, Francke, 105–124.
- Grünert, Matthias, et al. (2008), *Das Funktionieren der Dreisprachigkeit im Kanton Graubünden*, Tübingen/Basel, Franke.
- Handbuch der Bündner Geschichte* (2000) = Jürg Simonett/Roger Sablonier/Verein für Bündner Kulturforschung im Auftrag der Regierung des Kantons Graubünden (edd.) (2000), *Handbuch der Bündner Geschichte*, vol. 4 : *Quellen und Materialien*, Chur, Bündner Monatsblatt.
- Heckerott, Josef (s.a.), *Euro-Ethnien. Die Völker Europas – Definition Volk – Nation – Staat. 3.091 Rätoromanen/Bündnerromanen*, <http://euro-ethnien.blogspot.ch/2012/11/3091-ratoromanen-bundnerromanen.html> (11.08.2015).
- Kanton Graubünden (2008), *BR 492.100 – Sprachengesetz des Kantons Graubünden (SpG) vom 19.10.2006*, en vigueur depuis le 01.01.2008, <http://www.gr-lex.gr.ch/frontend/versions/238> (04.08.2015).
- Kattenbusch, Dieter (1988), *Rätoromanisch oder Ladinisch*, *Ladinia* 12, 5–16.
- Knüsel, René (1994), *Les minorités ethnolinguistiques autochtones à territoire : l'exemple du cas helvétique*, Lausanne, Payot.

- Kraas, Frauke (1992), *Die Rätoromanen Graubündens. Peripherisierung einer Minorität*, Stuttgart, Steiner.
- Kristol, Andres Max (1984), *Sprachkontakt und Mehrsprachigkeit in Bivio (Graubünden). Linguistische Bestandesaufnahme in einer siebenschprachigen Dorfgemeinschaft*, Bern, Francke.
- Lansel, Peider (1937), *Les Rhéto-Romanches*, Neuchâtel, Bacconière.
- LIR (2010/2012) = Stiftung Historisches Lexikon der Schweiz (HLS) (ed.) (2010/2012), *Lexicon Istorico Retic*, 2 vol., Cuira, Desertina.
- Liver, Ricarda (2010), *Rätoromanisch. Eine Einführung in das Bündnerromanische*, Tübingen, Narr.
- Mackey, William F. (1976), *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck.
- Mazzetta, Anita (1991), *Il cumportament linguistic denter Sursilvans e Ladins. Ina retscherca sociolinguistica*, Fribourg, Mémoire de Licence.
- Müller, Iso (1974), *Pater Placidus Spescha, 1752–1833. Ein Forscherleben im Rahmen der Zeitgeschichte*, Disentis, Desertina.
- Peer, Oscar (1963), *Dicziunari rumantsch ladin – tudais-ch*, Cuaira, Lia Rumantscha.
- Planatscher, Franz (1972), *Das Rätoromanische zwischen Deutsch und Italienisch*, Mundart 82, 91–105.
- Planta, Joseph (1983, ¹1776), *Geschichte der romanschen Sprache*; aus d. Engl. übers.; hrsg. u. mit e. Vorw. versehen von Harald Haarmann; Chur, Typographische Gesellschaft; réimpression Hamburg, Buske.
- Planta, Robert von (1922), *Mira e fuorma digl idioticon retorumantsch*, Annalas da la Societad retorumantscha 36, 123–135.
- Pult, Chasper (1941), *Meis testamaint*, Samedan, Stamparia Engadinaisa.
- Putzger, Friedrich Wilhelm, et al. (⁸1969), *Historischer Atlas zur Welt- und Schweizer Geschichte/Atlas historique. Histoire universelle et histoire suisse*, Aarau, Sauerländer/Lausanne, Payot.
- Rausch, Friedlieb (1870), *Geschichte der Literatur des Rhäto-Romanischen Volkes mit einem Blick auf Sprache und Character desselben*, Frankfurt a. M., Sauerländer.
- Rinaldi, Sascha (1985), *Das Bergell, Tal des Uebergangs : die Stellung der Bergeller Mundart unter besonderer Berücksichtigung der Intonation (Tonhöhenverlauf) : mit einer geographisch-historischen Einleitung*, Bern, Francke.
- Röder, Georg Wilhelm/Tschärner, Peter Conradin von (1838), *Der Kanton Graubünden, historisch, geographisch, statistisch geschildert. Beschreibung aller in demselben befindlichen Berge, Seen, Flüsse, Heilquellen, Städte, Flecken, Dörfer, Weiler, so wie der Schlösser, Burgen und Klöster ; nebst Anweisung denselben auf die genußvollste und nützlichste Weise zu bereisen. Ein Hand- und Hausbuch für Kantonsbürger und Reisende*, St. Gallen/Bern, Huber.
- Sartorius, Freiherr von Waltershausen, August (1900), *Die Germanisierung der Rätoromanen in der Schweiz*, Stuttgart, Engelhorn.
- Schmid, Heinrich (1985), *Zwischen Chur und Chiavenna*, Annalas da la Societad Retorumantscha 98, 49–107.
- Seglias, Loretta (2004), *Die Schwabengänger aus Graubünden. Saisonale Kinderemigration nach Oberschwaben*, Chur, Desertina.
- Sererhard, Nicolin (1944, ²1994), *Einfalte Delineation aller Gemeinden gemeiner dreyen Bünden 1742*, Chur, Verein Bündner Kulturforschung.
- Solèr, Clau (1983), *Sprachgebrauch und Sprachwandel. Eine theoretische Faktorenanalyse und die Pragmatik der Sprachbehandlung bei den Rätoromanen von Lumbrein. Mit einem Vergleich der Germanisierung in Präz und Sarn*, Zürich, Zentralstelle der Studentenschaft.
- Solèr, Clau (1986), *Ist das Domleschg zweisprachig ?*, Bündner Monatsblatt 11–12, 283–300.
- Solèr, Clau (1995), *Sprachwandel und Sprachwechsel bei ausgeglichenem Bilinguismus*, in : Wolfgang Viereck (ed.), *Verhandlungen des Internationalen Dialektologenkongresses, Bamberg, 29.7.–4.8.1990*, Stuttgart, Steiner, 263–275.

- Solèr, Clau (1999), *Überwindungen der Sprachgrenzen – zurück zur Realität*, in : Norbert Reiter (ed.), *EuroLinguistik. Ein Schritt in die Zukunft*, Wiesbaden, Harrassowitz, 289–302.
- Solèr, Clau (2002), *Spracherhaltung – trotz oder wegen des Purismus. Etappen des Rätoromanischen*, Bündner Monatsblatt 4, 251–264.
- Solèr, Clau (2004), *Le rhéto-romanche en Suisse. Bilinguisme et diglossie : problèmes et propositions*, Éducation et Sociétés Plurilingues 16, 15–26.
- Solèr, Clau (2008), *Rätoromanisch erhalten – die Quadratur des Kreises ? Sprachliche und ausser-sprachliche Aspekte*, Bündner Monatsblatt 2, 141–159.
- Solèr, Clau (2011), *Bilinguisme déséquilibré : le cas du Rhétoromanche en Suisse*, in : Josep R. Guzman/Joan Verdegall, (edd.), *Minorized Languages in Europe. State and Survival*, Santiago de Compostela, Compostela Group of Universities, 408–424.
- Sonder, Ambros/Grisch, Mena (1970), *Vocabulari da Surmeir. Rumantsch – tudestg, tudestg – rumantsch*, Coira, Leia Rumantscha.
- Spieß, Ernst (1993), *Schweizer Atlas*, Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren (EDK), Zürich, Lehrmittelverlag des Kantons Zürich.
- Stricker, Hans (1989), *Bündnerromanisch : Interne Sprachgeschichte III*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt, (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, III, Tübingen, Niemeyer, 804–812.
- Tschanner, Barbara (2000), *Sprachkontakt und Gesellschaft*, in : Jürg Simonett/Roger Sablonier/ Verein für Bündner Kulturforschung im Auftrag der Regierung des Kantons Graubünden (edd.), *Handbuch der Bündner Geschichte*, vol. 3 : 19. und 20. Jahrhundert, Chur, Bündner Monatsblatt, 193–210.
- Vincenz, André de (1977), *Nachwort*, in : Uriel Weinreich, *Sprachen in Kontakt. Ergebnisse und Probleme der Zweisprachigkeitsforschung*, München, Beck, 239–281.
- Weilenmann, Hermann (1925), *Die vielsprachige Schweiz. Eine Lösung des Nationalitätenproblems*, Basel/Leipzig, Rhein-Verlag.
- Weinreich, Uriel (2011, ¹1951), *Languages in Contact. French, German and Romansh in twentieth-century Switzerland*, with an introduction and notes by Ronald I. Kim and William Labov, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.
- Wikipedia (2006/2010), *Verbreitung der vier Landessprachen der Schweiz im Kanton Graubünden im Jahr 2000*, File:Sprachen GR 2000.png, ©Marco Zanoli/User:DcoetzeeBot, carte publiée sous Creative Commons Attribution-ShareAlike 2.5 Generic License, CC BY-SA 2.5 : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Sprachen_GR_2000.png (13.12.2017).
- Willi, Urs/Solèr, Clau (1990), *Der rätoromanisch-deutsche Sprachkontakt in Graubünden*, in : Ludger Kremer/Hermann Niebaum (edd.), *Grenzdialekte. Studien zur Entwicklung kontinentalwestgermanischer Dialektkontinua*, Hildesheim, Olms, 445–475.
- Zinsli, Paul (1991), *Walser Volkstum, in der Schweiz, in Voralberg, Liechtenstein und Italien*, Chur, Bündner Monatsblatt.

Sylvia Thiele

12 Les frontières linguistiques du ladin dolomitique

Abstract : Le domaine linguistique des Ladins des Dolomites s'étend sur trois provinces et deux régions administratives italiennes : c'est ainsi qu'on parle le ladin dans les provinces autonomes de Bolzano et de Trente dans le Trentin-Haut-Adige, il en va de même dans la province de Belluno en Vénétie. On parle le ladin dolomitique dans les quatre vallées situées au pied du massif du Sella : il s'agit du Val Badia avec le Marebbe, du Val Gardena, du Val di Fassa avec Moena et du Livinallongo avec Colle Santa Lucia. L'idiome est aussi parlé dans la haute vallée du Boite avec Cortina d'Ampezzo. D'un point de vue historico-politique, compte tenu de la conscience linguistique et des liens culturels et idéologiques, on peut considérer le groupe des variétés sellano-ampezzane comme une unité bien définie du ladin central.

Dans ce domaine, cet article se réfère à l'occurrence des divergences par rapport aux langues et variétés limitrophes en considérant les données linguistiques de l'ALD, *Atlant linguistisch dl ladin dolomitich y di dialec vejins*. Dans ce contexte et en reprenant le modèle d'élaboration de Kloss et Gleßgen,¹ le continuum d'autonomie du ladin témoigne d'un phénomène de transition ou de développement.

Keywords : ladin sellano-ampezzano, ALD, langue par distance vs. langue par élaboration, conscience linguistique, plurilinguisme

1 Généralités

Le domaine linguistique du ladin dolomitique s'étend sur trois provinces et deux régions administratives italiennes, à savoir le Trentin-Haut-Adige où on parle le ladin dans les provinces autonomes de Bolzano et de Trente, et la Vénétie où les locuteurs du ladin vivent dans la province de Belluno.

Autour du massif montagneux du Sella, au cœur des Dolomites orientales, 30.000 personnes environ ont pour langue maternelle le ladin sellano-ampezzano,² l'une des trois variétés rhétoromanes :

1 Cf. Kloss (?1978) ; Gleßgen (2007, 40s) ; « modèle d'élaboration » dans le sens de 'Ausbausprache'.

2 Expression choisie pour souligner l'unité linguistique, historique, politique et idéologique des variétés des quatre vallées autour du massif du Sella et dans la haute vallée du Boite, correspondant à l'aire linguistique ladine « classique » selon l'ALD-I. La dialectologie italienne (cf. Pfister 2002 ; Kramer 2008) établit une autre distinction : le *ladino atesino* (ladin sellano), le *ladino cadorino* (de Cortina

« Les quatre vallées qui partent de ce massif se ramifient en direction des quatre points cardinaux : le Val Badia (Val Badia, Gaderal)³ – avec le Marebbe (Marou, Enneberg) – se trouve dans le Nord. On y parle le gaderano (*ladin dla Val Badia*),⁴ c'est-à-dire le badiotto (*badiot*) dans la haute vallée, le ladin proprement dit dans la basse vallée (*ladin de mesaval*) et le mareo (*marou*) dans la vallée transversale de Mareo. Le Val Gardena (Gherdëina, Gröden), où on parle le gardenese (*gherdëina*), s'étend en direction de l'ouest. Le Val di Fassa (Val de Fascia, Fassatal) – avec Moena – est situé au sud du groupe de Sella. Les habitants de la haute vallée parlent le cazet, ceux de la basse vallée parlent le brach, le moenese (*moenat*) est utilisé dans la zone de Moena. En direction de l'est, dans le Livinallongo (Fodom, Buchenstein) – avec Colle Santa Lucia – on parle le fodom ou le livinallese et à Colle le collese. Dans ce contexte, il faut ajouter l'ampezzano (*anpezan*), la variété de Cortina d'Ampezzo (Anpezo, Ampezzo), car d'un point de vue historico-politique, en ce qui concerne la conscience linguistique et en tenant compte des liens culturels et idéologiques, on peut considérer le groupe des variétés « sellano-ampezzane » comme une unité bien définie du ladin central [...] » (Thiele 2014, 390s., cité d'après Suani 2006, 47s. ; Plangg 1989, 646).



Figure 1: Panneaux indicateurs dans les vallées Badia et Gardena : *cun nëi*/*Ju de Frara* (gaderano) et *cun nëif*/*Jëuf de Frea* (gardenese), photographies privées, 2013 et 2014⁵

Nous suivons ici l'ALD, dont nous analysons les données ci-dessous, qui nous offre 21 points d'enquête ladins (« genuin dolomitenladinische[...] Meßpunkte[...] [sic] », cf. Bauer 2004, 193) : 81 La Pli/Pieve di Marebbe/Enneberg, 82 Rina/Welschellen, 83 San Martin de Tor/San Martino in Badia/St. Martin in Thurn, 84 La Val/La Valle/Wengen,

d'Ampezzo jusqu'à Campolongo) et le *ladino veneto* (d'Agordo à Zoldo), que nous ne développerons pas dans cet article.

3 Les noms des lieux ladins et, si possible, leur traduction allemande sont mentionnés entre parenthèses.

4 La dénomination ladine des variétés ou celle en ladin dolomitan se trouve en italique entre parenthèses, chaque fois que dans le texte français l'indication italienne est utilisée pour faciliter le classement et l'orientation dans la littérature spécialisée.

5 Toutes les photographies de cet article ont été prises par Paula Murkowski en 2013/2014.

85 San Linêrt/San Leonardo/St. Leonhard, 86 Bula/Bulla/Pufels, 87 Santa Crestina/Santa Cristina/St. Christina, 88 Sëlva/Selva/Wolkenstein, 89 Calfosch/Colfosco/Kolfuschg, 90 Corvara, 91 San Ćiascian/San Cassiano/St. Kassian, 92 Anpezo/Cortina d'Ampezzo, 93 Col/Colle Santa Lucia, 94 Larcionei/Larzonei (= Colac/Collaz), 95 Ornela/Ornella, 96 Reba/Arabba, 97 Delba/Alba, 98 Ciampedel/Campitello, 99 Moncion/Monzòn, 100 Vich/Vigo di Fassa, 101 Moena.

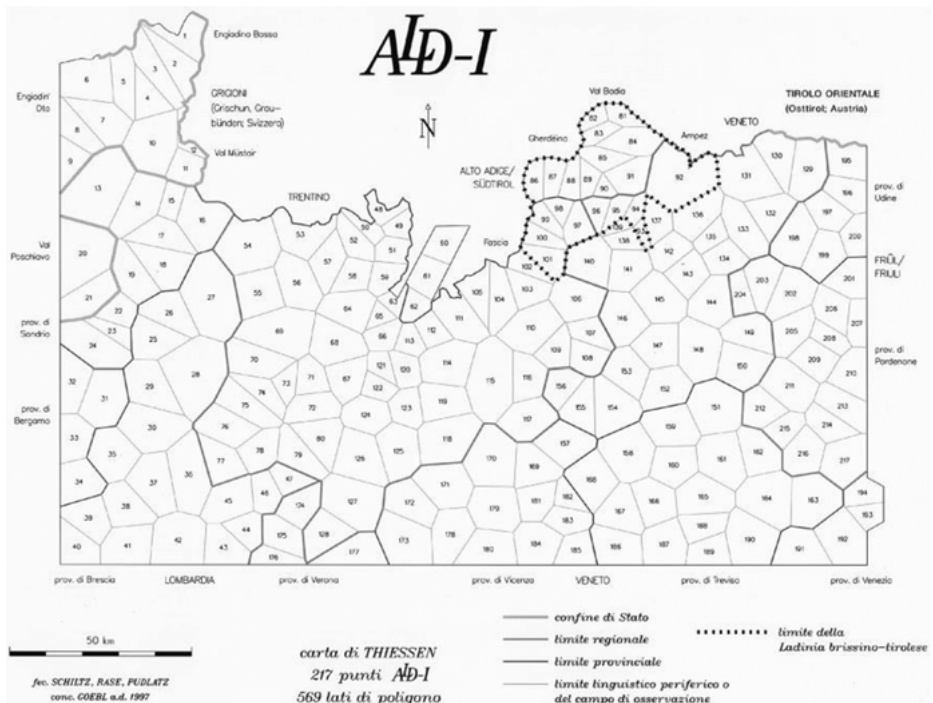


Figure 2 : Points d'enquête de l'ALD-I en question (ALD-I, vol. I, transparents adjoints, cf. Goebel 1998)

Pour se faire une idée d'ensemble de l'aire linguistique du ladin dolomitique, nous présentons la carte du LRL qui nous informe sur la géotypologie dialectale, sur les principales subdivisions ainsi que sur les zones de transition, dont nous parlerons ci-dessous à l'aide des exemples choisis.

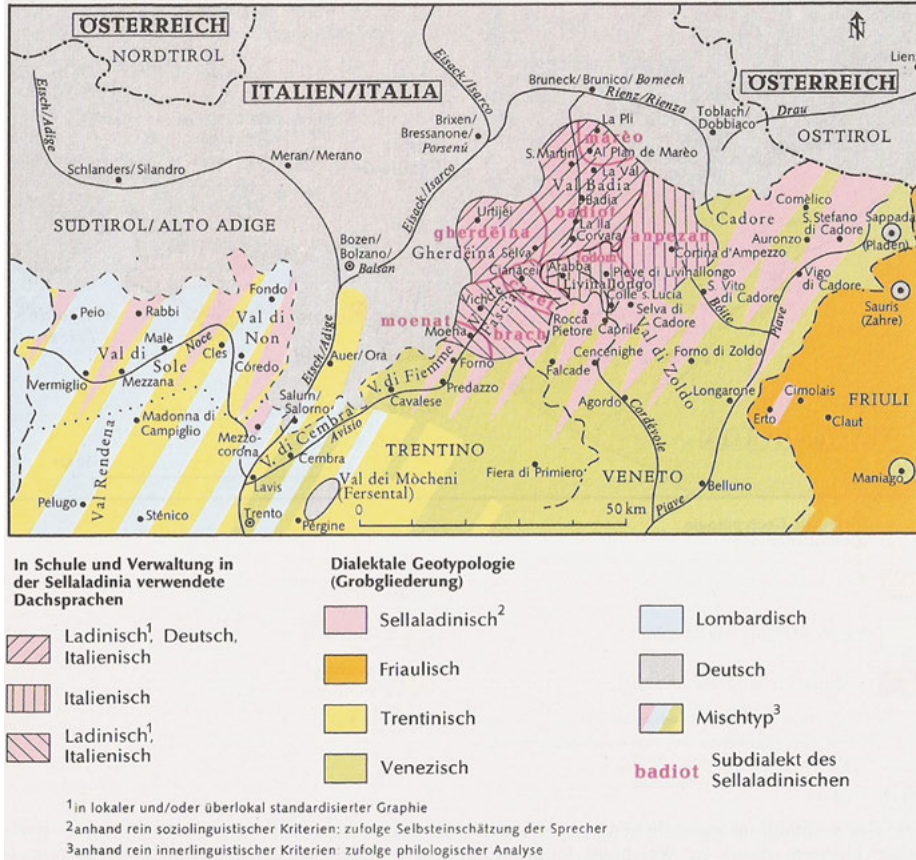


Figure 3 : L’aire linguistique du ladin dolomitique (Holtus/Metzeltin/Schmitt 1989, XX)

2 Panorama des travaux scientifiques au sujet des frontières linguistiques du ladin dolomitique

Dans son article *Evolution und Chancen der ladinischen Sprache*, Paul Videsott propose une vue d’ensemble de l’évolution du latin au ladin. À partir de la fable du Corbeau et du Renard d’Esopé, il reconstruit le « protoladin » et « l’ancien ladin » (cf. Videsott 2004, 16, 18 ; voir aussi Pfister 2002), présente les cinq variétés du ladin du XXI^e siècle et ajoute une version de cette fable en ladin dolomitan (LD) (cf. Videsott 2004, 20s.).⁶

⁶ La notion de « ladin dolomitan » se réfère au ladin dolomitique standard pas encore complètement élaboré (cf. Thiele 2014, 402ss.).

Dans son exposé sur la reconstruction du développement de la langue ladine, il se réfère aux travaux devenus entre-temps classiques sur l'étymologie, l'évolution de l'idiome, les espaces linguistiques de la Galloromania ainsi que de l'Italoromania, les frontières et les contacts linguistiques. Nous allons en présenter ici quelques-uns : il faut d'abord mentionner l'*Archivio glottologico italiano* 1, dans lequel, en 1873, Graziadio Isaia Ascoli « souligne les affinités entre les variétés rhéto-romanes en se référant surtout au développement commun des traits phonétiques : la palatalisation de /k+a/, qui n'existe que dans les trois zones en question, la conservation du -s au pluriel et du -l- après consonne, trait qui existe aussi dans d'autres langues romanes, mais pas en italien » (Thiele 2014, 393). Lois Craffonara décrit précisément la place du ladin parmi les langues romanes et la palatalisation de /k+a/ et de /g+a/ dans les vallées du Sella (cf. Craffonara 1977 ; 1979). En plus, pour considérer ce sujet sous différents aspects et pour une vue d'ensemble des travaux scientifiques sur les frontières linguistiques des idiomes en question, il faut tenir compte de la *Storia linguistica e nazionale delle valli dolomitiche atesine* (cf. Battisti 1941) et *La genesi del retoromanzo (o ladino)* (cf. Pellegrini 1991).

Pour une description très détaillée du ladin dolomitique actuel et de son entourage linguistique, on peut consulter l'*Atlant linguistisch dl ladin dolomitich y di dialekt vejins/Atlante linguistico del ladino-dolomitico e dei dialetti limitrofi* ('Atlas linguistique du ladin des Dolomites et des dialectes limitrophes') – ALD –, rédigé en deux parties entre 1985 et 1997 (cf. ALD-I s.a.) et entre 1999 et 2012 (cf. ALD-II 2012) et publié en 1998 et 2012 par Hans Goebel (cf. Goebel 1998 ; 2012). Grâce aux technologies informatiques, les données de l'ALD, les transcriptions, les matériaux ethnographiques et photographiques portant sur les témoins et les 217 points d'enquête aussi bien que toutes les informations visuelles et auditives seront bientôt disponibles sur Internet.

3 Les origines et l'histoire de la langue

Dérivé de *latinus*, le mot *ladin* indique l'origine de l'idiome : comme toutes les langues romanes, il s'est développé à partir du latin vulgaire.

« La désignation « rhéto-roman » suggère des traits rhétiques, qui, aujourd'hui, constituent tout au plus une « quantité négligeable » qu'on ne peut presque pas démontrer parfaitement. Le mot « rhéto- » ne se réfère non plus à l'ancienne province romaine de Rhétie, mais à « Alt fry Rätien » (Craffonara 2011, 44, 50, 56) dans le sens du canton des Grisons » (Thiele 2014, 389 ; cf. aussi Elwert 1977 et 1979).

À partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, le terme *rhéto-roman* désignait le territoire qui s'étend des Grisons au Frioul : on connaît les affinités linguistiques de la zone située entre les Grisons et l'Adriatique septentrionale bien que le continuum linguistique ait été interrompu plusieurs fois (cf. Craffonara 2011, 56).

Attardons-nous sur l'histoire du ladin dolomitique :⁷ l'établissement de l'Empire romain a dû susciter d'innombrables situations de diglossie et de bilinguisme. D'après certaines études, on retrouve le latin parlé tardif dans *plöia* (gaderano) et *plueia* (gardenese) (< *PLÖVIA < PLŪVIA, cf. EWD, vol. V, 322) ou *falz* (gaderano) et *fauz* (gardenese) (< FALSUS, cf. EWD, vol. III, 200), avec un changement phonétique marginal, ou encore dans *cé* (gaderano), *cĕ* (gardenese) et *ciaf* (brach) (< CAPUT, cf. EWD, vol. II, 74), qui montrent une évolution phonétique propre (cf. Suani 2006, 52ss.). Ce latin tardif a emprunté des vocables au celtique et au rhétique dans les zones de l'arc alpin : en tout cas, le substrat prélatin du ladin dolomitique était probablement uniforme, mais il n'est pas facile de le classer précisément (cf. par ex. Hubschmid 2000), si l'on prend en considération des mots gaderanos comme *barantl* ('pin muge', cf. EWD, vol. I, 226ss., < *BARRANCULUM), *bläuch* ('couche de neige légère', cf. EWD, vol. I, 299, < *BLAUK-), *čiamurc* ('chamois', cf. EWD, vol. II, 142, < CAMOX et < CAMURCE), *crĕp* ('montagne', cf. EWD, vol. II, 309, < *krĭpp), *dlasena* ('myrtille', cf. EWD, vol. III, 111, < *GLASINA) et *roa* ('glissement de terrain', cf. EWD, vol. V, 545, < *RÖVA).

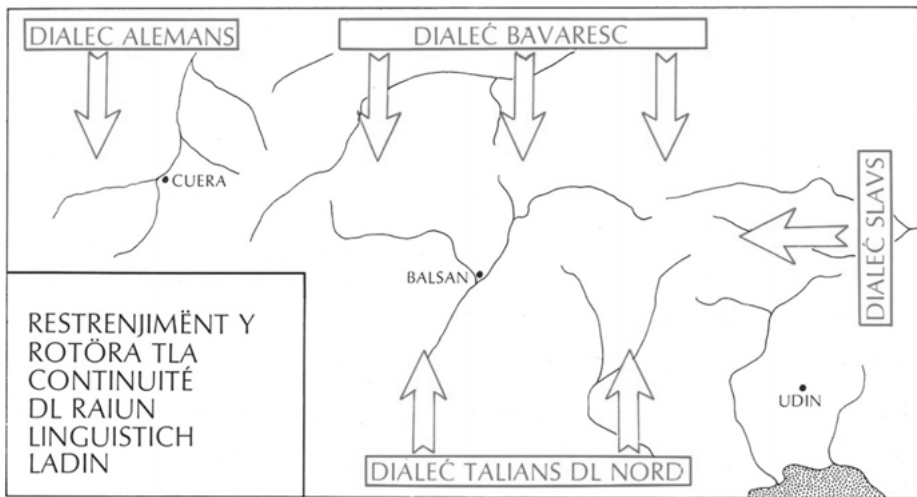


Figure 4 : Limitation et rupture du continuum de l'aire linguistique ladine (Craffonara 1989, 5)

On peut déterminer plus facilement l'influence des adstrats. Pendant les grandes migrations, le domaine linguistique ladin a commencé à se réduire : vers l'an 600, les Alamans et les Bavaois se sont frayé un chemin dans le sud et ont pénétré dans le territoire linguistique du rhétoroman, beaucoup plus parlé à l'époque dans cette région alpine. En 1420, la République de Venise a conquis le Frioul et le Cadore : une

⁷ Cf. Thiele (2014, 395ss.) pour des informations plus détaillées et une carte qui montre la division territoriale après la Première Guerre mondiale.

enclave vénitienne s'est alors étendue le long du fleuve Piave, scindant peu à peu la Ladinie et le Frioul. Le rhétoroman n'a pu se maintenir que dans les vallées les plus reculées (cf. figure 4).

Entre le Moyen Âge et l'époque napoléonienne, la frontière entre l'Autriche et l'Italie passait par les Dolomites, les Ladins étaient donc toujours linguistiquement et culturellement en contact avec l'allemand et l'italien. Comme le diocèse de Bressanone avait été rattaché dès 798 à celui de Salzbourg et qu'en 1027 la principauté épiscopale de Bressanone a été établie, sous l'administration de laquelle toutes les vallées ladines sont tombées, le territoire des Ladins des Dolomites est également appelé Ladinie brixino-tyrolienne. Avec l'unification de l'Italie et les mouvements nationalistes italiens, ces vallées sont progressivement passées sous autorité italienne. Sous Napoléon, en 1810, Ampezzo, Livinallongo et Fassa ont connu la première organisation administrative marquante de la Ladinie (cf. Craffonara 1989, 10).

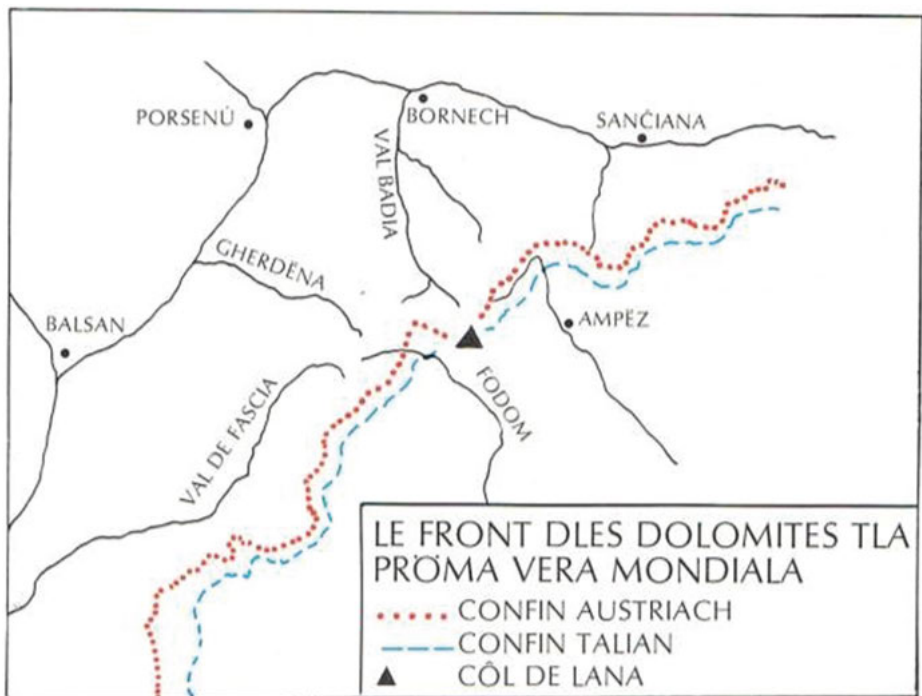


Figure 5 : Le front dans les Dolomites pendant la Première Guerre mondiale (Craffonara 1989, 13)

Entre 1813 et 1915, les vallées ladines⁸ faisaient partie du Tyrol et de l'Empire des Habsbourg ; les cinq vallées des Dolomites ont ensuite été séparées après la Première

⁸ Quant à la situation d'Ampezzo, cf. Bauer (2009b, 311).

Guerre mondiale : le Val Badia et le Val Gardena ont été attribués à la province de Bolzano, le Val di Fassa à la province de Trente. Ils font tous les trois partie de la région du Trentin-Haut-Adige ; Ampezzo et Livinallongo appartiennent à la province de Belluno, dans la région de la Vénétie (cf. figure 5).

Sous le fascisme, le territoire a été italianisé et le ladin n'était plus considéré que comme une variété de l'italien. En 1939, les habitants du Haut-Adige de langue maternelle allemande pouvaient, s'ils le souhaitaient, quitter leur patrie pour le « Reich ». Cette décision a paradoxalement été appliquée aux Ladins, dont 2.000 environ ont dû émigrer au nord du col du Brenner. Ils n'ont pu rentrer dans leur région d'origine qu'après la Deuxième Guerre mondiale (cf. Richebuono 1992, 209ss.).

En 1946, plusieurs milliers de Ladins ont manifesté – sans succès – au col de Sella contre la division territoriale. C'est seulement grâce au statut de 1948, qui fixe une autonomie administrative du Tyrol méridional, que les Ladins ont vu leurs droits reconnus en tant que minorité linguistique et culturelle.

Ce n'est qu'en 1951 que la province de Bolzano, et elle seule, a reconnu les Ladins comme groupe linguistique autonome à côté des Italiens et des Allemands. En 1972, toute la région du Trentin-Haut-Adige acquiert un statut d'autonomie, le Val di Fassa ne peut pourtant pas compter sur le même traitement que les vallées de la province de Bolzano.

Au cours des siècles, ce contact linguistique constant du ladin avec l'allemand, inexistant dans le sud, a profondément influencé le lexique de ce territoire rhétoroman.⁹ Par conséquent, nous trouvons un grand nombre de mots d'origine germanique dans les variétés ladines, par ex. des emprunts en gaderano comme *craut* (cf. all. (*Sauer*)*Kraut* 'choucroute' ; EWD, vol. II, 301, < *krout*), *ghest* (cf. all. *Gast* 'hôte' ; EWD, vol. III, 382, < *gest*, pluriel de tyrolien < *gast*), *paur* (all. *Bauer* 'fermier' ; EWD, vol. V, 213, tyrolien < *paur*), *plata* (cf. all. *Blatt* 'feuille' ; EWD, vol. V, 315, tyrolien < *platt*), *petler* (cf. all. *Bettler* 'mendiant' ; EWD, vol. V, 264, < *pëtelen* [verbe]), *scinché* (cf. all. *schenken* 'faire un cadeau' ; EWD, vol. VI, 130, tyrolien < moyen haut all. *schenken*), *tier* (cf. all. *Tier* 'animal' ; EWD, vol. VII, 81, tyrolien < *tier*) et *troht* (cf. all. *Tracht* 'costume folklorique' ; EWD, vol. VII, 181, tyrolien < *tracht*).

4 Les frontières linguistiques et zones de transition du ladin dolomitique

Comme nous l'avons déjà mentionné au début de l'article, nous nous référerons aux variétés parlées autour du Sella et à Cortina d'Ampezzo, en considérant surtout les frontières linguistiques et les zones de transition de cette aire linguistique, tout en

⁹ Pour une analyse plus détaillée voir Bauer (2008).

sachant qu'il existe une *questione ladina* et des positions divergentes à cet égard : ces fréquents désaccords entre philologues à propos du statut linguistique du ladin dolomitique ont mené à cette querelle virulente.

En 1873, Graziadio Isaia Ascoli (1829–1907) a fondé l'*Archivio glottologico italiano*. Dans le premier numéro de cette revue, il met l'accent sur les bases linguistiques communes des variétés rhétoromanes (cf. chapitre 2). Theodor Gartner les a aussi suggérées dans sa *Raetoromanische Grammatik* (1883) et son *Handbuch der rätoromanischen Sprache und Literatur* (1910) (cf. Bossong 2008 ; Suani 2006 ; Thiele 2014, 393).

« Il y a dans ces parlers des faits d'innovation qui appartiennent sans doute à leur couche la plus ancienne, et qui ne sont partagés par aucun dialecte de la plaine du Po [...]. Elles constituent, tant sur le plan synchronique que sur le plan diachronique, la preuve indubitable des divergences linguistiques entre les « dialectes » ladins et le « Lombardo-Venetisch ». Dans le Frioul et dans les Dolomites on trouve des conservations et des innovations linguistiques, tout comme en Suisse : qui aurait pu en douter ? » (Francescato 1972, 278ss., cité d'après Craffonara 1977, 120).

Les adversaires des « Ascoliani » sont regroupés autour de Carlo Battisti (1882–1977), qui met l'accent sur les caractéristiques communes entre le ladin dolomitique et les variétés italiennes limitrophes. Selon lui, on doit voir dans le ladin un continuum des variétés italiennes septentrionales ; Battisti rejette donc une famille ladine autonome.

Consacrons-nous d'abord aux frontières linguistiques nettes. Dans le nord, la zone du ladin dolomitique touche le territoire linguistique allemand, qui est aujourd'hui une zone bilingue germano-italophone. On quitte l'aire ladine dans la Valle del rio Gadera/le Val Badia à Longega/Zwischenwasser et passe une frontière linguistique nette entre l'allemand – ici les variétés allemandes du Val Pusteria/Pustertal parlées par ex. à Montal ou à San Lorenzo di Sebato/St. Lorenzen – et le ladin dolomitique. Si l'on suit la route principale du Val Gardena en direction du Brennero/Brenner et de la Valle d'Isarco, on accède à l'aire linguistique allemande du Trentin-Haut-Adige après Urtijëi/Ortisei/St. Ulrich. La première localité germanophone est San Pietro in Valle/St. Peter im Tal et à la sortie du Val Gardena on arrive à Ponte Gardena/Waidbruck, toutes les deux également situées dans la zone bilingue germano-italophone aujourd'hui.¹⁰

Pour aborder les isoglosses ou bien zones de transition dans le sud entre l'aire ladine et les zones limitrophes de Cadore, Agordo et Fiemme, nous proposons de jeter un coup d'œil à l'histoire linguistique : Paul Videsott analyse d'un point de vue diachronique l'évolution linguistique interne du ladin et présente deux versions de la

¹⁰ Les données géolinguistiques et les compétences actuelles quant aux variétés allemandes et italiennes des locuteurs des zones de la Valle d'Isarco et du Val Pusteria ne sont pas saisies dans cet article.

traduction latine de la fable d'Ésope (cf. Videsott 2004, 16, 18), l'une en « protoladin » (milieu du VIII^e jusqu'au X^e siècle, caractérisé par des innovations romanes ou au moins romanes occidentales selon von Wartburg) et l'autre, en vieux ladin (entre le X^e et le XIV^e siècle, caractérisé par une évolution en grande partie conforme à celle des langues galloromanes).

Les différents aspects contenus dans les propositions de Paul Videsott et ceux qu'on trouve dans les ouvrages spécialisés nous permettent de dresser la liste suivante : « [Le frioulan et le ladin] ont connu une histoire linguistique externe semblable et partagent entre eux et avec le romanche un certain nombre de traits internes (par ex. le maintien du *l* après consonne et de la diphtongue latine *au*, le pluriel en *-s*, la diphtongaison des voyelles latines accentuées /*e* et /*o*/ en syllabe ouverte) » (Gleißgen 2007, 62). De plus, on relève des caractéristiques du ladin dolomitique autour du Sella, comme la conservation de la terminaison *-s* à la deuxième personne du singulier et du pluriel des formes verbales latines, la palatalisation de *ca/ga*, la transformation du *u* en latin parlé tardif en *ü* et, enfin, dans la subordonnée conditionnelle, la conservation du subjonctif imparfait ou plus-que-parfait,¹¹ pour n'énumérer que les traits le plus souvent mentionnés (cf. Craffonara 1979 ; 2011 ; Gleißgen 2007, 15 ; Videsott 2001 ; 2004 ; Plangg 1989).

Les variétés des cinq vallées se sont développées entre le XIV^e et le XVIII^e siècle ; c'est à partir du XIX^e siècle que l'on peut parler d'idiomes modernes (cf. Videsott 2004, 12) à cause de leur codification et de leur standardisation. « En ce qui concerne les innovations linguistiques, le Val Badia peut être considéré aujourd'hui comme le cœur de la région ladine dolomitique. Mais le Val di Fassa et le Val Gardena ont pu eux aussi conserver leur identité linguistique, un peu plus que Livinallongo et Ampezzo » (Thiele 2014, 399 ; cf. Plangg 1989, 646). L'Ampezzo, le Marebbe et le Livinallongo sont caractérisés par une uniformité géographique comparable, mais ce n'est pas le cas du Val di Fassa et du Val Badia, où on arrive directement de l'Ampezzo, du Livinallongo et du Val Gardena, qui, par contre, montre une homogénéité linguistique due à sa largeur et son peuplement précoce¹² dès le XI^e siècle. Ces deux dernières vallées présentent bien plus de contrastes¹³ et méritent une attention toute particulière.

Choisissons par ex. la carte ALD-I 126 *la casa/le case* et regardons nos 21 points ladins, pour lesquels on peut constater une palatalisation du nexus *ca-* sans exception (!). Les localités Col, Ornella, Moncion, Moena, Larcionei, Reba et Vich prennent un *-e*

¹¹ Cf. Gasser (2000, 216) : « Sce te fosses plü lezitënt, podësseste bëgn jì a studië inant » ou « Sce te fosses stë plü lezitënt, podësseste/ësseste podü jì a studië inant » ('Si tu étais plus diligent, tu pourrais continuer à faire des études' / 'Si tu avais été plus diligent, tu aurais pu continuer à faire des études', traduction S.T.).

¹² La situation linguistique est décrite en 1864 par Vian dans son livre *Gröden, der Grödner und seine Sprache. Von einem Einheimischen*.

¹³ Cf., par ex., les dénominations pour 'ciboulette' en gaderano dans Thiele (2014, 400s.).

au pluriel, les autres un -s (par exemple 89 Calfosch : *na cïasa, les cïases* et 100 Vich : *na cesa – le cese*).

La carte ALD-I 290 *le galline* montre aussi une palatalisation du nexus GA- quant aux points ladins, à l'exception de 92 (Cortina d'Ampezzo : *ra pïtes*) et 93–96 (*le pïte*), qui, évidemment, ont une étymologie divergente. Il n'y a pas de terminaison -s du pluriel dans le Livinallongo et à Col (93–96), à Moncion et à Moena (99 et 101) dans la basse vallée de Fassa, mais on la retrouve à Cortina d'Ampezzo, point 92.

L'ALD électronique permet de choisir des cartes qui soulignent un trait caractéristique connu, par ex. le nexus latin CA- mentionné ci-dessus, et de le lier à l'aide de l'*Index Retrieval System* (IRS). Dans ce contexte, Roland Bauer (cf. Bauer 2004, 198ss.) a présenté une carte qui montre des polygones en deux nuances de couleur grise : les polygones gris foncé montrent la conservation de /k/, le gris clair indique les régions linguistiques qui s'appuient sur différentes palatalisations du CA- latin. Cette palatalisation peut être prouvée en considérant les points d'enquête dans le canton des Grisons, dans le Val di Non (*Val de Non*) et le Val di Sole (*Val de Sol*), dans la *Ladinia* ainsi que dans une zone de transition du *cadorino-agordino* et dans le Frioul occidental.

L'analyse du nexus PL- est encore plus intéressante : prenons d'abord les 21 points ladins de la carte ALD-I 607 *pïovere* ('piove') (< PLÓVERE) : le nexus PL- a disparu à Cortina, à Col, à Delba, à Ciampedel, à Moncion, à Vich et à Moena (dans le cas du verbe conjugué 'il pleut', le pronom sujet de la troisième personne – *al, el* ou *l* – du singulier est obligatoire sans exception).

Roland Bauer (2004, 204) a analysé la conservation ou bien la perte de la consonne /l/ pour dix exemples de l'ALD-I : 586 *piace* (< PLÁCET), 587 *piacere* (< PLACÈRE), 588 *la piaga* (< PLÁGA), 590 *piano* (< PLÁNU), 593 *la piazza* (< PLÁTIA), 597 *pïeno* (< PLÉNU), 605 *la pioggia* (< PLÓVIA), 606 *il piombo* (< PLÚMBU), 607 *pïovere* (< PLÓVERE), 611 *la piuma* (< PLÚMA) et a généré une carte de densité polygonisée (cf. figure 6).

Les polygones colorés en gris foncé ont un taux élevé – de 90 à 100 % de conservation du nexus PL- dans neuf ou dix cas –, les points gris clair un taux beaucoup plus bas. Dans toute la zone de recherche il y a 51 points (cf. la trame gris foncé) qui documentent la conservation du /l/ du nexus PL- à 90–100 %. Ces zones correspondent aux régions linguistiques « classiques » du rhétoroman, c'est-à-dire du canton des Grisons, de la *Ladinia* et du Frioul. Il faut ajouter le Val di Sole oriental et le Val di Non septentrional. On remarque ce phénomène dans les polygones marqués en gris à 70–80 %. Il s'agit d'une zone de transition, de la *Valtellina* en direction des Val di Sole et Val di Non. Nous retrouvons quelques preuves sporadiques de cette conservation pour six points d'enquête des variétés lombardes. Ne conservant pas la consonne /l/ du nexus en question, les autres polygones sont blancs (cf. *ibid.*, 204).

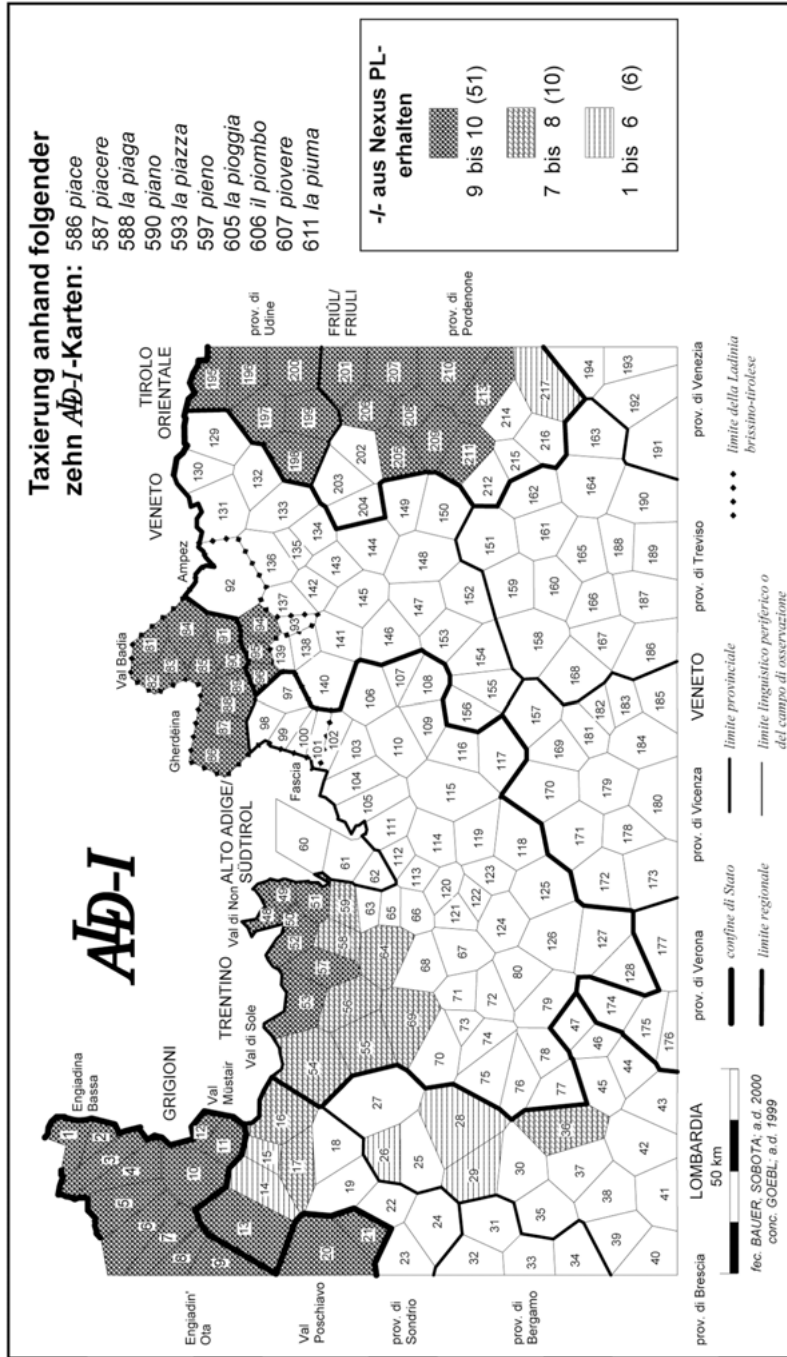


Figure 6 : Carte de densité quant au maintien de -I- du nexus latin PL- selon l'AD-I (Bauer 2004, 205)

Examinons le lexique à l'aide de l'ALD-I (cf. *ibid.*, 201ss.). Pour 'la femme', carte 247 *la donna/le donne*, nous trouvons par ex. trois étymons possibles : < DŌMINA, < FĒMINA et < ILLA. Chez les Grisons et dans le Trentin-Haut-Adige, on trouve des mots qui tirent leur origine de DŌMINA. Dans le Val Badia, le Val Gardena et le Livinallongo, les locuteurs utilisent le pronom personnel substantivé de la troisième personne du singulier (points 81–91 et 94–96). Selon Johannes Kramer, il est possible qu'il y ait eu un contact avec l'allemand (cf. EWD, vol. III, 159). Les preuves dans le reste de l'aire de recherche révèlent la présence de FĒMINA, par ex. *ra fēmena* à Cortina d'Ampezzo (cf. *ibid.*, 284).

En outre, quelques éléments archaïques du lexique figurent dans l'ALD et l'EWD : sur la carte 637 de l'atlas (cf. Kramer 2014, 264), en ladin et dans les zones limitrophes (Fiemme, Agordo, Cadore), nous trouvons au lieu de *primavera* 'printemps' le type IN/AD + EXIŪTA ('la fin du froid d'hiver'), par ex. *aṅšūda* (gardenese), *ai(η)šūda* (gaderano de la haute vallée), *aṅšōda* (gaderano de la basse vallée), *aṅšūda* (au Livinallongo et dans le Val di Fassa) ou bien *issūde* en frioulan. Dans la vallée du Mareo et dans la basse vallée de Badia, on entend *dedemesaledema* < DIĒS DĒ MEDIĀ ILLĀ HEBDOMĀ, selon Kramer un calque linguistique de l'allemand *Mittwoch* (cf. en ce contexte aussi Bauer 1997, carte 664 de l'ALD-I *la settimana* 'la semaine'). En gaderano, les expressions *incō da doman* ('ce matin') et *insnōt* ('cette nuit' < IN ECCE-ISTĀ NOCTE) au lieu de *sta sera* dans le Val di Fassa sont également intéressantes. Pour 'le lendemain matin', le gaderano utilise *indoman da doman*, mais aussi *indoman a bonora* et *dadoman adora* (cf. Mischi 2000, 511) et en plus, toujours selon Kramer, le doublement *duman da duman* est attesté aussi dans la vallée du Cordevole, dans l'ouest du Trentin et en Lombardie : « Die typisch schriftsprachliche Scheidung zwischen 'morgen' [le lendemain] = 'am nächsten Tag' und 'Morgen' [le matin] = 'die ersten Stunden des Tages' ist im archaischen Dolomitenladinischen nicht durchgeführt worden »¹⁴ (Kramer 2014, 265). Le lexique du ladin dolomitique se distingue de celui de l'italien septentrional parce qu'il comporte des archaïsmes qui n'existent plus dans les zones limitrophes. Pour le gaderano et le gardenese, l'influence de l'allemand est incontestable en raison des calques mentionnés ci-dessus. En revanche, l'allemand ne joue plus guère un rôle important depuis 1918 pour le Livinallongo, ni même le frioulan. Les idiomes des deux vallées de la province de Bolzano font bloc, les idiomes du Val di Fassa et du Livinallongo jettent un pont en direction du Trentin, de la vallée du Cordevole et de la zone linguistique du bellunese (cf. *ibid.*). Dans ce contexte, on peut considérer aussi le mot 'fromage' de la fable traduite par Paul Videsott : *ciajō* (gaderano) et *ciajuel* (gardenese) (< CASEUS < CĀSEOLUS, cf. EWD, vol. II, 126), mais *formai* (Val di Fassa et Livinallongo) et *forméi* (ampezzano) (< FORMA < FORMATICU).

¹⁴ 'La différence entre 'le lendemain' et 'le matin' dans la langue écrite n'existait pas en ladin archaïque' (traduction S.T.).

Au-delà des emprunts comme *crout*, *ghest*, *paur*, etc., déjà mentionnés ci-dessus (cf. § 3), il y a en ladin des créations de mots¹⁵ également intéressantes sur le plan phonétique : vers 1950, on trouve dans le Val Gardena pour désigner les patins, le mot *jadîns* ; celui-ci s'est répandu jusqu'au Val Badia où sont attestés le verbe *jadiné* ('patiner') et le syntagme *jadiné artisch* ('patinage artistique'). Ce dernier n'est attesté que dans le Val Gardena et dans le Val Badia, il ne s'est pas propagé dans les trois autres vallées. Dans le Val Gardena, le néologisme *slic* fait maintenant concurrence à *jadîns*. On trouve généralement des dérivations ou compositions formées à partir des lexèmes déjà existants : par ex. *dlacia* ('le verglas') et *dlacin* ('la glace') ; *lité* ('choisir') et *lita* ('le choix') ; *schî* ('le ski') et *sciadù/-ëssa* ('skieur/skieuse'). Mais il y a aussi des emprunts à d'autres langues : pour l'allemand *Schlauch* il y a *slàuch* ('tuyau') et pour l'italien *televisione* ('télévision') *televijiùn*. Signalons aussi la phrase *Astílete sciöch'al alda !*, calque de l'allemand *Benimm dich, wie es sich gehört !* (cf. lad. *aldî* = all. *hören, gehören*). Pour 'passe-temps' ou 'divertissement', nous avons – de l'allemand *Kurzweil* – les mots *auréla cörta* en gaderano et *curtauréla* en gardenese, ce dernier conservant en plus la position de l'adjectif en allemand. Pour le 'ski de fond', le ladin offre *pas-lunch*, *passlung* en romanche (cf. Craffonara 2011, 47ss., 52ss., 58ss.).

5 Conclusion et perspectives d'avenir

Selon Bossong, on ne peut nier ni les traits caractéristiques communs des idiomes en question ni leurs relations avec les variétés italiennes (cf. Bossong 2008, 174s. ; Kramer 2014, 266) : un rejet ou un étayage d'un des deux postulats dépend du point de vue et du choix des champs de recherches (cf. *ibid.* ; Gleßgen 2007, 62). Les traits caractéristiques, qui marquent une frontière linguistique ou décrivent une zone de transition, retenus pour la description d'une variété peuvent donc permettre des regroupements phénoménologiques différents. Les analyses présentées ici à l'aide de l'IRS ou bien de la dialectométrie (cf. par ex. Goebel 2005 ; Bauer 2009a ; 2014) soulignent que la perspective et l'occurrence des traits en question sont décisives : « Wenn man nur genügend lange sucht, lassen sich Belege für alles in jeder Sprache finden »¹⁶ (Körner 1987, 144 ; cf. aussi Bauer 2004 et § 4 ci-dessus).

Lorsque l'on regarde les panneaux routiers en tête de cet article (cf. § 1, figure 1), la différence entre les vallées saute aux yeux. Le ladin correspond à la variété d'une vallée, on lit par ex. *nëi* ('neige') et *ju* ('col') en gaderano, *nëif* et *jëuf* en gardenese. À

¹⁵ Citons dans ce contexte deux dictionnaires en gaderano-gardenese du langage technique du sport : Marco Forni/Giovanni Mischi (1992), *N palé per 44 piesc. L juech al palé/N palé por 44 pisc. Le jüch al palé* (langage du football) et Marco Forni/Erica Pitscheider (1993), *L'alpinism : Döes mans da se tra söl Doi mans da se tré su* (langage de l'alpinisme).

¹⁶ 'Ce n'est qu'en cherchant suffisamment longtemps que l'on trouvera, dans chaque langue, des justifications pour tout phénomène linguistique' (traduction S.T.).

la vue de ces panneaux, l'ambition politico-sociolinguistique d'instaurer une langue-toit devient évidente, mais dans ce cas bien précis, le ladin écrit montre des aspects émotionnels, une estime, une conscience de cette langue et peut-être aussi le souhait de faire connaître au public des variétés singulières. Il faut ajouter que le désir de disposer d'une langue écrite panladine en majeure partie identique pour toutes ces vallées existait (cf. Craffonara 2011, 48) et que c'est la raison pour laquelle les instituts culturels « Micurà de Rù » (San Martino in Badia/San Martin de Tor/Sankt Martin in Thurn) et « Majon de Fashegn » (Vigo/Vich) ont chargé en 1988 le linguiste suisse Heinrich Schmid, qui avait développé en 1982 le Rumantsch-Grischun pour la Ligue Romanche, de mettre au point des directives pour une langue écrite commune, une langue-toit unifiée pour la Ladinie historique des Dolomites (LD). Heinrich Schmid a accepté ce défi et a souligné qu'il excluait l'idée de supplanter les variétés parlées ou écrites ladines dolomitiques (Schmid 2000, 11), mais le LD ne s'est plus systématiquement développé, parce que Schmid est mort en février 1999 et que le gouvernement de Bolzano a instauré le gaderano et le gardenese comme langues coofficielles de l'administration en 2003.

Les initiatives culturelles,¹⁷ la présentation de la littérature panladine (cf. Belardi 1994, 185 ; surtout Bernardi/Videsott 2013, 21),¹⁸ les médias (cf. par ex. Istitut Pedagogich Ladin s.a. ; Istitut Cultural Ladin « Micurà de Rù » s.a. ; Radio Gherdëina WebRadio s.a. ; Rai Bolzano 2013), l'administration des écoles ladines (cf. Thiele 2014, 404s. ; cf. Verra/Fäcke 2014) et les œuvres et cours de « ladin dolomitique langue étrangère » (cf. Bernardi 1999/2001 ; Chiochetti 2001 ; 2002 ; Lorenzi et al. 2008 ; Valentin 2008) soulignent la cohérence politique et idéologique du sellano-ampezzano.

Même si le locuteur d'une variété italienne parlée dans les zones limitrophes mentionnées dans le sud de la Ladinia dolomitique est capable de comprendre le ladin dolomitique partiellement grâce aux similitudes linguistiques avec sa propre variété ou son propre dialecte, il se peut qu'il ait des problèmes à comprendre les variétés du ladin dans les deux vallées dans le nord du Sella – le cœur ladin. En ce sens, il s'agit ici donc d'une langue par distance, d'une *Abstandsprache*, à cause de ses traits caractéristiques internes, dont nous venons de présenter certains aspects.

D'un point de vue externe, l'autonomie du ladin dolomitique n'est pas comparable à celle des langues nationales romanes comme le français, l'italien, l'espagnol,

17 Les Instituts Culturels des Dolomites, c'est-à-dire l'Istitut Cultural Ladin « Micurà de Rù » de San Martin de Tor, l'Istitut Cultural Ladin « Majon de Fashegn » de San Giovanni (Vigo di Fassa) dans l'ancien « Tobià de la Pieif », et l'Istitut Cultural Ladin « Cesa de Jan » de Colle Santa Lucia.

18 Ce recueil nous offre une vue d'ensemble du développement de la littérature autonome du ladin dolomitique, des sujets et des représentants des genres littéraires, de leur présence dans les médias, de l'histoire de la recherche littéraire. Il y a en plus des traductions en ladin et à partir du ladin. Dans son anthologie, Walter Belardi (1985) a traduit des poèmes ladins en italien, Frida Piazza (1999) et Lois Craffonara (2003/2008) ont, quant à eux, fourni des traductions d'œuvres littéraires en ladin.

le portugais ou le roumain, qui furent toutes les cinq élaborées bien auparavant. Dans ce contexte, nous sommes d'accord avec Gleßgen qui attribue au ladin dolomitique le statut d'une véritable langue par distance, car celle-ci est pourvue de propriétés internes marquées, mais pas d'un degré d'élaboration élevé à partir du Moyen Âge.

Pour nous, les variétés du ladin dolomitique forment un groupe à cause de leur histoire et des innovations linguistiques qu'on ne trouve qu'autour du Sella et dans la haute vallée du Boite.

Les variétés du Val di Non (*Val de Non*), du Val di Sole (*Val de Sol*), du Comelico supérieur (*Comelich Superiour*) et de Rocca Pietore (*La Rocia*) (cf. Pellegrini 1989, 667–668 ; mais aussi Craffonara 2011, 44, 50, 56) n'en font pas partie.¹⁹

Dans les vallées des Dolomites, les panneaux plurilingues (cf. § 1, figure 1) montrent que les Ladins sont conscients du rôle important de leur langue maternelle et le communiquent en faisant figurer le texte ladin en première place sur les panneaux (cf. Thiele 2014, 405s.), même quand ils indiquent la route des hôtels aux touristes qui, en général, ne comprennent pas cette langue. Cette conscience linguistique facilite le maintien de l'idiome ; le plurilinguisme et l'alternance de codes ne sont pas un défi, mais un soutien important pour le ladin dolomitique. Ajoutons qu'il y a une littérature panladine remarquable : « L'importanza y l'prestisc de n lingaz y de na cultura vëgn inçe musuré dales operes de leteratōra che ai á da mustré sö »²⁰ (Erwin Frenes dans Dapoz 1982, 6, cité d'après Bernardi/Videsott 2013, 1). La conscience linguistique des locuteurs bilingues ou trilingues, l'emploi en privé et en public du ladin dolomitique – ce qui va de soi –, le système éducatif plurilingue et les activités des instituts culturels témoignent d'une certaine autonomie et soulignent surtout les efforts continus pour établir une langue-toit, le ladin dolomitan, pour les cinq variétés en question. Dans le même ordre d'idées, la publication des manuels de « Ladin Langue Étrangère » permet aux Ladins de disposer d'une langue par élaboration, une *Ausbausprache*, avec une *materia romanza e tedesca* (cf. Gsell 1984, 96 ; Ascoli 1873) – mais en même temps avec un *spirito ladino*.

6 Bibliographie

ALD-I (s.a.) = *Sprachatlas des Dolomitenladinischen und angrenzender Dialekte, 1. Teil*, <http://ald1.sbg.ac.at> (09.10.2015).

ALD-II (2012) = *Sprachatlas des Dolomitenladinischen und angrenzender Dialekte, 2. Teil*, <http://ald2.sbg.ac.at/> (09.10.2015).

Ascoli, Graziadio Isaia (1873), *Saggi ladini*, *Archivio glottologico italiano* 1, 1–556.

¹⁹ De plus, quant aux localités d'Erto et de Cimolais, le ladin du Sella importé par migration a disparu, il est fortement frioulanisé aujourd'hui (↗13 Les frontières linguistiques du frioulan).

²⁰ 'On juge l'importance et le prestige d'une langue et d'une culture à l'aide des œuvres littéraires qu'elles nous offrent' (traduction S.T.).

- Bacher, Nikolaus (« Micurà de Rù ») (1995 ; 1833), *Versuch einer Deütsch-Ladinischen Sprachlehre*. Édition critique de Lois Craffonara, Ladinia 19, 1–304.
- Battisti, Carlo (1941), *Storia linguistica e nazionale delle valli dolomitiche atesine*, Firenze, Rinascimento del libro.
- Bauer, Roland (1997), *Multiple Sprachatlaskartographie und automatisierte Indexerstellung : kleiner Einblick in die Funktionsweise des elektronischen ALD-I anhand der Karte 664 « la settimana »*, in : Maria Iliescu et al. (edd.), *Ladinia et Romania. Festschrift für Guntram A. Plangg zum 65. Geburtstag*, Vich - Vigo di Fassa, Istitut Cultural Ladin « Majon di Fascegn », 35–51.
- Bauer, Roland (2004), *Analyse- und Visualisierungstechniken sprachgeographischer Daten am Ende des 20. Jahrhunderts*, in : Wolfgang Dahmen et al. (edd.), *Romanistik und neue Medien, Romanisches Kolloquium XVI*, Tübingen, Narr, 189–208.
- Bauer, Roland (2008), *Ladinia Germanica. Zum Einfluss des Deutschen auf das rätoromanische Lexikon*, in : Gabriele Blaikner-Hohenwart et al. (edd.), *Ladinometria. Festschrift für Hans Goebel zum 65. Geburtstag*, vol. 1, Salzburg, Universität Salzburg, 75–92.
- Bauer, Roland (2009a), *Dialektometrische Einsichten. Sprachklassifikatorische Oberflächenmuster und Tiefenstrukturen im lombardo-venedischen Dialektraum und in der Rätoromania*, San Martin de Tor, Istitut Ladin « Micurà de Rù ».
- Bauer, Roland (2009b), *I germanesimi nel ladino o retoromanzo : una sperimentazione dialettometrica*, in : Marco Prandoni/Gabriele Zanella (edd.), *Multas per gentes. Omaggio a Giorgio Faggin*, Padova, Il Poligrafo, 299–314.
- Bauer, Roland (2014), *L'élaboration du Ladin Dolomitan et l'apport de la dialectométrie*, in : Assessorat de l'éducation et de la culture de la Région autonome Vallée d'Aoste (ed.), *Actes de la conférence annuelle sur l'activité scientifique du centre d'études francoprovençales. La Géolinguistique dans les Alpes au XXIe siècle – méthodes, défis et perspectives. Saint-Nicolas 23 novembre 2013*, Aoste, Région Autonome Vallée d'Aoste, 53–73.
- Belardi, Walter (1985), *Antologia della lirica dolomitica*, Roma, Bonacci.
- Belardi, Walter (1994), *Profilo storico-politico della lingua e della letteratura ladina*, Roma, Il Calamo.
- Bernardi, Rut (1999/²2001), *Curs de Gherdëina. Trëdesc lezioni per mparé la rujeneda de Gherdëina. Dreizehn Lektionen zur Erlernung der grödnerischen Sprache/Tredici lezioni per imparare la lingua gardenese*, San Martin de Tor, Istitut Ladin « Micurà de Rù ».
- Bernardi, Rut/Videsott, Paul (2013), *Geschichte der ladinischen Literatur. Ein bio-bibliographisches Autorenkompendium von den Anfängen des ladinischen Schrifttums bis zum Literaturschaffen des frühen 21. Jahrhunderts (2012)*, Bolzano, Bolzano/Bozen University Press.
- Bossong, Georg (2008), *Die romanischen Sprachen. Eine vergleichende Einführung*, Hamburg, Buske.
- Chiocchetti, Fabio (2001), *Cors de alfabetisazion per no ladins 2 + Soluzions di ejercizies*, Vich – Vigo di Fassa, Istitut Cultural Ladin « Majon di Fascegn ».
- Chiocchetti, Fabio (2002), *Cors de alfabetisazion per ladinofons 2 + Soluzions di ejercizies*. Vich – Vigo di Fassa, Istitut Cultural Ladin « Majon di Fascegn ».
- Craffonara, Lois (1977), *Zur Stellung der Sellamundarten im romanischen Sprachraum*, Ladinia 1, 73–121.
- Craffonara, Lois (1979), *Zur Palatalisierung von CA und GA in den Sellatälern*, Ladinia 3, 69–95.
- Craffonara, Lois (1989), *I ladins dles Dolomites*, San Martin de Tor, Istitut Ladin « Micurà de Rù ».
- Craffonara, Lois (1998), *Die Grenze der Urkunde von 1002/1004 im heutigen Ladinien*, Ladinia 22, 163–259.
- Craffonara, Lois (2003/²2008), *Flus leterares dl Grijun y dl Friül. Poesies*, San Martin de Tor, Museum Ladin « Čiastel de Tor ».
- Craffonara, Lois (2011), *L Ladin/Das ladinische/Il ladino*, in : Wolfgang Meighörner (ed.), *Ladinia. Ausstellung, Tiroler Volkskunstmuseum Innsbruck, 10. Juni bis 6. November 2011*, Innsbruck, Tiroler Landesmuseen, 44–62.

- Dapoz, Felix (1982), *In Banun*, San Martin de Tor, Istitut Ladin « Micurà de Rü ».
- Elwert, Wilhelm Theodor (1977), *L'entità ladina dolomitica. La Dimensione linguistica*, in : Luigi Heilmann (ed.), *L'entità ladina dolomitica. Convegno interdisciplinare (Vigo di Fassa, 10–12 settembre 1976)*, Vigo di Fassa, Istituto Culturale Ladino, 99–118.
- Elwert, Wilhelm Theodor (1979), *Sprachwissenschaftliches und Literarhistorisches*, Wiesbaden, Steiner, 100–119.
- EWD (1988–1998) = Kramer, Johannes (1988–1998).
- Forni, Marco/Mischì, Giovanni (1992), *N palé per 44 pìesc. L juech al palé/N palé por 44 pisc. Le jüch al palé*, San Martin de Tor, Istitut Ladin « Micurà de Rü ».
- Forni, Marco/Pitscheider, Erica (1993), *L'alpinism : Döes mans da se tra sò/Doi mans da se tré su*, San Martin de Tor, Istitut Ladin « Micurà de Rü ».
- Francescato, Giuseppe (1972), *À propos de l'unité du rhétoroman*, Revue Roumaine de Linguistique 17, 273–282.
- Gartner, Theodor (1883), *Raetoromanische Grammatik*, Heilbronn, Henninger.
- Gartner, Theodor (1910), *Handbuch der rätoromanischen Sprache und Literatur*, Halle, Niemeyer.
- Gasser, Tone (2000), *Gramatica ladina por les scores*, Bolzano, Istitut Pedagogich Ladin.
- Gleißgen, Martin-Dietrich (2007), *Linguistique romane. Domaines et méthodes en linguistique française et romane*, Paris, Colin.
- Goebel, Hans (ed.) (1998), *ALD-I : Atlant linguistisch dl ladin dolomitich y di dialec vejins, 1a pert/Atlante linguistico del ladino dolomitico e dei dialetti limitrofi, 1a parte/Sprachatlas des Dolomitenladinischen und angrenzender Dialekte, 1. Teil*, Wiesbaden, Reichert.
- Goebel, Hans (2005), *La dialectométrie corrélatrice : un nouvel outil pour l'étude de l'aménagement dialectal de l'espace par l'homme*, Revue de Linguistique Romane 69, 321–367.
- Goebel, Hans (ed.) (2012), *ALD-II : Atlant linguistisch dl ladin dolomitich y di dialec vejins, 2a pert/Atlante linguistico del ladino dolomitico e dei dialetti limitrofi, 2a parte/Sprachatlas des Dolomitenladinischen und angrenzender Dialekte, 2. Teil*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie.
- Gsell, Otto (1984), *Unpersönliche Konstruktion und Wortstellung im Dolomitenladinischen*, Ladinia 8, 67–98.
- Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (edd.) (1989), *Lexikon der Romanistischen Linguistik, III : Die einzelnen romanischen Sprachen und Sprachgebiete von der Renaissance bis zur Gegenwart. Rumänisch, Dalmatisch/Istroromanisch, Friaulisch, Ladinisch, Bündnerromanisch*, Tübingen, Niemeyer.
- Hubschmid, Johannes (2000), *Lexikalische Besonderheiten des Rätischen und seine Stellung innerhalb der romanischen Sprachen*, in : Giovan Battista Pellegrini (ed.), *Il ladino o retoromanzo*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 111–122.
- Istitut Cultural Ladin « Cesa de Jan » (s.a.), <http://www.istitutoladino.org/> (29.02.2016).
- Istitut Cultural Ladin « Majon de Fashegn » (s.a.), www.istladin.net (29.02.2016).
- Istitut Cultural Ladin « Micurà de Rü » (s.a.), <http://www.micura.it/de/> (29.02.2016).
- Istituto Ladin de la Dolomites (s.a.), www.istitutoladino.it (29.02.2016).
- Istitut Pedagogich Ladin (s.a.), http://www.pedagogich.it/index_frame.html (29.02.2016).
- Kloss, Heinz (1978), *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen seit 1800*, Düsseldorf, Schwann.
- Körner, Karl Hermann (1987), *Korrelative Sprachtypologie. Die zwei Typen romanischer Syntax*, Stuttgart, Steiner.
- Kramer, Johannes (1977–1978), *Historische Grammatik des Dolomitenladinischen*, vol. I : *Lautlehre*, vol. II : *Formenlehre*, Gerbrunn, Lehmann.
- Kramer, Johannes (1988–1998), *EWD. Etymologisches Wörterbuch des Dolomitenladinischen*, Hamburg, Buske.

- Kramer, Johannes (2008), *Ladinisch (Dolomitenladinisch) (Dolomitic Ladin)*, in : Ulrich Ammon/Harald Haarmann (edd.), *Wieser Enzyklopädie/Wieser Encyclopaedia. Sprachen des Europäischen Westens/Western European Languages*, vol. II, Klagenfurt, Wieser, 75–98.
- Kramer, Johannes (2014), *Compte rendu : Goebel, Hans (ed.) (2012), ALD-II. Atlant linguistisch dl Ladin dolomitch e di dialekt vejins, 2a pert / Atlante linguistico del ladino dolomítico e dei dialetti limitrofi, 2a parte / Sprachatlas des Dolomitenladinischen und angrenzender Dialekte, 2. Teil, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie*, Zeitschrift für romanische Philologie 130, 260–267.
- Lorenzi, Stefano, et al. (2008), *Sciatul de anpezan. Corso di lingua ladina ampezzana in 10 lezioni*, Colle Santa Lucia, Istitut Cultural Ladin « Cesa de Jan ».
- Mischi, Giovanni (2000), *Wörterbuch Deutsch – Gadertalisch/Vocabolar Todësch – Ladin (Val Badia)*, San Martin de Tor, Istitut Ladin « Micurà de Rü ».
- Pellegrini, Giovan Battista (1989), *Ladinisch : Interne Sprachgeschichte II. Lexik. Evoluzione del lessico*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, III, Tübingen, Niemeyer, 667–679.
- Pellegrini, Giovan Battista (1991), *La genesi del retoromanzo (o ladino)*, Tübingen, Niemeyer.
- Pfister, Max (2002), *Origine, estensione e caratteristiche del neolatino della zona alpina centrale e orientale prima del sec. XII*, in : Martin-D. Gleßgen/Wolfgang Schweickard (edd.), *Ex traditione innovatio. Miscellanea in honorem Max Pfister septuagenarii oblata*, vol. 1, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 33–80.
- Piazza, Frida (1999), *Menizles. Tradujedes de poesies curtes o pertes de poesies de n püë' dut i stii y tempes*, Ortisei, Chemun de Urtijëi.
- Plangg, Guntram A. (1989), *Ladinisch : Interne Sprachgeschichte I. Grammatik. Evoluzione della grammatica*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, III, Tübingen, Niemeyer, 646–667.
- Radio Gherdëina WebRadio (s.a.), www.radiogardena.it/gardena/index-de.html (09.10.2015).
- Rai Bolzano (2013), www.raibz.rai.it/de/geschichte.php (09.10.2015).
- Richebuono, Beppe (1992), *Kurzgefasste Geschichte der Dolomitenladiner*, San Martin de Tor, Istitut Ladin « Micurà de Rü ».
- Schmid, Heinrich (21998), *Wegleitung für den Aufbau einer gemeinsamen Schriftsprache der Dolomitenladiner*, San Martin de Tor, Istitut Ladin « Micurà de Rü ».
- Schmid, Heinrich (2000), *Criteri per la formazione di una lingua scritta comune della ladinia dolomitica*, San Martin de Tor/Vich - Vigo di Fassa, Istitut Ladin « Micurà de Rü »/Istitut Cultural Ladin « Majon di Fascegn ».
- Suani, Carlo (2006), *Dimensione linguistica*, in : Mauro Marcantoni (ed.), *Piccolo atlante ladino. Geografia, lingua, storia, cultura, arte, sociale, economia dei Ladini dolomiti*, Trento, IASA, 45–90.
- Thiele, Sylvia (2014), *Le ladin dolomitique*, in : André Klump/Johannes Kramer/Aline Willems (edd.), *Manuel des langues romanes*, Berlin/Boston, De Gruyter, 389–412.
- Valentin, Daria (2008), *Cufer de ladin. Cours de ladin (Val Badia)/Corso di ladino (Val Badia)/Ladinischkurs (Gadertalisch)*, San Martin de Tor, Istitut Ladin « Micurà de Rü ».
- Verra, Roland (2011), *Gherdëina, Badia, Fascia, Fodom, Anpezo. Sprache und Kultur in den ladinischen Dolomitentälern*, in : DAV/ÖAV/AVS (edd.), *Alpenvereinsjahrbuch Berg 2012*, Innsbruck/Wien, Tyrolia, 50–55.
- Verra, Roland/Fäcke, Christiane (2014), *Rhaeto-Romanic*, in : Christiane Fäcke (ed.), *Manual of Language Acquisition*, Berlin/Boston, De Gruyter, 433–450.
- Vian, Josef Anton (1864), *Gröden, der Grödner und seine Sprache. Von einem Einheimischen*, Bolzano, Wohlgemut (réimpression Bolzano, Rætia, 1998).
- Videsott, Paul (2001), *La palatalizzazione di CA et GA nell'arco alpino orientale. Un contributo alla delimitazione dei confini dell'Italia linguistica dell'anno 1000*, *Vox Romanica* 60, 25–50.

Videsott, Paul (2004), *Evolution und Chance der ladinischen Sprache*, in : Consulta per i problems ladins (ed.), *Das Potenzial der ladinischen Sprache. Vorschläge für eine wirksame Sprachförderung. Akten der Tagung Bozen 26.3.2004*, Bolzano, Gemeinde Bozen, 10–23.

Videsott, Paul (2011), *Rätoromanische Bibliographie – Bibliografia retoromanza 1729–2010*, Bolzano, Bolzano University Press.

Sabine Heinemann

13 Les frontières linguistiques du frioulan

Abstract : L'aire linguistique du Frioul correspond en grande partie à la région du Frioul-Vénétie Julienne, les frontières étatiques marquant une frontière linguistique relativement claire avec l'allemand, moins avec le slovène. Moins nette est la frontière linguistique intraromane avec le vénitien, pour lequel il faut tenir compte non seulement du *veneto di contatto* ou *di confine* dans la zone de transition entre frioulan et vénitien (à ce sujet, voir également le concept d'*amfizona* d'Ascoli), mais aussi du *veneto originario* ou *lagunare* dans le sud et le sud-est du Frioul et surtout du *veneto coloniale*, basé sur le vénitien proprement dit (parler de Venise), dialecte « importé » répandu principalement dans les villes, où il subsiste aux côtés du frioulan, finissant même tantôt par disparaître (Udine), tantôt par refouler ce dernier (Trieste).

Keywords : *amfizona, fascia di transizione friulano-veneta, veneto coloniale, veneto lagunare, veneto di contatto/di confine*

1 Introduction

Comme le montre la carte, l'aire linguistique frioulane correspond essentiellement à la région de Frioul-Vénétie Julienne. Si les frontières étatiques correspondent ici largement aux frontières linguistiques, le Val Canale est néanmoins en partie quadrilingue (frioulan, italien, allemand, slovène) et la zone frontalière avec la Slovénie est souvent définie par la juxtaposition de variétés frioulanes et slovènes. Sauris et Timau sont les deux principales enclaves linguistiques germanophones ; Sappada se trouve déjà en dehors de l'aire frioulane, les variétés environnantes pouvant être classifiées comme ladino-vénitiennes. Pour la délimitation des variétés vénitiennes et frioulanes, dans la plaine, la Livenza ne peut être que partiellement considérée comme une frontière géographique. Une telle délimitation implique bien plutôt de prendre en compte des faits historiques (cf. § 4). La prépondérance de Venise depuis le XV^e siècle s'est accompagnée d'une influence croissante sur les variétés frioulanes limitrophes et de la diffusion d'un vénitien « importé » dans les centres urbains. De nombreuses villes sont aujourd'hui trilingues (frioulan, italien, vénitien), le vénitien venant même parfois, comme à Trieste, se superposer au frioulan, qu'il a fini par remplacer.

À côté des frontières principalement géographiques, c'est-à-dire définies horizontalement, il faut également considérer pour le frioulan celles qui sont certes en partie déterminées géographiquement (ville – campagne au sein de l'aire linguistique frioulane), mais surtout verticalement. La frontière coupe alors la société en deux, le vénitien étant diastratiquement et diaphasiquement marqué, surtout au cours des siècles passés, comme *high variety* disposant d'un prestige plus élevé que le frioulan,

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-014>

lié pour sa part aux classes sociales inférieures. Tandis qu'à Trieste, le vénitien s'est imposé par rapport au frioulan, à Udine la marque diaphasique et diastratique des idiomes en contact a disparu. Le frioulan est aujourd'hui à nouveau considéré par les locuteurs comme plus prestigieux, si bien qu'ici aussi on peut s'attendre, pour l'évolution ultérieure, à un abandon du bi-, voire du trilinguisme intra-urbain (italien). En tenant compte des variétés vénitiennes, la problématique des frontières linguistiques se révèle donc extrêmement complexe.

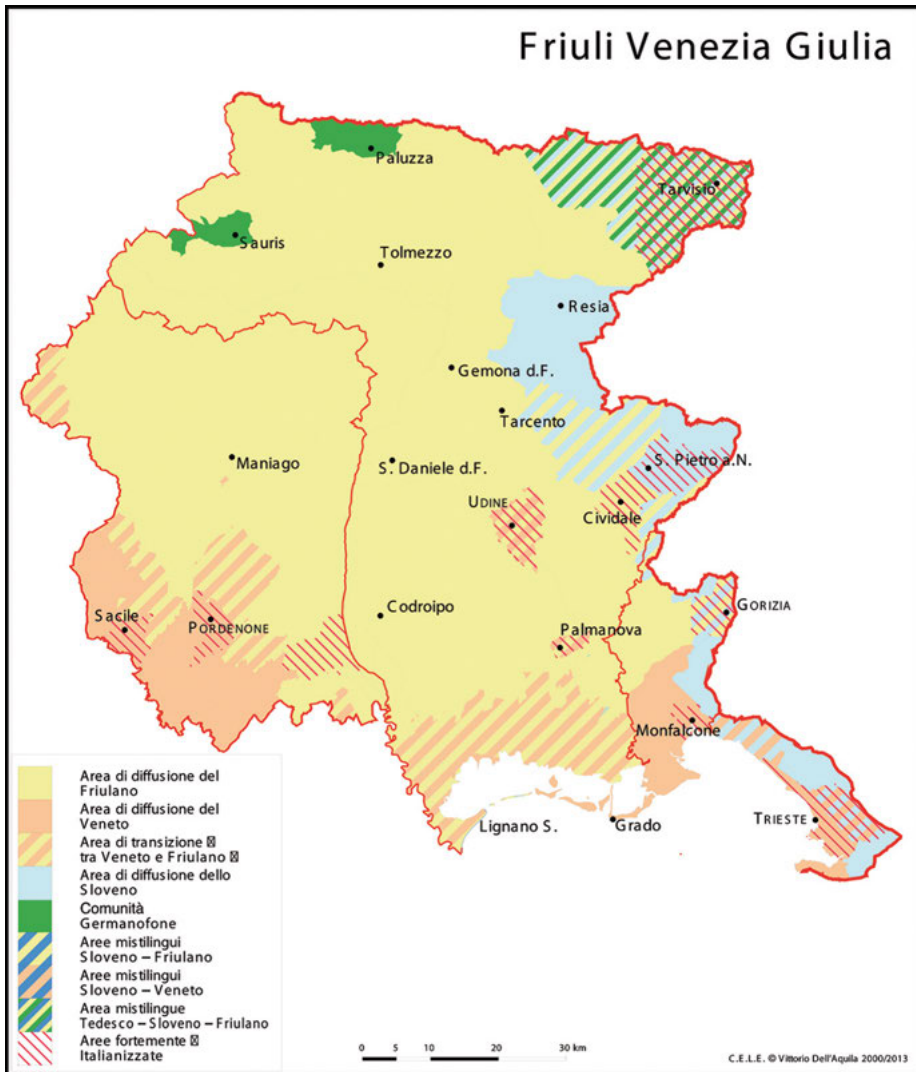


Figure 1: L'aire linguistique du frioulan (Iannàccaro/Dell'Aquila 2015, 457)

2 Frontières linguistiques avec les langues non romanes

2.1 Le slovène

Les aires linguistiques slovènes du Frioul (également appelées « *Slavia friulana* ») se situent toutes à la frontière avec la Slovénie – du nord au sud, ce sont la variété carinthienne du *zegliano* (*ziljsko*) dans le Val Canale (à côté de l'allemand), que jouxtent le *resiano* (*rezijanski*, Val Resia), le dialecte des vallées du Torre (*tersko*) dans les Préalpes, puis celui du Val Natisone (*nadiško*) – ces trois derniers dialectes de la zone frontalière étant également regroupés sous l'appellation *beneciano* (Vénétie slave) – ainsi que les variétés du Collio (*briški*) et du Carso jusqu'à Trieste (*kraški*). Le peuplement slave s'est certes produit à des dates comparables (aux VI^e et VII^e siècles), mais il fut le fait de couches de population d'origines diverses, ce qui se reflète encore aujourd'hui dans les différences sensibles entre le *beneciano* et le dialecte du Val Canale (cf. Spinozzi Monai 2015, 247 ; Frau 1984a, 211s. ; cf. également Pellegrini 1972, 75). À la suite des incursions avars et hongroises, notamment, le déplacement des établissements slaves (composés principalement de paysans) servit au repeuplement des territoires dévastés (fin X^e siècle).

Outre les implantations citées, il y avait au Frioul d'autres colonies slovènes le long de la *strata Hungarorum* (Stradalta, triangle Palmanova – Udine – Codroipo, cf. encore aujourd'hui des traces dans la toponymie), remontant également aux X^e et XI^e siècles et établies à la suite des dévastations des Hongrois (cf. Frau 1984a, 209–211).

Les dialectes slovènes encore existants ont une vitalité diverse (pour les caractéristiques, cf. Frau 1984a, 213–218) et présentent de fortes influences externes des idiomes plus prestigieux, avant tout le frioulan et (aujourd'hui de plus en plus) l'italien. À l'instar des dialectes allemands, les locuteurs abandonnent leur dialecte slovène. Pour le *zegliano*, il faut tenir compte de la situation plurilingue incluant l'allemand et le frioulan. Ce sont souvent l'allemand ou l'italien qui sont ici prépondérants, comme c'est par exemple le cas à Tarvisio. Le *resiano* est largement répandu, tandis que les dialectes du Torre se révèlent être les plus faibles vis-à-vis du frioulan. Le Val Natisone est une aire dialectale relativement compacte et comparativement résistante à l'influence frioulane. La situation est différente pour les dialectes du Collio, aujourd'hui bien plus répandus en Slovénie et en partie abandonnés au profit du frioulan. La frioulanisation est encore plus poussée si l'on considère les dialectes méridionaux du Carso. Les dialectes sont très différents : ainsi dans le Val Canale, de nombreux phénomènes du slovène local peuvent être ramenés à l'allemand (pas uniquement dans le lexique, cf. Pellegrini 1972, 83–85), tandis que pour les dialectes du Torre, voire en général du *beneciano*, ce sont les influences frioulanes massives qui sont déterminantes, en raison de la contiguïté prolongée. Dans le cas des influences

du frioulan sur le slovène, il s'agit par exemple de la délatéralisation de [ʎ] (> [j]), de la diphtongaison des voyelles centrales, du passage de la finale *-m* à *-mp* (épithèse) ou *-[ŋ]* (vélarisation), de la perte de l'aspiration ainsi que de la fricative uvulaire [χ] ; pour le domaine morphologique, on peut citer la formation d'un article défini à partir d'un démonstratif, éventuellement l'emploi d'un pronom sujet explétif pour les verbes météorologiques, l'affaiblissement du neutre, la simplification de la flexion nominale, la perte du duel, la formation de l'impératif négatif à l'aide de l'infinitif, ainsi que les numéraux (notamment à partir de 11 ; cf. Pellegrini 1972, 87).

L'influence relativement importante du frioulan sur le slovène est à mettre en regard avec une influence inverse nettement moindre, presque exclusivement limitée à des emprunts lexicaux (cf. Pellis 1933, 231) : cf. *triscule* 'fraise' (slov. *troskalica*), *cernicule* 'myrtille' (avec suffixe frioul., cf. slov. *černice*), *cespe* 'prune' (slov. *česplja*) ou *brîtule* 'canif' (slov. *britva*), qui se retrouve en outre également en vénitien (cf. Benincà 1995, 48 ; Heinemann 2007, 130) ; on trouve en outre de nombreux toponymes (*Gorizia* < *gorica* 'monticule', *Percot(t)ò* < *prehod* 'passage', *Zellina* < *celina* 'champ en jachère', *Gradisca (d'Isonzo)* < *gradišče* 'forteresse', 'château'), ainsi que le suffixe *-zza* < *-ica* servant à former des toponymes (cf. Zamboni 1994, 868, 878).

2.2 L'allemand

Comme on l'a déjà signalé, le nord du Frioul abrite quelques enclaves linguistiques germanophones, soumises au cours de l'histoire, de même que les territoires slovénophones, à une forte frioulanisation ou italianisation. Outre les contacts commerciaux précoces, il convient de mentionner ici l'établissement des germanophones dans le Val Canale (Pontebba, Tarvisio) au Haut Moyen Âge. Les locuteurs y sont généralement bilingues (allemand/slovène) et de plus, le frioulan et l'italien sont également présents, repoussant au moins partiellement le slovène (la diffusion vers le nord du vénitien de Gorizia vient y ajouter, en partie au moins, un cinquième idiome). Le frioulan s'est établi au fil du temps comme langue de la famille, l'allemand, un dialecte de type austro-bavarois, n'étant plus que rarement employé pour la communication avec les amis ; le frioulan dispose donc ici d'un prestige plus élevé. Même dans les petits villages de montagne, l'italien progresse de plus en plus, et la jeune génération est presque exclusivement de langue maternelle italienne (cf. Pellegrini 1972, 72s. ; Frau 1984a, 218).

Les autres établissements, en Carnie (Sappada, Sauris, Timau), remontent probablement au XIII^e, voire au début du XIV^e siècle (cf. Frau 2015, 274).

À Sappada (1306 habitants, rattaché depuis 1852 à la province de Belluno), l'implantation remonte sans doute au XII^e ou au début du XIII^e siècle. La raison de la colonisation est la présence de minerai de fer dans les Alpes de Belluno, les travailleurs étant éventuellement venus du Val Pusteria (cf. Pellegrini 1972, 53–65). Le parler local a repris aussi bien des éléments au *friulano gortano* qu'au *cadorino* et au

comelicano, et présente des innovations dans l'évolution phonétique du bavarois moyen, permettant ainsi une datation de l'établissement.

En comparaison avec Sappada, Sauris, qui compte actuellement 411 habitants, est de taille nettement plus réduite. Sa situation est très isolée en amont d'Ampezzo Carnico et c'était autrefois un lieu de pèlerinage (relique du doigt de saint Oswald). En se basant sur des indices phonétiques et la diffusion du suffixe *-ach*, on peut dater la colonisation de la première moitié du XIII^e siècle. La germanisation s'est effectuée depuis la partie carinthienne du Val Pusteria ou bien à partir du Lesachtal, le long de l'ancienne frontière entre le Tyrol et la Carinthie (cf. Pellegrini 1972, 67s. ; Frau 1984a, 222s. ; Francescato 1960). À Sappada et à Sauris, le bavarois était au début restreint aux classes dirigeantes et n'était pas répandu parmi la population.

Dans le cas de Timau (521 habitants), il s'agit probablement de la germanisation d'une colonie frioulane antérieure (cf. à cet endroit la voie de communication passant dès l'époque préromane par le col du Monte Croce Carnico ; cf. Pellegrini 1972, 69). À la différence de Sappada et Sauris, Timau peut être décrit comme un « presqu'îlot », jouxtant directement la frontière avec la Carinthie. La première mention de Timau dans une charte date de 1234, la localité a sans doute été fondée dès la fin du XIII^e siècle par des mineurs venus de Carinthie. Timau est aujourd'hui presque entièrement friulanisé ; le dialecte allemand de type austro-bavarois (comme à Sappada) a été abandonné, notamment chez les jeunes locuteurs.

Contrairement au slave, l'allemand a exercé sur le frioulan une influence nettement plus importante – mais cela n'est que partiellement dû au contact avec les zones germanophones encore existantes ; cette influence provient bien davantage de l'époque du duché lombard (568–774) et de celle du patriarcat, fortement germanisé (1077–1420). Outre des influences lexicales, on trouve également de nombreux toponymes et anthroponymes germaniques, manifestant l'étroitesse des contacts entre les populations.

3 Frontières linguistiques avec le vénitien

Pour les scénarios de contact avec le vénitien, ou plutôt les différentes variétés vénétiennes, il convient de distinguer fondamentalement trois types de vénéticité : le *veneto coloniale* (par ex. Udine), le *veneto originario*, tel qu'on peut le présumer pour les variétés de Grado et de Marano Lagunare, et le *veneto di contatto* ou *veneto di confine* dans les zones de transition occidentales (dites *fascia di transizione friulano-veneta*, cf. Francescato 1966, 121s.).

Pour le *veneto coloniale*, la diffusion géographique et l'origine conduisent à distinguer deux types, le *veneto udinese* d'une part, le *triestino* de l'autre. L'expression *veneto coloniale* (cf. Bidwell 1967, 13) se réfère tout d'abord aux variétés vénétiennes de l'Adriatique orientale (voir l'expansion de Venise), qui ne sont pas autochtones et se superposent à un substrat. De ce fait, ce concept doit être distingué du *veneziano de*

là da mar, qui fit office de *lingua franca* en Adriatique septentrionale du X^e au XIV^e siècle et était étroitement lié à Venise (cf. Folena 1968–1970, 336–345 ; Vanelli 1987, 31). Comme la diffusion du vénitien dans les villes (frioulanes) était également due à l’expansion territoriale de la *Serenissima*, le terme de *veneto coloniale* est également fréquemment employé pour ces variétés urbaines. Le *veneto coloniale* était utilisé dans les villes, surtout dans le passé, souvent en parallèle avec le frioulan, et jouissait souvent d’un prestige supérieur. La référence au modèle vénitien proprement dit a pour conséquence des parallèles entre *veneto udinese* et *triestino* (cf. Francescato 1991e, 180). D’un point de vue général, ces variétés peuvent être caractérisées comme conservatrices, car elles n’accueillent guère les innovations venant du centre (Venise) ou le font seulement avec retard ; les innovations, surtout lexicales, sont fréquemment des emprunts aux idiomes environnants (cf. Folena 1968–1970, 368). Du point de vue de l’emploi des langues, le contraste entre ville et campagne est frappant : le vénitien des villes rayonne vers les villes voisines, mais pas aux alentours, qui sont frioulans (cf. Fusco 2015a, 209–210).

On peut considérer comme *veneto originario* ou *lagunare* les variétés de vénitien de Grado ou Marano Lagunare – à la différence du *veneto coloniale*, le *veneto originario* est autochtone. Plus problématique est la classification du *bisiacco*, géographiquement limitrophe, dont la genèse est discutée. Sans doute s’agit-il d’un idiome originellement vénitien (au sens large), soumis dès le XIII^e siècle à l’influence de Venise et plus récemment de Trieste, et qui a en même temps subi une frioulanisation en profondeur, raison pour laquelle il est parfois considéré comme une variété mixte (cf. Marcato 2005, 509–513 ; Zamboni 1986 ; Frau 1983, 19).

Les variétés vénitiennes de la partie occidentale de la province de Pordenone peuvent, elles, être classifiées comme *veneto di contatto/di confine*. Le centre peut en être fixé à Sacile. Pour les variétés de vénitien voisines du *friulano occidentale*, il s’agit du *trevigiano* et du *feltrino-bellunese*. Les idiomes de la zone de transition entre frioulan et vénitien attestent la conservation de quelques traits frioulans, les dialectes frioulans situés plus à l’est connaissent une forte vénétisation (cf. Marcato 2005, 510–512).

3.1 Le *veneto coloniale*

Comme on l’a signalé, le *veneto udinese* tout comme le *triestino* peuvent être pris comme exemples du *veneto coloniale* (ainsi que par ailleurs le *pordenonese*, qui ne peut être présenté plus en détail ici, cf. cependant Francescato 1991a, 23 ; Finco/Rizzolatti 2005, 317s. ; Vanelli 2005, 387 ; Fusco 2015b, 300–305). Les différences entre les deux idiomes sont à mettre en relation avec l’évolution spécifique de chacune des deux villes et de leur société.

3.1.1 Udine

Pour Udine comme pour Trieste, il importe de mentionner qu'il n'existe pas de contact géographique direct avec les territoires vénétophones, mais l'idiome local jouit d'un prestige élevé et sa base est clairement vénitienne (au sens strict, c'est-à-dire 'de Venise'). Le vénitien proprement dit était la langue du commerce et des classes dirigeantes durant les trois siècles de la domination de Venise sur le Frioul (cf. Vanelli 2005, 387s.). La vénétisation s'est donc déroulée ici par contact vertical, social, et non horizontal, par contiguïté géographique.

Udine fut fondée bien plus tard que d'autres centres du Frioul (première mention à la fin du X^e siècle) et devient au cours des XI^e et XII^e siècles un centre économique ; avec le transfert du siège du patriarcat de Cividale à Udine (1238), accompagné d'une forte domination de l'allemand, Udine put s'affirmer contre Cividale vers la fin du XIV^e siècle et devenir la principale ville du Frioul, avec une forte densité de nobles et de clercs (cf. Francescato 1982, 21–23).

À côté du frioulan des classes modestes, les langues dominantes de l'époque du patriarcat étaient, outre l'allemand, le latin et un italien vénétisé (cf. les *laudari* des *confraternite*, livres contenant des chants religieux des confraternités), qui jouissaient d'un prestige nettement supérieur. Sous le patriarcat (à partir de 1230), l'allemand était largement répandu à l'écrit, et dans certaines classes sociales même comme langue parlée : « il tedesco della corte patriarcale e delle famiglie nobiliari [...] accompagnava, con la presenza di Patriarchi italiani e francesi, il riscatto progressivo della regione nell'ambito della cultura italiana » (Francescato 1982, 24).

Certes, l'évolution politique conduit en même temps à un isolement du Frioul ; il manque des stimulus venant des classes sociales supérieures, qui auraient sans doute fini par entraîner l'italianisation. Le frioulan de cette époque est déjà marqué par des traits comme la préservation du -s final, de même que du nexus formé par une occlusive et l, ou encore la palatalisation de c/g^h. Dans un premier temps, cette palatalisation est également répandue parmi les dialectes italiens septentrionaux, mais elle régresse sous l'influence des classes instruites et de la société urbaine, ce qui conduit simultanément à la délimitation du Frioul (cf. Francescato 1982, 27).

L'allemand est ensuite remplacé par l'italien, la variété de cette langue utilisée principalement par la noblesse, fortement influencée par le vénitien de Venise, remplaçant en 1228 le latin médiéval au Parlement – de manière générale, pour les documents officiels, c'est le vénitien ou un italien vénétisant qui est employé ; les textes en prose des XIII^e et XIV^e siècles sont eux aussi vénétisants, la poésie étant italianisante. Le frioulan reste largement confiné à la langue parlée et n'apparaît que de façon isolée dans la scripturalité administrative ou des textes non-littéraires (cf. Francescato 1982, 27–37). Dans ce contexte, le *volgarizzamento* des *Constitutiones Patriae Foriulii* (1484) mérite également d'être relevé, car ce texte établit les bases juridiques du Frioul. Le texte a été rédigé par Pietro Capretto en *trivisano*, un vénitien toscanisé « épuré », et non en frioulan, celui-ci n'ayant qu'un rayonnement trop limité

et n'étant pas considéré comme adapté à la langue écrite – alors que la diffusion suprarégionale de la *koinè veneta* permet à l'auteur de supposer que la compréhension est assurée (cf. Fusco 2015b, 299–300).

À la suite de la domination de Venise (à partir de 1420), le vénitien est d'abord lié aux classes supérieures de la population (noblesse, grande bourgeoisie), en raison du prestige politique et culturel de cette grande puissance maritime (cf. Vanelli 1987, 33s.). Notons cependant qu'à l'époque de la domination de la *Serenissima*, il y a de moins en moins de contacts directs entre Udine, où réside le gouverneur vénitien, et Venise elle-même (cf. Francescato 1982, 98). Le vénitien fut toutefois déjà employé plus tôt, dès le XIII^e siècle, dans le domaine de la scripturalité des chartes. Le statut du frioulan est celui d'une langue de paysans et du petit peuple et il ne dispose pas d'une tradition savante (cf. Francescato 1991c, 139–141). Comme aux siècles précédents, la situation linguistique d'Udine durant la domination vénitienne se caractérise par le plurilinguisme. « [F]in dal principio la condizione sociolinguistica della città appare caratterizzata dalla sua complessità, che relega all'ultimo posto il peso della parlata locale (cioè del friulano) e non consente certo a questa parlata di assumere la funzione di centralizzazione e di ispirazione «nazionale» che in altre condizioni avrebbe potuto toccarle [...] » (Francescato 1991c, 138).

Au milieu du XVIII^e siècle, seulement 2% de l'ensemble de la population du Frioul vit à Udine ; la majorité vit au nord d'Udine. Au XIX^e siècle se produit une migration vers les zones méridionales, la population de la ville atteignant vers le milieu du siècle les 20.000 habitants. Cette population est majoritairement composée de paysans, la ville est économiquement arriérée. Ce n'est qu'avec l'industrialisation et la naissance du secteur tertiaire que se développe une nouvelle bourgeoisie urbaine, garante de la préservation du *veneto* par-delà même la fin de la République de Venise. L'*udinese*, basé sur le vénitien proprement dit, n'obtient une plus large diffusion qu'à partir du moment où le vénitien de Venise redevient un simple dialecte urbain à la suite de la disparition de la République (cf. Vanelli 1976, 68 ; Francescato 1982, 44).

La domination du vénitien se manifeste par une influence précoce sur le frioulan local, qui se distingue de la sorte des variétés voisines. Ainsi, le *friulano udinese* du XVII^e siècle a préservé [e:] et [o:], tandis que dans les autres variétés, une diphtongaison a abouti respectivement à [eɪ] et [ou] ; pour les féminins, les terminaisons *-e*, *-is* sont attestées, et les formes de *jessi* 'être' dénotent également une influence vénitienne (*al è* vs. *e jê*) ; pour le XVI^e siècle, on trouve en outre [jɛ] devant *-r-* (voir aujourd'hui l'ouverture en [ja]), ainsi que la forme du possessif *to* (cf. Francescato 1982, 43).

Ce n'est qu'au XVI^e siècle (cf. Francescato 1982, 40, 42) que le frioulan connaît une revalorisation, ce qui se traduit par exemple par son emploi dans la poésie ; ainsi, la langue d'Ernes di Colloredo revêt au XVII^e siècle un caractère de modèle pour les gens de lettres de l'époque, et avec Caterina Percoto et Pietro Zorutti, qui, à la différence d'auteurs plus anciens, ne se servent pas de leur dialecte maternel et se rapprochent de l'*udinese*, finit par se développer la *koinè* littéraire qui assurera la

domination du frioulan comme langue littéraire jusqu'à la Seconde Guerre mondiale (cf. Francescato 1982, 45–48). Ce n'est qu'avec l'apparition de cette koinè que se fait jour une nette différence entre frioulan parlé et écrit. Les traits typiques en sont, entre autres, la poursuite de l'évolution des palatales ([c] > [tʃ], [j] > [dʒ] ; résultant de l'évolution [tʃ] > [ts] > [s] ou ayant commencé avant celle-ci), les infinitifs à voyelle brève, les formes masculines de l'article *il* et *i* (chez Ermes di Colloredo, on trouve encore en parallèle *lu* et *ju*), le relatif *che* (par opposition à *cu*, présent chez Ermes di Colloredo), la disparition du *passato remoto* (cf. Francescato 1991c, 144s.).

Par rapport aux variétés voisines, le frioulan se distingue en particulier par des simplifications du vocalisme. En *friulano udinese*, il n'existe qu'un nombre limité de diphtongues (uniquement les diphtongues ascendantes [jɛ] < lat. vulg. [ɛ] et [wɔ] < lat. vulg. [ɔ] en *posizione debole*), ce qui est toutefois typique de toute la plaine frioulane – Udine est un centre de diffusion pour les voyelles longues en *posizione forte* (et ce, même pour les voyelles centrales, fréquemment diphtonguées dans les variétés locales ; cf. Francescato 1991c, 142). On citera encore : ouverture de [jɛ] en [ja] devant *-r-* (mais également diffusée vers les variétés méridionales) ; infinitif à voyelle brève ; affriquées palatales et désaffrication des affriquées dentales (d'où un renforcement frappant de la charge fonctionnelle du *-s*) ; *-a* inaccentué > *-e* (cf. également fém. sg.) ; système complet de pronoms sujet (1^{ère} pers. sg., 1^{ère}/2^e pers. pl. *o*) ; article défini masc. *il*, fém. *la*, pl. masc. *i*, fém. *lis* ; réduction des formes du pluriel à *-s* pour les substantifs à finale consonantique (*clap* – *clas*, *clâf* – *clâs*, *dêt* – *dês*) ; abandon du *passât semplic* ; terminaison 1^{ère} pers. pl. *-in* ; 2^e pers. sg. maintien du *-s* dans l'interrogation (*astu*, *venstu*, *fastu* ; cf. Francescato 1982, 70–79). Sur le plan lexical, le *friulano udinese* est influencé non seulement par le vénitien local, mais aussi par le frioulan de la plaine. Les italianismes se trouvent prioritairement dans le lexique, mais ces derniers temps aussi de plus en plus dans la syntaxe, phénomène à mettre en rapport avec l'importante activité de traduction suscitée par les lois de protection des langues minoritaires ayant pour objectif la normalisation du frioulan (cf. à ce sujet Heinemann 2016 ; Francescato 1991c, 146). À l'occasion, le *veneto coloniale* sert aussi d'intermédiaire pour l'influence d'autres langues sur le frioulan (notamment des gallicismes : *bisù* < fr. *bijoux*, *buinegrazie* < fr. *bonne grâce* ; cf. Fusco 2015b, 299).

Le vénitien local est ressenti comme « importé » (cf. également la dénomination *veneto* « *paracadutato* »). Il repose historiquement parlant sur l'imitation par les classes supérieures du vénitien proprement dit. Cet idiome n'est toutefois pas homogène et révèle des influences d'autres variétés du vénitien, ainsi que du frioulan et de l'italien. Il importe cependant de noter qu'à l'instar de la *fascia di transizione friulano-veneta*, le vénitien ne s'est pas substitué au frioulan, mais existe à ses côtés et que contrairement au *triestino*, il voit son emploi se réduire, car il est considéré par les locuteurs comme un idiome hybride de moindre prestige. Ce phénomène est lié à la revalorisation du frioulan observable ces dernières décennies (cf. Vanelli 1987, 32–36). De façon analogue au *triestino*, le *veneto udinese* s'est diffusé aux centres urbains environnants, mais pas à la périphérie rurale.

Au nombre des caractéristiques du *veneto udinese*, qui a largement perdu son caractère proprement vénitien, on compte : l'apocope comme en vénitien de Venise, mais également *-o* après *-l-* dans les mots bisyllabiques ; maintien de *-v-* à l'intervocalique vs. amuïssement en vénitien proprement dit (cf. frioul.) ; suffixe diminutif *-ùt* (*a-*) (frioul.) ; emploi des clitiques sujet conforme aux règles du frioulan ; absence de *ghe* pour la spécification de *jessi* existentiel ; grand nombre d'emprunts frioulans (souvent expressifs ; cf. Heinemann 2007, 161s.). À la différence du vénitien de Venise, le *veneto udinese* ne présente pas de métaphonie, pas de fricatives interdentes, mais en revanche, il préserve le *-s* à la 2^e pers. sg. dans l'interrogation (*fastu ?* 'fais-tu ?', *gastu ?* 'as-tu ?', *vustu ?* 'veux-tu ?' ; cf. Vanelli 1976, 69 ; Fusco 2015b, 301).

Les principaux critères de distinction entre le frioulan et le vénitien d'Udine sont : quantité vocalique distinctive (frioul.), diphtongaisons dans d'autres contextes (vén., cf. italien) ; fermeture de *-a* en *-e* (frioul.) vs. maintien de *-a* (vén.) ; maintien de l'occlusive + *l* (frioul.) vs. palatalisation ; maintien général du *-s* (frioul.) vs. uniquement à la forme verbale interrogative (vén.) ; pronom sujet tonique 1^{ère} pers. sg. *jo* (frioul.) vs. *mi* (vén.) ; clitiques sujet à toutes les personnes (frioul.) vs. uniquement aux 2^e/3^e pers. sg. et 3^e pers. pl. (vén.) ; 1^{ère} pers. pl. *-in* (frioul.) vs. *-emo/-imo* (vén.) ; 3^e pers. sg./pl. différentes (frioul.) vs. identiques (vén.) ; infinitif vocalique (chute du *-r* ; frioul.) vs. en *-r* (vén. ; cf. Francescato 1982, 116s., pour le vocabulaire, cf. 116–120).

On l'a vu, Udine est marquée par le trilinguisme, pour les locuteurs de langue maternelle frioulane. Le *veneto udinese* est de la sorte clairement lié à des contextes urbains et, du fait de l'apparition de l'italien comme langue-toit, il se retrouve en concurrence avec celui-ci (cf. Vanelli 1976, 72 ; 1987, 42s. ; Francescato 1982, 49 ; 1991c, 147). Ces dernières années, le frioulan a connu un regain d'utilisation à Udine, de la part également des jeunes locuteurs, notamment par effet de mode ; la raison principale en est cependant l'exode rural.

3.1.2 Trieste

À la différence d'Udine, l'évolution sociale s'est accompagnée à Trieste d'un changement de langue (cf. Crevatin 1975, 61).

Contrairement par exemple à l'Istrie, Trieste est restée autonome durant la domination de la *Serenissima* ; à l'époque habsbourgeoise et autrichienne également, le contact avec le Frioul subsiste. La fin du patriarcat et l'essor économique de Trieste, qui devient un port franc, entraînent la fin du dialecte urbain *tergestino* (et un peu plus tard également du *muglisano* à Muggia). En raison du nombre élevé de migrants d'origines ethniques diverses, la ville enregistre une croissance spectaculaire, dépassant les 100.000 habitants en moins de cent ans : « Trieste, infatti, ereditando la funzione economica e commerciale che era stata di Venezia ed i suoi empori mediterranei, doveva necessariamente ereditarne anche il linguaggio, che era stato per secoli la lingua franca del Mediterraneo orientale » (cf. Francescato/Salimbeni 1976, 253).

L'expansion de la ville s'effectue au détriment de la petite bourgeoisie et le *tergestino* reste limité à la noblesse des *tredis cjasadis* ('treize familles') et à la grande bourgeoisie ; une bourgeoisie de négociants (maritimes) se constitue. L'ouverture de la bourgeoisie au vénitien (de Venise) est bien entendu liée au fait que cet idiome était depuis longtemps la langue véhiculaire du commerce maritime ; en même temps, il faut prendre en compte la présence du *veneto coloniale* en tant que langue commerciale depuis le XIV^e siècle à côté du parler local, le *tergestino*. À l'instar d'autres villes du Frioul, le vénitien jouit d'un prestige supérieur au frioulan (attesté dans les chartes depuis le XIV^e siècle ; cf. Heinemann 2015, 229–232 ; Fusco 2015b, 302–305).

Historiquement, une autre différenciation entre le Frioul et Trieste a son importance. La plus grande partie du Frioul fut annexée en 1866 par le royaume d'Italie, tandis que Trieste restait autrichienne. Les liens linguistiques et culturels entre Trieste et le Frioul subsistèrent cependant, ce qui explique la grande ressemblance entre le *tergestino* et les autres variétés, notamment est-frioulanes.

Contrairement à Udine, le vénitien (proprement dit) de Trieste n'a évolué séparément de celui de Venise que depuis la fin du XVIII^e siècle (cf. chute de la République de Venise), ce qui explique pourquoi on peut parler de *veneziano coloniale*. Le triestin est au XIX^e siècle une variété de référence pour la Vénétie Julienne (cf. par ex. Gorizia, Cormons, le *goriziano* présentant toutefois également de nettes influences du *veneto udinese*), affaiblissant en même temps les variétés littorales et le *bisiacco* (cf. Fusco 2015b, 298). Linguistiquement parlant, Trieste n'a pas rayonné vers les seuls territoires originellement frioulans, mais aussi vers l'Istrie (cf. Crevatin 1975, 91–97 ; cf. de manière générale Cerasuolo Pertusi 1995 ; Ursini 1988, 539).

Au début du XX^e siècle, le registre vénitien *stricto sensu* (*triestino venezianeggiante*) a été remplacé par un dialecte triestin plus spontané – avec certains traits du vénitien (de Venise) moderne – présentant une forte différenciation interne. Il faut donc distinguer entre un *triestin* (ou *triestin in cìcara* ou *cichera* 'bol'), qui dispose d'un prestige élevé et joue dans certains domaines le rôle d'un *italiano regionale* (cf. taux élevé d'italianismes), un *triestino patoco*, qui peut être défini comme variété originelle (« standard »), et enfin un *triestin negròn* diastratiquement inférieur (pour les traits distinctifs, voir par ex. les participes en *-esto* : *savèsto*, *podèsto*, *volèsto* vs. *savùdo*, *podùdo*, *volùdo* en *triestin in cìcara* ; cf. Fusco 2015b, 303).

Par sa position excentrée et la culture triestine, le vénitien de Trieste a préservé une certaine individualité, qui est bien entendu également liée à l'influence du *tergestino*, de l'allemand comme langue de culture, du slovène et de l'italien (cf. en partie la forte italianisation).

Les traits du *triestino* qui le distinguent d'autres variétés du vénitien sont les suivants (cf. Fusco 2015b, 303s. ; Ursini 1988, 545–548) : système vocalique à trois degrés comprenant cinq voyelles (et non sept) ; apocope plus fréquente (notamment pour les éléments frioulans, en raison du contact avec le *tergestino*, voire le frioulan en général) ; absence de lénition ; absence du /l/ *evanescente* ; maintien ou restitution des affriquées dentales (vs. sibilantes en *negròn*) ; terminaison *-i* à la 3^e pers. sg. des

verbes des conjugaisons en *-e-* et *-i-* (*el credi, el senti* vs. vén. (de Venise) *el crede, el sente*); généralisation du réflexif *se* à la 1^{ère} et 2^e pers. sg.; emploi du subjonctif imparfait au lieu du conditionnel dans les subordinées, et vice versa à l'irréel (*se mi vorìo, podarìo*; voir également *tergestino*); absence d'enclise pronominale dans l'interrogation (*cosa te ga? cosa te fa?*; éventuellement hypercaractérisation), suffixes frioul. *-at, -az, -uz, -ez, -iz* et *-ul* ainsi que *-ario* (cf. terg. *-ar*) à côté de *-er*; nombreux frioulanismes lexicaux (*bleda* 'bette, blette', *daspuò* 'après', *glesia* 'église'; cf. pour le détail Doria 1979; 1995). D'autres caractéristiques, dues en partie à l'influence frioulane ou au contraire à des parallèles avec le vénitien de Venise: tendance à l'ouverture du /e/ prétonique; fermeture du /o/ prétonique en /u/ (devant consonne palatale) ou /i/; tendance à l'aphérèse; tendance à la restitution du *-d-* intervocalique primaire et secondaire; amuïssement occasionnel du /v/ primaire et secondaire; /v/ épenthétique en hiatus; affriquées palatales (/tʃ/ < cl, /dʒ/ < gl); maintien des nexus PL, BL, FL etc.; métaplasme pour quelques substantifs (cf. *la lume, la late*), net marquage du genre pour les adjectifs (cf. *grando/granda*); pronoms personnels comme en vén. (de Venise); identité 3^e pers. sg./pl.; 1^{ère} pers. sg. ind. prés. des II^e et III^e conjugaisons en *-i*; généralisation de la terminaison *-i* au subj. prés. (éventuellement due au frioulan); *son* (peut-être frioul.), 2^e pers. sg. de *essere*, à côté de [ʃe] (concrétion du clitique *ge*); ind. imparf. *-evi* étendu à la 1^{ère} conjugaison; disparition de *a* pour les infinitifs dépendants (par ex. verbes de mouvement); emploi de *a* avec les pronoms comme marque du datif et de l'accusatif.

En *triestin patoco* et *negròn*, [v] est rare, presque toujours remplacé par [w], et la latérale palatale manque également; les affriquées dentales [ts] et [dz] ne présentent que de rares occurrences (cf. Cerasuolo Pertusi 1995, 73).

3.2 Le *veneto originario/lagunare*

3.2.1 *Gradese* et *maranese*

Comme on l'a dit, il s'agit dans le cas du *veneto originario* de variétés autochtones du vénitien de la lagune, en particulier le *gradese* et le *maranese*. À l'origine, ce *veneto lagunare* à la physionomie très archaïque s'étendait probablement jusqu'à Caorle (cf. également Fusco 2015b, 305–307).

L'évolution de ces deux variétés, qui ne sont pas toujours identiques, n'est pas toujours claire dans le détail (cf. Marcato 1987, 47). Ascoli (1898, 328) observe à propos de leur classification dans l'espace variationnel vénitien que le *veneto lagunare* « piuttosto rappresenta l'antico veneto di terraferma e anche dell'estuario », che non il « veneziano vero e proprio » (cf. l'analyse similaire de Marcato 1987, 49). Au cours des siècles passés, ces idiomes ont d'abord été influencés par l'italien, puis, en raison de la proximité géographique, par le triestin, et ils sont fermement établis dans l'usage oral, tout en étant parfois aussi utilisés dans la production écrite (cf.

Marcato 2005, 511–513). Historiquement parlant, l'autonomie du *maranese* comme du *gradese* s'explique par l'orientation vers le nord du territoire dominé par les Lombards, le littoral restant byzantin. Il n'existe guère de communication avec l'arrière-pays, l'ascension de Venise au rang de carrefour du commerce maritime ayant au contraire mené à un accroissement de la vénétisation des littoraux (cf. Vanelli 1987, 30).

Quelques traits paraissent à première vue frioulans, beaucoup sont toutefois également attestés historiquement pour les variétés du vénétien de la terre ferme (cf. déjà Ascoli 1898, 328, 334), comme l'apocope de l'infinitif, la formation spécifique du futur, les formes de subjonctif et des pronoms, la terminaison de la 1^{ère} pers. pl. (-on) ou bien le morphème de formation adverbiale *-mentre* (cf. Marcato 1987, 48s.).

3.2.2 *Bisiacco*

On l'a dit, le *bisiacco* est parfois décrit comme une variété mixte de la région de Monfalcone. La situation linguistique historique de la région est obscure. L'hypothèse dominante présume un dialecte vénétien auquel se serait ensuite superposé ultérieurement le frioulan – fondamentalement, on peut aussi penser qu'il s'agit d'un dialecte initialement frioulan et vénétisé par la suite. Pour la classification du *bisiacco*, il convient d'évaluer d'un œil critique la pertinence des traits frioulans pour l'évolution historique. La structure du vocalisme sous l'accent principal est basée sur la qualité et non sur la quantité ; pour le consonantisme, dans le domaine de la lénition (vénitienne), la restitution des consonnes vélares et dentales est frappante ; le *bisiacco* médiéval possède vraisemblablement des fricatives interdentes, ensuite réduites à des sibilantes sonores (/z, ʒ/) ; largement répandue à des stades de langue antérieurs, l'apocope a ensuite souvent évolué à rebours. Typique du frioulan, la palatalisation de c^h ne se retrouve que dans quelques mots, peut-être des emprunts. Non frioulane est la monophthongaison de *-au-* devant l + consonne. De façon analogue au frioulan, les voyelles centrales inaccentuées [e] et [o] ont tendance à être élevées (cf. cependant syncope ou apocope). Les résultats de G^{E/1} sont ceux du *triestino* et du vénétien de la terre ferme. Une simplification du nexus *-vr-* (cf. en vénétien par épenthèse vocalique ou métathèse) n'est pas observable en *bisiacco*. Les combinaisons de consonnes cl/Gl évoluent toutefois comme en vénétien proprement dit pour devenir des affriquées palatales. Dans la morphologie, on constate pour les traits typiques une large concordance avec le vénétien : cf. par ex. 1^{ère} pers. pl. *-èmo* (à côté de *-imo*), typique du *veneto coloniale* ; le clitique sujet *al* au masc. sg. ; les pronoms personnels *mì, tì, sì* ; les possessifs du type sg. *tou*, pl. *tovi* ; le participe passé fort en *-est* ; les traits frioulans sont absents. En syntaxe, il n'y a pas de *ghe* 'ci' existentiel, et la conjonction et la préposition *a* ne s'emploient pas. Le *bisiacco* correspond ainsi plutôt au vénétien septentrional ; l'influence frioulane se manifeste avant tout dans les emprunts lexicaux fréquents, à peine adaptés phonétiquement (voir également la toponymie ; cf.

Zamboni 1986, 639s. ; cf. également Francescato 1991d, 173s. ; Marcato 2005, 512 ; Ursini 1988, 541s.).

Zamboni (1986, 618) décrit le *bisiacco*, comme une langue véhiculaire, en raison de la pression historique du frioulan et du vénétien proprement dit, comme un type de *veneto coloniale*, « un veneto solo parzialmente se non superficialmente friulanizzato [...] » (Zamboni 1986, 640). Cette dénomination suggère cependant précisément que le *bisiacco* est lié à la colonisation résultant de la souveraineté de la *Serenissima* et qu'il pourrait reposer sur un substrat frioulan. En raison de l'évolution analogue et de sa vénéticité originelle, le *bisiacco* doit plutôt être considéré, à l'instar du *gradese* ou du *maranese*, comme une forme de *veneto originario* ou *veneto lagunare*, d'autant que pour les deux derniers idiomes également, la domination de Venise (par ex. lors du rachat de Marano Lagunare par Venise en 1543) s'accompagne d'une vénétisation renforcée.

Le *bisiacco* peut être considéré comme relativement stable, même chez les jeunes locuteurs. Comme pour les autres variétés vénitiennes, du point de vue de sa préservation, l'ancrage légal de la protection des minorités à l'intérieur du Frioul a certainement son importance (Marcato 2005, 513).

3.3 Le *veneto di contatto/di confine*

L'aire linguistique du *friulano occidentale* la plus exposée à une influence vénétienne est géographiquement délimitée au nord par les Alpes, au sud par l'Adriatique, à l'est et à l'ouest respectivement par les fleuves Tagliamento et Livenza, qui forment une frontière historique (diocèse) et administrative (cf. Vanelli 2005, 381–383). Ceci étant, la frontière linguistique de la zone déjà en partie vénétisée s'est déplacée vers l'est par rapport à la frontière administrative. Une exception est constituée par quelques villages frioulanophones des environs de Portogruaro (ville qui fit partie du Frioul jusqu'en 1815). Comme on l'a évoqué, il est possible d'opérer une différenciation interne des variétés attribuées au *friulano occidentale*. À l'est du Tagliamento, on observe une forte fragmentation dialectale, due à l'absence d'un centre politique et culturel ; les variétés conservatrices ont pour point de référence le *friulano centro-orientale*. Les parlers tournés vers le vénétien, à l'ouest, présentent un caractère innovateur (cf. Vanelli 2005, 390s.).

En ce qui concerne les variétés de contact de la zone frontalière, il s'agit d'une part du *comelicano* et du *cadorino*, limitrophes au nord de l'aire linguistique du *friulano gortano*, extrêmement archaïque, plus au sud, le *bellunese* et l'*ertano* sont en contact, ce dernier présentant des traits du *ladino dolomitico* (sur les caractéristiques de l'*ertano*, cf. entre autres Vanelli 2005, 389). Plus au sud encore, on trouve le *travigiano* et le *veneziano*, qui sont en contact avec le *friulano occidentale*.

Contrairement à Udine, le vénétien n'est pas la langue de la bourgeoisie : de même que le frioulan, il est considéré comme un dialecte, mais possède toutefois un prestige

plus élevé et sert pour ainsi dire de « pont » entre le frioulan et l'italien. Les locuteurs sont donc conscients du plurilinguisme. Le vénitien entre ici en concurrence avec le frioulan, et non avec l'italien (régional), de sorte que la situation sociolinguistique se présente différemment de celle du *veneto coloniale* (cf. Vanelli 1987, 44 ; Francescato 1991a, 19). Les idiomes qui se sont constitués dans la zone frontalière (parfois appelés *parlate semi-friulane*, cf. Vanelli 1987, 43) ont une base frioulane ; l'abandon de la variété frioulane a des motivations strictement sociolinguistiques (cf. Francescato 1991b, 46).

Pour la description détaillée de la *fascia di transizione friulano-veneta*, on se reportera encore aujourd'hui à l'étude de Lüdtke (1957) (cf. également Frau 1984b, 29s.). Les critères en étaient : pour le vocalisme la diphtongaison de [ɛ]/[ɔ], [e]/[o] en *posizione forte* ainsi que de [ɛ]/[ɔ] en *posizione debole* également (pour la terminologie, cf. Francescato 1966, 9s.), en tenant compte des variantes liées au contexte ; pour le consonantisme la palatalisation de c/G^ʰ en occlusives palatales, le maintien des nexus en -l- tout comme du -s final pour le pluriel des noms, ainsi qu'à la 2^e pers. sg. des verbes ; pour la morphologie, par ex. la distinction de plusieurs formes du pronom personnel de la 1^{ère} et de la 2^e pers. sg. (frioul. *io, tu* ; *mi, ti* vs. vén. *mi, ti*), la généralisation de la désinence -i ou -e à la 1^{ère} pers. sg. ou encore la diffusion de la désinence -án, -én, -ín à la 1^{ère} pers. pl. vs. -ón. Les variétés de la *fascia di transizione* conservent certes des traits frioulans dans le consonantisme, mais pas dans le vocalisme (voir avant tout l'opposition de quantité ; cf. Frau 1983, 14–18 ; cf. également Francescato 1991a, 22 ; 1991e, 181).

L'extrême limite du frioulan telle qu'elle est tracée par ces études passe le long des villes et localités de Pordenone, Porcia, Fiume Veneto, Villotta, Portogruaro (aujourd'hui en Vénétie). La frontière est avant tout sociolinguistique, elle décrit la transition entre une aire linguistique homogène et monodialectale (vénitien) et une zone bidialectale avec des parlers fortement différenciés, la variété frioulane considérée étant moins prestigieuse que la vénitienne (cf. Lüdtke 1986, 130s. ; cf. également Vanelli 1987, 29). La pénétration du vénitien s'explique pour l'ensemble de l'aire frioulane occidentale par la référence aux centres que constituent Trévise et surtout Venise depuis la fin du Moyen Âge. La zone comprise entre Sacile et Pordenone (au sud, la frontière suit plus ou moins le cours de la Livenza) est appelée par Francescato *fascia di transizione occidentale veneto-friulana*.

« In un ristretto angolo ad ovest della fascia di transizione tra veneto e friulano si stende la vera e propria, ristrettissima amfizona [...] la cui caratteristica più evidente è appunto la difficoltà, se non l'impossibilità, di distinguervi gli elementi fondamentali della struttura morfologica e fonologica friulana e quindi di precisare – al di fuori dei problemi posti dal larghissimo – si tratti di veneto oppure di friulano » (Francescato 1966, 122 ; cf. la définition donnée par Ascoli de l'*amfizona* : « aree marginali nelle quali < neli interstizj > [...] di un'area dialettale determinata, fosse possibile cogliere elementi di un'altra < dialettalità > », Ascoli, cit. par Francescato 1991a, 21).

Les variétés de la *fascia di transizione* sont marginales, et par là même continuellement soumises à l'influence du vénitien, seules les zones rurales présentant une résistance du frioulan. En raison du caractère mixte des variétés et de la juxtaposition de variétés urbaines plus fortement vénétisées et de variétés rurales frioulanes, « appare difficile separare con un taglio netto ciò che si ascrive al veneto e ciò che si può ascrivere al friulano » (Francescato 1991b, 27). Sont en particulier problématiques pour déterminer le rattachement à l'un ou l'autre idiome la perte de la longueur vocalique phonologiquement pertinente (générale en *friulano occidentale*, les résultats de la diphthongaison renvoyant à l'opposition de quantité antérieure). Mais la palatalisation de *c^A* ainsi que le maintien ou la résolution palatale des nexus en *muta cum liquida* permettent en général une caractérisation des variétés comme frioulane ou vénitienne (cf. Francescato 1991b, 32–34).

Signalons le cas des « îlots linguistiques » frioulans en territoire vénitien (*portogruarese*, Portogruaro même étant dans l'aire vénitienne), et donc situés à l'ouest de la frontière (linguistique), comme Lugugnana ou Bevazzana. Ces variétés se révèlent plus conservatrices que celles de la frontière avec le *trevigiano*. Ainsi, les 3^e pers. sg. et pl. ont des formes distinctes (vs. identiques en vén.), la formation du pluriel est entre autres sigmatique (vén. uniquement vocalique) et les fricatives interdentes sont absentes (vs. présence dans certains dialectes du vén. ; cf. Rizzolatti 1989, 309 ; cf. également Frau 1984b, 29–35).

En ce qui concerne à présent la constitution de la frontière, Frau (1984b, 35 ; cf. également Francescato 1991a, 18) considère qu'il faut déterminer si

« questa dicotomia [Tagliamento frioulan vs. Livenza vénéto-frioulane, SH] sia recente e dovuta soltanto alla più aperta esposizione dell'area vicina a Concordia ai fenomeni innovatori provenienti da occidente, o piuttosto non rifletta anche condizioni antiche, quali l'appartenenza a diverse giudizioni plebanali, se non addirittura a confini naturali, oggi non più visibili, perché scomparsi da secoli [...] ».

La frontière semble relativement stable, un glissement vers l'est n'ayant pas été observé jusqu'à présent (cf. cependant Francescato 1991a, 24). Même si le vénitien représente une valeur de référence, dotée d'un certain prestige, il est concevable qu'à l'instar d'Udine, le frioulan se revitalise pour des raisons de loyauté des locuteurs, d'autant que sont mises en œuvre depuis le début des années 90 déjà des initiatives visant à la préservation du frioulan (publications, cours, conférences ; cf. Vanelli 1987, 44 ; Fusco 2015b, 301). Toutefois, en parallèle, l'italien, langue maternelle de nombreux locuteurs, pénètre également dans des contextes d'emploi jadis réservés au parler local (cf. Fusco/Benacchio 2010, 43). En même temps, il convient de tenir compte du fait, dans ce contexte, que « [l]a mescolanza consapevole e inconscia è un aspetto irrinunciabile del comportamento odierno dei friulanofoni : allo stesso tempo segno di incapacità di rinnovare la lingua dall'interno » (Fusco/Benacchio 2010, 49).

Tandis que la frontière occidentale est une frontière historique entre le vénitien et le frioulan, à l'est, le contact linguistique est déterminé par la poussée du vénitien (de

Venise) et le reflux partiel des parlers frioulans. Comme on l'a vu, de manière analogue au *veneto udinese* dans le passé, le *triestino* diffuse la vénéticité vers les centres urbains voisins, si bien qu'on peut tracer une ligne de démarcation entre frioulan et vénétien de Cormons à Cervignano (encore bidialectales) – les villes situées à l'est de cette ligne, comme Gorizia (cf. également le développement d'un *triestino-goriziano*), Palmanova (fondation vénétienne) ou bien Aquileia étant désormais uniquement vénétophones (cf. l'appartenance de la zone orientale à l'empire des Habsbourg jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale ; cf. Frau 1983, 19 ; Vanelli 1987, 30–35 ; sur la situation linguistique à Palmanova, cf. Vanelli 1976 ; sur les caractéristiques des variétés frioulanes orientales, cf. Frau 1988).

3.4 Le ladino-vénétien

L'aire du *comelicano* et du *cadorino* est intéressante dans la mesure où les aires linguistiques, jusqu'à Cortina, peuvent être considérées comme des « appendices historiques » de l'aire linguistique frioulane (voir également l'appartenance au *municipium* de Iulium Carnicum (Zuglio), plus tard au diocèse, au patriarcat d'Aquileia et aujourd'hui au diocèse d'Udine ; cf. Frau 1983, 12s.). Les idiomes mentionnés peuvent être aujourd'hui classés comme ladino-vénitiens. L'avancée de la vénétisation se manifeste par la perte des caractéristiques ladines, l'influence par contact du *friulano gortano*, géographiquement voisin, n'est pas perceptible, ce qui est sans doute dû au relief et aux voies de communication existantes (la route passe par Sappada). Contrairement à la plaine, une délimitation plus nette de l'aire linguistique frioulane est possible vis-à-vis des parlers voisins. Le Comelico connaît précisément une forte différenciation dialectale interne, les dialectes étant pour certains très archaïques et ne connaissant par ex. pas de fricatives interdentes ou de métaphonie telles que les connaissent les dialectes vénitiens septentrionaux voisins (cf. Zamboni 1974, 64, 79). La palatalisation de -A- en [ɛ]/[e] sous l'accent implique la ladinité de ces parlers (rare en frioulan, cf. par ex. en *ertano*). Par ailleurs, les nexus formés d'une consonne + L ont évolué, alors qu'ils sont maintenus dans les idiomes rhétoromans. La présence de fricatives interdentes, la vocalisation de -L- devant consonne, la chute du -s final (en partie seulement dans les monosyllabes ou de façon isolée à la 2^e pers. sg.) dans les dialectes moins conservateurs sont d'autres indices d'une influence vénétienne (cf. *ibid.*, 65–67). Le caractère ladin des parlers se manifeste toutefois par ex. dans la formation du pluriel, qui peut se faire de façon sigmatique aussi bien que par une voyelle palatale finale entraînant une palatalisation de la consonne précédente. Pour les dialectes du Cadore également, on peut constater que les traits ladins sont plus ou moins marqués, à l'instar de la *fascia di transizione friulano-veneta*, mais une vénétisation croissante est sensible (cf. *ibid.*, 73s.).

4 Frioulan et vénitien au Moyen Âge

Bien qu'en synchronie, les différences soient nettes entre vénitien et frioulan, dans la perspective d'une possible délimitation et de la diffusion du vénitien (au sens large et au sens strict) au Frioul, notamment dans la langue écrite à la fin du Moyen Âge, les circonstances au moins partiellement reconstituables méritent d'être examinées. Pellegrini (1988) essaie d'éclairer la situation vers l'an 1000 après J.-C. sur la base de sources indirectes. Outre l'évolution dans la Cisalpine et dans les dialectes nord-italiens, des mots isolés, des toponymes, des anthroponymes ainsi que des mots empruntés par les idiomes romans voisins servent de sources. Ce n'est qu'à partir de 1200 après J.-C. que les documents écrits se font plus fréquents, permettant d'esquisser approximativement l'évolution phonétique et morphologique des idiomes. Les critères distinctifs caractéristiques entre frioulan et vénitien sont aujourd'hui le maintien du -s (en frioul. vs. chute du -s en vén.), le maintien des nexus CL, GL, PL, BL, FL (frioul. vs. résolution palatale en vén.) et la palatalisation de c/g^A (frioul. vs. restitution de [k]/[g] en vén.).

Pour le vénitien ancien comme pour les idiomes italiens septentrionaux, on peut supposer en général un maintien des nexus CL, GL, PL, BL, FL – ces combinaisons de consonnes sont en règle générale remplacées par des palatales à partir du XIV^e siècle et en dehors des idiomes rhétoromans, elles ne sont plus conservées que de manière isolée dans les variétés non-ladines (par ex. en lombard ; cf. également Battisti 1959 ; Marchetti 1932). La palatalisation de c/g^A peut également être supposée pour le vénitien (au sens large ou strict), on trouve encore dans des textes du XIV^e siècle des graphies comme *chian(i)*, qui suggèrent cette évolution. Il est possible qu'en vénitien les occlusives et les affriquées palatales aient autrefois relevé d'un niveau diastratique inférieur ; à l'appui d'une palatalisation des plosives, on peut mentionner la délabialisation des nexus QUA, GUA > ka, ga. Le maintien de -s est attesté dans les documents vénitiens anciens, et pas seulement pour les formes verbales (comme dans *gastu ?*, *fastu ?*) ; il est frappant que des formes à -s final figurent rarement dans les chartes. Il est possible toutefois que l'absence d'attestations de la métaphonie (démontrée en vénitien uniquement pour quelques éléments comme les pronoms *quili*, *quisti*) constitue un indice d'un pluriel sigmatique.

À côté de ces traits, on peut en mentionner d'autres qui montrent une évolution largement parallèle du frioulan et du vénitien. L'amuïssement survenant en vénitien comme évolution ultérieure après la sonorisation des plosives intervocaliques (cf. également -dr- > -r-) ne se généralise probablement qu'au XII^e siècle. La dégémination romane occidentale est sans doute entamée dès avant l'an 1000 après J.-C. ; la palatalisation de -LL- en vénitien proprement dit (vs. maintien plus long en frioul.) ne s'est sans doute pas encore produite vers l'an 1000. En vénitien ancien, l'apocope est plus répandue (cf. également les *Atti di Lio Mazor* du début du XIV^e siècle) ; pour le vocalisme en position tonique, on trouve des traces de diphtongues en syllabe fermée (cf. les toponymes Tiera, Mezzatiera, Valier). En morphologie, signalons l'attestation

d'une déclinaison bicasuelle pour le vénitien comme pour le frioulan. La restitution de la désinence de la 1^{ère} pers. sg. se produit par le biais d'une épithèse et doit être datée plus tardivement (frioul. *-i*, vén. *-e*), les formes sont donc exemptes de terminaison au Moyen Âge. La différenciation observable en frioulan entre pronoms personnels toniques au datif et à l'accusatif (*a mi* vs. *me*) est également attestée pour le vénitien ancien. L'usage du *passato remoto* ainsi que certaines régularités syntaxiques (voir par ex. *legge Tobler Mussafia*) peuvent être considérés comme largement panromans. Le vocabulaire est finalement le domaine dans lequel on trouve de nettes différences, en partie déjà dues au latin (cf. cependant hellénismes précoces du vénitien vs. éléments lombards du frioulan ; cf. également, pour une évaluation de la situation linguistique à la fin du Moyen Âge, les *Atti di Lio Mazon*, Francescato 1991e, 176 ; Marchetti 1932, 108s.).

Ces dernières caractéristiques, justement, rappellent la pertinence des facteurs ethnologiques, chronologiques et historico-géographiques pour la description des frontières linguistiques ou de la diffusion, etc. : « [S]ono sempre i criteri extralinguistici a determinare l'aspetto più completo di una unità dialettale e, di conseguenza, a giustificare i confini » (cf. Frau 1983, 8–12, en particulier p. 10). Selon cet auteur, les aires linguistiques du vénitien et du frioulan sont en effet bien délimitables l'une par rapport à l'autre, mais il n'y a justement pas de frontières géographiques nettes dans la plaine. Historiquement parlant, pour Frau, c'est la colonisation de la Vénétie (à l'exception du *Veronese*) par les Vénètes et du Frioul (et du Cadore) par les Gaulois Carniens qui est importante pour les frontières actuelles. L'appartenance à la *regio Venetia et Histria*, dont la capitale était Aquileia, aurait finalement conduit à une diffusion du latin. Des influences du substrat (surtout lexicales) et la constitution ultérieure à Cividale du duché lombard, ainsi que plus tard du patriarcat, ont par la suite contribué à un isolement de l'aire frioulane, aboutissant à l'état linguistique actuel, plus conservateur en comparaison avec le vénitien (au sens large ou strict), ainsi qu'à une délimitation plus nette des deux idiomes (cf. Frau 1983, 11).

5 Conclusion

Tandis que la frontière linguistique avec l'allemand, à l'exception des enclaves germanophones et du Val Canale, peut être décrite à l'aide des frontières étatiques et que l'allemand est souvent abandonné au profit du frioulan (ou bien de l'italien), dans le cas du slovène, la frontière linguistique ne correspond qu'approximativement à la frontière étatique. Les différents dialectes slovènes affichent une vitalité très variable, pour des raisons principalement géographiques (tendance à une meilleure préservation en montagne vs. abandon dans la plaine). Extrêmement complexe, le contact avec le vénitien doit être analysé en tenant compte de configurations de contact non seulement horizontales, mais aussi verticales. L'emprunt d'éléments ou de structures phonétiques, morphologiques et syntaxiques à côté des éléments lexi-

caux est naturellement dû à l'étroite parenté entre les idiomes. La problématique de la délimitation de la frontière linguistique se pose différemment d'un point de vue historique, comme l'a montré la comparaison des principales structures des états de langue les plus anciens. En complément, il convient évidemment de tenir constamment compte du contact avec l'italien, langue-toît, ce qui contribue à la constitution d'un *italiano regionale friulano* (pour une vue plus détaillée, cf. Heinemann 2007, 154–158).

6 Bibliographie

- Ascoli, Graziadio Isaia (1886–1888), *Il dialetto tergestino*, Archivio Glottologico Italiano 10, 447–465.
- Ascoli, Graziadio Isaia (1898), *Di un dialetto veneto, importante e ignorato*, Archivio Glottologico Italiano 14, 325–335.
- Battisti, Carlo (1959), *Veneto e Friulano nel Medioevo*, Studi Goriziani 26, 9–36.
- Benincà, Paola (1995), *Friaulisch*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, II,2 : *Die einzelnen romanischen Sprachen und Sprachgebiete vom Mittelalter bis zur Renaissance*, Tübingen, Niemeyer, 42–61.
- Bidwell, Charles E. (1967), *Colonial Venetian and Serbo-Croatian in the Eastern Adriatic : A Case Study of Language in Contact*, General Linguistics 7, 13–30.
- Cerasuolo Pertusi, Maria Rosaria (1995), *Per un'analisi fonetica e fonologica del dialetto triestino. Premesse metodologiche ed anticipazioni*, in : Università degli studi di Trieste. Facoltà di lettere e filosofia (ed.), *Scritti di linguistica e dialettologia in onore di Giuseppe Francescato*, Trieste, Edizioni Ricerche, 71–83.
- Crevatin, Franco (1975), *Per una storia della venetizzazione linguistica dell'Istria. Prospettive metodologiche per una sociolinguistica diacronica*, Studi mediolatini e volgari 23, 59–100.
- Doria, Mario (1979), *Nuovi materiali per lo studio degli elementi lessicali friulaneggianti del dialetto triestino*, in : AA.VV. (ed.), *Studi in memoria di Carlo Battisti*, Firenze, Istituto di Studi per l'Alto Adige, 65–100.
- Doria, Mario (1995), *Su alcuni friulanismi lessicali specifici del tergestino antico*, in : Università degli studi di Trieste. Facoltà di lettere e filosofia (ed.), *Scritti di linguistica e dialettologia in onore di Giuseppe Francescato*, Trieste, Edizioni Ricerche, 95–101.
- Finco, Franco/Rizzolatti, Piera (2005), *Il veneto « cittadino » nei centri urbani del Friuli occidentale*, in : Gianna Marcato (ed.), *Dialetti in città. Atti del convegno, Sappada/Plodn (Belluno) 30 giugno – 4 luglio 2004*, Padova, Unipress, 317–324.
- Folena, Gianfranco (1968–1970), *Introduzione al veneziano « de là da mar »*, Bollettino dell'Atlante linguistico mediterraneo 10–12, 331–369.
- Francescato, Giuseppe (1960), *Friulano e germanico – friulano e slavo*, Ce fastu ? 36, 39–46.
- Francescato, Giuseppe (1966), *Dialettologia friulana*, Udine, Società Filologica Friulana.
- Francescato, Giuseppe (1980), *La parlata di Grado*, Antichità altoadriatiche 17, 485–506.
- Francescato, Giuseppe (1982), *Udine : la lingua*, Udine, Casamassima.
- Francescato, Giuseppe (1991a), *Il confine occidentale dell'area friulana : alcune considerazioni*, in : Giuseppe Francescato (ed.), *Nuovi studi linguistici sul friulano*, Udine, Società Filologica Friulana, 17–25.
- Francescato, Giuseppe (1991b), *Problemi di dinamica dialettale al limite tra friulano e veneto*, in : Giuseppe Francescato (ed.), *Nuovi studi linguistici sul friulano*, Udine, Società Filologica Friulana, 26–47.

- Francescato, Giuseppe (1991c), *L'irradiazione linguistica dell'udinese*, in : Giuseppe Francescato (ed.), *Nuovi studi linguistici sul friulano*, Udine, Società Filologica Friulana, 137–148.
- Francescato, Giuseppe (1991d), *Motivi per lo studio del « bisiaico » – il problema storico-linguistico*, in : Giuseppe Francescato (ed.), *Nuovi studi linguistici friulani*, Udine, Società Filologica Friulana, 169–174.
- Francescato, Giuseppe (1991e), *Friulano e Veneto : legami e divergenze*, in : Giuseppe Francescato (ed.), *Nuovi studi linguistici sul friulano*, Udine, Società Filologica Friulana, 175–182.
- Francescato, Giuseppe/Salimbeni, Fulvio (1976), *Storia, lingua e società in Friuli*, Udine, Casamassima.
- Frau, Giovanni (1983), *Il confine veneto-friulano*, in : Manlio Cortelazzo (ed.), *Guida ai dialetti veneti*, vol. 5, Padova, CLEUP, 7–22.
- Frau, Giovanni (1984a), *I dialetti del Friuli*, Udine, Società Filologica Friulana.
- Frau, Giovanni (1984b), *Le parlate friulane del portogruarese negli ultimi cento anni*, in : Roberto Sandron (ed.), *L'area portogruarese tra veneto e friulano. Atti del Convegno (Portogruaro, 18.–19.12.1982)*, Portogruaro, Biblioteca Civica/Università di Padova, 21–37.
- Frau, Giovanni (1988), *Il friulano orientale*, in : Ferruccio Tassin (ed.), *Cultura friulana nel Goriziano*, Gorizia, Istituto di Storia sociale e religiosa, 17–33.
- Frau, Giovanni (1990), *Storia linguistica dell'area lagunare*, in : AA.VV. (ed.), *Gli ambienti del Friuli-Venezia Giulia. La laguna. Atti del corso svoltosi nel gennaio/aprile 1990*, Udine, Italia Nostra, 139–149.
- Frau, Giovanni (2015), *Tedesco*, in : Sabine Heinemann/Luca Melchior (edd.), *Manuale di linguistica friulana*, Berlin/Boston, De Gruyter, 274–295.
- Fusco, Fabiana (2015a), *Lingue urbane*, in : Sabine Heinemann/Luca Melchior (edd.), *Manuale di linguistica friulana*, Berlin/Boston, De Gruyter, 209–225.
- Fusco, Fabiana (2015b), *Veneto*, in : Sabine Heinemann/Luca Melchior (edd.), *Manuale di linguistica friulana*, Berlin/Boston, De Gruyter, 296–315.
- Fusco, Fabiana/Benacchio, Federica (2010), *Convergenza, contatto, mixing : il caso friulano/italiano*, in : Maria Iliescu/Heidi Siller-Runggaldier/Paul Danler (edd.), *XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes. Innsbruck, 3–8 septembre 2007*, vol. 7, Tübingen, Niemeyer, 41–50.
- Heinemann, Sabine (2007), *Studi di linguistica friulana*, Udine, Società Filologica Friulana.
- Heinemann, Sabine (2015), *Tergestino/Muglisano*, in : Sabine Heinemann/Luca Melchior (edd.), *Manuale di linguistica friulana*, Berlin/Boston, De Gruyter, 226–244.
- Heinemann, Sabine (2016), *Zum aktuellen Stand der Normierung des Friaulischen*, in : Wolfgang Dahmen et al. (edd.), *Romanische Kleinsprachen heute. Romanistisches Kolloquium XXVII*, Tübingen, Narr, 121–148.
- Iannàccaro, Gabriele/Dell'Aquila, Vittorio (2015), *La situazione sociolinguistica*, in : Sabine Heinemann/Luca Melchior (edd.), *Manuale di linguistica friulana*, Berlin/Boston, De Gruyter, 453–474.
- Lüdtke, Helmut (1957), *Inchiesta sul confine dialettale fra il veneto e il friulano*, *Orbis* 6, 122–125.
- Lüdtke, Helmut (1986 ; ¹1959), *Il problema diacronico nei confini linguistici interni*, in : Istituto per gli Incontri Culturali Mitteleuropei (ed.), *G.I. Ascoli : attualità del suo pensiero a 150 anni dalla nascita*, Firenze, Licos, 125–131.
- Marcato, Carla (1985), *Il dialetto di Marano Lagunare*, *La Bassa* 10, 9–26.
- Marcato, Carla (1987), *Linee di storia linguistica esterna del veneto lagunare di Grado e Marano*, in : Manlio Cortelazzo (ed.), *Guida ai dialetti veneti*, vol. 9, Padova, Cleup, 47–61.
- Marcato, Carla (2005), *La venetofonia in Friuli Venezia Giulia*, in : Vincenzo Orioles/Fiorenzo Toso (edd.), *Le eteroglossie interne. Aspetti e problemi*, Pisa, Pacini, 509–515.
- Marchetti, Giuseppe (1932), *Storia dei rapporti tra il friulano e il veneto*, *Ce fastu ?* 8, 106–114.

- Pellegrini, Giovan Battista (1972), *Introduzione all'Atlante storico-linguistico-etnografico Friulano (ASLEF)*, Padova, Istituto di Glottologia.
- Pellegrini, Giovan Battista (1988), *Il veneziano e l'aquileiese (friulano) del mille*, *Antichità Altoadriatiche* 32, 363–386.
- Pellis, Ugo (1933), *Ai margini della friulanità, Ce fastu ?* 9, 229–237.
- Rizzolatti, Piera (1989), *Il friulano « concordiese »*, in : Carlo Guido Mor/Pietro Nonis (edd.), *La Chiesa concordiese 389–1989*, vol. 2 : *La diocesi di Concordia-Pordenone*, Fiume Veneto, Grafiche Editoriali Artistiche Pordenonesi, 299–312.
- Spinuzzi Monai, Liliana (2015), *Sloveno*, in : Sabine Heinemann/Luca Melchior (edd.), *Manuale di linguistica friulana*, Berlin/Boston, De Gruyter, 245–273.
- Ursini, Flavia (1988), *Italienisch : Areallinguistik. b) Varietäten des Veneto in Friuli-Venezia Giulia*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, IV : *Italienisch, Korsisch, Sardisch*, Tübingen, Niemeyer, 538–550.
- Vanelli, Laura (1976), *Il dialetto veneto tra friulano e italiano a Palmanova : schizzo storico e sociolinguistico*, in : Luigi Ciceri (ed.), *Palme*, Udine, Società Filologica Friulana, 65–76.
- Vanelli, Laura (1987), *Il dialetto veneto di Udine*, in : Manlio Cortelazzo (ed.), *Guida ai dialetti veneti*, vol. 9, Padova, Cleup, 29–46.
- Vanelli, Laura (2005), *Le varietà friulane occidentali : tra conservazione e innovazione*, in : Paola Benincà/Laura Vanelli (edd.), *Linguistica friulana*, Padova, Unipress, 381–402.
- Zamboni, Alberto (1974), *Veneto*, Pisa, Pacini.
- Zamboni, Alberto (1986), *Sul neolatino delle aree marginali friulane : il problema del « bisiacco » e la presenza storica del veneto*, in : Günter Holtus/Kurt Ringger (edd.), *Raetia antiqua et moderna. W. Theodor Elwert zum 80. Geburtstag*, Tübingen, Niemeyer, 617–646.
- Zamboni, Alberto (1994), *Nomi di luogo*, in : Luca Serianni/Pietro Trifone (edd.), *Storia della lingua italiana*, vol. 2 : *Scritto e parlato*, Torino, Einaudi, 859–878.

Gerald Bernhard

14 Les frontières linguistiques italo-germaniques

Abstract : Cet article donne une vue d'ensemble des frontières linguistiques séparant les diasystèmes allemand et italien. La description essaie de mettre en évidence soit des processus de colonisation survenus depuis l'époque romaine, soit la situation actuelle, dans les États nationaux (Italie, Suisse), des communautés alloglottes de l'arc alpin. Ainsi seront discutées des frontières linguistiques (historiquement) primaires et secondaires avec leurs implications pour la politique langagière au niveau national et européen. La discussion se concentre aussi sur la situation actuelle et historique des îlots linguistiques allemands situés au sud de l'arc alpin central.

Keywords : espaces linguistiques alpins, Italomania, dialectes italiens, dialectes allemands, frontières linguistiques et législation

1 État de la recherche

Depuis l'Antiquité, surtout des géographes comme Strabon ou Polybios ont cherché à définir les frontières de leur partie du monde, sous la forme de mers, de fleuves ou de montagnes. Sous l'Empire romain, la division de l'espace alpin suit des critères administratifs avec des regards sur les populations préromaines autour des Alpes.

Dante Alighieri, le plus grand poète du Moyen Âge européen, délimite son espace à l'aide de l'arc alpin, au Tyrol (cf. par ex. Kramer 2008, 45s.), et il mentionne la langue allemande (« Lamagna ») dans l'*Enfer* de sa *Comédie*.

Des recherches plus détaillées sur le cours des frontières linguistiques commencent par contre beaucoup plus tard, dans le contexte des États des XVIII^e et XIX^e siècles. Ainsi, J. A. Schmeller, auteur du premier dictionnaire bavarois (cf. Schmeller 1827–1837), linguiste et dialectologue, s'occupe au milieu du XIX^e siècle des îlots bavarois dans le sud des Alpes (cf. Bergmann 1855, 1–18). Coquebert de Montbret avait déjà fait, dans le contexte napoléonien, des enquêtes sur les espaces linguistiques en Suisse et au Tyrol du Sud au début du XIX^e siècle, et le grand ladiniste autrichien K. von Ettmayer (1902, 328) se penche sur les contacts linguistiques entre l'allemand et le ladin au Tyrol (Empire autrichien).

Jusqu'aux temps modernes, les travaux sur les minorités linguistiques en Italie – Walser et Bavarois – s'intensifient ; plusieurs linguistes reconnaissent la difficulté à tirer des lignes de séparation exactes et se focalisent, dans leurs travaux, sur les contacts entre des communautés linguistiques et les formes de bi- ou plurilinguisme

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-015>

dans les îlots linguistiques, au sein des États nationaux aux frontières bien définies d'aujourd'hui.

2 Les frontières linguistiques aujourd'hui

Si le voyageur moderne, comme celui du Moyen Âge, traverse lentement la région alpine – qu'il vienne du sud ou du nord –, il notera qu'il a quitté un (macro-)domaine linguistique pour entrer dans un autre. En traversant une barrière naturelle comme les Alpes centrales, on passe, en quelque sorte, du domaine germanophone au domaine romanophone/(neo-)latinophone, plus précisément italo-germanophone, à l'exception des Grisons et du Bas Valais, où on trouve les domaines romanches et francoprovençaux aussi au nord de la chaîne de montagnes séparatrices, les plus hautes d'entre elles s'élevant à environ 3.300 à 4.600 m au-dessus du niveau de la mer.

De nos jours, après la formation des États nationaux, les régions frontalières sont en général couvertes par les « langues-toit »/« Dachsprachen »¹ nationales, dans notre cas, par l'allemand standard/Hochdeutsch et par l'italien standard. La totalité territoriale en tant qu'exigence politique des États, a pour conséquence une démarcation sous la forme de certaines lignes de séparation et non pas en tant que territoire de transition et de contacts (soit sporadiques, soit fréquents). Celles-ci sont visibles aujourd'hui (pour les voyageurs) sur de nombreux panneaux routiers ou privés, qui existent au moins depuis l'ère napoléonienne et renforcent l'impression de traverser une vraie frontière.²

1 Les termes *langue-toit*, *langue par élaboration* et *langue par distanciation* ont été forgés par Heinz Kloss (1976). Cf. aussi Muljačić/Haarmann (1996).

2 Il faut se rendre compte que le dénominateur commun de « frontière », c'est, de nos jours, celui d'une ligne de démarcation. « Frontière linguistique », en tant que terme de la géographie linguistique/dialectale, désigne des lignes « idéalisées » qui partagent des espaces communicatifs et linguistiques. Pour une discussion méthodique et théorique cf. Goebel (2003, 632) ; pour des aspects politiques et historiques dans des États nationaux monolingues cf. Goebel (1993). Un essai typologique des frontières linguistiques se trouve dans Sonderegger (1976, 282–285). Déjà Ch.-E. Coquebert de Montbret, pendant ses enquêtes (sous Napoléon I^{er} en 1809 et 1810), rend, sur les cartes, les frontières linguistiques moins précises que les frontières administratives (cf. Ködel 2010, 39). Les frontières intraromanes se révèlent encore plus difficiles à définir dès que l'on applique l'analyse dialectométrique, développée par Hans Goebel à Salzbourg, qui met en évidence des ressemblances et les distances entre des parlers locaux ; cf. par ex. Bauer (2009).

2.1 Les frontières «primaires» et les frontières «secondaires»

Si l'on considère les cartes géolinguistiques d'aujourd'hui, on peut constater que les segments de ligne qui séparent la germanophonie directement de l'italophonie sont relativement courts : concrètement, il s'agit des régions du Haut-Valais (CH) et des vallées d'Ossola (I) qui suivent grosso modo les frontières politiques entre la Suisse et l'Italie, pour former, plus à l'est, la ligne de partage des eaux entre les cantons d'Uri germanophone/alémanique sur le versant nord, et du Tessin/Ticino (italophone/dialectes du type lombard) sur le versant sud de la chaîne centrale des Alpes. Il s'agit donc d'environ 120 km entre la Suisse (Le Valais/Wallis) et l'Italie, où les domaines germanophone et italophone ont une frontière (politique) en commun, située à l'ouest d'une ligne lac de Constance – Bregenz/Brégence – vallée du Rhin alpin – Splügen – lac de Côme/Lago di Como (Lario), considérée par les géographes comme ligne qui sépare les Alpes occidentales des Alpes orientales.

Au-delà de cette ligne, sur les territoires autrichiens (aujourd'hui Tyrol du Nord) et italiens (Tyrol du Sud), l'allemand (sous la forme de dialectes bavarois) et l'italien (sous la forme de dialectes lombards et, plus à l'est encore, de dialectes lombardo-vénitiens), sont divisés par le massif de l'Ortles/Ortler (3.905 m) et, en vallée de l'Adige/Etschtal, par l'Écluse de Salurne/Salurner Klause, à environ 30 km au sud de Bolzano/Bozen.

Plus à l'est encore, on dépasse la ligne de séparation entre l'allemand (bavarois) et l'italien dans la région des Dolomites orientales, plus précisément entre la vallée de Sexten/Sesto et le Cadore (Vénétie). Au total, la frontière directe entre l'italien et l'allemand s'étend sur environ 140 km.³

3 Il s'agit de longueurs approximatives, soit relatives à l'exactitude des parcours des frontières, soit en fonction de leur signification linguistique, parce que la séparation des territoires linguistiques consiste en la présence de montagnes inhabitées. Ainsi, les deux aires communicatives ne se trouvent pas en contact direct, sauf en vallée d'Adige (Salurne), où la frontière politique passe par le fond de la vallée densément peuplé.

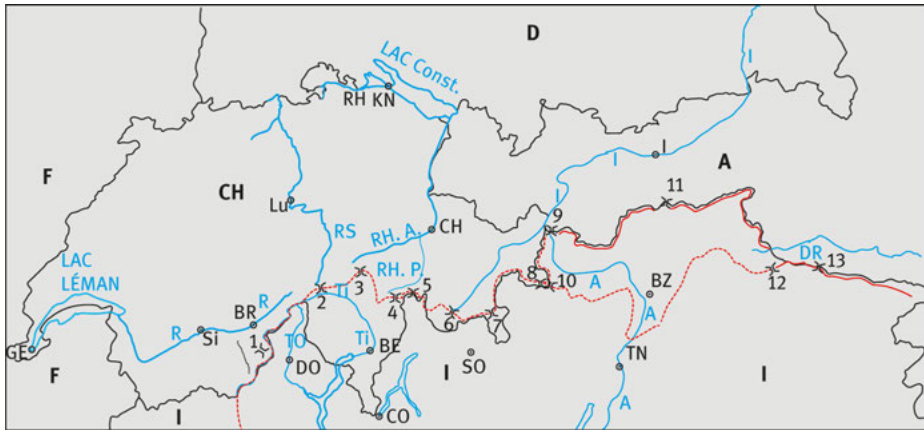


Figure 1 : Le parcours de la frontière actuelle des domaines allemands (alémaniques, bavarois) et italoromans

Légende :

<i>Fleuves (en bleu) :</i>	<i>Villes (O) :</i>	<i>Passages alpins :</i>
A = Adige/Etsch	BE = Bellinzona	1 Simplon/Sempione (2.005 m)
DR = Drau/Drava	BR = Brig	2 St. Gotthard/S. Gottardo (2.112 m)
I = Inn/En	BZ = Bozen/Bolzano/Bulsan	3 Lukmanier/Lucomagno (1.916 m)
R = Rhône/Rotten	CA = Chiavenna	4 S. Bernardino (2.063 m)
RH = Rhin/Rhein	CH = Chur/Cuera/Coira	5 Splügen/Spluga (2.118 m)
(A = ~ antérieur,	CO = Como/Côme	6 Maloja/Maloggia (1.817 m)
P = ~ postérieur)	DO = Domodossola	7 Bernina (2.323 m)
RS = Reuss	GE = Genève	8 Umbrail (2.502 m)
TI = Ticino/Tessin	I = Innsbruck	9 Reschen/Resia (1.501 m)
TO = Toce	LU = Luzern/Lucerne	10 Stilfser Joch/Passo dello Stelvio (2.752 m)
États:	SI = Sierre/Siders	11 Brenner/Brennero (1.372 m)
A = Autriche	SO = Sondrio	12 Kreuzbergsattel/Passo Monte Croce (1.636 m)
CH = Suisse	TN = Trento/Trient	13 Plöckenpass/Mte. Croce Carnico (1.360 m)
D = Allemagne	KN = Konstanz/Constance	
I = Italie		

La figure 1 montre le parcours de la frontière actuelle des domaines allemands (alémaniques, bavarois) et italo-romans. On y reconnaît deux types de ligne (— et ---, en couleur rouge), dont la ligne permanente représente le point de rencontre entre l’allemand et l’italien, au sens large de « frontière primaire », et la ligne de tirets indique une frontière secondaire, là où l’allemand superpose les parlers autochtones romanches (en Suisse, canton des Grisons), et l’italien superpose les parlers autochtones allemands (en Italie, Tyrol du Sud) ou ladins (Tyrol du Sud). Tandis que les frontières primaires (historiques) sont le résultat de la « germanisation » des régions alpines après le déclin de l’Empire romain jusqu’au haut Moyen Âge – survenue dans une aire auparavant latinisée/romanisée même au nord de la chaîne centrale des Alpes – les frontières

secondaires se sont établies dès le Moyen Âge (Grisons) ou encore plus tard (après la Grande Guerre, en 1918, dans le Tyrol du Sud).

3 L'ouest : entre la Vallée d'Aoste et le col du Saint-Gothard

3.1 La situation actuelle

Les vallées germanophones et italo-phones sont séparées par des montagnes parmi les plus élevées de l'aire alpine : d'ouest en est, le Cervin/Matterhorn (4.478 m), le massif du Mont Rose (4.634 m) et d'autres sommets qui dépassent les 4.000 m et qui n'offrent que des passages situés entre 2.800 m (col de Monte Moro) et 3.300 m (col de Saint-Théodule) ; à l'exception du col du Simplon (2.005 m), aujourd'hui parmi les passages alpins les plus fréquentés en raison de sa praticabilité durant toute l'année et du tunnel ferroviaire (terminé en 1921, longueur 19,8 km) de la ligne Bâle/Zurich-Milan. Le col du Nufenen (2.473 m) – aujourd'hui plutôt de valeur touristique qu'économique et logistique – relie le Haut Valais/Goms (Rhône Supérieur/Rotten) et les vallées du Tessin, c'est-à-dire les vallées germanophones avec le territoire italo-phon. Le massif du St. Gothard, finalement, peut être considéré comme un nœud hydrographique – y naissent le Rhône, le Rhin (antérieur), la Reuss et le Tessin ; et en cette qualité, il est situé entre les domaines linguistiques allemands, romanches et italiens, dans quatre cantons, dont un officiellement bilingue (Valais), un trilingue (Grisons) et deux monolingues (Uri et Tessin). Avec le col du Nufenen, jusqu'au Gothard, la frontière (administrative) linguistique entre le diasystème allemand et le diasystème italien se trouve en territoire suisse. À l'est du massif du Gothard, sur la frontière entre les Grisons et le Tessin, la ligne de séparation forme une frontière secondaire entre le romanche, superposé par l'allemand (majoritaire dans quelques communes), et l'italien, parlé aussi dans les vallées méridionales des Grisons.

3.2 Les conditions historiques

Les actuelles frontières linguistiques, même interprétées de façon idéalisée à partir des frontières politiques, sont le résultat d'un processus de germanisation des provinces romaines au nord de l'arc alpin dès les III^e et IV^e siècles. Les Alamans franchissent le limes romain en 260/261, et ils avancent jusqu'aux Alpes au cours des VII^e et VIII^e siècles (cf. Sonderegger 2004, 3356s.).

Les vallées interalpines (Rhin, Rhône et leurs affluents) sont germanisées entre les X^e et XIV^e siècles (cf. Sonderegger 2004, carte 3358 ; Rougier 1998, 83), sans réussir à supplanter les parlers romains dans la vallée du Rhin antérieur (aujourd'hui le

romanche sursilvan) et dans les zones montagneuses limitrophes (romanche sutsilvan) et l'Engadine. C'est-à-dire la vallée de l'Inn/En, Le Haut Valais (Goms) et les vallées qui bifurquent (la vallée de Zermatt, la vallée de Saas) sont colonisées par des Alamans venus de l'Oberland bernois.

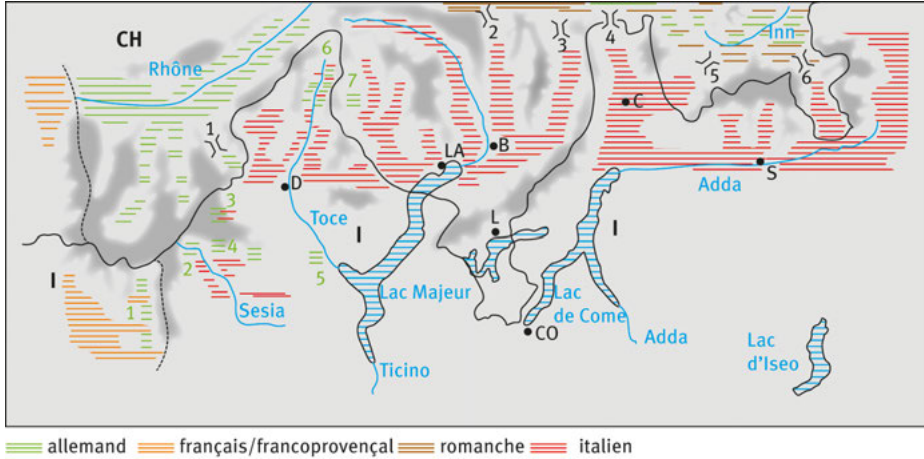


Figure 2 : La répartition des domaines allemand, italien et romanche dans la région alpine entre le Valais et la Haute-Engadine⁴

Légende :

Villes :

- B = Bellinzona (Chef-lieu du canton du Tessin/Ticino)
- C = Chiavenna
- CO = Como
- D = Domodossola
- LA = Locarno/Ascona
- L = Lugano
- S = Sondrio (chef-lieu de Province et de la Valtellina)

Îlots linguistiques alémaniques (en vert) : Passages alpins :

- 1. Gressoney/Issime
- 2. Alagna Valsesia et Riva Valdoppia
- 3. Macugnaga (Valle Anzasca)
- 4. Rimella/Rima S. Giuseppe
- 5. Ornavasso
- 6. Formazza
- 7. Bosco Gurin
- 1. Simplon/Sempione
- 2. Lucomagno/Lukmanier
- 3. San Bernardino
- 4. Splügen/Spluga
- 5. Maloja/Maloggia
- 6. Bernina

États:

- CH = Suisse
- I = Italie

----- : frontière entre français/francoprovençal et allemand/italien

— : frontière nationale entre la Suisse (CH) et l'Italie (I)

⁴ La carte rend, de manière approximative et simplifiée, la situation orographique et hydrographique qui conditionne la répartition des domaines allemand, italien et romanche dans la région alpine entre le Valais et la Haute-Engadine. À l'ouest, l'allemand rencontre le domaine français/franco-provençal.

La colonisation alémanique du Valais crée, pendant le Moyen Âge, une pression démographique qui a pour conséquence une forte émigration des Walser vers le nord-est (jusqu'à la Bavière), à l'est (dans les Grisons) et vers le sud, au-delà des chaînes les plus hautes des Alpes (autour du Mont Rose). Les derniers colons ont créé ce qu'on appelle, de nos jours, les îlots linguistiques du walsler, au sud de la chaîne centrale des Alpes (cf. Zinsli 1968).

Pfister (1989, 97) définit, suivant Heller (1975, 25), les îlots linguistiques comme « vom eigenen zusammenhängenden Sprachverband durch fremde Sprachen und Kulturen getrennte Reste » ('des restes séparés, par des langues et des cultures étrangères, de leur propre communauté linguistique', traduction G.B.). Dans le cas walsler des Alpes méridionales, on trouve en réalité deux types d'îlots (cf. figure 2 ; cf. aussi Sonderegger 2004, 3348s.) :

- a) Communautés alémaniques (walsler) entourées de communautés italiennes (ou francoprovençales) ; par ex. Issime/Eischeme en Val de Gressoney, et Ornavasso/Urnafasch près du Lac Majeur ; donc de « vrais » îlots.
- b) Communautés walsler qui élargissent, qui étendent le domaine germanophone au côté méridional des Alpes valaisannes, mais qui sont séparées des communautés d'origine (au nord des crêtes) par les montagnes et les longs hivers qui rendent impraticables les voies de communication. Cela vaut, par ex., pour les Walser de Gressoney, d'Alagna ou de Formazza (et Bosco-Gurin en Suisse), situées dans les parties les plus hautes de leurs vallées. Dans ces cas-là, on pourrait parler de « presque-îlots » linguistiques.

Les deux types de colonies partagent, malgré tout, le « destin » d'être séparés, depuis des siècles, des développements linguistiques et politiques de leurs terres d'origine (dans le Haut Valais). Par conséquent, elles sont devenues des îlots dans l'État national italien, et, avec la diffusion de l'italien standard comme « langue-toit », de plus en plus « langue par distanciation » concernant l'allemand du côté septentrional des massifs alpins.

La frontière linguistique stable entre les territoires germanophones et romans, qui forme, au plus tard depuis l'époque napoléonienne, la frontière extérieure de la Suisse jusque dans la région du col du Nufenen, est entourée, sur le flanc sud des Alpes valaisannes et des Alpes uranaises, de plusieurs petites « antennes » germanophones. Celles-ci se trouvent dans le voisinage immédiat de variétés linguistiques italiennes (piémontais, lombard) et dans le cas de Gressoney et d'Issime, en contact direct avec le francoprovençal du territoire de la Vallée d'Aoste, où les contacts avec le piémontais sont également étroits. La seule communauté germanophone du Canton de Tessin, Bosco-Gurin, représente la partie supérieure d'un val qui a été peuplé à partir du haut Moyen Âge par des Walser de la haute vallée du Toce, le Val Formazza/Pomatt. Bosco-Gurin se trouve à proximité immédiate de variétés italiennes. Ceci vaut également pour les petites communes situées au sud du col du Simplon, aujourd'hui germanophones, de Gstein-Gabi et de Gondo, germanisées

autour du XIV^e siècle ; elles font partie du Haut-Valais et sont, par conséquent, couvertes par la « langue-toit » du haut-allemand.

Tant qu'il existe une « langue-toit » sous la forme du haut-allemand pour les dialectes alémaniques du Valais, ceci ne vaut qu'en partie – et seulement depuis peu de façon institutionnalisée – pour les communes germanophones situées hors du Valais. Les territoires allemands ou italiens du nord et du sud du Gothard (en Suisse) offrent des barrières linguistiques définies officiellement, qui sont également traversées ou franchies (par le tunnel du Gothard), passant les frontières administratives. Dans ce cas, une signalisation officielle clarifie le passage visuellement, passant de l'allemand (du nord) à l'italien (vers le sud), tandis que dans les communes germanophones du sud des Alpes et situées en dehors de la Suisse, on ne trouve que partiellement des panneaux en allemand.⁵

3.3 Les îlots linguistiques walser de la Vallée d'Aoste

On peut constater un net recul global de la population (cf. Zürrer 1996, 291ss. ; 2009, 69 ; Gwind srl 2014), par ex. à Gressoney, qui comptait 1.289 habitants en 1782, et 876 en 1977, et à Issime, 869 habitants en 1881, 439 en 2013. La population germanophone comptait à Gressoney, encore en 1977, 476 personnes (y compris des enfants ; cf. Fazzini Giovannucci 1980, 157), et en 2013 aucune mention n'est faite d'habitants germanophones. À Issime, le pourcentage d'habitants germanophones a également fortement diminué, passant de 69 % parmi les personnes âgées à (moins de) 17 % chez les générations plus jeunes (cf. Höfinger 1998).⁶

Les communes mentionnées de la vallée du Lys sont, depuis 1713, du fait de leur appartenance au royaume de Savoie, aussi couvertes par le « toit » français,⁷ à savoir fortement influencées par le francoprovençal en tant que variété de contact. Après l'unification de l'Italie en 1861, vient s'ajouter l'italien comme « langue-toit ». Une ouverture économique combinée à une émigration massive contribua à une diminution de la portée communicative des dialectes locaux (alémanique archaïque). Les colonies walser de la vallée du Lys sont encore aujourd'hui souvent marquées par une compétence plurilingue (francoprovençal, allemand, italien, français) ; chez

5 Par ex. à Ornavasso, au nord-est du petit lac de Mergozzo, où, après le panneau italien officiel d'entrée en agglomération, un panneau en bois portant l'inscription alémanique *Urnafasch* signale la position privilégiée de cette commune, aujourd'hui italianisée, d'un point de vue linguistique et culturel.

6 Dès le début du XIX^e siècle, la situation linguistique différait entre les communes de Gressoney et d'Issime. Coquebert de Montbret y constata une communauté monolingue alémanique à Gressoney et une bilingue francoprovençal-allemande à Issime (cf. Zürrer 2009, 86ss.).

7 En 1561, Emmanuel-Philibert de Savoie déclare le français langue officielle en Vallée d'Aoste (cf. Bauer 1998, 38, passim).

un certain nombre d'habitants vient même s'ajouter, du fait de la proximité avec le Piémont (qui n'a jamais été influencé par le francoprovençal), une compétence pour le piémontais et l'italien, qui, au vu de la politique éducative, doit être considéré aujourd'hui comme « langue-toit » dominante (cf. Musso 2007, 10 ; Dal Negro 2011).

3.4 Les colonies walser du Piémont

Egalement situées au sud ou à l'est du massif du Mont Rose, les communes d'Alagna, de Rima et Rimella⁸ font partie de la province piémontaise de Vercelli ; ce qui fait que les langues de contact, le piémontais et l'italien standard, contribuent à la décadence de l'alémanique. Dans ces communes, l'alémanique est en net recul (cf. Pfister 1989, 98 fait mention de l'alémanique de Riva Valdobbia comme langue morte). Le recul de la population que l'on observe partout est un peu moindre à Macugnaga (qui appartient depuis 1992 à la province de Verbano-Cusio-Ossola, abr. VB), où le tourisme crée une base économique suffisante.

La commune de Formazza, située en haut de la vallée du Toce (prov. VB), avait encore en 1901 489 habitants germanophones (sur 515) ; pour 2006, on en dénombre 156 ayant des compétences actives et 63 des compétences passives.⁹

La proportion de germanophones dans la commune d'Ornavasso et dans la commune voisine de Migiandone est aujourd'hui pratiquement nulle (cf. Pfister 1989 et 2004, 3203 les mentionne comme ayant disparu), et de même le hameau Agaro, en haut de la vallée du Toce (à environ 15 km au sud de Formazza), a été sacrifié pour la construction d'un barrage.¹⁰ On peut également considérer la proportion de locuteurs

8 À Rima le dialecte alémanique a disparu pendant les années 60 du XX^e siècle, à Alagna on comptait encore 30 locuteurs en 2000 (cf. Dal Negro 2011). Soit à Alagna, soit à Macugnaga, les locuteurs de l'allemand appartiennent à la génération âgée (cf. Kattenbusch 1997, 1322). Des locuteurs du *ditsch* soulignent, quand même, qu'existent toujours des contacts soit entre Alagna et Macugnaga, soit entre Macugnaga et la vallée de Saas dans le canton du Valais (interview personnelle du septembre 2014).

9 Le dialecte allemand de Formazza/Pomatt, le Pomatter Titsch, n'a été codifié que dans le dictionnaire de Pio Scilligo (1993 ; cf. Morani 1998, 113), mais les caractéristiques dialectales se sont assez bien conservées chez les locuteurs (peu nombreux) ; cf. aussi Bacher (1983). Dans une interview personnelle, conduite en septembre 2014, avec Anna Maria Bacher, elle déclara utiliser le *ditsch/tietsch* en famille (mais rarement avec les fils) et préférer l'italien dans les situations informelles. Ses contacts avec le « Hochdeutsch » ne sont que sporadiques ; par contre l'italien standard est utilisé, comme le dialecte (lombard) ossolan, pendant les contacts avec les habitants du Val d'Ossola, pendant des voyages au chef-lieu Domodossola (*Döm* en *ditsch*).

10 D'après Fazzini Giovannucci (1980, 154), l'alémanique était éteint à St. Jacques et à Cunéaz (Val d'Ayas), à Gaby et à Niel (vallée du Lys, comme Gressoney et Issime), Valdobbia Valsesia, Ornavasso et Migiandone près du Lac Majeur, Agaro et Salecchio dans la Val d'Ossola/la haute vallée du fleuve Toce, appelé aussi la Toce.

de langue alémanique du sud-est, à Bosco-Gurin, dans le canton du Tessin, comme extrêmement faible (cf. Richter 2008, 293).

Dans toutes les communes walser du sud des Alpes, on assiste à la disparition de la culture walser datant du Moyen Âge ; cette disparition est due à l'existence d'une « langue-toit » non-allemande, l'italien et en partie le français, et à la scolarisation qui en découle. Ceci vaut en particulier pour la vitalité des dialectes archaïques, et dans une moindre mesure pour la culture matérielle, telle que l'architecture, l'habillement, et la culture immatérielle comme les traditions et les coutumes.

Il est possible que la loi-cadre italienne n° 482 du 15 décembre 1999 sur la protection des minorités linguistiques historiques¹¹ encourage les communes walser à ne pas abandonner leur culture linguistique, du moins en ce qui concerne certaines parties diaphasiques.

La situation à l'est du Gothard se présente de façon un peu plus complexe que dans les régions alpines mentionnées ci-dessus. Ici, dans le canton des Grisons, officiellement trilingue (allemand, romanche, italien), des territoires germanophones ne confinent que dans de rares cas à des zones italophones (par ex. Avers, dans la vallée du Rhin postérieur au sud de Splügen) ;¹² sinon, la crête principale des Alpes constitue la frontière naturelle entre le romanche au nord et l'italien au sud. Ceci devient manifeste quand on traverse le col du Lukmanier, où l'on passe de la vallée du Rhin antérieur (romanche surselvan) à la Valle di Blenio (italien). Les territoires au nord du Saint-Bernardin et au nord du col du Splügen sont aujourd'hui germanophones. L'Engadine, au-dessus du col de la Maloja et du col de la Bernina, représente actuellement un territoire linguistique mixte allemand-romanche. Les quatre vallées grisonnes de Valle Calanca, Valle Mesolcina (Misox), Bergell/Val Bregaglia et Poschiavo (Puschlev en romanche et Puschlav en allemand), sont signalées, de même que dans le canton du Tessin, uniquement en italien, ce qui peut laisser supposer, chez nombre de voyageurs, allemands par ex., que l'on a déjà atteint le territoire du Tessin en traversant le Saint-Bernardin, alors que l'on se trouve encore en territoire grison, jusque peu avant Bellinzona, la capitale du canton du Tessin. La transition du romanche au type de langue lombard de Bergell/Val Bregaglia, s'effectue de manière moins abrupte qu'au col de Saint-Bernardin ou au col du Splügen. Le Val Bregaglia est reliée à la Haute-Engadine par le col de la Maloja, et il s'agit ici d'une zone de transition entre les dialectes lombards et romanches (cf. Institut Ladin Micurà Rù 2010, voir la carte après la page 414s.).

11 Pour une discussion des problèmes liés à la loi 482 cf. Pirazzini (2012).

12 La situation particulière de Splügen est décrite par Löffler (1997).

4 L'est : le territoire entre l'Ortles et les Alpes Juliennes

De plusieurs points de vue, la situation des territoires germanophones dans les Alpes orientales diffère de celle de l'ouest. Premièrement, la *bavarisation* progressant vers le sud depuis les VII^e et VIII^e siècles s'est effectuée par deux points de franchissement des Alpes, à savoir par le col de Resia/Reschenpass et le col du Brenner ; deuxièmement, l'appartenance séculaire du Tyrol et du Trentin (jusqu'en 1918) à l'Empire autrichien a rendu possible l'établissement d'une « langue-toit » – du moins partielle –, le haut-allemand, au-delà de la période de formation des langues nationales. Cet établissement se manifeste entre autres dans le Tyrol du Sud/Haut-Adige et dans le Trentin, mais est moins marqué dans les colonies bavaoises médiévales à l'est des Dolomites, et dans les communes – dénommées Sept et Treize – de la partie sud des Alpes, peu avant qu'elles ne descendent vers la plaine du Pô.

4.1 Le Tyrol du Sud

Depuis la germanisation (« bavarisation ») des communautés de vallée (à partir des VII^e–VIII^e siècles), les parties du comté du Tyrol situées au sud de la crête principale des Alpes (depuis le XIV^e siècle partie de la monarchie des Habsbourg) sont trilingues.¹³ Toutefois, la partie sud (au sud de l'Écluse de Salurne), autrefois dénommée Tyrol romand/Welschtirol, aujourd'hui Trentin, n'a jamais été uniformément germanisée. Jusqu'à nos jours, le ladin s'est conservé dans les communautés de vallée autour du massif de la Sella (Dolomites) en tant que type de langue particulier des Alpes romanes (cf. par ex. Belardi 1994 et 2012 Les frontières linguistiques du ladin).

Le romanche a longtemps été parlé dans le Vinschgau/Val Venosta, la partie supérieure de la vallée de l'Adige, entre le col de Resia/Reschenpass et Merano, qui a appartenu au diocèse de Coire/Chur jusqu'au XV^e siècle. La romanisation du Tyrol du Sud, aujourd'hui majoritairement germanophone, qui avait été intensive jusqu'à la fin de l'époque antique, est reconnaissable, comme dans le canton des Grisons (Suisse), à nombre de toponymes d'origine latine ou préromaine (cf. par ex. Studer 1896 ; Bruckner 1945 ; Kühebacher 1991–2000).¹⁴

Une frontière naturelle, sous la forme de l'imposant massif de l'Ortles et de ses contreforts, sépare aujourd'hui le haut Val Venosta germanophone du Val Müstair et de la Basse-Engadine romanches, eux aussi caractérisés par un bilinguisme romanche-allemand.

¹³ Pour une vue d'ensemble de l'histoire du Tyrol du Sud cf. Eichinger (1996).

¹⁴ Les étymologies des toponymes du Tyrol du Sud se trouvent dans Kühebacher (1991–2000).

La chaîne de montagnes, orientée est-ouest, entre l'Ortles et la haute vallée de l'Adige, constitue la frontière entre le Val Venosta inférieur aujourd'hui germanophone, et les communautés de vallée de Val di Sole/Sulzberg et de Val di Non/Nonsberg, qui font partie du Trentin. C'est dans la fertile et densément peuplée vallée de l'Adige que passe la frontière linguistique, depuis toujours assez perméable, entre l'allemand et l'italien (au sens large), près de l'Écluse de Salurne, un passage étroit de la vallée de l'Adige, au sud de la communauté de Salurne. À l'est de l'Adige, elle rejoint l'abrupt massif montagneux des Dolomites, où l'on parle en grande partie des dialectes ladins, mais aussi lombardo-vénitiens. Les vallées ladinnes (Gröden/Val Gardëina et Gadertal/Val Badia) qui se trouvent sur le territoire du Tyrol du Sud (l'ancien Évêché de Brixen/Bressanone) sont dominées par l'allemand depuis le Moyen Âge tardif, et celles qui font partie du Trentin (Val di Fassa) et, aujourd'hui, de la Vénétie (Val de Fodom) sont dominées par l'italien. Dans les Dolomites orientales, entre la vallée de Sexten/Sesto et le Cadore, ainsi qu'entre le Lesachtal (Autriche) et le Cadore, les vallées situées au nord sont germanophones, et celles du sud, italo-phones (dialectes vénitiens).

Plus loin vers l'est, hors du Tyrol du Sud, le territoire germanophone situé au nord des Alpes carinthiennes jouxte le frioulan, qui fait partie du type linguistique rhétoroman et est aujourd'hui régi par l'italien. Dans le Val Canale supérieur (Tarvisio et ses environs), qui établit la frontière entre le Frioul et la Carinthie, c'est l'allemand (bavarois) qui est aujourd'hui dominé par l'italien.

L'actuel Tyrol du Sud, qui correspond à la province de Bozen/Bolzano, existe depuis la Première Guerre mondiale. Du fait de l'unilinguisme prôné en Italie par le gouvernement fasciste de 1922 à 1944, on trouve aujourd'hui – entre autres dans les centres urbains de Bolzano/Bozen et Meran, ainsi que dans la vallée de l'Adige au sud de Bolzano (Unterland) –, de nombreux habitants italo-phones, tandis que dans les vallées alpines situées plus haut, c'est toujours l'allemand qui prévaut (cf. Egger/Heller 1997, 1350 ; Egger 2001). Le « vieux » Tyrol, une partie de l'Empire autrichien, et né sur les territoires des évêques de Brixen et Trento pendant le Moyen Âge, a toujours été un comté relativement autonome et plurilingue (cf. Peterlini 1996, 37–48).

Les vallées ladinophones du Tyrol du Sud (Val Gardena/Gröden) et la vallée ramifiée du Gadertal/Val Badia sont traditionnellement bilingues ou trilingues.¹⁵ Le régime linguistique officiel du Tyrol du Sud/Trentino, notamment le gouvernement de la province de Bolzano, parle de trilinguisme. Il s'ensuit que, dans le Tyrol du Sud, les frontières linguistiques plus ou moins officielles délimitent le nord unilingue (le Tyrol du Nord et le Tyrol Oriental en Autriche) du sud partiellement plurilingue (Tyrol du Sud et Trentin).

15 Pour le développement linguistique et historique du Tyrol du Sud cf. Eichinger (1996, 202ss.) ; Peterlini (1996) décrit le processus difficile de l'autonomie de la région Trentin-Tyrol du Sud.

4.2 Le Trentin

Alors que, historiquement parlant, le Tyrol du Sud représente une partie de l'entité territoriale germanophone, certaines communes du Trentin sont en dehors de ce territoire. C'est ainsi que, par le passé, elles n'ont eu que des contacts sporadiques avec des locuteurs du Tyrol du Sud, et qu'elles n'ont été régies par l'allemand que dans une moindre mesure. Le Trentin (autrefois Welschtirol) forme, avec la province de Bolzano, la région autonome Trentino-Alto Adige, et jouit du même statut d'autonomie que le Tyrol du Sud (convention de Paris du 5 septembre 1946). En conséquence, les minorités germanophones y jouissent également d'une parité linguistique garantie par la loi 482 (cf. ci-dessus § 3.4). Les deux communes germanophones établies dans la province de Trente parlent des variétés de patois bavarois archaïques, dont il faut chercher l'origine soit au Tyrol occidental (dans le cas de Luserna/Lusern), soit plus à l'est, par ex. à l'est de Trente (vallée des Mòcheni). De par leur manque de rattachement à une entité germanophone constituée, ces deux communautés peuvent être considérées comme des îlots linguistiques qui, de façon comparable aux îlots linguistiques walser dans les Alpes occidentales, sont plus exposées au contact avec l'italien que ne le sont les dialectes bavarois du Tyrol du Sud (cf. Rowley 1994 ; 1996). Les espaces linguistiques environnants, peuplés depuis les XII^e et XIII^e siècles, sont également visuellement reconnaissables, par ex. grâce à des panneaux d'entrée d'agglomération trilingues (italien, cimbre, haut-allemand, cf. Egger 2001, 25).

Pareillement aux Cimbres de Luserna/Lusern, les Allemands de la vallée de Pergine/Fersental, dénommés Mòcheni, jouissent d'une protection juridique par l'autonomie de la région Trentin-Tyrol du Sud, étant donné que leur territoire est situé dans la province de Trente. Pour les îlots linguistiques du Trentin, le haut-allemand représente une variété prestigieuse, même si, à la différence de l'allemand du Tyrol du Sud, l'identité (avec la citoyenneté) italienne ne fait aucun doute.¹⁶

4.3 Les Sept Communes et les Treize Communes

Les deux groupements de communes sont situés dans les provinces de Vicence et Vérone et forment une agglomération de culture allemande assez importante dans l'est des Alpes du Sud. Cependant, ne peuvent être considérés comme germanophones que quelques locuteurs d'un certain âge à Giazza/Gletzen (Sept Communes), et à Roana (Treize Communes). Néanmoins, la conscience de jouer un rôle historique et ethno-linguistique particulier est encore vivante (cf. Kattenbusch 2006, 1851). En 1866, les Sept Communes et les Treize Communes sont intégrées au royaume d'Italie, ce qui

¹⁶ Mastrelli-Anzilotti (1994) donne un aperçu général des origines et de l'histoire des communautés allemandes de Trente.

entraîne une évolution linguistique – également dans l’enseignement –, différente de celle des îlots linguistiques voisins du Trentin, qui restent sous la domination autrichienne jusqu’à la fin de la Première Guerre mondiale. Reste à savoir si l’article 2 de la charte d’organisation du territoire de la région Vénétie et la loi 482 s’avèreront favorables à la préservation des dialectes cimbres.¹⁷

4.4 Sappada, Sauris, Timau et le Val Canale

Les îlots bavarois Sappada/Pladen/Plodn, Sauris/Zahre et Timau/Tischlwang/Tischlbong et la région plurilingue du Val Canale se distinguent entre eux par leur histoire, leurs origines linguistiques et leur situation sociolinguistique et socio-économique actuelle (cf. aussi § 4.2).

Sappada est située en Vénétie, une région sans plurilinguisme officiel, mais qui jouit d’une vitalité dialectale considérable. La commune, composée de 14 hameaux, vit, aujourd’hui du tourisme italien mais aussi européen, et on peut y observer un plurilinguisme caractérisé par trois dialectes (Plodarisch/bavarois tirolien, carnique et cadorino-comeliano) plus l’italien standard, comme langue-toit, selon les exigences communicatives quotidiennes, c’est-à-dire qu’il s’agit d’une situation de tetraglossie.

Sauris et Timau appartiennent à la région autonome de Friuli/Frioul (all. Friaul) avec un quadrilinguisme officiel (frioulan/furlan, italien, allemand, slovène) ; par conséquent, l’usage des dialectes est, comme au Trentin, protégé au niveau régional. Les habitants des deux communes sont, en général, conscients de leur particularité linguistique et culturelle. Néanmoins, le dialecte archaïque est en régression, surtout parmi les jeunes, malgré un trilinguisme (dialecte, frioulan, italien) assez vif (cf. Denison 1994, 223) et la conscience de leur identité culturelle (cf. Cattarin 2010, 126 ; Geyer 1994, 238).

Le Val Canale est traditionnellement caractérisé par un plurilinguisme (frioulan, allemand et slovène avec leurs langues-toit) protégé par le statut d’autonomie du Frioul (Kribitsch 1994). L’usage de l’allemand est en régression, sans doute accélérée par la situation moderne de la vallée, qui est devenue une des vallées alpines les plus importantes du trafic de transit entre le nord et le sud.

¹⁷ Sur les activités culturelles et langagières dans les communes cf. Hornung (1994).

5 Les îlots linguistiques allemands (walser et bavarois)¹⁸ dans les Alpes méridionales

5.1 L'ouest (walser/colonies alémaniques, cf. figure 2)¹⁹

- 1a) Gressoney/Grêschonei, Greschuneï (Vallée d'Aoste), env. 1.300–1.600 m, env. 1.100 habitants, le col d'Olen relie la haute vallée du Lys avec Alagna, Riva Valdobbia, Riva S. Giuseppe et Rimella.
- 1b) Issime/Eischeme (Vallée d'Aoste), 938 m, env. 440 habitants.
- 2) Alagna Valsesia/Lanja/Im Land (Piemont, Province de Vercelli/Verceil), 1.190 m, 420 habitants.
- 3) Macugnaga/Magganaa, en vallée d'Anzasca/vallée de Viège (Piemont, province de Verbano-Cusio-Ossola/VB), 1.075–1.307 m, 580 habitants.
- 4) Riva Valdobbia/Rifu ; Rima S. Giuseppe/Arimmu, env. 600 habitants. Situées dans deux vallées latérales de Valsesia, province de Vercelli, comme aussi le petit village de Rimella/Remalju.
- 5) Ornavasso/Urnafasch, aussi (désuet) Hornwasser (Piemont, province de VB), située à 213 m ; le seul village walser en basse vallée (Toce) ; env. 3.000 habitants.
- 6) Formazza (en Val Formazza)/Pomatt (Piemont, province de VB), 1.200–1.300 m, env. 440 habitants. La « Guriner Furggu » relie la vallée à Bosco/Gurin (Tessin, CH). Le col de Gries (2.462 m) relie Pomatt au Goms/Haut Valais, le col de San Giacomo (2.313 m) au Val Bedretto (Tessin).
- 7) Bosco-Gurin/Griin (Suisse, canton du Tessin), env. 1.500 m, env. 50 habitants. La seule colonie walser de la Suisse méridionale.

5.2 L'est (colonies bavaroises, cf. figure 3)

- 1) La vallée des Mochènes (Valle dei Mòcheni/Val Fersina/Bersntol, all. Fersental) (Trente), vallée latérale de la Valsugana, à l'est de Trento/Trient ; entre 700 et 1.000 m ; 178 habitants appelés Mòcheni (cf. Gwind srl 2014s.). Dialecte assez vital. Vallée peuplée depuis les XIII^e et XIV^e siècles.
- 2) Luserna/Lusern (Trente) ; haut plateau, à 1.350 m, peuplé de « Zimbarn »/Cimbres, à environ 15 km au sud de la vallée des Mòcheni/Mochènes, mais sans lien direct. 286 habitants (cf. Gwind srl 2014s.).

¹⁸ Noms officiels/noms alémaniques et bavarois (endonymes).

¹⁹ Les hameaux de Saley (it. *Salecchio*) et Agaro/Ager près de Formazza ne sont pas habités durant toute l'année. La source des dates statistiques est Gwind srl (2014s.).

- 3)+4) Sette Comuni/Sieben Gemeinden/Siben Komoin (Vénétie, province de Vicence) ; Tredici Comuni (Vénétie, province de Vérone). Situées sur un haut plateau à l'ouest de Bassano del Grappa (700–1.200 m). Peuplées entre 1050 et 1100 par des paysans bavarois et alémaniques. Jusqu'à l'époque napoléonienne (1797), les communes étaient de petites communautés souveraines. Les dialectes archaïques cimbres sont aujourd'hui en fort déclin ; le plateau d'Asiago (Sette Comuni) fut un théâtre de guerre pendant la Grande Guerre (en Italie 1915–1918), un fait qui a contribué à l'érosion démographique et culturelle des Cimbres.
- 5) Sappada/Pladen/Plodn (Vénétie, Province de Belluno), 1.300 habitants. Située dans la haute vallée du Piave, à une altitude de 1.200 m, la communauté s'étend sur environ 5 km, avec plusieurs hameaux. Peuplée par des Bavarois venus du Val Pusteria/Pustertal il y a mille ans (en premier lieu pour l'exploitation du fer), une partie de l'Empire autrichien entre 1786 et 1866, Sappada est aujourd'hui un centre touristique bilingue avec une dialectalité relativement vivante.
- 6) Sauris/Zahre (Frioul, Province d'Udine), 411 habitants. La commune, située à environ 1.200 m d'altitude et peuplée depuis le XIII^e siècle par des colons bavarois venus du haut Val Pusteria (aujourd'hui Tyrol du Sud) et du Lesachtal/aujourd'hui Carinthie, jouit d'une dialectalité assez vivante, dans un espace trilingue (allemand, frioulan, italien).²⁰
- 7) Timau/Tischlbong/Tischlwang (Frioul, Province d'Udine), 500 habitants, 830 m. La petite commune, située au sud du col du Monte Croce Carnico/Plöckenpass, a été peuplée entre les XI^e et XIII^e siècles par des mineurs (plomb, cuivre) des vallées de la Drave/Drau et de la Gail (Carinthie). Aujourd'hui les habitants, évacués pendant la Première Guerre mondiale (le front austro-italien passait sur les crêtes des Alpes Carniques), sont souvent trilingues (italien, frioulan, dialecte bavarois).
- 8) Val Canale/Kanaltal. La vallée, dont l'altitude varie entre 800 et 570 m, appartenait à la Carinthie jusqu'en 1918 et fait partie de la province d'Udine depuis 1923. Elle est caractérisée par une cohabitation trilingue (parlers allemands, slovènes et romans) dès le début du Moyen Âge. L'allemand n'est parlé que par environ 20 % des habitants âgés.

20 La région autonome Friuli-Venezia Giulia/Frioul-Vénétie Julienne est officiellement trilingue, celle de la Vénétie est monolingue.

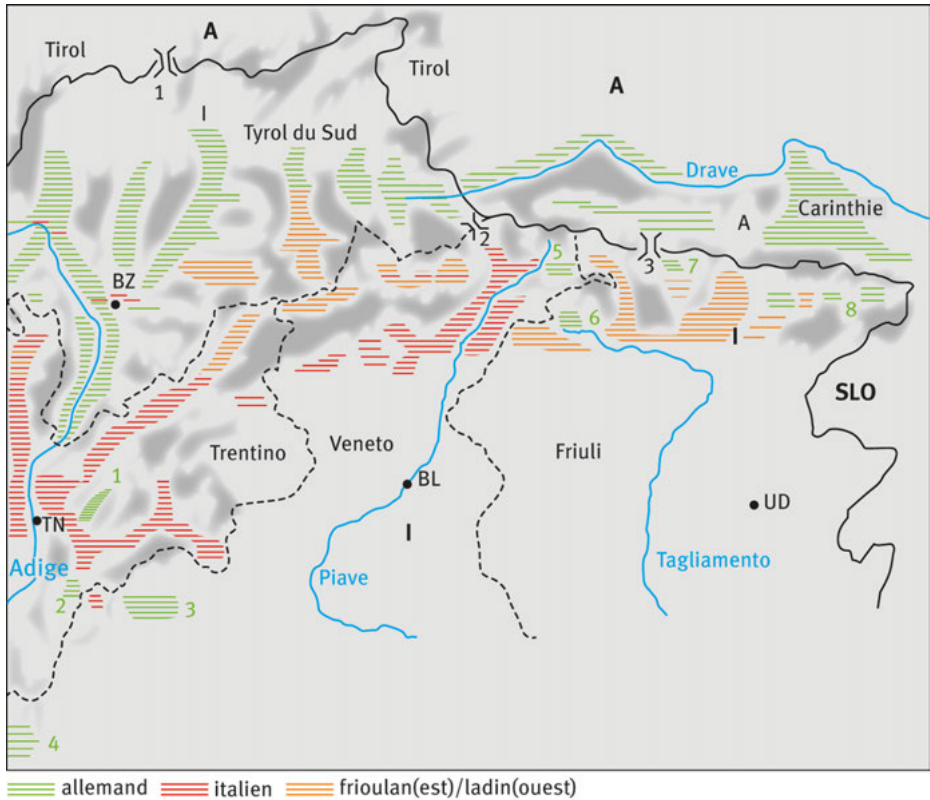


Figure 3 : La zone alpine des contacts linguistiques historiques entre le Vinschgau/Val Venosta (ouest) et le Val Canale (est)²¹

Legende :

<i>Villes :</i>	<i>Îlots linguistiques bavarois (en vert) :</i>	<i>Passages alpins :</i>
BL = Belluno	1. Valle dei Mòcheni	1. Brenner/Brennero (1.370 m)
BZ = Bozen/Bolzano/Balsan	2. Luserna/Lusern	2. Kreuzbergsattel/Passo Monte Croce (1.636 m)
TN = Trento/Trient/Trènt	3. Sette Comuni	3. Plöckenpass/Passo di Monte Croce Carnico (1.360 m)
UD = Udine/Udin	4. Tredici Comuni	
	5. Sappada	
<i>États :</i>	6. Sauris	
A = Autriche	7. Timau	
I = Italie	8. Val Canale	
SLO = Slovénie		

21 La carte met en évidence la zone alpine des contacts linguistiques historiques entre le Vinschgau/Val Venosta (ouest) et le Val Canale (est). La reproduction des régions au nord-ouest et au sud des Dolomites et des Alpes Carniques est plutôt impressionniste.

6 Résumé

Les frontières directes entre les espaces géographiques italoophone et germanophone, établies historiquement depuis le Moyen Âge et politiquement entre les XVIII^e et XX^e siècles, n'existent aujourd'hui globalement plus que sur une petite section de la région entre Mont Rose et les Alpes carinthiennes. Mais, aussi bien au nord (canton des Grisons) qu'au sud de la crête des Alpes (Tyrol du Sud), sont apparues, du fait de l'évolution politique récente, de larges zones de contact, dans lesquelles le plurilinguisme est devenu une formalité à caractère officiel comme individuel, ce qui se manifeste entre autres dans la Vallée d'Aoste, les Grisons et le Tyrol du Sud. Des frontières linguistiques apparemment bien définies passent la plupart du temps le long des frontières politiques entre la Suisse et l'Italie, entre le Tyrol du Sud et le Trentin, à savoir entre le Tyrol du Sud et la Vénétie, l'Autriche et le Frioul ; ces frontières nettes sont le résultat de la délimitation politique des espaces territoriaux, qui entraîne également des tracés de frontière dans des régions situées en hauteur et désertes, donc pour ainsi dire « sans échanges verbaux ».

Dans les îlots linguistiques situés au sud de la crête des Alpes, où l'on pratique des parlers germanophones archaïques, dont le haut alémanique et le bavarois archaïques et dans lesquels on trouve traditionnellement un plurilinguisme individuel, la loi sur les langues n° 482 de la République italienne peut éventuellement aider à la préservation des spécificités non seulement matérielles et culturelles, mais aussi immatérielles et linguistico-culturelles de cette partie de la population. Le tracé des frontières secondaires, donc plus récentes (cf. figure 1), laisse supposer que le territoire alpin en question, en tant que région de langues en contact, pourrait jouer (à l'avenir) un rôle central, qui le distingue des espaces linguistiques unilingues du nord et du sud des Alpes.

7 Bibliographie

- Bacher, Angela (1983), *Pomatt : una valle, una comunità, una lingua*, Formazza, Comune di Formazza.
- Bauer, Roland (1998), *Soziolinguistische Untersuchungen zur Mehrsprachigkeit im Aostatal*, in : Iwar Werlen (ed.), *Mehrsprachigkeit im Alpenraum*, Aarau/Frankfurt a. M./Salzburg, Sauerländer, 35–56.
- Bauer, Roland (2009), *Dialektometrische Einsichten. Sprachklassifikatorische Oberflächenmuster und Tiefenstrukturen im lombardo-venedischen Dialektraum und in der Rätoromania*, San Martin de Tor, Institut Ladin « Micurà de Rü ».
- Belardi, Walter (1994), *Profilo storico-politico della lingua e della letteratura ladina*, Roma, Il Calamo.
- Bergmann, Joseph (ed.) (1855), *Johann Andreas Schmeller's sogenanntes Cimbrisches Wörterbuch, das ist deutsches Idiotikon der VII. und XIII. Comuni in den venetianischen Alpen*, mit Einleitung und Zusätzen im Auftrage der kais. Akademie der Wissenschaften herausgegeben von Joseph Bergmann, Wien (Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien, Jahrgang 1855, Band XV, Heft 1–3, S. 60–274 besonders abgedruckt).
- Bruckner, Wilhelm (1945), *Schweizerische Ortsnamenkunde. Eine Einführung*, Basel, Krebs.

- Cattarin, Francesca (2010), *Synthese unterschiedlicher Sprachen und Kulturen. Die Sprachinseln Tischlbong und Zahre (Oberitalien)*, Germanistische Linguistik 199(1), 125–132.
- Dal Negro, Silvia (2011), *Walser*, in : *Enciclopedia dell'Italiano. Treccani*, <http://www.treccani.it/enciclopedia/comunita-walser> (27.08.2014).
- Denison, Norman P. (1994), *Diachrone und synchrone Aspekte der Mundart der deutschen Sprachinsel Zahre*, Germanistische Linguistik 124(1), 223–236.
- Egger, Kurt (2001), *L'Alto Adige-Südtirol e le sue lingue. Una regione sulla strada del plurilinguismo*, Merano, Alpha & Beta.
- Egger, Kurt/Heller, Karin (1997), *Italienisch – Deutsch*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1350–1357.
- Eichinger, Ludwig M. (1996), *Südtirol*, in : Robert Hinderling/Ludwig M. Eichinger (edd.), *Handbuch der mitteleuropäischen Sprachminderheiten*, Tübingen, Narr, 199–262.
- Ettmayer, Karl von (1902), *Lombardisch-Ladinisches aus Südtirol. Ein Beitrag zum oberitalienischen Vokalismus*, Erlangen, Junge.
- Fazzini Giovannucci, Elisabetta (1980), *Historische, geographische, soziale Belastung und das Schicksal der alemannischen Sprachinseln Italiens*, in : Werner König/Hugo Stopp (edd.), *Historische, geographische und soziale Übergänge im alemannischen Sprachraum*, München, Vögel, 153–161.
- Geyer, Ingeborg (1994), *Die Mundart von Tischelwang/Timau*, Germanistische Linguistik 124(1), 237–246.
- Goebel, Hans (1993), *Sprachgrenzen, Staatsgrenzen und nationale Identität in der europäischen Romania*, in : Heinrich Leonhard Cox (ed.), *Kulturgrenzen und nationale Identität*, Bonn, Dümmler, 93–114.
- Goebel, Hans (2003), *Entwicklung der romanischen Sprachgrenze. Italo-romania und Ostalpenraum*, in : Gerhard Ernst et al. (edd.), *Romanische Sprachgeschichte*, vol. 1, Berlin/New York, De Gruyter, 631–645.
- Gwind srl (2014), *Tuttitalia.it. Guida ai comuni, alle province ed alle regioni d'Italia*, <http://www.tuttitalia.it> (27.08.2014).
- Heller, Karin (1975), *Sprachinselforschung aus der Sicht der allgemeinen Sprachwissenschaft – am Beispiel des Zimbrischen*, in : *Akten der 1. Salzburger Frühlingstagung (Salzburg 24. –25. Mai 1974)*, Tübingen, Narr, 25–33.
- Höfing, Elke (1998), *Alemannische Sprachinseln im Aostatal unter dem Einfluss ihrer romanischen Umgebung*, Zulassungsarbeit, München, Ludwig-Maximilians-Universität.
- Hornung, Maria (1994), *Die Mundart von Pladen/Sappada in Karnien*, Germanistische Linguistik 124(1), 179–198.
- Institut Ladin Micurà Rù (2010), *Ladinia 34*, San Martin de Tor, Institut Ladin Micurà Rù.
- Kattenbusch, Dieter (1997), *Sprachkontakte in Südeuropa : Italien*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1318–1330.
- Kattenbusch, Dieter (2006), *Allgötte Sprecherguppen in den romanischen Sprachräumen : Italo-romania*, in : Gerhard Ernst et al. (edd.), *Romanische Sprachgeschichte*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1849–1857.
- Kloss, Heinz (1976), *Abstandssprachen und Ausbausprachen*, in : Joachim Göschel/Norbert Nail/Gaston van der Els (edd.), *Zur Theorie des Dialekts*, Wiesbaden, Steiner, 259–322.
- Ködel, Sven (2010), *Die napoleonische Sprachenerhebung in Tirol und Oberitalien in den Jahren 1809 und 1810*, *Ladinia 34*, 11–49.
- Kramer, Johannes (2008), *Italienische Ortsnamen in Südtirol*, Stuttgart, Ibidem.
- Kribitsch, Dorothea (1994), *Die deutsche Sprache im Kanaltal*, Germanistische Linguistik 124(1), 247–250.

- Kühebacher, Egon (1991–2000), *Die Ortsnamen Südtirols und ihre Geschichte*, 3 vol., Bozen, Athesia.
- Löffler, Heinrich (1997), *Deutsche Schweiz*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1854–1862.
- Mastrelli-Anzilotti, Giulia (1994), *Die deutschen Siedlungen im Trentino einst und heute*, *Germanistische Linguistik* 124(1), 81–108.
- Morani, Moreno (1998), *Le Pomatter Tietsch et la linguistique historique*, in : Iwar Werlen, (ed.), *Mehrsprachigkeit im Alpenraum*, Aarau/Frankfurt a. M./Salzburg, Sauerländer, 113–119.
- Muljačić, Žarko/Haarmann, Harald (1996), *Distance interlinguistique, élaboration linguistique et « coiffure linguistique »*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, vol. 1, Berlin/New York, De Gruyter, 634–642.
- Musso, Michele (2007), *Sicchè ischt phieri gsinh gmischluts – Labili confini*, *Augusta* 18, 6–19.
- Peterlini, Oskar (1996), *Autonomie und Minderheitenschutz in Trentino-Südtirol. Überblick über Geschichte, Recht und Politik*, Bozen, Präsidium des Regionalrates Trentino-Südtirol.
- Pfister, Max (1989), *Sprachliche Relikte und Transferenzerscheinungen bei Walsern und Bayern in Oberitalien*, in : Heinrich Beck (ed.), *Germanische Rest- und Trümmersprachen*, Berlin/New York, De Gruyter, 97–118.
- Pfister, Max (2004), *Italienisch und Rätoromanisch/Deutsch*, in : Werner Besch et al. (edd.), *Ein Handbuch zur Geschichte der deutschen Sprache und ihrer Erforschung*, Berlin/New York, De Gruyter, 3203–3217.
- Pirazzini, Daniela (2012), *Italien. Die ECRM im Licht der Debatte um das Sprachgesetz Nr. 482. Norme in materia di tutela delle minoranze linguistiche storiche (15.12.1999)*, in : Franz Lebsanft/Monika Wingender (edd.), *Die Sprachpolitik des Europarats. Die « Europäische Charta der Regional- und Minderheitensprachen » aus linguistischer und juristischer Sicht*, Berlin/New York, De Gruyter, 73–86.
- Richter, Dagmar (2008), *« Ansprüche » der Mehrheit auf Einsprachigkeit im Spannungsfeld des Minderheitenschutzes – Nationale und internationale Rechtslage*, in : Georges Lüdi/Kurt Seelmann/Beat Sitter-Liver (edd.), *Sprachenvielfalt und Kulturfrieden*, Freiburg, Academic Press Fribourg, 253–294.
- Rougier, Henri (1998), *Aspects géographiques de la présence des Walser dans les Alpes*, in : Iwar Werlen (ed.), *Mehrsprachigkeit im Alpenraum*, Aarau/Frankfurt a. M./Salzburg, Sauerländer, 83–96.
- Rowley, Anthony (1994), *Die Mundarten des Fersentals*, *Germanistische Linguistik* 124(1), 145–160.
- Rowley, Anthony (1996), *Die Sprachinseln der Fersentaler und Zimbern*, in : Robert Hinderling/Ludwig M. Eichinger (edd.), *Handbuch der mitteleuropäischen Sprachminderheiten*, Tübingen, Narr, 263–285.
- Schmeller, Johann Andreas (1827–1837), *Bayerisches Wörterbuch*, 4 vol., Stuttgart, Cotta.
- Scilligo, Pio (1993), *Pumattertietsch Werterbeuch : vocabolario formazzino-tedesco-italiano e italiano-formazzino-tedesco/Pumattertietsch-Waeltsch-Tietsch und Waeltsch-Pumattertietsch-Tietsch*, Rom, IFREP.
- Sonderregger, Stefan (1976), *Sprachgrenzen und Sprachgrenzlandschaften in der Schweiz*, *Onoma* 20, 277–292.
- Sonderregger, Stefan (2004), *Geschichte der deutsch-romanischen Sprachgrenze im Süden*, in : Werner Besch et al. (edd.), *Ein Handbuch zur Geschichte der deutschen Sprache und ihrer Erforschung*, Berlin/New York, De Gruyter, 3347–3364.
- Studer, Julius (1896), *Schweizer Ortsnamen. Ein historisch-etymologischer Versuch*, Zürich, Schultheß.
- Zinsli, Paul (1968), *Walser Volkstum in der Schweiz, in Vorarlberg, Liechtenstein und Piemont. Erbe, Dasein, Wesen*, Frauenfeld/Stuttgart, Huber.

- Zürrer, Peter (1996), *Deutsche Sprachinseln im Aostatal*, in : Robert Hinderling/Ludwig M. Eichinger (edd.), *Handbuch der mitteleuropäischen Sprachminderheiten*, Tübingen, Narr, 287–310.
- Zürrer, Peter (2009), *Sprachkontakt in Walser Dialekten. Gressoney und Issime im Aostatal (Italien)*, Stuttgart, Steiner.

La Romania du Sud-Est

Otto Winkelmann

15 Les frontières linguistiques de la Romania du Sud-Est : vue d'ensemble

Abstract : La Romania du Sud-Est regroupe quatre langues romanes aux liens plus ou moins étroits qui se sont formées au cours du Moyen Âge à partir du protoroumain. Il s'agit du dacoroumain, de l'aroumain, du méglénoroumain et de l'istroroumain, généralement classés sous la désignation générique de « roumain » dans les manuels de linguistique romane. L'appellation « dacoroumain », qui présuppose que cette langue est née dans l'ancienne province romaine de Dacie, correspond à ce qu'on appelle communément le « roumain ». Suite à des siècles de transhumance, les variétés danubiennes méridionales que sont l'aroumain, le méglénoroumain et l'istroroumain se sont éloignées à la fois spatialement et structurellement du dacoroumain. L'extension du roumain¹ dépasse largement le territoire de la République de Roumanie. À l'inverse, de nombreuses minorités linguistiques vivent sur le territoire de la Roumanie. L'aroumain est parlé dans de nombreux habitats dispersés en particulier dans le nord-ouest de la Grèce, le sud de l'Albanie, le sud de la Macédoine, la partie roumaine de la Dobroudja ainsi que dans des localités isolées de la Bulgarie et de la Serbie. Le méglénoroumain est essentiellement concentré dans une zone restreinte à la frontière gréco-macédonienne. L'istroroumain quant à lui lutte pour la survie dans le nord-est de l'Istrie.

Keywords : roumain, dacoroumain, aroumain, méglénoroumain, istroroumain

1 Les frontières linguistiques extérieures du roumain

Selon la constitution du 8.12.1991, le roumain est la langue officielle de la République de Roumanie. Le roumain est cependant également parlé hors de Roumanie, à savoir en Moldavie. Là aussi, en vertu de la déclaration d'indépendance de 1991, le roumain est langue officielle. Par ailleurs, il y a des îlots linguistiques roumains dans les États voisins de la Roumanie et de la République de Moldavie que sont l'Ukraine, la Hongrie, la Serbie et la Bulgarie (cf. la carte dans Steinke 1997, 2029).

Des minorités roumanophones vivent dans le nord de la Bucovine, dans l'*oblast* de Tchernivtsi, appartenant à l'Ukraine depuis 1947. À l'est du fleuve Dniestr, non loin de la frontière entre l'Ukraine du Sud et la République de Moldavie, on trouve en

¹ Pour des raisons de simplicité, nous emploierons le terme « roumain » pour désigner le dacoroumain dans ce qui suit.

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-016>

territoire ukrainien des habitats isolés où la pratique du roumain subsiste. D'autres minorités roumanophones vivent sur le territoire ukrainien qui jouxte au nord le delta du Danube. Le roumain est également présent en Ukraine au nord des districts (*județe*) de Maramureș et Satu Mare. Le nombre des roumanophones vivant en Ukraine est estimé à quelque 336.000. À l'ouest des villes d'Oradea et Arad, on recense quelques îlots linguistiques roumains sur le territoire hongrois avec au total environ 8.700 locuteurs. Le long de la frontière entre la Serbie et la Roumanie, une bande territoriale habitée par des minorités roumanophones estimées à 42.000 personnes environ, s'étend du nord-est au sud-ouest en Serbie (cf. Dahmen 2002, 221). Cette zone qui correspond à l'ouest du Banat historique s'étend de Zrenjanin jusqu'au nord des Monts métallifères serbes, en passant par Vršac et Bela Crkva. Une petite minorité roumanophone vit dans le nord de la Bulgarie (pour plus de détails, ↗16 Les frontières linguistiques extérieures du dacoroumain). En Ukraine, Hongrie, Serbie et Bulgarie, le roumain a pour langue-toit la langue nationale de chacun de ces pays.

2 Autres langues présentes sur le territoire roumain

Sur le territoire de la République de Roumanie vivent 18 minorités reconnues disposant chacune d'un siège au parlement roumain et parlant une langue autre que le roumain. Selon le recensement de 2011, le hongrois est, avec 1.259.914 citations, la langue minoritaire la plus fréquemment utilisée. 245.677 personnes disent avoir pour langue maternelle le romani.² À la 3^e place figure l'ukrainien, parlé par 48.910 personnes. 26.557 sondés ont indiqué parler l'allemand (cf. Institutul național de statistică 2011). Suivent par ordre décroissant le turc, le tatare, le serbe, le slovaque, le bulgare, le croate, l'italien, le grec, le tchèque, le polonais, le chinois, l'arménien, le macédonien et le yiddish. Ces listes permettent d'identifier les lieux de résidence des minorités non seulement au niveau des districts administratifs mais aussi des villes et communes. Il convient cependant d'être prudent concernant les données statistiques, car 1,2 millions de sondés n'indiquent pas leur langue maternelle. Ainsi, les Csángós, population d'origine hongroise, vivant en Moldavie roumaine mais majoritairement roumanophones n'ont probablement pas été classés parmi les Hongrois mais parmi les Roumains. Toujours est-il que la Hongrie estime à plus de deux millions le nombre des locuteurs du hongrois vivant en Roumanie (cf. Schubert 1997, 1478). Les Aroumains vivant en Dobroudja n'ont pas été classés séparément dans les statistiques linguistiques. Le nombre relativement faible des Allemands de Roumanie est contesté par la presse germanophone en Roumanie.

² Il y a cependant une grande différence entre ceux qui déclarent être des Roms et ceux qui ont indiqué le romani comme étant leur langue maternelle. Le nombre des premiers est deux fois plus élevé que celui des seconds.

Le fait que les Hongrois constituent le groupe le plus important parmi les minorités linguistiques en territoire roumain est une conséquence de la conquête de la Transylvanie par les Hongrois aux X^e et XI^e siècles. Après un épisode de domination turque, la Transylvanie est passée sous le contrôle des Habsbourg avant d'être finalement cédée par la Hongrie à la Roumanie en 1920. Avec l'annexion de la Transylvanie à la Roumanie, celle-ci a accueilli en son sein un groupe de population d'origine hongroise vivant dans des zones de peuplement denses et majoritaires dans de nombreuses villes (cf. Schubert 1997, 1482). Les *județe* de Harghita (84,6 %) et Covasna (75,2 %) sont majoritairement peuplés de Hongrois (cf. Dahmen 1997, 1463). Ils forment le noyau de ce qu'on appelle le Pays sicule, dans le sud-est de la Transylvanie. Dans les *județe* de Mureș et Satu Mare, la population d'origine hongroise représente environ 39 % de la population. D'autres zones où se concentrent des minorités hongroises importantes sont le nord du *județ* de Bihor, la région autour de Cluj, l'ouest du *județ* de Sălaj ainsi que l'ouest du *județ* d'Arad. La minorité de langue hongroise dispose de ses propres jardins d'enfants et écoles, du primaire jusqu'au lycée. La majorité des locuteurs du hongrois vivant en Roumanie est bilingue. Mais après 1990, la minorité hongroise n'a pas réussi à imposer le hongrois comme langue officielle ni une autonomie partielle dans les zones où elle est majoritaire. Les frontières linguistiques géographiques entre le roumain et le hongrois jusqu'au début du XX^e siècle que l'on trouvait en Transylvanie et dans les zones frontalières de la Hongrie se sont entretemps bien affaiblies et ont été remplacées par des frontières linguistiques de nature sociologique liées à la famille, aux amis et à l'Église.

Les îlots linguistiques germanophones de Roumanie sont essentiellement concentrés en Transylvanie et dans le Banat. La plupart des Roumains d'origine allemande vivent dans les *județe* de Timiș (3,8 %) et Sibiu (3,7 %). Ce pourcentage est nettement moindre dans ceux d'Arad, Caraș-Severin, Brașov, Mureș et Alba. La minorité allemande de Roumanie dispose de droits étendus et jouit d'une protection des minorités très complète. Elle possède ses propres écoles, il y a des journaux, des émissions à la radio et à la télévision en allemand. Elle est par ailleurs représentée dans toutes les instances politiques. Depuis décembre 2014, avec Klaus Johannis, la Roumanie a même un président d'origine allemande. Les Allemands de Roumanie sont aujourd'hui tous polyglottes. En famille, ils communiquent majoritairement en allemand dialectal, qui est, selon la région, soit le « saxon » de Transylvanie, soit le « souabe » du Banat. Ils parlent en règle générale l'allemand standard à l'Église et dans les institutions de formation, et le roumain sur leur lieu de travail ainsi qu'en public.

L'histoire de la minorité allemande en Roumanie remonte loin en arrière. Au XII^e siècle, sur invitation des rois de Hongrie, des Allemands venus de l'ouest et du sud-ouest de l'Allemagne sont venus s'installer en Transylvanie, alors sous domination hongroise, ce qui a donné naissance à environ 250 villes et villages, selon Rein (1997, 1471). Dans le Banat, une recolonisation s'est produite au début du XVIII^e siècle, après que cette région avait été en partie dévastée à la suite des guerres contre les Turcs. Les colons furent qualifiés de « Souabes du Danube » bien que parlant plutôt un dialecte

francique rhénan avec des influences bavaro-autrichiennes. À la fin du XVIII^e siècle, un groupe plus important de colons allemands s'est installé en Bucovine, qui faisait partie de l'empire des Habsbourg. En 1920, la Transylvanie, le Banat et la Bucovine furent attribués à la Roumanie. Et ce n'est qu'à partir de cette époque qu'est apparue pour la minorité allemande la nécessité d'apprendre le roumain. À la campagne, les Allemands continuaient de vivre entre eux, sans grands contacts avec la population roumanophone (cf. Rein 1979, 127). Depuis la Seconde Guerre mondiale, le bilinguisme des Roumains d'origine allemande progresse, surtout chez les jeunes. Les frontières géolinguistiques qui avaient existé durant des siècles entre les zones d'habitat germanophones et roumanophones ont disparu depuis le milieu du XX^e siècle en raison de l'abandon de l'économie agraire traditionnelle dans les villages au profit d'une urbanisation progressive des germanophones, dont un nombre croissant a trouvé du travail dans des entreprises industrielles. Plusieurs grandes vagues d'émigration à la fin de la Seconde Guerre mondiale, durant le régime de Ceaușescu et après la révolution de 1989, ont fortement décimé la minorité allemande en Roumanie, qui comprenait quelque 650.000 personnes en 1930. Si l'on peut encore parler de frontières linguistiques entre le roumain et l'allemand dans la Roumanie d'aujourd'hui, cela se limite tout au plus à deux domaines, la famille et l'Église.

La deuxième minorité par nombre de locuteurs est constituée par les différents groupes de Roms. Leur nombre est évalué à plus d'un demi-million, bien au-dessus des chiffres officiels. Les Roms n'habitent pas une zone en particulier. On les trouve aussi bien dans les grandes villes qu'à la campagne, majoritairement dans le centre de la Transylvanie et le nord-ouest de la Roumanie. Ils sont tous bilingues, avec le roumain comme seconde langue. Les minorités slaves, en particulier les Ukrainiens, Serbes et Bulgares vivent essentiellement à proximité de leurs États respectifs (cf. Dahmen 1997, 1464). On trouve des îlots linguistiques ukrainophones dans le nord des *județe* de Maramureș et Suceava. Un groupe relativement important de Lipovènes russophones vit sur le cours inférieur et dans le delta du Danube, où ils se sont installés depuis le XVII^e siècle. On trouve des minorités serbes dans l'ouest du Banat. Dans les *județe* du sud de la Roumanie frontaliers du Danube, on trouve des îlots linguistiques bulgares. Dans la Dobroudja, on trouve des Tatares, des Gagaouzes ainsi que des Turcs ottomans. Par ailleurs, de nombreux Aroumains furent déplacés en Dobroudja en 1940 (cf. aussi § 4). Dans le nord-ouest et l'ouest de la Roumanie vivent également des Tchèques et des Slovaques isolés (cf. la carte dans Steinke 1997, 2029).

3 Les frontières linguistiques de la République de Moldavie

À l'ouest, la République de Moldavie possède une frontière commune avec la Roumanie le long de la rivière Prout. Au nord, à l'est et dans le sud, la Moldavie est

frontalière de l'Ukraine. La République de Moldavie correspond en grande partie à la Bessarabie historique, qui appartenait à la principauté de Moldavie depuis le XIV^e siècle, avant d'être annexée par la Russie tsariste en 1812. En 1940, la Bessarabie fut incorporée à l'URSS sous le nom de République socialiste soviétique autonome moldave. En 1991, la République de Moldavie accéda à l'indépendance. Le roumain y est langue officielle. Il est langue maternelle d'environ deux tiers de la population. Suite à la longue appartenance à l'URSS, le roumain parlé en République de Moldavie contient de nombreux emprunts au russe dans les domaines de l'administration, de la politique et de l'économie. Dans les villes, le russe continue de jouer un rôle important dans la communication publique. Dans les régions proches de l'Ukraine, on trouve de nombreuses zones ukrainophones, certains peuplés par une population majoritairement ukrainienne. Il existe aussi des localités à majorité ukrainienne dans l'intérieur du pays. On trouve des minorités russophones dans de nombreuses localités réparties sur l'ensemble du territoire moldave.

Deux régions de la République de Moldavie méritent une attention particulière en matière linguistique : dans le sud du pays se trouve le district autonome de Gagaouzie, habité à 82 % par les Gagaouzes, un peuple turc chrétien (cf. Wikipédia 30.12.2015). En Gagaouzie, le gagaouze, le russe et le roumain sont langues coofficielles. S'y ajoute une minorité bulgarophone notable, répartie en plusieurs îlots linguistiques compacts. De nombreux Gagaouzes sont bilingues, parlant le gagaouze en famille et entre amis, et le russe en public.

Lors de la dislocation de l'URSS, en 1990, une bande territoriale de la République de Moldavie d'environ 200 km de long située entre le Dniestr et la frontière ukrainienne s'est autoproclamée indépendante sous le nom de Transnistrie ou République moldave du Dniestr. Le russe, l'ukrainien et le moldave, à l'écriture cyrillique, y sont langues officielles. Le russe domine en public, dans les médias et la politique. Un tiers des habitants de la Transnistrie sont respectivement des Russes, des Ukrainiens et des Moldaves roumanophones. S'y ajoutent quelques îlots linguistiques bulgarophones.

4 Les frontières linguistiques de l'aroumain

L'aroumain, également appelé valaque ou macédoroumain, s'est sans doute séparé du protoroumain entre les VIII^e et X^e siècles, et fut porté par des bergers itinérants jusque dans les régions situées au sud du Danube où vivent aujourd'hui la plupart des Aroumains. L'aroumain est répandu dans six pays de l'Europe du Sud-Est, pour partie en milieu rural dans des villages voisins, mais aussi ponctuellement dans des quartiers isolés de grandes villes. La culture aromaine se caractérise par la spécialisation dans l'élevage, le commerce et le transport (cf. Kahl 1999, 1). La majorité des Aroumains vivent en Grèce. Leur nombre est estimé à 300.000, dont environ un tiers parlent encore l'aroumain (cf. *ibid.*, 67). À peu près 80.000 Aroumains vivent en

Albanie, surtout dans le sud-est montagneux et les régions côtières du sud-ouest. Le nombre des Aroumains vivant en République de Macédoine s'élève à environ 25.000 personnes. Quelque 30.000 Aroumains vivent en Roumanie. Leurs zones d'habitation sont concentrées en Dobroudja, dans les *județe* de Constanța et Tulcea. Le nombre des Aroumains vivant en Bulgarie devrait se situer autour de 3.000 personnes. Selon Kahl (1999, 84), plusieurs milliers de personnes d'origine aroumaine vivent dans quelques grandes villes de la Serbie. Ils se nomment eux-mêmes Tzintzars, un nom que leur ont donné les Serbes d'après leur manière de prononcer le chiffre *cing* (concernant les zones habitées par des Aroumains, ↗17 Les frontières linguistiques de l'aroumain).

Selon Thede Kahl (1999, 66), les Aroumains ne constituent pas une population homogène mais sont divisés à de multiples égards. Vu que leurs zones d'habitation – sans compter les nombreuses communautés aroumaines exilées dans divers pays d'Europe centrale et occidentale – se répartissent sur une demi-douzaine de pays, et sont parfois très éloignées les unes des autres, il n'y a guère de contacts entre les différents groupes aroumains, et au cours du temps, ils se sont plus ou moins rapprochés des populations et de la langue de leurs pays d'accueil. Beaucoup d'Aroumains se sentent culturellement proches des Grecs, mais linguistiquement proches des Roumains. Ce clivage entre groupes « hellénophiles » et « roumanophiles » traverse presque toutes les communautés aroumaines. Une autre ligne de démarcation sépare les groupes ruraux, traditionalistes, et les citadins ayant adopté un mode de vie moderne. Ces deux grands groupes présentent donc des formes d'habitat et des modes de vie différents ; ils se distinguent à la fois sur les plans culturel et linguistique. Les citadins, c'est-à-dire la majorité des Aroumains vivant dans les villes, et ceux dont le mode de vie pastoral est lié à des villages d'été se nomment eux-mêmes *Armâni*. Ceux qui ont conservé jusqu'à aujourd'hui leur mode de vie nomade ou semi-nomade ou ne sont devenus sédentaires qu'au XX^e siècle et parlent aussi l'albanais suite à des siècles de voisinage avec les Albanais, se nomment *Rrãmăni* (cf. Kahl 1999, 1). Dans le contexte des études roumaines, ils sont aussi nommés Farcherotes.

Le Pinde constitue depuis le Moyen Âge le centre de la zone habitée par les Aroumains. Vers le sud, il s'étend jusqu'au centre de la Grèce, au nord, il rejoint les monts Gramos, qui se prolongent jusqu'en Albanie. Au cours de la transhumance, les Aroumains se sont aussi installés dans les plaines jouxtant le Pinde, où ils passaient l'hiver avec leurs troupeaux de brebis et de chèvres. Longtemps nomades ou semi-nomades, en tant que bergers, les Aroumains approvisionnaient l'Europe du Sud-Est en lait et fromage. Ceux d'entre eux qui pratiquaient l'élevage de bêtes de somme jouaient également le premier rôle dans les transports entre Venise et Constantinople/Istanbul, et ils ouvrirent des comptoirs de commerce dans presque toutes les villes d'Europe du Sud-Est (cf. Kahl 1999, 1). Aux XV^e et XVI^e siècles, selon Kahl (1999, 17), une première vague d'émigration eut lieu, qui conduisit les Aroumains en quête de nouveaux pâturages jusqu'au pied du mont Olympe et dans les plaines de Thessalie, où une partie d'entre eux s'installa durablement. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les

Aroumains constituèrent des centres urbains comme par ex. Moscopole, l'actuelle ville de Voskopojë dans le Sud-Est de l'Albanie. L'urbanisation s'accompagna de réorientations professionnelles : d'éleveurs, ils devinrent artisans et commerçants. Suite à la destruction de villes et villages aroumains au cœur de leur zone d'implantation, entre 1767 et 1830, de nombreuses familles aroumaines s'enfuirent vers de nouvelles zones de peuplement en Macédoine et en Thrace. En outre, nombre d'Aroumains s'installèrent dans les grandes villes d'Europe du Sud-Est, dans lesquelles se constituèrent des quartiers aroumains. Du milieu du XIX^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle, il y eut une phase d'exode rural. Beaucoup d'Aroumains s'installèrent en ville. Après la fin de la Première Guerre mondiale, les frontières des États nouvellement constitués en Europe du Sud-Est coupèrent les chemins de transhumance des Aroumains (cf. Kramer 1989, 423) et mirent ainsi fin à leur relative indépendance politique et culturelle. À partir de 1923, les premiers groupes importants d'Aroumains s'installèrent en Roumanie. Entre 1926 et 1932, des Aroumains immigrèrent dans le sud de la Dobroudja alors roumaine en passant par la Bulgarie. Étant donné que la Dobroudja méridionale fut attribuée à la Bulgarie en 1940, les Aroumains qui y vivaient furent déplacés vers le nord de la Dobroudja (cf. *ibid.*, 423ss.). Ils s'installèrent dans les *județe* de Constanța et Tulcea. Mais bien avant cela, des artisans et commerçants aroumains vivaient déjà dans un certain nombre de villes roumaines.

En ce qui concerne les zones de peuplement actuelles des Aroumains, elles ont été recensées par Thede Kahl dans le cadre d'une vaste enquête de terrain géoculturelle (cf. Kahl 1999, 3, 26–34 cartes 1, 2–10 ainsi que la liste complète des localités aroumaines aux pages 134–153 ; cf. aussi les tableaux dans 717 Les frontières linguistiques de l'aroumain). Selon ces résultats, il existe une centaine de localités à population exclusivement aroumaine dans le nord de la Grèce, et plus d'une cinquantaine avec une forte proportion d'habitants aroumains. On trouve des minorités aroumaines dans environ 150 autres localités. En Grèce, la plus grande zone d'habitation aroumaine groupée se trouve dans le Pinde, lequel s'étend du nord au sud entre les villes d'Ioannina et de Grevena. D'autres zones d'habitation aroumaine notables sont situées dans le massif du Vermion, à l'est de la ville de Véria, autour du mont Olympe, le long du cours inférieur du fleuve Pénée au nord de la ville de Larissa, dans la ville portuaire de Vólos et son arrière-pays ainsi que sur la côte nord-ouest de la Grèce au nord et au sud de la ville portuaire d'Igumenítsa (cf. Kahl 1999, 26, carte 2). Il existe en outre des quartiers essentiellement peuplés d'Aroumains dans les grandes villes du pays.

La deuxième plus grande zone d'habitation aroumaine groupée est située dans le sud de l'Albanie. Tout le long de la bande côtière entre les villes de Vlorë, Berat et Kavajë se trouvent des localités à forte proportion d'habitants aroumains. D'autres zones habitées par des Aroumains sont situées dans l'arrière-pays de Sarandë, entre les cours supérieurs des fleuves Vjosë et Osum, dans les monts Gramos, aux alentours de la ville de Korçë en Albanie du Sud-Est ainsi qu'entre le cours supérieur du fleuve Devoll et le lac Ohrid (cf. Kahl 1999, 30, carte 6).

En République de Macédoine, les zones habitées par des Aroumains sont concentrées dans deux régions. À l'intérieur du triangle formé par les villes de Sveti Nikole, Štip et Kočani, à l'est du cours supérieur du fleuve Vardar, on trouve une poignée de villages à population exclusivement aroumaine, et plus d'une douzaine de communes à population largement aroumaine. La seconde zone habitée par des Aroumains, plus petite, se situe dans le sud-ouest de la République de Macédoine, entre les villes d'Ohrid et de Bitola (cf. Kahl 1999, 31, carte 7).

Une demi-douzaine de localités à proportion notable d'Aroumains est située dans le sud-ouest de la Bulgarie et l'ouest des Rhodopes. Un nombre équivalent de localités a été abandonné par les Aroumains qui sont partis s'installer en Roumanie après 1928 (cf. Kahl 1999, 32, carte 8). Dans les villes serbes ne vit plus qu'un petit nombre de personnes d'origine aroumaine, le plus souvent assimilées. En Roumanie, dans la Dobroudja, entre les villes de Constanța dans le sud et Tulcea dans le nord, 15 localités présentent une forte proportion d'habitants aroumains, et autant de communes comptent une minorité d'Aroumains (cf. *ibid.*, 33, carte 9).

Le statut juridique des Aroumains diffère selon leur nationalité. En Grèce, les Aroumains ne sont pas considérés comme une minorité et ne jouissent d'aucune protection juridique. En Albanie, les Aroumains ne sont pas non plus considérés comme une minorité ethnique propre, mais assimilés à la minorité grecque en raison de leur appartenance à l'Église grecque orthodoxe (cf. Kahl 1999, 73). La Bulgarie et la Serbie n'accordent pas non plus le statut de minorité protégée aux Aroumains. Seule la constitution de la République de Macédoine reconnaît les Aroumains comme minorité et leur accorde un siège au parlement. On rencontre occasionnellement en République de Macédoine des panneaux routiers multilingues sur lesquels, outre le macédonien, l'albanais, le turc, le romani et le serbe, l'aroumain est également présent (cf. *ibid.*, 77). En Roumanie, l'aroumain est officiellement considéré comme un dialecte roumain, et les Aroumains qui y vivent ne sont pas considérés comme une minorité ethnique mais comme des Roumains. Ainsi, ils n'ont pas droit à la protection de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

En ce qui concerne la protection de l'aroumain et sa présence dans les médias, la situation n'est pas la même dans les six États d'Europe du Sud-Est où on le parle. Les écoles grecques ne proposent pas d'enseignement de l'aroumain, et il n'est pas non plus présent dans les médias grecs. Il est vrai que les nombreuses associations culturelles aroumaines de Grèce se consacrent au patrimoine culturel aroumain, par ex. sous forme de groupes de danse ou folkloriques, mais elles ne proposent pas de cours d'aroumain et ne sont pas engagées dans la préservation de leur langue.

En Albanie, la ville de Korçë est devenue un centre culturel aroumain. En 1992, on y a réouvert une église aroumaine (cf. Kahl 1999, 76). Par ailleurs, un festival de folklore aroumain est régulièrement organisé à Korçë depuis 1995. En Albanie, deux périodiques aroumains paraissent à intervalles irréguliers. À Divjakë, depuis 1996, l'enseignement de l'aroumain est proposé à l'école primaire (cf. *ibid.*, 77).

En République de Macédoine, depuis 1991, l'aroumain est proposé en tant que matière facultative dans certaines écoles des villes de Bitola, Kruševo et Štip. À Bitola, des manuels scolaires, des recueils de poèmes et des périodiques en aroumain sont publiés. La télévision publique diffuse deux fois par semaine une émission d'une demi-heure sur les Aroumains. Une station de radio émet quotidiennement durant une heure en aroumain (cf. Kahl 1999, 78). En Bulgarie et en Serbie, il n'y a pas d'efforts notables pour l'aroumain, absent de la scène publique.

En Roumanie, les activités culturelles destinées aux Aroumains sont nombreuses. Il y a des congrès, des concerts et des événements autour de la danse, et on y trouve des éditeurs publiant des livres et périodiques en aroumain. De plus, il existe une bibliothèque aroumaine à Constanța. Radio România Internațional émet biquotidiennement pendant une demi-heure des journaux et des émissions culturelles en aroumain. Dans les écoles primaires de Constanța, des cours facultatifs d'aroumain sont proposés (cf. Kahl 1999, 87).

Pour ce qui est de l'emploi réel et des frontières linguistiques de l'aroumain face à ses différentes langues-toit, il faut constater que l'aroumain est partout totalement recouvert par la langue standard de l'État concerné. Il s'ensuit que tous les Aroumains sont bilingues et utilisent la langue de leur État à côté de l'aroumain. La préservation de l'aroumain dépend de la situation géographique des localités où il est parlé. Dans les villages isolés, il reste la langue usuelle. Dans les endroits bien desservis par les infrastructures de transport, la jeune génération n'a dans le meilleur des cas plus qu'une maîtrise passive de l'aroumain. Kramer (1989, 425) parle d'une nette césure entre les générations. Les Aroumains nés avant 1939 parlent essentiellement l'aroumain et maîtrisent moins bien la langue officielle. Chez ceux nés après la Seconde Guerre mondiale, la langue officielle passe avant l'aroumain. Surtout en Grèce, l'aroumain n'est employé qu'oralement, en famille ou entre villageois. La préservation consciente de l'aroumain n'a lieu qu'à la campagne en Albanie (cf. Kahl 1999, 75). Les Aroumains installés dans les villes ont rapidement abandonné leur langue et leur culture, exception faite des villes de Korçë et Berat. La jeune génération ne parle plus aroumain que là où il est pratiqué de manière homogène dans des quartiers urbains ou des villages. En Roumanie également, les jeunes sont massivement passés de l'aroumain au roumain. Les Aroumains vivant en Serbie et en Bulgarie ont pour la plupart abandonné l'aroumain comme langue usuelle.

Les frontières linguistiques de l'aroumain sont donc de nature sociale. Elles englobent la famille, les amis et les voisins, mais séparent parfois la jeune génération d'une part de la génération médiane et des anciens d'autre part.

5 Les frontières linguistiques du méglénoroumain

Lorsqu'à la fin du XIX^e siècle le grand balkanologue Gustav Weigand (1860–1930) visita les villages des Méglénoroumains situés au nord-ouest de Thessalonique, au

cœur de la région historique de Macédoine, il rencontra une zone d'habitat et linguistique relativement homogène. Les Méglénoroumains, qui se nomment eux-mêmes *Vlași*, vivaient dans une petite douzaine de hameaux et de villages près du cours inférieur du fleuve Vardar/Axiós, qui prend sa source dans le nord-ouest de la République de Macédoine pour déboucher dans la mer Égée près de Thessalonique. Les Méglénoroumains, qui pratiquent essentiellement l'agriculture et l'élevage, sont probablement venus en Moglená, ainsi nommée en raison de son climat humide d'après le mot slave pour *brouillard*, de la Valachie méridionale au Moyen Âge central. On trouve des cartes de la principale zone d'habitation des Méglénoroumains chez Atanasov (1990, 16, non paginé), Dahmen (1989a, 446) et Kahl (1999, 31). Le méglénoroumain est structurellement plus proche du dacoroumain que l'aroumain et l'istroumain. C'est pourquoi on suppose que le méglénoroumain s'est séparé plus tardivement du proroumain que l'aroumain (cf. Dahmen 1989a, 436s. ; Kahl 1999, 22).

Comme conséquence des deux premières guerres des Balkans, la zone d'habitation originelle des Méglénoroumains fut coupée en deux en 1913 par la frontière gréco-serbe. Les quatre villages situés au nord de la frontière, à savoir Umă/Huma, Moin, Mrzenci/Mrzentsi et Bogorodica/Bogoroditsa³ ainsi que la ville frontalière de Gevgelija furent attribués à la Serbie. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, cette zone appartient à la Macédoine, la plus méridionale des républiques socialistes yougoslaves, qui a proclamé son indépendance en 1991 sous le nom de République de Macédoine (FYROM). La plus grande partie du territoire habité par les Méglénoroumains, située au sud de la frontière, avec les villages de Nonti/Nótia, Birislăv/Perikleia, Lundiň/Langadiá, Oșiň/Archángelos, Cupă/Kúpa, Țumniță/Skra et Țarnareca/Kárpi, fait partie de la Grèce depuis 1913.

Dans le cadre de l'échange de populations entre la Grèce et la Turquie en 1923, les habitants méglénoroumains de la localité de Nonti/Nótia, qui s'étaient convertis à l'islam sous la domination ottomane, furent déplacés en Thrace, dans la partie européenne de la Turquie (cf. Kahl 2002). Leurs descendants vivent aujourd'hui au bord de la côte occidentale de la mer de Marmara, entre autres dans les localités de Kalamış, Şarköy, Gözsüzköy et Çorlu ainsi que le long du cours moyen du fleuve Ergene entre les villes d'Uzunköprü et de Lüleburgaz (cf. Kahl 1999, 34, carte 10). Dès 1926, nombre de familles méglénoroumaines et aroumaines ont émigré en Roumanie, où ils s'établirent d'abord dans le sud de la Dobroudja avant d'être déplacés dans le nord de celle-ci en 1940. Dans le village de Cerna, dans le *judet* de Tulcea, ils constituent une grande partie de la population. Lors de la guerre civile grecque des années 1946 à 1949, plusieurs localités habitées par des Méglénoroumains furent dévastées, forçant leurs habitants à trouver refuge dans des grandes villes telles que Skopje ou Thessalonique, ou alors à émigrer dans d'autres États d'Europe orientale (↗18 Les frontières linguistiques du méglénoroumain).

3 La première graphie correspond au nom méglénoroumain, la seconde est le nom officiel.

Gustav Weigand et Theodor Capidan avaient évalué à environ 15.000 le nombre total des Méglénoroumains à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle (cf. Dahmen 1989a, 438). Atanasov (1990, 11) n'estime plus leur nombre qu'à 5.213. Cependant, ce chiffre repose sur des recensements qu'il a effectués durant les années soixante-dix du XX^e siècle. Il prend en compte également les Méglénoroumains vivant hors de la zone d'habitation originelle, dans des villes comme Thessalonique, Axiupolis ou Skopje, et même Budapest, Prague ou Varsovie (cf. Atanasov 1990, 10s.). Entre-temps, le nombre des Méglénoroumains devrait avoir encore diminué. La majorité des Méglénoroumains – Atanasov (1990, 10) évalue leur nombre à 1.450 – vivent aujourd'hui dans la ville frontalière de Gevgelija dans le sud de la République de Macédoine, où ils ne constituent cependant qu'une minorité des quelque 23.000 habitants. Pour Petar Atanasov, le nombre actuel des Méglénoroumains est compris entre 800 et 1.000 personnes.⁴

Ni en République de Macédoine, ni en Grèce ni en Turquie, le méglénoroumain ne jouit d'une protection juridique. Même en Roumanie, il ne bénéficie d'aucun statut spécifique, y étant considéré comme un dialecte du roumain. Vu que de nombreux Méglénoroumains ont quitté leurs villages pour aller s'installer dans des villes proches ou plus éloignées, ils sont entrés en contact étroit avec les langues officielles de la République de Macédoine, de la Grèce, de la Roumanie et de la Turquie, devenant ainsi progressivement bilingues. En conséquence de quoi, le méglénoroumain, et en particulier son vocabulaire, a été influencé par les langues slaves du sud, le grec, le roumain ou le turc.

La zone habitée par les Méglénoroumains et explorée par Gustav Weigand et Theodor Capidan s'est réduite au cours d'une centaine d'années aux six villages de Langadiá, Períklea, Archángelos, Skra, Kúpa et Káрпи, qui entourent le mont Páiko en territoire grec (cf. Kahl 1999, 28, carte 4). Selon Thede Kahl (1999, 142), ces villages sont habités à 100 % par des Méglénoroumains, de telle sorte qu'on pourrait parler ici d'un espace linguistique méglénoroumain clairement délimité. Cependant, là aussi, l'utilisation du méglénoroumain est en net recul. Le méglénoroumain n'y est plus utilisé qu'en famille, entre amis et par les générations ancienne et, en partie, médiane, tandis que les jeunes ne le parlent plus guère (cf. Atanasov 1990, 2) ou ne disposent plus que de connaissances passives de cette langue (cf. Wild 1983, 11). Ainsi, on peut constater que même au cœur de la zone méglénoroumaine, son utilisation est limitée à certaines générations et à des domaines spécifiques. Dans les îlots linguistiques situés en République de Macédoine, en Roumanie et en Turquie, sa situation est encore plus précaire, puisqu'une grande partie des Méglénoroumains qui y vivent sont linguistiquement assimilés.

4 Note de Wolfgang Dahmen.

6 Les frontières linguistiques de l'istroroumain

Dans le nord-est de la péninsule d'Istrie, qui fait partie de la Croatie, on trouve deux îlots linguistiques dans lesquels l'istroroumain s'est maintenu ponctuellement jusqu'à nos jours. Il s'agit d'une part de la localité de Žejane au nord-ouest d'Opatija, et d'autre part d'une demi-douzaine de villages situés dans la vallée de Raša au sud-ouest d'Opatija. Leurs noms croates sont Šušnjevića, Nova Vas, Kostrčan, Jasenovik, Letaj et Brdo. Entre ces deux îlots linguistiques sans lien entre eux, s'étire le massif de l'Učka. Le nombre des locuteurs de l'istroroumain n'est pas connu précisément du fait que les Istroroumains ne sont plus mentionnés en tant que groupe à part dans les statistiques démographiques de la Croatie. Dans les années soixante-dix et quatre-vingts du XX^e siècle, August Kovačec évaluait le nombre des Istroroumains à un nombre compris entre 1.250 et 1.500 personnes, dont entre 450 et 500 vivaient à Žejane et entre 800 et 1.000 dans la vallée de Raša (cf. Dahmen 1989b, 450). Au cours des dernières décennies, ce nombre a cependant fortement baissé, de telle sorte qu'actuellement, l'istroroumain n'est sans doute plus utilisé que par environ 500 personnes et risque de disparaître bientôt (cf. Dahmen/Kramer 2014, 316).

Les Istroroumains actuels sont vraisemblablement les descendants de bergers nomades venus du Danube inférieur jusqu'en Dalmatie au Moyen Âge au cours de leur transhumance.

Dès le début du XVI^e siècle, ils se sont installés en Istrie. Des noms de lieux tels que Romania, Rumeni, Vlahi ou Vlahova permettent de déduire qu'à l'origine, les Istroroumains vivaient dans une large partie de l'Istrie ainsi que sur l'île de Krk (cf. Dahmen 1989b, 449).

Aujourd'hui l'istroroumain a dans sa totalité le croate pour langue-toit, et, exception faite des enfants non encore scolarisés à Žejane, les locuteurs de l'istroroumain sont tous bilingues. À Žejane, l'istroroumain s'est plutôt bien maintenu (cf. Dahmen 1989b, 452). Vu que les localités voisines sont exclusivement croatophones, on peut, sous le niveau de la langue officielle croate, tracer une frontière géo-linguistique de l'istroroumain autour de Žejane. Dans les communes situées au sud du massif de l'Učka, dans lesquelles l'istroroumain s'est maintenu seulement ponctuellement, sa pratique est limitée à certains domaines et générations. Il n'y est en effet plus pratiqué, en famille et entre amis, que par les anciens. La jeune génération a encore en partie des connaissances passives de l'istroroumain, mais ne le parle plus. Le changement de langue au profit du croate est chez elle déjà très avancé.⁵

5 Je tiens à remercier Wolfgang Dahmen pour ses nombreuses remarques et contributions à cet article.

7 Bibliographie

- Atanasov, Petar (1990), *Le mégléno-roumain de nos jours*, Hamburg, Buske.
- Dahmen, Wolfgang (1989a), *Rumänisch : Areallinguistik III. Meglenorumänisch*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, III, Tübingen, Niemeyer, 436–447.
- Dahmen, Wolfgang (1989b), *Rumänisch : Areallinguistik IV. Istrorumänisch*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, III, Tübingen, Niemeyer, 448–460.
- Dahmen, Wolfgang (1997), *Rumänien*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1458–1470.
- Dahmen, Wolfgang (2002), *Rumänisch*, in : Nina Janich/Albrecht Greule (edd.), *Sprachkulturen in Europa. Ein internationales Handbuch*, Tübingen, Narr, 220–231.
- Dahmen, Wolfgang/Kramer, Johannes (2014), *La Romania sud-danubienne*, in : Andre Klump/Johannes Kramer/Aline Willems (edd.), *Manuel des langues romanes*, Berlin/Boston, De Gruyter, 313–317.
- Institutul național de statistică (2011), *Recensământ Tab10*, www.recensamantromania.ro/rezultate-2/ (18.12.2015).
- Kahl, Thede (1999), *Ethnizität und räumliche Verteilung der Aromunen in Südosteuropa*, Münster, Univ.
- Kahl, Thede (2002), *Zur Islamisierung der meglenitischen Vlachen (Meglenorumänen). Das Dorf Nânti (Nótia) und die « Nântinets » in der heutigen Türkei*, *Zeitschrift für Balkanologie* 38, 31–55.
- Kramer, Johannes (1989), *Rumänisch : Areallinguistik II. Aromunisch*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, III, Tübingen, Niemeyer, 423–435.
- Rein, Kurt (1979), *Neuere Entwicklungstendenzen der deutschen Sprache in Rumänien*, in : Per Sture Ureland (ed.), *Standardsprache und Dialekte in mehrsprachigen Gebieten Europas : Akten des 2. Symposiums über Sprachkontakt in Europa, Mannheim 1978*, Tübingen, Niemeyer, 125–147.
- Rein, Kurt (1997), *Rumänisch-Deutsch*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1470–1477.
- Schubert, Gabriella (1997), *Rumänisch-Ungarisch*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1478–1486.
- Steinke, Klaus (1997), *Sprachenkarte von Rumänien und Bulgarien*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 2027–2029.
- Wikipédia, l'encyclopédie libre (30.12.2015), *Gagaouzie...*, <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Gagaouzie&oldid=121747462> (18.01.2016).
- Wild, Beate (1983), *Meglenorumänischer Sprachatlas*, Hamburg, Buske.

Wolfgang Dahmen

16 Les frontières linguistiques extérieures du dacoroumain

Abstract : Les caractéristiques de l'espace linguistique roumain ne permettent pas l'application des critères, traditionnels pour les autres régions de langues romanes, permettant l'identification de frontières linguistiques (comme par ex. les faisceaux d'isoglosses) ; de fait, le roumain n'est pas en contact avec d'autres langues romanes mais avec des idiomes morphologiquement différents (en particulier le hongrois et des langues slaves telles que l'ukrainien, le russe, le bulgare et le serbe). Les circonstances historiques (des mouvements migratoires importants et l'appartenance à de grands empires multiethniques surtout) ont en outre empêché que se mettent en place sur une longue durée des frontières qui aient pu acquérir une certaine stabilité. Ainsi des zones de transition de deux voire plusieurs langues dominant-elles en particulier dans le nord-est et le sud-ouest de l'espace linguistique roumain, à l'intérieur desquelles, comme il est habituel, diverses formes de contact linguistique se sont développées, incluant des phénomènes de multilinguisme collectif. Le remaniement des frontières au XX^e siècle a apporté quelques modifications à ces rapports traditionnels, surtout le long de la Tisza et du Danube. À l'ouest, la situation est différente, mais d'une autre manière : le territoire linguistique hongrois pénétrait jusqu'au centre de la Roumanie, la Transylvanie ayant dépendu de la partie hongroise de l'empire habsbourgeois. Ici aussi, les mutations politiques de cette dernière centaine d'années ont profondément modifié la situation.

Keywords : Bessarabie, Bucovine, Transylvanie, multilinguisme, migration

1 Considérations générales

Comme dans nombre d'autres domaines, le roumain (*roumain* est ici, et dans le texte qui suit, employé comme synonyme de *dacoroumain*) se différencie aussi du reste des langues romanes par les considérations qu'on peut en faire sur ses frontières linguistiques. Même si on se réfère à une définition très large de ce dernier terme, comme le font par ex. Ossenkop/Winkelmann (2003, 658) :

« Sprachgrenzen beruhen letztlich auf kommunikativen Netzen, die durch Besiedelung entstanden sind, durch geographische, politische, administrative oder kirchliche Grenzziehungen geprägt und durch wirtschaftliche Kontakte und Migration beeinflusst worden sind. Sie umschlie-

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-017>

Ben Räume, die sich durch intensive kommunikative Kontakte nach innen und weniger intensive oder spärliche kommunikative Kontakte nach außen auszeichnen », ¹

il s'avère difficile, pour le roumain, de tracer de telles frontières. Alors que, pour des langues comme le français, l'espagnol et l'italien, il est possible de parler de phases plus ou moins longues de continuité des frontières linguistiques, l'espace linguistique roumain est, lui, très loin de cette réalité. Les raisons en sont de diverses natures, les plus importantes étant surtout les trois suivantes :

- Sur le territoire où l'on parle aujourd'hui roumain, il n'y a longtemps eu aucune structure étatique qui ait pu se définir par une langue de référence. Au contraire, ces régions ont fait partie pendant des siècles d'empires très étendus (empire ottoman, monarchie habsbourgeoise) caractérisés par des situations de multilinguisme sur leurs territoires. L'État roumain, en cela identique à de nombreuses entités politiques de l'Europe du Sud-Est, est un produit des efforts entrepris par ces mouvements nationaux du XIX^e siècle qui entendaient construire des États nationaux lesquels étaient le plus souvent des constructions multiethniques *de facto*. En outre, l'union des principautés danubiennes de Valachie et de Moldavie de 1859 à 1861 eut par la suite des conséquences territoriales considérables pour la Roumaine : l'édification de la Grande Roumanie (« România Mare ») à la fin de la Première Guerre mondiale, la perte d'une grande partie des territoires acquis en 1918 suite au pacte germano-soviétique et au second arbitrage de Vienne en 1940, la reconquête militaire de la Bessarabie et de la Bucovine un an après, la perte réitérée de ces territoires en 1944 ainsi que la restitution par la Hongrie de la Transylvanie du Nord après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Toutes ces mutations territoriales ont eu sur le tracé extérieur (mais aussi intérieur) des frontières de l'espace roumanophone une influence dont on chercherait en vain le pendant dans les espaces linguistiques romans d'occident. N'oublions pas d'ajouter que le tracé de frontières linguistiques ainsi que la question de savoir quelle langue est majoritairement parlée dans tel ou tel territoire, n'a jamais cessé de servir la légitimation d'exigences politico-territoriales. Ceci a non seulement pesé sur la question des appartenances linguistiques mais a eu aussi, à certains moments, des conséquences très lourdes pour les minorités, allant d'une forte pression assimilatrice en matière linguistique (par ex. en Transylvanie après la « compensation » austro-hongroise de 1867 qui avait déclenché une vague de magyarisation avant que, à peine cinquante ans plus tard et dans la même région,

1 'Les frontières linguistiques reposent en fin de compte sur des réseaux de communication nés du peuplement des espaces ; elles sont marquées par la matérialisation de limites géographiques, politiques, administratives ou cléricales et influencées par des contacts économiques et des mouvements migratoires. Elles délimitent des étendues que caractérise une communication intense vers l'intérieur et moins intense, voire réduite, vers l'extérieur' (traduction W.D.).

soit lancée une vague de roumanisation suite à la création de la Grande Roumanie) à l'expulsion de minorités précises.

- S'il n'existait pas de frontières étatico-administratives définies par des critères linguistiques, il n'en existait pas non plus de nature cléricalo-administrative. Tandis que dans les régions linguistiques romanes d'occident, les limites de diocèses, par ex., étaient volontiers utilisées pour justifier les frontières entre langues ou dialectes (pensons aux travaux programmatiques de Morf, par ex. Morf 1911), la situation était complètement différente dans une Europe du Sud-Est marquée par l'orthodoxie. Ainsi on sait que, dès le moment où les Roumains apparaissent dans l'histoire, ils sont mentionnés comme étant « an die bulgarische Kirche gebundene Christen » ('des chrétiens liés à l'Église de Bulgarie'; Schramm 1997, 337, traduction W.D.). L'autocéphalie tardive de certains pays orthodoxes prend justement ce principe à contre-pied : les frontières étatiques se transforment également en frontières ecclésiastiques, ainsi de l'église orthodoxe roumaine qui devient autocéphale en 1885. Mais le principe de l'autocéphalie peut à son tour aussi générer des problèmes linguistiques : vers quoi les membres d'une communauté orthodoxe, elle-même minorité linguistique d'un autre pays orthodoxe, se tourneront-ils ? La question se pose concrètement pour les Roumains du Timok en Serbie. Sont-ils membres de l'Église orthodoxe serbe ou de l'Église orthodoxe roumaine ? Et en quelle langue célèbrent-ils leur service religieux ? Ces questions sont d'importance quand on s'intéresse aussi aux pratiques linguistiques et à la conservation d'une culture y puisant ses racines. Dans la vallée du Timok, elles ont justement été à la source de nombreux problèmes, et le sont encore aujourd'hui.
- Cependant, on en cherchera la raison essentielle dans le fait que les Roumains, pendant un temps très long, n'ont pas été ou pour le moins pas complètement un peuple sédentaire. La transhumance, à savoir la migration du bétail des alpages en été au pacage en plaine en hiver, a représenté, de longues années encore après le début de l'époque moderne, la forme d'économie et le mode de vie les plus répandus des Roumains ; on s'en fera une idée en lisant l'un des romans roumains les plus populaires, *Baltagul* de Mihail Sadoveanu (première parution en 1930) dont il existe aussi des traductions dans de nombreuses langues. De nos jours, les Roumains continuent largement de pratiquer la transhumance. Les phénomènes relevant d'observations en contact linguistique qu'on y rencontre (cf. par ex. Kahl 2007) sont sans doute similaires à ceux qui caractérisaient dans le passé l'espace linguistique dacoroumain (Forner a récemment démontré pour la terminologie de l'économie pastorale dans les Alpes du Sud que la transhumance ne débouchait pas automatiquement sur des phénomènes tels que, dans le cas le plus complexe, des unions linguistiques, cf. Forner 2015). Dans l'Europe du Sud-Est, cela a en tout cas mené à l'établissement, au fil des siècles et en particulier sur le pourtour des différentes aires linguistiques, d'un multilinguisme qui, loin d'être exceptionnel, représentait la règle. Ceci a des répercussions

importantes sur la perception autant de l'individu pris isolément que de la communauté considérée. Il n'est pas rare d'être dans l'impossibilité de dire si tel ou tel locuteur doit être compté au nombre de telle ou telle langue. En outre, il est pour le moins difficile de rattacher tel ou tel lieu à une communauté de langue précise. Dans une mesure beaucoup plus grande que par ex. en Europe centrale, occidentale ou du Sud-Ouest, on trouve en Europe du Sud-Est, aux confins des aires linguistiques compacts, des zones de transition où non seulement deux langues se côtoient mais aussi, au vrai sens du mot, des compétences multilingues se sont développées. Ainsi, la fixation de frontières linguistiques externes s'avère une entreprise très difficile à mettre en œuvre, et il en va de même des subdivisions dialectales du dacoroumain vu que, contrairement à la plupart des régions de langues romanes de l'Europe où de telles délimitations dialectales sont ou du moins étaient courantes, celles-ci n'existent pas en Europe du Sud-Est.

Une autre particularité de l'aire du roumain, que suffit par ex. à étayer la consultation, dans les manuels usuels, de cartes géographiques représentant la diffusion des langues romanes en Europe (cf. Wartburg 1950, cartes 10, 11 ; Gleßgen ²2012, 49), vient de ce qu'il n'existe pas seulement des frontières linguistiques externes matérialisant les points de contact du roumain et des langues l'avoisinant (tels que le hongrois, le serbe, le bulgare et l'ukrainien), mais aussi des frontières internes. Celles-ci sont clairement marquées sur les cartes de ces manuels. Étant donné que cet article est censé traiter des frontières linguistiques extérieures du roumain, les frontières intérieures ne seront pas prises en compte ici. D'un autre côté cependant, étant donné que, par « frontières intérieures », on entend ici concrètement celles de la Transylvanie, une mention, ne serait-ce que minime, semble inévitable, car certaines particularités (surtout sociolinguistiques) touchant la frontière commune avec la Hongrie s'expliquent aussi par l'existence d'une frontière analogue à l'intérieur du pays. Par contre, la ligne (encore visible sur les cartes des manuels en question) matérialisant la limite avec l'allemand de Transylvanie peut être, elle, à présent négligée vu qu'entretemps, la minorité allemande a en grande partie quitté le pays. Ceux qui restent sont en outre (linguistiquement aussi) si bien intégrés qu'un représentant de cette communauté, Klaus Iohannis, a été élu Président de la République roumaine fin 2014. Notons au passage cette anecdote symptomatique qui aurait contribué à son élection : lors d'un duel télévisé pendant la campagne électorale, le futur président a montré qu'il savait réciter et chanter l'hymne national à la perfection et avec beaucoup plus d'aisance que son adversaire.

La difficulté à tracer les frontières linguistiques du roumain pour les raisons invoquées ci-dessus semblerait être la justification essentielle du peu d'intérêt porté à ce sujet par la recherche jusqu'à ce jour. Pour ce qui est de l'espace oriental de cette frontière sur le territoire de l'Union soviétique, la difficulté vient aussi du fait que ces réflexions avaient, à l'époque du communisme, une connotation politique qui en empêchait un traitement fondé. La thèse, motivée politiquement, d'une autonomie de

la langue moldave ne rendait certes pas impossibles des recherches sur les frontières linguistiques du dacoroumain (si l'objet de la réflexion avait été la frange orientale de l'espace linguistique « moldave ») ; cependant, elle en augmentait de beaucoup la difficulté. Cette impression se concrétise quand on considère le sort des atlas linguistiques roumains (pour une vue d'ensemble cf. Winkelmann 1986 ; Kramer 1993 ; Winkelmann/Lausberg 2001, 1010–1017) : dans les années 30 et 40 du XX^e siècle, des enregistrements avaient été réalisés sur le territoire de l'ancienne Grande Roumanie, c'est-à-dire aussi en Bessarabie, pour le compte de l'*Atlas linguistique roumain* (ALR) sous la direction de Sextil Pușcariu. Quelques tomes en avaient été publiés, même au début de la guerre, mais pas la totalité de l'œuvre. Le projet fut repris à partir de 1956 avec la publication la nouvelle série de l'ALR qui, pour l'essentiel, poursuivaient la présentation des documents réunis antérieurement, mais en ne tenant pas compte de la Bessarabie. Le lecteur non averti des particularités du sujet pouvait ainsi avoir l'impression que la frontière linguistique s'étendait jusqu'au Prut et non beaucoup plus à l'est, voire au-delà du Dniestr. Kramer (1993, 15) constate donc avec justesse que de cette manière, « ist die Grenze der wissenschaftlichen Fälschung bereits überschritten » ('la frontière de la falsification scientifique a déjà été dépassée', traduction W.D.).

Évoquons deux intéressants projets d'atlas en relation avec le sujet, sans pour autant que les différents tracés de la frontière linguistique du roumain y aient été explicitement présentés. D'un côté, il s'agit de l'*Atlas linguistique du moldave* (ALMold) conçu et réalisé à l'époque soviétique pour, entre autres, étayer la théorie du bilinguisme. On y trouve les analyses d'enregistrements effectués sur le territoire de l'actuelle République de Moldavie, de la Transnistrie et de l'Ukraine. S'y ajoutent des enregistrements ponctuels en Russie, dans le Caucase et en Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizstan) où des émigrants roumanophones (dont on peut pour la plupart douter qu'ils s'y soient installés de leur plein gré) ou leurs descendants avaient été interviewés. Suite aux mutations politiques, à la disparition de l'Union soviétique et à l'abandon de la doctrine du bilinguisme, l'Académie des sciences de Moldavie a repris à son compte ce projet d'atlas linguistique sous la forme d'un atlas régional incluant la Bessarabie, la Bucovine du Nord et la Transnistrie (ALRR-Bas. Bucov. Transn). Le second projet, aux dimensions vraiment transnationales, est celui d'un *Atlas dialectologique des Carpathes* (ADC), hautement intéressant justement en raison de la particularité décrite plus haut de la transhumance pastorale. Le point commun à tous ces projets d'atlas, c'est qu'ils livrent certes des indications relatives aux formes dialectales mais sont maigres en informations quant au tracé de la frontière linguistique puisque justement on ne réussit pas à y déterminer la position sociolinguistique du roumain : est-elle unique ou se situe-t-elle dans un contexte multilingue ou encore se présente-t-elle comme celle d'une langue minoritaire ? À cet égard, l'atlas linguistique de Gustav Weigand (WLAD), conçu au seuil du XX^e siècle, livre indirectement de nombreuses informations supplémentaires. Effectivement, Weigand avait publié, dans la revue *Jahresberichte des Instituts für rumänische Spra-*

che (Annales de l'institut pour la langue roumaine) dont il était l'éditeur, des comptes-rendus réguliers de ses voyages scientifiques en préparation de son atlas, tout en y consignait des remarques sur les lieux où il rencontrait une population roumanophone. Prenons par ex. le passage suivant : « ...ritt ich nach ... Nyir-Adóny, der äußerste Ort in der Tiefebene nach Nordwesten, der rumänische Bevölkerung hat (1500 Rum. 500 Magy. 200 Juden), Nyir-Acsád (1200 Ruthenen, 500 Magy., 150 Jud.) Ér-Mihályfalva (3500 Magy., 800 Jud., 500 Rum.) Ér-Tarcsa (450 Rum. 400 Magy. 80 Jud.)... » (Weigand 1899, 2).² Dans l'atlas même, l'aire d'extension de la langue roumaine est représentée à la carte 67. Bien entendu, ces données ne sont plus d'actualité.

Pour ce qui est de la République de Moldavie et d'une partie du sud de l'Ukraine, l'*Atlas de l'Europe de l'Est et du Sud-Est* propose une vue d'ensemble très détaillée et bien localisée de la répartition des populations (cf. figure 1). Les données statistiques contenues dans cet ouvrage reposent sur les recensements réalisés en Ukraine (2001), Roumanie (2002) et Moldavie (2004). Même si bien sûr une certaine prudence est toujours de mise quant à ce genre de données, les informations présentées ici constituent assurément une base assez convaincante et en grande partie actuelle de la situation dans cette région. Des interprétations complètent l'atlas, parmi lesquelles la plus importante est, par rapport à la problématique abordée, celle de l'ouvrage de Heuberger et al. (2010). La République de Moldavie y constitue le point fort de la présentation sans que cela n'empêche les territoires limitrophes de la Roumanie et de l'Ukraine d'être considérés. Pour chaque communauté, un diagramme en couleurs a été établi, permettant ainsi de se faire une bonne idée globale de l'évolution lente et discontinue allant de la partie roumaine de la Moldavie à l'Ukraine en passant par la République de Moldova. Tandis que la couleur violette (pour « roumain ») domine en Moldavie roumaine, violet, vert foncé (pour « russe ») et vert clair (pour « ukrainien ») se mélangent, surtout en Transnistrie, selon des proportions assez variées avant de laisser la place aux nuances vert clair en Ukraine, mais ponctuées ici aussi de nombreuses exceptions (en particulier dans la région de forte tradition roumanophone du Boudgeac dans le sud). La restriction (minime) que l'on peut formuler concernant la pondération de cette carte est que celle-ci n'a pas été conçue autour de la question de l'appartenance linguistique mais de l'identification à une communauté ethnique choisie par les personnes interviewées. Ceci contient au moins deux problématiques : d'un côté, la question de l'usage linguistique n'a justement pas été posée quand bien même il est certainement permis de penser que celle-ci joue un rôle central dans cette classification ; de l'autre, il est toujours nécessaire de considérer

2 '... je chevauchai jusqu'à ... Nyir-Adóny, endroit le plus en pointe de la basse plaine du nord-ouest comptant une population roumaine (1.500 Roum. 500 Magy. 200 Juifs), Nyir-Acsád (1.200 Ruthènes, 500 Magy., 150 Juifs) Ér-Mihályfalva (3.500 Magy., 800 Juifs, 500 Roum.) Ér-Tarcsa (450 Roum. 400 Magy. 80 Juifs)...' (traduction W.D.).

qu'une différence est possible entre perceptions subjective et objective, ce dont à n'en pas douter nos cartographes étaient conscients qui, aux facteurs objectifs tels que la langue, ajoutent des facteurs subjectifs comme « Familientradition, durch die Erziehung vermittelte Leitbilder und Vorstellungen, Prestige oder auch Opportunitätsdenken » ('les traditions familiales, la transmission par l'éducation de référents et de matrices de perception culturels, le prestige ou encore les dispositions à l'opportunisme' ; Heuberger et al. 2010, 3, traduction W.D.).

En outre, on trouve des données partielles concernant l'aire d'extension du roumain hors de Roumanie pour la vallée du Timok dans l'espace linguistique contenu entre Serbie et Bulgarie, ce qui en fait ainsi un objet de réflexion scientifique chez les linguistes et les ethnologues autant de Roumanie que des pays de l'ancienne Yougoslavie. Nommons surtout dans ce contexte les travaux de Flora (1971), Nestorescu (1996) et Vâlsan (1996).

Pour clore ces réflexions, retenons que l'établissement de frontières linguistiques selon les caractéristiques qu'en propose par ex. Goebel³ est, appliqué au roumain, d'une impossibilité quasiment absolue. Une fragmentation de l'espace avec l'aide des faisceaux d'isoglosses est utile, voire nécessaire, là où des langues de la même famille se délimitent entre elles. C'est le cas des autres langues romanes, mais pas du roumain ; une délimitation des langues romanes entre elles, c'est-à-dire du continuum allant de l'extrême sud-ouest de la péninsule ibérique au nord-est de l'aire linguistique italo-romane dans la région d'Istrie (qui s'étendait autrefois le long de la côte dalmate également) ne fonctionne effectivement que si l'on considère les faisceaux d'isoglosses les déterminant. Le roumain, quant à lui, forme une île de romanité au milieu d'une mer de langues appartenant à d'autres familles linguistiques, comme on aime à le répéter de manière quelque peu métaphorique (par ex. Goga 2004) ; il est surtout entouré par des langues slaves ainsi que par le hongrois, pas par d'autres langues romanes. Cette particularité du roumain est très clairement reconnaissable quand on compare entre eux les articles relatifs aux frontières linguistiques du *Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen*, le manuel d'histoire linguistique des langues romanes (Banfi 2003 ; Goebel 2003 ; Ossenkop/Winkelmann 2003 ; Wüest 2003). Pour toutes ces raisons, priorité sera surtout donnée dans ce qui suit aux réflexions sociolinguistiques et de politique linguistique, plutôt que de géographie des langues. C'est pourquoi on a choisi de présenter la situation du roumain dans les États avoisinant la Roumanie.

3 Goebel (2003, 632) : « raumteilende und linienartig ausgeprägte Phänomene in Form von Isoglossenbündeln » ('phénomènes linéaires partageant l'espace en faisceaux d'isoglosses', traduction W.D.).

2 Ukraine

Considérer le roumain sur la base des points de contact et de son aire de côtoiement avec l'ukrainien dans l'actuelle Ukraine nécessite de différencier entre trois régions :

- a) la Transcarpatie au nord-ouest de la Roumanie, où la Tisza (en français aussi Theisse ou Teyse) forme sur de nombreux kilomètres la frontière politique entre ces deux États,
- b) la Bucovine, divisée de nos jours entre une partie nord située sur le territoire de l'Ukraine et une partie sud appartenant à la Roumanie, ainsi que
- c) la partie jouxtant la Roumanie et la République moldave à l'est et au sud-est, essentiellement le Boudgeac dans la région administrative d'Odessa, qui formait à l'origine le sud de la Bessarabie.

Si l'on se base sur les résultats du recensement de 2001 réalisé pour l'ensemble de l'Ukraine, la population roumanophone compte un peu plus de 400.000 locuteurs ce qui la situe à la troisième place derrière l'ukrainien et le russe, même si cela correspond à moins d'un petit pourcent de l'ensemble de la population du pays. Relevons dans ce contexte une particularité de ce recensement (outre, bien entendu, les remarques déjà formulées plus haut relatives à la fiabilité de ce genre d'instruments en général). À cette occasion effectivement, une différenciation entre « Roumains » et « Moldaves » fut faite, conséquence de l'orientation politique dominant à l'époque soviétique. Dans la République Soviétique Socialiste Moldave (RSSM), le dogme de l'autonomie d'une éventuelle langue moldave (cf. infra) a longtemps prévalu, ce qui n'est pas non plus resté sans effet sur les roumanophones des régions de l'Ukraine limitrophes de la RSSM où, de différentes manières, un certain « Moldowenisierungsprozess[...] » 'processus d'identification moldave' se faisait sentir (Yakobets 2010, 202–203, traduction W.D.). Cela a des effets jusqu'à aujourd'hui : tandis qu'en Transcarpatie, la quasi-totalité des roumanophones se déclaraient au recensement « Roumains » et non « Moldaves », le résultat était exactement inverse dans la région d'Odessa où une minorité de personnes se présentait comme « Roumains », cependant qu'une majorité très nette se déclaraient « Moldaves ». Pour les besoins de cet article, les personnes se disant « Moldaves » dans les statistiques du recensement seront incluses par la suite dans le terme *roumanophone*. Il faut aussi avouer que les Roumains d'Ukraine constituent une communauté quantitativement très importante et qu'il est justifié, sans trop d'exagération, de voir en eux les représentants orientaux de la famille des langues romanes.

La Transcarpatie est, parmi les trois régions mentionnées, celle où le roumain est de loin le moins représenté, et celle qui a généré le moins de recherches ces derniers temps. Le recensement de 2011 faisait apparaître une population forte d'à peine 33.000 personnes se déclarant « Roumains » (32.000) ou « Moldaves » (environ 500). Cela correspond à 2,6 % de l'ensemble de la population de Transcarpatie (en comparaison, celle-ci compte 81 % d'Ukrainiens, 12,7 % de Hongrois et 2,9 % de Russes).

Cette situation se reflète dans la structure de l'implantation ; de nos jours, il n'y a pas d'agglomération de grande envergure où les Roumains représentent la majorité. Il est donc évident que les possibilités d'entretenir sa langue maternelle sont modestes. La population roumaine s'était implantée au fil du temps le long de la rive droite de la Tisza, de la même manière que des Ukrainiens vivaient sur la rive gauche du fleuve. Il est intéressant de constater que les communautés (de Roumains en Transcarpatie et d'Ukrainiens en Marmatie) ont à peu près le même poids démographique : le recensement de 2002 a fait apparaître que 34.000 personnes se déclaraient de langue maternelle ukrainienne en Marmatie pour un total de 61.000 locuteurs en Roumanie. Comme les remarques précédentes le démontrent, des contacts multiples s'étaient développés entre les langues, de telle sorte que des ukraïnismes étaient apparus en roumain (cf. les analyses de Leschber 2004 ; 2005) et des roumanismes en ukrainien. Les localités les plus importantes, sur la rive droite de la Tisza, comptant une population roumaine sont Slatina (Солотвино) et Arşa de Jos (Нижня Апша, Диброва), toutes deux peu éloignées des villes roumaines de Sighet et Săpânța. La physionomie d'Arşa de Jos, surtout de son église en bois, continue aujourd'hui encore de révéler le caractère originel fortement roumain de cette implantation. On y trouve, également à l'heure actuelle, le siège d'une association culturelle roumaine, au nom très évocateur de *Dacia*, qui entretient un petit musée ethnographique. Mais les relations politiques après la Seconde Guerre mondiale ont d'abord rendu en grande partie impassable la frontière de la Tisza, de sorte que les contacts avec la Roumanie ont fini par se tarir à force de difficultés. Les conséquences en sont que la Tisza est effectivement en passe de devenir une frontière linguistique (pas complètement étanche il est vrai). Jusqu'à il y a quelques années où un pont et une route ont été construits sur la Tisza entre Slatina et Sighet, les Roumains d'Ukraine transcarpatique étaient contraints de faire un détour de plusieurs centaines de kilomètres pour rejoindre la Roumanie vu qu'il n'y avait aucun pont ni aucun poste frontalier dans la région. Maintenant certes, les deux existent mais les difficultés liées à l'obtention de visa entre l'Ukraine et certains pays de l'UE perdurent.

Dans le nord de la Bucovine, avec sa capitale Tchernivtsi (all. Czernowitz, roum. Cernăuți), la situation linguistique du roumain est, d'un point de vue politique, bien meilleure. Il s'agit aussi d'une région qui pendant très longtemps a été incluse dans la principauté de Moldavie et faisait ainsi pleinement partie de l'espace linguistique roumain. D'après le recensement de 2001, on y dénombre en tout et pour tout 115.000 Roumains et 67.000 Moldaves, à savoir une population roumanophone de plus de 180.000 personnes. Ces données correspondent à environ 20 % de l'ensemble de la population de la région, ce qui est assez substantiel. Il faut en outre garder à l'esprit qu'au fil des derniers siècles, la part de la population de langue roumaine a été soumise à de fortes fluctuations facilement explicables dans leur contexte historico-politique. La région de la Bucovine du Nord, groupée autour de Tchernivtsi, était elle aussi peuplée majoritairement mais bien entendu pas exclusivement de Roumains avant son annexion en 1774 par la monarchie habsbourgeoise. Nous voici de nouveau

confrontés aux sociétés multiculturelles et multiethniques, déjà évoquées plus avant, si caractéristiques de l'Europe du Sud-Est ! Selon la situation politique, leur poids démographique respectif pouvait évoluer (parfois même en un laps de temps assez court), tandis que, contrairement au reste de l'espace linguistique roman, l'inexistence de frontières linguistiques (même pas sous forme de larges bandes de transition comme c'est le cas du croissant marquant le passage du français à l'occitan) continuait d'être la règle.

Pour la Bucovine, nous avons un premier recensement datant de 1774 mais celui-ci ne tient pas compte des appartenances ethniques. Il nous reste des estimations peu sûres allant jusqu'à 85 % de Roumains. Les résultats des questionnaires se font plus précis sous les Habsbourgeois : ainsi, la part des Roumains était forte d'environ 55 % en 1848, ce qui est notable (pour 29 % d'Ukrainiens) ; elle tombe cependant par la suite et jusqu'à la fin de la puissance habsbourgeoise à un tiers (1910 : 34 %) ; en parallèle, la part des Ukrainiens augmente substantiellement dans un premier temps, jusqu'en 1880, pour retomber légèrement par la suite (1910 : 39 %) tandis que celle des Allemands et des Juifs augmente régulièrement (1910 : 21 %). Après l'annexion de la Bucovine à la Grande Roumanie, toutes sortes de mesures de roumanisation de la région sont mises en œuvre (Hausleitner 2001) dont un épisode connu est l'exode presque complet des professeurs autrichiens de l'Université François-Joseph de Tchernivtsi (Weczerka 2010, 84s.). Cela a eu bien évidemment des conséquences sur la composition ethnique et l'utilisation des langues, même si cette dernière n'a touché, on s'en doute, que la répartition proportionnelle de chacune d'elles dans cette région multiculturelle. Par ex., la question de la langue maternelle posée au recensement de 1930 pour la Bucovine a donné les résultats suivants : roumain 41 %, ukrainien 33 %, allemand et yiddish 20 %. N'oublions cependant pas que ces chiffres se réfèrent à l'ensemble de la Bucovine et que la part des Roumains était plus faible dans le nord du territoire (à Tchernivtsi et dans les environs de la ville).

Après la Seconde Guerre mondiale, la Bucovine du Nord est octroyée à l'Union soviétique et intégrée à la République soviétique socialiste d'Ukraine. C'est aussi à cette époque et dans ce contexte qu'un processus de « moldovisation » s'instaure ; il trouve entre autres son expression dans les chiffres des recensements dont il ressort que la part de la population qui se qualifie certes de « roumaine » mais s'estime locuteur d'une « autre langue » (à savoir le moldave), augmente substantiellement jusqu'en 1989 (Yakobets 2010, 202s.). Le roumain réussira ensuite, après la disparition de l'Union soviétique, à regagner du terrain en maints domaines : ainsi les résultats du questionnaire de 2001 ne mentionnent-ils quasiment plus de Roumains se prétendant locuteur d'une autre langue que le roumain (à moins qu'il s'agisse de locuteurs ukrainiens ou russes) ; de même, ils mentionnent des écoles roumaines, une chaire de roumain à l'Université de Tchernivtsi ainsi que des associations culturelles variées. Dans les différents médias également, le roumain est beaucoup plus présent que dans les deux autres parties de l'Ukraine évoquées ici, la Transcarpatie et la région du Boudgeac. Le roumain jouit en outre du statut, garanti par la constitution ukrai-

nienne, de langue minoritaire protégée. Ce qui, dans un premier temps, apparaît comme très positif ne semble plus l'être tant à y regarder de près. Si on fait abstraction du fait que le roumain de Bucovine diffère substantiellement de la norme standard de Bucarest et que chez beaucoup de locuteurs ukrainiens ou russes les interférences proviennent de leur langue maternelle (Bochmann 2004), il faut ajouter que l'image de la langue roumaine transportée par nombre de personnes en raison de son prestige global bien moindre vis-à-vis de l'ukrainien ou le russe, n'est pas positive.

Comparée à celles de Transcarpatie et de Bucovine du Nord, la situation du roumain est encore différente dans le sud-ouest de l'Ukraine, soit la région de Boudgeac située entre Prut, la mer Noire et Dniestr ; cependant, la composition démographique actuelle de ces territoires reflète ici aussi, du moins partiellement, leur histoire. Après le rattachement de la Bessarabie à la Russie tsariste, nombreux furent les Tatares et les Turcs à quitter cette région où ils étaient installés jusque-là ; de même des Roumains qui y vivaient et qui émigrèrent à cette époque vers l'ouest. À leur place arrivèrent surtout des colons russes, ukrainiens et bulgares mais aussi des Allemands et des Gagaouzes qui avaient été attirés par diverses promesses. Avec l'établissement de la Grande Roumanie à la fin de la Première Guerre mondiale, la situation évolua de nouveau et diverses mesures de roumanisation forcée furent prises, à quelques exceptions près d'un effet cependant très limité dans la durée étant donné que ce territoire fut rapidement contraint de passer à l'Union soviétique, comme on le sait ; ce qui se traduisit en retour par une russification poussée de la population. Cela n'empêche pas qu'aujourd'hui de nombreuses minorités continuent d'exister, parmi elles les Roumains, c'est-à-dire les Moldaves comme la plupart d'entre eux se nomment ici eux-mêmes : au recensement de 2001, dans la région d'Odessa, 700 personnes se déclaraient roumaines contre 124.000 qui se disaient moldaves.

Cependant, les possibilités de vivre sa roumanité sont dans le Boudgeac beaucoup plus modestes qu'en Bucovine du Nord. Notons certes la présence de quelques quotidiens à la publication toutefois plutôt sporadique et ne réussissant visiblement pas à avoir une influence notable (Kahl/Nechiti 2016) ; il en va de même de la résonance des quelques radios et émissions télévisées existantes, sans parler des tentatives d'établissement d'un centre culturel roumain à Odessa qui jusque-là sont restées sans succès. Il est cependant frappant que des enregistrements récents (Kahl/Nechiti 2016, 12) témoignent de l'utilisation, par les personnes interviewées, d'un roumain « klar, korrekt und deutlich an der rumänischen Standardsprache orientiert » ('clair, correct et remarquablement proche du registre standard du roumain de Roumanie', traduction W.D.). Malgré tout, les pronostics formulés par les locuteurs eux-mêmes dans le cadre de cette enquête sont tendanciellement négatifs. L'ensemble de ces réflexions font acte, pour cet espace, d'une image où l'empreinte d'influences linguistiques mutuelles est bien visible mais indéniablement dominée par le russe (et aujourd'hui aussi par l'ukrainien). Le roumain a cependant laissé dans les autres langues des traces très reconnaissables, dont il faut chercher une des sources indubitables dans la politique scolaire menée à l'époque de la Grande Roumanie.

3 Moldavie

La région de l'actuelle République de Moldavie faisait partie, sous son nom traditionnel de Bessarabie et jusqu'à son rattachement à l'Empire russe en 1812, de la Principauté de Moldavie ; il y a tout lieu de penser que le Dniestr (Nistru) formait autrefois un genre de frontière entre les espaces de répartition des colons roumanophones et slavophones. À partir de 1812, le russe, en sa qualité de langue de l'administration, mais aussi l'ukrainien, infiltrèrent toujours plus qu'avant ces espaces par le biais de colons locuteurs de ces langues, ce qui aboutit ici aussi à différentes formes de contact linguistique pas seulement entre ces langues mêmes mais aussi avec d'autres idiomes répandus dans la région tels le gagaouze, le tatar, le bulgare, l'allemand, le yiddish etc. On ne sait pas exactement avec quelle rapidité la pression exercée par le russe comme langue de l'administration et de l'église a réduit l'influence du roumain ; il est permis de penser que ce phénomène a été différent de région à région. Quoi qu'il en soit, Weigand remarquait au cours des voyages qu'il entreprenait en vue de préparer son atlas linguistique, que le roumain avait réussi à conserver sa place dans de nombreux aspects de la vie publique et en particulier dans les domaines scolaires et religieux :

« Wenn die Knaben nicht beim Militär Russisch lernen, in der Schule lernen sie es gewiß nicht, selbst nicht da, wo die Lehrer Russen sind und nicht Rumänisch sprechen. Die Unterrichtszeit ist zu kurz, und die ausschließlich rumänische Umgebung macht das Gelernte schnell wieder vergessen. Die Pfarrer sind meist Rumänen, Predigt und Gesang sind folglich auch rumänisch » (Weigand 1904, 24).⁴

Ce qui est important pour la structure du roumain dans cette région, et qui a des conséquences jusqu'au jour d'aujourd'hui, c'est le fait qu'au XIX^e siècle, le roumain de Roumanie est soumis de manières très diverses à une transformation massive dont l'objectif est de conférer à cette langue un aspect plus occidental. Pour être concret, l'alphabet cyrillique sera remplacé progressivement par l'alphabet latin et on éliminera du lexique les éléments slaves mais aussi grecs, turcs et hongrois pour les remplacer, en s'inspirant surtout du modèle français, par des néologismes romans. Ce processus fut initié par la publication de divers traités linguistiques, grammaires, dictionnaires etc. ainsi que par les travaux de l'Académie roumaine (fondée en 1866 sous le nom de *Societatea Literară Română*, et depuis 1879 sous celui d'*Academia Română*) pour être relayé et diffusé par les écoles mais aussi les organes de presse émergents. En Bessarabie cependant, qui faisait partie de l'Empire russe, ces mesures

4 'Si les garçons n'apprennent pas le russe à l'armée, ils ne l'apprennent certainement pas à l'école non plus, même pas là où les maîtres sont russes et ne parlent pas le roumain. Le temps consacré aux cours n'est pas suffisant, et l'entourage exclusivement roumain fait vite oublier ce qui a été appris. Les prêtres sont pour l'essentiel roumains, en conséquence de quoi les sermons et les chants sont également en roumain' (traduction W.D.).

n'ont pu aboutir, de sorte qu'on a continué à y écrire le roumain en cyrillique et que nombre de ces néologismes ne furent pas intégrés à la langue ou le furent du moins très tardivement.

Avec le rattachement de cette région à la Grande Roumanie à la fin de la Première Guerre mondiale, la situation change provisoirement comme en Bucovine du Nord : la Roumanie tente d'établir la norme de Bucarest pour la langue écrite sans pour autant rencontrer beaucoup de succès, le pourcentage d'analphabètes restant incroyablement élevé. Notons cependant une particularité dont les effets en termes de politique (linguistique) se font sentir jusqu'à nos jours : l'Union soviétique essayait alors d'annuler ses pertes de territoire en Bessarabie. Pour ce faire, une République soviétique socialiste autonome moldave avait été fondée en 1924 à l'est du Dniestr à l'intérieur de la République soviétique socialiste d'Ukraine. La fonction première de cette république autonome était d'étayer les revendications soviétiques sur le territoire entre Dniestr et Prut. Une communauté roumanophone vivait à cet endroit mais ne constituait qu'une minorité d'environ 30 % de la population (Kramer 1980, 140). Entre 1924 et le nouveau rattachement, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, des territoires de la Bessarabie situés à l'ouest du Dniestr à l'Union soviétique, on constate au niveau de la politique linguistique un va-et-vient réitéré entre rapprochement poussé de la norme de Bucarest et rejet marqué de celle-ci (cf. pour détails Kramer 1980, 140–145 qui différencie quatre phases). Après la Seconde Guerre mondiale, la République soviétique socialiste moldave conserva une petite bande de territoire de la région de Transnistrie de sorte qu'une langue de terre n'ayant à l'origine jamais fait partie de la Bessarabie, dont la frontière orientale formait justement le Dniestr, y était à présent incorporée. Au niveau politique, l'établissement en 1924 de cette République soviétique socialiste de Moldavie à l'est du Dniestr, a conduit à ce qu'aujourd'hui, après l'obtention de l'indépendance de la République de Moldavie suite à la disparition de l'Union soviétique, une petite région dont la majorité n'est pas roumaine mais slave (ukrainienne et russe) appartient *de iure* à la Moldavie. Cette région s'est déclarée indépendante, après des affrontements militaires dans les années 1990, sous le nom de République moldave du Dniestr ; même si cet État n'est reconnu par aucun pays de la communauté internationale, le gouvernement central de Moldavie à Chişinău n'a *de facto* plus d'autorité sur ce territoire. En ce qui concerne la question de la frontière linguistique roumain-ukrainien/russe, remarquons toutefois que les mutations politiques du XX^e siècle ont eu pour effet une forte mobilité démographique dans cette région. Sur le territoire de l'actuelle Transnistrie s'était développée une industrie lourde d'une grande importance qui bien entendu exerçait une certaine attraction. C'est ainsi qu'aujourd'hui, dans l'est de la Moldavie (c'est-à-dire en gros sur le territoire de la Transnistrie), on trouve des Roumains (Moldaves), des Ukrainiens et des Russes à parts démographiques quasiment égales, sauf dans les régions rurales où la communauté moldave domine tandis qu'elle est en minorité dans des villes telles que Tiraspol, Bender ou Rîbniţa. Là, la population russe est la plus importante, les Ukrainiens s'y répartissant de façon assez régulière. C'est cependant

la langue russe qui, de manière univoque, a une position dominante à l'intérieur de cet espace public même si, à côté du russe, le « moldave » (qui continue ici d'utiliser l'alphabet cyrillique) et l'ukrainien jouissent du statut de langues officielles de ce pseudo-état (Heuberger et al. 2010, 24 ; la carte correspondante de *l'Atlas de l'Europe de l'Est et du Sud-Est* matérialise ces données par des diagrammes concentriques de couleurs qui indiquent la répartition exacte de chaque langue, mais il faut noter que ce travail a été réalisé sur la base du recensement effectué en 2004 en Transnistrie, que celui-ci présente des faiblesses méthodiques et qu'il a été refusé par Chişinău (cf. Heuberger et al. 2010, 18s.). Remarquons à cet égard que les données relatives à l'appartenance à une communauté ethnique et à l'utilisation de la langue liée à cette communauté divergent assez souvent, les Ukrainiens surtout, mais aussi les « Moldaves » indiquant qu'ils parlent russe. Ainsi, pour cette région comme pour les autres, l'impression d'ensemble est que l'existence d'une frontière linguistique n'est étayée par rien de substantiel ; ici aussi on trouve une zone large que se partagent trois langues au moins (le roumain, le russe, l'ukrainien) avec à côté des minorités (démographiquement moins importantes) bulgare et gagaouze par ex.

4 Bulgarie

La situation du roumain en Bulgarie rappelle à maints égards celle de la Transcarpatie ukrainienne. En Marmatie, la Tisza, frontière naturelle qui n'a jamais été impassable, a permis (et continue de permettre) à des populations romanophones et slavophones de vivre ensemble des deux côtés de ce fleuve ; en Bulgarie, il en va de même avec le Danube. Lui non plus ne constitue pas une frontière naturelle insurmontable. Par contre, les mutations politiques du XX^e siècle ont pour longtemps rendu difficiles, pour ne pas dire impossibles, les contacts entre les populations de sa rive nord et celles de sa rive sud. Tout comme sur la Tisza, les pays socialistes frères obligeaient leurs ressortissants à des détours considérables pour rejoindre l'autre rive en voiture, leurs pratiques étaient analogues entre la Roumanie et la Bulgarie : ici, c'est le pont entre Giurgiu et Ruse qui, jusqu'à un passé très récent, constituait la seule possibilité de traverser le Danube sur une distance de plusieurs centaines de kilomètres. Ainsi, le fleuve est effectivement devenu une sorte de frontière linguistique. Il est permis de douter que la construction en 2013 d'un pont entre Calafat et Vidin, même reliant deux États de l'UE entre eux, puisse changer quelque chose à cet état de fait. Cette évolution trouve encore une fois son expression dans les résultats des recensements ; tandis qu'en 1910, il y avait encore 105.500 personnes en Bulgarie à se déclarer Roumains (Mărgărit/Neagoe 1997, 76), il n'y en avait plus que 891 en 2011 auxquelles on peut ajouter 3.684 personnes se disant elles-mêmes « Valaques » (cf. infra). Même en tenant compte du fait que les réserves déjà exprimées plus haut continuent d'être de mise face à ce genre de décompte, et même en faisant jouer le fait que, parmi ceux qui ont déclaré lors de l'enquête leur appartenance à la communauté rom, quelques

2.000 mentionnent le roumain comme leur langue maternelle, on ne peut que constater un énorme recul en une centaine d'années environ.

La communauté roumaine la plus importante vivait dans le nord-ouest de la Bulgarie, une région limitrophe de la Serbie concentrée autour de Vidin, où elle se trouve encore. Il faut sans aucun doute la considérer en relation avec les Roumains de la vallée du Timok qui se situe elle-même en Serbie (cf. infra) et a déjà été l'objet de nombreuses recherches linguistiques (pour une vue d'ensemble cf. Nestorescu 1996). Une comparaison des langues des deux communautés révèle des différences basées sur l'appartenance, d'un côté, plutôt au groupe des langues de l'ouest (faisant apparaître des analogies avec le dialecte roumain du Banat) et de l'autre côté au groupe des langues de l'est (faisant apparaître des analogies avec les variétés linguistiques de l'Olténie), ces différences linguistiques étant habituellement justifiées par la différence d'origine de ces deux communautés.

Dans le sud de la Transdanubie, région octroyée à la Roumanie après la Première Guerre mondiale et où on essaya d'appliquer des mesures de roumanisation de la population, entre autres en y installant des Aroumains originaires des Balkans, les Roumains ont quasiment disparu après que cette région a dû être rendue à la Bulgarie.

5 Serbie

En Serbie, on trouve principalement deux communautés roumanophones, l'une en Voïvodine et l'autre dans la région située entre Morava et Timok (cf. supra). En ce qui concerne cette dernière, notons que ses membres sont appelés « Valaques » ce qui conduit à des malentendus occasionnels. On les a par ex. confondus avec les Aroumains qui, on le sait, se nomment eux-mêmes également « Valaques ». En 2012, cela est même allé jusqu'à l'imbroglio politique, l'ancien président de la République roumaine, Traian Băsescu, proclamant en référence aux droits de la communauté roumaine de la région entre Morava et Timok, vouloir apposer son veto si la concession faite à la Serbie d'obtenir le statut de candidat à l'adhésion dans l'UE se réalisait. Finalement, cela ne se fit pas mais permit d'attirer l'attention des chefs d'État et de gouvernement européens sur l'existence et la situation des « Valaques » de la région. Que celle-ci soit effectivement améliorable, c'est ce que démontre notamment l'attitude de la Serbie face à la mise en place de la Charte européenne des langues minoritaires et régionales que le pays a signée et ratifiée. La Serbie s'y engage à protéger ses minorités et à les soutenir par la définition exacte de mesures précises. Pour ce qui est du « valaque », la réponse serbe aux critiques des experts du Conseil de l'Europe est que cette langue n'est pas standardisée et qu'il n'existe pas de volonté de standardisation parmi ses locuteurs. Cet argument est présenté comme étant « ein Hindernis zur Einführung dieser Minderheitensprache in das öffentliche Leben » ('un obstacle à l'introduction de cette langue minoritaire dans l'espace public' ; Wingender

2012, 295, traduction W.D.). Le recensement de 2002 a montré qu'ils sont plus de 40.000 en Serbie à se considérer comme « Valaques », et que parmi eux 92 % indiquent le « valaque » comme étant leur langue maternelle (Wingender 2012, 287 ; au recensement de 2011, ils n'étaient plus que 35.330 personnes à se considérer comme « Valaques »). Les médias roumains déplorent souvent les conditions difficiles dans lesquelles les Roumains de la vallée du Timok vivent ; les données démographiques résultant des divers recensements sont mises en doute (probablement pas sans raison), les chiffres proposés en contrepartie (quelques 300.000) étant certainement aussi irréalistes.

Bien que démographiquement moins nombreux (au recensement de 2002 35.000 personnes se qualifiaient de « Roumains » en Serbie, parmi lesquels 92 % ajoutaient qu'ils étaient aussi roumanophones ; en 2011 il ne restait plus que 29.332 « Roumains » dont 25.410 en Voïvodine), la situation sociolinguistique des Roumains de Voïvodine est bien meilleure que celle des habitants de la vallée du Timok. Les raisons en sont diverses, cherchons-les surtout dans le fait que la Voïvodine est un pays aux traditions multiethniques et multilingues bien ancrées où ces ethnies vivent, dans un respect culturel mutuel, les unes à côté des autres, les unes avec les autres. L'important est en particulier qu'il s'agit d'une région autonome dans laquelle les minorités ont des droits garantis par la loi et la possibilité, dans une certaine mesure, de pratiquer leur langue. Il existe des associations politiques de Roumains, des écoles primaires et secondaires roumaines et le roumain peut être étudié à l'Université de Novi Sad (et bien entendu de Belgrade aussi). Citons pour continuer diverses organisations culturelles ainsi que des médias de masse (radios, chaînes de télévision, journaux) auxquels la minorité roumaine a accès, ce qui est aussi reconnu en Roumanie où il n'est pas rare qu'on se lamente sur la situation des « Valaques » de Serbie.

La situation des deux communautés roumaines de Serbie se caractérise donc aujourd'hui par une certaine hétérogénéité. Cependant, d'un point de vue géographique et linguistique, elles constituent chacune de leur côté la continuation des Roumains vivant dans les régions limitrophes situées sur le territoire de la République de Roumanie. Les deux régions sont, cela va de soi, sous l'influence de diverses formes de contact linguistique, en particulier avec le serbe, et dans la Voïvodine avec d'autres langues répandues sur ce territoire, surtout le hongrois et le slovaque.

6 Hongrie

Si l'on considère la délimitation des espaces linguistiques roumains et hongrois, on constate que la situation est à maints égards différente des cas vus jusqu'ici. Les zones d'implantation roumaines en Hongrie forment bien moins que dans les pays présentés jusque-là une région qu'on pourrait qualifier de compacte ou qui, du

moins, aurait été autrefois compacte. Si nous avons affaire en Bucovine ou en Bessarabie à de larges bandes d'implantation dans lesquelles deux, voire trois langues sont répandues, les îlots linguistiques roumains de Hongrie se présentent de manière plutôt éparse ; ils se répartissent aujourd'hui sur une longueur d'environ 200 kilomètres à l'ouest de la frontière entre la Hongrie et la Roumanie dans les divisions administratives de Hajdú-Bihar, Békés et Csongrád où des Roumains étaient sans doute installés depuis la fin du XVII^e siècle, y ayant été attirés pour y repeupler un territoire que les guerres et les épidémies avaient largement dévasté (cf. Bucin 2005, 127). De nos jours, les Roumains de Hongrie forment une minorité plutôt modeste (au recensement de 2001, ils étaient tout juste 8.000 à se déclarer Roumains et un peu plus, c'est-à-dire environ 8.500, à indiquer que le roumain est leur langue maternelle) : la différence s'explique par le fait que seul un quart de ceux qui se sont déclarés membres de la communauté rom ont aussi déclaré le romani comme étant leur langue maternelle. Même si les représentants de la minorité roumaine de Hongrie partent d'un chiffre avoisinant les 25.000 (cf. Gerner 2012, 420, pour toutes les données), les dimensions de cette communauté n'en restent pas moins discrètes. En outre, son caractère épars rend difficile, pour ne pas dire impossible, la recherche d'une frontière linguistique occidentale se situant à l'extérieur du territoire de la République roumaine, comme c'est le cas au nord, à l'est et dans une certaine mesure au sud du pays, mais plutôt à l'intérieur. Effectivement, la communauté des Hongrois vivant en Roumanie est de loin plus nombreuse que celle des Roumains vivant en Hongrie (le recensement de 2002 faisait état d'environ 1,4 million de personnes de langue maternelle hongroise en Roumanie, cf. Dahmen 2012, 234) ce qui est bien entendu en rapport avec la problématique de la Transylvanie qui avait été incorporée à la partie hongroise de la monarchie habsbourgeoise jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Mais on cherchera aussi en vain aujourd'hui une frontière linguistique concrète séparant le hongrois du roumain à l'intérieur du territoire de la République ; les zones d'implantation traditionnelle des Hongrois (et aussi des Allemands jusqu'à leur exode massif à la fin du XX^e siècle), aux contours clairs et de consistance plus ou moins compacte (pour carte, cf. Illyés 1981, 21), sont de nos jours difficilement identifiables. Les régions ayant le pourcentage le plus élevé de locuteurs hongrois sont les divisions administratives (*județe*) de Harghita et Covasna, les seules à être majoritairement hongroises ; elles ne sont pas pour autant situées à la périphérie mais presque au centre de la Roumanie et se présentent comme des îlots entourés aujourd'hui de tous côtés par des régions à majorité roumaine. Il va de soi qu'en Transylvanie aussi on rencontre les formes les plus diverses de contact linguistique, mais celles-ci ont déjà été présentées de nombreuses fois (pour vue d'ensemble, cf. Dahmen 1997).

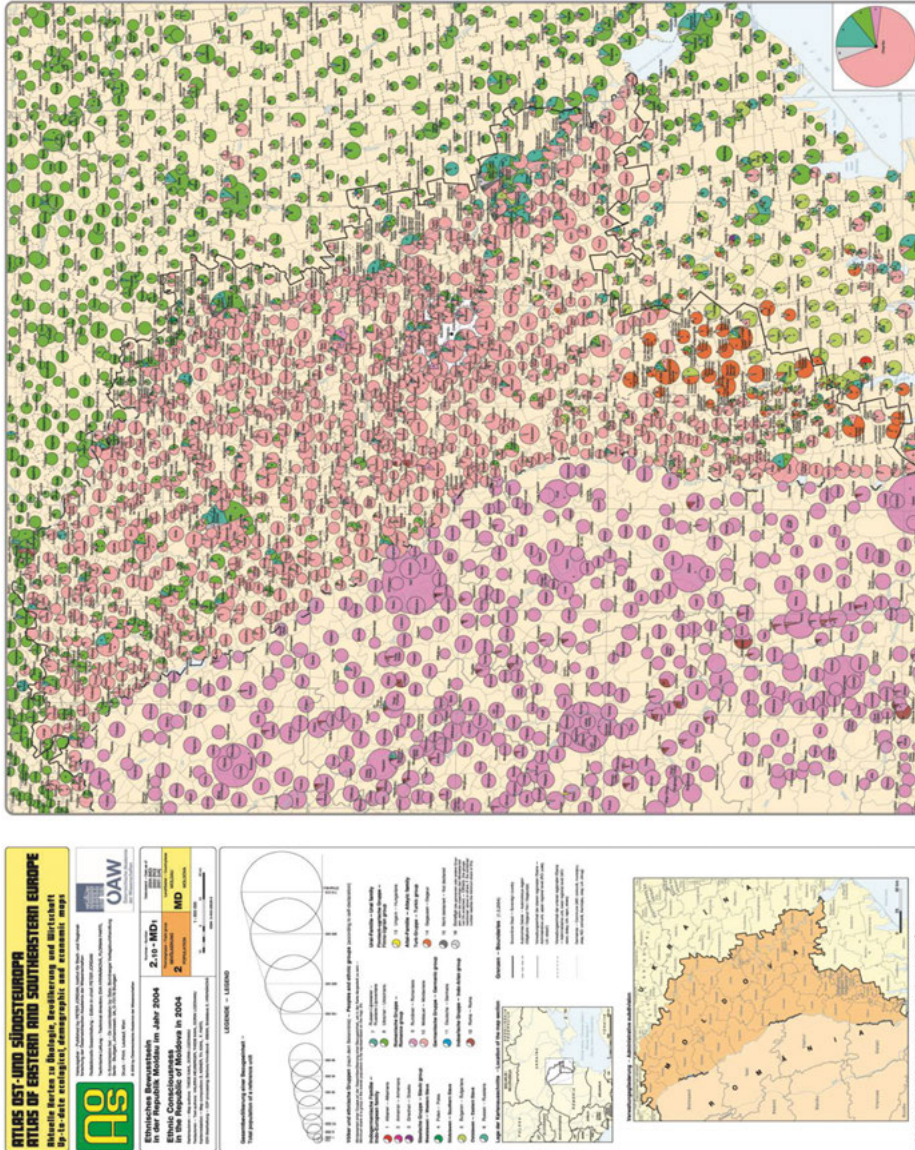


Figure 1: La conscience ethnique dans la République de Moldavie en 2004 (Thede Kahl/Dorin Lozovanu, 2009, in : Peter Jordan (ed.), *Atlas Ost- und Südosteuropa*, Berlin/Stuttgart, Borntraeger, carte 2.10 – MD 1)

7 Bibliographie

- ADC = Conseil international de rédaction de l'ADC (1987–2003), *Atlas dialectologique des Carpathes*, 8 vol., Kichinev, Chtiintsă.
- ALMold = Udler, Rubin/Kormanitzki, Viktor (en coopération avec Vasile Melnik et Vasile Pavel) (1968–1972), *Atlasul lingvistik moldovenesk*, 2 vol. (4 parties), Chişinău, Cartea moldovenească.
- ALR = Pop, Sever/Petrovici, Emil (1938–1942), *Atlasul lingvistic român*, partea I, 1+2 ; partea II, 1 + Supl., Cluj et al., Muzeul limbii române et al.
- ALRR-Bas.Bucov.Transn = Pavel, Vasile (1993), *Atlasul lingvistic român pe regiuni. Basarabia, nordul Bucovinei, Transnistria*, Chişinău, Academia de Ştiinţe a Moldovei.
- Banfi, Emanuele (2003), *Evoluzione delle frontiere delle lingue romanze : Romania del Sud-Est*, in : Gerhard Ernst et al. (edd.), *Romanische Sprachgeschichte. Ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen*, vol. 1, Berlin/New York, De Gruyter, 622–631.
- Bochmann, Klaus (2004), *Gesprochenes Rumänisch in der Ukraine. Soziolinguistische Verhältnisse und linguistische Strukturen*, Leipzig, Universitätsverlag.
- Bucin, Mihaela (2005), *O identitate difuză. Repertoriul narativ contemporan al românilor din Ungaria*, *Philologica Jassyensia* 1, 127–160.
- Dahmen, Wolfgang (1997), *Rumänien*, in : Hans Goebel et al. (edd.), *Kontaktlinguistik. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, vol. 2, Berlin/New York, De Gruyter, 1458–1470.
- Dahmen, Wolfgang (2012), *Rumänien (România)*, in : Franz Lebsanft/Monika Wingender (edd.), *Europäische Charta der Regional- oder Minderheitensprachen. Ein Handbuch zur Sprachpolitik des Europarats*, Berlin/Boston, De Gruyter, 227–241.
- Flora, Radu (1971), *Rumunski banatski govori u svetlu lingvističke geografije*, Beograd, Filološki Fakultet Beogradskog Universiteta.
- Forner, Werner (2015), *Nomenklaturen in der Weidewirtschaft in den Südalpen*, in : Thede Kahl/Johannes Kramer/Elton Prifti (edd.), *Romanica et Balcanica. Wolfgang Dahmen zum 65. Geburtstag*, München, AVM, 235–264.
- Gerner, Zsuzsanna (2012), *Ungarn (Magyarország)*, in : Franz Lebsanft/Monika Wingender (edd.), *Europäische Charta der Regional- oder Minderheitensprachen. Ein Handbuch zur Sprachpolitik des Europarats*, Berlin/Boston, De Gruyter, 413–432.
- Gleißgen, Martin-Dietrich (2012), *Linguistique romane. Domaines et méthodes en linguistique française et romane*, Paris, Colin.
- Goebel, Hans (2003), *Entwicklung der romanischen Sprachgrenzen : Italomania und Ostalpenraum*, in : Gerhard Ernst et al. (edd.), *Romanische Sprachgeschichte. Ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen*, vol. 1, Berlin/New York, De Gruyter, 631–645.
- Goga, Mircea (2004), *Une île de latinité. Culture, civilisation, langue et littérature roumaines*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Hausleitner, Mariana (2001), *Die Rumänisierung der Bukowina : die Durchsetzung des nationalstaatlichen Anspruchs Großrumäniens 1918–1944*, München, Oldenbourg.
- Heuberger, Valeria, et al. (2010), *Ethnisches Bewusstsein in der Republik Moldau im Jahr 2004. Begleittext zum Kartenband im Atlas Ost- und Südosteuropa*, Berlin/Stuttgart, Borntraeger.
- Illyés, Elemér (1981), *Nationale Minderheiten in Rumänien. Siebenbürgen im Wandel*, Wien, Braumüller.
- Kahl, Thede (2007), *Hirten in Kontakt : Sprach- und Kulturwandel ehemaliger Wanderhirten (Albanisch, Aromunisch, Griechisch)*, Wien et al., Lit.
- Kahl, Thede/Lozovanu, Dorin (2009), *Carte 2.10 – MD 1 : Ethnisches Bewusstsein in der Republik Moldau im Jahr 2004*, in : Peter Jordan (ed.), *Atlas Ost- und Südosteuropa*, Berlin/Stuttgart, Borntraeger, s.p.

- Kahl, Thede/Nechiti, Ioana (2016), *Minderheitensprachen und Kulturkontakt im Budschak. Eindrücke einer Feldforschung in Südbessarabien (Ukraine)*, in : Wolfgang Dahmen et al. (edd.), *Romanische Kleinsprachen heute*, Tübingen, Narr, 3–32.
- Kramer, Johannes (1980), *Das Moldauische*, Balkan-Archiv, Neue Folge 5, 125–200.
- Kramer, Johannes (1993), *Sprachatanten des Rumänischen*, in : Otto Winkelmann (ed.), *Stand und Perspektiven der romanischen Sprachgeographie*, Wilhelmsfeld, Egert, 3–20.
- Leschber, Corinna (2004), *Ethnolinguistische Aspekte des slavisch-rumänischen Sprachkontaktes*, in : Larisa Schippel (ed.), *Im Dialog : Rumänistik im deutschsprachigen Raum*, Frankfurt am Main, Lang, 153–197.
- Leschber, Corinna (2005), *Die Konzentration von Ukrainismen in Bedeutungsfeldern auf der dialektalen Ebene des Rumänischen*, in : Klaus Bochmann/Vasile Dumbrava (edd.), *Das Regionale in der rumänischen Kultur*, Leipzig, Universitätsverlag, 175–197.
- Mărgărit, Iulia/Neagoe, Victorela (1997), *Cercetări asupra graiurilor românești din nord-vestul Bulgariei (regiunea Loveci)*, *Fonetică și Dialectologie* 16, 75–96.
- Morf, Heinrich (1911), *Zur sprachlichen Gliederung Frankreichs*, Berlin, Königliche Akademie der Wissenschaften.
- Nestorescu, Virgil (1996), *Românii timoceni din Bulgaria : Grai, folclor, etnografie*, București, Ed. Fundației Culturale Române.
- Ossenkop, Christina/Winkelmann, Otto (2003), *Entwicklung der romanischen Sprachgrenzen : Ibero-romania*, in : Gerhard Ernst et al. (edd.), *Romanische Sprachgeschichte. Ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen*, vol. 1, Berlin/New York, De Gruyter, 658–667.
- Schramm, Gottfried (1997), *Ein Damm bricht. Die römische Donaugrenze und die Invasionen des 5.–7. Jahrhunderts im Lichte von Namen und Wörtern*, München, Oldenbourg.
- Vălsan, George (1996), *Românii din Bulgaria și Serbia*, Craiova, Scrisul Românesc.
- Wartburg, Walther von (1950), *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume*, Bern, Francke.
- Weczerka, Hugo (2010), *Die « Francisco-Josephina » in Czernowitz. Eine Universität am Ostrand der Habsburgermonarchie*, in : Victoria Popovici/Wolfgang Dahmen/Johannes Kramer (edd.), *Geliebte Multikulturalität. Czernowitz und die Bukowina*, Frankfurt am Main et al., Lang, 67–85.
- Weigand, Gustav (1899), *Samosch- und Theissdialekte*, Jahresbericht des Instituts für Rumänische Sprache zu Leipzig 6, 1–85.
- Weigand, Gustav (1904), *Die Dialekte der Bukowina und Bessarabiens*, Leipzig, Barth.
- Wingender, Monika (2012), *Serbien (Penyблyka Cpбyja)*, in : Franz Lebsanft/Monika Wingender (edd.), *Europäische Charta der Regional- oder Minderheitensprachen. Ein Handbuch zur Sprachpolitik des Europarats*, Berlin/Boston, De Gruyter, 283–298.
- Winkelmann, Otto (1986), *Die rumänischen Sprachatanten. Ein forschungsgeschichtlicher und methodenkritischer Überblick*, in : Günter Holtus/Edgar Radtke (edd.), *Rumänistik in der Diskussion. Sprache, Literatur und Geschichte*, Tübingen, Narr, 178–216.
- Winkelmann, Otto/Lausberg, Uta (2001), *Romanische Sprachatanten*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, I,2, Tübingen, Niemeyer, 1004–1068.
- WLAD = Weigand, Gustav (1909), *Linguistischer Atlas des daco-rumänischen Sprachgebietes*, Leipzig, Barth.
- Wüest, Jakob (2003), *Évolution des frontières des langues romanes : la Galloromania*, in : Gerhard Ernst et al. (edd.), *Romanische Sprachgeschichte. Ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen*, vol. 1, Berlin/New York, De Gruyter, 646–657.
- Yakobets, Aliona (2010), *Rumänisch als Minderheitensprache aus der Schüler- und Lehrerperspektive im heutigen Czernowitz*, in : Victoria Popovici/Wolfgang Dahmen/Johannes Kramer (edd.), *Geliebte Multikulturalität. Czernowitz und die Bukowina*, Frankfurt am Main et al., Lang, 195–210.

Elton Prifti

17 Les frontières linguistiques de l'aroumain

Abstract : Les dénommées « petites » langues, et à plus forte raison les langues ayant un statut non-dominant dans des pays bilingues ou trilingues, se caractérisent habituellement par la complexité et le dynamisme de leurs frontières linguistiques. Ces deux particularités sont fortement marquées dans le cas de l'aroumain. Elles sont dues à la typologie variée de l'implantation des Aroumains, puisque celle-ci comprend aussi bien le sédentarisme que la mobilité (transhumance, migration). Le dynamisme et la complexité des frontières linguistiques de l'aroumain sont liés, en outre, au statut de langue minoritaire de l'aroumain, dont les locuteurs habitent dans les quelques 500 enclaves dispersées dans six des États du sud-est de l'Europe.

Keywords : aroumain, plurilinguisme, frontières linguistiques horizontales et verticales, transhumance et sédentarisme, enclaves linguistiques

1 Réflexions sur la typologie des frontières linguistiques

Une frontière¹ entre deux langues décrit, en substance, la frontière entre les communautés linguistiques parlant ces langues. La description d'une frontière linguistique doit donc être effectuée de manière systématique, en tenant compte à la fois de la langue, mais aussi des locuteurs, ou mieux, de la communauté linguistique (pour ce qui suit, cf. figure 1). La prise en considération de la relation dynamique entre la langue et la communauté de locuteurs en question n'est pas de moindre importance. Si l'on considère la langue, on distingue les frontières linguistiques horizontales d'une part, et les frontières verticales d'autre part, qui peuvent être respectivement spatialement et/ou temporellement stables ou instables. Les frontières entre deux aires linguistiques (homogènes) existant côte à côte représentent les frontières linguistiques horizontales, caractérisant la perception traditionnelle reposant sur la géographie linguistique des frontières linguistiques, qui sont la seule forme perçue jusqu'à présent. D'un point de vue spatial, on peut distinguer parmi les frontières linguistiques horizontales entre frontières externes d'une aire linguistique fermée et les frontières internes dans le cas où on y trouve des enclaves linguistiques.

1 La pertinence de l'utilisation du terme « frontière » en référence à la langue en tant qu'outil de communication entre des individus et communautés se caractérisant par une forte mobilité devrait être réévaluée. Des considérations théoriques et méthodologiques plus détaillées peuvent être trouvées dans Prifti (à paraître).

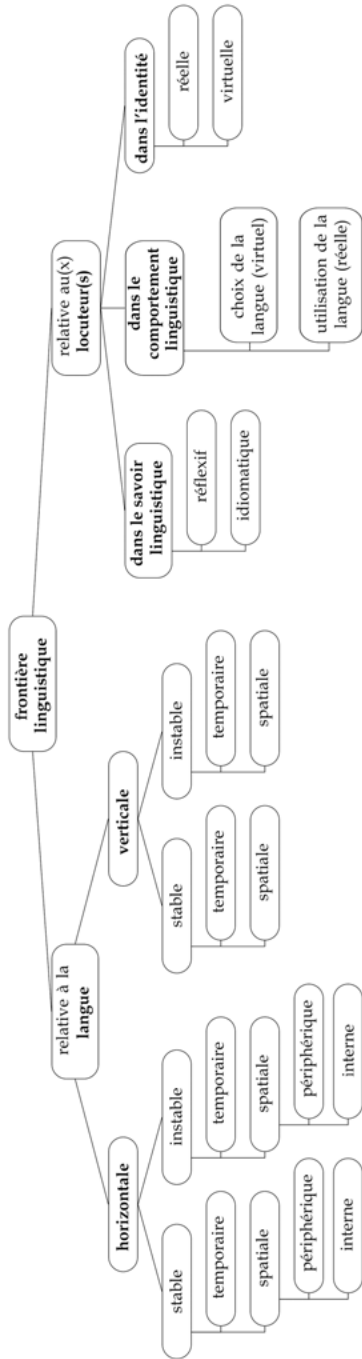


Figure 1: Ampleur du phénomène de la frontière linguistique

Les frontières linguistiques verticales, quant à elles, se retrouvent dans des aires linguistiques hétérogènes, c'est-à-dire où sont parlées deux ou plusieurs langues, qui, en plus, sont en contact. Celles-ci passent donc entre des langues vivant ensemble et sont, la plupart du temps, temporellement instables. C'est par ex. le cas des contacts entre langues de prestige social divergent ou de valeur communicative différente (cf. Prifti 2014a, 10–12 ; 2014b, 37–38), apparus suite à la migration urbaine. L'identification des frontières linguistiques verticales repose, en substance, sur l'analyse de l'architecture du contact entre les langues impliquées, plus précisément de la structure de sa zone interlectale (cf. Prudent 1981, 13).

En prenant en compte les locuteurs, il faut systématiquement se concentrer sur leur savoir linguistique (idiomatique et réflexif), sur leur comportement linguistique – consistant d'une part en le choix d'utiliser (ou non) une langue/variété et d'autre part en son utilisation concrète – et enfin sur l'analyse de la corrélation entre la langue (ou une variété) et l'identité (collective). Dans la définition traditionnelle d'une frontière linguistique, on se réfère en premier lieu à la dimension de la langue en tant qu'activité, plus précisément à son utilisation réelle (cf. figure 1) par la communauté linguistique, qui est composée de différents groupes de locuteurs (par ex. de générations ou catégories de locuteurs).

Reposant sur ces distinctions, la description des frontières linguistiques de l'aroumain sera effectuée ci-dessous. Nous nous concentrerons sur les frontières linguistiques relatives à la *langue*, particulièrement sur les frontières linguistiques horizontales.

2 Données générales sur les frontières linguistiques de l'aroumain

La richesse typologique des frontières linguistiques qui caractérise l'aroumain reflète les différents types d'habitat de la population aroumaine. Le mode de vie traditionnel de la majorité des Aroumains a longtemps été la transhumance qui, depuis la Seconde Guerre mondiale, a considérablement diminué pour conduire à un mode de vie sédentaire. Ce processus a été déterminé en partie par de nouvelles conditions économiques au niveau mondial ainsi – et surtout – que par des facteurs politiques. Le plus significatif de ces facteurs était l'hermétisme des frontières nationales en Europe du Sud-Est à la suite de la Seconde Guerre mondiale en conséquence de l'isolement politique, en particulier entre l'Albanie et les États voisins. En Albanie vinrent s'ajouter à cela des réformes économiques et socio-politiques, comme par ex. la collectivisation ainsi que la sédentarisation obligatoire (cf. aussi Prifti 2014a, 16–17). Le sédentarisme est aussi pour une partie de la population aroumaine un mode de vie plutôt traditionnel, comme par ex. pour des localités aroumaines importantes du sud-est de l'Albanie telles que Moscopole, Shpëskë ou Grabovë. À la suite des flux migratoires urbains liés au travail, que ce soit sous la forme d'une migration interne

comme à Korçë, Tiranë (Albanie) ou Thessalonique (Grèce), ou sous la forme d'une migration en dehors de la zone d'origine sud-européenne (par ex. à Constanța, Paris, Boston etc.), des communautés aroumaines compactes se sont graduellement créées. Au cours de ce processus, l'aroumain en tant que langue des migrants est entré en contact avec d'autres langues.

De nos jours, l'aroumain est parlé en Albanie, en Grèce, en République de Macédoine (ARYM), en Bulgarie, en Roumanie et en Serbie. En conséquence de la migration ouvrière, l'aroumain est, de plus, parlé dans des pays d'immigration tels que les États-Unis, l'Australie, la France etc. Le tableau 1 présente les différentes relations entre l'aroumain et les langues voisines dans chaque pays. Des frontières linguistiques stables se retrouvent dans certaines enclaves sédentaires aroumaines alors que les frontières linguistiques instables sont dues principalement à la trans-humance. Dans tous les pays où il est parlé, l'aroumain se trouve en contact avec d'autres langues, surtout avec les langues nationales, qui sont habituellement dominantes. Pour cette raison, on peut parler de présence de frontières verticales partout entre l'aroumain et les langues dominantes de contact.

Tableau 1 : Typologie des frontières linguistiques actuelles de l'aroumain (en fonction du pays)

Pays	Frontière linguistique horizontale				Frontière linguistique verticale			
	stable		instable		stable		instable	
	tempo- po- raire	spatiale	tempo- po- raire	spatiale	tempo- raire	spatiale	tempo- raire	spatiale
	ex- terne	in- terne	ex- terne	in- terne				
Albanie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Grèce	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Republique de Macédoine (ARYM)	✓	✓			✓	✓		
Roumanie	✓	✓			✓	✓	✓	
Bulgarie			✓	✓			✓	✓
Serbie			✓	✓			✓	✓

3 État de la recherche

Les frontières linguistiques de l'aroumain n'ont, jusqu'à présent, presque pas été exploitées de manière explicite par la recherche. À notre connaissance, la première recherche sur le terrain à caractère scientifique a été réalisée par Gustav Weigand

(1895, 317–322) et était de nature essentiellement anthropographique. Weigand part d'un chevauchement entre les frontières ethniques et linguistiques. Dans ses travaux, il fait référence de manière sporadique aux développements de la composition ethnique des différentes localités partiellement aroumaines et élargit à juste titre son focus à l'environnement de la réalité aroumaine. En 2003, Emanuele Banfi propose une description de quelques lignes à caractère introductif des frontières de l'aroumain comme partie intégrale du développement des frontières linguistiques romanes dans l'Europe du Sud-Est (cf. Banfi 2003, 627). Dans sa contribution, il souligne la complexité de la situation et évoque les implantations historiques des Aroumains ainsi que les enclaves actuelles les plus importantes.

Si l'on part implicitement d'un chevauchement entre la répartition de la population aroumaine et l'aire linguistique aroumaine, ce qui peut, dans certains cas, être potentiellement problématique d'un point de vue méthodologique, les études surtout ethnographiques et anthropo-géographiques sur les colonies aroumaines du sud-est de l'Europe nous livrent des informations utiles, rendant possible une description de l'évolution des frontières linguistiques. En faisant abstraction des premiers récits sur les Aroumains (cf. Thunmann 1774 ; Pouqueville ²1826–1827 ; Cousinéry 1831 ; Leake 1835 ; Lejean 1861 ; Bolintineanu 1863 ; Belle 1881 ; Burileanu 1906 ; Cvijić 1913 ; 1918) qui nous viennent d'écrivains, de voyageurs et de chercheurs, la monographie de Weigand (1895) précédemment évoquée représente la première description détaillée et complète de la répartition géographique des Aroumains. De nombreuses autres publications telles que celles de Papahagi (1932), Hâciu (1936), Capidan (1942), Kahl (1999) et Carageani (2002) livrent aussi des informations à ce sujet et prennent généralement en compte la totalité de la répartition des Aroumains. En outre, il existe de nombreuses représentations cartographiques, parmi lesquelles les premières sont, par ordre chronologique, Lejean (1861), Sax (1878), Kiepert (1878), Weigand (1895, 335), Atanasiu (1919) et Băcilă (1929). Des cartes plus récentes se trouvent chez Saramandu (1988), Kramer (1989, 433) et Winnifrith (1987, 161–165, 167–168). En général, ces représentations cartographiques n'effectuent pas de distinction diachronique ou en fonction des différents types d'implantation. Winnifrith a tenté à l'aide de trois instantanés en partie incomplets de représenter l'expansion des Aroumains (cf. Winnifrith 1987, 170–172 : carte 10 : *The Vlachs in Roman times* ; carte 11 : *The Vlachs in Byzantine times* ; carte 12 : *The Vlachs in turkish times*). Beuermann (1967) propose des informations géographiques précises sur les différentes zones d'habitation, bien que les enclaves d'Albanie y demeurent peu décrites. Jusqu'à maintenant, la description anthropo-géographique la plus détaillée de la répartition des populations aroumaines dans le sud-est de l'Europe nous vient de Thede Kahl (1999), qui s'appuie sur des recherches sur le terrain de grande envergure et effectuées avec précision et rigueur. Ces résultats sont représentés sur neuf cartes. Des cartes distinguant les différentes typologies d'habitation sont aussi proposées chez Petera (1962, 194), Kahl (1999, 30) et Prifti (2012, 257).

Des informations détaillées concernant la répartition géographique des Aroumains de Grèce se trouvent dans les ouvrages de Dahmen/Kramer (1985 ; 1994),

Winnifrith (1987) et Kahl (1999). Concernant les enclaves aroumaines en Albanie, des indications nous viennent entre autres de Capidan (1930), Maier (1964), Petera (1962 ; 1966), Kahl (1999) et Berciu-Drăghicescu (2010). Les zones citées dans le *Mic atlas al dialectului aromân din Albania și din fosta Republică iugoslavă Macedonia* ('Petit atlas du dialecte aroumain d'Albanie et de l'Ancienne République yougoslave de Macédoine', cf. Neiescu 1997) ne représentent qu'une partie des enclaves existantes. Quelques remarques sur les dynamiques d'anciennes frontières linguistiques instables de l'aroumain, aujourd'hui disparues, à l'exemple de la région d'Opar en Albanie du Sud-Est, se trouvent chez Prifti (2012). Kahl (1999) et Cușa (1996) proposent des descriptions détaillées des localités aroumanophones en République de Macédoine (ARYM) ainsi qu'en Roumanie. Popescu/Balkanski (1995)² ainsi que quelques contributions chez Георгиева (1998) évoquent la diffusion des Aroumains en Bulgarie, Страјић (1936) se focalise quant à lui sur la communauté aroumaine de Novi Sad (Serbie).

Les bouleversements socio-culturels, en particulier les modifications apparues à la suite de la chute du Rideau de fer dans tous les pays du sud-est de l'Europe, ont entraîné une forte mobilité de la population, qui a aussi atteint les enclaves aroumaines. L'urbanisation représente la tendance la plus marquée. Elle se caractérise par l'abandon progressif voire total des localités rurales qui conduit ainsi à la formation de zones urbaines ou péri-urbaines. Les conséquences de ces bouleversements pour la réalité aroumaine n'ont pas encore été analysées, ce qui rend nécessaire un état des lieux détaillé et complet.

Jusqu'à présent, aucune description des frontières linguistiques verticales de l'aroumain n'a été entreprise. La recherche variationnelle, sociolinguistique ainsi que sur les contacts linguistiques, liée à l'aroumain représente, à quelques exceptions près (cf. par ex. Jašar-Nasteva 1992 ; Prifti 2012 ; Šatava 2013 ; Prifti 2014a), un terrain encore peu connu.

4 Aspects historiques

Une description diachronique généralisée et complète des frontières linguistiques de l'aroumain se révèle être particulièrement complexe compte tenu de l'histoire dynamique du peuplement en Europe du Sud-Est ainsi que de la forte mobilité des Aroumains. Ceci est renforcé par le fait que leur documentation est lacunaire. Même une description très générale des frontières linguistiques devient de plus en plus incertaine et fragmentaire, si l'on veut explorer l'histoire la plus ancienne de la péninsule balkanique. Le retraçage des anciennes frontières linguistiques de l'aroumain va

² Cf. en particulier les pages 82–88 dans lesquelles on trouve une liste des localités aroumaines en Bulgarie.

étroitement de pair avec la question ouverte de son rapport au roumain ainsi que – bien que moins – à l'albanais et enfin avec la définition approximative de son espace d'apparition. Ceci doit s'inscrire dans une description différenciée des dynamiques de développement de la latinité et de la romanité balkanique pluricentrique. Dans ce contexte, il faut systématiquement tenir compte des conséquences de l'immigration des peuples slaves ainsi que des nombreuses vagues migratoires intra-balkaniques.

Les indices de la présence d'aires aroumaines permettent une description toujours plus détaillée des frontières de l'aroumain à partir du XVII^e siècle environ. Concernant les périodes antérieures, il est uniquement possible de donner des indications assez vagues sur les zones d'habitation aroumaines les plus importantes dans lesquelles l'aroumain a été conservé jusqu'à nos jours. Ce sont par ex. le massif du Pinde (cf. Murnu 1913, 33–34 ; Kahl 1999, 16) dans la région d'Épire, dans lequel l'aroumain était et reste en contact avec le grec ; les monts Gramoz (cf. Weigand 1895, 296) se trouvant dans l'actuelle zone frontalière du sud de l'Albanie et du nord-ouest de la Grèce, où l'aire aroumaine est partiellement située tant dans l'aire linguistique albanaise que dans l'aire grecque. Le centre urbain de Moscopole (alb. Voskopojë, dans le territoire du sud-est de l'Albanie actuelle), fondé au XIV^e siècle (cf. Hetzer 1981 ; Kahl 1999, 17), mérite une attention toute particulière puisque celui-ci bénéficiait d'une haute importance pour l'aroumanité et en bénéficiait encore de façon symbolique de nos jours. Selon Weigand (1895, 297), Moscopole comptait environ 60.000 habitants à son apogée (XVIII^e siècle) ou 50.000 selon Kahl (1999, 17), faisant de la ville un centre urbain plus important qu'Athènes, Belgrade ou Sofia à la même époque (cf. Kahl 1999, 17 ainsi que les autres sources citées par l'auteur). Dans cet ancien centre urbain, en plus de l'aroumain et de l'albanais on parlait aussi le grec et le bulgare ou le macédonien (cf. aussi Kristophson 1974, 7, note 2). Ceci se reflète également dans les anciens monuments linguistiques de l'aroumain en lien étroit avec Moscopole (cf. Kahl/Prifti 2016).

En ce qui concerne l'expansion des Aroumains, Banfi (2003, 627) retient que celle-ci a très peu changé depuis le XVII^e siècle. Winniffrith (1987, 8, 170–172) accepte même une constance plus longue encore. Toutefois, des témoignages historiques montrent une mobilité hautement dynamique des Aroumains au cours des siècles derniers, s'expliquant par divers phénomènes et en particulier par des vicissitudes historiques. Il existe de nombreuses preuves de l'existence de plusieurs enclaves aroumaines disparues ou assimilées dans la totalité de l'espace sud-européen, comme par ex. celles de Sarajevo (cf. Weigand 1908a ; Banfi 2003, 627), de Prizren (Kosovo) (cf. Костић 1925 ; Луковић 2004), de Tiranë (cf. Hobdari 2010, 15, mais aussi Weigand 1910) et des massifs du Rila et du Pirin (Bulgarie) (cf. Kahl 1999, 21, évoquant les localités de Ravna, Buka, Bešbunar et Dobropole) etc.

Une représentation systématique (aujourd'hui encore inexistante) de l'expansion historique des Aroumains est une entreprise particulièrement complexe et de longue haleine à cause du dynamisme prononcé de leur expansion ainsi que des preuves éparées et lacunaires de leur évolution. Les données connues à cet égard sont variées

et sont dispersées dans plusieurs publications appartenant à différentes disciplines scientifiques. Des informations sur les enclaves aroumaines en Bosnie, où l'aroumain avoisinait les variétés dialectales štokaviennes, se trouvent chez Weigand (1908a) et Филиповић (1951). Les localités aroumaines de Roumanie sont traitées surtout par les travaux de Muși (1935) et Mateescu (1993). Weigand (1910), Papahagi (1920) et Maier (1964) se réfèrent aux colonies aroumaines d'Albanie au XIX^e siècle. À l'époque, l'aroumain avoisinait surtout l'albanais et entraînait aussi sporadiquement en contact avec le macédonien, le grec et le romani. Concernant la Grèce, où l'aroumain avoisinait le grec et partiellement l'albanais, il faut citer Tomaschek (1882) ainsi que Murnu (1913). Plusieurs publications de Jovan F. Trifunoski (cf. Trifunoski 1959 et Трифуноски 1994, un recueil de ses écrits) et Романски (1926) livrent des informations sur la répartition des Aroumains sur le territoire de l'actuelle République de Macédoine (ARYM), où l'aroumain avoisinait le macédonien ainsi que l'albanais. Weigand (1908b), Popescu-Spineni/Noe (1939) et quelques articles du recueil Георгиева (1998), comme par ex. Николов (1998) et Митев (1998), se réfèrent aux Aroumains de Bulgarie. La répartition géographique des Aroumains en Serbie est décrite chez Поповић (1937).

On peut ainsi conclure que, du point de vue historique, les frontières de l'aroumain sont caractérisées par un fort dynamisme.

5 Les frontières linguistiques horizontales de l'aroumain

Cette partie présente les frontières horizontales actuelles de l'aroumain dans l'ordre alphabétique des pays concernés (cf. §§ 5.1 – 5.6). À l'intérieur des différents pays, nous mettrons l'accent d'abord sur les espaces géographiques entourant les différentes zones urbaines puis sur les localités.³ Dans un premier temps, nous tracerons les caractéristiques principales des frontières entre l'aroumain et les autres langues dans les différentes zones. La description analogue relative aux différentes localités ou enclaves parlant aroumain figure dans des tableaux en fin de chapitre sur les différents pays, compte tenu de leur nombre élevé (499 au total) ainsi que des parallèles substantiels. Pour chaque localité ou enclave, les tableaux donnent des informations sur leur allocation géographique plus précise dans les 32 zones indiquées à la figure 2, sur la ou les langues limitrophes de l'aroumain (cf. tableaux 2 – 7),⁴ sur la typologie

³ En raison des réorganisations administratives fréquentes dans certains des États concernés pendant ces 20 dernières années et afin d'éviter toute confusion, on renoncera à utiliser la subdivision administrative en vigueur.

⁴ Les abréviations selon la norme ISO 639-2 sont utilisées pour nommer les différentes langues : albanais : *alb* ; bosniaque : *bos* ; bulgare : *bul* ; grec : *gre* ; macédonien : *mac* ; roumain : *rum* ; romani :

de la frontière linguistique ainsi que des indications quantitatives sur la part des locuteurs aroumains dans la population totale. Il s'agit là toutefois d'indications à caractère général ne reposant pas sur des recensements systématiques mais sur des observations réalisées lors d'enquêtes sur le terrain. Les résultats présentés chez Kahl (1999, annexe C), remontant à différentes expéditions, servent de base à la description sous forme tabulaire. Les informations concernant les localités et les enclaves aroumaines d'Albanie, de la République de Macédoine (ARYM) et en partie du nord-ouest de la Grèce reposent sur nos propres enquêtes de terrain menées entre 2005 et 2014.



Figure 2 : Zones contenant des implantations aroumaines dans l'Europe du Sud-Est

rom ; serbe : *srp* ; turc : *tur*. Seul le méglénoroumain n'est pas répertorié dans la norme ISO 639-2. On utilise pour cela l'abréviation *mm*.

5.1 Les frontières linguistiques horizontales de l'aroumain en Albanie

En Albanie, l'aroumain est en contact avec l'albanais et sporadiquement, avec le grec et le romani. Si l'on observe les différentes localités d'Albanie, dans lesquelles l'aroumain est encore parlé de nos jours (au total 137), il faut prendre en compte les variétés locales des trois langues de contact citées ci-dessus en tant que langues frontalières. La frontière avec le grec se situe dans un contexte rural dans les quelques localités grecophones. Celles-ci se trouvent sur la côte sud de l'Albanie, qui servait traditionnellement de pâturage hivernal aux Aroumains transhumants. Les réalités urbaines sont, quant à elles, les coulisses de la coexistence de l'aroumain avec le romani. Les espaces géographiques où se trouvent des aires aroumaines sont situées dans les zones de Berat, Durrës, Elbasan, Fier, Gjirokastër, Gramsh, Kolonjë, Korçë, Lushnjë, Përmet, Pogradec, Sarandë et Vlorë. Une concentration particulièrement élevée de localités et d'enclaves aroumaines se trouve dans les régions de Korçë, Gjirokastër et Përmet.

D'une manière générale, on observe que les frontières de l'aroumain sont surtout temporellement et spatialement stables. Dans la plupart des localités, la proportion de locuteurs aroumains est faible, comme le montre le tableau suivant.

Tableau 2 : Aperçu des frontières linguistiques horizontales de l'aroumain en Albanie (avec la proportion de la population parlant l'aroumain)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limitrophe(s)	Frontières linguistiques horizontales		Proportion de la population aroumanophone			
				stables	instables				
				temp.	spat.	faible	mo- yenne	élevée	100 %
<i>Berat</i>	Berat	1	alb, rom	✓	✓	✓			
	Kuçovë	1	alb, rom	✓	✓	✓			
	Mbrakull	3	alb	✓	✓				✓
	Moravë	1	alb	✓	✓				✓
	Pobrat	1	alb	✓	✓				✓
	Sqepur	1	alb	✓	✓				✓
	Ura Vajgurore	1	alb		✓	✓			✓
	Velçan	1	alb	✓	✓				✓
	Vërtop	3	alb	✓	✓				✓
	Vokopolë	1	alb	✓	✓				✓

Tableau 2 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limitrophe(s)	Frontières linguistiques horizontales			Proportion de la population aroumanophone	
				stables	instables	faible	mo- élevée	100%
				temp. spat.	temp. spat.	temp. spat.	temp. spat.	temp. spat.
<i>Durrës</i>	Divjakë	1	alb	✓	✓			✓
	Durrës	1	alb		✓	✓	✓	
	Gërmenj	1	alb	✓	✓		✓	
	Golem	1	alb		✓	✓	✓	
	Kavajë	1	alb		✓	✓	✓	
	Rrogozhinë	1	alb		✓	✓	✓	
	Shijak	1	alb	✓	✓		✓	
	Sukth	1	alb		✓	✓	✓	
<i>Elbasan</i>	Cërrik	1	alb	✓	✓		✓	
	Elbasan	1	alb		✓	✓	✓	
	Kosovë	1	alb	✓	✓			✓
<i>Fier</i>	Ardenicë	1	alb	✓	✓			✓
	Ballsh	1	alb		✓	✓	✓	
	Çipleacë	1	alb	✓	✓			✓
	Fier	1	alb, rom		✓	✓	✓	
	Frakullë	1	alb	✓	✓			✓
	Kryegjatë	1	alb	✓	✓			✓
	Libofshë	1	alb	✓	✓			✓
	Patos	1	alb		✓	✓	✓	
	Peshtan	1	alb	✓	✓			✓
	Pojan	1	alb	✓	✓			✓
Shtyllas	1	alb	✓	✓			✓	
<i>Gjiro-kastër</i>	Andon Poç	4	alb	✓	✓			✓
	Asim Zenel	4	alb	✓	✓		✓	
	Dhoksat	4	alb	✓	✓		✓	
	Frashtan	4	alb, gre	✓	✓			✓

Tableau 2 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limitrophe(s)	Frontières linguistiques horizontales			Proportion de la population aroumanophone
				stables	instables	faible	
				temp. spat.	temp. spat.	mo- élevée	100 %
	Gjirokaštër	4	alb, rom, gre	✓	✓	✓	
	Goranx	4	alb, gre	✓	✓		✓
	Hllomë	4	alb	✓	✓		✓
	Hoshtovë	4	alb	✓	✓		✓
	Këllëz	4	alb	✓	✓		✓
	Krinë	4	alb	✓	✓		✓
	Labovë	4	alb	✓	✓		✓
	Lugar	4	alb, gre	✓	✓		✓
	Nivan	4	alb	✓	✓		✓
	Palokastër	4	alb	✓	✓		✓
	Poliçan	4	alb	✓	✓		✓
	Qesarat	4	alb	✓	✓		✓
	Sheper	4	alb	✓	✓		✓
	Suhë	4	alb	✓	✓		✓
	Topovë	4	alb	✓	✓		✓
	Valarë	4	alb	✓	✓		✓
	Zhej	4	alb	✓	✓		✓
<i>Gramsh</i>	Grabovë lart	3	alb	✓	✓		✓
	Grabovë poshtë	3	alb	✓	✓		✓
	Gramsh	3	alb		✓	✓	✓
<i>Kolonjë</i>	Barmash	4	alb		✓	✓	✓
	Ersekë	4	alb, rom	✓	✓		✓
	Kurtës	4	alb		✓	✓	✓
	Mollas	4	alb		✓	✓	✓
	Qafzez	4	alb	✓	✓		✓
	Rehovë	4	alb		✓	✓	✓

Tableau 2 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limitrophe(s)	Frontières linguistiques horizontales			Proportion de la population aroumanophone
				stables		faible	
				temp.	spat.		
	Shtikë	4	alb	✓	✓	✓	
	Vodicë	4	alb		✓	✓	
	Zharkonj	4	alb		✓	✓	
Korçë	Arrzë	4	alb	✓	✓	✓	
	Bilisht	4	alb		✓	✓	
	Boboshticë	4	alb	✓	✓	✓	
	Dishnicë	4	alb	✓	✓	✓	
	Drenovë	4	alb	✓	✓	✓	
	Kamenicë	4	alb	✓	✓	✓	
	Korçë	4	alb, rom		✓	✓	
	Maliq	4	alb		✓	✓	
	Mborje	4	alb	✓	✓	✓	
	Nikolicë	4	alb		✓	✓	
	Plasë lart	4	alb		✓	✓	
	Plasë poshtë	4	alb	✓	✓	✓	
	Pojan	4	alb	✓	✓	✓	
	Shipskë	4	alb	✓	✓	✓	
Voskopojë	4	alb	✓	✓	✓		
Lushnjë	Grabjan	1	alb	✓	✓	✓	
	Gradisht	1	alb	✓	✓	✓	
	Karbunarë lart	1	alb	✓	✓	✓	
	Karbunarë poshtë	1	alb	✓	✓	✓	
	Kolonjë	1	alb	✓	✓	✓	
	Kryekuq	1	alb	✓	✓	✓	
Lushnjë	1	alb		✓	✓		

Tableau 2 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limitrophe(s)	Frontières linguistiques horizontales				Proportion de la population aroumanophone	
				stables		instables		faible	mo- élevée
				temp.	spat.	temp.	spat.		
<i>Përmet</i>	Biovizhdë	4	alb	✓	✓			✓	
	Çarshovë	4	alb	✓	✓			✓	
	Drashovë	4	alb	✓	✓			✓	
	Frashër	4	alb	✓	✓			✓	
	Gostivisht	4	alb	✓	✓			✓	
	Hoshtovë	4	alb	✓	✓			✓	
	Kaludh	4	alb	✓	✓			✓	
	Kosinë	4	alb	✓	✓			✓	
	Kostrec (Ogren)	4	alb	✓	✓			✓	
	Kutal	4	alb	✓	✓			✓	
	Lupskë	4	alb	✓	✓			✓	
	Miçan	4	alb	✓	✓			✓	
	Përmet	4	alb, rom		✓	✓		✓	
	Varibopë	4	alb	✓	✓			✓	
	Zavalan	4	alb, rom	✓	✓			✓	
<i>Pogradec</i>	Llëngë	2	alb	✓	✓			✓	
	Niçë	3	alb	✓	✓			✓	
	Pogradec	2	alb, rom		✓	✓		✓	
	Rrëmënj	3	alb			✓	✓	✓	
<i>Sarandë</i>	Çukë	4	alb	✓	✓			✓	
	Finiq	4	alb, gre	✓	✓			✓	
	Kalasë	4	alb	✓	✓			✓	
	Kardhikaq	4	alb	✓	✓			✓	
	Lukovë	4	alb	✓	✓			✓	
	Mesopotam	4	alb	✓	✓			✓	
	Metoq	4	alb	✓	✓			✓	

Tableau 2 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limitrophe(s)	Frontières linguistiques horizontales		Proportion de la population aroumanophone
				stables	instables	
				temp. spat.	temp. spat. faible	mo- élevée 100% yenne
	Sarandë	4	alb, gre	✓	✓	✓
	Shën Vasil	4	alb	✓	✓	✓
	Shkallë	4	alb	✓	✓	✓
	Stjar	4	alb	✓	✓	✓
	Vrinë	4	alb	✓	✓	✓
	Vrion	4	alb	✓	✓	✓
	Xarrë	4	alb	✓	✓	✓
<i>Skrapar</i>	Ujanik	3	alb, rom	✓	✓	✓
	Zhepë	3	alb	✓	✓	✓
<i>Tepelenë</i>	Tepelenë	4	alb, rom	✓	✓	✓
<i>Tiranë</i>	Tiranë	2	alb	✓	✓	✓
	Shënkoll	1	alb	✓	✓	✓
<i>Vlorë</i>	Beshisht	1	alb	✓	✓	✓
	Bunarë	1	alb	✓	✓	✓
	Cerkovinë	1	alb	✓	✓	✓
	Kotë	3	alb	✓	✓	✓
	Lubonjë	1	alb	✓	✓	✓
	Novoselë	1	alb	✓	✓	✓
	Selenicë	1	alb	✓	✓	✓
	Skrofatinë	1	alb	✓	✓	✓
	Vlorë	1	alb, rom	✓	✓	✓
	Xhyerinë	1	alb	✓	✓	✓
	Zvërnec	1	alb	✓	✓	✓

5.2 Les frontières linguistiques horizontales de l'aroumain en Bulgarie

En Bulgarie, on trouve des locuteurs de l'aroumain dans les régions de Sofia et Plovdiv. Les langues limitrophes sont le bulgare ainsi que, dans une bien moindre mesure, le romani.

Tableau 3 : Aperçu des frontières linguistiques horizontales de l'aroumain en Bulgarie (avec la proportion de la population parlant l'aroumain)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limitrophe(s)	Frontières linguistiques horizontales				Proportion de la population aroumanophone		
				stables		instables		faible	moyenne	haute 100 %
				temp.	spat.	temp.	spat.			
<i>Sofijska</i>	Anton	5	bul	✓	✓			✓		
	Blagoevgrad	7	bul			✓	✓	✓		
	Dupnica	5	bul			✓	✓	✓		
	Sofija	5	bul, rom			✓	✓	✓		
<i>Plovdivska</i>	Dorkovo	7	bul	✓	✓			✓		
	Peštera	6	bul, rom	✓	✓				✓	
	Plovdiv	6	bul, rom			✓	✓	✓		
	Rakitovo	7	bul, rom	✓	✓				✓	
	Velingrad	7	bul	✓	✓				✓	

5.3 Les frontières linguistiques horizontales de l'aroumain en Grèce

Les frontières linguistiques de l'aroumain en Grèce se dessinent par rapport au grec, à l'albanais, au romani et au méglénoroumain. Les frontières avec l'albanais ainsi qu'avec le méglénoroumain se trouvent surtout dans des milieux ruraux, alors que la frontière avec le romani se trouve dans les centres urbains plus importants. Les implantations aroumaines dans lesquelles l'aroumain est en contact avec l'albanais se trouvent surtout dans les régions (aussi) albanophones – précisément parlant le *çamërisht* – de Thesprotie et d'Épire. Au sud de Gevgelija (Macédoine), l'aroumain forme une frontière avec le méglénoroumain (718 Les frontières linguistiques du méglénoroumain) au niveau de plusieurs enclaves. D'une manière générale, on constate que les frontières de l'aroumain sont surtout stables, autant du point de vue

spatial que temporel. Dans la grande majorité des localités, la proportion de locuteurs aroumains est faible (cf. tableau 4). L'urbanisation des Aroumains en tant que conséquence de l'exode rural a contribué dans de nombreux cas à l'instabilité temporelle des frontières linguistiques horizontales. Il y a environ 30 ans, Winnifrieth (1987, 4) a déjà attiré l'attention sur le fait que les villes de Préveza, Grevená, Ioánnina, Tríkala, Fársala, Vólos, Lárissa et même Athènes « became more and more their permanent homes, and the Vlach villages in the hills, often forcibly abandoned in time of war, became places for summer holidays ».

Tableau 4 : Aperçu des frontières linguistiques horizontales de l'aroumain en Grèce (avec la proportion de la population parlant l'aroumain)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales		Proportion de la population aroumanophone			
				stables	instables	temp.	spat.	faible	mo-yeune
<i>Agrínio</i>	Agrámbela	17	gre	✓	✓			✓	
	Agrínio	17	gre	✓	✓			✓	
	Guriótissa	17	gre	✓	✓				✓
	Karpenísi	17	gre	✓	✓			✓	
	Mesolóngi	17	gre, alb	✓	✓			✓	
	Óchthia	17	gre	✓	✓				✓
	Paleománina	17	gre	✓	✓				✓
	Strátos	17	gre	✓	✓				✓
<i>Strongylovúni</i>	Strongylovúni	17	gre	✓	✓			✓	
<i>Athína</i>	Athína	20	gre, mrm, alb, rom	✓			✓	✓	
<i>Dráma</i>	Doxáto	8	gre	✓	✓			✓	
	Dráma	8	gre	✓	✓			✓	
	Mikrópoli	8	gre	✓	✓			✓	
	Prototsáni	8	gre	✓	✓				✓
<i>Édessa</i>	Áloros	10	gre		✓	✓		✓	
	Ápsalos	10	gre		✓	✓		✓	
	Aravyssós	10	gre		✓	✓			✓
	Aridéa	10	gre, mrm	✓	✓			✓	
	Édessa	10	gre, mrm	✓	✓			✓	

Tableau 4 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales			Proportion de la population aroumanophone
				stables		faible	
				temp.	spat.		
	Kalí	10	gre	✓	✓	✓	
	Kalývia	10	gre	✓	✓	✓	
	Lákka	10	gre, mrm	✓	✓	✓	
	Mávro	10	gre	✓	✓	✓	
	Néa Zoí	10	gre	✓	✓	✓	
	Profitis Ilías	10	gre	✓	✓	✓	
<i>Giannitsá</i>	Akrolími	10	gre	✓	✓	✓	
	Ánydro	10	gre	✓	✓	✓	
	Droseró	10	gre	✓	✓	✓	
	Esóvalta	10	gre	✓	✓	✓	
	Giannitsá	10	gre, mrm	✓	✓	✓	
	Krýa Vrýsi	10	gre	✓	✓	✓	
	Livadítsa	10	gre	✓	✓	✓	
	Paliós Milótopos	10	gre	✓	✓	✓	
<i>Flórina</i>	Ágios Germanós	11	gre, alb	✓	✓	✓	
	Agrapidiés	11	gre, alb	✓	✓	✓	
	Drosopigí	11	gre, alb	✓	✓	✓	
	Flámburo	11	gre, alb	✓	✓	✓	
	Flórina	11	gre, alb	✓	✓	✓	
	Kallithéa	11	gre, alb	✓	✓	✓	
	Krystallopigí	11	gre, alb	✓	✓	✓	
	Limnochóri	11	gre, alb	✓	✓	✓	
	Nymféo	11	gre, alb	✓	✓	✓	
	Pisodéri	11	gre, alb	✓	✓	✓	
	Pýli	11	gre, alb	✓	✓	✓	
	Trígono	11	gre, alb	✓	✓	✓	

Tableau 4 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales				Proportion de la population aroumanophone
				stables		instables		
				temp.	spat.	temp.	spat.	
	Vatochóri	11	gre, alb	✓	✓		✓	
	Vronderó	11	gre, alb	✓	✓			✓
<i>Lamía</i>	Anthíli	18	gre	✓	✓			✓
	Domokós	18	gre		✓	✓	✓	
<i>Ioánnina</i>	Ármata	12	gre	✓	✓			✓
	Dístrato	12	gre	✓	✓			✓
	Greveníti	12	gre	✓	✓			✓
	Iliochóri	12	gre	✓	✓			✓
	Ioánnina	12	gre, alb		✓	✓		✓
	Kalarítes	12	gre	✓	✓			✓
	Kefalóvryso	12	gre	✓	✓			✓
	Kónitsa	12	gre, alb		✓	✓		✓
	Láista	12	gre	✓	✓			✓
	Matsúki	12	gre		✓	✓		✓
	Métsovo	12	gre, alb	✓	✓			✓
	Miliá	12	gre	✓	✓			✓
	Pàdes	12	gre	✓	✓			✓
	Palaiochóri	12	gre		✓	✓		✓
	Palioséli	12	gre	✓	✓			✓
	Siráko	12	gre		✓	✓		✓
	Vathýpedo	12	gre		✓	✓		✓
	Víssani	12	gre, alb		✓	✓		✓
	Vítsa	12	gre	✓	✓			✓
	Vonotósi	12	gre	✓	✓			✓
	Vovúsa	12	gre	✓	✓			✓
	Vrysochóri	12	gre	✓	✓			✓

Tableau 4 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales			Proportion de la population aroumanophone			
				stables	instables	faible	mo-yenne	haute 100 %		
				temp.	spat.	temp.	spat.	faible	mo-yenne	haute 100 %
<i>Kastoriá</i>	Árgos Orestikó	11	gre	✓	✓			✓		
	Dendrochóri	11	gre, alb	✓	✓			✓		
	Grámos	12	gre	✓	✓			✓		
	Ieropigí	11	gre, alb	✓	✓				✓	
	Kastoriá	11	gre, alb	✓			✓	✓		
	Klisúra	11	gre	✓	✓					✓
	Nestório	11	gre	✓	✓			✓		
<i>Kavála</i>	Chrysúpoli	9	gre	✓	✓				✓	
	Kavála	9	gre	✓	✓			✓		
<i>Kilkís</i>	Evropós	10	gre		✓	✓		✓		
	Guménissa	10	gre, mrm		✓	✓		✓		
	Kilkís	10	gre, mrm	✓	✓			✓		
<i>Kozáni</i>	Kozáni	10	gre	✓	✓			✓		
	Námata	11	gre	✓	✓			✓		
	Pendálofos	11	gre	✓	✓			✓		
	Ptolemaída	11	gre	✓	✓			✓		
	Pýrgoi	10	gre, alb	✓	✓				✓	
	Sérvia	10	gre	✓	✓			✓		
	Tsotfli	10	gre	✓	✓			✓		
	Vlásti	11	gre	✓	✓			✓		
	Vogatsikó	11	gre	✓	✓			✓		
	Vythós	11	gre	✓	✓			✓		
<i>Lárisa</i>	Agionéri	13	gre	✓	✓				✓	
	Argyropúli	13	gre		✓	✓			✓	
	Chimádio	16	gre		✓	✓				✓
	Damási	13	gre	✓	✓			✓		

Tableau 4 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales				Proportion de la population aroumanophone	
				stables		instables		mo- yenne	haute 100 %
				temp.	spat.	temp.	spat.		
	Damasúli	13	gre	✓	✓			✓	
	Deléria	13	gre			✓	✓	✓	
	Doméniko	13	gre	✓	✓			✓	
	Elassóna	13	gre			✓	✓	✓	
	Eléa	13	gre			✓	✓	✓	
	Fálanna	13	gre			✓	✓	✓	
	Fársala	16	gre			✓	✓	✓	
	Gónni	13	gre			✓	✓	✓	
	Kalochóri	16	gre			✓	✓	✓	
	Kokkinoplós	13	gre			✓	✓	✓	
	Lárisa	13	gre	✓				✓	
	Megale Elev-therochóri	13	gre	✓	✓			✓	
	Mesochóri	13	gre	✓	✓			✓	
	Mýra	16	gre			✓	✓	✓	
	Néo Perivóli	16	gre			✓	✓	✓	
	Paliókastros	16	gre	✓	✓			✓	
	Parapótamos	13	gre			✓	✓	✓	
	Pretório	13	gre	✓	✓			✓	
	Purnári	13	gre			✓	✓	✓	
	Rodiá	13	gre, alb			✓	✓	✓	
	Tsarítsani	13	gre	✓	✓			✓	
	Týrnafos	13	gre			✓	✓	✓	
	Verdikússa	13	gre	✓	✓			✓	
<i>Kateríni</i>	Díon	10	gre	✓	✓			✓	
	Egínió	10	gre	✓	✓			✓	
	Élafos	10	gre	✓	✓			✓	

Tableau 4 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales			Proportion de la population aroumanophone
				stables		faible	
				temp.	spat.		
	Kallithéa	10	gre	✓	✓	✓	
	Kalývia	10	gre		✓	✓	
	Karítsa	10	gre	✓	✓	✓	
	Kastaniá	10	gre	✓	✓	✓	
	Katachás	10	gre	✓	✓	✓	
	Kateríni	10	gre	✓	✓	✓	
	Kítros	10	gre	✓	✓	✓	
	Kolindrós	10	gre	✓	✓	✓	
	Livádi	10	gre	✓	✓	✓	
	Paliostáni	10	gre	✓	✓	✓	
	Ryákia	10	gre	✓	✓	✓	
	Trílofos	10	gre	✓	✓	✓	
<i>Pátra</i>	Pátra	19	gre	✓		✓	
<i>Préveza</i>	Párga	15	gre, alb		✓	✓	
	Préveza	15	gre, alb		✓	✓	
	Thémelo	15	gre, alb		✓	✓	
	Tzára	15	gre, alb		✓	✓	
<i>Serres</i>	Achladochóri	8	gre	✓	✓	✓	
	Ágio Pnévma	8	gre		✓	✓	
	Alistráti	8	gre	✓	✓	✓	
	Ángistro	8	gre	✓	✓	✓	
	Áno Poróia	8	gre	✓	✓	✓	
	Chionochóri	8	gre	✓	✓	✓	
	Christós	8	gre	✓	✓	✓	
	Eleónas	8	gre	✓	✓	✓	
	Galátista	8	gre	✓	✓	✓	
	Inúsa	8	gre		✓	✓	

Tableau 4 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales			Proportion de la population aroumanophone	
				stables		faible	mo- yenne	haute 100 %
				temp.	spat.			
	Iráklia	8	gre	✓	✓			✓
	Kapnófyto	8	gre	✓	✓			✓
	Levkónas	8	gre	✓	✓			✓
	Melenikítsi	8	gre	✓	✓			✓
	Néo Petrítsi	8	gre	✓	✓			✓
	Néo Súli	8	gre		✓	✓		✓
	Próti	8	gre	✓	✓			✓
	Sérres	8	gre		✓	✓		✓
	Sidirókastro	8	gre	✓	✓			✓
	Virónia	8	gre	✓	✓			✓
<i>Thessprotía</i>	Àgios Vlásios	15	gre, alb		✓	✓		✓
	Asproklísi	15	gre, alb		✓	✓		✓
	Filiátes	15	gre, alb		✓	✓		✓
	Igumenítsa	15	gre, alb		✓	✓		✓
	Kalodíki	15	gre		✓	✓		✓
	Katavóthra	15	gre, alb		✓	✓		✓
	Margaríti	15	gre, alb		✓	✓		✓
	Morfáti	15	gre, alb		✓	✓		✓
	Paramythiá	15	gre, alb		✓	✓		✓
	Parapótamos	15	gre, alb		✓	✓		✓
	Platariá	15	gre, alb		✓	✓		✓
	Skándalo	15	gre, alb		✓	✓		✓
	Smértos	15	gre		✓	✓		✓
	Trikóryfo	15	gre		✓	✓		✓
<i>Thessaloníki</i>	Ádendro	10	gre		✓	✓		✓
	Asvestochóri	9	gre		✓	✓		✓
	Megáli Vólvi	9	gre		✓			✓

Tableau 4 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales			Proportion de la population aroumanophone
				stables		faible	
				temp.	spat.		
	Melissurgí	9	gre	✓	✓	✓	
	Oreókastro	9	gre	✓	✓	✓	
	Surotí	9	gre	✓	✓	✓	
	Thessaloníki	9	gre, mrm, alb, rom	✓	✓	✓	
	Vrachiá	10	gre	✓	✓	✓	
<i>Tríkala</i>	Aidóna	12	gre	✓	✓	✓	
	Amárandos	12	gre	✓	✓	✓	
	Ambélia	12	gre	✓	✓	✓	
	Ambelochóri	12	gre	✓	✓	✓	
	Anthúsa	12	gre	✓	✓	✓	
	Chalíki	12	gre	✓	✓	✓	
	Chrysomiliá	12	gre	✓	✓	✓	
	Dolianá	12	gre	✓	✓	✓	
	Eláfi	12	gre	✓	✓	✓	
	Farkadóna	16	gre	✓	✓	✓	
	Gardíki	12	gre	✓	✓	✓	
	Glykomiliá	12	gre	✓	✓	✓	
	Ichalía	16	gre	✓	✓	✓	
	Kalirrói	12	gre	✓	✓	✓	
	Kalomíra	12	gre	✓	✓	✓	
	Kastaniá	12	gre	✓	✓	✓	
	Katáfyto	12	gre	✓	✓	✓	
	Klinó	12	gre	✓	✓	✓	
	Korydallós	12	gre	✓	✓	✓	
	Kraniá	12	gre	✓	✓	✓	
	Malakási	12	gre	✓	✓	✓	

Tableau 4 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales				Proportion de la population aroumanophone
				stables		instables		
				temp.	spat.	temp.	spat.	
	Matonéri	12	gre	✓	✓		✓	
	Milótopos	12	gre	✓	✓			✓
	Orthovúni	12	gre	✓	✓			✓
	Paliá Guduvázda	12	gre	✓	✓			✓
	Panagía	12	gre	✓	✓			✓
	Pévki	12	gre	✓	✓		✓	
	Platánistos	12	gre	✓	✓			✓
	Polythéa	12	gre	✓	✓		✓	
	Tríkala	16	gre		✓	✓		✓
	Trygóna	12	gre	✓	✓			✓
	Zárkos	16	gre	✓	✓			✓
<i>Véria</i>	Áno Vérmio	10	gre		✓	✓		✓
	Diavatós	10	gre		✓	✓		✓
	Elafína	10	gre	✓	✓			✓
	Giannakochóri	10	gre		✓	✓		✓
	Kastaniá	10	gre	✓	✓			✓
	Káto Vérmio	10	gre		✓	✓		✓
	Kopanós	10	gre		✓	✓		✓
	Kumariá	10	gre		✓	✓		✓
	Kutsochóri	10	gre	✓	✓			✓
	Lianovérgi	10	gre		✓	✓		✓
	Melíki	10	gre		✓	✓		✓
	Mikrí Sánda	10	gre	✓	✓			✓
	Náusa	10	gre	✓	✓			✓
	Nisí	10	gre		✓	✓		✓
	Palatítsia	10	gre		✓	✓		✓

Tableau 4 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales						
				stables		instables		Proportion de la population aroumanophone		
				temp.	spat.	temp.	spat.	faible	mo-yeune	haute 100 %
	Palió Skyllítsi	10	gre	✓	✓			✓		
	Pollá Nerá	10	gre	✓	✓					✓
	Rodochóri	10	gre		✓	✓				✓
	Stenímachos	10	gre	✓	✓					✓
	Sykiá	10	gre		✓	✓			✓	
	Trilofía	10	gre		✓	✓			✓	
	Trílofo	10	gre		✓	✓			✓	
	Véria	10	gre, alb	✓	✓					✓
	Xirolívado	10	gre		✓	✓				✓
<i>Vólos</i>	Ágios Geórgios	16	gre	✓	✓				✓	
	Álli Meriá	16	gre	✓	✓					✓
	Dimínio	16	gre	✓	✓					✓
	Mikró Perivoláki	16	gre		✓	✓			✓	
	Sésκλο	16	gre	✓	✓					✓
	Súrpi	16	gre	✓	✓				✓	
	Velestíno	16	gre		✓	✓				✓
	Vólos	16	gre	✓				✓	✓	

5.4 Les frontières linguistiques horizontales de l'aroumain en République de Macédoine (ARYM)

En République de Macédoine (ARYM), l'aroumain est d'une manière générale en contact avec le macédonien, l'albanais, le méglenoroumain, le turc, le romani ainsi que le bosniaque. Les frontières linguistiques aroumain-macédoniennes se trouvent dans toutes les implantations et enclaves aroumaines. Concernant les autres langues, l'aroumain a le plus fréquemment une frontière avec l'albanais, tout particulièrement dans le sud-ouest et le nord-ouest (Polog) du pays. Le turc délimite l'aroumain plus souvent dans l'est et le sud-est, en particulier dans la zone de Štip. Dans la région

autour de Gevgelija, au sud, l'aroumain entre en contact avec le méglénoroumain (↗18 Les frontières linguistiques du méglénoroumain). Les enclaves aroumanophones, dans lesquelles l'aroumain forme une frontière avec le romani, sont étendues sur toute la surface du pays, même si la situation est plus fréquente dans les zones urbaines.

Tableau 5 : Aperçu des frontières linguistiques horizontales de l'aroumain en République de Macédoine (avec la proportion de la population parlant l'aroumain)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales				Proportion de la population aroumanophone		
				stables		instables		faible	mo-yenne	haute 100 %
				temp.	spat.	temp.	spat.			
<i>Bitola</i>	Bitola	21	mac, alb	✓	✓			✓		
	Malovište	21	mac, alb	✓	✓					✓
	Megarevo	21	mac, alb	✓	✓				✓	
	Nižepole	21	mac, alb	✓	✓				✓	
	Trnovo	21	mac, alb	✓	✓				✓	
<i>Kavadarci</i>	Kavadarci	24	mac, mrm	✓	✓			✓		
<i>Kičevo</i>	Kičevo	21	mac, mrm	✓	✓			✓		
<i>Kočani</i>	Banja	23	mac		✓	✓		✓		
	Kočani	23	mac, mrm	✓	✓			✓		
	Sokolarci	23	mac		✓	✓		✓		
	Vidovište	23	mac		✓	✓		✓		
	Vrbica	23	mac		✓	✓		✓		
<i>Kratovo</i>	Kratovo	23	mac	✓	✓			✓		
	Vakuf	23	mac	✓	✓			✓		
<i>Kriva Palanka</i>	Kriva Palanka	23	mac	✓	✓			✓		
<i>Kruševo</i>	Kruševo	21	mac	✓	✓					✓
<i>Kumanovo</i>	Kumanovo	23	mac, alb, rom		✓	✓		✓		
<i>Ohrid</i>	Ohrid	21	mac, alb	✓	✓			✓		
	Peštani	21	mac, alb	✓	✓			✓		
<i>Prilep</i>	Prilep	21	mac, alb		✓	✓		✓		

Tableau 5 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales		Proportion de la population aroumanophone		
				stables	instables	faible	mo-	haute 100 %
				temp.	spat.	temp.	spat.	yenne
<i>Probištip</i>	Bučište	23	mac	✓	✓			✓
	Mečkuevci	23	mac	✓	✓			✓
	Probištip	23	mac	✓	✓			✓
	Ratavica	23	mac	✓	✓			✓
<i>Radoviš</i>	Radoviš	23	mac		✓	✓		✓
<i>Resen</i>	Gorno	21	mac, tur			✓	✓	
	Jankovec	21	mac			✓	✓	✓
	Leva Reka	21	mac			✓	✓	
	Resen	21	mac, tur, alb			✓	✓	✓
<i>Skopje</i>	Skopje	23	mac, alb, rom, mrm, tur		✓	✓		✓
<i>Štip</i>	Čardaklija	23	mac, tur		✓	✓		✓
	Delsinci	23	mac, tur		✓	✓		✓
	Dobrošani	23	mac, tur		✓	✓		✓
	Dolani	23	mac, tur		✓	✓		✓
	Dorfulija	23	mac		✓	✓		✓
	Dragoevo	23	mac, tur		✓	✓		✓
	Erdželija	23	mac, tur		✓	✓		✓
	Karaorman	23	mac, tur		✓	✓		✓
	Koselari	23	mac		✓	✓		✓
	Krivi Dol	23	mac		✓	✓		✓
	Krupište	23	mac, tur		✓	✓		✓
	Lozovo	23	mac		✓	✓		✓
	Mustafino	23	mac		✓	✓		✓
Penuš	23	mac, tur		✓	✓		✓	
Radanje	23	mac, tur		✓	✓		✓	

Tableau 5 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales				Proportion de la population aroumanophone		
				stables		instables		faible	mo-yenne	haute 100%
				temp.	spat.	temp.	spat.			
	Saramzalino	23	mac	✓	✓			✓		
	Štip	23	mac, alb	✓	✓			✓		
	Suševo	23	mac	✓	✓				✓	
	Suvo Grlo	24	mac	✓	✓		✓			
	Sveti Nikole	23	mac, tur, alb, rom, bos	✓	✓		✓			
	Tri Češmi	23	mac, tur	✓	✓			✓		
	Vrsakovo	23	mac	✓	✓			✓		
<i>Struga</i>	Dolna Belica	21	mac, alb	✓	✓			✓		
	Labuništa	21	mac, alb	✓	✓			✓		
	Struga	21	mac, alb	✓	✓			✓		
<i>Tetovo</i>	Tetovo	22	mac, alb, rom, tur	✓	✓			✓		
<i>Veles</i>	Veles	23	mac, mrm, bos	✓	✓			✓		
<i>Vinica</i>	Vinica	23	mac, tur	✓	✓			✓		
	Jakimovo	23	mac	✓	✓			✓		
	Istibanja	23	mac	✓	✓			✓		

5.5 Les frontières linguistiques horizontales de l'aroumain en Roumanie

Les enclaves aroumanophones se trouvent presque uniquement dans la région de Dobrudscha entre Constanța et Tulcea. L'aroumain y forme une frontière avec le roumain. D'un point de vue typologique, les frontières linguistiques sont stables. À Tulcea et Bucarest, l'aroumain entre aussi en contact avec le méglénoroumain (↗18 Les frontières linguistiques du méglénoroumain) et le romani.

Tableau 6 : Aperçu des frontières linguistiques horizontales de l'aroumain en Roumanie (avec la proportion de la population parlant l'aroumain)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales		Proportion de la population aroumanophone		
				stables	instables	temp. spat.	faible mo-yenne	haute 100 %
<i>Bacău</i>	Bacău	29	rum	✓	✓		✓	
<i>Brăila</i>	Brăila	26	rum	✓	✓		✓	
<i>București</i>	București	25	rum, mrm, rom	✓	✓		✓	
<i>Buzău</i>	Buzău	29	rum	✓	✓		✓	
<i>Călărași</i>	Călărași	27	rum	✓	✓		✓	
<i>Constanța</i>	Agigea	26	rum	✓	✓		✓	
	Cobadin	26	rum	✓	✓			✓
	Cogealac	26	rum	✓	✓			✓
	Colelia	26	rum	✓	✓			✓
	Constanța	26	rum, rom	✓	✓			✓
	Megidia	26	rum	✓	✓			✓
	Mihai Viteazu	26	rum	✓	✓			✓
	Mihail Kogălniceanu	26	rum	✓	✓			✓
	Nisipari	26	rum	✓	✓			✓
	Ovidiu	26	rum	✓	✓			✓
	Palazu Mare	26	rum	✓	✓			✓
	Poiana	26	rum	✓	✓			✓
	Râmnicu de Jos	26	rum	✓	✓			✓
	Săcele	26	rum	✓	✓			✓
	Sinoie	26	rum	✓	✓			✓
	Țariverde	26	rum	✓	✓			✓
Techirghiol	26	rum	✓	✓			✓	
Viile Noi	26	rum	✓	✓			✓	

Tableau 6 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales		Proportion de la population arumanophone		
				stables	instables	temp. spat.	temp. spat.	faible mo- haute 100% yenne
<i>Galați</i>	Galați	26	rum	✓	✓			✓
<i>Giurgiu</i>	Giurgiu	28	rum	✓	✓			✓
<i>Tulcea</i>	Babadag	26	rum	✓	✓			✓
	Baia	26	rum	✓	✓			✓
	Beidaud	26	rum	✓	✓			✓
	Camena	26	rum	✓	✓			✓
	Casimcea	26	rum	✓	✓			✓
	Cataloi	26	rum	✓	✓			✓
	Caugagia	26	rum	✓	✓			✓
	Ceamurlia de Jus	26	rum	✓	✓			✓
	Ceamurlia de Sus	26	rum	✓	✓			✓
	Lăstuni	26	rum	✓	✓			✓
	Lunca		rum	✓	✓			✓
	Nicolae Bălcescu	26	rum	✓	✓			✓
	Panduru	26	rum	✓	✓			✓
	Razboieni		rum	✓	✓			✓
	Sarighiol de Deal	26	rum	✓	✓			✓
	Stejaru	26	rum	✓	✓			✓
	Tulcea	26	rum, mrm, rom	✓	✓			✓
	Vasile Alessandri	26	rum	✓	✓			✓

5.6 Les frontières linguistiques horizontales de l'aroumain en Serbie

L'aroumain a été peu conservé en Serbie. Aujourd'hui, on le trouve dans les centres urbains de Beograd, Niš, Novi Sad et Kragujevac. L'aroumain y forme une frontière avec le serbe et, de manière plus sporadique, avec le romani.

Tableau 7 : Aperçu des frontières linguistiques horizontales de l'aroumain en Serbie (avec la proportion de la population parlant l'aroumain)

Région	Localité	Sur la carte (fig. 2)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales				Proportion de la population aroumanophone		
				stables		instables		faible	moyenne	haute
				temp.	spat.	temp.	spat.			
Beograd	Beograd	29	srp, rom	✓	✓			✓		
Kragujevac	Kragujevac	31	srp	✓	✓			✓		
Niš	Niš	32	srp, rom	✓	✓			✓		
Novi Sad	Novi Sad	30	srp	✓	✓			✓		

6 Les frontières linguistiques verticales de l'aroumain (avec l'exemple de l'Albanie)

La description des frontières linguistiques verticales de l'aroumain proposée dans cet article repose sur des études linguistiques s'intéressant au contact, à la variation et en partie aussi à la migration.⁵ La condition maximale d'une description précise et complète réside dans la réalisation d'analyses ponctuelles dans la totalité des enclaves aroumaines. Or, cette condition est quasiment irréalisable dans la pratique. La condition minimale correspond, quant à elle, à l'analyse des dynamiques de contact dans des enclaves aroumaines choisies parmi la totalité des pays et régions où l'on en trouve. Lors de la sélection des zones à étudier, il faut faire attention à tenir compte de tous les types d'enclaves et de toutes les constellations de contact entre les langues. Cette condition minimale ne peut être remplie qu'avec d'énormes efforts. Mais même des enquêtes ponctuelles effectuées en Grèce ou en Albanie, donc dans les pays où se trouve la majorité des enclaves aroumaines, peuvent avoir une valeur représentative

⁵ Des précisions théoriques et méthodologiques concernant la linguistique de migration synchronique et diachronique orientée vers la variation se trouvent dans Prifti (2014b, 30–71).

si elles tiennent compte de tous les types d'enclaves. C'est ce qui a été réalisé pour le présent chapitre, dans lequel les frontières linguistiques verticales de l'aroumain en Albanie – ou, en d'autres termes, la frontière entre les variétés albanaises et aroumaines à l'intérieur de la zone de contact linguistique albano-aroumaine – sont analysées. Les résultats reposent sur plusieurs enquêtes ponctuelles et systématiques ayant eu lieu dans 52 localités et menées dans le cadre d'une enquête sur le terrain réalisée pour le *Digitaler Geolinguistischer Sprachatlas des Aromunischen Albaniens* ('Atlas Géolinguistique Digital de l'Aroumain de l'Albanie'), en cours de préparation.⁶ Cette description conçue de manière synchronique contient toutefois quelques éléments relatifs à des dynamiques historiques du contact entre les deux langues.

Dans l'analyse des frontières linguistiques verticales de l'aroumain, il convient de faire la distinction entre les quatre types d'implantation de l'aroumain suivants :

- Type A : Enclaves fermées, compactes, homogènes et établies, dans lesquelles les Aroumains forment la majorité voire la totalité de la population. Il s'agit d'enclaves rurales courantes jusqu'à la Seconde Guerre mondiale mais rares aujourd'hui.
- Type B : Enclaves fermées, compactes, homogènes et transhumantes, dans lesquelles les Aroumains forment la majorité de la population. Dans les faits, celles-ci ont disparu depuis les années 1950.
- Type C : Enclaves fermées, compactes et hétérogènes, rurales dans la plupart des situations, dans lesquelles les Aroumains ne forment qu'une partie voire même la minorité de la population, pour la plupart albanophone, avec laquelle ils cohabitent.
- Type D : Enclaves ouvertes et hétérogènes, habituellement urbaines, se caractérisant par une distribution dispersive des Aroumains, qui représente un réseau habituellement stable et intégrée dans l'environnement albanophone.

Au sein de la communauté aroumanophone, on distingue dans les grandes lignes deux types de locuteurs par la qualité de la compétence linguistique dans les langues en contact ainsi que par les dynamiques du comportement linguistique. On différencie les locuteurs principalement aroumanophones des locuteurs principalement albanophones. L'identification et la description des frontières linguistiques verticales s'effectuent à partir d'une analyse systématique et différenciée constituée de quatre étapes.⁷ La première étape se concentre sur le savoir linguistique (tout particulièrement sur le savoir concernant l'architecture du contact, qui constitue, avec le savoir diasystémique, le savoir réflexif, cf. Prifti 2014b, 68) des locuteurs aroumanophones des deux groupes susmentionnés. Son résultat principal est la distinction effectuée par les locuteurs de différentes variétés stables provenant du contact entre l'aroumain et l'albanais. Leur identification se fait de manière cognitive et repose sur des traits

⁶ Projet de recherche en cours, commencé par l'auteur en 2012.

⁷ Cf. Prifti (2014b), en particulier les pages 30–71, et Stehl (2012).

linguistiques communs, qui sont dus en général aux phénomènes de transfert⁸ ainsi qu'à l'altération (érosion et accroissement). De par la confrontation permanente entre les éléments communs d'une part et de la norme d'autre part, les locuteurs sont en mesure de définir des caractéristiques linguistiques distinctives, lesquelles sont évaluées de manières quantitative et qualitative et conduisent ainsi à la distinction fondamentalement dichotomique lacunaire vs. non-lacunaire des variétés. Sur cette base, les locuteurs eux-mêmes donnent ensuite habituellement des dénominations aux variétés distinctes et entreprennent de cette manière un travail de catégorisation. La deuxième étape analytique se réfère au comportement linguistique, c'est-à-dire à l'utilisation (ou à la non-utilisation) des différentes variétés en contact stables et distinctes (cf. Prifti 2014b, 69–70 ; en ce qui concerne le terme de *Kontaktvarietät*, cf. Cardona 1994, 594). Les particularités matérielles relatives aux variétés dans la perspective de la linguistique descriptive forment la troisième étape de l'analyse (cf. Prifti 2014b, 70–71). Enfin, l'interdépendance entre les différentes variétés de contact et l'identité de groupe est analysée (cf. Prifti 2014b, 62, 71).

Vient ensuite la description des frontières linguistiques verticales à l'intérieur de l'architecture du contact entre l'albanais et l'aroumain, qui sont des langues historiques. Toutefois, dans l'analyse détaillée des dynamiques du contact linguistique au niveau de l'individu ainsi qu'au niveau des enclaves aroumanophones, il faut tenir compte des formes respectives réelles des langues en contact. En ce qui concerne l'aroumain, il s'agit d'une part de variétés locales dans le cas des communautés sédentaires (correspondant aux types d'enclave A, C et dans une moindre mesure D) ou, d'autre part, de variétés régionales dans le cas des populations aroumaines transhumantes⁹ (type d'enclave B). Quant à l'albanais, la langue réelle de contact consiste d'une part en ses variétés dialectales locales et de l'autre en variétés endogènes de l'albanais standard. On trouvera ci-après un exemple concret : une famille aroumaine (gramustéenne) et transhumant habituellement entre la zone de Konispol (sud de l'Albanie) et celle du Pinde (nord-ouest de la Grèce) s'est sédentarisée dans les années 1950 à Korçë (sud-est de l'Albanie). Les adultes de la famille, en particulier les hommes, parlaient en plus de leur propre variété de l'aroumain (*rrāmāneshti*), le *çamërisht* (variété albanaise sud-tosque). Leurs enfants quant à eux, scolarisés à Korçë, parlaient surtout la variété locale urbaine de Korçë (variété nord-

⁸ Pour plus d'informations cf. Prifti (2014b, 53, 54–56).

⁹ La différenciation diatopique de l'aroumain dans des conditions de transhumance est bien plus complexe que dans les communautés linguistiques sédentaires. Malgré la mobilité – qui est de toute façon périodique – on peut différencier des variétés grossièrement régionales, puisque d'une part la transhumance avait lieu habituellement dans des espaces confinés identifiables, et implique, d'autre part, un retour constant à des endroits identiques. Il faut dire que la recherche dialectologique et géolinguistique dans le domaine de l'aroumain – au-delà des spécificités propres dues à la transhumance – présente des lacunes substantielles à combler.

tosque). Dans de rares cas, quelques locuteurs plus âgés parlent aussi le grec, ce qui ne joue toutefois aucun rôle concret dans les dynamiques de contact.¹⁰

Concernant la structure de la zone interlectale de contact, il est nécessaire de commencer par présenter les constellations de variétés en contact concernant les deux groupes de locuteurs aroumains, principalement aroumanophones d'un côté et principalement albanophones de l'autre. Chez les locuteurs du premier groupe, on a constaté deux variétés stables et distinctes en contact : d'une part l'aroumain non-lacunaire, dans l'ensemble non soumis à l'influence de l'albanais et non exposé au phénomène de l'altération, qualifié de « *rrāmāneshti tamam* » ('aroumain exact') par un locuteur ; d'autre part l'albanais lacunaire, caractérisé fondamentalement par de nombreux éléments de transfert provenant de l'aroumain. Les locuteurs l'appellent « *shqip llaci-faci* »¹¹ ('mauvais, miteux albanais') ou « *arbinesh cu < ɣ >* »¹² ('albanais avec < ɣ >'). La frontière linguistique verticale entre l'aroumain et l'albanais se situe entre ces deux variétés en contact, comme le montre la ligne discontinue dans le graphique suivant.

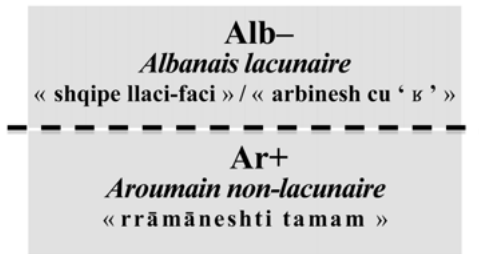


Figure 3 : Frontière linguistique verticale entre l'aroumain et l'albanais chez les locuteurs principalement aroumanophones

Les constellations des variétés du contact concernant le deuxième groupe de locuteurs, c'est-à-dire ceux principalement albanophones sont, elles aussi, à deux niveaux. Il s'agit d'un côté de l'albanais non-lacunaire, qui possède une valeur communicative primaire et est dénommé par les locuteurs « *shqip sagllam* » ('albanais exact'), « *shqipe e saktë* » ('albanais précis') et « *shqipe e pastër në përgjithësi* » ('albanais fondamentalement propre') et de l'autre côté de l'aroumain lacunaire, spontanément

10 Il en va autrement dans le cas des nombreux Albanais aroumanophones, émigrés depuis 1992 en Grèce, pour qui le grec constitue au contraire une langue de contact centrale et à haute valeur communicative.

11 *Llaci-faci* est un terme albanais plutôt péjoratif utilisé pour nommer les Aroumains. C'est une matrice onomatopéique qui reprend les caractéristiques consonantiques de l'aroumain.

12 Les locuteurs utilisent ce terme pour se référer explicitement à la fricative uvulaire sonore [ɣ] qui joue un rôle doublement identitaire : d'une part vis-à-vis de la communauté non-aroumaine et de l'autre au sein de la communauté aroumaine (*rrāmāneshti* vs. *armāneashti*).

qualifié par une locutrice de « *rrāmāneshti shatrapatra* »¹³ ('aroumain sens dessus-dessous'), qui se caractérise en outre par une valeur communicative secondaire. La frontière linguistique verticale entre l'albanais et l'aroumain chez les locuteurs principalement albanophones est située, de manière analogue, entre les deux variétés du contact décrites ici, telle qu'elle apparaît dans le graphique suivant.

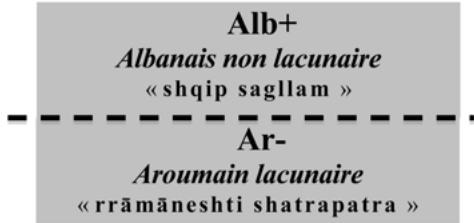


Figure 4 : Frontière linguistique verticale entre l'aroumain et l'albanais chez les locuteurs principalement albanophones

Si l'on se concentre sur la totalité de la communauté des locuteurs aroumains, c'est-à-dire si l'on réunit les deux groupes, il en résulte une architecture du contact entre l'aroumain et l'albanais telle que la présente la figure 5 ci-dessous. La frontière linguistique verticale entre l'aroumain et l'albanais est située entre les deux variétés lacunaires en contact.



Figure 5 : Frontière linguistique verticale entre l'aroumain et l'albanais dans la communauté entière

13 Le péjoratif albanais *shatrapatra* (aussi *shatpat*, *çatrapatra*) qualifie une action incomplète, superficielle et lacunaire et fait partie des éléments aroumains de l'albanais (< ar. *shapte-patru*), presque totalement ignorés par la recherche.

7 Conclusion et perspectives

L'exemple des « petites » langues romanes montre clairement que le concept de *frontière* linguistique dans sa perception traditionnelle atteint ses limites. La réflexion sur la problématique des frontières linguistiques exige la prise en compte systématique des langues concernées mais aussi de leurs locuteurs. L'aroumain représente donc, de par la typologie d'implantation particulièrement riche des Aroumains, une réalité complexe et à multiples facettes. Elle se caractérise par le sédentarisme ainsi que par la mobilité, tout particulièrement par la transhumance en tant que mode de vie originel de la population aroumaine. À cela s'ajoute le nombre élevé d'enclaves partiellement ou entièrement aroumaines, amplement dispersées dans six États du sud-est de l'Europe, dans lesquels l'aroumain avoisine et entre en contact avec différentes langues.

Concernant les frontières linguistiques horizontales, l'aroumain avoisine respectivement la langue dominante de chacun des pays (ou bien ses variétés diatopiques) où se trouve l'enclave aroumaine concernée. Dans plusieurs cas, d'autres langues minoritaires locales ou régionales, parlées dans les pays en question, viennent s'ajouter. Cela concerne, par ex., l'albanais en Grèce et en Macédoine, le grec en Albanie, le turc et le bosniaque en Macédoine, le méglénoroumain en Macédoine et en Roumanie ainsi que le romani dans la totalité des pays de l'Europe du Sud-Est. Le voisinage avec ces langues dans les différentes enclaves aroumaines n'a pas lieu uniquement de manière périphérique, mais aussi à l'intérieur de ces dernières, puisque le bilinguisme ou le plurilinguisme sont présents même dans ces localités homogènement aroumaines plutôt rares.

Les frontières linguistiques verticales, qui sont le produit des différents contacts linguistiques entre l'aroumain et les autres langues mentionnées ci-dessus, sont liées autant au bilinguisme qu'au plurilinguisme. Elles ont pu être définies par l'analyse structurée et systématique surtout du savoir métalinguistique ainsi que du comportement linguistique du locuteur plurilingue. Dans le cas de l'architecture du contact linguistique albano-aroumain, la frontière linguistique verticale passe entre les variétés de contact lacunaires des différentes langues en contact, autrement dit entre l'aroumain lacunaire et l'albanais lui aussi lacunaire.

Pour conclure, nous pouvons résumer que les frontières de l'aroumain sont caractérisées par un fort dynamisme, autant du point de vue diachronique que du point de vue synchronique. À l'encontre de la perception traditionnelle de la frontière linguistique, il est important de ne pas la considérer, dans le cas de l'aroumain, comme une donnée statique. Considérée d'un point de vue diachronique, la dynamique des frontières linguistiques de l'aroumain est caractérisée par la mobilité. Ceci s'observe aussi partiellement au niveau synchronique. Il est donc nécessaire de prendre systématiquement en compte la mobilité dans l'étude des frontières linguistiques et de se doter de la méthodologie adéquate.

8 Bibliographie

- Atanasiu, Alexandru D. (1919), *Carte ethnographique des Macédo-Roumains (Koutzo-Valaques) d'après G. Lejean 1861 ; H. Kiepert 1869 ; G. Weigand ; C. Noe 1913 ; L. T. Boga 1913 ; D. Abeleanu*, Paris, Bibliothèque nationale de France.
- Băcilă, Ioan C. (1929), *Hărți cu privire la elementul românesc din peninsula balcanica*, Revistă Aromânească 1, 74–80.
- Banfi, Emanuele (2003), *Evoluzione delle frontiere delle lingue romanze : Romania del Sud-Est*, in : Gerhard Ernst et al. (edd.), *Romanische Sprachgeschichte. Histoire linguistique de la Romania. Ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen. Manuel international d'histoire linguistique de la Romania*, Berlin/New York, De Gruyter, 622–631.
- Belle, Henri (1881), *Voyage en Grèce – Trois années en Grèce*, Paris, Hachette.
- Berciu-Drăghicescu, Adina (2010), *Aromânii din Albania – prezervarea patrimoniului lor imaterial*, București, Editura Biblioteca Bucureștilor.
- Beuermann, Arnold (1967), *Fernweidewirtschaft in Südosteuropa. Ein Beitrag zur Kulturgeographie des östlichen Mittelmeergebietes*, Braunschweig, Westermann.
- Bolintineanu, Dimitrie (1863), *Călătorii la români din Macedonia și muntele Athos sau Sânta Agora*, București, Naționalul.
- Burileanu, Constantin N. (1906), *Dela Români din Albania*, București, Lito-Tipografia C. Motzătzeanu.
- Capidan, Theodor (1930), *Fărșeroții*, Dacoromania 6, 1–210.
- Capidan, Theodor (1942), *Macedoromânii. Etnografie, istorie, limbă*, București, Fundația Regală Pentru Literatură și Artă.
- Carageani, Gheorghe (2002), *Studi lingvistici sull'aromeno*, Cluj-Napoca, Clusium.
- Cardona, Giorgio Raimondo (1994), *Portugiesisch in Asien. a) Ausdehnung und Verbreitung des Portugiesischen*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, VI, 2, Tübingen, Niemeyer, 591–596.
- Cousinéry, Esprit Marie (1831), *Voyage dans la Macédoine, contenant des recherches sur l'histoire, la géographie et les antiquités de ce pays*, tome premier, Paris, Imprimerie Royale.
- Cușa, Nicolae (1996), *Aromânii (Macedonienii) in România*, Constanța, Editura Muntenia.
- Cvijić, Jovan (1913), *Die ethnographische Abgrenzung der Völker auf der Balkanhalbinsel*, Dr. A. Petermanns Mitteilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt 59, 113–118, 185–189, 244–246.
- Cvijić, Jovan (1918), *La péninsule Balkanique : géographie humaine avec 31 cartes et croquis dans le texte et 9 cartes hors texte*, Paris, Colin.
- Dahmen, Wolfgang/Kramer, Johannes (1985), *Aromunischer Sprachatlas. Atlasul lingvistic aromân ALiA*, vol. 1, Hamburg, Buske.
- Dahmen, Wolfgang/Kramer, Johannes (1994), *Aromunischer Sprachatlas. Atlasul lingvistic aromân ALiA*, vol. 2, Hamburg, Buske.
- Филиповић, Миленко (1951), *Цинцари у Босни*, Зборник радова 14(2), 53–108.
- Георгиева, Иваницка (1998), *Армъните в България*, София, ВаСил.
- Hâciu, Anastase N. (?2003 ; 1936), *Aromânii. Comerț, industrie, arte, expansiune, civilizație*, Focșani, Cartea Putnei.
- Hetzer, Armin (1981), *Das dreisprachige Wörterverzeichnis von Theodoros Anastasiu Kavalliotis aus Moschopolis, gedruckt 1770 in Venedig : albanisch-deutsch-neugriechisch-aromunisch*, Hamburg, Buske.
- Hobdari, Mihal (2010), *Tirana dhe banorët e saj të hershëm aromunë*, Frația – Vëllazëria 14(7–8), 15–16.
- Jašar-Nasteva, Olivera (1992), *Soziolinguistische Aspekte des Makedonischen und der anderen Sprachen in der Republik Makedonien*, Die Welt der Slaven. Internationale Halbjahresschrift für Slavistik 37, 188–210.

- Kahl, Thede (1999), *Ethnizität und räumliche Verbreitung der Aromunen in Südosteuropa*, Münster-sche Geographische Arbeiten, Münster, Institut für Geographie der Westfälischen Wilhelms-Universität.
- Kahl, Thede/Prifti, Elton (2016), *Geschichte der Kodifizierung des Aromunischen*, in : Wolfgang Dahmen et al. (edd.), *Romanische Kleinsprachen heute. Romanistisches Kolloquium XXVII*, Tübingen, Narr, 33–64.
- Kiepert, Heinrich (1878), *Zur Ethnographie von Epirus (hierzu eine Karte, Taf. V)*, Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin 13, 250–263.
- Костић, Петар (1925), *Цинцарска насеобина у Призрену и црква Св. Спаса*, Братство 19, 294–301.
- Kramer, Johannes (1989), *Rumänisch : Areallinguistik II. Aromunisch*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, III, Tübingen, Niemeyer, 423–435.
- Kristophson, Jürgen (1974), *Das Lexikon Tetraglosson des Daniil Moschopolitis*, Zeitschrift für Balkanologie 10(1), 3–128.
- Leake, Martin William (1835), *Travels in Northern Greece*, 4 vol., London, Rodwell.
- Lejean, Guillaume (1861), *Ethnographie de la Turquie d'Europe/Ethnographie der europäischen Türkei*, Gotha, Perthes (Mittheilungen aus Justus Perthes' geographischer Anstalt über wichtige neue Erforschungen auf dem Gesamtgebiete der Geographie, Ergänzungsheft 4).
- Луковић, Милош (2004), *Цинцари у Урошевцу и другим к косовским железничким варошима*. Прилог историји Цинцара у Србији, Гласник Етнографског института САНУ 52, 165–185.
- Maier, Radu O. (1964), *Așezările de călive la aromânii din Albania*, Revista de Etnografie și Folclor 9(2), 183–189.
- Mateescu, Tudor (1993), *Aromâni în Dobrogea înainte de 1877*, Revista Arhivelor București 55, 18–20.
- Митев, Пламен (1998), *Влашкото население в Пещерско през периода на Османското владичество*, in : Иваничка Георгиева (ed.), *Армъните в България*, София, ВаСил, 95–118.
- Murnu, George (2003 ; 1913), *Istoria românilor din Pind. Vlahia Mare 980–1259. Studiu istoric dupa izvoare bizantine*, București, Europa unită.
- Муџи, Василе Th. (1935), *Un deceniu de colonizare în Dobrugea-Nouă 1925–1935*, București, Cărțile Bisericești.
- Neiescu, Petru (1997), *Mic atlas al dialectului aromân din Albania și din fosta Republică iugoslavă Macedonia*, București, Editura Academiei Române.
- Николов, Георги Н. (1998), *Власите в Средновековна България*, in : Иваничка Георгиева (ed.), *Армъните в България*, София, ВаСил, 68–88.
- Papahagi, Tache (1920), *La români din Albania*, București, Stroilă.
- Papahagi, Tache (1932), *Aromânii. Grai, folklor, etnografie. Cu o introducere istorică*, București, Facultatea de Filosofie și Litere din București.
- Petera, Janina (1962), *Wędrówki pasterzy aromunów w Albanii*, Etnografia Polska 6, 192–201.
- Petera, Janina (1966), *Budownictwo pasterzy aromunów w Albanii*, Etnografia Polska 10, 158–177.
- Popescu, Radu/Balkanski, Todor (1995), *Aromâni din Rodopii Bulgariei și graiul lor*, Craiova, Editura Beladi.
- Popescu-Spineni, Marin/Noe, Constantin (1939), *Die Rumänen in Bulgarien*, Craiova, Ramuri.
- Поповић, Душан (1937), *О Цинцарима, прилози питању постанка нашег грађанског друштва*, Београд, Грегорић.
- Pouqueville, François Charles Hugues Laurent (?1826–1827), *Voyage de la Grèce*, 6 vol., Paris, Firmin Didot, père et fils.
- Prifti, Elton (2012), *Aromanian elements of an Albanian argot*, in : Thede Kahl/Michael Metzeltin/Helmut Schaller (edd.), *Balkanismen heute – Balkanisms today – Балканизми сега*, Wien, Lit Verlag, 245–263.

- Prifti, Elton (2014a), *Enérgeia in trasformazione. Elementi analitici di linguistica migrazionale*, Zeitschrift für romanische Philologie 130(1), 1–22.
- Prifti, Elton (2014b), *Italoamericano. Italiano e inglese in contatto negli USA. Analisi diacronica variazionale e migrazionale*, Berlin/Boston, De Gruyter.
- Prifti, Elton (à paraître), *Sobre el concepto de frontera lingüística. Algunas consideraciones teóricas ilustradas con la situación en la España Oriental*, in : Marco Thomas Bosshard/Laura Morgenthaler García (edd.), *Zonas de contacto en el mundo hispánico : enfoques interdisciplinarios*, Frankfurt, Peter Lang.
- Prudent, Lambert-Félix (1981), *Diglossie et interlecte*, Langages. Revue trimestrielle 15(61), 13–38.
- Романски, Стефан (1926), *Македонските Ромъни*, Македонски Преглед 1(5–6), 63–96.
- Saramandu, Nicolae (1988), *Harta graiurilor aromâne și meglenoromâne din peninsula balcanică*, Studii și cercetări lingvistice 39(3), 225–245.
- Šatava, Leoš (2013), *Etnicko-jazyková situace Aromunů v Makedonii. Kruševo : mládež jako indikátor etnické identity a vztahu k jazyku*, Slovanský přehled 5/Slovanské historické studie 38, 533–576.
- Sax, Carl (1878), *Ethnographische Karte der europäischen Türkei und ihrer Dependenz zu Anfang des Jahres 1877*, Mittheilungen der geographischen Gesellschaft in Wien 21, 259.
- Стајић, Ваца (1936), *Синџари у Новом Саду*, Гласник истриског друштва и Новом Саду 25, 257–283.
- Stehl, Thomas (2012), *Funktionale Variationslinguistik. Untersuchungen zur Dynamik von Sprachkontakten in der Galloromania und ItaloRomania*, Frankfurt am Main et al., Lang.
- Thunmann, Johann (1774), *Untersuchungen über die Geschichte der östlichen europäischen Völker*, Leipzig, Crusius.
- Tomaschek, Wilhelm (1882), *Notiz über die Wlachen auf Chalkidike*, Sitzungsberichte der Österreichischen Akademie der Wissenschaften 99, 474–507.
- Trifunoski, Jovan F. (1959), *Cincarska naselja u Makedoniji*, Geografski Horizont 5(3), 21–27.
- Трифуноски, Јован (1994), *Заборављени Старобалканци. Цинџари у Републици Македонији*, Београд, Луѓина (publié par Ђорђе Козаревић et Никола Попоски).
- Weigand, Gustav (1895), *Die Aromunen. Ethnographisch-philologisch-historische Untersuchungen über das Volk der sogenannten Makedo-Romanen oder Zinzaren*, vol. I : *Land und Leute*, Leipzig, Barth.
- Weigand, Gustav (1908a), *Rumänen und Aromunen in Bosnien*, Jahresbericht des Instituts für Rumänische Sprache 14, 171–197.
- Weigand, Gustav (1908b), *Rumänen und Aromunen in Bulgarien*, Jahresbericht des Instituts für Rumänische Sprache 16, 1–105.
- Weigand, Gustav (1910), *Die Aromunen in Nordalbanien*, Jahresbericht des Instituts für Rumänische Sprache 16, 193–212.
- Winnifriith, Tom J. (1987), *The Vlachs : The History of a Balkan People*, London, Duckworth.

Elton Prifti

18 Les frontières linguistiques du méglénoroumain

Abstract : Le méglénoroumain, un idiome roman d'Europe du Sud-Est comptant environ 5.500 locuteurs, n'est de nos jours parlé que dans peu de localités de la région méglénite, qui représente le noyau de l'aire méglénoroumaine, ainsi que dans quelques 70 enclaves créées suite à l'émigration et réparties dans d'autres pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est. Le méglénoroumain possède partout un statut non dominant. Ses frontières linguistiques sont généralement stables et se caractérisent par un dynamisme et une complexité marqués.

Keywords : méglénoroumain, enclaves linguistiques, plurilinguisme, frontières linguistiques horizontales, migration

1 Données générales sur les frontières linguistiques du méglénoroumain

Le méglénoroumain est un idiome roman du sud-est de l'Europe, qui est parlé de nos jours en Grèce, en République de Macédoine (ARYM), en Roumanie, en Turquie, en Serbie, en Pologne, en République Tchèque, en Hongrie, en Bulgarie et en Ouzbékistan.¹ Du point de vue généalogique, il est étroitement lié au roumain, à l'istroroumain et à l'aroumain. Bien que le méglénoroumain soit depuis plusieurs siècles en contact direct avec l'aroumain, il a, au niveau systémique, une plus grande proximité avec le roumain. Même du point de vue historique, ethnologique et culturel, il existe des différences non négligeables entre les Aroumains et les Méglénoroumains. Contrairement aux Aroumains, par exemple, la transhumance est plutôt étrangère aux Méglénoroumains. Le nombre de locuteurs du méglénoroumain est faible² et est généralement en déclin constant depuis environ un siècle, tout comme sa valeur communicative. L'espace linguistique du méglénoroumain est quantitativement faible, mais compact et plutôt clairement délimité. À cet égard, on décèle des parallèles substantiels avec l'istroroumain. Contrairement à ce dernier, la migration des Méglénoroumains, en particulier au cours du dernier siècle, a fortement influencé la

1 Les enclaves du méglénoroumain des pays d'Europe de l'Est ainsi que de l'Ouzbékistan ne sont pas incluses dans cet essai. Quelques informations d'introduction à ce sujet sont fournies par Atanasov (1990, 5–12).

2 Les données sur le nombre de locuteurs varient. En 1990, Atanasov estimait un nombre de locuteurs autour de 5.500 (Atanasov 2014, 33).

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-019>

propagation géographique de l’idiome. Les explications qui vont suivre sur les frontières linguistiques du méglénoroumain reposent sur les réflexions théoriques générales contenues dans l’article précédent concernant l’aroumain (⌈17 Les frontières linguistiques de l’aroumain).

En raison de la sédentarité traditionnelle des Méglénoroumains, nous pouvons définir les frontières linguistiques du méglénoroumain ainsi que sa structure dialectologique comme largement stables. Cependant, la migration a profondément altéré la distribution des Méglénoroumains. Il s’agit en majorité de mouvements migratoires partiellement forcés, causés par des actes de guerre : l’échange de populations après la guerre gréco-turque de 1919–1922 a ainsi conduit à l’émergence d’enclaves méglénoroumaines en Turquie, et la guerre civile en Grèce (1946–1948), à la création de nombreux noyaux de familles méglénoroumaines dans les pays socialistes d’Europe orientale et en Union soviétique. On dénombre aussi plusieurs cas d’enclaves méglénoroumaines issues de la migration urbaine, principalement ouvrière. Cette migration a aussi bien lieu vers les centres urbains qui sont à proximité du noyau méglénoroumain que vers les villes économiquement les plus importantes des pays avec une concentration élevée de Méglénoroumains – surtout en Grèce, en Roumanie et en République de Macédoine (ARYM). Les limites linguistiques de ces enclaves liées à l’émigration urbaine et ouvrière sont essentiellement instables, au niveau spatial comme temporel.

Tableau 1 : Typologie des frontières linguistiques actuelles du méglénoroumain (en fonction du pays)

Pays	Frontière linguistique horizontale				
	stable			instable	
	temporaire	spatiale		temporaire	spatiale
		externe	interne		
Grèce	✓	✓	✓	✓	✓
République de Macédoine (ARYM)	✓	✓	✓	✓	✓
Roumanie	✓	✓	✓	✓	✓
Turquie	✓	✓		✓	✓
Serbie	✓	✓			
Bulgarie	✓	✓			

Dans tous les pays où il est parlé, le méglénoroumain se trouve en contact avec d’autres langues, surtout avec les langues nationales, qui sont habituellement dominantes. Pour cette raison, comme dans le cas de l’aroumain (⌈17 Les frontières

linguistiques de l'aroumain), nous pouvons parler de présence de frontières verticales entre le méglénoroumain et les langues dominantes de contact. À cause de concordances substantielles entre l'aroumain et le méglénoroumain, les dynamiques des frontières linguistiques verticales du méglénoroumain ne sont pas traitées ici. Le tableau 1 présente les différentes relations entre le méglénoroumain et les langues voisines dans chaque pays.

2 État de la recherche

Le terme *méglénoroumain* est d'origine savante et décrit une construction arbitraire introduite par Gustav Weigand (Weigand 1892, VI). Malgré sa diffusion étendue, pour diverses raisons, ce glottonyme n'est pas le plus exact parmi les autres glottonymes connus (cf., entre autres, Sorescu-Marinković/Măran 2016, 198 ; Belkis/Iosif 2014, 51–52 ; Dahmen 1989, 436), comme par exemple *meglenitisches Vlachisch* (Kahl 1999), *Meglenit* (Dahmen 1989, 436) ou *Meglen* (Papahagi 1900, 6). Les principaux ethnonymes utilisés par les Méglénoroumains eux-même sont (sg.) *Vla(u)/Vlahâ*, (pl.) *Vlaș/Vlahi* et le glottonyme *vlașki, vlahęsti* (Kahl 1999, 39, 57, 62–63), *vlașęște* (Wild 1983, 7–15). La première référence connue à l'existence du méglénoroumain remonte à Johann Georg von Hahn, ou à son informateur Naum Sidis (Hahn 1867, 260–262). Ses remarques, qui sont consacrées à la région de Moglėna, ne contiennent aucune information sur les limites linguistiques du méglénoroumain ni sur la répartition des Méglénoroumains. En 1892 paraît la monographie *Vlacho-Meglen. Eine ethnographisch-philologische Untersuchung* de Gustav Weigand. Elle représente une étape majeure dans l'étude du méglénoroumain, et constitue en même temps la première description linguistique du système comparatif de cet idiome. L'auteur ne se réfère pas de manière explicite aux limites linguistiques du méglénoroumain, mais énumère onze localités méglénoroumaines dans la partie introductive du livre (Weigand 1892, XXVI–XXVIII), qu'il représente sur une petite carte (ibid., XXVII) ou figure également la « frontière de la zone valaque ». Dans la liste des localités, Weigand donne aussi des informations sur le nombre d'habitants et en vient à une estimation de 14.000 Méglénoroumains au total. Trois ans après la publication de l'étude de Weigand paraît la monographie *De la Romānii din Turcia europeana* de Ioan Nenișescu, qui prend aussi en compte les Méglénoroumains. Mais on n'y trouve pas de commentaire sur les frontières linguistiques. L'auteur souligne seulement la présence des éléments grecs et bulgares du méglénoroumain. Selon ses calculs, le nombre de Méglénoroumains est d'environ 27.000 individus (Nenișescu 1895, 607). Deux ouvrages de Pericle Papahagi paraissent en 1900 et en 1902, mais aucune indication sur les frontières linguistiques n'y sont contenues. Environ 25 ans plus tard, Theodor Capidan publie le premier volume d'une trilogie (1925 ; 1928 ; 1935) appelée à constituer un autre jalon de la méglénoroumanistique. Ce travail a maintenu sa position comme ouvrage de référence pour le méglénoroumain jusque dans les années 1980. La présentation détaillée des localités méglénoroumaines (Capidan 1925, 10–30) ne contient que des

informations implicites sur les limites linguistiques des variétés locales du méglénoroumain. Le début du volume (*ibid.*, 5) comprend une carte des villages méglénoroumain, qui ressemble fortement à la carte de Weigand citée plus haut. Une représentation cartographique plus complexe des « communes roumaines de Turquie », dans laquelle les localités aroumaines sont représentées en plus des centres méglénoroumain historiques du territoire méglénite, est incluse dans la monographie de 1938 *Românii din Peninsula balcanică* de Vasile Diamandi-Aminceanu (Diamandi-Aminceanu 1938, 266). L'étude monographique de Kiril Mladenov (Младенов 1936) contient également une carte bien détaillée (*ibid.*, 6), mais avec seulement le noyau méglénite gréco-macédonien. Il y manque des informations explicites sur les frontières linguistiques.

Jusque dans les années 1980, seules des publications mineures ont suivi les travaux de Capidan, n'abordant quasiment pas la question des frontières linguistiques. À partir de là, les études méglénoroumaines ont prospéré. Parmi les diverses publications parues à ce stade, on compte notamment l'ouvrage *Meglenoromänischer Sprachatlas* de Beate Wild (Wild 1983) et les travaux de Petar Atanasov (cf. entre autres les petits travaux Atanasov 1984 ; 2014 ; 2015) – en particulier sa monographie *Le mégléno-roumain de nos jours* publiée en 1990 et 2002. Il faut également mentionner l'*Atlasul lingvistic al dialectului meglenoromân* publié à partir de 2008 (Atanasov 2008/2013/2015). Pourtant, ces différentes études ne contiennent que des informations implicites sur les limites linguistiques du méglénoroumain. Dans Atanasov (1990, XVI), on trouve une carte représentant les villes et villages de la Grèce et de la République de Macédoine (ARYM) où l'on parle aussi le méglénoroumain, et indiquant aussi les localités méglénoroumaines abandonnées. Dans Winnifrieth (1987), les Méglénoroumain sont aussi pris en compte. Leur répartition géographique dans la zone centrale méglénite est illustrée sur différentes cartes. La carte 6 (Winnifrieth 1987, 166) est consacrée aux Valaques mégléinites. L'ouvrage inclut également une tentative de représentation cartographique diachronique de la répartition des Aroumain et des Méglénoroumain à différents moments, qui revêt cependant un caractère très hypothétique, en particulier en ce qui concerne les Méglénoroumain.

Pour parvenir à une nouvelle avancée qualitative dans les études méglénoroumaines, de nombreuses publications de Thede Kahl ont vu le jour au cours des 20 dernières années (Kahl 2001 ; 2002 ; 2004 ; 2005 ; 2006 ; 2009 ; 2014a ; 2014b). La monographie de Kahl (1999), qui contient une description utile, systématique et détaillée de la répartition des enclaves méglénoroumaines, mérite une mention spéciale. Elle a servi de base principale aux indications suivantes sur la répartition actuelle des Méglénoroumain dans les différents pays. Le mérite particulier de Kahl, dans ce contexte, est l'attention accordée aux enclaves méglénoroumaines de la Turquie, dont les traces ont été perdues à la fin des années 1990 (cf. en particulier Kahl 1999 ; 2002 ; 2006 ; 2014b). Les cartes représentant la distribution des Aroumain et des Méglénoroumain, comprises dans la monographie de Thede Kahl (Kahl 1999) se caractérisent par leur exhaustivité et leur précision.

Dahmen/Kramer (1986), Dahmen (1989) ainsi que Dahmen (2014) sont des présentations générales réussies ; elles ne contiennent aucune indication relative aux frontières linguistiques. Plusieurs études consacrées à de plus petits pays se révèlent pertinentes pour déterminer la distribution des Méglénoroumains dans les différents États : parmi elles, Κατσάνης (2001), Κατσουγιάννης (1964–1966) et Μέλλιος (1984) pour la Grèce ; Belkis/Iosif (2014), Coman (2010 ; 2012), Ivănescu (1942), Scărlătoiu (1985a) et Țircomnicu (2001) pour la Roumanie ; Erdeljanović (1924) et Sorescu-Marinković/Măran (2016) pour la Serbie ; Friedman (2001) et Murnu (1939 ; 1984) – en plus des diverses publications d’Atanasov – pour les Méglénoroumains de la République de Macédoine (ARYM) et de la Bulgarie. Aucune des publications citées n’aborde cependant la question des frontières linguistiques et/ou des langues et variétés adjacentes au méglénoroumain.

3 Aspects historiques

La région de Méglén (gr. Μογλενά/Μεγλενά, mac. Μεγλεν) se situe dans l’espace frontalier du nord de la Grèce ainsi que du sud de la République de Macédoine. Cette région représente le noyau de l’aire méglénoroumaine et était compacte jusqu’au XX^e siècle. Ceci est dû en particulier au mode de vie traditionnellement sédentaire des Méglénoroumains. Il n’existe pas de reconstruction linguistique solide des premières phases du méglénoroumain ainsi que de son expansion. Au regard de l’état actuel des sources, une reconstruction est même quasiment impossible. La quasi totalité des interprétations de la genèse du méglénoroumain effectuées par différents scientifiques, à commencer par Gustav Weigand (Weigand 1892, 53–55), s’accordent sur le fait que la population romane est arrivée dans la région du Méglén suite à la migration. Les données relatives aux régions d’origine des Méglénoroumains, à l’époque de leur migration vers la Macédoine centrale, aux dynamiques de leur mélange au fil des siècles avec différents groupes ethniques sont, en revanche, très divergentes. D’un point de vue historique et relatif aux frontières linguistiques horizontales, le méglénoroumain a été en contact avec des variétés slaves du sud, avec le grec ainsi que, partiellement, avec l’aroumain et le romani. À partir du XVI^e siècle, le méglénoroumain est également entré en contact direct avec le turc, suite aux invasions ottomanes dans la région méglénite. Il existe des différences substantielles concernant l’intensité et la qualité des divers contacts. Le contact avec les variétés slaves du sud de la région de Méglén et les environs revêt une importance particulière, qui se reflète dans la qualité et la quantité des emprunts slaves du méglénoroumain, décrites notamment dans les différentes publications d’Elena Scărlătoiu (Scărlătoiu 1985b ; 1986 ; 1990 ; 1991 ; 1992).

La migration des Méglénoroumains au cours des 100 dernières années a largement contribué à l’expansion actuelle du méglénoroumain, à l’état de la langue ainsi qu’à ses frontières linguistiques. Dues à différentes causes, ces migrations relèvent de

différents types, comme par exemple l'émigration forcée, l'expulsion, la migration ouvrière et l'exode rural. Les enclaves méglénites en Roumanie, Bulgarie et Turquie proviennent du noyau méglénoroumain. Leur formation remonte aux années 1923–1924.

Durant la guerre civile en Grèce (1946–1948), la région du Méglen a été fortement touchée par des opérations militaires intensives, provoquant ainsi l'émigration de nombreux Méglénoroumains. Après s'être enfuis, ils se sont établis dans les pays socialistes d'Europe orientale, comme par exemple en Pologne (Varsovie, Szczecin, Wrocław, Legnica, Jelenia Góra, Krościenko), en République Tchèque (Prague, Pardubice), en Hongrie (Budapest) et en Union soviétique, particulièrement en Ouzbékistan (Tachkent) (Atanasov 1990, 5–11). Le méglénoroumain y est en contact avec les différentes langues nationales. Ces enclaves ne seront pas traitées ici.

4 Frontières linguistiques horizontales actuelles du méglénoroumain

À l'exception de quelques familles méglénoroumaines présentes dans la diaspora, il existe actuellement des enclaves méglénoroumaines en Grèce, dans la République de Macédoine, en Roumanie, en Turquie, en Bulgarie et en Serbie. Dans la section qui suit, nous présentons les frontières linguistiques horizontales actuelles du méglénoroumain selon les pays concernés, en ordre alphabétique (cf. §§ 4.1–4.6). À l'intérieur des différents pays, nous mettrons l'accent d'abord sur les espaces géographiques entourant les différentes zones urbaines, puis, à leur intérieur, sur les localités.³ Dans un premier temps, nous tracerons les caractéristiques principales des frontières entre le méglénoroumain et les autres langues dans chaque zone. La description relative aux différentes localités ou enclaves parlant méglénoroumain figure dans des tableaux en fin de chapitre sur les différents pays. Pour chaque localité ou enclave, les tableaux donnent des informations sur leur allocation géographique plus précise dans les 19 zones indiquées à la figure 1, sur les langues limitrophes du méglénoroumain (cf. les tableaux 2–7),⁴ sur la typologie de la frontière linguistique, ainsi que des indications quantitatives sur la proportion des locuteurs méglénoroumains dans la population totale. Il s'agit là toutefois d'indications à caractère général, ne reposant

³ En raison des réorganisations administratives fréquentes dans certains des États concernés pendant ces 20 dernières années et afin d'éviter toute confusion, on renoncera à utiliser la subdivision administrative en vigueur.

⁴ Les abréviations selon la norme ISO 639-2 sont utilisées pour nommer les différentes langues : albanais : *alb* ; aroumain : *rup* ; bosniaque : *bos* ; bulgare : *bul* ; grec : *gre* ; croate : *hrv* ; hongrois : *hun* ; macédonien : *mac* ; roumain : *rum* ; romani : *rom* ; russe : *rus* ; serbe : *srp* ; slovaque : *slo* ; slovène : *slv* ; tatar : *tat* ; turc : *tur*.

pas sur des recensements systématiques mais sur des observations réalisées par différents auteurs lors d'enquêtes sur le terrain (Atanasov 1990 ; Berciu-Drăghicescu 2012 ; Gerasimovski 2002 ; Scărlătoiu 1985a ; Sorescu-Marinković/Măran 2016 ; Țircomnicu 2001 ; 2014), surtout par Thede Kahl (Kahl 1999, annexe C ; Kahl 2002).



Figure 1 : Zones contenant des implantations méglénoroumaines dans l'Europe du Sud-Est et en Turquie

4.1 Frontières linguistiques horizontales actuelles du méglénoroumain en Bulgarie

Les rares Méglénoroumains vivant dans la Bulgarie actuelle ne se trouvent que dans deux localités urbaines (cf. tableau 2, figure 1). En plus du bulgare, le méglénoroumain y est en contact avec les langues minoritaires locales, comme le romani ou le

turc (Eberhardt 2015, 419). La présence du méglénoroumain en Bulgarie remonte aux années 1923–1924, lorsque plusieurs Valaques méglénites, majoritairement originaires de Ljumnitsa (Skra), atteignirent la région aujourd’hui bulgare de Srebarna (Scărlătoiu 1985a, 277). En 1926, 3.000 autres Méglénoroumains originaires des localités de Luguntsi (Langădia), Birislaf (Periklia), Cupa (Koupa), Oșan’ (Archángelos) et de Ljumnitsa (Skra) sont arrivés dans les circonscriptions administratives alors roumaines (jusqu’en 1940) de Turtucaia-Cadichioi et de Doimușlar-Bazarghean (Coman 2010, 811–812). Le déplacement contraint de nouvelles enclaves, à la suite des *Accords de Craiova* en septembre 1940, mena les Méglénoroumains dans la Dobroudja du Nord, principalement dans la localité de Cerna du district de Tulcea (cf. § 4.4).

Tableau 2 : Aperçu des frontières linguistiques horizontales actuelles du méglénoroumain en Bulgarie (avec la proportion de population parlant le méglénoroumain)

Région	Localité	Sur la carte (Fig. 1)	Langue(s) limitrophe(s)	Frontières linguistiques horizontales				Proportion de la population méglénoroumainophone		
				stables		instables		faible	moyenne	haute
				temp.	spat.	temp.	spat.	100 %		
<i>Burgaska</i>	Jambol	8	bul, rom	✓	✓				✓	
<i>Vratsa</i>	Vratsa	7	bul, rom, tur	✓	✓				✓	

4.2 Frontières linguistiques horizontales actuelles du méglénoroumain en Grèce

Du point de vue quantitatif, mais aussi historique, les enclaves méglénoroumaines les plus importantes se trouvent en Grèce, dans les districts de Kilkís et Pélla de la périphérie de la Macédoine centrale. Là, le méglénoroumain entre partout en contact avec le grec. Dans certaines enclaves, il côtoie également l’aroumain. Dans les grands centres urbains, tout particulièrement à Athènes et Thessalonique, le méglénoroumain entre en contact avec d’autres langues minoritaires telles que l’albanais ou le romani. Les frontières du méglénoroumain dans les enclaves rurales sont temporellement et spatialement stables, comme le montre le tableau 3.

Tableau 3 : Aperçu des frontières linguistiques horizontales actuelles du méglénoroumain en Grèce (avec la proportion de population parlant le méglénoroumain)

Région	Localité	Sur la carte (Fig. 1)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales				Proportion de la population méglénoroumainophone		
				stables		instables		faible	moyenne	haute
				temp.	spat.	temp.	spat.			
<i>Athína</i>	Athína	2	gre, rup, alb, rom	✓				✓	✓	
<i>Kilkís</i>	Axiouópoli	1	gre	✓	✓				✓	
	Giannitsá	1	gre, rup		✓	✓			✓	
	Gouménissa	1	gre, rup		✓	✓			✓	
	Karpí	1	gre	✓	✓					✓
	Kilkís	1	gre, rup	✓	✓				✓	
	Koúpa	1	gre	✓	✓					✓
	Skra	1	gre	✓	✓					✓
<i>Pélla</i>	Archángelos	1	gre	✓	✓					✓
	Aridéa	1	gre, rup	✓	✓				✓	
	Édessa	1	gre, rup			✓	✓	✓		
	Períklia	1	gre	✓	✓					✓
	Langádia	1	gre	✓	✓					✓
<i>Thessa-loníki</i>	Thessaloníki	1	gre, rup, alb, rom	✓				✓	✓	

4.3 Frontières linguistiques horizontales actuelles du méglénoroumain en République de Macédoine (ARYM)

La continuité immédiate de l'espace méglénoroumain se trouve dans l'actuelle République de Macédoine (ARYM), au nord de la frontière de l'État. Le méglénoroumain y est parlé essentiellement dans des enclaves rurales et touche le macédonien ainsi que, partiellement, le grec. D'après le recensement de 2002 (Gerasimovski 2002, 214), la plus forte concentration de Méglénoroumains se trouve à Gevgelija. De nombreux Méglénoroumains de Gevgelija sont originaires de Huma, actuellement quasiment abandonné du fait des migrations. D'une manière générale, l'exode rural est le facteur principal de la présence de Méglénoroumains dans les centres urbains listés dans le tab. 4. En plus du macédonien, le méglénoroumain y entre en contact avec l'albanais, le romani, l'aroumain, le turc, le bosnien et le serbe.

Tableau 4 : Aperçu des frontières linguistiques horizontales actuelles du méglnoroumain en République de Macédoine (ARYM) (avec la proportion de population parlant le méglnoroumain)

Région	Localité	Sur la carte (Fig. 1)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales		Proportion de la population méglnoroumainophone		
				stables	instables	faible	moyenne	haute
				temp.	spat.	temp.	spat.	100 %
<i>Bitola</i>	Kičevo	5	mac, alb, rup, tur	✓	✓			✓
<i>Bogdantsi</i>	Bogoro-ditsa	3	mac, gre	✓	✓			✓
<i>Gevgelija</i>	Dubrovo	3	mac	✓	✓			✓
	Gevgelija	3	mac, alb, rom, rup, bos, tur, srp, gre	✓	✓			✓
	Gorničet	3	mac	✓	✓			✓
	Huma	3	mac, gre	✓	✓			✓
	Moin	3	mac, gre	✓	✓			✓
	Mrzentsi	3	mac	✓	✓			✓
<i>Kavadartsi</i>	Negortsi	3	mac	✓	✓			✓
	Raduia	3	mac	✓	✓			✓
	Kavadartsi	6	mac, rup, rom, tur	✓	✓			✓
	<i>Kočani</i>	Kočani	4	mac, rup, rom, tur	✓	✓		✓
	<i>Kumanovo</i>	Kumanovo	4	mac, alb, rom, srp		✓	✓	✓
<i>Skopje</i>	Skopje	5	mac, alb, rom, rup, tur, bos, srp		✓	✓	✓	
<i>Tetovo</i>	Tetovo	5	mac, alb, rom, tur, srp		✓	✓	✓	
<i>Veles</i>	Veles	6	mac, rom, rup, tur, bos	✓	✓			✓

4.4 Frontières linguistiques horizontales actuelles du méglénoroumain en Roumanie

Aujourd'hui, environ 820 familles partiellement ou entièrement méglénoroumaines vivent en Roumanie. Elles sont surtout présentes dans la localité de Cerna (Tulcea) (Coman 2010, 817), où elles sont arrivées à partir des années 1920. Elles se trouvent aussi dans des centres urbains importants, notamment dans le sud-est du pays. Le méglénoroumain y est partout en contact avec le roumain. Dans plusieurs localités, il entre également en contact avec le romani et, dans deux enclaves de la Dobroudja aussi avec l'aroumain. Dans quelques-uns des centres urbains où vivent des locuteurs du méglénoroumain, d'autres langues minoritaires sont parlées, telles que le hongrois, le turc, le tatar, le russe lipovène et le serbe.

Tableau 5 : Aperçu des frontières linguistiques horizontales actuelles du méglénoroumain en Roumanie (avec la proportion de population parlant le méglénoroumain)

Région	Localité	Sur la carte (Fig. 1)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales		Proportion de la population méglénoroumainophone		
				stables	instables	faible	moyenne	haute
				temp. spat.	temp. spat.			100%
<i>Brăila</i>	Brăila	15	rum, rom, rus	✓	✓		✓	
<i>București</i>	București	16	rum, rup, rom	✓	✓		✓	
<i>Călărași</i>	Călărași	14	rum, rom, hun	✓	✓			✓
<i>Cluj</i>	Dej	17	rum, hun	✓	✓			✓
	Cluj	17	rum, hun	✓	✓			✓
<i>Constanța</i>	Constanța	14	rum, rom, tur, rus, tat	✓	✓			✓
	Medgidia	14	rum, tur, rom	✓	✓			✓
	Năvodari	14	rum, rom	✓	✓			✓
<i>Galați</i>	Galați	15	rum, rom	✓	✓			✓
<i>Timiș</i>	Billed	18	rum, hun	✓	✓			
	Variaș	18	rum, hun, rom, srp	✓	✓			✓
<i>Tulcea</i>	Cerna	15	rum, rup	✓	✓			✓

Tableau 5 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (Fig. 1)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales		Proportion de la population méglénoroumainophone		
				stables	instables	faible	moyenne	haute
				temp.	spat.	temp.	spat.	100 %
	Măcin	15	rum, rom, tur	✓	✓			✓
	Tulcea	15	rum, rup, rom	✓	✓			✓

4.5 Frontières linguistiques horizontales actuelles du méglénoroumain en Serbie

La présence des Méglénoroumains dans la Serbie actuelle s’explique par les déplacements de populations au sein de l’ancienne Yougoslavie, surtout vers la région à l’époque sous-peuplée de la Voïvodine. Ces déplacements ont eu lieu immédiatement après la Seconde Guerre mondiale jusque dans les années 1950. Ils étaient en partie subventionnés par l’État yougoslave (Sorescu-Marinković/Măran 2016). Parmi les nombreux Macédoniens émigrant de la République socialiste de Macédoine vers le Banat en Serbie, il y avait des familles méglénoroumaines. Celles-ci étaient principalement originaires de Huma (Atanasov 2014, 33) et s’établirent dans la région de Južni Banat près de Pančevo, ainsi que le long de la frontière serbo-roumaine (cf. tableau 6, figure 1). Le nombre de locuteurs du méglénoroumain en Serbie a fortement reculé (Sorescu-Marinković/Măran 2014 ; 2016). Les langues et variétés avec lesquelles le méglénoroumain y entre en contact sont le serbe, le macédonien, le slovène, le romani, le roumain et le hongrois.

Tableau 6 : Aperçu des frontières linguistiques horizontales actuelles du méglénoroumain en Serbie (avec la proportion de population parlant le méglénoroumain)

Région	Localité	Sur la carte (Fig. 1)	Langue(s) limitrophe(s)	Frontières linguistiques horizontales		Proportion de la population mégléno-roumainophone		
				stables	instables	faible	moyenne	haute
				temp.	spat.	temp.	spat.	100 %
Belgrad	Belgrad	19	srp, slv, slo, hun, hrv, alb, rom, rum, mac	✓	✓			✓

Tableau 6 : (suite)

Région	Localité	Sur la carte (Fig. 1)	Langue(s) limitrophe(s)	Frontières linguistiques horizontales				Proportion de la population mégléno-roumainophone			
				stables		instables		faible	moyenne	haute	100%
				temp.	spat.	temp.	spat.				
<i>Južni Banat</i>	Guduritsa	19	srp, mac	✓	✓			✓			
	Jabuka	19	srp, mac	✓	✓			✓			
	Kačarevo	19	srp, slv, hun, mac	✓	✓			✓			

4.6 Frontières linguistiques horizontales actuelles du méglénoroumain en Turquie

Les enclaves méglénoroumaines dans la Turquie actuelle sont apparues à la suite de l'échange de populations gréco-turques, qui a eu lieu entre 1921 et 1922. Il a affecté le village de Nótia, contenant le plus grand peuplement méglénoroumain, qui était habité par des Valaques méglénites de confession musulmane. Le nombre de Méglénoroumains déplacés en Turquie se situerait entre 4.000 et 5.000 (Kahl 1999, 87). Après une escale à Bursa, ils ont majoritairement trouvé un nouveau pays (cf. tableau 7, figure 1) dans la partie européenne de la Turquie (Thrace orientale). Ils sont répartis dans 16 enclaves plutôt compactes et à prédominance rurale. On les trouve également dans de grandes villes telles qu'Istanbul, Izmir et Konya. Il est difficile d'avoir des informations approximatives sur le nombre actuel de locuteurs du méglénoroumain car la base des informations disponibles est très clairsemée. Toutefois, les résultats du recensement de 1965 pourraient donner une orientation approximative en termes de langues parlées par les migrants musulmans des Balkans. Pour 406 personnes, le « roumain » est considéré comme leur première langue parlée ; pour 6.962 autres, il est donné comme leur seconde langue (Andrews 1989, 103). En dehors de quelques références dans la littérature, la localisation concrète de ces Valaques jusqu'en 1998 restait inconnue. Dans les statistiques officielles turques, ils apparaissent comme des Pomaks, c'est-à-dire comme des musulmans bulgares slavophones. Il manque des études linguistiques systématiques sur le méglénoroumain en Turquie. Les frontières linguistiques horizontales du méglénoroumain de Turquie sont temporellement et spatialement stables et touchent surtout le turc.

Tableau 7 : Aperçu des frontières linguistiques horizontales actuelles du méglénoroumain en Turquie (avec la proportion de population parlant le méglénoroumain)

Région	Localité	Sur la carte (Fig. 1)	Langue(s) limi-trophe(s)	Frontières linguistiques horizontales		Proportion de la population méglénoroumainophone		
				temp.	spat.	temp.	spat.	faible
				stables	instables	100 %		
<i>Edirne</i>	Edirne	9	tur, alb, bul	✓	✓			✓
	Uzunköprü	9	tur, bul	✓	✓			✓
<i>Istanbul</i>	Istanbul	10	tur, alb, bul u. a.	✓			✓	✓
<i>Izmir</i>	Izmir	12	tur, alb, bul u. a.	✓			✓	✓
<i>Kırklareli</i>	Kırklareli	9	tur, alb, bul	✓	✓			✓
	Babaeski	9	tur	✓	✓			✓
<i>Konya</i>	Konya	13	tur, alb u. a.	✓	✓			✓
<i>Tekirdağ</i>	Ballı	11	tur	✓	✓			✓
	Çorlu	11	tur	✓	✓			✓
	Gözsüzköy	11	tur	✓	✓			✓
	Hoşköy	11	tur	✓	✓			✓
	Kalamış	11	tur	✓	✓			✓
	Kalibra	11	tur	✓	✓			✓
	Malkara	11	tur	✓	✓			✓
	Mürefte	11	tur	✓	✓			✓
	Şarköy	11	tur	✓	✓			✓

5 Conclusion

La répartition actuelle du méglénoroumain est fortement marquée par les conséquences de la mobilité, plus exactement de la migration. Les locuteurs du méglénoroumain sont dispersés dans plus de 70 localités. À part les quelques enclaves traditionnelles du noyau méglénoroumain situées dans la région de Méglen, qui concentrent le plus de locuteurs, la présence de locuteurs du méglénoroumain dans les localités restantes est particulièrement faible. Il s'agit en général de quelques familles bilingues ou plurilingues isolées, installées dans un environnement allophone. Comme celui de l'aroumain (↗17 Les frontières linguistiques de l'aroumain), l'exemple du mégléno-

roumain montre clairement que le concept de frontière linguistique dans sa perception traditionnelle atteint ses limites.

En termes de frontières linguistiques horizontales, le méglénoroumain côtoie les langues dominantes (ou bien leurs variétés diatopiques) des six pays d'Europe du Sud-Est où sont situées ses diverses enclaves. Viennent s'y ajouter, dans plusieurs cas, d'autres langues minoritaires locales ou régionales, parlées dans les régions respectives, où les enclaves en question sont situées. Dans les enclaves méglénoroumaines de la région de Méglén, le voisinage avec ces langues minoritaires est de nature périphérique ou externe (717 Les frontières linguistiques de l'aroumain, 358 ou, plus en détail, Prifti, à paraître). Les frontières linguistiques du méglénoroumain, notamment dans les zones rurales, sont plutôt stables – tant spatialement que temporellement. En revanche, elles revêtent une certaine instabilité dans les grands centres urbains où l'on parle le méglénoroumain.

En résumé, on retiendra le dynamisme marqué des frontières du méglénoroumain surtout au cours des cent dernières années, dû principalement à des mouvements migratoires.

6 Bibliographie

- Andrews, Peter Alford (ed.) (1989), *Ethnic Groups in the Republic of Turkey*, Wiesbaden, Reichert.
- Atanasov, Petar (1984), *Meglenoromâna*, in : Consiliul Culturii și Educației Socialiste, *Tratat de dialectologie românească*, Craiova, Scrisul Românesc, 476–550.
- Atanasov, Petar (1990), *Le mégléno-roumain de nos jours. Une approche linguistique*, Hamburg, Buske.
- Atanasov, Petar (2002), *Meglenoromâna astăzi*, București, Editura Academiei Române.
- Atanasov, Petar (2008/2013/2015), *Atlasul lingvistic al dialectului meglenoromân (ALDM) I–III*, București, Editura Academiei Române.
- Atanasov, Petar (2014), *Starea actuală a meglenoromânilor. Meglenoromâna – un idiom pe cale de dispariție*, Memoria ethnologica 14(52–53), 30–37.
- Atanasov, Petar (2015), *Aromâni și meglenoromâni : Trecut și prezent*, in : Thede Kahl/Johannes Kramer/Elton Prifti (edd.), *Romanica et Balcanica. Wolfgang Dahmen zum 65. Geburtstag*, München, AVM, 81–96.
- Belkis, Dominique/Iosif, Corina (2014), *A fi sau a nu fi meglenoromân*, Memoria ethnologica 14(52–53), 48–53.
- Berciu-Drăghicescu, Adina (ed.) (2012), *Aromâni, meglenoromâni, istroromâni – Aspecte identitare și culturale*, București, Editura Universității din București.
- Capidan, Theodor (1925), *Meglenoromâni*, vol. I : *Istoria și graiul lor*, București, Cvltvra Națională.
- Capidan, Theodor (1928), *Meglenoromâni*, vol. II : *Literatura populară la Meglenoromâni*, București, Cvltvra Națională.
- Capidan, Theodor (1935), *Meglenoromâni*, vol. III : *Dicționar meglenoromân*, București, Imprimeria Națională.
- Coman, Virgil (2010), *Nouvelles informations sur les Mégléno-Roumains de Cerna, le comté de Tulcea. Sur l'image de l'autrui*, in : Biblioteca metropolitană București (ed.), *Lucrările simpozionului internațional « Carte. România. Europa », ediția a II-a, 20–24 septembrie 2009*, București, Editura Biblioteca Bucureștilor, 811–820.

- Coman, Virgil (2012), *Scurtă privire asupra meglenoromânilor până la sfârșitul secolului al XX-lea*, in : Adina Berciu-Drăghicescu (ed.), *Aromâni, meglenoromâni, istroromâni – Aspecte identitare și culturale*, București, Editura Universității din București, 109–237.
- Dahmen, Wolfgang (1989), *Rumänisch : Areallinguistik III. Meglenorumänisch*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, III, Tübingen, Niemeyer, 436–447.
- Dahmen, Wolfgang (2014), *Enfin Atanasov vint ! Versuch einer kurzen Wissenschaftsgeschichte der Meglenorumänistik*, in : Мирјана Алексоска-Чкатроска/Јоана Хаџи-Лега Христоска (edd.), *Романистика и балканистика. Зборник на трудови во чест на проф. Д-р Петар Атанасов по повод 75 години од животот*, Скопје, Филошки Факултет « Блаже Конески », 202–216.
- Dahmen, Wolfgang/Kramer, Johannes (1986), *Das Meglenorumänische*, in : Günter Holtus/Edgar Radtke (edd.), *Rumänistik in der Diskussion. Sprache, Literatur und Geschichte*, Tübingen, Narr, 261–279.
- Diamandi-Aminceanu, Vasile (1938), *Români din Peninsula balcanică*, București, Tiparul unversitar.
- Eberhardt, Piotr (2015), *Ethnic Groups and Population Changes in Twentieth-Century Central-Eastern Europe. History, Data, and Analysis*, London/New York, Routledge.
- Erdeljanović, Jovan (1924), *Cincari i Meglenski Vlasi*, Nova Evropa 9(15), 461–471.
- Friedman, Victor A. (2001), *The Vlah Minority in Macedonia : Language, Identity, Dialectology, and Standardization*, in : Juhani Nuoluo/Martii Leiwo/Jussi Halla-aho (edd.), *Selected Papers in Slavic, Balkan, and Balkan Studies*, Helsinki, University of Helsinki, 26–50.
- Gerasimovski, Donco (2002), *Census of Population, Households and Dwellings in the Republic of Macedonia. Book X*, Skopje, The State Statistical Office.
- Hahn, Johann Georg von (1867), *Reise durch die Gebiete des Drin und Wardar*, Wien, Kaiserlich-Königliche Hof- und Staatsdruckerei.
- Ivănescu, Gheorghe (1942), *Colonii meglenoromâni în sudul Transilvaniei, Oltenia și Muntenia. Graiul românilor din imperiul romînobulgar*, Buletinul Institutului de Filologie Romînă « Alexandru Philippide » 9, 161–179.
- Kahl, Thede (1999), *Ethnizität und räumliche Verbreitung der Aromunen in Südosteuropa*, Münster, Institut für Geographie der Westfälischen Wilhelms-Universität.
- Kahl, Thede (2001), *Feldforschungen zur Ethnizität von Aromunen und meglenitischen Vlachen*, in : Bodo Freund/Holger Jahnke (edd.), *Der mediterrane Raum an der Schwelle des 21. Jahrhunderts*, Berlin, Humboldt Universität zu Berlin – Geographisches Institut, 65–72.
- Kahl, Thede (2002), *Zur Islamisierung der meglenitischen Vlachen (Meglenorumänen) : Das Dorf Nânti (Nôtia) und die « Nântinets » in der heutigen Türkei*, Zeitschrift für Balkanologie 38(1–2), 31–56.
- Kahl, Thede (2004), *Čuvanje jezika, gubljenje identiteta : Meglenski Vlasi*, in : Биљана Сикимић (ed.), *Скривене мањине на Балкану, Београд*, Српска Академија Наука и Уметности, 135–145.
- Kahl, Thede (2005), *Aromunen und meglenitische Vlachen : Wachsendes Interesse in Südosteuropa. Kommentierte Bibliographie 1900–2004*, Balkan-Archiv (Neue Folge) 28–29 (2003/2004), 92–118.
- Kahl, Thede (2006), *The Islamisation of the Meglen Vlachs (Megleno-Romanians) : The Village of Nânti (Nôtia) and the « Nântinets » in Present-Day Turkey*, Nationalities Papers 34(1), 71–90.
- Kahl, Thede (2009), *Das Rumänische und seine Nachbarn*, in : Thede Kahl/Larissa Schippel (edd.), *Das Rumänische und seine Nachbarn. Beiträge der Sektion « Sprachwandel und Sprachkontakt in der Südost-Romania » am XXX. Deutschen Romanistentag*, Berlin, Frank & Timme, 9–32.
- Kahl, Thede (2014a), *Geographische Überlegungen zur Siedlungsgeschichte der meglenitischen Vlachen*, in : Мирјана Алексоска-Чкатроска/Јоана Хаџи-Лега Христоска (edd.), *Романистика и балканистика. Зборник на трудови во чест на проф. Д-р Петар Атанасов по повод 75 години од животот*, Скопје, Филошки Факултет « Блаже Конески », 325–336.
- Kahl, Thede (2014b), *Language preservation, identity loss : The Meglen Vlachs*, Memoria Ethnologica 14(52–53), 38–47.

- Κατσάνης, Νικόλαος Αθανασίου (2001), *Οι Βλάχοι του Πάϊκου του Βυζαντινού Θέματος των Μογλενών, Θεσσαλονίκη* (édité à compte d'auteur).
- Κατσουγιάννης, Τηλέμαχος (1964–1966), *Περί των Βλάχων των ελληνικών χωρών*, vol. 1–2, Θεσσαλονίκη, Εταιρεία Μακεδονικών Σπουδών.
- Μέλλιος, Λάζαρος (1984), *Ο εξισλαμισμός του μητροπολίτη Μογλενών-Πέλλης, Αριδαία*, Έκδοση της Ιεράς Μονής του Αρχαγγέλου Μιχαήλ Αριδαίας αρ. 2.
- Младенов, Кирил (1936), *Областта Меглен в Македония. Историко-етнографски преглед и народности борби*, София, Напредъ.
- Murnu, George (1939), *Românii din Bulgaria Medievală*, București, Monitorul Oficial și Imprimeriile Statului, Imprimeria Națională.
- Murnu, George (1984), *Studii istorice privitoare la trecutul românilor de peste Dunăre*, București, Editura Academiei R.S.R.
- Nenițescu, Ioan (1895), *De la Români din Turcia europeana. Studiu etnic și statistic asupra armânilor*, București, Institutul de Arte Grafice Carol Göbl.
- Papahagi, Pericle (1900), *Românii din Meglenia. Texte și glosar*, Bucuresci, Tipo-Litografia Societății « Tiparul ».
- Papahagi, Pericle (1902), *Megleno-Români. Studiū etnografico-filologic*, Analele Academiei Române, Seria II, 25, 1–267.
- Prifti, Elton (à paraître), *Sobre el concepto de frontera lingüística. Algunas consideraciones teóricas ilustradas con la situación en la España Oriental*, in : Marco Thomas Bosshard/Laura Morgenthaler García (edd.), *Zonas de contacto en el mundo hispánico : enfoques interdisciplinarios*, Frankfurt, Lang.
- Scărlătoiu, Elena (1979), *The Balkan Vlachs in the Light of Linguistic Studies. Highlights and Contributions*, Revue des études sud-est européennes 17(1), 17–37.
- Scărlătoiu, Elena (1985a), *Contribuții la cercetarea meglenoromâniei vorbite în Dobrogea*, Anuar de lingvistică și istorie literară 30, 277–282.
- Scărlătoiu, Elena (1985b), *Împrumuturi vechi sud-slave în dialectul meglenoromân*, Romanoslavica 23, 201–233.
- Scărlătoiu, Elena (1986), *Împrumuturi vechi sud-slave în dialectul meglenoromân*, Romanoslavica 24, 69–117.
- Scărlătoiu, Elena (1990), *Împrumuturi vechi sud-slave în dialectul meglenoromân*, Romanoslavica 27, 177–205.
- Scărlătoiu, Elena (1991), *Împrumuturi vechi sud-slave în dialectul meglenoromân*, Romanoslavica 28, 155–160.
- Scărlătoiu, Elena (1992), *Împrumuturi vechi sud-slave în dialectul meglenoromân*, Romanoslavica 29, 213–226.
- Sorescu-Marinković, Annemarie/Măran, Mircea (2014), *Meglenoromânii din Gudurița : limbă și identitate*, Memoria ethnologica 14(52–53), 82–101.
- Sorescu-Marinković, Annemarie/Măran, Mircea (2016), *The Meglen Vlachs (Megleno-Romanians) of Serbia : a Community on the Verge of Extinction*, Res historica 41, 197–211.
- Țîrcomnicu, Emil (2001), *Meglenoromânii din satul Cerna, județul Tulcea*, România Socială 3–4, 164–168.
- Țîrcomnicu, Emil (2014), *Aspecte istorice privind grupurile dialectale meglenoromâne din Grecia, Republica Macedonia, Turcia și România*, Memoria ethnologica 14(52–53), 12–29.
- Weigand, Gustav (1892), *Vlacho-Meglen. Eine ethnographisch-philologische Untersuchung*, Leipzig, Barth.
- Wild, Beate (1983), *Meglenorumänischer Sprachatlas*, Hamburg, Buske (Balkan-Archiv, Neue Folge, Beiheft 2).
- Winnifrieth, Tom J. (1987), *The Vlachs : The History of a Balkan People*, London, Duckworth.

La Nouvelle Romania

Otto Winkelmann

19 Les frontières linguistiques de la Nouvelle Romania : vue d'ensemble

Abstract : Cet article débute par la définition de la Nouvelle Romania, avant de fournir une vue d'ensemble des principales frontières géo- et sociolinguistiques du français, de l'espagnol et du portugais en Amérique, en Afrique, en Asie et en Océanie. Seuls sont pris en compte les pays et régions où les langues romanes sont langues officielles ou langues maternelles d'une part importante de la population, ou font office de langues véhiculaires. Les créoles à bases française, espagnole ou portugaise sont également thématiques. Ne sont pas pris en compte les pays dans lesquels les langues romanes sont simplement enseignées en tant que langues étrangères à l'école, sans jouer le moindre rôle dans la vie quotidienne de la population. Sont également laissées de côté la Libye, l'Érythrée et la Somalie, ces anciennes colonies italiennes dans lesquelles la langue italienne a tellement perdu en importance qu'il est devenu presque impossible de tracer des frontières entre l'italien et les langues officielles de ces États.

Keywords : Nouvelle Romania, frontières extra-européennes du français, de l'espagnol et du portugais

1 La Nouvelle Romania

L'appellation « Nouvelle Romania » comprend généralement l'ensemble des pays et régions extra-européens où l'on parle des langues romanes. À partir du XV^e siècle, le portugais, l'espagnol et le français ont été importés dans ce qui était pour les Européens un monde nouveau, l'Afrique, l'Amérique et l'Asie, où les trois langues se sont implantées dans les colonies fondées par le Portugal, l'Espagne et la France et sont encore largement utilisées aujourd'hui comme langues officielles ou véhiculaires. De plus, dans de nombreux territoires, en particulier là où se trouvaient des plantations avec des esclaves comme main-d'oeuvre, des créoles à bases française, espagnole ou portugaise se sont formés par le contact étroit entre les langues des colonisateurs et celles des colonisés. Occasionnellement, sont nées des langues mixtes telles que le *papiamento* dans les Antilles néerlandaises ou le *fronterizo* dans le nord-est de l'Uruguay.

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-020>

2 L'Amérique

2.1 L'Amérique du Nord

Linguistiquement parlant, l'Amérique du Nord est caractérisée par deux grandes frontières, à savoir la frontière franco-anglaise au Canada, dans les États de la Nouvelle-Angleterre et en Louisiane (↗20 Les frontières linguistiques franco-anglaises en Amérique du Nord) ainsi que la frontière hispano-anglaise dans le sud-ouest des États-Unis (↗21 La frontière linguistique hispano-anglaise entre le Mexique et les États-Unis d'Amérique). Les frontières géo- et sociolinguistiques s'y recoupent et se confondent en partie.

Au Canada, l'anglais et le français jouissent du même statut constitutionnel de langues officielles au niveau fédéral. Les lois sont promulguées dans les deux langues. Quelque 57 % des 33 millions d'habitants du pays disent avoir pour langue maternelle l'anglais, contre environ 21 % de francophones. Environ 85 % de la population francophone vivent dans la province du Québec, dans laquelle en vertu de la *Charte de la langue française* (Loi 101) le français est seule langue officielle depuis 1977 (concernant la législation en matière linguistique depuis 1960, cf. Bollée 1990a, 744s.). Au Québec, il y a une frontière linguistique de groupe entre la majorité francophone et la minorité anglophone. Cette dernière jouit de certains droits de protection des minorités, par exemple en matière scolaire. Au Nouveau Brunswick, le bilinguisme anglo-français est fixé dans la constitution depuis 1969. Là, on trouve surtout des frontières linguistiques de peuplement entre la minorité francophone et la majorité anglophone (concernant la répartition géographique des francophones au Nouveau Brunswick cf. ↗20 Les frontières linguistiques franco-anglaises en Amérique du Nord, figure 5). D'est en ouest, le nombre de francocanadiens diminue, et au total, ils sont en minorité face à la population anglophone. La plupart des Canadiens ayant le français pour langue maternelle hors du Québec vivent dans la province d'Ontario, où ils sont un demi-million, soit environ 4 % de la population (cf. Pöll 2014, 479). Alors que dans les provinces du Québec et du Nouveau Brunswick les Francocanadiens peuvent en principe mener leur vie quotidienne en ayant uniquement recours au français, dans les autres provinces canadiennes ils sont fréquemment contraints de passer à l'anglais, d'où résultent des frontières linguistiques de domaines. Dans l'extrême ouest du Canada, il n'y a pratiquement plus de francophones. À la frontière entre l'État de Washington du côté des États-Unis et la province canadienne de British Columbia, on trouve certes des panneaux bilingues du côté canadien, mais d'après mon expérience, les douaniers canadiens ne sont pas disposés à parler français ou guère en mesure de le faire.

Aux États-Unis, l'anglais est la langue la plus parlée, et *de facto* la langue nationale. Dans 32 des États fédéraux, l'anglais est langue officielle. Selon le recensement de 2013, 1,3 millions d'Américains parlent le français en privé (cf. Wikipedia 1). Les habitants francophones des États-Unis vivent majoritairement dans les États de la

Nouvelle-Angleterre, le Maine, le New Hampshire, le Vermont, le Massachusetts, le Connecticut et Rhode Island, ainsi que dans le « triangle français » de l'État de Louisiane, situé à l'ouest de la Nouvelle-Orléans et également nommé Acadiana en référence aux origines des francophones (↗20 Les frontières linguistiques franco-anglaises en Amérique du Nord). Dans ces deux régions, le nombre des francophones recule fortement, car dans leur vie quotidienne, ils sont forcés de passer à l'anglais selon les domaines. Aussi bien dans les États de la Nouvelle-Angleterre qu'en Louisiane, leur nombre est estimé à environ 200.000. En ce qui concerne la population francophone de la Louisiane, Pöll (2014, 479) constate que la transmission de la langue des parents aux enfants est depuis longtemps interrompue et que, dans la vie publique, le français est « une langue de cérémonie, dépourvue de toute fonctionnalité » (Pöll 2014, 480).

Entre le nord du Mexique et le sud-ouest des États-Unis, il y a une frontière politicolinguistique entre les langues officielles, l'espagnol et l'anglais. Mais la frontière linguistique de peuplement hispano-anglaise diverge considérablement de la frontière politique si on remonte bien plus au nord. Il y a deux explications à ce constat : la colonisation du Mexique par l'Espagne et l'important mouvement d'immigration mexicaine dans le sud-ouest des États-Unis dans une période plus récente. En 1848, les États-Unis ont annexé une grande partie de la zone hispanophone du Mexique, correspondant en gros aux États fédéraux actuels suivants : Californie, Arizona, Nouveau-Mexique, Colorado, Utah, Nevada et Texas. La population hispanophone des régions concernées est devenue minoritaire suite à l'installation d'anglophones. Au XX^e siècle, la situation s'est inversée suite à l'immigration massive de travailleurs mexicains dans le sud-ouest des États-Unis à partir de la Première Guerre mondiale. Cette tendance se poursuit en se renforçant jusqu'à nos jours, de telle sorte que l'on peut constater que la frontière politicolinguistique entre le Mexique et les États-Unis est unilatéralement perméable en direction du nord (↗21 La frontière linguistique hispano-anglaise entre le Mexique et les États-Unis d'Amérique, figure 5). Dans une large partie du sud-ouest des États-Unis règnent le bilinguisme et la diglossie : les migrants mexicains, aussi appelés *chicanos*, deviennent peu à peu bilingues ; à la maison, c'est l'espagnol qui prédomine, tandis que dans l'environnement professionnel et en public, c'est l'anglais. Ainsi, il y a dans le sud-ouest des USA des frontières linguistiques de domaines entre l'espagnol et l'anglais. Une situation semblable règne dans le sud de la Floride, où se sont installés de nombreux exilés cubains et des migrants venus d'Amérique centrale et du Sud. Le contact intensif entre l'espagnol et l'anglais dans le sud-ouest et le sud des États-Unis y a mené à l'apparition d'une langue mixte appelée *spanglish*, dont on ne peut pas encore dire si elle est en voie de devenir une langue à part entière (↗21 La frontière linguistique hispano-anglaise entre le Mexique et les États-Unis d'Amérique).

Au Mexique, l'espagnol, langue officielle *de facto*, est parlée par plus de 96 % des quelque 120 millions d'habitants (cf. Ossenkop 2012, 58). Parallèlement, la constitution mexicaine reconnaît depuis 2003 62 langues indigènes comme langues nationa-

les (cf. Wikipedia 2). Les plus importantes sont le nahuatl, le maya, le mixtèque et le zapotèque, qui comptent ensemble plus de 3 millions de locuteurs, dont la plupart sont vraisemblablement bilingues.

2.2 L'Amérique centrale

Le Guatemala, le Honduras, le Salvador, le Nicaragua, le Costa Rica et le Panama ont pour unique langue officielle l'espagnol. Le seul État non hispanophone d'Amérique centrale est le Belize, peuplé d'environ 380.000 habitants, issu en 1981 de l'ancien Honduras britannique. Du fait que la langue officielle du Belize est l'anglais, il en résulte au niveau des langues officielles une frontière hispano-anglaise en Amérique centrale entre le Mexique et le Belize ainsi qu'entre le Guatemala et le Belize. Au sein de la population du Belize, le bilinguisme hispano-anglais est très répandu, car un peu plus de la moitié de la population a l'espagnol pour langue maternelle (cf. Wikipedia 3). Dans d'autres États d'Amérique centrale, on trouve également un bilinguisme plus ou moins développé, de telle sorte qu'il existe des frontières socio-linguistiques entre l'espagnol et les langues indigènes ou des migrants. Les plus nettes sont les frontières linguistiques de groupes et de domaines entre l'espagnol et les langues autochtones au Guatemala, dont environ 40 % des quelque 16 millions d'habitants sont d'origine indigène (cf. Ossenkop 2012, 58). Approximativement 65 % des Guatémaltèques ont l'espagnol pour langue maternelle (cf. Wikipedia 4), le reste se répartit sur un total de 53 langues autochtones, dont 7, parmi lesquelles plusieurs langues maya, sont reconnues comme langues officielles. Sur la côte atlantique du Costa Rica et du Nicaragua, l'espagnol contraste par endroits avec un créole anglais.

2.3 Les Caraïbes

La République d'Haïti, peuplée d'environ 10 millions d'habitants, occupe la moitié ouest d'Hispaniola, île découverte en 1492 par Christophe Colomb et qui fait partie des grandes Antilles. Cette ancienne colonie française est devenue indépendante en 1804. Depuis 1987, le créole haïtien et le français y sont les deux langues officielles. Environ 90 % de la population ne parlent que le créole haïtien, langue usuelle des habitants (cf. Bollée 1990b, 758). Le français est langue de culture, maîtrisée par seulement 5 à 10 % des Haïtiens. Il existe ainsi en Haïti une frontière linguistique de groupes entre le français et le créole haïtien. Il existe en outre une frontière politico-linguistique entre Haïti et la République dominicaine. Face au créole haïtien et au français d'Haïti, il y a l'espagnol, langue officielle de la République dominicaine.

Une frontière franco-néerlandaise et franco-anglaise divise l'île de Saint Martin/Sint Maarten qui fait partie des petites Antilles. La partie nord de l'île appartenait à la Guadeloupe jusqu'en 2007, date à laquelle elle a obtenu le statut de collectivité

d'outre-mer. À Saint Martin, la langue officielle est le français. La partie sud de l'île est depuis 2010 un territoire autonome au sein du royaume des Pays Bas. À Sint Maarten, le néerlandais et l'anglais sont langues coofficielles. La majorité des habitants de l'île parle l'anglais. Entre les trois langues de cette petite île existent des frontières géo- et sociolinguistiques.

La Guadeloupe et la Martinique sont des départements d'outre-mer depuis 1946, et ainsi ces deux îles font partie de la République française. La langue officielle y est le français. Cependant, la majorité des 400.000 habitants de chacune des îles parle un créole à base française. L'île de Saint-Barthélemy, située à environ 200 kilomètres au nord de la Guadeloupe, d'où elle a longtemps été administrée, est une collectivité d'outre-mer auto-administrée depuis 2007. Sur toutes ces îles existent des frontières linguistiques de groupes et de domaines entre le français et le créole à base française.

Les îles voisines de la Martinique sont la Dominique au nord et Sainte-Lucie au sud. Les anciennes colonies britanniques devinrent indépendantes en 1978/1979. L'anglais y est langue officielle (cf. Bollée 1990b, 758). Le créole à base française, appelé *patwa* en Dominique et *kweyol* à Sainte-Lucie y est cependant la langue usuelle largement répandue. Il existe ainsi sur les deux îles une frontière sociolinguistique entre le franco-créole et l'anglais.

Dans les Caraïbes, l'espagnol est langue officielle en République dominicaine et à Cuba. À Cuba, il n'y a pas de frontières linguistiques notables, étant donné que la quasi-totalité des habitants parlent l'espagnol. La frontière politicolinguistique entre la francophone République d'Haïti et l'hispanophone République dominicaine est devenue unilatéralement perméable suite à l'immigration continue d'Haïtiens dans la République voisine avec ses quelque 10 millions d'habitants, et ainsi, le créole haïtien s'est largement implanté dans la partie occidentale de cette dernière (↗22 La frontière linguistique entre l'espagnol dominicain et le créole haïtien). Dans la province de Samaná, située au nord-est de la République dominicaine, vit par ailleurs une minorité parlant un créole à base lexicale anglaise (cf. Ossenkop 2012, 59).

Puerto Rico, île caribéenne peuplée de 3,5 millions d'habitants est un territoire extérieur non incorporé des États-Unis. Les langues officielles y sont l'espagnol et l'anglais. Plus de 95 % de la population ont pour langue maternelle l'espagnol. L'anglais y est une seconde langue largement maîtrisée. La frontière linguistique hispano-anglaise est liée à des domaines spécifiques et concerne essentiellement les relations avec les États-Unis.

Aruba, Bonaire et Curaçao, les « îles ABC », situées au large des côtes vénézuéliennes, sont des régions autonomes au sein du Royaume des Pays-Bas. Les langues officielles y sont le néerlandais et le papiamentu. Le papiamentu est un créole à bases espagnole et portugaise et contenant de nombreux éléments du néerlandais. Il est langue maternelle de deux tiers à trois quarts des autochtones et sert d'une manière générale de langue usuelle, en partie également de langue d'enseignement dans les écoles primaires (cf. Bartens 2014, 742). Il existe des frontières linguistiques de domaines entre le papiamentu et le néerlandais. En raison de la proximité du Vene-

zuela, l'espagnol est répandu comme langue véhiculaire sur Aruba, Bonaire et Curaçao tout comme dans l'État insulaire de Trinidad et Tobago (cf. Ossenkop 2012, 59).

2.4 L'Amérique du Sud

La frontière politicolinguistique la plus marquante qui traverse une grande partie de l'Amérique du Sud du nord au sud est celle qui sépare les langues officielles espagnol et portugais. Elle sépare les États hispanophones – Venezuela, Colombie, Pérou, Bolivie, Paraguay, Argentine et Uruguay – du Brésil lusophone. Cette frontière linguistique remonte en fin de compte au traité de Tordesillas en 1494, par lequel l'Espagne et le Portugal se partagèrent le Nouveau Monde. On trouve des frontières linguistiques plus courtes dans le nord-est de l'Amérique du Sud : le Brésil et la Guyane française sont séparés par la frontière luso-francophone. La frontière entre le Brésil et le Suriname sépare les aires de validité des langues officielles portugais et néerlandais. Une frontière luso-anglophone sépare le Brésil et la République coopérative du Guyana, dont la langue officielle est l'anglais. Il convient aussi de mentionner la frontière linguistique hispano-anglaise entre le Venezuela et le Guyana, tout comme la frontière franco-néerlandaise entre la Guyane française et le Suriname.

En Amérique du Sud, les frontières géographiques jouent un rôle secondaire. Les Andes ne constituent pas un obstacle majeur, car les territoires du Venezuela, de la Colombie, du Pérou et de la Bolivie les dépassent pour pénétrer largement le bassin de l'Amazonie. Les cours d'eau sont plus importants. Ainsi, le cours moyen du Rio Paraguay et un tronçon du Rio Paraná forment-ils la frontière entre le Paraguay et le Brésil (↗25 La frontière linguistique hispano-portugaise entre le Paraguay et le Brésil). Les fleuves Cuareim et Yaguaron constituent une partie de la frontière entre l'Uruguay et le Brésil (↗24 La frontière linguistique hispano-portugaise entre l'Uruguay et le Brésil), et la partie centrale du Rio Uruguay sépare l'Argentine du Brésil (↗26 La frontière linguistique hispano-portugaise entre l'Argentine et le Brésil). La Guyane française est encadrée par deux fleuves-frontières. À l'est, l'Oyapock constitue la frontière avec le Brésil (↗23 La frontière linguistique franco-portugaise entre la Guyane française et le Brésil), tandis qu'à l'ouest c'est le Maroni qui sert de frontière avec le Suriname. Ces fleuves sont des voies de communication et de transport importantes en Amérique du Sud, et ils sont en général des liens économiques, culturels et linguistiques au-delà des frontières nationales, ce qui est confirmé par les nombreuses villes jumelles le long des principaux cours d'eau (↗26 La frontière linguistique hispano-portugaise entre l'Argentine et le Brésil, figure 1).

Dans certaines régions, les frontières linguistiques de peuplement et les frontières politicolinguistiques divergent. Le nord-est de l'Uruguay a été peuplé à partir du Brésil et était originellement lusophone. Le contact entre le portugais et l'espagnol y a mené à la formation des DPU (dialectes portugais de l'Uruguay) (↗24 La frontière linguistique hispano-portugaise entre l'Uruguay et le Brésil). Aussi bien dans la zone

frontalière entre le Paraguay et le Brésil que dans les provinces argentines de Misiones et Corrientes, le portugais empiète en territoire hispanophone. Le long du cours inférieur de l'Oyapock, qui sépare le Brésil et la Guyane française, on parle également portugais sur la rive gauche et aussi le franco-créole sur la rive droite (723 La frontière linguistique franco-portugaise entre la Guyane française et le Brésil). Nombre de frontières polilinguistiques sudaméricaines sont ainsi plus ou moins uni- ou bilatéralement perméables.

Dans tous les États d'Amérique du Sud existent des frontières linguistiques internes de diverses natures. En Colombie et au Venezuela, environ 99 % de la population parlent la langue officielle, l'espagnol. Dans les territoires habités par les populations indigènes, les langues de ces dernières sont coofficielles (cf. Ossenkop 2012, 59), de telle sorte que l'on peut parler de frontières linguistiques de domaines et de frontières géolinguistiques. Sur les deux îles colombiennes de San Andrés et Providencia, situées face au Nicaragua, on parle aussi l'anglais, qui y est langue coofficielle. Dans les États andins d'Équateur, du Pérou et de Bolivie, la part de la population indigène est relativement élevée. Nombre de langues amérindiennes parlées dans ces trois États sont langues coofficielles dans les territoires que la population habite. Les plus répandues sont le quéchua et l'aimara. Les Mapuches vivant dans le sud du Chili parlent, outre l'espagnol, une langue indigène, le mapudungun. Sur l'Île de Pâques, appartenant au Chili, on parle le rapanui, langue polynésienne (cf. Ossenkop 2012, 59).

Au Paraguay, l'espagnol et la langue indigène guarani sont coofficielles. Le guarani est la langue usuelle de la majorité de la population, parlée surtout en milieu rural et dans les situations de communication informelle. La variété « haute » qu'est l'espagnol domine dans les villes, dans les situations formelles et dans les conversations avec des inconnus (cf. Ossenkop 2012, 60). Il existe ainsi au Paraguay des frontières linguistiques de groupes et de domaines et des frontières psycholinguistiques entre l'espagnol et le guarani. En Argentine, seules de rares langues amérindiennes ont survécu. De plus, il faut mentionner les langues des immigrants européens, qui se sont maintenues par endroits et continuent d'être parlées en famille, tel l'italien dans l'agglomération de Buenos Aires ou l'allemand dans l'agglomération de Córdoba. Comme nous l'avons déjà indiqué, dans le nord-est de l'Uruguay on parle une langue mixte luso-espagnole. On est là en présence d'une frontière linguistique à la fois de nature géographique et de domaines.

Le Brésil est non seulement l'État le plus vaste mais, avec ses quelque 207 millions d'habitants, aussi le plus peuplé d'Amérique latine. Cet État est considéré comme unilingue lusophone (cf. Endruschat/Schmidt-Radefeldt 2006, 14), car environ 97 % de ses habitants ont le portugais pour langue maternelle. Il y existe néanmoins des frontières linguistiques intérieures, à savoir des frontières de peuplement et de domaines. Selon le recensement de 2010, on compte par exemple 274 langues parlées au Brésil (cf. Große 2014, 651). Sur les quelque 900.000 Indiens du Brésil, environ deux tiers parlent portugais en tant que langue première ou seconde. Ces

Indiens vivent dans des territoires délimités contrôlés par la *Fundação Nacional do Índio* (Funai). Dans deux communes brésiliennes, des langues amérindiennes sont coofficielles à côté du portugais (cf. Große 2014, 651). Dans plusieurs communes des États fédéraux d’Espírito Santo, du Rio Grande do Sul et de Santa Catarina, l’allemand fait office de deuxième langue officielle (cf. Wikipedia 5).

La Guyane est depuis 1946 un département d’outre-mer et fait ainsi partie de la France. Ce département à la forte diversité ethnique compte environ 250.000 habitants, et en raison de la dense forêt tropicale qui couvre une grande partie des terres, ceux-ci vivent soit sur la côte, soit le long des grands fleuves. Le français est la langue officielle du département, et de ce fait langue administrative, de l’enseignement et des médias. Il est cependant seulement maîtrisé et employé au quotidien par une petite partie de la population. Le franco-créole guyanais qui présente une certaine ressemblance avec le franco-créole antillais est en revanche largement répandu. Dans la zone frontalière avec le Brésil, on parle également le portugais, comme cela a déjà été mentionné plus haut. Le long de la frontière avec le Suriname, surtout le long du fleuve frontalier Maroni, vivent divers groupes de descendants d’esclaves africains ayant pris la fuite, appelés Bushinengués ou Noirs marrons. Par ailleurs, dans la zone frontalière avec le Brésil, vivent des groupes d’Amérindiens pour lesquels la frontière officielle n’a guère d’importance et qui alternent fréquemment entre le Brésil et la Guyane française. Il existe ainsi à l’intérieur de la Guyane française des frontières géolinguistiques et des frontières linguistiques de groupes et de domaines entre le français d’une part, et le franco-créole, les langues des Noirs marrons, comme par exemple le boni ou le saramaka, ainsi que plusieurs langues amérindiennes telles que le sarawak ou le palikur d’autre part (↗23 La frontière linguistique franco-portugaise entre la Guyane française et le Brésil).

3 L’Afrique

En raison des cohérences géographiques et par souci de clarté, les frontières des langues romanes en Afrique sont présentées dans les quatre blocs suivants : Afrique du Nord, Afrique de l’Ouest, Afrique centrale et Afrique de l’Est avec les îles de l’Océan Indien. L’Afrique australe, qui englobe les États du Botswana, du Lesotho, de Namibie, d’Afrique du Sud et du Swaziland, n’est pas traitée ici, étant donné qu’on n’y parle aucune langue romane. Deux grandes frontières politicolinguistiques dominent le continent, à savoir les frontières franco-anglaises et les frontières franco-arabes. Les premières découlent de la rivalité plus que biséculaire des deux puissances coloniales que furent la France et la Grande-Bretagne, les dernières dominent la moitié nord de l’Afrique et sont liées à l’avancée de l’islam. Les frontières linguistiques extérieures des États africains lusophones sont de moindre importance. Les frontières linguistiques de l’espagnol ne jouent, quant à elles, qu’un rôle mineur. Lors de la conférence de Berlin (du 15 novembre 1884 au 26 février 1885), les frontières de

l'Afrique furent fixées en fonction des intérêts des puissances coloniales. Les frontières politiques y furent souvent tracées à la règle, sans tenir compte de la composition ethnique ni des langues autochtones. En conséquence, le continent souffre jusqu'à aujourd'hui de guerres civiles, de rivalités claniques et de conflits frontaliers.

3.1 L'Afrique du Nord

Dans les États nord-africains, la Tunisie, le Maroc et l'Algérie, le français reste largement répandu. Dans certaines régions du Maroc et de la République du Sahara occidental, on parle également l'espagnol. La république de Tunisie compte environ 11 millions d'habitants. Cet ancien protectorat français est devenu indépendant en 1956. L'Algérie, peuplée d'environ 41 millions d'habitants, fut une colonie française de 1830 à 1962. Le royaume du Maroc, peuplé de quelque 35 millions d'habitants, accéda également à l'indépendance en 1956. De 1912 à 1956, le pays fut divisé en un protectorat français et un protectorat espagnol, la ville de Tanger ayant le statut de zone internationale. En 1976, l'Espagne accorda l'indépendance à son ancienne colonie le Sahara occidental, dont la majeure partie fut ensuite occupée par le Maroc en plusieurs étapes.

En Tunisie, en Algérie et au Maroc, l'arabe est langue officielle. Dans les deux derniers États, la langue berbère tamazight est coofficielle. Dans ces trois États, le français a beau n'avoir plus aucun statut officiel, il reste cependant la deuxième langue des « élites socioculturelles et économiques » (Pöll 2014, 480). Il est langue véhiculaire, commerciale et de culture. Le français est avant tout la langue des universités. Au Maroc, le français est en partie également langue de travail dans les ministères et l'administration. L'emploi du français dans les États du Maghreb est soutenu par d'étroites relations commerciales avec la France ainsi que par le tourisme, de nombreux journaux et revues en français, ainsi que les chaînes de télévision françaises, qui sont captées en Afrique du Nord. Dans les pays cités, il existe ainsi des frontières linguistiques de groupes et de domaines entre l'arabe et le français. En ce qui concerne le nombre de locuteurs permanents ou occasionnels du français en Tunisie, en Algérie et au Maroc, on ne dispose que d'estimations. Jürgen Erfurt (2005) table sur un total de 14 millions de francophones réels et 17 millions de francophones occasionnels. Ces chiffres se basent sur le *Rapport du Haut Conseil de la francophonie* de 1993, et ne sont donc pas d'une grande actualité.

Dans le nord du Maroc, surtout dans les montagnes du Rif et au Sahara occidental, l'espagnol s'est ponctuellement maintenu, de telle sorte qu'on peut y parler d'une frontière sociolinguistique entre l'arabe et l'espagnol. Les deux exclaves de Ceuta et Melilla ainsi que quelques petites îles méditerranéennes situées face au Maroc en sont séparées par une frontière politicolinguistique.

3.2 L'Afrique de l'Ouest

Dans les États ouest-africains du Bénin, du Burkina-Faso, de Côte-d'Ivoire, de Guinée, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo, le français est seule langue officielle. Ensemble, ces anciennes colonies françaises devenues indépendantes en 1958 et 1960 comptent à peu près 120 millions d'habitants. En Afrique de l'Ouest, outre le français, on parle le portugais dans deux États, la Guinée-Bissau et la République du Cap-Vert.

Au niveau des langues officielles, pour le français il existe les frontières politico-linguistiques suivantes : entre le Sénégal et la Gambie, entre la Guinée et le Sierra Leone, entre la Guinée et le Libéria, entre le Bénin et le Nigéria ainsi qu'entre le Niger et le Nigéria, il y a des frontières franco-anglaises. On trouve des frontières franco-arabes entre le Sénégal et la Mauritanie, entre le Mali et la Mauritanie et l'Algérie tout comme entre le Niger et la Libye.

Au sein des pays francophones d'Afrique de l'Ouest, il existe des frontières sociolinguistiques nettes entre le français et les nombreuses langues autochtones, lesquelles sont partiellement reconnues comme langues officielles par la constitution. Au Sénégal, avec ses quelque 14 millions d'habitants, il existe par exemple à côté du français pas moins de 21 langues ayant le statut constitutionnel de langues nationales (cf. Wikipedia 6). Le wolof, la plus répandue de ces langues nationales, est langue maternelle d'environ la moitié des Sénégalais et utilisée par un autre quart de la population comme langue commerciale et véhiculaire. Environ 30 % de la population du Sénégal maîtrisent le français et l'utilisent comme deuxième langue. Ceci dit, le degré de maîtrise du français dépend de la durée de la formation scolaire. Les domaines d'emploi du français sont la diplomatie, la politique et l'administration, l'économie, la technique, la presse et l'enseignement. Les couches sociales dominantes parlent en général parfaitement le français, car de nombreux membres de ce milieu social ont étudié en France. La part des francophones au sein de la population ouest-africaine est en moyenne d'environ un tiers. Leur proportion est de moitié moins importante au Burkina Faso, supérieure à un tiers au Bénin et au Togo, et la Côte d'Ivoire compte une bien plus grande part de francophones. On note des différences importantes entre les populations rurale et urbaine, entre hommes et femmes, entre jeunes et moins jeunes ainsi qu'entre les différents secteurs professionnels (cf. Lafage 1990, 769).

La République islamique de Mauritanie, peuplée d'environ 4 millions d'habitants, obtint son indépendance de la France en 1960. L'arabe y est la seule langue officielle. Le français s'y est cependant maintenu comme langue du commerce et de l'enseignement. La situation linguistique de la Mauritanie ressemble ainsi à celle des trois États du Maghreb.

Les îles du Cap-Vert, situées face à la côte ouest-africaine à la hauteur du Sénégal, constituent la *República de Cabo Verde*, devenue indépendante du Portugal en 1975 et comptant aujourd'hui environ 500.000 habitants. Cet État insulaire ne possède pas de frontières terrestres. La langue officielle y est le portugais, utilisé dans l'administra-

tion, les médias, l'enseignement et comme deuxième langue par 40 % des habitants (cf. Perl 1994, 589). La langue maternelle de l'ensemble de la population autochtone est le créole capverdien ou *cabuverdiánu*, une langue créole à base portugaise. Entre la langue officielle et la langue véhiculaire, il existe au Cap-Vert des frontières linguistiques de groupes et de domaines.

La République de Guinée-Bissau en Afrique de l'Ouest, peuplée d'environ 1,8 millions d'habitants, a accédé à l'indépendance du Portugal en 1973. L'unique langue officielle est le portugais. Du fait que la Guinée-Bissau jouxte le Sénégal francophone au nord et la Guinée, elle aussi francophone, à l'est et au sud, le pays est entouré d'une frontière linguistique franco-portugaise. Seule une petite minorité de la population de la Guinée-Bissau maîtrise le portugais comme deuxième langue – les chiffres varient entre 2 % (cf. Große 2014, 652) et 10 % (cf. Endruschat/Schmidt-Radefeldt 2006, 17) –, bien que le portugais y serve à la fois de langue écrite et de langue d'enseignement. Plus de deux tiers des habitants utilisent comme langue véhiculaire le créole de Guinée-Bissau ou *kriol*, à base lexicale portugaise, qui sert de langue-toit à environ deux douzaines de langues ouest-africaines du pays, avant tout le peul, le balante et le mandinka.

3.3 L'Afrique centrale

En Afrique centrale, trois langues romanes ont le statut de langues officielles : le français est langue officielle du Gabon, de la République démocratique du Congo, de la République du Congo, du Tchad et de la République Centrafricaine. Au Cameroun, le français est langue officielle à côté de l'anglais. Le portugais est langue officielle en Angola ainsi que dans l'État insulaire de Sao Tomé-et-Principe. La Guinée équatoriale dispose de trois langues officielles, à savoir l'espagnol, le français et le portugais.

En ce qui concerne le français comme langue officielle, les frontières politico-linguistiques en Afrique centrale sont les suivantes : il y a des frontières franco-anglaises entre le Tchad et le Nigéria et le Soudan, entre le Cameroun et le Nigéria, entre la République Centrafricaine et le Soudan et le Soudan du Sud ainsi qu'entre la République démocratique du Congo et le Soudan du Sud, l'Ouganda, la Tanzanie et la Zambie.

Au Gabon, le français est la seule langue officielle. Cet État a accédé à l'indépendance de la France en 1960 et compte environ 1,8 millions d'habitants. La majorité de la population maîtrise le français, qui est la langue maternelle d'environ un tiers des Gabonais. La République du Congo ou Congo-Brazzaville a également obtenu son indépendance en 1960. À côté du français, langue officielle, la constitution reconnaît comme langues véhiculaires deux langues autochtones, le lingala et le kituba. La République démocratique du Congo ou Congo-Kinshasa compte environ 81 millions d'habitants. De la fin du XIX^e siècle jusqu'à son indépendance en 1960, ce pays fut une colonie belge. De 1971 à 1997, il s'appela Zaïre. À côté du français comme langue

officielle, la constitution de la République démocratique du Congo mentionne quatre langues nationales : le kikongo, le lingala, le swahili et le tshiluba (cf. Wikipedia 7). Le français reste prédominant dans les domaines de la politique, du droit, de l'administration et de l'éducation.

Dans un certain nombre d'États d'Afrique centrale, il existe plusieurs langues officielles. Le Tchad a comme langues officielles le français et l'arabe. Cette ancienne colonie française aujourd'hui peuplée de quelques 13 millions d'habitants devint indépendante en 1960. Seule une minorité cultivée y utilise le français comme deuxième langue. Le Cameroun, ancienne colonie allemande, fut placé sous administration conjointe française et britannique après la fin de la Première Guerre mondiale. La France se vit confier l'administration de 80 % du pays, contre 20 % à la Grande-Bretagne. La partie française de cet État qui compte aujourd'hui environ 24 millions d'habitants devint indépendante en 1960, suivie en 1961 par la partie britannique. Le Cameroun connaît une diversité linguistique extrême. Il est question de jusqu'à 250 langues autochtones distinctes (cf. Wikipedia 8). Afin de permettre la communication entre les diverses ethnies, une langue véhiculaire appelée camfranglais, très populaire auprès de la jeunesse urbaine, s'est formée. En République centrafricaine, depuis 1991, le français partage le statut de langue officielle avec le sango, une évolution de la langue autochtone ngbandi. Le sango est employé comme langue véhiculaire par environ 90 % de la population indigène, forte d'environ 5 millions de personnes. 7,5 % de la population sont considérés comme francophones réels (cf. Wikipedia 9). Le principal domaine d'emploi du français est l'écrit.

En ce qui concerne le nombre des francophones en Afrique centrale, on ne dispose que d'estimations, en l'absence de chiffres fiables récents. Mentionnons comme référence le tableau cité par Suzanne Lafage (1990, 770), reposant sur une enquête de l'Institut de recherches sur l'avenir du français datant de 1980. Selon ces chiffres, au moment de l'enquête, la part des francophones parmi la population d'Afrique centrale était de 26,31 %. Le Tchad est le pays comptant la plus faible proportion de francophones (16,11 %) ; l'État centrafricain du Gabon en compte, quant à lui, la plus forte proportion (63,12 %). Signalons tout de même que ces chiffres comprennent les personnes ne disposant que de connaissances rudimentaires du français, et que celles-ci constituent de loin la plus grande partie des francophones recensés. Selon cette enquête, en Afrique centrale, seule une petite minorité d'un peu plus de 2 % en moyenne dispose de connaissances du français proches de la langue maternelle.

L'État insulaire de Sao Tomé-et-Principe est situé en Golfe de Guinée et compte environ 200.000 habitants. En 1975, ces îles accédèrent à leur indépendance du Portugal. Le portugais, maîtrisé par la majorité de la population, y est la seule langue officielle (cf. Große 2014, 653). Cette république insulaire n'a pas de frontières terrestres ; elle connaît en revanche des frontières géo- et sociolinguistiques entre le portugais et les trois créoles à base lexicale portugaise, le saôtomense, le principense et l'angolar. Suite à une forte immigration en provenance des îles du Cap-Vert, le

créole capverdien ou cabuverdiánu joue un rôle important sur l'île de Principe (cf. Große *ibid.*). Le portugais est la variété « haute » servant à la communication formelle, tandis que le créole est préféré à l'oral et dans les contextes informels.

L'Angola, ancienne colonie portugaise, accéda à l'indépendance en 1975. Le portugais resta néanmoins l'unique langue officielle du pays, peuplée d'environ 26 millions d'habitants. Le portugais en Angola est limité au sud et au sud-est par l'anglais, langue officielle en Namibie et Zambie. Au nord-est et au nord, une frontière linguistique franco-portugaise suit le parcours de la frontière avec la République démocratique du Congo (anciennement appelée Zaïre) et la République du Congo. Environ un tiers de la population angolaise a le portugais pour langue maternelle. Il existe des frontières géo- et sociolinguistiques entre la population largement lusophone habitant dans la capitale, Luanda, et dans d'autres villes, et le reste de la population vivant en milieu rural et parlant surtout les langues bantoues umbundu, kimbundu, kikongo ou tchokwé, lesquelles sont reconnues comme langues officielles. Les domaines législatif, administratif et de l'enseignement sont réservés au portugais.

La république de Guinée équatoriale, indépendante de l'Espagne depuis 1968, est aujourd'hui officiellement un État polyglotte avec environ 700.000 habitants. Les langues officielles y sont l'espagnol, le français et, depuis 2010, également le portugais. Une douzaine de langues autochtones, avant tout le fang, langue bantoue qui est langue maternelle de la majorité de la population, sont reconnues comme langues nationales (cf. Wikipedia 10). La Guinée équatoriale, dont les frontières nationales correspondent au nord, au sud et à l'est à deux parallèles et à un méridien, jouxte au nord la partie francophone du Cameroun, et à l'est et au sud l'État également francophone de Gabon. Le territoire national englobe les îles atlantiques de Bioko, anciennement Fernando Póo, et d'Annobón. La première fait face à la côte camerounaise, la seconde est située à hauteur du Gabon. Sur Bioko, on parle un créole à base anglaise, tandis que sur Annobón, c'est un créole à base portugaise qui est pratiqué. Il existe des frontières linguistiques internes entre l'espagnol, surtout parlé dans les villes, les langues bantoues autochtones et les créoles.

3.4 L'Afrique de l'Est

Le français est l'une des langues officielles dans trois États continentaux d'Afrique de l'Est, le Burundi, Djibouti et le Rwanda. Le portugais est l'unique langue officielle du Mozambique. Sur les îles est-africaines de l'océan Indien, Madagascar, les Comores, Mayotte, Maurice, la Réunion et les Seychelles, le français est soit seule langue officielle soit langue coofficielle. De plus, le franco-créole y est largement répandu.

En ce qui concerne les langues officielles, il existe une frontière linguistique franco-anglaise entre le Burundi et la Tanzanie. On trouve des frontières linguistiques franco-arabes entre Djibouti et la Somalie ainsi qu'entre Djibouti et l'Érythrée. Une frontière linguistique franco-amharique sépare Djibouti de l'Éthiopie.

À la fin du XIX^e siècle, le Rwanda et le Burundi faisaient partie de l'Afrique orientale allemande. Après la Première Guerre mondiale, ils passèrent sous mandat belge. En 1962, les deux États devinrent indépendants. Le Rwanda, peuplé d'environ 13 millions d'habitants, est officiellement trilingue. Les langues officielles sont le kinyarwanda, une langue bantoue qui est la langue maternelle de 88 % de la population (cf. Wikipedia 11), le français, et, depuis 1994, également l'anglais. La langue maternelle de la plupart des quelque 11 millions de Burundais est le kirundi, une langue bantoue. Le français, également utilisé comme langue officielle, est enseigné en tant que langue étrangère. L'ancienne colonie française de Djibouti accéda à l'indépendance en 1977. Sa population s'élève à environ 900.000 habitants. Les langues officielles y sont le français et l'arabe.

L'État est-africain du Mozambique, devenu indépendant du Portugal en 1975, est peuplé d'environ 27 millions d'habitants. Tout comme l'Angola, le Mozambique a conservé la langue de son ancien colonisateur comme langue officielle. Le territoire entier du Mozambique est entouré d'une frontière linguistique anglo-portugaise, puisque dans les pays environnants, la Tanzanie, le Malawi, la Zambie, le Zimbabwe, le Swaziland et l'Afrique du Sud, l'anglais est langue officielle, parfois avec d'autres langues nationales. Outre le portugais, surtout répandu dans les villes, environ 20 langues bantoues sont parlées au Mozambique (cf. Große 2014, 652). Les domaines d'emploi respectifs du portugais et des langues autochtones sont assez clairement délimités : le portugais domine dans la vie publique et le système éducatif, alors que les langues bantoues sont employées dans la communication informelle et en famille.

La République de Madagascar, peuplée d'environ 25 millions de personnes, fut une colonie française jusqu'à son indépendance en 1960. Les langues officielles y sont le malgache et le français. La quasi-totalité des habitants de l'île utilisent le malgache comme langue informelle. Environ 20 % des habitants utilisent le français comme deuxième langue (cf. Wikipedia 12). Le français est enseigné en tant que langue étrangère à partir du collège et employé essentiellement à l'écrit dans l'administration. Il existe quelques journaux francophones, dont le tirage est cependant limité. L'emploi du français est ainsi soumis à des frontières de domaines.

L'archipel des Comores, situé entre la pointe nord de Madagascar et le Mozambique, fut une colonie française jusqu'en 1946. Par la suite, les Comores obtinrent le statut de territoire d'outre-mer. Par voie de référendum, trois des quatre îles principales déclarèrent leur indépendance en 1975. Les îles de la Grande Comore, d'Anjouan et de Mohéli constituent depuis 2001 la république Union des Comores. Cet État insulaire est officiellement trilingue. Les langues officielles y sont le comorien, une langue bantoue, l'arabe et le français. Le comorien est langue maternelle de la quasi-totalité des habitants de ces îles. Le français et l'arabe sont enseignés à partir du collège en tant que langues étrangères. Le français est la langue législative, juridique et administrative. Les habitants de l'île de Mayotte qui, géographiquement parlant, fait partie de l'archipel des Comores, ont voté contre l'indépendance et pour rester liés à la France lors d'un référendum organisé en 1974. Après être devenue une collectivité territoriale

en 1976, cette île peuplée d'environ 230.000 habitants obtint en 2011 le statut de département d'outre-mer. En tant que territoire rattaché à la France, le français y est langue administrative et d'enseignement. Au quotidien cependant, le français, seulement maîtrisé par une petite fraction de la population, n'est guère employé.

L'île de la Réunion, peuplée de quelque 840.000 personnes, est un département d'outre-mer depuis 1946, et donc partie du territoire français. Le français y est langue officielle, langue de l'administration, de l'enseignement et des médias. La quasi-totalité des textes y sont rédigés en français. La langue usuelle des habitants est le franco-créole (cf. Burr 1990, 798s.). Il existe ainsi une frontière sociolinguistique entre le français et le créole. Cette frontière est cependant perméable dans les deux sens, car entre les deux langues, il y a un continuum. En 1979, Chaudenson distingua quatre variétés : 1. Français standard, 2. Français régional, 3. Français créolisé, 4. Créole (cité d'après Burr 1990, 799).

L'île Maurice a changé plusieurs fois de nationalité. Découverte au début du XVI^e siècle par des navigateurs portugais, elle fut peuplée par des colons néerlandais au XVII^e et devint une colonie de la France au XVIII^e. En 1810, les Britanniques occupèrent l'île, qui devint une colonie britannique quelques années après. Peuplée aujourd'hui d'environ 1.300.000 habitants, l'île Maurice accéda à l'indépendance en 1968. Cette république insulaire est officiellement bilingue : l'anglais et le français y sont les langues officielles. Le français est la langue d'une petite classe supérieure et prédomine dans les médias. Plus de 80 % des habitants emploient le franco-créole mauricien, le *morisyen*, au quotidien (cf. Wikipedia 13). Des minorités parlent des langues indiennes et chinoises. Il y existe ainsi des frontières linguistiques de groupes et de domaines pour le français.

La République des Seychelles, située au nord de Madagascar, comprend 115 îles sur lesquelles vivent environ 94.000 habitants. Découvert en 1502 par Vasco da Gama, l'archipel ne fut cependant colonisé qu'à partir du XVIII^e siècle par la France. En 1814, les Seychelles devinrent une possession puis une colonie britannique, avant de devenir indépendantes en 1976. Selon la constitution, cet État insulaire est trilingue. Ses trois langues officielles sont, dans l'ordre, le *seselwa*, l'anglais et le français. Le *seselwa* est un créole à base française parlé par la quasi-totalité des habitants. L'emploi du français est limité à de rares domaines, à savoir la presse, la publicité et « la pratique religieuse du dimanche » (cf. Wikipedia 14).



Figure 1 : *Les États d'Afrique* (Wikipedia 15 = Wikipedia, 2008/2011, *Political map of the African continent as in 2011-07 with French caption*, File:African continent-fr.svg, ©Eric Gaba/User:Sting ; cette carte est sous licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 2.5 Generic, 2.0 Generic et 1.0 Generic)

4 L'Asie

En tant que vestiges de l'ère coloniale, les langues française, espagnole et portugaise se sont ponctuellement maintenues en Asie. Au Proche-Orient, le français est présent jusqu'à nos jours par endroits, tandis qu'en Asie de l'Est, le français et l'espagnol ne subsistent plus que de manière résiduelle. Seul le portugais conserve le statut de langue officielle en Timor oriental et à Macao.

4.1 Le Proche-Orient

Le Liban, où vivent aujourd'hui quelque 6 millions d'habitants, fut entre 1920 et 1943 sous mandat français, et les relations culturelles avec la France s'en ressentent encore positivement. La langue officielle du pays est l'arabe. À côté de cela, environ 40 % de la population libanaise maîtrisent et emploient le français comme seconde langue. Dans de nombreux lycées libanais, le français est langue d'enseignement en mathématiques et en sciences naturelles. À côté des journaux et chaînes de télévision en langue arabe, il existe également des journaux et chaînes francophones.

En Israël, fondé en 1948 et peuplé d'environ 9 millions d'habitants, les langues officielles sont l'hébreu moderne et l'arabe. Le nombre des francophones est estimé à 300.000 (cf. Wikipedia 16). Le français est compartimenté par des frontières linguistiques de groupes et de domaines. Il se limite au contexte familial des Juifs immigrés de longue date ou récemment de France ou d'anciennes colonies françaises d'Afrique du Nord. Dans une faible mesure, le français fait également office de langue de culture.

4.2 L'Asie de l'Est

Au début du XVI^e siècle, le Portugal fonda des comptoirs commerciaux sur les côtes de l'Inde, constituant dans leur ensemble l'*Estado da Índia*. La capitale en était Goa. Depuis le milieu du XVIII^e siècle, les Britanniques firent reculer progressivement l'influence portugaise en Inde. Ce n'est qu'à Goa, Daman et Diu, situés sur la côte occidentale de l'Inde, que cette ancienne province portugaise d'outre-mer put subsister jusqu'au milieu du XX^e siècle. En 1961, ces territoires furent conquis par des troupes indiennes puis annexés par l'Inde. Goa est le plus petit État fédéral de l'Inde, tandis que Daman et Diu forment un territoire de l'Union qui dépend de l'administration du gouvernement central. Dans ces trois régions, la population lusophone constitue aujourd'hui une infime minorité. Le portugais y est de plus en plus repoussé par l'hindi, l'anglais et des langues régionales indiennes.

Au début du XVII^e siècle, la France fonda, elle aussi, des comptoirs commerciaux en Inde. La capitale de la Compagnie française des Indes orientales était Pondichéry, l'actuel Puducherry. Les possessions françaises du sud de l'Inde furent transformées en un territoire d'outre-mer en 1946. Depuis 1963, elles constituent le territoire de l'Union indienne de Puducherry. Alors que dans l'espace public, le français est présent sous forme de panneaux de signalisation routière, il n'est plus parlé que par une très petite minorité de la population (cf. Wikipedia 17). Murugaiyan (1982, 118) a fait le constat suivant : « En effet, le français ne correspond à aucune pratique sociale, en général, hors de la classe de français » (cité d'après Burr 1990, 788). Ainsi, l'usage du français est très limité à des domaines spécifiques et en voie de disparition.

À compter de la moitié du XIX^e siècle, des troupes françaises ont progressivement conquis le territoire des futurs États du Vietnam, du Cambodge et du Laos. En 1887 fut

fondée l'Union indochinoise, qui regroupait les territoires coloniaux français d'Indochine. Suite à sa défaite militaire, l'armée coloniale française dut se retirer d'Indochine en 1954. Le Vietnam, le Cambodge et le Laos sont membres de l'Organisation internationale de la francophonie. Le français y fait partiellement office de langue de culture, mais il a presque complètement disparu de la vie quotidienne de ces trois États.

La Région administrative spéciale de Macao de la République populaire de Chine fut une colonie portugaise jusqu'en 1989. Son nom portugais est le suivant : *Região Administrativa Especial de Macau da República Popular da China*. Le chinois et le portugais sont les deux langues officielles de Macao. Environ 92% des quelque 650.000 habitants parlent le chinois, principalement le cantonais. Le portugais joue un certain rôle dans l'administration et la juridiction (cf. Große 2014, 654). Une très petite minorité parle le portugais ou le *patuá*, un créole à base portugaise avec des éléments malais, chinois et indiens, en famille ou entre amis.

L'État insulaire du Timor oriental, *República Democrática de Timor-Leste* en portugais, fut une colonie portugaise jusqu'en 1975. Peu après sa déclaration d'indépendance vis-à-vis du Portugal, le pays fut occupé par l'Indonésie, avant de retrouver son indépendance en 2002 seulement. Les langues officielles sont le portugais et le tétoum, une langue malayo-polynésienne. Au Timor oriental, peuplé d'environ 1,3 millions d'habitants, sont également parlées 15 langues reconnues comme langues nationales par la constitution (pour la liste des langues et le nombre de locuteurs, cf. Wikipedia 18). Par ailleurs, l'anglais et l'indonésien peuvent être employés comme langues de travail dans l'administration et l'espace public (cf. Große 2014, 653). À l'ouest, le Timor oriental a une frontière commune avec l'Indonésie, l'enclave d'Oecusse est entourée sur trois côtés par le territoire indonésien. La frontière entre le Timor oriental et l'Indonésie constitue la limite de validité du portugais en tant que langue officielle. Le tétoum est langue maternelle d'environ la moitié des habitants du Timor oriental et jouit du statut de langue véhiculaire du pays. Environ un tiers des habitants emploient le portugais en tant que première ou deuxième langue. Ainsi, il existe au Timor oriental des frontières linguistiques de groupes et de domaines pour le portugais.

Les Philippines, dont le territoire est constitué de quelque 7000 îles, comptent environ 100 millions d'habitants. De 1565 à 1898, les Philippines furent une colonie espagnole. Suite à la défaite de l'Espagne dans la guerre hispano-américaine, en 1901, les Philippines devinrent une colonie des États-Unis, et l'anglais entra en concurrence avec l'espagnol. En 1946, les Philippines accédèrent à l'indépendance. L'espagnol put se maintenir comme langue officielle jusqu'en 1973. Aujourd'hui, le philippin, basé sur le tagalog, et l'anglais, sont les langues officielles du pays. À côté des deux langues officielles, de nombreuses langues malayo-polynésiennes sont parlées aux Philippines. L'espagnol s'est résiduellement maintenu comme langue minoritaire urbaine. Plus répandu est le chavacano, un créole à base lexicale espagnole utilisé par environ un demi-million de locuteurs, essentiellement sur l'île de Mindanao, à Zamboanga et ses alentours, et qui l'utilisent pour la communication orale.

5 L'Océanie

Parmi les archipels du Pacifique, on trouve les trois territoires d'outre-mer français de la Nouvelle Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna, auxquels il faut ajouter l'État insulaire du Vanuatu, devenu indépendant en 1980. Le français y est seule langue officielle ou langue coofficielle. Du fait de la composition multiethnique de la population de ces îles et de la multiplicité des langues qu'on y parle, le français y connaît des frontières de groupes et de domaines spécifiques.

La Nouvelle Calédonie, île située dans le Pacifique sud, devint une colonie française en 1853. De 1946 à 2003, elle fut un territoire d'outre-mer. Ensuite, elle obtint le statut spécial de collectivité *sui generis*. Sur l'île, peuplée de 270.000 habitants environ, le français est seule langue officielle, parlé par plus de 90 % de la population. Le français prédomine dans l'administration, les médias et l'enseignement. Ce n'est que dans le cadre familial que sont en partie parlées des langues autochtones (cf. Burr 1990, 801).

Le Vanuatu, État constitué de plus de 80 îles et archipels, est situé au nord-est de la Nouvelle Calédonie. Il est peuplé d'environ 280.000 habitants. En 1906, l'archipel devint un condominium franco-britannique sous le nom de Nouvelles-Hébrides. En 1980, les deux puissances coloniales accordèrent l'indépendance au Vanuatu. Celui-ci dispose de trois langues officielles, le bichelamar ou bislama, l'anglais et le français. Le bichelamar est un créole à base anglaise enrichi entre autres de mots français, qui s'est formé et répandu durant l'époque du condominium franco-britannique. Il est la langue maternelle d'un quart de la population insulaire et en même temps la langue véhiculaire de cet État dans lequel plus de 100 langues melanésiennes sont parlées. Le français est enseigné à l'école comme langue étrangère. À la fin du XX^e siècle, plus de 40 % des habitants auraient eu des connaissances de français. Mais en dépit de son statut coofficiel, le français n'est plus qu'employé de manière limitée dans l'administration et la vie quotidienne (cf. Burr 1990, 813).

Situées à l'est du Vanuatu, les îles Wallis et Futuna devinrent un protectorat français en 1888. En 1961, les deux îles peuplées au total d'environ 12.000 habitants devinrent un territoire d'outre-mer, avant de devenir une collectivité d'outre-mer en 2003. La langue officielle y est le français, lequel n'est cependant la langue maternelle que d'un dixième de la population (cf. Wikipedia 19). Le français est la langue de l'administration, de l'enseignement et de l'Église. Au quotidien, ce sont surtout des langues polynésiennes qui sont employées (cf. Burr 1990, 807).

La Polynésie française se compose de 118 îles et atolls, regroupés en 5 archipels, dans le Pacifique sud, à savoir les îles de la Société, les îles Tuamotu, les îles Marquises, les îles Australes et les îles Gambier. La capitale de cette collectivité d'outre-mer est la ville de Papeete, située sur l'île de Tahiti. Vers le milieu du XIX^e siècle, la Polynésie devint un protectorat français, lequel fut transformé en un territoire d'outre-mer en 1957. Depuis 2004, la Polynésie française jouit d'une large autonomie partielle en tant que pays d'outre-mer. La langue officielle y est le français.

Cependant, l'article 57 de la loi statutaire autorise également l'emploi du tahitien et d'autres langues polynésiennes hors du cadre officiel (cf. Wikipedia 20) :

« Le français est la langue officielle de la Polynésie française. Son usage s'impose aux personnes morales de droit public et aux personnes de droit privé dans l'exercice d'une mission de service public ainsi qu'aux usagers dans leurs relations avec les administrations et services publics. La langue tahitienne est un élément fondamental de l'identité culturelle : ciment de cohésion sociale, moyen de communication quotidien, elle est reconnue et doit être préservée, de même que les autres langues polynésiennes, aux côtés de la langue de la République, afin de garantir la diversité culturelle qui fait la richesse de la Polynésie française.

Le français, le tahitien, le marquisien, le paumotu et le mangarevien sont les langues de la Polynésie française. Les personnes physiques et morales de droit privé en usent librement dans leurs actes et conventions ; ceux-ci n'encourent aucune nullité au motif qu'ils ne sont pas rédigés dans la langue officielle ».

Le français prédomine dans l'administration, les médias et l'enseignement. Environ deux tiers des quelque 285.000 habitants de la Polynésie française parlent le français en permanence. Le reste de la population utilise des langues autochtones dans le cadre familial (cf. Burr 1990, 805s.).

6 Conclusion

À la différence de la Romania « ancienne », la Nouvelle Romania est caractérisée par une grande diversité ethnique, une forte mixité démographique et la coexistence de nombreuses langues. Il en résulte que les langues romanes, arrivées par voie de colonisation et de migration dans les pays extra-européens, sont en situation de concurrence avec un grand nombre de langues autochtones ainsi qu'avec quelques autres langues européennes, avant tout l'anglais. Tandis que l'espagnol et le portugais se sont largement imposés en Amérique du Sud, le français reste la langue d'une petite élite en Afrique, en Asie et en Océanie, tandis que le gros de la population utilise des langues indigènes dans la vie quotidienne. Dans certaines régions de la Nouvelle Romania, surtout là où des esclaves ont été forcés de travailler dans les plantations, des créoles à base lexicale romane sont nés, dont l'emploi se distingue de celui du français et du portugais dont ils dérivent. On trouve cette particularité entre autres sur un certain nombre d'îles des Caraïbes où le franco-créole prédomine, ainsi qu'aux îles de Cap-Vert et à Sao Tomé-et-Principe, où sont employées des variétés de luso-créole.

On rencontre dans la Nouvelle Romania tous les types de frontières linguistiques présentés dans l'article théorique (71 Théories et méthodes de recherche) dans des configurations et des combinaisons très diverses. Les frontières naturelles sont d'importance mineure. Ainsi, l'espagnol par exemple, a franchi les Andes en direction de l'est vers le bassin de l'Amazone, où il rencontre le portugais parlé au Brésil. Ceci n'a

cependant pas empêché que des deux côtés des fleuves, en raison des échanges commerciaux, se soient créées des zones bilingues. Tout au plus, les forêts tropicales les plus denses, comme par exemple dans le nord du Brésil, en Guyane française ou en Afrique centrale, constituent-elles jusqu'à nos jours des obstacles à la diffusion des langues des anciennes puissances coloniales.

Les frontières politicolinguistiques peuvent d'un côté contribuer au maintien en usage d'une langue, comme l'illustre l'exemple canadien. La frontière administrative de la province du Québec, flanquée de mesures politicolinguistiques appropriées, protège la zone francocanadienne de la poussée de l'anglais. Il en va de même pour la province du Nouveau Brunswick. De l'autre côté cependant, de telles frontières ne suffisent pas à stopper les mouvements migratoires, comme le montrent l'immigration mexicaine dans le sud des États-Unis et la diffusion de l'espagnol dans l'espace anglophone qui en résulte. En définitive, c'est toujours la structure de peuplement d'une communauté linguistique qui est décisive pour la détermination de ses frontières extérieures : on ne s'étonnera donc pas que les frontières politicolinguistiques et les frontières linguistiques de peuplement ne soient que rarement identiques.

Les frontières sociolinguistiques sont beaucoup plus marquées dans la Nouvelle Romanie que dans la Romanie européenne. Les colonisateurs sont arrivés en groupes relativement peu nombreux, de telle sorte que l'emploi du français, de l'espagnol et du portugais a d'abord été étroitement limité à des groupes spécifiques. Au cours des siècles, leurs langues se sont répandues de plus en plus, de telle sorte que certains pays, surtout en Amérique latine, ont adopté à grande échelle l'espagnol et le portugais des anciens colonisateurs au point de devenir presque monolingues. On peut ici citer le Mexique, le Chili et l'Argentine. Dans les pays andins comme l'Équateur, le Pérou et la Bolivie, la part des locuteurs de langues amérindiennes est assez élevée, de telle sorte qu'on y trouve des frontières linguistiques de groupes.

Dans les États du Maghreb, dans lesquels l'arabe est la langue officielle, l'emploi du français est essentiellement limité aux domaines de la formation universitaire, de la technique et des sciences ; au Maroc, il est en partie aussi utilisé dans l'administration au sein des ministères. Dans les États francophones d'Afrique de l'Ouest et centrale, l'emploi du français est limité à la législation, la juridiction, l'administration et les médias. Là, il est en général langue écrite et la deuxième langue des élites urbaines cultivées. Il en va de même pour le portugais dans les États lusophones du continent africain. En outre, le français et le portugais servent de langues-pont entre les nombreuses ethnies avec leurs différentes langues. Dans ce cas-là, on peut parler de frontières psycholinguistiques.

7 Bibliographie

- Bartens, Angela (2014), *Les langues créoles à base portugaise*, in : Andre Klump/Johannes Kramer/Aline Willems (edd.), *Manuel des langues romanes*, Berlin/Boston, De Gruyter, 724–747.
- Bollée, Annegret (1990a), *Frankophonie IV. Regionale Varianten des Französischen außerhalb Europas I. a) Kanada*, in : Günter Holtus/Christian Schmitt/Michael Metzeltin (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V,1, 740–753.
- Bollée, Annegret (1990b), *Frankophonie IV. Regionale Varianten des Französischen außerhalb Europas I. b) Vereinigte Staaten und Karibik*, in : Günter Holtus/Christian Schmitt/Michael Metzeltin (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V,1, 754–767.
- Burr, Isolde (1990), *Frankophonie V. Regionale Varianten des Französischen außerhalb Europas II. b) Asien, Indischer Ozean und Pazifik*, in : Günter Holtus/Christian Schmitt/Michael Metzeltin (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V,1, 788–816.
- Caudmont, Jean (1974), *Portugiesisch in Asien. b) Portugiesisch in Südostasien*, in : Günter Holtus/Christian Schmitt/Michael Metzeltin (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, VI,2, 597–609.
- Endruschat, Annette/Schmidt-Radefeldt, Jürgen (2006), *Einführung in die portugiesische Sprachwissenschaft*, Tübingen, Narr.
- Erfurt, Jürgen (2005), *Frankophonie. Sprache – Diskurs – Politik*, Tübingen/Basel, Francke.
- Große, Sybille (2014), *Le portugais en dehors de l'Europe*, in : Andre Klump/Johannes Kramer/Aline Willems (edd.), *Manuel des langues romanes*, Berlin/Boston, De Gruyter, 649–674.
- Lafage, Suzanne (1990), *Frankophonie V. Regionale Varianten des Französischen außerhalb Europas II. a) Afrika*, in : Günter Holtus/Christian Schmitt/Michael Metzeltin (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, V,1, 767–787.
- Murugaiyan, Appasamy (1982), *Le français en Inde*, in : International Council of the French Language (ed.), *La prospective de la langue française*, Paris, 116–134.
- Noll, Volker (2014), *L'espagnol en dehors de l'Europe*, in : Andre Klump/Johannes Kramer/Aline Willems (edd.), *Manuel des langues romanes*, Berlin/Boston, De Gruyter, 588–607.
- Ossenkop, Christina (2012), *Die Verbreitung des Spanischen in der Welt*, in : Joachim Born et al. (edd.), *Handbuch Spanisch. Sprache, Literatur, Kultur, Geschichte in Spanien und Hispanoamerika*, Berlin, Schmidt, 55–62.
- Perl, Matthias (1994), *Portugiesisch in Afrika b) Sprachvariation*, in : Günter Holtus/Christian Schmitt/Michael Metzeltin (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, VI,2, 585–591.
- Pöll, Bernhard (2014), *La francophonie en dehors de l'Europe*, in : Andre Klump/Johannes Kramer/Aline Willems (edd.), *Manuel des langues romanes*, Berlin/Boston, De Gruyter, 469–490.

8 Sources électroniques

- Wikipedia 1, https://de.wikipedia.org/wiki/Vereinigte_Staaten#Sprachen (31.08.2017).
- Wikipedia 2, https://de.wikipedia.org/wiki/Indigene_Sprachen_in_Mexiko (31.08.2017).
- Wikipedia 3, <https://de.wikipedia.org/wiki/Belize#Sprachen> (31.08.2017).
- Wikipedia 4, https://de.wikipedia.org/wiki/Guatemala#Sprachen_und_Dialekte (31.08.2017).
- Wikipedia 5, <https://de.wikipedia.org/wiki/Brasilien#Sprachen> (31.08.2017).
- Wikipedia 6 <https://fr.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9gal#Langues> (31.08.2017).
- Wikipedia 7, https://de.wikipedia.org/wiki/Demokratische_Republik_Kongo#Sprachen (31.08.2017).
- Wikipedia 8, https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_au_Cameroun (31.08.2017).

- Wikipedia 9, https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_en_R%C3%A9publique_centrafricaine (31.08.2017).
- Wikipedia 10, <https://de.wikipedia.org/wiki/%C3%84%20quatorialguinea> (31.08.2017).
[ps://de.wikipedia.org/wiki/%C3%84quatorialguinea#Sprachen](https://de.wikipedia.org/wiki/%C3%84quatorialguinea#Sprachen)
[ps://de.wikipedia.org/wiki/%C3%84quatorialguinea#Sprachen](https://de.wikipedia.org/wiki/%C3%84quatorialguinea#Sprachen)
- Wikipedia 11, <https://de.wikipedia.org/wiki/Ruanda#Sprachen> (31.08.2017).
- Wikipedia 12, https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_%C3%A0_Madagascar (31.08.2017).
- Wikipedia 13, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice_\(pays\)#Langues](https://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice_(pays)#Langues) (31.08.2017).
- Wikipedia 14, https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_aux_Seychelles (31.08.2017).
- Wikipedia 15 = Wikipedia (2008/2011), *Political map of the African continent as in 2011-07 with French caption*, File:African continent-fr.svg, ©Eric Gaba/User:Sting (sur la base de VMap-0 Sudan/South Sudan 2011-07 border : Map Library, data of 2011-07-09, NGDC World Data Bank II), carte publiée sous Creative Commons Attribution-ShareAlike 2.5 Generic, 2.0 Generic et 1.0 Generic License, CC BY-SA 3.0 : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/9/95/African_continent-fr.svg/1200px-African_continent-fr.svg.png (13.12.2017).
- Wikipedia 16, https://fr.wikipedia.org/wiki/Isra%C3%ABl_et_la_francophonie (31.08.2017).
- Wikipedia 17, <https://de.wikipedia.org/wiki/Puducherry#Sprache> (31.08.2017).
- Wikipedia 18, https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_au_Timor_oriental (31.08.2017).
- Wikipedia 19, https://de.wikipedia.org/wiki/Wallis_und_Futuna (31.08.2017).
- Wikipedia 20, https://fr.wikipedia.org/wiki/Polyn%C3%A9sie_fran%C3%A7aise#Langues (31.08.2017).

Ursula Reutner

20 Les frontières linguistiques franco-anglaises en Amérique du Nord

Abstract : L'Amérique du Nord est un continent à dominance anglophone, mais elle réunit également environ 9 millions de francophones. L'article part de leur répartition au Canada et aux États-Unis pour examiner les frontières linguistiques franco-anglaises sur les plans géographique et quantitatif (cf. § 2). Celles-ci résultent, d'une part, de conflits historiques entre les pouvoirs coloniaux français et britannique et de l'évolution ayant suivi la reddition française en 1763 (cf. § 3) et, d'autre part, de l'aménagement linguistique entrepris en faveur du français à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle (cf. § 4). Ces deux aspects n'instaurent pas seulement de nouvelles frontières juridiques, mais font également comprendre une partie essentielle des frontières mentales, qui seront illustrées par les attitudes linguistiques adoptées par rapport aux deux langues à l'intérieur du Québec, à l'échelle du Canada et dans le continent nord-américain (cf. § 5). L'article conclut en faisant référence aux frontières linguistiques les plus récentes : celles existant au sein du monde digital (cf. § 6).

Keywords : aménagement linguistique, frontière linguistique, Québec, Acadie, États-Unis

1 Introduction

« Well, I suppose some people still aren't over the Plains of Abraham ? », demande un Anglo-Canadien à son collègue franco-québécois dans un film récent (cf. § 5.4). Cette question, si plaisante soit-elle, montre bien la pertinence du passé dans le Canada actuel, la bataille des Plaines d'Abraham ayant largement repoussé la frontière linguistique franco-anglaise au profit de l'anglais. Le français est tout de même resté présent sur le continent américain et a pu regagner du terrain perdu durant la seconde moitié du XX^e siècle. De nombreux travaux de recherche sont consacrés aux aspects spécifiques de son existence. Pour une vue d'ensemble, on peut se référer à l'ouvrage édité par Valdman/Auger/Piston-Hatlen (2005), qui expose l'état du français dans les différentes régions du continent, comme le font également les publications plus anciennes de Corbett (1990) ou de Poirier (1994) et les articles dans Ernst et al. (2003) et Reutner (2017a). L'ouvrage édité par Plourde (2000) est conçu de manière particulièrement attrayante et présente l'évolution du français au Québec dans l'ordre chronologique. Pour les autres francophonies canadiennes, mentionnons à titre d'exemple Thériault (1999) et Heller/Labrie (2003) ; pour l'Acadie, Dubois (1999) et Basque/Magord/Giroux (2003) ; pour la Louisiane, Clermont/Beniamino/Thauvin-Chapot (2006).

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-021>

2 Frontières géographiques

2.1 Répartition au Canada

2.1.1 État actuel à l'échelle nationale

Le Canada est-il un pays bilingue ? Au plan de la compétence linguistique de la population, certainement pas. À la question du dernier recensement sur leur connaissance des langues officielles, la majorité des Canadiens répondent : « anglais seulement » (au Canada 22.564.665, au Québec 363.860), « français seulement » (au Canada 4.165.015, au Québec 4.047.175), ou « ni anglais ni français » (au Canada 595.920, au Québec 76.190). Seuls 5.795.570 des Canadiens (17,5 %) indiquent « anglais et français ». Le bilinguisme reste l'atout du Québec, mais avec 3.328.725 personnes, les bilingues ne représentent là aussi que 43 % de la population.

Plurilingue ou monolingue¹ – 23,8 % des Canadiens parlent le français comme première langue officielle : 7.875.525 personnes sur la population de 33.121.175 (cf. tableau 1, ligne 1). La question sur la langue maternelle (LM, colonnes 2/3) est libellée : « Quelle est la langue que cette personne a apprise en premier lieu à la maison dans son enfance et qu'elle comprend encore ? ». Ceci exclut, d'une part, la quantité négligeable de personnes ayant perdu les connaissances de leur langue maternelle, et de l'autre, la quantité plus significative de locuteurs qui l'utilisent aujourd'hui comme première langue, sans l'avoir apprise en premier.

Les effectifs du français ou de l'anglais comme première langue officielle parlée (PLOP, colonnes 4/5) permettent de combler cette lacune. Ils sont calculés sur la base des réponses à trois questions ; à celle sur la langue maternelle s'ajoutent les deux suivantes : « Cette personne connaît-elle assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation ? » (réponses : « français seulement », « anglais seulement », « français et anglais », « ni français ni anglais »), et « Quelle langue cette personne parle-t-elle le plus souvent à la maison ? » (réponses : « français », « anglais », « autre – précisez »).

¹ Les chiffres et pourcentages du tableau 1 ont été calculés sur la base des données de Statistique Canada (StatCan2015a pour la langue maternelle et StatCan 2015b–2015o pour la PLOP). Les chiffres qui circulent dans d'autres travaux peuvent s'en écarter légèrement s'ils ont été établis en ne calculant que les réponses uniques ou en répartissant les réponses multiples à parts égales sur les différentes catégories. Pour le tableau 1, les réponses multiples « anglais et français », « anglais et langue non officielle », « français et langue non officielle », « anglais, français et langue non officielle » ont été ajoutées à part entière aux réponses uniques pour la langue maternelle ; les résultats multiples par rapport à la PLOP « anglais et français » ont été ajoutés à part entière aux modalités « anglais » et « français ». Pour une comparaison avec la situation dans d'autres francophonies cf. Reutner (2015 ; 2017b).

Tableau 1 : Population francophone et anglophone du Canada (tableau établi sur la base des données de StatCan 2015a–2015o)

	1	2	3	4	5	6	7	8
	LM		PLOP		fr. PLOP vs			
	population (pop.)	français	anglais	français	anglais	pop. fr. Ca (%)	fr. PLOP Ca (%)	pop. (%)
Canada (Ca)	33.121.175	7.298.185	19.424.090	7.875.525	25.030.535	23,78	/	/
Québec	7.815.950	6.231.600	700.410	6.806.740	1.180.865	20,55	86,43	87,09
Canada sauf Québec	25.305.225	1.066.585	18.723.680	1.068.785	23.849.670	3,23	13,57	4,22
Terre-Neuve- et-Labrador	509.950	3.015	498.640	2.195	507.405	0,01	0,03	0,43
Île-du- Prince- Édouard	138.435	5.680	128.345	4.900	133.040	0,01	0,06	3,54
Nouvelle- Écosse	910.620	34.585	842.105	31.115	879.555	0,09	0,40	3,42
Nouveau- Brunswick	739.900	240.455	487.725	236.985	504.615	0,72	3,01	32,03
Ontario	12.722.060	561.165	8.950.685	584.500	11.928.810	1,76	7,42	4,59
Manitoba	1.193.095	47.675	893.090	42.735	1.139.425	0,13	0,54	3,58
Saskatche- wan	1.018.310	18.935	872.255	14.870	999.460	0,04	0,19	1,46
Alberta	3.610.185	81.085	2.839.765	77.635	3.496.770	0,23	0,99	2,15
Colombie- Britannique	4.356.205	70.750	3.141.365	70.660	4.160.180	0,21	0,90	1,62
Yukon	33.655	1.630	28.555	1.545	32.140	0,00	0,02	4,59
Territoires du Nord-Ouest	41.040	1.170	31.905	1.130	39.780	0,00	0,01	2,75
Nunavut	31.765	440	9.250	510	28.480	0,00	0,01	1,61

Or, les 23,8% de francophones ne se répartissent pas de manière égale sur tout le pays (cf. colonne 7) : avec 86,4%, la grande majorité d'entre eux vit au Québec, seule province canadienne à majorité francophone. Les 13,6% restants se composent notamment de 7,4% résidant dans l'Ontario et de 3% au Nouveau-Brunswick ; les autres provinces contribuent pour moins d'un pour cent chacune à la francophonie du pays.

Ces informations n'en disent toujours pas long sur la francité de chaque province : une province petite ou peu peuplée qui ajoute un bas pourcentage à la francophonie du Canada peut, en effet, être beaucoup plus francophone qu'une province vaste ou à forte population qui y contribue avec un pourcentage élevé. Si l'on met en relation le nombre de francophones d'une province avec sa population totale (cf. tableau 1, colonne 8), le Québec reste certes en première place avec 87,1%. Or, le Nouveau-Brunswick, avec presque un tiers (32%) de population francophone, relègue l'Ontario, qui n'en compte que 4,6%, à la troisième place, malgré des effectifs totaux inférieurs à plus de la moitié de ceux de l'Ontario. Il se distingue ainsi comme seule province avec le Québec ayant un pourcentage de francophones supérieur à la moyenne nationale de 23,8%. Ces deux provinces ainsi que le Yukon se situent au-dessus de la moyenne de 4,2% qui a cours hors Québec. Les deux autres provinces maritimes de l'Île-du-Prince-Édouard (3,5%) et de la Nouvelle-Écosse (3,4%) ainsi que le Manitoba (3,6%) arrivent légèrement en dessous de cette moyenne.

2.1.2 Évolution historique et immigration

Le pourcentage des francophones a reculé de 25,7% en 1981 à 21,7% en 2011 quant à la langue maternelle (LM), si l'on répartit les réponses multiples à parts égales. En revanche, le pourcentage des locuteurs non maternels se déclarant capables de soutenir une conversation a augmenté de 6,1% à 8,4% sur la même période (LNM), ce qui atténue le recul global de la langue française, de 26,3% à 23,2% seulement (LF ; cf. figure 1).

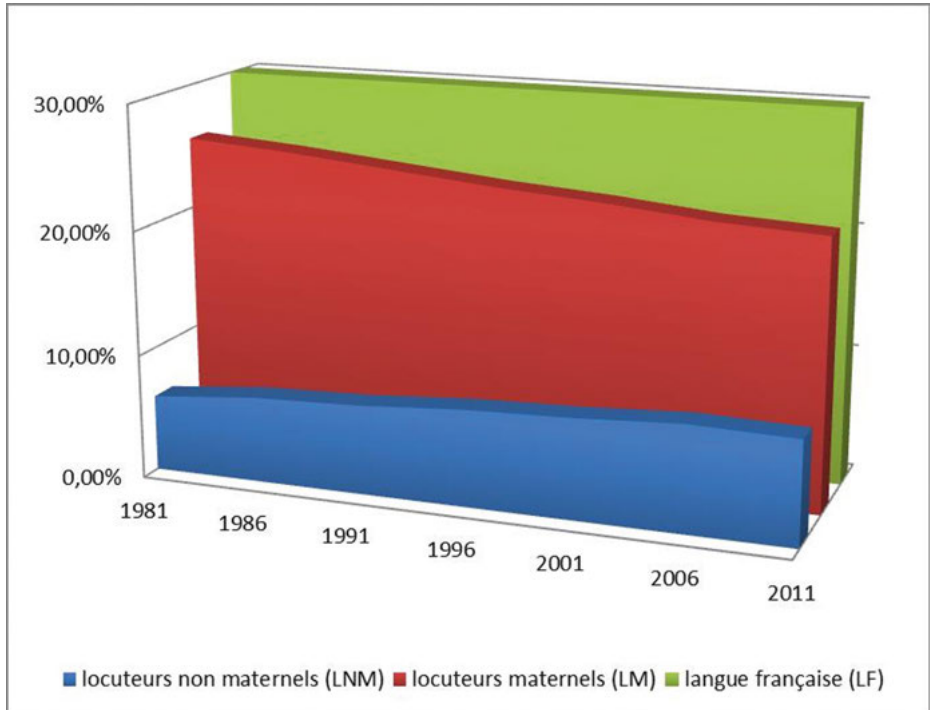


Figure 1 : Évolution historique de la francophonie canadienne (figure établie sur la base des données de StatCan 2012a ; 2012b)

Grâce à l'immigration, ce sont non seulement les pourcentages des locuteurs non maternels du français, mais aussi les effectifs totaux de la langue française qui progressent : de 0,7 % par an entre 1971 et 1996, de 0,5 % par an entre 1996 et 2006. Or, les locuteurs de langues tierces, dits allophones, dont le nombre a augmenté de 13 % en 1971 à 20 % en 2006, passent généralement à l'anglais, rarement au français : à l'échelle nationale, 80,3 % des allophones déclarent l'anglais comme PLOP, seulement 6 % le français et 4,9 % les deux langues. La situation est plus équilibrée au Québec avec 31 % d'allophones de PLOP anglaise, 39 % de PLOP française et 22,6 % déclarant les deux langues comme PLOP.

La hausse de l'immigration et les choix effectués par les nouveaux allophones expliquent également le fait que les anglophones PLOP excèdent les anglophones LM dans toutes les provinces, alors que pour les francophones, ceci est seulement le cas pour le Québec, l'Ontario et le Nunavut (cf. tableau 1, colonne 2/4, 3/5). Le poids démographique des deux premières provinces a pour effet qu'à l'échelle du Canada les francophones PLOP (7,9 millions) prédominent sur les francophones LM (7,3 millions).

2.1.3 État actuel à l'échelle provinciale

La répartition entre anglophones et francophones n'est pas non plus égale à l'intérieur des provinces. Pour le recensement, Statistique Canada divise le pays en unités de recensement, constituées par des municipalités voisines réunies par la planification régionale et la gestion de service. À l'exception du Madawaska, toutes les divisions canadiennes où les francophones LM représentent plus de la moyenne québécoise (LM de 79,73 %) sont situées au Québec, où ils se concentrent le long du fleuve Saint-Laurent, ancien centre de peuplement français des XVII^e et XVIII^e siècles.

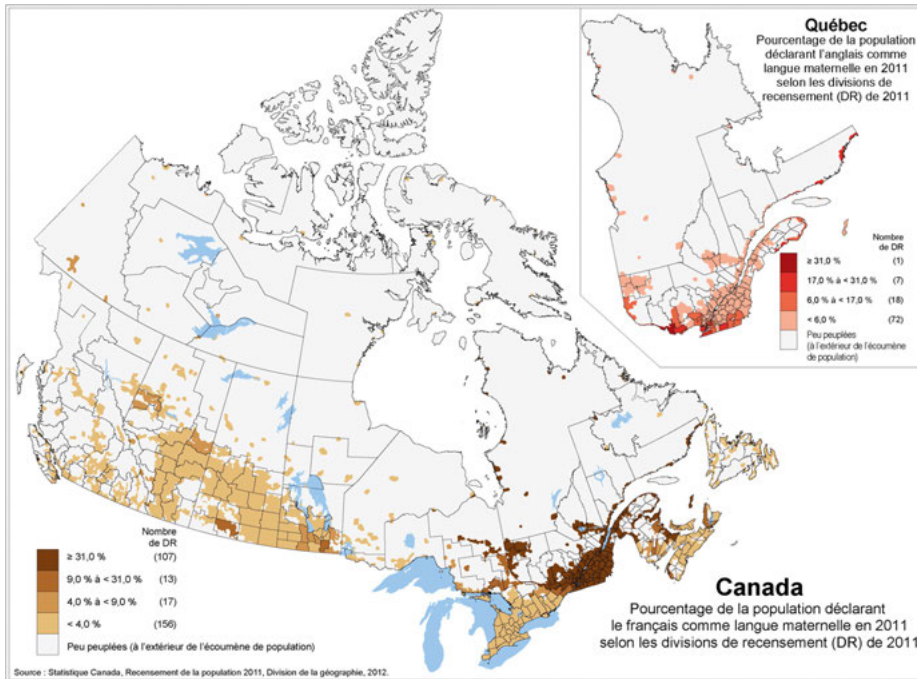


Figure 2 : Répartition géographique des francophones au Canada et des anglophones au Québec (StatCan 2012c)

Les divisions dont la proportion de francophones LM se situe en dessous de la moyenne québécoise sont, en Outaouais, Gatineau (79,7 %) et Les-Collines-de-l'Outaouais (73,7 %) ; en Gaspésie, Avignon (78,3 %) ; en Mauricie, La Tuque (75,6 %) ; en Côte-Nord, Minganie-Le Golfe-du-Saint-Laurent (51,4 %) ; et dans la grande région de Montréal et en Montérégie, Brome-Missisquoi (78,9 %), Longueuil (76,6 %), Vaudreuil-Soulanges (69,5 %), Le Haut-Saint-Laurent (68,2 %), Laval (63,9 %) et l'île de Montréal (50,2 %). Deux divisions québécoises affichent des données inférieures à 50 % : le Nord-du-Québec (35,1 %), où vivent 5 % d'anglophones LM et 61 % d'allophones (PLOP anglaise avec 54 % de réponses multiples, 43 % en ne comptant que les

réponses uniques), ainsi que Pontiac (42,2%), la seule division québécoise à dominance anglophone (LM/PLOP 58 %/59 %) (cf. figure 2).

En somme, l'anglophonie québécoise est très présente dans les régions qui jouxtent les frontières provinciales du Québec à l'Ontario (Outaouais), au Nouveau-Brunswick (Gaspésie) et aux États-Unis (Estrie). L'agglomération de Montréal, ancien centre économique anglophone, constitue un bastion de l'anglophonie LM (cf. figures 3 et 4), où les déplacements linguistiques des allophones vers le français se traduisent pourtant par 65 % de PLOP française.

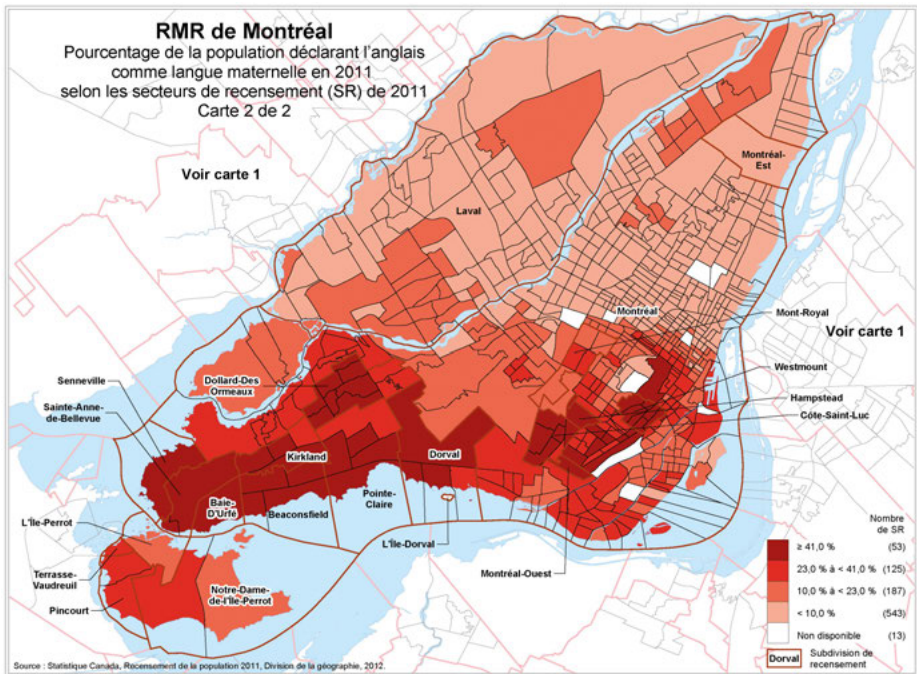


Figure 3 : Répartition géographique des anglophones dans l'île de Montréal (StatCan 2012d)

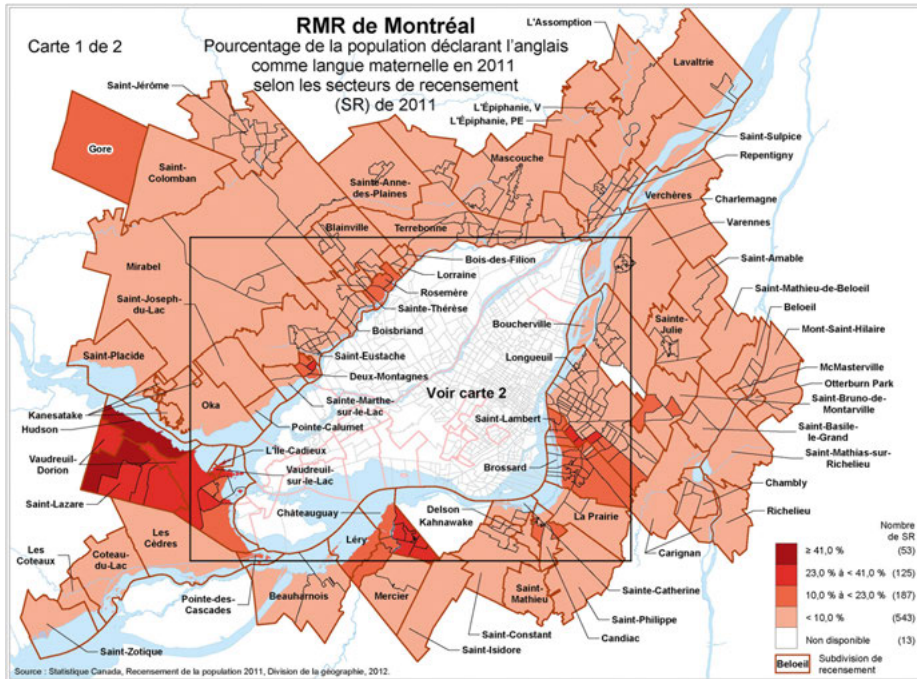


Figure 4 : Répartition géographique des anglophones dans la grande région de Montréal (StatCan 2012e)

La francophonie du Nouveau-Brunswick se concentre sur la côte nord-est de la province et dans les régions limitrophes du Québec. L'exemple le plus frappant est celui du Madawaska, une unité de recensement située à la frontière du Québec à 94,7 % francophone, ce qui en fait la seule unité au-dessus de la moyenne québécoise de 79,7 % en dehors du Québec. Les autres majorités francophones de cette province se trouvent à Gloucester (85 %), à Kent (71,8 %) et à Restigouche (65,4 %) ; des chiffres notables s'observent également à Westmorland (43,2 %), Victoria (43,8 %) et Northumberland (26,5 %) ; les autres divisions ne comptent que des proportions de moins de 10 %.

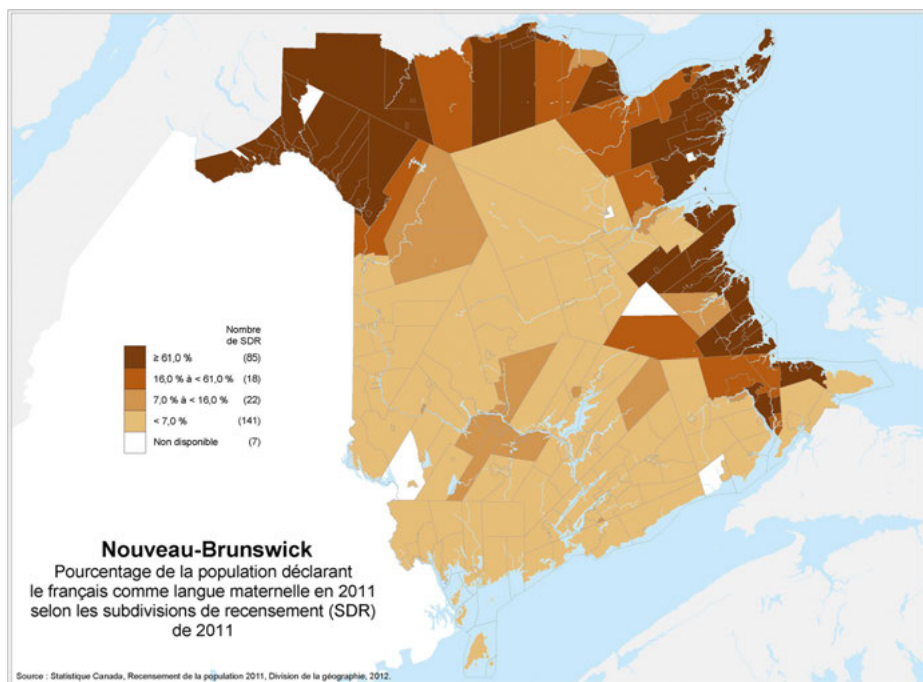


Figure 5 : Répartition géographique des francophones au Nouveau-Brunswick (StatCan 2012f)

La proximité avec le Québec est un critère également pertinent pour la francophonie de l'Ontario, où la seule division à majorité francophone se trouve à la frontière québécoise : Prescott-Russell (66 %). Des proportions supérieures à 10 % se manifestent dans deux autres divisions du sud-est de la province : Stormont, Dundas et Glengarry (23,2 %) et Ottawa (16 %) ; ainsi qu'au nord-est à Cochrane (46,3 %), Grand Sudbury (28,6 %), Sudbury (26,7 %), Nipissing (25 %) et Temiskaming (24,9 %).

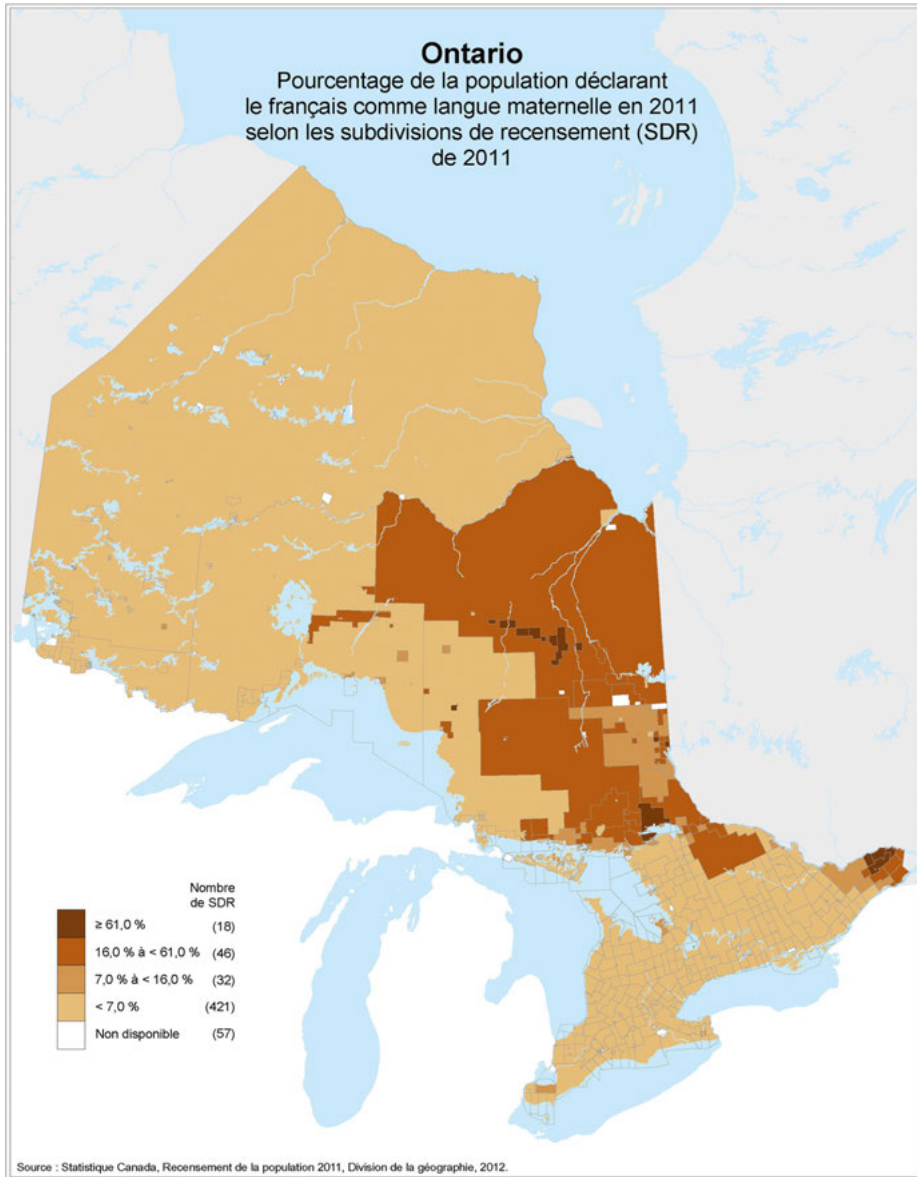


Figure 6 : Répartition géographique des francophones dans l'Ontario (StatCan 2012g)

Une proportion de LM française supérieure à 10 % ne s'observe que dans cinq autres divisions du Canada : le Manitoba en compte une, la division n° 2 (12,3 %) au sud de Winnipeg, qui inclut le village de Saint-Pierre-Jolys, centre de population française historique de la province ; la Nouvelle-Écosse les quatre autres : Digby (32,2 %), Richmond (24,4 %), Yarmouth (21,4 %) et Inverness (13,8 %).

2.2 Répartition aux États-Unis

La francophonie nord-américaine s'étend-elle également aux États-Unis ? Considérons les réponses à la question : « *Does this person speak a language other than English at home ?* » (cf. figure 7), initialement comprise dans le recensement décennal de l'*U. S. Census Bureau* et posée depuis 2010 dans l'*American Community Survey* (ACS) effectué chaque année. En 2012, 1,36 millions des 280,56 millions d'interrogés (citoyens âgés de plus de cinq ans) répondent « français, un patois français ou cadjin » : à peine un demi pour cent.

14 a. Does this person speak a language other than English at home?

Yes

No → SKIP to question 15a

b. What is this language?

For example: Korean, Italian, Spanish, Vietnamese

c. How well does this person speak English?

Very well

Well

Not well

Not at all

Figure 7 : Question sur l'emploi linguistique aux États-Unis dans l'enquête de l'ACS (ACS 2012)

En regardant leur répartition dans les différents États en valeurs absolues, on obtient le classement suivant : l'État de New York, la Louisiane, la Californie et la Floride avec plus de 100.000 personnes qui répondent « français, un patois français ou cadjin » ; le Massachusetts, le Texas et le Maine avec plus de 50.000 ; le Maryland, la Pennsylvanie, la Géorgie, le New Jersey, le Connecticut, l'Illinois, la Virginie, l'Ohio, le Michigan, le New Hampshire, la Caroline du Nord et l'État de Washington avec plus de 20.000. La Louisiane se trouve en deuxième position, les États de la Nouvelle-Angleterre en cinquième (Massachusetts), septième (Maine), douzième (Connecticut), dix-septième (New Hampshire), vingt-cinquième (Rhode Island) et trentième positions (Vermont).

Or, en pourcentage de francophones parmi la population de l'État respectif, ces derniers États progressent nettement dans le classement : le Maine arrive à la première place avec 4,2%, la Louisiane à la deuxième avec 3,4%, suivie du New Hampshire avec 2,3% et du Vermont avec 1,8%. La cinquième place est occupée par le district de

Columbia (1,5%), suivie de nouveau par des États de la Nouvelle-Angleterre : Rhode Island (1,4 %), le Massachusetts (1,2 %) et le Connecticut (1,1 %).

Tableau 2 : Répartition des francophones aux États-Unis (données basées sur le recensement décennal, U. S. Census 2010)

	population (> 5 ans)	fr. total (fr. + pat. + cadj.)	français (fr.)	patois (pat.)	cadjin (cadj.)	créole français	fr. total vs pop. (%)
États-Unis	280.564.877	1.358.816	1.304.758	28.475	25.583	621.135	0,48
Alabama	4.320.582	7.543	7.324	170	49	714	0,17
Alaska	630.423	2.039	2.030	9	0	167	0,32
Arizona	5.843.921	14.983	14.962	21	0	618	0,26
Arkansas	2.633.385	4.107	4.102	0	5	69	0,16
Californie	33.748.857	127.641	126.658	800	183	5.968	0,38
Caroline du Nord	8.405.944	27.357	26.599	596	162	2.018	0,33
Caroline du Sud	4.107.268	13.142	12.915	211	16	778	0,32
Colorado	4.495.642	17.837	17.817	20	0	563	0,40
Connecticut	3.281.254	36.857	34.872	1.985	0	10.304	1,12
Dakota du Nord	598.518	1.098	1.098	0	0	8	0,18
Dakota du Sud	739.597	816	816	0	0	–	0,11
Delaware	803.548	4.114	3.750	364	0	1.383	0,51
District de Columbia	552.746	8.036	7.927	109	0	1.152	1,45
Floride	17.052.403	110.231	104.514	5.412	305	295.218	0,65
Géorgie	8.785.436	39.170	37.510	1.625	35	13.458	0,45
Hawaii	1.194.450	4.864	4.864	0	0	213	0,41
Idaho	1.375.973	3.277	3.244	18	15	220	0,24
Illinois	11.942.587	35.871	35.407	464	0	5.320	0,30
Indiana	5.896.315	14.502	14.406	96	0	836	0,25
Iowa	2.787.519	4.700	4.639	0	61	193	0,17
Kansas	2.580.615	5.422	5.317	58	47	363	0,21
Kentucky	3.955.505	7.902	7.664	238	0	489	0,20

Tableau 2 : (suite)

	population (> 5 ans)	fr. total (fr. + pat. + cadj.)	français (fr.)	patois (pat.)	cadjin (cadj.)	créole français	fr. total vs pop. (%)
Louisiane	4.043.172	138.077	115.194	16	22.867	6.297	3,42
Maine	1.244.327	52.395	52.296	99	0	130	4,21
Maryland	5.247.846	47.573	45.762	1.720	91	11.269	0,91
Massachusetts	6.087.734	74.936	73.303	1.580	53	48.400	1,23
Michigan	9.414.626	29.029	28.529	325	175	1.070	0,31
Minnesota	4.830.132	14.350	14.297	53	0	485	0,30
Mississippi	2.705.306	5.515	4.939	38	538	210	0,20
Missouri	5.480.859	14.799	14.567	220	12	476	0,27
Montana	896.668	2.119	2.119	0	0	–	0,24
Nebraska	1.641.193	4.417	4.417	0	0	156	0,27
Nevada	2.351.179	6.740	6.723	17	0	159	0,29
New Hamp- shire	1.237.068	27.990	27.990	0	0	398	2,26
New Jersey	8.100.620	37.995	36.268	1.712	15	43.086	0,47
Nouveau- Mexique	1.818.055	3.935	3.902	33	0	25	0,22
New York	18.224.612	143.762	136.724	7.007	31	135.430	0,79
Ohio	10.734.806	31.081	30.891	182	8	2.303	0,29
Oklahoma	3.348.376	5.379	5.354	25	0	133	0,16
Oregon	3.498.022	10.687	10.687	0	0	321	0,31
Pennsylvanie	11.686.497	39.933	38.792	1.141	0	12.896	0,34
Rhode Island	993.514	14.197	14.175	22	0	5.757	1,43
Tennessee	5.736.382	12.935	12.818	57	60	1.147	0,23
Texas	21.869.159	57.283	55.723	852	708	4.393	0,26
Utah	2.404.658	8.376	8.376	0	0	161	0,35
Vermont	588.245	10.474	10.474	0	0	–	1,78
Virginie	7.183.318	35.397	34.357	893	147	5.465	0,49
Virginie-Occi- dentale	1.705.879	2.976	2.976	0	0	–	0,17
Washington	6.029.673	22.236	21.997	239	0	606	0,37

Tableau 2 : (suite)

	population (> 5 ans)	fr. total (fr. + pat. + cadj.)	français (fr.)	patois (pat.)	cadjin (cadj.)	créole français	fr. total vs pop. (%)
Wisconsin	5.243.435	11.294	11.246	48	0	310	0,22
Wyoming	487.031	1.427	1.427	0	0	–	0,29

Or, la francophonie représentée par ces chiffres n’est pas uniquement due à la présence historique de la langue. Elle résulte également de l’immigration plus récente de Canadiens, de Français et d’autres ressortissants, venus aux États-Unis pour des raisons professionnelles ou personnelles (particulièrement en Floride et en Californie, qui occupent respectivement la troisième et la quatrième place en chiffres absolus). La proportion de personnes d’ascendance ou d’origine ethnique française, calculée par l’*American Community Survey* (cf. figure 8), dépasse d’ailleurs nettement la part des locuteurs du français.

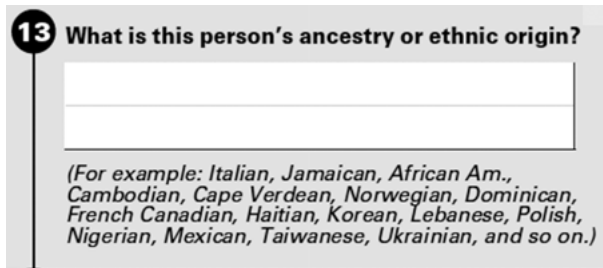


Figure 8 : Question sur l’ascendance aux États-Unis dans l’enquête de l’ACS (ACS 2012)

Le tableau 3 met en évidence les sept premiers États en termes de part de la population déclarant une ascendance française : les six États de la Nouvelle-Angleterre et la Louisiane.

Tableau 3 : Répartition de la population d'ascendance française dans les États-Unis (données basées sur les résultats de l'ACS 2013).

États	pop.	Français (sauf basque)	Franco- Canadiens	total	total vs pop. (%)
New Hampshire	1.317.474	212.573	112.906	325.479	24,7 %
Maine	1.329.084	223.968	100.435	324.403	24,4 %
Vermont	625.498	91.686	51.539	143.225	22,9 %
Louisiane	4.529.605	640.751	113.985	754.736	16,7 %
Rhode Island	1.052.471	124.759	49.200	173.959	16,5 %
Massachusetts	6.560.595	521.163	258.686	779.849	11,9 %
Connecticut	3.572.213	218.109	99.352	317.461	8,9 %

3 Frontières historiques : la genèse des frontières

3.1 Disputes entre la France et l'Angleterre

La France et l'Angleterre atteignent l'Amérique du Nord en cherchant un passage alternatif à celui de Magellan vers l'Inde : en 1497, le navigateur vénitien Giovanni Caboto (1450–1498) débarque au service d'Henry VII d'Angleterre et déclare le territoire sous possession anglaise. En 1524, le génois Giovanni da Verrazano (1485–1528) remonte le long de la côte Est de l'Amérique du Nord pour compte de François I^{er} ; en 1534/1535, le malouin Jacques Cartier (1494–1554) explore le golfe de Saint-Laurent et prend possession du pays en amont au nom de François I^{er}. Les passages vers l'Inde, l'or et les diamants recherchés par Caboto et Verrazano ne sont pas découverts, mais quelques Français s'installent pour profiter de l'abondance en poisson et des opportunités qu'offre le commerce de la fourrure.

En 1605, Samuel de Champlain fonde Port-Royal (Nouvelle-Écosse) et, en 1608, Québec. Les bases de deux piliers centraux de la Nouvelle France sont établis : l'Acadie et le bassin du fleuve Saint-Laurent, le long duquel d'autres villes suivront : Trois-Rivières, fondée en 1634 par Laviolette, et Montréal, fondée en 1642 par Maisonneuve.

Les Anglais profitent de la zone poissonneuse en Terre-Neuve et établissent sur la côte Est de l'Amérique du Nord les Treize colonies qui renieront leur patrie en 1776 ; les Français explorent les Grands Lacs, la baie d'Hudson et le Mississippi jusqu'à la Louisiane, qui deviendra le troisième pilier de la francophonie américaine (cf. figure 9). Les conditions de vie y étant plutôt défavorables, le Canada ne connaît pas d'immigration française massive, et vu la domination de l'Église catholique, la colonie française n'attire pas non plus de réfugiés religieux. L'afflux aura lieu avec 1.000 soldats envoyés au Canada pour combattre les Iroquois, et qui y resteront pour moitié,

ainsi que presque 800 orphelines (les « Filles du roi ») embarquées pour le Nouveau Monde entre 1663 et 1673 pour assurer un équilibre entre les sexes. Lorsque les Anglais prendront le pouvoir en 1760, environ 10.000 Français auront immigré et, grâce à un taux de natalité élevé, seront passés à 70.000 colons d'origine française.



Figure 9 : L'Amérique du Nord avant 1763 (Wikipedia 2007/2015, *Carte de la Nouvelle-France vers 1750 – version française*, © Pinpin/User:Mont-Joli ; cette carte est sous licence GFDL)

Les possessions françaises sont menacées de deux côtés. Les conflits avec les autochtones sont résolus par la paix de Montréal en 1701, les conflits avec les Anglais durent plus longtemps : de 1629 à 1632, ces derniers prennent pour la première fois possession du Québec ; jusqu'en 1763, quatre guerres intercoloniales opposent la France à l'Angleterre qui sortira victorieuse de (dans sa propre terminologie) ces « French and Indian Wars ». Ces affrontements sont les conséquences de conflits européens ; ils se déclenchent avec la première guerre intercoloniale (1689–1697), scellée par le traité de Ryswick qui n'entraîne pas encore de changements territoriaux majeurs pour l'Amérique du Nord, et continuent avec une seconde guerre (1702–1713), qui se déroule parallèlement à la guerre de Succession d'Espagne et a pour conséquence la cession à l'Angleterre de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve (la France y conservant un droit de pêche) et du pourtour de la baie de Hudson dans le traité d'Utrecht en 1713.

Les colons francophones de l'Acadie (Nouvelle-Écosse) refusent de prêter serment d'allégeance au roi d'Angleterre, d'où leur nom de *French Neutrals*. Après une période

de tolérance, les environ 15.000 Acadiens sont expulsés au cours de ce qui va rester dans l'Histoire comme le Grand Dérangement (1755–1763). 3.000 à 5.000 d'entre eux partent pour le troisième pilier nord-américain de colonisation francophone, établi en 1699, la Louisiane, où ils renforcent la francophonie déjà établie par les colons français (dénommés « créoles blancs ») avec la culture cajine (angl. *cajun* < fr. (*acadien* [akadʒɛ]).

La guerre de Sept Ans (1756–1763) s'étend également dans le Nouveau Monde, où elle a même débuté plus tôt (1754) : les Anglais gagnent la bataille des Plaines d'Abraham (1759) et la capitulation française est scellée par le traité de Paris en 1763, qui fait perdre à la France tous ses territoires d'Amérique du Nord, à l'exception de l'actuelle collectivité d'outre-mer Saint-Pierre-et-Miquelon et des droits de pêche à Terre-Neuve, préservés encore jusqu'en 1904.

Tableau 4 : Les guerres intercoloniales et leurs guerres européennes associées

	guerre nord-américaine	guerre européenne	Traité
1689–1697	première guerre intercoloniale (« King William's War »)	guerre de la Ligue d'Augsbourg/guerre de la Succession du Palatinat	de Ryswick
1702–1713	deuxième guerre intercoloniale (« Queen Anne's War »)	guerre de Succession d'Espagne	d'Utrecht
1744–1748	troisième guerre intercoloniale (« King George's War »)	guerre de Succession d'Autriche	d'Aix la Chappelle
1754–1763	quatrième guerre intercoloniale (guerre de la Conquête)	guerre de Sept Ans	de Paris

Le Canada revient à l'Angleterre, la Louisiane à l'Espagne et, après un intermède français sous Napoléon (1800–1803), aux États-Unis, qui l'achèteront à la France pour 15 millions de dollars (soit un pouvoir d'achat équivalent aujourd'hui à environ 250 millions de dollars). Cette plus grande vente immobilière de l'histoire comprendra bien plus que la Louisiane actuelle : les territoires des États actuels de l'Arkansas, du Missouri, de l'Iowa, de l'Oklahoma, du Kansas, du Nebraska, du Dakota du Sud, ainsi que des parties d'autres États américains et des provinces canadiennes du Manitoba, du Saskatchewan et d'Alberta viennent agrandir le territoire des États-Unis. D'autres gains territoriaux seront à l'origine de tensions politiques internes entre les États industrialisés du Nord et les États du Sud recourant à l'esclavage pour l'exploitation des plantations de coton. Ces tensions aboutiront à la guerre de Sécession (1861–1865), dont l'anglophonie ressortira, en fin de compte, renforcée.

3.2 La victoire des anglophones

« Je suis comme le public, j'aime beaucoup mieux la paix que le Canada, et je crois que la France peut être heureuse sans Québec », c'est ainsi que Voltaire résume l'état d'esprit dans l'Hexagone en 1762 dans une lettre au comte de Choiseul (Voltaire 1837, 528). Or, « Je me souviens » est la devise actuelle du Québec, et ce souvenir ne se rapporte pas seulement à l'origine française, mais également à la fin du soutien de la part de la métropole. L'armée et la classe supérieure repartent pour l'Hexagone, l'immigration française s'interrompt.

Les tentatives d'assimilation des francophones sont d'abord réfrénées par l'*Acte de Québec* (1774) : les Anglais, menacés par les mouvements indépendantistes de l'Amérique du Nord, essaient de s'assurer la loyauté des francophones avec des concessions telles que le droit à la liberté de culte, permettant à l'Église catholique de rester dans la Province, et la réintroduction du droit civil français, disponible uniquement en langue française et renforçant ainsi son usage.

De plus, l'Acte ajoute au Québec francophone de larges parts de l'arrière-pays américain, ce qui restreint les possibilités d'expansion des Treize colonies vers l'Ouest. Aux yeux des colons anglais, il représente donc un des cinq *Intolerable Acts* qui conduisent à la Déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776. La guerre d'Indépendance (1775–1783) amène à la perte des Treize colonies pour l'Angleterre, mais cette défaite territoriale n'entraîne pas une défaite linguistique. Bien au contraire, l'anglophonie va encore s'élargir beaucoup plus : avec le *Louisiana Purchase* (1803), le territoire des États-Unis va doubler de taille, et avec la guerre américano-mexicaine (1846–1848), il va s'étendre dans le sud-ouest jusqu'au Pacifique.

L'indépendance des États-Unis déclenche la fuite d'environ 50.000 loyalistes britanniques vers le Canada actuel. Leur arrivée s'accompagne de tensions conduisant à l'*Acte constitutionnel* (1791) qui scinde le Canada en deux provinces distinctes, le Haut- et le Bas-Canada. Le Bas-Canada correspond en grande partie à la province actuelle du Québec et comporte environ 90 % de francophones. L'absence d'immigration est compensée par un taux de natalité toujours élevé (la « revanche des berceaux ») qui multiplie le nombre des Franco-Canadiens par presque dix en 90 ans : des quelque 70.000 Français de l'année 1760, ils sont déjà devenus 670.000 en 1851 ; doublant de nouveau jusqu'à 1901, leur nombre passe à 1,3 million, et jusqu'à 1961, il augmente pour dépasser les 4 millions.

Malgré leur statut de majorité quantitative resté constant au cours de l'Histoire, ils n'exercent d'abord que peu d'influence économique et politique. La nouvelle majorité qualitative est représentée par les Anglais, qui dominent le commerce et la politique :

« [...] il est facile de voir que les Français sont le peuple vaincu. Les classes riches appartiennent pour la plupart à la race anglaise. Bien que le français soit la langue presque universellement parlée, la plupart des journaux, les affiches, et jusqu'aux enseignes des marchands français sont

en anglais ! Les entreprises commerciales sont presque toutes en leurs mains. C'est véritablement la classe dirigeante du Canada » (Tocqueville 1831, 202).

C'est ainsi qu'Alexis de Tocqueville décrit la situation en 1831, notant : « ils [les Français] sentent déjà très bien que la race anglaise s'étend autour d'eux d'une manière alarmante » (ibid., 206). Une rébellion des Patriotes (1837–1838) menés par Papineau, qui luttent pour la représentation démographique des francophones, se heurte entre autres à la résistance des forces conservatrices et est noyée dans le sang par l'armée anglaise.

Lord Durham (1839) rédige un rapport détaillé sur l'insurrection. Il prédit une jalousie néfaste entre les deux groupes : « A jealousy between two races, so long habituated to regard each other with hereditary enmity, and so differing in habits, in language and in laws, would have been inevitable [...] » (Durham 1839, 63) et propose donc une solution allant dans le sens des anglophones : « a provident legislator [...] would therefore establish those institutions which would be most acceptable to the race by which he hoped to colonize the country » (ibid., 64). Pour lui, la supériorité des Anglo-Québécois ne fait pas de doute : « The superior political and practical intelligence of the English cannot be, for a moment, disputed » (ibid., 46). Certes, il reconnaît aux Franco-Québécois cultivés des mœurs raffinées, un « greater amount of refinement, of speculative thought and of the knowledge that books can give [...] », mais la majorité d'entre eux seraient des analphabètes, à l'opposé des Anglo-Québécois, qu'il décrit comme des colons bien éduqués, des personnes dotées d'un « considerable amount of education, [...] trained in their own country, to take a part in public business [...] » (ibid.).

L'assimilation des Franco-Canadiens aux Anglo-Canadiens devait asseoir la domination britannique. Londres en fait la tentative avec l'*Acte d'Union* (1840) sur la mise en minorité des francophones par l'union du Haut- et du Bas-Canada où l'anglais est la seule langue officielle (article 41). Cette assimilation ne s'impose certes pas et cède au pragmatisme dans l'usage, si bien que le passage correspondant est abrogé dès 1848 en faveur du bilinguisme, mais ce n'est qu'en 1867 lors de la fondation du Canada fédéral moderne avec l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* (AANB, depuis 1982 Loi constitutionnelle) que la tradition du bilinguisme est ancrée dans la Constitution. En conséquence, les deux langues sont mises sur un pied d'égalité au Parlement fédéral et au Parlement de la province de Québec :

« Dans les chambres du parlement du Canada et les chambres de la législature de Québec, l'usage de la langue française ou de la langue anglaise, dans les débats, sera facultatif ; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire ; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par-devant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada qui seront établis sous l'autorité de la présente loi, et par-devant tous les tribunaux ou émanant des tribunaux de Québec, il pourra être fait également usage, à faculté, de l'une ou de l'autre de ces langues.

Les lois du parlement du Canada et de la législature de Québec devront être imprimées et publiées dans ces deux langues » (AANB, art. 133).

Or, l'anglais prédomine *de facto*, même dans les domaines mentionnés, et d'autres lois relatives à la langue ne sont pas promulguées, à l'exception de concessions mineures comme l'introduction de titres de transport bilingues (Loi Lavergne 1910) ou de billets de banque bilingues (1935). L'influence sociale est toujours le fait des anglophones : les francophones ont un faible niveau d'éducation, exercent des professions mal rémunérées et ne peuvent monter dans la hiérarchie qu'avec des connaissances en anglais, alors qu'à l'inverse, des connaissances en français ne sont pas nécessaires pour l'ascension sociale.

Entre 1840 et 1930, la situation économique pousse près d'un million de Franco-Canadiens à émigrer vers la Nouvelle-Angleterre : d'une part, les capacités de production alimentaire de l'agriculture étaient insuffisantes face à la surpopulation issue du haut taux de natalité, et d'autre part, l'industrie croissante de la Nouvelle-Angleterre avait besoin de main-d'œuvre. Mais la crise économique des années vingt touche également les États-Unis et va freiner le va-et-vient entre les deux pays : « Y a pas d'ouvrage au Canada/Y en a ben moins dans les États/Essayez pas d'aller plus loin/ Vous êtes certains de crever d'faim » – c'est en ces mots que la première auteure-compositrice-interprète québécoise, La Bolduc, pousse ses compatriotes à l'optimisme en 1930 dans la chanson *Ça va venir, découragez-vous pas* (La Bolduc 1930), elle-même ayant fait l'expérience d'avoir émigré à Springfield (Massachusetts) sans y avoir trouvé de meilleures conditions.

4 Frontières juridiques : la renaissance de la francophonie

4.1 La Révolution tranquille

Les Franco-Canadiens prennent de plus en plus conscience du déséquilibre social. Grâce à la modernisation de la société des années 1960, entrée dans l'Histoire sous le nom de Révolution tranquille, les Québécois trouvent le pouvoir de le remettre en cause. Le gouvernement conservateur et hostile aux réformes de l'Union nationale de Maurice Duplessis est remplacé par le Parti libéral du Québec (PLQ, 1960–1966) de Jean Lesage. Entrés en scène avec le slogan de campagne « c'est l'temps qu'ça change », les libéraux résumant dans la devise « être maître chez nous » leur objectif : l'autodétermination économique, politique et sociale. Les conglomérats anglo-américains sont mis à l'écart de l'économie et de l'exploitation des ressources naturelles, l'Église catholique de l'État et de la société : l'introduction des principes de l'État-providence entraîne la décléricalisation et déconfectionnalisation des domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux ; le changement des conceptions morales conduit à une désacralisation de la société civile. On assiste à la naissance d'une classe moyenne francophone instruite qui développe l'assurance indispensable

pour remettre en question la dominance anglo-canadienne sur le plan provincial aussi bien que fédéral.

4.2 Réformes au niveau fédéral

Ottawa répond au mécontentement croissant des Franco-Canadiens en mettant en place, en 1963, la *Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme* (Commission Laurendeau-Dunton), qui confirme l'existence du déséquilibre entre les deux groupes linguistiques sous bien des aspects. Pour le Premier ministre libéral Pierre Elliott Trudeau, la solution consiste à renforcer le bilinguisme, qu'il élargit en 1969 à tous les niveaux de l'administration avec la *Loi sur les langues officielles* (LLO).

« La présente loi a pour objet :

- a) d'assurer le respect du français et de l'anglais à titre de langues officielles du Canada, leur égalité de statut et l'égalité de droits et privilèges quant à leur usage dans les institutions fédérales, notamment en ce qui touche les débats et travaux du Parlement, les actes législatifs et autres, l'administration de la justice, les communications avec le public et la prestation des services, ainsi que la mise en œuvre des objectifs de ces institutions ;
- b) d'appuyer le développement des minorités francophones et anglophones et, d'une façon générale, de favoriser, au sein de la société canadienne, la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais ;
- c) de préciser les pouvoirs et les obligations des institutions fédérales en matière de langues officielles » (LLO, art. 2).

L'institutionnalisation du bilinguisme au plan fédéral requiert une bonne connaissance du français de la part des employés de la fonction publique, ce qui implique des avantages pour les candidats francophones et un gain de prestige pour le français. La loi prévoit en outre la fonction d'un *Commissaire aux langues officielles*, chargé de contrôler la mise en œuvre de la loi, de suivre les plaintes et de sensibiliser le public à la question. Ses rapports annuels attesteront d'une re francisation, mais indiqueront également que le bilinguisme prévu par la loi ne s'installe pas toujours dans le quotidien professionnel des employés de la fonction publique : « trop souvent, un superviseur a une connaissance insuffisante et un niveau de compétence inadéquat du français ou de l'anglais pour pouvoir communiquer avec ses employés dans la langue officielle de leur choix » (Commissaire 2013, 29), ce qui conduirait généralement à l'assimilation linguistique des fonctionnaires francophones ; en effet, « exception faite du Québec, l'anglais est encore considéré comme la langue de l'ascension professionnelle » (Commissaire 2008, 8).

En 1969, la Constitution du Canada est toujours entre les mains des Anglais. Certes, le Statut de Westminster (1931) concède l'indépendance législative, mais il décrète également qu'une modification de la Constitution n'est possible qu'avec l'accord du Royaume-Uni. Le rapatriement de la Constitution du Canada aboutit sous Trudeau à la *Loi constitutionnelle* de 1982. Sa première partie est la *Charte canadienne*

des droits et libertés (CCDL), le texte fondamental de la Constitution qui vise à protéger les droits des citoyens, et ceci également sur le plan linguistique. L'article 23 réglemente les possibilités de scolarisation des minorités anglophone et franphone :

« (1) Les citoyens canadiens (a) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident ; (b) qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province, ont, dans l'un ou l'autre cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue.

(2) Les citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français ou en anglais au Canada ont le droit de faire instruire tous leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de cette instruction » (CCDL, art. 23, 1-2).

Le Québec n'a pas ratifié la Charte jusqu'à présent, sans que cela n'implique de conséquences juridiques majeures ; l'article cité protège également la minorité anglophone du Québec.

4.3 Réformes au Nouveau-Brunswick

Les minorités francophones dans les provinces à dominance anglophone profitent elles aussi de la Charte. Bien souvent, les droits qu'elle garantit représentent même la seule protection dont elles bénéficient. Un statut exceptionnel revient au Nouveau-Brunswick, la province ayant le plus grand pourcentage de population francophone après le Québec. Ceci s'explique par le retour au pays des Acadiens à la suite du Grand Dérangement, non pas dans les territoires exacts qu'ils avaient initialement délaissés, entre-temps colonisés par les Anglais, mais dans différents endroits des trois provinces maritimes : en Nouvelle-Écosse, sur l'Île-du-Prince-Édouard et surtout au Nouveau-Brunswick. Celle-ci est l'unique province évoquée explicitement dans les articles sur les droits linguistiques de la Charte, et ceci de manière récurrente : le bilinguisme au plan fédéral est systématiquement appliqué à la province. Citons à titre d'exemple l'article 16,1 – « Le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada ; ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada » – dont l'article 16,2 se distingue seulement par le remplacement de « Canada » par « Nouveau-Brunswick » et de « du Parlement » par « de la Législature ».

Or, la première loi provinciale reconnaissant le français et l'anglais comme langues officielles remonte à déjà plus loin : la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* (1969) fait du Nouveau-Brunswick la seule province canadienne officiellement bilingue. Elle établit le bilinguisme, entre autres, au plan administratif, mais laisse encore trop de questions en suspens pour garantir l'égalité complète des droits et privilèges des deux communautés linguistiques. C'est l'objectif de la *Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-*

Brunswick (1981), également connue comme Loi 88 et intégrée, en 1993, dans la Constitution canadienne, conférant à l'appartenance communautaire le statut unique de droit constitutionnel. La *Loi sur les langues officielles* (2002) oblige le gouvernement à promouvoir les deux langues officielles et élargit la loi d'origine au plan municipal et aux soins de santé. Par ailleurs, le Nouveau-Brunswick compte également avec l'Université de Moncton (fondée en 1980), qui fonctionne exclusivement en français.

4.4 Réformes au Québec

Au Québec, la solution du bilinguisme semble peu adaptée aux intérêts des francophones. Avec les changements apportés par la Révolution tranquille, ils sont bien devenus la majorité qualitative dans leur province, tout en trouvant leur statut de majorité quantitative menacé non seulement par la décroissance de la natalité, mais surtout par l'afflux d'immigrants venant généralement renforcer le groupe des anglophones. La population prend pleinement conscience de ce développement en 1968 lors des événements de Saint-Léonard, une communauté dans la banlieue de Montréal constituée d'environ 60 % de francophones, de 30 % d'italophones et de 10 % d'allophones provenant d'autres communautés linguistiques. Comme 90 % des enfants d'immigrés fréquentent l'école primaire bilingue et 85 % d'entre eux passent ensuite à l'école secondaire anglaise, il est question de supprimer l'école primaire bilingue, mais les allophones s'y opposent massivement. Militants francophones et parents allophones s'affrontent par divers moyens, dont une manifestation qui entraîne la proclamation en 1969 de la loi sur l'émeute. La discussion médiatique autour des événements porte l'enjeu de la langue à la conscience du public : dans le petit quartier de Saint-Léonard se dégage pour beaucoup de Québécois une vision peu attrayante de l'avenir de leur province : un Québec dans lequel le français perdrait constamment de son importance.

Le gouvernement du Québec sous Jean-Jacques Bertrand, Premier ministre de l'Union nationale, réagit en 1968 en instaurant la *Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec* (Commission Gendron). La situation à Saint-Léonard continuant toutefois de s'envenimer, il adopte, avant même d'avoir obtenu les résultats de la commission, la Loi 63, *Loi pour promouvoir la langue française au Québec* (1969), qui déclare obligatoire l'enseignement du français dans les écoles anglophones. L'établissement du libre choix de la langue d'enseignement tranquillise certes les parents allophones, mais suscite la colère des francophones et ne représente donc pas une solution pour apaiser les tensions. L'emploi du français sur le lieu de travail, tout comme la place privilégiée du français dans l'affichage public, sont seulement présentés comme un objectif.

Les résultats communiqués ensuite par la Commission Gendron confirmeront le sentiment que la connaissance du français n'a pas d'importance pour une carrière au sein d'entreprises québécoises et le fait que la préférence va vers les anglophones :

« Au total il en coûte plus à un travailleur francophone pour monter dans la hiérarchie de travail qu'à un anglophone. Au premier on demande le bilinguisme, au second on concède un quasi unilinguisme » (Commission 1972, 111).

En conséquence, le gouvernement libéral de Robert Bourassa vote la Loi 22, *Loi sur la langue officielle* (1974). Pour combler les lacunes de la Loi 63, celle-ci prévoit que seuls les locuteurs de langue maternelle anglaise peuvent fréquenter les écoles anglaises, mais le statut de locuteur de langue maternelle anglaise est défini de manière peu convaincante. D'autres mesures prises en faveur de la francisation des entreprises, comme, entre autres, l'introduction de certificats, ne produisent pas non plus l'effet voulu.

Le Parti québécois, fondé en 1968, a pour principal objectif l'indépendance politique, économique et sociale d'une province à dominance francophone. En 1976, les péquistes arrivent pour la première fois au pouvoir sous René Lévesque, et en 1977, ils établissent une loi visant à mettre le français au premier plan dans tous les domaines officiels : la Loi 101, également appelée *Charte de la langue française* (CLF), dont l'article 1 déclare : « Le français est la langue officielle du Québec ». La frontière linguistique juridique est déplacée au grand avantage des francophones ; les anglophones deviennent définitivement une minorité qualitative et une partie d'entre eux quitte la province. Une guerre linguistique éclate dans les médias entre, d'un côté, la majorité francophone de la province et, de l'autre, une grande partie de la majorité anglophone nationale, qui soutient la minorité anglophone de la province.

Certains aspects de la Charte doivent être assouplis, notamment les trois suivants : premièrement, dans le troisième chapitre de la CLF, « La langue de la législation et de la justice », seule la version francophone des documents législatifs et juridiques est reconnue comme significative. Étant contraire à l'article 133 de l'AANB, la discrimination de la version anglaise est déclarée anticonstitutionnelle en 1979 par l'arrêt *Blaikie*.

Deuxièmement, l'article 73 (« clause Québec ») du huitième chapitre de la CLF, « La langue de l'enseignement », permet l'inscription à une école anglaise uniquement aux enfants dont les parents en ont fréquenté une au Québec dans le primaire. Les Anglo-Canadiens récemment installés sont eux-mêmes exclus par cette mesure, qui sera contrée par l'article 23 (« clause Canada », citée en § 4.2) de la CCDL (1982). Cet article sciemment formulé en réaction à l'article 73 de la CLF permet à la Cour suprême d'ordonner la modification de la CLF en 1984. Cependant, étant donné qu'un an d'école primaire anglaise suffit pour permettre non seulement à l'élève concerné, mais également à ses frères et sœurs (73,2) et à ses descendants (73,1) d'accéder à l'école publique anglaise, les moyens ne manquent pas pour esquiver l'école française. Afin de fermer cette brèche, les péquistes introduisent la Loi 104 (2002), qui est ratifiée à l'unanimité, mais soulève des contestations de la part des Anglo-Canadiens et est déclarée anticonstitutionnelle par la Cour suprême en 2009.

Troisièmement, dans le septième chapitre de la CLF, « La langue du commerce et des affaires », l'article 58 ordonne l'emploi exclusif du français pour l'affichage public, ce qui est, pour beaucoup, incompatible avec la liberté d'expression garantie

dans l'article 2 de la CCDL. L'article est déclaré inopérant dans l'arrêt Ford. Les Québécois se réfèrent alors à la *clause notwithstanding* pour introduire la Loi 178 (1988) qui ne tolère que le français dans le paysage urbain, mais autorise également d'autres langues à l'intérieur des bâtiments tant que le français domine. Cependant, la *Commission des droits de l'homme* de l'ONU elle-même conclut à une violation des droits fondamentaux. Une nouvelle loi est donc ratifiée : la Loi 86 (1993), qui prévoit la possibilité d'employer d'autres langues que le français également à l'extérieur des bâtiments.

4.5 Réformes aux États-Unis

Dans la Louisiane des années 1960, la frontière linguistique a déjà nettement plus progressé à l'avantage de l'anglais qu'au Québec. Après la vente de la Louisiane en 1803, la francité a beau avoir été d'abord renforcée avec les réfugiés de Saint-Domingue, puis d'Haïti, l'anglais est devenu la seule langue officielle de l'administration et de l'enseignement dans la Constitution de 1864 suite à la victoire des troupes de l'Union lors de la guerre de Sécession sur le territoire de la Louisiane. L'altérité de la Louisiane cède à une acculturation croissante et ce n'est que cent ans plus tard, au cours du mouvement des droits civiques, qu'elle connaît une revalorisation avec la *Cajun Renaissance*. En 1968, le *Council for the Development of French in Louisiana* (CODOFIL) est fondé dans le but de désenclaver la Louisiane de la francophonie et d'y renforcer le bilinguisme. La Constitution actuelle, adoptée en 1974, ne déclare pas de langue officielle, mais concède aux Louisianais (en anglais) le droit de préserver leurs origines linguistiques et culturelles. Cela engendre certes une prise de conscience des Cadjins, mais leur identité s'exprime moins sur le plan linguistique que sur le plan culturel, de sorte que la présence du français dans la vie quotidienne reste limitée.

À la différence de la Louisiane, la Nouvelle-Angleterre se caractérise par une francophonie cohérente et stable jusqu'au milieu du XX^e siècle. Le contact avec le Canada francophone est maintenu par les flux migratoires entre le Québec canadien et le « Québec d'en bas » ; les quartiers industriels des Franco-Canadiens, également dénommés Petits Canadas, assurent la cohésion sociale et les écoles paroissiales, un système scolaire francophone ou bilingue. Mais ces deux structures se perdent presque complètement au cours de l'ère postindustrielle. La frontière linguistique cède devant l'américanisation des francophones dans le creuset culturel. Entre 1970 et 1980, le nombre de personnes qui affirment parler français à la maison passe de 906.000 à 412.000, se réduisant de plus de moitié ; en 2010, ce chiffre diminue encore presque de moitié pour arriver à environ 217.000 (cf. tableau 2, colonne 2).²

² Il s'agit de 216.849 francophones vivant dans les six États de la Nouvelle-Angleterre.

Au sein de trois enclaves francophones, éparpillées dans le pays (Frenchville, Pennsylvanie ; Old Mines/La Vieille Mine, Missouri ; Carenage/Frenchtown, Îles Vierges américaines), la situation du français est extrêmement précaire.

5 Frontières mentales : les barrières dans la tête

5.1 Attitudes linguistiques

Deux langues distinctes représentent rarement des options équivalentes pour atteindre le même impact. Le français et l'anglais sont dotés de valeurs particulières et perçus de manière différente dans le monde entier, que cela soit dû aux sonorités linguistiques typiques ou aux stéréotypes culturels liés aux deux communautés, stéréotypes qui, en tant que tels, ne reflètent pas directement la réalité extralinguistique, mais fonctionnent comme moyen d'orientation dans une réalité complexe, en dirigeant l'attention sur des traits apparemment ou effectivement frappants. À la frontière franco-anglaise en Amérique du Nord viennent s'ajouter des connotations supplémentaires spécifiques qui découlent de la réalité sociolinguistique locale.

Les attitudes historiques peuvent être étudiées au travers d'analyses textuelles (cf. par ex. Reutner 2009b), les attitudes contemporaines également à l'aide d'analyses ethnographiques du comportement (cf. par ex. Heller et al. 1982), de questionnaires (cf. par ex. Bourhis 1983 ; Bourhis/Lepicq 1993), d'entretiens ou de la méthodologie des faux-couples (*matched-guise-technique*). Cette approche consiste à faire écouter aux sujets des enregistrements vocaux auxquels ils doivent attribuer certains traits de caractère, comme par exemple être sympathique, sociable, intelligent, distingué, chaleureux, dynamique, instruit, fiable, avoir de l'ambition, avoir les qualités d'un leader, avoir le sens de l'humour et avoir du caractère (cf. Laur 2009, 218). Pour limiter l'influence de caractéristiques individuelles sur l'évaluation, chaque locuteur est représenté par un enregistrement dans les deux langues. La méthode, développée par Lambert et al. (1960) et Lambert/Frankel/Tucker (1966), permet de constater une estimation du français généralement moins bonne que pour l'anglais, et ceci non seulement du côté des anglophones, ce qui pourrait être interprété comme une préférence du propre groupe (*in-group bias*), mais aussi de celui des francophones, qui dénigrent leur propre langue.

Si ce résultat était relativement prévisible dans les années 1960, il est surprenant qu'il ait été maintenu même après plusieurs décennies d'aménagement linguistique (cf. Genesee/Holobow 1989 ; Laur 2009). Les attitudes linguistiques développées au cours de l'histoire sont-elles trop figées pour refléter les mutations sociales depuis la Révolution tranquille ? Ou les évaluations témoignent-elles de la persistance réelle d'un écart de statut ? Il se peut que d'autres variables jouent également un rôle : Laur (2009, 221ss.) démontre par exemple l'influence du sexe et explique que non seulement l'anglais est généralement mieux évalué quand il est employé par des hommes,

mais aussi que les voix anglaises masculines sont très fortement associées au statut et à la compétence, tandis que les femmes sont généralement mieux évaluées lorsqu'elles parlent français.

5.2 Écologie linguistique nord-américaine

L'aménagement linguistique peut influencer les attitudes métalinguistiques en modifiant la situation sociolinguistique. Il a pourtant peu d'impact sur les connotations inhérentes à la langue et à la communauté linguistique, de même que sur l'environnement des francophones d'Amérique, qui est doublement à triplement anglophone : l'anglais est la *lingua franca* d'un monde globalisé par un marché commun avec des multinationales opérant en anglais et par un nouvel espace digital créé par les États-Unis qui diffusent leur culture technique, culinaire et musicale dans la plupart des pays du monde. Si cela constitue un développement global, pour les francophones d'Amérique du Nord l'anglais représente également la langue qui domine dans leur propre pays. Au Canada, en particulier, vient s'ajouter comme caractéristique unique le fait que l'anglais soit non seulement la langue majoritaire du pays, mais aussi la langue du puissant voisin au sud. Gérald Paquette, porte-parole de l'*Office québécois de la langue française*, déclare lors d'un entretien en 2005 : « Il y aurait moins de pression si nos voisins étaient des Italiens, mais nos voisins utilisent la langue d'attraction internationale ». Elle est perçue non seulement comme une menace linguistique, mais aussi culturelle : « La langue américaine charrie avec elle les valeurs culturelles d'une société. Ce n'est pas un espéranto sans culture dominante ; [...] » (Reutner 2009a, 180, entretien avec Paquette). Des extraits d'interviews et d'un film bilingue permettront, dans ce qui suit, d'illustrer la frontière mentale entre Franco- et Anglo-Québécois (cf. § 5.3), entre Franco- et Anglo-Canadiens (cf. § 5.4) ainsi qu'entre Franco- et Anglo-Américains (cf. § 5.5).

5.3 Frontières mentales entre Franco- et Anglo-Québécois

Les Anglo-Québécois « sont une minorité régionale, mais ils font partie de la majorité continentale ». Gérald Paquette explique ainsi pourquoi il ne voit pas de marge de manœuvre pour l'égalité des langues au Québec, et poursuit : « Je leur dis : « Vous n'êtes pas une vraie minorité, vous êtes les représentants d'une majorité extérieure ! » » (Reutner 2009a, 172, entretien avec Paquette). Pour Sylvain Deschênes, de l'Action Nationale, les anglophones se percevaient encore comme une majorité envers laquelle on ne pourrait riposter qu'avec une certaine attitude de guérilla :

« C'est surtout le problème de la position des Anglais qui se sentent majoritaires. Je pense qu'on finit par avoir une attitude de guérilla. Ce n'est pas agréable de dire à quelqu'un « je ne parle pas

anglais › mais c'est ce qu'on fait de plus en plus. Il y a des serveuses qui ne parlent pas français. Tant qu'il y aura des clients francophones et qu'il y aura toujours un autre client pour traduire, ça ne changera jamais » (Reutner 2009a, 165, entretien avec Deschênes).

Du côté de son propre groupe linguistique, Sylvain Deschênes déplore un certain opportunisme qui amène les francophones à se coaliser avec les anglophones quand cela présente un avantage : « Quelqu'un qui va tirer un avantage de parler anglais parle effectivement anglais. [...] Avec les avantages qu'ils ont parfois à se solidariser avec les Anglais, ils [les gens d'affaires] n'ont pas vraiment de choix. Beaucoup de gens sont souverainistes de cœur et fédéralistes par raison » (ibid., 166, entretien avec Deschênes).

Dans le doute, c'est l'anglais qui l'emporte la plupart du temps : « L'idée universelle est que c'est un plus de parler une autre langue, mais finalement on favorise l'emploi de l'anglais » (ibid.). Même si les Canadiens bilingues sont normalement sur un pied d'égalité, les unilingues francophones se situent loin derrière les unilingues anglophones.

5.4 Frontières mentales entre Franco- et Anglo-Canadiens

Si les Anglo-Québécois, en minorité à l'échelle de la province, se montrent parfois mécontents de ne pas pouvoir employer leur propre langue dans leur pays, ceci est encore moins compréhensible pour la majorité anglo-canadienne :

« On a moins de problèmes à convaincre les étrangers à utiliser le français que les Canadiens anglophones. Le Canada, c'est leur pays : *It's my country, why shouldn't I apply to speak my language in my country?* Avec les multinationales, pour les produits vendus ici, le Québec est vu comme un *domestic market*. Nous, on leur dit : *Québec is a French market*. Pour eux, *North America is a domestic market*. Les jeux vidéo qu'ils distribuent au Québec sont en anglais. Par contre, les jeux vidéo qu'ils distribuent en France sont en français. C'est normal pour eux, parce que les Français ne comprennent pas l'anglais » (Reutner 2009a, 173, entretien avec Paquette).

Le choix de la devise « briser les solitudes » par la gouverneure générale du Canada de 2005 à 2010, Michaëlle Jean, est un autre indice qu'une certaine frontière persiste entre les deux groupes linguistiques. La préoccupation centrale de Michaëlle Jean lors de son mandat était la réconciliation des deux communautés, la fin des « solitudes » anglaise et française, déclarée avec optimisme lors de son discours d'investiture : « Il est fini le temps des « deux solitudes » qui a trop longtemps défini notre approche de ce pays. L'étroitesse du « chacun pour soi » n'a plus sa place dans le monde actuel qui exige que nous apprenions à voir au-delà de nos blessures et de nos différends pour le bien de l'ensemble » (Jean 2005).

Les commentaires des journaux publiés les jours suivants montrent que pour de nombreux Canadiens, les « deux solitudes » n'appartenaient pas au passé. Certes, pour

quelques-uns, Michaëlle Jean « a fait un excellent discours. [...] Il ne faut pas exacerber nos différences » ou « We are an entirely different country from the one reflected in the words and faces of those who lead us – old faces, old men, who nurse ancient animosities and scratch at phantom wounds » (Reutner 2009a, 175). Mais pour la majorité, on observe des commentaires tels que « Michaëlle Jean a beau dire, le Canada est encore dans une large mesure composé de solitudes. C'est à la fois sa faiblesse et sa force [...] » (ibid., 176) ou la qualification du discours comme étant « the most ringing endorsement of undifferentiated pan-Canadianism [...] that the capital has heard in years », « What about the Canada < whose strength is its diversity > [...] ? » (ibid., 177).

Un an plus tard, les deux solitudes sont réconciliées de manière saisissante dans la comédie d'action *Bon cop, bad cop* (Canuel 2006). Il s'agit du premier film complètement bilingue du Canada, qui est devenu (avec sous-titres croisés) un des plus grands succès du cinéma québécois. Le Québécois David Bouchard et l'Ontarien Martin Ward doivent coopérer afin d'élucider le meurtre d'un cadavre découvert sur la frontière linguistique entre les deux provinces. Les traits de caractère associés à chaque représentant des deux communautés sont exagérés avec humour et ironie : le Franco-Canadien, habillé en jeans et blouson en cuir, agit impulsivement ; l'Anglo-Canadien, en costard-cravate, tâche de résoudre l'affaire de manière structurée et en tenant compte du règlement. Tous deux sont bilingues et capables d'alterner les deux langues avec brio en fonction de l'interlocuteur, de l'état d'âme et des objectifs communicatifs. Le fait que la frontière linguistique soit également une question de pouvoir est excellemment illustré dans une scène du film dans laquelle les deux policiers ne répondent à l'appel au secours du collègue en détresse qu'à partir du moment où celui-ci les en prie dans leur propre langue :

« Martin *Bouchard ! Do something ! Bouchard help me !*
 David Y a-tu quelqu'un qui comprend l'anglais ici ? Parce que je pense que le monsieur avec la face mauve là-bas y essaie de me dire quelque chose.
 Martin David ! Aide-moi s'il-te-plaît !
 David Avec plaisir.
 [...]
 David Martin aide-moi !
 Martin [à la serveuse] Est-ce que je peux avoir un peu de citron, s'il vous plaît ?
 Serveuse Bien sûr, mon beau noir.
 David Martin niaise pas !
 Martin [à la serveuse] Et s'il y a quoi que ce soit..., ma carte. *I'm sorry, I don't understand you.*
 David *Fuck you.*
 Martin *Right language, wrong words.*
 David *Martin, help me please.*
 Martin Excusez. [Martin menace le suspect avec un fusil] Lâche mon partenaire » (Canuel 2006, minutes 30 : 00 – 31 : 40).

Mais la dualité canadienne se révèle également sous la forme d'une présence latente des événements historiques. La citation tout au début de cet article, issue du film, est

seulement l'un des exemples où l'Anglo-Canadien taquine le Québécois de trop vivre dans le passé et de ne pas avoir accepté la défaite contre les Anglais :

« Martin *You Quebecois are all the same [...]. Je me souviens. You're living in the past. You've got to get over it* » (Canuel 2006, minutes 55 : 45 – 55 : 55).

« Martin *Ah, makes perfect sense. Of course, she deserves to die ! She wouldn't let her client play in Quebec ten years ago. Well, I suppose some people still aren't over the Plains of Abraham. Incidentally, aren't you [s'adressant à David] supposed to be speaking English ?* » (Canuel 2006, minutes 58 : 28 – 58 : 40).

5.5 Frontières mentales entre Franco- et Anglo-Américains

Si le Québec représente une minorité à l'intérieur de l'État fédéral canadien, le Canada, à son tour, est lui-même une minorité au sein du continent nord-américain. Le Québec est donc doublement minorisé par rapport aux États-Unis, dont l'opinion publique fait parfois preuve de peu de compréhension envers les préoccupations des Franco-Québécois : « [Dans le journal *New York Times*], le Québec est un casse-tête, et son obstination à parler français alors qu'il serait si facile de parler anglais apparaît comme une des principales « causes » de ce statut équivoque » (Fishman 2002, 198).

Pour les Américains, l'aspiration à promouvoir une langue autre que l'anglais s'apparenterait à « une croisade au nom du pluralisme ethno-linguistique » ainsi qu'à des « pratiques mégalomaniaques d'autoglorification » (ibid., 199) : « Lorsque [...] le ministre québécois de l'Éducation a expliqué lors de son passage à la télévision américaine que l'objectif des efforts de francisation [...] était de défendre une langue affaiblie démographiquement et marginalisée fonctionnellement à cause des assauts irrésistibles de l'anglais, les médias et les campus ont retenti d'un éclat de rire tonitruant ! » (ibid.).

Il n'est pas étonnant que le « grand frère » au sud suscite des inquiétudes québécoises. Au creuset de culture (*melting pot*), l'acceptation états-unienne du multiculturalisme, s'oppose, très tôt déjà, l'image canadienne d'une société mosaïque, dans laquelle les éléments individuels ne se fondent pas, mais conservent leurs caractéristiques pour construire une image pluridimensionnelle. Des métaphores à base de plats avec des ingrédients que l'on peut bien distinguer les uns des autres, comme *salad bowl*, *pizza*, ou *minestrone*, semblent aujourd'hui l'emporter sur le creuset culturel également dans certains milieux des États-Unis, où l'idée de richesse culturelle se heurte, pourtant, à des considérations très pratiques. Gérald Paquette expose comment la Révolution tranquille serait invoquée aux États-Unis à titre d'exemple pour rejeter les revendications de leur propre minorité linguistique principale : « Pour nous, la richesse se trouve dans la diversité. Les Américains voient plutôt le côté pratique de l'uniformité. Pour eux, la diversité linguistique est un danger. Ils disent aux hispanophones : « Look what happened in Québec ! » Ils n'ont pas compris

que l'absence du bilinguisme était le problème » (Reutner 2009a, 180, entretien avec Paquette).

Lorsqu'il décrit les auto- et hétérostéréotypes aux États-Unis, Paquette parle de la frontière mentale de manière très imagée : « Je dis souvent aux Américains : < You think of yourself as benevolent giants, but most of us see you as arrogant Goliaths. That's why we have to be a little bit David in front of you > » (ibid.).

Du point de vue québécois, il coûterait beaucoup aux citoyens des États-Unis de se projeter dans d'autres cultures. C'est pourquoi Gérald Paquette compare la stricte politique linguistique du Québec à une chaise en acier sur laquelle les voisins ne pourraient plus s'asseoir confortablement, mais qu'au moins ils ne briseraient plus grâce à la protection apportée par l'acier.

« Les touristes américains aiment venir au Québec. Ils trouvent ça *charming*, mais en même temps, ils n'essayent pas de parler français, ils ne disent même pas bonjour. Ils pensent que c'est plus poli de donner une tape dans le dos que de dire bonjour. Je leur dis souvent : < You are a friend, a big friend, the problem is that when we invite you into our house and you sit on our chair, you break it because you are too big. So we have made it steal-plated. Now you are not comfortable in it, but at least you don't break it >. Nous les considérons comme une menace à cause de leur comportement » (ibid., 181, entretien avec Paquette).

6 Conclusion et nouveaux défis

Bilinguisme officiel dans l'État fédéral canadien, au Nouveau-Brunswick et en Louisiane ; unilinguisme francophone au Québec ; unilinguisme anglophone dans l'État fédéral des États-Unis et dans le reste des provinces canadiennes : c'est ainsi que l'on pourrait résumer le statut juridique de la frontière linguistique franco-anglaise en Amérique du Nord.

Quel que soit le scénario, d'autres types de frontières linguistiques se manifestent : des frontières géographiques entre les différentes zones de peuplement, des frontières quantitatives correspondant aux nombres de locuteurs, des frontières juridiques définissant le cadre législatif dans lequel s'exerce la distribution des langues, des frontières qualitatives témoignant de la répartition du pouvoir dans la vie quotidienne, et des frontières mentales issues des différentes attitudes linguistiques.

Les frontières linguistiques reflètent les rapports de force, et ceci non seulement dans une situation linguistique donnée, mais également au sein de la société en général. Elles ont souvent été déplacées au cours de l'Histoire : au Québec, la majorité francophone du début de la colonisation est devenue la minorité qualitative en 1763, et, à partir des années 1960, elle est redevenue la majorité quantitative et qualitative qu'elle est aujourd'hui. La minorité anglophone du Québec constitue la majorité quantitative comme qualitative actuelle du continent nord-américain, et, au moins pour le moment, la nouvelle majorité qualitative du monde entier.

Les lois sur la langue instaurées depuis les années 1960 ont provoqué un déplacement de la frontière linguistique qualitative à l'avantage du français dans de nombreux domaines où cela était possible. À l'école, dans l'administration et en partie également dans l'espace public réel, la communauté francophone a gagné en visibilité au Canada comme en Louisiane. Le recul de la frontière linguistique quantitative au détriment de la francophonie nord-américaine a pu être freiné et la frontière linguistique qualitative a pu nettement progresser à l'avantage de la francophonie. Depuis, il n'y a que la Nouvelle-Angleterre où la frontière linguistique a reculé du point de vue qualitatif comme quantitatif devant une anglicisation presque totale.

Deux défis de taille se posent pour les décennies à venir : au Canada, il s'agit de trouver les dispositions à prendre pour l'immigration afin que celle-ci ne conduise pas à une minorisation des francophones ; et dans toute l'Amérique du Nord, d'assurer leur visibilité dans l'espace virtuel. La lutte pour la répartition linguistique sur Internet a commencé et est menée avec véhémence du côté francophone comme du côté anglophone :

- les pages officielles existent-elles dans la langue des minorités respectives ?
- sont-elles actualisées avec autant de régularité et de fiabilité que celles existant dans la langue de la majorité ?
- à qui appartient le réseau ?
- comment le choix linguistique s'effectue-t-il dans la coopération virtuelle croissante entre les employés des provinces bilingues et leurs collègues des provinces unilingues ?

Ce ne sont que quelques-unes des nombreuses questions qui se posent actuellement et qui entraînent l'apparition, aux côtés des frontières juridiques, géographiques, mentales, quantitatives et qualitatives, des frontières numériques comme nouvelles frontières linguistiques du XXI^e siècle.

7 Bibliographie

- AANB = *Acte de l'Amérique du Nord britannique* (1867), <https://www.canlii.org/fr/ca/const/const1867.html> (10.05.2015).
- ACS 2012 = United States Census Bureau (2012), *American Community Survey questionnaire*, Washington, U. S. Department of Commerce, <http://www.census.gov/acs/www/Downloads/questionnaires/2012/Quest12.pdf> (10.05.2015).
- ACS 2013 = United States Census Bureau (2013), *Selected Social Characteristics in the United States. 2009–2013 American Community Survey 5-Year Estimates*, Washington, U. S. Department of Commerce, http://factfinder.census.gov/faces/tableservices/jsf/pages/productview.xhtml?pid=ACS_13_5YR_DP02&src=pt (10.05.2015).
- Basque, Maurice/Magord, André/Giroux, Amélie (edd.) (2003), *L'Acadie plurielle. Dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, Moncton, Université de Moncton.

- Bouchard, Pierre/Bourhis, Richard (2002), *L'aménagement linguistique au Québec : 25 ans d'application de la Charte de la langue française (Revue d'aménagement linguistique hors série, automne 2002)*, Québec, Les publications du Québec.
- Bourhis, Richard Y. (1983), *Language Attitudes and Self-Reports of French-English Language Usage in Quebec*, *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 4, 163–180.
- Bourhis, Richard Y./Lepicq, Dominique (1993), *Québécois French and Language Issues in Quebec*, in : Rebecca Posner/John N. Green (edd.), *Trends in Romance Linguistics and Philology. Bilingualism and Linguistic Conflict in Romance*, Berlin, De Gruyter, 345–381.
- Canuel, Érik (2006), *Bon Cop, bad Cop*, Toronto, Alliance Atlantis (Film).
- CCDL = *Charte canadienne des droits et libertés* (1982), in : *Loi constitutionnelle*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/CONST/page-15.html#h-47> (10.05.2015).
- Clermont, Guy/Beniardino, Michel/Thauvin-Chapot, Ariel (edd.) (2006), *Mémoires francophones : la Louisiane*, Limoges, Presses universitaires de Limoges.
- CLF = *Charte de la langue française* (1977), http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_11/C11.html (10.05.2015).
- Commissaire 2008 = Commissariat aux langues officielles (ed.) (2008), *Rapport annuel 2007–2008*, Ottawa, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.
- Commissaire 2013 = Commissariat aux langues officielles (ed.) (2013), *Rapport annuel 2012–2013*, Ottawa, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.
- Commission 1972 = Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec (1972), *La situation de la langue française au Québec. Rapport de la commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec*, vol. 1 : *La langue de travail*, Québec, Gouvernement du Québec.
- Corbett, Noël (ed.) (1990), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Dubois, Lise (ed.) (1999), *Les Acadiens et leur(s) langue(s) : quand le français est minoritaire*, Moncton, Université de Moncton.
- Durham, John George Lambton (1839), *Lower Canada*, in : John George Lambton Durham (1912), *Lord Durham's report on the affairs of British North America*, ed. Charles Lucas, vol. 2 : *Text of the Report*, New York, Kelley (réimpression Oxford, Clarendon, 1970), 13–145.
- Ernst, Gerhard, et al. (edd.) (2003), *Romanische Spachgeschichte/Histoire linguistique de la Romania*, vol. 1, Berlin/New York, De Gruyter.
- Fishman, Joshua (2002), *La perception du « fait français » québécois aux États-Unis*, in : Pierre Bouchard/Richard Bourhis (edd.), *L'aménagement linguistique au Québec : 25 ans d'application de la Charte de la langue française (Revue d'aménagement linguistique hors série, automne 2002)*, Québec, Les publications du Québec, 197–200, http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/publications/publications_amenagement/sommaire_hs_ral.html (10.05.2015).
- Genesee, Fred/Holobow, Naomie E. (1989), *Change and stability in intergroup perceptions*, *Journal of Language and Social Psychology* 8(1), 17–38.
- Heller, Monica/Labrie, Normand (edd.) (2003), *Discours et identités. La francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Cortil-Wodon, Modulaires Européennes.
- Heller Monica, et al. (1982), *Le processus de francisation dans une entreprise montréalaise : une analyse sociolinguistique*, Québec, Office de la langue française.
- Jean, Michaëlle (2005), *Discours d'installation*, Ottawa, Gouvernement général du Canada, <http://www.gg.ca/document.aspx?id=11979&lan=fra> (10.05.2015).
- La Bolduc, née Marie-Rose Anna (1930), *Ça va venir, découragez-vous pas*, Toronto, Starr, <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/685> (10.05.2015).
- Lambert, Wallace E./Frankel, Hannah/Tucker, Richard G. (1966), *Judging Personality Through Speech : A French-Canadian Example*, *Journal of Communication* 16(4), 305–321.

- Lambert, Wallace E., et al. (1960), *Evaluational reactions to spoken languages*, *Journal of Abnormal and Social Psychology* 60, 44–51.
- Laur, Elke (2009), *Sprachwahrnehmung in Montreal : Ergebnisse der matched-guise-Methode 1960 und 2004*, in : Ursula Reutner (ed.), *400 Jahre Quebec. Kulturkontakte zwischen Konfrontation und Kooperation*, Heidelberg, Winter, 216–234.
- LLO = *Loi sur les langues officielles* (1969), <http://lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-3.01/page-1.html#h-2> (10.05.2015).
- Plourde, Michel (2000), *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, Québec, Publications du Québec.
- Poirier, Claude (ed.) (1994), *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Québec, Saint-Foy.
- Posner, Rebecca/Green, John N. (edd.) (1993), *Trends in Romance Linguistics and Philology*, vol. 5 : *Bilingualism and Linguistic Conflict in Romance*, Berlin/New York, De Gruyter.
- Reutner, Ursula (2009a), *Englisch und Französisch in Quebec : Duett oder Duell ?*, in : Ursula Reutner (ed.), *400 Jahre Quebec. Kulturkontakte zwischen Konfrontation und Kooperation*, Heidelberg, Winter, 157–184.
- Reutner, Ursula (2009b), *Rendez donc à César ce qui est à César ? Remarques comparatives sur l'autoperception linguistique belge et québécoise*, in : Beatrice Bagola/Hans-Josef Niederehe (edd.), *Français du Canada, français de France VIII. Actes du huitième Colloque international de Trèves du 12 au 15 avril 2007*, Tübingen, Niemeyer, 81–100.
- Reutner, Ursula (2015), *Aménagement linguistique et défense institutionnalisée de la langue : Francophonie*, in : Claudia Polzin-Haumann/Wolfgang Schweickard (edd.), *Manuel de linguistique française*, Berlin/Boston, De Gruyter, 171–195.
- Reutner, Ursula (ed.) (2017a), *Manuel des francophonies*, Berlin/Boston, De Gruyter.
- Reutner, Ursula (2017b), *Vers une typologie pluridimensionnelle des francophonies*, in : Ursula Reutner (ed.), *Manuel des francophonies*, Berlin/Boston, De Gruyter, 9–64.
- StatCan 2012a = Statistique Canada (2012a), *Proportion de la population ayant le français comme langue maternelle, principale langue d'usage à la maison ou première langue officielle parlée ou ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, Canada, 1981 à 2011*, Ottawa, Gouvernement du Canada, https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/2011003/fig/fig3_1-1-fra.cfm (10.05.2015).
- StatCan 2012b = Statistique Canada (2012b), *Le français et la francophonie au Canada*, Ottawa, Gouvernement du Canada, http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011003_1-fra.pdf (10.05.2015).
- StatCan 2012c = Statistique Canada (2012c), *Canada. Pourcentage de la population déclarant le français comme langue maternelle en 2011 selon les divisions de recensement (DR) de 2011. Québec. Pourcentage de la population déclarant l'anglais comme langue maternelle en 2011 selon les divisions de recensement (DR) de 2011*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/geo/map-carte/pdf/thematic/LANG/2011-98313-004-001-003-16-fra.pdf> (10.05.2015).
- StatCan 2012d = Statistique Canada (2012d), *RMR de Montréal. Pourcentage de la population déclarant l'anglais comme langue maternelle en 2011 selon les secteurs de recensement (SR) de 2011, carte 2*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/geo/map-carte/pdf/thematic/LANG/2011-98313-004-462-013-02-01-fra.pdf> (10.05.2015).
- StatCan 2012e = Statistique Canada (2012e), *RMR de Montréal. Pourcentage de la population déclarant l'anglais comme langue maternelle en 2011 selon les secteurs de recensement (SR) de 2011, carte 1*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/geo/map-carte/pdf/thematic/LANG/2011-98313-004-462-013-02-00-fra.pdf> (10.05.2015).

- StatCan 2012f = Statistique Canada (2012f), *Nouveau-Brunswick. Pourcentage de la population déclarant le français comme langue maternelle en 2011 selon les subdivisions de recensement (SDR) de 2011*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/geo/map-carte/pdf/thematic/LANG/2011-98313-004-013-008-01-fra.pdf> (10.05.2015).
- StatCan 2012g = Statistique Canada (2012g), *Ontario. Pourcentage de la population déclarant le français comme langue maternelle en 2011 selon les subdivisions de recensement (SDR) de 2011*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/geo/map-carte/pdf/thematic/LANG/2011-98313-004-035-008-01-fra.pdf> (10.05.2015).
- StatCan 2015a = Statistique Canada (2015a), *Population selon la langue maternelle et les groupes d'âge (total), chiffres de 2011, pour le Canada, les provinces et les territoires*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hlt-fst/lang/Pages/highlight.cfm?TabID=3&Lang=E&Asc=1&PRCode=01&OrderBy=999&View=1&tableID=401&queryID=1&Age=1> (10.05.2015).
- StatCan 2015b = Statistique Canada (2015b), *Profil du recensement. Canada*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=01&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=canada&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&Custom=&TABID=1> (10.05.2015).
- StatCan 2015c = Statistique Canada (2015c), *Profil du recensement. Québec*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/Page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=24&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Quebec&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=24> (10.05.2015).
- StatCan 2015d = Statistique Canada (2015d), *Profil du recensement. Terre-Neuve-et-Labrador*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/Page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=10&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Newfoundland%20and%20Labrador&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=10> (10.05.2015).
- StatCan 2015e = Statistique Canada (2015e), *Profil du recensement. Île-du-Prince-Édouard*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/Page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=11&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Prince%20Edward%20Island&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=11> (10.05.2015).
- StatCan 2015f = Statistique Canada (2015f), *Profil du recensement. Nouvelle-Écosse*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/Page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=12&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Nova%20Scotia&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=12> (10.05.2015).
- StatCan 2015g = Statistique Canada (2015g), *Profil du recensement. Nouveau-Brunswick*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/Page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=13&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=New%20Brunswick&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=13> (10.05.2015).
- StatCan 2015h = Statistique Canada (2015h), *Profil du recensement. Ontario*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/Page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=35&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Ontario&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=35> (10.05.2015).
- StatCan 2015i = Statistique Canada (2015i), *Profil du recensement. Manitoba*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/Page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=46&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Manitoba&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=46> (10.05.2015).

- StatCan 2015j = Statistique Canada (2015j), *Profil du recensement. Saskatchewan*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/Page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=47&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Saskatchewan&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=47> (10.05.2015).
- StatCan 2015k = Statistique Canada (2015k), *Profil du recensement. Alberta*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/Page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=48&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Alberta&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=48> (10.05.2015).
- StatCan 2015l = Statistique Canada (2015l), *Profil du recensement. Colombie-Britannique*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/Page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=59&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=British%20Columbia&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=59> (10.05.2015).
- StatCan 2015m = Statistique Canada (2015m), *Profil du recensement. Yukon*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/Page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=60&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Yukon&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=60> (10.05.2015).
- StatCan 2015n = Statistique Canada (2015n), *Profil du recensement. Territoires du Nord-Ouest*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/Page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=61&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Northwest%20Territories&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=61> (10.05.2015).
- StatCan 2015o = Statistique Canada (2015o), *Profil du recensement. Nunavut*, Ottawa, Gouvernement du Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/Page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=62&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Nunavut&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=62> (10.05.2015).
- Thériault, Joseph-Yvon (ed.) (1999), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- Tocqueville, Alexis de (1831), *Canada*, in : Alexis de Tocqueville (1991), *Œuvres*, vol. 1, ed. André Jardin/Françoise Melonio/Lise Queffelec, Paris, Gallimard, 201–212.
- U. S. Census 2010 = United States Census Bureau (2010), *Detailed Languages Spoken at Home and Ability to Speak English for the Population 5 Years and Over for the United States : 2006–2008*, Washington, U. S. Department of Commerce, <https://www.census.gov/hhes/socdemo/language/data/other/detailed-lang-tables.xls> (10.05.2015).
- Valdman, Albert (1997), *French and Creole in Louisiana*, New York, Plenum Press.
- Valdman, Albert/Auger, Julie/Piston-Hatlen, Julie (edd.) (2005), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Voltaire (1837), *Œuvres complètes de Voltaire, avec des notes et une notice historique sur la vie de Voltaire*, vol. 12, Paris, Furne.
- Wikipedia (2007/2015), *Carte de la Nouvelle-France vers 1750 – version française*, © Pinpin/User: Mont-Joli, carte publiée sous licence GFDL : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Nouvelle-France_map-fr.svg ; https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/6/65/Nouvelle-France_map-fr.svg (13.12.2017).

Klaus Zimmermann

21 La frontière linguistique hispano-anglaise entre le Mexique et les États-Unis d'Amérique

Abstract : L'objet de cette étude est d'établir la frontière linguistique entre l'espagnol et l'anglais située à la frontière nord du Mexique et au sud-ouest des États-Unis. La frontière de la langue espagnole au nord correspondait dans le passé à une revendication coloniale de propriété et constituait un espace caractérisé par des îlots linguistiques espagnols peu peuplés et de nombreux autres îlots linguistiques amérindiens. Du côté des États-Unis, un contre-mouvement colonial venant de l'est a, par annexion, intégré ce territoire dans l'espace anglophone, où la langue anglaise est devenue dominante. Par la migration en provenance du Mexique au XX^e siècle, cet espace a été à nouveau massivement hispanisé avec d'importants îlots linguistiques espagnols, où l'espagnol a même obtenu un surpoids quantitatif dans quelques cas. Le nombre des hispanophones pourrait à l'avenir encore augmenter et changer la relation aux dépens de l'anglais. On peut tracer une frontière précise de l'anglais, identique avec la frontière septentrionale du Mexique. Il n'est guère facile de fixer une frontière claire et nette de l'espagnol vers le nord et l'est puisque là également a lieu une expansion territoriale due à la migration.

Dans cet article, nous traiterons également des caractéristiques dialectales de l'espagnol des Chicanos, des phénomènes de contact linguistique apparaissant dans cet espace frontalier, de ce qu'on appelle le *spanglish*, des attitudes linguistiques et des perspectives d'avenir de l'espagnol.¹

Keywords : diglossie, espace frontalier, migration, Chicano, *spanglish*

1 Explications théoriques du concept de frontière linguistique

1.1 Le concept de frontière linguistique

Le concept de frontière linguistique a son origine dans la dialectologie et part du principe – basé dans plus d'un cas sur des données observables – qu'il y avait et qu'il y a encore des groupes linguistiques localisables géographiquement dans un espace monolingue bien délimité, présentant donc des frontières linguistiques. Les frontières

1 Je remercie M. Alain Deligne pour la première version de la traduction française de cet article.

linguistiques se définissent comme des frontières entre des langues qui ne se comprennent pas mutuellement, par opposition à des frontières dialectales se trouvant dans un continuum de dialectes où la compréhension mutuelle mène à des zones de transition diffuses. Cette vue fondée sur la géographie et le concept de « langue » (dans le sens de langue française, allemande, anglaise, espagnole, mandarine etc.) doit toutefois être complétée par une vue basée sur les locuteurs, qui tient compte de la perception des différences de langue chez les locuteurs dans les régions frontalières qui se montrent, à la différence du modèle de monolinguisme idéal, souvent bilingues. Précisément dans ces régions frontalières, la perception des différences linguistiques est plus affinée et la conscience de l'altérité de l'autre langue ou de l'autre dialecte (tout comme dans une autre perspective, celle des sociolectes, styles, variétés de contact, variétés d'âges etc.) est particulièrement élevée. Les gens des zones frontalières sont capables de reconnaître les différences entre des dialectes ou variétés diatopiques contigus (ou leurs traits saillants), ainsi que de les localiser et identifier chez les locuteurs. Pour les locuteurs, les frontières entre langues ne se distinguent pas fondamentalement, mais seulement graduellement, des frontières entre variétés diatopiques, diastratiques et diaphasiques d'une langue, d'autant que la délimitation définitionnelle entre langue et dialecte, comme on peut justement bien le voir dans l'espace des langues romanes, n'est pas claire. Les différences entre langue et dialecte ne sont pas seulement déterminées par la structure linguistique, mais aussi par la politique. Le statut de langue versus dialecte est toutefois une construction basée sur des critères établis, fruits d'un discours linguistique plus ou moins scientifique où entrent aussi en ligne de compte des considérations et décisions politiques. La compréhension réciproque entre l'espagnol et le portugais ou l'espagnol et le catalan, entités considérées officiellement comme langues, atteint un niveau relativement élevé, qui devrait être supérieur à celui entre des entités suivantes : le bavarois et le francique rhénan ou le souabe et le saxon qui sont eux considérés comme des dialectes dans la culture linguistique allemande.

1.2 Colonialisme, migration et frontières linguistiques

La manière traditionnelle de voir les espaces de colonisation comme des entités avec des populations de langues différentes, des frontières linguistiques leur correspondant ainsi que des frontières étatiques se superposant à elles, est ou a sûrement été dans certains cas une réalité, mais cela n'a été en aucun cas le prototype de la structuration linguistique et territoriale. Ces espaces sont bien plutôt un type idéal généralisant, reconstitué par la recherche, qui est seulement le résultat d'une évolution ayant débouché sur des situations linguistiques stables. Les migrations, les expansions impérialistes et coloniales ont toujours à nouveau mené, au cours de l'histoire de l'humanité, à la dissolution, s'il y en avait, des frontières linguistiques fixables géographiquement. À la suite de l'expansion linguistique et de la superposi-

tion de deux ou plusieurs langues, on aboutit (pas nécessairement, mais souvent à la suite d'une politique linguistique explicite ou implicite) à la dissolution des anciennes frontières, menant elle-même à un bi- ou plurilinguisme individuel, à des variétés de contact et à des situations de diglossie (bilinguisme social). Dans tous ces territoires et avant tout dans les villes, l'hypothèse d'une frontière linguistique constatable géographiquement est dans beaucoup de cas obsolète. Le fait que la sociolinguistique a complété la dialectologie en est une conséquence.

2 Frontières linguistiques historiques en Nouvelle-Espagne (Mexique)

En Amérique ibérique,² l'expansion coloniale et les déplacements de frontières qui ont résulté des rivalités coloniales, et plus tard nationales, ont engendré des substitutions ou des superpositions des langues et des variétés parlées sur place. D'abord, l'espagnol et le portugais, langues impériales et coloniales, se sont superposées aux langues autochtones, donnant ainsi naissance, en un certain sens, à des *îlots linguistiques* au sein d'un grand espace espagnol et lusitanien créé par les puissances coloniales de l'Espagne et du Portugal, et aux limites territoriales desquelles il faut supposer des frontières linguistiques entre, d'un côté, l'espagnol et le portugais et, de l'autre, les langues autochtones. La situation est d'autant plus complexe qu'il faut pour cela considérer et fixer des multiples frontières linguistiques sur les territoires conquis par ces deux puissances coloniales, à savoir, d'une part, entre l'espagnol et un grand nombre de langues indigènes différentes et, d'autre part, entre le portugais et les langues indigènes. Dans beaucoup de cas néanmoins, l'espagnol et le portugais ont pénétré les communautés indigènes (grâce à des missionnaires par ex.), tandis que la population indigène est souvent restée dans les territoires peuplés par les Espagnols et Portugais où elle a servi de main-d'œuvre, ce qui a abouti dans de nombreux cas à des mariages bi-ethniques où les deux langues coexistaient. Toutefois, à cause du prestige supérieur de l'espagnol, la langue indigène s'est perdue dans les générations ultérieures parmi les métisses issues de ces familles. De tels cas étaient monnaie courante dans le Mexique de l'époque coloniale (Nouvelle-Espagne).³ Cela

2 J'utilise la terminologie suivante, qui n'est pas vraiment courante en français, mais qui existe en espagnol : Amérique hispanique (esp. *Hispanoamérica*) pour désigner les pays et régions hispanophones de l'Amérique, Amérique ibérique (esp. *Iberoamérica*) pour dénommer les pays hispanophones et le Brésil, et Amérique latine (esp. *Latinoamérica*) pour me référer à l'ensemble des pays hispanophones, lusophones et francophones des Amériques.

3 La situation au Brésil a été différente puisque là, la « *língua geral* », basée sur la langue indigène du tupi, jouait un rôle important comme *lingua franca* jusqu'au milieu du XVIII^e siècle.

s'est passé également dans les territoires du nord où, à cause de l'évolution historique qui s'est poursuivie à partir du XIX^e siècle grâce à l'expansion à l'ouest de la population anglophone des États-Unis, des parties du Mexique (correspondant à peu près aux États actuels du Texas, du Nouveau-Mexique, de l'Arizona, du Nevada, de la Californie et du Colorado) ont été annexées par les États-Unis. Ainsi est née une confrontation linguistique avec l'anglais.

Dans certains cas, une telle expansion peut mener à des refoulements de population dans l'espace et ainsi au déplacement des frontières linguistiques existantes. La plupart du temps, cependant, s'est plutôt développée une « coexistence » sur le même territoire géographique, avec la naissance d'îlots linguistiques de villages hispanophones (et d'autres de langues amérindiennes) dans un espace de plus en plus anglicisé par la conquête et la migration. Le résultat d'une telle coexistence ne se retrouve plus dans des frontières linguistiques constatables géographiquement, mais dans un bilinguisme individuel ainsi que dans différentes formes de diglossie (bilinguisme social). Dans ces cas, les frontières linguistiques se situent entre des groupes de populations qui diffèrent ethniquement et socialement sur le même territoire, parfois entre des quartiers d'une même ville, mais pas nécessairement. La frontière linguistique doit alors être considérée comme relevant de la connaissance des différentes langues en situation, et de la maîtrise de la pratique langagière établie comme « système » au sein de la population : qui parle quelle langue, quelle langue parlent les bilingues entre eux, et dans quelles situations. En d'autres termes, la frontière linguistique est à situer au niveau cognitif.

3 Le déplacement de la « frontière linguistique » jusqu'au début du XX^e siècle

3.1 La frontière linguistique au nord du Mexique à l'époque coloniale

La frontière nord de l'Amérique hispanique ne coïncide pas, comme les frontières politiques le laisseraient supposer ou comme des cartes simplificatrices le font croire, avec la frontière du Mexique et des États-Unis. La frontière culturelle et linguistique au nord de l'Amérique hispanique s'est toujours située, et ceci dès avant les migrations du XX^e siècle, bien au-delà de cette frontière officielle du Mexique avec les États-Unis d'aujourd'hui.

Après la conquête par les Espagnols, le Mexique et l'actuel sud-ouest des États-Unis ont formé un territoire commun, un vice-royaume appelé Nouvelle-Espagne qui, après l'indépendance, s'est renommé Mexique, et dont la frontière septentrionale était ouverte et plutôt virtuelle. On ne doit pas tomber dans l'erreur consistant à identifier les frontières exigées dans les revendications territoriales coloniales avec des frontiè-

res linguistiques. Ce sont plutôt les colonies-villages, majoritairement hispanophones, qui forment ces frontières linguistiques réelles (cf. figure 1).

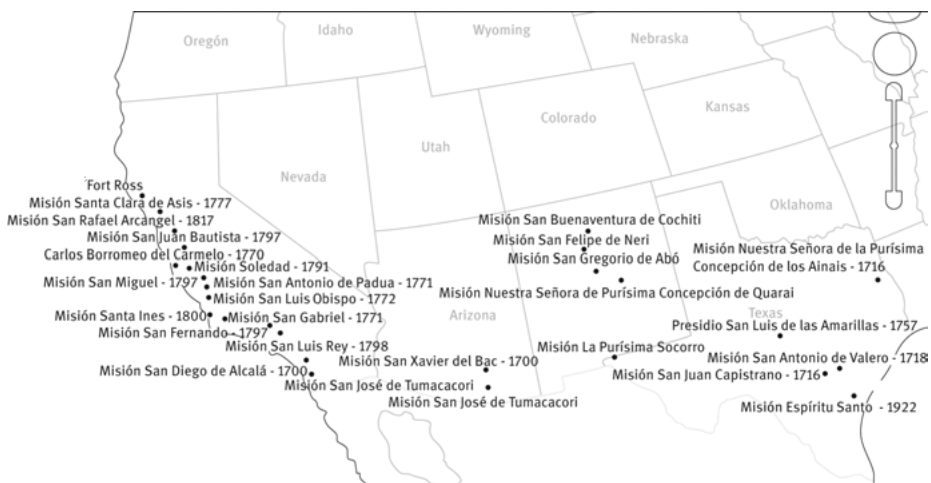


Figure 1 : Colonies missionnaires et fortifications militaires (carte élaborée sur la base de Domingo s.a. ; Fundación Consejo España – Estados Unidos 2014 ; Somarriba 2010 ; Texas Almanac s.a.)

La frontière étatique actuelle entre le Mexique et les États-Unis n'est fixée que depuis 1848 lorsque de grandes parties du nord du Mexique ont été incorporées aux États-Unis par annexion. C'est seulement depuis cette époque que des groupes de colons anglophones assez importants ont afflué dans ce territoire. Avant l'annexion, l'espagnol n'avait pas de frontière avec l'anglais dans ce territoire, mais des frontières avec diverses langues amérindiennes qui appartenaient à différentes familles linguistiques. Ces peuples se caractérisaient par des cultures écologiques diverses : d'une part, les Indiens Pueblo sédentaires (les Navajos et les Hopis qui se caractérisaient par des villages de construction solides appelées *taos*), d'autre part, des peuples nomades (par ex. les Apaches, les Comanches et les Papagos). (Voir sur la carte les peuples indiens des États du Texas, du Nouveau-Mexique, de l'Arizona et de la Californie, cf. figure 2).

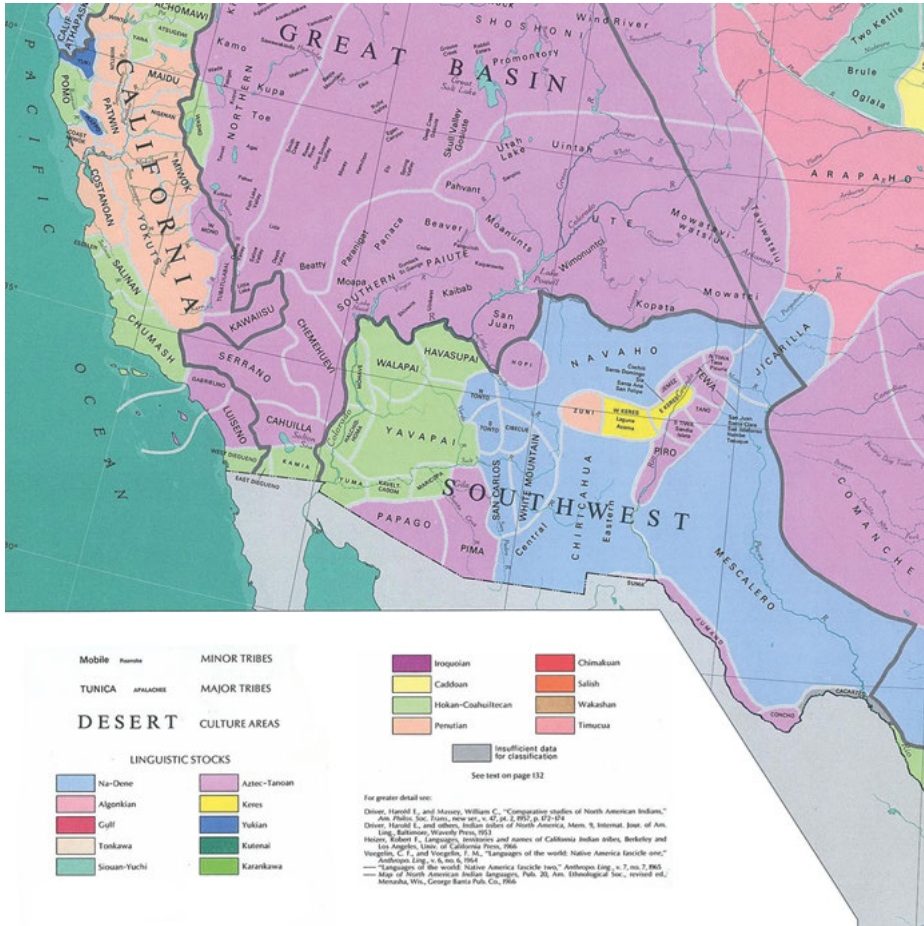


Figure 2 : Les peuples indiens au nord du Mexique à l’époque coloniale (carte adaptée d’après U. S. Geological Survey 1970)

3.2 La frontière linguistique depuis l’annexion de grandes parties du nord du Mexique septentrional

Après que le Texas s’est déclaré indépendant du Mexique, a eu lieu une guerre entre les États-Unis et le Mexique (1846–1848), qui s’est terminée avec le Traité de Guadalupe Hidalgo du 2 février 1848. Les États-Unis ont alors annexé les territoires correspondant aujourd’hui aux États de la Californie, de l’Arizona, du Nouveau-Mexique, du Colorado, de l’Utah et du Nevada ainsi que du Texas. Dans ce Traité, on a donné à la population mexicaine hispanophone de cette région l’option soit de quitter le territoire avant un an, soit de prendre la nationalité nord-américaine. La plupart des

gens ont décidé de rester. Par ailleurs, lors du Traité de Gadsden du 25 avril 1854, d'autres territoires ont été vendus aux États-Unis. Cette frontière étatique établie ainsi ne constituera pas à l'avenir une frontière linguistique de l'espagnol, mais de l'anglais (cf. ci-dessous, particulièrement § 3.3.2).



Figure 3 : Territoires annexés par les États-Unis (en rouge) et territoires cédés par le Traité d'achat de Gadsden (en jaune) (Wikipedia, 2004/2006, *Lands ceded to the USA in the wake of the Mexican-American War (red) and the Gadsden purchase (yellow)*, File:Wpdms mexican cession.jpg, ©Matthew Trump/User:Tequendamia ; cette carte est sous licence GFDL)

Grâce à la superposition de cette deuxième colonisation par une population anglophone, l'espagnol comme langue autrefois politiquement dominante est devenu une langue dominée, n'étant plus parlée que par une partie de la population qui peu à peu devient quantitativement minoritaire (de même que les langues amérindiennes).

Après cette annexion, des frontières linguistiques se sont donc formées au sud-ouest des États-Unis entre l'anglais, l'espagnol et les langues amérindiennes qui continuaient d'y être parlées. Les frontières administratives imposées par les États-Unis aux populations amérindiennes, repoussées dans des réserves dispersées, ont également constitué des frontières linguistiques. Puisque l'expansion linguistique de l'espagnol, tout comme celle de l'anglais, n'était pas complète dans ce territoire – il s'agissait toujours de très petites colonies qui, économiquement parlant, ne coopéraient pas l'une avec l'autre, ou très peu –, on doit concevoir cette situation comme un *archipel* de divers îlots linguistiques, bien qu'il y ait eu des interactions communicationnelles bilingues entre les îlots anglophones et les îlots hispanophones.

Les liens communicationnels des colonies espagnoles avec le Mexique ont été considérablement réduits par l'annexion ; administrativement et économiquement

parlant, les relations communicationnelles avec les territoires et les institutions anglophones se sont en revanche renforcées. À partir de là, la langue espagnole s'est formée en îlots linguistiques dans un territoire de plus en plus dominé par l'anglophonie. Les critères de cette catégorisation sont donc le rattachement (ou non) et l'intégration dans une unité économique et administrative omniprésente.

3.3 L'extension des frontières linguistiques par migration

3.3.1 La frontière linguistique « unilatérale » d'aujourd'hui et l'espace frontalier linguistique



Figure 4 : Espace schématique des frontières linguistiques entre l'anglais et l'espagnol dans le sud-ouest des États-Unis et la Californie (Schmidt, Lisa, 2014, *11 Southwest Border Area.jpg* ; cette carte est sous licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 3.0)

Ce qui est caractéristique de cette région, c'est que la population qui parle l'espagnol est progressivement devenue une minorité par la superposition de la population anglophone qui, dès lors, a augmenté par la migration en provenance de l'est des États-Unis. Au XX^e siècle, des flux d'immigration en provenance du Mexique ont renversé cette situation : embauche, immigration informelle et forte natalité. Une forte émigration de Mexicains a eu lieu pendant la Première Guerre mondiale pour compenser le manque de main-d'œuvre aux États-Unis. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, des ouvriers mexicains ont dû être à nouveau « importés » à partir

de 1940 pour remplacer le nombre croissant d'hommes mobilisés. Depuis cette époque, le flux migratoire contrôlé comme non contrôlé n'a pas diminué (même le flux temporaire).

La frontière de l'espagnol au sud-ouest des États-Unis est souvent représentée de la façon obsolète comme dans la figure 4. Cette carte schématique est quelque peu arbitraire. Elle ne prend pas en compte les récentes données sur l'expansion migratoire vers le nord et elle découpe les îlots linguistiques situés plus au nord (cf. figure 5), peut-être pour des raisons de définition du concept de sud-ouest des États-Unis.

La présence de la population originaire du Mexique s'est élargie au nord-ouest (ainsi que dans d'autres territoires) et a atteint dans quelques territoires des pourcentages élevés (cf. § 7.1 ci-dessous). D'après le recensement officiel de la population, on trouve, quantitativement parlant, de forts îlots linguistiques d'espagnol dans les territoires et villes marqués en foncé sur la carte suivante (cf. figure 5), bien qu'ici, malheureusement, n'apparaissent pas clairement les concentrations caractéristiques de certains quartiers de grandes villes. Il faut dire que cette carte ne documente quantitativement que les hispanophones nés au Mexique et non pas ceux nés aux États-Unis. Si l'on prend en compte ces derniers, cette carte de la figure 5 devrait indiquer en tout des pourcentages encore plus élevés.

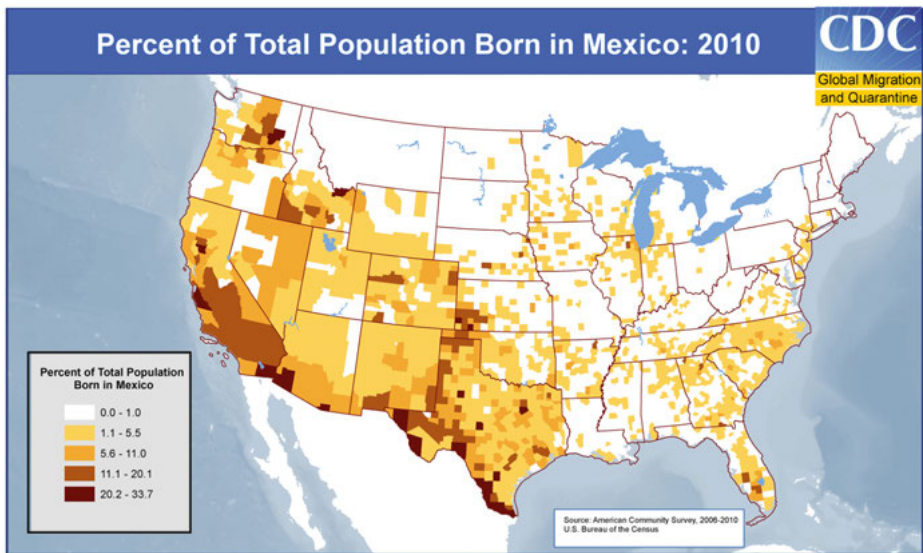


Figure 5 : Espaces de colonisation et densité de la population née au Mexique et résidant aux États-Unis, 2010 (CDC 2013 sur la base du U. S. Bureau of the Census)

3.3.2 La frontière linguistique unilatérale de l'anglais dans le sud des États-Unis et la frontière linguistique diffuse de l'espagnol dans le nord et dans l'est

Cet espace (cf. figure 5) est caractérisé par une ligne de démarcation assez claire et nette de l'anglais au sud, qui est identique à la frontière de l'État (au sud de cette ligne, il n'y a pas de communes anglophones, mais évidemment des individus). En ce qui concerne l'espagnol, nous ne pouvons cependant pas parler d'une frontière linguistique au sens d'une ligne géographique, mais d'un *espace frontalier linguistique* qui s'étend profondément à l'intérieur des États-Unis (et qui inclut des parties des États du Colorado, de l'Oregon, du Washington, de l'Utah, de l'Idaho et de l'Oklahoma) et où coexistent espagnol et anglais (ainsi que des langues amérindiennes et d'autres langues de migrants), bien sûr pas à titre égal.

Tracer une frontière est évidemment une construction de l'esprit. On pourrait – à un degré moins arbitraire – tracer une frontière nord-est de cet espace avec une ligne dans la direction est-ouest au milieu de l'Idaho, une ligne diagonale du nord-ouest jusqu'au sud-est de l'Utah, le long de la frontière orientale du Colorado, en incluant cependant le sud-ouest de l'Oklahoma, et avec les frontières du Texas vers l'est. À l'est de cette ligne, les îlots linguistiques espagnols se font plus rares et ils ne consistent qu'en groupes de locuteurs plus réduits. Ce n'est à nouveau que dans l'État d'Illinois, dans la ville de Detroit, qu'il y a de massives communautés en provenance du Mexique parlant l'espagnol. Cet espace se caractérise par la coexistence de l'espagnol et de l'anglais. L'anglais est la langue-toit de l'espagnol et la plupart des sous-espaces se caractérisent par une domination quantitative de l'anglais. Cependant il y a aussi des villes, et surtout des quartiers urbains, avec une domination quantitative de l'espagnol.

S'il n'y a pas de subdivision dialectale interne à cet espagnol (d'empreinte mexicaine), il n'y a pas non plus d'atlas linguistique correspondant qui permettrait de percevoir frontières et isoglosses.

Le nombre d'hispanophones varie très fort selon l'endroit. C'est dû au fait qu'il s'agit pour l'essentiel d'un espace en partie hispanisé par la migration, et non pas d'un espace linguistique enraciné depuis des siècles.

Cet espace frontalier linguistique est caractérisé par des réseaux denses d'interaction principalement intralinguistique à l'intérieur des îlots linguistiques de communautés de langue et de communication, ainsi que par des réseaux de communication interlinguistique entre locuteurs d'espagnol et d'anglais dans des *communications dépassant les îlots linguistiques*. La présence d'habitants alloglottes dans ces colonies favorise cependant également une pénétration des communautés par la langue anglaise et des connaissances d'anglais qui sont occasionnées par une acquisition naturelle d'une deuxième langue (*chicano english*) ainsi que par le système scolaire orienté vers l'anglais. Par là s'effectuent des *contacts linguistiques*, c'est-à-dire des *translinguisations* au niveau de la structure de la langue, en particulier de l'anglais à l'espagnol; apparaissent aussi des attitudes linguistiques envers les concitoyens alloglottes respectifs et envers leur langue.

4 Toponymie de l'espace frontalier linguistique

4.1 Toponymie espagnole à l'époque coloniale de la Nouvelle-Espagne

À l'époque de la Nouvelle-Espagne, en signe de domination coloniale, les Espagnols ont donné aux territoires et villages fondés ou encore conquis par eux des noms espagnols qui font apparaître, en outre, la dimension missionnaire de la colonisation. Il en était ainsi dans toute la Nouvelle-Espagne et également dans les territoires qui constituent aujourd'hui l'espace frontalier linguistique. En témoignent aujourd'hui les toponymes existant encore : des noms d'États comme *Texas*, *California*, *Nevada*, *Arizona*, *New Mexico* et *Colorado*, des noms de ville comme *Los Angeles*, *San Diego*, *Santa Barbara*, *Las Cruces*, *El Paso*, *San Francisco*, *Santa Fe*, *San Antonio*, *Albuquerque* et *Las Vegas* (pour nommer seulement les plus grandes villes), des formations paysagères comme *Sierra Nevada* et *Llano Estacado*, des fleuves comme *Río Grande* et *Colorado River* etc. Cette toponymie coloniale d'imposition espagnole, conservée également après l'annexion, imprègne l'espace ici en question et donne à l'espagnol une certaine visibilité dans l'espace public, même si les noms sont prononcés d'après les patrons phonétiques anglais et que leur étymologie espagnole n'est peut-être plus consciente chez les anglophones normaux.

4.2 Toponymie espagnole de villages indiennes

Quelques-uns des villages indiens ont encore des noms espagnols qui leur avaient été donnés durant la colonisation espagnole et qui témoignent de la présence espagnole de l'époque, par ex. (avec indication du pourcentage des habitants amérindiens, pris du U. S. Census Bureau 2010) : *Dulce* (90,7%), *Jemez Pueblo* (99,1%), *Mescalero* (90,6%), *Navajo* (96,4%), *San Felipe Pueblo* (99,2%), *San Ildefonso Pueblo* (79,5%), *Taos Pueblo* (95,0%), *Zuni Pueblo* (97,0%), *Crystal* (98,0%), *Encinal* (97,5%), *Huerfano* (99,0%), *Isleta Village Proper* (98,0%), *Laguna* (96,5%), *Mesita* (97,4%), *Ojo Amarillo* (95,5%), *Paguete* (97,7%), *Paraje* (91,9%), *Pueblo Pintado* (90,7%), *San Felipe Pueblo* (99,2%), *San Juan* (85,0%), *Santa Ana Pueblo* (97,3%), *Santa Clara Pueblo* (85,6%), *Santo Domingo Pueblo* (98,7%).

4.3 Toponomastique néo-hispanique

Il arrive qu'on redonne aujourd'hui ponctuellement des appellations espagnoles (avec des fautes de grammaire) à de nouveaux lotissements ou à des noms de rue parce que celles-ci évoquent une coloration régionale et une atmosphère de bien-être (*Los Feliz* [sic !], *La posadas* [sic !], *La Ciénaga*, *Dominguez Hills* [sic !] ; cf. Parodi 2014, 1553).

5 Influences de l'espagnol sur l'anglais

Les Espagnols ont aussi introduit des techniques culturelles comme l'élevage extensif de bétail dont de nombreux mots espagnols sont passés en anglais lors de la reprise de cette forme d'économie par les Anglo-américains : *rodeo*, *corral*, *lasso*, *ranch*. La présence des Chicanos a également répandu la cuisine mexicaine au sud-ouest. Les Anglo-américains sont familiers de mets et de leurs noms comme *taco*, *tamale*, *fajitas*, *tortilla*, *salsa*, *enchilada*.

6 Caractérisation sociolinguistique de l'espace frontalier linguistique

6.1 Situation de diglossie

On a essayé maintes fois de décrire le rapport espagnol-anglais dans cet espace par le concept de diglossie (au sens de Fishman). Mais avant d'appliquer le concept de la diglossie à la situation, il est cependant nécessaire d'analyser exactement la situation linguistique.

D'un point de vue historique, on peut parler à propos du territoire en question d'une première diglossie, marquée par le colonialisme, entre les langues espagnole et amérindiennes, et à sa suite, d'une triglossie coloniale entre l'anglais, l'espagnol et les langues amérindiennes, où l'espagnol, renforcé par une migration postérieure, n'a cependant pas pu remplacer l'anglais comme *high variety* (cf. aussi Peñalosa 1980, 42s.). De nos jours, la situation politique est le plus souvent très claire :

- En 1986, on a fixé par référendum que l'anglais était la langue officielle de l'État de Californie (l'État qui compte le plus d'Hispaniques en chiffres absolus) (California Constitution, Art. 3, Sec. 6). Avant, c'était aussi le cas de l'espagnol. Pourtant, de nos jours encore, de nombreux documents gouvernementaux sont publiés en anglais et en espagnol.
- Dans le Nouveau-Mexique, l'État qui a le pourcentage le plus élevé d'Hispaniques dans la population, la situation est différente en raison de l'histoire : dans la première Constitution de 1912 avait été établi que les documents gouvernementaux devaient être publiés en anglais et en espagnol. Cette décision fut renouvelée les années suivantes. Dans le système scolaire, les autorités doivent offrir une éducation bilingue dans les districts à majorité hispanophone.
- Au Texas, il n'y a pas de langue officielle qui soit fixée, mais l'anglais est *de facto* la langue administrative. Dans la section 2054.116 du code gouvernemental, il est toutefois prévu que les institutions étatiques doivent également présenter en espagnol leurs pages d'accueil sur internet.

En fait, on peut dire que l'anglais dans l'espace en question – il s'agit là, d'un point de vue dialectal du *western english*, au Texas du *southern english* –, doit être considéré du fait de son statut social et quasi officiel comme *high variety*, tandis que l'espagnol et plus encore ses diverses variétés de contact y sont des *low varieties*. L'anglais est utilisé dans des situations formelles, même si naturellement il existe aussi des variétés d'anglais qui fonctionnent comme *low varieties*. À examiner les choses de plus près, plus d'un critère de diglossie n'est toutefois pas rempli : un examen sociogéographique montre certes la coexistence des deux langues et une répartition en *high* et *low variety*, mais un examen prenant en compte les locuteurs montre que l'espagnol n'est pas une variété de la population majoritairement anglophone. La plus grande partie de la population ne dispose donc que d'une langue qui a ses propres *low varieties*, et pour cette population, les variétés espagnoles et mixtes ne jouent aucun rôle. Une partie de la population, la majorité anglophone, est donc unilingue, la minorité (croissante) des Chicanos est plus ou moins bilingue. Il s'agit d'un cas de diglossie avec bilinguisme partiel. Ce cas n'est pas prévu par le schéma de la combinaison de diglossie et de bilinguisme élaboré par Fishman, et le champ 1 (cf. figure 6) devrait en conséquence être différencié.

1a : diglossie plus bilinguisme presque total	1b : diglossie plus bilinguisme partiel	3 : bilinguisme sans diglossie
2 : diglossie sans bilinguisme		4 : ni diglossie ni bilinguisme

Figure 6 : Schéma des relations entre bilinguisme et diglossie (adapté d'après Fishman 1972)

Quant à l'espagnol, il y a longtemps qu'il n'est plus seulement employé dans des domaines d'usage informels, mais aussi formels, comme dans quelques médias imprimés de différentes villes comme San Antonio, San Francisco, Laredo, Tucson entre autres (cf. Sánchez 2010, 494), et depuis des décennies également dans les médias audio-visuels (cf. Sánchez 2010, 495 ; De Fina 2015) ainsi que dans des domaines religieux de l'église catholique (cf. Medina-Rivera 2005) : l'espagnol est donc reconnu également dans quelques secteurs du domaine de la *high variety*. Ce qui est cependant instructif dans ce contexte, c'est le fait que des écrivains chicanos rédigent ou publient en général leurs textes sur des thèmes chicanos en anglais. Des alternances de langues (*code-switching*) entre l'espagnol et l'anglais sont parfois documentées dans des dialogues comme par ex. dans *Woman Hollering Creek and Other Stories* de Sandra Cisneros (1991), mais les parties narratives des textes ne sont pas rédigées en une variété mixte.

Selon la terminologie de Kloss (1976, 315–316), on peut parler d'une diglossie interne dans le domaine espagnol, d'une diglossie interne dans le domaine anglais et d'une relation externe de diglossie englobant les deux domaines où l'anglais est reconnu en tout comme *high variety*. Dans l'espace frontalier en question, nous avons

donc à faire à une diglossie doublement encadrée (*double nested*), comme l'a définie Fasold (1984, 46–48 ; cf. figure 7), en partant de l'exemple de Khalapur (Inde). Les explications de Timm (1981, 364) et la modélisation de Parodi (2006, 442–450) se conforment également à ce modèle.

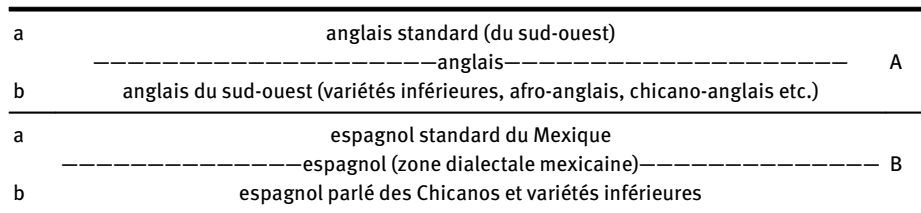


Figure 7 : Diglossie doublement encadrée dans le sud-ouest des États-Unis⁴

Ce modèle se prête à la description du sud-ouest, espace de communication au maillage peu dense. À l'intérieur des quartiers ethniques (*barrios*), formant de petits espaces avec des réseaux de communication plus denses, les rapports s'inversent cependant : Parodi (2006, 448) constate par ex. que – au plan des attitudes – l'anglais est considéré comme *low variety* et les variétés espagnoles sont conçues comme *high variety* à l'intérieur du quartier chicano de Los Angeles.

Ce modèle peut certes permettre de cerner le statut, mais pas entièrement la pratique communicationnelle bilingue. Un critère essentiel de la diglossie a toujours été la complémentarité fonctionnelle des variétés en usage. Dans la communication informelle (en famille ou entre amis), on peut en effet observer dans l'espace frontalier en question une alternance fréquente de langues (*code-switching*) face au même partenaire interactionnel au cours d'une même conversation d'un côté et, de l'autre, une variété avec d'importants transferts de l'anglais. Cela signifie que les locuteurs ne construisent pas toujours, même mentalement, une complémentarité fonctionnelle des variétés selon les domaines et qu'ils ne la réalisent pas non plus dans l'usage, ce qui va à l'encontre de la théorie sur la diglossie. D'un point de vue cognitif, les frontières des domaines et des langues sont donc devenues poreuses dans la pratique communicationnelle des bilingues. Les frontières linguistiques

⁴ La situation se trouve ici très simplifiée du fait qu'elle est focalisée sur l'espagnol et l'anglais. En fait, et à titre complémentaire, il faudrait prendre en compte que, parmi les immigrants mexicains, se trouvent également de très nombreux Indiens bilingues de différentes ethnies (surtout des Zapotèques, des Mixtèques, des Mayas, des Tarasques et des Otomis) dont le comportement communicationnel a été à peine étudié. En tout cas, on doit souvent partir d'un trilinguisme dans un espace linguistique réduit (cf. Peñalosa 1986 ; Parodi 2014, 1553–1561). En outre, dans le sud-ouest des États-Unis, d'autres groupes d'immigrants comme les Japonais, les Chinois, les Philippins, les Vietnamiens et aussi les Allemands, se présentant toutefois souvent massivement en un lieu précis, jouent un rôle non négligeable.

structurelles (c'est-à-dire les règles grammaticales) ne sont pas respectées si c'est utile communicationnellement. L'alternance linguistique sert à des fins stylistiques et expressives. C'est pour cela qu'il n'existe pas de conscience linguistique puriste ou les locuteurs n'y accordent pas de l'importance. Les domaines peuvent être tout simplement « ouverts » à de nouvelles langues ou variétés. On n'a pas non plus ici à partir d'une situation homogène ; ce comportement linguistique est au contraire différent selon les générations (première, deuxième et troisième génération d'immigrés). C'est un résultat qui n'est pas facilement conciliable avec la définition de la diglossie. Il montre aussi que des modèles comme celui de la diglossie ont été construits à partir de l'examen empirique de peu de cas. Ces modèles devraient donc continuer à être développés ou différenciés typologiquement sur la base de l'examen de données supplémentaires.

D'autres propositions de conceptualisation voient dans le concept de continuum de variétés une approche plus adaptée à la réalité (cf. ci-dessous § 6.4).

6.2 Caractéristiques structurales de l'espagnol des Chicanos⁵

6.2.1 Koinésation et standardisation

Il n'y a pas de recensement dialectal de l'espagnol au sud-ouest des États-Unis sous la forme d'un atlas linguistique. Cela ne serait de toute manière pas pertinent puisqu'il s'agit, à l'exception de l'espagnol traditionnel du Nouveau-Mexique, de variétés linguistiques nouvellement importées de différentes régions du Mexique. Cet espace frontalier linguistique n'est pas seulement concerné par l'immigration de Mexicains, mais aussi de migrants venant d'autres pays hispanophones comme le Guatemala, le Salvador et le Honduras. Comme l'a montré Parodi (2011), il est en train de se former ici un nivellement des variétés parlées par les migrants (ou koinésation), tandis qu'à lieu, en même temps, une « standardisation naturelle » qui suit le modèle des variétés d'espagnol parlées au Mexique. Les autres groupes d'immigrants s'adaptent à l'espagnol des Chicanos qui s'est formé plus tôt.

6.2.2 Différences de l'espagnol des Chicanos et de l'espagnol mexicain

D'un point de vue dialectal, l'espagnol des Chicanos est, en tant que variété de migrants, un subdialecte de l'espagnol mexicain. Plus précisément, ce sont les traits

⁵ Pour la présentation suivante de l'espagnol des Chicanos, je m'appuie principalement sur Parodi (2014, 1541–1548). La traduction est de K.Z.

linguistiques répandus dans les parlers des hauts-plateaux mexicains (donc pas ceux des zones côtières, ni ceux du Chiapas) qui donnent le ton. Les immigrés viennent en grande partie de régions rurales ; il s'agit donc de variétés rurales et non pas de la variété standard.

Les caractéristiques de l'espagnol des locuteurs chicanos qui viennent de zones rurales du Mexique sont, d'après Parodi (2014, 1543), les suivantes :

- 1) Généralisation du morphème *-s* de la 2^e pers. sg. dans les formes du passé simple : *comistes, llegastes, escribistes*.
- 2) Terminaison de la 1^{ère} pers. pl. de l'imparfait en *-nos* : *llegábanos, hablábanos*.
- 3) Élisio de l'article devant voyelle : *l'alfalfa, l'avena, l'espada*.
- 4) Prononciation du phonème /f/ comme [x] devant la diphtongue *ue* et dans les archaïsmes : [xwe] au lieu de *fue*, [xwerte] au lieu de *fuerte*, [axwera] au lieu d'*afuera*.
- 5) Archaïsmes : *agora* au lieu d'*ahora*, *mesmo* au lieu de *mismo*, *ansina* au lieu d'*así*.
- 6) Transformation de hiatus en diphtongues : [ljon] pour *León*, [pjor] pour *peor*, [twaja] pour *toalla*.
- 7) Apocope et aphaèrese : *pa'* pour *para*, *'tá* pour *está*, *'ira* pour *mira*.
- 8) Déplacements consonantiques acoustiques : [gweno] pour *bueno*, [abuxa] pour *aguja*.
- 9) Métathèses : [swidad] pour *ciudad*.
- 10) Généralisation de l'article féminin pour les mots masculins d'origine grecque en *-a* : *la problema, la tema, la poema*.

Mais dans la diaspora, certaines des caractéristiques qui étaient typiques des zones d'émigration du Mexique ont déjà disparu (cf. Parodi 2014, 1541–1542).

6.2.3 Transferts en provenance de l'anglais

À côté des caractéristiques de l'espagnol mexicain, l'espagnol des Chicanos présente avant tout des transferts de l'anglais (pour la terminologie, cf. Zimmermann 2010, 465–467). Pour Los Angeles on peut lister les caractéristiques suivantes à titre d'exemple, sans prétention représentative pour toute la zone du sud-ouest :

- Changement phonético-phonologique sous l'influence de l'anglais (Parodi 2014, 1545) :
 - 1) Présence de l'allophone [v] du phonème /b/ : *vengo* ['vengo], *cantaba* [kan'tava].
 - 2) Affaiblissement du phonème /x/ : *caja* ['ka'a], *gente* ['xente].
 - 3) Perte de la frication du phonème /j/ : *maya* ['maja], *calle* ['kaje].
 - 4) Palatalisation de /k/ devant *e* : *quemar* [kie'mar], *quedar* [kie'dar].
 - 5) Neutralisation de /r/ et /rr/ en une vibrante intermédiaire [ř] avec deux vibrations dans toutes les variantes de position : *rosa* ['řosa], *carro* ['kařo], *comer* [ko'mer].

- Changement grammatical sous l’influence de l’anglais (Parodi 2014, 1546) :
 - 1) Restructuration de *ser* et *estar*.
 - 2) Restructuration du système verbal, en particulier du subjonctif.
 - 3) Usage redondant du pronom sujet : *ayer nosotros fuimos al cine*.
 - 4) Redoublement des clitiques d’objets directs.

Au niveau du lexique, il y a de très grands changements : les transferts en provenance de l’anglais qui remplacent des lexèmes espagnols dans l’espagnol des Chicanos (relexification partielle) s’assimilent en général à la phonétique espagnole ainsi qu’à la morphologie. Voici quelques exemples parmi de nombreux autres : *rula* (< angl. *rule*) remplace *regla* ; *espelear* (< angl. *to spell*) remplace *deletrear* ; *chainear* (< angl. *to shine*) remplace *lustrar* ; *liquear* (< angl. *to leak*) remplace *gotear* ; *aíscrín* (< angl. *ice cream*) remplace *helado* ; *taípear* (< angl. *to type*) remplace *escribir a máquina* ; *troca* (< angl. *truck*) remplace *camión* ; *yarda* (< angl. *yard*) remplace *patio* ; *brecas* (< angl. *break*) remplace *frenos* etc.

Dans le *pachuco*, la langue des jeunes Chicanos, on trouve d’autres phénomènes du même genre : *ganga* (< angl. *gang*) au lieu de *banda* ‘gang’, *apuchar* (< angl. *to push*) au lieu de *empujar* ‘pousser’, *cora* (< angl. *quarter*) au lieu de *moneda* ‘monnaie’, *güichapa* (< angl. *witch*) au lieu de *muchacha/mujer* ‘fille, femme’, *songa* (< angl. *song*) au lieu de *canción* ‘chanson’ etc.

Et par ailleurs, il faut nommer les extensions sémantiques qui ne sont pas si faciles à reconnaître et qui sont dues à une influence par transfert de l’anglais :

- *Lectura* au lieu de *conferencia* (< angl. *lecture*) : *La lectura del profesor conmovió al público*.
- *Librería* au lieu de *biblioteca* (< angl. *library*) : *Ana está estudiando en la librería*.
- *Parientes* au lieu de *padres* (< angl. *parents*) : *Mis parientes se divorciaron*.
- *Soportar* au lieu de *mantener* (< angl. *support*) : *Mi padre no soporta a mi madre*.
- *Moverse* au lieu de *mudarse* (< angl. *to move*) : *Me moví de casa ayer*.
- *Colegio* au lieu d’*universidad* (< angl. *college*) : *Ana se graduó del colegio a los 25 años*.

6.3 *Spanglish* – sur la voie vers une nouvelle langue ?

Il est indubitable que l’espace frontalier linguistique du sud-ouest des États-Unis (et d’autres territoires hispaniques des États-Unis) représente une situation où il y a et il y a eu d’intenses contacts linguistiques, et qui a donné lieu à un comportement linguistique que l’on appelle populairement *spanglish*. Cependant, la communauté scientifique débat toujours quant à la nature exacte du *spanglish*, et de s’il est pertinent de regrouper tous les phénomènes liés au contact linguistique sous cette appellation. Se présentent en effet deux processus cognitifs différents qui doivent être soigneusement distingués : d’un côté, les transferts phonético-phonologiques, mor-

phosyntaxiques, lexicaux, sémantiques et pragmatiques de l'anglais à l'espagnol, comme on les a décrits ci-dessus (cf. § 6.2.3), qui ont causé un certain changement dans le système de cette variété (en comparaison à l'espagnol mexicain) et, de l'autre, l'alternance linguistique (*code-switching*) sur le plan des syntagmes, propositions, phrases et séquences discursives (*turns*), qui représente une stratégie discursive déterminée par des facteurs pragmatiques de la situation communicationnelle – comme le partenaire d'interaction, le thème ou le travail de la face (*face work*). Ce qui est caractéristique de l'alternance linguistique, c'est que les deux systèmes de l'espagnol et de l'anglais restent largement intacts. Il ne s'agit pas là de *code-mixing*, *language intertwining* ou de *créolisation* (cf. Zimmermann 2010, 466, pour les concepts). Dans le concept de *spanglish*, les deux phénomènes de mixage systémique de langue et de mixage discursif de parole sont faussement réunis et on postule qu'il s'agit entre temps d'une nouvelle langue : c'est avant tout Ilan Stavans (2003) qui défend cette thèse.

La question du *spanglish* est également importante pour la délimitation des frontières linguistiques. La position voulant qu'il s'agisse là d'une nouvelle langue aurait des conséquences sur la délimitation de l'espace où l'espagnol cesse et sur la détermination des langues qu'il avoisine. À la frontière nord du Mexique, il n'y aurait donc plus seulement une frontière avec l'anglais, mais aussi avec le *spanglish*. L'espace frontalier linguistique décrit (cf. § 3.3.1) ne serait plus, comme avant, celui d'une superposition de l'espagnol par l'anglais, mais celui d'une superposition du *spanglish* par l'anglais. Les îlots linguistiques décrits ci-dessus (cf. §§ 2 et 3) devraient être considérés comme des îlots de *spanglish* dans l'espace anglophone. La ligne actuelle de démarcation de la frontière sud de l'anglais deviendrait alors également une ligne de démarcation entre le *spanglish* et l'espagnol du Mexique.

Répondre à la question de l'existence d'une nouvelle langue autonome implique de prendre en compte plusieurs principes et hypothèses théoriques : premièrement, la définition du concept de langue (opposé aux concepts de dialecte, de variété, de jargon, d'usage linguistique, d'alternance bilingue) ; deuxièmement, le point à partir duquel on devrait supposer l'existence d'une autre langue, ici, d'une nouvelle langue, issue de processus de contact linguistique (distance grammatico-structurale vs. transferts partiels dans le lexique). Et troisièmement, certaines considérations de politique linguistique jouent également un rôle si l'on admet que, dans de nombreux cas, pour définir une langue par opposition à un dialecte ou à une variété, il faut tenir compte aussi d'une autodétermination politique de la communauté linguistique. La plupart des linguistes sérieux des États-Unis qui prennent position sur ce phénomène nient la thèse de Stavans (cf. par ex. Otheguy/Stern 2010). Les différences qui parleraient pour la définition du *spanglish* comme langue par distance (*Abstandsprache*) (au sens de Bossong 2008, 25–30) par rapport à l'espagnol sont trop minimes. Avec l'espagnol des Chicanos, il s'agit au contraire d'une variété parlée de l'espagnol avec une part importante de lexique transférée de l'anglais (cf. López García-Molins 2015, 67). Dans les domaines informels de l'écrit, en particulier les forums de discussion et les

portails, cette variété se réalise aussi sous forme écrite. Des différences dans le système et la norme d'usage (cf. supra) avec l'espagnol du Mexique sont sans conteste présentes ; c'est pourquoi, du point de vue de la linguistique variationnelle, il n'y a pas de doute qu'il s'agit désormais d'une variété à part. À la question de savoir s'il s'agit, avec le *spanglish* (ici celui des Chicanos), dans le cadre de la conception pluricentriste, d'une variété qui a établi un propre standard, il faut répondre par la négative. Il n'y a pas non plus de cadre étatique qui soutienne cette variété. En outre, la conscience linguistique que l'espagnol chicano soit une nouvelle langue propre n'est ni répandue et ni ancrée politiquement au sein de la population. On ne peut pas exclure que tout cela puisse encore se développer à l'avenir, mais les facteurs politico-linguistiques qui pourraient le favoriser ne sont jusqu'à maintenant pas donnés. Il ne semble pas non plus que la communauté des Chicanos s'isole communicationnellement du Mexique, pays d'origine ; il existe en permanence des afflux en provenance du Mexique (qui pourraient être freinés par la politique antimigratoire du président Donald Trump), il y a beaucoup de visites au pays d'origine ; internet permet l'établissement d'un espace de communication privé favorisant une identité transnationale et pourtant ethnique et les médias hispanophones ne tendent précisément pas à propager des formes linguistiques hybrides.

6.4 Les variétés de l'espagnol chicano

La caractérisation de l'espagnol dans l'espace frontalier en tant qu'espagnol chicano est juste, mais elle doit être subdivisée en plusieurs variétés qui, pour leur part, reflètent d'une manière particulière le contact linguistique. Comme le montre Ornstein-Galicia (1988), s'est aussi formée dans cet espace une variation sociale. Sur le plan individuel, la plupart des locuteurs bilingues espagnol-anglais dominant l'anglais chicano,⁶ l'espagnol chicano du sud-ouest, le *code-switching* et le *border caló* ; les jeunes Chicanos ont développé une langue de jeunes, le *pachuco*. Du point de vue de la réception, tous les Hispaniques du sud-ouest sont exposés à l'espagnol mexicain standard des mass-médias. Ils comprennent cette variété. Les enseignants, les employés des médias et les professions libérales dominant assurément toutes les variétés aussi activement, éventuellement l'anglais standard avec un accent espagnol. Lors de contacts interethniques intenses et fréquents, se produisent des influences réciproques espagnol-anglais sur le plan individuel.

Ornstein-Galicia conçoit cette situation comme continuum de variétés et les Chicanos bilingues disposent de plusieurs variétés (cf. figure 8) :

⁶ Comme cette variété n'est pas l'objet de cet article, je me contente de renvoyer à Ornstein-Galicia (1985).

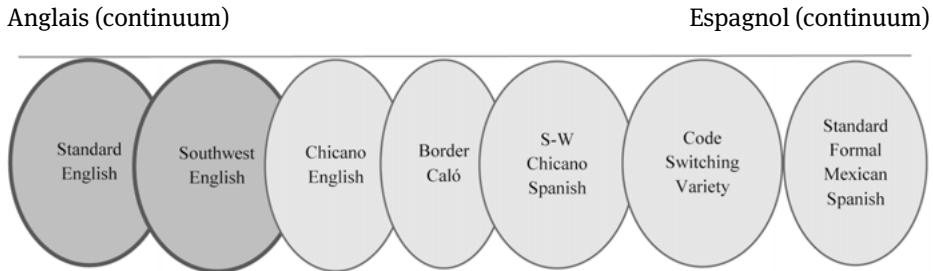


Figure 8 : Schéma du continuum de variétés (d'après Ornstein-Galicia 1988, 1412)

6.5 Frontières linguistiques sociales/frontières de variétés dans l'espace diglossique

Le mouvement fluctuant des Hispaniques dans ce continuum montre que, chez les individus bilingues, il n'y a une frontière linguistique sociale qu'en ce qui concerne l'anglais standard ou l'anglais du sud-ouest, mais pas avec l'anglais en soi si l'on compte l'anglais des Chicanos comme une variété relevant de l'anglais. Il existe cependant une telle frontière linguistique sociale dans la conscience des anglophones en ce qui concerne l'espagnol ; ils ne maîtrisent en général pas les cinq variétés placées à la droite du schéma du continuum (cf. figure 8), mais ils seront capables d'identifier à l'écoute certains traits saillants.

7 L'avenir de l'espagnol dans le (sud-)ouest des États-Unis

7.1 Le facteur écolinguistique de l'évolution démographique

L'évolution statistiquement recensée des locuteurs est en soi encore loin d'être un indicateur valable pour le maintien, le changement ou la mort d'une langue. Pourtant, la quantité combinée avec d'autres facteurs est un moment important. L'U. S. Census Bureau recense continûment des données dans lesquelles la population hispanique est enregistrée à part. Pour notre région, on peut chiffrer ainsi :

Tableau 1 : Totalité de la population hispanique aux États-Unis (U. S. Census Bureau 2010)

2000	2005	2007	2008	2009	2010
35.306.000	42.552.000	45.508.000	46.979.000	48.419.000	50.478.000

Tableau 2 : Population d'origine hispano-américaine pour l'essentiel mexicaine, 2010 (chiffre absolu et prorata de la population entière, U. S. Census Bureau 2010)

	Ensemble des États-Unis	Californie	Texas	Arizona	Nouveau-Mexique	Nevada
2010	50.478.000	14.013.000	9.461.000	1.895.000	953.400	716.000
	16,3 %	37,6 %	37,6 %	29,6 %	46 %	26,5 %

Tableau 3 : Population d'origine hispano-américaine dans les grandes villes du sud-ouest, 2010 (extrait du U. S. Census Bureau 2010)

Ville	Habitants hispaniques	Total des habitants
San Antonio	1.158.000	2.143.000
Tucson	339.000	980.000
Los Angeles	5.701.000	12.000.000
Riverside	1.996.000	4.225.000
El Paso	658.000	801.000
Las Vegas	569.000	1.951.000
Phoenix	1.236.000	4.193.000
Austin	538.000	1.716.000
Houston	2.099.000	5.947.000
Fresno	468.000	930.000
Albuquerque	414.000	887.000
San Francisco	939.000	4.335.000
San Diego	991.000	3.095.000
Sacramento	434.000	2.149.000

Je dresse ici une liste des villes les plus peuplées présentant également des quartiers très peuplés d'Hispaniques, qui constituent un très bon écotope pour la communication en espagnol et qui offrent pour cela des conditions favorables pour le maintien de la langue.

Malgré la prudence dans l'extrapolation des données d'aujourd'hui dans le futur (des facteurs écolinguistiques non négligeables pourraient ainsi se produire comme par ex. les changements d'attitude linguistique ainsi que des facteurs intervenant dans le taux de natalité et dans les relations interethniques entre partenaires), d'anciennes estimations pour la Californie, l'État le plus peuplé des États-Unis, portaient du principe qu'en 2050 un peu plus de 50 % de la population aurait une

origine hispanique. Entre temps, ces chiffres ont été révisés à la baisse. Pour 2050, on pronostique 23.700.000 d'Hispaniques en Californie, qui représenteraient alors 47,6 % de la population (cf. López/Krogstad 2015, s.p.) ; presque la moitié. Au vu de cette évolution démographique, on ne peut prévoir comment l'usage linguistique se développera. En tout cas, on ne doit pas assimiler trop rapidement aujourd'hui, et encore moins dans le futur, les assignations ethniques à l'usage linguistique.

Le taux de natalité – qui est parmi les Hispaniques en tout cas jusqu'à maintenant plus élevé que chez le reste de la population anglophone – ainsi que la migration continue vont influencer, à l'avenir, le rapport quantitatif en faveur des Hispaniques. Les conditions pour le maintien de la langue seront donc plutôt favorables, bien qu'un changement de loyauté vis-à-vis des langues puisse toujours se produire. Les Hispaniques représentent déjà le plus grand groupe minoritaire dans les États du sud-ouest et, à l'avenir, cela pourrait progressivement déboucher sur une situation de parité. Les estimations des bureaux officiels partent du principe qu'en 2050 40 % de la population aura une origine hispanique.

7.2 Autres facteurs écolinguistiques qui pourraient influencer le maintien ou le changement des langues

Le maintien ou le changement d'une langue sont des comportements qui reposent sur les décisions de l'individu (également chez les Chicanos) puisqu'il n'y a pas aux États-Unis d'interdiction de l'espagnol ni de contrainte à utiliser l'anglais, excepté dans la communication avec l'administration. Pourtant, une pression s'exerce vers la bilinguisation de l'individu. Il y a toute une palette de conditions suffisantes et même excellentes pour l'emploi de l'espagnol dans les communautés existantes des Chicanos qui ont construit une infrastructure correspondante dans le secteur tertiaire. Des facteurs comme l'exclusion raciste, qui peut aussi renforcer l'identité ethnique, des facteurs sociaux comme la pauvreté et la ségrégation selon les quartiers d'habitation (*barrios*) contribuent également au maintien de la langue (cf. Sánchez 2010, 486). L'afflux continu de nouveaux migrants exerce un autre renforcement, même si ceux-ci s'adaptent à l'espagnol des Chicanos de souche (cf. Parodi 2014, 1549). Les générations suivantes vont naître dans ces communautés hispanophones. On ne peut émettre un pronostic général concernant les attitudes linguistiques dans l'espace frontalier diglossique du sud-ouest des États-Unis. Les différences peuvent être trop dépendantes, entre autres, de la région, du quartier, du degré d'éducation, de l'âge, de la génération des immigrés, du sexe, du degré de loyauté envers le Mexique ou envers les États-Unis, de l'attitude politique. Il n'y a pas d'études correspondant à tous les territoires et à tous les groupes. Lors d'une étude comparative sur les attitudes des étudiants menées à la frontière sud du Texas en 1982 et en 2000, on a distingué quatre dimensions d'attitude : *utilité communicative* dans l'espace public, *utilité instrumentale* dans l'usage privé, *sentiment de bien-être* dans l'emploi d'une langue et

valeur pour l'expression de symboles interpersonnels et publics (loyauté linguistique). Les auteurs Mejías/Anderson-Mejías/Carlson (2003) ont pu montrer que, dans la première étude, on ne pouvait pas vraiment noter de différences dans les variables démographiques âge, sexe et génération. Les facteurs communicationnels intervenant dans l'emploi de l'espagnol étaient pour les personnes interrogées plus importants que ceux liés aux valeurs, aux sentiments et à l'instrumentalité. Ceci renvoie à des motifs plutôt extrinsèques en faveur de l'emploi de l'espagnol dans l'espace public, et peut être interprété comme un fort indicateur pour le maintien de la langue. Dans la deuxième étude de 2000, des différences indiquaient pourtant également un changement d'attitude : les étudiants de première et deuxième génération considèrent l'espagnol comme langue de la dimension émotionnelle, c'est-à-dire qu'ils l'emploient dans la famille et avec des amis ; ceux qui sont issus de la quatrième et cinquième génération des immigrés considèrent leur usage de l'espagnol comme plutôt instrumental, mais relevant du domaine informel, privé. Ces deux dernières générations y voient un facteur possible pour un passage de la langue espagnole vers l'anglais.

8 Conclusion

L'espace frontalier linguistique entre l'espagnol et l'anglais dans le sud-ouest des États-Unis se caractérise par deux traits que l'on ne rencontre pas souvent à l'échelle mondiale. L'espace était d'abord amérindien. Ces langues, suite à la conquête et à la colonisation, ont été dominées par l'espagnol et en ont subi une certaine influence. La suprématie ainsi que la domination glottopolitique de l'espagnol ont été remplacées par la conquête et en partie aussi par l'achat du territoire par une autre puissance coloniale, les États-Unis anglophones. Tant les populations parlant diverses langues amérindiennes que celles parlant l'espagnol sont restées dans ce territoire désormais anglicisé. Au XX^e siècle s'est développée, assez exactement dans le territoire appartenant auparavant au Mexique, une nouvelle hispanisation, d'abord par migration à partir du Mexique voisin, et de plus en plus aussi à partir d'autres pays américains hispanophones. C'est ainsi que sont nés un espace frontalier linguistique avec une nette délimitation de l'anglais, et des îlots linguistiques espagnols s'étendant profondément à l'intérieur des terres avec des nombres de locuteurs divergents quantitativement.

À l'avenir, la frontière linguistique et l'espace frontalier linguistique évolueront probablement à peine en direction du nord (à moins que de nouvelles évolutions économiques, imprévisibles, n'occasionnent de nouveaux mouvements migratoires et ne fassent naître de nouveaux lieux d'habitation), mais la population des îlots hispaniques actuels va certainement s'accroître. Il se peut que par là l'espagnol obtienne un poids politique plus élevé et que des lois linguistiques viennent changer le statut officiel de l'espagnol en ce sens. Un tel changement ne s'impose toutefois pas, car il pourrait se produire un changement dans la loyauté linguistique (et dans le

taux de natalité) favorisé par des facteurs sociaux généraux, qui pousserait les gens à se tourner progressivement vers l'anglais puisque l'anglais promet, comme on le sait, des avantages économiques tout à fait attirants, et que la politique antihispanique menée par l'actuel président Trump pourrait exercer une pression majeure vers l'abandon de cette langue. Le fait que le *spanglish*, actuellement encore oral, se développe en une véritable « langue » avec un usage écrit qui remplacerait dans cette région l'anglais comme langue officielle n'est théoriquement pas à exclure, mais c'est en pratique plutôt peu vraisemblable, même si l'on faisait de l'espagnol la deuxième langue officielle.

9 Bibliographie

- Anderson, Pamela L./Carlson, Ralph/Mejías, Hugo A. (2002), *Attitudes toward Spanish Language Maintenance or Shift in the Lower Rio Grande Valley*, *International Journal of Sociology of Language* 158, 121–140.
- Bernal-Enríquez, Ysaura (2005), *La sociohistoria de la pérdida del español en la Nueva México*, in : Luis A. Ortiz López/Manel Lacorte (edd.), *Contactos y contextos lingüísticos : El español en los Estados Unidos y en contacto con otras lenguas*, Madrid/Frankfurt, Iberoamericana/Vervuert, 271–285.
- Bills, Garland D. (2005), *Las comunidades lingüísticas y el mantenimiento del español en Estados Unidos*, in : Luis A. Ortiz/Manel Lacorte (edd.), *Contactos y contextos lingüísticos : El español en los Estados Unidos y en contacto con otras lenguas*, Madrid/Frankfurt, Iberoamericana/Vervuert, 55–83.
- Bills, Garland D./Vigil, Neddy A. (2008), *The Spanish Language of New Mexico and Southern Colorado : A Linguistic Atlas*, Albuquerque, The University of New Mexico Press.
- Bossong, Georg (2008), *Die romanischen Sprachen. Eine vergleichende Einführung*, Hamburg, Buske.
- California Constitution*, <http://www.leginfo.ca.gov/const-toc.html> (30.08.2016).
- Cardozo, Christopher/Quintenz, Darren (2013), *Tribal Regions of « the North American Indians »*, Cardozo Fine Art, <http://www.edwardcurtis.com/tribal-regions/> (17.12.2015).
- CDC 2013 = Centers for Disease Control and Prevention (2013), *Map of the percentage of the U. S. population born in Mexico, based on U. S. Census and American Community Survey data from 2006 to 2010. Map credit : Ginny Lee, CDC, Atlanta*, <http://www.cdc.gov/usmexicohealth/us-mexico-population.html> (17.12.2015).
- Cisneros, Sandra (1991), *Woman Hollering Creek and Other Stories*, New York, Random House.
- De Fina, Anna (2015), *Language ideologies and practices in a transnational community : Spanish-language radio and Latino identities in the US*, in : Rosina Márquez Reiter/Luisa Martín Rojo (edd.), *A Sociolinguistics of Diaspora : Latino Practices, Identities, and Ideologies*, New York/London, Routledge, 48–65.
- Domingo, Paco (s.a.), *Herencia española en USA*, <http://www.grandesbatallas.es/herencia%20espanola%20en%20usa.html> (17.12.2015).
- EPA 2015 = United States Environmental Protection Agency (2015), *Tribal Lands in US EPA Region 9*, <https://www.epa.gov/tribal/tribal-lands-epas-region-9> (17.12.2015).
- Fasold, Ralph (1984), *The Sociolinguistics of Society*, Oxford, Blackwell.
- Fishman, Joshua (1967), *Bilingualism with and without diglossia, diglossia with and without bilingualism*, *Journal of Social Issues* 23, 29–38.
- Fishman, Joshua A. (1972), *The Sociology of Language : An Interdisciplinary Social Science Approach to Language in Society*, Rowley, Mass., Newbury House.

- Fundación Consejo España – Estados Unidos (2014), *Las misiones españolas en los Estados Unidos*, in : id., *Diseñar América, El trazado español de los Estados Unidos*, <http://www.designing-america.com/contenido/las-misiones-espanolas-en-los-estados-unidos/?lang=es> (17.12.2017).
- Kloss, Heinz (1976), *Über Diglossie*, Deutsche Sprache 4, 313–323.
- López, Mark Hugo/Krogstad, Jens Manuel (2015), *Will California ever become a majority-Latino state ? Maybe not*, Pew Research Center, <http://www.pewresearch.org/fact-tank/2015/06/04/will-california-ever-become-a-majority-latino-state-maybe-not> (17.12.2015).
- López García-Molins, Ángel (2015), *Teoría del Spanglish*, Valencia, Tirant Humanidades.
- McGregor-Mendoza, Patricia (2005), *El desplazamiento intergeneracional del español en los Estados Unidos : Una aproximación*, in : Luis A. Ortiz López/Manel Lacorte (edd.), *Contactos y contextos lingüísticos : El español en los Estados Unidos y en contacto con otras lenguas*, Madrid/Frankfurt, Iberoamericana/Vervuert, 287–300.
- Medina-Rivera, Antonio (2005), *El idioma español y la iglesia católica de los Estados Unidos : Algunas aproximaciones*, in : Luis A. Ortiz López/Manel Lacorte (edd.), *Contactos y contextos lingüísticos : El español en los Estados Unidos y en contacto con otras lenguas*, Madrid/Frankfurt, Iberoamericana/Vervuert, 253–261.
- Mejías, Hugo A./Anderson-Mejías, Pamela L./Carlson, Ralph (2003), *Attitude Update : Spanish on the South Texas Border*, Hispania 86(1), 138–150.
- Ornstein-Galicia, Jacob (1985), *Form and Function in Chicano English*, Rowley, Mass., Newbury House.
- Ornstein-Galicia, Jacob (1988), *The U. S. Southwest as a sociolinguistic problem area*, in : Ulrich Ammon/Norbert Dittmar/Klaus Mattheier (edd.), *Sociolinguistics. An International Handbook of Language and Society*, Berlin/New York, De Gruyter, 1405–1414.
- Otheguy, Ricardo/Stern, Nancy (2010), *On so-called Spanglish*, International Journal of Bilingualism 15(1), 85–100.
- Parodi, Claudia (2006), *Multilingüismo y diglosia : Los Ángeles*, in : Concepción Company Company (ed.), *El español en América : diatopía, diacronía e historiografía : homenaje a José G. Moreno de Alba en su 65 aniversario*, México, UNAM, 433–456.
- Parodi, Claudia (2011), *El otro México : español chicano, koineización y diglosia en Los Ángeles, California*, in : Pedro Martín Butragueño (ed.), *Realismo en el análisis de corpus orales (primer coloquio de cambio y variación lingüística)*, México, El Colegio de México, 217–243.
- Parodi, Claudia (2014), *El español y las lenguas indígenas de los mexicanos en los Estados Unidos*, in : Rebeca Barriga Villanueva/Pedro Martín Butragueño (edd.), *Historia sociolingüística de México*, vol. 3 : *Espacio, contacto y discurso político*, México, El Colegio de México, 1525–1567.
- Peñalosa, Fernando (1980), *Chicano Sociolinguistics : A brief introduction*, Rowley, Mass., Newbury House.
- Peñalosa, Fernando (1986), *Trilingualism in the barrio : Mayan Indians in Los Angeles*, Language Problems and Language Planning 10(3), 229–252.
- Rivera-Mills, Susana V./Villa, Daniel J. (edd.) (2010), *Spanish in the U. S. Southwest : A Language in Transition*, Madrid/Frankfurt, Iberoamericana/Vervuert.
- Sánchez, Rosaura (2010), *Mapping the Spanish language along a multiethnic and multilingual border*, in : Chon A. Noriega et al. (edd.), *The Chicano Studies Reader : An Anthology of Aztlán, 1970–2010*, Los Angeles, CA, UCLA Chicano Studies Research Center, 465–511.
- Schmidt, Lisa (2014), *11 Southwest Border Area.jpg*, in : *northamericawiki*, carte publiée sous Creative Commons Attribution-ShareAlike 3.0 License : <http://northamericawiki.wikispaces.com/file/detail/11+Southwest+Border+Area.jpg> (18.12.2017).
- Somarriba, Luis Alonso (2010), *Las misiones de la Alta California. Orígenes hispanos del actual estado de California*, arvo.net, <http://arvo.net/luis-alonso-somarriba/california/gmx-niv870-con18012.htm> (18.12.2017).
- Stavans, Ilan (2003), *Spanglish : The Making of a New American Language*, New York, HarperCollins.

- Texas Almanac (s.a.), *Mapa de las misiones españolas en Texas*, in : s.a., *Historia del Nuevo Mundo. La conquista de Texas, las misiones*, <http://www.historiadelnuevomundo.com/index.php/2015/08/la-conquista-de-texas-las-misiones/> (17.12.2017).
- Timm, Leonora A. (1981), *Diglossia old and new – A critique*, *Anthropological Linguistics* 23(8), 356–367.
- United States of America Embassy (2008), *IIP Digital : the Southwest Border Area*, <http://iipdigital.usembassy.gov/st/english/publication/2008/06/20080618211737eafas0.8352472.html#axzz3gRiloQvr> ; http://photos.state.gov/galleries/usinfo/4110/us_geo/Map12.jpg (17.12.2015).
- U. S. Geological Survey (1970) = United States Geological Survey (1970), *Early Indian Languages of the USA*, courtesy of the U. S. Geological Survey, 1970, File:Early Localization Native Americans USA.jpg, https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Early_Localization_Native_Americans_USA.jpg (13.12.2017).
- U. S. Census Bureau (2010), *United States Census 2010*, <http://www.census.gov/2010census/> (17.12.2015).
- Vigil, Neddy A./Bills, Garland D. (2002), *El atlas lingüístico de Nuevo México*, *Círculo de Lingüística Aplicada a la Comunicación* 10, mayo 2002, www.ucm.es/info/circulo/no10/vigilbills.htm (17.12.2015).
- Weber, David J. (1992), *The Spanish Frontier in North America*, New Haven, Yale University Press.
- Wikipedia (2004/2006), *Lands ceded to the USA in the wake of the Mexican-American War (red) and the Gadsden purchase (yellow)*, File:Wpdms mexican cession.jpg, ©Matthew Trump/User:Tequendamia, carte publiée sous licence GFDL : http://en.wikipedia.org/wiki/Image:Wpdms_mexican_cession.jpg (30.11.2017).
- Zimmermann, Klaus (1992), *Diglossia y poliglossia*, in : Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt (edd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, VI,1, Tübingen, Niemeyer, 341–354.
- Zimmermann, Klaus (1999), *Das Spanische in der Grenzregion Mexiko-USA und seine Widerspiegelung in Frontera de Cristal von Carlos Fuentes*, in : Sybille Große/Axel Schönberger (edd.), *Dulce et decorum est philologiam colere – Festschrift für Dietrich Briesemeister zum 65. Geburtstag*, vol. 1, Berlin, Domus Editoria Europea, 813–832.
- Zimmermann, Klaus (2010), *El manejo de las lenguas en contacto (interferencia, transferencia, préstamo, code switching etc.) desde la perspectiva del constructivismo neurobiológico*, in : Maria Iliescu/Heidi Siller/Paul Danler (edd.), *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Innsbruck 3–8 septembre 2007*, Berlin/Boston, De Gruyter, 461–474.

Silke Jansen

22 La frontière linguistique entre l'espagnol dominicain et le créole haïtien

Abstract : Depuis le XVII^e siècle, Hispaniola a toujours été une île partagée – d'abord entre les Empires coloniaux français et espagnol, puis entre Haïti et la République dominicaine. Jusqu'aujourd'hui, la frontière reste un terrain litigieux, aussi bien sur le plan géographique qu'idéologique. Dans les conflits entre les deux pays, la question linguistique a joué un rôle primordial comme élément d'identification nationale et de démarcation du pays voisin. En même temps, le bilinguisme et le contact linguistique ont toujours été une réalité pour la population frontalière, due surtout aux échanges économiques et démographiques dans des contextes informels. Or, les études linguistiques sur la frontière entre le créole haïtien et l'espagnol dominicain sont rares, et les différentes formes et manifestations du contact linguistique devront à l'avenir faire l'objet d'analyses plus poussées.

Keywords : créole haïtien, espagnol dominicain, relations entre Haïti et la République dominicaine, idéologies linguistiques, bilinguisme créolo-espagnol

1 Description générale de la frontière entre la République dominicaine et Haïti

La frontière linguistique entre l'espagnol dominicain et le créole haïtien correspond grosso modo à la frontière politique entre la République dominicaine et Haïti, qui traverse l'île d'Hispaniola (ou l'île d'Haïti) du nord au sud, de Pepillo Salcedo jusqu'à Pedernales, sur une distance d'environ 300 km (cf. figure 1).

C'est en partie une frontière naturelle, constituée par la rivière du Massacre (ou rivière Dajabón) au nord et la rivière Pedernales au sud. Elle sépare non seulement deux zones linguistiques (la République dominicaine, pays hispanophone, et Haïti, caractérisé par une situation diglossique entre le français, variété haute, et le créole, variété basse), mais aussi deux pays qui diffèrent par leur composition ethnique, leurs traditions culturelles et religieuses et leur statut socio-économique (la République dominicaine étant relativement plus aisée et plus stable politiquement qu'Haïti).

Plus de la moitié des échanges économiques officiels s'effectuent à travers le poste-frontière Malpasse/Jimaní (cf. Dilla Alfonso 2008, 173), lieu de passage qui relie Port-au-Prince et Santo Domingo, les capitales des deux pays. C'est autour des villes jumelles Ouanaminthe/Dajabón, dans le nord de l'île, et Belladère/Comendador, au centre, que l'économie binationale proprement dite est le plus développée. Le poste-frontière Anse à Pitre/Pedernales, à l'extrémité sud de la frontière, est relativement

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-023>

peu fréquenté. À l'exception de Dajabón, ville relativement développée, les localités frontalières sont des agglomérations précaires, souvent dépourvues d'infrastructures élémentaires, surtout du côté haïtien. C'est le couple Ouanaminthe/Dajabón qui, selon Dilla Alfonso, correspond le plus à la conception d'une ville transfrontalière en tant que système socio-économique intégré. En tout, la frontière dominico-haïtienne peut être caractérisée comme un espace transnational émergent, étant donné que le processus d'intégration transfrontalière a commencé à une date relativement récente (après la fin de la dictature du père et du fils Duvalier en Haïti en 1986), et n'a pas encore abouti.



Figure 1 : La frontière politique et linguistique entre Haïti et la République dominicaine et l'extension approximative (marquée par des hachures) du bilinguisme frontalier (carte élaborée sur la base de Wikimedia, 2016, *Aktuelle politische Karte der Insel Hispaniola*, File:Hispaniola pol D2.svg, ©Sputniktilt ; cette carte est sous licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0)

Aujourd'hui, la zone frontalière se caractérise par un constant va-et-vient, le décalage économique entre les deux pays ayant favorisé l'immigration – clandestine, pour la plupart – d'Haïtiens en République dominicaine. Une grande partie du flux de personnes et de marchandises se réalise loin des postes officiels, surtout dans la région de l'Artibonite. Nombreux sont les Haïtiens à entrer régulièrement (même quotidiennement) dans le pays voisin, pour travailler ou pour bénéficier des services médicaux et éducatifs dominicains. En même temps, les Dominicains ont recours aux services magico-religieux offerts par les Haïtiens (cf. Dilla Alfonso 2008, 183).

Les dernières vingt à trente années ont vu une prise de conscience croissante parmi les habitants de la zone frontalière de la nécessité d'une solidarité et d'une collaboration transfrontalières pour le développement de la région (cf. Dilla Alfonso 2008, 184). Cela n'empêche pas que les Dominicains qui habitent dans les villes frontalières fassent souvent preuve de rejet et dénégation par rapport aux Haïtiens, tout en reconnaissant qu'ils dépendent essentiellement de leur main-d'œuvre à bas

prix, ainsi que du marché de consommation qu’Haïti offre aux produits dominicains (cf. De Jesús Cedano 2010, spécialement 292ss.).

Étant donné qu’une grande partie des immigrants haïtiens sont entrés et résident en République dominicaine de manière irrégulière, les statistiques ne sont pas toujours fiables. En plus, elles ont souvent été manipulées pour des motifs politiques (cf. la discussion dans Wooding/Moseley-Williams 2004, 32ss.). Selon le sondage officiel de l’*Oficina nacional de estadística* (ONE 2013), le nombre de personnes d’origine haïtienne (première et deuxième génération d’immigrés) en République dominicaine s’élève à 668.145 (cf. ONE 2013, 298). La concentration d’Haïtiens et de descendants d’Haïtiens est plus importante dans la zone frontalière, surtout dans les provinces Pedernales, Elías Piña et Independencia, Cibao Nordeste et Montecristi, ou leur proportion dans la population se situe entre 17,9 % (Montecristi) et 29,9 % (Pedernales) (cf. ONE 2013, 72). En même temps, l’émigration dans le sens inverse (de la République dominicaine vers Haïti) n’existe pratiquement pas.

2 Histoire et développement de la frontière linguistique

Au cours de l’histoire de l’île d’Hispaniola, la frontière a toujours été un terrain litigieux, d’abord entre deux Empires coloniaux européens, puis entre deux États-nations hérités de la colonisation. Or, dans ces conflits permanents, un schéma identique se répète au cours des siècles : les efforts haïtiens pour faire disparaître la frontière, et la lutte de la République dominicaine pour la défendre.

Dilla Alfonso (2011, 33s.) propose de distinguer cinq étapes dans l’évolution de la frontière :

1. XVII^e et XVIII^e siècles : période coloniale et formation de la frontière linguistique.
2. De 1795 à 1856 : constitution de deux États-nations et affrontements militaires sur la frontière politique.
3. De 1856 jusqu’aux premières décennies du XX^e siècle : fin des affrontements militaires et intenses échanges commerciaux et culturels le long de la frontière, dans lesquels Haïti joue un rôle prépondérant.
4. Vers 1930 à 1990 : à nouveau tendances de délimitation et de démarcation, sous l’initiative de la République dominicaine ; interruption des activités transfrontalières ; isolement et repli sur soi-même.
5. De 1990 jusqu’à nos jours : ouverture et évolution vers une intégration frontalière ; relations asymétriques sous la domination économique et culturelle de la République dominicaine.

Les débuts de la formation et l’évolution de la frontière linguistique remontent aux tout premiers temps de la colonisation européenne aux Amériques. L’île d’Hispaniola

est découverte par Christophe Colomb en 1492 lors de son premier voyage et devient aussitôt le cœur de l'Empire colonial espagnol. Après une courte période de prospérité de la jeune colonie, les Espagnols comprennent que les promesses d'or étaient mensongères et concentrent alors leurs efforts colonisateurs sur le continent américain où – croient-ils – d'autres richesses les attendent. Au cours de la première moitié du XVI^e siècle, l'île d'Hispaniola commence à se dépeupler et à perdre ses liens avec la métropole. Les habitants s'impliquent dans des échanges commerciaux avec les Français, les Anglais et les Hollandais qui croisent (de manière illégale) dans les mers caribéennes. La contrebande fleurit surtout dans le nord-ouest, loin de la capitale Santo Domingo. Afin de couper court à ces activités illicites, le gouvernement colonial décide, en 1603, de concentrer la population dans la région de la capitale, au sud-est de l'île. Le dépeuplement de la « bande du Nord » (*banda del norte*), effectué par le gouverneur Osorio, laisse un vide dont les Français profitent pour pénétrer progressivement dans la colonie espagnole, depuis l'île de la Tortue qui servait de refuge aux flibustiers depuis le XV^e siècle. Les premiers Français à s'installer de manière permanente sont les « boucaniers », des coureurs de bois qui chassent les animaux « marrons » (= devenus sauvages) et vendent leur viande séchée et leur cuir. L'occupation clandestine est accompagnée de plusieurs incursions militaires françaises (en 1673, 1680 et 1690) contre la colonie espagnole. Une ligne officielle de démarcation entre le territoire français et espagnol est tracée pour la première fois lors de l'accord de Segura-Pouancey en 1680 (cf. Dilla Alfonso 2011, 36). Elle se trouve à plusieurs dizaines de kilomètres à l'est de la frontière actuelle. Toutefois, la légalisation officielle de la présence française sur l'île ne se réalise qu'en 1697, quand l'Espagne cède la partie ouest de l'île à la France par le Traité de Ryswick.

Le XVIII^e siècle voit un essor économique sans précédent de la colonie française de Saint-Domingue qui, grâce à l'industrie sucrière, se transforme en la possession la plus prospère de l'Empire colonial français. Ce succès provient essentiellement de l'économie de plantation et de la présence massive d'esclaves déportés d'Afrique, facteur qui change profondément le profil démographique de la colonie. Sur le plan linguistique, le déséquilibre numérique entre les colons français et les esclaves africains (qui représentent plus de 90 % de la population de Saint-Domingue) crée des conditions favorables à la formation d'une langue créole, tandis que le nombre relativement réduit d'esclaves et leur lente intromission au cours de plusieurs siècles sont probablement des facteurs qui ont empêché la créolisation de l'espagnol dans la partie est de l'île.¹ Contrairement à Saint-Domingue, la colonie espagnole de Santo Domingo est peu développée économiquement et vit surtout de l'agriculture, principalement de l'élevage de vaches. La prospérité de la partie ouest stimule les échanges

¹ Selon Théodat (1998, 8), la colonie française de Saint-Domingue comptait 500.000 habitants dont 30.000 Blancs, et le Santo Domingo espagnol seulement 125.000 habitants dont 15.000 esclaves.

économiques et attire à nouveau la population hispanophone vers la région frontalière, à cause des possibilités de commerce qu'elle offre, stimulant la fondation de villes frontalières telles que Bánica (1664), San Juan de la Maguana (1733), Neiba (1735), Dajabón (1740), Montecristi (1751), Las Caobas (1768) etc. (cf. Dilla Alfonso 2011, 37). Toutefois, le tracé exact de la frontière fait encore l'objet de controverses et ne se fixe définitivement qu'avec le traité d'Aranjuez en 1777.

Moins de vingt ans après, en 1795, l'île est réunifiée dans le contexte du traité de Bâle, par lequel la France restitue des territoires occupés dans le nord de l'Espagne, et reçoit en compensation la partie orientale de l'île d'Hispaniola. Quelques années plus tôt (en 1791), la Révolution Haïtienne, première révolte d'esclaves du monde, avait secoué l'Empire colonial caraïbe et déstabilisé l'autorité française. Afin de restituer la colonie, Napoléon Bonaparte envoie des troupes à Saint-Domingue en 1801. La victoire est cependant de courte durée, car les troupes françaises subissent un échec cuisant en 1803, qui a pour conséquence l'indépendance de la colonie de Saint-Domingue et la proclamation de la République d'Haïti le premier janvier 1804.

La première moitié du XIX^e siècle connaît plusieurs tentatives de réunification de l'île sous le gouvernement haïtien (1802, 1805–1808 et 1822–1844), pour qui le maintien de l'esclavage dans la partie espagnole représente une constante menace. C'est l'occupation entre 1822 et 1844, connue en République dominicaine sous le terme de *período de Boyer*, qui a le plus profondément marqué les relations dominico-haïtiennes et continue à jouer jusqu'à nos jours un rôle essentiel dans le discours identitaire dominicain. Boyer modernise l'ancienne colonie espagnole, entre autres en introduisant le Code Napoléon et en lançant une réforme agraire, et met en place une campagne d'acculturation linguistique et culturelle, qui devait aussi inclure l'institution du français (comme langue administrative et judiciaire, mais aussi dans la vie quotidienne) dans toute l'île. Or, la politique linguistique de Boyer n'est pas couronnée de succès, surtout à cause du faible développement infrastructurel, et la part orientale de l'île reste essentiellement hispanophone (cf. Jansen 2007). Toutefois, la campagne d'assimilation culturelle et linguistique, de pair avec les incursions militaires, favorise dans la partie hispanophone le développement d'un sentiment de rejet vis-à-vis du pays voisin, connu aujourd'hui sous le terme d'*anti-haïtianismo*.

L'unification de l'île dure jusqu'en 1844, quand le cercle d'activistes libéraux autour de Juan Pablo Duarte, qui forme la société secrète *La Trinitaria*, déclare l'indépendance de la République dominicaine. Jusqu'en 1856, la jeune république doit repousser plusieurs invasions de la part d'Haïti (en 1849, 1851, 1855 et 1856), destinées à restaurer l'unité politique de l'île. Par le Traité de paix et de commerce (*Convenio de Paz y Amistad, Comercio y Navegación*) entre les deux pays, la République dominicaine reconnaît, en 1867, un nouveau tracé de la frontière, qui accorde plus de territoires à Haïti par rapport à la ligne d'Aranjuez. Des négociations diplomatiques, des traités et des accords s'ensuivent en 1874, 1929 et 1935, jusqu'à ce que la frontière soit définitivement fixée en 1936, sous les gouvernements de Sténio Vincent et Rafael Leónidas Trujillo.

La frontière devint une zone d'intenses échanges au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Comme la partie occidentale de l'île est à l'époque surpeuplée, de nombreux Haïtiens s'installent du côté dominicain de la frontière ; en même temps, la relative force économique d'Haïti attire à nouveau les Dominicains vers la zone frontalière (cf. Dilla Alfonso 2011, 45ss.). À en croire les témoignages historiques, une population dominico-haïtienne se forme alors, qui sert d'intermédiaire dans les échanges économiques entre les deux pays, et chez laquelle le créole est utilisé comme *lingua franca* (cf. Ortiz López 2010, 64). La perméabilité physique de la frontière, à peine contrôlée par les autorités, favorise ce développement.

L'occupation militaire par les États-Unis (Haïti : 1915–1934 ; République dominicaine : 1916–1924) marque un hiatus non seulement dans le développement économique et social des deux pays, mais aussi dans l'évolution de la frontière. Tandis que la République dominicaine parvient à s'intégrer au marché mondial en instaurant une économie de plantations sucrières, Haïti est réduite au rôle de fournisseur de main-d'œuvre bon marché pour l'industrie sucrière, et pour la première fois dans l'histoire, les rapports de force économique et militaire entre les deux pays s'inversent (cf. Dilla Alfonso 2011, 52). Dans le but de mieux combattre les *cacos* (brigades haïtiennes de paysans révoltés contre l'occupation américaine dont les activités se concentraient surtout dans la zone frontalière), les *marines* créent des postes de contrôle et de douane le long de la frontière, qui se transforme ainsi d'une ligne de séparation largement imaginaire en une frontière surveillée dont le franchissement peut entraîner des sanctions (cf. Baud 2000, 60). Après la retraite des Américains, l'État dominicain redouble ses efforts de démarcation territoriale en instaurant une politique de *dominicanización* (cf. Valdez 2015, 52ss.), qui atteint son paroxysme après la prise de pouvoir par le dictateur dominicain Rafael Leónidas Trujillo en 1930. Trujillo mène une campagne anti-haïtienne dont le point culminant est le génocide perpétré en octobre 1937 contre les Haïtiens et les Dominicains de descendance haïtienne résidant dans la zone frontalière, connu sous le nom de *masacre del perejil* ('massacre du persil').² Pour compenser les ravages démographiques et dans le but de « défendre » le territoire contre le pays voisin, Trujillo fait planter des familles blanches (dominicaines ou bien immigrées d'Europe) le long de la frontière (cf. Lee Turits 2003, 144s.). Ces mesures sont flanquées d'une législation de reponymisation en 1943, qui stipule le remplacement de plus de cent toponymes d'origine créole ou française (la plupart d'entre eux situés dans la zone frontalière) par des noms espagnols (cf. Granda 1988). La fermeture de la frontière n'est pas un obstacle aux échanges entre les deux pays, mais ceux-ci se déroulent désormais dans la clandestinité, sous forme de contrebande et de vol (cf. Baud 2000, 65s.).

2 Selon le mot espagnol *perjil* 'persil' qui servait aux soldats de Trujillo de *shibboleth* pour identifier les Haïtiens, qui ont souvent des difficultés pour distinguer, en espagnol, la vibrante [r] et la fricative [x], étant donné que le *r* créole est prononcé de manière fricative.

La frontière demeure fermée pendant pratiquement toute la période de la dictature de Trujillo (1930–1961), puis de François (1957–1971) et Jean-Claude Duvalier (1971–1986). Entre 1952 et 1985, l'accès d'Haïtiens au pays voisin est possible uniquement dans le cadre d'accords officiels entre les deux régimes, qui stipulent l'entrée d'une quantité limitée de *braceros* (travailleurs agricoles, spécialement les coupeurs de cannes), employés temporairement dans les plantations dominicaines (cf. Ortiz López 2010, 65s.). En même temps, il est strictement interdit aux Dominicains de passer d'un côté de la frontière à l'autre ou de nouer des contacts avec le pays voisin, sous peine de prison ou de sanctions physiques. Pourtant, il reste à déterminer dans quelle mesure cet empêchement des contacts transfrontaliers a été efficace dans la vie quotidienne (cf. Dilla Alfonso 2011, 57).

Au cours des années 1980, la frontière dominico-haïtienne s'ouvre progressivement et les contacts et échanges commencent à prendre de la vitesse après la chute de la dictature des Duvalier en 1986. Toutefois, c'est l'imposition d'un embargo à Haïti par les Nations Unies en 1993 (après le coup d'État contre Jean-Bertrand Aristide en 1991) qui marque le tournant décisif dans l'ouverture de la frontière, car aux besoins de consommation du côté haïtien s'ajoute alors la nécessité d'exporter pour la République dominicaine. Depuis ce temps, nombreux sont les Haïtiens qui franchissent la frontière à la recherche de scolarité, assistance médicale et opportunités de survie, tandis que peu de Dominicains se risquent dans le pays voisin. La migration haïtienne prend les formes les plus diverses : il y a des Haïtiens qui vivent en Haïti et passent la frontière tous les jours pour se rendre au travail (par exemple, dans les champs ou dans les foyers dominicains) ; d'autres vivent temporairement ou de manière permanente en République dominicaine, avec ou (plus souvent) sans papiers (cf. Ortiz López 2010, 66).

La zone frontalière est devenue un espace dynamique, marqué par le flux de personnes et marchandises, des processus complexes d'acculturation et la naissance d'agglomérations transfrontalières. Toutefois, vu le décalage économique, les Haïtiens constituent aujourd'hui l'élément le plus vulnérable dans les relations entre les deux pays. Les organisations internationales dénoncent de nombreuses violations des droits de l'homme des immigrés, et les efforts de « dominicanisation » de la frontière continuent, sous forme de déportations souvent arbitraires d'Haïtiens ou de personnes « d'apparence haïtienne » (c'est-à-dire, noires) (cf. Wooding/Moseley-Williams 2004, 80s. ; Ortiz López 2010, 246s.).

3 Bilinguisme et contact linguistique

Malgré l'existence de langues minoritaires sur le terrain national, la République dominicaine se conçoit officiellement comme un pays hispanophone monolingue. L'espagnol jouit d'un statut officiel et est souvent présenté dans le discours des classes dirigeantes comme un emblème de la *dominicanidad* (aussi et surtout en signe

de démarcation d'Haïti ; cf. par exemple Núñez 2003). Or, à cause de l'immigration haïtienne, le créole est la deuxième langue parlée sur le territoire dominicain.

Contrairement à la République dominicaine, Haïti est un pays « juridiquement bilingue, mais socialement unilingue » (Leclerc 2013) : la constitution reconnaît aussi bien le français que le créole (depuis 1987) comme langues officielles, mais le français n'est parlé que par les élites et la classe moyenne ayant fréquenté l'école assez longtemps (environ 5 % de la population). Le créole est la langue maternelle de la quasi-totalité de la population haïtienne. Cela n'empêche pas que beaucoup d'Haïtiens sachent s'exprimer en français (et, souvent, en anglais et/ou en espagnol) à divers degrés. Tandis que le créole est la langue de tous les Haïtiens et sert, en quelque sorte, de marque d'identité nationale, le français maintient depuis la période coloniale un statut de langue prestigieuse.

La République dominicaine construit traditionnellement son identité nationale sur une perception antithétique, basée sur les différences raciales, linguistiques et religieuses par rapport à Haïti. Dans cette perspective, la frontière apparaît comme un front dangereux, flanc ouvert à toute sorte de menaces (dont, entre autre, le métissage, le brassage linguistique et la propagation du vaudou, qui mettent en danger le caractère prétendument hispanique, blanc et catholique de la nation). Par contre, le discours identitaire et les expressions culturelles haïtiens sont beaucoup moins axés sur l'idée de la pureté et sur la délimitation de l'Autre (voir le caractère intégrateur, syncrétique du créole et du vaudou), et depuis la fin des affrontements militaires au XIX^e siècle, la frontière ne semble pas avoir attiré beaucoup d'attention de la part d'Haïti.

Bien que les recherches sur la situation linguistique dans la zone frontalière (aussi bien dans sa forme actuelle que dans sa dimension historique) soient encore à leurs débuts, les études existantes indiquent une certaine incidence du bilinguisme et du contact linguistique des deux côtés de la frontière, à différents moments de l'histoire. Toutefois, au moins depuis le XX^e siècle, les échanges culturels et linguistiques se sont déroulés principalement du côté dominicain de la frontière, étant donné que le flux de migrants (permanents ou transitoires) se déplace de l'ouest à l'est. Par conséquent, les philologues et intellectuels dominicains ont accordé un rôle beaucoup plus fondamental à la question de la frontière et aux rapports entre l'espagnol et le créole que ne le font leurs homologues haïtiens, chez qui les problématiques de la normalisation du créole, de sa situation diglossique avec le français et de sa place dans le système éducatif ont largement dominé le discours métalinguistique.

Les sources restent muettes sur le contact linguistique aux XVII^e et XVIII^e siècles mais, vu la prospérité de Saint-Domingue et les intenses échanges économiques entre les colonies française et espagnole, nous tendons à croire qu'un certain degré de bilinguisme régnait dans les localités frontalières. Les événements du tournant et de la première moitié du XIX^e siècle ont peut-être favorisé le bilinguisme créolo-espagnol dans les contextes où il était déjà répandu, mais ne semblent pas avoir

ébranlé la suprématie de l'espagnol dans l'ensemble du pays. L'occupation de la partie hispanophone par les troupes de Boyer fait augmenter la présence de créolophones aussi dans les régions éloignées de la frontière (par exemple, sur la péninsule de Samaná, où il existe encore aujourd'hui une minorité créolophone qui remonte au temps de Boyer), et apporte une nouvelle variante de bilinguisme : celui entre l'espagnol et le français dans les contextes officiels, surtout administratifs et judiciaires. Or, comme le montre la documentation de l'époque, il s'agit en grande partie d'un bilinguisme hypothétique, car les fonctionnaires et agents administratifs dans la partie est de l'île ignorent largement le français (cf. Granda 2004, 285s.). Bien que la politique linguistique de Boyer n'ait pas atteint son but (remplacement de l'espagnol par le français), le contact prolongé avec le français et le créole a favorisé l'introduction de mots d'emprunts et de calques dans l'espagnol dominicain, aussi bien dans le langage quotidien (cf. par exemple *sursa/surza*, *pasible*, *complot*, *brigán* etc., Pérez Guerra 2000, 27) que dans la terminologie judiciaire et administrative (cf. *Gran Juez* < *Grand Juge*, *alta policía* < *haute police*, *juez de paz* < *juge de paix*, Pérez Guerra 2000, 26).

À l'issue de l'occupation haïtienne, le bilinguisme est à nouveau réduit à des contextes informels. Étant donné que la documentation historique à ce sujet est extrêmement rare, nous sommes obligés de recourir à des témoignages indirects afin de reconstruire provisoirement la situation linguistique dans la zone frontalière – dont, par exemple, la littérature populaire consommée en République dominicaine à l'époque, car elle contient parfois des passages en créole. Un exemple particulièrement significatif de ce bilinguisme littéraire (et, en même temps, de la conception de la frontière dominico-haïtienne dans la conscience collective dominicaine) est le fameux *Diálogo cantado entre un guajiro dominicano y un papá bocó haitiano en un fandango en Dajabón* (1875) ('Dialogue chanté entre un paysan dominicain et un prêtre vaudou lors d'une fête en Dajabón') de Juan Antonio Alix (1833–1918). Relatant une rencontre conflictuelle entre un prêtre vaudou et un paysan dominicain, le poème met en scène les frontières linguistique et culturelle entre les deux pays, qui sont présentées comme fondamentales et insurmontables. Sur le plan linguistique, des stances écrites dans un espagnol dominicain rural alternent avec des passages où se mêlent le créole, le français et l'espagnol, qui restent impénétrables à toute personne ne possédant pas un minimum de connaissances en créole. Vu le grand succès qu'Alix a rencontré à l'époque surtout dans le Cibao (région dans le nord de la République dominicaine, avoisinante d'Haïti), l'alternance de codes semble être révélatrice d'un bilinguisme – au moins passif – chez la population rurale frontalière. Tout en étant écrit en deux langues, le poème proclame une claire hiérarchie entre l'espagnol, langue pure et authentiquement dominicaine, et le créole, patois hybride et, de ce fait, inférieur. Il projette métaphoriquement la question des frontières territoriales sur la question des frontières linguistiques et établit un rapport direct entre appartenance nationale et linguistique sous la devise « une nation, une langue ». Ce sont des raisonnements idéologiques sur les rapports entre langues et nations qui marque-

raient la réflexion métalinguistique en République dominicaine jusqu'à nos jours (cf. Jansen 2010b ; 2015 ; Valdez 2011 ; 2015).

Au début du XX^e siècle, la situation sociale et linguistique de la frontière attire l'attention des élites sociales et des autorités. Des inspecteurs sont envoyés dans la partie ouest du pays afin de s'informer sur les pratiques sociales, religieuses et linguistiques de la population frontalière. Les témoignages récoltés dans Rodríguez Demorizi (1975) dessinent l'image d'une communauté biculturelle transnationale, née du métissage et de l'interaction entre les immigrés haïtiens et les Dominicains au cours de plusieurs générations. Bien que l'espagnol domine dans les contextes formels (école), le créole est omniprésent dans cette société transfrontalière :

« Es muy rara la persona de nacionalidad dominicana que no sabe hablar el « patuá ». Ello se explica : las relaciones comerciales que se sostienen con los haitianos, la afluencia constante de ellos a las regiones fronterizas dominicanas con el objetivo de establecerse definitivamente, etc. son causas que determinan la propagación y arraigo del mencionado dialecto en el ánimo de los dominicanos. Sucede también que las familias acomodadas utilizan los servicios de las haitianas como cocineras y de los haitianos como peones. De ahí la oportunidad que favorece la influencia del « patuá » siendo accesible a los escolares y hasta los niños de 4 años de edad en adelante. En el seno de las escuelas no se permite hablar el « patuá » » (Rapport de Ramón Antonio Genao sur la région de Dajabón (1922) ; cité par Rodríguez Demorizi 1975, 219).

Dans le cadre du discours anti-haïtien qui s'est développé, depuis les affrontements du XIX^e siècle, parmi les élites politiques dominicaines, la forte présence du créole et de pratiques culturelles venues d'Haïti dans la zone frontalière est perçue de plus en plus comme une menace pour l'intégralité territoriale et nationale de la République dominicaine. C'est contre cette « dénationalisation » du territoire dominicain que se dirigent les mesures de « dominicanisation » prises par Trujillo. La défense du territoire contre les prétendus envahisseurs trouve son parallèle direct dans le discours métalinguistique des intellectuels, voire dans la politique linguistique de Trujillo : tout comme l'on prétend nettoyer la zone frontalière d'immigrés et éviter le métissage entre Haïtiens et Dominicains, l'on cherche à épurer la langue espagnole de toute influence africaine, créole et/ou française, et l'on dénonce le bilinguisme comme contre nature et anti-patriotique (cf., par exemple, les idées exprimées par l'historien Rodríguez Demorizi dans son discours d'entrée à l'*Academia Dominicana de la Lengua* (1944), reproduit dans Rodríguez Demorizi 1975). Le zèle dans la défense du territoire national sur le terrain linguistique devient particulièrement manifeste dans la campagne de reponymisation effectuée par Trujillo, au cours de laquelle l'on assigne des toponymes espagnols à des provinces et localités frontalières qui portaient un nom d'origine française ou créole (cf. Granda 1988, spécialement 142). Si certains de ces nouveaux toponymes sont de simples traductions de leurs modèles créoles (cf. *Ti Mango* > *El Manguito*, *Madam Jeanne* > *Doña Juana*, *Gros Figue* > *Higo Grande*), d'autres rendent hommage à des héros ou des faits de l'histoire dominicaine (*Caonabo*, *Hatuey*, *Ojeda*, *Duarte*, *Trinidad*, *Santa María*, *La Pinta*), ou glorifient des exploits militaires dominicains et des hommes politiques qui se sont distingués dans les affrontements avec Haïti

(cf. *Santomé* d'après la bataille de Santomé contre Haïti, en 1855 ; *Franco Bidó* d'après le héros de la bataille du 30 mars 1844 à Santiago de los Caballeros).

Également pendant la première moitié du XX^e siècle, l'occupation de la part orientale par les troupes de Boyer (1822–1844) se transforme en un moment essentiel dans le discours identitaire dominicain. Les intellectuels – dont des figures éminentes telles que le philologue Pedro Henríquez Ureña et l'historien Emilio Rodríguez Demorizi – ne se lassent pas de louer le grand attachement des Dominicains à leur langue maternelle espagnole, qui aurait empêché que la campagne d'assimilation de Boyer soit couronnée de succès et que la République dominicaine devienne francophone ou créolophone. Or, en réalité, l'espagnol n'a jamais été sérieusement menacé, car le gouvernement de Boyer manquait de ressources pour mettre en place une politique linguistique vraiment efficace (cf. Jansen 2007).

En même temps qu'ils louent la capacité de résistance des Dominicains, les intellectuels – dont Henríquez Ureña est le plus influent – ont une forte tendance à faire ressortir le prétendu caractère archaïque et authentique de l'espagnol dominicain et à minimiser ou même à nier toute influence africaine ou créole (cf. Valdez 2011). Ainsi, dans son œuvre majeure *El español en Santo Domingo*, le grand philologue constate que « el contacto con el francés de Haití y con el ‹ patois › derivado puede considerarse nulo : la población de Santo Domingo vive, en su gran mayoría, lejos de la frontera haitiana, y las relaciones entre los dos pueblos son muy pocas. [...] » (Henríquez Ureña 1988, 1919, 430). Les frontières entre les territoires, les peuples et les langues sont présentées comme nettes et bien délimitées, au mépris des réalités linguistiques et sociales.

Après la chute de Trujillo, Joaquín Balaguer (ancien confident du dictateur et président entre 1966 et 1978 ainsi qu'entre 1986 et 1996) poursuit la politique anti-haïtienne, basée sur une conception de la République dominicaine comme un pays monolingue et monoculturel. Dans son best-seller *La isla al revés. Haití y el destino dominicano* (publié en 1983), il accuse encore l'(*ar*)rayano³ comme antipatriotique, à cause de sa familiarité avec deux langues et cultures :

« No sólo el tipo denominado ‹ rayano ›, sujeto de una nacionalidad dudosa que vive al margen de las dos fronteras y se expresa con la misma naturalidad en español y en el dialecto haitiano, participando en igual grado de ambas nacionalidades, sino también en la mayoría de las familias que habitaban aquellas comarcas [las regiones fronterizas], se había debilitado en gran parte el sentimiento patriótico » (Balaguer 1985, 89).

Aujourd'hui, le bilinguisme est à nouveau très répandu à la frontière, mais les degrés de maîtrise linguistique ainsi que les attributions de valeurs et les attitudes vis-à-vis des deux langues en question peuvent varier considérablement.

3 Expression dominicaine pour désigner les descendants de couples mixtes (en général, de père dominicain et de mère haïtienne). Le terme se déduit du mot espagnol *raya* 'ligne, frontière'.

Les couples mixtes (en général, entre hommes dominicains et femmes haïtiennes) et leur descendance (les *arrayanos* ou *rayanos* ‘ceux de la ligne, de la frontière’) ainsi que les *dominico-haitianos* (la deuxième génération d’immigrés) sont les principaux porteurs du bilinguisme. Cela n’a pas empêché que les immigrés de la première génération – récemment arrivés (appelés *congos*) ou bien installés déjà depuis longtemps en République dominicaine (appelés *viejos*) – se soient approprié l’espagnol à de divers degrés.

Selon l’étude d’Ortiz López (2010, spécialement 69s. ; cf. aussi Ortiz López 2015), le créole reste la première langue aussi bien pour les *dominico-haitianos* que pour les *arrayanos*, quoiqu’une partie de ces derniers aient aussi acquis l’espagnol comme L1. Toutefois, l’enquête de l’ONE (2013) ainsi que les recherches existantes à ce sujet (encore rares, malheureusement) indiquent que les descendants d’Haïtiens ont une forte tendance à embrasser l’espagnol comme première langue, au détriment du créole : ainsi, 96,3 % des immigrés nés en Haïti considèrent le créole comme leur langue maternelle, contrairement à seulement 26,4 % des immigrés de la deuxième génération, dont 72,1 % déclarent que l’espagnol est leur première langue (cf. ONE 2013, 163). De même, 89,9 % des immigrés de la deuxième génération disent parler l’espagnol très bien ou bien, vis-à-vis de seulement 35,7 % parmi les personnes nées en Haïti, dont 26 % déclarent même qu’ils le parlent peu ou pas du tout (cf. ONE 2013, 163). Ces chiffres confirment nos propres observations selon lesquelles la deuxième génération (que ce soient des *dominico-haitianos* ou des *arrayanos*) grandit directement avec deux langues maternelles (espagnol et créole, l’espagnol étant souvent la langue dominante), et parle l’espagnol comme n’importe quel Dominicain de la même région et du même milieu social. La préférence de l’espagnol par rapport au créole semble découler naturellement du contexte socio-économique et idéologique, vu la plus grande utilité de l’espagnol sur le marché du travail ainsi que la stigmatisation du créole (cf. Díaz 2002 ; Jansen 2013). Toutefois, il est possible que la pression vers l’espagnol soit moins forte dans les zones rurales frontalières (en particulier Cibao ouest et Enriquillo), où la population immigrante est particulièrement dense et où le créole se maintient mieux que dans le contexte urbain (cf. ONE 2013, 167s.). Parmi les *arrayanos* et les *dominico-haitianos*, il existe un continuum d’identifications (de positif à négatif) avec les cultures dominicaine et haïtienne, mais aussi une forte conscience d’une identité frontalière propre, qui trouve son expression précisément dans la fidélité vis-à-vis des *deux* langues (cf. Ortiz López 2010, 249ss. ; 2015, spécialement 32ss.).

La précarité dans laquelle sont plongés nombre d’Haïtiens a donné naissance à un troisième groupe d’individus bilingues et biculturels (à côté des *dominico-haitianos* et des *arrayanos*), constitué par des enfants haïtiens placés dans des foyers dominicains afin d’exploiter leur force de travail. Dans le cadre frontalier, ces enfants (connus en Haïti sous la dénomination de *restavèk*) travaillent sur les marchés binationaux, où ils font l’homme de main et l’interprète pour les commerçants dominicains spécialisés sur une clientèle haïtienne (cf. Jansen 2010a). Ces *gasones*,

comme ils sont appelés en espagnol (du créole *gason* ‘jeune homme’), arrivent en République dominicaine à un âge assez jeune et deviennent vite des locuteurs quasi natifs de l’espagnol, sans pour autant oublier le créole dont ils se servent dans les interactions commerciales.

Les immigrants de la première génération ainsi qu’une grande partie des Haïtiens résidant près de la frontière acquièrent l’espagnol en tant que langue seconde (L2), en général de manière non guidée, et le maîtrisent à divers degrés selon la compétence individuelle de chaque locuteur. Or, quelques caractéristiques récurrentes se dessinent, entre autre, aux niveaux phonétique et morphosyntaxique (dont, par exemple, la réduction du paradigme verbal et l’usage généralisé de l’infinitif et/ou de la troisième personne du singulier, la préférence pour les constructions analytiques, l’usage quasi obligatoire des pronoms personnels etc. ; cf. à ce sujet l’étude détaillée d’Ortiz López 2010). Ces phénomènes peuvent être attribués à l’interaction entre les deux langues, ainsi qu’à des processus universaux qui opèrent dans l’acquisition des langues secondes. En général – dans la zone frontalière comme ailleurs en République dominicaine – les Haïtiens sont plus enclins à apprendre la langue du voisin que les Dominicains, pour plusieurs raisons : non seulement parce que l’espagnol a beaucoup plus de prestige que le créole (en tant que langue internationale, mais aussi en tant que langue dominante dans les rapports de force dominico-haïtiens), mais aussi parce qu’il a une importante fonction économique : il est le ticket d’entrée dans le marché de travail (dominicain et, parfois, international ; cf. Díaz 2002, 282 ; Ortiz López 2010, 244s. ; Murray 2010, 253ss.).

Bien que le capital culturel et économique du créole soit beaucoup plus restreint, le nombre de Dominicains qui savent le créole est relativement élevé parmi les propriétaires de petits commerces ou des plantations de riz, bananes ou de café, pour qui les Haïtiens constituent la clientèle ou la main-d’œuvre principale (cf. Díaz 2002, 286 ; Jansen 2010a). Ce sont des motifs pratiques et économiques – le désir d’augmenter les ventes en communiquant directement avec les clients, ou de ne pas être dupe quand les travailleurs haïtiens utilisent le créole comme langue secrète – qui amènent les petits entrepreneurs dominicains de la zone frontalière à apprendre le créole (cf. Díaz 2002, 282 ; Ortiz López 2010, 68s. ; Jansen 2010a). Or, à notre connaissance, il n’existe pas encore d’études systématiques sur les *interlangues* du créole parlées par les Dominicains (cf. l’étude exploratoire que nous présentons dans Jansen 2010a).

Si les Haïtiens sont en général fiers de leurs connaissances en espagnol et ont parfois même tendance à en donner une image trop optimiste, les Dominicains font souvent preuve d’une certaine retenue (voire honte) à reconnaître qu’ils comprennent ou parlent le créole, et cherchent à cacher ou minimiser leurs connaissances (cf. aussi Jansen 2010a, 158s.). Ce *bilinguisme clandestin* (cf. Murray 2010, 250) caractérise aussi parfois les *dominico-haitianos* et les *arrayanos*, qui dissimulent leur maîtrise du créole afin de pouvoir passer pour des « vrais » Dominicains et éviter d’être victimes des différentes manifestations de *l’anti-haitianismo* (cf. Murray 2010, 251ss.). Bien enten-

du, ces patrons de comportement vis-à-vis du bilinguisme sont un reflet direct de la position de chaque langue dans le marché linguistique frontalier.

Les attitudes négatives par rapport au créole affectent aussi la perception des variétés de l'espagnol rural parlées dans la zone frontalière. Celles-ci font souvent l'objet de jugements de valeur extrêmement dépréciatifs, basés sur l'assomption (fausse, d'un point de vue linguistique) selon laquelle elles proviennent du contact linguistique avec le créole (cf. Bullock/Toribio 2008). Par contre, le créole parlé dans le contexte frontalier est fortement influencé par le contact linguistique et présente de nombreux emprunts (spontanés ou intégrés) à l'espagnol (cf. les exemples dans Murray 2010, 244ss.). De futures recherches devront déterminer si le contact donnera naissance à de nouvelles modalités linguistiques, indépendantes aussi bien de l'espagnol que du créole (cf. les discussions dans Murray 2010, qui défend le *creoñol* en tant que nouveau dialecte frontalier, et dans Jansen 2010a, où nous émettons des réserves par rapport à l'existence de langues mixtes le long de la frontière).

4 Conclusion

À l'exception peut-être du temps des dictatures, la frontière dominico-haïtienne (dans sa dimension territoriale, mais aussi linguistique et culturelle) a été une ligne imaginaire et perméable qui ne faisait obstacle ni à la circulation de personnes et de biens ni aux contacts et échanges linguistiques. Le bilinguisme a toujours été la norme pour ceux qui ont des intérêts économiques de l'autre côté de la frontière, ce qui est plus souvent le cas pour les Haïtiens que pour les Dominicains. Occupés à se battre pour la survie, les habitants de la zone frontalière ne se soucient guère de respecter cette ligne de démarcation qui – selon les discours des élites politiques et intellectuelles – séparerait les deux pays sur le plan territorial, racial, religieux et linguistique.

5 Bibliographie

- Balaguer, Joaquín (1985), *La isla al revés. Haití y el destino dominicano*, Santo Domingo, Fundación Global Democracia y Desarrollo.
- Baud, Michiel (2000), *State-Building and Borderlands*, in : Pitou van Dijk/Arij Ouweneel/Annelies Zoomers (edd.), *Fronteras : Towards a Borderless Latin America*, Amsterdam, Cedla, 41–79.
- Bullock, Barbara/Toribio, Almeida Jacqueline (2008), *Kreyol incursions into Dominican Spanish : The perception of Haitianized speech among Dominicans*, in : Mercedes Niño-Murcia/Jason Rothman (edd.), *Bilingualism and Identity. Spanish at the crossroads with other languages*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, 175–200.
- De Jesús Cedano, Sobeida (2010), *¿Cómo son percibidos los haitianos en la frontera ? El caso de Dajabón*, in : Haroldo Dilla Alfonso (ed.), *La frontera dominico-haitiana*, Santo Domingo, Editorial Manatí, 283–311.

- Díaz, Norma (2002), *La diáspora haitiana : desde la periferia hacia la periferia. Contactos en « Hispaniola »*, in : Norma Díaz/Ralph Ludwig/Stefan Pfänder (edd.), *La Romania americana. Procesos lingüísticos en situaciones de contacto*, Frankfurt a. M., Vervuert, 279–325.
- Dilla Alfonso, Haroldo (2008), *Los complejos urbanos transfronterizos en la frontera dominico-haitiana*, in : Haroldo Dilla Alfonso (ed.), *Ciudades en la frontera. Aproximaciones críticas a los complejos urbanos transfronterizos*, Santo Domingo, Editora Manatí, 167–204.
- Dilla Alfonso, Haroldo (2011), *Los retozos de Eros y Tanatos : notas para la historia de la frontera dominico-haitiana*, *Revista Istor* 46, 33–62.
- Granda, Germán de (1988), *Un proceso masivo de retoponimización en la República Dominicana contemporánea. Condicionamiento histórico y contextos sociopolíticos*, in : Germán de Granda (ed.), *El español en tres mundos. Retenciones y contactos lingüísticos en América y África*, Valladolid, Secretariado de publicaciones, 133–143.
- Granda, Germán de (2004), *Un caso de planeamiento lingüístico frustrado en el Caribe hispánico : Santo Domingo, 1822–1844*, in : Sergio Valdés Bernal (ed.), *Pensamiento lingüístico sobre el Caribe insular hispánico*, Santo Domingo, Academia de Ciencias, 269–312.
- Henríquez Ureña, Pedro (1988, 1919), *La lengua en Santo Domingo*, in : Pedro Henríquez Ureña (ed.), *El español en Santo Domingo*, Santo Domingo, Sociedad Dominicana de Bibliófilos, 429–431.
- Jansen, Silke (2007), *El « período de Boyer » en Santo Domingo – situación sociolingüística y política del lenguaje*, *Signos lingüísticos* 5, 21–43.
- Jansen, Silke (2010a), *« Yo no hablo patuá pero me defiendo »*. *Sprachkontakt und Kontaktvarietäten im dominikanisch-haitianischen Grenzgebiet*, *Romanische Forschungen* 122, 153–182.
- Jansen, Silke (2010b), *Monolingüismo y bilingüismo en el discurso de la lingüística hispánica – el ejemplo de la República Dominicana*, in : Vera Eilers/Katharina Wieland/Kirsten Süselbeck (edd.), *Aspectos del desarrollo de la lingüística española a través de los siglos*, Hamburg, Buske, 111–124.
- Jansen, Silke (2013), *Language maintenance and language loss in marginalized communities : the case of the « bateyes » in the Dominican Republic*, *International Journal of the Sociology of Language* 221, 77–100.
- Jansen, Silke (2015), *Ethnic difference and language ideologies in popular Dominican literature : the case of Haitianized speech*, *International Journal of the Sociology of Language* 233, 73–96.
- Leclerc, Jacques (2013), *Haiti/Republik d'Ayiti*, in : *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, cf. <http://www.axl.cefanel.ulaval.ca/amsudant/haiti.htm> (01.03.2014).
- Lee Turits, Richard (2003), *Foundations of despotism : peasants, the Trujillo regime, and modernity in Dominican history*, Stanford, Stanford University Press.
- Murray, Gerald (2010), *Lenguaje y raza en la frontera dominico-haitiana : apuntes antropológicos*, in : Haroldo Dilla Alfonso (ed.), *La frontera dominico-haitiana*, Santo Domingo, Editorial Manatí, 241–283.
- Núñez, Manuel (2003), *La lengua española, compañera de la nación dominicana*, *Boletín de la Academia Dominicana de la Lengua* 17, 137–195.
- Oficina Nacional de Estadística, ONE (2013), *Primera encuesta nacional de inmigrantes en la República Dominicana*, ENI-2012, Santo Domingo, Imprenta Color Plas.
- Ortiz López, Luis A. (2010), *El español y el criollo haitiano. Contacto lingüístico y adquisición de segunda lengua*, Madrid/Frankfurt a. M., Iberoamericana/Vervuert.
- Ortiz López, Luis A. (2015), *Transnacionalidad e identidades lingüísticas en la frontera dominico-haitiana*, *International Journal of the Sociology of Language* 233, 15–39.
- Pérez Guerra, Irene (2000), *La presencia franco-haitiana : su influjo en el español dominicano*, in : Irene Pérez Guerra (ed.), *Estado actual de los estudios lingüísticos y filológicos en la República Dominicana*, Santo Domingo, Patronato de la Ciudad Colonial, 15–35.

- Rodríguez Demorizi, Emilio (1975), *Lengua y folklore en Santo Domingo*, Santiago (República Dominicana), Univ. Católica Madre y Maestra.
- Théodat, Jean-Marie (1998), *Haïti-Quisqueya : une double insularité*, Mappemonde 51, 7–11.
- Valdez, Juan R. (2011), *Tracing Dominican Identity. The writings of Pedro Henríquez Ureña*, New York, Palgrave Macmillan.
- Valdez, Juan R. (2015), *Representing and regimenting languages in a transnational setting : the case of the Haitian-Dominican border*, International Journal of the Sociology of Language 233, 41–72.
- Wikimedia (2016), *Aktuelle politische Karte der Insel Hispaniola*, File:Hispaniola pol D2.svg, ©Sputniktilt (sur la base de File:Haiti location map.svg et File:Dominican Republic location map.svg par Alexrk), carte publiée sous Creative Commons Attribution-Share Alike 4.0 International License : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Hispaniola_pol_D2.svg (30.01.2018).
- Wooding, Bridget/Moseley-Williams, Richard (2004), *Needed but unwanted. Haitian immigrants and their descendants in the Dominican Republic*, London, Catholic Institute.

Carolin Patzelt

23 La frontière linguistique franco-portugaise entre la Guyane française et le Brésil

Abstract : L'article s'attache à décrire la frontière linguistique entre le Brésil et la Guyane, en Amérique du Sud, qui n'a guère été décrite dans des travaux linguistiques jusqu'à présent. Partant d'un aperçu de l'évolution historique des contacts franco-brésiliens près de l'Oyapock, l'article documente la particularité de cette situation frontalière, qui est caractérisée par des diglossies imbriquées et complexes. L'accent est mis sur une discussion qualitative du plurilinguisme autour du fleuve Oyapock, lequel constitue une frontière plutôt emblématique, puisque Brésiliens et Guyanais peuvent naviguer assez librement d'une rive à l'autre. Par conséquent, plusieurs langues du Brésil se sont répandues en Guyane (et vice versa) et le choix de langues d'un individu peut même varier selon les différents moments de la journée.

Keywords : frontière franco-brésilienne, Oyapock, Saint-Georges, patoa, diglossie imbriquée

1 Introduction

La frontière entre le Brésil et la France est une frontière internationale délimitant les territoires nationaux du Brésil et de la France dans le nord-est de l'Amérique du Sud. D'une longueur d'un peu plus de 730 km, la frontière, représentée par le fleuve Oyapock,¹ sépare l'État brésilien de l'Amapá de la Guyane, qui est à la fois une région et un département d'outre-mer. L'article prétend donner un aperçu de la situation linguistique dans cette zone frontalière. Située en face du Brésil, de l'autre côté du fleuve Oyapock, la Guyane représente la région française dont la population progresse le plus vite, grâce à la conjonction d'un taux de natalité élevé et d'un solde migratoire excédentaire dont les migrants brésiliens constituent une partie importante et croissante.²

1 *Oyapock* (en portugais *Oiapoque*) est le nom français du fleuve qui marque la frontière entre la France et le Brésil en Guyane depuis 1713. Les deux villes frontalières situées le long du fleuve sont Oiapoque, une ville de l'État de l'Amapá, au Brésil, et Saint-Georges-de-l'Oyapock en Guyane (cf. figure 1 ci-dessous).

2 En général, la population guyanaise est le fruit de vagues d'arrivées successives qui ont produit une société véritablement pluriculturelle. Si les Chinois et les Saint-Luciens se sont installés en Guyane depuis le XIX^e siècle, c'est-à-dire bien avant la loi de 1946 qui en fit l'un des quatre départements d'outre-mer, la Guyane connaît depuis quelques années une augmentation significative du nombre

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-024>

Les Brésiliens installés en Guyane viennent principalement des États amazoniens frontaliers de l’Amapá et du Pará dont les capitales, Macapá et Belém, alimentent un flux constant d’immigrants (cf. Bechet 2012, 115). Il s’agit donc d’une émigration frontalière et souvent temporaire. Actuellement, on constate une diversification de l’origine régionale et du milieu social dans l’évolution de l’immigration brésilienne, ce qui provoque même quelques tensions intra-communautaires : ainsi, on voit apparaître une deuxième génération de migrants brésiliens, élevée et scolarisée en Guyane, autant qu’une petite bourgeoisie de commerçants, de restaurateurs et d’enseignants, souvent originaires d’autres États du Brésil (cf. Bechet 2012, 115). Concernant l’immigration du Brésil vers la Guyane, il faut distinguer plusieurs groupes de migrants dont les caractéristiques divergent. Un premier groupe est issu d’une migration ancienne et familiale arrivée en Guyane dans les années 1960, 1970.³ Le second groupe, apparu dans la décennie 1980, s’inscrit dans un mouvement migratoire temporaire, répondant aux variations conjoncturelles du marché du travail (cf. Bechet 2012, 115). Or, la croissance de la population brésilienne aujourd’hui s’explique par un troisième groupe dont l’arrivée est liée à la reprise de l’activité aurifère dans les années 1990. On estime aujourd’hui que la majorité des Brésiliens qui passe clandestinement la frontière le fait pour l’orpaillage (cf. Piantoni 2009, 119 ; Bechet 2012, 115).

d’Haïtiens et de Surinamiens, liée aux troubles politiques que traversent les pays de la région (INSEE 2006, Préface), mais aussi et surtout de Brésiliens.

³ Cette première vague de migrants ne concerne qu’une centaine de personnes installées pour la plupart à Saint-Georges, près de la frontière (cf. Bechet 2012, 113). Un peu plus tard, la migration commence à inclure aussi des familles, installées le plus souvent à Cayenne et à Kourou, qui forment une communauté peu fluctuante et assez bien insérée dans le marché local de l’emploi (cf. Piantoni 2009, 118 ; Bechet 2012).

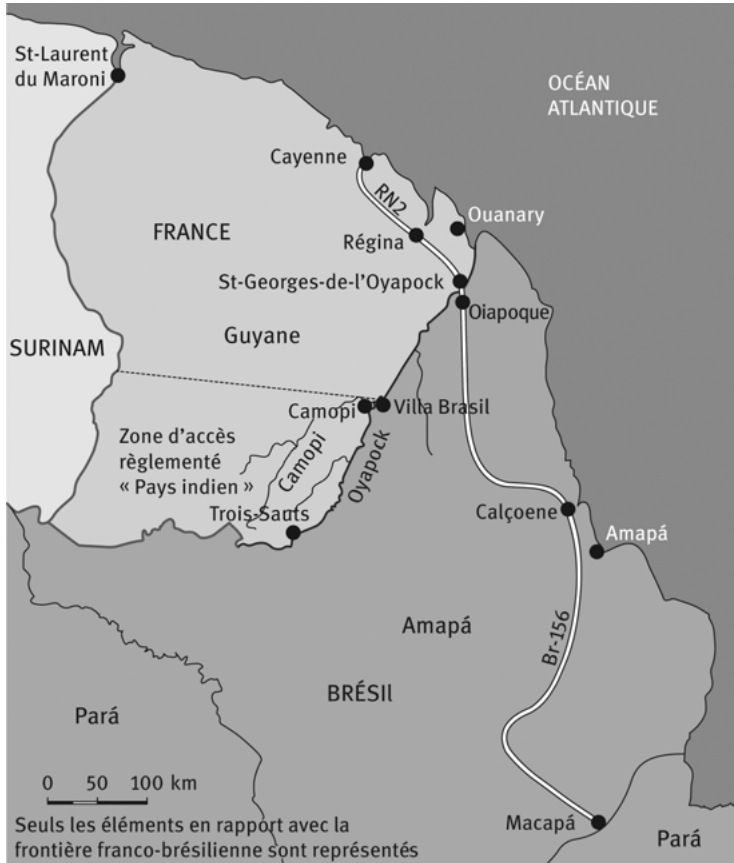


Figure 1 : La zone frontalière entre la Guyane et le Brésil (carte adaptée d'après Wikipedia 2007/2015, *La frontière entre le Brésil et la France*, File:Border-Brazil-France.svg, ©Kimdime69/User:Kimdime ; cette carte est sous licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 2.5 Generic)

2 État de la recherche

Concernant la situation linguistique aux bords du fleuve Oyapock, nous analyserons la communication frontalière entre Oiapoque, une petite ville d'environ 20.000 habitants au Brésil, et Saint-Georges-de-l'Oyapock, gros village de 3.600 habitants en Guyane française. Cette situation linguistique n'a pratiquement pas encore été décrite (cf. Calvet 2009 ; Patzelt 2014). Du côté français, la bibliographie des études sur la situation linguistique de la Guyane présente, en effet, deux caractéristiques frappantes, comme l'indique Calvet (2009, 29) :

1. Elle porte surtout sur la partie centre et ouest du département, notamment sur la région entre la capitale Cayenne et le village de Saint-Laurent du Maroni, tandis qu'elle ne s'intéresse guère à l'est.⁴
2. Elle ne prend guère en compte les problèmes frontaliers, même pour ce qui concerne les rapports entre Saint-Laurent du Maroni et le Surinam, étant plutôt centrée sur la communication interne au territoire.

Même la récente publication d'un volumineux ouvrage par Légliše/Migge (2007) renforce ce constat, comme le remarque Calvet (2009) : malgré son titre, le livre porte surtout sur l'ouest de la Guyane et ne traite guère de la région de l'Oyapock, pas plus que les travaux précédents. La situation est sensiblement la même du côté brésilien. La seule exception est représentée par quelques travaux portant sur la grammaire d'un créole à base française parlé par les Indiens Karipuna à Oiapoque.⁵ Le rôle de la population indigène est important et assez bien documenté par des travaux de sociologues.⁶ Or, s'il existe bien des études d'anthropologues, de sociologues et même de musicologues sur la région d'Oiapoque, les linguistes brésiliens ne semblent guère s'y être intéressés.⁷ En d'autres termes, l'ensemble Oiapoque – Saint-Georges, qui constitue comme on le verra une niche écolinguistique très particulière, n'a que peu été étudié et « semble constituer une tache aveugle dans le regard que les linguistes français et brésiliens portent sur ce territoire » (Calvet 2009, 30).

3 Une situation frontalière particulière

La première caractéristique de la frontière linguistique en question est, sans doute, le fait que les agglomérations considérées soient toutes deux de part et d'autre de la

4 Jusqu'à présent, il n'existe qu'un seul travail récent sur Saint-Georges, celui de Caitucoli/Leconte (2003), lequel est repris à des fins de comparaison par Légliše (2004 ; 2005a ; 2005b).

5 Anonby (2007) mentionne les grammaires de Tobler (1983) et Montserrat/Silva (1984) ainsi que deux dictionnaires bilingues (portugais-karipuna créole) par Tobler (1987) et Picanço Montejo (1988). Cf. Anonby (2007) pour des informations plus détaillées concernant les créoles parlés par les Indiens à Amapá.

6 Selon la revue de vulgarisation *Lingua portuguesa* (n° 26, 2007 ; cité dans Calvet 2009, 30), on trouverait dans l'État d'Amapá principalement trois langues amérindiennes :

1. le palikur (918 locuteurs),
2. le wayampi (525 locuteurs),
3. le galibi (28 locuteurs).

Ces chiffres sont pourtant approximatifs. Il faut signaler que d'autres sources en donnent de très différents, et les indigènes parlent en outre d'autre langue complètement ignorée par *Lingua portuguesa*, mais qui est très intéressante d'un point de vue (socio)linguistique : le « patoa ».

7 Les services de la Funai (= *Fundação Nacional do Índio*) d'Oiapoque, par exemple, ne comptent pas de linguistes dans leurs rangs.

frontière. Moreau (2004), dans l'avant-propos du n° 4 de la revue *Glottopol*,⁸ distingue d'abord deux types de situations : « Ou bien les langues préexistaient aux frontières politiques, ou bien elles se sont implantées après », tout en précisant immédiatement qu'on « verra toutefois que bien des cas participent des deux catégories ». Moreau précise que le plus souvent les langues préexistent aux frontières, mais que parfois les frontières produisent aussi des langues.⁹

Dans le cas de la zone frontalière entre la Guyane et le Brésil, la présence d'une quantité élevée de langues conduit facilement à l'émergence de langues nouvelles mixtes. En outre, les politiques linguistiques des États situés des deux côtés de la frontière peuvent générer des réalités linguistiques bien différentes parmi les populations des deux côtés de la frontière. Ce genre de situations linguistiques frontalières a été largement décrit. Pour la frontière entre l'Uruguay et le Brésil,¹⁰ par ex., Barrios (1996) décrit une « diglossie frontalière » dans laquelle l'espagnol est la variété « haute », utilisée dans les situations formelles et dans l'enseignement, tandis que les dialectes portugais de l'Uruguay représentent la variété « basse », utilisée dans les situations informelles. L'auteur ajoute qu'il faut distinguer entre deux matrices différentes de bilinguisme : d'une part, celle des classes populaires qui parlent un dialecte portugais comme langue première et qui ont l'espagnol standard comme langue « superposée », et d'autre part, celle des classes moyennes et supérieures qui parlent l'espagnol comme langue première et le portugais comme langue seconde. À l'école, certains élèves élargissent donc leur répertoire linguistique de la variété basse vers la variété haute, c'est-à-dire du portugais vers l'espagnol, tandis que d'autres font le chemin inverse (cf. Calvet 2009, 31). Par rapport à ce que décrivait Ferguson (1959), cette diglossie frontalière est donc atypique, à la fois parce que différents groupes de la communauté se comportent différemment, mais aussi parce que la variété haute et la variété basse s'acquièrent de manière différente. Ce qui est particulièrement notable ici, c'est l'acquisition du portugais comme langue seconde par les locuteurs natifs espagnols, puisqu'elle représente l'acquisition scolaire d'une variété basse par des classes moyennes et supérieures.¹¹

Les situations prises en compte par les auteurs traitant de la frontière entre l'Uruguay et le Brésil ont cependant une caractéristique particulière : la frontière y est en quelque sorte au coin de la rue (cf. Calvet 2009, 32), tandis que la situation est

8 Un numéro consacré aux *Langues de frontières et frontières de langues*.

9 Concrètement, l'auteur se réfère là aux processus de koinésation ainsi qu'à l'influence des langues de la migration.

10 Pour la situation linguistique de la zone frontalière entre l'Uruguay et le Brésil, cf. Barrios (1996) ; Elizaincín (1996) ou Elizaincín/Behares/Barrios (1987). Aussi 724 La frontière linguistique hispano-portugaise entre l'Uruguay et le Brésil.

11 Barrios (1996) ajoute en outre que, sur le plan des représentations, la société frontalière est un bon exemple de la communauté linguistique au sens de Labov, définie non pas par le partage d'usages communs mais par un accord sur des normes communes.

différente pour ce qui concerne la communication frontalière entre Oiapoque, au Brésil, et Saint-Georges, en Guyane française : ici, la frontière est constituée par un large fleuve. Bien qu'une telle situation ne soit pas du tout unique,¹² la particularité de la frontière franco-portugaise aux bords de l'Oyapock réside dans le fait que les deux pays (et les deux « capitales ») séparés par le fleuve ne partagent pas une même langue officielle.¹³ Par contre, on a le portugais et le français comme langues officielles et une quantité impressionnante de langues qui servent de langues véhiculaires, comme nous l'exposerons plus tard.

Il y a encore une autre particularité aux bords de l'Oyapock, qui est cependant moins significative : même si les deux agglomérations, Oiapoque et Saint-Georges, ne se trouvent qu'à dix minutes de pirogue à moteur l'une de l'autre, le passage est théoriquement problématique parce que les Brésiliens qui veulent se rendre en Guyane française doivent en effet obtenir un visa. Pourtant, lorsqu'on traverse l'Oyapock en pirogue pour se rendre de Saint-Georges (Guyane) à Oiapoque (Brésil), ou l'inverse, on passe cette frontière fluviale sans aucun contrôle douanier ni policier (cf. Calvet 2009, 32). En effet, le fleuve sépare officiellement les deux pays, mais on constate vite qu'en réalité tout se passe comme si la France avait reculé la frontière jusqu'à mi-chemin entre Cayenne et Saint-Georges, notamment aux environs du village de Régina. Là, on effectue des contrôles systématiques parce qu'il s'agit d'un territoire où sévissent les *garimpeiros*, les orpailleurs clandestins. Par contre, le fleuve représente un territoire trop complexe pour y effectuer des contrôles systématiques. C'est donc dans la région entre Saint-Georges et Cayenne que l'on trouve un poste de contrôle des passeports et des contrôles de la douane volante en Guyane,¹⁴ tandis que les Brésiliens peuvent passer assez librement du village d'Oiapoque, au Brésil, à Saint-Georges, en Guyane.¹⁵

Le trafic fluvial ne constitue cependant qu'une petite partie des migrations du Brésil vers la Guyane, qui ont débuté sous l'effet de deux facteurs convergents, d'une

12 Ainsi non seulement le fleuve Congo sert-il de frontière entre la République du Congo (ou bien la capitale Brazzaville) et la République démocratique du Congo (et la capitale Kinshasa), mais encore les deux capitales se trouvent-elles face à face, de part et d'autre du fleuve, ce qui évoque une situation assez analogue à celle des villages d'Oiapoque et Saint-Georges (cf. Calvet 2009, 32).

13 Ce qui est bien le cas au Congo, où les deux pays (et les deux capitales) séparés par le fleuve Congo partagent tant une même langue officielle (le français) qu'une même langue véhiculaire (le lingala).

14 L'économie informelle à laquelle nous venons de faire allusion est parfaitement illustrée par la communauté des piroguiers qui assurent le transport de marchandises et de passagers. L'activité est rentable pour les Brésiliens, qui ne paient dans leur pays ni taxes, ni impôts, et ne paient pas non plus de droits d'accostage en France. Du côté guyanais en revanche les piroguiers doivent, comme tous les commerçants, déclarer leurs revenus et payer des impôts et ne sont donc pas concurrentiels (cf. Calvet 2009).

15 Pourtant, il faut ajouter qu'il y a de nombreux migrants clandestins qui passent par Saint-Georges pour essayer de continuer leur voyage jusqu'à Cayenne et de s'y installer. Il y en a également qui ouvrent des chantiers illégaux dans l'intérieur du territoire.

part la crise économique du Brésil à la fin des années 1980 et, d'autre part, le développement considérable de la base de Kourou lorsque commença le programme européen Ariane (cf. Bechet 2012). La Guyane manquait alors de main-d'œuvre, tandis que les Brésiliens manquaient de travail, ce qui créa un appel urgent de migration.¹⁶ Arouck (2000) offre une bonne description de ce processus qui commença avec une première vague de migrants d'un niveau économique très bas et semi-analphabètes, venus de la région amazonienne, suivie d'une seconde vague de migrants de classe moyenne, venus d'autres régions du Brésil (cf. Piantoni 2009 pour plus de détails).

Or, ces dynamiques migratoires concernent essentiellement la région de Cayenne et de Kourou et les migrations légales, soumises à visa. Par contre, pour l'ensemble Saint-Georges/Oiapoque, les choses sont un peu différentes, surtout parce que la frontière entre les deux pays semble avoir reculé, comme nous l'avons déjà exposé. Ainsi, la circulation dans les deux sens est facile, et les Brésiliens s'installent assez facilement en Guyane. Or, si l'on met à part le tourisme (en particulier sexuel), il n'y a presque pas de migrations dans le sens Saint-Georges → Oiapoque (ou France → Brésil), mais uniquement dans le sens Oiapoque → Saint-Georges (Brésil → France).

4 L'histoire des contacts franco-brésiliens aux bords du fleuve Oyapock

4.1 L'évolution historique de la frontière franco-brésilienne

Dès la fin du XVII^e siècle, la frontière entre la Guyane et le Brésil a constamment fait l'objet de nombreuses contestations entre la France et le Portugal, puis le Brésil. Par le traité d'Utrecht, Louis XIV établit d'abord la limite officielle entre les possessions françaises et portugaises en abandonnant totalement l'Amazonie aux Portugais. Or, l'ambiguïté des localisations géographiques en Amazonie demeure parce que, parmi les fleuves de la région en question, celui qui devait représenter la frontière n'est pas localisé avec précision. La France considère alors que la fameuse rivière Japoc,¹⁷ représentant la frontière en 1499, ne correspond pas à l'Oyapock mais au fleuve Araguay, situé plus au sud. Les Brésiliens, à leur tour, imposent une autre vision : selon eux, la rivière Japoc n'est en fait autre que l'Oyapock – et non pas l'Araguary comme le soutient la France.¹⁸

Après la chute de Napoléon I^{er}, les Portugais consentent lors du Traité de Vienne à restituer la Guyane aux Français, à condition que l'Oyapock soit reconnu comme la

¹⁶ Il s'agit là d'une migration tant légale qu'illégale.

¹⁷ Ou rivière Vicente Pinzón, du nom de celui qui l'a découverte.

¹⁸ L'arbitrage rendu finalement par la Suisse fut défavorable à la France. En effet, le territoire brésilien se trouva augmenté d'un coup de près de 260.000 km².

frontière définie à Utrecht. À peine le Brésil obtient-il son indépendance en 1822 que les Français¹⁹ réclament la souveraineté sur le territoire entre l'Oyapock et l'Araguary, en fait une vaste étendue de savanes et de forêts pratiquement dépeuplée. À cause de problèmes internes, le Brésil accepte la neutralisation du territoire contesté, mais garde l'espoir de négocier plus tard, puisqu'officiellement le territoire est démilitarisé et n'appartient à personne. Profitant de l'absence officielle d'autorités politiques, de nombreux aventuriers français et brésiliens s'établissent alors dans la région, de même que des esclaves brésiliens en fuite, et puis des orpailleurs créoles qui arrivent suite à la découverte d'un important gisement aurifère dans la région (cf. Granger 2012).

En 1895, une milice brésilienne fait prisonnier le représentant des Français à Mapá. Un détachement militaire envoyé par le gouverneur de la Guyane vient alors le délivrer, provoquant, par la suite, un combat qui fait une quarantaine de morts, dont le chef du détachement français et plusieurs civils brésiliens.²⁰ Devant le scandale international, la France finit par accepter la proposition brésilienne d'un arbitrage suisse (et donc neutre) pour régler définitivement le problème du territoire contesté. En décembre 1900, le Président suisse Walter Hauser attribue au Brésil la quasi-totalité du territoire contesté, qui est alors incorporé à l'État du Pará. En 1943, il en est détaché pour constituer, avec la rive gauche de l'Amazone, le Territoire fédéral d'Amapá, qui devient État fédéré à part entière en 1988. Complètement ignoré par la France, ce problème du territoire contesté franco-brésilien a eu de fâcheuses répercussions en Guyane, et l'on peut affirmer qu'il est le responsable de la longue indifférence ou même méfiance qui a longtemps caractérisé les relations guyano-brésiliennes, au contraire des chaleureuses relations qui perdurent entre la France et le Brésil (cf. Granger 2012, 301s.).

4.2 Les contacts linguistiques historiques

Depuis toujours, la population amérindienne du nord de l'État d'Amapá a fait du commerce avec des marchands francophones. Selon Coudreau (1893, 33), tout le monde dans cette région comprenait « le créole de Cayenne » au XIX^e siècle et il y a plusieurs sources affirmant que la majorité des Amérindiens savait aussi parler le créole (cf. Ferreira 1998, 117). Apparemment, la zone frontalière entre le Brésil et la Guyane a toujours été une région multilingue, grâce au contact entre les Amérindiens des tribus tupi et carib, les locuteurs créolophones ou brésiliens et d'autres encore. Selon Ladhams (1995), les langues dominantes de la région d'Oiapoque dans les années 1900 étaient le français et le créole. Il y avait aussi des contacts intenses en Guyane dès le XVIII^e siècle, comme l'indique Anonby (2007, 8) :

¹⁹ Au nom du traité d'Amiens pourtant caduc.

²⁰ Un monument au cimetière de Cayenne rappelle cet épisode qui provoqua une intense émotion en Guyane.

« A large component of the present population was the Galibi,²¹ who in the first half of the eighteenth century, were settled in Jesuit missions on the coast of French Guiana. [...] With the expulsion of the Jesuits from Guiana between 1765–1768, a Portuguese offensive invaded the ancient territories of missions, villages, and colonial settlements, imprisoning the indigenous population and deporting the Indians back to the Amazon ».

À la fin des années 1800, les créoles à base française deviennent les langues principales des Galibi Marworno.²² Par ailleurs, d'autres groupes indigènes émigrent de la Guyane pour s'installer au Brésil : on trouve des rapports sur les Palikur à partir de 1513. Entre 1930 et 1940, des familles d'origine noire provenant de la Guyane immigrent au Brésil et y adoptent une identité palikur (cf. Anonby 2007, 9). Or, au contraire des Palikur en Guyane, ceux du Brésil sont fiers de leur langue indigène et n'utilisent guère le créole, bien qu'ils soient presque tous bilingues. Enfin, quant aux Galibi do Oiapoque, immigrés de Guyane en 1950, les plus âgés d'entre eux parlent encore le galibi et le créole, tandis que les plus jeunes optent pour le portugais (cf. Anonby 2007, 9).

5 La situation linguistique actuelle

5.1 Une situation plurilingue

La zone frontalière entre le Brésil et la Guyane se caractérise, actuellement, par un multilinguisme extraordinaire. Aujourd'hui, à Saint-Georges, on entend différentes langues, parmi lesquelles dominant le français, le portugais, le créole guyanais et le palikur. À l'école, les enfants sont en général trilingues (cf. Caitucoli/Leconte 2003) et dans les boutiques ou au coin des rues, il est préférable de parler portugais ou créole parce que, mis à part quelques métropolitains, peu de gens dominant la langue officielle, le français (cf. Calvet 2009, 33).²³

Il est évident qu'il n'y a pas que les langues officielles dans une telle zone langagière. Ainsi, à Saint-Georges, trois quartiers (Espérance 1, Espérance 2, Onozo) sont peuplés d'Indiens Palikur aujourd'hui et on entend plus le palikur que le français

²¹ Galibi est le nom attribué aux Kali'na et à leur langue dès le début de l'époque coloniale par les Français. Le terme englobe les tribus des Galibi Marworno et Galibi do Oiapoque. Les Galibi Marworno sont localisés autour de la rivière Uaçà, au nord de l'Amapá, tandis que les Galibi do Oiapoque habitent sur la rive droite du fleuve Oyapock (Oiapoque).

²² Selon Anonby (2007, 8), la désignation *Galibi Marworno* « began to be used by the neighboring Palikur and Karipuna, in order to represent their difference from the Galibi of Oiapoque, who identify themselves with the Galibi population of the coast of Guiana ».

²³ Une église évangélique du quartier Espérance 2, où l'on prêche en portugais et en palikur, mais pas en français, donne un bon exemple de cette situation. En général, le français est vu comme une langue de touristes et de gens qui « ne sont pas de la région » à Saint-Georges (cf. Patzelt 2014, 170s.).

dans les quartiers en question – on y observe même la tendance à utiliser plus le créole ou le portugais que le français comme L2 (cf. Patzelt 2014, 178). La situation est un peu différente sur la rive brésilienne. Comme les Indiens sont protégés au Brésil, il faut indiquer qu'ils ne vivent pas à Oiapoque, mais dans des *aldeias* dont l'accès est sévèrement contrôlé par la Funai.²⁴ Or, ce sont les Indiens que l'on protège, pas leurs langues, et par conséquent, certains d'entre eux ont abandonné leur langue maternelle au profit d'une autre. Comme l'indique Calvet (2009, 34), « dans cet univers de chaleur humide, de forêt amazonienne et de non droit permanent, où les Indiens Palikur ou Galibi ont toujours considéré que le fleuve était le prolongement de leurs campements, ou l'inverse, les hommes continuent donc aujourd'hui d'ignorer la frontière, avec l'accord tacite des autorités ». Il est évident que les langues aussi, au moins certaines d'entre elles, ignorent la frontière géographique entre le Brésil et la Guyane.

Concrètement, la distribution des langues de part et d'autre du fleuve peut se caractériser comme suit : outre le français et le portugais, on parle sur la rive française du fleuve le créole guyanais, le palikur, le saramaka et le taki-taki. Sur la rive brésilienne, par contre, on entend le portugais, le français, le palikur, le galibi et le patoa. La situation se présente donc de la manière suivante :

Tableau 1 : Les langues en présence (selon Calvet 2009, 35)

Oiapoque	Saint-Georges
portugais	portugais
français	français
palikur	palikur
patoa	créole
galibi	saramaka/taki-taki

D'un point de vue quantitatif, il faut ajouter que les langues amérindiennes et le patoa sont moins utilisées à Oiapoque que le palikur à Saint-Georges, puisqu'au Brésil les langues indigènes ne sont pratiquement parlées que dans les réserves (cf. Calvet 2009).

Quant à la répartition des langues listées parmi les différents groupes ethniques, on constate que les choses sont bien documentées :

« Poliglota, boa parte da população indígena do Oiapoque se comunica em vários idiomas : português, francês, patoa – língua franca regional, também falada nas aldeias Karipuna e Galibi-Marworno com acento e vocabulário diferenciados, caracte-

²⁴ *Fundação Nacional do Índio*, l'institution officielle de l'État brésilien pour protéger les cultures indigènes.

rizando o idioma Kheuol, sendo que os Palikur e os Galibi do Oiapoque utilizam suas respectivas línguas nas aldeias » (Vidal 2007, 13).

On voit que, du côté brésilien, seuls les Palikur et les Galibi do Oiapoque (Galibi Kali'na) ont conservé leur langue, tandis que les autres groupes ont adopté le patois comme langue première, qui sert par ailleurs de langue véhiculaire entre les quatre groupes. La situation générale peut donc être présentée de la façon suivante :

Tableau 2 : Le côté brésilien (selon Calvet 2009, 41)

	L1	L2
Galibi Kali'na	galibi	patoa, portugais
Palikur	palikur	patoa, portugais
Karipuna	patoa	portugais
Galibi Marworno	patoa	portugais

Du côté français, par contre, on trouve des Palikur, des Créoles,²⁵ des Brésiliens et des Saramaka qui parlent leur langue et peuvent acquérir comme langue seconde le créole, le portugais et/ou le français :

Tableau 3 : Le côté français (selon Calvet 2009, 41)

	L1	L2
Palikur	palikur	créole, portugais, français
Créoles	créole	portugais, français
Saramaka	saramaka	créole, portugais, français
Brésiliens	portugais	créole, français

Concernant le concept de « frontière », on rencontre ainsi sur la rive gauche du fleuve le village de Saint-Georges-de-l'Oyapock, aux marges de la Guyane, et sur la rive droite la ville d'Oiapoque, aux marges du Brésil, ces deux agglomérations subissant deux attractions linguistiques vers les langues officielles respectives : Oiapoque serait tourné vers Brasilia (et vers la langue portugaise), Saint-Georges vers Cayenne et à travers elle vers Paris (et vers la langue française). Calvet (2009, 42) compare cette situation avec celle de la frontière entre la France et l'Italie, où Menton est tourné vers

²⁵ Ce terme englobe tant les Guyanais créolophones mulâtres, parlant le créole guyanais, que les immigrants créoles de « nationalité française », c'est-à-dire les Haïtiens, Martiniquais, Guadeloupéens, etc.

le français et San Remo vers l'italien. Or, il s'agit là d'une présentation très théorique, puisqu'en réalité il n'y a pas de distinction nette entre les deux espaces : une langue de la rive droite, le portugais, s'est largement implantée à Saint-Georges,²⁶ tandis qu'une langue de la rive gauche, le créole, s'est répandue au Brésil.

5.2 Des diglossies imbriquées

La situation linguistique telle qu'elle se présente aux bords du fleuve Oyapock est, comme l'indique Calvet (2009, 42), doublement marginale. D'une part, parce que les agglomérations d'Oiapoque et de Saint-Georges sont situées à la marge de leurs pays respectifs, mais d'autre part aussi parce que la situation en question ne correspond pas aux situations frontalières déjà décrites, en particulier à celle qui a donné naissance, au sud du Brésil, au *portunhol*. Graciela Barrios, dans plusieurs de ses publications (cf. Barrios et al. 1981 ; 1993 ; Barrios 1996), décrit la situation frontalière aux bords du fleuve Oyapock comme évoluant à partir d'une diglossie selon le schéma CS > CM > FL, c'est-à-dire du *code-switching* vers la fusion de langues en passant par un *code-mixing*. Pourtant, la diglossie discutée par Barrios ne concerne que deux langues, le portugais et l'espagnol. Or, s'il existe une situation de diglossie à Saint-Georges,²⁷ il s'agit plutôt de plusieurs diglossies, dans lesquelles la variété haute serait le français et les variétés basses, selon le cas, le portugais, le créole ou le palikur. La situation à Saint-Georges peut être décrite comme une situation de diglossies imbriquées puisque la même langue peut être tour à tour variété basse ou haute (cf. Calvet 2009, 43). Ainsi, si un enfant vivant à Oiapoque, au Brésil, traverse tous les jours le fleuve pour aller à l'école à Saint-Georges, le portugais est variété haute sur la rive droite, mais c'est le français qui est variété haute sur la rive gauche (cf. Calvet 2009, 43). Par conséquent, la diglossie apparaît ici comme une situation relative au lieu, bien sûr, mais aussi relative aux différents moments de la journée, ce qui est particulièrement original. Calvet (2009) considère ce type de diglossie comme un effet de marge.

Or, la même langue peut apparaître à différents niveaux. Pour ce qui concerne la rive brésilienne, on constate la situation suivante : il y a trois langues premières (L1), le galibi, le palikur et le patoa, dont les locuteurs, s'ils sont bilingues, parlent soit le portugais (pour les locuteurs du patoa), soit le patoa (pour les locuteurs du galibi et du palikur), soit le patoa et le portugais. Il faut donc bien distinguer entre un patoa L1 (pour les Kari'puna et les Galibi Marworno) et un patoa L2 (pour les Galibi Kali'na et

²⁶ En effet, le français ne domine qu'à l'école à Saint-Georges, tandis que dans les rues on entend le portugais et le créole. Il y a même beaucoup de locuteurs qui s'expriment en faveur d'une introduction du portugais comme langue administrative à Saint-Georges (cf. Patzelt 2013, 362).

²⁷ Il faut préciser qu'il s'agirait là d'une diglossie au sens de Fishman (1967) et non pas de Ferguson (1959).

les Palikur). Comme le français est peu parlé comme L1, tandis que le portugais brésilien représente une L1 dominante, il est bien probable que dans la niche écolinguistique de cette partie de l'Oyapock la dynamique aille vers la marginalisation du français et la promotion d'une langue véhiculaire patoa-créole.²⁸

6 La langue patoa à Oiapoque

Peu de locuteurs à Oiapoque semblent être conscients de l'étymologie de la dénomination *patoa* (*patois*) et des connotations péjoratives du terme en français. *Patoa* désigne en fait une forme de créole guyanais qui a été adoptée comme langue première par les Indiens Karipuna et Galibi Marworno et sert aussi de langue véhiculaire avec les autres groupes amérindiens de la région.

Sur le site *Ethnologue*, si l'on tape « French Guiana », on trouve la mention du « Guianese Creole French » avec des dénominations alternatives : *French Guianese Creole French*, *Guyanais*, *Guyane*, *Guyane Creole*, *Patois*, *Patwa*. En plus, on trouve la précision qu'il y aurait 77 % d'intercompréhension avec le Karipuna Creole (Brazil). Si l'on consulte l'article *Brazil*, par contre, on trouve le « Karipuna Creole French » de la région d'Amapá, sur la frontière avec la Guyane Française, avec les données suivantes : « Very weak language transmission. Also use Portuguese [...]. Used as L2 by Palikúr [...] ». « *Alternate names* Crioulo ». Le même site ajoute que les locuteurs parlaient auparavant le karipuna, langue non classée, venant peut-être de l'île Marajó, à l'embouchure de l'Amazone. Paradoxalement, le nom que les locuteurs brésiliens donnent à leur langue (*patoa*) n'apparaît donc pas dans l'article *Brazil* mais, sous la forme française *patois*, dans l'article *French Guiana*.

En fait, la littérature existante montre assez clairement que l'on ne sait rien de l'origine des Karipuna et de la façon dont ils sont passés au créole, si jamais ils y sont passés. La version la plus généralement diffusée est qu'il s'agit d'anciens locuteurs du tupi qui vivaient dans l'île de Marajó, à l'embouchure de l'Amazone, et qui seraient partis vers ce qui est actuellement la Guyane française, où ils auraient acquis le créole, avant de revenir au Brésil. Cette thèse fut défendue par Expedito Arnaud (1969) qui affirma :

« Os Karipuna, conforme êles próprios relatam, foram originados por elementos que falavam a língua geral da Amazônia (Tupi), imigrados do estreito de Breves (Pará) em consequência da revolução da Cabanagem ocorrida na década de 1830. Inicialmente, estabeleceram-se no rio

28 Pour l'instant, les Brésiliens d'Oiapoque, locuteurs du portugais L1, ont tendance à acquérir le français pour des raisons commerciales. On note d'ailleurs à Oiapoque une tendance nette à introduire le français dans le système scolaire, et les autorités locales aimeraient l'instituer comme première langue étrangère, malgré les consignes du ministère qui privilégie l'anglais et l'espagnol (cf. Calvet 2009, 45).

Ouanari (Guiana Francesa), havendo logo em seguida atravessado para a margem direita do Oiapoque indo habitar no alto Curipi. Porém, tendo sido vítimas de uma epidemia de sarampo que lhes causou grande mortandade, mudaram-se para o curso médio do último rio onde ainda hoje se encontram » (Arnaud 1969, cité par Röntgen 1998, 37).

Comme l'indique Calvet (2009), presque tout le monde a en effet repris cette thèse, à l'exception du linguiste et créoliste John Holm qui pose à ce propos un certain nombre de questions :

« Many questions remain about their odyssey. How did they learn French creole in an area where so few people spoke it ? Why did they adopt it as their first language ? Why did they migrate to the Curipi river area in Brazil ? Why do they call themselves Karipuna (a Cariban word for Carib, cognate with Garifuna, which the Black Carib of Central America call themselves) if they are Tupi ? » (Holm 1989, 381).

Röntgen (1998) reprit également le problème en soulignant que :

« Cette image d'une peuplade immigrée de très loin après 1830 et qui parlait à l'époque le tupi ou bien la Língua Geral, a été adoptée sans examen critique par tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, se sont occupés des Karipuna. [...] pour des raisons historiques, ethnologiques ainsi que linguistiques, nous considérons cette thèse [...] comme peu convaincante » (Röntgen 1998, 39-40).²⁹

Selon Röntgen, le groupe créolophone du fleuve Curipi « remonte à un groupe ethniquement très hétérogène, qui existait avant 1830 aux environs de l'Oyapock et dont la langue habituelle était déjà le créole » (Röntgen 1998, 40). Dans son rapport, Röntgen (1998) analyse des récits de voyageurs et rappelle d'abord deux faits fondamentaux de la discussion :

- les Galibi et les Palikur ont conservé leurs langues amérindiennes
- les Karipuna et les Galibi Marworno ont adopté le créole

Ce dernier groupe ne pose pas de problème : il a émigré de la Guyane au milieu du XX^e siècle, et a donc emmené le créole avec lui. Quant au terme Karipuna, il pourrait être un exonyme devenu endonyme : dans la langue ouyana, *caripono* signifie 'ennemi', et le mot aurait pu servir pour désigner des gens de plusieurs ethnies (cf. Calvet 2009, 38). Röntgen reprend l'avis de Tassinari (2003) pour qui il s'agit là d'une « designação de alteridade ». Selon cette argumentation, il n'y aurait jamais eu ni langue ni ethnie Karipuna. Pourtant, à la fin du XVIII^e siècle, dans une situation troublée,³⁰ des petits groupes décimés qui étaient en train de perdre leur langue, ainsi que des Indiens

²⁹ Pour une discussion plus détaillée du problème, cf. Calvet (2009).

³⁰ Caractérisée par le départ des jésuites, la première abolition de l'esclavage, le déplacement des affranchis créolophones ou la fuite des Indiens vers la Guyane.

métis, passèrent au créole et se nommèrent d'un terme générique, Karipuna. La conclusion de Röntgen est alors que :

« Il ne saurait être question d'une tribu très homogène, immigrée après 1836, qui aurait appris le créole dans la région du Ouanary pour abandonner sa propre langue en très peu de temps. Par contre, nous croyons que la communauté actuelle des Karipuna créolophones remonte à un groupement très hétérogène, composé de divers éléments ethniques. Parmi ceux-ci, les « Indiens métis et civilisés » de la région de l'Oyapock auront joué le rôle le plus important, aussi pour ce qui est de l'aspect linguistique. Car leur langue était déjà le créole quand au cours du 19^e siècle des réfugiés brésiliens se joignirent à eux, qui, à leur tour, adoptèrent aussi le créole. À tous ceux-ci, le nom de Karipuna offrait solidarité, protection et identité » (Röntgen 1998, 58–59).

Un passage de l'ouvrage de Tassinari (2003, cité dans Calvet 2009, 39), dans lequel elle décrit une assemblée des peuples indigènes qui réunit des gens venus de la Guyane et du Brésil, permet de mieux comprendre la fonction de ce patoa. Tassinari (2003) note qu'en général, les débats commencent en portugais, afin que les non-Indiens de l'assistance puissent aussi comprendre le contenu des discussions. Ce n'est que lorsque les caciques discutent entre eux qu'ils utilisent leurs langues, faisant alors appel à des interprètes :

« As linguas [sic]³¹ utilizadas nas discussões revelam a dinâmica entre identificação e oposição dos grupos participantes. A assembléia tem sua abertura, apresentação dos convidados [sic] e dos temas em pauta toda realizada em português. Os assuntos geralmente são tratados nessa língua, principalmente porque almejam apresentar reivindicações aos não-indios presentes. Porém, quando os caciques são chamados a discursar um a um, preferem fazê-lo na língua própria, solicitando um tradutor dentre os que fazem parte da mesa. Os caciques discursam, assim, para aqueles a quem lideram, reforçando a seu laço com a comunidade mais do que a atividade política extra-aldeia » (Tassinari 2003, cité dans Calvet 2009, 39).

C'est alors que l'auteur mentionne le « patois » (patoa), et ceci apparaît dans le rapport comme une « langue propre », c'est-à-dire une langue amérindienne à l'égal des autres. Le patois est même considéré comme plus apte à la communication que le « portugais compliqué » des politiques. Juste comme les langues amérindiennes, le patois présente en outre l'avantage de ne pas être compris par les non-Indiens. Il devient alors évident que le patois fonctionne comme une langue véhiculaire entre les différents groupes indiens (cf. Calvet 2009, 39).

Or, il est intéressant que, quoique considéré comme « langue indigène », le patois est moins valorisé que les langues amérindiennes, ce qui génère de subtiles stratégies très intéressantes d'un point de vue sociolinguistique :

31 Les fautes d'accent contenues dans Calvet (2009) ont été maintenues dans les citations portugaises.

« Funcionando como ‹ lingua geral › do Uaçá, no entanto, o patois acaba sendo menos valorizado do que as linguas específicas faladas pelos Galibi de Oiapoque e os Palikur. Os karipuna [sic] e Galibi-Marworno, assim, ficam em desvantagem quando querem tratar de assuntos mais restritos aos seus grupos, pois só podem fazer uso desse idioma compreendido pelos outros povos. Dessa maneira, fazem-se notar acentos diferentes dados por cada grupo, e a preocupação constante em diferenciar-se : os Galibi-Marworno por exemplo, fazem questão de ressaltar que o patois que utilizam é diferente daquele falado pelos Karipuna, o qual se assemelharia ao usado pelos crioules de Guiana. As linguas utilizadas nas discussões se somam aos outros aspectos mais ritualizados – o oferecimento de alimentos, as danças e músicas, as competições, as celebrações – passíveis de serem entendidos como idiomas do jogo de identificação e diferenciação dos povos indígenas reunidos » (Tassinari 2003, cité dans Calvet 2009, 40).

7 Le taki-taki à Saint-Georges

En Guyane, il y a au moins une langue, très commune à Saint-Georges, dont le nom et la définition posent également des problèmes. Le taki-taki est une appellation que l'on entend de façon générale en Guyane et donc à Saint-Georges, mais aussi au Brésil à Oiapoque, pour désigner de façon large et floue les créoles à base lexicale anglaise que parlent les groupes venus du Surinam. Cette désignation est cependant contestée par les linguistes, et Isabelle Léglise et Bettina Migge (cf. Léglise/Migge 2007) analysent la complexité du problème en montrant, dans un travail empirique, que les différents acteurs interrogés ne sont d'accord ni sur le nombre de variétés couvertes par le terme *taki-taki* ni sur son statut (socio)linguistique. Les deux chercheurs constatent que :

« Selon certains linguistes, le ‹ taki-taki › engloberait le sranan tongo et les variétés parlées par les Noirs Marrons habitant l'ouest de la Guyane et l'est du Surinam. Pour d'autres chercheurs ce terme fait référence aux langues parlées par les populations businenge, y inclus les Saramaka. Un troisième groupe de travaux définit ce terme en référence à toutes les langues des Noirs Marrons et au sranan tongo. Finalement certains chercheurs mentionnent que le terme ‹ taki-taki › désigne une nouvelle langue ou une variété de langue qui serait issue du contact entre différents groupes et distincte des autres langues en présence » (Léglise/Migge 2007, 136).³²

Les auteurs proposent alors de distinguer entre trois langues, A, B et C, pour illustrer les dénominations des créoles à base lexicale anglaise parlées par les Businenge :

³² Il faut y ajouter que le problème n'englobe pas seulement les différentes langues auxquelles le terme *taki-taki* fait référence, mais aussi la connotation associée avec elles : ainsi, Léglise/Migge (2007) indiquent que dans certains travaux linguistiques la notion de *taki-taki* n'est pas considérée comme nom de langue, mais comme un « appellatif dépréciatif » pour plusieurs créoles à base anglaise parlés en Guyane (cf. aussi Queixalós 2000 ; Launey 1999).

Tableau 4 : La dénomination des langues (selon Calvet 2009, 35)

	A	B	C
pour les linguistes	ndyuka	sa(r)amaka	sranan (tongo)
pour les Businenge	nenge, ndyuka, businenge tongo	saamaka	doisi tongo, foto-nenge, saanan tongo
pour les non-Businenge	taki-taki	taki-taki, saramaka	taki-taki

Dans le tableau 4, on remarque que dans la littérature scientifique, on a tendance à faire une distinction entre trois langues créoles attribuées aux Businenge : le ndyuka, le sa(r)amaka et le sranan tongo. Les Businenge eux-mêmes reconnaissent encore plusieurs variétés correspondant à des critères ethniques et géographiques, tandis que les non-Businenge n'envisagent pas du tout une telle diversité de langues. Pour eux, le taki-taki est la langue parlée par les Businenge.

Ce cas représente donc un exemple classique du fait que l'auto-désignation de langues ou de peuples diffère souvent des désignations exogènes ou hétéro-désignations (cf. Tabouret-Keller 1997 ; Légliše/Migge 2013). Or, il demeure que, malgré ce que laisse penser ce chapitre, certains locuteurs nomment *taki-taki* ce qu'ils parlent. Ainsi Calvet (2009, 36) rapporte, par exemple, que dans un petit village à quelques kilomètres en aval de Saint-Georges, que son piroguier brésilien lui avait présenté comme étant saramaka, il avait entendu des gens lui dire qu'ils avaient le taki-taki comme première langue. Quoiqu'il en soit, le taki-taki apparaît bien comme une appellation fourre-tout,³³ et les hésitations taxinomiques ci-dessus constituent une situation assez classique de divergence entre les dénominations des linguistes et celles des locuteurs (cf. Calvet 1996 pour plus de détails).

8 Résumé

On a vu que la frontière entre la Guyane et le Brésil est, avant tout, une frontière géographique, et non pas vraiment une frontière linguistique. Ainsi le portugais s'est largement implanté à Saint-Georges, en Guyane, tandis que le créole s'est également répandu au Brésil. En outre, on entend plus le portugais que le français à Saint-Georges, tandis qu'à Oiapoque, au Brésil, on fait des efforts pour introduire le français dans le système scolaire et encourager son apprentissage.

Une raison importante pour cette situation est le fait que le passage d'un pays à l'autre par le fleuve Oyapock s'effectue sans aucun contrôle policier ou douanier. Par

³³ Ce qui est évident dans tout le pays, et non pas seulement aux marges de l'Oyapock (cf. les études empiriques dans Légliše/Migge 2007 ; Patzelt 2014 pour des analyses d'autres régions de la Guyane).

conséquent, il y a un échange permanent entre des locuteurs de langues premières différentes, et beaucoup de Brésiliens viennent s'installer à Saint-Georges pour y profiter du niveau de vie plus élevé sur le sol français/européen. On a vu aussi que la situation plurilingue provoquée par cette condition sociolinguistique n'englobe pas seulement les deux langues nationales du Brésil et de la Guyane, mais qu'il s'agit d'un multilinguisme très complexe et dynamique, ainsi que d'une forme particulière de diglossie dans la zone frontalière entre le Brésil et la Guyane.

Outre les langues officielles des deux pays, le portugais et le français, on note la présence de langues comme le créole guyanais, le palikur, le saramaka et le patoa. Cette dernière variété fonctionne comme une langue véhiculaire parmi les différents groupes indiens à Oiapoque, mais elle est moins valorisée que les langues amérindiennes et n'est utilisée que dans des situations spécifiques. Cet exemple montre l'importance du choix de langue comme indice d'identité ethnique et stratégie communicative parmi les membres d'un groupe spécifique. La situation devient encore plus complexe à cause des contacts quotidiens entre les gens d'Oiapoque et ceux vivant à Saint-Georges parce que l'importance et la fonctionnalité d'une langue peuvent varier selon les différents moments de la journée pour un individu. En général, le choix de langues aux deux marges du fleuve paraît dépendre de l'appartenance aux groupes ethniques et sociaux ainsi que de la situation communicative, et non pas des zones géographiques.

9 Bibliographie

- Anonby, Stan (2007), *A Report on the Creoles of Amapá*, SIL Electronic Survey Reports, <http://www.sil.org/resources/publications/entry/9041> (12.06.2014).
- Arnaud, Expedito (1969), *Os índios da região do Uaçá (Oiapoque) e a proteção oficial brasileira*, Boletim do Museu Paraense Emílio Goeldi, Série Anthropologia 40, 1–37.
- Arouck, Ronaldo (2000), *Brasileiros na Guiana francesa. Novas migrações internacionais ou exportação de tensões sociais na Amazônia ?*, Lusotopie 2000, 67–78.
- Barrios, Graciela (1996), *Planificación lingüística e integración regional : el Uruguay y la zona de frontera*, in : Aldema Menine Trindade/Luis Ernesto Behares (edd.), *Fronteiras, educação, integração*, Santa Maria, Pallotti, 83–110.
- Barrios, Graciela, et al. (1981), *Diagnóstico lingüístico de la región fronteriza uruguayo-brasileña*, Montevideo, OEA/Ministerio de Educación y Cultura.
- Barrios, Graciela, et al. (1993), *Planificación y políticas lingüísticas en Uruguay*, Iztapalapa. Revista de Ciencias Sociales y Humanidades 29, 177–190.
- Bechet, Camille (2012), *L'immigration latino-américaine en Guyane : de la départementalisation (1946) à nos jours*, Bordeaux, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 (thèse de doctorat).
- Caitucoli, Claude/Leconte, Fabienne (2003), *Contacts de langues en Guyane : une enquête à Saint-Georges de l'Oyapock*, in : Jacqueline Billiez (ed.), *Contacts de langues : Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, 37–60.
- Calvet, Louis-Jean (1996), *Une ou deux langues, ou le rôle des représentations dans l'évaluation des situations linguistiques*, Études Créoles 19(2), 69–82.

- Calvet, Louis-Jean (2009), *Oiapoque/Saint-Georges de l'Oyapock. Effets de marge et fusion des marges en situation frontalière*, in : Thierry Bulot (ed.), *Formes et normes sociolinguistiques. Ségrégations et discriminations urbaines*, Paris, L'Harmattan, 29–49.
- Coudreau, Henri Anatole (1893), *Chez nos indiens : Quatre années dans la Guyane Française (1887–1890)*, Paris, Hachette.
- Elizaincín, Adolfo (1996), *As pesquisas nas áreas de fronteira Brasil-Uruguai. Histórico*, in : Aldema Menine Trindade/Luis Ernesto Behares (edd.), *Fronteiras, educação, integração*, Santa Maria, Pallotti, 13–24.
- Elizaincín, Adolfo/Behares, Luis Ernesto/Barrios, Graciela (1987), *Nos falemos brasileiro : Dialectos portugueses en Uruguay*, Montevideo, Amesur.
- Ferguson, Charles (1959), *Diglossia*, in : Pier Paolo Gigliolo (ed.), *Language and social context. Selected readings*, Harmondsworth, Penguin, 232–251.
- Ferreira, Jo-Anne (1998), *O Povo Karipuna do Amapá e a fala dele*, Rio de Janeiro, Universidade Federal do Rio de Janeiro.
- Fishman, Joshua (1967), *Bilingualism with and without diglossia. Diglossia with and without bilingualism*, *Journal of Social Issues* 23(2), 29–38.
- Granger, Stéphane (2012), *La Guyane et le Brésil, ou la quête d'intégration continentale d'un département français d'Amérique*, Paris, Université Sorbonne Nouvelle (thèse de doctorat).
- Holm, John (1989), *Pidgins and Creoles*, Cambridge, Cambridge University Press.
- INSEE (2006), *Atlas des populations immigrées en Guyane*, http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane (12.06.2014).
- Ladhams, John (1995), *Investigating the background of karipúna Creole French*, in : Philip Baker (ed.), *From contact to Creola and beyond*, Londres, University of Westminster Press, 115–120.
- Launey, Michel (1999), *Les langues de Guyane : des langues régionales pas comme les autres ?*, in : Christos Clairis et al. (edd.), *Langues et cultures régionales de France*, Paris, L'Harmattan, 141–159.
- Léglise, Isabelle (2004), *Langues frontalières et langues d'immigration en Guyane française : pratiques et attitudes d'enfants scolarisés en zone frontalière*, *Glottopol* 4, 108–124.
- Léglise, Isabelle (2005a), *Contacts de langues issus de mobilités dans un espace plurilingue : approches croisées à Saint Laurent du Maroni (Guyane française)*, in : Cécile van den Avenne (ed.), *Mobilités et contacts de langues*, Paris, L'Harmattan, 75–94.
- Léglise, Isabelle (2005b), *Contacts de créoles à Mana (Guyane française) : Répertoires, pratiques, attitudes et gestion du plurilinguisme*, *Études Créoles* 28, 23–57.
- Léglise, Isabelle/Migge, Bettina (2007), *Le « taki-taki », une langue parlée en Guyane ? Fantômes et réalités (socio)linguistiques*, in : Isabelle Léglise/Bettina Migge (edd.), *Pratiques et représentations linguistiques en Guyane : regards croisés*, Paris, IRD, 133–157.
- Léglise, Isabelle/Migge, Bettina (2013), *Exploring Language in a Multilingual Context : Variation, Interaction and Ideology in language documentation*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Montserrat, Ruth/Silva, Marcio (edd.) (1984), *Grammatica Kheul*, Mimeo, São Luis, CIMI Norte II.
- Moreau, Marie-Louise (2004), *Avant-propos à Langues de frontières et frontières de langues*, *Glottopol* 4, 2–6.
- Patzelt, Carolin (2013), *Brasileiro, portunhol ou crioulo ? – Zur Sprache brasilianischer Immigranten in Französisch-Guayana*, in : Aurelia Merlan/Jürgen Schmidt-Radefeldt (edd.), *Das Portugiesische als Diasystem/O Português como Diassistema*, Frankfurt am Main, Lang, 351–368.
- Patzelt, Carolin (2014), *Sprachdynamiken in modernen Migrationsgesellschaften : Romanische Sprachen und romanisch-basierte Kreolsprachen in Französisch-Guayana*, Bochum, Ruhr-Universität (thèse d'habilitation, inédite).
- Piantoni, Frédéric (2009), *L'enjeu migratoire en Guyane française*, Matoury, Ibis Rouge.

- Picanço Montejo, Francisca (1988), *No Djisone Kheul-Portxige : O Nosso Dicionario Português-Kheul (Povos Karipuna e Galibi Marworno)*, Belém, Edições Mensageiro.
- Queixalós, Francisco (2000), *Les langues de Guyane*, in : Francisco Queixalós/Odile Renault-Lescure (edd.), *As línguas amazônicas hoje*, São Paulo, IRD-ISA-MPEG, 299–306.
- Röntgen, Karl-Heinz (1998), *L'origine contestée d'une communauté créolophone : Les Karipuna du Brésil*, *Études créoles* 21(2), 36–64.
- Tabouret-Keller, Andrée (1997), *Les enjeux de la nomination des langues*, in : Andrée Tabouret-Keller (ed.), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain, Peeters, 5–20.
- Tassinari, Antonella (2003), *No Bom da festa, O processo de Construção Cultural das Famílias Karipuna do Amapá*, São Paulo, EDUSP.
- Tobler, Alfred (1987), *Dicionário crioulo karipúna/português, português/crioulo karipúna*, Brasília, SIL.
- Tobler, Joy (1983), *The Grammar of Karipúna Creole*, Brasília, Summer Institute of Linguistics.
- Vidal, Lux (2007), *Povos Indígenas do Baixo Oiapoque*, Rio de Janeiro, Museu do Índio/Iepé.
- Wikipedia (2007/2015), *La frontière entre le Brésil et la France*, File:Border-Brazil-France.svg, ©Kim-dime69/User:Kimdime (sur la base de File:Amapa_MesoMicroMunicip.svg, ©Raphael Lorenzeto de Abreu, 2006), carte publiée sous Creative Commons Attribution-ShareAlike 2.5 Generic License, CC BY-SA 3.0 : <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Border-Brazil-France.svg> (30.01.2018).

Adolfo Elizaincín

24 La frontière linguistique hispano-portugaise entre l'Uruguay et le Brésil

Abstract : Cet article traite de la situation linguistique de la zone frontalière entre l'Uruguay et le Brésil. Depuis l'époque coloniale, cette région a été l'objet de discussions et d'affrontements, d'abord entre les royaumes du Portugal et d'Espagne, ensuite entre le Brésil et l'Uruguay. En réalité, la ligne frontalière séparant ces deux pays sud-américains ne dispose toujours pas d'un tracé définitif puisque persistent ce qu'on appelle les « zones contestées », c'est-à-dire des zones réclamées par les deux pays. La situation linguistique de la région résulte d'un premier peuplement spontané, faible et non planifié de la zone par des lusophones, tendance qui s'est accrue avec le temps. Après plusieurs épisodes de confrontation entre le Portugal et l'Espagne sur la possession du territoire qu'occupe aujourd'hui l'Uruguay, et à une époque postérieure à l'indépendance des colonies américaines de l'Espagne, à peu près à partir de l'année 1830, l'Uruguay a commencé à mener une politique d'occupation systématique des zones situées dans son territoire, imposant ainsi l'espagnol dans des régions à l'origine lusophones. C'est la cause principale de la situation actuelle. Après avoir présenté d'un point de vue historique la recherche sur ce sujet et avoir reconsidéré l'histoire des faits réels de la région à partir de l'époque coloniale, on discutera les différentes tentatives qu'ont faites les scientifiques pour distinguer les différentes variétés de l'espagnol ainsi que du portugais et pour offrir, finalement, une brève description et interprétation de quelques caractéristiques phoniques et morphosyntaxiques de l'espagnol de la région en contact avec le portugais.

Keywords : Uruguay/Brésil, contacts linguistiques, espagnol rural de contact, phonologie, morphosyntaxe

1 La recherche sur la région

La recherche sur la frontière uruguayo-brésilienne s'appuie sur une tradition de plus d'un demi-siècle. En effet, et sans faire référence à de sporadiques mentions antérieures sur la particularité linguistique de la zone frontalière,¹ c'est le bref opuscule *El « caingusino », un dialecto mixto hispano-portugués* de José Pedro Rona (4 pp.), publié

1 Comme par ex. *Fronterizas. Paliques uruguayo-brasileros*, ouvrage très peu connu du journaliste et écrivain Santiago Giuffra, publié à Montevideo par la maison d'édition *El Siglo Ilustrado* en 1900 et que j'ai analysé dans Elizaincín (2003).

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-025>

en 1959 sur miméographe par le Département de linguistique de l'Université de la République de Montevideo, qui peut être considéré comme la base des études scientifiques sur cette frontière. Suit, en 1963, la brochure *La frontera lingüística entre el portugués y el español en el Norte del Uruguay*, publiée par l'Université pontificale catholique du Rio Grande do Sul de Porto Alegre, à laquelle s'ajoute de nouveau Rona (1965), ouvrage déjà plus connu et de grande diffusion internationale, reproduit à maintes reprises et servant de base indiscutable pour toutes les études postérieures sur le phénomène de contact des deux langues dans la zone nord-est de l'Uruguay, c'est-à-dire, précisément dans la région par laquelle passe la frontière entre ce pays et le Brésil (cf. figure 1 à la fin de cet article).

Vers la décennie des années 70 du siècle passé, ce sujet s'est internationalisé sous la plume d'Hensey (1972) avec une thèse de doctorat soutenue à l'Université du Texas, parue dans le contexte des contributions inédites à l'époque, d'une part, de la sociolinguistique variationniste et, d'autre part, de la grammaire transformationnelle. Bien que ses analyses, très nettement transformationnelles – surtout dans le domaine de la phonétique et de la phonologie –, n'aient eu qu'un succès momentané, le texte d'Hensey a été d'une grande importance. À partir de ce moment, le sujet a trouvé un écho *international*, ce qui a eu pour conséquence la rédaction de nombreuses thèses de doctorat et de mémoires de maîtrise, ainsi que d'articles scientifiques dans le monde entier.

Au-delà des techniques d'analyse utilisées par ces deux auteurs sur le matériel linguistique relevé par chacun d'eux,² on pouvait déjà, à cette date-là, s'appuyer sur des acquis importants : 1) la base linguistique de la région était initialement portugaise, en raison des particularités de colonisation et de peuplement de la région, avec une prépondérance manifeste de locuteurs de portugais (même s'il ne s'agissait pas encore d'une sédentarité organisée et définitive, mais d'une population se déplaçant dans la région, surtout à l'époque coloniale) ; et 2) la genèse du bilinguisme se voit dans l'adoption ou l'acquisition de l'espagnol par les habitants de la région, qui, initialement, possédaient le portugais comme première langue. Ce fait a attiré l'attention des profanes intéressés par ce sujet puisque la situation était tout à fait contraire à celle qui a pu être imposée par le bon sens, à savoir que le bilinguisme résulte de la pénétration du portugais dans le territoire uruguayen et, par conséquent, de son apprentissage par des personnes initialement hispanophones. Ce dernier point de vue, largement anhistorique, se base sur l'observation superficielle de la situation actuelle. Or, si l'on inclut le point de vue historique ou diachronique des faits, la situation s'inverse, comme je viens de l'expliquer.

En fait, cette constatation a surpris et même alarmé différents secteurs de l'opinion publique si bien qu'ils ont privilégié idéologiquement une vision nationaliste de

2 D'une orientation fonctionnelle-structuraliste chez Rona et de type générativo-transformationnel chez Hensey, comme je l'ai déjà dit.

cette question impliquant qu'à un pays indépendant (l'Uruguay) corresponde une langue qui lui soit propre et qui ne peut être que la langue espagnole. C'est pour cela que l'on ne pouvait pas tolérer l'idée que le portugais fût la base linguistique de la région et encore moins que les bilingues uruguayens fussent bilingues pour avoir appris l'espagnol et non pas la langue « étrangère ». Ce point de vue nationaliste et puriste a encore été alimenté par la persistance, dans la mémoire collective, des luttes contre le Brésil durant la première moitié du XIX^e siècle (époque postérieure à la libération de la zone du pouvoir impérial espagnol), ainsi que par la mémoire de l'occupation du territoire, aujourd'hui uruguayen, par des forces brésiliennes au moment où naît la dite *Provincia Cisplatina*.

Plus tard, dès les années 80 et au début des années 90 du siècle dernier, j'ai moi-même publié un ensemble d'études – quelques-unes en collaboration (Elizaincín/Behares 1980/1981, Elizaincín/Behares/Barrios 1987), mais particulièrement Elizaincín (1992) (pour une bibliographie assez complète de ces études jusqu'en 2008 cf. Elizaincín 2008) – qui proposent une nouvelle conception de la recherche sur la région en reformulant certains principes théoriques et méthodologiques. Ainsi, pour le mixte d'espagnol et de portugais, on a adopté le sigle de DPU (*dialectos portuguesas del Uruguay* 'dialectes portugais de l'Uruguay'), dénomination intentionnellement au pluriel pour souligner la grande variabilité à l'intérieur de ce mixte.

Précisément, ce concept de *variabilité*, traditionnel en linguistique quantitative et qui se distingue de celui de *variation*, devient l'outil d'analyse essentiel de vastes corpus réunis *in situ* grâce à des interviews enregistrées au magnétophone.

D'une part, ces travaux revendiquent la vision historique antérieure (celle de Rona, par ex.), mais ils n'adhèrent pas à la division soigneusement élaborée de deux types de « fronterizo », dont chacun est de nouveau divisé en quatre sous-variétés. Ils intègrent plutôt l'idée d'un *continuum* entre le portugais brésilien et l'espagnol uruguayen, classent ces variétés comme langue locale – avant tout de la population rurale isolée disposant de peu ou pas du tout d'éducation –, et imposent l'idée qu'il s'agit d'une structure ayant une base fondamentale dans la grammaire du portugais, mais avec d'importants indices d'interférence de l'espagnol. En définitive, ce sont des variétés (« dialectes ») du portugais avec quelques caractéristiques de l'espagnol. De plus, ces travaux déterminent géographiquement, par l'application des méthodes pertinentes, les régions centrales de contact (qui se situent près de la ville de Rivera) et ils permettent de visualiser quels sont les traits linguistiques parmi les nombreux traits étudiés (aux niveaux phonétique, morphologique, syntaxique et lexical) qui sont les plus consolidés dans l'emploi local, soit dans leur variante espagnole, soit dans leur variante portugaise ; ceci pour établir une corrélation entre les traits linguistiques plus consolidés, représentant une situation de contact plus ancienne et par conséquent plus « traditionnelle », et les traits linguistiques moins consolidés, plus variables, qui, dans leur emploi, occasionnent plus d'incertitudes chez les locuteurs et qui ont été établis plus récemment d'un point de vue diachronique.

Outre ces études de linguistique interne s'est aussi développé un courant de travaux plutôt sociolinguistiques qui a mis en valeur les emplois, la conscience de l'emploi et les attitudes des locuteurs de la frontière relativement à ces variétés, mais qui a surtout influencé l'éducation, domaine jusqu'alors complètement négligé de la part des autorités nationales de l'éducation. Ceci est dû, en partie, à l'impossibilité d'évaluer la situation complexe du bilinguisme auquel devait faire face l'enfant qui entrait dans le système scolaire (système qui alphabétisait uniquement en espagnol), ainsi qu'aux préjugés et déterminations idéologiques qui se fondaient sur la matrice initiale suivante : « un estado, una lengua » (Behares 2007). Du point de vue pratique, ce grand nombre de résultats de recherche a contribué à alimenter et à consolider l'adoption de plans officiels d'éducation bilingue qui ont commencé à s'appliquer dans quelques écoles frontalières il y a environ une décennie.

D'autre part, ces études ont été complétées dernièrement par des travaux dans le domaine de la politique linguistique qui essaient d'élargir la perspective sur la région avec des études sur des décisions officielles et des optiques générales sur ce problème, en montrant leurs répercussions sur le plan de l'éducation (Barrios 2008).

Mérite une mention particulière l'important projet réalisé par Harald Thun et moi-même sous le nom d'*Atlas lingüístico diatópico y diastrático del Uruguay* (ADDU) pour l'élaboration duquel a été relevé un vaste échantillon de parlers portugais et espagnols de la part des informateurs provenant de la zone frontalière. Tant la partie espagnole que la partie portugaise du travail – qui justifient les deux parties de l'ouvrage publiées jusqu'à présent – appliquent le même questionnaire comme guide d'interview avec les locuteurs maternels, et ce dans deux versions, une espagnole et une portugaise, langues dans lesquelles ont été menées aussi les interviews.

Les deux volumes de l'ADDU publiés jusqu'à présent cartographient et expliquent le comportement social de la population relativement au phénomène du *yeísmo* et des variantes en espagnol dans tout le territoire uruguayen (Thun/Elizaincín 2000a) ainsi que ce même phénomène avec, en plus, la palatalisation des dentales en portugais (Thun/Elizaincín 2000b) dans la partie nord du pays.

La pénétration de l'ADDU dans les domaines de la géolinguistique et sociolinguistique de l'espagnol et du portugais américains a eu un impact considérable, puisqu'à une vision théorique en relation avec l'ancienne géolinguistique (mais intégrant en plus des acquis de la sociolinguistique et de la pragmatique) s'est ajoutée une technique inédite de réalisation des interviews et de cartographisation des résultats, tenant compte non seulement de la variable diatopique traditionnelle, mais aussi de l'âge et du niveau d'instruction des locuteurs ainsi que du style dans lequel se déroule l'interaction. D'autre part, l'ingénieuse technique d'observation de la mobilité sociale et géographique des informateurs a été assez significative, ce qui a justifié l'autodénomination comme dialectologie *pluridimensionnelle et relationnelle*.

L'étude de ces deux phénomènes (le *yeísmo*, partagé entre l'espagnol et le portugais, et la palatalisation des dentales sourdes et sonores, seulement propre au portugais) a permis d'en tirer d'intéressantes conclusions sur la variation linguistique

dans les régions géographiques où, par le contact, interagissent des langues qui ont en commun le même trait linguistique dans un cas, mais pas dans l'autre. Comme les localités explorées pour ce projet n'étaient pas seulement uruguayennes, mais comprenaient aussi quelques points géographiques appartenant au Brésil (et aussi à l'Argentine), la nature de *continuum* du phénomène a trouvé un cadre naturel pour se manifester à travers des techniques d'interprétation postérieures.

S'est constituée aussi une direction de la recherche qui s'est penchée sur la dimension diachronique du phénomène. Pour cela, il a fallu réaliser un travail important d'archive en consultant des sources documentaires disséminées dans plusieurs dépôts pour établir ensuite un corpus qui a permis de telles analyses. Cette direction s'est vue exemplifiée dans Bertolotti et al. (2005a ; 2005b), Coll (2008 ; 2009), Fernández Trindade (2008), entre autres.

Comme il a été affirmé dès le début, ces travaux ont montré que la présence de la langue portugaise était très importante et presque exclusive dans le territoire qui, avec l'indépendance de l'Espagne et du Brésil, a obtenu le nom de République orientale de l'Uruguay. Cette circonstance extérieure n'a pu que laisser des traces dans des témoignages écrits de différente nature, allant des textes juridiques (citations, sentences) aux textes les plus privés (lettres, recettes de cuisine). Que l'on considère ce texte qui reproduit une déclaration d'une personne convoquée par la justice, datant de l'année 1854, dans le nord du pays (je la reproduis à partir de Bertolotti/Coll 2014, 66).

Snr" Alcaide Y Ordinario D Pascoal Pitaluva não
aSeito aSitasoon por Snr D Pedro Chucarro por
q'eu não tenho prestado conta comhele site a
omeu Filho Manoel Ylha q'he o q'tem presta-
do hesas conta edemais la tenho hum priendor q'
Snr" Fransisco Esteve Deus Guarde a VSa
Tres Sero 11 de Junho 1854
Vicente Ylha

Comme on peut le voir dans la reproduction du texte, il s'agit d'une personne originaire de cette zone frontalière uruguayenne, parlant sûrement le portugais, mais étant peu alphabétisée tant dans une langue que dans l'autre.

Finalement, il est nécessaire de rappeler aussi les travaux importants sur la région qu'a écrits Ana Maria Carvalho, à commencer par sa thèse de doctorat (Carvalho 1998) jusqu'à Carvalho (2003), entre autres.

Carvalho (2003, 130ss.) affirme que l'hypothèse du continuum est à la base des descriptions antérieures du phénomène (elle se réfère principalement à Elizaincín/Behares/ Barrios 1987), ce qui est vrai, et elle affirme que les auteurs cités formulent une hypothèse d'instabilité des systèmes linguistiques due à un mélange aléatoire des unités des deux grammaires, une affirmation qui peut seulement être comprise comme une erreur de lecture, puisque précisément toute notre approche, contrairement à ce que Rona proposait initialement, cherche à affirmer et à confirmer l'idée qu'il existe ici une grammaire émergeant des DPU qui organise systématiquement les énoncés et leur

variation en régulant même le mélange. Contre la conception d'après laquelle les variétés portugaises parlées en Uruguay ne sont rien (ni du portugais ni de l'espagnol), nous avons exposé en détail, en nous basant sur nos travaux, qu'il n'y a rien d'aléatoire en tout cela ; tout, même les énoncés apparemment les plus mélangés, est le résultat de l'application des règles grammaticales qui déterminent cette variété.

Carvalho affirme ensuite que, dans son travail, le concept de dichotomie entre le portugais des bilingues et les DPU, proposé antérieurement, sera remplacé par celui du continuum, même quand, auparavant, elle avait reconnu que dans notre approche prédominait la vision d'un continuum (« a hipótese de um continuo entre o espanhol e o português subjaz o método utilizado por Elizaincín/Behares/Barrios (1987) », cf. Carvalho 2003, 130). À proprement parler, il s'agit d'une approche qui fournit un élément inédit consistant à caractériser la situation comme un continuum entre le *portugais uruguayen rural* (PUR) et le *portugais brésilien urbain*, en passant par le *portugais de Rivera*, et qui formule l'hypothèse (en s'appuyant sur l'ouvrage de Bortoni-Ricardo 1985) que les variétés rurales sont fortement *focalisées* et que le passage vers des variétés urbaines (dû à la migration des populations rurales vers les villes) se caractérise par des processus de *diffusion*.

1.1 Inconvénients

À part ce bref épisode de différences de perception et les lectures divergentes de la littérature sur ce sujet, l'histoire des études frontalières uruguayo-brésiliennes s'est en général caractérisée par la non-considération, par les chercheurs des ouvrages, de leurs collègues sur le même sujet, de telle sorte que jusqu'à présent, à partir des contributions particulières de tous les auteurs, on n'a pas réussi à générer une vision générale sur ce sujet et qui puisse être utile à tous. Ceci est dû au fait que cette tendance dangereuse, à laquelle j'ai fait allusion auparavant, est complètement opposée à l'activité scientifique normale, pour laquelle les connaissances s'accumulent peu à peu par les apports d'un auteur à l'autre. Il est symptomatique, par ex., qu'Ana Maria Carvalho, pour autant que je sache, cite rarement les considérations d'Harald Thun dans ses études, tandis que ce dernier ne la cite jamais.

2 Brève histoire de la région

L'histoire de la région remonte au XVII^e siècle, époque durant laquelle les puissances impériales, conquérant l'Amérique latine à partir de 1492 (Espagne) et 1500 (Portugal), commencent à montrer un certain intérêt pour cette région isolée. À proprement parler, l'Espagne n'organise cette région définitivement qu'au XVIII^e siècle, avec la création de la vice-royauté américaine la plus récente, la vice-royauté du Río de la Plata, ayant son siège à Buenos Aires (1776). Le Portugal, pour sa part, montre de l'intérêt pour le

bassin du Río de la Plata où, en 1680, il fonde la ville de Colonia do Sacramento, lieu stratégique grâce auquel on contrôle l'accès au continent à travers l'embouchure des grands fleuves Paraná et Uruguay qui, à cet endroit, confluent pour former le Río de la Plata. À partir de ce moment, Colonia do Sacramento devient la pomme de discorde entre les empires espagnol et portugais, puisque cette ville passe d'une main à l'autre jusqu'à son intégration définitive dans l'empire espagnol et, ensuite, autour de 1830, dans la République orientale de l'Uruguay qui vient alors juste de naître.

De cette manière, Colonia (nom actuel de la ville) peut être emblématiquement considérée comme l'endroit du territoire où s'origine la coexistence des deux langues. La lutte entre l'Espagne et le Portugal pour ces territoires, qui a été réglée par les armes, mais aussi grâce à la diplomatie et même au moyen de traités internationaux et d'interventions du Pape, a provoqué d'innombrables situations sociales et politiques qui – en ce qui nous concerne – sont en rapport avec la présence des deux langues dans le territoire. La fondation même de la ville de Montevideo en 1713 et, ensuite, de la plupart des colonies situées au nord-est du pays (c'est-à-dire en direction du Brésil) est en relation avec la volonté de l'empire espagnol d'imposer des colonies hispaniques dans un territoire qui, aux yeux de l'empire espagnol, devenait à chaque fois plus portugais.

Toute l'histoire coloniale, surtout celle du XVIII^e siècle, s'est caractérisée par ces va-et-vient des politiques et des conquêtes d'un côté ou de l'autre, ce qui a dessiné un profil linguistique de la région composé en premier lieu par les langues indigènes (aujourd'hui disparues), par le portugais et, progressivement, par l'espagnol. Au XIX^e siècle, après l'indépendance du pays et son émergence comme pays indépendant,³ le panorama linguistique était le suivant : les langues indigènes disparaissaient progressivement, le portugais régnait dans tout le nord-est du pays et l'espagnol était limité plus ou moins aux centres urbains du sud du pays. Cette situation est à la base de ce que, dans d'autres occasions, j'ai nommé « pôles » hispanique (dans le sud) et portugais (dans le nord), deux centres d'attraction et de référence mutuellement conditionnés qui caractérisent la constitution du paysage linguistique uruguayen jusqu'à présent (Elizaincín 1996), avec de légers changements.

Le XIX^e siècle (et une partie du XX^e) se caractérise par une lutte des deux langues pour l'usufruit des domaines publics de l'usage, manifeste dans les différents témoignages écrits de l'époque (Bertolotti/Coll 2014, 65ss.). Ce qui est certain, c'est que déjà à l'époque de l'indépendance, la nouvelle république (maintenant République orientale de l'Uruguay) doit politiquement faire face à la présence du portugais dans la région à travers différentes actions gouvernementales, parmi lesquelles la fondation de centres urbains, l'extension du réseau des écoles publiques, etc. Que

3 L'indépendance du pays supposait une lutte sur trois fronts, en premier lieu, contre les Espagnols ; en deuxième lieu, contre Buenos Aires, siège de la vice-royauté du Río de la Plata, libérée également de l'Espagne en 1810 et avec de fortes prétentions d'hégémonie dans la région ; et, en troisième lieu, notamment aussi contre le Portugal/le Brésil.

l'on considère ce témoignage alarmant du parlement uruguayen (cité dans Bertolotti/Coll 2014, 66, d'après l'ouvrage de Carlos Carbajal 1948, *La penetración luso-brasileña en el Uruguay*, Montevideo) sur la situation dans la région nord du pays : « En esta localidad tan importante de la República puede decirse que ya no hay Estado Oriental :⁴ los usos, las costumbres, el idioma, el modo de ser, todo es brasileiro ; puede decirse, como continuación del Rio Grande del Sud ».

2.1 La situation de nos jours

La situation actuelle est un peu différente car, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, se multiplient, entre autres facteurs, les recherches universitaires sur la région. Ces études ont eu de l'impact sur les médias frontaliers, ce qui n'était guère prévisible au début. À cause de ce fait et d'une sensibilité postmoderne manifeste chez les différents acteurs, il est certain que les variétés linguistiques de cette région – loin d'être disparues ou cachées ou d'être limitées à un usage familial ou très intime, ou encore de provoquer des sentiments de honte chez ceux qui les utilisent – ont évolué dans leur considération sociale, si bien que l'on peut constater de fréquentes attitudes de fierté associées à leur emploi. On constate, par ex., la production d'une littérature régionale (d'une très grande ancienneté) employant ces variétés et l'existence de chanteurs populaires (non seulement de musique traditionnelle, mais aussi de rock, par ex.) qui l'intègrent dans leurs textes. En tout, a eu lieu une réévaluation des variétés portugaises qui a aussi touché l'éducation (surtout l'école primaire et la maternelle), laquelle comprend désormais mieux le phénomène et, par conséquent, a créé de nouveaux projets et programmes pédagogiques qui prennent en considération cette diversité linguistique de la région.

3 Les variétés qui peuvent être reconnues

Le problème fondamental consistait (et consiste) dans la délimitation des différentes variétés qui existent dans la région, pour savoir de quoi nous parlons quand nous analysons et décrivons la réalité linguistique régionale. Elizaincín/Barrios (1989) ont distingué très tôt les DPU (= *dialectos portuguesas del Uruguay*, déjà nommés ainsi dans Elizaincín/Behares/Barrios 1987) de l'*español rural fronterizo* (= ERF) et de l'*español urbano montevideano* (EUM). Ce travail de 1989 a décrit brièvement l'ERF à travers quatre traits phoniques et deux traits morphosyntaxiques et discursifs en

⁴ *Oriental* est le nom originel de la nouvelle république née de l'indépendance, dont le nom officiel (*República Oriental del Uruguay*) fait référence à la situation géographique du territoire, c'est-à-dire se trouvant « à l'orient » du fleuve Uruguay. Pour cela, le gentilé s'est appelé à l'origine – et d'une certaine manière s'appelle encore de nos jours – *oriental*, remplacé plus tard par *uruguayo*.

mentionnant aussi la possibilité de distinguer un *español rural no-fronterizo*. Carvalho (2003) différencie aussi trois variétés du portugais uruguayen, à savoir le *português uruguaio rural* (= PUR), qui correspond approximativement aux DPU de notre nomenclature, le *português brasileiro urbano* (= PUB) et le *português de Rivera*. Elizaincín (2008, 307) parle de l'*español rural del Nordeste* (= ERN), qui équivaut plus ou moins à l'ERF de Elizaincín/Barrios (1989). Pour sa part, Thun (2009, 708), dans son graphique 39.1 envisageant tant le portugais que l'espagnol, reconnaît ces différentes unités : 1) le domaine de l'espagnol, subdivisé en *Uruguayan Spanish*, en *Uruguayan Popular Substandard* et en *Uruguayan Rural Substandard* ; 2) le domaine des *fronterizos*, subdivisé en *Uruguayan Fronterizo* – divisé lui-même en deux : a) *Proximate zone* et b) *Remote Zone* – et en *Brazilian Fronterizo*, et 3) le domaine du portugais, subdivisé en *Brazilian Standard* (« lingua padrão »), en *Brazilian Popular Substandard* et en *Rio-grandense Substandard*.

Ici, je m'occuperai prioritairement de l'ERF ou ERN, nommé ainsi de ma part, qui correspond à ce que Thun (2009) appelle l'*Uruguayan Rural Substandard*. Je me consacrerai aussi, en partie, aux dites DPU, nommés PUR par Carvalho (2003) et *Uruguayan Fronterizo* (dans ses deux variantes) par Thun (2009).

3.1 Limites géographiques des variétés

Toutes ces unités, avec leurs noms respectifs, représentent des distinctions et divisions établies par les chercheurs travaillant sur cette région, avec leurs méthodologies et fondements théoriques respectifs. Il s'agit d'une question semblable à celle qui a été discutée pendant une bonne partie du XX^e siècle par les dialectologues concernant la nature « réelle » des dites *isoglosses*. Cette discussion a mené à la formulation d'hypothèses parfois pittoresques comme celle selon laquelle les dialectes sont, à proprement parler, la conséquence de leur étude par les chercheurs, et qu'ils sont une création des théories linguistiques.

La discussion reste floue puisque cette dialectologie-là (qui a fixé les isoglosses et les limites dialectales), quoiqu'elle ait eu comme protagoniste le locuteur autochtone, authentique, des variétés étudiées, ne s'intéressait pas à ses opinions, visions, jugements ou évaluations sur la réalité. Ainsi, il s'agit de deux choses que la recherche actuelle, à la lumière de la dialectologie pluridimensionnelle et relationnelle qui est apparue avec l'élaboration de l'ADDU (Thun/Elizaincín 2000a ; 2000b), peut distinguer concrètement, sans oublier les liens et l'influence mutuelle entre les deux formes à délimiter, celle du linguiste et celle de l'homme « ordinaire ».

La distinction « populaire » des limites apparaît très clairement quand les informateurs, par ex. dans une enquête dialectale, reconnaissent certaines formes comme étrangères à leur répertoire et propres aux « autres », aux voisins « linguistiques ». En ce sens, ces locuteurs dans la région frontalière sont très conscients des limites entre les variétés, surtout quand il s'agit du contraste entre des variétés de l'espagnol et du

portugais (ou *brasileiro* 'brésilien', forme par laquelle la population de la région nomme la langue « du Brésil » tout en ignorant souvent la désignation de « portugais »). L'existence de ces limites, dans l'imaginaire collectif, est également prouvée par certaines attitudes contraires à l'emploi de variétés portugaises dans le territoire uruguayen et par le sentiment d'infériorité que cet emploi peut provoquer chez les usagers. Ce sentiment d'infériorité amène certains locuteurs dans quelques occasions à occulter leur provenance géographique et à essayer de faire de même avec les traits linguistiques qu'ils perçoivent comme typiques de leur région natale.

Quant à des zones délimitées par la linguistique, il faut premièrement dire que tout le territoire national, et non seulement la zone frontalière avec le Brésil, se subdivise normalement (et non seulement pour des raisons linguistiques) en la région située au nord du Río Negro et en la zone se trouvant au sud de ce grand fleuve qui sépare géographiquement le pays en deux moitiés (cf. Elizaincín 1996). Ensuite, on a fait la différence entre les zones qui jouxtent l'Argentine et celles qui jouxtent le Brésil. Les variétés existant à l'est du pays, la zone *ultraserrana* ('au-delà des montagnes'), nommée ainsi par José Pedro Rona, ont aussi été reconnues comme une zone dialectologique en soi.

Pourtant, en ce qui concerne le contact espagnol-portugais, c'est aussi José Pedro Rona (1965) qui a présenté la version la plus élaborée de la distinction de zones et de limites. Il distingue deux types de *fronterizo*, l'un d'eux uruguayen et l'autre brésilien et, dans chacun des deux, quatre sous-variétés – ce qui fait huit formes différentes comme conséquence du contact – délimitées et nommées avec précision, en s'appuyant sur les dénominations des départements⁵ dans lesquels elles s'emploient. La recherche postérieure à Rona n'a pas pu vérifier cette subdivision. Les travaux de Thun (2009) vont également dans le même sens.

Or, d'un point de vue historique, Elizaincín (1992) a réussi à vérifier que la région géographique recouverte par la ville de Rivera et la région avoisinante est le *locus* originel du contact, l'endroit où il a eu lieu avec une force et une intensité majeures. La situation actuelle confirme en partie cette thèse.

En exploitant les résultats de l'ADDU (Thun/Elizaincín 2000a ; 2000b), on a pu, entre autres, proposer une ligne séparant tous les territoires dans lesquels on employait ou emploie encore le portugais de tous ceux où il n'existe aucun témoignage sur le fait que cette langue a été employée dans un de ses possibles domaines d'usage. Cette ligne qui commence dans le nord, près de Bella Unión, et zigzague à travers le territoire pour se terminer à l'est, près de la lagune Merín, dans la frontière avec le Brésil, tente de concilier tant la délimitation interne, linguistique, de la zone que la délimitation naturelle imposée par les locuteurs actuels. En ce sens, elle est beaucoup plus fiable que d'autres lignes qui ont été proposées. De toute façon, la zone dans laquelle on employait ou emploie encore une variété de portugais, quelle qu'elle soit,

5 Ce sont les unités politico-administratives en lesquelles le pays se divise.

comprend de vastes régions où, de nos jours, il n'y a plus de trace évidente de portugais. L'influence du portugais se manifeste plutôt dans certains traits ou certaines caractéristiques linguistiques, généralement archaïques, qui sont évidents dans l'espagnol de la zone. Nous pourrions parler d'une sorte de *Lusitania submersa*.

4 L'irruption de nouvelles variétés comme résultat du contact

L'impact de la rencontre des deux langues comme conséquence de l'irruption de l'espagnol dans le territoire linguistique lusophone (cf. supra), motivée par l'action nationaliste du nouvel état uruguayen au XIX^e siècle (fait qui s'est ajouté à des circonstances antérieures de rencontres occasionnelles et non planifiées de l'espagnol et du portugais), a eu pour conséquence la création des variétés mixtes, de base portugaise, nommées DPU. Celles-ci, reléguées à l'usage privé, familial, de nature complètement orale – pour leurs locuteurs, il n'existait aucune langue standard superposée qui pouvait servir de référence – et d'une extension presque exclusive dans le domaine rural, coexistent avec une variété de l'espagnol que nous avons appelée ERF ou ERN. Les locuteurs des DPU sont au fond monolingues, tandis que ceux de l'ERN sont prédisposés et aptes à employer les DPU dans des circonstances particulières, de sorte que le bilinguisme, nécessité fondamentale pour le contact, se trouve chez les locuteurs de l'ERN et non pas chez ceux qui utilisent uniquement les DPU. Évidemment, la constitution même de ces DPU résulte d'un processus historique de l'irruption de l'espagnol dans le portugais, comme je l'ai expliqué ci-dessus (cf. § 1). Il s'agit donc de variétés d'émergence bilingue, dont les locuteurs actuels ne le sont pas nécessairement, et de fait ils ne le sont pas.

Or, pour l'usager bilingue de l'ERN, le fait de recourir aux DPU fonctionne comme choix de sa deuxième langue quand les circonstances l'imposent.

Je vais maintenant tenter de tracer un panorama linguistique de l'ERN à travers treize traits symptomatiques.

4.1 Niveau phonique⁶

Les phénomènes suivants sont très fréquents :

- a) La fermeture des voyelles médianes, antérieures et postérieures /e/>/i/, /o/>/u/, dans une syllabe atone ; dans le cas de la voyelle postérieure, avec une préférence

⁶ Je réemploie ici, avec quelques variantes, les exemples donnés dans Elizaincín (2008).

- pour la syllabe finale : *Nosotru vamú al catícismu* ('Nosotros vamos al catecismo').⁷
- b) La prononciation tendue des voyelles nasales du portugais. En effet, ce n'est pas la nasalisation que le portugais a imposée (comme trait caractéristique) aux DPU ou à l'ERN, mais une articulation tendue dans des mots comme *campo*, *Fernando*, *ancho*.
 - c) La réalisation pleine, avec des variantes, du segment sibilant -s en position implosive finale ou intermédiaire du mot. Il s'agit d'un marqueur diatopique de la variété qui est en fort contraste avec l'espagnol du reste du pays, situé loin de la zone de contact avec les DPU, si bien que, alors que dans l'ERN nous avons *pasto*, *casco*, *vamos*, dans le reste de l'espagnol s'applique la règle de l'aspiration (jusqu'à l'élision) de ce segment comme dans d'autres zones hispaniques (Caraïbes, Canaries, Andalousie) : *pahto*, *cahco*, *vamoh*. Carvalho (2006) a noté une tendance croissante dans l'ERN (qu'elle n'appelle pas ainsi) de l'aspiration du -s, qu'elle interprète comme due à une influence de l'espagnol éloigné de la frontière, ici variété de prestige.
 - d) La réalisation occlusive des allophones de /b,d,g/ en position intervocalique ou initiale où, en espagnol éloigné du contact avec les DPU, s'applique toujours la règle de la fricativisation, c'est-à-dire que si les exemples *abajo*, *adentro*, *agosto* sont caractéristiques de l'ERN, les exemples *aβajo*, *aδentro*, *ayosto* le sont de l'espagnol éloigné du contact avec les DPU.
 - e) La réalisation assourdie des segments phoniques correspondant aux graphèmes <y> et <ll>. L'espagnol uruguayen, comme le *rioplatense* en général, se trouve dans un processus d'assourdissement du segment [ʒ],⁸ ce qui donne comme résultat [ʃ]. Ce processus, qui n'est pas encore arrêté, présente une grande variation, raison pour laquelle l'emploi de l'une ou de l'autre de ces deux variantes nous donne des informations d'ordre sociolinguistique, surtout en ce qui concerne les variables d'âge et de niveau culturel, mais aussi des informations d'ordre diatopique : c'est pour cela qu'elle est intéressante. L'ERN n'échappe pas à la tendance de l'assourdissement qui est renforcé par l'influence du portugais où existe (comme c'est aussi le cas dans les DPU en contact avec l'ERN) la même articulation phonétique, représentée par les segments qui se reproduisent par les graphèmes <j> ou <ch>. Ceci est le cas pour les formes *jantar*, *jeito*, *janela*, *achar*, *cheiro*, *capricho*, toutes prononcées avec [ʃ]. Les verbes port. *achar*, esp. *hallar*, par ex., se prononcent de manière identique.

⁷ Tous les exemples que je propose proviennent des enregistrements audio disponibles pour les diverses recherches effectuées sur ce sujet.

⁸ Ce segment [ʒ] est le résultat de la suppression de la différence phonologique entre /ʎ/ et /j/ qui a abouti au *rehilamiento* de la consonne, c'est-à-dire à la vibration qui se produit dans le point d'articulation de cette consonne et qui s'ajoute à la vibration produite par les cordes vocaliques.

- f) Le *yeísmo*, c'est-à-dire la règle qui semi-vocalise le segment palatal latéral /ʎ/>/j/ en position intervocalique, est un phénomène sporadique et se présentant dans des régions très isolées. Il apparaît dans quelques formes qui n'ont pas été exposées au processus de *rehilamiento* mentionné sous e). Ce *yeísmo* a subi l'influence très directe – qui remonte sûrement à très loin – du portugais où existe le même phénomène, par ex. port. *velho, olho* > ['veju], ['oju]. Exemples de l'ERN : ['jo] *yo*, ['sija] *silla*.
- g) L'absence de bêtacisme, c'est-à-dire de la règle qui rend égale la prononciation du /v/ labiodental et du /b/ bilabial, habituelle dans le monde hispanique entier depuis des siècles. Dans l'ERN, les deux phonèmes sont distingués, aussi à cause de l'influence du portugais qui se réalise à travers les DPU : *vaca* est prononcée, en ERN, ['vaka] et non pas, comme dans la plupart des variétés de l'espagnol, ['baka].

4.2 Morphosyntaxe

Considérons les phénomènes suivants dans lesquels le contact entre l'espagnol et le portugais se manifeste :

- a) L'expression du sujet, c'est-à-dire, l'obligation ou non de la présence du sujet dans la structure superficielle d'une proposition active. Comme on le sait, étant donné qu'il s'agit d'une langue à sujet nul, l'espagnol n'a pas besoin d'exprimer ce sujet ; s'il le fait, c'est dû à des raisons pragmatiques d'insistance, de mise en valeur, etc. En portugais brésilien et aussi dans les DPU, l'expression du sujet est obligatoire. L'ERN reflète cette caractéristique de manière très évidente dans un contexte où l'espagnol aurait parfaitement éliminé le pronom : ***Ella vino temprano hoy, sí.***
- a1) En relation avec le trait caractéristique nommé antérieurement, la différence entre l'espagnol et le portugais brésilien est manifeste. Ce dernier utilise ces pronoms personnels sujets aussi en relation avec des segments marqués de manière sémantique ([- personne]), par ex. dans ***ele dai 80 km na hora*** pour se référer à une automobile. Ce procédé est presque impossible en espagnol. Or, en ERN, la présence de ce pronom se référant à [- personne] est habituelle, par ex. dans ***él estaba ahí, sobre la mesa***, le pronom fait référence à un porte-monnaie (Elizaincín 1995 ; Thun 1986).
- b) Les *verba dicendi* esp. *decir*, port. *falar* (et non pas *dizer*, en ce cas) se comportent syntaxiquement et sémantiquement de manière très différente dans les deux langues. Considérons un exemple de base (reconstruit) pour illustrer cette question. En portugais et dans les DPU, *ela falou para o cara* est un énoncé bien formé qui, en espagnol, correspond approximativement à : *le dijo al tipo*. Comme on peut le voir, il y a trois traits qui différencient les deux langues : 1) l'expression obligatoire du sujet en portugais, absente en espagnol ; 2) l'introduction de l'objet indirect avec *para* en portugais et avec *a* en espagnol ; ainsi que 3) la duplication de l'objet indirect avec le pronom faible *le* en espagnol, absent en portugais. Une

telle variation dans le domaine interlinguistique, dans une construction donnée, crée un déséquilibre dans les systèmes impliqués et de l'incertitude chez les usagers ; en plus, la construction plus stable et transparente, dans ce cas-ci du portugais, influe sur l'ERN qui emploie fréquemment des énoncés du type *yo dije para la señora*, ce qui correspondrait, en espagnol éloigné du contact avec les DPU, à *le dije a la señora*.

- c) Le verbe de mouvement *ir*, matériellement identique en espagnol et en portugais, requiert obligatoirement l'expression de la direction vers un lieu ou celle de la destination, et optionnellement l'expression du moyen de transport avec lequel le mouvement vers quelque chose se réalise. En portugais et aussi dans les DPU, la destination s'exprime par la préposition *a* et quelques fois, dans des registres plus intimes ou familiers, par *em* ; en espagnol, on emploie *a* ; le moyen de transport, en portugais, est régi par la préposition *de*, en espagnol par *en*. Les énoncés qui suivent sont typiques du portugais, de l'espagnol éloigné du contact avec les DPU et de l'ERN :

port. *Vou a/em Porto Alêgre de auto.*
 esp. *Voy a Porto Alêgre en auto.*
 ERN *Voy en Porto Alêgre de auto.*

- d) La pronominalisation (par grammaticalisation) du syntagme *a gente*, phénomène très répandu dans tout le portugais brésilien parlé, alterne avec l'ancienne expression du pronom personnel pour la première personne au pluriel, *nos*, réservé aujourd'hui à des registres très formels et soignés, surtout à l'écrit. L'énoncé portugais ou celui des DPU qui suit – *a gente vai sempre com eles* – a son corrélatif en espagnol éloigné du contact avec les DPU : *Ø Siempre vamos con ellos*. Ce dernier trouve de nouveau sa réplique dans l'énoncé typique de l'ERN : *La gente va sí los domingos a las carreras*.

Actuellement, il y a des indices que l'espagnol éloigné du contact avec les DPU commence à incorporer le corrélatif du portugais *a gente*, à savoir *la gente* en espagnol, comme référence à un groupe de personnes dans lequel l'émetteur de l'énoncé se voit inclus, phénomène pragmatique qui a été décisif dans le processus de grammaticalisation en portugais.⁹ Si cette tendance se confirme, il faudra vérifier si d'autres variétés de l'espagnol sans aucun contact avec le portugais montrent une tendance similaire à ce processus de grammaticalisation ou non, pour ensuite attribuer le taux de responsabilité de ce changement soit à une probable tendance évolutive interne, soit au contact avec le portugais.

⁹ En relation avec une étape antérieure dans laquelle le locuteur ne se voit pas inclus dans le groupe auquel *a gente* fait référence. Un énoncé comme *a gente vai na praia* s'interprète à cette étape comme si plusieurs personnes allaient à la plage à l'exclusion de celui qui énonce la phrase, tandis qu'à l'étape suivante – le processus de grammaticalisation étant terminée ou en marche – il s'interprète comme si celui qui énonçait la phrase allait aussi à la plage, faisant ainsi partie du groupe.

e) Le verbe espagnol *gustar*, port. *gostar*, d'origine identique (un *gustare* tardif ; cf. entre autres Elizaincín 2002), est d'une organisation syntaxique et sémantique complexe. Comme verbe « psychologique » ou verbe d'« expérience »¹⁰ il présente une structure biactantielle, comportant obligatoirement, en espagnol, les deux actants suivants : un expérimenteur au datif qui apparaît devant le verbe et un stimulus (qui affecte l'expérimenteur) au nominatif après le verbe (***le gusta el vino verde***). Dans le cas où l'expérimenteur est un nom, apparaît obligatoirement la réduplication pronominale (***a Juan le gusta el vino verde***) puisque dans chaque variété de l'espagnol un énoncé comme ****a Juan gusta el vino verde*** est inacceptable. Comme on peut le voir, il s'agit d'une configuration syntaxique complexe qui, d'un côté, a des traits en commun avec une structure SVO neutre, mais de l'autre, n'en a pas, ce qui provoque de l'insécurité chez le locuteur résultant d'une faiblesse structurelle de la construction qui est très réceptive aux influences d'autres structures.¹¹ Et, précisément, le portugais et les DPU préfèrent une structure plus simple et plus facile à utiliser, avec l'expérimenteur au nominatif et la préposition *de* précédant le stimulus, soit ***ele gusta do vinho verde***.

Suivant le principe qu'un locuteur bilingue qui dispose de deux structures semblables pour transmettre à peu près le même contenu, mais que l'une d'elles est plus complexe et l'autre plus simple, et en plus supposant que dans des situations de contact, la tendance à la simplification est un moteur puissant qui – par son action – simplifie les structures (bien que plus tard d'autres parties du système puissent être rendues plus complexes), il est parfaitement admissible qu'en ERN apparaissent des énoncés du type ***él gusta más de la cerveza que de un vino berreta***.¹²

5 Résumé

Après avoir présenté de manière historique la bibliographie la plus pertinente sur le sujet, j'ai proposé un panorama historique de la région par laquelle passe la frontière uruguayo-brésilienne. La discussion de la littérature spécialisée a mis en évidence quelques déficits dans la synergie nécessaire entre les chercheurs du même sujet pour une meilleure connaissance de l'objet étudié. J'ai discuté ensuite les différents types de variétés bilingues qui ont été reconnues dans la région, en essayant de trouver les

¹⁰ La terminologie pour nommer ce type de verbes est extrêmement variable dans les différentes traditions grammaticales.

¹¹ Il s'agit d'une nouvelle structure dans l'histoire de l'espagnol. Jusqu'au XVIII^e siècle apparaissait la forme antérieure avec l'expérimenteur au nominatif et non au datif et le stimulus précédé par la préposition *de*, tel qu'il est habituel en portugais actuel. Partant de notre exemple, la forme antérieure serait *Juan gusta del vino blanco*.

¹² En espagnol de cette région, *berreta* 'médiocre, de basse qualité'.

équivalents entre les différentes nomenclatures utilisées par les différents auteurs. Puis, j'ai décrit quelques traits phoniques et d'autres morphosyntaxiques de l'espagnol en contact avec les variétés portugaises utilisées en Uruguay dans une perspective comparée et contrastive, et j'ai essayé d'exhiber les caractéristiques originelles des langues qui entrent en contact dans cette région.



Figure 1: L'Uruguay (AAVV. 1997, *Mi tierra Uruguay*, Montevideo, El Observador, 226).

6 Bibliographie

- AAVV. (1997), *Mi tierra Uruguay*, Montevideo, El Observador.
- Barrios, Graciela (2008), *Discursos hegemónicos y representaciones lingüísticas sobre lenguas en contacto y de contacto : español, portugués y portuñol fronterizos*, in : Dermeval Da Hora/Rubens Marques de Lucena (edd.), *Política Lingüística na América Latina*, João Pessoa, Idéia/Editora Universitária, 79–103.
- Behares, Luis (2007), *Portugués del Uruguay y educación fronteriza*, in : Claudia Brovetto/Javier Geymonat/Nicolás Brian (edd.), *Portugués del Uruguay y educación bilingüe*, Montevideo, ANEP, 99–171.
- Bertolotti, Virginia/Coll, Magdalena (2014), *Retrato lingüístico del Uruguay. Un enfoque histórico*, Montevideo, Facultad de Información y Comunicación.
- Bertolotti, Virginia, et al. (2005a), *Documentos para la historia del portugués en el Uruguay*, Montevideo, Facultad de Humanidades y Ciencias de la Educación.
- Bertolotti, Virginia, et al. (2005b), *Documentos para la historia del portugués en el Uruguay : transcripciones y facsimilares*, Montevideo, Facultad de Humanidades y Ciencias de la Educación.
- Bortoni-Ricardo, Stella Maris (1985), *The Urbanization of Rural Dialects*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Carbajal, Carlos (1948), *La penetración luso-brasileña en el Uruguay*, Montevideo, s.n.
- Carvalho, Ana Maria (1998), *The Social Distribution of Uruguayan Portuguese in a Bilingual Border Town*, Berkeley, University of California (thèse de troisième cycle).
- Carvalho, Ana Maria (2003), *Rumo a uma definição do português uruguaio*, Revista Internacional de Lingüística Iberoamericana 1(2), 125–149.
- Carvalho, Ana Maria (2006), *Spanish (s) aspiration as a Prestige Marker on the Brazilian-Uruguayan Border*, Spanish in Context 3(1), 85–114.
- Coll, Magdalena (2008), *Estudios sobre la historia del portugués en el Uruguay : estado de la cuestión*, in : Jorge Espiga/Adolfo Elizaincín (edd.), *Español e Português : um (velho) Novo Mundo de fronteiras e contatos*, Pelotas, Educat, 23–64.
- Coll, Magdalena (2009), *Bilingüismo sin diglosia : el portugués y el español en el norte del Uruguay en el siglo XIX*, in : Ana Maria Carvalho (ed.), *Português em contato*, Madrid/Frankfurt, Iberoamericana/Vervuert, 237–257.
- Elizaincín, Adolfo (1992), *Dialectos en contacto. Español y portugués en España y en América*, Montevideo, Arca.
- Elizaincín, Adolfo (1995), *Personal Pronouns for Inanimate Entities in Uruguayan Spanish in Contact With Portuguese*, in : Carmen Silva Corvalán (ed.), *Spanish in Four Continents : Studies in Language Contact and Bilingualism*, Washington DC, Georgetown University Press, 117–131.
- Elizaincín, Adolfo (1996), *Norte y Sur en el territorio lingüístico uruguayo*, in : Harald Thun/Edgar Radtke (edd.), *Neue Wege der romanischen Sprachgeographie*, Kiel, Westensee, 270–276.
- Elizaincín, Adolfo (2002), *Historias paralelas. Español y portugués en América*, in : María Teresa Echenique Elizondo/Juan Sánchez Méndez (edd.), *Actas del V Congreso Internacional de Historia de la lengua española. Valencia 31 de enero–4 de febrero de 2000*, Madrid, Gredos, 85–101.
- Elizaincín, Adolfo (2003), *Testimonios sobre la peculiaridad lingüística uruguayo-brasileña*, in : Francisco Moreno Fernández (edd.), *Lengua, variación y contexto. Estudios dedicados a Humberto López Morales*, Madrid, Arco Libros, 605–610.
- Elizaincín, Adolfo (2008), *Uruguay*, in : Azucena Palacios (ed.), *El español en América. Contactos lingüísticos en Hispanoamérica*, Barcelona, Ariel, 301–320.
- Elizaincín, Adolfo/Barrios, Graciela (1989), *Algunas características del español rural uruguayo : primera aproximación*, Iberoromania 30, 63–69.

- Elizaincín, Adolfo/Behares, Luis (1980/1981), *Variabilidad morfosintáctica de los dialectos portugueses del Uruguay*, Boletín de Filología 31(1) (= Homenaje a Ambrosio Rabanales), 401–419.
- Elizaincín, Adolfo/Behares, Luis/Barrios, Graciela (1987), *Nos falemo brasileiro. Dialectos portugueses en Uruguay*, Montevideo, Amesur.
- Fernández Trindade, Marianela (2008), *El contacto español portugués en el siglo XIX: primeros testimonios del yeísmo rehilado en suelo oriental*, in : Jorge Espiga/Adolfo Elizaincín (edd.), *Español e Português: um (velho) Novo Mundo de fronteiras e contatos*, Pelotas, Educat, 319–351.
- Hensey, Frederick (1972), *The Sociolinguistics of the Brazilian-Uruguayan Border*, The Hague, Mouton.
- Rona, José Pedro (1959), *El « caingusino », un dialecto mixto hispano-portugués*, publication sur miméographe, Montevideo, Departamento de Lingüística de la Universidad de la República.
- Rona, José Pedro (1963), *La frontera lingüística entre el portugués y el español en el Norte del Uruguay*, Porto Alegre, Pontificia Universidad Católica de Rio Grande do Sul.
- Rona, José Pedro (1965), *El dialecto « fronterizo » del Norte del Uruguay*, Montevideo, Linardi.
- Thun, Harald (1986), *Personalpronomina für Sachen*, Tübingen, Narr.
- Thun, Harald (2009), *Variety complexes in Contact: A Study on Uruguayan and Brazilian Fronterizo*, in : Peter Auer/Jürgen Erich Schmidt (edd.), *Language and Space. An International Handbook of Linguistic Variation*, vol. 1: *Theories and Methods*, Berlin/New York, De Gruyter, 706–723.
- Thun, Harald/Elizaincín, Adolfo (2000a), *Atlas lingüístico diatópico y diastrático del Uruguay (ADDU)*, vol. 1: *Consonantismo y vocalismo del español*, Fasc. A.1, Kiel, Westensee.
- Thun, Harald/Elizaincín, Adolfo (2000b), *Atlas lingüístico diatópico y diastrático del Uruguay-Norte (ADDU-Norte)*, vol. 1: *Consonantismo y vocalismo del portugués*, Fasc. A.1, Kiel, Westensee.

Wolf Dietrich

25 La frontière linguistique hispano-portugaise entre le Paraguay et le Brésil

Abstract : Dans l'histoire coloniale, la frontière entre le Brésil et le Paraguay marque, de manière particulière, la confrontation entre le monde hispanique, présente dès le XVI^e siècle chez des colons très tôt mêlés aux indiens, et le monde luso-brésilien qui, concentré sur la colonisation de la côte de l'Atlantique, n'a pénétré qu'occasionnellement l'intérieur du pays. Tandis que quelques colons paraguayens, se distinguant par leur bilinguisme guarani-espagnol, et des Indiens tupi-guarani (caiová, mbyá, avá) vivaient, au moins depuis le XVIII^e siècle, dans la région traversée aujourd'hui par la frontière internationale, le Brésil n'a affermi ses frontières par colonisation propre qu'après 1870, parfois même seulement après 1945. C'est alors que la Compagnie Mate Laranjeira a exercé un rôle décisif. Le portugais est aujourd'hui la langue dominante du côté brésilien, mais elle est connue aussi de la population paraguayenne qui vit du commerce avec les Brésiliens.

Keywords : espagnol, portugais, bilinguisme guarani-espagnol, histoire coloniale, domination du portugais

1 Bases des connaissances sur cette frontière linguistique

- Les histoires imprimées des localités de frontière (cf. § 3).
- Sources d'information linguistique et historique (cf. § 3).
- Les explorations (travaux de champ linguistique) effectuées pour le projet de l'*Atlas Lingüístico Guaraní-Románico* entre 1998 et 2004. Visites, parfois répétées, de la plupart des lieux de frontière mentionnés. Explorateurs : Wolf Dietrich (Université de Münster/Allemagne), Harald Thun (Université de Kiel/Allemagne), Lenka Zajícová (Université d'Olomouc/République Tchèque) ; Almidio Aquino, Mario Bogado (Asunción/Paraguay), Franz Görtzen (Loma Plata/Paraguay), Martín Ramírez Machuca (Kiel/Allemagne), Ruth Mello-Wolter (Berlin/Allemagne), Haralambos Symeonidis (University of Kentucky/USA).

<https://doi.org/10.1515/9783110313390-026>

2 Description de la frontière linguistique : tracé de la frontière entre le Brésil et le Paraguay

2.1 Première section : le cours du rio Paraguay du nord au sud

La région est peu peuplée des deux côtés du fleuve ; il n'y a que de petites agglomérations éparses, isolées, où se trouvent des postes de police où les touristes étrangers peuvent exécuter leurs formalités d'entrée ou de sortie du pays. Les frontaliers eux-mêmes passent sans formalité, sans déclaration douanière. Celle-ci se fait généralement lorsque l'on entre dans le pays, au Brésil comme au Paraguay, à 100 km ou même plus à partir de la frontière. La zone frontalière elle-même semble être un *no man's land*, tout comme c'était la tradition depuis l'époque de la colonisation.

2.1.1 Bahía Negra ou Puerto Bahía Negra

C'est un petit port sur la rive droite, paraguayenne, du fleuve ; du côté brésilien, on trouve des terres indigènes (Zamuco-Chamacoco, Caduveo). La seule agglomération brésilienne d'une certaine importance est Corumbá (100.000 habitants), à 150 km au nord de Bahía Negra, sur la rive gauche du rio Paraguay.

L'espagnol et le guarani qui se parlent à Bahía Negra ne sont pas contestés puisque le portugais est pratiquement absent du côté brésilien.

Un peu au nord de Bahía Negra, près du triangle des frontières entre le Paraguay, la Bolivie et le Brésil, se trouve le petit port de Puerto Caballo, le point final de la ligne paraguayenne des transports de personnes sur le rio Paraguay, partant d'Asunción ou de Concepción.

Les Espagnols ont parcouru la région de Bahía Negra, peuplée alors déjà par les Zamuco, dès 1527 (Juan de Ayolas, Domingo Martínez de Irala, fondation du Fort La Candelaria, un peu au nord de Bahía Negra). En 1543, Álvar Núñez Cabeza de Vaca fonde la ville de Los Reyes. Dès le XVII^e siècle, il y a, dans cette région aussi, les incursions des chasseurs d'esclaves partis de la région de São Paulo, les fameux *bandeirantes*, et avec eux une présence passagère de Portugais. Vers la fin de l'époque coloniale espagnole ont lieu plusieurs soulèvements des Caduveo, avec pour conséquence la destruction de la plupart des villages coloniaux et des missions de la région.

L'époque de l'indépendance des nouveaux États sud-américains est caractérisée par des conflits de frontières. Le Brésil, exigeant tout le territoire paraguayen au nord du 20^e degré de latitude sud, occupe temporairement les rives paraguayennes du rio Paraguay, mais finit par reconnaître, en 1903, la « pleine souveraineté » du Paraguay sur le Chaco Boréal, donc aussi sur les territoires qui se trouvent au nord du 20^e degré de latitude. Ceci n'est possible qu'après les cessions de territoires considérables que

la Bolivie doit faire au Brésil dans le Traité de Petrópolis (1903) ; il s'agit de l'actuel État brésilien de l'Acre. Néanmoins, les conflits continuent jusqu'à la Guerre du Chaco (1932–1935), qui se déroule entre le Paraguay et la Bolivie. À la fin de cette guerre, le Brésil reconnaît définitivement la souveraineté du Paraguay sur la région de Bahía Negra.

2.1.2 Fuerte Olimpo

Situé à 137 km au sud de Bahía Negra ce petit centre d'un peu plus de 5.000 habitants, est fondé en 1792, sous le nom de Fuerte Borbón (Fort Bourbon), comme point de l'extrême nord-est de la Vice-Royauté du rio de la Plata, de la couronne espagnole. Sur la rive gauche, du côté brésilien, il n'y a aucun centre d'importance dans les environs immédiats ; Porto Braga est à 20 km au sud de Fuerte Olimpo. C'est la région où les eaux du Grand Pantanal (rio Blanco) se jettent dans le rio Paraguay. Fuerte Olimpo est le centre administratif du département du Haut Paraguay (Alto Paraguayo). Fuerte Olimpo, comme tous les petits ports mentionnés, est accessible par voie d'eau ou voie aérienne. Par voie de terre, on part de la route IX « Transchaco », au km 410 d'Asunción, pour prendre une route de terre et faire les 350 km de route de terre pour arriver à Fuerte Olimpo. Tout l'hinterland du Haut Paraguay – c'est la steppe semi-aride du Chaco – est très peu peuplé ; on n'y trouve que des *estancias* (ranchs énormes de jusqu'à 50.000 ou même plus d'hectares) ou de petits forts militaires, à 100 ou 150 km du fleuve. Les petites localités situées au bord du fleuve sont reliées entre elles par des chemins de terre. Du côté brésilien, il n'y a qu'un chemin de terre, d'à peu près 150 km, qui relie Porto Braga avec la route BR 262, qui va de Campo Grande à Corumbá.

Les langues parlées à Fuerte Olimpo sont l'espagnol, le guarani et le chamacoco, la langue des indigènes majoritaires de la région. Quelques personnes, qui travaillent dans le tourisme (surtout la pêche), savent parler portugais avec les touristes brésiliens.

L'histoire de la région de Fuerte Olimpo ressemble à celle de Bahía Negra pendant les XIX^e et XX^e siècles : les conflits frontaliers avec le Brésil et la Bolivie ne se sont terminés qu'après la Guerre du Chaco (1932–1935). Indépendamment des conflits de frontières, l'histoire moderne de la région de Fuerte Olimpo, dès les années 80 du XIX^e siècle, est caractérisée par l'exploitation du *quebracho* par de grands propriétaires brésiliens. Pendant ce « cycle du tanin » se produisit une déforestation énorme, un déboisement qui ne se souciait pas des frontières nationales, d'ailleurs encore contestées. La main-d'œuvre de ces travaux se composait surtout de paysans paraguayens et d'indiens guarani (caiová) et chamacoco. Chacun parlait sa langue maternelle, le portugais n'existait que dans l'administration. L'espagnol semble avoir été peu présent.

2.1.3 Puerto Guaraní

À mi-chemin entre Fuerte Olimpo et Porto Murtinho (cf. § 2.1.4) se trouve le petit point d'arrêt de Puerto Guaraní, moins de 1000 habitants, escale de la navigation fluviale paraguayenne. Là aussi, les langues dominantes sont l'espagnol, le guarani et le portugais.

2.1.4 Porto Murtinho

Porto Murtinho, comptant 15.000 habitants, est le lieu préféré des touristes brésiliens qui aiment la pêche à la ligne. De l'autre côté du fleuve, à quelques kilomètres au sud de Porto Murtinho, se trouve le petit centre paraguayen de Puerto María ou Puerto María Auxiliadora. Il y a peu de contacts entre les deux localités.

Porto Murtinho est fondé en 1912 par la Compagnie Mate Laranjeira. C'est alors un petit village. Il porte le nom d'une famille de politiciens régionaux importants de la fin du XIX^e siècle, les Murtinho (Joaquim et Manuel José).

L'histoire de la Compagnie Mate Laranjeira illustre toute l'histoire moderne de la région située entre Porto Murtinho et le rio Paraná au sud (aujourd'hui Guaíra du côté brésilien, Salto del Guairá du côté paraguayen). En 1882, le Brésilien Thomaz Laranjeira obtient, de la part de l'empereur du Brésil, une concession pour l'exploitation du maté dans la région frontalière décrite ci-dessus, c'est-à-dire dans une grande partie de ce qui est aujourd'hui l'ouest de l'État du Paraná et le sud du Mato Grosso do Sul. On choisit comme centre des activités la ville de Guaíra (cf. § 2.4.2). Vu l'absence de population brésilienne dans la région, la main-d'œuvre embauchée se constitue surtout de Paraguayens parlant le guarani et l'espagnol. Jusqu'à la deuxième présidence de Getúlio Vargas, en 1954, la présence brésilienne et, avec elle, celle du portugais, reste très faible. L'espagnol et le guarani sont les langues de cette entreprise, qui forme un État dans l'État, jusqu'après la Deuxième Guerre mondiale (cf. Dietrich 2002, 62–63). Jusqu'à cette époque, l'entreprise exerce une influence considérable sur toutes les activités commerciales et sociales de la région (cf. Zeballos Muntoreanu 1992, 21–24). Aujourd'hui, le portugais est la seule langue présente à Porto Murtinho.

2.1.5 Puerto La Esperanza

À une cinquantaine de kilomètres au sud de Porto Murtinho se trouve, du côté paraguayen, Puerto La Esperanza, escale pour les passagers des bateaux qui montent et descendent le cours du fleuve, à des intervalles irréguliers.

2.2 Deuxième section : le cours du rio Apa, de l'ouest à l'est

2.2.1 San Lázaro

Un peu au sud de l'embouchure du rio Apa dans le rio Paraguay, donc du côté paraguayen, se trouve la petite localité de San Lázaro. Du côté brésilien, il n'y a pas de centre peuplé.

2.2.2 Bella Vista (Paraguay) et Bela Vista (Brésil)

En suivant le cours du rio Apa vers l'est, on ne trouve qu'une seule agglomération. C'est à partir de là que commencent, sur la ligne de la frontière, une série de petites villes jumelles, l'une du côté paraguayen et l'autre du côté brésilien, séparées généralement ou par une rue ou par une bande de terre rase, non bâtie, parfois utilisée pour des marchés fixes. On passe la frontière sans contrôle. Les contrôles se font à l'intérieur de chaque pays, à 80 ou même 120 km derrière la frontière, après que l'on a passé des terrains pratiquement non peuplés entre les villes-frontière et les postes de contrôle. Ici, à quelques 140 km à l'est de San Lázaro, se trouve le petit centre paraguayen de Bella Vista, 10.000 habitants, département d'Amambay (ou Bella Vista Norte, pour le distinguer de Bella Vista, département d'Itapúa, dans le sud du Paraguay). En passant le pont, on entre à Bela Vista, ville de 23.000 habitants de l'État brésilien du Mato Grosso do Sul. Cette petite agglomération est entièrement isolée : du côté paraguayen, les centres de population les plus proches sont Pedro Juan Caballero, capitale du département, à 180 km, et Concepción, à 250 km. Du côté brésilien, les localités voisines sont Caracol, à 57 km, et Jardim, à 90 km.

Selon le traité de San Ildefonso entre l'Espagne et le Portugal (1777), le rio Corriente (Corrente en portugais), aujourd'hui rio Apa, sert de frontière entre les deux pouvoirs, dans cette région de leurs colonies sudaméricaines. Néanmoins, en 1801, le capitaine espagnol Juan Caballero passe la rivière pour fonder, du côté officiellement brésilien, mais inhabité, le Fort San José et pour s'y installer. L'année suivante, les forces armées brésiliennes occupent et détruisent le fort, tuant la plupart des soldats de la garnison, et parmi eux le capitaine Juan Caballero, à ne pas confondre avec le politicien paraguayen qui, quelques trente ans plus tard, donna son nom à la ville paraguayenne de Pedro Juan Caballero (cf. § 2.3.1).

À partir de 1845, quelques familles brésiliennes commencent à s'installer dans le petit village de Bela Vista. Du côté paraguayen, c'est la fille du président Carlos Antonio López qui acquiert de son père les terrains de Villa Bella, avec ses belles plages blanches sur le rio Apa. Le village portant ce nom est fondé en 1851. Il se développe bien jusqu'au début de la Guerre de la Triple Alliance (entre 1865 et 1870, lorsqu'une coalition du Brésil, de l'Argentine et de l'Uruguay lutte contre le Paraguay). Au cours de la guerre, toute la région est ravagée et dépeuplée. Le repeuple-

ment, des deux côtés, commence vers 1870. En 1902 Villa Bella adopte le nom de sa ville jumelle Bela Vista. Bella Vista sera désormais le nom du district et de la petite ville.

Aujourd'hui, l'élevage joue toujours un grand rôle dans l'économie locale et régionale de Bela Vista. La ville jumelle paraguayenne, Bella Vista, vit surtout du commerce : ce sont les Brésiliens qui passent la frontière juste pour faire leurs achats dans les centres commerciaux paraguayens. À Bella Vista comme à Pedro Juan Caballero, Salto del Guairá et Ciudad del Este, une grande partie de ce type de commerce est aux mains d'immigrants asiatiques (Chinois et Coréens, cf. §§ 2.3.1, 2.4.2 et 2.4.3).

Les langues parlées dans toutes ces villes paraguayennes de frontière sont l'espagnol, le guarani et le portugais. De l'autre côté, dans les villes jumelles brésiliennes de Bela Vista, Ponta Porã, Guaíra et Foz do Iguaçu, le portugais est pratiquement la seule langue parlée. Là, les connaissances de guarani sont très réduites, surtout dans un grand centre comme Foz do Iguaçu. La disponibilité à apprendre l'espagnol est peu développée. Les Brésiliens, doués d'un pouvoir d'achat bien supérieur aux Paraguayens, attendent qu'on les serve en portugais, et les Paraguayens qui habitent le long d'une frontière longtemps contestée, sont assez souples pour satisfaire les besoins de leur clientèle brésilienne.

Plus de Paraguayens travaillent dans la ville jumelle brésilienne que de Brésiliens ne travaillent dans la ville paraguayenne correspondante. Dans ce dernier cas, ces Brésiliens ont nécessairement quelques connaissances d'espagnol. Ce sont très souvent des personnes qui ou bien sont disposées à apprendre aussi le guarani ou bien ont été en contact avec le guarani dès leur enfance. Les connaissances d'espagnol sont presque toujours intimement liées au guarani, la langue quotidiennement parlée au Paraguay, dans l'artisanat aussi bien que dans l'agriculture. Comme le guarani parlé au Paraguay n'est plus une langue indigène « pure », mais profondément influencée par l'espagnol, c'est l'espagnol qui va toujours de pair avec le guarani populaire (cf. Dietrich 2010, 39–40). Les hispanismes ne sont pas traduits en portugais ou remplacés par leurs correspondants portugais, même lorsque le guarani est parlé au Brésil par les descendants d'immigrés paraguayens d'il y a deux ou trois générations.

Parmi les habitants du côté paraguayen, on trouve des individus masculins qui se considèrent comme Paraguayens, mais ont la nationalité brésilienne. Généralement, ils l'ont acquise à l'âge où ils devaient faire leur service militaire. Ils ont préféré les conditions plus favorables (traitement humain, nourriture, vêtements) du service militaire brésilien que celles de l'armée paraguayenne. En général, les habitants frontaliers ressentent trop l'éloignement du reste du pays pour qu'ils fassent valoir pour eux-mêmes le nationalisme paraguayen que l'on peut trouver parfois à l'intérieur du pays.

2.3 Troisième section : la Cordillère d'Amambay

Après, la frontière est constituée par le cours de la Cordillère d'Amambay, qui va, grossièrement, du nord au sud, et par la Cordillère de Mbaracayú, qui va de l'ouest au nord-est, puis au sud-est, pour rejoindre le cours du rio Paraná près de Salto del Guairá (Paraguay) et Guaíra (Brésil). Les trois villes jumelles que l'on trouve sur cette section de la frontière constituent chacune une zone de libre-échange par rapport au reste des deux pays.

2.3.1 Pedro Juan Caballero (Paraguay) et Ponta Porã (Brésil)

Pedro Juan Caballero, qui compte 65.000 habitants, est une ville qui a été fondée en 1893. Elle fut nommée d'après le politicien Pedro Juan Caballero (1786–1821) qui joua un grand rôle dans les luttes de l'indépendance du Paraguay, et elle est maintenant la capitale du département d'Amambay. La ville fait face à la ville brésilienne de Ponta Porã, Mato Grosso do Sul, ville de 85.000 habitants. Son nom signifie 'belle pointe', d'après le portugais *ponta*, espagnol *punta* 'pointe', et le guarani *porã* 'joli, beau, bon'. C'est une frontière libre qui sépare les deux villes jumelles de caractère assez différent : tranquillité du côté paraguayen, mouvement du côté brésilien. Pedro Juan Caballero est connu au Brésil pour ses possibilités d'acheter bon marché des articles de toute sorte, appareils électroniques, boissons alcooliques, etc. Beaucoup de personnes à Pedro Juan Caballero ont des connaissances de portugais, en dehors de leurs langues maternelles, l'espagnol et le guarani. À Ponta Porã, très peu de personnes ont des connaissances d'espagnol ; ce sont surtout ceux qui parlent aussi guarani. La langue dominante est le portugais.

Entre 1872 et 1874, la Commission pour la Démarcation des Frontières entre le Brésil et le Paraguay s'installe au lieu-dit de Punta Porã, un plateau situé à une altitude de 900 m, couvert alors de beaux arbres, là où se trouve aujourd'hui l'aéroport de Ponta Porã. Plus précisément, les membres brésiliens s'installent près de la « lagune », un étang situé aujourd'hui du côté paraguayen de la frontière, les Paraguayens à Chiriguelo, à 20 km à l'intérieur du pays (cf. Villanueva 2001, 13 ; Portela Freire 1999, 105–123). La route qui unit Pedro Juan Caballero à Concepción (250 km) fut tracée encore au XIX^e siècle, mais elle fut asphaltée seulement dans les années 1990. La plus grande partie de la route qui unit Pedro Juan Caballero à la capitale Asunción (540 km) n'a été asphaltée que vers l'an 2000. Néanmoins, il y a depuis longtemps un service régulier d'autocars entre Asunción et Campo Grande, capitale de l'État brésilien du Mato Grosso do Sul (à 875 km de distance) et, plus loin, à Brasilia, capitale de la République Fédérative du Brésil, à 1.150 km de Campo Grande. Les deux arrêts, Pedro Juan Caballero et Ponta Porã, sont des escales importantes sur cette route, offrant tous les services douaniers et de contrôle des passeports.

Entre 1943 et 1946, sous le gouvernement du président Getúlio Vargas, la partie méridionale de ce qui était alors l'État fédéral du Mato Grosso, laquelle était proche de la frontière du Paraguay, entre Porto Murtinho, Maracaju, Dourados et Mundo Novo, est séparée du Mato Grosso pour former un territoire propre, gouverné directement par le président. C'était le « Território Federal de Ponta Porã », avec pour capitale Ponta Porã, plus tard Maracaju. En 1946, ce territoire est à nouveau rattaché au Mato Grosso.

2.3.2 Capitán Bado (Paraguay) et Coronel Sapucaia (Brésil)

La petite ville de Capitán Bado (8.000 habitants dans le petit centre et 9.000 personnes dispersées dans la campagne du district de même nom) est fondée en 1914. Elle reçoit son nom en l'honneur du capitaine Matías Bado, héros de la Guerre de la Triple Alliance. Auparavant, elle était un village nommé Ñu Verá (en guarani 'champ brillant', probablement du fait de l'aspect brillant des feuilles de maté). En effet, ce village a été, dès les années 80 du XIX^e siècle, l'un des nombreux centres de l'exploitation du maté, effectuée par la fameuse Compagnie Mate Laranjeira (cf. § 2.1.4).

Capitán Bado est un lieu très isolé. Pedro Juan Caballero, le centre le plus proche, est à 320 km par route à l'intérieur du Paraguay. Il est plus facile de rejoindre cette ville du côté brésilien, en passant par Amambai (40 km) et Ponta Porã (à 132 km au total de Capitán Bado). De ce côté-là, les routes sont asphaltées et les services publics plus réguliers et plus rapides. Le bilinguisme guarani-espagnol est très répandu à Capitán Bado, presque tout le monde comprend et parle aussi le portugais. Une grande partie de la population vit de l'agriculture (maté et légumes) ; malheureusement, la culture de la marijuana joue un rôle assez important aujourd'hui et, par conséquent, la contrebande de la drogue crée un climat peu agréable pour les habitants du lieu aussi bien que pour les touristes. Un certain nombre de commerçants et d'agriculteurs brésiliens habite la ville et le district de Capitán Bado, sans jamais prendre de dispositions pour apprendre l'espagnol. Les habitants de Capitán Bado s'arrangent avec ces premiers comme d'ailleurs avec les Paraguayens qui ne savent pas le guarani ; au fond, les Brésiliens ne sont pas vraiment acceptés.

La ville jumelle de Coronel Sapucaia fut fondée en 1985, comme sous-préfecture et manifestation de la présence brésilienne dans ce poste de frontière. Au temps de Thomas Laranjeira (cf. § 2.1.4), il n'y avait là, à l'emplacement de Capitán Bado et Coronel Sapucaia, que le village de Ñu Verá, situé dans un lieu où la frontière ne jouait aucun rôle, puisque les autorités aussi bien paraguayennes que brésiliennes étaient loin.

2.3.3 Ype Jhu (Paraguay) et Paranhos (Brésil)

Ype Jhu (département de Kanindeju/Paraguay) et Paranhos (Mato Grosso do Sul/Brésil) sont deux petits centres jumeaux, à environ 100 km au sud de Capitán Bado et Coronel Sapucaia. Dès l'époque de la Compagnie Mate Laranjeira (cf. § 2.1.4), il y a là un petit centre où vivent des paysans et des ouvriers de la Compagnie, mais du côté brésilien la ville de Paranhos, aujourd'hui 12.000 habitants, n'est fondée officiellement qu'en 1958, tandis que Ype Jhu (parfois YpeJhú ou Ypejhú), 7.000 habitants, n'est fondé qu'en 1975. Le nom de la ville paraguayenne vient du guarani *ype hũ*, qui signifie 'arbre du genre *tecoma* des bignoniacées' + 'noir' ; c'est le nom de l'espèce *Tabebuia longiflora*, *ipeúna* ou *ipê-comú*m dans le portugais brésilien régional.

La situation à Ype Jhu et Paranhos est pareille à celle des villes jumelles décrites auparavant. Ype Jhu, jusqu'ici très isolé par rapport au Paraguay, est sur le point d'être relié au reste du pays par une route asphaltée qui fera la liaison avec la route nationale 10, qui va de Curuguaty à Salto del Guairá. Paranhos est relié par la route MS 295, qui vient d'être asphaltée, à la route MS 156, laquelle unit Ponta Porã au nord à Guairá (Paraná) en passant par Amambaí, Tacuru, Iguatemi et Mundo Novo.

Toute la région est, du côté paraguayen, aux mains de cultivateurs brésiliens. Le portugais est plus présent dans la vie de tous les jours que l'espagnol. Des deux côtés de la frontière il y a de nombreuses « terres indigènes », où vivent surtout des Indiens caiová (tupi-guarani), fait qui crée des conflits constants avec les cultivateurs (*fazendeiros*) de la région.

2.4 Quatrième section : le cours du rio Paraná du nord au sud

Là où la frontière qui suit le cours de la Cordillère de Mbaracayú rejoint celui du rio Paraná se trouve le centre historique de Guairá. À partir de là, le très large fleuve marque la frontière, d'abord celle entre le Paraguay et le Brésil, à partir des villes jumelles de Salto del Guairá (Paraguay) et Guairá (Brésil) jusqu'à celles de Ciudad del Este (Paraguay) et Foz do Iguazu (Brésil). Dans la plus grande partie de ce trajet, les eaux du Paraná ont été endiguées pour former le barrage et l'usine hydro-électrique d'Itaipu (du guarani *ita* 'pierre, rocher' + *i-pu* 3p-bourdonnement, retentissement', 'rochers retentissants'). Les seuls points de passage de frontière sont ceux qui se trouvent entre les villes mentionnées, Salto del Guairá et Guairá, d'une part, Ciudad del Este et Foz do Iguazu, de l'autre. Ici, il n'y a plus de frontière libre, mais un contrôle strict des passeports et de douane. Toutefois, la contrebande se fait ouvertement, presque sous les yeux des douaniers.

Au sud de Ciudad del Este/Foz do Iguazu, le cours du Paraná, qui fait une courbe vers le sud-ouest, puis vers l'ouest, marque la frontière entre le Paraguay et l'Argentine.

2.4.1 Guayrá dans l'histoire coloniale

Le nom de Guayrá se réfère à ce vaste territoire de l'Empire colonial espagnol qui s'étendait à l'est du rio Paraná, entre le rio Tietê au nord et le rio Iguaçú au sud. Il correspond donc à une grande partie de l'actuel État brésilien de Paraná. La région a été parcourue par les Espagnols dès 1522 (Alejo García). Les conquistadors espagnols Domingo Martínez de Irala (1533) et Álvar Núñez Cabeza de Vaca (1542) s'y présentent et font construire des villes. En 1617, le territoire, qui fait partie du gouvernement du rio de la Plata et du Paraguay, passe au seul gouvernement du Paraguay. Il y a trois villes historiquement importantes : Ontiveros, ville fondée en 1554, sur la rive gauche du Paraná, à environ 50 km au nord de ce qui est aujourd'hui Salto del Guairá ; Ciudad Real del Guayrá, ville fondée en 1556 à l'embouchure du rio Piquiry dans le Paraná, tout près de l'actuel Guaira ; et Villa Rica (del Espíritu Santo), ville fondée en 1570, mais dont l'emplacement n'est pas tout à fait assuré. Ceci est dû à l'histoire des confrontations entre Espagnols et Portugais (ou Brésiliens) à partir de 1617.

Les jésuites fondent de nombreuses missions à partir de 1588, mais sont forcés de se retirer à la rive droite du Paraná à cause des incursions répétées des chasseurs d'esclaves portugais, les fameux *bandeirantes* de São Paulo. Toutes les villes, Ontiveros aussi bien que Ciudad Real et Villa Rica, sont détruites, l'une après l'autre. Avec la chute de Ciudad Real, en 1638, prend fin la domination espagnole dans la région. En 1631, le père Antonio Ruiz de Montoya, supérieur de la mission jésuitique du Paraguay, organise ce qui est appelé « el éxodo guaireño », l'exode de 12.000 indigènes, surtout des Guaraní, sur 700 radeaux et quelques bateaux, descendant le cours des rivières Paranapanema et Paraná, pour les installer dans de nouvelles missions, situées dans le sud du Paraguay, dans les fameuses « réductions » jésuitiques (cf. Rouillon Arróspide 1997, 176–278).

Le nom de Guairá est repris pour dénommer une région du centre du Paraguay. Sa capitale, Villarrica, est fondée en 1682. Pour sa part, le Brésil n'occupe définitivement le territoire de l'ancienne Guayrá qu'après 1870, suite à la Guerre de la Triple Alliance. Presque toutes les villes de la partie occidentale de l'actuel état du Paraná ont été fondées après cette date, en grande partie après 1950. Tout ce territoire avait été abandonné, « rendu » aux indigènes, entre 1640 et 1870.

2.4.2 Salto del Guairá (département de Kanindeju/Paraguay) et Guaira (Paraná/Brésil)

La région de ces deux villes jumelles était caractérisée par sa beauté naturelle, surtout par les cascades du Paraná, les *Sete Quedas* ou *Sept Cascades*, qui se trouvaient un peu au nord de la ville de Guaira. Elles furent inondées lors de la construction du barrage d'Itaipu, dans les années 80 du siècle dernier. Les cascades avaient marqué la limite nord de la navigation sur le Paraná.

Guaíra est aujourd'hui une ville de 30.000 habitants, située sur la rive gauche du Paraná. Elle remonte à un centre commercial de la Compagnie Mate Laranjeira du début du XX^e siècle. Jusqu'en 1902, le commerçant Francisco Montjoli possédait la concession de l'exploitation du maté dans la région et à travers le petit port de Porto Montjoli. Lorsque Thomas Laranjeira acquiert cette concession en 1902, le port est nommé Puerto Guahyrá, nom qui met en évidence la présence de l'espagnol. En 1913, Laranjeira acquiert aussi les droits de concession pour construire une ligne de chemin de fer, d'une trentaine de kilomètres le long du Paraná, pour contourner les cataractes. Cette ligne unit Porto Mendes, au nord de Guaíra, à ce que l'on appelle alors déjà Guaíra (cf. Zeballos Muntoreanu 1992, 29–42, 53–60). Mais ce n'est qu'en 1951, sous la seconde présidence de Getúlio Vargas, que la ville de Guaíra acquiert le statut de ville. Elle est successivement peuplée de colons brésiliens venus du sud, population que l'on appelle encore aujourd'hui des *gauchos*, *gaúchos* en portugais. C'est alors que le portugais s'installe définitivement et que l'espagnol et le guarani doivent reculer.

Guaíra est relié au reste du Brésil par les routes PR 364 et BR 277, routes qui unissent le Mato Grosso et le Paraná avec le port de Paranaguá, sur l'Atlantique, en passant par Cascavel, Guarapuava et Curitiba. C'est sur ces routes que passent les transports ininterrompus de soja, principal produit agricole de l'est du Paraguay et du sud-ouest du Brésil. À quelques kilomètres au nord de Guaíra, la route PR 364 rejoint la route BR 163, passant le pont gigantesque qui traverse le Paraná, large de presque trois kilomètres. La route BR 163 relie l'Amazonie au nord avec les régions économiquement importantes du sud-est du pays, São Paulo et Curitiba.

Salto del Guairá, 11.000 habitants, est une ville paraguayenne, capitale du département de Kanindeju, fondée en 1959 à l'époque du dictateur Stroessner. Auparavant, fait surprenant, il n'y avait aucun centre important sur la rive droite du Paraná, entre Salto del Guairá et Encarnación, dans le sud du Paraguay, comme si les Paraguayens, repliés sur la campagne du centre du pays, ne s'étaient pas intéressés au grand fleuve. La seule localité d'une certaine importance avait été la ville d'Hernandarias, centre connu dès le début du XVII^e siècle sous le nom de Tacurú Pucú (du guarani *takuru puku* 'termitière haute'), nommé Hernandarias depuis 1896, en honneur de Hernando Arias de Saavedra (1561–1634), gouverneur du rio de la Plata et du Paraguay entre 1602 et 1609. Cette ville de 80.000 habitants, située à 15 km de Ciudad del Este, se trouve aujourd'hui sur les bords de la lagune d'Itaipú, mais se trouvait, avant la construction du barrage, à quelques kilomètres des bords du Paraná.

Salto del Guairá vit de l'agriculture (soja, maïs, canne à sucre, etc.) et des touristes brésiliens qui viennent passer le Paraná pour faire du shopping. Le passage du fleuve est assuré par ferry-boat. Salto del Guairá se trouve à six km de Guaíra ; les formalités de frontière se font à Salto del Guairá aussi bien qu'à Guaíra. À l'espagnol et au guarani des salto-guaireños s'ajoute le portugais, langue assez répandue aussi du côté paraguayen. Salto del Guairá est un centre très isolé du reste du pays, comme tout le département de Kanindeju, dont la capitale se trouve à l'extrémité orientale. Salto del Guairá est relié au reste du pays par la route 10. Cette route traverse San

Isidro del Curuguaty (200 km) et Santa Rosa (308 km), d'où l'on passe à Coronel Oviedo (368 km). Coronel Oviedo est à mi-chemin entre Asunción et Ciudad del Este.

2.4.3 Foz do Iguazu (Paraná/Brésil) et Ciudad del Este (département d'Alto Paraná/Paraguay)

C'est la région caractérisée par les cascades du rio Iguazu, aujourd'hui une attraction touristique de premier ordre. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, toute la région, des deux côtés du Paraná, est couverte de forêt vierge. C'est l'habitat de familles indigènes des sous-groupes tupi-guarani des Mbyá et des Caiová. Le seul lieu paraguayen d'une certaine importance est alors Hernandarias. Sur la rive gauche du Paraná, le Brésil s'étend jusqu'au rio Iguazu, qui marque la frontière avec l'Argentine. Après la fin de la Triple Alliance, en 1870, le gouvernement du Brésil éprouve le besoin de souligner sa présence par un fort à la frontière double, vis-à-vis de l'Argentine et du Paraguay.

Foz do Iguazu ('embouchure de l'Iguazu', syntagme dans lequel Iguazu signifie 'eaux grandes', du guarani y [i] 'eau' + *-guazu* [gwa'su], suffixe augmentatif) est aujourd'hui une ville de 250.000 habitants, munie d'un aéroport international où arrivent les touristes qui veulent visiter les cascades, le Parc National de l'Iguazu (Iguazú dans la graphie espagnole du côté argentin) et les usines de l'Itaipú. Pour visiter les cascades des deux côtés de l'Iguazu, on passe la frontière avec l'Argentine entre Foz do Iguazu (Brésil) et Puerto Iguazú (Argentine) par un pont qui traverse le rio Iguazu.

La ville de Foz do Iguazu porte ce nom depuis 1945, auparavant c'était « Vila Iguazu ». Foz do Iguazu a d'importantes minorités chinoises (surtout taïwanaises, 55.000 personnes), libanaises et autres. Le portugais est la langue généralement répandue, le chinois s'y ajoutant dans les quartiers chinois.

La ville est reliée à Ciudad del Este (Alto Paraná, Paraguay) par le pont de l'Amitié (*Ponte da Amizade* en portugais, *Puente de la Amistad* en espagnol). Le pont, trop étroit pour l'énorme circulation, traverse la gorge profonde dans laquelle écumant les eaux du très grand fleuve, rétréci ici à une largeur de seulement 400 m. Beaucoup de personnes traversent le pont chaque jour, dans les deux directions, pour travailler dans la ville voisine. Les formalités de frontière se font de chaque côté du pont.

Ciudad del Este, capitale du département d'Alto Paraná, est aujourd'hui la deuxième ville du Paraguay, avec 274.000 habitants (355.000 dans l'agglomération). Elle est fondée en 1957, au début de l'ère du président Stroessner, sous le nom de Puerto Flor de Lis. Plus tard, on l'appelle Puerto Presidente Stroessner. Encore dans les années 70 du siècle dernier, c'est une ville sans importance, Hernandarias étant le centre traditionnel de la région. Ce n'est qu'en 1989, après la fin de la dictature de Stroessner, que la ville reçoit son nom actuel. C'est un grand centre commercial et administratif, disposant d'une zone de libre-échange où ce sont surtout les minorités de Chinois et de Coréens qui organisent le commerce. Comme à Bella Vista, Pedro

Juan Caballero et Salto del Guairá, la langue prédominante des grands « shoppings » et des marchés ouverts est le portugais, bien sûr à côté de l'espagnol et du guarani.

2.5 La concurrence entre les deux langues

On a vu, tout le long de la frontière nationale et linguistique décrite ici, qu'il y a une attitude, enracinée probablement depuis l'époque coloniale, de ne pas apprendre la langue de l'autre, ni dans les lycées ni dans les écoles de langues privées. Si on apprend une langue étrangère, c'est l'anglais que l'on choisit. Ce phénomène est dû d'abord au fait que le monde lusophone aussi bien que le monde hispanophone se considèrent comme autosuffisants : ce sont presque deux continents, tellement immenses que l'on ne ressent pas le besoin de se soucier l'un de l'autre, le voisin alloglotte étant tellement loin. D'autre part, les deux langues se ressemblent à un tel degré que l'on considère celle de l'autre comme un dialecte que l'on comprend plus ou moins bien et qu'il ne vaut pas la peine d'apprendre comme langue étrangère. À cela s'ajoute le fait que les Paraguayens sont connus pour leur espagnol régional, parfois imparfait, en tout cas avec des influences phonétiques, morphosyntaxiques et lexicales du guarani (cf. Penner/Acosta/Segovia 2012).

En dehors de cela, la position du portugais est très forte vis-à-vis de l'espagnol des Paraguayens parce que, eux, ne se définissent pas par leur espagnol, mais par le guarani ou plutôt par leur bilinguisme guarani-espagnol. À cause de cette situation unique, peu compréhensible et peu attrayante pour les Brésiliens, ce sont les Paraguayens des régions frontalières qui, force majeure, s'adaptent linguistiquement à la réalité économique. Généralement, ils apprennent le portugais par l'ouïe, et non pas dans une institution d'enseignement.

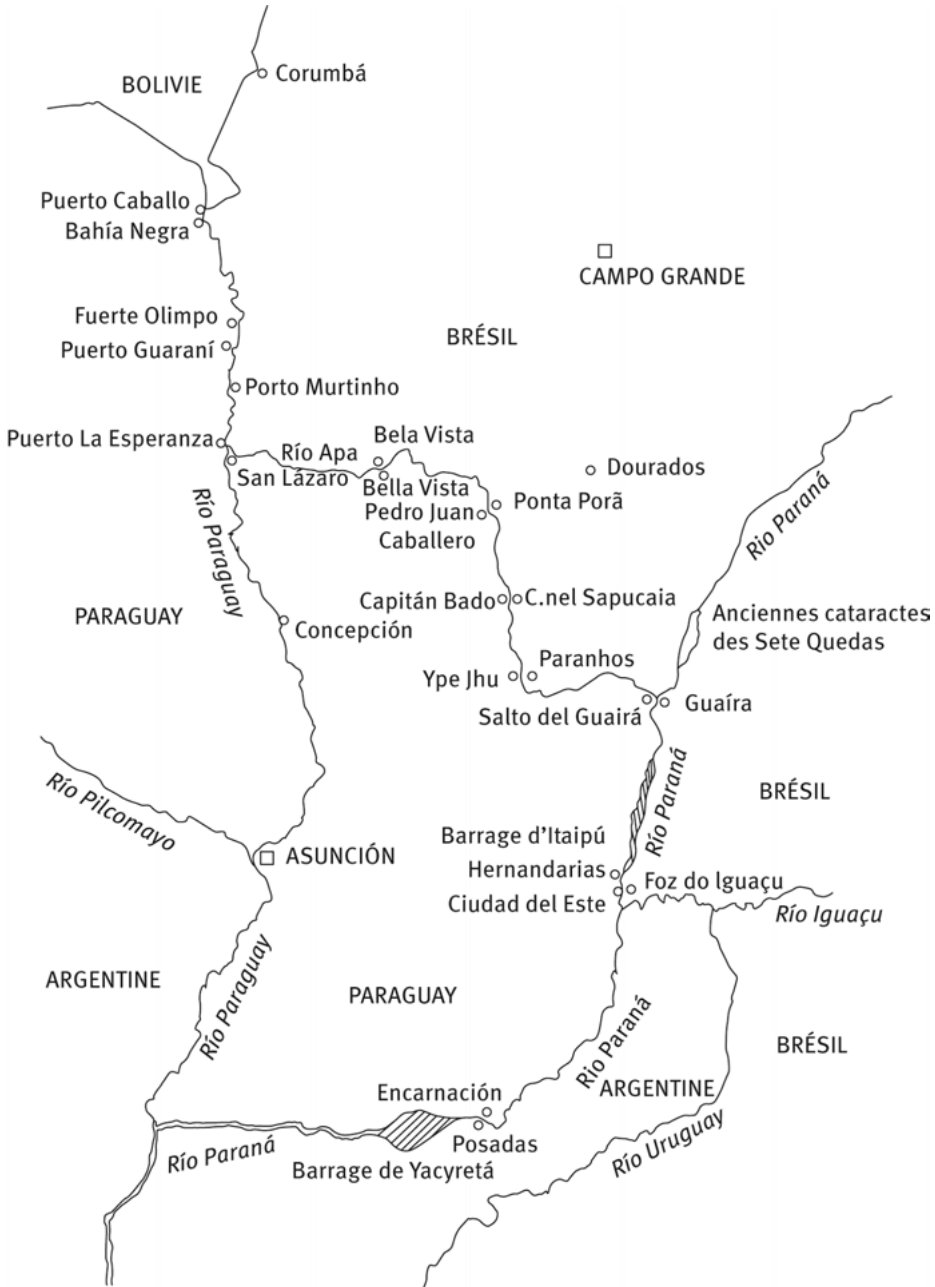


Figure 1: La frontière entre le Brésil et le Paraguay

3 Bibliographie

- Atlas lingüístico Guaraní-Románico (ALGR)*, directores : Harald Thun, Almidio Aquino, Wolf Dietrich, Haralambos Symeonidis. Tomo I : *Léxico del cuerpo humano*, elaborado por Wolf Dietrich y Haralambos Symeonidis, Kiel, Westensee-Verlag, 2009 ; Tomo II : *Léxico del parentesco*, elaborado por Wolf Dietrich, Guido Kallfell y Harald Thun, Kiel, Westensee-Verlag, 2015.
- Dietrich, Wolf (2002), *A situação linguística na « zona guaraníca » brasileira*, Revista Portuguesa de Filologia 24, 53–76.
- Dietrich, Wolf (2010), *Lexical evidence for a redefinition of Paraguayan « Jopara »*, in : Dik Bakker/ Umberto Ansaldo (edd.), *Languages in contact with Spanish. STUF – Language Typology and Universals*, vol. 63.1, Berlin, Akademie Verlag, 39–51.
- Penner, Hedy/Acosta, Soledad/Segovia, Malvina (2012), *El descubrimiento del castellano paraguayo a través del guaraní. Una historia de los enfoques lingüísticos*, Asunción, CEADUC.
- Portela Freire, João (1999), *Terra, Gente e Fronteira ...*, Ponta Porã, Editora Borba.
- Rouillon Arróspide, José Luis (1997), *Antonio de Ruiz de Montoya y las Reducciones del Paraguay*, Asunción, CEPAG.
- Villanueva, Romildo (2001), *Semblanza de la antigua Punta Porã. Compendio del pasado y presente de la ciudad de Pedro Juan Caballero en el primer centenario de su creación, 1901 – 30 de agosto – 2001*, Ponta Porã (Brasil), Editora Candia.
- Zeballos Muntoreanu, Hortência (1992), *Guahyrá – Guaíra*, São Paulo, Arte Imprensa N.

Joachim Born

26 La frontière linguistique hispano-portugaise entre l'Argentine et le Brésil

Abstract : Les frontières que le Brésil lusophone partage avec les États hispanophones sont en de nombreux cas des frontières largement « ouvertes ». Cette situation ne mène pas seulement à un lien intime entre de nombreuses « villes jumelles », mais elle débouche aussi sur un grand nombre de contacts langagiers entre les deux idiomes ibéroromans, et ce, aussi bien pour ce qui est des versions standard que des diverses variétés autochtones diatopiques et diastratiques. Ce sont en particulier la réalité linguistique des trois États brésiliens du sud, Paraná, Santa Catarina et Rio Grande do Sul, tout comme celle des provinces argentines Misiones et Corrientes, qui constituent le centre d'intérêt de notre contribution. Notre attention ne se porte pas seulement sur les réalisations de structure linguistique, mais aussi et en particulier sur les aspects sociolinguistiques (domaines, attitudes) et sur les initiatives de politique linguistique.

Keywords : *portunhol*, domaines et attitudes, politiques linguistiques, Brésil, Argentine

1 Les politiques, l'histoire

La cohabitation de l'espagnol avec le portugais en Amérique latine commence avec les premiers voyages d'exploration de Christophe Colomb (1492, Caraïbes) et Pedro Álvares Cabral (1500, Brésil) et la « découverte » du « Nouveau Monde ». Le traité de Tordesillas (1494) partage les deux puissances coloniales avec un méridien nord-sud localisé à 370 lieues (1770 km) à l'ouest des îles du Cap-Vert. Théoriquement, cette ligne de démarcation signifie aussi une séparation linguistique parce que les œuvres ressenties comme jalons de la standardisation de l'espagnol (Antonio de Nebrija, 1492) et du portugais (Fernão de Oliveira, 1536 ; João de Barros, 1540) créent une base stable pour établir les langues nationales respectives dans les colonies récemment conquises (ou encore à conquérir).¹ En 1680, les Portugais fondent Nova Colônia de Sacramento (en Uruguay face à Buenos Aires) pour renforcer leurs prétentions sur le territoire frontalier des deux Empires. En 1750, à l'occasion du *Tratado de Madrid*, l'Espagne et le Portugal révisent les accords du traité de Tordesillas (et d'autres traités comme celui de Saragosse de 1529, le traité provisoire de Lisbonne de 1681 et les

¹ Dans le cas de Nebrija, ce but est énoncé explicitement dans la préface de sa grammaire.

traités d'Utrecht de 1713) et garantissent le droit au Portugal de dépasser le 46^e méridien, au détriment de l'Empire espagnol. Sur la base du principe de l'Empire romain *uti possidetis, ita possideatis*, les Portugais rendent Colonia del Sacramento et obtiennent en contrepartie les territoires méridionaux (les régions jouxtant le río Ibicuí et la province de Misiones, y compris le droit frontalier s'exerçant le long du río Guaporé). Avec le *Tratado de San Ildefonso* (1770), les deux couronnes fixent de nouveau les frontières. Mais il faut attendre 1851 (*Tratado de Límites*) – depuis l'annexion de l'Uruguay par le Brésil en 1817 (*Província Cisplatina*) – pour fixer définitivement les frontières entre le Brésil et l'Uruguay dans leur tracé actuel.

2 La géographie

Le Brésil est frontalier avec tous les États du sous-continent, sauf l'Équateur et le Chili. À l'exception des trois Guyanes – où les langues officielles sont le français (Guyane), le néerlandais (Suriname) et l'anglais (Guyana) –, on trouve plus de 11.000 kilomètres de frontières avec des États hispanophones : Venezuela (1.492 km), Colombie (644 km), Pérou (2.995 km), Bolivie (3.126 km), Paraguay (1.339 km), Argentine (1.263 km) et Uruguay (1.003 km). Les États fédéraux brésiliens qui ont une frontière avec l'Argentine sont le Rio Grande do Sul (RS), Santa Catarina (SC) et le Paraná (PR) (cf. figure 1). Les premières fondations dans les zones aujourd'hui limitrophes avec l'Argentine furent au Brésil (actuel) São Nicolau en 1626, São Borja en 1682 et Itaquí en 1700 (toutes érigées par les jésuites et toutes dans le Rio Grande do Sul), les autres villes – spécialement en Santa Catarina et au Paraná – sont des colonisations du XIX^e ou même du XX^e siècle. Le peuplement situé de l'autre côté du río Uruguay est plus ancien (Corrientes en 1588, Santo Tomé en 1632, détruite en 1817, refondée en 1863), mais des localités frontalières comme Paso de los Libres (1843) et Alvear (1863) datent aussi du XIX^e siècle.

Toutes les zones limitrophes sont caractérisées par les *ciudades gêmeas/ciudades gemelas* (CG). Selon le concept brésilien officialisé, il s'agit de 30 « villes jumelles », dans les États fédéraux suivants : Acre (Assis Brasil, Brasiléia, Epitaciolândia, Santa Rosa do Purus), Amazonas (Tabatinga), Amapá (Oiapoque), Mato Grosso do Sul (Bela Vista, Coronel Sapucaia, Corumbá, Mundo Novo, Paranhos, Ponta Porã, Porto Murtinho), Paraná (Barracão, Foz do Iguaçu, Guaíra), Rondônia (Guajará-Mirim), Roraima (Bonfim, Pacaraima), Rio Grande do Sul (Aceguá, Barra do Quaraí, Chuí, Itaquí, Jaguarão, Porto Xavier, Quaraí, Santana do Livramento, São Borja, Uruguaiana) et Santa Catarina (Dionísio Cerqueira). L'Argentine partage avec le Brésil 293 km de frontière dans le Paraná, 246 km dans la Santa Catarina et 724 km dans le Rio Grande do Sul. C'est-à-dire que les *ciudades gêmeas* ici concernées sont, pour le Brésil, Foz do Iguaçu et, pour l'Argentine, Puerto Iguazú dans la province de Misiones ; pour le Brésil, Barracão et Dionísio Cerqueira et, pour l'Argentine, la seule ville de San Javier dans la province de Misiones ; et enfin, pour le Brésil, les quatre *ciudades gêmeas*

gaúchos São Borja, Itaqui, Uruguaiana et Barra do Quaraí, villes jumelles des villes correntines de Santo Tomé, d'Alvear, de Paso de los Libres et de Monte Caseros (cf. figure 1).



1 Corumbá / Puerto Suárez **2** Porto Murtinho / Puerto Palma Chica **3** Bela Vista / Bella Vista
4 Ponta Porã / Pedro Juan Caballero **5** Paranhos / Ypejú **6** Coronel Sapucaia / Capitán Bado
7 Mundo Novo (MS) / Guaíra (PR) / Salto del Guayra **8** Foz do Iguazú / Ciudad del Este / Puerto Iguazú
9 Barracão (PR) / Dionísio Cerqueira (SC) / Bernardo Irigoyen **10** Porto Xavier / San Javier
11 São Borja / Santo Tomé **12** Itaqui / Alvear **13** Uruguaiana / Paso de Los Libres
14 Barra do Quaraí / Bella Unión / Monte Caseros **15** Quaraí / Artigas **16** Santana do Livramento / Rivera
17 Jaguarão / Rivera **18** Chuí / Chuy

Figure 1: Les villes jumelles brésiliennes de Mato Grosso do Sul (MS), Paraná (PR), Santa Catarina (SC) et Rio Grande do Sul (RS) et la zone limitrophe (©Born/Lang)

La frontière naturelle entre l'Argentine et le Brésil est le río Uruguay/rio Uruguay qui sépare le sud-est de la province argentine de Misiones ainsi que l'est de la province argentine de Corrientes de l'État brésilien du Rio Grande do Sul. Au nord, le cours inférieur du río Iguazú/rio Iguazu, le río Pepirí Guazú/rio Peperi-Guazu et le río San Antonio/rio Santo Antônio constituent la frontière entre la province argentine de Corrientes et l'État brésilien du Paraná. La frontière entre la province argentine de

Misiones et le Brésil (il y a quelque 24 kilomètres de « frontière sèche ») est complètement ouverte, les contrôles sont normalement restreints à des désinfections des voitures en raison, par ex., de la fièvre aphteuse. Les personnes (mais aussi les armes, l'argent, la contrebande) passent librement d'un côté de la frontière à l'autre. Pour cette raison, il y eut une massive immigration de Brésiliens à partir du dernier quart du XIX^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle, dont un nombre important de *teuto-brasileiros* (Allemands immigrés ou leurs descendants) allaient se soumettre à une migration ultérieure, abandonnant le Rio Grande do Sul pour cause de manque de terre. Leur langue (parfois l'espagnol, parfois le portugais, parfois même l'allemand) est rehaussée de lusismes, hispanismes et germanismes (quelquefois de régionalismes, par ex. de la koinè créée en exil, le hunsrückien) (cf. Born 2007 ; Gallero 2010).

3 Le *portunhol*

La situation aux frontières (linguistiques) entre les pays hispanophones et lusophones est caractérisée par un phénomène qui montre des traits soit de mélange non-systématique (spontané) soit de continuum linguistique (variétal, dialectologique) entre deux langues ibéroromanes sans notable *Abstand*. Cela veut dire qu'existent non seulement des variétés idiosyncratiques plus ou moins créatives, mais aussi une langue autochtone stable qui s'est développée dès le début du peuplement au XIX^e siècle. Les langues espagnole et portugaise, en conséquence, sont la base commune d'une réalisation linguistique complexe, qui est connue sous le mot-valise de *portunhol* (en terres lusophones) ou *portuñol* (en terres hispanophones) – en français parfois *portugnol* –, une contamination de l'apocope /portu/ et l'aphérèse /noɫ/ ; l'expression *espagués/espaguês* est aussi disponible, mais très rarement utilisée. On trouve de telles situations géo-, socio- ou psycholinguistiques non seulement du côté de la frontière brésilo-argentine, mais aussi (et surtout) en Uruguay – les dialectes portugais de l'Uruguay (DPU) sont les variétés du *portunhol* les plus étudiées –, au Paraguay – les soi-disant *brasiguaios* – et, dans une moindre mesure, en Bolivie, au Pérou, en Colombie et au Venezuela – peu explorées jusqu'à maintenant – et, bien sûr, en Europe. À part la situation des DPU, il n'y a pas de documentations suffisantes des contacts linguistiques dans la plupart des régions concernées.

Selon Barrios (2001, 67s.), la situation sociolinguistique actuelle du territoire du *portunhol* à la frontière brésilo-uruguayenne est caractérisée par six facteurs qu'on peut observer aussi dans les zones limitrophes brésilo-argentines :

1. Le *portunhol* est constitué par deux langues standard : l'espagnol et le portugais.
2. Chacune de ces langues standard est formée de son côté par une variété standard (espagnol standard *rioplatense* et portugais standard brésilien) et différentes variétés dialectales.
3. Les deux langues standard entrent en contact au moyen de leurs variétés dialectales.

4. Les variétés standard de l'espagnol et du portugais se constituent aux pôles d'un continuum où se trouvent des variétés dialectales, plus ou moins lusifiées ou hispanisées.
5. Les variétés sub-standard sont *hétéronymes*, c'est-à-dire qu'elles sont relatives à l'espagnol standard *rioplatense* soit au portugais standard brésilien, lesquels sont *autonomes*. C'est le mobile par lequel les locuteurs du *portunhol* dichotomisent le continuum linguistique en *español* et *brasileiro* (en *español* et *portuñol* pour l'Argentine), attribuant à chacune des variétés des signifiés ainsi que des fonctions spéciales et des référents socio-culturels différents.
6. En général, les locuteurs du *portunhol* identifient leur idiome comme portugais, bien que d'un point de vue strictement linguistique il soit difficile de classer le *portunhol* parmi les variétés de l'espagnol ou du portugais, vu l'état « avancé » du mélange linguistique (cf. Born 2002, 143).

Cela veut dire que nous trouvons dans cette situation des langues en contact, si l'on considère aussi les variétés enseignées à l'école, six variantes plus ou moins répandues : espagnol standard, espagnol *rioplatense*, *portunhol* enraciné, *portunhol* spontané, portugais régional méridional et portugais standard qui se mélangent dans la communication quotidienne d'une façon imprévisible avec la conséquence qu'il est rarement possible d'assigner la langue à un des systèmes mentionnés, comme le constate Camblong (2004, 63) : « con intercambios entre español y portugués, cuyas mezclas inestables convergen en el portuñol, dialecto de movedizas hibridaciones ».

4 Les atlas linguistiques

L'*Atlas Lingüístico-Etnográfico da Região Sul do Brasil* (ALERS, cf. Koch/Altenhofen/Klassmann ²2011a ; ²2011b) s'est fixé pour objectif d'enregistrer et d'organiser, sous la forme d'un atlas linguistique-ethnographique, les variétés géolinguistiques – phonétiques, morphosyntaxiques et sémantico-lexicales – de la langue portugaise parlée dans les zones rurales de la région méridionale du Brésil, d'enregistrer et de présenter les variétés de même nature dans six des agglomérations urbaines les plus grandes tant dans l'État de Santa Catarina que du Paraná et dans sept autres du Rio Grande do Sul. Jusqu'aujourd'hui, nous disposons de deux volumes (*Cartas fonéticas e morfossintáticas* et *cartas semântico-lexicais*) qui présentent les analyses de 275 points de collecte de données (95 au Rio Grande do Sul, 80 à Santa Catarina et 100 au Paraná).

L'*Atlas Lingüístico do Paraná* (Aguilera 1994) s'est orienté sur les *Bases para o Atlas Lingüístico do Brasil* (ALIB), établies par Nascentes (1958). Les 24 localités choisies par Nascentes ont été étendues par Vanderci Aguilera à 65, vu les diversités géographiques, ethniques et historiques (Aguilera 1996, 2). Parmi les 65 points d'enquête se trouve la ville frontalière de Foz do Iguacu (et deux autres points dans la zone

frontalière du Paraguay, Marechal Cândido Rondon et Guaíra ; ↗25 La frontière linguistique hispano-portugaise entre le Paraguay et le Brésil).

L'État brésilien de Santa Catarina ne dispose pas jusqu'aujourd'hui d'un atlas linguistique, mais il y a des points d'enregistrement prévus pour l'ALIB. En ce qui concerne l'Argentine, on attend toujours la parution de l'*Atlas lingüístico-antropológico de la República Argentina* (ALARA) (cf. Kovacci 2003).

5 Les réalisations linguistiques

Selon John M. Lipski, qui a réuni une grande partie des spécialistes locaux pour son article sur les contacts linguistiques hispano-portugais dans la province de Misiones, il y a onze traits caractéristiques de ce dialecte « vernaculaire et non canonisé » (Lipski s.a., 7s.) qui sont attribuables au portugais vernaculaire brésilien. Cinq des observations (ici légèrement modifiées) se rapportent au secteur phonétique-phonologique :

1. La réalisation occlusive alvéolaire [t] et [d] de /t/ et /d/ (à la différence de la prononciation dominante au Brésil [tʃ] et [dʒ] ;
2. la réalisation délatéralisée [j] du palatal /ʎ/ : [mu'je] pour *mulher/mujer* ;
3. l'élimination du *flap* /r/ en position finale de l'infinitif : [traba'ja] pour *trabalhar/trabajar* ;
4. la réalisation latérale alvéolaire [l] du /l/ post-nucléaire (à la différence de la vocalisation [w] prédominante au Brésil) ;
5. la réalisation vibrante multiple du /r/ (à la différence de l'articulation fricative vélaire, typique pour la norme du portugais brésilien prestigieux) : ['karu] *carro* – brésilien standard ['kahu].

Les six autres particularités concernent le niveau morphosyntaxique :

6. L'utilisation du pronom *tu* (typique pour le Rio Grande do Sul et Santa Catarina, mais pas pour le « standard carioca ou pauliste ») à la place de *você* ou du *vos* rioplatense. L'usage correspond à la grammaire sud-brésilienne (*tu* plus troisième personne du verbe : *tu compra para tua casa*) ;
7. l'élimination du *s* du pluriel (comme en rioplatense informel et comme dans les dialectes méridionaux du sud du Brésil) : *os irmão* ;
8. l'emploi de la troisième personne du verbe comme forme invariable dans le pluriel (*nós mora* au lieu de *nós moramos* et *a gente mora* en portugais standard ou *eles fala* au lieu de *eles falam*) ;
9. le remplacement de la première personne par la troisième dans des cas comme *eu tein* (< **eu tem*) à la place de *eu tenho, yo tengo* ;
10. à la première personne du pluriel, l'utilisation – comme variante de (8) – de la terminaison en *-emo* (voir, par ex., le titre du livre *Nos falemo brasileiro*, cf. Elizaincín/Behares/Barrios 1987) et

11. pour la troisième personne du pluriel (cf. 8) se présente l'alternative suivante : la transformation de la voyelle thématique *a* en *e* (*eles trabalhem, meus irmãos cuidem*).

Patrícia Graciela da Rocha décrit les influences lexicales de l'espagnol sur le portugais du sud du Brésil dans sa thèse de maîtrise sur la base de données de l'ALERS (*Atlas Lingüístico-Etnográfico da Região Sul do Brasil*). Les informations sur les contacts linguistiques ont été rassemblées à partir des années 1980 dans les États fédéraux brésiliens de Santa Catarina, du Paraná et du Rio Grande do Sul (Rocha 2008, 47). Les lemmes choisis par Rocha sont les hispanismes répandus qui diffèrent essentiellement du portugais standard comme *monte* (port. standard *morro*), *sanga/sanguinha/sangão* (*algrão*), *rastilho* (*ancinho*), *galpão* ('Construção coberta e fechada pelo menos por três de suas faces, na altura total ou em parte dela, por paredes ou tapumes, e destinada a fins industriais ou a depósito, mas não a habitação', Novo Aurélio 2005, s.v. *galpão*), *bagual/pastor/coiúdo/colhudo* (*macho reprodutor*), *borrego* ('Cordeiro com menos de um ano', Novo Aurélio 2005, s.v. *borrego*), *aspa/guampa* (*cornu*), *cola* (*rabo*), *garrão* (*calcanhar*), *chicochoclo* (*rótula do joelho*), *rengo/lunanco* (*manco*), *guampudo* (*marido enganado*), *bolita* (*bolinha de gude*), *bodoque* (*estilingue*), *pandorga/pandolga/bandorga* (*papagaio de papel*), *rinha de galo* (*briga de galo*), *carreira* (*corrida de cavalos*), *jogo de/da tava* (*jogo do osso*), *guisado* (*carne moída*), *borracho* (*bêbado*) et *bolicho* (*bodega*) et les « variétés apparemment hispaniques ou cognâtes » (Rocha 2008, 110) comme *ladeira/ladeirão* (*encosta*), *taipa* (*de pedra*) (*barragem*), *bergamota* (*mexerica, tangerina*), *lavarar* (*arar*), *carreta* (*de duas rodas*) (*carrinho, carroça*), *apear/pear/apinhar* (*desembarcar*), *machorra* (*falhada*), *corvo* (*urubu*), *jugo* (*canga*), *pêlo* (*cabelo*) *duro* (*cabelo liso*), *caloteiro* (*mau pagador*), *repouso* (*materno*) (*puerpério*), *raia* (*ferrolho*), *crioulo* (*cigarro de palha*), *corpinho/corpim* (*sutiã*), *carpim* (*meia*), *chibo/chibarro* (*macho reprodutor de cabras*), *astilhar* (*rachar lenha*), *rengo* (*perneta*) et *bidu* e *pucho* (*toco de cigarro*).

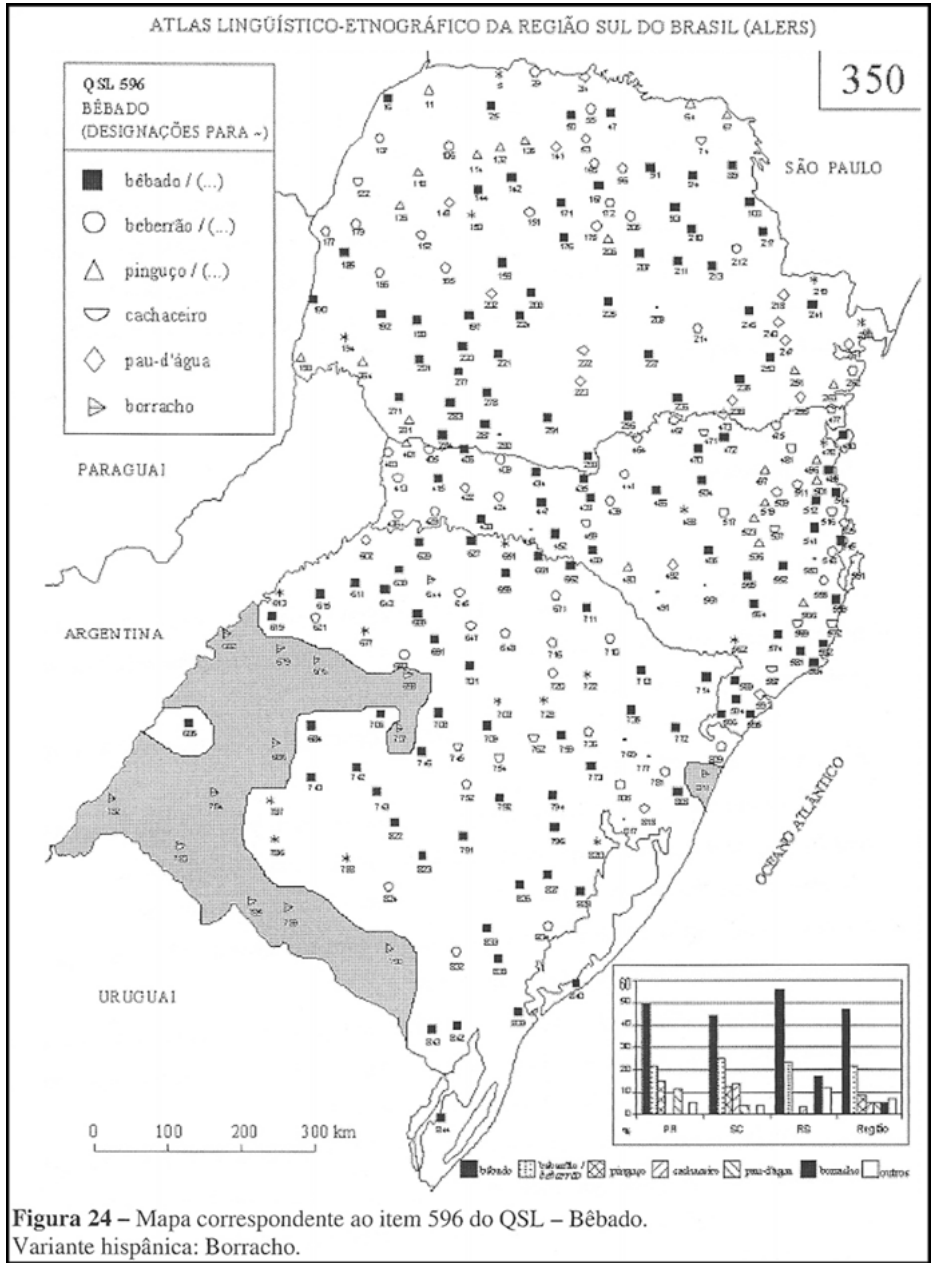


Figure 2 : La distribution de *bêbado/borracho* dans le sud brésilien (Rocha 2008, 106 ; carte originale : Koch, Walter/Altenhofen, Cléo Vilson/Klassmann, Mário (edd.), 2011b, *Atlas Linguístico-Etnográfico da Região Sul do Brasil (ALERS) : Cartas Semântico-Lexicais*, Porto Alegre, UFRGS/ Florianópolis, UFSC, 797)

L'interprétation des données permet de conclure que les hispanismes se distribuent non seulement dans les zones limitrophes avec l'Argentine et l'Uruguay, mais s'étendent aussi à l'intérieur du Rio Grande do Sul et – avec les migrations internes – avancent vers le centre de Santa Catarina et du Paraná. Il est en particulier remarquable qu'il existe dans ce vocabulaire non seulement des termes techniques de la vie quotidienne rurale ou de phénomènes topographiques, mais aussi des objets d'usage courant comme *carpim* 'chaussette', *corpinho* 'soutien-gorge' (là où le standard connaît le gallicisme elliptique *sutiã*), *guisado* 'viande hachée' et *borracho* 'ivre' (cf. figure 2), entre autres.

Le questionnaire de l'*Atlas Linguistique du Paraná* contient plus de 300 lemmes (Aguilera 1996, 133–152) qui sont présentés avec 92 cartes lexicales, 70 cartes phonétiques et 28 cartes isolexicales. Comme l'objectif de l'atlas n'était pas de rechercher les pénétrations des langues allochtones ou voisines dans le portugais de cet État fédéral, les lemmes sont originaires du milieu quotidien des personnes interrogées. Du vocabulaire mentionné par Rocha (2008) seulement six « hispanismes » font partie de la recherche : *urubu*, *sutiã*, *calcanhar*, *meias*, *estilingue* et *sanga*. La carte 50 « urubu » (Rocha 2008, 123) montre qu'il y a en tous les points la coprésence de *corvo* et *urubu*. Pour *estilingue*, on trouve le susmentionné *bodoque* surtout au centre, au sud et à l'est du Paraná. Dans les trois villes limitrophes de Guaíra, de Marechal Cândido Rondon et de Foz do Iguaçu existe une expression exclusive qui n'apparaît pas dans le reste de l'État : *funda*, que le *Novo Aurélio* cite dans cette acception comme régionalisme du Mato Grosso do Sul et du Rio Grande do Sul. Les autres lemmes ne sont pas documentés avec un matériel cartographique. En ce qui concerne la phonétique, la seule particularité frontalière observable est la prononciation de la /R/ [r] (illustrée avec l'exemple *verruça*) au lieu de [x], dominante en portugais brésilien standard (Rocha 2008, 395).

Pour obtenir des résultats ultérieurs et plus détaillés et pour arriver à des généralisations valables, on doit attendre les parutions respectives de l'ALARA et de l'ALIB.

6 Les domaines et les attitudes

Pour une étude des situations linguistiques en contact aux frontières entre les États brésilien et uruguayen, d'un côté, et brésilien et argentin, de l'autre, Kaufmann a consulté dans un sondage empirique « a total of 640 students enrolled in high schools in the twelve border cities » (Kaufmann 2009, 278) sur les attitudes et comportements linguistiques, dont quatre villes dans la région ici pertinente : Uruguaiana et São Borja du côté brésilien (110 personnes interrogées) et Paso de los Libres et Santo Tomé du côté argentin (89 personnes). Comme il s'agit d'un groupe privilégié, les données ne sont pas représentatives statistiquement, mais elles donnent – comme pour toutes les interrogations sociolinguistiques – des indices susceptibles de révéler des tendances réelles. La compétence linguistique (subjective et objective) de la langue voisine est plus grande dans les deux villes frontalières correntines que de l'autre côté de la rivière de

l'Uruguay (Kaufmann 2009, 290), un effet déjà décrit par Blaser qui constate un « certain désintérêt pour apprendre la langue espagnole [...] mais pas généralement pour la culture des pays voisins [Argentine et Uruguay, JB] » (Blaser 1995, 162). Aujourd'hui, la situation économique est plus stable dans les villes frontières brésiliennes ; en conséquence, beaucoup d'Argentins passent la frontière pour faire des achats en terre voisine. Comme ils pratiquent la langue maternelle (le *portunhol*), il n'y a pas de problèmes de communication. Alors que Blaser (1995, 37) observait qu'à Bagé les habitants (plus âgés) captaient les chaînes de radio argentine et uruguayenne, les spectateurs des médias de télévision argentins ont tendance à regarder les *telenovelas* brésiliennes – un effet aussi observable en Rivera et autres CG uruguayennes.

En ce qui concerne les fonctions des langues en contact, la situation à la frontière brésilo-argentine est comparable à presque toutes les situations identiques : les plus âgés, les moins cultivés (ou formés) et la population rurale pratiquent la variété locale, les jeunes, les diplômés d'écoles supérieures et la bourgeoisie citadine s'efforcent de parler le standard. Ainsi, les variétés locales sont présentes surtout dans les domaines informels (familles, amitiés, travaux de terrain).

7 Les politiques linguistiques

Les traités du Mercosur (*Mercado Común del Sur*)/Mercosul (*Mercado Comum do Sul*) prévoient l'enseignement de l'espagnol dans le système scolaire du Brésil et du portugais dans les pays hispanophones (pour l'instant les trois membres fondateurs l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay plus le Vénézuéla). Le *Programa de acción del MERCOSUR hasta el año 2000* a comme objectif de « difundir la enseñanza de las lenguas oficiales del MERCOSUR en los sistemas educativos, promover la formación de docentes para tal fin y favorecer el desarrollo de programas de educación cultural bilingüe » (Arnoux 2008, 18s.). Comme l'espagnol est une langue mondiale reconnue partout, avec une vaste tradition d'enseignement comme langue étrangère (LE), la motivation d'apprendre l'idiome voisin est considérablement plus grande au Brésil que dans les pays hispanophones, où il n'y a pas une volonté prononcée d'acquérir un parler ressenti comme intelligible sans avoir des connaissances actives complexes. Mais l'établissement du portugais comme langue étrangère obligatoire est en projet dans certaines provinces limitrophes argentines (Saavedra 2008, 118) ; en Corrientes par ex., le gouvernement a lancé en 2004 le *Proyecto escuelas de frontera bilingües portugués-español* avec un accent sur l'EIB (éducation interculturelle bilingue) (Zamborain/Bengoechea/Sartori s.a., 1). Un pays comme le Paraguay, quant à lui, ne possède pas un système scolaire qui puisse garantir des cours de portugais, prenant en compte qu'il est déjà difficile de maintenir le bilinguisme guarani-espagnol fixé dans la Constitution de 1992.

Les politiques linguistiques du premier gouvernement brésilien de gauche de Lula ont décrété en 2010 l'enregistrement d'un tableau de langues reconnues comme

patrimoine culturel et linguistique du pays. Parmi les 210 langues (dont 180 indigènes) figurent environ 30 langues allochtones (*Inventário Nacional da Diversidade Linguística – INDL*), dont des variétés brésiliennes typiques comme le *Hunsrücker Deutsch*, le *Pomerano* et le *Vêneto* (koinè des dialectes italiens septentrionaux du Rio Grande do Sul), mais aussi les langues mondiales anglais et espagnol. En conséquence, chaque *município* (district) peut se déclarer bilingue avec comme langues officielles le portugais et une autre langue autochtone. Dans le cas du Rio Grande do Sul, Santa Maria do Herval (Teewald) a déclaré la coofficialité du hunsrückien, dans l'État de Santa Catarina, Antônio Carlos et Treze Tílias (Dreizehnlinden) ont également opté pour ce statut. D'autres communautés ont introduit l'enseignement de l'allemand dans le système scolaire (Nova Petrópolis, Blumenau). Jusqu'à aujourd'hui, les villes jumelles le long du río Uruguay/rio Uruguai n'exploitent pas (encore) ces possibilités – l'implantation du bilinguisme serait, de toute façon, un autre pas vers une intégration, aussi linguistique, des deux pays membres du Mercosur.

8 Bibliographie

- Aguilera, Vanderci de Andrade (1994), *Atlas Lingüístico do Paraná*, vol. I : *Cartas*, Curitiba, Imprensa Oficial do Estado.
- Aguilera, Vanderci de Andrade (1996), *Atlas Lingüístico do Paraná*, vol. II : *Apresentação dos dados*, Londrina, Universidade Estadual de Londrina.
- ALERS (2011a) = Koch, Walter/Altenhofen, Cléo V./Klassmann, Mário (edd.) (2011a).
- ALERS (2011b) = Koch, Walter/Altenhofen, Cléo V./Klassmann, Mário (edd.) (2011b).
- Altenhofen, Cléo Vilson (2008), *Os contatos lingüísticos e seu papel na realização do português falado no sul do Brasil*, in : Jorge Espiga/Adolfo Elizaincín (edd.), *Español y portugués : um (velho) novo mundo de fronteiras e contatos*, Pelotas, EDUCAT, 129–164.
- Arnoux, Elvira Narvaja de (2008), *El conocimiento del otro en el proceso de integración regional. Propuestas para la enseñanza media*, in : Dermeval da Hora/Rubens Marques de Lucena (edd.), *Política lingüística na América Latina*, João Pessoa, Idéia, 11–31.
- Barrios, Graciela (2001), *Políticas lingüísticas en el Uruguay : estándares vs. dialectos en la región fronteriza uruguayo-brasileña*, *Abralin* 24, 65–82.
- Blaser, Jutta (1995), *Das Spanische in Südbrasilien. Die Zerstörung einer Legende durch mikrodialektologische Feldforschung*, Frankfurt a. M. et al., Lang.
- Born, Joachim (2002), *Problèmes socio-éthiques de langues modiques sans abstand. Les cas de l'asturien et du fronteiriço*, in : Ulrich Ammon/Klaus J. Mattheier/Peter H. Nelde, *Sprachpolitik und kleine Sprachen/Language Policy and Small Languages/L'aménagement linguistique et les langues modiques*, Tübingen, Niemeyer, 143–152.
- Born, Joachim (2007), *Minorías, contactos culturales y políticas lingüísticas en la Argentina : El caso de la Provincia de Misiones*, in : Martina Schrader-Kniffki/Laura Morgenthaler García (edd.), *La Romania en interacción : Entre historia, contacto y política. Ensayos en homenaje a Klaus Zimmermann*, Frankfurt/Main, Iberoamericana Vervuert, 783–814.
- Camblong, Ana (2004), *Frontera, umbrales semióticos y sistema escolar*, in : Georg Kremnitz/ Joachim Born (edd.), *Lenguas, literaturas y sociedad en la Argentina. Conversaciones sobre investigación en Argentina y en países germanófonos. Actas del Coloquio (Viena, 25–28 de marzo de 2003)*, Wien, Praesens, 63–71.

- Elizaincín, Adolfo/Behares, Luis/Barrios, Graciela (1987), *Nos falemo brasileiro. Dialectos portugueses en Uruguay*, Montevideo, Amesur.
- Gallero, María Cecilia (2010), *La territorialización de la germaneidad en los alemanes-brasileños de Misiones, Argentina*, *Iberoamericana* 10, 39, 77–103, www.iai.spk-berlin.de/fileadmin/dokumentenbibliothek/Iberoamericana/39-2010/39_Gallero.pdf (07.01.2015).
- Kaufmann, Göz (2009), *Falar Espanhol or Hablar Português. Attitudes and linguistic behavior on the Brazilian-Uruguayan and Brazilian-Argentinean borders*, *Romanistisches Jahrbuch* 60, 276–317.
- Koch, Walter/Altenhofen, Cléo Vilson/Klassmann, Mário (edd.) (2011a ; 2002), *Atlas Linguístico-Etnográfico da Região Sul do Brasil (ALERS) : Introdução, Cartas fonéticas e morfossintáticas*, Porto Alegre, Editora da UFRGS/Florianópolis, Editora da UFSC.
- Koch, Walter/Altenhofen, Cléo Vilson/Klassmann, Mário (edd.) (2011b ; 2002), *Atlas Linguístico-Etnográfico da Região Sul do Brasil (ALERS) : Cartas Semântico-Lexicais*, Porto Alegre, Editora da UFRGS/Florianópolis, Editora da UFSC.
- Kovacci, Ofelia (2003), *Atlas lingüístico-antropológico de la República Argentina*, *Boletín de la Academia Argentina de Letras* 68, 267–268, 131–146, www.cervantesvirtual.com/obra-visor/boletin-de-la-academia-argentina-de-letras-3/html/02e94bf8-82b2-11df-acc7-002185ce6064_31.html (07.01.2015).
- Lipski, John M. (s.a.), *Contactos lingüísticos hispano-portugueses en Misiones, Argentina*, Inédito, 23 pp., <http://www.personal.psu.edu/users/j/m/jml34/Misiones.pdf> (07.01.2015).
- Nascentes, Antenor (1958), *Bases para a elaboração do atlas lingüístico do Brasil*, Rio [de Janeiro], Ministério da Educação e Cultura, Casa de Rui Barbosa.
- Novo Aurélio (2005) = *Novo dicionário Aurélio. Dicionário eletrônico para red*, Versão 5.0, ed. rev. e atualizada, Batel, Positivo Informática, 2005. (Édition imprimée : Ferreira, Aurélio Buarque de Holanda (ed.) (2004), *Novo dicionário Aurélio da língua portuguesa*, Curitiba, Positivo).
- Rocha, Patrícia Graciela da (2008), *O português de contato com o espanhol no sul do Brasil : Empréstimos Lexicais. Dissertação de mestrado*, Porto Alegre, Universidade Federal do Rio Grande do Sul.
- Saavedra, Mônica (2008), *Línguas majoritárias e minoritárias no Mercosul : A questão de línguas oficiais, línguas de trabalho e línguas de ensino*, in : Dermeval da Hora/Rubens Marques de Lucena (edd.), *Política linguística na América Latina*, João Pessoa, Idéia, 115–126.
- Zaborain, Romina Silvia/Bengochea, Natalia Inés/Sartori, María Florencia (s.a.), *Una aproximación a la política lingüística en la provincia de Corrientes en torno al caso del guaraní y el portugués*, Buenos Aires, Universidad de Buenos Aires, Publication en ligne de Linguasur. Legislación y políticas lingüísticas, <http://www.linguasur.org.ar/panel/archivos/127d6e4a82ce58389a4648773d6c6405BengocheaSartoriZaborainCorrientes.pdf> (07.01.2015).

Index

1 Noms géographiques

- Acadie 440, 454, 455
Acre 558, 572
Adige/Etsch (fleuve) 305, 313
Afrique australe 424
Afrique centrale 41, 420, chap. 19.3.3, 437
Afrique de l'Est 424, chap. 19.3.4
Afrique de l'Ouest 424, 426, 427, 437
Afrique du Nord 41, 424, 425, 433
Afrique du Sud 424, 430
Agordo 5, 261, 268, 272
Ain 45, 97, 105
Álava 147
Albacete 169
Albanie 6, 18, 35, 325, 330, 331, 332, 333, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 389, 390, 391, 394
Alberta 442, 456
Algérie 425, 426
Alicante 144, 169
Alpes 15, 16, 22, 27, 32, 45, 87, 95, 97, 98, 99, 100, 101, 105, 109, 114, 116, 117, 123, 126, 127, 133, 227, 228, 230, 283, 293, 302, 303, 304, 305, 306, 308, 309, 311, 312, 313, 314, 316, 317, 318, 319, 320
Alsace 14, 20, 21, 27, 43, 75, 82, 83
Alsace-Lorraine 3, 73, 83, 84
Alto Mijares 169
Alto Palancia 169
Alto Paraná 567
Amambay 560, 562
Amapá 518, 519, 521, 252, 526, 530, 572
Amazonas/Amazonie 566, 572
Amazonie (fleuve) 15, 422, 436, 525, 530
Amérique centrale 419, 420
Amérique du Nord 6, 7, 34, 418, 419, chap. 20
Amérique du Sud 6, 223, chap. 19.2.4, 436, 518
Amérique hispanique 478, 479
Amérique ibérique 478
Amérique latine 423, 437, 478, 543, 571
Ancares 145, 200
Ancienne Belgique 74, 76, 77
Andalousie 171, 179, 549
Andorre 43, 121, 141, 143
Angola 427, 429, 430
Anjouan 430
Annobón 429
Antilles 417, 420
Aquitaine 123
Aragon 127, 142, 151, 152, 154, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 164, 165, 167, 169, 186
Ardèche 45, 97, 105, 107
Argentine 8, 20, 223, 422, 423, 437, 542, 547, 560, 567, chap. 26
Ariège 117, 121
Arizona 419, 451, 479, 480, 481, 486, 496
Arkansas 451
Artibonite 503
Aruba 421, 422
Asie centrale 342
Asie de l'Est 432, chap. 19.4.2
Asturies 142, 154, 178, 186, 189, 190, 192, 193, 194, 195, 197
Asturies-León 186, 188
Australie 361
Autriche 57, 67, 101, 227, 229, 305, 313, 318, 319, 456
Auvergne 45, 97, 98, 109, 115, 118, 124
Avigliana 98
Badajoz 208
Bahía Negra 557, 558
Bajo Cinca 165
Balkans 231, 334, 352, 410
Banat 24, 326, 327, 328, 352, 409, 410
Barrancos 142, 184, 209
Basilicate 231
Beja 145, 184
Bela Vista 560, 561, 572
Belgique 2, 3, 16, 20, 24, 26, 41, 42, 43, chap. 3, 73, 74, chap. 4.3, 80, 90, 100
Belgique orientale 3, 26, 77
Bélize 420
Bella Vista 560, 561, 567
Belluno 225, 226, 230, 260, 267, 283, 317, 318
Benasque 26, 121, 144, 162, 164, 165, 166
Bénin 426
Berne/Bern 16, 42, 45, 75, 85, 87, 88, 101
Bessarabie 24, 329, 338, 339, 342, 345, 348, 349, 350, 354

DOI 10.1515/9783110313390-028

- Bierzo 145, 182, 194, 200
 Bioko 429
 Bolivie 422, 423, 437, 557, 558, 572, 574
 Bolzano 224, 225, 229, 260, 267, 272, 274, 304, 305, 313, 314, 318
 Bonaire 421, 422
 Bosnie 365
 Boudgeac/Boudjak 6, 343, 345, 347, 348
 Bourbonnais 44, 124
 Bourgogne 44, 87, 95, 97, 100, 101, 105, 186
 Brabant 50, 53, 57, 64, 67, 69
 Bragança 202
 Brésil 7, 8, 15, 20, 21, 27, 209, 223, 422, 423, 424, 436, 437, 478, chap. 23, chap. 24, chap. 25, chap. 26
 Bresse 97, 101, 104
 Bretagne 44, 428
 British-Columbia 418
 Bucovine 6, 24, 325, 328, 338, 339, 342, 345, 346, 347, 348, 350, 354
 Buenos Aires 423, 543, 544, 571
 Bugey 97, 101, 104, 108
 Bulgarie 6, 15, 325, 326, 330, 331, 332, 333, 340, 344, 351, 352, 361, 363, 364, 365, 373, 398, 399, 402, 403, 404, 405
 Burkina Faso 426
 Burundi 429, 430

 Cabreira 145, 200
 Cáceres 208
 Calabre 117, 130, 231, 232
 Californie 419, 450, 451, 453, 479, 480, 481, 483, 487, 496, 497
 Cambodge 433, 434
 Cameroun 427, 428, 429
 Campo de Jaca 163
 Canada 7, 34, 35, 418, chap. 20
 Canal de Berdún 163
 Canal de Navarres 169
 Canaries 549
 Cantabrie 190
 Capitán Bado 563, 564
 Cap-Vert 426, 427, 428, 436, 571
 Caraïbes 6, 420, 421, 436, 571
 Carinthie 226, 228, 284, 313, 317
 Carnie 283
 Caroline du Nord 450, 451
 Caroline du Sud 451
 Castelló 164, 169

 Castelo Branco 210
 Castille 127, 161, 171, 186, 188, 189, 190, 192, 200
 Castille-La Manche 169
 Castille-León 142, 178, 179, 181, 182, 186
 Catalogne 41, 127, 131, 132, 142, 143, 144, 157, 169
 Catalunya-Nord 151
 Caucase 342
 Ceuta 141, 148, 425
 Chablais 101
 Chaco (Boréal) 557
 Chili 423, 437, 572
 Chine 434
 Cibao Nordeste 504
 Cisalpine 297
 Colombie 422, 423, 442, 572, 574
 Colorado 419, 451, 479, 481,
 Colorado River 486
 Communauté valencienne 142, 143, 169, 171
 Comores 429, 430
 Connecticut 419, 450, 451, 454
 Corrientes 8, 423, 571, 572, 573, 580
 Corse 2, 41, 235, 236
 Cosenza 117, 127, 131, 231, 232
 Costa Rica 420
 Côte-d'Ivoire 426
 Croatie 336
 Croissant 21, 27, 32, 118
 Cuba 421
 Cuenca 169
 Curaçao 421
 Curipi (fleuve) 531
 Curitiba 566

 Dacie 325
 Dakota du Nord 451
 Dakota du Sud 451, 456
 Dalmatie 336
 Daman et Diu 433
 Dauphiné 45, 94, 100, 104, 119, 124
 District de Columbia 451
 Djibouti 429, 430
 Dobroudja 6, 325, 326, 328, 330, 331, 332, 334, 405, 408
 Dominique 421
 Doubs 45, 97, 105
 Douro (fleuve) 145, 185, 186, 207, 212
 Drôme 28, 45, 94, 97, 105, 117, 129

- Èbre (fleuve) 186
 Elías Piña 504
 Engadine 23, 224, 227, 239, 240, 241, 243, 244, 245, 249, 250, 251, 253, 307, 311, 312
 Enriquillo 513
 Équateur 423, 572
 Érythrée 417, 429
 Espagne 3, 4, 26, 27, 43, 121, chap. 7, chap. 8, chap. 9, 253, 417, 419, 422, 425, 429, 434, 455, 456, 505, 506, 538, 542, 543, 544, 560, 571,
 Espirito Santo 424
 Estrémadure 27, 145, 179, 183, 188, 189, 201, 209, 210
 États-Unis (d'Amérique) 7, 17, 223, 361, 418, 419, 421, 434, 437, 440, 446, 450, 451, 453, 454, 456, 457, 459, 464, 469, 470, chap. 21, 507
 Éthiopie 429
 Europe de l'Est 21, 41, 343, 351, 398
 Europe du Sud 41, 343, 351
 Europe du Sud-Est 6, 15, 329, 330, 331, 332, 339, 340, 341, 343, 347, 351, 360, 362, 363, 366, 394, 398, 404, 412
 Europe occidentale 2, 41, 330, 341

 Flandre(s) 16, 17, 26, 43, chap. 3
 Fleuve Saint-Laurent 445, 454
 Floride 419, 450, 451, 453
 Foggia 45, 97, 232
 Forez 43, 94, 97, 98, 104, 109, 124
 France 2, 3, 16, 23, 24, 26, 30, 31, 32, chap. 2, chap. 3, chap. 4, chap. 5, chap. 6, 151, 157, 160, 235, 284, 361, 417, 424, 425, 426, 427, 428, 430, 431, 433, 454, 455, 456, 457, 467, 505, 506, chap. 23
 Franche-Comté 41, 43, 44, 95, 97, 105, 106
 Fribourg/Freiburg 16, 42, 45, 75, 85, 86, 87, 88, 97, 104
 Frioul 17, 19, 35, 226, 264, 265, 266, 268, 270, chap. 13, 313, 315, 317, 319
 Frioul-Vénétie Julienne 5, 223, 226, 227, 228, 280
 Fuerte Olimpo 558, 559

 Gabon 427, 428, 429
 Gagauzie 329
 Galice 142, 143, 178, 179, 181, 182, 185, 186, 195, 200, 204

 Gambie 426, 435
 Genève 45, 97, 100, 101, 305
 Géorgie 450, 451
 Gibraltar 3, 141, 148
 Glaris 23, 224, 251
 Goa 433
 Grande-Bretagne 22, 424, 428
 Grande Comore 430
 Grand Pantanal 558
 Grèce 6, 325, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 361, 362, 364, 365, 366, 373, 374, 389, 391, 392, 394, 398, 399, 401, 402, 403, 405, 406
 Grisons 4, 5, 12, 18, 22, 23, 31, 34, 223, 224, 228, chap. 11, 264, 270, 272, 305, 306, 308, 311, 312, 319
 Guadeloupe 420, 421
 Guarda 202
 Guatemala/Guatemala 420, 490
 Guinée 426, 427, 428, 429
 Guinée-Bissau 426, 427
 Guinée équatoriale 427, 429
 Guipúzcoa 147
 Guyana 422, 572
 Guyane (française) 7, 15, 20, 422, 423, 424, 437, chap. 23, 572

 Haïti 7, 420, 421, 464, chap. 22
 Haute-Saône 105
 Haute-Savoie 45, 97, 105
 Helvétie 99
 Herbesthal 3, 20, 74, 78
 Hispagnola/Hispaniola 420, 502, 503, 504, 505, 506
 Honduras 420, 490
 Hongrie 6, 325, 326, 327, 339, 341, 353, 354, 398, 403
 Hoya de Buñol 169
 Huesca 26, 121, 144, 152, 157, 159, 160, 162, 163, 164, 165, 167, 168, 169

 Idaho 451, 485
 Île-de-France 32
 Île de la Tortue 505
 Île de Pâques 423
 Île-du-Prince-Édouard 442, 443, 461
 Île Marajó 530
 Îles Baléares 142, 143, 144, 146
 Îles Vierges américaines 465
 Illinois 450, 451, 485

- Inde 433, 454, 489
 Independencia 504
 Indochine 41
 Indonésie 434
 Iowa 451, 456
 Isère 45, 97, 99, 105, 117
 Israël 433
 Istrie 289, 290, 325, 336, 344
 Italie 3, 22, 24, 33, 45, 93, 94, 97, 100, 101, 114,
 120, 127, chap. 10, 243, 251, 253, 290,
 chap. 14, 528

 Jura 16, 41, 42, 43, 45, 85, 87, 88, 94, 95, 97,
 105
 Jutland 22

 Kanindeju 564, 565, 566
 Kansas 451, 456
 Kazakhstan 342
 Kirghizstan 342

 Ladinie 266, 274
 La Litera 160, 165, 166
 Languedoc 116, 121, 125, 126
 Laos 433, 434
 León 181, 186, 189, 190, 191, 195, 200
 Lesachtal 284, 313
 Le Salvador 420, 490
 Liban 433
 Libéria 426
 Libye 417, 426
 Liechtenstein 224
 Limbourg 53, 64
 Limousin 45, 115, 118
 Llano Estacado 486
 Lleida 15, 26, 157, 169
 Loire (département) 45, 97, 98, 105, 117
 Loire (fleuve) 50, 94, 98, 123, 124
 Lombardie 101, 224, 272
 Lorraine 12, 14, 26, 27, 43, 75, 82, 83
 Louisiane 418, 419, 440, 450, 452, 453, 454,
 456, 464, 471
 Lugo 194
 Luxembourg 3, 18, 42, 43, 74, 75, 77, 79, 80
 Lyon 16, 100, 101, 111
 Lyonnais 41, 95, 104, 105, 124

 Macao 432, 434
 Macédoine 325, 331, 373, 394, 402, 405

 Madagascar 429, 430, 431
 Maghreb 186, 425, 426, 437
 Maine 450, 452, 454
 Malawi 430
 Mali 426
 Malte 223
 Manitoba 442, 443, 449, 456
 Marche 124
 Marche hispanique 154
 Marmatie 346, 351
 Maroc 425, 437
 Martinique 421
 Maryland 450, 452
 Massachusetts 419, 450, 451, 452, 454, 459
 Massif du Sella 5, 223, 225, 260, 312
 Mato Grosso do Sul 559, 560, 562, 564, 572,
 573, 579
 Maurice 429, 431
 Mauritanie 426
 Mayotte 429, 430
 Méglen 402, 403, 411, 412
 Melilla 141, 148, 425
 Mexique 7, 17, 48, 419, 420, 437, chap. 21
 Michigan 450, 452
 Minho (fleuve) 145, 205, 206
 Miranda do Douro 4, 142, 193, 203
 Misiones 8, 423, 571, 572, 573, 574, 576
 Missouri 452, 456, 465
 Mohéli 430
 Moldavie (République de ~) 5, 6, 35, 325, 326,
 328, 329, 339, 342, 343, 346, chap. 16.3,
 355
 Molise 231
 Montecristi 504, 506
 Moselle 11, 14, 43, 75, 82, 84
 Mozambique 429, 430
 Murcie 168, 169, 171, 172

 Namibie 429
 Narbonnais 102, 116
 Navarre 122, 142, 142, 147, 154, 160, 169
 Nebraska 452, 456
 Neuchâtel 43, 85, 104
 Nevada 419, 452, 479, 481, 486, 496
 New Hampshire 419, 450, 454
 New Jersey 450, 452
 New York 450, 452
 Nicaragua 420, 423
 Nice 101

- Niger 426
 Nigéria 426, 427
 Nivernais 105, 106, 124
 Nouveau Brunswick 35, 418, 437, 442, 443, 446, 447, 448, 461, 462, 470
 Nouveau-Mexique 419, 452, 479, 480, 487, 490, 496
 Nouvelle-Angleterre 7, 418, 419, 450, 451, 453, 459, 464, 471
 Nouvelle Belgique 74, 77
 Nouvelle Calédonie 435
 Nouvelle-Écosse 442, 443, 449, 454, 455, 461
 Nouvelle France 454, 455
 Nunavut 442, 444

 Océanie 6, 417, 435, 436
 Ohio 450, 452
 Oïapoque 7, 20, chap. 23, 572
 Oklahoma 452, 456, 485
 Olivenza 178, 183, 208, 210, 211
 Ontario 35, 418, 442, 443, 444, 446, 448, 449
 Oregon 452, 485
 Ouanary (fleuve) 532
 Ouganda 427
 Ourense 181, 205, 206
 Oyapock (fleuve) 7, 15, 20, 422, 423, chap. 23

 Palencia 190
 Pallars 114, 117, 144, 157
 Panama 420
 Pará 530
 Paraguay 8, 20, 422, 423, chap. 25, 572, 574, 576, 580
 Paraná 8, 422, 544, 559, 562, 564, 565, 566, 567, 571, 572, 573, 575, 577, 579
 Pays-Bas 48, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 67, 70, 421
 Pays Basque 117, 142, 143, 147
 Pedernales 502, 504
 Peñarroya de Tastavins 164
 Péninsule de Samaná 510
 Péninsule ibérique 4, 22, 23, 25, 27, 32, 122, chap. 7, chap. 8, chap. 9, 344
 Pennsylvanie 450, 452, 465
 Périgord 45
 Pérou 422, 423, 437, 572, 574
 Philippines 434

 Piémont 2, 3, 41, 45, 97, 98, 100, 101, 114, 116, 117, 120, 126, 127, 128, 130, 131, 133, 227, 229, 230, 231, 310
 Pô (fleuve) 98, 120
 Polynésie française 435, 436
 Pombriego 198, 200
 Pontarlier 97
 Portalegre 210
 Portugal 141, 142, 145, 147, 149, chap. 9, 253, 417, 422, 426, 427, 428, 430, 433, 434, 478, 524, 538, 543, 544, 560, 571, 572
 Pouilles 46, 97, 231, 232
 Proche-Orient 432, 433
 Provence 95, 99, 116, 126
 Providencia 423
 Provincia Cisplatina 540, 572
 Puducherry 433
 Puerto Rico 412
 Puy-de-Dôme 44, 45, 94, 117
 Pyrénées 15, 22, 23, 26, 27, 43, 115, 121, 122, 144, 151, 160, 165, 167
 Pyrénées-Orientales 43, 114, 116, 117, 121, 151, 157

 Québec 35, 418, 437, chap. 20

 République Centrafricaine 427, 428
 République de Macédoine 6, 330, 332, 333, 334, 335, 361, 363, 365, 366, chap. 17.5.4, 398, 399, 401, 402, 403, 406, 407, 409
 République démocratique du Congo 427, 428, 429, 523
 République dominicaine 7, 420, 421, chap. 22
 République du Congo 427, 429, 523
 République moldave du Dniestr 329, 350
 Réunion 429, 431
 Rhétie 99, 223, 264
 Rhin (fleuve) 23, 48, 82, 105, 224, 227, 248, 304, 305, 306, 311
 Rhode Island 419, 450, 451, 452, 454
 Rhône (fleuve) 32, 45, 94, 97, 98, 99, 100, 104, 105, 119, 305, 306
 Rhône-Alpes 97
 Ribagorce/Ribagorza 21, 32, 114, 117, 152, 157, 160, 163, 164, 165, 167
 Rincón de Ademuz 169
 Río Apa 8, chap. 25.2.2
 Río Blanco 558
 Río de la Plata 545, 544, 558, 565, 566

- Río Grande 486, 545, 571
 Río Grande do Sul 8, 424, 539, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 579, 581
 Río Guaporé 572
 Río Ibicuí 572
 Río Iguazu/Río Iguazú 565, 567, 573
 Río Negro 547
 Río Paraguay 8, 422, 557, 558, 560
 Río Paraná 8, 422, 544, 559, 562, 565, 566
 Río Peperi-Guaçu/Río Pepirí Guazú 573
 Río Santo Antônio/Río San Antonio 573
 Río Uruguay/Río Uruguay 422, 572, 573, 581
 Ripaire 45, 98, 120, 229, 230
 Rivera 540, 543, 546, 547, 580
 Rivière du Massacre 502
 Rivière Pedernales 502
 Roanne 43, 94, 106, 119
 Rocca Pietore 275
 Rondônia 572
 Roraima 572
 Roumanie 6, 15, 24, chap. 15, chap. 16, 361, 363, 365, chap. 17.5.5, 394, 398, 300, 402, 403, chap. 18.4.4
 Roussillon/Rosselló 16, 32, 116, 121, 151
 Royans 97
 Russie 329, 342, 348
 Rwanda 429, 430
- Sahara occidental 425
 Saint-Barthélemy 421
 Saint-Domingue 505, 506, 509
 Sainte-Lucie 421
 Saint-Gall 23, 224, 251
 Saint-Georges-de-l'Oyapock/Saint-Georges 7, 20, chap. 23
 Saint Martin/Sint Maarten 420, 421
 Saintonge 118, 124
 Saint-Pierre-et-Miquelon 456
 Salamanque 183, 208
 Sanabria 145, 181, 200
 San Andrés 423
 Santa Catarina 8, 424, 571, 572, 573, 575, 576, 577, 579, 581
 Santander 189
 Saône-et-Loire 43, 45, 97, 105
 São Paulo 557, 565, 566
 Sao Tomé-et-Príncipe 427, 428, 436
 Saragosse 152, 160, 161, 164, 165, 169, 151
 Sardaigne 101, 233, 234
- Sardaigne-Piémont 127
 Sarre 12
 Saskatchewan 456
 Savoie 41, 45, 97, 99, 100, 101, 105, 126, 229, 309
 Scandinavie 22
 Schaffhouse/Schaffhausen 16
 Sénégal 426, 427
 Serbie 6, 325, 326, 330, 332, 333, 334, 340, 344, 352, 353, 361, 363, 365, 389, 398, 399, 402, 403, chap. 18.4.5
 Serrans 169
 Seychelles 429, 431
 Sicile 101, 231
 Sierra de Gata 183
 Sierra Leone 426
 Sierra Nevada 486
 Slovénie 226, 227, 280, 282, 318
 Sobrarbe 160, 167
 Sologne 124
 Somalie 417, 429
 Somontanos 163
 Sondrio 224, 305, 307
 Soudan 427
 Soudan du Sud 427
 Suisse 3, 13, 26, 27, 42, 43, 45, 73, 75, chap. 4.6, 90, 93, 94, 97, 99, 101, 238, 243, 268, 302, 304, 305, 307, 308, 309, 312, 316, 319, 524
 Suisse alémanique 75, 88, 89, 99, 100
 Suisse romande 2, 3, 41, 75, 85, 88, 89, 93, 94, 97, 99, 100, 102, 227
 Surinam(e) 422, 424, 521, 533, 572
 Surmeir 239, 250, 251
 Surselva 239, 240, 249, 250, 251, 253
 Suse 94, 97, 98, 100, 101, 106, 120, 229
 Sutselva 239, 249, 250
 Swaziland 424, 430
- Tage (fleuve) 185
 Tanzanie 427, 429, 430
 Tarragone 169
 Tchad 427, 428
 Terre de Miranda 141, 145, 178, 182, 201, 202, 203
 Terre-Neuve 442, 454, 455, 456
 Teruel 164, 165, 169
 Tessin/Ticino 4, 16, 22, 26, 223, 224, 227, 245, 251, 304, 305, 306, 307, 308, 311, 316

- Texas 419, 450, 452, 479, 481, 485, 486, 487, 488, 496, 497, 539
- Thrace 331, 334, 410
- Timor oriental 432, 434
- Togo 426
- Transcarpatie 6, 345, 346, 347, 348, 351
- Transdanubie 352
- Transnistrie 6, 329, 342, 343, 350, 351
- Transylvanie 327, 328, 338, 339, 341, 354
- Trás-os-Montes 145, 177, 178, 181, 182, 201, 202, 203, 205, 206
- Trentin 272, 312, 313, 314, 315, 319
- Trinidad et Tobago 422
- Tunisie 425
- Turquie 6, 334, 335, 398, 399, 401, 403, 404, 401, 411
- Tyrol 224, 266, 267, 284, 302, 304, 308, 313, 314
- Tyrol du Sud 5, 20, 21, 24, 27, 225, 227, 229, 302, 304, 305, 306, 308, 313, 314, 317, 319
- Uaçà (fleuve) 526
- Udine 19, 226, 228, 230, 280, 281, 282, 284, 286, 287, 288, 289, 290, 293, 295, 296, 317, 318
- Ukraine 6, 15, 325, 326, 329, 342, 343, chap. 16.2, 350
- Union soviétique 341, 342, 347, 348, 350, 399, 403
- Uri 16, 224, 227, 251, 304, 306
- Uruguay 7, 8, 21, 27, 209, 417, 422, 423, 522, chap. 24, 560, 571, 572, 574, 579, 580
- Utah 419, 452, 481, 485
- Valachie 334, 339
- Valais/Wallis 16, 22, 42, 43, 45, 75, 85, 87, 88, 89, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 107, 108, 227, 231, 245, 303, 304, 306, 307, 308, 309, 310, 316
- Val Badia 225, 229, 260, 261, 267, 268, 269, 272, 273, 131
- Val Canale 34, 226, 227, 228, 280, 282, 283, 298, 313, 315, 317, 318
- Val Comelico 226
- Val d'Adige 24, 229
- Val d'Aran 2, 3, 15, 23, 25, 41, 45, 114, 116, 117, 121, 127, 128, 131, 132, 133, 143, 144, 146, 157, 158
- Val de Fodom 225, 313
- Val di Fassa 225, 260, 261, 267, 269, 272, 313
- Val di Fiemme 5
- Val di Non 226, 270, 275, 313
- Valence 45, 119, 168, 169
- Val Gardena 225, 229, 260, 261, 267, 268, 269, 272, 273, 313
- Valladolid 190
- Valle de Cofrentes 169
- Valle de Jálama 183, 209, 210, 211
- Valle di Cadore 226
- Vallée d'Ansó 160
- Vallée d'Aoste 2, 3, 16, 22, 41, 43, 45, 93, 97, 98, 100, 101, 104, 107, 227, 229, 231, 306, 308, 309, 316, 319
- Vallée d'Aragon 160
- Vallée de Bió 163
- Vallée de Broto 163
- Vallée de Canfranc 144, 163
- Vallée de Cortina d'Ampezzo 5, 226, 260, 261, 270, 272
- Vallée de la Cenise 97, 104
- Vallée de la Doire (Ripaire) 98, 229
- Vallée de la Fueva 163
- Vallée de la Stura 104
- Vallée de l'Ésera 166
- Vallée de l'Isábena 166
- Vallée de l'Isarco 24, 225
- Vallée de l'Orco 104
- Vallée de Tena 163
- Vallée d'Hecho 144, 160
- Vallée du Lys 93, 97, 98, 231, 309, 316
- Vallée du Rhin 23, 224, 227, 248, 304, 306, 311
- Vallée du Rhône 32, 100, 104, 306
- Vallée du Sangone/Val Sangone 97, 98, 229
- Vallée du Timok 340, 344, 352, 353
- Vallées Vaudoises 126, 130, 230
- Val Müstair 224, 227, 249, 251, 253, 312
- Val Natisone 282
- Val Pusteria 225, 268, 283, 284, 317
- Vanuatu 435
- Vaud 42, 43, 45, 85, 97, 101
- Vega Baja del Segura 169
- Vénétie 225, 260, 267, 282, 294, 298, 304, 313, 315, 317, 319
- Vénétie Julienne 5, 226, 227, 228, 280, 290, 317
- Venezuela 422, 423, 572, 574
- Vermont 419, 450, 452, 454
- Veronese 298
- Viana do Castelo 205

Vietnam 423, 434
 Vila Real 202
 Vimioso 142, 202, 203
 Vinalopó 169
 Vinschgau 251, 312, 318
 Virginie 450, 452
 Vizcaya 147
 Voïvodine 352, 353, 409
 Vorarlberg 224
 Vosges 14, 82, 105

Wallis-et-Futuna 435
 Wallonie 2, 16, 26, 27, 41, 42, 47, 59, 60, 62,
 64
 Washington 418, 450, 452, 485
 Welkenraedt 20, 74, 77, 78
 Westhoek 43

Yougoslavie 344, 409
 Yukon 442, 443

Zambie 427, 429, 430
 Zamora 145, 181, 182, 190, 194, 200, 205, 206
 Zimbabwe 430

2 Ethnonymes

Acadiens 456, 461, 472
 Alamans 23, 87, 100, 265, 306, 307
 Alémaniques 22, 88, 89, 99, 230, 245, 305,
 307, 308, 309
 Allemands 50, 243, 267, 314, 326, 327, 328,
 347, 348, 349, 574
 Allobroges 99
 Alsaciens 18
 Américains 418, 469, 470, 507
 Amérindiens 424, 525
 Angles 22
 Anglo-Américains 466, 469, 487
 Anglo-Canadiens 458, 463, 466, 467
 Anglo-Québécois 458, 466, 467
 Apaches 480
 Aquitains 123
 Arabes 154
 Aragonais 171
 Aranais 18, 20, 127, 133
Armãñí 330

Aroumains 15, 326, 328, 329, 330, 331, 332,
 333, 340, 352, chap. 17, 398, 401
(Ar)rayanos 513, 514
 Astures 185, 190, 194
 Avá 556

Basques 185
 Bavaois 265, 302, 317
 Belges 123
Brasiguaios 574
 Brésiliens 518, 519, 523, 524, 528, 529, 535,
 556, 561, 563, 565, 568, 574
 Bulgares 328
 Burgondes 100, 106
 Businenge 533, 534

Cadjins 464
 Caduveo 557
 Caiová 556, 558, 564, 567
 Canadiens 418, 453, 467
 Cantabres 185
 Castillans 171
 Catalans 171, 233
 Celtes 41, 48, 103, 123
 Chamacoco 557, 558
 Chicanos 419, 476, 487, chap. 21.6, 497
 Chinois 489, 518, 561, 565
 Cimbres 314, 316, 317
 Comanches 480
 Coréens 561, 567
 Croates 231
 Csángós 326

Danois 22
 Dominicains chap. 22
Dominico-haitianos 513, 514

Espagnols 148, 478, 479, 486, 487, 505, 544,
 557, 565

Farcherotes 330
 Franco-Américains 466, 469
 Franco-Canadiens 457, 458, 459, 460, 464
 Franco-Québécois 458, 469
 Francs 50, 123
 Francs Saliens 50, 53

Gagaouzes 328, 329, 348
 Galibi 526, 527, 528, 529, 530, 531, 533

- Gallaeci 185, 194
Gasones 513
 Gaulois 41, 298
 Germains 48, 49, 53, 82
 Grecs 123, 330
 Guarani 565
 Guyanais 518, 528, 530
- Haïtiens 420, 421, chap. 22, 519, 528
 Hispaniques 487, 494, 495, 496, 497
 Hollandais 505
 Hongrois 5, 282, 326, 327, 345, 354
 Hopi 480
 Huns 100
- Ibères 123
 Indiens 423, 424, 480, 481, 489, 521, 526, 527, 530, 531, 532, 556, 564
 Iroquois 454
 Istroroumains 336
- Japonais 489
 Juifs 178, 343, 347, 433
 Jutes 22
- Kali'na 526, 528, 529
 Kari'puna 521, 526, chap. 23.5, chap. 23.6
- Ladins des Dolomites 260, 266
 Ligures 123
 Lipovènes 328
 Lorrains 18
 Louisianais 464
 Lusitaniens 185
- Maures 23, 186
 Maya 489
 Mbyá 556, 567
 Méglénoroumains 6, 333, 334, 335, 336, chap. 18
 Mexicains 483, 490
 Mixtèques 489
 Mòcheni 314, 316, 318
 Moldaves 329, 345, 346, 348, 350
 Mozarabes 161
 Musulmans 161, 410
- Navajos 480
- Otomis 489
- Palikur 526, chap. 23.5, chap. 23.6
 Papagos 480
 Paraguayens 559, 561, 562, 563, 566, 568
 Philippins 489
 Pomaks 410
- Restavèk* 513
 Rhètes 223
 Rhétoromans 238, 241, 252
 Romains 2, 22, 48, 49, 53, 99, 102, 123, 185, 190
 Romands 85, 88
 Roms 326, 328
Rrãmãñ' 330
- Saint-Luciens 518
 Saramaka 528, 533
 Saxons 52, 54
 Serbes 328, 330
 Suèves 185
 Suisses 23, 87
 Surinamiens 519
- Tarasques 489
 Tartessiens 185
 Tatares 328, 348
Teuto-brasileiros 574
 Turcs 231, 327, 328, 348
 Turdétans 185
Tzintzars 330
- Ukrainiens 328, 329, 345, 346, 347, 350, 351
- Valaques 351, 352, 353, 401, 405, 410
 Vaudois 126, 127, 230, 232
 Vietnamiens 489
Vlahi/Vlaş/Vlaşi 334, 336, 400
- Walser 5, 15, 22, 98, 231, 239, 240, 248, 302, 308
 Wisigoths 154, 186
- Zamuco 557
 Zapotèques 489

3 Langues

- aimara 423
- albanais 4, 18, 223, 227, 230, 231, 330, 332, 364, 365, 367, 373, 383, chap. 17.6, 394, 403, 405, 406
- alémanique 15, 87, 93, 97, 99, 231, 238, 248, 251, 252, 253, 310, 311, 319
- alentejano 184, 210, 211
- allemand 3, 4, 5, 11, 18, 19, 20, 21, 27, 33, 34, 35, 42, 43, 65, chap. 4, 224, 225, 226, 227, 228, 230, 238, 239, 240, 243, 244, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 266, 267, 268, 272, 273, 280, 282, 283, 284, 286, 290, 298, chap. 14, 326, 327, 328, 341, 349, 423, 424, 574, 581
- alsacien 21, 43, 82, 83, 84
- amestáu* 193
- ampezzan(o) 226, 261, 272
- andalou 148, 177, 184, 187
- anglais 3, 6, 17, 141, 148, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 427, 429, 430, 431, 433, 434, 435, 436, 437, chap. 20, chap. 21, 509, 530, 568, 572, 581
- chicano 485, 495
- gibraltarien 148
- angolar 428
- arabe 148, 172, 187, 425, 426, 428, 430, 433, 437
- marocain 148
- aragonais 3, 21, 22, 25, 32, 45, 122, 142, 144, 153, chap. 8.2.2, chap. 8.2.3, 169, 170, 171
- aranais 3, 15, 18, 20, 26, 27, 117, 121, 127, 131, 132, 141, 142, 144, 146, 149, 151, 157
- Arbëresh* 231
- arménien 326
- aroumain 5, 6, 15, 18, 19, 35, 36, 325, chap. 15.4, 334, chap. 17, 398, 399, 400, 402, 405, 406, 408, 411, 412
- asturien 27, 181, 193, 195, 196
- asturo-léonais 3, 4, 21, 22, 142, 144, 145, 154, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 188, chap. 9.4.1, chap. 9.4.2, chap. 9.4.3
- austro-bavarois/bavaro-autrichien 283, 284, 328
- auvergnat 114
- azanuyese* 166
- bable* 189
- badiotto 261
- balante 427
- bantou 429, 430
- barranquenho* 142, 178, 184, 208, 209
- bas-allemand 22, 77
- basque 3, 11, 20, 26, 43, 45, 114, 128, 141, 142, 146, 147, 149, 157, 160, 167, 186
- bavarois 284, 302, 304, 305, 313, 315, 316, 319, 477
- bavarois tyrolien 315
- bellunese* 272, 293
- bénasquais 27, 182
- beneciano* 282
- berbère 148, 425
- berrichon 44, 45
- bichelamar/bislama 435
- biélorusse 20
- bisiacco* 226, 285, 290, 292, 293
- boni 424
- bonifacien 236
- border calò* 494
- bosniaque/bosnien 365, 383, 394, 403, 406
- bourbonnais 44, 45
- brach 261, 265
- brésilien/*brasileiro* 20, 27, 530, 543, 547, 550, 551, 564, 574, 575, 576, 579
- breton 2, 43, 44, 128
- bulgare 5, 20, 326, 338, 341, 349, 351, 364, 365, 373, 403, 404, 405
- cadjin/*cajun* 450, 451, 452, 453, 456
- cadorin/*cadorino* 5, 33, 225, 226, 283, 293, 296
- cadorino-comeliano 315
- caingusino* 538
- calabrais 232
- çamërisht 373, 391
- camfranglais 428
- campidanien 233
- canarien 177
- cantonais 434
- carnique 315
- castellano-aragonés/castellano aragonizante* 159
- castillan 3, 4, 15, 18, 19, 20, 22, 32, 121, 132, 144, 145, 147, chap. 8, chap. 9
- catalan/*català* 3, 11, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 26, 27, 32, 41, 43, 45, 114, 115, 117, 121, 128,

- 132, 133, chap. 7, chap. 8, 227, 230, 223,
234, 477
- cazet 261
- celtique 103, 185, 265
- chamacoco 558
- chavacano 434
- cheso 162
- chicano *english* 485
- chinois 326, 434, 567
- cimbre 230, 314, 315, 317
- collese 261
- comelicano 284, 293, 296
- comorien 430
- corse 4, 128, 223, 234, 235, 236
- créole
- anglais/à base anglaise 420, 421, 429, 435,
533
 - espagnol/à base espagnole 417, 421, 434
 - français/à base française 20, 417, 421, 431,
451, 451, 453, 526
 - haïtien 7, 420, 421, chap. 22
 - luso-espagnol 423
 - portugais/à base portugaise 417, 421, 427,
428, 434
- creoñol* 515
- croate 4, 227, 230, 231, 326, 336, 403
- dacoroumain 5, 6, 325, 326, 334, chap. 16
- DPU (dialectes portugais de l'Uruguay) 422,
540, 542, 543, chap. 24.3, chap. 24.4,
574
- ERF (*español rural fronterizo*) 545, 546, 548
- ERN (*español rural del Nordeste*) 546, 548, 549,
550, 551, 552
- ertano* 293, 296
- espagnol 3, 4, 6, 7, 8, 11, 17, 20, 21, 22, 27, 41,
43, 45, 114, 117, 132, 133, chap. 7, chap. 8,
chap. 9, 274, 339, 417, chap. 19.2, 424,
425, 427, 429, 432, 434, 436, 437, chap.
21, chap. 22, 522, 529, 530, chap. 24, chap.
25, chap. 26
- chicano/espagnol des Chicanos 476, 489,
490, 491, 492, 493, 494, 497
 - dominicain 7, 421, chap. 22
 - gibraltarien 148
 - mexicain 489, 490, 491, 493, 494
 - rural/*español rural* 510, 515, 538, 540, 545,
546
- (standard) rioplatense 459, 574, 575
 - uruguayen 540, 549
- espaguês/espaguês* 574
- español norteño* 159
- estrémègne 184, 189, 209
- EUM (*español urbano montevidéano*) 545
- fabla aragonesa* 159
- fala (de Jálama)* 183, 209, 210
- fala del Navia-Eo* 197
- fang 429
- feltrino-bellunese* 285
- flamand 2, 17, 42, 43, 47, 55, 57, 58, 59, 60, 64
- fodom 261
- français 2, 3, 6, 7, 8, 11, 15, 16, 17, 18, 19, 20,
21, 23, 27, 28, 29, 32, 35, chap. 2, chap. 3,
chap. 4, chap. 5, chap. 6, 143, 151, 167,
227, 229, 235, 236, 274, 307, 309, 311,
339, 345, 347, 417, 418, 419, 420, 421,
chap. 19.3, chap. 19.4, chap. 19.5, 436,
437, chap. 20, 477, 478, 502, 506, 509,
510, chap. 23, 572, 574
- créolisé 431
- franc-comtois 94
- francique 11, 42, 54, 65, 77, 80, 328, 477
- franco-créole 7, 421, 423, 424, 429, 431, 436
- francoprovençal 2, 3, 4, 11, 13, 16, 22, 25, 30,
41, 43, 44, 45, 46, chap. 5, 114, 115, 116,
117, 119, 120, 227, 228, 229, 230, 232, 307,
308, 309, 310
- frioulan/*friulano* 4, 5, 17, 19, 33, 34, 35, 223,
226, 227, 228, 269, 272, 275, chap. 13, 313,
315, 317
- fronterizo* 417, 540, 545, 546, 547
- gaderano 261, 265, 267, 269, 272, 273, 274
- gagaouze 5, 329, 349, 351
- galibi 521, 526, 527, 528, 529
- galicien 3, 4, 21, 22, 26, 27, 32, 142, 145, 146,
147, 149, 154, 177, 178, 182, chap. 9.4.2,
chap. 9.4.4, 209, 210
- gallaïco-asturien 196, 197
- gallaïco-portugais 141, 145, 154, 177, 179, 180,
181, 194, 195, 197, 201, 210
- gallo 44
- gallurais 234
- gardenese 261, 265, 272, 273, 274
- gascon 15, 26, 114, 116, 122, 130, 144, 157
- génois 148, 234, 235, 454

- germanique 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56,
57, 67, 74, 77, 80, 82, 83, 103
- goriziano* 290
- gradese* 291, 292, 293
- grec 4, 230, 326, 335, 364, 365, 367, 373, 392,
394, 402, 403, 405, 406
- grecanico* 232
- griko* 232
- guadramilais 177, 178, 202, 203, 205
- guarani 8, 423, chap. 25
- guardiolo* 127
- haut-allemand 77, 251, 309, 312, 314
- haut-valaisan 231
- hébreu 433
- herrereño* 210
- hindi 433
- hongrois 326, 327, 338, 341, 344, 349, 353,
354, 403, 409
- Hunsrücker Deutsch* 581
- hunsrückien 574, 581
- istoroumain 5, 6, 325, 336, 398
- italien/*italiano* 3, 4, 5, 11, 16, 17, 19, 20, 23, 33,
34, 35, 43, 45, 93, 105, 114, 117, 130, 131,
133, 148, chap. 10, 238, 240, 244, 248, 251,
253, 255, 266, 267, 272, 273, 274, 280,
282, 283, 286, 288, 289, 290, 291, 294,
295, 298, 299, chap. 14, 326, 339, 417,
423, 529
- jauer* 249, 251
- kikongo 428, 429
- kimbundu 429
- kinyarwanda 430
- kirundi 430
- kituba 427
- kraški* 282
- kriol* 427
- kweyol* 421
- ladin* 227, 229, 239, 241, 249, chap. 12, 312
- ladin dolomitique/*ladin dolomitan/ladino dolo-*
mitico 4, 5, 223, 225, 226, chap. 12
- ladino atesino 260
- ladino cadorino 260
- ladino-vénitien 280, 296
- lagarteiru/lagarteiro* 183, 210
- langue
- amérindienne 423, 424, 437, 479, 480, 482,
487, 498, 521, 527, 531, 532
- indienne 431, 433
- indigène 420, 423, 436, 478, 526, 527, 532,
544
- malayo-polynésienne 434
- mélanésienne 435
- néo-latine 102
- polynésienne 423, 435, 436
- préromaine 185
- romane 1, 2, 6, 22, 25, 28, 41, 67, 74, 77, 85,
87, 93, 99, 104, 114, 123, 159, 204, 227,
230, 233, 235, 264, 325, 338, 341, 344,
345, 394, 417, 424, 427, 436, 477
- langue d'oc 104, 105, 106, 109, 111, 114, 123,
124, 129
- languedocien 114, 125, 144
- langue d'oïl 2, 3, 21, 27, 30, 43, 44, 45, 93, 94,
97, 99, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108,
109, 111, 114, 115, 117, 118, 119, 123, 124,
125, 126
- latin 22, 51, 56, 57, 67, 80, 82, 103, 104, 106,
107, 108, 109, 119, 121, 123, 124, 158, 159,
160, 177, 185, 186, 187, 190, 191, 192, 194,
198, 200, 202, 205, 208, 209, 239, 248,
263, 264, 265, 269, 270, 271, 286, 298,
349
- léonais 145, 182, 198, 200, 201, 202, 203, 206
- lëtzebuergesch 11, 42, 80
- ligurien 3, 236
- limbourgeois 65
- limousin 114
- lingala 427, 428, 523
- livinallese 261
- logoudorien 233, 234
- lombard 224, 297, 304, 308, 310, 311
- lorrain 43, 74
- luso-créole 436
- luxembourgeois 18, 74, 80
- macédonien 20, 326, 332, 364, 365, 383, 403,
406, 409
- macédooroumain 329
- malais 434
- malgache 430
- mandinka 427
- mañegu/mañego* 183, 210
- mangarevien 436

- mapudungun 423
maranese 291, 292, 293
 mareo 261
 marollien 67
 marquisien 436
 maya 420, 491
 méglénoroumain 5, 6, 25, 325, chap. 15.5, 366, 373, 383, 384, 386, 394, chap. 18
 mirandais 141, 142, 147, 177, 178, 182, 194, chap. 9.2.3, 205
 mixtèque 420
 mochène 230
 moenese 261
morisyen 431
 mozarabe 172, 187, 204
mulisano 289
 murcien 152, 153, 171, 172, 177

nadiško 282
 nahuatl 420
 navarrais 152, 159
 navarro-aragonais 154, 159, 188
 ndyuka 534
 néerlandais 2, 20, 42, 43, chap. 3, 77, 421, 422, 572
 ngbandi 428

 occitan 2, 3, 4, 11, 13, 17, 21, 25, 27, 28, 29, 30, 36, 41, 43, 44, 45, 93, 94, 95, 97, 98, 99, 101, 103, 106, 108, 109, 111, chap. 6, 144, 146, 157, 160, 167, 227, 228, 230, 232, 347
 ouyana 531

pachuco 492, 494
 palikur 424, 521, 526, 527, 528, 529
papiamento 417, 421
 patoa 518, 521, 527, 528, 529, chap. 23.6, 535
 patoa-créole 530
 patois 58, 74, 78, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 114, 125, 130, 249, 254, 314, 450, 451, 452, 453, 510, 512, 528, 530, 532, 533
patuá/patwa 421, 434, 511
 paumotu 436
 peul 427
 philippin 434
 picard 43
 piémontais 3, 45, 93, 97, 98, 99, 108, 114, 117, 120, 130, 133, 229, 230, 308, 310

 poitevin 44, 45
 polonais 21, 326
pomerano 581
pordenonese 285
portogruaese 295
 portugais 4, 7, 8, 20, 21, 22, 27, 142, 143, 145, chap. 9, 275, 417, 421, 422, 423, 424, 426, 427, 428, 429, 430, 432, 434, 435, 436, 437, 477, 478, chap. 23, chap. 24, chap. 25, chap. 26
 – de Rivera/*português de Rivera* 543, 546
 – régional méridional 575
portunhol/portuñol 529, 571, 574, 575, 580
 principense 428
 provençal 104, 106, 114, 116, 126
 PUB (portugais brésilien urbain/*português brasileiro urbano*) 546
 PUR (portugais uruguayen rural/*português uruguaio rural*) 543, 546
 puter 224, 239, 240, 241, 249, 250, 251

 quéchua 423

 rapanui 423
resiano 282
 rhétique 265
rhêto-lombard 251
rhétoromanche 238
 riodonorais 177, 178, 202, 203, 205
rioplatense 549, 574, 575, 576
 romanche 4, 5, 15, 18, 19, 23, 31, 34, 35, 223, 224, 227, chap. 11, 269, 273, 306, 307, 311, 312
 romani 326, 354, 365, 367, 373, 383, 384, 386, 389, 394, 402, 403, 404, 405, 406, 408, 409
 roumain 6, 15, 25, 157, 275, chap. 15, chap. 16, 365, 386, 403, 409, 410
 rrãmãneshti 391, 392, 393
rumantsch 241
 rumantsch grischun 224, 238, 248
 russe 5, 20, 329, 338, 343, 345, 348, 349, 350, 351, 403
 – lipovène 408

 saintongeais 44
 salentin 232
 sango 428
 sãotomense 428

- saramaka 424, 527, 534, 535
 sarawak 424
 sarde 4, 11, 223, 227, 233, 234
 sassarais 234
 saxon 327, 477
 sendinai 177, 178, 201, 203, 205
 serbe 332, 338, 341, 353, 366, 389, 403, 406, 408, 409
seselwa 431
 slave 284, 335, 338, 334, 349, 402
 slovaque 326, 353, 403
 slovène 4, 5, 19, 20, 33, 226, 227, 228, 280, chap. 13.2.1, 290, 298, 315, 403, 409
 souabe 327, 477
southern english 488
spanglish 7, 419, 476, chap. 21.6.3, 499
 sranan tongo 533, 534
 surmiran 224, 239, 250
 sursilvan 224, 239, 240, 250, 255, 307
 sutsilvan 239, 240, 250, 251
 swahili 428
- tabarquin 234
 tagalog 434
 tahitien 436
 taki-taki 527, chap. 23.7
 tamazight 425
 tarifit 148
 tatare 326
 tchèque 326
 tchokwé 429
tergestino 289, 290, 291
 tétoum 434
titsch 99, 231
töitschu 98
 toscan 235
 tosqe 231
trevigiano 285, 293, 295
 triestin/*triestino* 284, 285, 288, 290, 291, 292, 296
triestin in cìcara 290
trivisano 286
tschilover 241
 tshiluba 428
 tupi 478, 525, 530, 531, 556, 564, 567
 turc 326, 332, 335, 366, 383, 394, 402, 403, 405, 406, 408, 410
 tyrolien 251, 267
- udinese* 287, 288, 289, 290, 296
 ukrainien 5, 326, 329, 338, 341, 343, 345, 347, 348, 349, 351
 umbundu 429
- valaque 329, 352, 353
 valencien/*valencià* 142, 152, 169
 vallader 224, 239, 241, 149, 250, 251, 255
valverdeiru/valverdeiro 183, 210
veneto 287, 293, 294, 295
 – *coloniale* 280, 284, 285, chap. 13.3.1, 292, 293, 294
 – *di contatto/di confine* 280, 284, 285, chap. 13.3.3
 – *lagunare* 280, 285, chap. 13.3.2
 – *originario* 280, 284, 285, chap. 13.3.2
 – *paracadutato* 288
 – *udinese* 284, 285, chap. 13.3.1.1, 290, 296
veneziano de là da mar 284/285
 vénitien/*veneziano* 5, 17, 19, 33, 35, 226, 280, 281, 283, chap. 13.3, 297, 298
 vivaro-alpin 114
- wallon 2, 42, 47, 60, 65, 67, 77
 walser 98, 251, 308, chap. 14.3.3, chap. 14.3.4, 314, chap. 14.5
 wayampi 521
western english 488
 wolof 426
- yanito/llanito* 141, 148
 yiddish 326, 347, 349
- zapotèque 420
zegliano 282

4 Frontières administratives ou linguistiques

- frontière
 – anglo-portugaise 430
 – aroumain-macédonienne 383
 – belgo-allemande 65
 – belgo-hollandaise 65
 – brésilo-argentine chap. 26
 – brésilo-uruguayenne chap. 24, 574
 – castillano-aragonaise 4, 151, chap. 8.2.2

- catalano-aragonaise 4, 151, 152, chap. 8.2.3
- catalano-aranaise 4, 151, chap. 8.2.1
- catalano-castillane 4, 151, chap. 8.2.4
- dominico-haïtienne chap. 22
- franco-allemande 3, 14, 16, 20, 26, 27, 42, 43, chap. 4
- franco-amharique 429
- franco-andorrienne 121
- franco-anglaise 7, 34, 418, 419, 420, 424, 426, 427, 429, chap. 20
- franco-arabe 424, 426, 429
- franco-brésilienne chap. 23
- franco-espagnole 121, 122
- franco-flamande 24
- franco-germanique 42
- franco-italienne 43, 120, 230
- franco-néerlandaise 2, 17, 24, 26, 27, 34, 36, 42, 43, chap. 3, 420, 422
- franco-portugaise 7, 15, 20, 422, 423, 424, 427, 429, chap. 23
- germano-danoise 22
- germano-romane 2, 47, 56, 65
- gréco-macédonienne 325
- gréco-serbe 334
- hispano-anglaise 7, 17, 418, 419, 420, 421, 422, chap. 21
- hispano-portugaise 7, 8, 20, 27, chap. 9.4.5, 422, chap. 24, chap. 25, chap. 26
- italo-germanique 5, 15, 27, 228, 229, 231, chap. 14
- italo-slovène 20, 227, 228, 298
- luso-anglophone 422
- luso-espagnole 178, 180, 183, 210
- luso-francophone 422
- occitano-francoprovençale 2, 3, 30, 41, 45, 46, chap. 5, 114, 115, 116, 117, chap. 6.2.2, 229
- romano-germanique 74, 80
- roumain-ukrainien/russe 350
- serbo-grecque 6
- uruguayo-brésilienne chap. 24
- asymétrique 3, 78
- au niveau cognitif 479
- cantonale 11, 16, 29, 85
- cléricale 339
- clérico-administrative 340
- contestée 558, 561
- contrastée 10, 19, 20
- culturelle 479, 510, 515
- de domaine(s) 2, 10, 13, 18, 21, 23, 28, 36, 418, 419, 420, 421, 423, 424, 425, 427, 430, 431, 433, 434, 435
- de groupe(s) 2, 10, 17, 21, 23, 28, 35, 418, 420, 421, 423, 424, 425, 427, 431, 433, 434, 435, 437
- de mentalité/mentale 2, 7, 10, 36, 181, 252, 253, 440, 465, 466, 467, 469, 470, 471
- de peuplement 1, 10, 14, 21, 23, 26, 27, 418, 419, 422, 423, 437
- dialectale 1, 25, 31, 32, 66, 156, 477
- diffuse 196, 485
- dure 12
- ecclésiastique 340
- épiscopale 124
- étatico-administrative 340
- étatique 280, 298, 340, 477, 480, 482
- externe/extérieure 3, 4, 5, 6, 13, 15, 16, 17, 25, 35, 41, 43, 44, 45, 46, chap. 5, chap. 6, 144, 146, 157, 229, 230, 232, 240, 308, 325, 326, chap. 16, 358, 361, 399, 424, 437
- extra-européenne 417
- féodale 124
- fluviale 523
- générationnelle/de générations 17, 18, 25, 35, 56, 119, 126, 128, 132, 146, 147, 148, 204, 211, 232, 234, 283, 309, 310, 333, 335, 336, 360, 391, 392, 478, 490, 497, 498, 513, 514
- géodésique 16
- géographique 2, 3, 5, 7, 12, 13, 16, 23, 25, 36, 47, 52, 224, 236, 280, 298, 327, 422, 423, 441, 470, 471, 527, 534
- géolinguistique 4, 5, 6, 10, 13, 22, 23, 24, 27, 29, 143, 144, 328, 423, 424
- historique 293, 295, 305, 454, 478
- horizontale 5, 12, 13, 47, 144, 145, 226, chap. 17, chap. 18
- hydrologique 240, 245
- infranchissable 12, 19
- instable 6, 10, 19, 62, 120, chap. 17, chap. 18
- internationale 518, 556

5 Types de frontières

frontière (linguistique)

- administrative 1, 47, 48, 61, 93, 97, 190, 293, 303, 306, 309, 437, 482

- interne/intérieure 4, 13, 25, 119, 128, 129, 132, 249, 341, 358, 361, 399, 423, 429
 - juridique 7, 440, 459, 463, 470, 471
 - molle 12
 - nationale 11, 26, 29, 43, 120, 121, 122, 307, 360, 422, 429, 518, 556, 568
 - naturelle 10, 15, 16, 26, 27, 151, 240, 311, 312, 351, 436, 502, 573
 - nette 13, 28, 29, 52, 53, 62, 144, 145, 149, 187, 195, 196, 200, 201, 207, 245, 248, 268, 280, 298, 319, 420, 476
 - numérique 471
 - ouverte 7, 12, 479, 571, 573, 574
 - perméable 3, 7, 8, 10, 12, 20, 78, 313, 419, 421, 423, 431
 - politico-administrative 240
 - politicolinguistique 10, 16, 21, 27, 29, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 437
 - politique 1, 2, 6, 10, 12, 16, 17, 22, 23, 24, 26, 27, 29, 36, 47, 54, 56, 60, 65, 70, 76, 77, 85, 93, 97, 144, 145, 169, 178, 180, 182, 184, 186, 188, 201, 206, 207, 210, 304, 306, 319, 345, 419, 425, 479, 502, 503, 504, 522
 - préromaine 190, 191
 - primaire 5, 302, 304, 305
 - provinciale 29, 181, 446
 - psycholinguistique 13, 18, 19, 23, 28, 29, 423, 437
 - qualitative 7, 470, 471
 - quantitative 7, 470, 471
 - régionale 29
 - religieuse 22
 - romaine 190
 - sèche 574
 - secondaire 5, 302, 304, 305, 306, 319
 - sociale 5, 13, 36, 52, 57, 495
 - sociolinguistique 2, 4, 10, 13, 17, 18, 21, 23, 25, 28, 29, 36, 47, 143, 145, 294, 417, 418, 420, 421, 425, 426, 428, 429, 431, 437
 - stable 6, 10, 19, 20, 49, 89, 121, 122, 127, 207, 252, 295, 308, chap. 17, chap. 18,
 - topographique 240, 252
 - unidirectionnelle 20
 - unilatérale 483, 485
 - verticale 5, 6, 12, 35, 47, 55, 145, 146, 226, chap. 17, 400
 - frontière(s) (linguistique(s))
 - apparition de ~ 158, 471
 - déplacement de ~ 2, 10, 12, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 43, 52, 122, 133, 471, 478, 479
 - détermination de ~ 10, 25, 26, 27, 115, 437
 - disparition de ~ 2, 5, 10, 12, 21, 22, 24, 25, 133
 - dissolution de ~ 477, 478
 - éviction de ~ 24
 - genèse de ~ 2, 4, 7, 49, 52, 122, 454
 - modification de ~ 24
 - naissance de ~ 10, 12, 21, 22, 133, 154, 184, 185
 - origine de ~ 2, 42, 43, 47, 48, 49, 70, 73, 123
 - persistance de ~ 5
 - recoupement de ~ 36
 - tracé de ~ 1, 2, 3, 4, 7, 8, 11, 14, 16, 24, 26, 27, 32, 36, 42, 43, 73, 85, 114, 115, 116, 143, 145, 186, 188, 189, 195, 198, 200, 201, 206, 207, 319, 339, 342, 506, 557, 572
 - ligne de clivage 162
 - ligne frontalière 538,
 - limite de diocèses 340
 - limite territoriale 25, 478
- ## 6 Termes linguistiques
- abandon (d'une langue) 25, 44, 56, 98, 125, 133, 282, 284, 294, 298, 333, 294, 499, 527, 532
 - acculturation 464, 506, 508
 - acquisition (de langues) 142, 146, 485, 514, 522, 539
 - adstrat 103, 159, 187, 188, 192, 265
 - aire
 - de diffusion 4, 41, 44, 223, 229
 - de transition 200
 - d'extension 3, 6, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 234, 343, 344
 - lexicale 183
 - linguistique 1, 20, 22, 23, 26, 54, 80, 89, 152, 166, 178, 179, 180, 181, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 196, 198, 200, 201, 223, 241, 242, 245, 260, 262, 263, 265, 267, 268, 280, 281, 282, 293, 294, 296, 298, 340, 341, 344, 358, 360, 362, 364
 - allophone 61, 244, 245, 253, 411, 444, 445, 446, 462, 491, 549
 - alternance
 - bilingue 493

- de codes 148, 193, 275, 510
- de langues/alternance linguistique 211, 488, 489, 490, 493
- aménagement linguistique 255, 440, 465, 466
- américanisation 464
- amphizone (bilingue) 240, 251
- analphabète 350, 458, 524
- analyse/étude ethnographique 183, 256, 264, 362, 465
- anglicisation 471
- anti-haïtianisme* 506, 514
- approche
 - fonctionnelle 539
 - générativo-transformationnelle 539
 - pluridimensionnelle 36
 - pluridisciplinaire 36, 37, 47, 50, 178, 183
 - pluriméthodique 25
 - structuraliste 539
- aragonisme 172
- archaïsme 172, 272, 491
- archivage numérique 179
- assimilation (culturelle/linguistique) 22, 24, 25, 52, 166, 457, 458, 460, 506, 512
- atlas linguistique 5, 32, 95, 105, 115, 116, 152, 153, 179, 181, 182, 198, 200, 202, 264, 342, 349, 485, 490, 575, 576, 579
- attitudes (méta-)linguistiques 183, 184, 204, 209, 256, 440, 465, 466, 470, 476, 485, 496, 497, 512, 579
- auto-désignation 534
- autodétermination 459, 493
- autostéréotype 470

- bande de transition 347
- bande frontalière 7, 21, 89
- bandes d'hésitation 99
- bavarisation 312
- bidialectal 294, 296
- bilingue 4, 7, 13, 23, 26, 28, 42, 43, 44, chap. 3, chap. 4, 125, 130, 133, 142, 147, 148, 156, 170, 209, 211, 224, 227, 229, 233, 235, 236, chap. 11, 268, 275, 283, 306, 309, 313, 317, chap. 15, 358, 411, 418, 419, 420, 431, 437, chap. 20, chap. 21, 509, 513, 521, 526, 529, 540, 541, 543, 548, 552, 580, 581
- bilinguisation 497
- bilinguisme 1, 4, 7, 25, 75, 82, 84, 87, 89, 114, 115, 182, 210, 231, 238, 253, 255, 265, 302, 312, 324, 394, 418, 419, 420, 441, 458, 460, 461, 462, 463, 464, 470, 488, 503, chap. 22.3, 515, 539, 541, 548
- clandestin 514
- collectif 8, 12
- créolo-espagnol 502, 509, 510
- fonctionnel 240, 242, 252
- guarani-espagnol 556, 563, 568, 580, 581
- individuel 8, 12, 328, 478, 479, 494
- littéraire 510
- mental 240, 253, 254, 489
- partiel 244, 245, 488
- passif 147, 253, 510
- social 57, 60, 62, 64, 67, 69, 161, 203, 420, 478, 479, 513, 522
- unidirectionnel 148
- bipartition linguistique 123

- calque 84, 272, 273, 510
- capital culturel (et économique) 514
- carte de similarités 32, 33
- cartographie 182
- castillanisation 161, 162, 167, 189
- catalanisme 166, 172
- changement(s) de langue/d'une langue 25, 124, 182, 211, 253, 289, 336, 495, 497
- choix linguistique 242, 471
- code-mixing* 193, 493, 529
- code-switching* 74, 84, 193, 488, 489, 493, 494, 529
- codification 157, 269
- collecte de données 575
- colonisation 5, 6, 22, 51, 53, 54, 97, 127, 169, 230, 234, 283, 284, 293, 298, 302, 308, 327, 419, 436, 456, 470, 477, 482, 484, 486, 498, 504, 539, 556, 557, 572
- communauté/commune
 - à facilités (linguistiques) 26, 42, 48, 63, 64, 67, 69, 70, 76, 77
 - autonome 141, 142, 143, 146, 147, 151, 157, 158, 162, 168, 169, 178
 - biculturelle transnationale 511
 - linguistique 10, 12, 13, 14, 15, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 29, 32, 42, 64, 65, 74, 76, 78, 85, 88, 97, 146, 147, 169, 171, 229, 239, 240, 243, 253, 302, 308, 314, 330, 341, 350, 351, 352, 353, 354, 358, 360, 361, 363, 390, 391, 393, 437, 461, 462, 466, 471, 485, 493, 494, 497, 522, 523

- nomade/semi-nomade 15, 19, 330, 336, 480
- sédentaire 19, 330, 340, 360, 361, 391, 402, 480
- communication
 - écrite 146, 156, 162, 193
 - familiale 148, 211
 - formelle 147, 149, 423, 429
 - informelle 147, 148, 149, 204, 283, 423, 429, 430, 488, 489
 - orale 10, 129, 146, 156, 162, 192, 235, 252, 429, 434, 548
- compétence linguistique 128, 131, 146, 211, 243, 268, 310, 390, 441, 460, 466, 514, 579
- complémentarité fonctionnelle 82, 489
- comportement langagier/linguistique 19, 21, 77, 78, 239, 242, 244, 255, 256, 360, 390, 391, 394, 490, 492, 497, 515, 579
- conception pluricentriste 494
- conscience
 - collective 510
 - de l'altérité 477
 - de l'emploi 541
 - de l'identité/d'une identité 10, 315, 464, 513
 - ethnique/ethnolinguistique 314, 355
 - linguistique 11, 235, 260, 261, 274, 275, 462, 490, 494, 495
- contact linguistique 2, 6, 7, 8, 12, 14, 21, 51, 54, 56, 57, 74, 75, 79, 80, 83, 86, 93, 125, 148, 149, 151, 156, 158, 160, 164, 167, 180, 181, 182, 184, 187, 188, 193, 200, 203, 204, 209, 251, 252, 254, 255, 264, 266, 267, 272, 281, 284, 290, 293, 295, 296, 298, 299, 302, 308, 310, 314, 318, 330, 335, 338, 340, 341, 345, 346, 349, 353, 354, 360, 361, 363, 364, 365, 367, 373, 383, 384, 386, 389, 390, 391, 393, 394, 398, 399, 402, 403, 404, 405, 406, 408, 409, 417, 419, 422, 464, 476, 485, 492, 493, 494, 502, 508, 509, 510, 512, 515, 518, 524, 525, 533, 538, 539, 542, 547, 550, 551, 553, 561, 571, 574, 576, 577
- continuité
 - de peuplement 21, 22
 - linguistique 22, 148
- continuum
 - dialectal 177, 181, 477
 - diatopique 152
 - frontalier 182, 196
 - gallaïco-asturien 196
 - horizontal chap. 7.2.1
 - linguistique 144, 145, 167, 177, 187, 196, 197, 210, 264, 265
 - vertical 148
- contrebande 505, 507, 563, 564, 574
- convergence 188
- coofficialisation 147, 182
- créolisation 493, 505
- culture linguistique 311
- culture traditionnelle populaire 181
- dégradé de couleurs 32, 34, 35
- degré de transition 162, 163
- degré d'interférence 162
- déplacement linguistique 446
- détermination quantitative 32
- diachronique 19, 35, 154, 268, 362, 363, 389, 394, 401, 539, 452
- dialecte
 - de transition/*dialecto de transición* 7, 114, 117, 144, 171, 209
 - local 59, 65, 210
 - mixte 201
 - primaire 154, 159, 162, 177
 - primitif 167
 - tertiaire 162
- dialectographie 29
- dialectologie 30, 145, 160, 178, 196, 205, 207, 209, 260, 476, 478
 - pluridimensionnelle et relationnelle 541, 546
- dialectométrie 248, 273
- diasystème 160, 196, 302, 306
- dictionnaire 74, 152, 153, 250, 273, 302, 349, 521
- diffusion (d'une langue) 41, 44, 45, 115, 116, 117, 125, 128, 142, 146, 190, 223, 280, 284, 285, 287, 294, 297, 298, 308, 341, 437
- diglossie 4, 13, 203, 235, 238, 250, 252, 265, 419, 476, 478, 479, chap. 21.6.1
 - complémentaire 249, 489
 - doublement encadrée (*double nested*) 489
 - fonctionnelle 162, 489
 - frontalière 522, 535
 - imbriquée 518, chap. 23.5.2
 - instable 234
 - interne 488
- diglossique 59, 70, 77, 146, 149, 193, 204, 211, 238, 251, 495, 497, 502, 509
- discours métalinguistique 509

- distance grammatico-structurale 493
 diversité linguistique 428, 469, 545
 documentation linguistique 180
 domaine
 – d'emploi 5, 236, 234, 426, 428, 430
 – d'usage 2, 8, 146, 147, 204, 547
 – formel 148, 149, 193, 488
 – informel 192, 204, 488, 493, 498, 580
 – interlinguistique 551
 – officiel 145, 147
 – privé 497, 498, 548
 – public 145, 147, 548
 domination glottopolitique 498
 dominicanisation/*dominicanización* 507, 508, 511
 droits linguistiques 461, 462
- écart linguistique 11
 échelonnement spatial d'isoglosses 200
 écolinguistique/écologie linguistique 466, 495, 496, 497, 521
 éducation (bilingue) 459, 487, 541, 580
 émergence de langues 522
 emprunt 5, 59, 84, 85, 200, 235, 265, 267, 273, 283, 285, 289, 292, 297, 298, 329, 402, 510, 515
 enclave linguistique 3, 52, 54, 89, 280, 283, 358, 398
 endonyme 316, 531
 enregistrement 120, 130, 179, 342, 348, 465, 549, 576, 580
 entretien 256, 465, 466, 467, 460
 espace frontalier 3, 402, 476, 483, 485, 486, 487, 488, 490, 492, 493, 494, 497, 498
 ethnonyme 400
 étude ethnographique 183, 362
 (étude) glottologique 196, 197
 exonyme 531
- face work* 493
 faisceau(x) d'isoglosses 6, 30, 93, 115, 118, 119, 120, 167, 207, 338, 344
fascia di transizione 280, 284, 288, 294, 295, 296
 flux migratoire 208, 360, 464, 484
 fragmentation/atomisation 114, 186, 187, 250, 293, 344
 francisation 56, 57, 58, 60, 64, 65, 67, 68, 70, 95, 463, 469
- francité 443, 464
 frange (dialectale, linguistique)/*franja* 97, 144, 151, 156, 164, 165, 167, 168, 179, 342
 frioulanisation 282, 283, 285
- géographie des langues 25, 344, 358
 géolinguistique/géographie linguistique 1, 2, 4, 5, 6, 10, 13, 14, 22, 23, 24, 25, 27, 29, 30, 31, 96, 115, 143, 144, 147, 148, 149, 163, 168, 178, 179, 183, 193, 205, 207, 212, 303, 304, 328, 358, 391, 423, 424, 451, 575
 géotype 11, 196
 germanisation 5, 48, 50, 51, 87, 224, 245, 251, 284, 305, 306, 312
 glottonyme 241, 248, 400
 grammaire
 – descriptive 157
 – émergeant des DPU 542
 – transformationnelle 539
 grammaticalisation 551
 guerre linguistique 463
 guide d'interview 541
- hétéro-désignation 534
 hétérostéréotype 470
 hispanisme 561, 574, 577, 579
 horiométrie 197, 198
- identité
 – collective 80, 360
 – culturelle 89, 148, 315, 436, 464
 – ethnique 494, 497, 535
 – frontalière 513
 – linguistique 181, 193, 197, 269, 464
 – nationale 509
 – transnationale 494
 idéologie(s) linguistique(s) 502
 idiome officiel 248
 îlot linguistique 1, 4, 5, 6, 13, 21, 22, 52, 223, 226, 227, 234, 248, 251, 295, 302, 303, 307, 308, chap. 14.3.3, 314, 315, chap. 14.5, 319, 325, 326, 327, 328, 329, 335, 336, 354, 476, 478, 479, 482, 483, 484, 485, 493, 498
 – allolotte 4, 45, 46, 52, 117, 118, 122, 227, chap. 10.4.2
 imaginaire collectif 547
 incertitude/insécurité linguistique 540, 551, 552

- interférence 3, 32, 83, 89, 121, 162, 211, 348, 540
- interlangue 514
- interview 75, 129, 130, 131, 256, 310, 342, 343, 348, 466, 540, 541
- isoglosse 6, 30, 31, 32, 93, 94, 115, 118, 119, 120, 121, 167, 181, 188, 189, 191, 192, 194, 195, 196, 198, 199, 200, 206, 207, 208, 268, 338, 344, 485, 546
- primaire 200
 - secondaire 200
- isophone 94, 107, 109
- italianisation 24, 283, 286, 290
- jargon 493
- koinè 93, 106, 287, 288, 574, 581
- koinéisation 490, 522
- ladinité 296
- language intertwining* 493
- langue
- administrative 45, 56, 57, 65, 67, 80, 211, 225, 234, 235, 238, 248, 274, 349, 424, 429, 430, 431, 435, 436, 464, 487, 506, 529
 - allochtone 2, 579, 581
 - autochtone 1, 23, 25, 83, 121, 131, 143, 147, 203, 233, 420, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 435, 436, 478, 574, 581
 - coloniale 478
 - commerciale 8, 41, 286, 290, 425, 426, 463
 - commune 162, 252
 - coofficielle 41, 43, 132, 141, 142, 143, 144, 146, 157, 178, 189, 203, 223, 235, 274, 327, 329, 421, 423, 424, 425, 429, 435, 581
 - courante 127
 - de culte 44
 - de culture 18, 57, 58, 59, 65, 67, 70, 77, 146, 253, 290, 420, 425, 433, 434
 - de l'alphabétisation 145, 146, 244
 - de migration 361, 410, 420, 485, 522
 - de minorité 28, 41, 64, 141, 471
 - d'enseignement/de l'enseignement 56, 58, 132, 145, 146, 224, 228, 234, 238, 421, 424, 426, 427, 429, 431, 433, 435, 462, 463, 464
 - de prestige/prestigieuse 19, 47, 56, 67, 68, 69, 133, 148, 161, 204, 233, 275, 280, 283, 285, 286, 288, 290, 293, 294, 295, 360, 509, 514, 549
 - des médias 238, 255, 424, 431, 435, 436
 - de transition/*habla(s) de transición* 114, 117, 144, 145, 152, 162, 163, 165, 166, 167, 170, 171, 198, 200, 201, 203, 209
 - de travail 425, 434, 437
 - deuxième 426, 427, 428, 430, 434, 485, 508, 548
 - dominante 243, 252, 286, 361, 394, 399, 400, 412, 466, 476, 482, 513, 514, 525, 530, 556, 559, 562, 568
 - dominée 114, 133, 134, 482, 498
 - d'usage écrit/oral 55, 125, 190, 200, 236, 240, 248, 249, 272, 274, 287, 297, 350, 427, 437, 494
 - en/de contact 6, 21, 27, 32, 148, 149, 156, 158, 160, 164, 165, 183, 188, 209, 240, 255, 293, 310, 319, 338, 360, 361, 367, 373, 383, 384, 386, 390, 391, 392, 394, 399, 400, 402, 403, 404, 405, 406, 408, 409, 477, 478, 488, 553, 561, 574, 575, 580
 - ethnique 114, 117
 - étrangère 23, 58, 88, 99, 124, 227, 274, 275, 308, 417, 430, 435, 530, 540, 568, 580
 - habituelle 254, 531
 - hybride 7, 8
 - impériale 478
 - informelle 430
 - judiciaire/juridique 80, 125, 430, 463, 506
 - législative 429, 430, 463
 - locale 167, 394, 540
 - majoritaire 63, 68, 243, 339, 466
 - maternelle 6, 13, 18, 19, 27, 28, 42, 80, 132, 133, 204, 224, 241, 243, 260, 267, 275, 283, 289, 295, 326, 329, 346, 347, 348, 352, 353, 354, 417, 418, 420, 421, 423, 426, 427, 428, 429, 430, 434, 435, 441, 443, 463, 509, 512, 513, 527, 558, 562, 580
 - minoritaire 1, 19, 25, 56, 76, 83, 93, 130, 142, 227, 228, 231, 233, 235, 238, 252, 288, 326, 332, 342, 348, 352, 358, 394, 404, 405, 408, 412, 434, 508
 - mixte 103, 417, 419, 423, 515, 522
 - nationale 24, 56, 80, 88, 89, 117, 125, 133, 141, 142, 145, 147, 149, 177, 192, 223, 274, 312, 326, 361, 399, 403, 418, 419, 420, 426, 427, 429, 430, 434, 535, 571
 - officielle 7, 8, 12, 16, 17, 21, 24, 25, 26, 41, 42, 43, 55, 57, 58, 59, 60, 61, 68, 73, 75, 76, 87, 88, 121, 130, 132, 141, 142, 143, 145,

- 148, 149, 201, 224, 225, 227, 229, 233, 235, 239, 309, 325, 329, 333, 335, 336, 351, chap. 19, 441, 458, 460, 461, 462, 463, 464, 487, 499, 509, 523, 525, 528, 535
- opérationnelle 244, 572
- par distance/par distanciation/langue *Abs-tand* 1, 11, 22, 151, 177, 223, 260, 274, 275, 303, 308, 493, 574
- par élaboration/langue *Ausbau* 1, 11, 151, 154, 223, 235, 260, 275, 303
- parlée 61, 62, 93, 106, 125, 200, 241, 242, 243, 244, 252, 274, 286, 410, 418, 419, 423, 441, 478, 493
- première/primaire/L1 13, 17, 20, 69, 88, 126, 133, 142, 143, 146, 157, 204, 410, 423, 434, 441, 461, 513, 522, 528, 529, 530, 534, 535, 539
- propre 11, 23, 59, 67, 157, 161, 169, 243, 250, 274, 465, 467, 468, 494, 532, 540
- régionale 19, 25, 43, 58, 60, 64, 82, 83, 125, 128, 133, 141, 142, 145, 146, 147, 149, 197, 207, 223, 225, 249, 290, 299, 332, 352, 391, 394, 412, 433
- seconde/L2 13, 17, 20, 75, 142, 328, 410, 421, 423, 433, 514, 522, 527, 528, 529, 530
- standard 3, 5, 17, 19, 32, 33, 45, 47, 57, 59, 65, 68, 77, 80, 83, 84, 89, 114, 117, 122, 125, 126, 130, 148, 154, 177, 195, 201, 203, 207, 209, 210, 211, 212, 224, 233, 235, 250, 263, 303, 308, 310, 315, 327, 333, 348, 391, 431, 489, 494, 495, 522, 548, 574, 575, 576, 577, 579
- tierce 444
- usuelle 333, 420, 421, 423, 431
- véhiculaire 54, 290, 293, 417, 422, 425, 426, 427, 428, 434, 435, 523, 528, 530, 532, 535
- vernaculaire 74, 160, 162, 576
- langue-pont 8
- langue-toit 3, 5, 7, 21, 43, 45, 77, 126, 144, 145, 178, 184, 192, 205, 223, 236, 274, 275, 289, 299, 303, 308, 309, 310, 311, 312, 315, 326, 336, 427, 485
- latinisation 48, 99, 102, 111
- législation linguistique 48, 90
- liens communicationnels 482
- lingua franca* 80, 285, 289, 466, 478, 507, 527
- linguistique
 - comparée 553
 - contrastive 152, 255, 553
 - de contact 2, 178, 184
 - quantitative 27, 28, 32, 67, 196, 197, 391, 471, 540
- locuteurs
 - natifs 132, 142, 146, 514, 522
 - primaires 126, 133, 390, 392, 393
 - secondaires 126
- loi linguistique 80, 131, 239, 242
- loyauté linguistique 498
- lusisme 574
- Lusitania submersa* 548
- magyarisation 339
- maintien (d'une langue) 54, 59, 60, 83, 106, 161, 269, 271, 275, 289, 291, 294, 297, 496, 497, 498
- maîtrise linguistique 512
- marché linguistique frontalier 151
- marginalisation 530
- mariage bi-ethnique 478
- matched-guise-technique* 465
- mélange
 - de codes 193
 - de dialectes 181, 229
 - de groupes ethniques 32
 - linguistique 21, 32, 104, 106, 121, 226, 575
- menace linguistique 466
- métissage 511
- migration 3, 14, 21, 22, 53, 230, 244, 265, 287, 338, 340, 358, 360, 361, 389, 398, 399, 402, 403, 411, 436, 476, 477, 479, 483, 485, 487, 497, 498, 508, 519, 522, 523, 524, 543, 574, 579
- minorité
 - allolotte 5, 23, 485
 - ethnique 6, 141, 332
 - frontalière 21
 - insulaire 21
 - linguistique 20, 24, 42, 59, 64, 77, 82, 88, 130, 225, 226, 228, 243, 267, 302, 311, 314, 325, 326, 327, 328, 329, 331, 332, 340, 341, 345, 350, 353, 354, 418, 428, 431, 434, 458, 460, 461, 463, 469, 470, 510, 567
 - religieuse 17
- mixage
 - discursif 493
 - systémique 493
- mixité linguistique 99

- mobilité 21, 102, 231, 350, 358, 363, 364, 391, 394, 411, 541
 modalité linguistique 158
 moldovisation 347
 monodialectal 294
 monolingue 78, 87, 126, 142, 145, 148, 156, 211, 239, 242, 244, 253, 303, 306, 309, 317, 437, 441, 476, 508, 512, 548
 monolinguisme 127, 244, 253, 477
 morphosyntaxe 197, 538, 550
 morphosyntaxique 193, 196, 211, 514, 545, 553, 568, 575, 576
 mort (d'une langue) 495
 mosaïque 469
 mouvement migratoire 519
 multiculturel 347
 multiethnique 338, 339, 347, 353, 435
 multilingue 3, 4, 12, 32, 33, 132, 226, 332, 342, 353, 525
 multilinguisme 1, 6, 25, 87, 339, 340, 526, 535
 – collectif 12, 338
 – individuel 12

 néerlandisation 59, 61
 nivellement linguistique/de variétés 187, 490
 normalisation (linguistique) 146, 147, 154, 288, 509
 norme
 – commune 522
 – d'usage 494

 observation monodimensionnelle 152

parlate semi-friulane 294
 parler local 211, 283, 290, 295
 patois villageois 254
 perception (linguistique) 153, 196, 344, 394, 477, 509, 515
 phonétique 3, 51, 53, 54, 74, 83, 94, 104, 105, 107, 109, 115, 116, 119, 120, 121, 123, 145, 180, 190, 191, 192, 197, 202, 205, 210, 233, 248, 264, 265, 273, 284, 292, 297, 298, 486, 492, 514, 539, 540, 549, 568, 576, 579
 phonologie 197, 539
 planification de corpus 182
 plurilingue/polyglotte 89, 122, 133, 156, 239, 240, 242, 243, 249, 252, 275, 282, 309, 313, 315, 327, 394, 411, 429, 441, 526, 535

 plurilinguisme 93, 241, 260, 275, 287, 294, 302, 315, 358, 394, 398, 518
 – fonctionnel 242
 – individuel 253, 319, 478
 politique linguistique 1, 2, 11, 24, 47, 48, 57, 59, 60, 61, 68, 70, 73, 125, 127, 128, 133, 156, 182, 344, 350, 470, 478, 493, 506, 510, 511, 512, 541, 571
 polygone(s) 32, 115, 270
 pragmatique 89, 239, 493, 541, 550, 551
 pratique
 – communicationnelle 489
 – langagière 20, 64, 77, 117, 142, 147, 159, 177, 178, 229, 230, 232, 244, 249, 253, 319, 326, 333, 336, 340, 353, 429, 469, 479, 511, 580
 – orale 142, 143, 146
 presqueïlot linguistique 284, 308
 prestige linguistique 5, 19, 47, 68, 69, 133, 148, 161, 190, 203, 211, 226, 248, 252, 253, 275, 280, 283, 285, 286, 288, 290, 293, 295, 344, 348, 360, 460, 478, 514
 principe de personnalité 62
 principe de territorialité 62, 73, 75
 processus de diffusion 543
 promotion (d'une langue) 128, 142, 146, 530
 psycholinguistique 1, 18, 19, 23, 28, 29, 437, 574

 quadrilingue 34, 228
 quadrilinguisme 315
 questionnaire 10, 26, 28, 179, 197, 347, 541, 579

 réalité linguistique/ethnolinguistique 12, 16, 32, 196, 545, 571
 recul de variétés/dialectes 180, 189
 référent socio-culturel 575
 réflexion métalinguistique 511
 refrancisation 460
 régionalisme 579
 registre 11, 69, 70, 254, 255, 290, 348, 551
 règlements de facilités (linguistiques) 26
 régression de variétés/dialectes 210
 relations communicatives 21, 27
 relevé(s) linguistique(s) 26, 29
 relexification 492
 représentation
 – (carto)graphique de frontière(s) (linguistique(s)) 10, 12, 29, 32, 36, 115, 168, 362, 401

- mentale 196, 197
- réromanisation 242
- réseau(x) de communication 339, 485
- retoponymisation 507
- révitalisation 180
- Romania
 - « ancienne » 436
 - Continua 167
 - du Sud-Est 1, 5, 25, 32, chap. 15, chap. 16, chap. 17, chap. 18
 - européenne 437
 - Galloromania 2, chap. 2, chap. 3, chap. 4, chap. 5, chap. 6, 264
 - lbéroromania 3, chap. 7, chap. 8, chap. 9
 - Italoromania 4 chap. 10, chap. 14
 - Nouvelle Romania 1, 6, 141, chap. 19, chap. 20, chap. 21, chap. 22, chap. 23, chap. 24, chap. 25, chap. 26
 - Rhétoromania 4, chap. 10, chap. 11, chap. 12, chap. 13
- romanisation 51, 55, 102, 123, 126, 185, 312
- romanité balkanique 364
- roumanité 348
- russification 348

- savoir linguistique 360, 390
- sédentarisme 358, 360, 394
- segments de cercles 35
- sentiment de bien-être 497
- sentiment d'infériorité 547
- simplification 29, 283, 288, 292, 552
- sociolecte 11, 477
- sociolinguistique 1, 2, 4, 11, 13, 17, 18, 21, 23, 25, 28, 29, 36, 47, 52, 56, 69, 70, 74, 75, 114, 129, 131, 143, 144, 145, 147, 149, 178, 182, 183, 184, 192, 193, 210, 212, 244, 255, 274, 294, 315, 341, 342, 344, 353, 363, 417, 418, 421, 425, 426, 428, 429, 431, 437, 465, 466, 478, 487, 532, 535, 539, 541, 549, 571, 574, 579
- sociologie du langage 196
- sous-dialecte 180, 210
- sous-variété 183, 249, 540, 547
- standard 5, 17, 19, 32, 33, 45, 47, 57, 59, 65, 68, 77, 80, 83, 84, 89, 114, 117, 122, 125, 126, 130, 148, 154, 159, 169, 177, 193, 195, 201, 203, 205, 207, 209, 210, 211, 212, 224, 233, 235, 238, 244, 250, 252, 263, 303, 308, 310, 315, 327, 333, 348, 391, 431, 489, 491, 494, 495, 522, 546, 548, 571, 574, 575, 576, 577, 579, 580
- standardisation 54, 68, 233, 269, 290, 352, 490, 571
- statut linguistique 11, 62, 64, 65, 268
- stratégie communicative/discursive 493, 535
- subdivision dialectale 182, 485
- substitution de langues/substitution linguistique 56, 161, 203, 204, 212, 478
- substrat 48, 103, 148, 152, 159, 160, 185, 208, 265, 284, 293, 298
- superposition de langues 478, 493
- superstrat 80, 103, 186
- synchronie 73, 297
- synchronique 77, 83, 88, 152, 154, 167, 268, 389, 390, 394
- synthèse des isoglosses/d'isoglosses 31, 32

- technique d'observation 541
- tetraglossie 315
- toponomastique 486
- toponyme 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 107, 130, 186, 231, 233, 245, 251, 283, 297, 312, 486, 507, 511
- toponymie 27, 47, 48, 50, 51, 89, 189, 191, 194, 195, 202, 282, 292, 486
- trait linguistique
 - consolidé 540
 - saillant 477, 495
- transcodisme 255
- transfert 391, 392, 489
 - lexical 492, 493, 493, 568
 - (morpho)syntaxique 84, 492, 493, 568
 - (phonético-)phonologique 83, 84, 491, 492, 568
 - pragmatique 493
 - sémantique 84, 492, 493
- transhumance 6, 240, 251, 325, 330, 331, 336, 340, 342, 358, 360, 391, 394, 398
- translinguisation 485
- transmission intergénérationnelle 211
- travail/travaux de champ (linguistique) 556
- triglossie 235, 487
- trilingue 42, 80, 130, 148, 157, 209, 224, 225, 226, 229, 238, 240, 251, 275, 280, 306, 311, 313, 314, 317, 358, 430, 431, 526
- trilinguisme 148, 281, 289, 313, 315, 489

- unilingue 47, 48, 54, 60, 62, 64, 66, 68, 69, 70, 77, 313, 319, 423, 467, 471, 488, 509
- unilinguisme 62, 313, 463, 470
- usage
 - commun 522
 - linguistique 3, 15, 26, 44, 47, 56, 57, 58, 62, 67, 69, 117, 130, 131, 142, 145, 146, 147, 162, 211, 227, 232, 243, 255, 315, 343, 433, 437, 457, 458, 460, 493, 497, 498
- utilité communicative/instrumentale 497

- valencienisme 172
- variabilité 83, 202, 540
- variante
 - lexicale 10, 11, 233
 - morphologique 10, 11, 233
 - phonétique/phonologique 10, 233
 - syntaxique 10, 11
- variation 21, 22, 28, 73, 89, 181, 250, 254, 389, 494, 519, 540, 541, 543, 551
- variété
 - autochtone 141, 142, 144, 188, 284, 285, 291, 571
 - basse/*low variety* 7, 146, 192, 488, 489, 502, 522, 529
 - bilingue 209, 210, 548, 552
 - de base 25
 - d'émergence 548
 - dialectale 11, 144, 180, 212, 234, 265, 391, 540, 574, 575
 - diaphasique 11, 280, 281, 477
 - diastratique 11, 280, 281, 477, 571
 - diatopique 11, 250, 394, 412, 477, 541, 571
 - frontalière 153, 180, 150, 205, 209, 210
 - haute/*high variety* 7, 146, 192, 280, 423, 429, 487, 488, 489, 502, 522, 529
 - hybride 120, 193
 - intermédiaire 21
 - locale 92, 106, 162, 238, 248, 251, 288, 367, 391, 401, 580
 - mixte 141, 148, 184, 234, 285, 292, 488, 548
 - parlée en famille 25
 - régionale 142, 151, 165, 207, 391, 545
 - rurale 295, 491, 515, 543
 - vénéétisation 285, 286, 292, 293, 296
 - ville/localité jumelle 8, 20, 422, 502, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 571, 573, 581
 - visualisation de frontière(s) (linguistique(s)) 29

 - zone (linguistique)
 - bilingue 1, 4, 13, 26, 42, 52, 53, 54, 169, 170, 240, 251, 268, 437
 - contestée 538
 - de contact 6, 88, 122, 152, 158, 180, 181, 184, 200, 206, 311, 318, 319, 390, 392, 549
 - de libre échange 562, 567
 - d'emploi 13, 21, 34
 - de passage 152
 - de repli linguistique 3
 - de transition 1, 4, 5, 6, 12, 21, 27, 32, 42, 44, 45, 48, 51, 65, 88, 94, 115, 118, 119, 144, 145, 152, 163, 166, 191, 195, 196, 199, 200, 223, 225, 226, 262, 267, 268, 270, 273, 280, 284, 285, 311, 338, 341, 477
 - d'expansion 4, 115
 - d'extension 2, 4, 13, 15, 16, 31
 - d'habitation 12, 13, 14, 15, 328, 330, 331, 332, 334, 335, 362, 364
 - dialectale 118, 294, 489
 - frontalière 4, 6, 7, 14, 21, 29, 142, 151, 156, 164, 168, 179, 181, 182, 207, 211, 240, 280, 282, 293, 294, 325, 327, 364, 422, 423, 424, 477, 503, 504, 507, 508, 509, 510, 511, 514, 515, 518, 520, 522, 525, 526, 535, 538, 541, 542, 547, 557, 575, 576
 - interlectale 360, 392
 - limitrophe 26, 181, 182, 268, 272, 274, 572, 573, 574, 579
 - mixte 3, 34, 51, 52, 61, 147, 165
 - multilingue 1, 4, 6, 32, 33, 226